Mohammed Harbi

Gilbert Meynier

LE FLN
DOCUMENTS ET HISTOIRE
1954-1962



Fayard

LE FLN

DOCUMENTS ET HISTOIRE

DES MÊMES AUTEURS

Gilbert Meynier :

L'Algérie révélée (Genève, Droz, 1981).

L'Émir Khaled, premier za'îm ? (Paris, L'Harmattan, 1987), en collaboration avec Ahmed Koulakssis.

Histoire de la France coloniale, vol. II (Paris, Armand Colin, 1990), en collaboration avec Charles-Robert Ageron, Catherine Coquery-Vidrovitch et Jacques Thobie.

Histoire intérieure du FLN, 1954-1962, (Paris, Fayard, 2002).

Direction

L'Europe et la Méditerranée (Paris, L'Harmattan/Les Cahiers de Confluences, 1999).

L'Algérie contemporaine. Bilans et solutions pour sortir de la crise (Paris, L'Harmattan/Le Forum IRTS de Lorraine, 2000).

Mohammed Harbi :

Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie, Christian Bourgois, Paris, 1975.

Le FLN, mirage et réalité, des origines à 1962, Jeune Afrique, Paris, 1980 et 1984.

Les Archives de la révolution algérienne, Jeune Afrique, Paris, 1981.

La guerre commence en Algérie, Complexe, Bruxelles, 1984.

L'Algérie et son destin. Croyants ou citoyens ?, Arcantère, Paris, 1992.

Une vie debout. Mémoires politiques, La Découverte, Paris, 2001.

Direction, en collaboration avec Benjamin Stora :

Guerre d'Algérie. De la mémoire à l'histoire, la fin de l'amnésie, Robert Laffont, Paris, 2004.

Mohammed
Harbi

Gilbert
Meynier

LE FLN
DOCUMENTS ET HISTOIRE
1954-1962

Fayard

Avant-propos

Ce recueil de documents et de textes est conçu comme une suite à l'ouvrage de Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962* (Paris, Fayard, 2002, 812 p.). Destiné à tous ceux qui veulent faire le point sur le conflit franco-algérien et la gestation de l'État-FLN – selon l'expression usitée en Algérie –, il permet au lecteur de les découvrir et de les évaluer par lui-même : la place de la guerre, la terreur, la vie du FLN et de l'ALN, l'attitude du peuple algérien face à l'épreuve, etc., sont présentés en toute clarté.

Le rôle du FLN est resté longtemps prisonnier des récits hagiographiques ou malveillants. Chacun sait que tout mouvement porteur d'un projet d'émancipation a besoin, souvent au prix de manipulations historiques et de désinformations, de transformer son idéal en religion en vue de susciter des dévouements et des sacrifices. Le FLN ne fait pas exception à la règle. Son succès a bénéficié des souffrances infligées aux Algériens par l'armée française et engendré une vision idyllique de son action. « De part et d'autre de la Méditerranée, note Mohammed Ramdani, et non certes pour les mêmes raisons, on a assisté à la mise sous scellés, on a décrété le silence et l'oubli de peur que la sulfureuse anamnèse n'en vienne à désuturer les traumatismes, revisiter le paysage dévasté, rompre le règne de l'amnésie et forcer les relectures. »

L'état de nos connaissances a cependant progressé. « Les bouches s'ouvrent. » Dans les années 1970, la légitimité de la cause du peuple algérien reconnue, on a commencé à prêter attention aux contradictions et aux tensions que le triomphalisme du FLN dissimulait. Des versions nouvelles de la période 1954-1962 ont vu le jour, en France plus qu'en Algérie même où, malgré des avancées, l'histoire reste « sous surveillance ». L'état des sources est devenu plus favorable aux chercheurs. Cet ouvrage en témoigne.

On y trouvera la trace, outre d'archives privées dont les détenteurs ont demandé l'anonymat, de mes archives personnelles, patiemment réunies depuis les années 1960, et de plus en plus étoffées à partir de 1974. À cette date, le colonel Boumediene, ébranlé par les révélations d'Yves Courrière sur la guerre d'indépendance – révélations obtenues auprès des fondateurs du FLN écartés de la scène politique, dont Krim Belkacem –, a estimé prématurée toute histoire de la guerre d'indépendance. Il s'est toutefois résigné à circonscrire le feu qui menaçait les hommes sans biographie sur lesquels son régime s'appuyait. Dans un discours prononcé à l'occasion du 29ᵉ anniversaire du 8 mai 1945, il annonça une campagne pour la récupération des archives. L'annonce avait été précédée en avril de la création d'un « Conseil consultatif pour les archives nationales », d'un « Conseil consultatif des études sur l'histoire », et d'un séminaire d'information et de for-

mation sur « la récupération des archives et documents de la révolution algérienne se trouvant en France. » À tort ou à raison, ses opposants l'ont soupçonné de faire disparaître des documents compromettants comme étant susceptibles de lui nuire, ou de les manipuler pour les réduire au silence. C'est dans ces circonstances que des acteurs politiques de premier plan, qui ont requis l'anonymat, m'ont (M.H.) ouvert leurs archives et m'ont autorisé à les photocopier. Le lecteur en bénéficie aujourd'hui.

Autre source qui a permis l'élaboration de cet ouvrage : les archives du Service historique de l'armée de terre (SHAT), archives d'une grande richesse, où figurent, entre autres, les documents saisis par l'armée française au cours d'opérations militaires[1]. C'est que les cadres algériens ont hérité de leur mentor français des mœurs bureaucratiques. Ils produisent beaucoup de documents, les tirent à plusieurs exemplaires à l'intention de leurs responsables et des services intéressés. Un exemple : j'ai (M.H.) pu vérifier en 1962 que les procès-verbaux de la réunion des *wilâya*(s) organisée par le colonel Amirouche en décembre 1958 étaient détenus par plusieurs cadres. Il y a donc fréquemment des doublons entre les archives du SHAT et les miennes propres (M.H.) ou les archives privées citées. À ces documents, ont été ajoutés quelques textes historiques synthétiques et des interviews de témoins.

Cet ouvrage n'est pas le premier recueil de documents. Il y en eut d'autres. Sa singularité est d'avoir bénéficié d'un état des connaissances plus riche et de paraître à un moment où les enjeux de l'indépendance se sont transformés en bilans. Notre ambition est d'aider le lecteur à avoir une perception moins simpliste et moins unilatérale des processus de formation du système algérien. C'est dans cet esprit que nous avons procédé à la sélection des matériaux et établi un classement par thèmes. Dans ce livre, l'avant-propos et l'introduction historique ont été rédigés par moi-même (M.H.). Le choix de la majeure partie des documents est revenu à Gilbert Meynier, ainsi que la saisie des textes. Quelques-uns ont été saisis par Karim Boudersa à qui vont nos remerciements. Sauf mention contraire, les textes en langue arabe ont été traduits par Gilbert Meynier, aidé ponctuellement par Youssef Ayache et Mohammed Harbi. Il va sans dire que la relecture de l'ensemble a été effectuée en commun par Gilbert Meynier et Mohammed Harbi. Cela dit, nous avons observé, dans la conception de ce livre, un certain nombre de règles.

Tout en estimant que la vie publique et la vie privée forment un tout, nous nous sommes interdit, par égard pour les personnes vivantes et leurs familles, de révéler des faits intimes, sans lesquels, pourtant, des drames personnels, et même collectifs, seraient inintelligibles. Nous nous sommes également abstenus de mentionner tel épisode peu glorieux dans l'itinéraire des hommes devenus après l'indépendance des chantres d'une résistance qu'ils ont fort peu honorée. Le FLN n'est pas, on le sait, un bloc monolithique, ni dans son encadrement, ni dans ses composantes régionales, et encore moins dans son idéologie. Ses critiques, ce sont aussi les siens. Il n'y a ni à s'en étonner ni à le déplorer.

« La déception est un luxe que nous ne pouvons nous permettre, écrit David Rousset. Le dilemme est simple mais impératif. Laisser le hasard trancher ou comprendre et agir. Il n'est pas toujours possible d'agir. Il est toujours possible de comprendre. Enfin d'essayer de comprendre. Si l'histoire ne suit pas le cours que nous escomptons, ce n'est pas la faute du diable. »

La vie est aussi une aventure. À travers cet ouvrage, on découvre une histoire multiple et contradictoire qui laisse entrevoir des potentialités refoulées ou vaincues, des mises en question sur lesquelles l'histoire officielle est muette.

Mohammed Harbi
Gilbert Meynier

1. Les cartons soumis à dérogation sont précédés d'un astérisque.

Introduction historique

On ne peut comprendre le FLN si on ne voit en lui que le producteur d'un système et non un produit social, d'où l'intérêt de connaître les racines historiques de la société qui l'a vu naître et sa préhistoire.

Question incontournable : d'où vient l'Algérie ? Quelle a été sa trajectoire politique ? Il ne peut être question ici de retracer dans sa totalité complexe son histoire. On se bornera à mettre en évidence les étapes qui ont mené à sa formation et les caractéristiques de son tissu social.

L'Algérie constitue la partie centrale du Maghreb, l'Occident musulman, dont le peuplement originel, les Imazighen, les « Barbari » des Romains – d'où nous vient le mot « Berbères » –, a absorbé les conquérants (Phéniciens, Puniques, Romains, Vandales et Byzantins), mais aussi des immigrants juifs et noirs africains. Au VIIe siècle, au terme d'une conquête, brutale comme toutes les conquêtes, le destin des Berbères, comme celui des Égyptiens avant eux en Afrique du Nord, se lie à celui des Arabes. Les Berbères s'islamisent et s'approprient l'écriture et la langue arabes. La leur avait disparu comme langue écrite depuis longtemps, dans des circonstances non élucidées. C'est donc au détriment du latin et du christianisme que s'imposent l'arabisation linguistique et l'islamisation.

Comme en d'autres contrées conquises par l'islam, il y avait une considération particulière pour le rôle joué par les Arabes dans son expansion. Mais leurs privilèges s'effacèrent progressivement. Comme le souligne Ibn Khaldoun, après une période de domination arabe, le pouvoir est turc en Orient, berbère au Maghreb, et les *'ulamâ-*, en majorité d'origine arabe, ne sont pas partie prenante au pouvoir : les pouvoirs des royaumes berbères sont des pouvoirs séculiers. C'est dire que le long travail d'intégration et d'incorporation dans des cadres politiques renouvelés au Maghreb après le VIIe siècle avait ses acteurs : les Berbères eux-mêmes. Le résultat ne fut pas une assimilation pure et simple. L'arabisation linguistique ne se généralisa pas. Hors des centres urbains et des plaines, en Kabylie, dans l'Aurès et l'Ouarsenis, mais aussi ailleurs, les cultures orales se maintiennent et les îlots linguistiques ne se dissolvent pas : la tendance à l'uniformisation est bloquée. Mais pour les élites, l'appartenance à l'aire arabo-musulmane constituait une donnée primordiale, même si adopter la langue arabe et être musulman ne signifie pas être arabe. C'est dans la lutte contre la domination coloniale que naquit ultérieurement cette confusion.

Du VIIᵉ au XIIIᵉ siècle, le Maghreb central fait partie de plusieurs constructions politiques dont le centre se situe soit à l'Est (Tunisie), soit à l'Ouest (Maroc). Après la fragmentation de l'Empire almohade, il s'y constitue diverses entités : les royaumes de Tlemcen, de Kouko en Kabylie, de Constantine, et des territoires indépendants autour des ports de Bougie, Alger, Oran, Honein. Cette désagrégation était favorable au rêve espagnol de s'emparer du Maghreb central. Dans le contexte de la course en Méditerranée qui opposait Espagnols et Ottomans, des corsaires ottomans appelés à la rescousse par les Algériens prirent les devants et les délogèrent des ports où ils s'étaient installés.

En faisant allégeance au sultan de Constantinople, ils en obtiennent les détachements d'une milice de janissaires turcs, l'Odjak, périodiquement renouvelée. Les corsaires qui ont été les fondateurs de l'État algérien verront leur emprise sur l'État décliner avec l'essoufflement de la course dès le XVIIᵉ siècle, au profit des janissaires, les véritables artisans du remembrement du Maghreb central dont l'épicentre devient la ville d'Alger. La légitimation de la colonisation française a suscité un débat entre historiens sur la dénomination du pays. Il est forclos aujourd'hui. Après Guy Turbet-Delof (1977), Lemnouar Merouche (2002) y a mis, nous semble-t-il, un point final. Chez les auteurs anglais de l'époque, une distinction se fit progressivement entre Algiers, qui désignait la ville, et parfois le pays, et Algeria, qui finit par désigner exclusivement le pays. En français, Alger désignait la ville et le pays, appelé aussi « royaume d'Alger » ou « république d'Alger ». « Algérien est attesté par écrit en français depuis 1613 et ses emplois sont constants depuis cette date » (G. Turbet-Delof)[1].

Au XVIᵉ siècle, donc, l'Algérie entre dans le domaine ottoman et lui emprunte des traits de son système politique. Les institutions étatiques s'inspirent de celles de l'État abbaside, dynastie bureaucratique dont ils sont les héritiers. Mais en lieu et place d'une monarchie patrimoniale personnalisée, on a une oligarchie militaire qui exerce une domination, pour l'essentiel fiscale, sur les sociétés arabo-berbères dont sont issus les Algériens. Cette oligarchie coopte en son sein un chef, le dey, aidé par des gouverneurs de provinces, les beys, relais d'une bureaucratie militaire et civile régie par des loyautés particulières et organisée en factions, acteurs d'une vie politique tumultueuse rythmée par l'instabilité, les violences, les intrigues et les assassinats.

Le pouvoir central se contente de lever l'impôt, d'assurer la sécurité, d'administrer la justice et de défendre l'islam, cependant que tous les pouvoirs sont délégués. Le pouvoir civil, les affaires sociales, culturelles et religieuses sont entre les mains des *'ulamâ-* pour les musulmans et du grand rabbin pour les juifs. On ne peut, dans ces conditions, parler d'intérêts publics. La désignation à des charges, parfois affermées, représente le moyen privilégié de se créer des clientèles. La ressource politique majeure des oligarques militaires, c'est l'influence : « L'étude des revenus montre que le moyen le plus rapide d'accumuler des richesses est lié à la détention d'un commandement politico-militaire. [...] Ce lien intrinsèque entre pouvoir et grande fortune est un fait massif[2]. »

À la fin du XVIIIᵉ siècle, l'Algérie ottomane, province périphérique de l'empire, a pris ses distances à l'égard du centre et affirmé son autonomie, mais sa structure sociale reflète toujours la domination fiscale de l'oligarchie militaire, caste sans attaches réelles avec le pays, même s'il s'y adjoint ici et là des métis de Turcs et de femmes indigènes, les Kouloughlis. Tout ce qui a trait à la faculté d'édicter des règlements dans le domaine de l'économie, et particulièrement du commerce extérieur, relève de sa compétence.

Maître des centres urbains, l'État (le *beylik*) a recours au gouvernement indirect. Une minorité de tribus, déchargées des impôts non coraniques, le *kharâj* en particulier, servent

1. Cité *in* MEROUCHE Lemnouar, *Recherches sur l'Algérie ottomane. I. Monnaies, prix et revenus 1520-1830*, Paris, Bouchene, 314 p.

2. Lemnouar Merouche, *op. cit.*, pp. 282-283.

d'auxiliaires au *beylik* pour faire respecter son droit de taxation sur l'ensemble des tribus sujettes (*ri'âiyya*[3]). Reste qu'à la veille de la conquête française, une majorité de tribus s'était soustraite à l'impôt. La gestion du pays par l'oligarchie militaire a laissé de profonds stigmates dans l'imaginaire des populations qui considéraient le *beylik* comme un prédateur et ses agents comme des être vénaux et corrompus. On peut comprendre dès lors pourquoi l'autorité faiblit au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre et pourquoi l'allégeance des représentants des collectivités que l'État désigne comme interlocuteurs se révèle souvent fragile. Le *beylik* n'apparaît pas à ses sujets comme un lieu d'identification collective mais comme puissance extérieure aux gouvernés et détentrice des moyens de coercition. En un sens, la méfiance à l'égard de l'État et la manifestation de forces centrifuges constituent un legs de l'Algérie précoloniale, une réaction à la condition de sujets sans droits. Cela ne signifie pas que ces phénomènes sont déterminés par une tradition pérenne mais ils vont trouver au cours de la guerre d'indépendance, et après, des conditions pour ressurgir.

Scrutée avec une lorgnette de jacobin ou d'économiste fasciné par une économie ruinée par la prédation et l'égoïsme des groupes privilégiés, la structure sociale algérienne semble dépourvue de tout principe d'unification. Apprécier l'État de l'Algérie à cette aune, c'est oublier que la tradition islamique s'attache avant tout au concept de culture. L'identité du pays s'est forgée sur la base d'une adhésion profonde à l'islam. Son cadre culturel embrasse tous les domaines : « modes vestimentaires, système pédagogique, symboles identitaires (barbes, moustaches, coiffure, tatouages, soins du corps), esthétique domestique, manières de table, organisation intérieure de l'espace familial[4]... » La distribution des rôles sociaux, la séparation des ordres au sein de la communauté, et, pour finir, le statut des juifs autochtones sont également définis, versets coraniques et *hadîth*(s) à l'appui.

Davantage encore, le pouvoir politique n'est pas clairement différencié de la sphère des relations sociales et personnelles où les pesanteurs de la parenté, de l'origine ethnique et du fait tribal sont omniprésentes. Les acteurs sociaux réels sont essentiellement des collectivités régies par la coutume ou les privilèges, et non les individus.

C'est ce monde que l'invasion française est venu bouleverser. En accord avec leur vision traditionnelle, les Algériens assimilèrent massivement le phénomène colonial à une phase nouvelle dans le conflit qui opposait depuis le VIIe siècle l'islam au christianisme, « religion inférieure et hostile ». L'action des missions religieuses les conforta dans leur croyance et les empêcha d'apprécier le phénomène colonial sous un autre angle.

Le terrain historique sur lequel le capitalisme vient en Algérie se greffer de l'extérieur était différent de celui où il est né en Europe. Le mouvement interne de la société n'y conduisait pas et les valeurs sociales des sociétés algériennes étrangères à l'esprit du capitalisme ne s'y prêtaient pas. La conquête de l'Algérie constituait aussi une revanche nationale au lendemain des échecs napoléoniens. Les Algériens n'étaient pas davantage préparés à concevoir un mouvement national. En intégrant de force l'Algérie dans sa sphère de domination, la France crée un conflit durable et modifie l'équilibre des forces en Algérie. L'effondrement de l'oligarchie militaire ottomane qui, contrairement à sa réplique en Tunisie, n'a rien fait pour s'enraciner dans le pays constitue une sorte de vacuum, et ouvre la voie à trois types de réponse significatives des traditions existantes :

– dans le Constantinois celle d'Ahmed Bey, expression de l'appareil ottoman, qui choisit le parti de la résistance;

3. Étymologiquement, surveillées comme un berger surveille son troupeau.
4. BEN ACHOUR Yadh, *Politique, droit et religion dans le Monde arabe*, Tunis, CERES, 1992, pp. 153-154.

– celle d'Abd El Kader, reflet d'une volonté d'unification des Algériens contre l'invasion coloniale, mais dont le leadership est rejeté par Ahmed Bey;

– enfin celle de certaines tribus et confréries religieuses à vision segmentaire qui veulent préserver leur autonomie mais n'ont aucun intérêt à voir le vide politique se perpétuer : il leur faut un point d'appui politique qui leur garantisse les avantages acquis ou leur donne une place plus importante que par le passé. Évoquant leur réaction dans ses *Mémoires*, un témoin de la conquête, Al Hadj Ahmed Al Charif Zahhar, estime que « ce sont des gens [...] qui avaient cru que cette guerre serait à l'image de celle qu'ils mènent les uns contre les autres ».

L'école historique nationaliste simplifie quand elle range les Algériens en deux catégories, les patriotes et les traîtres, et ignore que les tribus ont une histoire qui n'est pas pour toutes la même et qui n'a pas un caractère national. Elle se prive ainsi de toute réflexion sur le caractère des sociétés rurales, des oppositions entre Algériens, et des entraves que les logiques segmentaires constituent pour la centralisation du pouvoir et la cohésion d'une communauté politique.

Quoi qu'il en soit, lorsque l'effort de résistance s'achève vers la fin du XIXe siècle, les alliés algériens de la France, même socialement privilégiés, font partie du camp des vaincus. La guerre de conquête, plus meurtrière et plus brutale que la guerre d'indépendance, s'est accompagnée d'une militarisation de la société. La pratique des regroupements de populations date de ce temps-là. « Nous croyons fermement, écrit le capitaine Richard, que l'idée de ces villes de toile où nous emprisonnons la population arabe, porte en elle la paix du pays. L'essentiel est en effet de grouper ce peuple qui est partout et qui n'est nulle part; l'essentiel est de nous le rendre saisissable[5]. » Le retentissement de la guerre de conquête s'inscrit durablement dans la conscience collective des vainqueurs et des vaincus. Le peuplement européen de l'Algérie en garda un sentiment latent d'insécurité et de méfiance systématique à l'égard des Algériens qui, majoritairement, nourrissent une volonté de revanche.

Dans le déchirement et la douleur, la physionomie de l'Algérie précoloniale connaît de grandes mutations. On sait que tout processus rapide de changement social se heurte à des rejets individuels et collectifs. Dans le cas algérien, le rejet tient à la fois à la rapidité du processus de modernisation autoritaire, mais aussi au contexte colonial. Tandis que se dégrade l'économie traditionnelle par les effets des expropriations de terres au profit d'un peuplement européen, la détribalisation, les effets de l'usure, etc., se constitue une plèbe rurale et pastorale livrée à elle-même et sans horizon. Cette modernisation autoritaire par le haut menaçait les réseaux de solidarité sociale et l'identité culturelle et religieuse. Il faudra attendre que s'apaisent les « affrontements culturels » (Yvonne Turin, 1971) et qu'émergent des générations nouvelles plus ouvertes à la modernité pour voir apparaître la contestation politique.

Comme dans les autres pays sous domination, c'est la colonisation qui effectue le travail révolutionnaire que la société n'est pas en mesure de faire : mise en place d'un État bureaucratique centralisé défini par l'impersonnalité des règles, monopole des armes, laïcisation du pouvoir, enseignement public en français, transposition du modèle français avec maintien d'une justice musulmane pour le statut personnel, développement de pôles de modernisation sur les côtes et dans les plaines, fixation de frontières vers le Sud. La démarcation sur le terrain modifie la zone mouvante d'influence de l'empire chérifien et trace une frontière-ligne. L'Algérie telle qu'elle apparaît aujourd'hui sur les cartes n'est pas celle de 1830. Le jeu politique, autrefois affaire d'élite, devient l'affaire de tous et prépare le terrain à l'idée d'égalité.

5. Capitaine RICHARD, *Études sur l'insurrection du Dahra (1845-1846)*, pp. 190-192).

Restent à évoquer deux singularités de l'évolution algérienne, la politique linguistique de l'État colonial et l'attitude à l'égard de l'islam. L'arabisation et l'islamisation étant des processus liés, l'État colonial s'attache à marginaliser la langue arabe pour neutraliser toute politisation de l'islam. La « conquête morale des indigènes », objectif de l'enseignement, faisait du français la langue du pouvoir, seule langue « de communication et de civilisation ». Ce choix devint le credo des enseignants. En mars 1954, les inspecteurs de l'enseignement primaire estimaient que « ni l'arabe dialectal, qui n'a que la valeur d'un patois, ni l'arabe classique, qui est une langue morte, ni l'arabe moderne, qui est une langue étrangère, ne peuvent constituer une matière obligatoire d'enseignement primaire. » Le professeur Louis Massignon a vu les conséquences politiques de cette exclusive : « Les seuls maîtres d'arabe en Algérie finirent par être les oulémas réformistes qui enseignent l'arabe comme langue de la libération et de la résistance, hélas[6] ».

La politique française modifia les usages linguistiques au profit du français, mais ne favorisa pas l'émergence de langues nationales concurrentes de l'arabe, en dépit de la « politique kabyle » du diviser pour régner. Cependant la référence ethnolinguistique au berbère favorisa l'affirmation d'attitudes conflictuelles sur le rôle de la langue arabe dans l'Algérie indépendante.

La seconde singularité, l'attitude à l'égard de l'islam : le pouvoir est laïc mais il n'est pas neutre à l'égard de l'islam. Il le met sous tutelle, il prend le contrôle des biens de mainmorte et crée un clergé à sa dévotion. Ainsi s'explique le fait que l'Algérie soit le seul pays du Maghreb à avoir une organisation religieuse salafiste[7] distincte des partis politiques.

À l'aube du XXe siècle, l'Algérie a acquis *grosso modo* le visage qu'elle gardera par la suite. La place des dominants et des dominés dans la société est déjà fixée. Le racisme est à l'honneur, mais il n'y a pas de développement séparé comme dans les colonies anglaises. La colonisation est affaire d'État et l'idéologie de l'assimilation n'est pas un masque pour tous : il y a en Algérie des gens qui la prennent au sérieux. Dans les pires moments de leur existence, les Algériens trouvèrent toujours des voix en France pour dénoncer leur situation et la faire connaître à l'opinion. De son côté, la société européenne d'Algérie était loin d'être monolithique, ainsi qu'en témoigne à l'entre-deux-guerres l'itinéraire d'un Victor Spielmann, petit colon libertaire, qui fut salué par Ben Badis comme « l'ange gardien du peuple algérien ». Que dire du système politique ? Il est organisé sur le mode communautaire, mais les communautés ne sont pas des entités closes. D'un côté les Algériens, de l'autre les Européens et les juifs indigènes des départements français, naturalisés collectivement en 1871, mais non ceux des territoires du Sud restés indigènes jusqu'à l'indépendance de l'Algérie.

Rien ne traduit mieux la condition réelle des Algériens que le sort des naturalisés. En mars 1935, le ministre de l'Intérieur Marcel Régnier admet, devant le Sénat, que « les naturalisés français ne sont pas traités comme les naturalisés des autres nations. Ils restent un peu nos frères inférieurs ». Les instituteurs algériens mariés à des institutrices françaises se plaignent que leurs épouses soient classées parmi les indigènes, et en cas de conversion à la religion catholique pour quelques familles de Kabylie, les juristes du Gouvernement Général les recensent sous la rubrique « musulmans chrétiens » pour ne pas les changer de collège électoral. Pourquoi ce traitement ? Un juriste, le professeur Larcher, l'explique ainsi : « Les Français sont aujourd'hui en Algérie dans des conditions semblables où se trouvèrent les Francs en Gaule : une race victorieuse impose son joug à

6. LÉON Antoine, *Colonisation, enseignement et éducation*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 235.

7. De *salafiyya*, mouvement réformateur de l'islam apparu en Égypte à la fin du XIXe siècle. L'association des *'ulamâ-*, créée en 1931, s'en inspire.

une race vaincue. Il y a donc des maîtres et des sujets, des privilégiés et des non-privilégiés. Il ne peut y avoir d'égalité[8]. » On peut comprendre dès lors pourquoi des naturalisés se retrouvent en nombre dans le mouvement national. Deux Algériens naturalisés figurèrent au CNRA, mais aucun Européen engagé dans le FLN, ce qui témoigne de la vivacité des racines du communautarisme.

La contestation de l'ordre colonial, sous une forme autre que l'appel aux armes, commence à la veille de la Première Guerre mondiale. L'apparition d'une nouvelle élite formée par le système scolaire français est un trait important de l'évolution sociale. La formation dont elle jouit la rend apte à jouer un rôle national. Peu nombreuse mais très active, libérale mais non démocrate, elle est portée par des cercles étroits en ascension sociale – un millier d'hommes selon Charles-Robert Ageron –, appartenant au corps enseignant, aux agents administratifs et aux professions libérales. Ces hommes, dont beaucoup sont d'origine modeste, en Kabylie notamment, s'attribuent un rôle pédagogique vis-à-vis de la société. Ils sont acquis à l'idéologie des Lumières et l'ordre social n'est plus pour eux un donné devant être accepté par un acte de foi. Ce choix les éloigne de la grande masse du peuple qui vit dans la tradition et qui affiche un net ressentiment à leur égard et les considère comme un facteur dissolvant de la solidarité communautaire.

Leur mouvement est fort complexe. Certains insistent sur l'égalité des droits, d'autres sur l'assimilation, d'autres encore sur l'autonomie religieuse et la défense du statut personnel musulman. Tous ou presque sont convaincus qu'il faut faire confiance à la France, procéder par réformes prudentes, agir dans les limites de l'ordre colonial et de la loi. La généalogie de cette nouvelle élite, les « Jeunes Algériens », a une importance capitale. Leurs idéaux, conformes à l'idéologie républicaine française, vont se reproduire jusqu'à nos jours. C'est le parti de la modernisation, sa langue est le français, son lieu de naissance et de rayonnement est la ville, sa vocation est de mettre en place une société d'égaux. Ce parti n'a pas d'enracinement dans les couches populaires des villes et des campagnes. Il les connaît mal et s'en méfie. Son action bénéficie de l'appui de Français critiques à l'égard du fait colonial; mais les autorités ne lui accordent pas une grande attention et les résultats qu'il obtint en 1919, notamment l'élargissement de la représentation dans les conseils municipaux, ne remettaient pas en cause la prépondérance des colons.

Son leader le plus connu, l'Émir Khaled, partisan des principes du wilsonisme, initia les Algériens à une conception moderne du politique et il annonça tous les courants politiques qui se révélèrent une fois son échec avéré en 1923. Si, comme le demandaient les « Jeunes Algériens », le système colonial s'était ouvert pour permettre l'ascension des plus instruits, et avait favorisé l'enseignement en langue arabe, il est fort probable que la marche des Algériens vers l'autodétermination aurait pris d'autres chemins. Mais l'instrument de modernisation et d'intégration dans le système mondial qu'a été le capitalisme colonial n'avait pas pour fonction d'émanciper le peuple colonisé. Pour l'avoir cru, le courant assimilationniste (mouvement des instituteurs indigènes, Fédération des Élus du docteur Bendjelloul...) se vit éclipsé. Les éléments qui comprirent, comme Ferhat Abbas, que l'assimilation était une illusion prirent une autre direction dans les années 1940 et revendiquèrent une nationalité algérienne. Désormais la construction de l'État et de la nation devient l'objectif de tous les courants nationaux : culturalistes de l'Association des *'ulamâ-* algériens (1931-1956), populistes du mouvement messaliste (1926-1954), libéraux laïcs de l'UDMA de Ferhat Abbas (1946-1956). Les communistes, que les nationalistes présentaient comme une excroissance étrangère à la société algérienne, s'y rallièrent

8. LARCHER Émile, *Traité de législation algérienne*, Paris, Rousseau, Alger, Jourdan, 1923.

après 1946. Dès lors, la question posée n'est plus, comme au début du XXe siècle, « Qui sommes-nous ? », mais « Qui est Algérien ? » et « Quel chemin prendre ? » On examinera ces questions à travers une histoire succincte des représentations que s'en firent les différentes composantes de la société.

Pour ce qui est du peuplement européen, l'idéologie identitaire destinée à assurer sa cohésion et à justifier sa domination s'est imposée au XIXe siècle contre les partisans de la fusion des races et d'un statut particulier pour l'Algérie fondé sur l'égalité citoyenne. Les grandes insurrections qui se sont déroulées jusqu'à la fin du XIXe siècle ont servi de catalyseur à la fusion des éléments d'origines diverses. « Tous étaient noyés dans la masse. Précisément parce qu'ils se sentaient faibles devant ce nombre, que l'hostilité des autochtones les englobait dans la même haine politique et religieuse, [...] ils durent se rapprocher et arriver peu à peu à se pénétrer. Le danger commun créait une solidarité effective et pour ainsi dire obligatoire[9]. » L'organisation spatiale de l'État qui suit les lignes de clivage entre espace de peuplement européen et espace de peuplement algérien ne fait que les renforcer. Isolés de leur société d'origine, nés en majorité en Algérie même, les Européens se sont construit une identité propre qui les a parfois opposés à la France, notamment à la fin du XIXe siècle, époque à laquelle l'État a dû intervenir et accorder l'autonomie financière pour brider les tendances séparatistes.

Les privilèges de la domination leur apparaissent comme un droit naturel, lié à leur œuvre économique, dans l'agriculture notamment. Le sentiment d'avoir créé un nouveau pays leur a fait oublier l'existence de ses premiers occupants. Profondément attachés à la terre algérienne, ils définissent l'Algérie comme un pays de minorités (Kabyles, Chaouias, Mozabites, Arabes, Européens) appelées à coexister sous l'égide de la France. Elle ne peut espérer une existence indépendante puisqu'il n'y a ni peuple algérien ni nation algérienne. Quand, en 1906, Victor Demontès publia son livre *Le Peuple algérien*, il s'agit bien sûr des Européens qui s'autodéfinissaient alors ainsi. Bien qu'il soit légitime de considérer la définition donnée de l'Algérie par la colonisation comme l'expression des intérêts coloniaux, on ne peut occulter le fait que, dans les années 1930, elle a influencé une partie des intellectuels algériens, dont Ferhat Abbas.

Quant aux Algériens, dans la vision qu'en ont les Européens, leur communautarisation s'accompagne d'une ethnicisation. Dès les débuts de la colonisation, des colons ont fondé une interprétation des relations entre les différents groupes algériens qui fait de la conquête arabe et musulmane le point de départ d'une opposition Arabes-Berbères, la langue définissant l'appartenance. La systématisation de cette opposition est liée à la dynamique du système colonial et à la vision originelle des colons désireux de créer un climat de sécurité à leur avantage tout en s'accaparant les terres. Martelées, ces références ont fini par s'imposer et devenir un cadre de mobilisation et d'action pour la majorité des Européens. Les stratégies individuelles s'y inscrivirent pour résister aux revendications algériennes d'égalité, puis d'indépendance, et pour s'opposer à toute remise en cause en France de la domination coloniale.

Le débat sur les références identitaires a connu un grand développement en Algérie à partir des années 1930. Déjà en 1925, dans son journal *al muntaqid*, Ben Badis a affirmé l'existence d'une « individualité nationale ». Il revint sur ce sujet en 1936, en polémiquant avec Ferhat Abbas, qui considérait le nationalisme comme un obstacle à l'émancipation politique dans le cadre français. Pour Ben Badis, l'Algérie musulmane se distinguait par la langue arabe et la religion. Mais au plan politique, il mettait l'accent sur la nation culturelle, sur la communauté, sans pourtant récuser la « nationalité politique » (*al*

9. DEMONTÈS Victor, *L'Algérie économique*, t. II, Alger, 1923, p. 452.

jinsiyya l siyâsiyya) française, ainsi distinguée de la *jinsiyya l qawmiyya* (la nationalité nationale). Son initiative avait un précédent, celui de l'Empire multiconfessionnel ottoman. Si Messali était porteur d'une définition identique de la nation, il refusait quant à lui toute autre nationalité qu'algérienne. Le débat politique sur la nation rebondit à la veille de la Seconde Guerre mondiale avec l'intervention du dirigeant communiste français Maurice Thorez. Son analyse partait de l'idée d'une communauté multiethnique où la nation naîtrait d'un amalgame des populations. Il mettait sur le même plan les grandes invasions de l'Antiquité et du Moyen Âge et les conquêtes coloniales; il rejetait donc la notion de minorité européenne avancée par les nationalistes. Cette vision fut donc par eux interprétée comme un subterfuge pour garder l'Algérie dans l'Empire; le temps que devrait prendre l'amalgame n'était ni défini ni prévisible.

Conceptualisée dans les années 1930 par les *'ulamâ-* et le mouvement messaliste, la notion d'Algérie arabo-musulmane s'imposa dans le pays et éclipsa celle d'algérianité qui portait en elle le dépassement des barrières raciales et religieuses. Quand, dans les années 1940, les élites francophones tentèrent de la mettre en cause, elles n'eurent pas d'écho. Ferhat Abbas s'en démarqua, mais sans trop y insister. Il soutenait les thèses renaniennes de l'école française selon laquelle la nationalité se fonde sur un accord libre et volontaire, et ne procède pas de phénomènes inconscients et involontaires, et voyait dans le colonialisme et le nationalisme musulman les deux obstacles à la naissance d'une nationalité algérienne.

Seuls mouvements préoccupés dès les années 1930 à reconstruire dans des conditions nouvelles une identité communautaire, les réformateurs religieux et les messalistes, inspirés à peu près par une même idéologie, mais en désaccord sur les buts politiques et les modes d'action, ont instrumentalisé à des fins apologétiques le passé algérien et l'imaginaire islamique en les idéalisant. Leurs pratiques tiraient leur efficience de techniques qu'on retrouve aujourd'hui chez les islamistes : amalgame, censure, répression de la critique et de la dissidence. L'emploi des mêmes techniques n'induit pour autant pas les mêmes objectifs ni le même rapport aux différents groupes de la société et à leurs aspirations.

La convergence entre *'ulamâ-* et messalistes apparaît clairement en 1949 quand, dans le parti de Messali, le Parti du Peuple Algérien-Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (PPA-MTLD)[10], apparut une nébuleuse soucieuse du fait berbère, hostile au chevauchement entre les notions de communauté religieuse et de nation, à l'assimilation du sort futur de la minorité autochtone juive à celui de la minorité européenne. Les *'ulamâ-* et les messalistes, alors en conflit parce qu'en 1948, *Chaykh* Larbi Tebessi avait exigé, lors d'un débat sur l'union entre des nationalistes (UDMA, PPA-MTLD et *'ulamâ-*), la dissolution du PPA clandestin et la renonciation à la lutte armée, agirent dans le même sens, mais sans coordination, contre les « Berbéro-matérialistes ». Ensemble, ils diffusèrent la crainte d'une menace interne pour asseoir leur perception identitaire, y compris par la répression. La dissidence de 1949 au sein du PPA-MTLD fut mise au pas par la censure des idées, son assimilation à la berbérophilie coloniale, et par la violence physique. En Kabylie, le langage des armes se substitua au débat politique.

En définitive, les tenants du nationalisme ethnoculturel se sont montrés inaptes à penser la nation sans occulter les différences historiques et sociales des populations au nom desquelles ils s'exprimaient. Ces populations, unies par les liens que créent la détresse et la nécessité devant l'impact extérieur, sont pourtant aussi divisées par une histoire séculaire et par des décennies de conflit dans la société coloniale. Ces mêmes tenants ont

10. Le MTLD était la façade légale du PPA interdit.

cependant eu pour eux la pesanteur de schémas de pensée profondément enracinés et ils ont eu l'habileté d'inscrire par la médiation religieuse le vécu social des colonisés, à la fois dans leur passé collectif et dans leur avenir. Leurs adversaires, dans les élites nouvelles bien représentées par un Ferhat Abbas, faute de connaître la culture du peuple, étaient incapables d'interpréter la mémoire collective et d'y trouver les ingrédients permettant d'assimiler la culture moderne.

Cela dit, la maturation du nationalisme ne s'est pas faite en vase clos. Des influences externes y ont contribué – le kémalisme, le wilsonisme, le léninisme –, mais aussi les événements qui ont secoué la France au temps du Front populaire et de la Seconde Guerre mondiale. Marqué par les promesses sans suite du Front populaire, du statut de l'Algérie de 1947, pourtant rejeté par les indépendantistes, et des élections truquées consécutives, le nationalisme algérien, divisé entre plusieurs courants, n'a pas eu la possibilité de développer une action à l'intérieur du système colonial.

Seul de toutes les forces en lice, le mouvement populiste – le PPA-MTLD – envisagea la violence. La gestation du FLN commença en son sein en 1947 par la mise en place d'une organisation paramilitaire secrète – l'Organisation spéciale, l'OS. Son existence fut éventée en 1950. Il s'ensuivit une vague de répression. Ses cadres connurent les tortures et les prisons. Les éléments qui y échappèrent, ou qui s'évadèrent des geôles coloniales, se réfugièrent dans les maquis ou, sous des noms d'emprunt, s'exilèrent. Qui en France, qui en Égypte. Militants nationalistes des années 1940, cela dans un environnement totalement différent de celui de leurs aînés, les hommes de cette génération s'attribuent le rôle de sauver l'Algérie et ils ne se lassent pas de fustiger le besoin de sécurité et de confort des classes moyennes et l'« attentisme » de leurs dirigeants.

La conscience de leur mission ne s'étendait pas seulement au salut de l'Algérie, mais à celui du Maghreb dans son ensemble. Selon eux, les Algériens étaient le peuple apocalyptique qui avait franchi toutes les étapes et acquis le droit d'exercer un rôle dirigeant au Maghreb. Aussi ressentirent-ils la lutte armée des nationalistes tunisiens comme un choc. Leur formation politique s'était faite sur la base de schémas simplistes et confus : assimilation de la participation aux élections à l'électoralisme, vision d'un déroulement des luttes en trois étapes distinctes – organisation, agitation, action. Selon eux, leur parti, le MTLD, était entré dans la troisième phase depuis la formation de l'OS. Et toute initiative qui ne se conformait pas à leurs vues était considérée comme une déviation.

On peut comprendre dès lors le traumatisme que la scission du MTLD (1954) où s'affrontèrent le chef du Mouvement, Messaali Hadj, et ses partisans plébéiens d'une part, et l'élite des compétences du Comité central du parti d'autre part, produisit sur eux. Après avoir essayé vainement d'amener leurs dirigeants à réunifier le mouvement pour le lancer dans la lutte armée, ils s'y engagèrent seuls. La cheville ouvrière de la préparation du 1er novembre fut Mohammed Boudiaf. En mars 1954, il s'était allié au Comité central contre Messali et avait créé de concert avec lui le Comité révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (CRUA). En juin, il s'en sépara et réunit le Comité des 22, première direction de ce qui devint peu après le FLN. En août, il convainc Belkacem Krim et Ouamrane de se séparer de Messali et de se joindre à la direction que se sont donnée les 22 : outre lui-même, Ben Boulaïd, Didouche, Ben M'hidi, Bitat. Krim entre à ses côtés dans ce qu'on appellera le Comité des six. Avant le ralliement de Krim, Boudiaf avait obtenu l'appui d'Aït Ahmed, Ben Bella et Khider, tous trois réfugiés au Caire. L'insurrection du 1er novembre, œuvre d'une poignée de militants volontaristes, bénéficie de l'élan accumulé par le nationalisme au détriment de l'homme qui en est le symbole, Messali Hadj.

En novembre 1954, les élites nationalistes étaient partagées entre plusieurs sensibilités politiques, culturelles et sociales. Expression, respectivement, des classes moyennes et de

la plèbe urbaine, et des divisions de ces dernières, elles ne sont pas parvenues à s'unir pour peser ensemble sur le système colonial. La préférence des fondateurs du FLN pour les modèles autoritaires décide de la forme du regroupement. Tous les courants nationalistes les rallient en 1955 et 1956, sauf le plus important, celui de Messali Hadj, lequel croit avoir triomphé à l'été 1954 de tous ses opposants. En rejetant le monopole du FLN, et fort de son charisme et de sa notoriété, il pensait l'emporter sur lui.

Or, d'urbaine, la lutte était passée dans les campagnes, réservoir de disponibles. Du fait de l'entrée en scène d'une génération d'hommes aux idées et aux trajectoires sociales différentes de celles de son mouvement, le vieux *leader* fut diffamé et ses partisans vaincus militairement. Cette violence de guerre civile est en rapport direct avec la scission du MTLD. Dans la mesure où Boudiaf et ses partisans se sont opposés à son *leadership*, où Krim, qui l'avait d'abord soutenu, l'a abandonné, la guerre pour la direction du mouvement insurrectionnel devenait inévitable. Ironie de l'histoire, c'est au moment où les forces plébéiennes en sont venues à se déchirer qu'un cartel d'élites, dont les chefs de file se sont à un moment ou à un autre opposés au radicalisme messaliste, s'est regroupé autour du « noyau dur populiste » FLN.

Né dans une atmosphère d'improvisation, le FLN manquait d'une direction et d'un programme. Un dirigeant du MTLD, Ramdane Abbane, libéré de prison en février 1955, le rallie en Kabylie et, appuyé initialement par Krim, ensuite par Ben M'hidi, lui donna, au cours de l'historique congrès de la Soummam (20 août 1956), la cohésion dont il manquait. Le congrès institutionnalise le FLN : il projette l'élection à la base d' « assemblées du peuple », il met en place un Conseil national de la Révolution algérienne où l'ancienne classe politique du MTLD acquiert une place de choix, il crée un exécutif, le Comité de coordination et d'exécution (CCE) – qui se transforma en Gouvernement provisoire de la République algérienne en septembre 1958. Contre Ben Bella, soupçonné d'être à la remorque de l'Égypte, il affirme son refus des tutelles étrangères : à l'armée de combattre et aux politiques d'organiser et de diriger la société.

Mais sur qui les politiques peuvent-ils s'appuyer ? Hormis à Alger, le FLN n'existe pas en dehors des forces militarisées. Et quand Alger, engagée dans une grande bataille à l'hiver 1957, cède aux coups de l'ennemi et que le CCE la quitte pour l'étranger, l'oligarchie militaire retrouve tout son poids. Le système construit au congrès de la Soummam reste sous bien des aspects celui de la tentative de construire, aux mains des « évolués », un État moderne en s'appuyant sur la société. Cette avancée d'un modèle où les civils sont au premier rang achoppe sur les réalités de la guerre. Les instruments d'un pouvoir civil (UGTA, UGCA, UGEMA[11]) deviennent des coquilles vides sous les coups de la répression. Les assemblées du peuple dépendent pour leur mise en place des chefs de maquis. Or, à quelques exceptions près, ceux-ci ne veulent pas d'un pouvoir concurrent ; ils cherchent à récupérer le mouvement à leur avantage et le font savoir bruyamment.

Trois fondateurs du FLN, Belkacem Krim, Lakhdar Ben Tobbal et Abdelhafid Boussouf (les « 3 B »), appuyés respectivement sur les *wilâya*(s) 3, 2 et 5[12], se font les interprètes de leurs exigences. Le CNRA du 20 août 1957 au Caire se tient dans un climat de crise interne et il donne lieu à un coup d'État *soft* – avalisé par tous les participants à l'exception d'Abbane et du colonel Sadek (Slimane Dehiles). Les militaires entrent en force au CNRA et en prennent le contrôle. Détenteurs du pouvoir, Krim, Ben Tobbal et Boussouf constituent au sein du CCE un organisme officieux, le « Comité permanent révolutionnaire », gardien du temple. Désormais, la règle est le respect de la stricte égalité

11. Respectivement Union générale des travailleurs algériens, Union générale des commerçants algériens, Union générale des étudiants musulmans algériens.

12. Respectivement Kabylie, Nord Constantinois et Oranie.

entre les trois chefs qui s'instituent en oligarchie. Chaque fois que Krim cherche à passer au premier plan, les deux autres s'allient pour le neutraliser au nom du principe de l'équilibre.

De 1957 à 1962, les « 3 B » règnent sur le FLN, chacun soutenu par sa *wilâya* d'origine. Leur stratégie consiste à activer une relation de clientèle avec les chefs militaires qu'ils ont eux-mêmes cooptés. L'armée est l'instrument par excellence de promotion de nouvelles élites rurales ou villageoises issues de milieux souvent relativement modestes. Cette mobilité verticale, fondée sur le critère de la loyauté personnelle et de la soumission aux ordres d'en haut, pousse en avant des exécutants dociles, autoritairement dénués d'esprit critique. La confrontation avec la France est instrumentalisée en permanence pour consolider le pouvoir interne de l'oligarchie dirigeante.

Avec l'impasse militaire qui se dessine dès 1958-1959, et le bouclage du territoire algérien par les barrages électrifiés, la lutte pour le pouvoir devient intense. La mobilisation de clientèles s'accompagne d'une incertitude des allégeances. Krim, Ben Tobbal et Boussouf se neutralisant toujours sur fond d'essoufflement des *wilâya*(s), c'est l'organisation d'une armée à l'extérieur qui constitue dès 1960 le facteur décisif du pouvoir. C'est elle qui, au moment de la désintégration du FLN à l'été 1962, offre à Ben Bella sa revanche sur le congrès de la Soummam et en fait sa tête d'affiche en le portant au pouvoir.

Le FLN-ALN, tout au cours de son évolution, a développé une pratique d'incorporation de la société au projet de création d'un État-nation selon un processus purement politique, exclusif de toute transformation sociale. La volonté de contrôle des masses se traduit par une militarisation de la société qui donna lieu à des conflits avec le monde rural, permit à l'armée française, génératrice d'une militarisation encore plus intense et plus destructrice, d'engager à ses côtés des dizaines de milliers de supplétifs algériens, et de déchirer le tissu social en profondeur. Dès lors que la guerre avait désactivé le droit et le respect de la vie humaine, l'Algérie avait, dans toutes ses composantes, entrepris une cure de violence.

L'espoir des activistes du FLN de dépasser la diversité sociale et culturelle était illusoire. Bien loin de susciter l'intégration, ils ont réactivé les tendances centrifuges, favorisé le repli des individus sur les groupes particularistes (tribus, lignages, régions, groupes linguistiques, etc.) et politisé les allégeances primordiales, compromettant ce faisant la nationalisation des esprits. Pourtant la société traditionnelle est morte. Toutefois, les vieilles solidarités poursuivent leur œuvre dans le champ social en se combinant à de nouveaux axes de regroupement, la nation, la classe, les segments bureaucratiques, les idéologies nouvelles. « C'est donc moins la rémanence des sociétés traditionnelles [...] que la recomposition des réseaux de solidarité dans de nouvelles catégories sociales et politiques empruntées à la tradition[13]... »

En coulant l'Algérie dans un modèle historique occidental, le nationalisme, suivant en cela les évolutionnistes et les théoriciens de la modernisation, a mis des obstacles à la perception de l'héritage précolonial. La religion exceptée. Une conception du politique mieux articulée sur la réalité devient d'autant plus difficile que ses mythes mobilisateurs, la défense de la langue arabe et de l'islam, connaissent un grand succès et se sont intégrés à la culture des masses. Les mythes ne prenaient pas en considération les réalités nouvelles et, tournés vers le passé, privaient la modernité d'un langage adéquat.

13. ROY Olivier, « Clientélisme et groupes de solidarité ; survivance et recomposition », in *Démocratie sans démocrates*, Paris, 1994, pp. 400-401.

L'unanimisme, institué en tabou, avait également des effets pervers. Il renvoyait à une religiosité. Le peuple est toujours « un », moins parce qu'il est patriote que parce qu'il est musulman. La nation de citoyens avec ses croyances et ses appartenances diverses est évacuée. La négation pure et simple des divergences d'intérêts dans un mouvement où l'organisation ne visait pas à l'intégration politique par la formation constituait une source permanente de tensions et de secousses. La politique cesse d'être un compromis entre des intérêts divergents.

Peut-on alors parler de totalitarisme? Au sens où il apparaît dans les écrits des théoriciens du fascisme Giovanni Gentile et Alfredo Rocco, qui estimaient que la doctrine du fascisme avait une portée « totalitaire », dans la mesure où elle se préoccupait à la fois de l'organisation politique de la nation et de l'obligation d'allégeance à l'État, sûrement. Au sens qu'il a reçu en Occident, celui d'une idéologie coercitive et monopolistique, une religion séculière ainsi que l'a analysé Annah Arendt, certainement pas. En effet, le FLN idéologise la religion, et par là même s'interdit de se présenter comme la source absolue de la vérité. Et, quels que soient les ruses et les accommodements, il s'assujettit au texte sacré, producteur d'un populisme, et non d'un totalitarisme.

Le discours qui se développe mêle l'appel à la modernité et les mots d'ordre religieux. Le pouvoir peut être absolu et policier, mais il n'implique pas le projet messianique de fabriquer un homme radicalement nouveau. La société peut être enfermée dans un carcan militaro-policier, mais elle est ouverte à tous les courants de pensée, refoulés ou latents, comme à la déliquescence du lien social, puisqu'il n'y a aucun émetteur qui fasse l'unanimité dans l'expression du cynisme. C'est ce qu'ont montré les événements d'octobre 1988 qui ont restauré le pluralisme condamné depuis novembre 1954.

Peut-on alors parler de dictature? Pas davantage : le FLN ne l'a pas emporté par la contrainte seule ; le consensualisme a également joué. Mille et un liens rattachent le FLN à la société. Dans son fonctionnement, son appareil est l'expression d'un compromis entre la rationalité bureaucratique fondée sur l'unification et une logique sociale fondée sur la segmentation. Dans cet ordre d'idées, le clientélisme apparaît comme la forme privilégiée de capture de la société. L'appareil du FLN, investi par les forces sociales, manque d'autonomie et de cohérence et développe un autoritarisme mou, sauf dans les périodes de crise où il y va de sa survie. C'est dire combien est complexe son parcours politique.

Les circonstances de son émergence, la scission du MTLD, la diversité des expériences et des motivations des femmes et des hommes qu'il a rassemblés, de même que l'immensité des tâches qu'il a affrontées expliquent cette complexité. Le caractère itinérant de sa direction, établie d'abord à Alger, ensuite au Caire et à Tunis, sa dispersion entre plusieurs pôles ont provoqué des luttes, parfois violentes, notamment sur l'institutionnalisation et les considérations tactiques. Les meneurs de jeu, Abbane, Ben M'hidi et Krim, à l'intérieur, Ben Bella et Boudiaf à l'extérieur, s'y investirent avec d'autant plus de force que des facteurs extérieurs ont pris place dans le jeu naturel des rivalités internes, par exemple le jeu politique de l'Égypte nassérienne ou de la Tunisie bourguibienne.

L'histoire du FLN démontre qu'une société divisée contre elle-même peut, à travers secousses et crises, tenir debout quand ses enfants n'ont pas de maison où habiter. Consacré vainqueur au moment même où il se délitait en organisations héritières de la résistance au colonialisme, mais rivales – clans de *wilâya*(s), Parti de la Révolution socialiste de Mohammed Boudiaf, Front des Forces socialistes de Hocine Aït Ahmed, Mouvement démocratique pour la Révolution algérienne de Belkacem Krim –, ses troupes connurent l'épreuve douloureuse de la réinsertion dans la société. C'est au cours de cette épreuve que l'on songea à rassembler des factions opposées, dominées par les ressentiments et les animosités réciproques consécutives aux luttes internes au sein de l'Association des

anciens Moudjahidine, consacrée comme matrice de la formation et de la défense d'intérêts égoïstes privés.

La libération accomplie, le FLN révéla son autre visage, celui d'un mouvement investi par des forces sociales aspirant à prendre la relève des colons. La révolution anticoloniale était une nécessité. Sa gestation s'est opérée dans une société en pleine effervescence. Les formes qu'elle a revêtues, ses évolutions n'étaient pas inéluctables. Les Européens ont quitté un pays qui, sans les crispations coloniales, aurait pu aussi rester le leur comme nous le montre l'expérience sud-africaine. Aucun mouvement, avant la guerre, n'avait envisagé leur départ. Mais l'acharnement colonial, la mise hors jeu de l'Algérie urbaine, cultivée et séculière, recyclée dans les prisons, les camps et l'exil, et mise sous tutelle par l'élite plébéienne du FLN, et l'émergence de l'Algérie rurale fondée sur la communauté religieuse rendaient la coexistence aléatoire.

Aujourd'hui, l'Algérie est en crise. Les héros ont disparu, sont fatigués ou ont rejoint la cohorte des prédateurs. Une prime est ainsi donnée aux nostalgiques du passé colonial. Mais l'histoire continue.

Mohammed HARBI

Renseignements liminaires
Les circonscriptions militaires et les grades en vigueur à l'ALN (1956-1962)

Grades

Noms arabes	**Autres noms parfois usités**	**Noms français**
al çâgh ul thânî	*al aqîd, qâ-id ul wilâya*	colonel
al çâgh ul awwal	*al râ-id*	commandant
al d̲âbit̲ ul thânî	*al naqîb*	capitaine
al d̲âbit̲ ul awwal	*al mulâzim*	lieutenant
al mulâzim ul thânî		sous-lieutenant
al mulazim ul awwal	*al murachah̲*	aspirant
al musâ'id		adjudant
al 'ârif ul awwal	*al raqîb ul thânî*	sergent chef
al 'ârif	*al raqîb ul awwal*	sergent
al jundiyy ul thânî	*al 'ârif ul awwal*	caporal chef
al jundiyy ul awwal	*al 'ârif*	caporal
al jundiyy		soldat

Wilâya(s)

wilâya 1	Aurès-Nememcha
wilâya 2	Nord Constantinois
wilâya 3	Kabylie
wilâya 4	Algérois
wilâya 5	Oranais
wilâya 6	Sud
Base de l'Est	Zone frontière tunisienne

Chaque *wilâya*	est subdivisée en	*mint̲aqa*(s)	(plur. *manât̲iq*)	(zones)
Chaque *mint̲aqa*	est subdivisée en	*nâh̲iyya*(s)	(plur. *nâh̲iyyât*)	(régions)
Chaque *nâh̲iyya*	est subdivisée en	*qism*(s)	(plur. *aqsâm*)	(secteurs)

On peut trouver en aval, selon les régions, les subdivisions de douars (*duwwâr*(s)), *'arch* (s), *boca'a*(s).

Les textes ici réunis sont cités dans leur version originale ; ne sont signalées que les irrégularités d'orthographe, de syntaxe ou d'usage les plus flagrantes ou prêtant à confusion.

I

La guerre et l'Armée de Libération nationale

-10- LA PRÉPARATION DU 1er NOVEMBRE 1954

Le point de vue messaliste

Le congrès national algérien[1]

Vraisemblablement printemps 1954

Au lieu de lire la vérité sur la décomposition et la faillite du front, on lança l'idée d'un congrès national algérien pour faire l'Union du Peuple sans passer par les têtes des partis.

Cette initiative qui démontre le désarroi et l'impuissance de la bureaucratie[2], fut prise avec une légèreté qui démontre qu'elle ne savait plus où donner de la tête.

L'exposé des motifs, le contenu politique qui ont accompagné cette initiative du congrès national, prouve que les évènements internationaux de l'heure et les expériences qui ont coûté cher autour de l'union, n'avaient aucune importance pour la bureaucratie.

À n'importe quel prix, elle voulait s'offrir une occupation quelconque pour justifier sa raison d'être.

Si la peur donne des ailes et fait perdre tout jugement, elle fait dire aussi des bêtises. C'est ainsi que la période héroïque de 1936, au cours de laquelle la conscience nationale a été éveillée par la venue de l'Étoile Nord-Africaine en Algérie, est qualifiée de période de lutte fratricide.

D'autres bêtises autrement monumentales suivirent les premières, et pour essayer de donner de l'importance au congrès national, pour prouver son amour de l'union, par le truchement du congrès national, la direction a relégué aussi le programme politique au second plan, à l'arrière fond de la place de Chartres.

Ce sont, d'après elle, les congressistes qui prépareront et décideront de la politique qu'ils voudront suivre.

Ce n'est pas seulement une relégation du programme politique, mais aussi une abdication déguisée qui permettrait à la bureaucratie à la fois de se débarrasser des principes révolutionnaires des décisions du congrès du parti, des divisions des C.C. précédents, des

1. Ce texte émane de la direction messaliste.

2. Ce vocable, inspiré par les conseillers trotskistes de l'heure de Messali Hadj, désigne ses adversaires centralistes.

militants fidèles à la ligne politique du parti et du chef du parti devenu très gênant et très encombrant pour la bureaucratie.

Cet appel au congrès national a été adressé à l'U.D.M.A., aux Oulémas, aux Indépendants, aux organisations économiques, sociales, culturelles, religieuses, aux femmes, et enfin à tout le peuple algérien.

Cela frise l'inconscience, car ce que le front n'a pu réaliser alors qu'il se limitait à 4 groupements politico-religieux, notre bureaucratie voulait le faire réaliser par une trentaine d'associations et de groupements de toutes sortes et de toutes catégories.

En vérité, notre bureaucratie n'ignorait pas ces aspects. Elle voulait pour atteindre son objectif, se perdre dans le nombre de ces rassemblements pour noyer son impuissance, sa peur et le Mouvement National Algérien.

La politique électorale

[Messali accuse le Comité central de faire dépendre la politique électorale d'un accord avec Jacques Chevalier, le maire d'Alger.]

[...] Ce n'est pas pour rien qu'Abderrahmane Khiouane et Abdelhamid Ali, membres de la direction et adjoints au Maire, sont allés en septembre dîner en secret chez Jacques Chevallier, Secrétaire dans le Ministère Mendes-France.

C'est autour de cette réception, tenue secrète, jusqu'à maintenant, qu'une sorte de pacte verbal a lié notre bureaucratie, donc notre politique, à celle de M. CHEVALIER. Nous ne devons plus alors nous étonner des attitudes des élus à la mairie. Si Khiouane et Ali, membres de direction du parti, n'ont élevé aucune protestation à la mairie quand nos frères furent assassinés à la manifestation du 14 juillet 1953 à Paris, c'est certainement pour ne pas déplaire à M. CHEVALIER. De même, lorsque ce dernier a fait l'éloge de la colonisation française devant 20 journalistes américains venus enquêter sur le problème algérien.

Si ces élus ont procédé à des évacuations de taudis et de bidonvilles et ont chargé un vieux militant, Boudjeroudi, alors que cette besogne était confiée habituellement à des policiers, sous prétexte de mesures d'hygiène et de santé publique, c'est encore pour les mêmes raisons.

Cet acte inqualifiable a soulevé une profonde indignation parmi la population et nos militants. Une bagarre entre élus et militants faillit éclater à la place de Chartres à ce sujet.

Qui aurait dit cela et qui aurait pensé à une telle dégradation. [...]

En effet, il y a des réalisations, quelques appartements offerts à la direction qui les distribue à ses serviteurs, en reconnaissance des services rendus.

Mais des réalisations pour le peuple nous n'en voyons pas beaucoup. [...]

(source : archives Harbi)

UN POINT DE VUE DU COMITÉ CENTRAL

La politique des alliances

Vraisemblablement printemps 1954

Le front algérien : Messali déclare : « Le front algérien a été constitué en mon absence et sans mon avis le 5 août 1951. » Le souci de la stricte vérité aurait dû obliger Messali à reconnaître que :
– 1. Il a exigé en juillet 1951 de prendre des vacances en France qui ont duré un mois et qui ont coûté plus d'un demi-million au parti.
– 2. Que le F.A. a été constitué sous l'égide de la commission présidée par Mézerna et désignée par Messali avant son départ en vacances, au moment où il déclare avoir refusé les pleins pouvoirs.
– 3. La constitution du Front a été le début de la réalisation d'une politique tracée par le parti en présence et avec l'accord de Messali.

Congrès National Algérien : Le C.N.A. a été décidé par le C.C. en application de la politique définie par le IIe congrès[3]. Messali fait preuve d'une légèreté frisant l'inconscience en abordant cette question vitale pour la libération de l'Algérie : **L'union**, dont le principe ne souffre aucune discussion. Il suffit de relire l'appel du M.T.L.D., pour le Congrès National Algérien pour se rendre compte que le C.C. ne laisse rien au hasard en ce qui concerne les principes fondamentaux et qu'il soumet un projet de programme complet. Il semble que Messali appréhendait par-dessus tout l'émergence de nouvelles personnalités et la naissance de nouveaux prestiges dont par avance il prenait ombrage comme si notre but était non pas de libérer notre patrie, mais de trôner.

Notre désir quant à nous est d'entraîner tout le peuple algérien dans la lutte de manière à n'avoir à faire face qu'au colonialisme dans les moments décisifs et non pas d'épuiser nos énergies dans des luttes fratricides qui permettront à des organisations algériennes d'assister dans l'indifférence à notre commun anéantissement.

C'est parce que nous envisageons réellement une lutte sérieuse et longue contre le colonialisme puissant que nous ne voulons pas ignorer les forces que représentent les autres groupements nationaux. Cela les Tunisiens et les Marocains l'ont compris.

Obsédé par la crainte de perdre un prestige qu'il doit au parti et aux hommes qu'il accuse aujourd'hui, mu par une ambition démesurée, absorbé par de bas calculs, Messali est contre toute union et plutôt que de lire attentivement l'appel pour le C.N.A. et essayer d'en comprendre la nécessité, le sens et la portée, il préfère le rejeter purement et simplement.

La politique électorale : Abordant cette question, Messali fait chorus avec les communistes pour critiquer l'abstention aux élections à l'assemblée algérienne en février 1954. À court d'arguments il voit dans l'abstention une « résolution de s'approcher de plus en plus du colonialisme ». Oublie-t-il que, le parti, sans compter les quatre abstentions consécutives d'avant 1946, s'est abstenu plusieurs fois depuis 1950, date à partir de laquelle Messali déclare « s'être occupé directement du parti ».

(source : archives Harbi)

3. Le congrès du MTLD d'avril 1953.

Extraits du Patriote algérien (n° 3)[4]

Mi-mai 1954

LE PATRIOTE TE PARLE

Frère militant,

Le « Patriote », actuellement seule et véritable expression de tous les frères qui s'efforcent de maintenir l'harmonie et l'Unité de notre patrimoine commun (le parti) en attendant ce congrès qui s'annonce difficile, te développera dans ce numéro l'importance et la portée du congrès qui est devenu depuis quelque temps le cri d'alarme de toute l'organisation. Congrès, congrès, de partout on n'entend que cet S.O.S. qui signifie pour tous la fin de ce cauchemar dans lequel nous ont plongés les appétits diaboliques des responsabilités et les conceptions erronées de la lutte révolutionnaire.

Comme tu le vois, et si cette hystérie risque de gangréner nos rangs, le C.R.U.A., pleinement conscient du danger qui menace l'Unité du Parti, prendra les décisions qui s'imposent pour préserver contre vents et marées l'organisation qui demeure le seul capital valable sur lequel s'acharne le flot de boue, de provocations, de démagogie et de mensonges.

Il nous est parvenu que ce que nous redoutions peut arriver si notre vigilance et notre détermination de lutte sont prises en défaut. Il paraît que la délégation actuelle brandit un message du Président du parti (Messali Hadj, NDA) où il est dit notamment : « Tous les militants qui persistent de bloquer les fonds[5] ainsi que ceux qui n'activent pas à la suite des dernières résolutions du C.C. n'assisteront pas au congrès ». Cela veut dire clairement que ce sacré congrès annoncé fièrement ne comprendra que ceux qui auront montré main blanche et soumission aveugle au nouveau pouvoir[6]. Autrement dit, nous sommes au seuil de la préparation d'un soi-disant congrès qui, d'après l'expression du président (3e message) : « Nous tiendrons un congrès quand la maison sera balayée », ne représentera qu'une partie, d'ailleurs bien maigre, de tout le parti, et par ce fait consacrera définitivement la scission.

De l'autre côté, que dit exactement le C.C. ? Nous n'en savons rien et ce silence est aussi préjudiciable que la première alternative par ce qu'il prive le militant d'une expression autorisée qui lui aurait permis de se faire un jugement plus complet sur la situation.

Comme tu le constates, frère militant, la situation n'est pas bien satisfaisante et le danger de la dislocation plane sur nous. Nous te demandons de mesurer la profondeur du gouffre où nous risquons d'être plongés. À nos côtés, ne perds pas un instant aussi précieux pour éclairer tes frères en propageant ces quelques idées fondamentales qui pourraient nous garantir une meilleure issue.

Tu dois comprendre par congrès : l'assemblée qui représentera tout le parti et où seront présentes toutes les tendances qui se sont manifestées depuis l'annonce du différend. Nous pensons que c'est l'unique moyen qui te permettra de juger en toute connaissance

4. Journal du CRUA (Comité révolutionnaire d'Unité et d'Action), supervisé par Mohammed Boudiaf. Le CRUA a été créé au printemps 1954 pour tenter de dépasser le conflit entre messalistes et centralistes afin de restaurer l'unité du parti MTLD. En fait, il était le fruit d'une alliance entre une aile centraliste et les activistes pour venir à bout du messalisme.

5. Les militants du CRUA, conformément à une vieille tactique qui a eu cours au PPA-MTLD dans les périodes de crise, avaient appelé au blocage des cotisations pour déstabiliser la direction.

6. À la suite de la démission du secrétaire général du parti Ben Khedda et de l'organisation consécutive, sous l'égide de Messali, d'une délégation spéciale dirigeant le parti.

les choses et les gens. Cette assemblée en temps [*sic*] que plus haute instance du parti doit être souveraine et ses décisions inaltérables. Donc, toute idée tendant à aller contre ces garanties devra être combattue avec acharnement.

Après ces garanties sur la base des principes d'un véritable congrès, passons aux garanties de sa préparation. Il est indispensable que le militant soit éclairé sur le mode de représentation d'une part, ce qui le fixera sur l'orientation qu'on veut donner au congrès, et d'autre part sur la date officielle qui ne devra en aucun cas être changée, avancée ou reculée.

Nous insistons particulièrement sur ces détails qui sont d'importance vu la méfiance de l'organisation et le manque de sincérité de certains porte-parole autorisés du parti, et particulièrement le faux et lâche Mezerna[7] qui depuis quelques temps s'adonne à un travail aussi déshonorant que malfaisant (Voir notre rubrique « Entre nous »).

Il est possible qu'on te chantera de vieux airs tels que : menaces de l'administration, clandestinité et d'autres histoires aussi ridicules les unes que les autres pour te cacher les véritables desseins qu'ils nourrissent et dont le but essentiel est de torpiller la tenue d'un réel congrès.

Tu dois comprendre que le parti traverse actuellement une crise très grave et en exige la fin immédiate. Chaque jour de perdu ne fait qu'aggraver le pourrissement qui nous pénètre. L'administration est au courant de nos affaires : Correspondance avec Niort[8], déplacement des militants et des responsables de toutes parts et surtout de France pour rendre visite au Président, diffusion des messages de ce dernier où tout est révélé, réunions générales sans souci de savoir si tous les assistants sont militants, contacts dans les cafés et les rues etc... en un mot il n'y a plus aucun doute sur ce point et par conséquent cet argument est aussi bête que grossier.

Pour ce qui est de la clandestinité, ce simulacre n'est pas aussi sérieux. La sornette est connue et le militant est averti sur la « blague » au nom de laquelle on l'a leurré depuis fort longtemps. Cette forme de lutte qui sert aux véritables partis de s'engager résolument sur la voie de la réalisation de leur but, n'a été pour nous que faiblesse et trahison derrière laquelle se sont tramées dans l'ombre de vilaines histoires ourdies par des mains d'incapables, d'ambitieux et de faussaires.

Il est temps, militant, de te dresser contre tout ce brouillard qui, à dessein, cherche à t'égarer. Ton devoir t'oblige à exiger la tenue immédiate d'un véritable congrès où chaque assistant aura le droit de dire ce qu'il pense et de développer ce qu'il croit être la véritable conception révolutionnaire.

Ce n'est qu'en ce moment-là que tu pourras en toute conscience te faire un jugement sûr sur les véritables causes du désordre actuel et sur ses prétendus auteurs.

Ce n'est qu'en ce moment-là aussi, ayant tout en mains, qu'il t'appartiendra de trouver la voie que tu jugeras la meilleure et de désigner les hommes qui auront les charges de direction.

En résumé, nous te rappelons les idées maîtresses :

1. Un congrès doit être le miroir de tout le parti. Aucun ne doit être écarté pour des raisons qui ont motivé des prises de position différentes depuis l'extériorisation du différend.
2. Il doit être souverain et ses décisions les seules valables.
3. Démocratique : les délégués seront élus librement par la base sans qu'aucune autre condition de celle d'activité régulière jusqu'au différend, de sincérité et de courage.
4. Large : où la représentation de la base sera respectable en vue de jouer le rôle qui lui revient : d'arbitre.

7. Vieux militant du PPA, ancien député MTLD au parlement français (1946-1951), bras droit de Messali Hadj.

8. Lieu d'assignation à résidence de Messali Hadj.

Pour les garanties de la tenue immédiate, retenir :
1. L'obligation de passer à la préparation dans les délais les plus brefs.
2. La fixation de la date qui doit être la plus rapprochée. Nous insistons sur ce point parce que nous doutons fort que cette dernière, même fixée, ne sera pas respectée. Les motifs qui pourraient être invoqués sont multiples et le militant doit se garder de se laisser tromper sur ce point.

Pour les garanties, quant au déroulement, retenir :
– Pas de solidarité des organismes de direction tel qu'il l'a été décidé lors du dernier congrès.
– Pas de pression d'où qu'elle puisse venir contre les délégués qui devront avoir la liberté de se prononcer sur leur conscience et comme le leur dictera leur devoir national.

En avant pour le congrès !

Le Patriote

[...]

ENTRE NOUS

La révolution débute.

Faisant suite au développement de la révolution dont le précédent numéro du Patriote, dans sa rubrique « Entre nous » a placé sous le titre, combien juste « somme-nous aux portes de la révolution », nous signalons à tous les militants les premiers épisodes en leur demandant d'en prendre acte pour s'en faire un jugement significatif.

– Le Mercredi 5 Mai un frère responsable a été expulsé du local manu militari sous le prétexte, combien criminel, d'appartenir au C.R.U.A. Dans la rue, il a été suivi par quelques énergumènes qui l'ont menacé et insulté, l'accusant de traître, de voleur etc...

– Le Dimanche suivant, vers les coups de minuit, deux frères eux aussi soupçonnés d'appartenir au C.R.U.A., décidément la bête noire des combinards actuels, ont été lâchement agressés par un commando d'une trentaine de militants, mobilisés pour la cause.

Malheureusement que l'opération n'a pas atteint son but qui visait à laisser les deux frères sur le pavé pour permettre à la police de faire le reste. En effet, cette dernière en intervenant n'a trouvé personne à ramasser, ce qui a déplu, paraît-il, à Mezerna, âme de la conspiration et auteur, bien caché, de ces honteuses opérations qui risquent d'engendrer les conséquences les plus graves.

– Depuis, le 2 Place de Chartres[9] s'est transformé en véritable coupe-gorge où chaque militant avant de s'y aventurer pense à ce qui doit lui arriver si par malheur il n'est pas d'accord avec les nouveaux maîtres de l'heure.

En résumé, attendons la fin qui, nous n'en doutons pas, ne tardera pas à fournir aux militants les preuves les plus irréfutables sur ceux qui veulent faire du parti leur propriété privée ou mieux encore leur chasse gardée.

[intégralement *sic*]

Le Patriote, N° 3

9. Siège algérois du MTLD, tenu par la direction messaliste.

Rapport du colonel SCHOEN[10]

(juillet 1954)
(extraits)

CONCLUSION

Le congrès d'HORNU apparaissant beaucoup plus comme le congrès d'un clan que comme celui du parti, ne saura, semble-t-il, favoriser le regroupement autour de Messali des diverses factions qui s'opposent ouvertement les unes aux autres depuis plusieurs mois.

Il ne pourra, au contraire, et si aucun compromis de dernière heure n'intervient, qu'exacerber les rivalités, inciter à des « règlements de comptes », et amener les opposants à s'organiser pour survivre.

Quoi qu'il en soit, Messali et ses partisans ont remporté un grand succès par leur important congrès, dont l'organisation a dû leur coûter, estime-t-on, une dizaine de millions. Ils semblent bien avoir pour eux la majorité des « militants de base » et sans doute les plus dynamiques.

Mais le clan Lahouel dispose, lui, d'intellectuels de valeurs, de la majorité des responsables locaux, des archives, et des fonds (certains prétendent : une centaine de millions, d'autres une trentaine seulement).

Les uns et les autres s'efforcent de s'organiser, de rallier les hésitants, et aussi de récupérer les anciens militants exclus, démissionnaires ou en sommeil. Les partisans de Messali se targuent d'être les seuls purs, dépositaires de l'ancienne tradition révolutionnaire du parti. Ceux de Lahouel se présentent comme des réalistes, des hommes modernes, taxent Messali de contradictions, de suffisance, d'incompétence, de violence purement verbale, de « travail fractionnel » et de « conceptions primaires. »

(Source : *Bulletin politique mensuel*, juillet 1954, archives Harbi)

Rapport du colonel SCHOEN

(novembre 1954)
(extraits)

[...] Le C.R.U.A. n'existe plus sous ce nom, ayant donné naissance à deux organismes : L'un militaire, l' **Armée de la Libération Nationale**, et l'autre politique, le **Front de la Libération National** (voir plus loin).

Armée de Libération Nationale (A.L.N.) :

C'est l'organisme qui a déclenché la révolte et qui l'entretient, avec l'aide volontaire ou forcée d'une partie de la population et des éléments de l'ancien M.T.L.D. qu'elle a pu rallier.

Tracts :

L'A.L.N. s'est manifestée simultanément, dans la nuit et la journée du 1er novembre, par des attentats et par un « appel » (en français) largement diffusé :

10. Responsable du service de renseignements militaire français dénommé CLNA (Comité de liaisons nord-africianes).

« Peuple algérien,

Pense à ta situation humiliante de colonisé. [...] Avec le colonialisme, Justice, Démocratie, Egalité ne sont que leurre et duperie. [...] À tous ces malheurs, il faut ajouter la faillite de tous les partis qui prétendaient te défendre. [...] Au coude à coude avec nos frères de l'Est et de Ouest qui meurent pour que vivent leurs patries, nous t'appelons [...] à reconquérir ta liberté au prix de ton sang. [...]

Organise ton action aux côtés des Forces de Libération à qui tu dois porter aide, secours et protection. [...] Se désintéresser de la lutte est un crime. Contrecarrer l'action est une trahison.

Dieu est avec les combattants des justes causes, et mille forces ne peuvent les arrêter, désormais, hormis la mort glorieuse ou la Libération Nationale.

Vive l'Armée de Libération !
Vive l'Algérie indépendante ! »

Un second appel diffusé au milieu de novembre déclare : « Tu dois aider tes frères de lutte par tous les moyens... Méfie-toi des mensonges et des promesses.. »

Discipline :

Un règlement intérieur en sept articles a été saisi à St-Lucien. Recrutement ouvert de 18 à 40 ans. Durée de service illimitée (toute infraction à cette désignation est considérée comme désertion en temps de guerre). Le « moudjahed » (combattant de la guerre sainte) peut être muté d'une région à une autre (par écrit).

Les fautes simples sont punies par la « région », les fautes graves par la « juridiction de guerre », dégradation, indignité nationale, peine capitale). Sentences sans appel, exécutée sur le coup.

Récompense : Citation, avancement.

Dirigeants : Les principaux chefs de l'A.L.N. vivaient depuis des années dans la clandestinité, étant condamnés ou recherchés. Certains sont des bandits de droit commun (Grine Belkacem), d'autres sont des anciens de l'O.S. (organisation spéciale) ou armée secrète du P.P.A. créée en 1948-1949, désorganisée en 1950 par la répression (Ouamrane, Benbella, etc.). D'autre enfin d'anciens militants du M.T.L.D (Benboulaïd).

Parmi les hommes, on trouve des déserteurs, des contumaces, des jeunes sans travail ou cherchant aventure et de simples fellahs.

Soldes :

On parle d'une « prime d'engagement » pouvant aller à 50.000 frs, et d'une solde journalière de 400 à 1.000 frs. Toutefois, certains maquisards Kabyles n'auraient que 1.500 frs par mois.

Actes odieux :

Les conseils pratiques « interdisent » : « Viols, massacres de femmes, enfants, vieillards.. Ne pas profaner les lieux à caractère religieux. Un homme désarmé ne doit pas mourir mais être fait prisonnier. Respecter les étrangers. »

Ces instructions sont parfois suivies. Le meurtre de l'instituteur Monnerot n'était sans doute pas prémédité. Dans l'Aurès, une école est visitée par les fellagas : l'instituteur est félicité. Des excès sont néanmoins signalés : près de Randon (arr. de Bône), la chapelle de Darhouna est profanée le 21 décembre. [...]

(source : *Bulletin politique mensuel*, novembre 1954, archives Harbi)

-11- LE 1er NOVEMBRE 1954 ET L'INSURRECTION DU CONSTANTINOIS

La veille du « jour J »

Veille du 1er novembre 1954

Le plus souvent, les réunions se tenaient dans ma région[1], à la fois parce qu'elle était au centre et parce qu'elle offrait des conditions de sécurité idéales. Les dernières réunions de mise au point des préparatifs eurent lieu à Maakta, à Ighil Boulkadi et à Bétrouna près de Tizi Ouzou.

Je me souviens très bien des deux dernières réunions. Après avoir récapitulé l'état des préparatifs : revue des plans d'attaque, établissement des liaisons etc..., Krim nous dit que désormais nous allions nous vêtir d'uniformes et porter des galons. Il nous distribua des rouleaux de rubans de différentes couleurs selon les grades. À vrai dire, nous n'avons pas bien reçu cette décision. C'est Si Moh Touil (le plus âgé et très lié à Krim) qui protesta avec l'assentiment de nous tous. Il dit que les titres et les fonctions que nous occupions actuellement étaient issus de l'ancienne organisation politique qui n'avait rien à voir avec la nouvelle et que c'était dans le combat qu'émergeraient les responsables les plus compétents pour diriger les actions militaires. Qui pouvait savoir quel serait notre comportement face aux balles de l'ennemi ?

Mais Krim insista et expliqua que nous allions devoir fonctionner désormais comme une armée avec tous ses impératifs et ses signes extérieurs. Bref nous finîmes par accepter. Nous transmîmes ces directives à nos groupes respectifs mais dans l'ensemble les galons ne furent pas portés par les premiers soldats de l'Armée de Libération Nationale qui allait naître bientôt. Aux tenues militaires, par contre, nous étions favorables. Avec le fusil et l'uniforme nous rompions avec l'image de militants d'un parti politique pour devenir des soldats d'une armée de libération.

Pour ma part, je me suis paré comme pour une fête. À Alger, au marché de Chartres, en compagnie de Fadhel Abdellah, j'avais acheté un uniforme presque neuf (à l'époque on vendait librement des effets militaires), une ceinture et un couteau de scout avec sa gaine de cuir. Chez Bel Hadj, à Tizi Ouzou, j'avais acheté une paire de pataugas en cuir qui venaient d'être miss sur le marché. J'avais en plus un casque, un sac à dos, une trousse médicale complète, une paire de jumelles, du papier, un flacon d'encre et un fusil de guerre, un « Mas 36 ». Je gardais tout cet harnachement bien caché à la maison en attendant le jour J et l'heure H pour les inaugurer.

---

1. À Ighil Imoula, au cœur de la Grande Kabylie.

À Bétrouna, le PC de la wilaya III tint sa dernière réunion quelques jours avant le premier novembre. Outre cinq responsables régionaux (Si Moh Touil n'ayant pas été prévenu à temps, rata cette réunion), il y avait avec nous Ben Abdelaziz Mohammed et Fadhel Abdellah. Le premier, originaire du Rif, avait fait l'académie militaire d'Irak; on l'appelait le « lieutenant irakien », ou « l'irakien ». Le second était de Annaba. Je ne savais pas (et je ne sais toujours pas) dans quelles conditions ils étaient venus de Kabylie. Krim nous donna les dernières recommandations et directives que chacun prenait en note. Lui-même prenait des notes qu'il me chargea de remettre à Si Moh Touil. Puis, lentement, d'une voix grave, il nous dit :

– Le déclenchement aura lieu le premier novembre prochain à 0 heures.

Un silence suivit cette phrase et des sourires de joie éclairèrent les visages de mes compagnons. Enfin ! Le premier novembre nous guérirait de toutes nos blessures, de toutes nos humiliations. Les tortures et les prisons, les souffrances de toutes sortes n'auraient pas été vaines. Nous allions relever la tête et nous mettre au diapason de l'Histoire. Nous accomplirions notre mission. C'était la lutte finale qui commençait.

Pour nous, c'était déjà la victoire.

Ad neddem amdil yefren	Nous sortirons le drapeau caché
Ad uahmen medden	Nous étonnerons le monde
Anughal Am zik enni	Nous serons comme avant

Parallèlement aux actions que nous avions préparées pour ce premier jour, nous avons désigné une quinzaine d'éléments pour une mission spéciale : aller en renfort en Mitidja pour mener là-bas des attaques contre une caserne et d'autres objectifs. C'est Ouamrane qui dirigea ce groupe.

Quelques jours avant la réunion de Betrouna, j'avais reçu de Krim un texte que je devais reproduire en plusieurs milliers d'exemplaires. À Tizi Ouzou, je reçus un journaliste, Laïchaoui Mohamed, envoyé par l'Organisation, qui était chargé d'imprimer ce document à la ronéo. Je l'ai emmené de nuit jusqu'à notre village en Taxi, à la maison de Ben Ramdani Omar. C'était un militant sûr qui n'était pas, toutefois, dans l'organisation para-militaire. Là, je lui montrai le texte qu'il fallait taper sur stencil. Il se rendit compte alors du contenu des deux pages qu'il était venu reproduire. C'était la « Proclamation au Peuple Algérien, aux militants de la cause nationale ». Une véritable déclaration de guerre et qui portait une date : 1er novembre 1954.

Après avoir lu entièrement le texte, il releva quelque part une phrase incorrecte qu'il proposa de modifier. Conscient qu'il s'agissait d'un document important, et peut-être aussi par discipline, je n'ai pas voulu qu'il retouche quoi que ce soit avant d'aller consulter Krim qui était hébergé à Aït Abdelmoumène, un village à près de six kilomètres du nôtre. J'ai dû m'y rendre et rapporter le feu vert pour les modifications. À la lumière d'une lampe à pétrole, Laichaoui tapa les stencils puis nous allâmes chez Idir Rabah pour les tirer à la ronéo, car chez lui, il y avait l'électricité (une des quatre ou cinq maisons à l'avoir au village). Par ailleurs, il était difficile de tourner la ronéo sans faire de bruit qui risquait d'être entendu aux alentours. Or, la pièce de Idir était située au-dessus d'une boutique où l'on veillait souvent tard dans la nuit, il y avait un peu d'animation. Pour couvrir le bruit de la ronéo, nous avons demandé à quelques militants de veiller dans la boutique et d'essayer de faire le plus de chahut possible. Et aussi de surveiller les tournées du garde champêtre. Toute la nuit, alors qu'au-dessus de leurs têtes nous imprimions la proclamation du 1er novembre 1954, ils tiraient la tombola et criaient chaque fois qu'ils avaient un numéro gagnant. Ils ignoraient que nous étions en train d'imprimer l'acte de naissance du Front de Libération Nationale. La proclamation se terminait par : « Quant à

nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs des sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie. » « Nous », c'étaient ceux-là. Beaucoup d'entre eux, en effet, ne reviendront jamais.

Le soir du 31 octobre 1954 (j'avais 21 ans), tous les militants avaient été informés du lieu et de l'heure du dernier rendez-vous. Ils avaient tous compris que c'était le rendez-vous décisif.

Après avoir terminé les derniers préparatifs, je suis allé acheter quelques provisions chez notre voisin, Hadjali Ramdane, l'épicier. Voyant la nature et les quantités de produits que je commandais (conserves de sardines, gâteaux secs, cigarettes), il s'est rendu compte que c'était « pour la Cause ». Il ne voulut pas que je paie. À la maison, seule ma femme était au courant. Je ne lui parlais jamais de ce que je faisais secrètement sauf pour certaines choses auxquelles elle était associée : cacher des armes et des munitions, moudre des quantités de charbon de laurier-rose, savoir les réunions nocturnes... Après avoir mis ma tenue militaire, pris mon sac et mon fusil, je lui ai dit au revoir. Elle était restée debout, immobile, muette, me regardant de ses yeux effrayés. Je n'ai pas réveillé Yemma Hadjila qui dormait à côté. Je n'ai pas eu le courage de lui dire au revoir. Je ne l'ai plus jamais revue. Et j'ai quitté la maison.

Je suis descendu retrouver le groupe qui s'était donné rendez-vous à environ deux kilomètres de Tizi N'Tléta. Mohammedi Saâd, mon voisin et néanmoins complice, est venu me rejoindre à la sortie de la maison. Juste en bas du village, nous avons rencontré quelques personnes qui attendaient : Laouari Ali, Bourouba Amrane et Ben Ramdani Omar. C'était des militants qui, pour diverses raisons, n'avaient pas été enrôlés dans l'organisation para-militaire. D'abord parce qu'il fallait garder dans la légalité quelques éléments sûrs pour maintenir une liaison avec l'organisation civile, assurer l'intendance, trouver des refuges, la nourriture, etc. Ils étaient âgés. Bourouba, un ancien émigré qui brûlait d'en découdre par les armes avec nos adversaires, ne pouvait pas venir avec nous. Il était handicapé par les rhumatismes et marchait avec une canne. Certes, ils étaient au courant et avaient même participé à la phase préparatoire mais comment savaient-ils que cette nuit-là, précisément, nous allions partir pour de bon ? Mystère. Ils étaient venus nous intercepter pour nous dire au revoir. Quelques larmes suivirent les embrassades. Adieu !

À l'heure convenue, tout le monde était présent au rendez-vous. Il y avait quelques gars des villages voisins, mais la majorité était d'Ighil Imoula. Nous étions à peu près une quinzaine. Alors je leur ai dit : « Cette fois, ce n'est pas pour des exercices, nous allons attaquer la mairie à minuit. » En fait, ils s'en doutaient déjà.

Toutes les actions à travers tout le territoire avaient été fixées à la même heure. Pendant que nous attendions encore un instant, deux gars nous ont fait savoir qu'ils renonçaient à participer à l'attaque : « Nous avons des femmes et des enfants seuls à la maison, on ne peut pas partir, excusez nous... ». Alors nous leur avons enlevé leurs armes (révolvers et fusils de chasse) et nous les avons laissés partir. Après tout ils avaient le droit de ne pas s'engager[2].

J'entends souvent dire que le peuple a suivi le FLN/ALN par la force. Ça a été dit par des gens qui occupent de hautes responsabilités dans l'État. Certes il y a eu au cours des 7 années et demie de guerre bien des abus, des pressions, des exécutions de civils, des purges, même parmi les soldats de l'ALN. Il n'est pas question d'occulter ces réalités. Mais je veux témoigner qu'à cette époque, l'engagement dans le Parti, puis dans l'ALN, était totalement libre. C'est la raison pour laquelle nos deux camarades ont pu se désister

2. Le paragraphe suivant est en italique : dans le livre d'où est tiré ce texte, sont en italique les passages dans lesquels l'auteur prend personnellement la parole.

sans crainte d'aucune représaille. Dans la mesure où ils n'avaient pas commis de fautes graves, ils avaient parfaitement le droit de se rétracter. Et, par contre, quelques jours après le déclenchement, nous avons été harcelés par des demandes de gens qui désiraient « prendre le maquis ». D'ailleurs je ne crois pas que l'on puisse tenir longtemps dans une guerre « populaire » sans l'intime complicité de la population.

Nous libérâmes donc nos deux dissidents et nous nous dirigeâmes sur Tizi N'Tléta.

(source : ZAMOUM Ali, *Le Pays des hommes libres. Tamurt Imazighen*, Paris, La Pensée sauvage, 1998, pp. 134-139)

La première proclamation du FLN

31 octobre 1954

[Cette proclamation, dont le texte fut ronéoté à Ighil Imoula en Kabylie dans les conditions précédemment narrées par Ali Zamoum, fut le premier texte du FLN. Il fut distribué sous forme de tracts en Algérie et diffusé aux organes de presse. Ce texte n'indique que des buts de guerre. Il ne définit pas un programme.]

PROCLAMATION

AU PEUPLE ALGÉRIEN
AUX MILITANTS DE LA CAUSE NATIONALE

Alger, le 31 octobre 1954

Vous qui êtes appelés à nous juger, le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement, notre souci en diffusant la présente proclamation est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bienfondé de nos vues dont le but demeure l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain. Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que pourraient entretenir l'impérialisme et ses agents : administratifs et autres politicailleurs véreux ;

Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le Mouvement national a atteint sa phase finale de réalisation. En effet, le but de notre mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions favorables pour le déclenchement d'une action libératrice. Nous estimons que sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action, sous ses aspects externes le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs dont le nôtre avec surtout l'appui diplomatique des frères arabes et musulmans. Les événements du Maroc et de Tunisie sont à ce sujet significatifs et marquent profondément le processus de lutte de libération de l'Afrique du Nord. À noter dans ce domaine que nous avions depuis fort longtemps été les précurseurs de l'unité dans l'action, malheureusement jamais réalisée entre les trois pays.

Aujourd'hui les uns et les autres sont engagés résolument dans cette voie et nous, relégués à l'arrière, nous subissons le sort de ceux qui sont dépassés. C'est ainsi que notre mouvement national, terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne.

L'heure est grave.

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence pour le lancer aux côtés des frères Marocains et Tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.

Nous tenons, à cet effet, à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir[3]. Plaçant l'intérêt au-dessus de toutes considérations mesquines et erronées de personnes et de prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi obstiné et aveugle qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique. Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de :

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens[4] de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour nous préciser, nous retraçons ci-après les grandes lignes de notre programme politique :

But. – Indépendance nationale par :
1° – La restauration de l'État Algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ;
2° – Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

Objectifs intérieurs :
1° – Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par là, l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, causes de notre régression actuelle ;
2° – Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :
1° – Internationalisation du problème algérien ;
2° – Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman ;
3° – Dans le cadre de la Charte des Nations unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes les nations qui appuyeraient notre action libératrice.

Moyens de lutte : conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

Pour parvenir à ces fins, le Front de libération nationale aura deux tâches essentielles à mener de front et simultanément : une action extérieure tant sur le plan politique que de l'action propre et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels.

3. Il s'agit des deux clans ennemis du MTLD, les « messalistes » et les « centralistes ».
4. L'allusion vise ceux qui ne sont pas « purement algériens », c'est-à-dire les communistes du PCA.

C'est là une tâche écrasante qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies et de toutes les ressources nationales. Il est vrai, la lutte sera longue, mais l'issue est certaine.

En dernier lieu, afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.

1°) l'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne une et indivisible;

2°) La création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toutes les poursuites contre les forces combattantes;

3°) la reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.

En contre-partie :

1°) les intérêts français; culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles;

2°) tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine et seront de ce fait considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs;

3°) les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

ALGERIEN!

Nous t'invitons à méditer notre Charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté. Le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne.

Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, forts de ton soutien, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie.

Le Secrétariat

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives de la révolution algérienne*, Paris, Jeune Afrique, 1981, pp. 101-103)

Sur l'insurrection du 20 août 1955[5]

Au mois de juillet s'est tenue une réunion entre les responsables de la Nahia 2 à la dechra Ez-Zamane, dans la maison de Rabah Younès, sur la route montagneuse reliant Skikda à Collo. Puis, il y eut une réunion élargie à tous les djounouds et officiers de la zone 2, au douar Lemdjadja. Parmi les participants à la réunion de la dechra Ez-Zamane, il y avait Amara Bouglez, accompagné de deux responsables de la Nahia de Souk Ahras, rattachés alors à la zone 2[6]. Il y reçurent les ordres et les instructions de Zighoud, en prévision du jour J.

5. Les passages indiqués entre parenthèses renvoient à des notes du texte originel.

6. La région de Souk Ahras faisait à l'origine partie de la zone (après le congrès de la Soummam, *wilâya*) 2, ainsi que le congrès de la Soummam a entériné cette appartenance. En 1957, Amara Bouglez, de son propre chef, érigea la zone de Souk Ahras en « base de l'Est » autonome, alors que le congrès de la Soummam avait édicté que ladite zone relevait de la *wilâya* 2 (Constantinois).

À la fin de la réunion de Lemdjadja, arrivèrent l'un après l'autre, Abdallah Bentobbal à la tête d'un groupe de sa nahia, parmi lesquels Messaoud Boualil, Messaoud Benssam, Larbi Berredjem, Dekhli Mokhtar, dit « El Baraka », et d'autres; puis il fut suivi par Mostefa Benaouda, accompagné de quelques djounouds. Ils étaient respectivement chefs de la Nahia 1 et de la Nahia 3. Ils reçurent à leur tour les instructions et les ordres et ils rejoignirent leurs postes.

Les répartitions furent faites ainsi : [...].

La zone 1 (Aurès Nememchas) subissait un siège qui l'étranglait, l'ennemi ayant concentré sur elle des forces impressionnantes, jetant tout son poids pour tenter d'« anéantir la révolution » dans ce solide bastion de la révolution et des révolutionnaires. Les moudjahidines étaient confrontés à la fois à la rigueur de la nature et aux assauts furieux de l'ennemi, renforcé par les unités de parachutistes et l'aviation, parmi lesquels le 25e bataillon de parachutistes commandé par le Colonel Ducourneau. Dans la Zone 3, il n'y avait que quelques opérations. Les Zones 4 et 5 étaient presque totalement calmes[7]. Aussi, il fallait absolument mener une opération d'envergure afin de briser les siège. L'heure était venue de lancer la révolution vers l'avant, de rompre tout lien avec l'ennemi, de porter la révolution au point de non retour et de mettre une ligne rouge à ne pas franchir en faisant tomber les masques et finalement – et c'était le but essentiel – confier la révolution au peuple, à qui revenait le dernier mot.

Sur ces entrefaites, nous avons reçu une lettre du commandement de la Zone 1 appelant Zighoud à son secours, pour briser le siège qu'elle subissait. C'est à ce moment que d'important renforts français ont afflué, avec à leur tête des colonels qui avaient pris part à la guerre du Vietnam. L'ennemi sentait que quelque chose de grave se préparait.

Zighoud avait déjà donné des instructions et des ordres informant et avertissant tous les députés algériens de la nécessité de se retirer du Parlement français, sous peine d'être exécutés. En outre, la justice et les tribunaux de la colonisation devaient être boycottés. Une liste de traîtres et de collaborateurs avait été dressée auparavant, et elle comprenait entre autres Allaoua Abbas, le neveu de Ferhat Abbas[8], et Abbas Bencheikh el Hocine (il s'était emparé de l'or et des fonds collectés au nom de la révolution)[9]. Le premier cité était député de Constantine. Il distribuait des tracts contre la révolution; dans l'un de ces tracts, il était dit : « Nous sommes les élus légitimes du peuple algérien. Nous dénonçons la répression des deux côtés ». Cela signifiait qu'il mettait sur le même plan la révolution et l'occupation. En outre, il avait participé à la constitution de l'association de la « fraternité franco-musulmane ».

Dans le souci d'élargir l'impact de l'offensive du 20 août, Zighoud Youssef envoya deux lettres, une à la Zone 1 (Aurès), l'autre à la Zone 3 (Kabylie), dans lesquelles il leur demandait de mener des opérations similaires et coordonnées. Mais il arriva ce qui n'était pas prévu... Le messager chargé des Aurès parvint sur les lieux juste après la mort de Chihani Bachir[10], et son remplaçant n'avait pas encore été désigné. À cette époque, Mostefa

7. L'auteur exagère ici le calme des *wilâya*(s) 3 (Kabylie) et 4 (Algérois) pour mieux mettre en valeur la combativité de sa zone (*wilâya* 2, Constantinois). Le calme était en effet surtout le fait de la *wilâya* 5 (Oranie).

8. Il fut finalement exécuté.

9. Le *chaykh* Abbas Bencheikh Lhocine, issu de l'une des familles religieuses les plus prestigieuses du Constantinois, survécut à l'attentat qui fut fomenté contre lui. Il devint ultérieurement représentant du FLN en Arabie Saoudite.

10. Bachir Chihani, chef de la zone 1, fut exécuté par ses subordonnés en octobre 1955, soit près de deux mois après l'offensive du 20 août 1955. Au prétexte de son homosexualité, les chefs aurésiens qui le mirent à mort éliminèrent en fait en lui un vrai chef national qui voulait faire régner la loi nationale algérienne sur les chefs des Aurès-Nememcha qui étaient aussi réticents à accepter la loi algérienne du national qu'ils l'avaient naguère été à subir la loi coloniale.

Ben Boulaïd était toujours en prison[11]. Quant aux deux messagers envoyés en Kabylie, et à travers lesquels Zighoud demandait à la direction de la Zone 3 de contacter les Zones 4 et 5 pour les mêmes fins, ils tombèrent entre les mains d'éléments messalistes à Bouira et ils furent lâchement assassinés.

Zighoud Youcef et ses compagnons étaient conscients et convaincus de la fragilité et de la lourdeur de la mission et de ses conséquences. Mais la révolution était à un tournant décisif : soit elle aura lieu, soit elle ne se fera pas ! Ou bien elle vaincra ou alors elle échouera et connaîtra le sort des insurrections passées et finira dans le rebut de l'Histoire. Une révolution repliée sur elle-même, c'est la stagnation. Une révolution sans martyrs, sans dégâts ni sacrifices n'est que jeu d'enfants. Une révolution qui ne perdure pas et n'atteint pas ses objectifs est une utopie et un rêve vain.

Zighoud Youcef et ses compagnons comprenaient que le sort de la révolution, au moins dans leur Zone, était entre leurs mains. Il fallait faire vite et vaincre... ou mourir en martyr ! Contrairement à toutes les allégations et contrevérités prétendant que les opérations du 20 août étaient improvisées, il suffit de se rappeler que leur préparation, a duré trois mois et que le choix des objectifs avait été étudié de près et dans le détail. Ils répondaient à trois conditions essentielles :
- le dimension et le retentissement de l'opération devront être ressentis par tous et être aussi forts que possible ;
- le regroupement, le transport et le stockage des armes, ainsi que le regroupement des participants à l'action devront se faire sans problème et sans anicroches ;
- le repli devra avoir lieu dans les meilleures conditions.

À quoi il faut ajouter : semer la panique, la peur et le sentiment d'insécurité dans les rangs de l'ennemi, des colons et de leurs auxiliaires.

Durant la semaine précédant le 20 août, les unités de commandos avaient pris position sur les postes qui leur avaient été désignés. Zighoud Youcef s'était assuré personnellement de l'exécution des ordres relatifs au déploiement des djounouds, fidayines et moussebilines, qui devaient être dirigés, chacun vers le secteur qu'il connaissait, afin d'assurer le maximum de chances de réussite à l'opération, en coordination avec les mourchids (agitateurs chargés d'organiser les masses)[12].

L'heure H fut fixée pour le 20 août 55, à midi.

Les objectifs assignés à l'offensive :
- toutes les positions militaires : casernes, commissariats de police, postes de gendarmerie, ainsi que les unités économiques et les centres de colons ;
- l'offensive doit se faire en plein jour afin que les masses populaires puissent voir leurs djounouds et qu'elles fassent corps avec eux, que s'élève ainsi leur moral et que soit détruite la force de l'ennemi ;
- l'opération doit se prolonger durant trois jours et à chaque jour ses objectifs propres ;
- exécution de tout individu qui ne répond pas à l'appel de la révolution et qui s'est rallié à l'ennemi ;
- remettre le flambeau de la révolution entre les mains des masses ;
- briser l'encerclement subi par la Zone 1 ;
- inciter les autres Zones à entrer en action afin que la révolution s'étende à toutes les parties du territoire national ;
- tracer une ligne rouge devant tous les indécis ;

11. Le chef historique avait en effet été fait prisonnier et emprisonné début 1955. Il s'évada de la prison du Coudiat à Constantine le 11 novembre 1955.

12. Un *murchid* est un guide spirituel.

- clamer fortement qu'à partir de ce jour il n'y a plus de retour en arrière;
- manifester concrètement et dans le sang la solidarité avec le peuple marocain, à l'occasion de l'anniversaire de l'exil de Mohamed V;
- manifester la globalité de la lutte dans toutes les parties du Maghreb arabe, ce qui était un des buts proclamés du 1er Novembre;
- battre en brèche le black-out de l'information occidentale et faire entendre la voix de la révolution dans les tribunes internationales;

Le jour J

Le 20 août 1955 représenta le summum du défi, l'intelligence de la vision planifiée, la hardiesse du sacrifice.

Tous les responsables avaient rejoint leur poste pour se préparer à l'exécution de l'opération, expliquer ses objectifs, distribuer les armes disponibles, donner enfin des instructions pour la confection du maximum d'engins explosifs et de bombes artisanales. Zighoud et ses compagnons étaient conscients que le peuple allait être placé face à l'épreuve difficile et que, finalement, il prendra en charge l'opération, en particulier les militants-combattants, fils du PPA, très nombreux alors dans la Zone 2... et qui attendaient impatiemment cette occasion de venger, par le sacrifice, la nation asservie.

Effectivement, les masses populaires trouvèrent là l'opportunité d'exprimer leurs aspirations, en se mêlant à leurs enfants, les djounouds de l'armée de libération nationale, pour effacer la honte du colonialisme, la vilenie de l'humiliation et du mépris, de l'exploitation et des atteintes à l'honneur, tout en proclamant, en plein jour, que la révolution ne mourra pas.

Le peuple avait trouvé sa voie.

Les youyous stridents déchiraient l'air et les poitrines se gonflaient pour défendre le drapeau national. Un groupe de cinq moudjahidines s'est positionné face à la caserne des parachutistes de Skikda et, pendant près de cinq heures, il a fait face à ses troupes, dans un tumulte de feu, de fumée et d'explosions, infligeant à l'ennemi des pertes conséquentes, avant de tomber en héros. Cet exemple de bravoure, de volonté et de défi, s'est répété en plusieurs endroits durant cette journée. Ainsi, au Khroub, un homme seul, armée d'une simple hache, s'est attaqué à un char! Ces exploits inouïs sont le fait du peuple et de son armée révolutionnaire, qui ont fait de la Zone 2 un exemple : chaque algérien, sur tout le territoire national, tire fierté de ces hauts faits d'armes et de bravoure. L'ennemi les a enregistrés, avec douleur et désarroi, dans tout ce qu'il a écrit sur cet événement. L'administration coloniale a été ébranlée, le rapport des forces bouleversé et l'anarchie s'est installée entre les colons et les soldats de l'armée d'occupation.

Plus que par le passé, les forces de l'ennemi, militaires et colons, se sont déchaînées contre le peuple. À Skikda, un massacre a été commis, sans exemple dans sa sauvagerie sinon celui du 8 mai 1945. On tuait « l'arabe » partout où il se trouvait, on brûlait les dechras, on détruisait des villages entiers. Des milliers de jeunes furent rassemblés dans l'enceinte du stade de Skikda et ils furent fauchés à la mitrailleuse[13] !...

Zighoud fait le bilan du 20 août 1955

Comme d'habitude, une instruction a été diffusée en vue de procéder à l'évaluation de l'opération du 20 Août 1955, en particulier une estimation des pertes. Une réunion s'est

13. Plus vraisemblablement, les victimes se comptèrent par centaines.

tenue à El Kerma, près de Smendou, sous la présidence de Zighoud et en présence de ses adjoints : Ali Kafi, Smaïl Zigat, Salah Boubnider, Abdelmadjid Kahlerras, Bachir Boukadoum, Cheikh Boulaâres, Messaoud Boudjeriou, pour étudier les rapports émanant de toute la Zone, douar par douar, village par village, ville par ville. On dénombra environ 12 000 chahids[14], dont la majorité étaient des civils isolés, de Skikda principalement, Aïn Abid, du Khroub et d'autres centres.

Il est naturel qu'un événement de l'envergure du 20 Août 1955 voit ses résultats soumis à l'évaluation, avec cependant cette observation que certains, parmi lesquels des auteurs et historiens algériens, sont tombés hélas dans le piège de la suspicion et de la tentative de dévalorisation des résultats positifs historiques de l'événement. Selon eux, c'était une opération « suicidaire », ou bien motivée par le « désespoir », ou alors engagée sous l'effet d'une crise de conscience, comme l'a déclaré Ferhat Abbas : « *La cause principale qui a poussé Zighoud à faire le 20 Août 1955 est une crise de conscience qui l'habitait suite à la mort de Didouche*[15] *dont il était le guide, car connaissant parfaitement la région* ». Plus encore, Ferhat Abbas dit que l'ALN n'avait pas participé à l'opération !

Par contre, nous trouvons des auteurs étrangers comme Yves Courrière qui soutient dans son livre *Le temps des léopards* que le 20 Août est « *la première véritable offensive de la guerre d'Algérie* », ajoutant que « *la guerre d'Algérie est entrée maintenant dans une phase active, les masques vont tomber et les politiques vont évoluer; à partir de maintenant, il y aura désormais « l'avant 20 Août » et « l'après 20 Août* » (Yves Courrière : *Le temps des Léopards*, Rahma, Alger, 1993, pages 175-193).

Quant à l'auteur de *Les occasions perdues*, il écrit : « *La première offensive algérienne d'envergure dans les villes révèle une préparation minutieuse, la présence d'effectifs réguliers importants, l'ampleur du soutien de la population. Elle marque un tournant de la guerre de libération algérienne, tant par son ampleur que par le choix des objectifs* » (Henri J. Douzon : *Les occasions perdues* dans *La guerre d'Algérie*, T1, s/d de Henri Alleg, p. 558, Éd. Temps Actuels, Paris, 1981).

L'impact du 20 Août

Pour notre part, si nous restons objectifs et patriotes, nous devons reconnaître parmi les résultats du 20 Août 1955 :

– la cristallisation de la cohésion solidaire du peuple, l'approfondissement de la conviction révolutionnaire, la consécration du destin commun et global, la ligne rouge tracée face aux indécis et velléitaires;

– la clarification de la vision et des buts d'une révolution véritable qui a proclamé, en pleine lumière, l'impossibilité du retour en arrière; elle a mis à bas les masques du doute et de l'opportunisme et a révélé la maîtrise de l'action planifiée, l'esprit de sacrifice, l'esprit de responsabilité révolutionnaire, persuasif et noble.

La foi du peuple en la révolution est une foi puissante et profonde. Elle remonte à la cohésion qui s'était créée, avant 1954, entre les militants du PPA et les enfants des campagnes, à l'occasion des actions et des réunions de conscientisation, d'explication et de mobilisation. C'est cette confiance révolutionnaire qui a permis à la révolution d'armer le peuple. Cette attitude est tout à l'opposé de celle des politicards déviationnistes qui semaient le doute au sujet de la foi des masses « arriérées », tout juste bonnes pour les manifestations, en offrant leurs poitrines nues à la mitraille de l'ennemi...

14. Si rien ne vient scientifiquement attester ce chiffre précis, il paraît hors de doute que plusieurs milliers de personnes trouvèrent la mort dans ces opérations de répression d'août 1955.

15. L'un des neuf chefs historiques de 1954, chef de la zone 2 (Constantinois), tué en janvier 1955.

Si le peuple n'avait pas participé – tout au long de la lutte armée –, cela aurait été le désastre fatal pour la révolution algérienne. Les masses populaires ont été le moteur originel et fondamental de la continuité de la révolution;
– l'anéantissement définitif de ce que l'ennemi prétendait, propageait et tentait de réaliser avec tous les moyens militaires et de propagande, c'est-à dire-que la révolution n'était en fait qu'une révolte locale et anarchique, à laquelle il sera mis un terme dans un délai de trois mois... puis trois mois encore... Ce qui insinuait un « espoir » chez les politiciens traditionnels, à travers leurs dialogues et leurs contacts avec l'ennemi – en vue de recevoir le pouvoir. C'était le cas des « modérés » et même de certains éléments centralistes, devenus des jouets dans les mains de Soustelle[16], dont la mission consistait à s'appuyer sur certains chefs de partis en vue de créer une « troisième force ». En définitive, et grâce au 20 Août, ces attentistes et opportunistes furent mis à nu et leurs intentions dévoilées, ce qui poussera leurs militants à les abandonner et à rejoindre la révolution;
– la confirmation que l'armée de libération nationale est le fer de lance véritable de la révolution;
– la consécration du FLN comme son représentant légitime et unique;
– intensification des actions militaires et des attentats par le secteur de l'Oranie, comme par toutes les autres Zones;
– augmentation des recrues volontaires dans l'ALN et création d'une réserve parmi les masses;
– définition d'une limite claire et définitive entre celui qui soutient la révolution et celui qui est son ennemi, européens et algériens;
– a mis définitivement les partis face à leurs responsabilités historiques, par le fait que l'adhésion est individuelle;
– l'ennemi a commencé à comprendre et à se convaincre qu'une véritable révolution avait bel et bien éclaté et les mythes de la « rébellion », « des hors-la-loi » et de « la poignée de coupeurs de routes » se sont dissipés.
– mis à bas de l'idée de « l'intégration totale » défendue par Soustelle, et dispersion du « groupe des 61 » de l'Assemblée Algérienne, dont la plupart des membres avaient démissionné, soit par conviction, soit par crainte et, un mois après, ils ont rendu public un manifeste dans lequel ils rejetaient toute idée d'intégration;
– renoncement de la France aux élections législatives, prévues pour le 2 janvier 1956, et dont le but était de créer « un interlocuteur représentatif » à travers certains algériens qui rêvaient encore de mettre la révolution en échec;
– création d'un choc dans l'opinion publique française au sujet de la prétendue « stabilité » régnant en Algérie;
– la reconnaissance, non officielle, que la situation avait changé et qu'il était nécessaire d'y faire face selon une autre méthode; de là vint la décision d'instaurer l' « état d'urgence » que la France n'avait appliqué, depuis son institution il y a presque cent ans (1849), que quatre fois, à l'époque de la IIème République, contre la guerre à l'extérieur (1852, 1914, 1939) ou contre l'insurrection générale armée et la guerre civile (1870) à l'intérieur. Le vote sur cette décision – « l'état d'urgence » – se fit sous le gouvernement Edgar Faure. Il visait à légaliser et à mettre en œuvre toutes les formes de la répression et de l'oppression.
– instauration, pour la première fois, par l'administration française, des zones interdites;

16. Il y eut de fait des tentatives de séduction de la part du gouverneur Soustelle en direction des centralistes, et en effet quelques conversations. Mais rien qui pût jamais accréditer que lesdits centralistes aient été des « jouets » dans les mains de l'administration coloniale. Ces centralistes devinrent d'ailleurs des militants et des cadres incontestables du FLN.

– rappel des réservistes de la classe 1954, dont le nombre atteindra 104.000, et leur envoi en Algérie. Cependant, l'opération ne fut pas aisée et la décision ne fut pas acceptée avec conviction puisque les concernés manifestèrent à plusieurs reprises, et surtout le 5 septembre 1955, à la gare Montparnasse, et le 11, à la gare de Lyon; le 29 du même mois, près de 400 rappelés français occupèrent l'église Saint-Séverin, à Paris, où ils distribuèrent un tract dans lequel ils exprimaient *« leur inquiétude et leur honte de servir – par la force – une cause qui n'est pas celle de tout le peuple français »*.

En plus de ces résultats – qui ne sont pas minimes –, le 20 Août 1955 a brisé l'embargo médiatique français et occidentalo-impérialiste. La révolution algérienne fit son entrée dans les forums internationaux, elle occupera désormais la « une » des grands organes de presse mondiaux. Bien plus, le FLN reçoit une invitation pour participer à la Conférence de Bandoeng, qui a constitué un événement à l'écho considérable dans un Tiers Monde qui commençait à s'affirmer. Vingt-neuf états représentant 1 milliard 300 millions d'habitants participeront à cette conférence. Après la succession de discours dénonçant le colonialisme, la Conférence adopta, par consensus, une motion présentée par l'Égypte, revendiquant le droit de l'Algérie à l'Indépendance et exigeant de la France une réponse urgente. Dans les coulisses et les réunions privées avec les délégués arabes, Aït Ahmed et M'hamed Yazid reçurent des promesses d'aides financières en signe de soutien à la cause algérienne. Le FLN venait de franchir un pas sur le chemin menant vers les Nations Unies. Cinq mois après, le nom de l'Algérie est apparu officiellement dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Nations Unies ! Le 20 septembre de la même année, quinze États du bloc de Bandoeng demandent l'inscription de l'affaire algérienne à l'ordre du jour de la Xème session des Nations Unies. Cet acte marqua un couronnement pour la révolution, pour l'ALN et pour le peuple algérien, une consécration historique du 20 Août 1955.

Le 20 Août 1955 a eu également le mérite de permettre à la femme de rejoindre la révolution sans que, toutefois, la question de la femme ne soit traitée comme il aurait fallu. Les informations relatives à sa participation à la révolution se limitent encore aux grandes villes et à la capitale, elles ne recouvrent pas l'étendue de son rôle dans la lutte armée. [...]

Aurons-nous, au vu des résultats qui ont suivi le 10 Août 1955, l'objectivité et le courage requis pour enfin reconnaître que, sans le 20 Août 1955, la révolution aurait avorté ? Il suffit de voir que ce jour a été consacré « journée du moudjahid » et que la révolution a célébré cette journée en organisant le Congrès de la Soummam à la même date, une année plus tard[17]. C'est ce que retiendront les jeunes et les historiens honnêtes, qu'ils soient Algériens ou Étrangers.

(source : KAFI Ali, *Du militant politique au dirigeant militaire. Mémoires 1946-1962*, Casbah Éditions, Alger, 2002, pp. 58-69)

17. Cela n'empêcha pas que, au congrès, des critiques furent adressées par son maître d'œuvre, Abbane, contre le fait d'avoir lancé sans préparation et sans défense le peuple contre les forces de répression colonialistes.

Rapport du 2e Bureau de la division de Constantine[18]

30 janvier 1963
(extrait)

[rapport rétrospectif sur l'attaque du Khroub (16 Km au sud de Constantine) le 20 août 1955 par des hommes, précédés de femmes et d'enfants. Le rapport décompte, lors de cette attaque, 53 morts (23 hommes, dont 12 en uniforme, 19 femmes et 11 enfants des deux sexes]

Ils furent enterrés dans la parcelle Sarroui, jouxtant la partie Est du camp. Dans la nuit du 20 au 21 août 1955, une opération montée à la suite de renseignements permit (au cours d'une rafle surprise) d'appréhender une soixantaine de suspects; conduits aussitôt sur la parcelle Sarroui, ils furent exécutés entre 06 h 30 et 09 h 30 du matin[19]. Leurs dépouilles y reposent également. Quelques jours après les faits relatés ci-dessus, la partie Est du camp, parcelle Sarroui comprise, fut nivelée au bulldozer. En 1958, en vue de l'extension de l'E.A.M.T./810-2, ce terrain fut remblayé sur une hauteur de 1, 50 m. par l'apport de pierres, terre et matériaux divers provenant des nouvelles constructions réalisées au cours de l'année, ce qui fait que les corps reposent à 2,50 – 3 m. de profondeur.

(source : SHAT 1H1944-4)

Le 1er novembre 1954 dans les manuels algériens d'histoire officiel de l'école primaire

(original en arabe)

[...] Les colons français ont accaparé les meilleures terres d'Algérie et les ont exportées à leur profit en utilisant la main d'œuvre algérienne. Il ne restait aux Algériens que les terres incultes à « cultiver » avec des moyens traditionnels sans pouvoir subvenir à leurs besoins. Les colons étaient riches et prospères alors que la faim, la misère et les maladies étaient le lot des Algériens. Les Algériens étaient privés de l'enseignement dans leur langue nationale.

Au 1er novembre 1954, les *mujâhidûn* étaient peu nombreux, leurs moyens modestes mais leur foi en l'indépendance et la liberté les a poussés à déclencher la révolution armée contre les occupants français. La révolution armée a été déclenchée le 1er novembre 1954 dans plusieurs endroits du pays.

Nous célébrons chaque année le 1er novembre 1954 à la gloire de notre révolution armée. [...]

Au moment même où la révolution armée commençait, un document a été distribué au peuple algérien afin qu'il unisse ses rangs afin de lutter contre le colonialisme français pour libérer sa patrie. Le peuple algérien a répondu avec enthousiasme à l'appel du 1er novembre, il a communié avec l'ALN.

Le ministre de l'Intérieur français a déclaré : « L'Algérie est la France et la France ne reconnaîtra que son autorité en Algérie. »

---

18. L'auteur du rapport s'attend à des troubles : le FLN du Khroub projette d'organiser une manifestation de masse avec cinéma et radio à l'occasion du transfert de ce qui subsiste des corps des victimes au cimetière.

19. D'après ce rapport, il y aurait donc eu au total 133 victimes.

Le colonialisme français a répondu à l'appel du 1er novembre en employant toutes ses forces armées et en accentuant le contrôle des villes et des villages. Des milliers d'Algériens ont été arrêtés.

(Manuel d'histoire, cinquième année primaire, pp. 12-15)

[...] La préparation de la révolution armée

Après les événements du 8 mai 1945, les autorités coloniales ont dissout tous les partis politiques, ont arrêté leurs dirigeants et rempli les prisons de militants. Elles ont fait régner la mort et la terreur en faisant venir des renforts de France. Ces forces supplémentaires ont collaboré avec les milices des colons. Ces derniers ont demandé que des mesures implacables soient prises contre les Algériens en armant tous les Européens et en exécutant les dirigeants algériens. [...]

Les événements du 8 mai 1945 ont convaincu le peuple algérien que la liberté ne pouvait être acquise par les voies pacifiques et que le colonialisme français ne reconnaîtrait son droit à la liberté que par la force et la violence. [...]

La leçon à tirer des événements du 8 mai 1945 par le peuple algérien. La préparation à la révolution armée fut menée secrètement. 22 jeunes militants qui ne croyaient plus qu'en la lutte armée se sont réunis au cours de l'été 1954 à Alger, parmi eux, se trouvaient Mostefa Ben Boulaïd, Mourad Didouche, Badji Mokhtar, Larbi Ben M'hidi, Souidani Boudjemâa, etc... Convaincus que seule la résistance armée permettrait la libération de l'Algérie, ils constituèrent un petit comité de six membres pour préparer la révolution et fixèrent la date de son déclenchement à la nuit du 1er novembre 1954 au nom du Front de Libération Nationale et rédigèrent l'appel du 1er novembre. [...]

Concluons.

* Les autorités coloniales ont persisté dans leur refus des revendications des Algériens et la répression de toute résistance politique.
* Dès lors, le peuple algérien fut convaincu que la résistance politique ne mènerait à rien et que la seule voie pour récupérer sa liberté était la résistance armée.
* Le désir de liberté du peuple algérien s'est concrétisé par le déclenchement de la grande révolution armée le 1er novembre 1954.

(Manuel d'histoire, sixième année primaire, pp. 55-56)

(source : manuels officiels d'histoire de l'enseignement primaire, obligeamment traduits et communiqués par Khaoula Taleb-Ibrahimi)

Le 1er novembre 1954 dans le manuel algérien officiel d'histoire, classes terminales

(original en arabe)

[Extrait du chapitre : « Le FLN et la Révolution algérienne », suivant le plan suivant :
* Naissance du FLN
* Les causes de la révolution
* Les étapes de la révolution : les débuts, la généralisation, le génocide, les négociations et l'indépendance]

* Naissance du FLN

L'Algérie a vécu depuis la fin de la seconde guerre mondiale une série d'événements qui ont bouleversé le champ politique et ont abouti aux faits et résultats suivants :

– La création du FADRL[20], mais ce front n'a pas atteint les objectifs pour lesquels il a été créé. Il a donc été dissous une année seulement après sa création en 1951. Son échec a fait prendre conscience aux dirigeants politiques qu'il n'y aurait aucun avenir pour tout mouvement qui a foi en ce peuple mais ne se donne pas les moyens de répondre à ses aspirations pour les satisfaire.

– La crise du PPA[21], qui a constitué un des facteurs importants et directs de la création du FLN. La crise du parti au printemps 1953 a mis en évidence les contradictions existant entre les principes et les objectifs du parti, et entre ses membres, sur la question de la gestion du parti et des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux aspirations des masses populaires. La scission du parti[22] fut consacrée, et les partisans ayant foi en la force du peuple, en la nécessité de combattre le colonialisme par la force, se sont rassemblés. La plupart étaient membres de l'OS, démantelée par l'ennemi en 1951.

– Le CRUA[23], en réaction au *za'îmisme*[24] et à l'attentisme des politiques, a été créé par le groupe des 22[25] pour activer, dans le sens des aspirations du peuple, la lutte armée, le seul langage que le colonialisme comprenne.

Du comité des 22, neuf membres constituèrent un groupe restreint pour entreprendre une médiation entre les deux tendances du parti et pour créer une organisation politique qui aura pour but de

- rassembler le peuple,
- diriger et mener la lutte historique,
- constituer des forces armées.

Ils lui donnèrent le nom de FLN et fixèrent le moment et la date du déclenchement de l'insurrection à 0 heure le 1er novembre 1954.

* Les causes de la Révolution

Avant d'aborder les débuts et les étapes de la Révolution, situons en les causes, même si le terme de colonialisme suffit pour expliquer les raisons de la révolte. Nous pouvons donc résumer ces causes en une seule expression : la présence coloniale en Algérie. Cette présence ne fut jamais acceptée par le peuple algérien qui la combattit durant plus de quarante ans (1830-1871) en sacrifiant deux millions et demi des siens[26]. Malgré ses énormes pertes, le peuple algérien ne se soumit jamais ; il continua à résister ici et là, et à des périodes différentes sur tout le territoire national jusqu'à l'insurrection de 1954.

En analysant le fait colonial, nous embrassons les causes du soulèvement et de la révolte :

20. Le FADRL (Front algérien pour la défense et le respect des libertés), rassemblement *a minima* de tous les partis algériens (y compris le Parti communiste algérien), se condamnant lui-même à l'impuissance, en particulier du fait de la prudence des *'ulama-* et de l'UDMA, se dispersa très vite.

21. Il ne s'agit plus à ce moment du PPA (Parti du peuple algérien) interdit, mais du parti qui avait été à l'origine son double légal, le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques), créé en 1946. Le PPA avait été dissous en 1951.

22. Cette scission ne fut définitivement effective qu'à compter de l'été 1954.

23. Comité révolutionnaire d'unité et d'action.

24. Le culte du chef. Allusion claire au *za'îm* Messali Hadj.

25. Faux : le Comité des 22, annonciateur du FLN, qui se réunit en juin 1954 à Alger, avait au contraire été le résultat de l'échec du CRUA, lequel avait, en vain, à partir de mars 1954, tenté de réunifier un MTLD déchiré entre centralistes et messalistes.

26. Ce chiffre représentait en fait approximativement la population de l'Algérie. Le bilan chiffré ici indiqué des victimes de la guerre de conquête, effectivement brutale et sanglante, est vraisemblablement exagéré de deux et demi à trois fois.

- l'arbitraire,
- la spoliation des terres et des droits des Algériens,
- le déni de leur citoyenneté, de leur langue et des composantes de leur personnalité
- la spoliation de leurs richesses,
- l'exploitation des Algériens en temps de guerre et de paix.

Ajoutons à cela :

- leur désespoir devant l'impossibilité d'amender ou de réformer la politique coloniale.
- la crise du PPA,
- l'exaltation des luttes des peuples marocain et tunisien contre le protectorat français,
- l'échec de la France en Indochine,
- l'indépendance de la majorité des peuples asiatiques après la seconde guerre mondiale,
- le début du mouvement de décolonisation dans le monde.

* Les étapes de la Révolution

– Les débuts (1er novembre 1954-20 août 1955)

Les neuf dirigeants du comité se sont répartis comme suit pour préparer l'insurrection à l'heure et au jour prévus :

- Aurès : Mostefa Ben Boulaïd,
- Nord Constantinois : Didouche Mourad,
- Grande Kabylie : Krim Belkacem,
- Alger : Souidani Boudjemaa[27]
- Oran : Larbi Ben M'hidi.

Et trois membres furent dépêchés à l'extérieur dans les pays arabes et à l'étranger[28].

À minuit, le 1er novembre 1954, le FLN alluma le feu de la Révolution en attaquant trente centres des forces coloniales. Ce furent les premières actions armées du Front. Le peuple ouvrit alors les yeux et en répercuta l'information [*sic*].

Le FLN ouvrit la voie au peuple avec foi et courage pour chasser définitivement la présence coloniale. Les premiers chefs sillonnèrent le pays pour mobiliser et appeler à la Révolution, constituer les brigades de volontaires, collecter les armes en possession du peuple (essentiellement des fusils de chasse, dont quelques-uns étaient de fabrication récente), créer des cellules politiques dans chaque douar, *mechta*, quartier ou village.

Le nombre des volontaires, hommes et femmes, s'accrut, ainsi que le nombre des *mujâhidûn*, car les chefs n'avaient rencontré aucune difficulté pour mobiliser les gens, tant l'accueil et l'adhésion étaient grands ; aussi, grande et élevée fut l'aide matérielle et grand et élevé fut le soutien moral. La seule grande difficulté résidait dans le manque d'armes, cela à tel point que les chefs en furent réduits à diminuer le nombre des volontaires qui préféraient l'organisation *fidâ-iyy*(e)[29] au travail politique.

– L'ennemi, lui, réagit avec frayeur aux événements qui marquèrent le début de la Révolution. Des mesures de sécurité importantes furent prises, des renforts militaires envoyés (comme au XIXe siècle). Le général Gilles mena des campagnes de répression arbitraires et d'une violence diabolique qu'il appelait « les opérations de purification » contre les enfants du peuple et de la Révolution. Les révolutionnaires étaient appelés soit « dissi-

---

27. En fait, ce fut Rabah Bitat, qui permuta avec Didouche, qui devint le chef de la zone d'Alger, et le supérieur de Souidani.

28. Dans ce décompte, il manque Mohammed Boudiaf, le vrai organisateur de 1er novembre, qui s'occupait alors de logistique à partir du Maroc. Les « trois membres » « dépêchés » étaient en fait déjà présents en Égypte depuis trois ans. Il s'agissait de Hocine Aït Ahmed, d'Ahmed Ben Bella et de Mohammed Khider.

29. Le volontariat de gens qui se dévouent pour des actions armées.

dents », « fellaghas », « hors la loi », « bandits de grand chemin » ou « coupeurs de routes. » Les autorités coloniales annoncèrent qu'elles avaient mis hors d'état de nuire, fin novembre, 4 270 « dissidents » et en avaient arrêté plus de 2 000.

En France, les réactions furent plus fortes. Les responsables de l'époque firent bon nombre de réunions pour étudier la question sous le gouvernement Mendès-France, mais sans manifester aucune compréhension ni aucune reconnaissance du droit du peuple algérien à l'autodétermination, en dénonçant le complot de l'étranger et en encourageant la répression. L'échec du gouvernement de Mendès-France entraîna sa chute. Ce fut Edgar Faure qui lui succéda.

Le 23 février 1955, l'état d'urgence fut proclamé en Algérie. Soustelle fut nommé gouverneur pour réprimer la révolte. En un an (de février 1955 à février 1956), 400 000 soldats furent envoyés face à 40 000 *mujâhidûn*[30] qui poursuivirent le combat et la lutte avec endurance et courage. Il fallait répondre à l'ennemi en le combattant et en appelant le peuple à se rassembler autour du FLN. C'est alors que Zighout Youssef organisa les attaques du 20 au 27 août 1955 avec la participation des *mujâhidûn* et des enfants du peuple pour démontrer la force de la Révolution à l'ennemi et dans le monde, soulager la pression exercée par les forces coloniales sur les Aurès, démasquer les ennemis et traîtres à la Révolution et exalter le sens de la solidarité des Algériens envers le peuple marocain dont le roi Mohammed V avait été destitué et déposé à cette date. [...]

(source : manuel algérien officiel d'histoire, classes terminales ;
texte obligeamment traduit et communiqué par Khaoula Taleb-Ibraimi)

Sur le mythe du 1er novembre 1954

En finir avec les mythes et les stratégies de récupération
(extrait)

[...] L'histoire proche est toujours une histoire légendaire. Tout ce qui s'écrit en dehors des cercles officiels est exposé à être proscrit pour peu qu'on s'attache à vouloir comprendre les faits sans habillement ni sacralisation. Notre histoire récente nous fournit tant d'illustrations à ce sujet.

1) Quand M. Harbi écrivit son livre « le FLN, mirage et réalité », il fut interdit dans son propre pays et Ben Bella, qui venait pourtant d'être élargi de M'Sila[31], confia à des visiteurs qu'il ne lui pardonnerait pas d'avoir déprécié le FLN aux yeux des nouvelles générations.

2) Quand je mis en cause, il n'y a pas longtemps, le mythe des 1 500 000 chahids[32] au cours d'une conférence à l'université de Constantine, un mouvement de protestation s'éleva au sein de l'auditoire pourtant constitué d'universitaires. C'est que la part de vérité que les sociétés sont capables d'accepter sur elles-mêmes est d'autant plus réduite que les classes au pouvoir n'ont rien d'autre pour leur légitimation que l'appropriation historique.

30. Le chiffre maximum des *mujâhidûn* n'excéda sans doute guère la vingtaine de milliers à l'apogée, en 1957-58. Cela dit, le chiffre de 40 000 est vraisemblablement assez exact s'il inclut, aussi, les combattants auxiliaires (*musabbilûn*). Au demeurant, le FLN n'a jamais entrepris de recensement des troupes de l'ALN. Il existe bien un fichier officiel des « moudjahidines », mais il contient notoirement nombre de gens inscrits par copinage quand il ne recense peut-être pas non plus d'authentiques *mujâhidûn*.

31. Ahmed Ben Bella est resté détenu pendant les quatorze ans que dura le régime Boumediene.

32. Allusion au chiffre officiel des victimes de la guerre de 1954-1962. À la musulmane, ils sont déclarés *chahîd*(s) (plur. *chuhadâ-*), martyrs.

Voilà qui nous renvoie à considérer les enjeux politiques qui se cachent derrière l'écriture de l'histoire.

Notre exemple topique est celui de Boumediène, qui pour n'avoir eu aucun lien avec le 1er Novembre 1954, n'en a pas moins revendiqué l'autorité pour justifier le coup d'État du 19 juin[33]. Sa hantise de l'illégitimité historique le poussa à rechercher une histoire mythique et désincarnée par l'assassinat, l'emprisonnement ou l'exil des pionniers de Novembre, d'une part, et d'autre part à commettre la forfaiture de confier aux oulémas, par Taleb Ahmed interposé, la dénaturation de l'histoire du mouvement national et de la guerre de libération à l'école et dans les médias[34].

Bien sûr Boumédienne lui-même est un produit de l'histoire et c'est pour cela qu'il nous faudra poser à travers le cas de Novembre (un fait historique) la lancinante question de l'interprétation.

Je présume aujourd'hui les algériens parvenus à un certain de gré de lassitude du « moudjahidisme », et à un sentiment de rejet de la patriôtardise bureaucratique qu'il semble nécessaire et opportun de proposer une lecture de Novembre qui en finisse avec les mythes, l'anecdotisme et les stratégies de récupération.

Dans son article paru dans *Algérie Actualité* dernièrement, M. Harbi, ce grand historien, pense venir le temps des « vérités partielles ». Il vise par-là les faits et leur vérification dans leur matérialité, contre le mensonge et l'affabulation.

J'estime pour ma part le temps venu des interprétations sans complaisance. J'estime aussi qu'il ne peut y avoir d'interprétation unique, ni d'interprète qualifié. Il y a seulement des règles et une déontologie à respecter.

Devisant il y a quelques mois non sans amertume avec un ami historien sur la dérive actuelle de notre pays, nous sommes arrivés à la conclusion que l'histoire livre ses secrets à retardement. En d'autres termes, la vérité historique n'est jamais figée. Celle d'hier n'est pas celle d'aujourd'hui et encore moins celle de demain.

La règle cardinale, pour reprendre R. Aron, consiste pour l'interprète à refuser de voir une époque, une société, une classe comme elles se voyaient elles-mêmes et à ramener toujours le passé au présent, pour lui faire livrer ses secrets.

C'est de cette règle que je voudrais user pour proposer une approche de Novembre hors de toute cette mime abrutissante qui est servie à la télévision et qui m'a poussé malgré moi à appuyer sur le bouton, pour ne pas entendre tant d'insanités insupportables sur Novembre. [...]

(source : ZEHOUANE Hocine, *Algérie Actualité*, n° 1415, semaine du 25 novembre au 1er décembre 1993)

33. L'auteur, ancien officier de la *wilâya* 3 (Kabylie), ultérieurement avocat, a formé, avec notamment Mohammed Harbi, l'ORP (Organisation de la résistance populaire) en réaction au coup d'État de Boumediene du 19 juin 1965. Ils furent arrêtés, emprisonnés, puis privés de liberté.

34. Le docteur Ahmed Taleb, fils du dirigeant *'ulamâ-* chaykh Bachir Al Ibrahimi, fut longtemps ministre de l'Éducation sous Boumediene. Ce fut notoirement sous l'inspiration de ce remarquable biculturé et bilingue que fut entreprise l'arabisation de l'Algérie.

-12- L'ALN, LA GUERRE ET LES OPÉRATIONS MILITAIRES

L'instruction ministérielle française du 1er juillet 1955

Dans la lutte au sol, il ne doit pas y avoir d'hésitation sur la conduite à tenir. Tout rebelle faisant usage de ses armes ou aperçu une arme à la main ou en train d'accomplir une exaction sera abattu sur le champ. L'apparition d'une bande doit provoquer le feu de tout l'armement disponible. Ravitailleurs, complices et tous autres membres des bandes qui auraient échappé au tir et seraient capturés sont à remettre à l'autorité administrative qui fixera leur sort. Enfin, le feu doit être ouvert sur tout suspect qui tente de s'enfuir.

(ajout du général Lorillot[1]) :

Hors du combat, les règles françaises d'humanité demeurent. Des sévices sur des individus sans défense -prisonniers par exemple –, du butin au cours des fouilles, un saccage de provisions dans des mechtas paisibles, habitées peut-être par des familles de nos tirailleurs, ne pourraient que déconsidérer l'armée et m'empêcheraient de lutter en son nom contre la calomnie. Il ne faut pas qu'il s'en produise. Je prescris aux cadres d'y veiller personnellement. [...] Par contre, les auteurs de déclarations fantaisistes faisant état d'atrocités imaginaires, doivent être recherchés et sanctionnés sévèrement.

(source : SHAT 1H1944)

Bulletin bimensuel d'information français[2]

8 mars 1956
(extrait)

Le rythme croissant des attentats (une dizaine d'assassinats par jour), l'implantation d'une solide ossature politique (milices villageoises, comités politiques, tribunaux clandestins, percepteurs occultes...), l'agressivité des bandes rebelles qui recherchent surtout des prises d'armements, le noyautage très poussé de nos unités nord-africaines, l'ampleur inusitée de certains sabotages (un pont métallique de 100 mètres a été détruit dans la région de Nemours[3]) traduisent une nette aggravation de la situation de ces régions et

1. Henri Lorillot, général commandant supérieur interarmées de la dixième région militaire.
2. De l'Inspection des forces françaises en Afrique du Nord.
3. Ghazaouet (Oranie nord-occidentale, sur la côte, à 40 km de la frontière marocaine).

peuvent faire craindre des soulèvements également localisés là où les masses rurales peuvent être précipitées dans la violence par l'existence d'une infrastructure à caractère politique.

(source : SHAT 1H1102-1)

Note de service du général Lorillot

2 juillet 1956

[Cette note de service du 2 juillet 1956 vient en complément d'une note du 20 février 1956]

I – La conduite à tenir vis-à-vis des rebelles est dictée par les principes suivants :
a) au combat :
– tout rebelle faisant usage d'une arme, ou aperçu une arme à la main, sera abattu sur le champ
– le feu doit être ouvert sur tout suspect qui tente de s'enfuir.
b) hors du combat. Les règles françaises d'humanité demeurent, notamment envers les prisonniers.

II – Relations avec la population. Les dommages, et particulièrement les larcins ainsi que les destructions systématiques et aveugles – saccage des provisions dans des mechtas paisibles par exemple – ne peuvent que déconsidérer l'armée et l'empêcher d'atteindre rapidement son but qui est la pacification.

(source : SHAT 1H2577)

Les dix commandements de l'ALN

30 novembre 1956

1) Poursuivre la lutte de libération jusqu'à l'indépendance totale.
2) Poursuivre la destruction des forces de l'ennemi et la récupération au maximum du matériel. (variante : poursuivre la destruction des forces colonialistes et augmenter au maximum la récupération du matériel).
3) Développer le potentiel matériel, moral et technique des unités de l'A.L.N. (variante : des unités de l'armée).
4) Rechercher au maximum le mouvement, la dispersion avec regroupement et l'offensive (variante : rechercher au maximum les mouvements de dispersion avec regroupement de l'offensive).
5) Renforcer la liaison entre les postes de commandement (P.C.) et les différentes unités.
6) Développer le réseau de renseignements au sein de l'ennemi et au sein de la population
7) Développer le réseau d'influence du F.L.N. auprès du peuple afin d'en faire un appui sûr et constant (variante : absence de mention de « auprès du peuple » et interversion des points 6 et 7).
8) Renforcer la discipline dans les rangs de l'A.L.N. (variante : dans le sens de l'Armée).
9) Développer l'esprit de fraternité, de sacrifice et d'équipe parmi nos combattants.
10) Se conformer aux principes de l'Islam et aux lois internationales dans la destruction des forces ennemies.

(source : BENABDALLAH Saïd, *La Justice du F.L.N. pendant la Guerre de Libération*, Alger, SNED, s.d. ; variantes : SHAT 1H2482)

Règlement intérieur de la wilâya *4*

vraisemblablement 2e semestre 1956

L'Armée de Libération Nationale doit s'inspirer dans tout ce qu'elle doit accomplir des principes moraux et disciplinaires les plus élevés.

Son but étant la liquidation des forces colonialistes d'injustice et d'oppression en vue d'une ère nouvelle de liberté, de prospérité, elle a pour devoir de se conformer, corps et âme, chef et subordonné, sur la foi du serment, à son règlement intérieur.

Article I – La discipline est la force principale des Armées. Tout supérieur doit obtenir de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants. Il est responsable des ordres qu'il donne. Ces derniers doivent être exécutés sans discussion ni murmure. La réclamation n'est permise qu'après l'exécution.

Article II – RECRUTEMENT

Le recrutement est ouvert à tous les algériens volontaires âgés de 18 à 40 ans remplissant les conditions suivantes : santé, courage, probité et garanties suffisantes pour en faire un soldat de la libération. Les demandes seront faites aux agents recruteurs accompagnés de toutes les références. L'agrément revient à l'autorité responsable. La durée du service est illimitée.

Toute infraction à cette dernière disposition est considérée comme désertion en temps de guerre.

Article III – MUTATION

Tout moudjahid désirant quitter une région ne peut de son propre gré partir sans l'autorisation de ses chefs. Dans pareil cas, il est tenu de faire une demande et doit attendre l'avis de l'autorité dont il dépend.

Sa mise en route et son affectation nouvelle s'il y a lieu sont définies par écrit.

Article IX – PUNITIONS

Classification des fautes : il y a deux sortes de fautes : les fautes simples, telles que : paresse, négligence, mauvaise conduite, retard dans l'exécution d'un ordre, manque de respect à un frère, mauvaise volonté, etc... ; et les fautes graves telles que : refus d'obtempérer à un ordre, divulgation de secrets, désertions, trahison, rébellion contre l'autorité, etc...

Déterminations :

Pour les fautes simples, les punitions sont prononcées par la région et peuvent aller du blâme simple, corvées diverses, tours de garde supplémentaires, jusqu'à la signalisation aux autorités supérieures.

Pour les fautes graves, les sanctions sont prononcées par la Juridiction de guerre dont les peines sont : dégradation, indignité nationale et peine capitale.

Toutes les sentences sont sans appel et exécutoires sur le coup. Le sursis n'est valable que dans les cas de doute.

Article V – REMPLACEMENT

En cas d'indisposition ou de décès d'un chef, le commandement revient de droit à son adjoint, au grade le plus élevé ou au plus ancien dans le grade ou le service.

Article VI – RÉCLAMATION

La réclamation est individuelle et ne peut être formulée qu'après l'exécution. Sa transmission est obligatoire et doit suivre la voie hiérarchique.

Article VII – RÉCOMPENSE

Les Moudjahidines sont récompensés suivant leurs grades par

a/ citations à l'ordre du groupe, du secteur ou de la région pour l'accomplissement d'un acte de courage et de dévouement.

b/ par avancement pour leur travail, leur esprit de sacrifice et leur initiative dans l'accomplissement de missions dangereuses.

NOTA – Nous rappelons que tout départ en France ou ailleurs d'un Moudjahed sans autorisation est une faute très grave, considérée comme une désertion. Pareille faute est passable devant la juridiction militaire dont la sanction peut aller jusqu'à la peine de mort.

(source : SHAT 1H1095-1)

Règlement intérieur de la wilâya *5*

Vraisemblablement 2[e] semestre 1956

ARTICLE PREMIER
DISCIPLINE

La discipline est la force principale des Armées.

Tout supérieur doit obtenir de ses subordonnés une soumission de tous les instants.

Le Moudjahid doit exécuter tous les ordres de ses Supérieurs, même absurdes en apparence, sans hésitation ni murmure.

La Réclamation n'est admise qu'après exécution.

SANCTIONS
DÉLITS condamnables à la PEINE DE MORT

a)- Meurtre
b)- Désertion
c)- Intelligence avec l'ennemi
d)- Divulgation de secret avec préméditation
e)- Défaitisme
f)- Dissidence
g)- Haute trahison
h)- Désobéissance
i)- Viols
j)- Négligence dans le service.

Tous les délits énumérés relèvent des fautes très graves.

ARTICLE 2

FAUTES GRAVES

Sont passibles de quarantaine et de la PEINE DU TOMBEAU tous les éléments ayant commis un des délits ci-dessous :
a)- Tentative de meurtre
b)- Manquement à la discipline
c)- Pertes d'armes
d)- Détérioration de matériels
e)- Détournement de fonds
f)- Faux rapports
g)- Perte de message
h)- Négligences diverses
i)- Retard à exécuter les ordres
j)- Vols
k)- Manque de respect à un chef

Sont en outre désarmée pendant une durée illimitée les auteurs de ces délits.

FAUTES SIMPLES

Sont condamnables aux PEINE DE GARDE et de CORVÉE tous les éléments auteurs des fautes ci-dessous :
a)- Mauvaise conduite
b)- Manque de respect au Moudjahid
c)- Imprudence
d)- Laisser aller dans le service
e)- Manque d'hygiène
f)- Querelle
g)- Tenue incorrecte

ARTICLE 3

RECOMPENSES

Les combattants ayant fait preuve de courage et de bravoure pendant le déroulement des opérations seront récompensés selon leurs mérites et cités à l'ordre du Secteur, de la Région, de la Zone ou de la Nation.

a)- NOMINATIONS : seront élevés à un grade supérieur tous les éléments ayant fait preuve d'aptitude et d'énergie dans le service.
b)- DÉGRADATIONS : elles sont encourues pour les fautes graves conformément à l'article 2.
c)- CASSATIONS : Les cassations sont applicables à toutes fautes très graves.

ARTICLE 4

RECRUTEMENT : sont admis dans les rangs de l'Armée tous les hommes âgés de 18 ans à 45 ans jouissant d'une bonne moralité et dont l'état physique est excellent. L'engagement est pour une durée illimitée

ARTICLE 5

SALUT : le salut est une marque extérieure de respect. Tout subordonné doit en rencontrant un Supérieur en tout lieu et en toute occasion saluer en portant la main droite à hauteur du sourcil droit les mains jointes, la paume face au sol, la tête haute, le regard fixé devant soi.

ARTICLE 6

BIENS : toute arme et matériels divers en possession du Moudjahid est Biens particuliers de l'Armée. Tous matériels et fonds récupérés doivent faire l'objet d'un rapport aux autorités supérieures.

(source : archives Harbi)

Notice sur la guérilla destinée à un commandant de minṯaqa *(wilâya* 5)

2[e] semestre 1956 ou 1957
(extraits)

-I- Définition

La « guérilla » est une petite GUERRE, SIMPLE, FACILE, utilisant des moyens primitifs (tels que le feu, l'eau, les pierres, les cris, etc...). Mais elle peut utiliser des moyens modernes (armes automatiques par exemple).

La guérilla est généralement utilisée par des « peuples opprimés » contre des « peuples dominants ».

-II- Principes de la guérilla

Les principes de la guérilla sont au nombre de trois :
1) Le SECRET : il crée la sécurité
2) La SURPRISE : elle compense le NOMBRE
3) La BRIÈVETÉ : la « brièveté de l'action » n'attend pas la « réaction adverse ».

-III- Le chef

Dans la guérilla, le chef doit
1) ÊTRE UN EXEMPLE : en tout et pour tous. Il doit avoir toutes les qualités morales. Ce n'est qu'en possédant ces qualités qu'il pourra les exiger de ses subordonnés.
2) AVOIR L'ESPRIT D'INITIATIVE, c'est-à-dire être capable de se débrouiller en toute chose et toute circonstance.
3) AVOIR L'AUTORITÉ : Le vrai chef n'est pas autoritaire jusqu'à être cassant ni bon jusqu'à la faiblesse, c'est-à-dire que son autorité ne doit être ni excessive ni insuffisante ; elle doit demeurer dans un juste milieu.

L'autorité est un des « piliers » de toute Organisation : le chef représente l'Organisation et sans Autorité, il n'y a plus de chef, donc plus d'organisation.

Les mauvaises influences

Dans la guérilla, le Chef rencontre CINQ DIFFICULTÉS MAJEURES ; on les appelle les Mauvaises influences de la guérilla.

Ce sont :

1- L'Attente forcée
2- Les Privations
3- L'Assaut constant des maladies
4- La Fatigue
5- L'Anonymat de l'effort

1- L'Attente forcée

C'est la première et la plus grande des difficultés que l'on rencontre dans la guérilla. Pour la résoudre, le chef doit toujours faire travailler ses hommes, leur faire faire n'importe quoi pourvu qu'il les occupe, sans quoi ses hommes risquent de perdre patience, de désespérer, de voir leur moral s'affaiblir dangereusement.

Grâce à son esprit d'initiative, le chef trouvera toujours une occupation (de la plus petite à la plus grande) à donner à ses hommes, et pourra ainsi vaincre cette énorme et grave difficulté que constitue l'attente forcée.

2- Les Privations

Dans toute guerre, petite ou grande, le chef a à faire face à des privations de toutes sortes (manque de ravitaillement, de munitions, d'armement, d'effets d'habillement, de médicaments, de renseignements, etc...).

Le chef surmontera cette grosse difficulté toujours grâce à son esprit d'initiative (constitution de réserves, rationnement, organisation d'un coup de main pour se procurer ce qui fait défaut).

Le chef surmontera donc cette difficulté par la prévoyance et en se débrouillant par lui-même.

3- L'Assaut constant des maladies

Dans la guérilla, les hommes sont constamment assaillis par les maladies et les maux les plus divers, en raison des conditions de vie extrêmement pénibles auxquelles ils sont astreints.

Le chef combattra cette difficulté par :

a) le contrôle et l'organisation :
- de la nourriture
- de la boisson
- de l'habillement

b) l'hygiène
c) la culture physique
d) et en dernier ressort les médicaments.

4- La Fatigue

Le guérillero n'est jamais au repos : il est toujours en mouvement. Il en résulte une fatigue surhumaine.

Le chef combattra cette fatigue par

a) le réconfort
b) l'appel à la patience et à la foi
c) la distribution (répartition) du travail, etc...

5- L'Anonymat de l'effort

L'anonymat de l'effort s'oppose au désir naturel qu'a tout être humain d'être flatté et félicité pour son travail, ses actes et les sacrifices qu'il consent.

Pour vaincre ce penchant naturel, le Chef devra apprendre à ses hommes à rejeter d'eux-mêmes les félicitations, à ne jamais en attendre et encore moins à les solliciter.

Les bonnes influences

Parallèlement à ces mauvaises influences, la guérilla exerce aussi de bonnes influences sur les hommes.

C'est ainsi que les 5 mauvaises influences sont en quelque sorte compensées par un nombre égal de bonnes influences qui sont :

1) l'affirmation de la personnalité

La vie de partisan (de guérillero), par les modifications profondes qu'elle apporte au mode de vie précédent, transforme le caractère en le renforçant, elle permet à la personnalité de s'affirmer pleinement.

2) La joie des bonnes initiatives

C'est-à-dire la satisfaction que procure la réalisation d'un travail quelconque ou d'une action d'éclat, le succès obtenu.

3) Le fait de faire œuvre utile

Pour Dieu, pour la société

4) La juste cause

C'est-à-dire la persuasion que l'on a de combattre pour une cause juste, la cause de la Patrie.

5) La conscience

Propreté vis-à-vis de sa propre conscience. Bonne conscience résultant de la satisfaction du devoir accompli.

Si les 5 mauvaises influences doivent être vigoureusement combattues, par contre les 5 bonnes influences doivent être cultivées et exploitées.

– IV- Le soldat dans la guérilla (résumé)

[Le soldat doit avoir les qualités suivantes :

-A- Sur le plan moral

1) être discipliné : observance très stricte de la discipline et du règlement de l'Armée et du Front.

2) Avoir une grande foi : pour vaincre toutes les difficultés et accepter toutes les privations et tous les sacrifices.

3) Avoir l'esprit d'équipe : savoir comprendre, supporter, admettre ses frères de combat (avec leurs qualités et leurs défauts). Rejeter l'esprit d'égoïsme sous quelque forme que ce soit.

-B- Sur le plan physique

Le soldat doit être :

1) invisible « comme un moustique dans la nuit »

2) mouvant « comme un papillon dans l'espace »
3) prompt et vorace « comme un tigre affamé »
4) insaisissable « comme une aiguille [*sic*] dans l'eau »

Les missions de la guérilla :
-A- La destruction
-B- Le harcèlement
-C- Les actions particulières

Consignes de la guérilla :
-A- Façon de marcher
-B- Tactique de combat
-C- Point de rendez-vous
-D- Passage d'une grande route

Le coup de main :
-A- Définition
-B- Partie théorique
-C- Partie pratique

L'embuscade :
-A- Définition
-B- Différentes sortes d'embuscades
-C- Répartition de l'embuscade.]

(source : archives Harbi)

Un émule de Bugeaud ou bréviaire de répression

Rapport sur le moral des tirailleurs pour 1956

Fin 1956
(extrait)

Qu'attend-on pour exécuter tout agent qui donne un renseignement faux ? [...] La source en sera vite tarie, et si les autorités qui donnent le renseignement veulent être sûres que la troupe « les exploite bien », qu'ils soient enfin obligés de venir avec la troupe ! Ils trouveront la « preuve de visu », entraînant la condamnation à mort de leurs agents, et une meilleure confiance dans la troupe chargée de l'exploitation. [...]

Si, le plus souvent, la population aide les rebelles, c'est qu'elle a peur : elle lui donne à manger par peur, elle le renseigne par peur, elle se tait par peur, [...] quelques amis de la France égorgés sur le chemin, sans représailles, lui montrent le bon chemin, celui des H.L.L.[4].

Il faut que nous fassions plus peur que les rebelles. Si on veut rétablir l'ordre, il faut agir sans pitié. [...] Quand il y a de la gangrène, il faut tailler tout de suite dans le vif. Il en est pareil en ce moment : fi des peines au sens juridique, fi des enquêtes et des interrogatoires qui traînent ; il faut faire vite. [...] Peu importent si quelques sujets souffrent, parfois même injustement, pour sauver la masse.

4. Hors-la-loi.

Ainsi, dès que par une action quelconque, un chaînon de l'infrastructure aura été décelé, il faut aller jusqu'au bout, par tous les moyens, en intimidant la population :
- un ravitailleur est arrêté dans une tribu qui flanche : il faut l'exécuter séance tenante.
- une arme est découverte chez un habitant qui vient de nier en avoir une, il faut brûler sa maison.
- un habitant rejoint les rebelles, sa famille (ses femmes sont mises à l'abri dans une zone surveillée, ses biens saisis et partagés...). BUGEAUD, le grand vainqueur de l'Algérie, l'a dit avant nous : « Le seul moyen pour les faire céder est de s'attaquer à leurs intérêts : leurs femmes au premier plan.

(source : SHAT 1H2423)

La situation militaire en Oranie en 1957

Synthèse Mensuelle de Renseignements 2e Bureau français, division d'Oran

Janvier 1957
(extrait)

La rationalisation de l'organisation qui alourdit les bandes[5] n'est pas suivie par un accroissement de leur efficacité. La combativité des H.L.L. n'est pas non plus augmentée. Les lourdes pertes subies au cours des deux derniers combats[6] le prouvent et l'interrogatoire des prisonniers le confirme.
En revanche, le rapport note un très fort terrorisme, notamment dans l'Oranie septentrionale (régions de Mostaghanem, Cheurfas, Mohammedia/Perrégaux).

(source : SHAT 1H1448-1)

Rapport de gendarmerie

Novembre 1957
(extraits)

Des directives récentes de la wilaya 5 invitent les commandants de zones à ne pas procéder à de nouveaux recrutements en raison du manque d'armes. Les bandes de l'A.L.N. agissent par petits paquets pour se soustraire plus facilement à l'action des forces de l'ordre. Elles utilisent de nombreuses caches, dont certaines ont été découvertes par nos troupes, qui ont pu de ce fait mettre hors de combat un responsable de zone et plusieurs responsables de régions. [...]

[dans le département de Mostaghanem] Cependant le potentiel des rebelles ne semble pas sérieusement entamé. Dans la région de Mendez, le 13 novembre, au cours d'un accrochage, nous avons eu 13 tués, 8 blessés et nous avons perdu 2 mitrailleuses et un poste SCR 300. Au cours de l'opération qui a suivi cet accrochage, 41 HLL ont été tués, 2 FM, 1 PM et 15 fusils de guerre récupérés.

(source : SHAT 1H1458)

5. Depuis l'organigramme de l'ALN instauré par le Congrès de la Soummam (août 1956).
6. Il s'agit des combats du 26 janvier près de Beni Bahdel (Tlemcénois) et du 30 près de Sebdou.

La situation militaire dans le Constantinois au printemps 1957

Synthèse Mensuelle de Renseignements du 2e Bureau, Constantine

mai 1957
(extrait)

[...] La répétition d'accrochages violents, non seulement dans la partie mal contrôlée du Nord Constantinois, mais en d'autres points du territoire, met en évidence que, sur le plan militaire, les conditions de la lutte ont changé. Le stade de la bande plus ou moins organisée et équipée en armes de chasse est dépassé et, sur une grande partie du territoire, nos forces peuvent maintenant se heurter à tous moment à des unités d'un type régulier, mieux armées, souvent sachant manœuvrer, et capables d'actions coordonnées. [...]

Le courant d'aide venant de Tunisie qui s'est régulièrement accru depuis l'arrivée d'Ouamrane à Tunis[7], a pris ce mois-ci des proportions inquiétantes : il est vraisemblable que le chiffre de 1 000 armes par mois précédemment avancé soit maintenant dépassé. [...] En dépit de notre activité opérationnelle, le cycle révolutionnaire continue de se développer dans la clandestinité et [...] les possibilités futures de l'ennemi s'accroissent progressivement.

Synthèse Mensuelle de Renseignements du 2e Bureau, Constantine

Juin 1957
(extrait)

[...] Le déroulement des combats a montré que les rebelles, tout en évitant en général les accrochages, mais en faisant front le cas échéant avec une vigueur génératrice de prestige auprès des populations, portaient leur effort sur une guérilla efficace, quoique économique, contre nos communications ; leurs embuscades nous ont causé des pertes sensibles en personnel et l'emploi des mines est devenu plus perfectionné et plus rentable sur le réseau ferré. D'autre part, les harcèlements ont pris un caractère plus soigneusement préparé. [...] Les rencontres plus meurtrières ont témoigné d'un renforcement de l'appareil militaire adverse. [...] Concurremment à la mise sur pied de nouvelles fractions, la transformation des bandes en unités s'est poursuivie, l'amélioration intervenant principalement dans le domaine de l'encadrement, de l'instruction et de l'armement. Cette évolution s'est manifestée notamment par des actions mieux dirigées, une utilisation du terrain plus poussée et assortie parfois de l'exécution de terrassements, enfin la mise en œuvre de mortiers légers. [...]

(source : SHAT *H1449-2)

7. Le colonel Ouamrane a été envoyé en mission en Tunisie fin 1956 par le CCE pour y superviser la logistique, et conjointement mettre de l'ordre entre les chefs des factions des Aurès-Nememcha qui

DIRECTIVE ADRESSÉE PAR LE COMMANDEMENT DE LA *MINTAQA* 58[8]

Printemps-été 1957
(extrait)

Commandement Général de la zone du Sud-Oranais — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

NOTE À TOUS LES CHEFS DE RÉGIONS ET DE SECTEURS

Le colonialisme français entreprend actuellement une campagne sur le double plan militaire, en multipliant les opérations de ratissage, les exécutions sauvages de civils, les patrouilles et perquisitions quotidiennes, et politique, en essayant d'appliquer la nouvelle réforme communale par la mise en place de délégations spéciales parmi les algériens.

Le but du colonialisme français est de deux ordres :
A – Reprendre l'initiative des opérations militaires, et semer la peur au sein du Peuple Algérien par les diverses exactions de la soldatesque française à l'encontre de la population civile et ainsi l'amener à se lasser et souhaiter la paix même sous le colonialisme, enfin détruire l'administration du F.L.N. (Assemblées populaires, tribunaux civils et militaires, etc...) que celui-ci a su organiser sur l'ensemble du territoire algérien.
B – Miroiter devant le Peuple Algérien des réformettes du type des délégations spéciales pour faire croire au Peuple Algérien et aux nations de l'O.N.U. que la France a de bonnes intentions à notre égard.

Mais le colonialisme français ne peut gagner la bataille. En faisant durer son agonie, en s'accrochant désespérément au dernier rayon de vie, il espère échapper à la mort certaine qui l'attend.

Actuellement, l'audience du Peuple Algérien est en hausse, tant sur le plan international que sur le plan intérieur.

A – À l'ONU, dans sa dernière séance, avait été votée à l'unanimité une motion demandant à la France de donner au problème algérien une solution suivant la Charte des Nations Unies, c'est-à-dire conforme au droit du Peuple Algérien à l'indépendance.
B – La grève de huit jours déclenchée en Algérie a totalement réussi, malgré la répression, les brimades, les emprisonnements, les intimidations, les provocations, les licenciements, les pillages de magasins ouverts de force, etc... La presse française elle-même a reconnu le caractère unanime de cette manifestation nationale, et les envoyés de la presse internationale, qui d'ailleurs ne furent pas épargnés par les troupes, purent apporter à l'opinion mondiale leur témoignage du désir ardent du Peuple Algérien de vivre libre dans une Algérie indépendante.
C – Les Moudjahidines de l'A.L.N. démontrent tous les jours que leur combativité et leur mordant ne fléchissent jamais. Depuis bientôt deux ans et demi, les Moudjahidines ne cessent d'infliger à l'Armée colonialiste les plus cuisants échecs, malgré le million de soldats, de policiers, de gendarmes, de milices, que la France entretient chez nous.

S'il y a une foi qui soulève les montagnes, c'est bien celle du Peuple Algérien qui est résolu à arracher sa liberté des griffes de l'ennemi.

---

venaient s'approvisionner anarchiquement en armes en Tunisie pour leur compte. Au-delà de cette mission, il a été chargé d'installer le pouvoir du CCE menacé par Ahmed Mahsas, qui tenta en vain d'y installer le pouvoir concurrent d'une Délégation extérieure que Ben Bella avait tenté antérieurement d'installer contre Abbane, les partisans du Congrès de la Soummam et le CCE.

8. Sud-Ouest Oranais.

D – Malgré les mensonges de Lacoste, qui se veulent rassurants pour la population française trop abusée, 99 % des opérations militaires ennemies sont un échec pour lui.
E – Les nouvelles communes, dans l'expérience desquelles Lacoste veut voir un test de loyalisme des algériens envers la France, sont démontrés à ceux qui veulent ou font semblant d'ignorer les réalités algériennes que personne n'est prêt de collaborer avec la France colonialiste. De l'aveu même de Lacoste, seuls des délégués militaires sont installés dans ces nouvelles communes.

Devant cette campagne de l'administration française nous devons réagir vigoureusement et promptement.

I/ Sur le plan militaire, l'A.L.N. doit dès maintenant préparer une offensive générale, d'une durée minimum de 3 jours. Cette offensive débutera le 1er avril 1957.

Chaque chef de région ou de secteur doit étudier les moyens dont il dispose et organiser dans sa région des opérations d'embuscades, des coups de mains, des destructions de routes et de ponts etc... Aucun moyen ne doit être négligé pour harceler l'ennemi durant cette offensive.

Il est rigoureusement interdit de ne rien faire, sous aucun prétexte que ce soit. D'ailleurs à ce sujet un contrôle très rigoureux sera effectué dans toutes les régions et les sanctions seront prises contre les responsables qui n'auront pas agi. Cette offensive nous permettra également de juger et d'apprécier à leur juste valeur tous nos cadres actuellement en place en vue de les maintenir, de les casser ou de leur donner de l'avancement et de les nommer dans leur fonction d'une façon officielle.

Même des barrages de pierres sur les routes doivent être, le cas échéant, envisagés.

Il faut aussi organiser des raids dans les centres.

Nous montrerons ainsi à l'ennemi que nous sommes toujours à la pointe du combat, et qu'il ne doit jamais s'illusionner sur la possibilité d'une faiblesse ou d'une lassitude de notre part.

II/ Sur le plan politique :

a) Mener une propagande intense au sein de l'Armée française et lui démontrer l'injustice de son action, la justesse de notre cause et la victoire inéluctable de l'indépendance de l'Algérie.

Des tracts seront envoyés à ce sujet.

b) Mener une propagande au sein du peuple, contre les tentatives d'institution de délégations spéciales par Lacoste, ainsi que les élections auxquelles l'administration française veut faire participer le peuple.

c) Interdire toute relation avec l'ennemi (chantiers, travail chez les colons, fréquentation des postes ennemis, etc...). Les responsables du FLN peuvent puiser dans les caisses de l'organisation pour aider les personnes qui n'ont aucun moyen de vivre par eux-mêmes. (Ces aides seront distribuées sur la base de notre barème concernant les allocations familiales des combattants, mais à condition que ces personnes n'aient pas de biens personnels ou d'autres occupations qui leur permettront de gagner leur vie. En principe, cette instruction concerne plutôt les régions telles que le Sud).

d) Renforcer l'organisation administrative du FLN (Assemblées Populaires, Tribunaux Civils et Militaires, etc...). Définir à chacun sa tâche et contrôler étroitement toute la population.

e) Renforcer l'organisation dans les villes et villages, et surtout dans les grands centres. Réorganisation des centres qui ont été bousculés par l'administration policière française. Chaque fois qu'un responsable est arrêté, il faut le remplacer immédiatement pour ne pas ralentir notre action.

Il ne faut pas oublier que notre action est une perpétuelle construction de ce que détruira l'ennemi.

f) Il faut enlever à l'ennemi sa dernière carte sur les réformes communales.

Ne pas lui permettre de contacter le peuple, quelque soit le motif. Nous avons à détruire dans l'œuf toutes les tentatives de l'ennemi et maintenir le vide autour de l'administration française.

En conclusion, l'ennemi étant sur le point de capituler, nous ne devons pas lui permettre de reprendre le souffle.

Notre but sera toujours : ne jamais permettre à l'ennemi de prendre l'initiative sur le plan militaire. [...]

(source : archives privées)

Règlement intérieur de l'ALN[9]

septembre 1957

Les conditions d'engagement dans l'A.L.N. sont les suivantes :
a) la durée de l'engagement est conditionnée par celle de la lutte.
b) toute nouvelle recrue doit remplir les conditions physiques : âge de 18 à 40 ans.
c) Elle doit faire abstraction de toute opinion autre que celle de l'Armée.
d) Tout soldat doit se plier aux exigences de la discipline et du règlement intérieur de l'Armée.

Tout moudjahed est engagé volontaire dans les rangs de L'ARMÉE DE LIBÉRATION. Le but qu'il vise est la libération de son pays du joug du colonialisme avec la restauration de la souveraineté du peuple et l'instauration d'un régime démocratique.

Dans l'Armée, le Moudjahed est astreint à des obligations, de même qu'il a des droits.

CHAPITRE I – DROITS DU MOUDJAHED

ARTICLE I – Habillement et nourriture : Tout moudjahed est habillé et nourri aux frais de l'armée; la répartition des effets et de la nourriture est la même pour tous les moudjaheds sans aucune distinction (rations définies par directives ultérieures).
ARTICLE II – Armes : Tout moudjahed a droit à une arme dans la mesure du possible.
ARTICLE III – Maladies : En cas de Maladies, l'armée assure les soins et la protection du malade.
ARTICLE IV – Aide à la famille. Tout moudjahed a droit à des allocations familiales, conditionnées par le nombre de personnes à charge et les possibilités de l'armée.
ARTICLE V – Décès : en cas de décès, l'armée continue à assurer les allocations à la famille du Moudjahed défunt : LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN prendra en charge ladite famille en accordant une pension de guerre.
ARTICLE VI – Vœux et suggestions : Tout moudjahed est en droit d'émettre ces vœux et suggestions dans l'intérêt de l'armée.
ARTICLE VII – Demandes : Tout moudjahed peut adresser des demandes par voie hiérarchique (toute réclamation collective est formellement interdite).

9. D'autres versions du règlement intérieur ont été retrouvées, qui peuvent varier légèrement de l'une à l'autre selon les *wilâya*(s).

CHAPITRE II – DEVOIRS DU MOUDJAHED

ARTICLE I – Notre lutte est engagée jusqu'à la réalisation de nos aspirations. Le Moudjahed est tenu de savoir que la durée de l'engagement est illimitée, elle est conditionnée par la durée de la lutte (Voir questionnaire de la nouvelle recrue).
ARTICLE II – Discipline : La principale force de notre armée vient d'une discipline librement consentie dont le Moudjahed a été convaincu au moment de son enrôlement.
ARTICLE III – Ordres : Les ordres doivent être exécutés sans hésitations ni murmures. La réclamation n'est permise qu'après l'exécution.
ARTICLE IV Armes : Le Moudjahed est responsable de son arme et de ses effets. La propreté est de rigueur dans notre armée.
ARTICLE V – Conduite : Le Moudjahed est responsable de ses actes et paroles. Sa conduite peut porter préjudice aux prestiges de l'armée et au principes de l'ISLAM.
ARTICLE VI – Activité politique. Tout Moudjahed doit cesser toute activité politique et donner sa démission au cas où il a une appartenance (Voir questionnaire de la nouvelle recrue).
ARTICLE VII – Toute action doit être anonyme et entreprise sous le signe de l'armée.

CHAPITRE III – RÉCOMPENSES ET PUNITIONS

ARTICLE I – Elles constituent un moyen de renforcer l'éducation et la discipline du Moudjahed. RÉCOMPENSES : Témoignage de satisfaction attribué suivant le mérite du Moudjahed dans l'accomplissement d'un acte de courage ou de dévouement : a) Félicitation orale. b) Bulletin d'honneur. c) Attribution d'un objet de valeur (montre, coutelas). d) Prime à la famille. e) Élévation à un grade supérieur.
ARTICLE II – Punitions. Elles redressent la conduite du Moudjahed, répriment l'oubli du devoir, on distingue 2 sortes de punitions.
1) Punitions relatives aux fautes simples, infligées par le Chef de groupe
a) Tout Moudjahed reconnu incapable de se servir de son arme sera désarmé et affecté au génie.
b) Toute négligence ou paresse, erreur d'interprétation de basse importance ou perte d'effets, tout manquement de respect à un frère (grossièreté, gestes déplacés) seront sanctionnés par des punitions allant du blâme à la corvée de garde.
NOTE : Les fautes simples qui se répètent plus de trois fois seront incluses dans les fautes graves.
2) Punitions relatives aux fautes graves. Elles relèvent de la compétence du tribunal militaire, les sanctions envisagées vont jusqu'à la peine capitale.
a) Divulgation de secrets
b) Désertion au sein de l'Armée
c) Refus d'exécuter un ordre
d) Refus ou négligence dans la garde
e) Rébellion contre un supérieur
f) Perte d'arme
g) Toute activité anti-patriotique pouvant nuire à l'unité ou à la discipline générale
i) Propagande injustifiée contre les Moudjaheds
j) Conduite défectueuse aux principes de l'armée et de l'ISLAM.
L'application du présent règlement reste assujettie à la compréhension mutuelle qui doit régner entre les Moudjaheds à tous les échelons. L'ÉTAT-MAJOR compte sur l'esprit de

sacrifice et d'abnégation des Moudjaheds pour l'accomplissement des différentes tâches que nécessite la lutte pour la Libération Nationale.

(source : SHAT 1H2583 et *Bulletin Intérieur de la wilâya* 3, n° 1, septembre 1957)

TÉMOIGNAGE SUR LA DIFFICILE SITUATION EN ORANIE

Rapport du capitaine Othmane [10]

10 août 1957
(extrait)

De notre côté, nous sommes dans une situation très difficile et lamentable car l'ennemi multiplie ses sorties de jours et de nuits, tend des embuscades, bombarde quotidiennement les douars. Les S.A.S. essaient d'établir des réseaux de renseignements par n'importe quel moyen pour anéantir tous nos responsables. Pour nous, nous faisons de notre mieux pour lui montrer nos forces et que nous sommes capables de tenir avec eux.

(source : SHAT 1H1241)

Compte rendu d'opérations

septembre 1957

de *wilâya* et *mintaqa* inconnues (peut-être la 52)

A.L.N.-F.L.N.

Si Omar au commandement général

Le 13 septembre 1957 à Beni Ouarsous – 1er secteur, 2e région, douar Trafra, Oued Cherka –, nos combattants ont écrasé l'ennemi qui a eu 3 jeeps de brûlées, 15 morts et 1 blessé, et ont récupéré 1 FM Mat 49, 1 fusil US 17 et 2 Mas 36, 7 chargeurs Mat 49, 2 chargeurs carabine, 1 chargeur FM 24, une paire de jumelles, 3 montres, 150 cartouches, 2 pataugas. Parmi l'ennemi, il y a eu 2 survivants qu'ils ont emmené un FM 24/29 et ils ont détruit un autre qui leur appartient.

(source : archives privées)

10. Benhaddou Bouhadjar, commandant de la *mintaqa* 54 (Oranie nord-orientale).

Directives en nâḫiyya 551[11]

octobre 1957

Wilaya d'Oran
Zone 5
Région 1

Expéditeur le sous-lieutenant Abdelqaoui, commandant de la région 1
Destinataire : Tarik, secteur 1
Objet : ordres

1) Donnez ordre aux C.P.[12] sous-sectoraux de transmettre l'ordre suivant : faire détruire par les responsables de fédération tous les papiers d'identité de leurs militants et militantes, ceci le 25 octobre 1957. Toute désobéissance sera sévèrement sanctionnée. 2) Ordre est donné également de faire de l'action. Les C.P. sous-sectoraux sont responsables de l'exécution de cet ordre ; cette action consiste à arracher les vignes, scier les poteaux télégraphiques, incendier les fermes. Ceci doit avoir lieu sur l'ensemble de la zone. Les défaitistes seront traduits devant le règlement.
Pour ceux qui feront une action, il faut que ce soit une action qui leur fera honneur.

Signé : Abdelqaoui

(source : archives privées)

Directives : les secrets à respecter
(original en arabe)

Date inconnue (1957 ?)

wilâya 5 *minṯaqa* 1 *nâḫiyya* 1[13]

Nous avons observé qu'on parle trop des choses secrètes, c'est la maladie de l'organisation, soit de la campagne, soit de la ville, ou celle des caches ou autres. Les secrets se dévoilent uniquement au moment des discussions. Quand une personne dit qu'il lui est arrivé telle chose à tel lieu et à telle date, elle se cherche du mal sans le savoir. Par exemple : à un rendez-vous de *tiçâl*(s)[14], ils se racontent leurs aventures ou ce qui se passe dans tel *'arch*[15], secteur ou région. Ainsi, chaque région sait ce qui s'est passé chez la voisine et cela ne doit pas être. Il est interdit formellement à partir d'aujourd'hui aux *junud*, *tiçâl*(s), *musabbilûn*, et responsables de parler de choses secrètes en public, ainsi que nous venons de le dire. Il faut exécuter ces ordres dans les plus brefs délais.

signé : sergent Amar

(source : archives privées)

11. Région de Ras El Ma/Bedeau, Oranie méridionale.
12. Commissaires politiques.
13. Région de Sebdou, au sud de Tlemcen.
14. Agents de liaison, facteurs.
15. Circonscription de niveau inférieur, subdivision du *qism* (secteur).

Deux rapports français pour l'année 1957 sur la nécessité d'une répression sévère

Fin 1957
(extraits)

Rapport général Allard, corps d'armée d'Alger

Une adaptation de notre législation s'avère indispensable pour rendre la justice expéditive et adaptée à la guerre subversive et à la mentalité musulmane; elle doit permettre de punir rapidement, dans la légalité et de façon exemplaire, les véritables responsables de la rébellion.

Rapport chef de bataillon Simon, 7e division mécanique rapide, état-major, 5e bureau

On ne gagnera pas la guerre d'Algérie avec la législation actuelle. Le tueur et le moudjahed ne sont que des comparses à gage ou agissant sous l'emprise de la terreur, c'est le chef politique qui est l'adversaire N° 1, le cerveau et le chef. Or il encombre les camps d'assignation à résidence ou est condamné à des peines bénignes plusieurs mois après. Il faut une justice adaptée très rapide sinon immédiate, sévère et exemplaire, sans quoi nous perdrons l'Algérie et toute autre guerre révolutionnaire.

(source : SHAT 1H2424)

Directives de la wilâya *5*

15 octobre 1957

– S.A.S. La S.A.S. constitue la cellule de base de la politique ennemie. C'est elle qui torture, qui crée des réseaux de renseignements, qui sabote notre travail révolutionnaire. Elle est l'objectif principal auquel nous devons faire face. Tous les capitaines commandant les zones opérationnelles sont tenus de détruire cette infrastructure de l'ennemi. Une lutte sans merci contre les S.A.S. doit être organisée à l'échelle zonale. Les chefs de zone pourront créer l'esprit d'émulation entre les soldats en prévoyant des récompenses (avancement en grade, citations, etc...) pour les moudjahidines ou fidayouns ayant abattu un chef de S.A.S.

En résumé, la lutte contre les S.A.S. doit être impitoyable et continue.

– Zones interdites. L'ennemi voulant nous couper de nos moyens de ravitaillement (regroupement des populations, frontières, etc...), ordre est donné à toutes les zones ayant des zones interdites, et en particulier les zones 1 et 5[16] de la wilaya 5, d'attaquer l'ennemi dans lesdites zones et d'y constituer des stocks de ravitaillement, d'y installer des camps, des caches..., l'essentiel étant d'enlever à l'ennemi le sentiment d'être en sécurité dans les « zones dites interdites ».

– Regroupement des populations. L'ennemi entoure de civils ses postes militaires pour sa sécurité, pour se renseigner (à la longue, il peut trouver parmi cette population des agents de renseignement), pour nous priver de l'appui populaire. Il faut en conséquence faire face à cette manœuvre et l'obliger à ne plus avoir confiance à ces populations regroupées.

16. Respectivement zone de Tlemcen et Oranie méridionale (monts du Tessala, partie orientale des monts de Tlemcen, monts de Daia).

Avant d'attaquer les postes militaires, il faut travailler la population et la pousser à fuir ou à faire des attentats.

(source : SHAT 1H1458)

Compte rendu français sur la conduite au feu du jundiyy

février 1958

Renseignements mensuels, 2e Bureau d'Alger (extrait)

Les nombreux accrochages du mois ont permis de constater la valeur du combattant adverse. Il sait alternativement attaquer jusqu'au corps à corps ou se défendra [sic] jusqu'à la mort. Dans la défensive, il ne se laisse pas démoraliser par les bombardements aériens. Il possède le culte de son arme, et malgré une instruction qui n'a pu être que sommaire, sait parfaitement entretenir et utiliser les armes individuelles ou collectives qu'il vient de percevoir. Aux dires de tous les prisonniers, son moral est bas et son attitude au combat s'explique, dans la défensive, par la certitude qu'il a d'être abattu s'il se rend, et dans le corps à corps par la volonté acharnée de récupérer une arme. En fait, il semble bien que tous ces sentiments soient cimentés par la foi dans la victoire finale.

(source : SHAT *1H1446)

La situation militaire dans le Constantinois début 1959

Rapport wilâya 2

(extrait)

[Le rapport montre un peuple continuant à participer à la lutte malgré la gêne apportée par les camps de regroupement. Il y a eu un flottement après le 13 mai mais les gens se sont ressaisis. La misère est grande. Les contributions financières des villes et des campagnes sont insuffisantes. Tant bien que mal, le peuple stocke des denrées dans les plaines et achemine du ravitaillement, voire participe aux sabotages et procure des renseignements sur les regroupements.]

Le moral de l'A.L.N. est satisfaisant. Elle a conscience de son rôle. Mais elle souffre de pénuries de toutes sortes : vivres, habillement, et surtout armes et munitions. Son action consiste surtout en sabotages et guérillas menés par groupes de cinq à six hommes. Elle constate avec amertume le retour à la situation du début de la révolution.

(source : archives Harbi)

Directives lors de la trêve décidée par les Français[17]

Mai 1961
(original en arabe)

wilâya 2, *mintaqa* 1
nâhiyya 3 *qasma* 3

République Algérienne
Front de Libération Nationale
Armée de Libération Nationale

17. Désignée « interruption des opérations offensives », elle fut effective du 20 mai au 10 août 1961.

Louange à Dieu seul

Au frère Chorfi Alloua, responsable du douar Ghomeriane
Reçois les salutations patriotiques
Nous vous mettons en garde sur la politique française pour les jours qui viennent.
– 1°) Il faut être attentif à la politique qu'a propagée l'ennemi ces derniers jours.
– 2°) Profiter de l'arrêt des opérations ennemies les jours qui viennent pour travailler davantage, faire des réunions, encaisser les fonds de l'organisation (*al nizâm*).
– 3°) Faites tous vos efforts pour réorganiser les agents de renseignements. Les liaisons devront être renforcées dans toutes les mechtas, villes et villages.
– 4°) Vous devez pénétrer dans les villages où vous avez eu des difficultés auparavant du fait de l'ennemi. De toute façon, il faut y aller et leur donner des instructions, surtout sur la politique [française NDA] de ces derniers jours. Donnez des instructions à tous les habitants des douars, surtout ceux qui habitent près des postes militaires et où le *nizâm* n'a pas contacté la population.
– 5°) Faites des réunions avec la population sur les négociations actuelles. Si vous avez des difficultés, emmenez des *junud* avec vous ; d'ailleurs nous les avertirons d'ici.
– 6°) Demandez des aides [contributions financières, NDA] à la population. Après nous ferons les comptes.
– 7°) Profitez de la situation actuelle pour encaisser les fonds. Faites les comptes avec les personnes qui n'ont pas versé leur cotisation (*ichtirâk*), surtout les personnes qu'on n'avait pu contacter.
– 8°) Il faut prendre des précautions dans le contexte de la situation actuelle.
– 9°) Faites tous vos efforts pour contacter les hautes personnalités (*al chakhçiyyât al bâriza*), les militaires musulmans, goumiers et *harkî*(s).
– 10°) Préparez les rapports mensuels en instance.
– 11°) Relisez les anciens ordres et exécutez-les dans l'occasion qui se présente actuellement.
– 12°) Réorganisez des responsables (*mas-uliyyn*) de mechtas, policiers et autres.

Le comité (*idâra*) de la *qasma* 3

(source : archives privées)

Rapport wilâya *4*

juin 1961
(extrait)

[...] Effectifs : en régression constante. Les martyrs ne sont pas remplacés, le manque d'armes ne le permet pas.

Organisation : les unités combattantes sont formées de demi groupes de 6, et au maxi-

mum d'un groupe[18] entier qui dépendent du secteur dans lequel ils évoluent. Très rares formations à l'échelle de la région[19].

(source : archives privées)

La situation militaire fin 1961 d'après le commandement français

Conférence de presse du commandant Bourgue, porte-parole du commandement interarmes français en Algérie

13 décembre 1961
(extrait)

Si l'on ne peut pas dire que la rébellion militaire est totalement atteinte, on peut affirmer qu'elle ne pose pas de problème grave à l'armée pour laquelle elle ne constitue pas une menace militaire sérieuse.

[La situation militaire a vu l'affaiblissement continu de l'ALN en 1961. Elle a connu un palier au début de l'été 1961 au moment de la suspension par les Français des opérations offensives pendant les négociations d'Évian 1. Depuis, la dégradation a continué, à un rythme cependant un peu moins rapide que début 1961 ; mais elle reste « sérieuse ».]

Les bandes sont émiettées et peu agressives. Les armes collectives sont toujours sous cache. Les petits groupes de fellaghas ont commis durant les trois derniers mois des exactions qui visaient davantage les personnes et les biens civils que les forces militaires et leurs installations. Leur action s'est d'ailleurs de plus en plus orientée vers le terrorisme dans les villes et la subversion de nos unités.

[Au 4e trimestre 1961, les pertes algériennes en tués et prisonniers auraient été de 30 % supérieures à celles du 3e trimestre.]

Une véritable hécatombe de chefs rebelles a été constatée depuis la mort de Si Mohammed, le redoutable chef de la wilaya 4[20]. 2 600 armes, dont plus de 1 100 de guerre ont été récupérées, avec une cinquantaine d'armes collectives : mitrailleuses, F.M. et mortiers.

(source : SHAT 1H 1124-2)

18. *fawj* : la plus petite unité de l'ALN.
19. C'est-à-dire de niveau *katîba* (effectif d'une compagnie).
20. Le commandant Si Mohammed (Djilali Bounaama), chef de la *wilâya* 4, a été tué le 6 août 1961 à Blida.

-13- LA VIE ET LE MORAL DES *JUNUD* (COMBATTANTS)

Directives sur le recrutement en wilâya *3*

vraisemblablement automne 1956

Directives générales Wilaya 3, Zone 1, Région 4, Secteur 3[1]

Le recrutement est toujours soumis aux mêmes conditions que précédemment. Pour être recruté, il faut :
a) avoir commis un attentat contrôlé par la Nahia ou la Mintaka.
b) Déserter les rangs ennemis et être porteur d'une arme.
c) Des dérogations pourront cependant être apporter et les Nahias pourront recruter après enquête et en nombre limité des tailleurs, des cordonniers, secrétaires..., à condition que ceux-ci aient servi comme mousseblines.
Les personnes originaires de notre Wilaya qui, ayant pris récemment le maquis dans d'autres Wilayas nous seraient affectés par celles-ci, devront y être renvoyées. Les soldats permissionnaires ne devront pas être recrutés, la marche à suivre à leur égard a déjà été précisée dans des directives antérieures[2].

(source : SHAT *1H1636-1)

Extrait de notes personnelles d'un jundiyy *anonyme de la* wilâya *3*

vraisemblablement 1956 ou 1957[3]

(original en arabe non retrouvé, traduction faite par un officier interprète français)

Le secteur des M... compte parmi ses chefs M... A..., A..., L..., H..., M... Ils considèrent généralement les gens comme des minus et n'agissent que selon leur bon vouloir.

Nous étions avec H... au village d'A... et devions nous rendre à T... À mi-chemin, nous avions rencontré l'aspirant T... qui nous prévenait que ce village était plein de militaires.

Nous sommes alors retournés à notre lieu de départ et avons mis en place des sen-

1. Région de Zemmorah (Petite Kabylie).
2. Il s'agit des soldats de l'armée française. La règle était généralement de les accepter sous réserve qu'ils soient porteurs d'une arme.
3. Le document a été récupéré le 16 juillet 1957 par l'armée française.

tinelles, dont j'étais. H... est allé rendre visite à une femme qui travaillait pour l'ALN et à cause d'elle, nous sommes restés trois jours à cet endroit.

L... avait trois groupes et pendant qu'il dormait chez lui, il avait placé un groupe à A1... et un autre à A2... Je pense qu'il avait fait prévenir les soldats français que nous ne devions pas bouger jusqu'à neuf heures, car au lever du soleil, ils étaient encerclés de tous côtés : bateaux sur la mer, troupes au sol et avions dans les airs.

A... flatte les gens et les encourage à ne pas respecter la religion. Pendant que je travaillais aux liaisons et renseignements, j'avais réussi à faire revenir 4 personnes à l'islam dans le village de B... Ayant appris la chose, il m'a interdit de rentrer dans ce village durant une dizaine de jours.

Pour le moulazem[4] H..., après avoir fait des discours, il va coucher avec des femmes, les gens de C... et de F... sont au courant. Pour lui, le peuple n'est constitué que de femmes.

L... a un jour abandonné ses soldats pour aller voir sa mère à T... où il a passé la nuit; comme tous les chefs, il fait ce qui lui plaît.

M... avait été encerclé par l'ennemi et son groupe avait eu onze tués. Ses soldats étaient venus à I... et il n'a même pas daigné aller les voir ni les réconforter. Il se moque d'eux alors qu'ils viennent d'échapper à la mort. Ils ne sont pas considérés comme des hommes et sont chargés souvent comme des bêtes de somme.

L... qui était envoyé dans le secteur de M... avait été placé dans l'A... N'... B... pour y diriger les collecteurs de fonds Pendant que le commissaire Si M... B... L... collectait 7 millions par mois, les soldats étaient affamés et n'avaient pas de vêtements, ce qui n'a pas empêché M... O... H... de prendre beaucoup d'argent sur ce secteur.

Les soldats y sont considérés comme des bêtes, ils ont pour toute nourriture du lait, des sardines et du fromage. L... se contente de faire incendier les récoltes et de couper des arbres au lieu de s'attaquer à l'ennemi. C'est lui le premier saboteur de l'armée, il sème la discorde partout où il passe et favorise ses petits copains. Quand il a quitté ce secteur pour aller vers celui d'A... N'... B..., la situation y était déjà mauvaise, avec son arrivée la situation n'a cessé d'empirer et il en a rendu responsable les groupes armés.

Dans le secteur des M..., les chefs ne pensent qu'à manger, boire et dormir. Les soldats n'ont pas de lits, pas de couvertures, ils dorment à même la terre avec une pierre comme oreiller. Les blessés sont délaissés, ils dorment au froid et ne mangent que de la galette et de l'huile. Tandis que les chefs dorment dans des lits chauds, ils mangent de la viande et tout ce qu'ils désirent.

Ce sont là les raisons de la situation fâcheuse qui règne dans le secteur de M...

(source : SHAT 1H2583)

Circulaire du colonel Si Nacer[5] *aux combattants de la* wilâya *3*

15 mars 1957
(extrait)

Aux combattants de la juste cause !

[...] Ton peuple te considère comme le noyau de la grande armée de demain. Aujourd'hui, tu es un simple soldat, demain tu seras un remarquable officier digne de ses grades et de

4. *Sic* : *mulâzim* : sous-lieutenant.
5. Saïd Mohammedi, colonel commandant la *wilâya* 3.

prouver au monde entier que tu mérites un drapeau et une souveraineté. Je te quitte en te souhaitant bon courage, bonne chance en l'avenir, bon moral pour affronter les épreuves de tous les jours et une foi ardente en DIEU, en l'avenir de notre Patrie INDÉPENDANTE.

VIVE LE SOLDAT ALGÉRIEN !
VIVE L'ALGÉRIE !
VIVE L'AFRIQUE DU NORD !

Le colonel Abd El Nasser

(source : archives Harbi)

Rapport sectoral[6] *(Ouarsenis)*

27 octobre 1957

Pour ainsi dire, nous ne possédons pas d'armée, seulement quelques moussebilines très timides, mal entretenus, mal éduqués, bref pour résumer, des djounoudes novices. Au point de vue travail, ces moussebilines manquent beaucoup d'énergie ; nous pouvons dire que tous ces djounouds sont à changer. La moindre des propagandes suffit pour les décourager au plus bas degré, et quelquefois, ce sont eux-mêmes qui nous lancent de fausses propagandes, trouvant comme excuse que c'est tel civil qui le leur a dit et que c'est sûr que demain l'ennemi va monter pour pouvoir replier, soit à la limite de notre secteur, soit quelquefois pour aller en zone 2[7]. Pour ainsi dire, nos soldats ont un moral très bas ; il faut être constamment après eux, soit pour les encourager dans leur travail, soit pour leur remonter le moral. Le peuple ne les aime pas, pour plusieurs raisons.
1°) Ils sont mal éduqués, entre eux ils s'insultent à longueur de journées.
2°) Ils sont trop fainéants (tel est plus courageux que tel) : ils veulent tous rester dans les refuges, ce qui décourage énormément le peuple.
3°) Ils ne savent pas discuter avec le peuple, militairement, politiquement, et de même religieusement.

De même, ils n'aiment pas le peuple, sauf quand ils ont faim. Sauf quelques djounouds sont un peu compétents dans la matière.

Il leur manquent beaucoup de cadres pour les entraîner. Néanmoins, depuis quelques temps, ils ont fait quelques progrès.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1611)

Lettre d'un commissaire politique de secteur (qism)

récupéré en novembre 1957 par la gendarmerie française

Cher Frère Salah,

J'ai le devoir de t'informer qu'après un séjour de 4 jours et une randonnée du sous-secteur 12 au sous-secteur n° 14 où l'ennemi s'acharne à multiplier ses exactions d'ail-

6. Il s'agit d'un rapport provenant du *qism* 4314 (*wilâya* 4), situé au sud d'El Asnam/Orléansville.
7. Zone (*mințaqa*) située à l'ouest et au sud-ouest d'Alger (Blida, Medea, Cherchell). Il s'agit du cœur de la *wilâya* 4.

leurs rentables, j'ai du assister à l'effritement quotidien de notre organisation politique dont l'action et l'accomplissement du devoir est rendu difficile par la présence ennemie dévastatrice et meurtrière.

Je fus reçu par une population toujours confiante organisée et serviable mais un peu inquiète du vide créé ces jours-ci par des multiples arrestations parmi les cadres politiques sectoral et sous-sectoral.

Dont l'action ne me rendent pas et me crée des singulières ennui au point de vue activité ennemie et des décisions à prendre ainsi que l'application du nouveau Nédame[8].

Aussi ce qui m'ennuie le plus c'est la non obtention d'une rencontre nécessaire qui s'impose vu la situation avec le frère Si Mustapha CPM[9] et qui se cache je ne sais où.

Vu la situation tendu actuellement surtout dans le sous-secteur n° 14 et l'absence d'ailleurs définitive des anciens responsables Sectoral et sous sectoral et me trouvant seul comme responsable Politique Sectoral en fonction mais nouvellement arrivé et contré par la situation dont je viens te donner un aperçu, j'ai vu mes espoirs réduit et ma future action rendu difficile.

Pour cela je pense que je dois venir te voir pour une discussion sur ces derniers important événement en vue de prise de décision qui s'impose rapidement ou attendre une explication détaillée ou les mesures à prendre seront notées par écrit ou l'intermédiaire du frère Rabah secrétaire du Secteur.

Avec l'espoir d'une prompte réponse. Saluts fraternels.

Si Mahfoud

Bilan de l'effritement politique du Secteur en 4 jours :
Commissaire P. Rachid et Boualem appréhendés par l'ennemi
Chef du sous-secteur n° 14 le frère martyr Mohamed Ben Salah abattu
Chef du Stok [*sic*] Sectoral : le frère Si Saïd abattu
Agent de renseignements sous secteur 14 le frère Youcef abattu.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1458)

Règles de conduite du mujâhid *et du* musabbil[10]

récupéré en novembre 1957 par la gendarmerie française
(État-major de guerre, *wilâya* 3, Kabylie)

AU NOM DE DIEU CLÉMENT ET MISÉRICORDIEUX

Pour vous, plus que pour tout autre, la conservation du Secret est une question d'une extrême importance.

8. *Nizâm*, alias Organisation politico-militaire.

9. Commandant politique et militaire.

10. Ce texte date de l'époque où le colonel commandant la *wilâya* était Saïd Mohammedi, dit Si Nacer. Ce dernier était réputé avoir une compétence militaire pour avoir servi dans l'armée allemande pendant la Seconde Guerre. En réalité, c'était un gesticulateur incompétent. Ce futur membre du comité directeur du FIS était surtout connu pour sa piété exhibitionniste. Il fut l'un des rares dirigeants algériens à avoir voulu dénommer la république algérienne « république islamique ». Ce texte est par ailleurs un document révélateur de l'état d'esprit régnant chez le commandement de la *wilâya* 3 dans les mois qui précèdent le « complot bleu » et le début de la grande vague de purges de 1958. Par ailleurs, la mention

CE QUE VOUS AVEZ VU ET ENTENDU PENDANT VOTRE SERVICE, LES AUTRES DOIVENT L'IGNORER. N'en voulez à personne, L'ESPION EST PARTOUT, MÉFIEZ-VOUS. Tout intéresse l'espion, même ce que vous croyez être sans importance. SOYEZ DISCRETS. À la guerre, UNE PAROLE DE TROP, c'est souvent un MORT DE PLUS. SILENCE.

Ne portez jamais sur vous des papiers où figurent des noms. L'ennemi peut les trouver : C'EST GRAVE. Avant de quitter un emplacement, inspecter le terrain pour voir si vous n'avez pas laissé d'objets compromettants. RIEN NE DOIT SIGNALER VOTRE PASSAGE, PRUDENCE, MÉFIANCE.

Soignez bien votre matériel, fusils et autres. Il est précieux, il est cher. Vous lui devez peut-être la vie. NE LAISSEZ JAMAIS TOMBER VOTRE MATÉRIEL INTACT AUX MAINS DE L'ENNEMI.

L'ennemi vous écoute, vous surveille. Donc, DISCRÉTION, ORDRE ET DISCIPLINE. Ne craignez pas de tomber au champ d'honneur.

Dieu a dit, ne croyez pas que ceux qui sont tombés pour la cause de Dieu soient morts : au contraire, ils vivent et Dieu verse sur eux ses bienfaits (Coran).

AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES, PARCE QUE VOUS ÊTES FRÈRES DE SANG, DE PATRIE ET DE RELIGION.

Dieu est avec les bienfaisants
Vive l'Algérie indépendante
Vive l'Afrique du Nord

Le Commandant de la 3e Wilaya

(source : SHAT 1H1458)

Directives d'un chef de qism *de la* wilâya *3 et lettre du chef politique du* qism *réclamant le paiement d'indemnités aux* musabbilûn[11]

récupéré en novembre 1957 par la gendarmerie française

– 1° / Directives

Aux frères Mousseblines

Étant des soldats clandestins, toutes les directives militaires peuvent être appliquées aux mousseblines.

1 – Les Mousseblines doivent obéissance à leurs chefs auxquels ils ne doivent jamais refuser un ordre.

2 – La réclamation n'est admise qu'après exécution.

3 – Les mousseblines sont la police du village et ils doivent signaler toute activité suspecte.

4 – Il est rigoureusement interdit de manquer de respect à la population.

5 – Deux ou trois mousseblines sont admis au refuge pour vaquer aux besoins des maquisards.

---

concomitante du sang, de la patrie et de la religion témoigne d'une interpénétration idéologique des mythologies fondatrices.

11. Le document ne porte aucune autre mention de *minṯaqa* et de *nâẖiyya* permettant de localiser son origine.

6 – Les mousseblines doivent veiller à une garde très sévère et ils sont responsables de celle-ci si elle est défectueuse.

7 – Ils doivent tenir leurs armes avec soins et celui qui abandonne son fusil sera condamné à mort.

8 – Les mousseblines ne doivent jamais quitter le village avant deux heures.

9 – Les mousseblines sont payés selon leur rapport de travail et leur bonne conduite.

10 – Si l'agent de liaison est absent, les mousseblines seront tenus d'accomplir son travail, surtout en cas d'urgence.

11 – Tout moussebel qui aura une mauvaise conduite aura sa solde suspendue. Dans des cas plus graves, il sera désarmé et répudié après jugement par le Commissaire Politique.

12 – Toute réclamation ne doit se faire que par voie hiérarchique.

13 – Les chefs Mousseblines doivent veiller sur l'éducation de leurs subordonnés et sont responsables de l'exécution de ces instructions.

– 2° / Lettre

Le Chef politique du secteur Si Amar

Nous : les Mousseblines (ouakours[12]) avons l'honneur d'attirer votre attention sur notre situation dont certes vous êtes au courant.

Si nous vous adressons ce rapport c'est dans le but de nous obtenir certaines subventions pour le fait il y a longtemps que nous réclamons des allocations familiales, mais jusqu'ici n'avons aucune satisfaction; même les chaussures ne nous sont pas payées qu'assez rarement plutôt avec difficultés.

Mais ce qui nous frappe le plus vivement, c'est de se voir interdire la rentrée des mousseblines dans le refuge[13]. Cependant il nous semble que nous sommes aussi des moudjahidines puisque nous marchons pour un même but.

Eh bien nous vous prions de vouloir prendre en considération la présente demande pour que chacun des mousseblines perçoive soit allocations ou secours nécessaires pour que vivre. Car croyez-nous que nous sommes bien dépourvus, bien malheureux et tellement que nous sommes déçus... assez souvent, nous n'avions aucun autre moyen de nous trouver de quoi vivre.

Comptant sur votre obligeance en vous prions de bien vouloir nous obtenir une des satisfactions.

Les mousseblines (Ouakour)

Les signés :

Chefs mousseblines SARAOUI, TAMSAOUIT, AZIZI, ASKEUR, SARAOUI, TALEB, MOUSOURI, AKKAL, IDIR, CHEKMANE, MOUSOURI, HADAD, ASKEUR, BOUDHA, OUCHENE, TERACHE, TAGSOUTE, etc...

Entre autre nous vous demandons de nous payer régulièrement les allocations, ou de nous permettre de prendre la maquis.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1458)

12. Doit signifier ici « valeureux », « audacieux ».

13. Les refuges étaient des centres logistiques (*marâkiz*) dissimulés au cœur du maquis, qui servaient d'entrepôts de vivres, d'armes et de munitions, et aussi de caches et de centres de repos pour les maquisards. Ici, la lettre rend compte d'un différend entre les combattants en armes offensifs (*mujâhidûn*) et les combattants auxiliaires (*musabbilûn* : textuellement ceux qui se dévouent pour la voie [*sabîl*], de Dieu ou de la Patrie). Ces derniers formaient une troupe de surveillance et de contrôle, à la différence des *mujahidûn*, armés et entraînés pour le combat direct.

Directives d'une katîba *de choc*[14]

27 janvier 1958

Directives du bataillon de choc

1) Tous les matins la lèvement à 6 heures
2) Rassemblement information 7 heures jusque 10 heures. Le djoundi devra avoire son règlement. Aère la patrouille. 2ème la distance du chemin. 3e interdiction parlez en marchant. Le moments ordre du rassemblement selui qui reste le dernier tous le groupe sauras punis.
3) Interdi de parlez trop dans le refuge.
4) Voilà qu'on en seuras placé dans la forée interdit de bouger ou de parlez.
5) Le mots de passe seura toujours assuré en marchant ou bien dans le refuge.
6) Interdi de passer le mot d'arreter sans avoire d'écrocher le groupe. Il faut plus de dix mètres entre lui et son camarade pour passé le mot d'arrêter, moins de dix mètres tous le groupe seuras punis.
7) S'est un ordre de Bataillon choc et de l'armée de libération nationale.

Marche ou crève
au frère Zadami
Salutation
Sergent-chef Kaci

8) La sentinelle de la porte du refuge ou passons du chef du caporal jusqu'au sagh[15]. Il faut lui salue avec larmes.

Sergent-chef Kaci au
sergent Zadami

Je t'ai donné l'ordre d'arretter la téorie à 10 h 1/2
Et par ton ordre tu d'es arrêté à 10 h 10
Tu sera punit pour 2 heures de chef de car

La prochaine fois, méfiez-toi. Salue.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1557)

Rapport d'un responsable sanitaire[16]

30 août 1959

Au frère Moulazem El Ouel[17] Si Abdelazize

Je vous écris ces quelques mots pour donner des nouvelles sur la situation du ratissage, voilà 38 jours que nous sommes bouclés par les militaires moi et tous les malades et personne na demandez après nous. Pour le Comité de Secteur 4, pendant tout le long de ces

14. 1re *katîba* du *faylak* de choc de la *wilâya* 3.
15. Colonel.
16. Il s'agit du responsable sanitaire Si Rachid, de la *nâhiyya* 324 (Grande Kabylie nord-orientale). Le contexte ici évoqué est celui de l'offensive Challe (opérations Jumelles) qui laboura cruellement la *wilâya* 3.
17. *mulâzim ul awwal* : lieutenant.

38 jours ils ont déserté du secteur et les malades creve de faim il non rien à manger. Aussi cet au premier jour de ratissage que je suis arrivé au refuge des malades j'avais un peux d'argent avec quoi j'ai acheter des figues che chez les civils et vous s'avez bien que parmi ces malades il y a des grave des emputés des aveugles il y a même ceux qui sont blessé pendant ces jours de ratissage. Ils sont au moins 60 malades et il nont rien à manger que des figues et des raisins. Pendant ces jours de ratissage moi et les malades on jouet le cache cache entre les militaires, et grâce à dieu on est sortie sain et sauve aucun malade na'étais capturé ils ont bruler un refuge des grave par renseignement cet à trois de l'après midi qui son venut avec 2 prisonniers directe au refuge ils ont bruler la cabine des pensement et la cuisine quant au refuge il est fait en pierre, et les malades ils étaient a 50 mètres. J'ai résisté pendant 38 jours, mais personne d'entre vous na demandé après, vue le manque de ravitaillement et de médicaments. Car les malades on des blessures qui sipure par cette chaleur, mais je ne sai plus ou mettre la tête chercher des médicaments ou du ravitaillement; je ne sais plus comment faire aussi ce ratissage a détruis tous les branche sauf la -S- Sanitaire.

[illisible] de la zone 3. J'ai voulu [illisible] mais ces blocé par les militaires partous ils ont laissez des compagnie de commando il faut avoir pitié envers ces malades qui souffre. J'ai mis 4 jours pour arriver au secteur 2 car je suis pied nu ces pour ça que je nai pas put vous rejoindre maintenant je vous prie de bien vouloir faire votre possible pour nous envoyé un peu de ravitaillements, sinon au moins des restans des refuges[18]. Pour le moment je suis au secteur 2 j'attends votre réponse avec impasience.

Dans l'attente de votre réponse favorable, recevez le salut de la Résistance Algérienne ainssi que le bonjour des malades de ma part.

Responsable de Région 4 – Sanitaire Si Rachid

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1636-1)

Une brûlante amitié entre combattants[19]

fin 1959, début 1960?
(original en arabe)

Lettre au frère *jundiyy* T... (*wilaya* 3, *katîba* x..., *faylak* y...) de la part de ton frère *jundiyy* S... en *wilâya* 1, *mintaqa* x..., *nâhiyya* y...

Au nom de Dieu clément et miséricordieux,
Au frère que je respecte,
Salut patriotique et militaire,

Je t'écris au sujet de la cruelle séparation de novembre 1959[20]. Je ne dors plus, je ne mange plus, je pleure nuit et jour, je ne t'oublierai pas et ne cesserai de me lamenter que

18. Ce que les refuges peuvent encore contenir pour ravitailler les hommes.

19. Un émouvant témoignage sur les sentiments des hommes en marge de la dureté des temps. À noter que cette lettre fut officiellement visée par le commandement de la *mintaqa* qui ne dut, apparemment, pas voir malice à cette prose brûlante. L'ordre moral puritain officiellement proclamé à l'ALN pouvait, soit être trompé, soit être plus accommodant qu'il ne le professait.

20. Dans le cadre de la réorganisation de l'Aurès, des contingents de la *wilâya* 3 (Kabylie) sont venus maintenir l'ordre en *wilâya* 1 (Aurès). Une fois leur mission accomplie, ils ont rejoint leur *wilâya* d'origine.

lorsque j'aurai vu ton cher visage, et si tu ne tombes pas au champ d'honneur. Je te souhaite une excellente santé, du courage pour vaincre nos ennemis, et je prie Dieu que notre rencontre, comme d'ailleurs notre séparation, se passe sans incidents de ma part, *jundiyy* S....

J'espère que ma lettre te trouvera en excellente santé et je prie Dieu de nous aider à vaincre nos ennemis. Salut de ma part, ton frère S..., S..., S..., S..., j'attends ta réponse.

Je te demande de répondre d'urgence dès réception de la présente et de m'informer sur tes affaires. Cette lettre t'est adressée de la part de ton frère de lutte S... Reçois le bonjour de ton frère Y..., sous-chef, de S..., D..., L..., Ch..., enfin de tous les *junud* qui te saluent.

(cachet A.L.N. *wilâya* 1 Aurès-Nememcha, *mintaqa* x...)

(source : SHAT *1H1636-1)

Le moral en wilâya *2 d'après le 2e Bureau français*

1er janvier 1960
(extraits)

Être djoundi, aujourd'hui, cela semble être devenu, dans l'esprit de beaucoup, une « situation » dont on se satisfait plus ou moins bien. Le djoundi est surtout sensible à une organisation sans faille qui lui permet de disposer de vivres, de munitions, de vêtements et d'un confort relatif. Lorsque ces facteurs sont réalisés, son moral est bon. Il reste la plupart du temps étranger à l'évolution politique ; il est fermement persuadé d'une fin négociée des hostilités et de la victoire prochaine. [...]

Le moral est, là encore, un problème de commandement. En *wilâya* 2, par exemple, malgré l'intervention des réserves générales[21], les rebelles n'accusent pas encore une baisse sensible de moral. C'est que les chefs sont parvenus à forger chez leurs djounoud un très bon moral grâce à l'excellence de l'organisation en place, qui a permis en gros jusqu'ici de satisfaire les besoins matériels auxquels les hommes sont très sensibles, et par une habile propagande au cours de causeries politiques renouvelées périodiquement.

(source : Corps d'armée de Constantine, 2e Bureau, « Évolution des méthodes de la rébellion du 1er juillet 1959 au 1er juillet 1960 » (en *wilâya*(s) 1 et 2), *in* SHAT 1H1681)

Rapport d'un conseil de qism[22]

27 octobre 1960

La situation matérielle des djounouds est très excellente étant donné le nombre minime des djounouds, leur vie continuelle à travers le peuple. Aucun manque de nourriture. Aucune difficulté dans l'hygiène. Leur situation matérielle étant excellente, et la respon-

21. C'est-à-dire de la poussée de l'offensive Challe en *wilâya* 2 (opérations « Pierres précieuses ») depuis le 1er novembre 1959.

22. Région de l'Atlas Blidéen. Le rapport évoque une période marquée par les suites de l'offensive Challe comme l'indique la vie au milieu du peuple : nombre de *junud* ont échappé à l'offensive Challe en se disséminant au sein du peuple. Cela dit, l'optimisme dont fait preuve ce texte laisse soupçonner qu'il pourrait bien s'agir d'un rapport de commande.

sabilité dont ils sont chargé, le respect du peuple envers eux, leur volonté de travail, jurent sur la solidité de leur moral.

(source : SHAT *1H1619-1)

Deux lettres du colonel Tahar Zbiri[23] *au nom du comité de la* wilâya *1 à la* wilâya *4*

1er juin 1961
(extrait)

[...] Au sein de notre wilaya, depuis octobre 1960[24], nos unités ont eu à affronter les réserves générales, divisions d'assassins et de mercenaires sans scrupules. Lassées de voir la résistance de l'A.L.N. toujours aussi vigoureuse, vigoureuse et implacable, ces hordes de l'Attila DUCOURNEAU ont orienté leur haine sur la population, et la répression féroce, sanglante, commença son œuvre dévastatrice : des civils sommairement exécutés ou jetés dans le vide à bord d'hélicoptères ou du haut d'un ravin, les tortures collectives, des femmes mises à nu puis déchiquetées par des chiens excités par de sadiques paras à bannir du rang de l'humanité. [...]

1er juillet 1961
(extrait)

[...] L'attitude de l'A.L.N., ce fut la guérilla sans merci, ce furent des combats acharnés et sanglants où nos moudjahids, cernés de toutes parts, se défendirent avec toute l'énergie de la foi en la révolution et la cause du peuple :
O combien d'actions, combien d'exploits célèbres
Sont demeurés sans gloire au milieu des ténèbres.
L'ennemi s'est retiré, camouflant ses morts et ses blessés, après de sanglants engagements où il a eu à connaître la vigueur de la riposte des combattants algériens. Dieu fasse que l'Algérie future gravât dans sa mémoire les souvenirs de cette lutte, et qu'ainsi chaque Algérien pût connaître le prix de la liberté. [...]

(source : archives Harbi)

Procès-verbal du conseil de la wilâya *4*[25]

juin 1961
extrait)

Le moral du peuple est bon. La trêve unilatérale a été comprise assez rapidement comme une manœuvre. Malgré une sensible amélioration de l'aide aux familles des

23. Ancien syndicaliste et militant chevronné du MTLD, Zbiri fut nommé colonel commandant la *wilâya* 1 pour succéder à Hadj Lakhdar. D'après certaines sources, un intérim aurait été assuré entre les deux colonels par le commandant Ali Souhaï, qui avait trouvé la mort sur le barrage électrifié le 11 février 1961. Venu de Tunisie, Zbiri n'hésita pas à franchir le barrage pour prendre son commandement.

24. Depuis octobre 1960, la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) doit subir l'assaut des « réserves générales », dernière phase de l'offensive Challe à l'est (opérations Ariège). Relativement, la *wilâya* 1 fut peut-être, avec la 2 (Constantinois), de toutes les *wilâya*(s), celle qui résista le mieux à l'offensive.

25. Conseil tenu les 9, 10 et 11 juin 1961, pendant la période où les Français ont, dans le contexte de la première conférence d'Évian, unilatéralement décidé une « interruption des opérations offensives ».

moudjahidines, l'aide aux nécessiteux ne peut se faire complètement à cause des regroupements et des déménagements en ville. Effort demandé pour y remédier.

[...] Les réactions des djounouds aux événements sont à peu près semblables partout. Putsch de Challe : satisfaction de voir échouer lamentablement cette tentative, en elle-même l'affaire réjouissait les combattants qui voyaient la décomposition de l'armée française. La trêve unilatérale apparaissait comme un pur mensonge sur le terrain. La combativité des fidayines s'en est accrue pour prouver leur mépris de la manœuvre.

(source : archives privées)

-14- LA QUESTION DU RAVITAILLEMENT EN ARMES

Récriminations du colonel Bentobbal sur l'abandon des maquis par l'Extérieur

Lettre du colonel Bentobbal « aux frères Si Brahim et Si Amar »[1]

18 novembre 1956
(extrait)

En ce qui vous concerne, nous attendons toujours de vos nouvelles; nous sommes inquiets après ce long silence; nous espérons que dans l'avenir vous remédierez à cette situation. En ce qui concerne aussi le matériel dont nous avons discuté, rien ne nous est parvenu, nous ne pensons pas que des hommes qui ont vécu des jours sombres puissent être bernés par une liberté illusoire et laissent leurs frères mourir sans moyens de défense. Nous aurions aimer vous voir passer de leçons [*sic*] mais votre silence nous oblige à entretenir ce langage, faites vite, vous savez quelle situation vous nous avez laissé. Dites aux frères de là-bas que les combattants en ont marre de leurs promesses. : l'ennemi ne sera pas vaincu à coups de lettres et de correspondances. S'ils veulent vraiment œuvrer pour leur Patrie, qu'ils serrent la ceinture et fassent un travail qui puisse nous servir à quelque chose. Nous attendons encore une fois qu'ils nous démontrent ce qu'ils ont fait et feront dans l'avenir à ce moment-là, nous les jugeront sur les faits, c'est-à-dire quand nous obtiendront l'armement nécessaire, c'est à ce moment, et à ce moment seul qu'ils auront notre confiance. Quant à nous, nous sommes décidés à continuer la lutte avec les armes de récupération jusqu'à l'indépendance ou mourir en hommes. Dites leur aussi que tous les Moudjahidines sont mécontents et commencent à se désintéresser d'eux, qu'ils fassent vite pour capter le peu de confiance qui reste. Quant aux excuses et aux impossibilités qu'ils avancent, elles ne sont pas valables pour l'éternité. Nous concluons que, pour nous, l'essentiel compte. Voici la liste du matériel à nous faire parvenir. [...]

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

1. Respectivement Brahim Mezhoudi et Amar Mostefa Benaouda, officiers de la *wilâya* 2 chargés par le congrès de la Soummam d'une mission dans les Aurès Nememcha qu'ils préférèrent accomplir en Tunisie où les représentants des différentes factions armées des Aurès-Nememcha étaient légions.

Les armes dont le colonel Saïd Mohammedi voudrait voir doter les Algériens[2]

Vraisemblablement fin 1957

[Dans ce rapport à Belkacem Krim, chargé de la guerre au CCE, sur les armes dont ont besoin les Algériens, le colonel Mohammedi estime que, pour gagner la guerre, les Algériens devraient utiliser les mêmes armes que les Français. Il s'étend notamment sur des bombes à fumée qui endormiraient l'adversaire et permettraient à l'ALN de l'emporter dans un Diên Biên Phu suffocant. Mais il évoque aussi les bombes à gaz asphyxiant, au napalm, incendiaires, atomiques...].

Si nous possédions la bombe atomique, nous réagirions contre les Français. C'est la raison pour laquelle nous voulons à tout prix nous procurer ces armes (bombes incendiaires, à gaz asphyxiant, au napalm). Si les Français les possèdent, il n'y a pas de raison pour que nous ne les possédons pas [*sic*]. Je te prie, cher frère, de faire le nécessaire pour nous procurer ces engins qui, nous l'espérons, hâteront l'heure de la délivrance.

(source : Archives Harbi)

Le calvaire des compagnies d'acheminement[3]

Lettre du 29 février 1958

F.L.N. Le 29 Février 1958 A.L.N.

Cher frère Si Abdelaziz

Je t'envoie cette lettre du début de la Wilaya III pour t'apprendre que les commissaires chez nous forcent (souligné dans le texte) les gens à aller vers l'est et comme il y a des difficultés en route et un peu de misère, les hommes se sauvent. J'ai perdu un homme, je ne sais s'il s'est rendu ou s'il est parti chez lui.

Moustache[4] aussi a eût le même cas

Une autre catiba de la zone I a eut le même cas et on a rattrapé presque à Aumale. Le type que j'ai perdu est de Khemis atiara.

Les hommes marchent en pleurant; en mangeant de l'herbe et des [illisible]. Je ne peux les [illisible] et leur donner confiance pour combattre à leur côté.

Je t'apprends ça froidement parce que c'est arrivé.

Reçois bien le bonjour ainsi que Mohamed El Lemdani ton secrétaire.

Bien le bonjour à Si Mohamed Salah et à ceux qui ont été tenté par la Mat et la tenue para.

Je vais aller toujours de l'avant avec l'aide de Dieu et je t'écrirai par la suite.

Courage : Bientôt

L'Indépendance.

---

2. Saïd Mohammedi (colonel Si Nacer) est le chef de la *wilâya* 3 (Kabylie). À la date de ce texte, il est chargé de mission militaire par le CCE.

3. Cette lettre a été rédigée par un responsable (officier ? sous-officier ?) membre d'une unité de ravitaillement. Pendant toute la période où l'absence de barrage électrifié le permit, des unités firent l'aller et retour entre leur *wilâya* d'appartenance et le pays voisin (ici la Tunisie). Ces marches forcées, pendant lesquelles les ravitailleurs pouvaient parcourir à pied des centaines de kilomètres, étaient épuisantes : les hommes revenaient avec des chargements surhumains, en portant couramment trois fusils, voire plus, et des quantités de munitions.

4. Un célèbre officier, valeureux et baroudeur, ancien sous-officier de l'armée française.

Sincères amitiés

El Houssine

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H2590)

Lettre du 9 février 1958

F.L.N. Le 9.2.58 A.L.N.

Salutation Compatriotique

Je soussigné le Frère MEKID AACHOUF

Pour bien vouloir admètre ce Rapport pour ce que (Le droit de l'A.L.N.)

Je voudrais bien savoir Si la loi de la A.L.N. a changé ou non, car ce que je voi ce n'est pas l'acient loi, c'est les Nouvelles Loi, car il faut faire savoir tout le monde quand vous changée.

Je vous fait savoir que ci ont continue à marché.

Comme ça, il ont resteras aucun de nous les djounouds, l'un tirent à droite l'autre à gauche ou arrivent à rient fairent de Bon.
Et tous ça cest les chefs.
Un chef de section qui dit des môts, que le coran et l'A.L.N. l'interdit, des insultes et des coups saus autre forme de prossé sans juste cest pour ça que les djoounouds ne sont pas dicipliner, et il auront jamais la dicipline et il y a encorent plus que ça vous le savez vous même.

Rapport sur le chef de section Si Y...

Signé : MEKID AACHOUF

À remettre au Frère Si Ali
Je vous fait savoir que ci vous continuez comme ça moi je me retire içi avant de sortir le Barbelés.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H2591)

Une des innombrables lettres témoignant de la pénurie en armes et matériel

30 janvier 1960

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIENNE & ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIENNE

ZONE 5

WILAYA D'ORAN

Du Commandant de la zone 5[5]
Au Commandement Général de la Wilaya d'ORAN

OBJET : Demande de renforts en hommes, armes et matériels divers

WO/Z5/ le 30 Janvier 1960

Mon Colonel[6],

C'est avec le plus grand regret mais avec la plus grande clairvoyance et sincérité que nous demandent nos responsabilités que nous vous adressons cette lettre, certes sous un ton inhabituel, mais nécessaire pour vous exposer sur ces quatre faces la situation dans notre zone.

Nous avons, et jusqu'à ce jour, fait preuve de patiente et reporté à chaque fois que la question vienne en discussion, à demain et surlendemain. Mais les semaines, les mois et les années passent et nous nous sommes toujours trouvé devant la même question pourtant barassante tant pour le djoundi que pour le responsable.

Ces derniers mois particulièrement, cette question s'est fait le plus sentir et l'ennemi ayant pesé le poids de notre Résistance mène sans la moindre difficulté le devant tant sur le plan militaire à l'encontre de nos unités sans moyens de défense que sur le plan politique pour gagner le sympathie du peuple. Ce dernier d'ailleurs, qui vit dans la réalité, n'hésite de montrer si ce n'est directement, indirectement son amertume et sa lassitude. Aussi les récentes manifestations de sympathie à l'égard de l'ennemi l'ont prouvées et c'est ce qui pousse un certain GAMBIEZ[7] de qualifier ce qu'il appelle l'« Oranie pacifiée ».

Vivant la réalité, nous ne devons et c'est à notre sens un devoir même, restés muets devant une telle situation qui prend au jour le jour des conséquences plus néfastes. D'ailleurs une lettre certes brève mais exprimant un résumé de notre point de vue dans ce sens vous a été expédiée dernièrement. Mais celle-ci est restée sans écho et c'est ce qui nous pousse à encourir peut-être d'autres dangers mais pour l'intérêt national rien n'est cher même quand il s'agit de la vie.

Permettez-nous, mon Colonel, de vous dire que l'ennemi a fortement enfoncé ses racines en ALGÉRIE et pour déraciner cet arbre nuisible, c'est la force, car comme dit le proverbe arabe, « la France n'a pas honte mais peur ». Aussi, et nous nous excusons puisque cela nous mène loin, ceux qui pensent à une solution pacifique ne connaissent que superficiellement le colonialisme français.

5. Oranie méridionale (Bel Abbès – Telagh).
6. Il s'agit du colonel Lotfi (Benali Dghine).
7. Général commandant le corps d'armée d'Oran.

Tout ceci nous mène à vous dire, Mon Colonel, notre désir sincère et grand de mener un combat aussi acharné que celui que mènent nos frères à l'Est du territoire national. Nos hommes, tant djounoud que responsables, ont une foi, un degré de combativité qui leur sont propres et dignes de notre combat libérateur, hélas... n'ont pour seuls moyens de défense de tous les jours et de toutes les nuits que leurs jambes et évidemment leur esprit de patriotique. Que peut-on reprocher à un Moudjahid qui affronte à tout moment les circonstances mêmes les plus graves sans même une arme blanche et sans mot dire.

Bref, Mon Colonel, sans vous donner de détail, nous avons usé d'un langage qui puisse vous faire vivre la situation de notre zone et sans nous aventurer d'avantage, nous vous demandons de vouloir bien faire face à nos besoins et nous envoyer les délais les plus brefs, ce que l'on peut appeler renfort en hommes, armement surtout et matériel divers. Au cas où vous rencontrerez des difficultés quelconques, nous sommes prêts à prendre la tête d'une de nos Unités, d'affronter les circonstances même les plus tragiques et rentrer en personne pour nous ravitailler.

Dans l'attente d'une réponse favorable et surtout rapide, nous vous exprimons, Mon Colonel, notre dévouement le plus total et sentiments les plus respectueux,

À vous tous,
Salut Révolutionnaire et fraternel,
P. le Commandement de la zone 5,
Lieutenant : [illisible]

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1681)

Pénurie en armes et fantasmes de complot

Lettre du lieutenant Abdelouahab au lieutenant Khamis[8]
vraisemblablement début 1961
(extrait, original en arabe[9])

[...] J'ai vu votre envoyé Si Hamid et nous nous sommes penchés sur l'affligeante situation de pénurie d'armes dont souffre notre zone. J'ai pleuré en vain parce que notre révolution avait failli être déjouée par l'action des traîtres, dans la parade de la victoire de Dieu et la notre. Nous vaincrons tous nos ennemis quels qu'ils soient et malgré notre manque de cohésion et notre dispersion, si nous nous appuyons sans relâche sur nos serments et sur tous les hommes qui ont mis leur force en Dieu, en la Nation et la Révolution. [...] La situation actuelle de l'armement dans notre zone est très précaire et les raisons relèvent du complot. [...] Sachez que les chefs de la wilaya 5, sauf Si Othmane[10], sont au sein du complot, et il en est de même dans la zone 8[11].

(source : archives privées)

8. Respectivement des *minṯaqa*(s) 53 (Sud-Est Oranais – Ouled Sidi Cheikh – El Bayadh – Aflou) et 7 (Oranie sud-orientale (Tiaret – Frenda).

9. La lettre est écrite dans un excellent arabe régulier.

10. Le colonel commandant la *wilâya* 5.

11. Frontière marocaine – Mecheria – Aïn Sefra – monts des Ksour.

-15- LES BARRAGES ÉLECTRIFIÉS

EXTRAITS DE RAPPORTS FRANÇAIS SUR LE BARRAGE

9 septembre 1958

Le potentiel ennemi a cessé de progresser. La pénurie de munitions, de médicaments, d'effets d'équipement, de cadres, s'est aggravée en diverses régions. Des armes ont été mises en réserves. Des unités se sont fractionnées et ont adopté une tactique prudente.

(source : SHAT 1H1102-3)

septembre 1958

La construction du barrage frontalier s'est traduite par la diminution sensible des passages vers les bases de l'Est. Le volume de ces passages aurait baissé de plus de moitié. Des renseignements de bonne valeur font état de la paralysie naissante du système logistique adverse et de l'embarras du comité F.L.N. de Tunis à ce sujet.

(source : *id.*)

9 décembre 1958

Les barrages continuent aux frontières leur rôle d'isolant et opèrent lentement, mais sûrement, l'asphyxie de la rébellion. C'est ainsi que plusieurs tentatives de franchissements effectués désespérément pour ravitailler la wilaya d'Oran se sont soldées par de lourds échecs.

(source : SHAT 1H1101-3)

CONTROVERSES SUR LE BARRAGE [1]

(les faits relatés datent vraisemblablement de l'automne 1957)

[...] Je rencontrai de nouveau Mahmoud [2] deux ou trois jours après notre entrevue de la Moulouya. Comme l'on s'en doute, nous parlâmes, dès le prime abord, de la Willaya V, dont les chefs refusaient alors – malgré les recommandations et les prières d'officiers de valeur – de s'attaquer à la ligne Morice, en pleine édification. Le frère Mahmoud me mit au courant de la réponse d'un des adjoints de Boussouf [3], auquel il soumit un plan de destruction du barrage naissant, à savoir que « les barbelés ne pouvaient pas constituer un sérieux obstacle au passage de la frontière [4].

« – Mon commandant », lui dit alors Mahmoud, « on m'a appris à l'école militaire qu'un obstacle est toujours gardé ».

« – Qu'importe ! » répondit notre futur général Giap, « il freinera l'afflux des réfugiés algériens vers le Maroc ».

Ainsi, selon ce monsieur, l'essentiel n'était pas d'attaquer la France, de livrer les armes aux combattants de l'intérieur, mais de barrer la route aux Algériens qui fuyaient les sévices et la mort. Et dire que ces individus ont toujours des prétentions de nous diriger !

Mahmoud ne me raconta pas seulement ce jugement porté sur la ligne Morice, il compléta mes connaissances sur bien des points qui demeuraient obscurs pour moi.

« – Comment », lui dis-je, « pouvez-vous supporter un pareil régime sans réagir ? »

« – Hélas, me dit-il, il n'y a point d'hommes en Oranie.

« -Veux-tu », lui dis-je, « que nous tuions Boussouf ? »

C'est ce jour-là qu'est né le complot des lieutenants. [...]

(source : BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs qui n'ont rien vu*, chez l'auteur, s.l.n.d. (1962), pp. 89-90

PASSAGE DE LA LIGNE MORICE PAR UN OFFICIER ET UN GROUPE DE *MUJÂHIDÎN* [5]

31 octobre 1959
(texte original en arabe)

Je pris avec moi huit *mujâhidîn* du *faylaq*. La majorité d'entre eux étaient blessés et quelques uns étaient malades. Leur état nécessitait des soins médicaux à Tunis. Mostefa Ben Noui [6] m'adjoignit en plus six autres hommes parmi les *junud* connaissant l'itiné-

1. L'auteur, Mohamed Arab Bessaoud, est, au moment du récit, lieutenant en *wilâya* 4, envoyé en mission en *wilâya* 5 – en fait au Maroc.

2. Nom de guerre de Abdallah Larbaoui ; ancien sous-officier de l'armée française, spécialiste artificier, déserteur, figure de légende de la *wilâya* 5, *mintaqa* 2 (région de Ghazaouet), adoré de ses hommes. Instigateur, en 1957-1958, du « complot des lieutenants » contre la direction de la *wilâya*, jugée par les comploteurs à la fois sybarite, violente et incompétente.

3. Colonel chef de la 5 *wilâya* jusqu'au congrès de la Soummam. Lui succéda à ce poste son adjoint et client Houari Boumediene.

4. D'après Mohammed Harbi (*Le FLN, mirage et réalité*, Jeune Afrique, 1980), telle aurait été à ce moment l'opinion du responsable des Forces armées, Belkacem Krim.

5. L'auteur, officier dans la *wilâya* 3 et bras droit du colonel Amirouche, avait été envoyé en mission dans la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) pour élucider les circonstances de la mort du chef historique Mostefa Ben Boulaïd, déchiqueté en mars 1956 par un poste de radio piégé largué par l'armée française. Et, plus largement, pour contribuer à l'union de cette région, longtemps fracturée entre les autorités de plusieurs seigneurs de la guerre rivaux.

6. Commandant en *wilâya* 1, chef intérimaire de la *wilâya* 1 en l'absence de son colonel, Hadj Lakhdar Abidi, retenu à Tunis par l'historique réunion des dix colonels, à l'été 1959.

raire. J'emportai aussi avec moi le courrier adressé au chef de la *wilâya* Hadj Lakhdar qui nous avait précédés à Tunis. Je me mis en route de la forêt de Kimmel[7] après avoir découvert parmi nous un étudiant de notre *wilâya* que nous avions envoyé à Tunis pour ses études, le jeune *mujâhid* Slimân Moqranî, fils du *chahîd* Mohammed Cherif Moqranî (tué en 1956), et dont la mère était également *chahîda* – elle avait été tuée dans le bombardement du village Ilhazîran (douar Ighram) en 1958. Ce jeune homme était resté à parcourir l'Aurès, puis il était devenu secrétaire de l'officier « Amar Rafale ». Après l'avoir cherché et trouvé, je le pris avec moi et nous nous mîmes en route en direction du *jabal* Argou, siège du commandement de la *minṯaqa* 6[8]. Alors que nous traversions la forêt de Bararja, nous trouvâmes le *mujâhid* Mohammed Salah Yahiaoui[9], lequel avait le grade d'aspirant, et qui appartenait à cette région. Il se plaignait de la situation difficile dans la *minṯaqa* car il était, dit-il, pris entre le marteau et l'enclume, ne sachant comment en finir avec les problèmes aigus qui se posaient au commandement de la *wilâya*. Il me pria de transmettre ce message oralement aux dirigeants de Tunis si Dieu me permettait de réchapper de la ligne électrifiée et d'entrer en Tunisie.

Lorsque nous arrivâmes au *jabal* Argou, nous trouvâmes deux officiers de la *minṯaqa* 6, Ahmed Naçri et Khaled si j'ai bonne mémoire. Quant au chef de la *minṯaqa*, le regretté officier Salah Ben Ali, il était en terre tunisienne. Je m'entretins avec les deux officiers, leur expliquai le contenu de ma mission et leur demandai de s'efforcer de tenir tête à l'ennemi en faisant preuve d'une unité solide comme le roc[10]; de revenir à la discipline et de régler les questions de commandement de la *wilâya*, quelles que soient les causes de discorde et de mésentente. À ces exhortations, le compagnon 'Amar 'Ach[11] apporta son efficace appui.

Les deux officiers furent convaincus de la valeur de l'argument, de la démonstration et de l'impératif de maintenir l'unité des rangs; mais la décision dépendait de la présence de Salah Ben Ali, chef de la *minṯaqa*. La réunion étant terminée, ainsi que le rituel du bon accueil évidemment, je leur demandai de nous procurer les cisailles spéciales destinées à couper la ligne électrique et les fils de fer barbelés. Il fut répondu positivement à ma demande sous la condition que je leur remette trois armes de guerre dont quelques uns des *junud* se trouvant avec nous étaient porteurs[12]. Je ne pus faire autrement que de les leur remettre pour obtenir ces cisailles qui nous étaient indispensables.

Nous quittâmes les deux officiers, nous nous embrassâmes chaleureusement avec mon compagnon qui était en train de devenir un ami cher, le capitaine 'Amar 'Ach. Ce dernier invoqua Dieu pour qu'il nous assure la sécurité, le succès et le salut pour échapper à la ligne électrifiée, la ligne de la mort, afin que nous puissions communiquer les rapports aux responsables de Tunis. Je lui souhaitai, à mon tour, de retourner sain et sauf dans sa région du Bou Taleb, qui était voisine de la *wilâya* 3.

Après avoir quitté le *jabal* Argou, nous fûmes accompagnés par deux responsables

---

7. Au cœur du massif de l'Aurès.

8. La circonscription la plus orientale de la *wilâya* (massif des Nememcha).

9. Originaire de Barika, instituteur en arabe, ultérieurement un des pivots du régime de Boumediene. Nommé en novembre 1977 coordinateur exécutif de l'appareil du FLN; puis candidat malheureux à la succession de Boumediene, évincé par Chadli qui l'écarta aussi peu après de ses responsabilités à la tête du FLN. Réputé partisan d'un socialisme sans concession corrélé à l'arabisme et à l'islam.

10. Citation coranique : *buniân marçûç*, mot à mot comme un édifice serré.

11. Officier de la *minṯaqa* 1 (Belezma : massif situé au nord-ouest de l'Aurès).

12. Surtout à partir de l'asphyxie des maquis générée par l'établissement des barrages électrifiés, les armes et les munitions firent cruellement défaut aux combattants. Et, particulièrement dans l'Aurès, la détention d'une arme signifiait la force et la capacité à commander.

mujâhidîn, respectivement du grade d'adjudant et de caporal, sur ordre des deux officiers de la *mintaqa*, jusqu'à ce que nous fûmes rendus au *jabal* Oum El Kamâkam (*djebel* Onk, NDA). Du sommet, avec les jumelles que j'avais emportées, je découvris le barrage électrifié qui s'étendait devant nous à une vingtaine de kilomètres environ. Nos deux guides nous expliquèrent comment se ferait la traversée et le sectionnement de la ligne électrifiée : il ne faudrait pas traîner pour couper les fils de fer barbelés ; sinon nous serions vite exposés aux bombardements et aux balles de l'artillerie des deux centres de Bir Al 'Ater et de Soukies, des blindés et des autochenilles qui patrouillaient sans discontinuer sur la route longeant le barrage électrifié. Quant à nos deux guides, ils devaient retourner au siège de la *mintaqa* à Argou, faisant le vœu que nous réchappions du barrage électrifié et que nous reprenions sans relâche notre route de nuit pour une durée de dix heures pour quitter la terre d'Algérie et pour entrer en terre tunisienne.

J'ôtai ma montre, qui était un objet de valeur, et je l'offris à l'adjudant guide comme cadeau et comme souvenir, puisque nous nous dirigions vers la ligne de la mort. Je le remerciai, lui et son camarade, de nous avoir si bien convoyés, de nous avoir fourni les renseignements sur la manière de franchir le barrage électrifié, et de nous avoir mis en garde contre le danger d'encerclement.

Après le prière de l'*'açr*[13], je rassemblai la patrouille composée de quatorze *mujâhidîn*. Parmi eux, un jeune qui s'appelait Al Qarwân, de Sétif, qui était spécialisé en électricité. Je lui passai les cisailles afin qu'il s'emploie à couper la ligne électrifiée et les fils de fer barbelés. Je fis à mes hommes un petit discours pour rappeler ce qu'avait dit Tariq Ben Ziyâd[14] dans son allocution lorsqu'il se décida à franchir la mer pour conquérir l'Andalousie. Il dit alors à ses *junud* : « L'ennemi est devant nous, la mer est derrière nous. Nous n'avons pour nous rien d'autre que la patience et la foi de nous retrouver », etc... En mentionnant ce qui fut prononcé dans ce mot célèbre, j'insufflai en eux l'esprit d'audace et de bravoure et j'extirpai d'eux la peur de ce barrage électrifié, même si la mort devait être au rendez-vous. Car ce qui surviendrait alors, ce serait le martyre et le paradis dans l'au-delà[15]. Nous mangeâmes un peu des maigres provisions que nous avions avec nous, nous bûmes de l'eau. Nous nous en remîmes à Dieu pour le devenir de notre marche. Nous marchâmes, cachés dans une dépression du terrain, jusqu'à notre arrivée à la route qui longeait la ligne électrifiée, lorsque tomba l'obscurité du crépuscule. Alors, passèrent devant mes yeux deux blindés venant en sens opposé, qui accomplissaient leur mission de surveillance incessante. Puis, lorsqu'ils disparurent de notre champ de vision, nous bondîmes vers la ligne électrifiée. C'était dans la nuit du 31 octobre 1959.

Le *mujâhid* Al Qarwân coupa la ligne électrifiée avec célérité, comme je le lui avais prescrit, et nous pénétrâmes dans le lacis de fils de fer barbelés. Chacun de nous essayait de trouver des issues pour échapper aux fils dans l'urgence. Notre chance fut grande qu'il ne se trouvât pas de mines à cet endroit et que le sol sablonneux y pût être facile à creuser si cela était nécessaire. Avec promptitude – pas plus de cinq minutes –, nous sortîmes des fils de fer barbelés. Nos vêtements furent lacérés ; le sang coulait de nos blessures. Mais, tous ensemble, nous en réchappâmes et réussîmes à sortir. Nous nous mîmes alors à marcher vite, puis à courir pour nous éloigner de la zone de danger. De fait, l'artillerie lâcha

13. Prière de l'après-midi.

14. Le conquérant de l'Andalousie.

15. L'auteur était issu d'une famille maraboutique notable des Beni Ourtilane ; originellement rattaché aux *'ulamâ-*, il était un *hâfiz* (mémorisateur de Koran) exemplaire. Il eut ultérieurement de hautes responsabilités au ministère des anciens *mujâhidûn* ; il fut, en 1993-1994, ministre du culte dans le ministère Redha Malek. Ici, manifestement, il en rajoute sur l'islam : homme d'appareil, il tient à démontrer, à la face de l'islamisme montant, son inspiration religieuse dans ses Mémoires parus en 1997.

un déluge d'obus sur la zone de notre passage. Les deux blindés y revinrent, lançant un nouveau déluge de balles de mitrailleuses. Nous étions collés à terre, à plat ventre, pour que la mitraille ne nous atteigne pas. Nous courûmes sans relâche, jusqu'à franchir une route secondaire, distante du barrage électrifié de 10 km environ. Et comme, selon leur habitude, les forces ennemies encerclaient rapidement le point de traversée nocturne pour occuper cette route, nous forçâmes l'allure dans notre course en mobilisant tous les efforts dont nous étions capables pour la franchir dans un délai d'une demi-heure. Bien que poursuivis par les bombardements sous la lueur des bombes éclairantes qu'un avion lâchait au point de changer en jour la nuit durant cinq minutes, dès que la lueur s'éteignait, nous reprenions notre course jusqu'à dépasser la zone où il y avait danger d'encerclement. Au comptage entrepris pour vérifier combien nous étions, il ne manquait à l'appel que l'un des *mujâhidîn* : après que le bombardement nous eut dispersés en deux groupes séparés, il fut capturé évanoui le lendemain matin quand les forces ennemies lancèrent à l'attaque une ronde pour rechercher la patrouille qui avait franchi le barrage électrifié. Le *mujâhid* Husayn Bûzîdan – l'un des *mujâhidûn* de la *wilâya* 3 –, fut emmené à l'hôpital pour y recevoir des soins, puis transféré en prison. Il resta prisonnier jusqu'à l'indépendance. Il fut alors libéré et nous nous rencontrâmes dans la capitale fin 1962 à notre plus grande joie. Il fut affecté à l'hôpital Mustapha Pacha, pour avoir été infirmier pendant la Révolution. Quant à nous qui réchappâmes de la mort sur le barrage électrifié, nous continuâmes notre chemin vers la frontière tunisienne jusqu'au lever de l'aube, après seize heures de cheminement et de course, en dépit des blessures causées par les fils de fer barbelés, en dépit du sang qui coulait, en dépit des vêtements lacérés.

Nous entrâmes dans la tente d'un bédouin tunisien qui nous accueillit avec des mots fraternels et nous louâmes tous Dieu d'être arrivés sains et saufs...

(source : 'AMOKRÂN UL HUSNÎ 'abd ul hâfiz, *Mudhakkirât min masîrat il nidâl wa l jihâd*, dâr ul umma, Alger, 1997, pp. 107-112)

À PROPOS D'UN FRANCHISSEMENT INFRUCTUEUX DU BARRAGE

Lettre de Si Larbi (nâhiyya *234) au capitaine commandant la* mintaqa *23*[16]

11 janvier 1958
(extrait)

[Depuis plusieurs semaines, cinq katiba(s) de la W2 et de la W3 (850 hommes au total) sont bloquées à l'est du barrage. Au djebel Graine, quatre tentatives infructueuses de franchissement ont eu lieu récemment. Il y a eu de nombreux refus de passer. Les responsables de la Base de l'Est ont refusé de prêter leurs cisailles. Les hommes, décimés et épuisés, sont revenus à l'arrière et se sont éparpillés dans les douars. Ils ont chassé de leurs maisons et ont brutalisé leurs habitants. Sans l'intervention des autorités de la W2, ils auraient rejoint les camps de regroupement.]

Les éléments formant ces caravanes sont toujours arrivés ou retournés de la zone de Souk Ahras, notamment du djebel Graine, dans un état lamentable, malades, fatigués, affamés, mal vêtus, mal chaussés. C'est alors que nous leur avons fourni de la nourriture, des vêtements et des chaussures ; malgré cela, ils ont enlevé aux habitants des douars leurs vêtements d'hiver, et notamment leurs cachabias... Les convois étant tombé dans des embuscades ou des ratissages dans la zone de Souk Ahras sont revenus réduits de moitié.

(source : rapport signé Si Larbi, archives privées)

16. Collo-Skikda-Oued Zenati.

-16- LES EFFETS DE L'OFFENSIVE CHALLE

EFFETS DE L'OFFENSIVE CHALLE EN ORANIE[1]

Rapport corps d'armée d'Oran

31 janvier 1959
(extrait)

Dans l'état actuel de la pacification de l'Algérie, le C.A. d'Oran est celui où le potentiel rebelle a subi la diminution la plus sensible; de larges étendues, notamment la plaine oranaise et une partie de la vallée du Chélif et du Dahra sont aujourd'hui libérées de l'emprise du F.L.N. sans que, pour autant, cette situation puisse être considérée comme ayant un caractère définitif. Le terrorisme reste actif et les bandes rebelles demeurent toujours solidement accrochées dans les zones montagneuses.

(source : SHAT 1H1947-1)

Bulletin mensuel secteur de Saïda (colonel Bigeard)

20 février – 25 mars 1959

Les rebelles ont désormais renoncé à toute action offensive. Seule une activité de survie est enregistrée, activité qui se manifeste par un éparpillement des katibas. Le moral est tombé très bas.

Par contre, si on constate un dégel de la population musulmane, celle-ci demeure de sentiment nationaliste, mais espère qu'une autre issue de la rébellion [sic] lui permettra d'accéder à une certaine indépendance.

(source : SHAT *1H3070-2)

1. L'offensive Challe en Oranie, commencée début 1959, reçut le nom de code de « opérations Couronne. »

Rapport récapitulatif 1959 corps d'armée d'Oran

(extrait)

Abandonnant dès le début de l'année leurs positions défensives déprimantes pour passer à l'offensive payante, nos unités ont connu d'emblée les succès importants qui leur ont permis de déloger l'adversaire des zones refuges et l'ont amené à refuser le combat. De plus, en accroissant l'efficacité du barrage, sur les plans technique et tactique, elles enlevaient à la rébellion en Oranie tout espoir de se renforcer par des apports extérieurs. Cadres et troupe, fiers des résultats obtenus, ont pu alors se consacrer plus complètement aux tâches constructives de la pacification.

(source : SHAT 1H2435)

DIRECTIVES EN *WILÂYA* 2 EN PRÉVISION DE L'OFFENSIVE CHALLE

Directives mintaqa 22[2]

15 avril 1959
(extrait)

Les casernements (Markez[3] permanents) seront supprimés. Pour les zones montagneuses, les unités ne devront pas passer plus de deux nuits dans les mêmes lieux ; elles ne dépasseront pas une nuit dans les plaines.

Directives qasma *2133*[4]

6 août 1959
(original en arabe)

Réunion avec les Responsables Politiques et Militaires de la *nâhiyya*[5]
– 1°) L'A.L.N. devra se diviser en groupes (*afwâj*) et s'éparpiller dans toute la *qasma*.
– 2°) Tous les postes de commandement (*idârât*) devront être itinérants et les documents doivent être cachés.
– 3°) Chaque responsable ne devra pas avoir plus d'un carnet sur lui : carnet nécessaire pour sa correspondance et les comptes-rendus financiers. Les responsables de la *qasma* devront s'éparpiller dans la *qasma* et tenir la *nâhiyya* au courant des actions militaires de l'ennemi et des nôtres.
– 4°) Les cuisiniers, infirmiers et membres du Croissant Rouge devront s'habiller en civil et s'éparpiller dans les caches souterraines (*hufar*).

On distribuera aux *junud* fromage, sardines, etc... Chaque *jundiyy* devra être muni d'un bidon d'eau et d'un bidon d'huile.
– 5°) Les infirmiers doivent être itinérants et cacher les surplus de médicaments.
– 6°) L'armée (*al jaych*) ne devra accrocher que lorsqu'elle est contrainte ou lorsqu'elle est assurée de la victoire.
– 7°) Veiller aux Renseignements – Liaisons.

2. Constantine-El Milia.
3. Le *markaz* désigne une base logistique d'approvisionnement.
4. Ici le vieux terme de *qasma* qui désignait une circonscription du MTLD a été conservé et utilisé au lieu du terme de *qism* provenant de l'organigramme de la Soummam.
5. Djebel Ta Fortas – Texenna – Djidjelli.

Directives wilâya *2*

Date ?
(extrait ; original en arabe)

L'armée (*al jaych*) doit être partagée en petits groupes (*afwâj*) de façon à lui faciliter ses déplacements. Des repas froids doivent lui être distribués tel que confiture et huile. Tout groupe doit être muni d'un bidon d'huile. Pendant la période de ces opérations, il est interdit d'accrocher (*ichtibâk*) sauf en cas de force majeure.

(source : archives Harbi)

SUR L'OFFENSIVE CHALLE EN *WILÂYA* 4

Rapport de la mintaqa *41*[6] *au conseil de la* wilâya *4*

probablement printemps 1959

Pour ainsi dire, la région 1[7] devient dangereuse et martyrisée [... la situation dans la région 2[8] est dite « un peu normale »]. La région 3[9] est touchée en grande partie. Pour ainsi dire, la totalité de la zone souffre d'un acharnement continuel de l'ennemi et subit plusieurs offensives consécutives [...] L'effectif actuel, comme vous pouvez le remarquer sur nos rapports, régresse fortement à chaque mois.

(source : archives privées)

Bilan des opérations « Courroie » en wilâya *4*

4 juillet 1959
(extraits)

ALGER, le 4 Juillet 1959

COMMANDEMENT DES FORCES EN ALGÉRIE
RÉGION TERRITORIALE
ET CORPS D'ARMÉE D'ALGER

ÉTAT-MAJOR – 3e BUREAU
N° 1989/CAA/3/OPE.

Le Général de Division MASSU
Commandant la Région Territoriale
Et le Corps d'Armée d'ALGER.

125/TS

à

6. Algérois oriental.
7. Thenia/Ménerville.
8. Larba – Boudouaou/L'Alma – Khemis El Khechna/Fondouk.
9. Tablat – Lakhdaria/Palestro.

Monsieur le Général d'Armée Aérienne,
Commandant en Chef des Forces en Algérie[10]
État-Major – 3° Bureau

OBJET. – Bilan des Opérations en Wilaya IV.

RÉFÉRENCE. – N° 1468/EMI/3/OPE/E. du 12.6.69.

I. – J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le rapport d'ensemble des Opérations « COURROIE », rapport demandé par votre note de référence.

Vous y trouverez tous les renseignements statistiques permettant de se faire une idée de leur déroulement et de leurs résultats.

2. – Au bilan positif de ces opérations, il y a lieu de porter :

21 – Sur le plan purement militaire, un affaiblissement non négligeable du potentiel de l'adversaire :
– 2 200 rebelles hors de combat (1 756 tués) dont 40 chefs. (3 700 rebelles hors de combat pour l'ensemble du C.A.A.[11]).

Ces chiffres correspondent en pratique à une diminution de l'ordre de 30 % du potentiel armement des unités rebelles opérant dans la Zone traitée.

22 – Sur le plan de la pacification, une extension de notre implantation dans certaines zones refuges des rebelles : SOUFFLAT – ZBARBAR – DJEBEL LOUHE – MONGORNOU – HAUTS DE CHERCHEL – LOIS – OUARSENIS OCCIDENTAL.

Cette extension se matérialise par :
– 191 Kms. de routes et pistes nouvelles réalisées.
– 29 postes nouveaux prévus, par extension du quadrillage.

3. – Néanmoins, ces opérations n'ont pas pleinement atteint le but fixé, tant sur le plan de la destruction des bandes que sur celui de la pacification. En fait, on a pu constater une baisse de rendement au bout de 4 à 5 semaines d'opérations.

31 – En ce qui concerne la destruction des bandes, je vois pour ma part plusieurs explications à cette baisse de rendement.
– la plus évident d'abord. Les bandes, pressées par la nécessité, ont été progressivement amenées à se disperser alors que jusque-là les chefs de l'intérieur avaient été assez réticents à appliquer la tactique de dispersion prônée depuis AVRIL 1959 par les Chefs de l'extérieur. Il a donc fallu procéder à la recherche systématique de ces bandes. Les éléments découverts et accrochés étant alors généralement de la valeur de la Section, voir [sic] du groupe, les résultats obtenus ont été sans commune mesure avec le volume des unités et la dépense d'énergie mise en œuvre.

Comme la superficie à traiter, en fonction du choix initial des objectifs, était considérable au regard du nombre des unités de Réserve Générale, ces unités ont fini par s'épuiser dans cette recherche des bandes.

Leur fatigue a encore été augmentée par la chaleur particulièrement éprouvante des

10. Maurice Challe.
11. Corps d'armée d'Alger.

dernières décades et par le fait que le terrain à traiter était difficile dans l'ensemble des régions intéressées par les opérations. [...]

(source : SHAT 1H3463-3)

Directives de la wilâya *3 en prévision de l'offensive Challe (opérations Jumelles)*

Directive du 9 mai 1959

Au cours des prochaines semaines, la parade à la tactique militaire ennemie consistera à éviter toute concentration de nos troupes. C'est ainsi qu'il est préférable et prudent de diviser la katiba sous votre commandement en ferkas[12] qui circuleront généralement seules, quitte à se rassembler lorsqu'un coup de main est en vue, puis à se disperser dès son exécution. Ainsi divisées, nos Unités seront plus mobiles, plus difficiles à atteindre et la fameuse opération « coup de poing » dont parle tant l'ennemi ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau.

Le Colonel Mohand Ou El Hadj

(source : archives privées)

Directive du 11 mai 1959

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT ET ARMÉE DE LA LIBÉRATION NATIONALE

ÉTAT-MAJOR DE GUERRE
WILLAYA 3 – ZONE N° 3 – RÉGION N° 3

Aux ARMÉES le 11 Mai 1959

Au Frère,

Au cours des prochaines semaines, la parade à la tactique militaire ennemie consistera à éviter toute concentration de nos troupes. C'est ainsi qu'il est préférable et prudent de diviser les compagnies placées sous votre commandement en Sections qui circuleront généralement seules, quitte à se rassembler lorsqu'un coup de main est en vue puis à se disperser dès son exécution.

Ainsi divisées, nos unités seront plus mobiles, plus difficiles à atteindre et la fameuse opération « Coup de poing » dont parle tant l'ennemi ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau.

En revanche, nous devons porter tous nos efforts sur l'intensification des attentats en ville. Viser surtout les Officiers des SAS, les pilotes d'avions et autres spécialistes dont le remplacement est très difficile pour l'ennemi. Intensifier également le sabotage des routes et surtout la pose des mines. En effet les mines sont actuellement le moyen le plus efficace, le plus rentable et le moins coûteux pour semer la peur dans les rangs ennemis.

L'application consciencieuse et scrupuleuse de ces directives contribuera à réduire les espoirs de l'ennemi et à renforcer notre potentiel militaire.

12. *Firqa* : subdivison de la *katîba*, à effectif d'une compagnie. Il y avait en principe une *katîba* par *nâẖiyya* (région).

Nous comptons pour en tirer tous les bénéfices dans le territoire placé sous votre commandement.

Recevez cher frère mes salutations patriotiques.

Par ordre de la Willaya

L'Officier de Permanence,
Sous-Lieutenant SI SAÏD OUAMAR

(cachet de l'ALN et signature)

(source : archives Harbi)

RAPPORT SUR LE RÉSULTAT DE L'OFFENSIVE CHALLE EN GRANDE KABYLIE

24 octobre 1959
(extraits)

TIZI-OUZOU, le 25 octobre 1959

ZONE EST ALGÉROIS ET 27e DIVISION D'INFANTERIE ALPINE
ÉTAT-MAJOR – 3e BUREAU
N° 1076/3/Z.E.A./T.S.
Clt. 553/21.

RAPPORT
DU
GÉNÉRAL DE DIVISION FAURE
Commandant la Z.E.A. et la 27e D.I.A.

Sur

Les OPÉRATIONS en WILAYA 3 du 22 JUILLET au 17 OCTOBRE 1959
(Opération PELVOUX)

I. – BUT

Les Opérations en WILAYA 3, et notamment en Grande Kabylie, avaient pour but la destruction du potentiel rebelle en portant initialement aux bandes un coup violent, puis en poursuivant leur désorganisation et détruisant leur logistique par une pression continue des forces appliquées sur tout le territoire de la WILAYA 3 qui constitue la Grande Kabylie, afin de libérer les populations de la contrainte et de la peur et d'étendre auprès d'elles le domaine de notre présence.

II. – ZONE D'ACTION

Dans le cadre des opérations JUMELLES, le Général Commandant la Z.E.A. avait la responsabilité opérationnelle de la zone « PELVOUX » comprenant tout le territoire de la Z.E.A., à l'exception de celui du secteur de PALESTRO[13], et le territoire de la Z.O.C.[14]

13. Lakhdaria. Pour l'ALN, cette région dépend de la *wilâya* 4.

14. Zone Ouest Constantinois.

situé au nord de la SOUMMAM, c'est-à-dire une partie des Secteurs de BOUGIE, SIDI AÏCH et AKBOU.

Le Secteur d'AKBOU, toutefois, était retiré de la zone PELVOUX et remis entièrement sous la responsabilité du Général Commandant la Z.O.C. à partir du 18 Août 1959. [...]

VI. – RÉSULTATS OBTENUS

Le potentiel rebelle a été sérieusement atteint et plus particulièrement dans son infrastructure et dans son encadrement.

A/ – EFFECTIFS

2 868 rebelles ont été mis hors de combat :
- 1 460 tués
- 1 323 prisonniers et arrêtés
- 85 ralliés

parmi lesquels 74 responsables de l'échelon WILAYA à l'échelon Secteur.

La dilution adoptée par les rebelles a rendu les identifications souvent très difficiles et la discrimination entre les différentes catégories a notamment été faite en fonction de l'armement récupéré.

Les moudjahidins en bande [*sic*] ont relativement moins souffert que les autres personnes de l'Organisation.

L'O.P.A. locale a été plus particulièrement atteinte, étant plus attachée au terrain.

B/ – ARMEMENT

Les pertes totales en armement s'élèvent pour le rebelle [*sic*] à 1 270 armes dont :
- 14 armes de guerre collectives
- 190 armes de guerre individuelles (P.M. et F.G.)
- 1 066 armes individuelles d'appoint (P.A. et F.C.)

La plupart des armes collectives (10) ont été récupérées dans des caches.

Par rapport au potentiel estimé en Juin 1959, et compte tenu de l'armement perdu par les Forces de l'Ordre, cette diminution du potentiel correspond environ à :
- 1/3 de l'armement collectif
- 1/5 de l'armement individuel de guerre
- 1/4 de l'armement d'appoint, dans la mesure où ce dernier peut être estimé avec quelque précision.

C/ – DESTRUCTION DE L'INFRASTRUCTURE

– 570 caches ont été découvertes et détruites (ce nombre ne tient pas compte des caches vides) ;

– 18 infirmeries et 11 armureries ;

– un matériel important a été saisi (machines à coudre – à écrire –, postes radio civils – outillage divers etc...), ainsi que plus de 25 tonnes de ravitaillement, des stocks importants d'habillement.

D/ – DÉSORGANISATION

Non seulement par la destruction de nombreux P.C. dont celui de la WILAYA, de caches, de refuges, mais par la dilution qu'ont imposée aux rebelles les Forces de l'Ordre, JUMELLES a désorganisé sérieusement la rébellion en WILAYA 3.

La plupart des chefs, ainsi que l'attestent des documents, ont perdu le contact entre eux et n'exercent pratiquement plus leur commandement. Les liaisons ont été interrompues et pendant un certain temps le souci du ravitaillement semble avoir prévalu chez la plupart. [...]

Le Général de Division Jacques FAURE
Commandant la Z.E.A. et la 27e D.I.A.

(source : SHAT 1H3464-2)

SUR LES DÉBUTS DES OPÉRATIONS PIERRES PRÉCIEUSES[15]

10 décembre 1959

L'opération émeraude n'a pas encore obtenu des résultats en rapport avec les moyens mis en jeu en raison de la dispersion extrême des fellaghas, du terrain et de la végétation, de l'absence de pistes et surtout du mauvais temps. Les troupes, trempées, dans un terrain gorgé d'eau, marchent sur les fellaghas sans les voir.

(source : SHAT 1H1235-3)

« PHYSIONOMIE DE L'ADVERSAIRE » FIN 1959

10 décembre 1959
(extraits)

[...] Grâce à l'étanchéité des barrages, l'A.L.N. de l'Intérieur, qui avait connu son apogée au début de l'été 1958, a perdu en dix-huit mois plus du tiers de son armement de guerre et a été contrainte de stocker une partie de son armement collectif. Les Katibas ont sensiblement diminué en nombre ; presque toutes sont incomplètes ou très incomplètes, un tiers d'entre elles n'ayant plus de Katiba que de nom. Par mesure de survie elles se sont, sauf en Wilayas 1 et 6, dispersées par sections, voire même par groupes lorsqu'elles ne sont pas purement et simplement dissoutes. La section, dotée en moyenne d'une arme automatique collective, est devenue l'unité normale de vie et d'emploi.

Les bandes armées refusent systématiquement le combat. Ayant pour principal objectif de sauvegarder leur potentiel, leurs activités se limitent à quelques harcèlements, sabotages, poses de mines et, assez rarement, embuscades. Leur agressivité reste faible, mais lorsqu'elles sont accrochées, elles continuent à faire preuve d'une grande combativité.

15. Les opérations Pierres précieuses, qui débutèrent en novembre 1959, sont le nom de code donné à la partie de l'offensive Challe qui visait le Nord Constantinois. En faisait partie l'opération Émeraude dans la péninsule de Collo.

Ce retour aux formes élémentaires de la guérilla constitue certes une régression mais la dispersion dont il s'accompagne a pour effet de diminuer la vulnérabilité de l'A.L.N.

(source : « Instructions pour la pacification en Algérie », SHAT 1H1268-1)

La *wilâya* 2 avertit la *wilâya* 1 de l'arrivée prochaine de l'offensive Challe[16]

13 mars 1960
République Algérienne

Front et Armée de Libération Nationale — État-Major de la Wilaya 2
Aux Armées le 13 mars 1960

Aux frères, Chefs des États-Majors de la Wilaya 1

Chers frères,

Nous vous adressons nos salutations patriotiques et au nom de tous les Moudjahidines de la Wilaya 2, nous exprimons nos chaleureuses félicitations pour l'inlassable action victorieuse que vous menez à travers tout le territoire de la Wilaya 1. Soyez sûrs que nous poursuivrons la lutte avec toute la foi et l'ardeur qui animent chaque patriote algérien conscient de la gravité de l'heure et qui affronte avec réalisme les dures épreuves qui nous restent à affronter pour la cristallisation de l'Objectif commun.

Nos services de renseignements viennent de nous avertir de l'imminent déplacement des « Forces de Réserves Générales » vers la Wilaya 1 afin d'appliquer le plan Challe. Le ralentissement des opérations dans nos secteurs, les déclarations des soldats musulmans ralliés à l'A.L.N., et ceux des Goumiers, harkis, à la population, la circulation des convois vers le Sud de la W2 (en particulier 450 camions observés le 10 Mars se dirigeant vers Constantine) confirment la nouvelle. Devant cette situation urgente, nous avons jugé bon de vous mettre au courant d'une part : du but et du déroulement de telles opérations, d'autre part : des dispositions que nous avons prises pour contrecarrer la tactique ennemie et réduire à néant ses objectifs.

Les opérations « Pierres Précieuses » ont commencé dans la Wilaya 2 le 1er Novembre 59 et durent encore. Voici la tactique employée par l'ennemi :

A : Implantation de postes autour du périmètre à ratisser, qui se transformeront en bases pour les « Forces de Réserves Générales » prêtes à intervenir au cas d'accrochages avec l'A.L.N.

B : Offensive généralisée contre des zones entières, en espace et non en profondeur. Ces offensives ont pour but de réoccuper les emplacements des anciens postes de l'époque des quadrillages de Lacoste, et de créer des nouveaux postes sur les points stratégiques : Crêtes, Cols, routes et pistes d'acheminement de l'A.L.N.

- pour s'assurer d'une observation terrestre enveloppante.
- pour couper les chemins de ravitaillement de l'A.L.N.
- pour neutraliser nos liaisons.

16. Lettre manuscrite en français signée en arabe *çalâh çawt ul 'arab* (colonel Salah Boubnider, surnommé Saout el Arab, commandant de la *wilâya* 2 – à cette époque il n'avait encore que le grade de commandant). Il avait succédé à Ali Kafi, parti pour la réunion des dix colonels au printemps 1959 et qui n'était pas retourné en Algérie.

– pour détacher la population de l'administration F.L.N.

C : Sorties quotidiennes des patrouilles ennemies ne dépassant pas une compagnie, dans les alentours des postes pour :

1 – Jeter la suspicion dans nos rangs.

2 – regrouper la population.

3 – fouiller le terrain à la recherche des caches de ravitaillement...

4 – chercher le contact avec l'A.L.N.

Comment procède l'ennemi pour réaliser les quatre objectifs de la phase C.

– 1 : Jeter la suspicion dans les rangs de l'A.L.N. en inondant les centres urbains et les zones opérationnelles de tracts, de bulletins, avec des photocopies truquées de nos lettres dans lesquelles telle Mintaka, telle Nahia ou tel kism, prévient une autre Mintaka ou une autres Nahia de la collaboration de tel chef de Mintaka ou de Nahia avec les autorités françaises. L'ennemi envoie quelquefois des agents civils porteurs de lettres à des Responsables dans le but de jeter la discorde dans nos rangs, démoraliser les Djounouds, provoquer des luttes intestines et émousser la confiance qui règne entre nous. C'est avec le sang-froid et la vigilance que nous avons pu déjouer les pièges de l'ennemi.

– 2 : Regrouper la population : L'ennemi entreprend des opérations répétées d'encerclement d'un Douar en occupant les crêtes entourant la localité avec des troupes héliportées, et les chemins de repli avec des troupes qui sortent la nuit, des postes nouvellement créés. Souvent une opération de ce genre peut être entreprise d'une manière quotidienne durant un mois, sur le même point, afin de fatiguer la population et l'obliger à se rendre.

– 3 : fouiller le terrain et détruire les caches de ravitaillement : pour cela l'ennemi utilise le renseignement et entreprend une opération héliportée couvrant un espace réduit, ou bien alors s'infiltrer la nuit dans les forêts, suivre les traces et placer une embuscade autour des markez[17] afin de surveiller nos éléments qui, par hasard, reviennent vers le P.C. et retirent des vivres de la casemate désormais découverte par l'ennemi.

– 4 : Chercher le contact avec l'A.L.N. : l'ennemi compte d'abord sur le renseignement, sur l'observation aérienne et surtout terrestre à partir des miradors et postes nouvellement créés. D'un autre côté, l'ennemi utilise la ruse : après l'occupation d'un terrain pendant une journée, l'ennemi fait semblant de replier [*sic*] vers ses cantonnements, soit par l'arrivée des hélicoptères, et ensuite leur départ, soit en se découvrant et en formant une file qui se dirige vers la porte alors qu'en réalité une partie de l'effectif est restée sur place camouflée, silencieuse, sur ses gardes pour tromper la confiance de nos troupes et suivre leurs mouvements nocturnes. Au cours de la même nuit, une compagnie de chasse vient rejoindre le commando délaissé qui lui communique le résultat de ses observations et lui permettre d'entreprendre à l'aube une opération fructueuse.

Nous nous empressons de vous tranquilliser sur la situation actuelle de la Wilaya 2 après cinq mois d'opérations Challe : Nos dispositifs et notre potentiel n'en ont pas souffert. Le ravitaillement qui s'est trouvé touchée pendant les premières semaines du déclenchement des opérations, est redevenue normale [sic] grâce à des efforts soutenus et une organisation rationnelle. Nous vous exposons les moyens de la tactique que nous avons utilisée grâce à une expérience vécue, et qui nous ont permis de faire échouer les desseins de l'ennemi.

– Maintenir chaque effectif dans sa circonscription respective, en fractionnant les unités en Faoudjs (12 hommes) légers. Il ne faut pas que toutes les unités A.L.N. se replient en grand nombre sur une même position, car l'ennemi entreprend des opérations partout. Les grandes concentrations d'hommes sont pour lui une proie facile grâce aux immenses

17. Bases logistiques d'approvisionnement.

moyens d'intervention dont il dispose (hélicoptères et artillerie). Il ne faut pas aussi laisser nos unités se diviser en 2 ou 3 éléments inefficaces.

– Il faut éparpiller tous les faoudjs sur tout le territoire de la circonscription avec mission pour chaque unité de surveiller un terrain précis. Aussi tout le territoire de la Wilaya est occupé par nos forces : Ce qui facilitera l'acheminement du ravitaillement, du courrier et surtout maintenir la liaison entre nos divers organismes, facteur majeur de notre succès.

– Éviter les grands accrochages inutiles pour la poursuite de notre résistance nationale. Par contre il faut frapper durement et sûrement les patrouilles ennemies dès leur sortie des postes et se replier vite.

– Surveiller de près, nuit et jour, les mouvements des commandos d'infiltration et monter des embuscades souvent fructueuses avec récupération d'armes, car l'effectif des patrouilles est réduit (20 à 25 hommes), l'agent de transmission se trouve souvent parmi les premiers de la file.

– Saboter, miner les routes nombreuses nouvellement ouvertes par l'ennemi.

– Prendre d'assaut les petits postes et guérites (4 à 5 h dont 1 musulman) que l'ennemi construit en grande quantité sur les collines. Nous avons eu des résultats satisfaisants grâce à l'établissement de contacts avec les soldats musulmans appelés, nombreux dans ces opérations.

– Supprimer les anciennes casemates de ravitaillement, de munitions et création de centres éparpillés sur tout le territoire de la circonscription loin des points que l'ennemi pourrait occuper.

– Construire un peu partout des camps secrets en évitant de laisser des traces que l'ennemi recherche avec avidité.

– Organiser les Djounouds détachés, sans armes, et les réformés [sic] afin qu'ils ne se regroupent pas tous dans un même endroit et créent des problèmes insolubles pour leur ravitaillement et leur sécurité. Généralement, ce sont ces éléments qui tombent dans les mains de l'ennemi et lui dévoilent tous les secrets (caches, markez, stationnement de nos unités... etc.).

– Renforcer les liaisons entre les divers organismes et circonscriptions pour maintenir l'unité et la cohésion de toutes nos forces, et cela par l'intermédiaire de djoundis armés connaissant parfaitement le terrain.

– Interdire aux éléments de l'A.L.N. d'avoir sur eux des photos et des papiers. L'ennemi exploite ces documents.

– Surveiller la population : Souvent, avant d'entreprendre une opération, l'ennemi envoie des agents civils qui lui fournissent des renseignements sur la région. Ces agents sont originaires de cette région, n'ont aucun papier sur eux, mais le mot de passe avec l'ennemi est le nom du plus grand centre du secteur suivi d'un numéro.

– Ne pas perdre le sang froid au cours d'une opération héliportée. Le nombre d'hélicoptères ne correspond souvent pas au grand nombre des renforts. Nous avons observé des hélicoptères « banane » déposer seulement 5 à 10 soldats. L'ennemi veut agir par le nombre de tels engins sur le moral de nos troupes et les désorganiser.

– Signe du déclenchement prochain d'une opération : survol de la région par un hélicoptère « Libellule ».

– Signe de la présence de soldats ennemis dans un endroit précis : survol d'un endroit par un avion d'observation genre piper club de couleur blanche, argentée.

– Si un markez est vendu à l'ennemi, il faudra poser des mines piégées car l'ennemi ne bombarde plus, il s'y rend pour y monter une embuscade durant des jours avant de le brûler.

Telles sont les données que nous avons pu tirer en ces cinq mois d'opérations.
Nous vous souhaitons un succès total et que Dieu sauvegarde la Wilaya 1.

Pour l'État-Major
Commandant Salah Sawt el Arab
Çalâh çawt ul 'arab[18]

N.B. : Chers frères, nous souhaitons maintenir la liaison
Avec vous par l'intermédiaire du Canal qui a permis à
Cette lettre de vous parvenir.

(source : SHAT 1H1681)

Sur l'offensive Challe dans l'Aurès Nememcha[19]

Rapport 2ᵉ Bureau français secteur de Khenchela

1ᵉʳ septembre 1960
(extrait)

Sur l'ensemble du secteur, les bandes ont été détruites ou dispersées, l'O.R.U.[20] a été décimée et l'activité rebelle n'est plus que sporadique et sans grande agressivité. Dans les massifs montagneux, les récentes opérations des réserves générales ont bouleversé les implantations traditionnelles des bandes armées et détruit de nombreux stocks de ravitaillement et de matériel. Dans les Beni Melloul[21], siège traditionnel des PC, la logistique rebelle est désorganisée ; les zones de refuge sont abandonnées ; et le climat de sécurité (pour l'ALN, NDA) qui y régnait jusqu'alors a disparu. À l'heure actuelle, les P.C. sont devenus itinérants et éprouvent de sérieuses difficultés de ravitaillement et de transmissions.

(source : SHAT 1H2882-D1)

Compte rendu français sur les opérations « Ariège » dans l'Aurès

13 octobre 1960
(extrait)

P.C., le 13 octobre 1960

10ᵉ REGION MILITAIRE
CORPS D'ARMÉE DE CONSTANTINE
Z.S.C. & 21ᵉ D.I.
N° 2.520/ZSC/3/OPS.

18. Le texte de la lettre est en français, la signature du colonel en arabe.
19. L'offensive Challe dans la *wilâya* 1 (1960-61) reçut le nom de code de « opérations Ariège ». Le rapport cité paraît relativement optimiste. Certes, la *wilâya* 1 fut touchée mais d'autres indices (cf. texte suivant) indiquent que la *wilâya* 1 fut, avec *la wilâya* 2, celle qui résista le mieux à l'offensive Challe.
20. Organisation rurale et urbaine : nom donné par les rapports français à ce qu'ils désignaient avant 1959 par OPA (Organisation politico-administrative), et que les Algériens désignaient par *nizâm*.
21. Vaste forêt de l'Aurès central.

NOTE
à l'attention de
Monsieur le Colonel, Commandant le G.T. 11.

OBJET : Enseignements à tirer des combats en Zone Sud Constantinois

Les premiers engagements qui se sont produits au cours de l'opération « ARIEGE » ont pleinement confirmé ce que nous savions déjà de l'adversaire en Zone Sud Constantinois.

Nous sommes en présence d'une infanterie robuste, rustique, bien instruire et commandée, sachant parfaitement utiliser les avantages d'un terrain qu'elle connaît à fond et dont nous avons mesuré les difficultés.

L'adversaire a, en particulier, su trouver une tactique efficace pour contrebalancer la supériorité que pourraient nous donner nos appuis lourds – tactique simple, reposant sur une stricte discipline de feu et un grand sang-froid. Il s'agit :
a) – D'ouvrir le feu à très grande distance au moment où l'imbrication des dispositifs est telle que nos appuis ne peuvent être déclenchés.
b) – De ne dévoiler le dispositif (armes collectives notamment) que progressivement et au fur et à mesure de l'engagement de nos moyens, ce qui, joint aux difficultés du terrain, rend très difficile, sinon impossible, la détermination du contour apparent de « l'élément accroché ».
c) – De ne pas hésiter, après avoir mis en place des armes automatiques se flanquant mutuellement, souvent en caponnière, à se laisser dépasser, pour prendre nos éléments à revers, interdisant ainsi tout repli et toute arrivée de renfort.

Cette façon d'agir est commune à toutes les bandes rebelles de l'AURÈS. C'est-à-dire que toutes nos troupes sont susceptibles de se heurter à une telle tactique.

Il en résulte que toutes nos unités quelles qu'elles soient, quelle que soit leur valeur propre et la qualité de leurs chefs, doivent connaître et étudier les procédés les plus aptes à mettre en échec les procédés de l'adversaire.

Or, il s'avère que nous n'avons pas encore trouvé de parade efficace.

Je demande que chacun fasse appel à son imagination et je serais heureux de recevoir les suggestions que vous pourriez être conduits à me faire dans ce domaine. [...]

(source : SHAT 1H4315-2)

Rapport corps d'armée de Constantine (général Gouraud)

19 octobre 1960
(extrait)

Les récents engagements dans les Aurès ont démontré toutes les difficultés d'un combat contre un adversaire sachant utiliser avec une exceptionnelle maîtrise les ressources défensives d'un terrain favorable. Ces difficultés sont surtout apparues au cours de la phase délicate de l'abordage de positions remarquablement organisées et tenues par un ennemi qui fait preuve d'une discipline de feu exemplaire.

(source : SHAT 1H3738-1)

RAPPORT AU COLONEL SALAH BOUBNIDER, COMMANDANT LA *WILÂYA* 2[22]

20 octobre 1960

Message. Vous transmets aperçu sur la situation générale wilaya. Depuis 16 mois, offensive ennemie se poursuit. Suite opérations ennemies, situation a changé complètement. Stop. Vous brossons un tableau de notre situation.

Sur plan militaire. Vous signalons que nos pertes s'élèvent à 70 % des effectifs armés, particulièrement dans les plaines où unités A4N ont été presque détruites. Pertes en cadres 40 %. Armement 60 %.

À cela il faut ajouter une multitude de postes à travers tout territoire de wilaya. Nous citons certains exemples : secteur Collo 80 postes; secteur El Milia : 30; secteur Djidjelli : 90; secteur Mila : plus de 100; secteur Kerrata : 180, etc...

État physique des moudjahidines très faible; fatigue généralisée par suite nomadisme permanent et opérations de ratissage interminables obligeant unités à des déplacements de nuit et de jour.

Dans sa totalité, O.P.A. détruite dans proportion de 90 % Dans plaines, renouvellement permanent de l'O.P.A. C'est ainsi que dans certains douars, organisation a été reconstituée 5 à 6 fois.

Dans centres, organisation presque inexistante suite répression ennemie qui a créé grande psychose de peur. Habitants des centres fuyant responsabilités.

Situation matérielle très critique suite implantation ennemie sur chaînes acheminement. Difficultés vont s'accroissement pour nourir [*sic*] et habiller nos éléments.

À signaler regroupement de toutes les populations des régions montagneuses. Destruction totale de toutes les mechtas.

Ennemi poursuit génocide contre population. Massacres collectifs, emprisonnements généralisés, viols, vols, castration et même actes contre-nature.

Vous signalons que situation actuelle wilaya très critique par suite continuation offensive ennemie. Nous avons brossé tableau assez sombre de la situation qui va en s'empirant si promesses ne sont pas mises à exécution dans l'immédiat afin de desserrer éteau [*sic*] qui enserre wilaya et peut la détruire.

(source : archives privées)

BILAN SYNTHÉTIQUE DU COMMANDEMENT FRANÇAIS SUR L'OFFENSIVE CHALLE

1er octobre 1960
(extrait)

La WILAYA 1 a été vigoureusement reprise en main par le « Commandant » ALI SOUAÏ, arrivé de TUNISIE en avril[23]. Les dissidences ont été résorbées, les rivalités

22. Rapport non signé. À noter qu'il est relativement contredit par le document ci-dessous. Peut-être un subordonné a-t-il voulu noircir le tableau pour des raisons inconnues. À moins qu'il ne s'agisse d'un faux fabriqué par les Français pour démoraliser l'adversaire.

23. Ali Souhaï n'avait pas hésité devant un franchissement du barrage pour parvenir à son poste. La reprise en main de la *wilâya* 1 fut certes efficace sous le commandement d'Ali Souhaï; mais la résorption du phénomène des *muchawwichûn* (dissidents, perturbateurs), caractéristique des Aurès-Nememcha, avait été déjà bien entamée pendant la période précédente sous le commandant du colonel Hadj Lakhdar Abidi. Ce dernier, parti en Tunisie pour assister à la réunion des dix colonels qui se tint à l'été 1960 pour tenter de venir à bout de la crise du GPRA, ne revint plus en Algérie.

entre chefs locaux aplanies, mais la reconstitution d'une solide infrastructure de commandement se heurte aux petits échelons à la pénurie de cadres valables. Cette Wilaya conserve un potentiel important de 1 900 armes de guerre. Il y existe toujours des Katibas, en principe dispersées par sections, mais qui se regroupent parfois. Le 31 août, les F.O.[24] ont pu ainsi s'y offrir une Katiba, chose qui ne s'était pas vue depuis plus d'un an. Les opérations sont d'ailleurs onéreuses, car ces katibas ont une valeur combative qui, ailleurs, ne se rencontre plus depuis longtemps. La Wilaya 1 n'avait pas encore été traitée par les Réserves Générales. C'est chose commencée depuis le 5 Octobre.

La WILAYA 2 a effectué pendant un an un remarquable effort d'adaptation de façon à se rendre aussi peu vulnérable que possible aux opérations PIERRES PRÉCIEUSES qui, nous sommes forcés de le reconnaître, ont obtenu des résultats importants mais non décisifs. Elle est encore forte de 2 200 armes de guerre. Depuis toujours, les bandes y sont dispersées en sections, ce qui assure un contact étroit A.L.N. – population. Leur action s'est manifestée depuis cinq mois par le souci constant de remettre en place des organisations clandestines valables, par la campagne des moissons (ramassage de stocks, incendies de cultures), par un certain nombre d'embuscades meurtrières contre les Forces de l'Ordre.

Depuis JUMELLES, la WILAYA 3 est bien déchue de son ancienne splendeur. Elle n'a plus que 750 armes de guerre et ne conserve une certaine force militaire que dans le triangle TIGZIRT, MICHELET[25], BOUGIE[26]. MOHAND OULD HADJ[27] mène un constant effort de réorganisation axé surtout sur la remise en place de l'infrastructure et des organisations clandestines. Son autorité est bien assise à l'intérieur de l'arc du DJURDJURA, plus incertaine en dehors où subsistent encore quelques séquelles de la dissidence d'ALLAOUA[28]. Les exactions rebelles sont toujours très nombreuses en GRANDE KABYLIE, mais dans l'ensemble inefficaces (coups de feu sans pertes, sabotages mineurs).

La WILAYA 4 a été en juillet le théâtre d'une révolution de palais. Le Commandant MOHAMED a destitué le comité de Wilaya et l'a remplacé par un Comité Militaire d'exécution et de coordination composé de lui-même et des 5 commandants de Mintaka[29].Il a encore accentué la dispersion des bandes et multiplié les ordres de relance du terrorisme auquel doivent participer tous les détachés de l'infrastructure. Effectivement, cette Wilaya, qui n'a pourtant qu'un potentiel de 900 armes de guerre, est la plus dynamique et la plus active de toutes[30]. Cependant, la mintaka 3 OUARSENIS a été traitée du 20 juillet au 24 septembre par l'opération CIGALE qui l'a détruite à plus de 40 %. De ce fait, l'activité rebelle, dans la vallée du CHELIFF, qui était le plus grand foyer d'exactions de toute l'ALGÉRIE, a considérablement baissé.

La WILAYA 5 n'est pratiquement pas commandée puisque son chef se trouve toujours au MAROC, elle n'a qu'un potentiel très faible par rapport à son étendue – 800 armes.

---

24. Forces de l'Ordre.
25. Aïn El Hammam.
26. Bejaia.
27. Mohand Ou l Hadj, le colonel commandant la *wilâya* 3.
28. Mouvement dissident de contestation au commandement de la *wilâya* (1959-1960) qui prit le nom de « mouvement des officiers libres ». *Cf.* chapitre 63.
29. Cette création fait suite à l'« affaire Si Salah », en juin 1960. Elle fait partie du processus de purges et de reprise en mains de la *wilâya* sous la conduite du commandant Mohammed (Djilali Bounaama).
30. La *wilâya* 4 a toujours été la plus politique de toutes les *wilâya*(s) et, dans une certaine mesure, elle conserve encore quelque peu ce caractère malgré les purges qui l'ont décimée. Cela dit, en 1960, elle n'a plus le potentiel et l'allant militaires qu'elle avait eus jusqu'en 1957/58.

Depuis longtemps dans l'ATLAS TELLIEN, on n'a plus à [*sic*] faire qu'à un adversaire résiduel. La Mintaka 3[31], qui restait le seul bastion solide, a été sérieusement éprouvée par les opérations menées par les réserves du Corps d'Armée, elle est en outre ravagée par les purges qui, depuis cinq mois, ont fait plus de 150 victimes parmi les cadres et les djounouds. L'activité rebelle en Wilaya 5 est très faible quant au total des exactions, mais non négligeable en ce qui concerne les attentats à la grenade et les assassinats de Musulmans.

La dissolution de la WILAYA 6 a été décidée en janvier à TRIPOLI[32], mais cette Wilaya existe toujours. Dès le début de l'année, elle a été amputée de sa Mintaka 1[33] qui est devenue Mintaka 5 de la Wilaya 4. Actuellement, la Wilaya 1 manœuvre pour récupérer la Mintaka 4[34] qui est son ancienne Mintaka 5. Les Mintakas 2 et 3[35] qui devenaient devenir 9 et 10 de la Wilaya 5 restent fermement commandées par MOHAMED CHABANI. Le F.L.N. reste fort dans la région Sud de BOU SAADA, mais dans celle de DJELFA, il est toujours plus ou moins neutralisé par les bandes M.N.A., qui d'ailleurs ne comptent plus 400 hommes et sont en perte de vitesse. [...]

(source : SHAT 1H1124-2)

TÉMOIGNAGE SUR LA *WILÂYA* 3 SEPT MOIS APRÈS LA FIN DE L'OPÉRATION JUMELLES[36]

Lettre de l'aspirant politique Rachid Adjaoud au GPRA[37]

1er novembre 1960
(extrait)

[Si Rachid expose que les effets des opérations Jumelles ont été nouveaux et terribles. En *mintaqa* 1 (partie orientale de *la wilâya* : Bordj Bou Arreridj – Kerrata, rive sud-orientale de la Soummam), ne resteraient plus que quelques *junud* dispersés. Avant Jumelles, la *nâhiyya* 3 (Seddouk – Oued Amizour – Barbacha – Beni Ourtilane) aurait eu plus de 1 500 *junud*[38]. Il n'en resterait qu'une centaine, répartis en cinq groupes dans toute la région. L'armée française a fait beaucoup de prisonniers. De nombreux ralliés, de force ou par désespoir, combattraient dans les rangs français. Leur bonne connaissance de l'ALN, de ses tactiques, de ses refuges, de ses itinéraires... constituent un atout militaire pour les Français.]

Les compagnies, les bataillons d'autrefois ont disparu. Qu'attendez-vous de l'extérieur pour venir au secours de l'intérieur ? Il est trop tard en toute franchise. Nous avons perdu nos compagnies, nos bataillons, et plus personne ne veut croire à une aide éventuelle de l'extérieur. Le peuple opprimé est regroupé dans les grands centres et entouré de fils de fer barbelés, il a cédé par force à l'ennemi.

---

31. Sud-Est Oranais (El Abiodh Sidi Cheikh – El Bayadh [Géryville] – Aflou – Laghouat).
32. Lors de la session du CNRA (décembre 1959-janvier 1960) qui a fait suite à la réunion des dix colonels. Cela dit, si le principe de la dissolution et de la répartition de la 6 entre les *wilâya*(s) voisines a été décidé, il semble que les ordres portant dissolution n'aient jamais été transmis aux responsables.
33. Chellala – Sidi Aïssa -Aïn Oussera – Sour El Ghozlane (Aumale).
34. El Kantara – Biskra – Ouled Djellal.
35. Bou Saada – Djelfa.
36. La 10e division parachutiste, fer de lance de l'opération Jumelles en Kabylie, resta sur le terrain jusqu'au 3 avril 1960. La lettre est bien datée du 1er novembre 1960 mais la situation qu'elle décrit est peut-être bien antérieure de quelques mois.
37. Si Rachid a été secrétaire d'Amirouche à l'époque (1956) où ce dernier commandait la *mintaqa* 1.
38. Ce chiffre est évidemment très exagéré.

Il n'est plus question de frontières ou de ligne Morice maintenant. Ce n'est plus pour chercher des armes que nos djounouds meurent, mais c'est pour chercher leur nourriture. Il faut franchir les barbelés d'un village pour chercher chez un parent ou un vrai ami en cachette un bout de galette. Combien sont morts aux abords des villages, combien sont morts de faim ? Nous mangeons un jour sur trois ou quatre jours, nous marchons pieds nus et ne comptons plus sur personne car nous avons trop attendu, trop espéré, que nous avons fini par désespérer.

Il n'y a pas un village, en zone 2[39], où il n'y a pas de poste ennemi et où il n'y a pas de goumiers et harkis. La dernière personne qui voit actuellement un djoundi n'a pas de contact avec sa famille, il crève de faim. Pour ma part, je n'excuserais pas devant Dieu, devant les morts, à tous les frères de l'extérieur, du simple djoundi jusqu'au grand ministre, car ils croient en la politique de de Gaulle pendant que son armée, à l'intérieur de l'Algérie, lance les plus grandes offensives.

Une fois de plus, en mon nom personnel, au nom des djounoudes présents avec moi, nous vous lançons un appel pressant pour activer cette aide, russe ou chinoise, ou d'où qu'elle vienne, pour améliorer une situation déjà très touchée. Les quelques djounouds qui restent sont volontaires pour aller à Moscou, à Pékin, mourir à la frontière s'il le faut pour chercher des armes. Tout le monde est las d'attendre de mourir d'une mort froide sans arme. Le Peuple s'est rangé du côté ennemi et il ne croit pas à nos propagandes et il est très difficile de le contacter dans les villages.

Bref, je veux terminer là en vous souhaitant à vous tous, frères de l'extérieur, un avenir meilleur, car pour nous, c'est déjà réglé, c'est la mort froide ou l'impatience.

Aspirant politique Rachid
Ex secrétaire d'Amirouche, Zone 1

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

39. Basse Soummam – vallée de la Soummam – monts des Biban – Melouza.

-17- INFORMATION ET PROPAGANDE DU FLN/ALN

LA BATAILLE DE DJORF VUE PAR *LE PATRIOTE*[1]

novembre 1955
(extrait)

[Dans les engagements de Djorf, de Tafassour et de Boukbida, il y aurait eu]

1 500 soldats et gradés tués, des centaines d'autres mis hors de combat, des dizaines d'avions et de blindés détruits ou endommagés, des centaines d'armes récupérées [...] Après trois jours et quatre nuits, à un contre cent, nos combattants arrachent la victoire [...].

Encerclés de toutes parts, mais armés d'un profond sentiment patriotique, nos combattants, préférant mourir dans la lutte que disparaître terrés dans les grottes, vaincus par la faim et la soif, se préparent à briser le cercle qui les étreint; à la tombée de la nuit, c'est l'assaut. Un regain de force nous anime. Nous chargeons avec cœur, le choc est irrésistible. Au corps à corps, baïonnette au canon, couteau de tranchée à la main, la lutte s'engage. Les soldats colonialistes tombent un à un, d'autres s'enfuient, d'autres implorent le pardon. La victoire est entre nos mains. Nous sommes libres et le cercle est brisé. La bataille de Djorf est terminée. Le jour qui se lève éclaire une vision d'apocalypse. Partout des cadavres sur le sol, cadavres de soldats colonialistes mêlés à ceux de mulets, canons des chars endommagés dressant leurs gueules béantes vers le ciel. 400 tués parmi les troupes colonialistes, plusieurs blessés prisonniers. Hélas, dans nos rangs, 15 des nôtres n'y sont plus, 80 autres ont été blessés, 10 autres disparus, trois autres sont blessés, 10, ont disparu. La bataille de Djorf est terminée, la victoire de Djorf est remportée, victoire nouvelle qui ouvre la voie à d'autres victoires, et qui est le symbole de toute l'énergie, de la discipline, de la force de notre jeune armée, de son esprit de combativité, de sa foi patriotique, de la valeur de ses chefs. Nos combattants, qui sont le sang du sang et la chair de la chair de notre peuple, conscients de leur responsabilité, ont montré qu'ils préféraient mourir debout que de vivre à genoux, et à un contre cent, ils ont

1. Organe de la zone 1 (future *wilâya* 1, Aurès-Nememcha). Ne pas confondre avec l'organe du CRUA au printemps 1954. La bataille de Djorf apposa en septembre 1955, dans les falaises et les grottes des Nememcha, un fort parti de maquisards dirigés par le chef de la zone, Bachir Chihani, à d'importantes troupes françaises. Encerclés, les Algériens parvinrent, non sans de fortes pertes, à se dégager en infligeant des pertes non négligeables aux troupes françaises.

su arracher la victoire de tout un peuple et infliger l'une de ses plus grandes défaites aucolonialisme.

Le combattant

(source : *Le Patriote*, novembre 1955)

Tract patriotique de l'ALN[2]

1955 ? 1956 ?

ARMÉE DE LIBÉRATION
NATIONALE ALGÉRIENNE

Région d'Oran

APPEL
à tous les combattants et commandants de l'Armée de Libération

Combattant, avant ta révolution, la situation était celle d'un malade atteint de plusieurs maladies : la maladie des désaccords, celle des ambitions, de la vieille politique qui a failli nous conduire aux pires des issues, n'était-ce le petit groupe des fils de ta patrie qui t'ont montré le chemin de la lumière, de la liberté et du bonheur. Ta révolution bénie vint et unifia les rangs, mit d'accord les cœurs, mit fin aux divergences qui avaient fait d'un seul peuple plusieurs partis et plusieurs sectes. Aujourd'hui, grâce à cette révolution, ce même peuple ne fait qu'un seul bloc solide, une bâtisse étroitement serrée[3] et un corps et une âme : le FRONT et l'ARMÉE.

COMBATTANT, les nombreux combats contre l'ennemi auxquels tu as pris part, et qui constituaient ta première expérience dans le domaine de la véritable lutte, t'ont appris à connaître la lâcheté des adversaires et à remarquer les fautes que tu avais commises et qui t'avaient empêché d'obtenir de meilleurs résultats et de plus importantes victoires. Profite de ces leçons qui devront guider toujours ton action à venir. Considère les événements de tous les jours comme un enseignement qui te préparera à devenir un parfait combattant.

Combattant, les résultats acquis au cours de ces quatre derniers mois que comme une période d'entraînement et d'expérience. Le moment de l'action nous attend maintenant et nous ne pouvons obtenir des résultats qu'en déployant une activité continue de jour et de nuit, le soir autant que le matin, et aussi en nous attaquant aux postes, aux campements et aux convois, en sabotant tous les moyens de communication, en coupant les routes, en changeant les méthodes, les objectifs, l'emploi du temps et faisant preuve d'esprit de sacrifice, de courage et de foi.

Combattant, ton peuple te considère comme le noyau de l'armée de demain. Aujourd'hui, tu es un simple soldat, demain tu seras un remarquable officier et après le Commandant et le Chef de cette armée. Essaie de montrer à ton bon peuple que tu es digne de ces grades. Le domaine de la lutte est immense et l'accession aux grades est à la portée de tous.

---

2. Texte datant vraisemblablement des débuts de la guerre, en tout cas d'une période antérieure au congrès de la Soummam (août 1956) : il y est fait mention de région d'Oran et non de *wilâya*, terme acclimaté après le congrès. Trouvé tel quel. Mais l'original – non retrouvé – est peut-être en langue arabe.

3. Vraisemblablement *buniân marçûç* (citation coranique).

VIVE LE FRONT
VIVE L'ARMÉE.

(source : SHAT 1H2583)

CONTENTIEUX ISLAMO-CHRÉTIEN ET *FAKHR*[4]

Texte nâhiyya *144 (Aïn M'lila)*

probablement hiver-printemps 1956

Je fais appel à Guy Mollet qu'il faut 300 soldats de la France pour faire face et combattre un seul fellagha âgé de 17 ans seulement. Rappelez vous bien, quand nous serons indépendants, nous combattrons aussi les 300 km2 [*sic*] que nos ancêtres ont envahi en France. Voici les limites : Poitiers, Saint Etienne, Lyon, les environs des Alpes et des Pyrénées. Toutes ces villes et terres sont celles de nos ancêtres. Après la guerre de l'Afrique du Nord, nous allons envahir les 300 km2 qui nous appartiennent et les ports de Toulon, de Marseille, de Bordeaux, etc...

(source : SHAT *1H1430)

BOYCOTT DU TABAC, DES DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLISÉES ET DES SALLES DE SPECTACLE[5]

Vraisemblablement avril 1956
(tract sans en-tête)

PEUPLE ALGÉRIEN,

Depuis 16 mois, tu combats le colonialisme français sur les plans militaires et politiques.

Dans certaines régions du pays, les responsables de l'A.L.N. et du F.L.N. ont pris l'initiative de lutter aussi sur le plan économique. Ce fut une excellente idée, mais elle nécessitait tout d'abord pour réussir une solide implantation de nos organisations militaires, et surtout politiques.

Aujourd'hui, le F.L.N. a des sections a travers tout le pays, l'A.L.N. contrôle en totalité ou en partie les deux tiers du territoire national.

L'heure est venue d'engager le combat sur le plan économique à l'échelle nationale.

1° – LE TABAC ET LES DÉBITS DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Pourquoi ? parce que en boycottant le tabac et les boissons alcoolisées, tu porteras un coup sérieux à l'économie colonialiste.

4. Jactance poétique traditionnelle dans le monde arabe.
5. Retrouvé près d'El Asnam.

C'est aussi une occasion de manifester ta solidarité aux forces combattantes Algériennes. C'est enfin une occasion pour toi de montrer au monde que tu es mûr, que tu sais suivre un mot d'ordre et que tu sais ce que tu veux et où tu vas.

2° – LES SALLES DE SPECTACLES

Au moment où le sang de tes meilleurs fils coule a flots, au moment où les veuves et les orphelins pleurent leurs époux et pères, aucun Algérien digne de ce nom n'a le droit de passer son temps à se réjouir dans des salles de spectacles et d'oublier la lutte inégale que mènent sous ses yeux les valeureux combattants de la Cause Nationale.

VIVE LA SOLIDARITÉ ALGÉRIENNE
VIVE LA LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE DU PEUPLE ALGÉRIEN

(source : SHAT 1H1447-2)

ÉMISSION DE RADIO TUNIS, CHAÎNE ARABE

12 août 1956
(extrait)

Il y a deux jours, un violent combat a eu lieu au djebel Sif, près des frontières tunisiennes, entre les forces françaises évaluées à plus de 2 000 soldats, soutenues par les avions, les tanks et l'artillerie lourde. L'accrochage s'est poursuivi sans cesse depuis 3 heures du matin jusqu'à 20 heures du soir. 200 soldats de l'armée de libération ont participé à ce combat. 150 soldats français ont été tués, 200 environ blessés. Les forces françaises ont été contraintes d'employer les hélicoptères pour le transfert des cadavres et des blessés. Les moudjahidine ont pu abattre 2 avions de guerre et en ont atteint 3 autres[6].

(source : SHAT 1H2517)

« INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR LE COMMANDEMENT DE LA *MINTAQA* 58 »[7]

1957
(extraits)

-XIII- La propagande

C'est une arme décisive dans notre combat libérateur.

La propagande doit être organisée, intelligente, méthodique, répétée, touchant tous les milieux.

Elle découle d'abord de l'initiative personnelle. Les arguments ne manquent pas.

6. Le bilan interne français des comptes rendus d'opérations indique, au djebel Sif, pour le jour concerné, trois légers accrochages dans lequel les Algériens auraient eu un tué et un fusil mitrailleur perdu, et les « forces de l'ordre » françaises aucune perte.

7. *Cf. supra* chapitre 12, *infra* chapitres 36, 74 et 75.

Elle se fait par
la voie (par les conférences, causeries, discussions)
les chants (m'dihs et Anachid[8])
la radio
le journal
les tracts

Nous avons notre langue, nos poèmes populaires qu'il faut encourager, notre radio dont ils faut tirer les éléments de propagande, notre journal (*Résistance Algérienne*, *El Moudjahid*) qu'il faut lire, faire lire, expliquer et diffuser le plus largement possible. Les divers documents et tracts doivent être utilisée au maximum. La propagande est un acte aussi important que l'embuscade ou l'attaque d'un poste. Non seulement elle fortifie notre FOI, mais aussi elle déjoue les manœuvres de l'ennemi et déroute ses forces.

L'armée française, étant d'avance vaincue, face à notre vaillant peuple, il est nécessaire que celui-ci en soit de plus en plus informé et conscient. Un journal à l'échelle de la zone va paraître. Ce journal exprimera l'opinion des populations du Sud, les objectifs d'aujourd'hui et de demain. Il mènera la lutte contre toute tentative de détachement du Sahara du sol national.

Nos responsables, nos djoundis, nos militants, sont invités à apporter leurs contributions au journal par

1) des récits (historiques, combats, scènes, vie des populations),

2) des thèmes embrassant les divers sujets : économiques, sociaux, culturels et spirituels,

3) des poèmes,

4) des renseignements sur les méfaits des troupes françaises.

La préservation des documents. Tous les documents doivent être préservés dans les lieux sûrs afin d'enrichir l'épopée algérienne. Cependant, en cas de danger, leur destruction s'impose plutôt que de les laisser tomber entre les mains de l'ennemi. À cet effet, tous les responsables porteurs de documents doivent avoir leur bouteille d'essence et boîte d'allumettes.

(source : archives privées)

Quelques informations de la *Voix des Arabes*

juin 1957

18 juin 1957, 22 heures

[...] Aujourd'hui l'impérialisme français se débat en Algérie et au Maghreb arabe comme un oiseau égorgé. Il fait l'impossible pour asseoir son influence dans ces régions, il mène une lutte désespérée et agonise sous la pression des héros algériens d'une part et des hommes libres du Maghreb arabe d'autre part. C'est pour cette raison qu'il frappe comme un aveugle, avec des coups désespérés. Pour mieux dire, ses derniers coups ne servent absolument à rien à l'impérialisme français : il sera chassé de la terre d'Algérie et du Maghreb arabe, dégradé et humilié. [...]

8. Respectivement poèmes populaires et chants patriotiques.

Quant aux héros algériens, quant aux hommes libres du Maghreb arabe, ils sauront, grâce à leur courage et à leur persévérance, comment faire échouer l'impérialisme français dans sa tentative désespérée de demeurer au Maghreb arabe, car ils savent très bien que l'impérialisme français joue sa dernière carte. Après l'échec de cet impérialisme, vu les moyens d'extermination qu'il a utilisés sans pourtant réussir, les héros algériens et les hommes libres du Maghreb arabe lui donneront un coup décisif, l'obligeant ainsi à capituler. [...]

19 juin 1957, 22 heures

[...] C'est le pétrole qui se tient derrière les projets impérialistes. C'est lui qui suscite leur convoitise et leur avidité dans la patrie arabe. Il est le secret de tous les complots qui se trament actuellement contre la patrie arabe, comme il est également le secret de la guerre d'extermination que mène la France en Algérie. Ce pétrole, c'est celui du Sahara algérien. [...]

Les impérialistes français ont déclaré que grâce à ces quantités énormes de pétrole, ils peuvent se passer du pétrole de l'Orient arabe et que la guerre qui se déroule actuellement en Algérie est due au pétrole algérien qui permettra à la France, si elle triomphe en Algérie, à Dieu ne plaise, d'extraire après deux ans 25 millions de tonnes de pétrole. [...]

Aussi, si la France arrive à exploiter le pétrole algérien, elle ne manquera pas d'affermir son emprise sur l'Algérie et d'étendre son impérialisme et sa menace à l'ensemble du Maghreb arabe. Elle deviendra aussi le seul pays de l'Europe à exporter le pétrole, ce pétrole qu'elle aura usurpé au Maghreb arabe. [...]

Vous savez aussi, Ô hommes libres du Maghreb arabe et vaillants combattants algériens, que les instruments de forage nécessitent chacun des centaines de milliers de litres d'eau, rare dans votre pays, et ne se trouvant que dans quelques régions peu nombreuses. [...] Les instruments de forage et de sondage ne peuvent tourner que lorsqu'ils trouvent ces quantités d'eau nécessaires. [...]

Vengez donc les milliers de martyrs victimes des boucheries françaises. Répliquez à la guerre d'extermination menée par la France par des coups qui affecteront les impérialistes français. [...] Vous connaissez parfaitement les pipelines posés par les impérialistes français sur votre sol et qui leur permettent d'exploiter votre pétrole, et partant de consolider son emprise sur vous, de menacer votre indépendance et de raffermir sa domination dans vos pays. [...] Répliquez énergiquement aux coups de l'impérialisme français et répondez à sa guerre d'extermination par une autre guerre d'extermination des intérêts de l'impérialisme sur votre sol.

20 juin 1957, 22 heures 20 (en français)

[...] Certains hommes ont eu le courage de voir les choses en face, telles qu'elles sont, et des voix nombreuses se sont élevées dénonçant les crimes que commettent quotidiennement les soldats français et l'administration française en Algérie. [...] Mais ce stade de l'inquiétude, de la dénonciation et des protestations morales est aujourd'hui dépassé. On ne peut éternellement se lamenter. C'est ce qui semble se dégager actuellement de l'opinion française. [...]

Le grand commentateur politique Raymond Aron, connu pourtant pour ses penchants et son affection pour la droite, l'a nettement exprimé dans son nouveau livre qui vient de paraître, *La Tragédie algérienne*. [...] Il est de l'intérêt de la France d'abandonner l'Algérie. Voilà quel est en substance le contenu du livre qui vient d'être publié. Seul l'orgueil

français, dit nettement Raymond Aron, fait croire que la France perdrait de sa grandeur si elle venait à perdre l'Algérie. [...]

Raymond Aron n'est pas progressiste, comme pourraient le qualifier certains. C'est un homme qui a réfléchi et a fini par voir juste. Il lui sera certainement reproché d'avoir sacrifié des milliers de Français qui vivent en Algérie en demandant pour eux le rapatriement. C'est le point de vue de M. Aron; le nôtre est bien trop connu pour qu'on y revienne encore une fois.

21 juin 1957, 21 heures

[...] Le moyen de notre révolution de parvenir à cette indépendance totale consiste à créer le plus de troubles possibles dans les domaines économique et social en France même, afin de lui rendre impossible la poursuite de la guerre en Algérie. [...] Notre révolution a peut-être marqué le plus grand succès dans ce sens. Nous connaissons, tous, le désordre social, le déséquilibre politique, la crise économique et la faillite financière que la France traverse actuellement, à tel point que cette situation présente devient le problème essentiel pour l'homme de la rue, le Parlement et la presse française. [...] Cette situation a déjà conduit à la chute du gouvernement Guy Mollet et peut-être amènera-t-elle encore, dans un temps prochain, celle du gouvernement actuel de Bourgès-Maunoury.

21 juin 1957, 22 heures

[...] La France mène la guerre depuis 1939. Depuis cette date jusqu'à ce jour, elle a perdu beaucoup de ses enfants et de vastes étendues de terre. [...] Elle a perdu la Syrie, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Peut-elle s'obstiner longtemps dans son attitude à l'égard de l'Algérie? [...] La nation française est aujourd'hui divisée de la manière la plus dangereuse. Les partis politiques conservateurs publieront un petit livre dans lequel ils diront que la guerre algérienne aboutira immanquablement à un échec et à la ruine de la France. C'est pourquoi la France doit trouver une solution au problème algérien même si celle-ci met les Français résidant en Algérie en minorité.

(source : SHAT 1H1093-2)

Une accusation fréquente : la guerre bactériologique des Français[9]

été 1957

Nous avons le devoir de communiquer à l'opinion générale algérienne et à l'opinion générale des nations les points suivants : le 15 février 1957, dans la région de Malakof[10] (Alger), les Français ont enlevé un Algérien et lui ont inoculé une maladie inconnue, mais que nous avons de bonnes raisons de croire être le typhus [...]. Les colonialistes français se livrent à la guerre bactériologique pour arrêter la révolution algérienne parce qu'ils ne disposent pas d'autre force pour lutter contre elle [...]. Nous informons l'opinion générale

9. Dans l'état actuel de la documentation, rien dans les archives de l'armée française n'a permis d'étayer ces accusations alors même qu'elles peuvent être prolixes sur les atrocités avérées.

10. Oued Sly, à 13 km à l'ouest d'El Asnam/Orléansville.

mondiale pour que soient connues ces actions odieuses de la France et que celle-ci soit mise devant ses responsabilités[11].

(source : SHAT 1H2578)

Il y a lieu de signaler que certains médecins militaires français n'hésitent pas à innoculer [*sic*] des produits inconnus qui provoquent la mort (nous citerons à titre d'exemple les 22 bébés de moins de 3 ans vaccinés par l'officier SAS de Demalherbe[12] le 4 mai 1957, qui sont tous morts le soir même).

(source : rapport de Abbane du CCE au CNRA du Caire (août 1957)
(*Naqd*, N° 12, printemps-été 1999, p. 205)

Appel aux soldats français

novembre 1957

F.L.N. et A.L.N.[13]

APPEL AUX SOLDATS FRANÇAIS

LIBÉREZ VOUS DE LA CONTRAINTE

TOUT EST PERDU POUR LE COLONIALISME, TOUT, MÊME L'ESPOIR !

Sous la contrainte, vous avez quitté vos familles, vos enfants, vos demeures, vous êtes las, fatigués, écœurés...

Pourquoi vous battez-vous ? Pour rien.

Pourquoi vous faites-vous tuer ? Pour rien.

VOUS LE SAVEZ !

Vous savez que l'Algérie vivra libre et indépendante...

Les colons sanguinaires vous font tuer pour leurs intérêts, ils vous obligent à demeurer avec eux.

Vous êtes devenus des mercenaires, des esclaves.

LIBÉREZ VOUS DE LA CONTRAINTE

Abandonnez les colonialistes, REFUSEZ DE VOUS BATTRE.

Beaucoup d'entre vous l'ont déjà fait, à l'ALMA, TABLAT, BERROUAGHIA, BLIDA, MEDEA, etc...

Ils se sont comportés en hommes conscients et honnêtes.

Ils ont trouvé la tranquillité, la paix, le bonheur, ainsi que leurs enfants, leurs demeures, comme les soldats libérés par l'A.L.N.

11. Texte trouvé à Hammam Bou Hadjar (Oranie centrale).
12. Aghlal (près d'Aïn Temouchent, Oranie occidentale).
13. Sans autre précision. Vraisemblablement *wilâya* 4 (Algérois).

FAITES COMME EUX

La juste cause de l'Algérie triomphera car elle est appuyée par tous les hommes épris de paix et de liberté. Le peuple de France condamne la guerre de reconquête que l'on vous fait faire. Il vient de renvoyer le gouvernement Bourgès après avoir chassé celui des Mollet et Robert Lahonte !

SOLDATS FRANÇAIS
LIBÉREZ VOUS DE LA CONTRAINTE ET DE LA PEUR

(source : SHAT 1H1458)

Tract provenant probablement du Comité de Libération du Maghreb arabe [14]

probablement 1957
(original en arabe)

Peuple algérien, qui a pris les armes pour recouvrer ta gloire, ton honneur et ta liberté qui t'ont été ravis,

Pour relever ton drapeau enterré par le colonialisme pendant un siècle et quart, et le faire flotter très haut dans le ciel de l'Algérie en guerre,

Peuple combattant, réduit en esclavage par le colonialisme qui était sur le point de t'exterminer complètement, qui a fait disparaître ta langue, ton intelligence, ta religion, tes lieux de prières qui sont les vêtements de dessous (dont on ne se sépare pas), et où tu prononces le nom de Dieu, et qui, n'étaient que ta compréhension de la réalité et ton prompt réveil, t'aurait déjà fait disparaître.

Mais la volonté de Dieu et son désir sont que tu sois un peuple libre qui lutte, dans la clandestinité, pour tes droits.

Tes chefs, ton armée arabe, ont décidé fermement que l'Algérie vivra une vie de gloire sous le signe de la justice et de la liberté. Tu en auras donné une preuve évidente au monde entier et au colonialisme en particulier en montrant que tu es un peuple qui veut jouir, dans sa patrie, d'une vie de liberté et de civilisation.

C'est pour ces raisons que tu as offert ta personne, tes biens et tout ce que tu possèdes, pour vivre dans ton pays chéri, comme l'ont fait tes ancêtres arabes.

Agis toi-même, ou meurs.

Tu as le choix entre mourir percé d'un coup de lame ou vivre pour faire flotter ton étendard.

Peuple, animé du désir de la vengeance, tu as frappé le monde entier par la solidité de ton union et ton attachement aux principes de ta révolution bénie, principes qui t'ont été donnés par les hommes purs agissant en vue de ton bonheur.

Peuple, on loue ton nom, ta vie, ta noblesse, parce que tu es un peuple qui comprend les bienfaits de la liberté, qui comprend la signification de l'indépendance.

---

14. Basé en Égypte et sous la direction symbolique de l'ancien dirigeant rifain Abd El Krim El Khattabi, il se proposa au début de la guerre d'Algérie de coordonner le combat des trois pays du Maghreb. L'indépendance, obtenue par la Tunisie et le Maroc en 1956, rendit son combat sans objet. Ce tract a été distribué sur le territoire de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha).

Tu t'es révolté à la face des ennemis de la liberté, des ennemis des purs Arabes, des ennemis de l'Islam.

Cette révolution, Ô peuple, s'appuie sur Dieu et sur toi.

Elle ne peut s'appuyer sur quelqu'un d'autre que toi pour entreprendre un combat efficace pour ton triomphe, et, pour finir, sa délivrance certaine et la défaite de tes ennemis colonialistes.

En avant! peuple combattant!

Dieu est ton allié et t'aidera dans la lutte que tu poursuis.

Ton Algérie éternelle progressera et vivra grâce au combat.

Dieu est grand!

Gloire et victoire aux Arabes dans notre Maghreb arabe et sur la terre des purs Arabes.

(source : SHAT 1H1458)

Lettre du FLN à des familles de prisonniers français

avril 1958
(extrait)

Pour le moment, votre fils est bien traité, mais sa vie et celle de ses camarades répondent de celles des nôtres. Notre devoir est de faire cesser la guerre. À vous de tirer profit de cette lettre si vous ne voulez pas perdre votre fils [...] Pour vous assurer que votre fils est bien traité, entrez en contact avec lui par l'intermédiaire de la Croix Rouge Internationale.

(source : SHAT 1H2409)

Appréciations sur *al mujâhid* (en langue arabe) de M. Lemnouar Merouche

[Après avoir fait partie de la mission militaire dans le sud Libyen sous les ordres du commandant Idir, le témoin est revenu au Caire où il a repris ses études d'histoire en janvier 1958.]

À l'été 1958, Abdelhamid Mehri [15] m'a proposé de rejoindre la rédaction du journal *al mujâhid* (en arabe). Abdallah Cheriet en était le rédacteur en chef, en collaboration avec Mohammed El Mili. Quant au *Moudjahid* en français, après la disparition d'Abbane, Redha Malek en fut le directeur général, en collaboration avec Ahmed Boumendjel qui était directeur politique de l'information. L'équipe francophone comprenait aussi Pierre Chaulet et Frantz Fanon. Je suis resté à mon poste jusqu'en avril 1962. Il y avait une réunion hebdomadaire régulière commune entre les deux équipes, dirigée par Boumendjel ou par Redha Malek. Lorsque M'hamed Yazid est devenu, au GPRA, le ministre de tutelle, les conflits devinrent incessants entre Boumendjel et lui, et, Fanon souvent pris ailleurs, les réunions hebdomadaires communes avec les responsables de l'information finirent par disparaître. Au total, le journal en français paraissait plus irrégulièrement que le journal en arabe.

15. Responsable au deuxième CCE du département des Affaires sociales et culturelles.

Pour mon travail de journaliste, j'ai fait plusieurs reportages sur le terrain des frontières que je connaissais bien. Les reportages sur la frontière, sur les réalités militaires de terrain, étaient d'ailleurs une spécificité de l'édition arabe, qui n'existait guère dans l'édition en français. Dans *al mujâhid*, il y avait toujours un éditorial sur la situation politique, souvent sur les possibilités de dialogue avec la France [NB : L. Merouche est arrivé au journal au moment du retour de De Gaulle au pouvoir, NDA], notamment il laissait la place aux conversations informelles avec les émissaires ou *go-between* de De Gaulle comme Jean Amrouche ou Jean Daniel. C'était Cheriet qui faisait l'éditorial, en liaison avec Ben Khedda et Redha Malek. Des développements sur l'activité militaire de l'ALN étaient repris de communiqués de l'État-Major ou encore de la presse française, mais embellis dans un sens pro-algérien. Existaient des rubriques polémiques avec la presse française, par exemple à propos du PCF qui condamnait les attentats, ou sur les responsabilités du massacre de Melouza. La langue de bois était observée conformément au monolithisme officiel du FLN. Rien ne venait, non plus, entacher le principe de la solidarité arabe. Il y avait aussi une rubrique permanente selon une ligne tiers-mondiste. De fréquents comptes-rendus de livres français sur l'Algérie étaient faits.

Dans l'ensemble, la ligne de l'édition arabe fut plus laïque que celle de l'édition en français. Il y eut, en français, plusieurs articles de Redha Malek sur les racines arabo-islamiques de l'Algérie dont il n'y eut pas l'équivalent dans l'édition arabe, au moins à partir de 1958, date à laquelle j'arrivai au journal. Dans des articles sur « la révolution algérienne et le nationalisme arabe » ou « la solidarité arabe », les classifications, marquées à gauche, étaient établies, non entre les peuples, mais entre réactionnaires et progressistes. D'autre part, en gros, dans le milieu arabophone, nous n'avions pas de problèmes d'identité.

(source : interview de M. Lemnouer Merouche)

Exemple de propagande psychologique française

19 juin 1959

Appel du « rallié » Si S...

À tous mes frères combattants de la zone x...[16].

Mes très chers frères,

Voici bientôt 5 ans que dure dans notre pays une lutte implacable et meurtrière. Chaque jour qui passe voit les meilleurs d'entre nous disparaître ; chaque jour qui passe, aussi, voit s'augmenter les souffrances du peuple et les vôtres même. En m'adressant à vous, ne croyez pas que j'ai abandonné mes idées et mes conceptions car je ne suis pas un traître et mon passé répond de mon avenir... Mais, si j'écris, cela en toute objectivité et sans contrainte aucune, c'est parce que je crois qu'il est de mon devoir de chef de veiller

16. Il s'agit d'une *minṯaqa* de l'Oranie. L'auteur est un jeune officier de l'ALN, « rallié » dans le feu de l'offensive Challe, laquelle fut particulièrement dévastatrice pour l'ALN en Oranie. Quelques semaines auparavant, le même officier écrivait à deux compagnons d'armes :
« Très chers et regrettés frères, Avec vous tout est parti de notre belle zone. Il n'y reste plus que moi. Seul et bien seul. Je ne puis rien te dire. Les larmes m'empêchent d'écrire. Tout ce que nous prévoyions est arrivé. Priez Dieu, mes frères, pour l'Algérie et pour la zone x... qui vous était si chère. Je vous écrirai plus longuement. Bien fraternellement à vous deux, Si S... » (*in* SHAT *1H2480-4).

et de sauvegarder le capital moral et matériel de mes compatriotes. J'ai vécu parmi vous, j'ai partagé vos souffrances et vos misères, vos angoisses et vos peines. Je vous demande donc de réfléchir à l'issue de cette lutte stérile, devenue sans objet. Je vous rappelle ce que nous avons enduré, les pertes que nous avons subies lors des opérations durant les mois de février et mars 1959 et je frémis d'horreur à la pensée que d'autres épreuves vous attendent au cours desquelles nombre d'entre vous risquent encore de disparaître. Il serait criminel de ma part de ne pas vous mettre en garde et vous faire partager les sentiments que j'éprouve. Le général de Gaulle s'est engagé sur l'honneur à respecter les braves d'entre vous en les accueillant à bras ouverts et en toute dignité.

Salutations patriotiques et fraternelles,

Votre frère Si S...

(source : SHAT *1H2480-4)

Interview du commandant Azzedine[17]

(radio-Tunis, chaîne arabe, le 15 mars 1959 à 21 h 10)
NB : les passages en italiques sont dits en français

Ces derniers temps, de nombreux journaux de la presse mondiale et particulièrement de la presse française ont parlé du commandant Si Azzedine, chef de la *minṯaqa* N° 4, c'est-à-dire du secteur d'Alger[18]. La semaine dernière, le journal *L'Express* a été saisi en Algérie parce que son correspondant particulier avait eu un entretien avec Si Azzedine[19] au cours duquel celui-ci lui a raconté son histoire avec les chefs de l'armée française et en particulier le général Massu et lui a montré quelle était la leçon de patriotisme et de ténacité qu'il leur avait donnée.

Le commandant Azzedine nous a rendu visite et il se trouve en ce moment dans nos studios. C'est un jeune homme brun âgé de...

– vingt-cinq ans !

Nous vous souhaitons la bienvenue, commandant, et avant de vous demander de nous raconter ce qui s'est passé entre les généraux de l'armée française en Algérie et vous-même, nous vous demandons de bien vouloir nous dire quand et comment vous êtes arrivé ici.

---

17. Le commandant Azzedine, fait prisonnier le 17 novembre 1958, a accepté d'écrire le 27 novembre une lettre défaitiste à son chef, le colonel Si M'hamed; puis il a enregistré et signé le 30 novembre une déclaration en faveur de la paix des braves et a joué apparemment le jeu auquel l'ont amené le général Massu et le capitaine Marion : revenir à plusieurs reprises au maquis pour tenter de convaincre ses compagnons d'armes de l'inutilité de la lutte et de céder aux sirènes gaulliennes. Après être revenu plusieurs fois à Alger, Azzedine est finalement resté au maquis, et a de là rejoint Tunis. La version de l'aventure d'Azzedine est ici revue et corrigée par son héros qui se donne évidemment le beau rôle. Il omet entre autres de signaler la lettre défaitiste qu'il a accepté d'envoyer à Si M'hamed et le texte qu'il a accepté de signer qui ont désorienté nombre de combattants et lui ont valu quelques ennuis avec la *wilâya* 4 après l'indépendance. Dans de pareilles circonstances, Larbi Ben M'hidi, fait prisonnier en février 1957, avait refusé de signer un texte de même nature.

18. L'information est fantaisiste : il s'agit de la *wilâya* 4 et non de la *minṯaqa* 4, et Azzedine n'en a jamais été le chef.

19. Il s'agit de l'interview donnée par Azzedine à Jean Daniel, parue dans *L'Express* du 12 mars 1959, qui fut saisi par les autorités françaises. Azzedine, conformément aux instructions du GPRA, y disait que la paix des braves était impossible. Ce faisant, il prenait le contrepied de ses déclarations, citées ci-dessus, faites alors qu'il était prisonnier des Français. Le 19 mars, *Le Monde* avait reproduit un éditorial d'*El Moudjahid* allant dans le même sens que ses déclarations à *L'Express*.

– Nous sommes venus ici avec Si Oussedik Omar au début du mois de mars. Nous sommes passés par le djebel Labiodh où il y avait alors de la neige. L'Armée de Libération nous a apporté son concours et nous avons traversé aisément la ligne Morice. La ligne Morice, dont on dit qu'elle est très difficile à franchir, nous avons pu la franchir très facilement.

Q. – Avant de vous demander de nous raconter ce qui s'est passé entre vous et les chefs de l'armée française en Algérie, nous allons demander à Monsieur Idir, qui est directeur du cabinet du Ministre des Forces Armées algériennes et qui a, lui aussi, le grade de commandant, qui est un ancien commandant de l'armée française, et a rejoint l'A.L.N. dès le début de la Révolution[20], de nous rappeler quand on a appris que le commandant Azzedine avait été fait prisonnier.

R. – Nous avons reçu une dépêche de la base de la quatrième *wilâya* d'Alger annonçant que le commandant Azzedine au cours d'une violente bataille avait été capturé alors qu'il était blessé. S'il n'avait pas été blessé, le commandant Azzedine ne serait d'ailleurs jamais tombé aux mains des Français.

Q. – Racontez-nous, commandant, comment s'est déroulé cet accrochage.

R. – C'était le 17 novembre. Il y avait de violents combats. Quatre compagnies de l'A.L.N. tenaient le djebel. Survint alors une importante force de trente mille hommes ou plus commandés par le général Massu, le général Faure et le général de Maisonrouge[21].

Q. – C'étaient eux-mêmes qui...

R. – Oui, c'étaient eux-mêmes qui étaient à la tête de leur troupe.

Q. – Vous étiez vous-même à la tête des quatre compagnies...

R. – J'étais venu leur rendre visite pour les inspecter. J'étais sur place avec les frères. Il y a eu un violent combat. Les frères ont réussi et nous avons pu récupérer quelques armes. Mais le groupe avec lequel je me trouvais a été coupé de l'ensemble par l'arrivée de trente trois hélicoptères. Nous nous sommes ainsi trouvés séparés. Nous nous sommes battus. Deux frères sont tombés à mes côtés. Quant à moi, je ne suis revenu à moi qu'à l'hôpital où on m'a mis dans le plâtre. J'ai reçu alors la visite du commandant Millet et d'un colonel dont j'ignore le nom. Ils me demandèrent si j'était bien Azzedine et si c'était bien moi qui me trouvais au Bou Zegza le 4 août 1956[22]. Ils me présentèrent leurs félicitations et me dirent que l'on avait alors infligé de lourdes pertes aux troupes de Massu. Ils me dirent : « *Félicitations! C'est du bon travail!* ». Je me suis tu. Que pouvais-je dire? Ils sont partis et je reçus alors la visite d'autres officiers, d'autres capitaines qui, eux, n'ont pas félicité, *au contraire*. Ils me dirent : « Nous te connaissons! Nous allons te presser comme un citron ». Puis vint le général Massu pour féliciter et me « travailler » et faire de moi, peut-être, un autre Bellounis. Il me dit alors : « *Je vous félicite pour votre courage qui est d'ailleurs inscrit sur votre corps. Vous avez treize blessures.* »

Q. – Vous avez treize blessures?

R. – Oui. J'ai été blessé au cours de six combats. La première fois le 31 juillet au cours d'un premier *attentat*. La deuxième fois au cours de l'attaque du village de Laperrine, près de Palestro, au cours de laquelle j'ai été blessé au genou. J'ai d'ailleurs été opéré dans le djebel.

Q. – Que pouvez-vous dire à l'intention des auditeurs, comment se déroulent les opérations chirurgicales dans le djebel?

---

20. Information inexacte : le commandant Mouloud Idir, qui était commandant au 1er Régiment de Tirailleurs algériens à Blida, a déserté le 15 septembre 1956.

21. L'exagération est ici manifeste. D'après nos propres pointages, il put y avoir autour de 6 000 soldats français.

22. L'allusion vise la bataille du Bou Zegza, qui fut un succès pour l'ALN, mais qui se déroula un an plus tard.

R. – Nous avons des médecins, des chirurgiens comme Monsieur IDIR qui était capitaine dans l'armée française, qui porte le même nom que le commandant Idir, et qui *est un très bon chirurgien*. Quand il y a des blessés, ils ils sont pris en charge par le Croissant Rouge. Nous avons des infirmières. Le Croissant Rouge est bien organisé..

Q. – Vous avez donc été blessé et soigné. Puis vous avez reçu la visite du général Massu qui a cherché...

R. – Oui. Il a voulu me féliciter pour m'utiliser. Mais le premier jour, en réalité, il a voulu me battre et me torturer pour me faire parler. Puis est venu le capitaine Marion qui m'a dit être venu directement de France envoyé par le général de Gaulle. Il m'a dit que tous ceux qui m'avaient interrogé avant lui l'avaient fait pour obtenir des renseignements, mais que lui était envoyé par le général de Gaulle pour causer avec moi, que je devais l'écouter attentivement, réfléchir, et que j'avais tout le temps pour répondre, me disant qu'il fallait me reposer et que je pourrais répondre le lendemain. Puis il me parla du discours prononcé à Constantine et dans lequel il a dit : « *Je vous apporte la paix des braves* ». Quelle paix des braves? C'est-à-dire le *drapeau blanc* et se rendre. Il me conseilla de bien réfléchir et m'assura que si je suivais ses conseils, on me libérerait. Tout d'abord, je n'ai pas voulu y croire. Je les ai insultés. Puis j'ai réfléchi et je me suis dit que l'A.L.N. avait encore besoin de moi, que ma place était dans les djebels, et qu'avec ces gens là il fallait seulement user de ruse. Je me suis souvenu des paroles du général de Gaulle : « *Je vous ai compris* ». Demain, me suis-je dit, je leur dirai, moi aussi, je vous ai compris. Le lendemain, je lui ai annoncé que j'étais d'accord et il a montré sa joie. Puis il m'a dit : « Ce soir, je te ferai libérer ». C'était alors le 30 novembre. « Ce soir, me dit-il, tu viendras voir comment les gens votent ». Nous sommes sortis en auto, lui et moi. Il était bien armé, mais seul avec moi, et je me suis dit : « C'est très bien ». Il m'amena directement à mon domicile, 27 bis rue d'Amourah. Il y avait quatre ans que je n'avais pas vu ma famille. Je fus reçu par ma belle-sœur, mes neveux qui m'ont accueilli en pleurant. Le capitaine Marion leur dit alors : « *Vous voyez que la France est généreuse, je vous apporte votre fils et ce soir il couchera chez vous* ». En sortant, il me dit que je semblais les aimer beaucoup. Je n'ai pas alors voulu lui répondre que j'aimais L'Algérie encore plus que ma famille. Il me dit : « Tu les aimes et ils t'aiment. Fais bien attention car si jamais tu fais quoi que ce soit, je les exterminerai tous ». Je me suis tu, et lorsque je revins chez moi le soir, je trouvais que la famille était partagée entre des sentiments contraires. Ils me dirent : « Fais bien attention de ne pas être utilisé par eux, car alors nous ne voudrions plus te voir ». Je leur dis : « N'ayez crainte. Vous me connaissez. Je suis Algérien ». Ils me répondirent : « Nous avons confiance en toi, c'était seulement pour te mettre en garde ». Je leur ai dit : « Ne vous inquiétez pas ». Le lendemain, j'ai gagné le djebel car le général Massu et le capitaine Marion voulaient obtenir un cessez-le-feu dans la *wilâya* N° 4 pour mettre fin à la guerre dans le département Alger.

Q. – Oui, c'est cette proposition du général de Gaulle, lorsqu'il a dit qu'on pourrait obtenir une paix séparée dans chaque *minṯaqa*; c'est-à-dire que les frères algériens feraient leur reddition et rentreraient chez eux sans être inquiétés. Il a voulu créer une division dans les rangs de la rébellion algérienne.

R. – Oui, il a voulu créer une division entre *minṯaqa*(s), entre *wilâya*(s) et entre responsables de l'Extérieur et de l'Intérieur. Le général de Gaulle fait une grosse erreur, il ne nous connaît pas très bien. Nous obéissons à notre gouvernement. Depuis 130 ans, nous étions privés de gouvernement, et à présent que nous en avons un, il est impossible que nous ne lui obéissions pas.

Q. – Quand ils vous ont dit de retourner dans le djebel...

R. – Ils m'ont demandé de retourner dans le djebel et de faire comprendre à Si

M'hamed[23] qui est notre colonel là-bas, à Si Oussedik qui est secrétaire d'État et qui est là-bas commandant des renseignements et des communications et au commandant politique Si Salah. Vous les informerez, vous leur direz qu'on leur accordera des maisons, des autos avec chauffeurs, de l'argent, pourvu qu'ils acceptent et mettent fin à la situation actuelle et coupent tout contact avec les responsables de l'Extérieur, parce que les responsables de l'Extérieur disposent de voitures et ne connaissent pas la vie que vous menez dans les djebels. Que pouvais-je dire ? L'essentiel était que je me tire d'affaire. D'ailleurs, je suis allé au djebel où j'ai rencontré le commandant Si Salah, j'ai rencontré aussi Si Oussedik Omar, secrétaire d'État. Ils ont été d'accord pour me demander de retourner pour leur apporter des renseignements, et puisque le général Massu t'a accordé un laissez-passer, tu pourras nous apporter des médicaments, des vêtements, des chaussures et toutes sortes de choses. J'avais un coupe-file et je disposais d'une voiture spéciale, partout on me laissait passer en me saluant. J'ai pu faire monter des médicaments et toutes choses, et j'ai amélioré la situation de la *wilâya* d'Alger. J'ai fait le va-et-vient à plusieurs reprises. Quand ils m'ont vu revenir de mon premier voyage au djebel, ils se sont dit : « ça y est ! Celui-là, nous l'avons bien travaillé ». L'un me dit « mon fils », l'autre me tape sur l'épaule, ils étaient contents de moi, et moi je poursuivais mon travail et je rencontrais directement tous les matins le général Massu. Les ultras l'ont beaucoup flatté pour en faire un instrument entre leurs mains. Ils agissent de même avec les généraux Faure et de Maisonrouge.

Q. – Vous avez fait la navette à plusieurs reprises ?

R. – Oui, à 12 ou 13 reprises, c'est-à-dire que chaque matin, grâce au laissez-passer, je montais au djebel et que je redescendais avec de l'argent pour retourner ensuite avec, en échange, du ravitaillement.

Q. – Dites, Monsieur le Commandant, quand vous montiez au djebel, ils ne vous suivaient pas ?

R. – Non, ils ne me suivaient pas, car ils avaient confiance en moi et ils avaient peur que je m'en aperçoive et que le travail soit gâché.

Q. – Existe-t-il des zones où il n'y ait pas de troupes françaises et qui soient exclusivement tenues par l'A.L.N. ?

R. – Lorsque je quitte la route, je gagne la montagne qui est tenue par l'A.L.N. Dès que l'on quitte la route goudronnée, on est chez nous. Dès qu'on a quitté la route goudronnée, on est dans la zone de combat.

Q. – La dernière fois que le commandement a décidé que vous veniez à Tunis, c'était quand ?

R. – Les ordres sont venus d'ici, de notre gouvernement, et nous sommes venus en mission.

Q. – Merci, Si Azzedine, de nous avoir décrit cette audacieuse opération par laquelle vous avez donné la preuve du renforcement de la révolte algérienne bénie et qui a fait échouer les efforts déployés par les colonialistes pour désunir le Peuple Algérien, son armée et son gouvernement. Nous vous remercions au nom de nos auditeurs. Naturellement, vous ne pouvez nous dévoiler vos projets d'avenir, car ce sont là des secrets militaires, mais nous voulons saisir l'occasion de votre présence dans nos studios de la R.T.T. qui est, comme vous l'avez dit tout à l'heure, écoutée dans les djebels et dans tous les secteurs de la révolte algérienne, pour vous passer le micro afin que vous puissiez dire quelques mots à vos frères des djebels.

R. – Merci. Je remercie la R.T.T. qui nous a offert l'occasion de parler à mes frères du

23. Nom de guerre d'Ahmed Bouguerra, ancien responsable MTLD, devenu colonel de la *wilâya* 4.

djebel. Salut aux frères de la 4e *wilâya* et de toutes les *wilâya*(s), de la 1ère à la 6ème. Ici Azzedine, que la France prétend avoir tué. Je suis ici bien portant parmi mes frères de la radiodiffusion. Nous vous prodiguons nos encouragements. Allez de l'avant ! Vive l'Algérie !

(hymne en intermède)

Oui, héroïques combattants ! C'est là votre frère Azzedine qui vous parle depuis la radiodiffusion tunisienne, et ses soldats et ses héros ont sans doute reconnu sa voix. Le commandant Azzedine, ô combattants, vous demande de rester dignes de son commandement comme lui est fier d'être votre chef. Vous tous, frères de l'Algérie combattante, œuvrez pour la liberté de L'Algérie renaissante. Vous tous, fils de l'Algérie, vivrez et mourrez en martyrs pour l'indépendance de l'Algérie, l'indépendance de L'Algérie qui est inéluctable.

Vous autres héroïques soldats, avec tout le Peuple Algérien, constituez la grande force dont s'arme le gouvernement provisoire de la République Algérienne pour la réalisation de nos nobles objectifs et l'indépendance de L'Algérie, de L'Algérie puissante et forte ! En avant ! En avant ! héros des champs de bataille, héros de tous endroits de notre chère patrie en lutte ! Et toi ! Peuple algérien ! Peuple puissant, ta foi est faite de tes armes et de ton matériel, Dieu est avec toi et ton armée te protège ! Ton gouvernement te conduit vers le but sacré : la liberté et l'indépendance !

Que Dieu vous salue tous, assure vos pas et couronne vos efforts de succès ! Le salut soit sur vous ainsi que la miséricorde et les bénédictions de Dieu !

(hymne final)

(source : SHAT 1H1146-3)

Directives du GPRA pour la campagne de lutte psychologique et politique à mener à la suite de la réponse du 28 septembre 1959[24]

1/ – Il est prescrit aux divers Commandants et aux Wilayas :
- de diffuser le plus largement possible la réponse du G.P.R.A. ;
- de tenir des réunions au cours desquelles les différents points seront expliqués et commentés aux cadres, à l'Armée et au peuple, de telle façon qu'elle soit parfaitement comprise ;
- de diffuser par tous les moyens :
  - inscriptions sur les routes et les murs,
  - tracts adaptés aux différents milieux, papillons, etc..., les slogans établis par le G.P.R.A.

La situation éminemment favorable doit être exploitée à fond. Aucun élément ne doit être négligé.

24. Réponse du GPRA au discours de de Gaulle du 16 septembre 1959 proposant l'autodétermination. En pleine crise, lors de la « réunion des dix colonels », le GPRA n'était guère en mesure de répondre de manière appropriée. La réponse porta que des contacts pourraient être pris avec les historiques ministres détenus en France. Cette proposition fut refusée par le pouvoir français.

2/ – Slogans d'ordre général pour le peuple :
L'Algérie est une et indivisible ;
Le peuple algérien est un ;
Oui à l'autodétermination, c'est Oui à l'indépendance ;
Une Algérie indépendante, c'est la paix, la liberté, la prospérité pour tous ;
Le G.P.R.A. veut la paix, la parole est à la France ;
Les profiteurs de guerre colonialistes disent non à la paix ;
Les richesses sahariennes appartiennent aux Algériens ;
Pas de paix sans le G.P.R.A. ;
Le G.P.R.A. veut un référendum libre ;

3/ – Slogans pour élus et fonctionnaires algériens :
Élus algériens, démissionnez, rejoignez le F.L.N., l'indépendance est proche ;
Élus algériens, le G.P.R.A. vous pardonne, refusez de servir l'ennemi, entrez au F.L.N. ;
Élus Algériens, le G.P.R.A. défend vos intérêts et ceux de vos fils, n'attendez pas qu'il soit trop tard, participez à la libération ;
Élus algériens, réclamez la paix, exigez les pourparlers avec le G.P.R.A. ;
Élus algériens, les colonialistes n'ont que mépris et dédain pour vous. Ne les servez pas ;
Élus Algériens, la patrie et le peuple vous appellent, rejoignez le F.L.N.

4/ – Slogans pour Juifs
Juifs algériens, il est temps d'entrer en masse au F.L.N. ;
Juifs algériens, seule l'ALGÉRIE est votre Patrie, participez en masse à sa libération ;
Juifs algériens, ne suivez pas les ultras démagogues, vos intérêts divergent ;
Juifs algériens, réclamez la paix ;
Juifs algériens, le colonialiste [*sic*] veut notre division, unissons nous, l'Algérie est notre patrie ;
Juifs algériens, unissons nous pour la paix, l'indépendance et la prospérité de l'Algérie ;
Juifs algériens, l'Algérie est votre patrie, le G.P.R.A. votre Gouvernement, le F.L.N. votre mouvement, rejoignez-le en masse.

5/ – Slogans pour Européens
Européens d'Algérie, la paix peut être immédiate, il faut discuter avec le G.P.R.A. ;
Européens d'Algérie, votre avenir est assuré dans l'Algérie indépendante ;
Européens d'Algérie, ne suivez pas les ultras, les ultras seuls profitent de la guerre ;
Européens d'Algérie, vous direz oui à l'indépendance car l'Algérie est votre patrie ;
Européens d'Algérie, les ultras vous laisseront tomber, ne les écoutez pas ;
Européens d'Algérie, la clique des ultras, SÉRIGNY et LAFONT en tête, a placé ses capitaux à l'étranger.

6/ – Slogans pour Goumiers et Harkis
Goumiers, l'indépendance est en vue. Rejoignez l'A.L.N. ;
Goumiers, de GAULLE dit oui à l'Autodétermination et l'Indépendance. Quittez l'Armée ;
Goumiers, votre Gouvernement, le G.P.R.A., vous pardonne vos erreurs, venez à l'A.L.N.
Goumiers, ne restez pas les derniers avec les colonialistes ;
Goumiers, les colonialistes vous méprisent, le G.P.R.A. vous restitue dignité, Honneur et liberté, rejoignez l'A.L.N. ;
Goumiers, ne tirez pas sur vos frères, ne versez pas votre sang pour les colonialistes ;
Goumiers, l'Algérie est votre Patrie, ce n'est pas la France. Rejoignez l'A.L.N. ;
Goumiers, n'attendez pas qu'il soit trop tard ;

L'indépendance est très proche. Venez à nous;
Goumiers, ne tirez pas sur vos frères et sœurs;
Défendez l'Algérie dans les rangs de l'A.L.N.;
Goumiers, l'Armée colonialiste détruit nos foyers et nos biens, ruine notre patrie, massacre nos enfants, viole nos femmes et nos filles. Quittez-la, venez à nous.

7/ – Slogans pour Appelés algériens dans l'Armée Française
Frères algériens, brisons nos chaînes, rejoignez l'A.L.N.;
Frères algériens, refusez de combattre votre glorieuse A.L.N.;
Frères algériens, l'armée colonialiste massacre votre peuple, quittez-la;
Frères algériens, un million de vos frères martyrs vous observent, ils sont morts pour vous, honorez leurs sacrifices et rejoignez l'A.L.N.;
Frères algériens, beaucoup d'entre vous ont rejoint [*sic*], ils ont compris, n'attendez pas qu'il soit trop tard;
Frères algériens, le G.P.R.A. a confiance en votre patriotisme, toute la jeunesse est derrière lui, qu'attendez-vous pour venir dans l'A.L.N.?

8/ – Slogans pour noirs [*sic*]
Frères Africains, ne versez pas votre sang pour le profit de nos ennemis communs, les colonialistes français. Rejoignez l'A.L.N.;
Frères africains, l'A.L.N. combat pour votre liberté et celle de l'Algérie. Aidez-la à vaincre, quittez l'Armée Française;
Frères africains, toute l'Afrique combat pour la liberté, elle vous appelle pour briser les chaînes de l'impérialisme français;
Rejoignez à son appel, rejoignez l'A.L.N. [*sic*];
Frères africains, refusez de combattre contre l'Algérie qui n'est qu'une partie de notre grande patrie d'Afrique;
Frères africains, de GAULLE a reconnu le droit à l'autodétermination au peuple algérien. Le peuple algérien a choisi et choisira l'indépendance, pourquoi mourir encore?
Frères africains, nos frères patriotes du CAMEROUN meurent chaque jour en luttant contre le colonialisme, ils se battent pour nous tous. Rejoignez l'A.L.N.;
Frères africains, l'Algérie se bat pour l'indépendance de l'Afrique, le G.P.R.A. vous appelle, venez à nous;
Frères africains, le G.P.R.A. offre une paix immédiate, les colonialistes disent non, ils veulent reconquérir l'Afrique en recommençant par l'Algérie. Quittez en masse l'Armée française, rejoignez l'A.L.N.

9/ – Slogans pour légionnaires
Légionnaires, désertez l'armée française qui vous fait tuer pour une solde misérable, rejoignez l'A.L.N., nous vous rapatrierons;
Légionnaires ne soyez pas la chair à canon des ultras qui remplissent leurs coffres-forts, rejoignez l'A.L.N. pour regagner vos familles et votre patrie;
Légionnaires, les algériens combattent pour une cause juste, ils n'ont rien contre vous, rejoignez l'A.L.N., ils vous feront rapatrier;
Légionnaires, ne soyez pas les ennemis du peuple Algérien, son indépendance est proche, l'Algérie libre et prospère vous accueillera, rejoignez l'A.L.N.

10/ – Slogans pour territoriaux
Territoriaux, vous aimez l'Algérie, vous aurez votre place dans l'Algérie indépendante, ne vous laissez pas entraîner par les ultras;
Territoriaux, les ultras qui vous ont embrigadés pour défendre leurs intérêts, vous abandonneront, ne tuez pas vos frères algériens, car votre destin est en Algérie;

Territoriaux, le colonialisme est condamné, l'indépendance est proche, quittez les Unités territoriales et réclamez la paix;
Territoriaux, de GAULLE a reconnu le droit à l'autodétermination, vous aussi choisirez l'indépendance;
Territoriaux, ne laissez pas les ultras faire de vous des tortionnaires et fratricides; vous avez une conscience, dites non à la répression et au colonialisme;
Territoriaux, le G.P.R.A. vous garantit votre avenir dans une Algérie indépendante, juste et démocratique;
Territoriaux, le G.P.R.A. veut la paix, les ultras veulent prolonger la guerre et les souffrances, ne les suivez pas.

11/ – Slogans pour militaires Français
Soldats Français, de GAULLE a reconnu l'autodétermination, les combats doivent cesser, pourquoi mourir en vain?
Soldats Français, le G.P.R.A. offre la paix immédiate, refusez de combattre, la guerre est maintenant inutile;
Soldats Français, de GAULLE a enterré l'intégration, le peuple algérien veut la liberté, réclamez la paix;
Soldats Français, vos chefs admettent l'idée d'un état Algérien, pourquoi donc verser votre sang?
Soldats Français, vos Officiers veulent la guerre car elle leur profite, refusez de leur obéir;
Soldats français, ne suivez pas les ultras, vos femmes, vos fiancées et vos mères vous attendent, réclamez la paix immédiate;
Soldats français, les ultras sont vos ennemis, ils versent votre sang et remplissent leurs coffres-forts;
Soldats français, ne soyez pas la chair à canon des ultras qui se nourrissent de votre sang.

(source : SHAT 1H2577)

Directives du ministère de l'Intérieur du GPRA

19 mai 1961

[Pour une campagne de papillons, les slogans suivants sont prescrits :]

Algérie indépendante – Indépendance – Vive le G.P.R.A. – Vive le F.L.N. – Le Peuple = Le F.L.N. – Intégrité du territoire national – Non à la partition – Le Sahara est algérien – Pas de communautés – À bas le colonialisme – Vive l'A.L.N. – Gloire à l'A.L.N. – L'A.L.N. = le Peuple – Harkis, rejoignez l'A.L.N. – A.L.N. vigilante – Notre devoir, c'est l'avenir

(source : archives Harbi)

APPELS À LA DÉSERTION

Fin 1957

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE[25]

L'Algérie, ta patrie, est humiliée, torturée par les soldats sauvages de la France. Tu constates cela toi-même. Ton cœur te pousse à la désertion mais ton ventre te retient.

L'A.L.N. combat – comme ont combattu la Tunisie et le Maroc – pour libérer l'Algérie du joug colonial et pour que cesse la souffrance de ton peuple. Elle lutte pour L'INDÉPENDANCE, la DIGNITÉ, le BONHEUR DE TA PATRIE.

Mais tu es toujours dans les rangs de l'armée ennemie pour une bouchée de pain. Un GRAND NOMBRE DE TES CAMARADES A POURTANT REJOINT LES RANGS DE L'A.L.N.

Mars 1956, c'était la compagnie de AOUACHRIA et de BENSALEM[26] qui a déserté, emportant armes et bagages. L'ennemi a annoncé leur mort. C'est un mensonge. Ils sont aujourd'hui officiers dans l'A.L.N.

Hier, c'étaient encore les compagnies entières qui ont déserté dans le SAHARA. Ils ont fait subir immédiatement à l'ennemi de cuisants échecs dans la région de TIMIMOUNE. Beaucoup d'autres encore ont répondu à l'appel de la patrie.

AUJOURD'HUI, C'EST À TOI DE VENIR.

TU AIDES LE COLONIALISME SI TU RESTES DANS SON ARMÉE, À PROLONGER LES SOUFFRANCES DE TON PEUPLE.

L'ALGÉRIE SERA INDÉPENDANTE AVEC OU SANS TOI. Mais nous ne voulons pas que tu te couvres de la honte du collaborateur. Tes anciens camarades – les tirailleurs, les spahis, les goumiers – t'invitent à rejoindre, avec ou sans armes, l'A.L.N. UN JOUR IL SERA TROP TARD ET ALORS CE SERA TANT PIS POUR CEUX QUI N'AURONT PAS PRÊTÉ ATTENTION À LA VOIX DE LA VÉRITÉ.

VIVE LE F.L.N. ET L'A.L.N. ! VIVE L'ALGÉRIE LIBRE ET INDÉPENDANTE !

(Source : SHAT 1H2456)

Laconique incitation à la désertion, nâẖiyya *514 (Tlemcenois)*

1er octobre 1958

Victoire Massu, De Gaulle et insurgés égale fascisme. Être avec Massu, c'est rester en Algérie pour défendre fascisme et colons, ne plus revoir France et la quille. Déserter chez le F.L.N., c'est avoir la vie sauve et tirer l'épingle de ce mauvais jeu.

25. En arabe et en français ; distribution du tract non localisée.

26. Deux anciens sous-officiers de l'armée française ayant fait l'Indochine. Mohammed Aouachria devint en 1958 commandant de la base de l'Est, Abderrahmane Bensalem devint un officier clé de l'armée des frontières. Aouachria fut l'un des organisateurs du complot Lamouri contre le GPRA en novembre 1958. Il fut exécuté en compagnie de deux autres officiers supérieurs (dont le colonel Lamouri) et d'un capitaine en mars 1959.

Attention à Massu ! Désertez tous !

(source : archives privées)

Appel aux soldats français

fin 1958

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

ARMÉE DE LIBÉRATION WILAYA N° 1

AUX SOLDATS FRANÇAIS !

Jeunes Français, Jeunes Européens qui combattez en Algérie, le colonialisme, en vous amenant sur cette terre, s'est joué de vous, il est, non seulement, l'ennemi de votre jeunesse, de vos intérêts, de votre honneur, mais il est aussi celui de votre Patrie. Le colonialisme vous hait et vous servez inconsciemment sa cause.

Voici venir NOËL avec ses joies et ses promesses, vous êtes loin de vos foyers et de ceux qui vous sont chers.

Voici venir NOËL, et vous êtes là à combattre, à mourir pour étouffer le droit d'une jeunesse révoltée contre l'humiliation.

Jeunes Européens ! Les Algériens sont vos Frères, ils ont été à vos côtés aux périodes des grandes guerres ; les Algériens ne vous combattent pas sur votre sol, ils vous ont, au contraire, aidé à le libérer.

Aujourd'hui, vous nous combattez, trompés par le colonialisme et sa propagande mensongère, soutenant à votre insu une politique contraire à vos intérêts.

La guerre affaiblira votre pays jusqu'à n'en faire qu'une nation écrasée sous le joug des percepteurs et facile à être dominée par les intérêts des autres nations.

Soldats Européens ! Persuadez vous bien que nous ne combattons que dans la mesure où le colonialisme a fait de vous les bourreaux du peuple algérien martyr.

Notre volonté est farouche, elle brisera toute entrave à sa marche vers la liberté !

VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE !

(source : SHAT 1H1458)

Appel aux Algériens combattant dans l'armée française

fin 1958-début 1959

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

ARMÉE DE LIBÉRATION WILAYA N° 1

AUX SOLDATS MUSULMANS SOUS LE DRAPEAU FRANÇAIS

(original probablement en arabe, non retrouvé)

Vous êtes trop pris et attirés par la propagande mieilleuse [*sic*] qui vous promet tant de choses et ce combat est un moulin qui écrase et un combat ennemi. Ce combat des Français est féroce et vous conduit à la mort, à l'inquiétude toute votre vie et vous envoie à la fin du combat; et abuse de vous; il vous donne un pain qui vous fait exclave [*sic*] nègre. Il vous ouvre les portes en vous faisant voir des choses alléchantes pour mieux vous tromper sur l'indépendance que nous voulons et sur tout votre désir.

Vous connaissez son travail féroce sur toute la population et vous vous taisez. Vous avez vu comment il tue, égorge vos pères et vos frères et vu comment il se comporte avec les gens, vos mères, vos sœurs et vous, ils vous considèrent comme les aidant.

Il faut vous réveiller, oh ! frères [*sic*], de votre torpeur et réfléchissez-y et faites-le savoir à tous vos frères. Dites leur bien que ceci ressemble à la fable « le loup avec la chèvre ». Il la trompe, s'amuse avec, ensuite il l'étrangle et la déchire ; et aussi du « chat et de la souris », ce qui ressemble à la politique de de Gaulle et sa suite.

Oh soldats musulmans [*sic*] ! Bientôt la fin et pour nous tous il ne reste que quelques jours et même quelques jours [*sic*].

Dans cette guerre, il a perdu énormément dans cette cinquième année et à bout de souffle dans ce combat militaire. Quant à la Politique, tout le monde rit. La preuve, le 14 Décembre 1958, personne à l'O.N.U. n'a soutenu sa thèse pour sa politique que 8 puissances l'Amérique et l'Angleterre, ne l'ont pas aidé sur 82 puissances.

Le Gouvernement provisoire Algérien a trouvé plusieurs de ces puissances pour l'aider.

C'est nous qui gagnerons grâce à Dieu et notre Gouvernement et son armée.

Dépêchez-vous ! Venez vers nous pour nous aider dans le combat sous notre drapeau qui est le vôtre et c'est ce drapeau qui vous est durable.

(source : SHAT 1H1458)

La wilâya *4 s'adresse aux soldats français*

fin 1958

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE WILAYA 4

FIN D'ANNÉE EN EXIL – SOLDATS DE FRANCE !

Les fêtes de Noël et du jour de l'an ne sont pas pour vous. Elles n'ont pas été pour vous depuis quatre années consécutives. Noël est la fête de la Paix, de la Fraternité et de la Sincérité des cœurs. C'est la fête de ceux qui ont compris l'Enseignement du Christ, ceux qui ne se laissent pas duper par les gros colons, par les sinistres Généraux qui spéculent avec les vies humaines, tels MASSU, DE GAULLE, SALAN...

Nulle part en Algérie, vous ne trouverez le décor familial des nuits de Noël. Nulle part vous n'y apercevrez, le premier de l'an, les cadeaux habituels des mains de ceux qui vous sont chers.

Naturellement, vous entendrez en échange des discours pleins de promesses jamais tenues, d'hypocrisie et de mensonges, tendant à vous pousser à une mort certaine et qui vous guette à chaque instant derrière les arbres et les buissons, sur les routes et autour des camps parce que le peuple algérien poursuivra la lutte jusqu'à la libération totale, parce qu'il n'hésitera pas à nettoyer impitoyablement tous les ennemis jusqu'à l'indépendance.

SOLDATS DE FRANCE !

Il vous appartient de décider vous-mêmes de votre sort. Votre sécurité et votre devoir vous commandent d'organiser un mouvement de protestation légitime, d'entreprendre une action déterminante contre les chefs insensés, contre ceux-là même qui, poussés par l'appétit du gain, vous envoient à l'abattoir.

Refusez de mourir pour des colons avides de sang et d'argent !

Refusez de participer à une guerre criminelle vouée d'avance à un échec certain !

Les batailles dans lesquelles vous avez été jetés par les criminels de guerre ont été et seront perdues. Leurs conséquences désastreuses vous coûteront la vie.

Plus de temps à perdre, passez à l'action !

Vive le F.L.N. Vive l'A.L.N.
VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE !

(source : SHAT 1H1458)

Propagande fin 1958[27]

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE
WILAYA 4

SOLDAT DE FRANCE
TON HALF TRACK SAUTERA
SOLDAT DE FRANCE
TU SERAS DÉCHIQUETÉ
SOLDAT DE FRANCE
DES CENTAINES DE CAMIONS ONT SAUTÉ
SOLDAT DE FRANCE
BOUM ! QUELLE HORRIBLE MORT
SOLDAT DE FRANCE
LA MINE NE RATE PAS
SOLDAT DE FRANCE
TA FEMME T'ATTEND
ELLE N'AURA MÊME PAS LA CONSOLATION
DE TROUVER TON CORPS
DES MILLIERS DE JEUNES FEMMES SONT DEVENUES VEUVES
DÉSESPOIR ! PLEURS ! ELLE VIENT D'APPRENDRE LA TRISTE NOUVELLE
TA BIEN-AIMÉE SERA MALHEUREUSE
C'EST PARCE QU'ILS PENSENT

27. Original en majuscules.

TES CHEFS NE MONTENT JAMAIS DANS LE PREMIER VÉHICULE
SOLDAT DE FRANCE
TU SERAS À JAMAIS INFORMÉ
SOLDAT DE FRANCE
CINQ VÉHICULES SONT SORTIS; AU RETOUR ILS NE SONT QUE QUATRE. LA MINE EST PARTOUT
À LEUR ÉPOUSE, À LEUR BÉBÉ
CELLE QUE TU ADORES T'ABANDONNERA
DANS L'ANGOISSE, ELLE ATTENDRA EN VAIN TON RETOUR
UN JOUR TU SAUTERAS.

(source : SHAT 1H1458)

Incitation à quitter l'armée du crime

février 1960

F.L.N.

République Algérienne

A.L.N.

Wilaya 5
Zone 4
Région 3[28]

ALGÉRIEN : Viens avec ton arme
ALGÉRIEN : Rejoins l'A.L.N. avec ton arme
ALGÉRIEN : Le devoir t'appelle ! Viens avec ton arme
ALGÉRIEN : LA PATRIE te demande ! Viens...
ALGÉRIEN : Ne sers pas l'oppresseur français, viens...
ALGÉRIEN : L'A.L.N. t'accueillera avec joie et fraternité ! Rejoins-la avec ton arme !
ALGÉRIEN : Servir la France, c'est trahir ! Viens...
ALGÉRIEN : Quitte l'armée française ! Tu es un esclave ! Dans l'A.L.N., tu seras un homme libre !
ALGÉRIEN : Pour ta patrie, ta dignité ! Ton bonheur, quitte les casernes françaises ! Viens...
ALGÉRIEN : Les corps d'Algériens morts dans l'armée française sont abandonnés aux chacals !
ALGÉRIEN : Dans l'armée française, tu es suspecté, surveillé, méprisé, dans l'A.L.N. tu es avec tes frères ! Viens...
ALGÉRIEN : Suis l'exemple de tes frères qui ont quitté l'armée du crime pour servir l'ALGÉRIE COMBATTANTE !
ALGÉRIEN : Servir la France, c'est forger tes propres chaînes ! Rejoins l'A.L.N. avec ton arme !
ALGÉRIEN : Servir la France, c'est trahir ! Trahir l'Islam, Ton Peuple ! Ta Famille, et en même temps Toi-même ! Viens avec ton arme !
ALGÉRIEN : Le rendez-vous de l'indépendance est pour bientôt !

28. Région de Mostaghanem – Aïn Tédélès.

ALGÉRIEN : Qu'attends-tu pour rejoindre l'A.L.N. ?
VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE !
VIVE LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE !
VIVE L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE !

(source : archives privées)

mai 1962
(original en arabe)

République Algérienne Provisoire [*sic*]

Armée de Libération Nationale wilâya 5 Front de Libération Nationale

Ô soldats collaborant (*al 'âmilûna*) avec l'armée française, vous êtes aujourd'hui sous la tutelle de la France mais votre gouvernement algérien provisoire a conclu des accords avec le gouvernement français qui nous apportent la paix. Ils doivent être respectés par les forces françaises et par nous comme le veut l'honneur national (*al charaf ul wataniyy*).

Soldats, le temps de quitter les forces françaises est venu. Nous sommes en pleins pourparlers politiques, lesquels exigent du tact. Pour combattre l'armée secrète criminelle (*al jaych ul sirriyy l mujrim*)[29], faites confiance à la France, elle est avec nous. Dites-le à vos frères. Que ceux-ci restent où ils sont, qu'ils convainquent les fascistes, leur disent que leur action est nuisible et désespérée. Votre gouvernement travaille pour les intérêts de votre pays.

Soldats, restez avec vos forces armées victorieuses, combattez pour votre patrie. Votre État s'est constitué pour le service de la nation (*khidmat ul umma*). Entrez dans la force locale pour l'union et la défense de la patrie, pour l'exemple et la justesse de la politique (*husn ul siyâsa*). Que le bonjour et la paix soient sur ceux qui auront écouté ces paroles et qui auront suivi leur justesse.

Vive la République algérienne
Vive l'A.L.N.
Vive le F.L.N.

(source : archives privées)

Appel à la désertion de légionnaires

(le tract est illustré d'une photo)

Bald ist es zu spaet !

Frankreich hat den Krieg verloren ! Wollt Ihr die verachteten Verlierer eines von der Welt verurteilten Krieges sein ? Eure Heimat steht auf der Seite des siegenden Algerischen Volkes.

29. L'OAS.

Noch kennt Ihr die richtige Seite waehlen ! Dreht de [*sic*] Gewehre um und marschiert in die Freiheit ! Die Algerische Nationale Befreiungsarmee verzeiht jedem Legionaer und garantiert ihm dem Heimflug. Dann empfaengt Euch die Heimat ehrenvoll als Streiter fuer die gemeinsame deutsch-arabische Sache.

Die U.N.O. hat Frankreich verurteilt, flieht heute, schon morgen kann es zu spaet sein ! [Demain il sera trop tard ! La France a perdu la guerre ! Voulez-vous être les perdants méprisés d'une guerre condamnée par le monde entier ? Votre patrie se tient au côté du peuple algérien victorieux. Vous pouvez encore choisir le bon côté ! Retournez vos armes et marchez dans la liberté ! L'Armée de Libération nationale algérienne pardonne à tout légionnaire et lui garantit le rapatriement par avion. Puis votre patrie vous accueille honorablement comme combattant de la cause germano-arabe. L'O.N.U. a condamné la France, fuyez dès aujourd'hui, demain il peut être trop tard !]

légende de la photo :

Einer von 3 310 der die richtige Seite waehlte und dafuer von der deutschen Regierung ausgezeichnet wurde. Johann Wozniak, 3e compagnie, 1er bataillon, 2e Fremdenregiment [Un des 3 310 qui ont choisi le bon côté et qui, pour cela, ont été distingués par le gouvernement allemand. Johann...]

(source : archives privées)

août 1961

Appel aux tirailleurs et spahis

République Algérienne

F.L.N. / A.L.N. Wilaya 1

Spahis, tirailleurs, appelés algériens !
L'ère du colonialisme est achevée !
La République Algérienne, libre et indépendante, va naître !
Ne collaborez plus avec le colonialisme !
L'armée de libération nationale fraternelle est prête à vous accueillir !
Sauvez votre honneur !
Rejoignez

L'Armée de Libération Nationale

(source : archives privées)

-18- LA GRANDE RÉPRESSION DE 1957, DITE LA « BATAILLE D'ALGER »

LE CCE[1] À L'ÉPREUVE DE LA « BATAILLE D'ALGER » : TÉMOIGNAGE DE SAAD DAHLAB

[...] Ben M'hidi est mort, il avait perdu « une bataille mais pas la guerre ». Le général Massu, compagnon de la Libération, qui devait connaître par cœur cette apostrophe du Général de Gaulle, n'aurait jamais dû l'oublier. Aujourd'hui encore, il se glorifie d'avoir gagné la « bataille d'Alger » et répond à Ben M'hidi par-delà la mort qu'il n'y a pas eu de « Diên Biên Phu ». Oui, il n'y a pas eu de Diên Biên Phu, mais il y a eu la fuite éperdue des colons malgré leurs glorieux baroudeurs, Massu et ses acolytes. Il y a eu la mort de l'Algérie française.

Le C.C.E. se réfugia au maquis à la fin du mois de février 1957. Nous nous donnâmes rendez-vous chez le colonel Sadek, commandant de la wilaya IV. C'est à la dernière minute que le C.C.E. fut sauvé, grâce au courage, au dévouement et à l'esprit de sacrifice qui constituaient les seules armes de nos militants en ville face aux paras armés jusqu'aux dents. Abane et Krim furent conduits par Claudine Chaulet[2] à Blida d'où ils devaient gagner le P.C. du Colonel Sadek. Une demi-heure à peine auparavant les paras avaient fait irruption au domicile du docteur Pierre Chaulet à Diar-el-Mahçoul sur les hauteurs d'Alger à l'heure du déjeuner, s'emparant sans ménagement, comme de coutume, de Chaulet, les paras le poussèrent dehors. Se retournant dignement vers sa femme qui naturellement se tenait à côté de lui, il lui dit au revoir en l'assurant qu'elle n'avait pas à s'inquiéter et se penchant pour l'embrasser, il lui recommanda d'une voix naturelle « n'oublie pas tes rendez-vous ». Claudine était enceinte. Les paras pouvaient comprendre qu'il s'agissait de soins. Une demi-heure après l'arrestation de son mari, elle emmenait Abane dans sa « deux chevaux » vers Blida. Le courage, le sang-froid de Pierre Chaulet et de Claudine n'avaient d'égal que leur désintéressement et leur conviction politique. Le lendemain, je partais avec Rachid Ouamara dans une petite Renault « 4 chevaux ». Il me déposa à Blida et revint à Alger. Le jour suivant, il ramena Ben Khedda qui

1. Comité de coordination et d'exécution : l'exécutif algérien institué en août 1956 au congrès de la Soummam. Saad Dahlab était membre du CCE. Il était, avec Benyoucef Ben Khedda, l'un des deux anciens « centralistes » du CCE. Les trois autres membres étaient Ramdane Abbane, Mohammed Larbi Ben M'hidi et Belkacem Krim.

2. Épouse du docteur Pierre Chaulet, militant associatif catholique pied-noir, fils du dirigeant de la CFTC Alexandre Chaulet, et rallié au FLN.

fut le dernier à évacuer Alger. Au retour de Blida, il fut arrêté à Beni Mered dans un barrage dressé quelques minutes à peine après son passage avec Ben Khedda. Celui-ci venait une fois de plus d'échapper de justesse aux paras. Mais Rachid, hélas, était perdu. Emmené à Alger, il fut torturé férocement On nous a rapporté qu'il eut les yeux crevés et le cuir chevelu arraché. Il succomba à la torture[3]. Quels aveux ses tortionnaires voulaient-ils lui arracher? Le C.C.E. était hors de leur portée, mais leur méthode était maintenant immuable : la victime valable devait mourir sous la torture. On dirait que ces monstres voulaient tester la Résistance du F.L.N. à travers celle de ses militants. [...]

Rachid Ouamara était courageux. De teint blanc, il avait le type pied-noir. Audacieux, bon, jusqu'à la témérité, j'ai vécu avec lui des moments inoubliables qui font qu'il est resté toujours vivant dans ma mémoire. Combien de fois il a joué le français indigné devant des militaires policiers qui arrêtaient notre voiture. Ces derniers nous faisaient parfois signe de passer en haussant les épaules : « Voilà quelqu'un qui se croit tout permis », devaient-ils penser. Mais ils n'avaient pas le temps de s'occuper de lui. « Quant à moi, lui disais-je, ils doivent me prendre pour un pauvre indicateur ! mon faciès ne trompe pas, ou pour un policier du 2e Collège[4]. Nous jouions beaucoup la comédie en accomplissant toutes sortes de missions car c'était lui qui m'accompagnait la plupart du temps. Nous n'étions pas un membre du C.C.E. et un agent de liaison ou chauffeur ou tout autre exécutant. Nous étions deux militants attelés à la même tâche. Je crois que tacitement nous étions d'accord pour tromper notre peur. Car nous avions peur, et la meilleure façon de vaincre la peur était de ne pas nous laisser le temps de nous en apercevoir. Et au C.C.E., quand nous étions à Alger, nous n'avions pas le temps d'avoir peur. Nous étions en permanence en état d'alerte.

Trois jours après notre séparation à Alger, nous nous trouvâmes réunis au P.C. du colonel Sadek comme convenu, tant les services de liaison étaient admirablement organisés. Là, sur les montagnes de Chréa, nous décidâmes de gagner l'extérieur. Nous nous scindâmes en deux groupes. Krim et Ben Khedda passèrent par l'Est à travers les wilayas 3 et 2, Abane et moi par l'Ouest à travers la Wilaya IV et V qui constituait l'Ouest Oranais. [...][5]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance de l'Algérie. Mission accomplie*, Alger, Dahlab, 1990, pp. 70-73)

LE TOURNANT DE LA GRÈVE DES HUIT JOURS ET LE DÉPART DU CCE D'ALGER VUS PAR YACEF SAADI[6]

[...] La politique de « pacification » inaugurée par la France dès Novembre 1954 a trépassé pendant ces huit jours qui ont ébranlé la « Métropole ». Des lézardes sont apparues aussitôt au sein de la classe politique.

Voué à disparaître pendant cette courte période, le F.L.N. a résisté à toutes les offensives du corps expéditionnaire. Et elles ont été nombreuses. La population n'a pas abdi-

3. Le fait est historiquement attesté par Mahfoud KADDACHE, « Itinéraire d'un militant nationaliste » : Ouamara Mohammed, dit « Rachid », *in* JAUFFRET Jean-Charles, VAÏSSE Maurice (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2001, pp. 503-515.

4. Collège électoral où étaient rangés les Algériens/musulmans.

5. Désormais la direction du FLN fut sise à l'extérieur. Et ce fut peu après que, paradoxalement, loin de la réalité des maquis, cette direction passa décisivement sous direction militaire.

6. Yacef Saadi était responsable militaire de la ZAA (Zone autonome d'Alger).

qué. Mieux, l'objectif de l'indépendance est resté entier dans les cœurs et dans les mémoires. Quant au C.C.E., ou plutôt ses membres moins Larbi Ben M'hidi mort dans les conditions que l'on sait, ils ont choisi, à la faveur ou à cause de la grève, de prendre leurs jambes à leur cou et déserter le champ de bataille. D'aucuns trouveront peut-être que je force un peu le trait, mais il n'en est rien : ceux qui ont vécu cette sombre période savent la vérité et peuvent témoigner.

Sur le plan pratique, le départ du CCE pour l'étranger, qualifié de fuite devant l'ennemi, ne change rien à l'affaire. Après un départ aussi précipité, je me suis certes posé la question de savoir pourquoi ils se sont défilés à l'anglaise. Ma question est restée sans réponse.

Personnellement, j'ai conseillé qu'on observe l'embargo intégral sur ce départ afin que le moral des rescapés ne fasse pas les frais d'une éventuelle manipulation dont la « fuite » en question peut aisément constituer un motif convaincant.

En ce qui concerne le CCE auquel les Français imputèrent par erreur la direction de la guérilla dans la Capitale, son exil à l'extérieur nous enlevait, comme on dit, une épine du pied, tout en ramenant les choses à leurs justes proportions. Dans cette affaire, dire que les services de renseignement français (S.R.) avaient été dupes, c'est à l'évidence une vérité qu'on ne peut contourner.

D'ailleurs, au moment d'élaborer l'organigramme de la Zone Autonome d'Alger, ils ne réussirent pas à placer les noms qu'il fallait dans les cases qui leur convenaient.

Pour certains commentateurs de la « Guerre d'Algérie », et en particulier de cette phase immédiatement après la grève, le départ du CCE nous avait brutalement ramenés à la case départ.

Ce point de vue ne laisse pas d'être erroné puisqu'entre novembre 1954 et ce départ effectif en 1957, trois ans se sont écoulés. Trois ans d'expérience qui ont permis à nos compagnons de sortir aguerris d'un affrontement sanglant et particulièrement meurtrier. Y a-t-il eu un testament politique de leur part dont nous aurions hérités et qui nous aurait conduits à modifier en quoi que ce soit nos plans de combat ? Aucun.

Moins brillant qu'à son arrivée de la Soummam, le CCE était reparti en baissant la tête sans même chercher à se dépêtrer d'une situation qu'il avait lui-même contribué à créer. Dès lors, son départ ne pouvait avoir aucune conséquence sur notre statut propre de gardiens du temple, en particulier lorsque le temple souffre de désolation. Un statut que nous avions choisi dès le déclenchement de novembre 1954.

Une chose s'avéra certaine quelques temps après : le précédent créé par le CCE en se rendant en Tunisie à la fin du premier trimestre de l'année 1957, se traduira par deux conséquences majeures :

Primo : à partir de cette date, des milliers d'Algériens fuyant la guerre n'essaieront même pas de justifier de leur acte auprès du F.L.N. de l'intérieur. Ils seront près d'un million et demi à bénéficier de cette incroyable permissivité. À l'abri de la frontière tunisienne et marocaine, on tentera de les organiser pour alléger l'aide de ces pays à leur égard, en formant avec les meilleurs d'entre eux ce qu'on a appelé « l'armée des frontières ».

Secundo : s'il est un homme dans l'histoire récente de notre guerre de libération qui perdra tout son poids à cause de ce départ irréfléchi à l'étranger, c'est bien Abane Ramdane qui, de chef d'un gouvernement révolutionnaire bénéficiant de la quasi-totalité des prérogatives pour conduire la guerre à bon port, est relégué au niveau de directeur de journal. Il mourra condamné par ses pairs pour avoir osé prendre du champ à l'égard des idéologies moyen-orientales en cours et qui, malheureusement, continueront à avoir de l'influence sur l'Algérie même de nos jours[7].

7. Cette portion du texte est ambiguë : on ne sait si Saadi soutient Abbane de s'être opposé aux

Retournons à la fin de la grève pour saisir le sens de certaines décisions que j'allais prendre immédiatement après l'état de siège. Des réformes interviendront, il est bon d'en connaître les raisons objectives. Bref, en attendant, déroulons la partie du film où les recommandations de certains détails des préparatifs s'enchevêtrent.

Le CCE avait ordonné de garder l'arme au pied, nous nous exécutâmes car nous étions disciplinés. Mais cette manière d'opposer une non-violence à un pouvoir colonial prêt à n'importe quelle forfaiture pour survivre au souffle qui tentait de l'abattre, ne ressemblait en rien à notre tempérament méditerranéen.

La non-violence n'était pas tout à fait indiquée pour prouver au monde que notre combat était légitime. La guerre d'Algérie avait commencé dans le sang et un affrontement terrifiant. Faute de pourparlers immédiats, elle se poursuivrait sûrement dans la terreur et le crime.

Dès lors, la coupure de huit jours avec la recommandation de « tendre l'autre joue », de fuir devant l'ennemi au lieu de l'affronter, n'était pas ce qu'il y avait de mieux à proposer. J'ai déjà exprimé ce jugement. Je le maintiens. Cela dit, notre organisation ne fut pas non plus épargnée. Bon nombre de nos filières en pâtirent. Surtout au niveau des échelons inférieurs où, semble-t-il, le système du cloisonnement avait été mal assimilé. En revanche, plus aguerris, certains de nos compagnons se payeront l'audace et l'intrépidité de traverser les deux plaines de la Mitidja et des Isser pour gagner les maquis environnants.

Ceci dit, il fallait bien se décider à franchir le Rubicon, mais pas comme nous l'avions fait au lendemain de la grève pour contrer la propagande mensongère de l'adversaire en envoyant de jeunes adolescents sans expérience au casse-pipe.

Cette fois, nous devions envisager autre chose. Par exemple, une organisation mieux étoffée, des effectifs moins encombrants, une articulation d'ensemble plus souple. Mais au préalable, un travail en profondeur restait à accomplir. L'objectif à cibler : la population. Ou plutôt son âme car avec ce qu'elle venait d'endurer, il n'était pas question de la gaver de discours. [...]

(source : SAADI Yacef, *La Bataille d'Alger*, 3 : *Le Démantèlement*, Alger, Casbah Éditions, 1997, p. 11-16)

Les enfants et la grande répression d'Alger

vraisemblablement printemps 1957

Un instituteur musulman, ayant eu à poser à ses élèves, dont l'âge varie de 10 à 13 ans, le sujet de rédaction suivant, « si vous étiez invisible, que feriez-vous ? », se vit répondre par les élèves unanimes : « Nous irions chercher des armes, nous livrerions combat à tous les Français, détruirions tout, nous tuerions Guy Mollet, Lacoste, Massu et Bourgès-Maunoury, et nous délivrerions nos frères des prisons et des camps et nous nous libérerions du cauchemar que nous vivons.

(source : rapport Zone Autonome d'Alger, archives Harbi)

« idéologies moyen-orientales » (c'est-à-dire clairement au pouvoir militaire hégémonique à partir du CNRA du Caire d'août 1957) ou s'il estime qu'il a eu un sort bien mérité : marginalisé au lendemain du CNRA du Caire, dont la préparation et le déroulement furent trafiqués par les chefs militaires de pouvoir conduits par les « 3 B » (Belkacem Krim, Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf), il fut en effet relégué à la direction du journal de la Résistance *El Moudjahid* avant d'être attiré dans un guet-apens et étranglé à Tetouan le 27 décembre 1957.

Dernière lettre de Hassiba Bent Bouali à ses parents

16 septembre 1957
(extrait)

[L'héroïne de la « bataille d'Alger », à la veille d'être prise et tuée dans son refuge en compagnie d'Ali la Pointe et de « Petit Omar », raconte à ses parents qu'elle va sous peu partir au maquis et qu'elle va peut-être bientôt mourir.]

[...] J'aimerais beaucoup vous voir avant de partir, je ne sais pas si je pourrais, mais sachez que je ferai mon possible. Car une fois au maquis, vous n'aurez que très rarement de mes nouvelles, mais peut-être que *al faraj qarîb*[8] et que bientôt Inch'Allah nous serons tous unis, ou si la mort nous arrache à la vie, nous nous rencontrerons chez notre Dieu. Si je meurs, vous ne devez pas pleurer, je serez morte heureuse, je vous le certifie [*sic*].

(source : SHAT *1H1612-1)

Deux lettres de Zohra Driff à Hassiba Bent Bouali

plausiblement mi-septembre 1957

Chère Hassiba,

Voici plusieurs jours que je suis arrêtée ; et je ne cesse de penser à vous tous, Ali, Omar et surtout toi. Chère Hassiba, tu me connais assez pour savoir que je ne trahirais jamais et préfère mourir que de te causer un mal quelconque. Je t'avoue cela sans aucune contrainte et devant Oukhiti que l'on m'a emmenée, que je n'ai pas été torturée. J'ai été bien traitée, ainsi que le frère. Il va très bien, et comme moi, je te l'affirme, très bien traité. Arrivons en au fait. Voici ce que je voudrais que tu fasses. Bien sûr, c'est à toi de décider. Tu es avec Ali, en cas de grabbuge [*sic*], vous sautez tous. Omar et toi et Ali. Je voudrais t'éviter de mourir bêtement. Réfléchis. Si cette lettre te parvient, envoies la bien sûr discrètement à Oukhiti. Là elle t'expliquera et il faut qu'elle aille te voir. Si tu acceptes, tu verras quelqu'un. Je te garantis que tu ne seras pas « jouée ». Accepte au moins de discuter. Tu ne trahis personne et moi-même je ne trahis personne, je te le jure. D'ailleurs, je pense qu'il est inutile de faire des professions de foi. Chère sœur, je voudrais t'éviter la mort, c'est tout. Je t'embrasse. Je n'ai pas changé, crois-moi.

Ta sœur, Zohra.

Bien sûr, mes amitiés et mes saluts fraternelles au frère Ali. Fais-lui prendre raison. Aussi courage.

(lettre ci-dessous vraisemblablement un peu postérieure à la précédente)

Chère Hassiba,

Les jeux sont faits. Tu le comprendras par la suite. Je ne puis te le dire. Voici ce <u>Il faudrait</u> (souligné = rature) que je te propose. Je voudrais t'empêcher de mourir bêtement,

8. Écrit en arabe : le soulagement est proche.

ainsi que Omar. Tu me connais assez pour savoir que si j'agis ainsi, c'est qu'il y a beaucoup de raisons. Je suppose que le frère Ali ne marchera pas. D'ailleurs je le comprends.

Veux-tu aller discuter avec une personne? Je te promets que tu pourras repartir sans crainte aucune, ou d'être gardée, ou d'être suivie. Des paroles sont engagées. Réfléchis bien. Je t'embrasse, chère sœur, ne pense pas que je t'ai trahie. Loin de là. Tu comprendras toi-même plus tard. Je vous embrasse tous bien affectueusement.

Ta sœur, Zohra

(source : SHAT *1H1612-1)

Interrogatoire de Yacef Saadi et Zohra Driff[9]

18 septembre 1957
(extrait)

[Dans cet interrogatoire, Yacef Saadi et Zohra Driff disent vouloir le rapprochement des deux communautés en Algérie. Ils expriment l'idée que l'indépendance a été réclamée pour conquérir la dignité humaine. Mais que, si au moment où cela avait été réclamé, la citoyenneté avait été sincèrement donnée, il n'y aurait pas eu de problème.]

[...] Il faut assouplir notre position afin de ne pas essouffler le peuple. [...] L'indépendance, ce sont des mots, mais il ne faut agir qu'en fonction de la réalité. [...] Il y a le désir chez le C.C.E. de laisser le problème entre la France et nous. Il faut comprendre pourquoi ; ils ne veulent pas risquer de rompre avec la France. En effet, une indépendance mènerait l'Algérie à l'asphyxie et le peuple à la misère. Le pays connaîtrait le même bouleversement et le même choc que le Maroc et la Tunisie, et certainement une contre-révolution comme cela semble se préparer en Tunisie.

(source : SHAT *1H1612-1)

Brouillon de lettre de Reda[10] à Belkacem Krim

15 octobre 1957
(extrait)

Les autorités qui me détiennent actuellement me permettent de t'écrire, à toi et aux autres que j'ai connus car j'ai montré votre vrai visage d'hommes sincères avec qui ils peuvent discuter sans arrière-pensée. Il est donc probable que des personnalités de bonne foi iront vous voir, et je vous demande d'accorder une grande importance à cet entretien. Cela n'engage personne (de la discussion jaillit la lumière). Certes, la lutte pourra durer

9. Signé par les deux interrogés.

10. Yacef Saadi. Après la capture du chef militaire de la Zone autonome d'Alger, il n'est pas impossible que les Français aient voulu l'utiliser pour tenter de renouer des conversations avec le FLN dans le fil des contacts qui avaient été noués, d'une part, en 1956, par Germaine Tillion entre Yacef Saadi et le gouvernement Guy Mollet, et d'autre part en juillet 1957 par Jean-Yves Goëau-Brissonnière, envoyé du gouvernement Bourgès-Maunoury, entre le FLN à Tunis et le gouvernement.

des années, je n'en disconviens pas, mais il est grand temps de trouver une solution équitable à ce problème. Le sol est saturé de sang et je pense que vous vous rendez compte de la gravité pour mettre un arrêt à ce conflit.

(source : SHAT *1H1612-1)

II

Le peuple algérien, le FLN et la guerre

-20- LA MOBILISATION POUR L'INDÉPENDANCE

TRACT PATRIOTIQUE

Mars 1956, région de Guelma
(extrait)

[...] L'injustice règne sur nos demeures. L'ennemi est devenu maître de nos terres et de nos personnes. Il a anéanti notre foi, notre science et nos chefs. Il a fait de ses prisons l'asile de notre jeunesse. Il a empêché les gens de penser et d'exercer leur culte. Nous devons pour notre patrie sacrifier toute notre vie. Tout pour la patrie. [...]

(source : archives privées)

TRACT DISTRIBUÉ AU LENDEMAIN DU VOTE DE LA LOI SUR LES POUVOIRS SPÉCIAUX[1]

mars 1956

FRONT DE LIBÉRATION
NATIONALE

APPEL AU PEUPLE ALGÉRIEN

Le Gouvernement du socialiste Guy MOLLET vient d'obtenir « Les Pouvoirs Spéciaux » du Parlement Français pour faire une guerre totale aux Algériens. Notons en passant que les amis de Maurice THOREZ ont apporté leurs suffrages au « Camarade » MOLLET. Aussi, le slogan, cher aux Communistes Algériens, de leur solidarité de la classe ouvrière avec les peuples en lutte pour leur indépendance s'est révélé, une fois de plus, comme étant une mystification.

Le Gouvernement Français commet déjà « en toute légalité » les pires crimes et les pires atrocités. Des rapports qui nous parviennent de tous les coins d'Algérie signalent qu'une répression féroce et aveugle s'abat sur notre peuple (lynchage, viols, exécutions

1. 12 mars 1956. Le tract a été notamment distribué dans la vallée du Chélif.

sommaires d'hommes, de vieillards, de femmes et d'enfants). Des régions entières évacuées par les colons sont déclarées zones interdites. L'aviation française bombarde et mitraille les villages et les mechtas. La population des zones interdites est privée de ravitaillement.

C'est dans ces conditions que Monsieur Guy MOLLET nous demande de déposer les armes. Il nous promet en revanche les « élections libres » dans trois mois.

Le F.L.N., porte-parole de l'A.L.N., tient à répondre au Chef du Gouvernement Français que nous n'avons pas pris les armes pour que les élections soient libres en Algérie, mais bien pour que notre Patrie recouvre son indépendance et sa liberté.

PEUPLE ALGÉRIEN.

Une épreuve de force est engagée entre toi et le colonialiste français [*sic*]. De l'issue de cette épreuve dépendra ta vie ou ta mort.

Il est donc vital pour toi de rester uni derrière tes organismes de combat : le F.L.N. et l'A.L.N., et ensuite de mobiliser toutes les forces au service de la Patrie.

Chaque Algérien fera un devoir [*sic*] de tout sacrifier pour que vive l'Algérie.

Chaque Algérien où qu'il se trouve devra saboter la machine de guerre colonialiste.

Les jeunes servant dans l'armée française devront déserter en masses avec leurs armes.

Les dockers devront refuser de décharger le matériel de guerre de l'armée française.

Les ouvriers des usines devront saboter leurs machines.

Les ouvriers des fermes devront déserter les fermes des colons.

Les fonctionnaires devront tout faire pour entraver la marche des services administratifs.

La population toute entière devra refuser de payer les impôts.

Les douze millions d'Algériens unis et décidés à vivre libres ou à mourir vaincront avec l'aide de Dieu toutes les forces colonialistes de France et de Navarre.

Quant à nous, Chefs et Soldats de L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE, nous jurons sur la tombe des frères tombés glorieusement au Champ d'Honneur de continuer le combat jusqu'à la dernière goutte de sang et de ne déposer les armes que lorsque l'Algérie aura recouvré sa liberté et son indépendance.

(source : SHAT 1H1447-2)

Lettre circulaire aux commerçants d'El Khemis/Affreville

mai 1956
(extrait)

[...] Je me demande si vraiment dans le cœur des jeunes Affrevillois il y a un noyau de nationalisme. Depuis 18 mois que l'Algérie est en guerre, vous ne bougez pas, vous ne faites rien pour votre patrie. Vous attendez que d'autres vous libèrent du joug colonialiste. C'est une honte ! [...]

(source : archives privées)

Appel à contribution financière

printemps 1956
(lettre ronéotée)

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE
DIVISION D'ALGER [*sic*]

FRÈRE ALGÉRIEN

Une lutte armée d'une grande ampleur se poursuit actuellement dans notre pays contre notre ennemi commun : l'Impérialisme français.

Les frères qui combattent ont besoin de matériel, ravitaillement, habillement, médicaments, etc...

Ceux qui se sont sacrifiés pour cette noble cause ont laissé derrière eux des enfants, des veuves qu'il faut secourir. N'est-ce pas un devoir sacré pour nous tous ?

C'est pour cela que l'Armée de Libération Nationale sollicite ta contribution financière ; geste que tu accompliras, nous en sommes convaincus, par esprit de solidarité Nationale et Patriotique.

Un frère combattant se présentera à toi et te délivrera un reçu portant le montant de la somme que nous te laisserons le soin de fixer.

Ledit reçu devra obligatoirement porter le cachet conforme à l'en-tête de cette lettre, ce pour éviter toute spéculation.

Nous pensons qu'il est inutile de te rappeler que la sécurité de notre frère qui viendra te contacter dépend comme tu le penses de la TIENNE.

Reçois, frère Algérien, le salut patriotique de son ARMÉE.

Le Service des FINANCES
L'OFFICIER TRÉSORIER

(source : SHAT 1H1447-2)

Tract appelant au boycott des écoles françaises[2]

septembre 1956

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Bientôt le 1er Octobre, et les écoles françaises en Algérie, rouvriront leurs portes.

Au moment où la nation algérienne toute entière est engagée dans l'une des plus grandes batailles de son histoire, la rentrée des classes revêt cette année une importance particulière.

Les Algériens doivent saisir cette occasion pour à nouveau condamner violemment la politique algérienne du Gouvernement de la France.

2. Tract apposé sur les murs des écoles de Sétif dans la nuit du 28 au 29 septembre 1956.

Les Algériens s'abstiendront d'envoyer leurs enfants dans les écoles françaises.

Leur geste signifiera :

1. – Qu'ils flétrissent vigoureusement la « pacification » de MOLLET-LACOSTE, véritable guerre d'extermination menée contre le peuple algérien ;

2. – Qu'ils affirment leur solidarité avec les valeureux combattants du F.L.N. et de l'A.L.N., qui luttent les armes à la main depuis bientôt deux ans pour l'indépendance de l'Algérie ;

3. – Que la rupture est consommée entre le peuple algérien et les autorités françaises dans tous les domaines, jusques et y compris le domaine culturel.

Cette rupture, commencée le 1er Novembre 1954, est allée crescendo jusqu'au mois de Mai 1956, où les étudiants musulmans, répondant à l'appel de la Patrie, quittèrent les bancs des lycées et des facultés pour aller rejoindre leurs frères dans les rangs du F.L.N. et de l'A.L.N. et participer directement à la guerre d'indépendance. Nos sœurs, elles aussi, suivirent l'exemple et accomplirent dans les rangs du F.L.N. et de l'A.L.N. les tâches les plus rudes et les plus difficiles, avec un courage et une sérénité dignes d'admiration.

La grève des examens et des cours dans les enseignements secondaire et supérieur continue. Elle sera étendue cette année à l'ensemble de l'enseignement primaire.

Dans un pays en guerre, dont les villages et les douars sont bombardés, les forêts incendiées, les femmes, les enfants et les vieillards massacrés collectivement, l'instruction vient au second plan.

Quand bien même notre désir et notre soif de culture et de la science soient plus grands que jamais, devons-nous oublier que toutes les écoles et médersas de nos douars et villages sont devenues des postes militaires ? Devons-nous oublier que les établissements scolaires dans les villes, épargnées à ce jour par l'ennemi, ne sont qu'une vaste escroquerie morale pour les besoins d'une politique réactionnaire de MOLLET-LACOSTE ?

Le boycottage des écoles françaises démontrera à l'opinion mondiale que le conflit algérien a atteint une ampleur et une étendue considérables. La nation d'ABDELKADER, de MOKRANI, de DIDOUCHE, d'AMARA, de LOUNIS, et de tous ces héroïques moudjahidines et moussebilines, avance d'un pas sûr, avec une confiance et une volonté inébranlables, vers l'indépendance, le progrès et le bien-être.

(source : SHAT 1H2587)

Lettre manuscrite[3]

vraisemblablement automne 1956

A.L.N. – F.L.N. Wilaya 4 – Zone 1 – Région 4 – Secteur 6[4]

Voici deux ans que le peuple algérien lutte grâce à sa glorieuse armée de Libération Nationale, Lutte pour reconquérir sa liberté. Bon nombre de Nos frères sont tombés sous les balles impérialistes en accomplissant leur devoir sacré dans notre combat Libérateur. Alors aujourd'hui, le F.L.N. s'adresse à ton esprit de sacrifice et à ton sentiment national pour lui verser la somme de 60 000 francs pour aider tes frères moudjahidines et tes frères

3. Recopiée et distribuée en nombre.

4. Sud-Est Algérois, entre Tablat et Sour El Ghozlane/Aumale.

Orphelins dont le F.L.N. c'est le gardien vigilant. Nous rappelons à tous que nous ne sommes plus à l'heures de négligence et de l'indifférence et que tous refus non justifié sera sévèrement sanctionné. Délai 8 jours

[intégralement *sic*]
Le Commissaire Politique, Région 4

(source : SHAT *1H1249)

DEUX TRACTS DISTRIBUÉS DANS L'ALGÉROIS

fin octobre 1956

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

LE TORPILLAGE DE LA CONFÉRENCE DE TUNIS

Les gouvernants français ne sont pas seulement des impérialistes, ce sont des lâches. Toute leur histoire au Maghreb est tissée de mensonges et de trahisons. Manquer à leur parole la plus solennelle n'a jamais constitué une honte à leurs yeux. Ainsi l'arrestation de cinq dirigeants du F.L.N., BEN BELLA, KHIDER, AÏT AHMED, BOUDIAF et LACHREF[5], ne fait pas honneur à la France. Cette victoire française est le fruit de la plus infâme des trahisons. Le F.L.N. n'a jamais cru en la bonne foi des gouvernants français. Il ne s'est jamais fait d'illusions sur le désir sincère de la France de trouver une solution au problème algérien conforme à la volonté du peuple algérien. Nos frères arrêtés ont eu confiance en le Sultan du Maroc et le Sultan du Maroc a été trompé par le gouvernement français. Car les gouvernants français au courant de la visite des dirigeants du F.L.N. au Sultan ont abusé de la confiance de celui-ci. Le complot avait été monté dès la visite à PARIS du Prince Moulay Hassan qui avait mis Guy MOLLET au courant des intentions de son Auguste père.

Nos frères ont-ils manqué de vigilance ? Pouvaient-ils raisonnablement se dérober à l'invitation des gouvernements marocain et tunisien en vue de rechercher une solution au problème algérien ? Nous ne le pensons pas.

Le mépris avec lequel la France vient de traiter Mohamed V et Bourguiba, la manière avec laquelle elle vient de bafouer les deux gouvernements marocain et tunisien, hier encore traités « en amis », confirme que le F.L.N. [*sic*] dans sa conviction profonde qu'il n'y a rien à attendre de la France. Le seul langage que les Français comprennent est celui de la guerre. ET LA GUERRE, EN AUCUN MOMENT NOUS N'AVONS SONGÉ À L'ARRÊTER SUR LES SEULES PROMESSES DES FRANÇAIS. CINQ DE NOS DIRIGEANTS SONT DONC ARRÊTÉS MAIS LA MACHINE RESTE EN PLACE ET LA LUTTE CONTINUE. LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE POURSUIT SA MARCHE. D'AUTRES DIRIGEANTS TOMBERONT PEUT-ÊTRE AU CHAMP D'HONNEUR OU SERONT ARRÊTÉS. LE PEUPLE ALGÉRIEN RESTERA DEBOUT ET COMBATTRA JUSQU'À LA VICTOIRE.

Il appartient aux Gouvernements et aux peuples marocain et tunisien de tirer la leçon

5. Il s'agit du professeur Mostefa Lacheraf, arrêté avec les quatre chefs historiques du fait de l'arraisonnement de l'avion d'Air Atlas qui les amenait du Maroc à la conférence maghrébine de Tunis le 22 octobre 1956.

de l'événement et de se rappeler combien leur indépendance est précaire. Ils sauront le crédit qu'il faut accorder à la parole de la France.

À la veille de la session de l'O.N.U., le monde verra les procédés du gouvernement français et « son désir réel de mettre fin au conflit algérien ». Le monde n'en sera que plus à l'aise pour clouer la France au pilori.

Le torpillage de la conférence de TUNIS par le gouvernement français n'empêchera pas l'unité Nord-Africaine de se consolider. La solidarité des peuples maghrébins n'en sera que plus agissante dans l'intérêt supérieur du Maghreb.

(source : SHAT 1H1447-1)

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

PEUPLE ALGÉRIEN !

Le 1er Novembre 1954, à la grande surprise de ceux qui s'obstinaient à voir en toi un peuple soumis et à jamais courbé sous le joug colonial, tu te dressais soudain et proclamais à la face du monde ta volonté de reconquérir ta liberté et ton indépendance.

La Révolution Algérienne venait de naître.

Tes forces étaient alors minimes mais ta foi était immense ! Un petit groupe de patriotes constituait alors tout ton appareil politique, mais c'étaient des patriotes sincères, courageux, résolus, fermement décidés à aller de l'avant. Ce petit groupe dynamique s'appelait le F.L.N.

Voilà donc deux ans que tu mènes le combat. Deux ans pleins de souffrance, de larmes, de sang. Mais aussi deux ans pleins d'enthousiasme, de succès, de joie. Au seuil de la 3ème année de notre lutte libératrice, tu peux regarder avec fierté le chemin parcouru en un temps si court.

Hier humilié et méprisé par un maître arrogant, tu as aujourd'hui le respect de toi-même : tu as retrouvé ta dignité nationale : c'est la première conquête de la Révolution Algérienne. Isolé du monde et complètement ignoré avant le 1er novembre 1954, tes exploits font maintenant le tour de la Terre et les peuples épris de justice et de liberté te citent en exemple pour ta vaillance et ta bravoure.

Ton organisation politique a fait une ascension prodigieuse. Par sa lucidité, sa clairvoyance, son dynamisme patriotique, le F.L.N. a rassemblé toutes les forces vives du pays, il a su canaliser toutes les énergies du peuple et en a fait les forces motrices de la révolution. Il jouit aujourd'hui d'une audience mondiale.

Artisan de notre libération, il a forgé l'instrument par excellence de notre combat, L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE, qui tient en échec 600 000 soldats français avec tout leur armement moderne et contrôle tout le territoire national.

Parmi les succès remportés sur l'adversaire, l'opération réalisée en Kabylie le 1er octobre 1956 constitue l'une des plus brillantes victoires du F.L.N. Les groupes constitués et armés en grand secret par les gouvernants français et qui devaient être lancés à l'assaut de l'A.L.N., étaient des militants du F.L.N.[6]. En s'intégrant le 1er octobre 1956 dans les rangs de l'A.L.N., ils ont ruiné le dernier espoir des colonialistes impénitents et en premier lieu M. LACOSTE qui cache très mal son désarroi. Cette

6. Il s'agit de l'opération « Oiseau Bleu » où la constitution par les forces coloniales d'un contre-maquis tourna à la confusion des intoxiqueurs.

fois, le « petit César » s'est cassé les reins en Kabylie. Toutes les combinaisons des gouvernants français seront voués au même échec.

Le F.L.N. constitue désormais une force avec laquelle la France, qu'elle veuille ou non, devra compter.

Dignité nationale, respect de soi, unité du Peuple Algérien, consolidation de l'A.L.N., autant de victoires remportées par le F.L.N. et qui nous rapprochent de la libération.

Le problème algérien est sorti du cadre français. Nous ne sommes plus en tête à tête avec le colonialisme forcené. La sympathie des peuples libres pour notre cause et la pression internationale qui s'exerce de plus en plus contre la France coupable de guerre coloniale est également une victoire du F.L.N. Cependant le combat continue et la lutte est encore longue et difficile !

PEUPLE ALGÉRIEN !

L'an III de la Révolution Algérienne doit s'ouvrir sous le signe de l'Unité.

La solidarité nationale scellée par le sang de nos héros, dans le feu du combat, doit se manifester le 1er Novembre 1956 et être à la mesure des sacrifices sublimes de nos vaillants moudjahidines.

Le 1er Novembre 1956 sera une journée du souvenir en attendant de devenir une fête nationale. Aucun travail ne sera permis.

Dans les villes comme dans les campagnes, rien ne devra troubler notre recueillement. Devant les exigences de la lutte, seule l'A.L.N. ne pourra se permettre de chômer. Tout le reste de la Nation fera grève.

La grève du 1er Novembre 1956 sera aussi totale que celle du 5 juillet 1956[7] afin qu'apparaisse clairement notre entière et pleine communauté d'idées et de sentiments.

PEUPLE ALGÉRIEN !

Notre révolution va dans le sens de l'histoire. Rien ne pourra l'arrêter. Fidèles à notre engagement, nous le mènerons à la victoire, c'est-à-dire à l'indépendance, à l'édification d'une République Algérienne, démocratique et sociale, dussions-nous lutter encore dix ans, 20 ans, une génération entière.

(source : SHAT 1H1447-1)

7. Le 5 juillet, qui marque l'anniversaire du débarquement du corps de Bourmont à Sidi Fredj en 1830, est le premier jour de la conquête de l'Algérie et le début de la domination coloniale française sur l'Algérie.

L'hymne national algérien : Qasaman (le serment)[8]

(original en arabe)

Par les foudres qui anéantissent,
Par les flots de sang pur et sans tache,
Par les drapeaux éclatants qui flottent,

Les frères,

Sur les hauts djebels orgueilleux et fiers,
Nous jurons nous être révoltés pour vivre et mourir,
Et nous avons juré de mourir pour que vive l'Algérie !
Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !

Nous sommes des soldats pour la justice, révoltés,
Et pour notre indépendance nous avons engagé le combat,
Nous n'avons obéi à nulle injonction en nous soulevant,
Le bruit de la poudre a été notre mesure
Et le crépitement des mitrailleuses notre chant favori,
Et nous avons juré de mourir pour que vive l'Algérie !
Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !

Sur nos héros nous bâtirons une gloire
Et sur nos corps nous monterons à l'immortalité,
Sur nos âmes nous construirons une armée
Et de notre espoir nous lèverons l'étendard.
Front de libération, nous t'avons prêté serment
Et nous avons juré de mourir pour que vive l'Algérie !
Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !

Le cri de la patrie monte des champs de bataille,
Écoutez-le et répondez à l'appel,
Écrivez-le dans le sang des martyrs
Et dictez-le aux générations futures.
Nous t'avons donné la main, ô gloire,
Et nous avons juré de mourir pour que vive l'Algérie !
Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !

(source : traduction obligeamment communiquée par le Centre culturel algérien, Paris)

8. Cet hymne célèbre fut composé par le grand poète patriotique Zakariyya Mufdi ; d'après certaines sources, il l'aurait été à la demande de Ramdane Abbane. Il fut mis en musique par les Égyptiens à la veille de la première visite de délégués du FLN en Chine en décembre 1958 et joué pour la première fois à cette occasion à Pékin devant ces derniers – Benyoucef Ben Khedda, Saad Dahlab et Mahmoud Cherif.

Poèmes patriotiques

(en français)

fin 1956

Mère

Mère,
Tes fils sont là :
Patrie chérie, patrie chérie, patrie
Chérie, douce Algérie, douce Algérie,

Oui, s'il faut poursuivre la guerre
Pour prouver à toute la terre
Que nous avons bien accepté la rançon de la liberté,
Le peuple algérien paiera fort
Son indépendance ou la mort.

Mais si la France prend le visage
D'une nation lucide et sage,
Les mères cesseront de pleurer,
Leurs pays de se déchirer.
Ensemble, dans le même chemin,
Nous sourirons au Lendemain.

(Un officier de l'A.L.N.)

(source : *Résistance algérienne*, Édition B, n° 11, non datée)

fin 1957

Lacoste a déclenché son fameux quart d'heure
Il essaie par la force d'influer sur les nerfs
De notre peuple courageux pour le mettre à l'écart
De son armée vaillante et de tous ses leaders.

La bataille qui s'engage est certes capitale
Les moyens mis en œuvre en offrent les indices
La victoire est à qui gardera bon moral
En dépit des souffrances et de tous les sévices.

Du massacre et du viol ne sont point épargnés
Les femmes, les enfants, les vieillards de chez nous.
La partie pour Lacoste ne peut être gagnée
Car le peuple se refuse à plier le genoux [*sic*].

Combattez tous mes frères pour le noble idéal,
Qui consiste à briser les chaînes de l'esclavage,

Notre foi est si grande en la victoire finale
Qu'on supporte avec joie cette guerre et ses ravages.

Nul achat de consciences ne pourra détourner
Tout un peuple au combat pour son indépendance
Nulle force dans le monde ne pourra dominer
Un peuple dont la devise est « Vive la Résistance ».

(source : *Renaissance algérienne*[9], n° 1 [fin 1957])

1957

Résistance

5 juillet 1930, journée de deuil
L'ennemi campait sur notre seuil
Et se préparait à attaquer Alger
Notre patrie était en danger

Ce fut une horde de sauvages
Qui sema sur nos villes et nos villages
Détruisant tout le monde sur son passage

Ne respectant ni les sexes ni les âges
Dans le pays, éclata une indignation

Devant cette lâche et vile agression
Suivie de massacre et de répression
Que la france appelait civilisation

Depuis 127 ans ont passé
Et l'Algérien ne s'est jamais lassé
Son instinct l'a toujours poussé
À combattre ces maudits français

fait par un moudjahid

[intégralement *sic*]
(source : archives privées)

POÉSIE ALGÉRIENNE[10]

22 juillet 1957

La Révolution algérienne est un combat où s'engagent les forces vives du peuple entier. Des villes aux djebels, les femmes comme les hommes, le paysan et l'intellectuel combattent côte à côte dans les rangs du FLN-ALN.

9. Journal de la *wilâya* 3 (Kabylie).

10. C'est le titre d'un article de *Résistance algérienne* (édition C), N° 12, du 22 juillet 1957. Il est suivi de deux poèmes.

Engagés au plus fort de la lutte nationale, les intellectuels algériens la poursuivent sur leur propre terrain. Ne continuent-ils pas une tradition glorieuse ? « Depuis que nous sommes entrés en Algérie, pas une ville n'a été occupée, pas un combat n'a été livré, pas un événement capital n'est arrivé, qui n'ait été chanté par quelque poète arabe » (Gén. Daumas, « Mœurs et coutumes de l'Algérie », p. 60).

Que ces poètes algériens s'expriment en français, de bons apôtres voudront en prendre avantage. « Si je savais chanter, j'aurais des mots arabes... ». Ce n'est pas la moindre infamie du colonialisme que sa tentative de dépersonnaliser notre peuple en lui arrachant sa culture et jusqu'à sa langue nationale. Ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que les opprimés forgent des armes avec les fers dont on prétendait les enchaîner.

Pour le moment, c'est la guerre. Ceux qui ne combattent pas sont morts, sont prisonniers, s'exilent, sont bannis. Sous peine de ne pas être à l'heure de la lutte libératrice, les poètes algériens ne pouvaient qu'être partie intégrante de leur peuple.

Tu leur diras
Jamais ne parviendront
Leurs tanks
À meurtrir l'horizon
Jamais ne parviendront
Leurs feux
À brûler la Nation
Jamais ne se consumeront
Nos corps de fleurs et de plomb.

*

Notre soleil leur est une insulte
Tu leur diras que ses rayons sont des fouets bleus
Qui lacèrent les vendus aux ventres d'aveux
Qui dédoublent les visages énigmatiques.

*

Moi aussi
Je sais que le peuple est partout
Je sais qu'il est là où il faut
Clair le jour et sombre la nuit
Présent dans ce qui manque absent dans ce qui est
La forêt s'est mise en marche et se reconnaît
À travers l'odeur sanglante de ses erreurs
Le vertige des inconciliables noués

Le soleil a recueilli ses sources assainies
Et lave de son flot vert les vieux sangs racistes
Regarde
La force violente notre harmonieux chaos
Elle a volé des visages d'hommes pour mufles
Et de grandes armées pour assassins à gages
Mais où la bête avance
Elle rencontre l'épine
De la vie légitime

La bête s'incarne au cœur
Des blancs jasmins pétrifiés
Regarde
Celui qui monte la garde de mon Pays
Ils ont vidé, miné, cadastré son corps vif
Les buissons des maquis ont des yeux qui m'appellent
Ses yeux ont des regards qui n'ont pas eu d'enfance.
Je respire la fierté depuis ce Novembre
Qui engendre l'Août du grand espoir de Libération
L'hirondelle de nos veines gémissait
Son ancestrale quotidienne
Maintenant notre Pays ressuscite à plein peuple
Maintenant nos poitrines battent à pleins Pays
Maintenant nous sommes.

**« À la mémoire de Mokrane, Abdelmalek
et de tous les compagnons tombés au champ d'honneur »**

Oiseau innocent qui égaie la nature,
Tu es le symbole des moissons futures,
Tu voyages souvent à travers ce monde,
Tu entends fréquemment le peuple qui gronde.

Tu salues partout la masse qui bouge,
Tu vois de tes yeux couler le sang rouge,
Tu visites les cachots au-delà des grilles,
Tu pleures de chagrin pour ceux qu'on fusille.

Tu soutiens sans limite la cause des humbles,
Tu hais les corbeaux qui chassent les faibles,
Tu es l'ami sincère de tous les opprimés,
Tu écoutes leurs vœux ardemment exprimés.

Tu transmets le souffle de ceux qui respirent,
Tu portes la flamme dans tous les empires,
Tu montres la voie de la vérité,
Tu chantes toujours : Vive la liberté !

Un jeune officier de l'A.L.N.

(source : *Résistance algérienne* [édition C], n° 12, p. 7)

Passé et avenir [11]

Printemps 1958

Des geôles sinistres,
Cris, gémissements, pleurs,
Portes rébarbatives,
Spécialistes de la torture,
C'est les « Nazis » ?
Pire

C'est la France « humanitaire »
Le passé (refrain)

Des grincements de roues,
Les balles qui trouent,
Arrestations,
Question,
Des guillotines à l'aube,
Des frères qui tombent

(refrain)

Des chapelets de bombes,
Des gourbis qui flambent,
Des femmes violées en séries,
Les bébés tués malgré leurs cris,
Qu'ont-ils fait ?
Rien

(refrain)

Quatre ans de gloire,
Quatre ans de sacrifices,
La foi en la victoire,
L'Algérie a ses fils,
Le combat libérateur
Continue, il continuera,
Il brisera l'oppresseur
Et son heure sonnera

C'est l'Algérie en lutte
L'avenir

(source : *Révolution*, numéro spécial consacré aux *chuhadâ-*)

---

11. Poème de Ahmed Chaïbi, in *Révolution* (organe de la *wilâya* 4), consacré aux *chuhadâ-*.

BUDGET DE LA *WILÂYA* 3 EN 1958[12]

(en anciens francs)

	Total	Moyenne mensuelle	%
Recettes			
Cotisations (*ichtirâk*)	225 118 000	18 759 833	11,5
Dons	950 505 087	79 208 757	48,3
Contributions	577 956 812	48 163 067	29,5
Amendes	52 344 095	4 362 008	2,8
Ville d'Alger	16 962 910	1 413 576	0,8
Entrées diverses	134 562 924	11 296 910	7
TOTAL	1 977 482 828	164 790 236	100
Dépenses			
Intendance	840 627 433	70 052 286	46
Soldes moudjahidine et moussebiline	64 224 500	5 352 041	3,5
Allocations (familles des moudjahidine, moussebiline, victimes civiles)	587 962 450	48 996 870	32
Secours nécessiteux	148 720 850	15 567 776	8,2
Sorties diverses	186 813 317	15 567 776	10,3
TOTAL	1 778 349 300	148 195 775	100
Solde	199 133 528	16 594 461	

(source : SHAT 1H1688)

LA MOBILISATION CONTRE LES ÉLECTIONS ORGANISÉES PAR LES FRANÇAIS

Directives de la minṯaqa 22[13]

17 décembre 1958
(extrait)

Questions politiques. 1/ Notre attitude vis-à-vis des électeurs et électrices : les responsables de l'Organisation et les Militants comparaîtront devant le tribunal militaire qui jugera leur cas. Si aucun motif ne justifie leur acte, la Sanction sera la peine capitale. Mais, s'il y a des circonstances atténuantes, la peine de mort sera écartée et les sanctions varieront selon le cas. Les personnes ayant assumé des rôles de propagandistes lors de la Campagne électorale doivent être accusées de trahison, jugées et exécutées. Les populations qui ont été contraintes à la participation aux élections doivent être réprimandées. Les personnes qui

12. La *wilâya* 3 (Kabylie) a été en général la mieux gérée de toutes les wilâya(s) et, avec la *wilâya* 5 (Oranie), celle où le rendement financier était le meilleur.
13. Constantine-El Milia.

ont participé aux élections sous contrainte doivent subir des amendes selon leurs biens et réprimandées.

(source : archives privées)

Directives de la wilâya *2*

Printemps 1959
(original en arabe)

République Algérienne — Front et Armée de Libération Nationale
Wilâya 2

Appel à la mobilisation des villes et des villages

Patriotes !

Vous avez prouvé au colonialisme français et au monde épris de liberté que vous êtes un peuple d'un sacrifice héroïque, d'une fidélité exemplaire aux martyrs, et d'un grand dévouement à notre révolution victorieuse et populaire.

Grâce à ces nobles qualités, vous avez vaincu notre odieux ennemi, déjoué ses projets mesquins qui avaient pour but de semer la discorde dans vos rangs et de vous détacher de votre révolution. Vous avez remporté la plus grande victoire ; maintenant vous disposez d'une armée puissante et d'un gouvernement libre.

Devant votre révolution inébranlable, votre armée invincible et votre gouvernement ferme, le colonialisme échoue. Il recourt à une politique désuète, celle du mensonge, de la négation des faits et des vérités ; il veut vous imposer ses futiles « élections ».

Pour le bien du peuple et de la patrie :
- Boycottez ces élections municipales,
- Refusez toute candidature.

Vous éviterez ainsi de trahir la patrie et cinq années d'une lutte sanguinaire. Vos sœurs et frères martyrs, torturés, incarcérés et déportés vous observent et vous jugent. Pas d'élection, pas de candidatures et pas de conseillers sous le régime de l'humiliation et de la domination des colonialistes français, étrangers à notre sol. Dans l'union, travaillez, luttez, comme toujours avec force et fermeté jusqu'à la victoire finale. Ne soyez pas dupes, les traîtres subiront le sort de « Chekkal[14] et ses semblables ».

Gloire aux patriotes libres !

Vive l'Algérie avec son gouvernement, son front et son armée

(source : archives privées)

14. Ali Chekkal, vice-président de l'Assemblée algérienne, assassiné en juillet 1957 au stade de Colombes lors de la finale de la coupe de France de football en présence du président de la République française René Coty.

Lettre dactylographiée et ronéotypée adressée à un commerçant mozabite[15]

vraisemblablement 1959

Le colonialisme s'est toujours efforcé de nous divisé [*sic*] pour mieux asseoir son odieux appareil d'oppression et d'exploitation systématique de tous les Algériens. Il a toujours tenté de jeter l'Algérie contre l'Algérie.

Rappelle-toi, frère, au début de la Révolution, l'ordre de boycott des magasins mozabites lancé par les colonialistes. Ils avaient même diffusé un tract au nom du F.L.N. À l'époque, nous avions maintes fois dénoncé les manœuvres de division. Car nous connaissons le patriotisme inébranlable des Algériens du M'zab.

Combien d'entre eux, tel le poète national Moufdi Zakaria, souffrent et mènent une lutte silencieuse derrière les barreaux. Combien d'entre eux ont rougi de leur sang le sol sacré de la Patrie. Grâce à eux, l'heure approche où le Maghreb vivra libre, heureux et prospère. Il appartient à tous d'en hâter l'avènement.

Frère, la patrie en armes fait appel à toi. En lui apportant ta contribution, tu affirmeras aux yeux du F.L.N. et du Peuple Algérien ta fidélité à l'Islam et à l'Idéal sacré des Chouhadas[16]. Tu contribueras à l'indispensable et continu achats [*sic*] d'armes et à l'aide aux familles des Martyrs de la Révolution.

Nous comptons fermement sur toi car, à l'heure où les bombes françaises écrasent les dechras, à l'heure où des gourbis en flammes montent les cris des vieillards et des enfants massacrés, des femmes violentées, ne pas répondre à l'appel de la Patrie, c'est trahir.

Salutations fraternelles et patriotiques.

NB. Ta contribution a été fixée à ... francs.

(source : archives privées)

Lettre d'« un enfant algérien de 17 ans » au GPRA[17]

fin octobre 1959

Nous n'accepterons jamais de principe du cessez le feu (rendre les armes), même si nous perdront 10 millions d'âmes, même si cela amènerait à une guerre mondiale. [...] Votre dernière déclaration a fait l'objet d'une émotion dans les milieux algériens où l'on

15. Les Mozabites, communauté de l'islam ibadite (hérésiarques kharidjites), originaires de la région de Ghradaïa, furent longtemps suspectés par les nationalistes algériens. Mais, pendant la guerre, ils furent davantage en butte à l'hostilité du MNA que du FLN qu'ils rallièrent finalement assez généralement. La lettre émane de la *nâhiyya* 413 (région de Tablat, à une soixantaine de km au sud-est d'Alger). Le pouvoir colonial, de son côté, s'évertua à jeter de l'huile sur le feu. Commerçants installés en diaspora dans le nord de l'Algérie, les Mozabites représentaient pour le FLN un enjeu non négligeable, financier notamment.

16. *chuhadâ-*, pluriel de *chahîd* : tombé au combat en *mujâhid*, martyr.

17. Cette lettre a été rédigée au lendemain de la réponse du 28 septembre 1959 au discours de De Gaulle du 16 septembre sur l'autodétermination. La réponse prenait acte des ouvertures françaises mais désignait comme délégués à une éventuelle négociation les ministres/historiques algériens détenus en France, ce qui fut refusé. À vrai dire, en pleine crise, la direction du FLN n'était à ce moment guère en mesure de prendre une décision ferme concertée.

se demande où de telles initiatives pourraient les conduire. Il est donc temps pour le G.P.R.A. de changer de politique. Nous préférons devenir des Communistes que de voir la France reconquérir notre pays. Depuis votre déclaration du 28 que l'on considère comme une grande trahison, vous ne représentez plus qu'une minorité du peuple. Il y a 5 ans, vous avez pris les destinées de l'Algérie entre vos mains, depuis lors près d'un milliers d'âmes innocentes ont été anéanties. Comment avez-vous pu, dans ces conditions, accepter une telle offre ?

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

LES MANIFESTATIONS URBAINES DE DÉCEMBRE 1960

Note rétrospective des Renseignements Généraux du 28 juin 1961
(extrait)

[La note retrace les événements de décembre 1960 en insistant sur le fait que le FLN a découvert à cette occasion la jeunesse des villes.]

Le F.L.N., qui jusque-là n'avait cherché à imposer ses vues que par le terrorisme ou par des actions militaires limitées, s'est aperçu – et cela a été une véritable révolution pour lui – qu'existait une autre voie tout aussi efficace pour retenir et cristalliser l'attention mondiale. Et c'est pour cela que, dès qu'il en a eu connaissance, il s'est empressé de s'octroyer tout le mérite du déclenchement des démonstrations de masse de décembre 1960 alors qu'il y était complètement étranger. Mais, ne se confinant pas dans son attitude statique, il a aussitôt cherché à noyauter la jeunesse et à la canaliser à son seul profit.

(source : SHAT *1H1712-1)

Oran, le 18 décembre 1960

ANALYSE DES CAUSES ET DES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE
du 9 au 13 Décembre 1960 (extraits)

[...] -II.- CAUSES PROFONDES ET CAUSES IMMÉDIATES

Les événements actuels ne sont que l'aboutissement de la crise générale de confiance déjà amplement signalée, elle-même conséquence directe de la politique algérienne du Gouvernement.

Venant après une période éprouvante d'incertitude née de l'ambiguïté entretenue sur l'avenir des relations entre Métropole et Algérie, la politique d'« ALGÉRIE ALGÉRIENNE », lancée dans un contexte de guerre subversive, a donné lieu à des interprétations ne pouvant que diviser les communautés. La venue du général de GAULLE a été l'occasion de prises de position qui se sont révélées antagonistes, dans leur forme extrême, provoquée par des mouvements émotionnels, et par l'action du F.L.N.

21 – Causes profondes

Les F.S.E.[18] ont vu dans cette politique l'amorce du processus d'abandon. Pour eux, République Algérienne signifie Indépendance, puis fatalement « ALGÉRIE du F.L.N. », car ils constatent l'inexistence actuelle d'une troisième force capable de résister aux surenchères du nationalisme extrémiste, et ne croient pas qu'elle puisse se dégager dans l'avenir.

Les F.S.N.A.[19], partant de l'idée « de GAULLE est avec nous », sont conduits à penser que « l'ALGÉRIE ALGÉRIENNE, c'est l'ALGÉRIE à nous » (contre les européens). Cette idée est facilement dérivée par les nationalistes en « c'est l'ALGÉRIE Indépendante ».

Cette interprétation est facilitée par le fait que, dans le langage courant, le terme « ALGÉRIENS » est encore employé comme synonyme de « Musulmans », par opposition à « Français » ou « Européens ».

NOTA : 1. – L'expression « ALGÉRIE ALGÉRIENNE » est un slogan et en a la puissance. Elle compte plus que le contenu généralement mal connu.

2. – L'identification des deux termes « ALGÉRIE ALGÉRIENNE » et « INDÉPENDANCE » est née dans l'esprit des F.S.N.A. autant du pessimisme des Européens que de la propagande F.L.N.

22 – Causes immédiates

a) Le voyage du Général de GAULLE a cristallisé les opinions et polarisé les réactions vers les extrêmes :

Les F.S.E. voulaient faire comprendre leurs inquiétudes au Général de GAULLE dans l'espoir qu'étant au courant des réalités algériennes, il infléchirait sa politique.

Cet espoir a été déçu dès les premiers jours et la présentation tendancieuse des manifestations par les moyens officiels d'information a fait monter la tension.

Les F.S.N.A., à l'origine, pensaient soutenir le général de GAULLE et sa politique contre l'opposition des F.S.E. locaux, « les Espagnols ». (C'est le complexe du retour à « L'ALGÉRIE DE PAPA »).

Cette orientation a été rapidement dérivée par l'O.U.R.[20] en action de soutien de l'ALGÉRIE ALGÉRIENNE (donc Musulmane) puis de « l'ALGÉRIE du F.L.N. » (pour une fraction peu élevée de la masse).

b) Cette évolution a été favorisée par les excès de quelques jeunes F.S.E. échappant au contrôle des dirigeants du F.A.F.[21].

c) Elle démontre cruellement l'insuffisance de nos moyens d'action sur la masse F.S.N.A., citadine en particulier, ainsi que sur la masse F.S.E.

II.- CONSÉQUENCES IMMÉDIATES

31 – Localement

La rupture entre les deux communautés s'accentue. L'opposition prend un aspect racial.

– Les F.S.E. se méfient de plus en plus des organismes politiques civils et des organes officiels d'information.

18. Français de souche européenne.

19. Français de souche nord-africaine.

20. Organisation urbaine et rurale : nom donné par les services français dans leurs rapports au *nizâm* (organisation administrative et politique) mis sur pied par le FLN. Antérieurement, le terme le plus souvent employé était OPA (Organisation politico-administrative).

21. Front pour l'Algérie française.

– Le F.A.F. a pratiquement éclaté, ce qui entraîne la disparition du seul mouvement qui représentait l'opposition quasi-générale des F.S.E. à la politique Gouvernementale.

– Le prestige de l'Administration sort amoindri de l'épreuve, les F.S.E. ayant eu l'impression qu'elle avait joué les F.S.N.A. contre eux.

– Il apparaît que le F.L.N. tente de dériver à son profit l'attachement des F.S.N.A. au général de GAULLE en soulignant que le Général souhaite « l'ALGÉRIE aux Musulmans », donc indépendante. Cette manœuvre est grave, car cet argument est susceptible de provoquer le revirement de tous les F.S.N.A. engagés à nos côtés.

– L'Armée apparaît maintenant comme le seul lien entre les communautés et l'arbitre de la situation.

[...]

Pour les milieux F.S.N.A., les citadins plus ouverts aux problèmes politiques, arrivent à considérer que l'Algérie algérienne est acquise du fait des paroles du Général de GAULLE mais ils donnent à cette formule le sens d'« Algérie à nous », ou d'« Algérie aux Arabes ». Il apparaît que le pas qui sépare cette Algérie Algérienne de l'Indépendance est minime et facilement franchi, le fanatisme racial et religieux, la haine des « Espagnols », l'envie de remplacer les Européens dans toutes les fonctions publiques et l'espoir de s'emparer de tous leurs biens sont des moteurs difficiles à freiner.

Dans le bled, l'évolution est plus lente mais il faut s'attendre à un processus de même nature.

Corps d'Armée d'Oran
Le Général Commandant de Pouilly

(source : SHAT 1H2467)

Synthèse de renseignements Corps d'Armée d'Oran

(deux extraits)

Décembre 1960

Les emblèmes verts, d'abord grossièrement taillés dans des étoffes de fortune, puis finement cousus et frappés de l'étoile et du croissant rouge, ont surpris les Forces de l'Ordre.

On peut affirmer qu'à la faveur de ces troubles, les F.S.N.A.[22] des villes comme ceux des campagnes ont pris conscience de leur force. Ils sont prêts à déclencher des manifestations violentes au premier prétexte.

Certes, les positions prises dans les centres urbains sont plus « avancées ». En ville, l'objectif reste l'indépendance. En campagne, le but, c'est la paix. Les F.S.N.A. du bled ont davantage porté le poids de la rébellion. Ils se tournent vers la fin des combats, et pour cette raison même, paraissent faire davantage confiance au général de Gaulle que les musulmans des villes.

Janvier 1961

Le musulman silencieux, attentiste, indifférent, devient de plus en plus un mythe. Le référendum, après les troubles d'Oran, a révélé à des hommes hésitants et « flottants » la

22. Français de souche nord-africaine.

vigueur de la rébellion sur le plan politique et les cautions, les sympathies que la métropole lui prodigue. [...] Le « manifeste des sénateurs algériens »[23] renforce la conviction des plus modérés dans l'éventualité imminente des négociations sur le plan d'égalité entre Paris et le G.P.R.A. [...] Affirmant avec plus de franchise sa sympathie pour la cause rebelle, prenant conscience de sa force, attendant avec espoir un éventuel dialogue entre le gouvernement français et le G.P.R.A., la masse musulmane sort de sa traditionnelle réserve, l'état d'esprit révélé à Oran en décembre gagne progressivement l'arrière-pays.

(source : SHAT 1H3083-1)

Tract distribué à Alger

décembre 1960 ou début janvier 1961
(extraits)

[Le tract commence par saluer les victimes de la répression du 10 décembre 1960.]

Il s'agit maintenant de gagner la bataille du référendum. [...] Le dimanche 8 janvier, en restant chez toi, tu marqueras par ton abstention massive ta réprobation à cette farce qui a nom « Référendum ». Tu marqueras aussi le Lundi 9 janvier par la grève générale, dans le recueillement et la prière, ton Deuil pour tes glorieux morts et ton indignation contre les tueries qui continuent et les arrestations faisant suite aux derniers massacres. Dans le calme et la dignité, avec ferveur et volontairement, tu répondras à l'appel du DEVOIR ET DE L'HONNEUR.

(source : archives privées)

Appels à des manifestations commémoratives à l'occasion du 131e anniversaire du débarquement français en Algérie et contre la partition de l'Algérie

Fin juin – début juillet 1961, Sud-Est Constantinois
(original en arabe)

République Algérienne

Dieu est le plus grand.
La victoire est pour les Arabes.
À nos frères algériens, militants aux côtés de l'armée courageuse,
Peuple algérien, le mercredi sera la journée de l'islam, c'est le jour où le colonialisme français s'est emparé de l'Algérie. Mais actuellement, votre gouvernement – qui est soutenu et reconnu par le monde libre – fait appel à son peuple, composé de militants ainsi que de combattants, à l'effet de poursuivre ses manifestations, et aussi ses combats jusqu'au jour où notre liberté et notre indépendance seront recouvrées.

Certes, de Gaulle est en train de jouer un rôle politique en menaçant de partager l'Algérie, faute de l'association de la France à l'Algérie, il menace en cas d'échec de poursuivre la guerre.

Mais le peuple algérien aujourd'hui est à même de poursuivre lui-même cette guerre, encore même une trentaine d'années.

23. Produit au lendemain de la répression sanglante des mouvements urbains de décembre 1960.

Ô peuple algérien, tu es invité à manifester mercredi prochain. Celui qui s'abstiendrait serait considéré comme traître à la patrie.

Ô peuple d'Aïn Beïda, prépare-toi à manifester ce jour-là, et quiconque enfreindrait le présent appel serait tenu pour traître et considéré ainsi comme faisant partie du plan colonialiste.

Et le salut.

Front de Libération Nationale

(source : archives privées)

Lendemain du 1er juillet 1961[24]

République Algérienne
Front et Armée de Libération Nationale
Wilaya 4

Comité Interministériel de Guerre
État-Major Général

L'histoire accable les bourreaux.

Destin, destin sublime que de mourir pour la Libre Algérie ! Les lâches secoués par la folie ont tiré sur qui, mes frères ? Sur qui ? Leurs victimes étaient des enfants et des femmes aux mains nues. L'auréole de la vérité illuminait leur visage. Nous éterniserons leur souvenir. Nous ne pleurons pas, nous ne gémissons pas, nous serrons les rangs plus fort encore, l'idéal de nos sœurs et de nos frères SERA, nous le jurons.

Les mensonges colonialistes ne dissimuleront pas les dizaines de morts et les centaines de blessés[25] dans l'Algérois lors des manifestations patriotiques du 1er juillet. Ah ! Les belles paroles de De Gaulle ! Il ne fait pas tirer aussi facilement sur les freluquets de « l'Algérie française ».

ALGER, BLIDA, BARAKI, KOUBA, DIAR EL MAHÇOUL, BELCOURT... ont sonné le hallali du colonialisme en ce premier juillet 1961, et marqué le prélude au vaste mouvement du 5 juillet 1961.

Le Frère FERHAT ABBAS a fait appel au Peuple algérien ainsi qu'aux peuples frères et amis pour que le 5 juillet soit une journée mémorable. Par divers moyens allant de la grève aux démonstrations publiques partout dans le monde, les peuples manifesteront leur solidarité avec notre juste combat. Le Peuple algérien sera ce jour-là mobilisé dans son ensemble pour arrêter le travail et manifester dans un élan enthousiaste, sachant que derrière lui, l'univers entier l'admire et le soutient.

Le 5 juillet 1961, 131 ans après que le colonialisme eut souillé notre sol, il entendra bourdonner le glas obsédant.

Le Peuple de l'Algérois répondra à l'appel du G.P.R.A. en faisant du 5 juillet une journée glorieuse. Tous unis dans la discipline, le sang-froid et une ferme décision, les habitants de l'Algérois, de la Mitidja au Chéliff et de l'Ouarsenis au Sahel, exprimeront avec éclat leurs aspirations nationales.

Ils exigeront des Français des négociations loyales.

Ils s'élèveront contre la négation de l'autodétermination qu'est le projet de partition de la terre algérienne.

24. Les manifestations et la grève générale organisées le 1er juillet pour protester contre les velléités françaises de retrancher le Sahara de l'Algérie furent réprimées violemment.

25. La répression semble avoir été lourde, aussi, dans de petites localités du Constantinois où se sont produites d'importantes manifestations. Mais il n'a pas été possible d'établir de bilan chiffré fiable.

Ils rejetteront toute idée d'amputation du territoire national, le Sahara étant partie intégrante de l'Algérie.

Ils prouveront par la dignité de leur maintien et leur sens de la discipline, comme ils l'ont démontré pendant les obsèques de nos chouhadas, que la coexistence fraternelle entre honnêtes gens est possible dans l'Algérie indépendante.

Nous aurons vengé nos morts quand, par notre cohésion dans le combat, nous balaierons totalement de notre Patrie le colonialisme et ses vestiges. Rien ne nous fera reculer, ni la répression féroce, ni les intimidations, ni le chantage. Notre inébranlable volonté mènera à l'Algérie indépendante dans l'unité de son peuple et l'intégrité de ses frontières.

Gloire à nos Martyrs, notre combat sera victorieux !

(source : archives privées)

-21- L'ACTION DU FLN ET L'OPINION ALGÉRIENNE

EXTRAITS DE RAPPORTS FRANÇAIS (1955-1957)

Rapport du Préfet de Constantine au Gouverneur Général

14 février 1955

Chez les Français musulmans, la quasi-totalité de la population a conservé son sang-froid et ne s'est pas laissé entraîner ni par l'action des rebelles, ni par la propagande du Caire. Mais l'attentisme dont elle témoigne est souvent composé de plus de prudence que de sympathie à notre égard. L'action des rebelles et la propagande du Caire sont au moins commentées avec faveur. L'action du Destour en Tunisie provoque des comparaisons. Il ne faut se dissimuler ni l'hostilité des Oulémas ni celle des jeunes intellectuels. Il nous faut compter avec l'effroi provoqué par certains assassinats, qui incite chacun à la réserve et au silence, entrave le recrutement de nos goums, tarit nos sources d'information. [...] Au total, l'esprit général est médiocre et pourrait se dégrader très vite dans une population influençable où le fanatisme a quelquefois succédé brutalement à une longue passivité.

(source : SHAT 1H1944)

Rapport mensuel, 2e Bureau Alger

janvier 1956

Sur le plan de l'action politique, la neutralisation de l'infrastructure administrative française risque de devenir plus complète au fur et à mesure que s'implantent les équipes politico-administratives rebelles. Dans les communes de Fort National et de Michelet, le mal est déjà extrêmement profond. [...] La situation continue à se dégrader en Kabylie et menace de s'étendre aux régions saines du département. Sur le plan politique, où se joue le vrai problème, l'adversaire renforce dangereusement ses positions. Le F.L.N. gagne du terrain chaque jour au détriment du M.N.A. de Messali Hadj et l'on pourrait bien, dans un avenir proche, voir se rallier à lui les élus musulmans démissionnaires.

(source : SHAT *1H1446)

Synthèse Mensuelle de Renseignements, subdivision d'Aumale[1]

janvier 1956

Pendant le mois écoulé, on a pu constater une aggravation très nette de la situation dans l'arrondissement d'Aumale. Elle s'est principalement manifestée dans les régions situées autour du chef-lieu. Les faits qui seront relatés plus loin ont entraîné une ambiance de crainte généralisée dans la population qui se traduit par une obéissance de plus en plus stricte aux ordres des rebelles et un tarissement des sources de renseignement. [...] Les faits qui marquent le mieux le développement de l'influence nationaliste des rebelles ne doivent pas être recherchés dans les activités militaires; la force armée ne sert pour le moment qu'à appuyer la propagande et aider la mainmise politique sur le pays. Le fait qu'elle peut impunément se déplacer et remplir sa mission est présenté comme la preuve de sa supériorité sur l'armée française. Le comportement des populations est plus significatif : il faut insister sur trois faits nouveaux de l'arrondissement :
– 1°) Le boycottage du tabac est appliqué d'une façon à peu près totale. Non seulement les hommes ne fument plus, mais le tabac a disparu de plusieurs épiceries; cependant aucun incident ne s'est produit. Le mot d'ordre est suivi sans que les équipes chargées de le faire respecter aient à intervenir.
– 2°) Le boycottage des vêtements européens est également suivi dans une proportion élevée. Il est à peu près total en ce qui concerne le port du béret basque.
– 3°) Sur ordre des rebelles, les droits de place n'ont pas été perçus au dernier marché de Tagueddide.

(source : SHAT 1H1447-1)

Synthèse de Renseignements du Commandant civil et militaire en Kabylie

février 1956

L'emprise politico-administrative sur les douars s'est accentuée et s'est étendue. Elle supplante de façon absolue la djemâa coutumière et l'amine traditionnel. Elle place peu à peu la population, à quelque çoff [clan, NDA] qu'elle appartienne, sous l'unique autorité du commissaire politique. De plus en plus, ce son eux [*sic*], les chefs réels de la rébellion, les HLL armés devenant des éléments d'exécution essentiellement mobiles et interchangeables[2]. Tout en cherchant efficacement à faire disparaître l'administration officielle, l'administration lui substitue une administration à elle [*sic*]. [...]

Les Kabyles se ferment de plus en plus à nous [...]. Ils restent dans leur majorité peu acquis à une « cause » qui leur est imposée par la terreur, mais espèrent au fond d'eux-mêmes que la lutte menée par les rebelles apportera un changement à leur condition. Ils souhaitent en particulier pouvoir « faire entendre leur voix », ce qu'ils estiment n'avoir jamais été réalisé jusqu'ici[3].

(source : SHAT 1H1447-3)

1. Sour El Ghozlane.
2. Cette vision des choses est contestable. L'activité de propagandiste des commissaires politiques a pu faire illusion. Mais elle a été généralement subordonnée à l'appareil militaire en formation.
3. Les opinions émises dans ce rapport expriment l'idéologie militaire française en Algérie : même si la coercition a bien existé, en aucun cas les succès du FLN auprès du peuple algérien ne sont purement et simplement redevables à la seule violence. Il y eut sympathie au fond pour le combat libérateur tel qu'il était représenté par le Front.

Synthèse Mensuelle de Renseignements, subdivision de Blida

février 1956 (au lendemain d'actions terroristes)

Les conditions dans lesquelles se sont déroulés ces attentats prouvent la lâcheté et l'extrême agilité des agresseurs, et aussi la grande complicité des populations musulmanes qui observent scrupuleusement la consigne du silence.

(source : SHAT 1H1447-1)

Rapport mensuel, 2e Bureau, Alger

mai 1956

Devançant notre implantation progressive d'unités nouvelles de quadrillage, l'adversaire a dépêché ses meilleurs chefs de Kabylie vers des régions saines pour stimuler les organisations locales, provoquer la prolifération des bandes et obtenir une large extension du pourrissement vers l'ouest et le sud du département.

(source : SHAT *1H1446)

Synthèse Mensuelle de Renseignements, subdivision d'Aumale

juin 1956

Le fait significatif est celui du changement d'attitude d'un certain nombre de caïds qui, comme la population, non seulement s'enferment dans le silence, mais nient l'évidence, d'autres incitent même la population au mutisme.

(source : SHAT 1H1447-1)

Rapport mensuel, 2e Bureau, Alger

juillet 1956

[Lors de l'aïd el kebir (19 juillet 1956), la consigne du FLN de renoncer au sacrifice rituel aurait été beaucoup moins suivie que l'année précédente.]

Les fidèles sincères n'ont pas reconnu aux chefs politiques le droit de s'y opposer. [...] Cependant, le terrorisme, les impôts et prélèvements de toute nature sont de moins en moins tolérés. Au nord-est de Medea, des habitants se sont défendus à la hache contre l'incursion d'un groupe rebelle. En Kabylie, plusieurs douars font appel à notre aide et offrent leur collaboration.

(source : SHAT *1H1446)

Synthèse Mensuelle de Renseignements, subdivision de Blida

juillet 1956

La population musulmane, toujours indécise, obéit plus facilement aux ordres des HLL[4] qu'à l'autorité administrative (cas du 5 juillet où les commerçants ont fermé malgré les ordres de Réquisition lancés par l'administration)[5].

(source : SHAT 1H1447-1)

Synthèse de Renseignements du Commandement Civil et Militaire en Kabylie

juillet 1956

[Le rapport se réjouit d'une « amélioration de la situation » due à une présence militaire française plus forte.]

Il arrive même que les rebelles soient obligés à une certaine discrétion pour aller dans les villages chercher les galettes qui constitueront, avec quelques conserves, le menu du gros de la troupe resté à quelque distance, caché dans les broussailles. Certes, la population n'en est pas arrivée à refuser de payer l'impôt, à refuser la nourriture aux rebelles, à dénoncer ses enfants devenus des « combattants de la foi », mais la lassitude provoquée par la peur, la peur du rebelle et de ses exigences, la peur de la troupe et de ses sanctions, est telle que des hésitations se manifestent [...].

[Du même rapport, région de Michelet[6] :]

La population ignore la troupe, la S.A.S., le médecin. Il y a plus que de l'indifférence dans cette attitude, il y a aussi de l'hostilité, et en tout cas une grande lassitude qu'exprime assez bien une réflexion qui n'est d'ailleurs pas particulière à cette région : « Mais partez donc, vous les Français, la tranquillité reviendra ». Réaction de « phagocytose » de ce pays des « Hommes Libres », Foi Nationaliste, orgueil démesuré de cette population évoluée, il y a de tout cela sans doute dans cette réflexion et dans cette attitude. L'emprise rebelle y est totale, sans faille, en résonance certaine avec l'attitude des milieux étrangers intéressés au nationalisme algérien[7].

[Du même rapport, communes mixtes de Maillot[8], Aïn Bessem et Palestro[9] :]

[Ces régions] sont réfractaires à une pénétration profonde des esprits par l'idéologie séparatiste rebelle. L'adhésion au mouvement, plus en surface, a été une affaire d'autorité. L'autorité réelle était celle des bandes armées, généralement nomades dans ces régions. On leur donnait une aide généreuse.

[Du même rapport, pentes sud du Djurdjura :]

[Dans cette région, l'emprise du F.L.N. est forte.] C'est au cri de « djihad » que la population du village de Takerboust se ruait, le 2 novembre 1955, armée de quelques fusils de chasse et d'outils divers, à l'assaut d'une colonne blindée et motorisée qui allait constater les dégâts faits la veille sur la route du col de Tirourda.

(source : SHAT 1H 1447-3)

4. Hors-la-loi.
5. Il s'en est suivi une dure répression contre les commerçants grévistes.
6. Aïn El Hammam.
7. Le spectre du communisme international hante les fantasmes de l'auteur du rapport.
8. M'chedillah.
9. Lakhdaria.

Note de service du commissaire politique de la minṯaqa 33[10]
aux responsables politiques des nâẖiyya*(s) de la* minṯaqa (original en arabe)

probablement été 1957

– 1°) Responsable algérien, tu dois garder les fonds et ne dois les remettre à aucun responsable combattant sans autorisation de ton supérieur. Tu ne devras faire aucune réponse sans son autorisation.
– 2°) Tu ne dois pas nourrir les combattants avec l'argent destiné au peuple car celui-ci est la mer et le combattant est le poisson qui y vit. Est-ce le poisson qui vit grâce à la mer ou la mer qui vit grâce au poisson?
– 3°) Tu dois faire construire des caches dans toute la région dont tu es responsable.
– 4°) Tu dois faire entrer les impôts, les enregistrer, les compter et les contrôler.
– 5°) Tu dois faire la liste des morts au champ d'honneur depuis le début de juin et nous l'adresser comme celui de la période précédente. Par la suite, tu établiras et nous adresseras cette liste tous les 15 jours sans y rajouter ni y retrancher.
– 6°) Les fonds se paient tous les 15 de chaque mois et tu dois nous les verser le 20 avec le rapport.
– 7°) Tu dois établir l'état des céréales restant dans ta région de l'an passé. Tu ne dois pas distribuer ces céréales ou celles de l'année en cours sans notre autorisation.
– 8°) Tu dois réunir les militants de semaine. Par ailleurs, si les colonialistes vont dans un des douars de ta *nâẖiyya*, y commettre des exactions ou y tuer des gens, tu dois aller dans ce douar au plus tôt et réunir les gens pour leur parler et leur insuffler un nouvel état d'esprit nationaliste.
– 9°) Tu dois avertir les sympathisants et militants d'avoir à respecter les responsables et les combattants. S'il y a dans un endroit ou habitation de ta *nâẖiyya* un responsable ou un combattant, il est interdit à un militant d'y pénétrer sans son autorisation.
– 10°) Responsable, tu dois être un exemple, ne pas plaisanter, ne pas utiliser de paroles méchantes et ne pas rester plus de 2 jours.
– 11°) Tu dois contrôler les traîtres de ta région ou d'ailleurs et les abattre.
– 12°) Combattant politique, tu dois dresser la liste de l'armement de tes militants, revolvers, fusils de chasse ou de guerre, en inscrivant les noms des armes et envoyer un rapport d'urgence.
– 13°) Tu dois contrôler la filière sur toute l'étendue de ton territoire afin qu'il n'y ait pas de retard. S'il y a du retard ou si la filière est coupée et que tu n'y portes pas remède, toute l'organisation risque d'être démantelée. Contrôle la filière chaque jour afin qu'elle fonctionne bien.

Par ailleurs, rends-nous compte par écrit chaque jour de tous les renseignements et n'y ajoute ni ne retranche rien.
– 14°) Responsable, tu dois envoyer tous ces comptes rendus à Omar d'urgence.

Prends soin de cette note et applique-la.

signé : Omar

Il est demandé à [illisible] de faire 10 ou 15 copies de cette note et de les envoyer à Omar.

(source : SHAT *1H1623-2)

10. Kabylie centrale (Tizi Ouzou, Aïn El Hammam, Larbaa Naït Iraten).

Rapport sur l'état du qism 4122 (L'Arba (Mitidja), signé Si Mahfoud (extrait)

16 septembre 1957

J'ai dû assister à l'effritement quotidien de notre organisation politique, dont l'action et l'accomplissement du devoir est rendu difficile par la présence ennemie dévastatrice et meurtrière. Je fus reçu par une population toujours confiante, organisée et serviable, mais un peu inquiète du vide créé ces jours-ci par de multiples arrestations parmi les cadres politique sectoral et sous-sectoral [...]. Contré par la situation dont je viens te donner un aperçu, j'ai vu mes espoirs réduits et ma future action rendue difficile.

(source : SHAT *1H1611)

Rapport mensuel, 2e Bureau, Alger

septembre 1956

En dépit de l'immense effort déployé par les troupes et l'administration, l'esprit de rébellion demeure toujours vivace. Si la masse aspire à la paix, les cadres politico-militaires, sans cesse renouvelés, malgré les coups qui leur sont portés, maintiennent une partie du pays sous l'emprise terroriste.

(source : SHAT *1H1446)

Rapport mensuel, préfet de Batna

novembre 1956

[sous les ordres de Hadj Lakhdar Abidi]

L'organisation politico-administrative de toute la région Nord de Batna[11] reste poussée en profondeur jusqu'à des limites insoupçonnées : mise en place de conseils communaux dans toutes les mechtas, désignation de gardes-champêtres, création d'écoles foraines sous le contrôle des H.L.L.[12] pour l'enseignement de l'arabe aux garçons et aux filles, etc... Abidi Hadj Lakhdar, secondé par son commissaire politique[13] [...], semble donc avoir profité du passage d'Amirouche dans son secteur pour l'organiser selon les directives du Front de Libération Nationale et, après la période d'expectative consécutive aux événements extérieurs, avoir regroupé ses bandes dans le Belezma.

(source : SHAT *1H1454)

Synthèse Mensuelle de renseignements, subdivision de Medea

décembre 1956

La situation d'ensemble du territoire de Medea évolue dans le sens d'une activité fellagha encore jamais atteinte : on peut dire qu'ils sont maîtres du terrain plus de 13 heures

11. C'est-à-dire du djebel Belezma.

12. Hors-la-loi.

13. Il s'agit de Youssef Yaalaoui, originaire de Kabylie, ancien immam de la mosquée d'Aïn Azel (Ampère), esprit clair et résolu, d'un grand sens nationaliste. Nommé par le commandant Amirouche (*wilâya* 3) lors de la mission qui lui a été confiée au congrès de la Soummam de réorganiser la *wilâya* 1.

sur 24. Quels que soient les effectifs placés en embuscade la nuit, le quadrillage est tel qu'elles sont [*sic*] sans efficacité. Du fait de ce quadrillage, on peut dire que les HLL bénéficient de l'appui total de la population, surtout que les musulmans les plus évolués de la campagne, sentant l'orientation de la politique française, donnent des gages aux chefs F.L.N. influents régionaux [...].

L'action politique des HLL sur la population est certaine. Le déclenchement d'une grève générale à Medea, faisant suite aux mesures prises à la suite d'un attentat contre des militaires, prouve que l'action politique des rebelles est efficace. Quant à l'O.P.A. rebelle, il n'est pas trop osé de dire qu'elle couvre la majeure partie du territoire de la subdivision. Sérieusement implantée au Nord et au Centre, cette organisation semble cependant demeurer à l'état embryonnaire dans le Sud [...]. L'action des HLL au cours du mois, le mutisme général de la population musulmane, le malaise de ceux qui sont restés fidèles, font penser que l'adversaire est partout chez lui et qu'il peut trouver toute l'aide qui lui est nécessaire pour lutter contre nous.

(source : SHAT 1H1447-1)

Synthèse Mensuelle de Renseignements, subdivision de Blida

décembre 1956

L'action politique se manifeste surtout sous la forme de propagande menée par les commissaires politiques et la mise en place dans chaque fraction d'un « Comité des cinq », chargé de l'organisation de la religion et de l'état-civil, des finances et de la police. Cette organisation politico-administrative fonctionne déjà dans la région de Mouzaia – Bou Medfa d'après certains documents récupérés sur le commissaire politique de ce secteur. L'action politique est complétée par l'attribution de secours accordés aux veuves et aux familles de HLL.

(source : SHAT 1H1447-1)

Rapport mensuel, 2e Bureau Constantine

avril 1957

Les impôts rebelles semblent [...] rentrer plus difficilement ; les dénonciations sont plus nombreuses, des demandes de protection sont formulées et le pourcentage assez élevé des présents au conseil de révision pourrait s'expliquer, au moins partiellement, par le désir des jeunes musulmans de se soustraire au recrutement forcé.

(source : SHAT *1H1449)

Rapport mensuel, 2e Bureau Constantine

mai 1957

Le redoublement de terrorisme à un niveau encore inégalé traduit la volonté bien arrêtée des rebelles de s'opposer coûte que coûte au rapprochement entre la population et l'autorité légale. À cet effet, tous les moyens ont été bons : menaces, assassinats de

délégués spéciaux [14], enlèvements de familles entières, déplacements forcés des habitants de mechtas frontalières, incendies de mechtas regroupées sous notre contrôle, contamination de certains de nos agents. Jamais encore la terreur n'avait atteint un tel degré tant par le nombre des attentats que par leur caractère de sauvagerie qui marque d'ailleurs un curieux retour en arrière dans les méthodes employées par la rébellion.

(source : SHAT *1H1449)

Rapport mensuel, 2e Bureau Constantine

juillet 1957

L'effort d'emprise sur les masses s'est traduit davantage par des tournées de propagande et par une extension de l'infrastructure clandestine que par des actes de terrorisme dont le nombre a diminué, en particulier ceux dirigés contre les délégués spéciaux [...]. Disposant d'une grande liberté d'action dans un terrain et un milieu psychologique entièrement truqué à leur avantage, les rebelles ont poursuivi, sous les apparences d'un calme trompeur, le renforcement de leur organisation.

(source : SHAT *1H1449)

SUR LES « FRATERNISATIONS » DE MAI 1958

Rapport de gendarmerie, Alger

Mai 1958
(extrait)

C'est essentiellement parce que l'Armée a couvert de son autorité le mouvement du 13 mai que les musulmans se sont décidés, en grand nombre, dans les villes, à suivre l'élan de la population européenne [...]. Mais il est nécessaire de souligner que la population musulmane ne maintiendra sa participation à l'œuvre entreprise que si elle peut échapper à l'emprise rebelle et à l'action répressive de l'A.L.N. Enfin il faut noter que, pour aussi spectaculaires qu'ils soient, les grands rassemblements de foules musulmanes, auxquels ont participé un nombre non négligeable de femmes, n'ont encore amené :
– ni la reddition d'éléments constitués de l'A.L.N.,
– ni la participation active sur une échelle importante à la lutte contre la rébellion,
seuls éléments vraiment probants, en fait, d'un ralliement profond et sincère [...].

De nombreux musulmans des villes ont été gagnés par le climat d'enthousiasme de ces manifestations, surpris puis émus par les scènes de fraternisation qu'elles comportaient, rassurés enfin par la présence constante de l'Armée qui a su empêcher tous actes de dérèglement racial [...]. Il faudrait cependant faire vite, car il s'agit d'un sentiment de nature émotionnelle, et dont la rémanence n'est pas encore assurée. Il faut surtout que, dans l'immédiat, la population musulmane ait la certitude, grâce à des mesures appropriées à prendre
– d'être efficacement protégée contre les actions punitives du F.L.N.,

14. Faisant fonction de maires, nommés par l'administration du ministre de l'Algérie Robert Lacoste.

– de ne pas être déçue dans ses aspirations à un ordre moral et matériel meilleur faisant de tous les musulmans d'Algérie de vrais « Français à part entière ».

(source : SHAT 1H1458)

2 juin 1959

NOTE DE SERVICE À LA POPULATION [15]

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

État-Major de l'est
Notte de service

Par ordre de l'armée, il est rappelée à la population :

1) Il est formellement interdit aux femmes de se laisser faire des cartes d'identité avec photos. Ceux qui les ont sont invités à les remettre aux autorités responsables de l'A.L.N.
2) Les fils Barbelés sont à dégager dans un Bref délai de 4 jours. Les contrôleurs de l'armée passeront dans tous les terrains et propriété et notteront ceux qui manqueront de çe travail.
3) Les enfants doivent s'arrêter des cours française. Sauf dans les cas de force. ça veut dire si les militaires viennent les chercher et Tous les jours reppettés.
4) La toilette des enfants doit se faire régulièrement et sans légligensse.
5) Les Déplacements d'un village à l'autre ou en ville doivent se faire que sur l'autorisation du Chef de front ou d'un autre responsable Présent.
6) Les familles quittants leur village pour la ville (Alger ou Tizi-Ouzou) doivent obligatoirement rejoindre leur foyer.
7) Il est interdit de faire des laissez-passé chez les S.A.S.

Toutes réfractère à l'ordre de l'armée devront être signalé et des sanctions grave seront prise à son égard.

Fait le 2.6.59 – Par le Comité de secteur

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1458)

Les notables algériens rallient le camp du FLN

Rapport du général commandant le Corps d'Armée de Constantine (extrait)

10 décembre 1959

La lutte contre l'O.P.A.[16] revêt maintenant un caractère urgent et aigu. Or cette lutte devient de plus en plus difficile. On ne peut plus prendre un membre de l'O.P.A. influent,

15. De niveau *qism*. Provenance indéterminée.
16. Organisation politico-administrative : nom donné par l'armée française au *nizâm*, à la fois l'organisation politique et l'administration mise en place par le FLN.

soit à cause de ses fonctions dans la rébellion, soit à cause de la position personnelle, sans qu'immédiatement, une nuée de protecteurs surgissent, et on peut être sûr qu'il a d'autant plus de protecteurs qu'il est lui-même plus important. Si on tombe sur un conseiller général, il faut être de fer pour résister à ses pressions et à toutes les bonnes raisons qu'il met en avant. On est donc extrêmement embarrassé. On a en ce moment l'impression – et même des indices sérieux – que lorsque l'adversaire veut mettre sur pied une O.P.A., il s'adresse aux élus, même les plus importants. Si on ne lutte pas contre cette O.P.A. qui se reconstitue, il se posera un problème extrêmement grave au moment du référendum.

(source : SHAT 1H1235-3)

L'opinion à Aflou à la fin de la guerre

Synthèse trimestrielle de pacification

fin 1960-début 1961

Période du 20 octobre 1960 au 20 janvier 1961

Plus que jamais, les termes employés pour qualifier l'état d'esprit des F.S.N.A.[17] du secteur, attentisme, opportunisme, mutisme, bovisme [*sic*], sont à répéter [...]. Nous nous heurtons toujours au refus obstiné de mise en auto-défense et à la non-collaboration, sous forme de renseignement en particulier, dans notre lutte contre la rébellion.

1er trimestre 1962

La population musulmane qui semblait éprouver une certaine sympathie à notre égard n'a pas hésité à hérisser les tentes et les maisons de drapeaux verts et blancs le jour du cessez-le-feu, suivie par quelques israélites timbrés [*sic*]. Les harkis dont la fidélité depuis leur engagement était à citer en exemple, ont accueilli sans déplaisir leur licenciement en cours et quelques-uns ont déserté. Nombreux avaient également arboré le drapeau vert et blanc. L'attitude des musulmans devient tous les jours plus hostile à l'égard des israélites dont les magasins sont systématiquement boycottés depuis le 2 avril.

(source : SHAT 1H4061-5)

Compte rendu de la SAS de Tiaret

Juillet 1961

[La grève du 5 juillet 1961 a été suivie par la presque totalité des populations de Tiaret et de Songueur.]

[La grève] est considérée par les milieux nationalistes comme une grande victoire et une véritable autodétermination, surtout de la part des personnels des administrations. Il faut bien reconnaître que l'emprise du F.L.N. sur les populations s'affirme de plus en plus et il

17. Français de souche nord-africaine.

suffit maintenant du moindre prétexte pour entraîner des mouvements de masse [...]. Quant aux musulmans qui nous avaient jusqu'alors gardé leur sympathie, leur nombre diminue à mesure que se précise le « désengagement » de la France en Algérie. Les rumeurs selon lesquelles la 4e D.I.M.[18] retournerait sous peu en métropole, la peur de ne plus être protégés, les conduit inévitablement, et c'est humain, à donner des gages au F.L.N. et à espacer de plus en plus, quand ils ne sont pas purement supprimés, les contacts avec les Forces de l'Ordre.

(source : S.H.A.T 1H4061-3)

Ruraux et citadins vus par un commissaire politique de niveau *qism*

Rapport mensuel du commissaire politique Hamoud[19]
(extraits)

octobre 1960

Le peuple dans le rural, bien que peu lettré, suit la politique internationale dans l'affaire algérienne et pense que c'est là qu'il aurait la victoire. Le peuple urbain, lui, par contre, très intelligent, suit de près la situation internationale dans l'affaire Algérienne. Malheureusement sa conduite est à revoir. Ce dernier ne s'intéresse pas à la révolution interne[20] et ne pratique pas la religion. Cela provient sans doute du manque de présence de l'A.L.N. dans les villes et centres.

Le peuple contacté par l'A.L.N. a une merveilleuse conduite. Très religieux et révolutionnaire, il aime la présence continuelle des moudjahidines, aime voir l'armement ; entre les discours et des encouragements multiples, se joint de la part de l'A.L.N., aide aux nécessiteux, aux victimes de la guerre, etc...

(source : archives privées)

Deux rapports français sur l'opinion algérienne à l'été 1961 (secteur de Bel Abbès)

juillet 1961

Message quotidien d'information, 4-5 juillet 1961

Ordre de grève[21] suivi à 100 % à Mercier-Lacombe, Sidi Bel Abbès, Détrie, Parmentier, Tassin, Aïn Korda, Tebia, Mellinet, Chanzy ; à 80 % à Bedrabine, à 75 % à Boutin et Bentmine, à 50 % à Ouled Ali. Pour les ouvriers, grève à 100 % à Eghti-Détrie-Sidi Hamad-Ténézéra ; pour le reste du secteur, grève partielle. À Oued Imbert, magasins fermés jusqu'à 8 heures 25 et ouverts ensuite. Des drapeaux F.L.N. ont été trouvés : 6 à

18. Division d'infanterie motorisée.
19. D'un secteur de la région 422 (Blida).
20. Sans doute synonyme de lutte armée plutôt que traduction de *jihâd akbar* (purification de l'âme du croyant).
21. Grève à laquelle le FLN a appelé pour soutenir l'algérianité du Sahara et s'opposer à toute partition du territoire algérien.

Boukanéfis, 1 à Tabia, 4 à Parmentier, 30 à Bel Abbès. Service public et transport semble peut [*sic*] touchés. Quelques grévistes parmi les employés municipaux de Sidi Bel Abbès. Administration : grève presque nulle. Situation calme jusqu'à maintenant.

Message quotidien d'information, 23-24 juillet 1961

Certains F.S.N.A.[22], estimant l'indépendance inéluctable, chercheraient à se faire interner dans un C.I.T.[23] sous un prétexte quelconque afin de détenir un certificat d'honorabilité. À Sidi Bel Abbès, abstention massive des musulmans aux obsèques de M. Barkat, conseiller général et adjoint au maire de Sidi Bel Abbès, assassiné la veille.

(source : SHAT 1H4473-1)

Rappport de la *mintaqa* 56[24]

16 octobre 1961

Nous constatons ces jours derniers que le service S.A.A. ennemi ne fait aucune Action psychologique, en ce qui concerne l'action de propagante. Actuellement, l'ennemi fait ce qu'on appelle La politique d'Abandont.

Certains postes ennemis les plus proches des Villes et Villages employent une psychologie qui n'est guerre. Efficace et ne peut détourner notre Population qui tient toujours de sa foi Patriotique et croix de plus en plus à notre Victoire sur l'Ennemi.

Après l'évacuation de certains Postes Ennemis, la population Musulmane qui avaient perdue un peut de confiance par le manque de présence des Djounouds a repris avec satisfaction le contact avec leurs Frères Combattants, elle a éprouvé une Immense Joie à la vue de nos Djounouds. Cette population qui était détournée avec une Cruante (?) – Humaine à comprix une fois pour toute que l'Ennemi, à force des Actions Militaires et psychologiques de notre Armée l'ont contraint à l'abandont.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1648)

22. Français de souche nord-africaine.

23. Centre d'internement et de transit.

24. Oranie, zone de Mascara-Saïda. Ce texte est rédigé au lendemain de l'interruption des opérations offensives par les Français au printemps et à l'été 1961 et entre les négociations d'Évian 1 et d'Évian 2. La population algérienne se rend compte que les jours de la guerre sont comptés et que la présence française touche à son terme. L'argument du texte (les Français abandonnent l'Algérie à cause d'une victoire militaire algérienne) était destiné à devenir un *topos* de l'histoire algérienne officielle telle qu'on la trouve dans les manuels d'histoire scolaire algériens.

-22- LES EFFETS DE LA GUERRE SUR LES POPULATIONS CIVILES

TÉMOIGNAGE DE SOURCE ALN SUR LA RÉPRESSION DANS LE NORD CONSTANTINOIS

avril 1957
(extrait)

[Le 6 avril 1957, des tracts ont été lâchés sur trois douars du Nord Constantinois, qui disaient : « Habitants des douars Beni Sbih, Beni Telilane, Ouled Embarek, vos vies seront en danger, vos demeures détruites, vos biens saccagés. » Du 8 avril au 17 mai, la région fut soumise à un bombardement incessant. Pendant trois jours, les trois douars furent encerclés par des troupes françaises. La population réussit à s'échapper en partie.]

Pour le reste de l'opération génocide : durant trois jours, les soldats français, avec sang-froid et au milieu des tumultes, des cris et des sanglots d'enfants, se livrèrent à des scènes odieuses d'une sauvagerie abominable et d'une cruauté vraiment indescriptible. 92 morts dont 15 femmes et 9 enfants furent massacrés. 32 cadavres furent non seulement mutilés, mais littéralement charcutés, 4 enfants furent trouvés égorgés et les femmes déshabillées, tout le bétail des trois douars fut dans son ensemble mitraillé, soit 338 mulets, 964 bovins et 1458 ovins et caprins, 1678 maisons furent incendiées ou sautées à l'aide de mines, soit la totalité des demeures.

(source : SHAT *1H1612-1)

RAPPORT DE LA *NÂẖIYYA* 413[1] (MITIDJA)

25 juillet 1957 (extrait)

[Plusieurs rapports en *wilâya* 4 témoignent de la cruelle condition des populations civiles. En Mitidja, les gens sont terrorisés par les destructions de maisons et les assassinats de gens devant leurs familles[2] et qui reprochent au FLN de ne pas les aider.]

1. Région de Meftah/Rivet, à une vingtaine de km au sud-est d'Alger. Le rapport est rédigé par le commissaire politique de la *nâẖiyya*.

2. Ce fut en Mitidja que le colonel Argoud s'illustra par ses jugements quitte ou double : ou acquittement ou exécution immédiate avec exposition des cadavres.

À Si Abdellah

[...] Tous se sont sacrifiés pour que vive l'Algérie. Aujourd'hui, ces gens sont traqués par l'ennemi, c'est à nous de les défendre et non de les laisser assassiner comme des lapins, ou prendre, car ils se sauvent journellement et l'ennemi les poursuit et les encercle, puis les emmène au camp, les torture puis les emmène dans les dechras et les tue devant toute la population. Aujourd'hui, tout le secteur est terrorisé. Les gens ne veulent plus travailler avec nous car nous ne tenons pas nos promesses. Ils nous aident puis nous les abandonnons.

Alors cher frère, je vous demande à tous de faire un devoir humanitaire et de sauver ces gens d'une mort affreuse car tous les jours ils en tuent 5 ou 10. Ceci est un assassinat de notre part en les abandonnant. Laissez-les dans la région, envoyez-les dans la zone, au Sahara, n'importe où pour mourir, mais pas devant leurs parents, leurs femmes, leurs enfants. Beaucoup sont devenus fous, d'autres recherchés, dès qu'ils sont arrêtés, ils savent qu'on va les tuer, mais ils vendent tout le monde pour se venger de nous.

Signé : Si Mustafa

(source : SHAT *1H1698-1)

Compte rendu de destructions de mechtas[3]

17 novembre 1958

[Ce compte rendu est tiré du dossier du SHAT D2 (carton 1H2774). Au total, la trentaine de comptes rendus contenus dans ce dossier comptabilisent la destruction d'exactement 4 767 mechtas dans la zone du Nord-Algérois de début 1958 au 11 juin 1959. Les rapports classent les mechtas en mechtas « couvertes » et « découvertes » (avec, ou sans toit à détruire, une mechta « couverte » nécessitant davantage d'explosif). Certaines sont dites abandonnées, d'autre non abandonnées. Pour la période considérée, pour le seul sous-quartier du Bou Zegza, les rapports comptabilisent 212 mechtas détruites et, pour le seul sous-quartier du Keddara, 425 mechtas détruites.
Ce qui frappe dans ces comptes rendus, c'est, à la fois, le caractère massif des destructions, et leur caractère impersonnel administratif. Les destructions sont en général prescrites et réalisées à la suite de rapports préalables, tel que ce rapport du 23 août 1958 d'un lieutenant-colonel du génie de la zone Nord-Algérois : « Après regroupement de la population sur Ouled Moussa, destruction de 170 mechtas abandonnées situées en ZNA [Zone Nord-Algérois], mais à proximité poste Ouled Moussa, s'impose ». Le dossier est rempli d'un abondant courrier où le souci principal des scripteurs est de déterminer ce que coûte la destruction d'une mechta afin d'optimiser les coûts. C'est pourquoi la destruction d'une mechta fait l'objet d'évaluations minutieuses, soucieuses des deniers de la République française, sur les frais nécessités par la destruction. Par exemple : « Après maints essais, il s'avère que de dispositif de mise à feu doit s'effectuer ainsi pour obtenir le rendement optimum dans la destruction et la quantité minimum d'explosifs dans la mise en œuvre ». Parfois la rationalité destructive conseille d'avoir recours au bulldozer plutôt qu'aux explosifs.]

3. Dans l'Algérois, *mechta* désigne une habitation ou un petit hameau, à la différence du Constantinois où le terme désigne un village.

À SP 88835 le 17 Novembre 1958

7e D.M.R.
577e B.G.
Section Pontage
N° 189/57/21/SP/

Le Lieutenant VILLAR
Chef de la Section Pontage

À

MONSIEUR LE LIEUTENANT-COLONEL
COMMANDANT LE GÉNIE DE LA Z.N.A. ET DE LA 7e D.M.R.

Objet : Compte rendu de destructions de mechtas du 5-11-58 au 15-11-58
Référence : Note de service N° 8879/E.M./S.S. Sud/Cdt.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des destructions effectuées par la section pontage.

A. Moyens
Personnel.
1 officier
2 sous-officiers
15 Sapeurs
4 chauffeurs

B. Journées du 12-13-14-15 Novembre
La Section au poste d'El Kalah
74 mechtas, dont 39 couvertes
Dans la journée du 14 Novembre, destruction d'une cache enterrée.
Retour au cantonnement le 15 Novembre à 17H30

Total des destructions
80 mechtas couvertes
103 mechtas découvertes.

C. Méthodes de destructions.
Mechtas couvertes.
Charge de 15 à 20 pétards suivant la superficie de la pièce et la nature des murs + charge de 3 à 5 pétards pour couper la poutre centrale soutenant la toiture.

Mechtas découvertes avec murs en pierre.
Charges encastrées tous les mètres. 1 pétard.
Charges encastrées aux angles des murs. 2 pétards.

Mechtas découvertes avec murs en parpaings d'argile.
Charges encastrées aux angles des murs. 2 pétards.
La mechta est suffisamment ébranlée, les murs peuvent être poussés à la main par 5 ou 6 hommes.
Dans le cas de certaines mechtas découvertes depuis longtemps, il est inutile de placer des charges aux angles des murs. Les murs s'écroulent en les poussant uniquement à la main.

D. Instructions.

Le 7 Novembre, au poste d'El Karouch, une séance sommaire d'instruction sur l'emploi des explosifs et les méthodes de destruction des mechtas a été faite à quelques officiers et sous-officiers du poste.

Le 9 Novembre, au poste d'El Kalah, une séance d'instruction sur l'emploi des explosifs et les méthodes de destruction des mechtas a été faite avec quelques sous-officiers et caporaux du poste;

Le 10-12-13-14-15 Novembre, ces sous-officiers et caporaux ont été incorporés dans les équipes de destructions et ont participé aux destructions de mechtas.

E. Observations.

Au cours des destructions de mechtas, il a été trouvé quelques papiers écris [*sic*] en arabe cachés dans les murs. Ces papiers ont été remis aux chefs de poste d'El Karouch et d'El Kalah.

F. Explosifs consommés.

7 400 cartouches de N.O.R.
35 kg de Plastic
8 250 m. cordeau détonant
90 m. Mèche lente
369 détonateurs
195 allumeurs

Destinataires :
Cdt Génie 7 D.M.R. et Z.N.A. 1 ex.
Cdt S/S Sud 1 ex.
Cdt. 2/117 RI 1 ex.
Section Pointage (Archives) 1 ex.

(source : SHAT 1H2774-D2)

Dénonciation des atrocités en Mitidja

mai 1959

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

Les criminels Français ne reculent devant aucun moyen, même le plus barbare, pour tenter d'empêcher le peuple algérien de réaliser son objectif suprême : L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

Des déportations à la destruction des déchras, en passant par les tortures et les assassinats collectifs, les criminels français ont atteint les sommets de la monstruosité. Il fut un temps où les exécutions sommaires avaient lieu dans des camps de tortures. Puis les cadavres étaient jetés sur la route. Mais maintenant les exécutions ont lieu devant la population.

C'est ainsi que le 5 Mars dernier, la population de RIVET[4], hommes et femmes, a été rassemblée par la soldatesque française pour assister à l'assassinat public de 11 Algériens. Ce sont les frères :

KISSAR Rabah, de la déchra Traikia, âgé de 19 ans – RAHIM Ahcen, 26 ans, de la déchra Mouatsa – SLIMANI Djillali, 24 ans, de RIVET – MEZOUANE Ahmed, de la dechra Bergoug, 30 ans – DRIOUCH Mohamed, 28 ans, de la déchra Mouatsa – BEN-SAFI Salah ben Saoud, 18 ans, de la déchra Ouled Saf-Saf.

D'autre part, ALLEL, dit « MEDIRAYET », 28 ans, de RIVET, EL-DJOUDI, Aïssa, 35 ans, laitier à RIVET, AMROUCHE Kaddour, 49 ans, de RIVET, sont morts. Ils ont été tués à coups de marteau après avoir été odieusement torturés au camp de EL-KHADRA, près de RIVET. AMROUCHE Hamoud et un frère dont le nom n'a pu être connu ont été également fusillés.

Ce n'est pas tout : au cours d'une opération d'envergure (21 au 25 mars 1959) dans les déchras situées au Nord de PALESTRO et de THIERS[5], les soldats du crime ont accomplie leur sinistre œuvre de destruction. 3 civils, dont l'identité n'a pu être établie, ont été tués. Pire encore, deux autres ont été brûlés vifs à l'intérieur de leurs habitations incendiées par les criminels français. 4 autres civils ont été arrêtés.

3 déchras ont été particulièrement éprouvées : TALA-AUGHANIM-ACHACHA et EL-KOUBA. En faisant preuve de la férocité qui les caractérise, les soldats du crime ont assouvi leurs instincts bestials [*sic*] en VIOLANT DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES.

72 maisons ont été incendiées avec tout ce qu'elles contenaient[6] : 40 chèvres, 11 moutons, 2 bœufs ont été volés au peuple par les vandales du XXe siècle. Ils ont tué en outre 2 mulets.

En usant de telles méthodes inhumaines, le colonialisme français croit pouvoir briser la Résistance héroïque du Peuple Algérien. Mais il se trompe. Que les soldats du crime sachent que tôt ou tard ils devront répondre de leurs actes barbares.

À BAS LES ESCLAVAGISTES FRANÇAIS !

(source : SHAT 1H1458)

4. Meftah.
5. Kadiria.
6. De tels bilans ne sont nullement des effets de propagande : on en trouve plusieurs dans les récapitulatifs de destructions opérés méthodiquement par l'armée française et dont les archives du SHAT ont conservé les rapports détaillés.

-23- LE MORAL DES ALGÉRIENS

Rapport d'inspection en *nâhiyya* 551[1] (Oranie)

Printemps 1958
(extrait)

Saadnia : la population semble entièrement colonisée ; la trahison règne.
Siafa : la population est apathique. Situation mauvaise.
Blahja : population apathique.
Ouallout : bon moral par endroits, notamment à Aïn Beïda.
Aïn Tellout : malgré les ordres, la population n'est pas revenue aux endroits habituels : un agent de renseignements a été capturé à la ferme Borie.
Descartes : apathie complète : l'organisation n'a pu s'y introduire : 10 traîtres avérés, hommes ou femmes.
Communal de Sinia : du bon et du mauvais. Il ne peuvent voir l'organisation et il y a beaucoup de relâchement depuis qu'on n'exécute plus à la hache.

(source : SHAT *1H1564)

Rapport de *nâhiyya*[2] (Constantinois)

Août 1959
(extrait)

En ces temps derniers, nous avons remarqué que tous les jeunes des mechtas commençaient à disparaître peu à peu, la moitié d'eux sont partis soit en France soit à Alger pour ne pas participer aux actes de sabotages quand ils sont invités d'un et de l'autre côté pour

1. Région de Ben Badis/Descartes, à 43 km au sud-ouest de Bel Abbès.
2. Il s'agit de la *nâhiyya* 213 (région de Fedj M'zala – Mila).

éviter de se faire prendre par les membres de l'organisation à supporter une responsabilité quelconque, soit messoul[3] de mechta, responsable de la garde de nuit ou autre chose.
[Le rapport se termine sur l'ordre d'interdiction de se rendre en France.]

(source : SHAT *1H1636-1)

RAPPORT DU CONSEIL DE LA *MINṮAQA* 57[4] (ORANIE SUD-ORIENTALE)

15 janvier 1960
(extrait)

Le peuple, regroupé, fatigué et usé, a vu ses ressources diminuées de plus en plus. Il échappe à notre contrôle en général mais il continue à témoigner discrètement son attachement à la révolution; cependant il verse mensuellement sa cotisation. Le peuple demeure discipliné et obéissant à l'égard des responsables civils et militaires. Étant donné sa situation actuelle (économiquement faible), il contribue de son mieux dans l'organisation. Le peuple a été d'autant plus appauvri par l'ennemi qui l'a dépossédé de ses maigres ressources et a détruit ses habitations.

(source : SHAT *1H1699)

RAPPORT MENSUEL DE *QISM*[5] (KABYLIE)

septembre 1960

La situation du secteur durant ce mois et en difficulté dans tous les domaines. La population est suivi de la répression ennemie en saccagement de lieux, torture, viols de femmes, incendies de maisons, exécutions sommaires du fait de 2 ratissages déclenchés au secteur, durant ces opérations, l'ennemi a découvert certains abris, stocks, pertes nombreuses de nos moussebilines, 2 ralliés du côté de ces derniers, captivité aussi.

Nous remarquons aussi qu'un recrudissement dans le domaine financier du fait du consignement de mandats et courrier, retard de nos liaisons d'Alger. Faible de contribution des villages évacués et population répartie dans les villages occupés par l'ennemi. Retard des cotisations de certains villages. Chefs locaux tombés au champ d'honneur. [...]

Les villages très touchés de la répression ennemie ont été réunis pour remonter le moral de la population. [...] Touchée de la répression ennemie, le moral de la population et moins satisfaisant car la terreur sévit toujours sur elle. Mais nous espérons rétablir son moral par nos réunions de villages, intensifié à l'avenir par nos éléments.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1619-1)

---

3. Responsable (*mas-ûl*).
4. Notamment régions de Frenda – Tiaret.
5. Il s'agit du *qism* 3313 (secteur de L'Arbaa Naït Iraten/Fort National, *wilâya* 3).

EXHORTATION PATRIOTIQUE À LA POPULATION (KABYLIE)

24 septembre 1960

F.L.N. – A.L.N.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
ÉTAT-MAJOR DE GUERRE
WILAYA III
Aux armées, le 24 septembre 1960

Aux frères du village Akseur,

Chers frères,

Je vous ai déjà écris dernièrement une lettre, mais celle-ci est resté sans suite de votre part, donc je suis très étonné de voir cela et j'ai pas pu constaté votre moral, mais si vous croyez que le regroupement est la fin de la Révolution, vous vous trompez mes chers frères, il faut croire que la révolution continu et continueras jusqu'au but final jusqu'à la réalisation voulue, ce qui est L'INDÉPENDANCE DU SOL ALGÉRIEN donc mes chers frères je vous écris cette lettre pour vous rappeler cela dans votre mémoire, car tôt ou tard l'Indépendance est certaine, et toute personne seront jugés devant Dieu et le tribunal du Peuple. Et chacun de nous dira ces faits, donc pour vous je ne sais comment vous vous jugerez demain devant le Tribunal. Car vous êtes arrivés à un certain moment ou vous ne paierez pas, même vos cotisants. Croyez bien que l'ALN rappelle tous les Algériens dignes de ce nom car elle suit tous les Algériens de prêt, mais lorsque quelqu'un déroute de ces consignes, elle le laisse tombé sans merci, car elle est très capable de toutes ces actions, mais chers frères si vous continuez à suivre ce chemin, l'ALN est prête à prendre une décision sur vos faits.

Aujourd'hui je vous écris cette lettre à vous en tant que Moudjahed. Mais demain vous recevrez une lettre au nom de l'ALN et FLN et l'organisation de cette dernière suivra sa tâche.

Recevez.

(cachet *wilâya* 3, *mintaqa* 3, *nâhiyya* 1, *qism* 3[6])

[intégralement *sic*]

Sergent-chef Si Larbi

(source : SHAT *1H1619-1)

6. Secteur de L'Arbaa Naït Iraten/Fort national, *wilâya* 3.

-24- LE FLN, C'EST L'ÉTAT DES ALGÉRIENS

La symbiose de l'ALN et du peuple

Synthèse hebdomadaire de renseignements, 2e Bureau, Alger

10 février 1955

L'apaisement relatif de l'action subversive sur le territoire algérien cache probablement une intense activité secrète dont l'une des formes paraît être, selon des documents et interrogatoires récents, la mise en place dans les régions les plus contaminées d'une administration rebelle supplantant dans tous les domaines l'administration française. Le fait a déjà été signalé mais il paraît utile de préciser que cette organisation semble rencontrer, de gré ou de force, un succès notable auprès des populations.

(source : SHAT 1H1463-1)

Rapport d'un lieutenant de tirailleur chef d'un commando
(les hommes ont été déguisés pour qu'on les prenne pour des junud de l'ALN)

16 février 1956
(extrait)

[dans une *mechta*] Les civils vinrent nous saluer en nous embrassant très respectueusement. J'ai déjà vu souvent des caïds se faire embrasser de la sorte, mais cette fois je notais dans leur geste une plus grande vénération encore. Ils nous apportèrent des galettes, du lait, du café, des œufs et l'agent de liaison [...] pour cette région, venu pendant ce temps, nous assura que le guet était en place. Rien n'avait été demandé, mais les civils habitués à ce genre de visite, n'avaient pas eu besoin de se faire confier cette mission [...]. Dans toutes les mechtas où nous sommes passés, c'était toujours le même accueil chaleureux et plusieurs fois, alors que je continuais à marcher, des civils m'ont embrassé l'épaule. Il n'y en a pas un qui ne nous ait pas salué de cette façon-là [...]. J'en ai vu en grand nombre qui, avec empressement, nous présentaient, soit du lait, soit du café, et s'efforçaient de satis-

faire tous nos désirs. Cette opération m'a permis de constater que toute la population marchait avec les rebelles et leur signalait les mouvements de tirs.

(source : SHAT 1H3749-1)

Le peuple, c'est le FLN, le FLN, c'est le peuple

Extrait du rapport du CCE au CNRA d'août 1957[1]

juin/juillet 1957

[...] II. LE POINT DE LA SITUATION

A. Nos forces

1. À l'intérieur

a. Le F.L.N.

Exception faite de quelques douars qui se sont ralliés à l'Armée Française et qui habitent autour des camps militaires (leur chiffre est d'environ 4 à 5 par wilaya) et d'une partie de la population de certains villages et villes qui échappent à notre contrôle, tout le peuple algérien est embrigadé dans le F.L.N.

Tous les algériens sont membres du F.L.N. L'immense majorité par conviction, une infime minorité par crainte. Il nous est impossible de donner le chiffre exact des militants du F.L.N.

Tous les algériens participent à la lutte. Les uns éduquent, les autres organisent, d'autres font de la propagande, ramassent des fonds, du ravitaillement, des médicaments, etc., d'autres encore prennent la garde, servent de guides dans leur douar, hébergent, renseignent et font à l'occasion le coup de feu. Ces millions d'être humains sont encadrés par quelques centaines de commissaires politiques (ex-militants des anciens partis politiques, jeunes lycéens et universitaires qui ont déserté les cours).

Les commissaires politiques sont aidés dans leur tâche par tous les membres de l'ALN, officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui à l'occasion tiennent des réunions aux militants, ramassent les cotisations, tranchent les litiges qui surgissent entre les habitants des douars et des villages.

Depuis le congrès du 20 Août[2] la tâche des commissaires politiques est facilitée par l'élection des membres de l'Assemblée du peuple qui gèrent véritablement les affaires de leurs douars (police, état-civil, ravitaillement, garde, etc.).

Les commissaires politiques pour faire régner l'ordre disposent de gendarmes; de groupes de moussebilines[3] et éventuellement des groupes de l'A.L.N.

Indiscutablement les résultats sont plus qu'encourageants. L'administration française n'a jamais pu faire régner l'ordre qui existe aujourd'hui dans nos campagnes. Dans les villes, même les délits de droit commun ont diminué dans une proportion énorme.

---

1. Le texte d'où est extrait ce fragment est en réalité dans une large mesure de Ramdane Abbane, le dirigeant de fait du premier CCE (août 1956-août 1957). Le CNRA du Caire (août 1957) allait voir son élimination politique par les clans militaires de pouvoir, précédant son élimination physique fin 1957. Ce document est divisé en trois parties : I : activité passée; II : le point de la situation; III : perspectives d'avenir. L'extrait ici reproduit est tiré de la deuxième partie, rubrique A; nos forces; 1 : à l'intérieur, a : le FLN, b : le peuple, c : l'ALN, d : les finances, e : les syndicats.

2. 20 août 1956. Il s'agit de l'historique congrès de la Soummam.

3. *Al musabbil* : le combattant auxiliaire (ainsi distingué du *mujâhid*).

b. Le peuple

Le peuple, c'est nous avons dit plus haut, le F.L.N.

Depuis bientôt trois années, il supporte tout le poids de la guerre. Une répression féroce s'abat sur lui. Les pertes sont lourdes. Elles sont de l'ordre de 250 à 300 000 individus[4] (hommes, femmes, vieillards et enfants), à cela il faut ajouter quelques dizaines de milles [*sic*] dans les prisons et les camps. Il est rare de trouver une famille algérienne qui ne soit pas touchée dans sa chair ou dans ses biens. Des familles entières ont disparu, massacrées par l'armée française, d'autres complètement ruinées ont quitté leur douar d'origine pour aller chercher refuge dans une autre région. La misère est le lot d'une fraction importante de la population. Les habitants de nombreuses régions dites « pourries » ou déclarées zones interdites suivent dans leur repli les groupes de l'ALN lors des opérations de ratissages. Ces populations sont considérées par les Français « hors-la-loi » et sont souvent mitraillées par l'aviation.

Malgré une répression féroce et une misère effroyable, le moral demeure très bon. Tous les rapports des chefs de wilayas corroborent ce que les membres du C.C.E. ont pu constater eux-mêmes lors de leur passage au maquis. À quoi cela est-il dû ? À plusieurs raisons : il y a d'abord le caractère algérien qui ne se plie jamais à la force brutale. Il y a ensuite cette conviction profonde chez tous que notre victoire est certaine. C'est un sentiment qui ne se raisonne pas chez nos masses.

Le peuple croit à l'indépendance comme il croit au paradis. Vouloir l'en dissuader est peine perdue. Certes il connaît parfois des moments d'abattement mais très vite il se ressaisit et reprend confiance à la vue d'une section de nos moudjahidines qui vient de désarmer une unité française dans une embuscade ou un accrochage.

De plus le fait de se trouver en pleine mêlée au milieu de tous ces jeunes moudjahidines venus des villes et des campagnes l'encourage, et puis il ne faut pas craindre de le dire, il n'a pas le choix. Les Français n'ont plus confiance en lui, il ne lui reste plus qu'à lutter et à mourir au milieu des siens.

Pour clore ce chapitre, nous dirons que le peuple est tout pour nous. De lui dépend la victoire ou la défaite. Le C.N.R.A. est invité à se pencher sur ses besoins qui sont de deux ordres : les armes et l'argent. Les armes lui permettront de se défendre et l'argent de se nourrir. Nous devons de l'extérieur envoyer des secours en nature et en espèces. Si nous arrivons à faire face à ces deux besoins, notre victoire est certaine et à brève échéance.

(source : Archives Harbi et *Naqd*, n° 12, printemps/été 1999, pp. 196-197)

Rapport mensuel, nâhiyya 573[5]

septembre 1957
(extrait)

[...] La pénétration de la région est à sa fin. Il y a actuellement 17 assemblées élues par le peuple et chacune d'elles a son comité des « trois »[6]. Le peuple s'attache et collabore à

4. Cette évaluation est celle que les travaux scientifiques, fondés sur les documents démographiques, donnent sensiblement pour l'ensemble de la guerre.

5. Région de l'Oranie est-méridionale, centrée sur Mecheraa Asfa, entre Tiaret et Oued El Abtal.

6. Les assemblées du peuple, d'après les directives de la Soummam, étaient les « comités des cinq » civils, en principe élus. Dans la pratique, assez rapidement, ces organismes civils furent souvent remplacés par des comités des 3, composés de responsables militaires nommés hiérarchiquement selon le modèle trinitaire de la Soummam (Responsable militaire, Responsable politique, Responsable renseignements-liaisons).

ses élues et collabore étroitement avec ces derniers, à l'exception d'une minorité très réduite. Une initiative heureuse se manifeste. Il y a parmis le peuple une amélioration constante dans sa maturité politique. Quoique pauvre, le peuple veut aider et fait de son mieux pour aider et relever l'économie. Les Auchors[7] en grains ont été ramassés et mis en sécurité. Ayant foi en ses élus, le peuple se plait à être juger selon les lois islamiques, ce qui fait que les rentrées d'actes notariés progresse peut à peut. Quand à l'éducation, la majeur partie des douars ont leur école coranique. Quoique que la région dispose de peut de personnes qualifiés pour instruire le peuple. Là où l'eau manquait, des puits ont été creusés et des sources aménagées. Malgré les exactions, les opérations et les ratissages, le peuple travail et s'accroche à son idéal. Aussitôt qu'un ratissage ou une opération, la vie reprend son cours normal [*sic*]. Le peuple comprend le prix de sa liberté et ne s'intéresse qu'à son idéal, la libération du Pays. [...]

[intégralement *sic*]

(source : archives privées)

Témoignages sur l'adhésion des Algériens au FLN

Mouloud Feraoun,
9 décembre 1958

J'ai beaucoup bavardé avec mes sœurs, belles-sœurs, cousines. La misère est grande au pays[8]. Aux restrictions sévères apportées par les militaires s'ajoutent les dîmes impitoyables exigées par les maquisards sans compter l'autorité aveugle de l'armée qui piétine, déshonore, frappe et tue, l'autorité vindicative et tyrannique des terroristes qui insultent, humilient et pendent.

En somme, les Français font du tort par ignorance ou dans leur intérêt supérieur. Un mal inévitable que les gens sont prêts à supporter puisqu'il vient de l'adversaire, de l'ennemi, de celui que l'on fuit et à qui il faut tourner le dos. Les soldats de la libération font du tort parce que cette liberté qu'ils se sont octroyée d'emblée doit à leur yeux s'exercer d'abord sur le peuple et au peuple, ils font d'abord sentir que s'ils sont libres, lui, il est asservi. Hélas, il n'est pas seulement asservi : il est terrorisé. Mais sa colère est grande. Comme son désespoir.

Cependant, cela ne veut pas dire qu'il regrette l'ancien régime. L'alliance avec les Français, il n'ignore pas qu'il l'a cassée et il est prêt à accepter un autre destin. Il se fait moins d'illusions sur ce destin, voilà tout. Il ne regrette pas ? Qui sait ? Il l'ignore lui-même d'ailleurs. Tout ce qu'il sait, le bon peuple de chez nous : obéir au plus fort, admirer le plus fort, donner jusqu'à sa vie pour le plus fort. À condition qu'il soit vraiment le plus fort. [...]

(source : Mouloud FERAOUN, *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962, pp. 286-287)

7. *Sic* : *'achûr* désigne littéralement une dîme. C'était l'un des impôts arabes de l'administration fiscale coloniale. La dénomination en a été reprise ici par le FLN.

8. Mouloud Feraoun, habitant Alger, vient de retourner dans sa Kabylie natale pour la mort de son père.

Rapport Corps d'Armée de Constantine (général Dulac[9]*)*

14 mai 1959

Il existe une connivence très étroite entre les rebelles et la population. La tranquillité de cette zone est très relative. L'organisation du recueil [de renseignements, NDA] est très bien montée, les gens étant éparpillés dans toutes les mechtas de la plaine. Une organisation avec un chef F.L.N. de village a été démantelée; tous nos mouvements étaient connus et le barrage pouvait être franchi, même de jour. Un document récupéré il y a 2 mois avait donné l'alerte, il mentionnait ceci : « L'O.P.A. de la plaine de Bône est un modèle du genre ».

(source : SHAT 1H2806-3)

« Othmane l'organisateur »[10]

novembre 1958,

[...] Le mot d'ordre de Si Othmane : « Aller au peuple » est appliqué. Othmane trouve le temps de créer des services auxiliaires. Le Croissant Rouge est présent dans les dechras et les champs de bataille. Le peuple est soigné, conseillé par des secouristes et des infirmiers qui ne demandent qu'à servir. Othmane se consacre tout particulièrement à la jeunesse. Un service culturel est créé en vue d'améliorer l'enseignement qui est donné dans les écoles coraniques. Celui-ci se modernise avec l'introduction de l'histoire et de la géographie. Les enfants y reçoivent une éducation patriotique et le spectacle devient habituel de processions d'enfants défilant fièrement en chantant des hymnes nationaux.

(source : numéro spécial de *Révolution*[11] consacré aux *chuhadâ-*)

9. Général commandant la zone Est-Constantinois.
10. Héros de la zone de Lakhdaria (Palestro), tué au combat.
11. Journal de la *wilâya* 4.

-25- CONQUÊTE MILITAIRE ET CONDITIONNEMENT VIOLENT DU PEUPLE

TRACT D'INTIMIDATION À L'OCCASION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JANVIER 1956[1]

Fin 1955

Front de Libération nationale

ÉLECTIONS POUR LE RENOUVELLEMENT
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Peuple algérien,

Le Gouvernement français vient de décider que tu voteras le 2 janvier 1956.

Après une étude approfondie de la situation dans notre pays et dans le monde, devant l'obligation et l'aveuglement du colonialisme français qui veut envers et contre tous faire de nous des Français, ce qui serait non seulement une injure à tous les martyrs de la cause algérienne, mais aussi le reniement de nous-mêmes, de notre passé, de notre civilisation et de notre histoire.

Le F.L.N., prenant une fois de plus ses responsabilités devant Dieu, devant les hommes et devant l'histoire, a décidé :

1° Une abstention qui se traduira par :

a) Une activité incessante de tous les patriotes (combattants de l'A.L.N., militants et sympathisants du F.L.N.) durant la période de la campagne électorale;

b) l'emploi de la force le jour des élections,

2° L'exécution des candidats à quelque bord qu'ils appartiennent;

3° L'enlèvement et l'égorgement de tous les agents électoraux;

4° La démission de tous les élus en place. Ceux-ci, du député au simple membre de djemaâ, sont invités à se démettre de leurs mandats avant le 1er janvier 1956.

Tout élu, sans exception aucune, qui refuserait de démissionner sera considéré comme traître à la Patrie et abattu sans jugement.

Les officiers de l'A.L.N. commandant les zones et les secteurs opérationnels et les commissaires politiques du F.L.N. seront tenus pour personnellement responsables de l'exécution de ces décisions.

1. Ces élections ne furent finalement pas organisées en Algérie.

Le F.L.N. demande à tous ses militants et sympathisants de se procurer une arme et de passer à l'action directe.

Chaque patriote se fera un devoir d'abattre son traître.

Vive la lutte libératrice.

Vive l'Armée de Libération nationale.

Vive le Front de Libération nationale.

(source : FERAOUN Mouloud, *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962, pp. 50-51)

TROIS VILLAGES DE BASSE SOUMMAM S'ADRESSENT À L'EX-DÉPUTÉ ABDELMADJID OURABAH

Lettre adressée par la population des villages Feraoun, Iguerguendouze et Akantas du douar Ihadjadjen en date du 26 février 1956 (original en arabe)

25 février 1956

Louange à Dieu seul,

À Monsieur Abdelmadjid OURABAH[2], ancien député, que le salut de Dieu et la miséricorde soient sur vous.

Nous soussignés, notables et membres de la djemaâ des villages Feraoun, Iguerguendouze et Akantas, nous faisons un devoir de vous pleurer notre détresse et de vous exposer notre pénible situation.

Faisant appel à votre protection et à votre bienveillant appui auprès des autorités, certains de trouver en vous la bonne foi sincère et les sentiments de désintéressement complet et de dévouement total.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Député, ce que connaît notre pays, notamment notre région, et cela depuis plus d'un an, tout ce que nous souffrons de troubles continuels et sanguinaires, de tueries fratricides et destructions sauvages atteignant un degré qui n'a été enregistré nulle part ailleurs, que ce soit aux Aurès, à Philippeville, Aïn Abid[3] ou en Grande Kabylie.

Vous n'êtes pas sans ignorer [*sic*] tous les actes de destruction accomplis, les routes coupées, les ponts sautés, maisons des pauvres fellahs innocents détruites, sans parler d'égorgements inhumains commis sur des bêtes irresponsables : mulets, bœufs, agneaux, chevaux et chiens.

---

2. La famille Ourabah était la famille la plus prestigieuse de la Basse Soummam. Elle était alliée à un grand nombre d'autres grandes familles de Petite Kabylie et de la région de Sétif. Nombre de populations de la région étaient liées à elle par des liens de *'aiyanaiyya* (liens de protection). Le capitaine Amirouche, qui commandait en 1956 la zone de Basse Soummam, aurait voulu mettre cette famille dans son jeu. À plusieurs reprises, il tenta d'obtenir d'Abdelmadjid Ourabah qu'il quitte l'Algérie pour rallier le FLN à l'extérieur. Il ne réussit pas. La famille eut à souffrir de la part du FLN. Des membres en furent assassinés. Abdelmadjid Ourabah fut parmi ces émissaires qui tentèrent de s'entremettre en 1956 entre le FLN et le gouvernement Guy Mollet. Ici, les populations concernées ne refusent pas en soi le FLN. Elles lui reprochent surtout la manière dont il exerce son emprise. C'est dans cette région que, moins de deux mois plus tard, et sous la responsabilité d'Amirouche, eut lieu le massacre dit de la « Nuit Rouge », qui fut sans doute le massacre de masse le plus important de toute la guerre d'Algérie dont des éléments de l'ALN eurent la responsabilité.

3. À Aïn Abid, le 20 août 1955, eut lieu un important massacre le jour de l'insurrection du Constantinois décidée par Youssef Zighout. Les représailles sur Skikda/Philippeville firent au moins plusieurs centaines de morts, peut-être plus.

Attendu que nous avons été témoins de tant d'horreurs exécrables que réprouve notre religion et que bannit l'humanité, craignant de subir des actes plus inadmissibles (adultère) commis ailleurs,

Attendu que notre douar à lui seul compte déjà 107 victimes innocentes faibles et sans armes, exécutées pour le seul crime d'avoir refusé leur participation à des actes de destruction,

Attendu que notre population a vécu dans l'amour du travail, de la fraternité et de la dignité humaine que ne cesse d'enseigner notre religion,

Attendu que nous sommes au comble des souffrances, deuil, dépeuplement, et que nous comptons des centaines de veuves et des milliers d'orphelins,

Attendu enfin que ces procédés sont, à nos yeux, loin de toute idéologie politique et que l'histoire n'a jamais enregistré, même chez les tribus les plus primitives et les plus sauvages,

Avons décidé expressément et à l'immense majorité de notre tribu, de faire appel à votre intervention auprès de ce qui de droit afin de nous assurer une protection effective, soit par la troupe, soit par les armes, pour défendre la défense de nos vies, de nos foyers et de notre honneur surtout.

Votre position d'élu et le choix que nous avons toujours porté sur votre personne vous défendent de vous soustraire à notre cause et de passer outre à notre ultime appel.

Dans le cas contraire, ce sera une grave négligence et nous vous en rendront responsable vis-à-vis de votre conscience, de Dieu et de l'histoire.

[intégralement *sic*]

(document aimablement communiqué par M. Mahmoud Ourabah)

Modèle de demande de contribution à un « Algérien musulman »

Vraisemblablement 1956
(extrait)

[...] Est-il concevable que, dans ce mouvement irrésistible, dans cette marée libératrice, des musulmans sur notre territoire puissent rester indifférents ? À l'écart ou hostiles à notre cause ? Est-il encore des Algériens inconscients au point de ne pas se rendre compte que la souveraineté algérienne est virtuellement acquise et qu'ils auront à répondre demain devant la Nation sur leur attitude présente. Collaborer avec le F.L.N. et l'A.L.N., c'est avoir un certificat de patriotisme, c'est préparer une vie dans l'honneur aux siens et à soi-même, une république algérienne souveraine. [...] Compte tenu de ta situation matérielle, nous avons fixé ta contribution à ... Francs. Un refus de ta part aurait une lourde signification et amènerait de notre part de graves mesures dont tu aurais seul la responsabilité (pour les presque consentants, remplacer par « En espérant recevoir très bientôt la somme demandée. » (fixer une date limite si nécessaire). Reçois, frère Algérien, nos salutations patriotiques.

(source : archives Harbi)

MODÈLE DE LETTRE À UN « MUSULMAN RÉCALCITRANT OU CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE »

Vraisemblablement 1956
(extrait)

[...] Ceux qui lient leur sort au mécanisme moribond du colonialisme font un mauvais calcul. Avant de te classer parmi les égarés, nous t'offrons encore une chance de reprendre le chemin de l'Honneur. Malheur à ceux qui s'obstinent et s'entêtent contre notre mouvement libérateur. Aujourd'hui ou plus tard ou n'importe où, le jugement des tribunaux de l'A.L.N. sera exécuté. Les traîtres condamnée à mort n'échapperont pas aux coups de nos fidayines. [...]

(source : archives Harbi)

CIRCULAIRE DE L'ALN À UN ÉLU (ALGÉROIS)

Printemps 1956
(extrait)

Frère Algérien ! Nous traversons une heure décisive et grave. Toute relation doit être rompue avec l'ennemi. En conséquence, vous devez démissionner dans les 48 heures qui suivent de votre fonction de...

Tout réfractaire sera puni de la peine capitale.

Ce jour... 1956

(source : archives privées)

DEUX VERSIONS DE LA « NUIT ROUGE »[4]

Fadel H'mimi, cité par le docteur Djamel-Eddine Bensalem[5]

13 avril 1956

[...] « Amirouche se sentit assez fort pour m'ordonner d'éliminer l'A.L.N.P.A. du M.N.A.[6], et ceci le 12 mars 1956. [...]

« J'ai rassemblé toutes les troupes ainsi que tous les Moussebiline qui avaient une arme.

4. Dans la nuit du 13 au 14 avril 1956, la totalité des habitants de la *dechra* Tifraten, en Basse Soummam (*wilâya* 3, Kabylie, zone 1 : rive orientale de la Soummam, Petite Kabylie occidentale, entre Bejaia et Bordj Bou Arreridj), qui étaient rétifs à l'autorité du FLN/ALN, furent égorgés par un détachement de l'ALN commandé par le lieutenant Fadel H'mimi sur ordre du capitaine de la zone, Amirouche. Ce fait est à relier à la pétition adressée à l'ex-député Abdelmadjid Ourabah en date du 26 février 1956, citée *supra*.

5. BENSALEM Djamel-Eddine, *Voyez nos armes, voyez nos médecins*, Alger, Entreprise nationale du Livre, 1985. Dans cet extrait, le docteur Bensalemn, qui fut médecin militaire de la zone 1 de la *wilâya* 3, fait parler celui qui fut ultérieurement son supérieur à la tête de la zone 1, H'mimi.

6. Armée de libération nationale du peuple algérien du Mouvement national algérien (mouvement messaliste).

« Cela faisait trois cents hommes. On alla nettoyer la « poche » du M.N.A. qui pourrissait la zone de Bougaâ [ex Lafayette, NDA] à Sétif, c'était une région charnière avec les wilaya I et II.

« Il y eut un petit combat au djebel Tilla de Béni Yalla à 6 heures du matin : les M.N.A. n'étaient pas très combattifs car non aguerris. Ils eurent 12 morts. On en a exécuté 18 et 8 se rallièrent à nous. Un certain nombre abandonnèrent tout et rentrèrent chez eux, ayant compris que leurs chefs du M.T.L.D. pro-Messalistes les avaient dupés. Le seul combat qu'ils avaient fait était celui-ci : le reste avec Bellounis, quitta définitivement la petite Kabylie. Amirouche dira : « Les hommes morts pour le M.N.A. sont morts à cause de leur chef. Ils ont été dupés, que Dieu leur pardonne ! tandis que les autres Algériens sont morts Moudjahidine ».

Donc, de cette date, on put situer le contrôle total de la petite Kabylie par le F.L.N.-A.L.N. Il fallait maintenant s'occuper des réticents.

Au Nord, un Ourou, dans la vallée de la Soummam, exhortait les gens à se rendre aux Français. Cela se passait près de Sidi Aïch. À peu près ainsi :

À l'évidence, dans cette région, les commissaires politiques et l'organisation F.L.N. des environs n'avaient pas réussi à s'imposer, même pire, à se faire simplement tolérer.

Le 13 avril 1956, Si H'mimi alla à la commune Ihadjad[7], pour exhorter les hommes de cette vaste tribu à ne pas se rallier aux Français : « On va vous changer les responsables qu'on vous a désignés puisqu'ils ne vous conviennent pas ! L'erreur est humaine. »

Mais avant que Si H'mimi ne commence son argumentation, ils avaient opté. Ce qui fit que, quand il arriva à la dechra Tifraten, les Français alertés le précédèrent en dépêchant des soldats dans la dechra.

Les voyant venir, nos hommes fuirent, se cachèrent dans la nature en envoyant une « liaison » vers Si H'Mimi. Celle-ci ne le rejoignit pas et ne transmit donc pas le message.

Donc, Si H'Mimi et son escorte arrivèrent en toute confiance. Ils furent accueillis à leur stupéfaction par les balles des soldats français. Un court accrochage s'ensuivit. On eut un mort et 7 blessés, dont Si H'Mimi.

Furieux, Amirouche décida de liquider toute la dechra en représailles : « Qu'ils se rendent s'ils le veulent mais qu'ils nous en avertissent ».

Cela fut la nuit rouge de la Soummam, le 13 avril 1956.

Ce fut un échec retentissant par la suite : toute la région passa sous contrôle ennemi en zone d'auto-défense : des harkis. [...]

(source : BENSALEM Djamel-Eddine Dr, *Voyez nos armes, voyez nos médecins*, Alger, Entreprise nationale du Livre, 1985, pp. 261-262 (chapitre « L'épopée de Si H'Mimi »)

Mohamed Benyahia (dit Bûlahiyya)[8]

Une de nos tâches les plus ardues était d'assurer le retour, au sein du FLN, des villages en auto-défense avec lesquels tout contact était coupé. En petite Kabylie, dans les zones 1 et 2 de la Wilaya 3 qui se trouvaient en amont de l'oued Soummam, le premier village à s'être constitué en auto-défense s'appelait Feraoun. C'était le résultat d'un acte irréfléchi

7. Le douar Ihadjadjen.

8. Mohamed Benyahia a été officier en *wilâya* 3. Ses Mémoires (*La Conjuration au pouvoir*, Paris, Arcantère, 1989, réédit. Alger, ENAP, 1993) sont un document fondamental sur la vie dans les maquis en Kabylie. Il fit partie en 1959 du complot dit des « Officiers libres » qui se rebella passagèrement contre la direction de la *wilâya* en 1959-1960. Benyahia fut capturé par les Français et il finit la guerre en prison.

de vengeance d'un officier de l'ALN. Autrefois, Fadel Ahmed, dit « H'Mimi », vivait des revenus que lui rapportaient les travaux exécutés pour le compte des fellahs qui voulaient bien l'utiliser. Il y a en Kabylie une tradition qui remonte à la nuit des temps et qui condamne quiconque se prête à des travaux pour le compte d'autrui, et ce, pour sauvegarder sa dignité. Selon la tradition, un Kabyle digne de ce nom travaille sa terre. Sans plus. L'employé qui, contre paiement en nature, accomplit des travaux pour le compte d'autrui, est considéré comme un être inférieur et ne peut pas prendre la parole au sein de l'assemblée du village. Pour se marier, il lui faut trouver quelqu'un qui accepte de lui donner la main de sa fille.

H'Mimi Fadel, que la plupart des villageois des Aït Aidel, Feraoun, Aït Khateb, Aït Mouhli, Aït Chbana et autres avaient eu à leur service en tant qu'homme à tout faire, se présente un jour, en officier de l'ALN, devant tous ces gens qu'il avait servis et qui l'ont payé en nature. Les populations de ces villages ont été choquées à l'idée de servir et de recevoir chez eux celui qui, hier, était en quelque sorte leur valet de ferme. Ce fut particulièrement le cas des populations des Aït Khateb qui comptaient de farouches nationalistes dont l'engagement militant remontait à des années. Officier de l'ALN, H'Mimi était donc reçu froidement. Il ne lui était jamais permis de franchir les portes des maisons et on lui servait à manger dans la mosquée. Il voulut se venger de tous ceux qui le regardaient de haut. L'occasion se présenta un jour.

Lors d'une tournée au marché hebdomadaire de Semaoun qui relève du douar Iznaguène, patrie de Boulguine, le fondateur d'Alger, les djounoud remarquent un citoyen qui, une boîte de tabac à la main, s'apprête à priser. Ils se ruent sur lui et le rouent de coups de bâtons. Le cheikh du village s'interpose et prie le chef du groupe ALN de se montrer compréhensif et de tenter de persuader, non de frapper. Mais, au lieu de l'écouter, les djounoud lui crachent à la figure et lui tirent les moustaches. La scène s'était déroulée en présence des habitants du village qui vénéraient le cheikh au point d'en faire l'arbitre de leurs différends.

Dès le lendemain, le cheikh se rend auprès du caïd Ourabah, y rencontre les autorités françaises, leur demande des armes et retourne à son village accompagné d'un officier et de ses soldats.

Avec l'aide de cheikh Moussa, l'officier réunit les habitants du village de Féraoun et, au terme de longues palabres, douze hommes acceptent de se constituer en groupe d'autodéfense, mais à la condition expresse que les villageois des douars environnants agissent de même.

L'officier convoque donc les habitants de ces autres douars à une réunion au village de Féraoun. Mais, malgré les menaces et les harangues, les délégués présents à la réunion refusent catégoriquement la proposition qui leur était faite.

C'était prévisible. Ces villageois appuyaient l'ALN. Quelques jours auparavant, ils avaient fait preuve de courage et de bravoure. Au cours d'un accrochage entre l'armée et les maquisards dirigés par Arezki L'Aurès. Arezki était originaire de Tala N'Tinzer. Il avait déserté l'armée française et pris ses premiers contacts avec l'ALN dans les Aurès, d'où son surnom. Un jour, il avait amené au pont d'A Massine un indicateur qu'il comptait exécuter pour l'exemple et laisser son corps exposé sur la route. Le hasard veut qu'au moment où Arezki arrive sur le pont, une patrouille de l'armée coloniale débouche inopinément.

L'accrochage est violent. L'ennemi fait appeler des renforts. Les maquisards aussi. Les hommes des douars que l'officier français sollicitait à la demande des populations de Feraoun avaient déjà donné leurs armes à l'A.L.N. Ils répondent quand même à l'appel des combattants et viennent à leur secours armés de pioches, de pelles, de fourches, etc. Des dizaines d'entre eux y laissent leur vie.

H'Mimi ne tient compte ni de cet antécédent, ni du refus opposé à l'officier français. Il ne pense qu'à se venger et se rend dans un village de son douar, rassemble un grand nombre de djounoud et de moussebiline, les répartit en plusieurs groupes et, la nuit venue, les dépêche dans les villages qui avaient envoyé des délégations à Féraoun, avec ordre d'en égorger tous les habitants. Le massacre est terrible. Quatre cent quatre-vingt-dix victimes ont eu la gorge tranchée.

Les survivants n'avaient plus qu'à supplier les Français de leur donner des armes. À partir de cette « Nuit Rouge », de nombreux villages se constitueront en auto-défense, donnant naissance au « harkisme » qui rendra notre tâche difficile, car aucune révolution ne peut se passer de son milieu naturel, le peuple.

(source : BENYAHIA Mohamed, *La Conjuration au pouvoir. Récit d'un maquisard de l'A.L.N.*, Alger, ENAP, 1993, pp. 54-56)

Consignes pour la grève des huit jours[9]

Fin janvier 1957
(original en arabe)

Celui qui ne se pliera pas à cette grève sera tué sur le champ sans jugement ni explications. Il faut nous efforcer de faire comprendre à tout le monde le but de cette grève et ce que nous en attendons. Tout individu qui exerce une responsabilité et ne l'aura pas employée sérieusement, encourra une grave punition. Celui dans la *nâhiyya* duquel la victoire n'aura pas été complète sera puni avant même ses militants.

(source : SHAT 1H2582)

Circulaire *wilâya* 4

27 mai 1957

F.L.N. – A.L.N. Wilaya 4 Zone 3[10]

Circulaire aux conseils de zones

Dans les villages où on craint une infiltration de l'ennemi, il faut prendre le maximum de précautions. Nous demandons aux responsables de réglementer la circulation. Il y a déjà le laissez-passer qui nous aide d'une façon précieuse. Une autre méthode peut également être efficace. Elle consiste à retirer à tous les habitants dans le village où on a des doutes les cartes d'identité. Les cartes doivent être déposées chez le responsable de la sécurité ou au poste de garde des moussebilines[11]. Les cartes ne sont pas déchirées. Elles sont remises aux propriétaires lorsqu'ils partent au centre de colonisation ou dans une

9. Document trouvé le 2 février 1957 au douar Khemis (région de Marnia, près de la frontière marocaine).

10. Ouarsenis oriental (Teniet El Had, Al Asnam, Bordj Bounaama/Molière).

11. *Musabbilîn* : combattants auxiliaires de l'ALN.

ville. Toute personne se rendant au village sans autorisation est considérée comme traître et doit être passée par les armes

Pour le conseil de wilaya, le colonel Si Sadek
Pour le conseil zonal, le capitaine Abdelkader

(source : SHAT 1H2582)

Tracts du FLN sur la tuerie dite de Melouza[12]

Début juin 1957

La tuerie de Melouza est l'œuvre des commandos noirs dont parlait il y a quelques temps la feuille impérialiste *L'Echo d'Alger*. L'impérialisme français préparait son forfait lorsqu'il affirmait que l'Algérie connaîtrait un bain de sang après le départ des Français [...].

Au moment enfin où, se voyant sur le point de capituler, traqué de toutes parts comme une bête sauvage, le sanguinaire Lacoste a frappé. Il a frappé aveuglément sur une population sans défense, mu par son instinct sauvage et démoniaque. Plus de 300 tués dans le village de Melouza. Lacoste a frappé lâchement une population paisible, vivant dans un lieu inaccessible par la route. En même temps, soutenu par son bureau psychologique dont le rôle est de travestir la vérité, une campagne de presse a mis au point une véritable orchestration pour rejeter sur le F.L.N. la responsabilité du massacre de Melouza, et les discréditer aux yeux du monde qui tourne vers eux un visage de sympathie. Lacoste ne recule devant aucun moyen pour s'accrocher au pouvoir; après le mensonge, il s'est avéré lâche.

(source : archives Harbi)

Projet de tract[13]

Vraisemblablement été 1957

Il y a déjà eu des centaines d'autres Melouza et de Wagram

[Après avoir rappelé les victimes des répressions de mai 1945, d'août 1955, de l'hiver 1957 pendant la « bataille d'Alger », le texte poursuit :]

12. En réalité massacre de la mechta Kasbah, douar des Beni Ilman, non loin de M'sila, aux confins des *wilâya*(s) 3 (Kabylie) et 1 (Aurès). Le massacre, qui extermina la totalité des adultes de sexe masculin de la mechta, fut ordonné pour punir une mechta rétive, plutôt acquise au messalisme, et soupçonnée au surplus de vouloir se rallier, sous la responsabilité du colonel de la *wilâya* 3, Saïd Mohammedi (Si Nacer), et accompli sous la direction du lieutenant Abdelkader Bariki. Pendant que les autorités françaises, relayées par la presse, accusaient le FLN, le FLN accusa la France d'avoir commis le massacre. Le fait que les Français aient refusé une commission d'enquête internationale pour faire la lumière sur cette affaire donna du crédit aux accusations du FLN. Mais, dans le même temps, localement, l'ALN avertissait les villages voisins qu'ils avaient à se soumettre au FLN s'ils ne voulaient pas subir le même sort que les Beni Ilman (*cf.* tract ci-dessous).

13. Avec quelques modifications, le texte de ce tract fut ultérieurement inséré dans le journal central du FLN *El Moudjahid*. Sensiblement au même moment que le massacre dit de Melouza (fin mai – début juin 1957), il y eut d'autres massacres mineurs en Oranie méridionale, près de Saïda, à Aïn Manaa et à Wagram (Moulay Larbi), qui firent sans doute quelques dizaines de morts. Avec celui de Melouza, le

Le F.L.N., guide lucide, éprouvé et aimé du peuple algérien, l'A.L.N., aujourd'hui unifiée, disciplinée, munie d'une boussole politique aussi effective que la plate-forme d'action du F.L.N. adoptée par le congrès de la Soummam en août 1956, n'a jamais utilisé de tels procédés de combat dont la barbarie est typiquement colonialiste. Le F.L.N., qui a toujours revendiqué avec fierté les actes de guerre anticolonialiste ainsi que le châtiment individuel des traîtres, proclame que les massacres de Melouza et de Wagram sont des crimes contre la Révolution Algérienne. Ce sont des fautes psychologues et politiques irréparables que ne peuvent commettre les dirigeants politiques-militaires du F.L.N. qui savent que l'A.L.N. tire sa force, sa mobilité et son efficacité dans le soutien patriotique spontané et total de l'ensemble de la nation algérienne. Ce sont des actes insensés d'un colonialisme aux abois poursuivant obstinément une cause injuste et perdue d'avance. La victoire de la liberté, de la justice et de la démocratie est une certitude. La Révolution Algérienne se poursuit avec un souffle nouveau, plus puissante et unie que jamais.

Vive l'A.L.N., l'armée du peuple algérien, l'armée des ouvriers, des paysans, des étudiants, l'armée des patriotes au cœur noble, généreux, et qui n'ont de haine que pour l'ennemi colonialiste inhumain.

Vive le F.L.N. et son État-Major, guide lucide, éprouvé et aimé du peuple algérien qui connaîtra bientôt la joie de vivre dans l'indépendance, le bien-être et la paix.

(source : archives Harbi)

Tract d'avertissement[14]

(probablement juin 1957)

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE
ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

AFFAIRE DE BENI ILMANE

La presse et la radio au service de la propagande mensongère du sinistre Lacoste ne trouvant aucun thème à développer, car toute leur infâme besogne a été vaine, tentent d'exploiter un soi-disant différent entre l'Armée de Libération Nationale et les traîtres messalistes qui n'existent plus, à vrai dire, que dans l'imagination fertile de Lacoste et ses services psychologiques.

C'est ainsi qu'elles essayent de montrer que les exécutions de BENI ILMANE, et non de MELOUZA comme elles veulent le faire croire, ont pour cause une haine sanglante qui oppose le Front de Libération Nationale et Messalistes.

---

massacre de Wagram, accompli à la hache et au couteau, fut particulièrement médiatisé par l'armée française. Le FLN ne disait pas la vérité en ce qu'il mettait ces massacres sur le dos des Français ; mais il disait la vérité quand il accusait l'armée française d'avoir commis des massacres. Il est possible, cependant, que le texte, qui porte plausiblement la marque d'Abbane, constitue une mise en garde indirecte à l'égard de la direction de la *wilâya* 3 dont le Congrès de la Soummam avait stigmatisé les méthodes (massacre de la Nuit Rouge, 13 avril 1956) et peut-être à l'égard de la direction de la *wilâya* 5 dans le ressort de laquelle avait eu lieu le massacre de Wagram : deux des têtes militaires qui étaient en train de l'emporter à la direction du FLN – Belkacem Krim et Abdelhafid Boussouf – étaient moins d'un an auparavant respectivement les colonels de la 3 et de la 5. Le colonel de la 3, Saïd Mohammedi, sous la responsabilité duquel avait été commis le massacre de Melouza, était regardé à ce moment comme un client de Krim.

14. Destiné aux populations des mechtas avoisinant la mechta Kasbah où a eu lieu le massacre dit « de Melouza ». La question s'est évidemment posée de savoir si ce tract, retrouvé dans les archives de l'armée française, ne pouvait pas être un faux de l'action psychologique française. Après une minutieuse étude, et notamment après une comparaison avec d'autres tracts de l'ALN, nous (Mohammed Harbi et Gilbert Meynier) avons cru pouvoir le tenir pour authentique.

Elles omettent volontairement de dire que parmi la population de ce douar se trouvent la plupart de leurs mouchards; que la poignée Messaliste restante est toujours cachée là en étant protégée par l'Administration cas la plupart des agents Messalistes sont aussi Agents de l'Administration Colonialiste. Toute la population est messaliste et signale à l'Administration ce qui se passe, dans les douars voisins, c'est ainsi qu'en montant la garde sur les crêtes ils signalent nos groupes dès qu'ils rentrent dans les douars environnants et le lendemain ils se trouvent encerclés ou bombardés. Il y a eu trois bombardements qui ont causés trente trois morts, une soixantaine de blessés, deux adjudants, trois sergents chefs, un chef de région, trois commissaires politiques, sept agents de liaison et un chauffeur de taxi, membres du FLN, ont été par la population du douar même qui, d'autre part a pris contact avec un lieutenant des goumiers nommé F.. d'Ouled T... ennemi n° 1 de l'A.L.N. et devait toucher 400 armes. Un lot d'une centaine d'armes était déjà arrivé.

L'Armée de Libération Nationale a été, pour essayer de les convaincre, mais elle fut accueillie à coups de feu et pendant l'attaque qui a duré 12 heures nous avons eu 16 morts et une trentaine de blessés. Elles omettent également de dire que cette population a été avertie à plusieurs reprises de cesser ses agissements criminels, comme elle passe sous silence le fait que l'aviation française a massacré une bonne partie, puisqu'elle a bombardé le douar de 11 heures à 19 heures 40 au soir. Ces exécutions débarrassent notre région des traitres et portent un soulagement à tous les algériens dignes de ce nom. Elles montrent clairement aussi notre volonté de finir avec tous ceux qui ne veulent pas marcher avec la Glorieuse A.L.N. Il n'est pas permis en effet, après 32 mois d'un vaillant combat, à un algérien de rester spectateur encore.

Quant à nous, nous jurons par le sang de nos frères tombés héroïquement au champ d'honneur que nous poursuivrons le combat libérateur jusqu'à l'indépendance totale de notre chère patrie. Tous ceux qui tenteront de s'opposer à la roue de l'histoire seront écrasés par celle-ci.

VIVE LA GLORIEUSE ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

VIVE LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

VIVE L'ALGÉRIE INDÉPENDANTE

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1101-1)

Déposition de Mohammed Ch..., survivant du massacre de Melouza

7 juin 1957
(extrait)

[Le témoin conte qu'il a entendu le lieutenant Abdelkader Bariki ordonner de rassembler et d'éloigner le bétail de la mechta Kasbah (douar Beni Ilman). Puis il a rassemblé les hommes aux abords de la mosquée, les mains liées. Ceux qui voulurent s'enfuir furent tués. À l'intérieur de la mosquée, Bariki a fait un long discours pour exhorter les gens à ne pas rester avec Messali, il a dit que les Français fournissaient des armes aux messalistes, et que leur patriotisme devait leur faire rejoindre « l'armée du front » pour libérer l'Algérie. Un homme s'est alors adressé à lui :]

Nous sommes pour Messali et nous restons avec lui. Maintenant, si tu juges que nous devons mourir, nous préférons la mort plutôt que de te suivre. Si Abdelkader lui a demandé de revenir sur ses décisions en lui expliquant que nous étions tous des frères et

qu'il fallait éviter la tuerie. L'habitant de Beni Ilman a répété sa déclaration. C'est alors que Si Abdelkader a donné l'ordre d'exécuter les gens en disant : « Tuez-les tous ! » C'est Si Abdelkader qui a tiré le premier avec son fusil.

J'ai vu [suivent plusieurs noms] tirer avec un pistolet sur les gens qui se trouvaient à l'intérieur de la mosquée, mais j'ignore l'identité de leurs victimes. J'ai vu des gens qui ont été égorgés à l'intérieur de la mosquée, mais je n'ai pas reconnu les auteurs. Un grand nombre de gens ont été tués à la mosquée, j'ignore le nombre et la tuerie a duré un long moment que je ne peux vous préciser. Lorsque nous sommes sortis, j'ai constaté que les gens du douar Beni Ilmane qui se trouvaient aux abords de la mosquée étaient massacrés. Certains étaient tués par coups de feu, d'autres étaient égorgés. Les hors-la-loi et les gens de Melouza[15] tuaient également les gens du douar Beni Ilman avec des binettes, des pioches et des matraques [suivent ici plusieurs noms]. Le massacre s'est terminé vers le milieu de la nuit et le pillage des maisons de la mechta a commencé. Ensuite, des maisons ont été incendiées. Tout c'est [*sic*] terminé après midi.

[Les groupes des *junud* ayant commis le massacre sont ensuite repartis vers différentes directions. Celui commandé directement par Bariki s'est dirigé sur Melouza.]

(source : SHAT *1H1717-2)

Mise en garde contre des massacres tels que celui de Melouza

1er juin 1957

Wilaya 4, Zone 2[16] Circulaire N° 5

Nous assistons ces temps-ci à une vaste propagande orchestrée à l'égard des massacres de Mellouza [*sic*]. Notre devoir exige que nous prenions toutes précautions nécessaires à l'égard de notre peuple pour éviter de telles erreurs criminelles. Tout manquement entraîne automatiquement la peine de mort. Les conseils régionaux doivent ne ménager aucun effort afin d'éviter et de faire éviter par leurs subordonnés de telles erreurs qui peuvent nous coûter très cher.

signé : capitaine Rachid

(source : archives privées)

15. Le massacre a eu lieu dans une région de confins méridionaux de la *wilâya* 1, dans des zones fortements influencées par le messalisme. En outre, ces régions de confins sont aussi des régions de frontières linguistiques : les hommes commandés par Abdelkader Bariki, Kabyles de la *wilâya* 3, étaient berbérophones alors que le douar Beni Ilman – messaliste – était arabophone. À l'inverse de Melouza, berbérophone et rallié au FLN.

16. Mitidja-Sahel-Titteri (Blida, Medea, Cherchell).

DIRECTIVES POUR LA PUNITION DES TRAÎTRES, *MINTAQA* 44[17]

Été 1957
(extrait)

[En août 1957, après que le capitaine de S.A.S. Fortmann a été abattu près de Tenes, les archives récupérées prouvent à l'ALN l'existence, à Arzew, de stages de formation politique et de délation. L'obsession de l'espionnite commence à s'emparer de l'ALN.]

Lorsqu'un traître est pris, il faut tenter de lui arracher les aveux nécessaires. Il importe de connaître le nom des stagiaires, leur âge, leur instruction, leur destination. Les stages groupent des agents venus des diverses régions d'Algérie. Il faut fournir rapidement le plus de renseignements possibles et surtout les communiquer rapidement. Ceci permettra d'établir des dossiers combien utiles. Un agent pris ne doit être relâché sous aucun prétexte. L'officier qui l'interroge est responsable. Aucune fuite ne peut être tolérée. Lorsque tous les renseignements sont pris, il faut immédiatement exécuter le traître qui, pour quelques satisfactions matérielles, se met au service de l'ennemi. [...]

(source : archives privées)

AVIS D'EXÉCUTION[18]

9 janvier 1958
(original en arabe)

(en-tête bilingue avec drapeau)

WILAYA 1 AURÈS-NEMEMCHA

Voilà le sort réservé à celui qui obéit à ou aime la France. A mérité la mort. Il n'a pas la foi en notre mouvement. Il n'est pas musulman. Avec le colonialisme, il mérite la mort comme un chien. Il a ignoré les bienfaits de notre ALN et nous l'avons égorgé. Prends le prix (ou la récompense (*jâ-iza*) de ta trahison, Ô chien !

la *wilâya* [écrit *alyuliyyâ*, *sic*, avec *alif maqçûra*]
Armée de Libération Nationale Algérienne

(source : SHAT 1H2591)

RAPPORT DU SERGENT-CHEF R... O...[19]
sur la conduite indigne de deux cadres

12 février 1959

[Ulcéré par la conduite de deux cadres, E... H... et E... O... – ce dernier lieutenant de l'A.L.N. –, le sergent chef R... O... se décide à envoyer aux autorités supérieures un rapport sur leur comporte-

17. Dahra oriental (Miliana-Tenes, Al Asnam).
18. Apposé sur le corps d'un « traître » abattu.
19. Mort en *chahîd* le 23 mai 1959.

ment. Le lieutenant est resté pendant un mois abrité dans une cache sûre. Cela ne l'a pas empêché d'ordonner à des civils d'aller se renseigner sur les contingents français qui occupaient le douar voisin de B... Les villageois revinrent à plusieurs reprises avec des morts et des blessés. Las de ces missions dangereuses, ils décident un soir de ne pas accomplir la mission et de revenir dans leur village. E... H... et E... O... réunissent alors les hommes et les femmes du village pour leur faire un discours d'exhortation patriotique. Ils refusent d'écouter et se mettent à rentrer chez eux.]

Les hommes se sont sacrifiés et les vauriens [les deux cadres, NDA] courent encore [...] E... H... a dit à E... O... : il faut les faire revenir et les matraquer. E... H... a enlevé la cravache de R... O... dans la rue et leur a dit de revenir. E... O... a aussi pris sa cravache dans sa main. Ils les ont insultés et fait revenir à la maison où ils étaient réunis. Les femmes les ont salués mais ils ont refusé de les saluer. E... H... leur a dit : « Aujourd'hui, j'en tuerai 3 ou 4 ». Il a armé son mousqueton et a menacé les femmes. Il a commencé à secouer une femme qui est venue le saluer et ne l'a pas laissé faire. Il a engueulé cette femme. Elle lui a répondu : « Le colonialisme vient nous torturer le jour. Quand vous venez, ça nous fait plaisir, mais voilà que vous aussi vous nous torturez ». Le sergent chef R... O... a eu honte. Il est sorti.

[...] [au douar O... A..., le 23 janvier 1959], E... O... et E... H... ont commencé à demander les cartes d'identité et à les insulter. Ils ont demandé pour les caches[20] et pour d'autres choses au milieu des gens. Les responsables [du douar, NDA] ont protesté. Ils n'ont pas voulu qu'ils insultent les femmes. Ils ont dit : « Nos femmes se sacrifient, il ne faut pas les insulter ou leur dire quoi que ce soit ».

(source : SHAT *1H1649)

Jugement d'un « rallié » sur les cadres[21]

Mars 1959

Les buts de la révolution sont oubliés dans l'esprit des chefs. En général, ils font battre les autres tout en restant eux-mêmes à l'écart des coups. Ils pensent à leur situation personnelle sans se soucier de celle de leurs hommes. Ils se font une petite guerre entre eux pour obtenir des galons ou des profits et des honneurs personnels. En gros, ils voudraient tout commander... Personne n'ose parler ni même se confier à leur meilleur camarade, même à leur propre frère. Chacun a peur d'être vendu, d'être traité de défaitiste et d'être ensuite exécuté. Mais je peux vous dire sans crainte de me tromper que la grande masse des hommes en a assez de cette vie pénible.

[...] J'ai fait de la politique avant la rébellion et si j'ai lutté, c'était pour obtenir l'indépendance du peuple, une plus grande liberté. Or j'ai constaté, jour après jour, que dans le maquis, existe un colonialisme encore plus puissant que celui que nous reprochions aux Français. Le peuple est soumis par la force et les libertés sont extrêmement réduites. Je n'ai pu admettre cela. Toutes mes aspirations d'indépendance et de liberté n'ont pas été comprises.

(source : SHAT *1H1668-3)

20. Sans doute « demandé que les villageois leur fournissent des caches ».

21. Déposition du « rallié » B..., rallié le 8 mars 1959 en *wilâya* 1 (Aurès-Nemencha). Kabyle d'origine, ce *jundiyy* s'est rallié pour avoir la vie sauve dans un contexte marqué par la liquidation des *muchawwichûn* et les purges dans la *wilâya*.

INSTRUCTIONS POUR LA LUTTE CONTRE LES ÉLECTIONS[22]

Avril 1960
(original en arabe)

F.L.N.A. RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE A.L.N.A.

WILAYA D'ORAN.
ZONE 1 DE TLEMCEN
RÉGION 1[23]

Commandement général de la Région I

à l'Aspirant HABIB

OBJET = Directives pour le peuple au sujet des « Élections ».

Après l'ouverture de la réunion, la minute de silence observée à l'intention des martyrs... Mes frères, en ce jour où l'on vous a rassemblés, nous sommes venus vous apprendre qu'à la fin du mois de mai, c'est-à-dire le mois prochain, la France va vous faire voter, et vous devez savoir pourquoi. Pourquoi, ce vote ? Vous voterez pour désigner des caïds, des gardes champêtres, des kaourats comme ils existaient dans le passé. Si vous votez, la France présentera ce vote à toutes les nations en disant : « Voilà ce que demandait le peuple algérien, il ne voulait pas de l'indépendance ». Et ce afin de dénoncer à la face du monde l'action de destruction de la politique du général de Gaulle qu'a entrepris notre « gouvernement Dieu est plus fort que lui ».

Aujourd'hui, nous vous disons et vous informons que le vote est interdit ; l'interdiction est formelle, et celui qui désobéira sera condamné à mort, et considéré comme traître envers la nation, Dieu et les martyrs. Je dis et je répète que ce n'est pas obligatoire, d'ailleurs des contrôleurs assisteront à ce vote pour s'assurer s'il est libre ou forcé. Vous ne voterez pas par force, vous agirez suivant votre désir... En conséquence, il faudra vous unir et marcher la main dans la main.

Le vote est interdit, celui qui votera mourra, vous ne devez pas oublier les milliers de martyrs tués par la France, vous ne devez pas oublier les prisonniers dont la France a rempli les prisons. Elle leur mange la chair et boit leur sang. N'oubliez pas que le peuple algérien est sous le joug, dans le malheur, subit des supplices, la faim, est sans habits, se fait tuer par les mouches dans les postes, mettez-vous ça dans la tête et pensez-y.

Je vous répète pour la troisième fois que le vote est interdit ; celui qui votera sera égorgé. Montrez aux observateurs que la France fait venir, dites : « Je ne vote pas ! l'indépendance ! l'indépendance ! Criez, dites tous ensemble l'indépendance ! l'indépendance ! l'indépendance ! l'indépendance ! », et cette année, nous verrons, inch Allah, l'indépendance et nous vivrons tranquilles, dans notre pays, l'Algérie toujours verte.

Vive l'Algérie indépendante !
Vive le gouvernement algérien !
Vive Ferhat Abbas !

(source : SHAT 1H1681)

22. Il s'agissait d'élections cantonales.
23. Au sud de Tlemcen (région de Sebdou).

LETTRE D'INTIMIDATION

1er septembre 1961

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

Front de la Libération Nationale — Armée de Libération Nationale

Wilaya II – Mintaka IV – Nahia I – Kisme I[24]
Le Commandement de BÔNE-VILLE
Recommandation

Cher compatriote

Le Front et l'Armée de Libération Nationale livrent depuis sept années un énorme combat gigantesque et victorieux contre l'une des plus puissantes armées du monde.

Ayant une éducation paramilitaire l'A.L.N. a remporté d'énormes succès sur l'odieu colonialiste, qui opprime le peuple depuis plusieurs décades.

Nous sommes à deux doigts pour le triomphe de notre liberté en cette dernière phase de combat, chaque algérien devra prendre ses responsabilités devant Dieu et accomplir son devoir envers sa patrie et vous Si M..., qu'avez-vous fait, alors vous pouvez largement venir en aide pour l'équipement de votre prodigieuse armée de Libération Nationale en lui remettant votre Arme à feu 1 colt.

Nous vous avons sollicité et vous n'avez pas à reculer devant notre appel et avant de nous contraindre à prendre à votre égard des sanctions graves. Veuillez agréer, Cher Compatriote, toutes mes respectueuses salutations anticipées et patriotiques.

Signé : [illisible]

État-Major du Kisme I
le 1.9.1961

[intégralement *sic*]

(source : archives privées)

24. Annabaville.

-27- LA GUERRE ALGÉRO-ALGÉRIENNE : FLN CONTRE MESSALISME

Messali stigmatisé par Abbane

Lettre à la Délégation extérieure du FLN du Caire de Abbane

20 septembre 1955
(extrait)

[...] Messali et sa clique jouent la confusion. Il faut à tout prix le dénoncer à la « Voix des Arabes ». MESSALI est capable de tout. Il est devenu l'ennemi n° 1 de l'Algérie. Ses amis à Alger sont devenus les auxiliaires de la D.S.T. et font la chasse à nos éléments. Malgré toute notre répugnance, nous avons décidé d'abattre certains de leurs dirigeants qui proclament urbi et orbi (sans être inquiets) que c'est MESSALI qui dirige la révolution. Nous avons aussi décidé d'abattre MESSALI si le gouvernement français l'autorise à rentrer en Algérie (il en est question).

Les centralistes ne bougent pas. Ils sont pour nous mais ils ont peur de se lancer. Enfin eux au moins ne nous embêtent pas.

Bonjour à tous.

ABANE RAMDANE

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier Alger-Le Caire, 1954-1956*, Casbah Éditions, Alger, 2000, p. 92)

Ordre de fusiller les messalistes

Lettre d'Abbane à la délégation extérieure FLN du Caire

29 février 1956
(extrait)

[...] Kabylie : malgré la pénurie d'armes, les maquis ont pris une ampleur considérable et débordent sur le Constantinois jusqu'à Sétif, M'Sila. D'un autre côté, les groupes de Kabylie ont envahi les immenses étendues de Aïn Bessam, Aumale, Tablat, Sidi Aïssa, Boussaâda. La jonction est faite à Sétif avec ZIROUT et à Boussaâda avec les groupes

des Aurès. À signaler un grave danger parmi les Aurassiens, certains chefs de groupes restent fidèles à MESSALI. Des ordres qui ont déjà reçu un commencement d'exécution ont été donnés : tout messaliste conscient devra être fusillé sans jugement.

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier... op. cit.*, p. 150)

Mise en garde contre le culte de la personnalité [1]

non daté (vraisemblablement 1956)

Note de service du CCE (anonyme)

Certains militants, oublieux des principes révolutionnaires de notre organisation, continuent à exposer le portrait de certains responsables encore en vie. Le C.C.E. rappelle que le principe de la collégialité signifie la condamnation catégorique du culte de la personnalité. Il est absolument interdit d'afficher ou d'exposer dans les bureaux et locaux de notre organisation le portrait de responsables quels qu'ils soient, encore vivants. Il est bien entendu qu'une telle interdiction ne saurait s'appliquer pour le portrait des frères morts en héros, et dont le souvenir ne sera jamais assez exalté.

(source : archives privées)

Le messalisme dans la Charte de la Soummam

Août 1956

[...] LE MESSALISME EN DÉROUTE

Le M.N.A., en dépit de la démagogie et de la surenchère, n'a pas réussi à surmonter la crise mortelle du M.T.L.D. Il conservait une assise organique seulement en France du fait de la présence de Messali en exil, de l'ignorance totale des émigrés de la réalité algérienne.

C'est de là que partaient les mots d'ordre, les fonds et les hommes en vue de la création en Algérie de groupes armée ou de maquis dissidents, destinés non à la participation à la lutte contre l'ennemi exécré, le régime colonialiste, son armée et sa police, mais à créer des opérations de provocation et à saboter par le défaitisme, le désordre et l'assassinat, la Révolution Algérienne et ses dirigeants militaires et politiques.

L'activité sporadique et brève du M.N.A. s'était manifestée publiquement, dans les rares villes telles Alger, comme une secte contre-révolutionnaire dans des opérations de diversion et de division (campagne anti-mozabite), de gangstérisme (racket des commerçants), de confusion et de mensonges (Messali soi-disant créateur de l'Armée de Libération Nationale).

Le messalisme a perdu sa valeur de courant politique. Il est devenu de plus en plus un état d'âme qui s'étiole chaque jour.

---

1. Notamment pour se démarquer du messalisme qui avait exalté l'image de Messali, le FLN insiste sur la condamnation du culte de la personnalité.

Il est particulièrement significatif que les derniers admirateurs et défenseurs de Messali soient précisément les journalistes et intellectuels proches de la présidence du gouvernement français. Ils prétendent dénoncer l'ingratitude du peuple algérien qui ne reconnaîtrait plus « les mérites exceptionnels de Messali, le créateur, il y a trente ans, du nationalisme algérien. »

La psychologie de Messali s'apparente à la conviction insensée du coq de la fable qui ne se contente pas de constater l'aurore, mais proclame « qu'il fait lever le soleil ».

Le nationalisme algérien dont Messali revendique effrontément l'initiative est un phénomène de caractère universel, résultat d'une évolution naturelle suivie par tous les peuples sortant de leur léthargie. Le soleil se lève sans que le coq y soit pour quelque chose, comme la Révolution Algérienne triomphe sans que Messali y ait aucun mérite. Cette apologie du messalisme dans la presse française était un indice sérieux de la préparation psychologique d'une climat artificiel favorable à une manœuvre de grande envergure contre la Révolution Algérienne. C'est la division, arme classique du colonialisme.

Le gouvernement français a tenté en vain d'opposer au F.L.N. des groupements modérés, voire même le groupe des « 61 ». Ne pouvant plus compter sur les Sayah ou Farès, le béni-oui-ouisme étant discrédité d'une façon définitive et sans retour, le colonialisme français espérait utiliser le chef du M.N.A. dans son ultime manœuvre diabolique pour tenter de voler au peuple algérien sa victoire. Dans cette perspective, Messali représente en raison de son orgueil et de son manque de scrupules, l'instrument parfait pour la politique impérialiste.

Ce n'est donc pas par hasard que Jacques Soustelle pouvait affirmer en Novembre 1955 au Professeur Massignon : « Messali est ma dernière carte ». Le ministre résidant Lacoste ne se gêne pas pour confier à la presse colonialiste algérienne sa satisfaction de voir le M.N.A. s'efforcer uniquement d'affaiblir le F.L.N. L'hebdomadaire socialiste *Demain*, dévoilant les divergences tactiques divisant les gouvernants français, pouvait écrire que certains ministres étaient disposés, pour empêcher le renforcement du F.L.N., à accorder à Messali sa liberté totale, « le seul problème étant de protéger la vie du leader algérien ».

Quand on se rappelle que Messali s'est livré à une violente attaque contre les pays arabes, ce qui ne peut que réjouir les Soustelle, Lacoste et Borgeaud, son déplacement d'Angoulême à Belle-Isle justifie la thèse du journal *Demain*.

Lorsque la vie de Messali est si précieuse pour le colonialisme français, faut-il s'étonner de le voir glisser vers la trahison consciente ?

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *Abane-Ben M'hidi : leur apport à la Révolution algérienne*, Alger, Dahlab, 2000, pp. 113-116)

Texte signé par Bellounis[2]

6 novembre 1957

[...] Il est impensable qu'elle [l'Algérie, NDA] souhaite s'affranchir un jour des liens qui la rattachent à la France, et j'ai pris les armes pour la libérer du joug que ferait peser sur elle l'idéologie F.L.N.

2. Ce texte, signé le 6 novembre 1957 par Bellounis en présence de l'inspecteur général Ciosi, est devenu la directive du 18 novembre 1957, parfois dénommée dans les archives françaises « engagement solennel de Bellounis » ou « ultimatum à Bellounis ». La version ci-dessous a été affichée par Bellounis sur le territoire de son commandement.

Je ne suis pas pour autant partisan d'une Algérie qui continuerait comme par le passé à subir la domination du colonisateur, et mon Combat vise également à construire une ALGÉRIE nouvelle, indissolublement liée à la France, mais libre néanmoins de choisir son destin et sa structure politique. [Le texte prévoit plusieurs solutions, de l'autonomie interne] à l'intégration pure et simple de L'Algérie à la France si elle est souhaitée librement par les Algériens [...]. Le libre choix de L'Algérie doit exclure toute idée de sécession.

(source : SHAT 1H 1250)

Directive française provenant du texte signé le 6 novembre 1957

18 novembre 1957

– 1°/ La collaboration de Bellounis et de ses troupes est admise sur le plan militaire[3] dans la lutte contre le F.L.N.
– 2°/ Son action ne peut se développer que dans des zones délimitées avec précision par l'autorité militaire (Xe Région) en accord avec l'autorité civile. [...]
– 3°/ Toute activité politique et administrative est formellement interdite à Bellounis et à ses hommes, de même, bien entendu, que toute activité para-militaire.

(source : SHAT 1H1250)

« Communiqué du général Si Mohammed Bellounis »[4]

Novembre 1957

J'ai déclaré solennellement mes intentions et ma position dans la Révolution Algérienne le 6 novembre 1957 au représentant du Ministre Résidant en Algérie[5].

JE DÉCLARE AUJOURD'HUI, SOLENNELLEMENT, QUE MON ARMÉE COMBAT CONTRE LES FORCES ANARCHIQUES D'OBÉDIENCE ÉTRANGÈRE REPRÉSENTÉE PAR LE F.L.N., pour affranchir les populations de ce pays de leur domination cruelle.

Mon but est seulement de permettre à chacun de s'exprimer librement le jour prochain où L'ANÉANTISSEMENT DU F.L.N. PERMETTRA AU PEUPLE D'ALGÉRIE DE DÉFINIR SON DESTIN DANS UN CADRE HARMONIEUX, INDISSOLUBLEMENT LIÉ À LA FRANCE. J'ai entrepris cette lutte en étroite collaboration et amitié avec les Autorités Civiles et Militaires de la FRANCE. Mon armée est engagée dans le combat commun contre les égorgeurs frontistes qui n'épargnent ni femmes, ni enfants, ni vieillards.

---

3. Souligné dans le texte.
4. Version du texte affiché par Bellounis, vraisemblablement rédigé par l'inspecteur général Ciosi et signé par Bellounis. Ce texte est dénommé « accords du 6 novembre 1957 » dans les documents français. Les passages du texte en majuscules le sont dans le texte.
5. L'inspecteur général Ciosi.

À PARTIR DE CE JOUR, J'INTERDIS TOUTE IMPOSITION ET TOUTE RÉQUISITION[6].

(source : SHAT 1H 1250)

Cri de haine contre la guerre algéro-algérienne

13 novembre 1957

[...] J'ai appris avec stupeur la mort de Mokrane, exécuté en France par le F.L.N. ou le M.N.A. ou n'importe quoi de patriote algérien, libérateur national, vengeur de notre race, etc., etc. Ah ! les salauds, le jour qu'ils auront exécuté tous les Mokrane kabyles, ils pourront toujours chercher un honnête homme parmi eux. Qu'est-ce qui fera jamais oublier de tels crimes ? Il est clair que l'Indépendance que recherchent les tueurs n'est que celle dont ils sont privés et qui leur permettrait de tuer impunément. Le peuple algérien indigène, hier humilié, aujourd'hui torturé et traqué, ira tout droit vers l'esclavage, le pire esclavage, celui qu'il n'a jamais connu. Malheur aux bourreaux du peuple, la haine qu'ils sèment chaque jour germera aussi sûrement, aussi rapidement que la graine de navets kabyles de proverbiale réputation. [...]

(source : FERAOUN Mouloud, *Journal...*, *op. cit.*, p. 253)

Tract anti-messaliste[7]

Début 1958

Aux groupes dits « messalistes »

Vous qui avez pris les armes pour combattre le colonialisme, vous voilà maintenant aux côtés des chefs de S.A.S. et de leurs goumiers.

Vous aviez fait le serment de mourir pour libérer l'Algérie et vous êtes passés à l'ennemi avec armes et bagages.

Mais nous savons que le Djoundi n'est pas responsable ; ce sont vos chefs qui vous ont trahis et les traîtres paieront un jour prochain le mal fait à la Patrie.

Mais toi, Djoundi, ne plaide plus l'ignorance ; la situation est tout à fait nette : Bellounis s'est rallié officiellement à l'armée colonialiste ; vos groupes voyagent en camions GMC ; les soldats de la S.A.S. sont à vos côtés.

Pour le F.L.N. et l'A.L.N., sache que votre ralliement ne peut leur faire grand mal : il y a 600 000 soldats français en Algérie, 500 de plus ou 2 000, ça ne peut changer grand chose. Mais ce que nous déplorons, c'est que de vrais nationalistes, des anticolonialistes sincères soient trompés.

---

6. Bellounis avait jusque-là lourdement ponctionné les populations sur lesquelles il étendait son emprise. L'accord signé avec les Français lui valut d'être grassement rémunéré et alimenté en armes, matériel et provisions. D'où, en principe, la promesse que les ponctions cesseraient. En fait elles continuèrent jusqu'à la fin de l'expérience Bellounis.

7. Provenance et localisation non mentionnées.

Frère Algérien, si tu veux continuer la lutte contre le colonialisme maudit, viens à nous, rejoins nos groupes avec ton arme : nous t'accueillerons en frère et nous oublierons ton erreur, mais nous jurons de châtier impitoyablement tes chefs et tous tes camarades qui ne voudront pas répondre à cet appel.

Vive le Front de Libération Nationale
Vive l'Armée de Libération Nationale
Vive l'Algérie libre et indépendante

(source : archives privées)

RAPPORT FRANÇAIS SUR L'EXPÉRIENCE BELLOUNIS

Fin juin 1958

Jusqu'au 13 mai 1958, la conduite de l'expérience Bellounis, à défaut de résultats positifs spectaculaires, avait cependant permis :
– de neutraliser dans l'Atlas Saharien plusieurs bandes F.L.N.
– d'assurer la libre circulation sur la route nationale 1 de l'important trafic pétrolier vers Hassi R'mel et Hassi Messaoud.

Après les événements du 13 mai à Alger, Bellounis fut invité à aligner son attitude sur celle de la nouvelle politique française d'intégration de l'Algérie à la France. Il lui fut demandé :
– de faire participer les « C.S.A. »[8] à la lutte contre le F.L.N., dans le sein de l'Armée Française.
– de s'interdire désormais de toute immixtion politique personnelle et d'adhérer à celle pratiquée par la France.

Le 16 juin 1958, Bellounis refusait ces propositions d'une manière non équivoque.

(source : SHAT 1H1250)

DEUX RAPPORTS FRANÇAIS SUR LA FIN DE L'EXPÉRIENCE BELLOUNIS

Juillet 1958

[Sentant sa fin prochaine, Bellounis a conduit une purge contre les gens de la région de Diar El Chioukh où il régnait pour se venger de leurs propensions à rejoindre le F.L.N. ou à se rallier aux Français. Les autorités françaises disent avoir retrouvé 500 cadavres environ, disséminés sur quatre charniers. Bellounis aurait d'après cette source déclaré :]

Enterrez-les bien, il ne faut pas qu'il y ait un pied qui dépasse afin que les autorités françaises ne puissent s'apercevoir de ce qui s'est passé ici. Si un seul d'entre vous parle, je reviendrai et mettrai Diar El Chioukh à feu et à sang.

Peu avant son départ le 25 juin de son P.C., Bellounis avait rassemblé la population pour l'exterminer. À ce moment, Hadjadj Hocine intervint, le désavoua publiquement et lui dit : « Ne crois pas que tu vas faire un massacre comme le F.L.N. en a fait à Melouza.

8. Commandos du Sud Algérois.

22 juillet 1958

Devant l'inefficacité des tentatives faites pour amener ces éléments et leur chef[9] à modifier l'attitude équivoque, voire hostile, qu'ils avaient adoptée, des opérations ont été engagées contre eux depuis le 8 juillet. Elles se poursuivent sans avoir encore procuré des résultats décisifs, en dehors de la mort de Bellounis lui-même. Il n'est pas certain que les éléments ex-bellounistes passent en bloc au F.L.N. Ce dernier pourrait cependant bénéficier de l'appoint d'une partie de ces forces et il est susceptible, en tout cas, de regagner dans le Sud-Algérois une liberté d'action dont Bellounis l'avait privé depuis plusieurs mois. La reconstitution de la wilaya 6, englobant l'ancienne zone d'action de l'ex-chef M.N.A., a été confirmée.

(source : *Bulletin d'information des Forces françaises d'Afrique du Nord*, 22 juillet 1958, SHAT 1H1102-3)

Message au GPRA des colonels Amirouche et Kafi

27 novembre 1958

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

Les Sagh-Ethani[10] ALI KAFI et AMIROUCHE, commandant les Wilayas 2 et 3,
Au frère Vice-Président du Conseil et ministre des Forces armées[11] et au frère Ministre de l'Intérieur[12].

RAPPORT SUR LA PRÉSENCE DE TROUPES DITES MESSALISTES DANS LA WILAYA N° 6

Des renseignements fournis au Sagh-Ethani Amirouche par Si Mohammed Ben Abderrezek[13], chef de la Wilaya n° 6 et le Sagh-Ouel[14] Si Amar, responsable de la même Wilaya lors de leur passage en Wilaya n° 3, révèlent l'existence de troupes messalistes évaluées à 13 compagnies environ, réparties dans les Ouled-Djellal (Wilaya n° 1), les Ouled-Naïl, Boughil et Djelfa (Wilaya n° 6).
– l'état de ces troupes dont une enquête pourrait révéler la situation exacte au point de vue moral, organique et matériel, semble, pour le moment tout au moins, souffrir d'une absence d'unité organique à laquelle s'ajoutent des rivalités personnelles au niveau des chefs actuels ;
– La présence de ces unités anti-nationales représenterait un danger réel pour l'autorité du gouvernement provisoire, puisqu'à tout moment l'ennemi peut s'en servir pour mettre en doute ou en échec cette autorité en cas de négociation pour le cessez-le-feu ou toute autre éventualité ;
– D'autre part la répartition de ces troupes sur les contreforts sud de l'Atlas saharien, barre le pays en deux, ce qui, au point de vue stratégique, est d'une importance extrême.

9. Bellounis et ses troupes.
10. Colonels.
11. Belkacem Krim.
12. Lakhdar Ben Tobbal.
13. De son nom de guerre Si Haoues.
14. Commandant.

– Enfin, la présence d'unités anti-nationales dans les Ouled-Djellal[15] constitue un appel permanent à la sédition de quelque nature que ce soit, et en particulier dans la Wilaya n° 1 où les luttes d'influence personnelle sont faciles à naître [*sic*] et à entretenir. À ce sujet, nous ignorons les dispositions prises par le Gouvernement Provisoire dans cette partie du territoire national, et en particulier après le complot de Tunis[16].
– Pour ces considérations, nous croyons de notre devoir d'attirer l'attention du Gouvernement Provisoire sur cette situation préoccupante; ceci d'autant plus que la situation de l'ALN dans cette partie du pays ne semble pas se présenter dans les meilleures conditions possibles.
En effet :
– La nouvelle de la reddition des 1 500 messalistes annoncée en [vide] ne semble avoir aucun caractère de vérité, ce qui, si le fait est exact, altère considérablement la valeur d'information de l'organisation qui est à l'origine de cette nouvelle.
– Le Sagh-Ethani Si Mohammed Ben Abderrezek fait état d'une incursion en Wilaya n° 6 de deux compagnies relevant de l'autorité de la Wilaya n° 1, incursion à caractère d'insubordination.
– Les difficultés rencontrées par la Wilaya n° 6 au point de vue matériel et de l'autorité font que le comité de cette Wilaya n'a pas pu encore se réunir, à notre connaissance.
– Il appartient maintenant au Gouvernement Provisoire de la République de mesurer la gravité de la situation et des mesures à prendre pour y faire face.
Nous nous autorisons cependant à suggérer au Gouvernement Provisoire de la république que les mesures susceptibles d'être prises pour remédier à la situation nous paraissent résider dans un renforcement du potentiel militaire des wilayas intéressées soit après en avoir renforcé l'autorité et l'organisation interwilayas intéressées soit après en avoir renforcé l'autorité et l'organisation interne, soit que toutes les wilayas reçoivent mission d'étudier en commun les dispositions nécessaires à prendre pour nettoyer les parties contaminées.

Signé : les colonels Amirouche et Kafi

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, Documents annexes, p. 336)

TRACT DESTINÉ AUX « BELLOUNISTES » ET « BELHADJISTES »

Fin 1958-début 1959

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA IV

Les jeunes Algériens enrôlés malgré eux dans les rangs ennemis continuent, à l'instar des « belhadjistes » et « bellounistes », à donner la preuve de leur prise de conscience de patriotes sincères, le courant de l'Unité Algérienne se réaffirme de jour en jour et se généralise.

15. À l'ouest de Biskra.
16. Il s'agit du « complot Lamouri », tentative d'officiers de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) pour renverser la GPRA, et qui vient d'être démantelé.

Les chefs de l'armée du crime sont dans la consternation; ils ne peuvent plus se fier à ceux qui, hier, portaient des armes ennemies pour combattre leurs frères. Ces mêmes armes sont, chaque soir, retirées à leurs porteurs pour être enchaînées et cadenassées.

La nourriture est nettement insuffisante dans les casernes du colonialisme[17]. Un pain de 700 grammes représente la part de 6 personnes, le café y est absent. Seules les boissons alcoolisées sont servies en abondance à des hommes sous-alimentés; en vue de les droguer et de les pousser à faire face au feu de nos vaillants Moudjahidines.

Aussi, depuis 2 mois, nous avons enregistré à travers la wilaya l'arrivée de nombreux frères, avec armes et bagages, et dont la liste serait très longue. Nous nous contentons d'en donner le nombre et l'origine.

[Suit une liste de 72 déserteurs, pour la plupart originaires du territoire de la *wilâya* 4.]

Tous ces frères adressent un appel à leurs compatriotes demeurés dans les camps ennemis, non seulement pour se soustraire à la vie infernale qu'ils mènent, mais encore pour accomplir leur Devoir National au service de la patrie.

L'A.L.N. améliore ses réseaux de complicité. Elle réserve de belles surprises à l'armée du crime.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE !

(source : SHAT 1H1458)

17. L'argument est infondé : la séduction par les avantages matériels fit partie de la politique française. Et, dans le cas des contre-maquis – celui de Bellounis comme celui de Djilali Belhadj (« Kobus ») –, ils furent grassement subventionnés par les Français, même si une part non négligeable de ces subventions fut détournée par leurs chefs.

III

La militarisation de la société et du pouvoir

1. Conseil national de la Révolution algérienne.
2. Assemblées élues censées représenter le peuple et contrôler à la base le pouvoir civil du FLN (le *nizâm* = l'Organisation), alias l'OPA (Organisation politico-administrative) – ou l'OUR (Organisation urbaine et rurale) tel que le dénomment les services français.
3. Littéralement le pouvoir du bey. Désigne le pouvoir central, avec connotations péjoratives.
4. Ministre du MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales) : recouvrait en fait les services de sécurité du FLN ; ancêtre de la future Sécurité militaire.

-31- LE FLN : UN FRONT DE RÉSISTANCE

DISCOURS DE *CHAYKH* ABBAS BENCHEIKH LHOCINE À LA GRANDE MOSQUÉE DE CONSTANTINE[1]

23 avril 1955 (extrait)

Si nos mosquées ont été embellies, si elles sont entretenues, c'est grâce au concours apporté par chacun d'entre nous. Mais ce n'est pas tout ; ces mosquées, qui nous appartiennent et qui nous viennent de nos ancêtres, doivent être libérées des entraves qui les enchaînent. C'est notre union à tous, *'ulamâ-*, hommes, femmes, jeunes gens, enfants, qui doit déterminer cette délivrance. Nous devons les libérer comme nous devons libérer notre chère patrie [...]. Si dix d'entre nous doivent faire don de leur vie pour accomplir cette noble tâche, dix viendront immédiatement les remplacer jusqu'à ce que le but poursuivi soit atteint. Pour aboutir, ne soyons pas timorés, endormis et sans réaction devant un ennemi agissant, et bien vivant, lui ! Il croirait, cet ennemi, que nous sommes des vaincus. Unissons-nous, pas d'individualisme vain, par d'égoïsme personnel. Notre action est un ensemble dont les éléments doivent s'emboîter les uns dans les autres, se compléter, s'harmoniser comme un édifice qu'un maçon bâtit sur des fondations solides[2] [...]. Ce mirhab, devant lequel se sont prosternés notre prophète bien aimé Sidna Mohammed, Sidna Omar, Aboubekr, Othman[3], l'émir Abd El Kader [...], et plus près de nous *Chaykh* Abdelhamid Ibn Badis, ce mihrab est infesté du ver colonialiste. Devant lui osent se prosterner des traîtres, des vendus, des lâches.

(source : Bulletin de Renseignements 2e Bureau, SHAT 1H1241)

TRACT DIFFUSÉ PAR LE FLN (AUTEUR RAMDANE ABBANE)

Juin 1955 (extrait)

Le F.L.N. est l'œil et l'oreille de l'Armée de libération nationale. Les militants du Front doivent faire l'impossible pour faciliter la tâche de l'armée sur tous les plans. Le

1. Ce discours fut prononcé à l'occasion du premier jour de Ramadan par *Chaykh* Abbas Bencheikh Lhocine, personnalité *'ulamâ-* de caractère issue d'une grande famille du Constantinois. Il fut prononcé juste après un discours lénifiant de *Chaykh* Kheireddine modèle du grand *'âlim* conservateur.

2. Citation coranique : c'est le fameux thème du *buniân marçûç*.

3. Trois des quatre premiers khâlifes *(rachîdûn)*.

renseignement doit être le premier travail de chaque élément du Front. Nos groupes armés ne peuvent agir avec succès que s'ils ont des renseignements précis. Le travail de recherche du renseignement doit aller de pair avec le travail de propagande journalier.

Les militants devront continuer à démasquer les messalistes qui continuent à semer la confusion, ainsi que les centralistes qui par lâcheté assistent en spectateurs à notre lutte lorsqu'ils ne la dénigrent pas en privé.

Nous attirons l'attention des militants sur le point suivant : le FLN n'est pas la reconstitution du MTLD. Le FLN est le rassemblement de toutes les énergies saines du peuple algérien. Le MTLD pensait que la libération de l'Algérie serait l'œuvre du Parti. C'est faux. Le F.L.N., lui, affirme que la libération de l'Algérie sera l'œuvre de tous les Algériens et non pas celle d'une fraction du peuple algérien, quelle que soit son importance. C'est pourquoi le FLN tiendra toujours compte, dans sa lutte, de toutes les forces anticolonialistes même si celles-ci échappent encore à son contrôle.

Tractations administration – Nationalistes dits « modérés ».

Des bruits courent, et ils se confirment chaque jour, au sujet d'entretiens secrets SOUSTELLE, ABBAS, commandant MONTEIL[4] (chef du cabinet militaire du gouverneur) et KIOUANE, envoyé du ministère de l'Intérieur, MESSALI.

L'administration colonialiste, tout en continuant à faire venir chaque jour des renforts pour briser notre action armée, se ménage, d'ores et déjà, une porte de sortie. Dans quelques temps, elle dira à la grosse colonisation, la méthode forte n'ayant rien donné, essayons maintenant la souplesse. Elle espère par l'intermédiaire des ABBAS, KIOUANE et autres MESSALI, arrêter l'action de l'Armée de libération nationale moyennant quelques réformes politiques.

C'est là une erreur grossière. L'Armée de libération nationale ne reconnaît à personne le droit de parler en son nom. Seuls les dirigeants du FLN qui se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie pourront parler au nom de l'armée.

Que ceux qui veulent aussi avoir cet honneur retroussent les manches et mettent la main à la pâte. C'est à cette condition et à cette condition seulement que l'armée pourra peut-être les écouter.

(source : *Consciences maghrébines*, n°s 5-7, décembre 1955)

La « motion des 61 »[5]

26 septembre 1955

MOTION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Ce jour 26 septembre 1961, en raison de la gravité des événements que traverse l'Algérie, les élus du 2e collège soussignés appartenant :

4. Le commandant Vincent Monteil, bon connaisseur de l'islam et arabisant, a été utilisé dans l'hiver 1955 par le gouverneur Soustelle pour jeter des ponts avec des nationalistes dits modérés, notamment des dirigeants centralistes mis en prison au lendemain du déclenchement de novembre 1954 (Kiouane, Ben Khedda...) auquel ils étaient pourtant étrangers.

5. Cette motion célèbre signifia que les élites algériennes modérées commençaient à basculer vers le FLN. Favorisa cette évolution la situation de l'été 1955 : le mouvement insurrectionnel du Constantinois du 20 août 1955, dirigé par Youssef Zighout, visa quelques personnalités de cette élite, notamment

1° à l'Assemblée Nationale
2° au Conseil de la République,
3° à l'Assemblée de l'Union Française,
4° à l'Assemblée Algérienne,
se sont réunis à l'effet de préciser leur attitude :
Ils tiennent tout d'abord à dénoncer et à condamner formellement la répression aveugle qui frappe un nombre considérable d'innocents, appliquant le principe de la responsabilité collective à une population sans défense.

Ils demandent la cessation immédiate de cette répression et le retour à une conception plus saine et normale des règles de la justice.

Analysant les raisons profondes des troubles actuels, ils affirment solennellement qu'elles sont essentiellement d'ordre politique.

Ils sont ainsi conduits à constater que la politique dite d'intégration, qui n'a jamais été sincèrement appliquée malgré les demandes réitérées des élus du 2e collège, est actuellement dépassée. L'immense majorité des populations est présentement acquise à l'idée nationale algérienne.

Interprètes fidèles de cette volonté, les élus soussignés croient de leur devoir d'orienter leur action vers la réalisation de cette aspiration.

À cet effet, ils donnent mission impérative à tous leurs parlementaires de défendre cette politique devant toutes les instances parlementaires et gouvernementales qu'elles mettront en face de leur responsabilité.

Ils décident de créer un comité permanent de coordination de l'action des élus à tous les échelons qui aura pour tâche de suivre l'évolution de la situation politique.

(source : cité dans ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre. L'aurore*, Garnier, Paris, 1980, p. 143)

Me Cherif Hadj Saïd, qui en réchappa, et un neveu de Ferhat Abbas, le pharmacien Allaoua Abbas, qui lui perdit la vie. La peur ne fut donc pas étrangère à la position des 62. Mais, aussi, le caractère implacable de la massive répression qui suivit l'insurrection fut une réédition dix ans plus tard de la répression de 1945. Elle choqua et ébranla les consciences et précipita les radicalisations. Signèrent la motion : 1°) Députés : Mohammed Bendjelloul (Constantine), Ali Brahimi (Alger), Ali Cadi (Constantine), Mohammed Belhadj Bengana (Constantine), Menaad Bentounes (Alger), Abdelmadjid Ourabah (Constantine), Ahmed Aït Ali (Alger), Cherif Ben Aly (Constantine), Mostefa Benbahmed (Constantine), Amar Naroun (Constantine); 2°) Sénateurs : Abdennour Tamzali (Alger), Khelladi Benmiloud (Oran), Cherif Benhabyles (Constantine), El Hadi Mostefaï (Constantine); 3°) Conseillers de l'Union Française : Mohammed Lechani (Alger), Azimi Benamor (Constantine), Ali Bentchicou (Constantine), Ahmed Boumendjel (Alger); Délégués à l'Assemblée Algérienne : Ferhat Abbas (Constantine), Ahmed Aït Chaalal, Salah Akzoun (Constantine), Brahim Azzizi (Constantine), Brahim Bayoud (Territoires du Sud), Youssef Benabid (Constantine), Hadj Moatta Benaboud (Constantine), Ahmed Ben Aly Cherif, Hachemi Benchenouf (Constantine), Saïd Cherif Benelhadj (Constantine), Mohammed Sellim Bengana (Constantine), Aïssa Bensalem (Constantine), Mohammed Bentayeb (Alger), Hocine Bentounes (Alger), Mohammed Bouchenafa (Alger), Mohammed Boulsane (Constantine), Abdelkader Boutaleb (Constantine), Hocine Boutaleb (Constantine), Ali Brahimi (Alger), Adda Chentouf (Oran), Abderrahmane Fares (Alger), Belkacem Ferhat (Alger), Ahmed Francis (Oran), Menouar Guelamallah (Oran), Aloui Hamouda (Constantine), Haoues Harbi (Constantine), Amar Illoul(Alger), Tahar Imalahayene (Alger), Ahmed Benhalima (Oran), Si Mohamed Khiar (Alger), Amar Lahreche (Alger), Smaïl Lakhdari (Constantine), Mohammed Hadi (Constantine), Abdelounes Mecheri (Constantine), Douadi Menia (Constantine), Salah Mesbah (Constantine), Boudjema Ould Aoudia (Alger), Mohammed Sahli (Constantine), Mohammed Serraoui (Constantine), Kaddour Sator (Alger), Mohammed Tabani (Constantine), Mokhtar Tamzali (Alger), Ahmed Tidjani (Territoires du Sud).

Quelques prises de position de modérés

Démission du docteur Aïssa Bensalem[6] *de ses mandats Janvier 1956*

(déclaration à la presse)

En donnant ma démission de délégué à l'Assemblée Algérienne, de conseiller général et de président du conseil général de Constantine, je donne à cette démission le sens d'une condamnation totale du régime actuel de l'Algérie, fait de promesses non tenues, de duperies et de violation de tout ce qui constitue la démocratie.

Je dénonce le mythe selon lequel « l'Algérie fait partie intégrante de la France » et auquel, sans aucune honte, ceux qui le proclament le plus violemment, opposent invariablement « le fait algérien » chaque fois qu'il faut faire bénéficier les populations musulmanes des institutions et des libertés qui, précisément, font la France.

Si je n'ai pas démissionné plus tôt, c'est qu'il m'a paru nécessaire de faire connaître, auparavant, les véritables aspirations du peuple algérien. Pensant l'avoir fait avec mes amis, je me retire. Ma démission n'est pas une retraite. Je demeure fidèle aux principes de la motion des « 61 » et, en simple Algérien, je continuerai à lutter pour que s'établisse, dans notre pays, un nouvel ordre qui tienne compte des aspirations nationales du peuple algérien.

Je reste convaincu que, quelle que soit la future charte de l'Algérie, nul ne saurait y souscrire qu'à la condition expresse qu'une parfaite égalité politique soit établie entre tous les habitants de l'Algérie.

(source : archives Harbi)

Interview de Ferhat Abbas au journal tunisien L'Action

Janvier 1956

Mon parti[7] et moi-même avons déclaré clairement notre soutien total à la cause défendue par le F.L.N. Mon rôle aujourd'hui est de m'effacer devant les chefs de la résistance armée. Les méthodes que j'ai défendues pendant quinze ans – coopération, discussion, persuasion – se sont avérées inefficaces, je le reconnais, mais ma solution de la « République Algérienne » autonome demeure à mon sens valable. Je ne défendrai cependant ni cette solution ni une autre, je ne m'engagerai dans nulle action politique si le F.L.N. ne me délègue pas. Et pour qu'on en arrive à cette éventualité, il faut d'abord résoudre le problème militaire par la négociation.

(source : archives Harbi)

---

6. Le docteur Aïssa Bensalem, de Sétif, était président du conseil général du département de Constantine et délégué à l'Assemblée algérienne. Élu modéré, il était de centre gauche (« radical ») dans l'éventail français. Il démissionne en compagnie de 19 de ses collègues moins de quatre mois après la retentissante motion des 61 qui voit les élus modérés condamner la politique d'intégration et reconnaître l'idée nationale algérienne. Cette démission fut le prélude à un départ du docteur Bensalem pour Tunis où il exerça des fonctions hospitalières jusqu'à la fin de la guerre.

7. L'UDMA (Union démocratique du manifeste algérien), parti nationaliste modéré créé par Ferhat Abbas en 1946.

Résolution de l'assemblée générale de l'association des *'ulamâ-* musulmans d'Algérie

7 janvier 1956

Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux, l'Assemblée Générale de l'Association des *'ulamâ-* musulmans d'Algérie qui a tenu ses assises le 7 janvier 1956 à Alger, après l'audition et l'approbation des rapports moral et financier, après avoir décidé des directives concernant son œuvre récente et ses visées, présente au vénéré président *Chaykh* Mohammed Bachir al-Ibrahimi, et à tous les Algériens valeureux de l'Orient arabe, la chaude expression de son enthousiasme, de ses remerciements et de son admiration ; elle déclare reconnaître toute l'œuvre grandiose qu'ils accomplissent au profit de l'association en particulier, et la gloire de l'Algérie, de la cause arabe et de l'islam en général.

Adresse de chaleureuses et paternelles salutations à tous les fils de l'Algérie, émigrés pour la cause de l'étude et de la science dans les pays de l'Orient arabe ; elle les exhorte à continuer, dans la constance et la ténacité, leur noble entreprise, malgré les turpitudes de la vie et les difficultés de la subsistance.

Remercie intensément tous les États et gouvernements arabes qui ont si cordialement accueilli et si activement aidé nos délégations étudiantes, de même qu'elle remercie les universités de la *Zaytûna* et de *Qarawwiyyn* pour leurs œuvres en faveur des jeunes Algériens.

Adresse aux peuples frères en lutte – le peuple tunisien et le peuple marocain – ses sentiments très affectueux de fraternité et d'amitié ; elle les félicite pour leur noble combat et pour ce qu'ils sont en train de réaliser, au nom de leurs espérances finales dans la voie de la liberté complète, de l'indépendance intégrale, et de la réelle souveraineté nationale ; elle espère que Dieu anéantira les traverses qui voudraient les faire trébucher.

Proclame, en sa qualité de membre vivant et agissant du corps de la communauté algérienne, qu'elle ne peut se taire devant la gravité des événements actuels et les horreurs, les infâmes atrocités les accompagnant, de même qu'elle ne peut rester indifférente à tout ce qui concerne ce pays et son avenir.

Par suite, proclame en toute objectivité que l'ordre colonialiste est le seul responsable des malheurs dévorant ce pays depuis 1830 ; c'est ainsi que le racisme éhonté, pilier de son idéologie, la politique de paupérisation, d'obscurantisme, consistant à priver l'Algérien musulman de tout ce qui fait la dignité d'être, la guerre menée contre la religion musulmane jusque dans ses retranchements les plus sacrés, la lutte contre l'enseignement arabe sous toutes ses formes, l'apatridie où est plongée la masse des Algériens, la tentative de dépersonnalisation dont elle a été l'objet, l'anéantissement de tout ce qui eût pu manifester sa personnalité, tout ce qui a été accompli à l'encontre de ses aspirations et imposé à sa volonté... C'est ainsi que tout cela a porté le peuple au faîte du désespoir et l'a poussé aux gestes mêmes du désespoir.

Proteste avec véhémence indignée contre les ignobles atrocités et les actes de barbarie qui sévissent dans toute l'Algérie, sous prétexte de réprimer la révolte.

Clame son indignation contre les brimades répétées, dont ont été l'objet les écoles de l'association – emprisonnements, amendes, détention dans les camps de concentration –, dont souffrent nos professeurs.

Prie pour le repos des âmes valeureuses tombées dans le martyre d'une répression aveugle ; elle rappelle le peuple algérien à faire envers leurs enfants et leurs familles ce que leur dictent les préceptes de l'islam, leur cœur et leur honneur.

Adresse son amitié émue et respectueuse à tous les Algériens libres sur lesquels se sont refermées les lourdes portes des prisons, à tous ceux injustement détenus derrière les

odieux barbelés et s'associe à la douleur que leur poitrine a affrontée avec le sourire de la foi ; elle leur rappelle qu'un peuple conscient, sensible comme le nôtre, n'oubliera pas leurs sacrifices ; ils seront de ceux qui, demain, construiront le magnifique édifice national.

L'assemblée plénière de l'association des *'ulamâ-* algériens tient à remercier tout spécialement toutes les libres volontés des quatre coins de la terre, les journaux honnêtes et intègres ainsi que les gouvernements libres qui, s'étant mis au service du droit, de la justice et de la liberté, ont tant aidé le peuple algérien dans ses justes aspirations ; elle espère que tout peuple libre sans exception, tout gouvernement libre, tout journal honnête, prendra part à ce combat triomphant pour le droit, la justice et la liberté en Algérie.

Elle proclame encore une fois que toute politique construite sur le « rafistolage » du passé, réalisé par des « réformes » qui ne sont que des avatars de l'ordre colonialiste, quelque appellation qu'elles prennent, ne peut être qu'une odieuse et cynique dérision, susceptible d'amener le désespoir du peuple algérien à son paroxysme le plus terrible.

Elle indique solennellement, avec l'espoir d'être écoutée par les milieux responsables de Paris, et par le monde entier, qu'il n'est pas possible de résoudre, d'une façon décisive et pacifique, l'affaire algérienne autrement qu'en reconnaissant solennellement et sans détours la libre existence de la nation algérienne, ainsi que sa personnalité spécifique, son gouvernement national, son assemblée législative souveraine, et ceci dans le respect des intérêts de tous et la conservation des droits de chacun.

Elle affirme qu'il ne peut y avoir de terme à l'état actuel de guerre, ni d'édification d'un ordre libre nouveau sans l'entreprise de négociations franches et loyales avec les représentants authentiques du peuple algérien légitimement investis dans l'effort de la lutte.

Elle exhorte enfin le peuple à rester dans le chemin du droit, à conserver sa patience, à persévérer dans les œuvres de bien, à s'unir et à oublier les divisions passées, afin que bientôt notre peuple arrive, par sa lutte exemplaire, à cet ultime degré de grandeur et de mérite, digne de son histoire.

Dis : agissez, Dieu, son prophète et tous les croyants voient ce que vous faites, et Dieu donne la gloire à ceux qui le glorifient (Koran).

Le Président : Larbi Tebessi — Le Secrétaire Général : Ahmed Tawfiq al-Madanî

(source : *al-bacâ-ir*, n° 349, 20 janvier 1956)

Textes du PCA

janvier 1956
(extraits de *Liberté*[8], n° 6)

– <u>VERS DE NOUVELLES VICTOIRES</u> –

Ce début 1956, et notamment la journée du 2 janvier, marquent un nouveau pas en avant de la cause nationale. À travers tout le territoire, les actions armées se multiplient, renforcées par le soutien actif de notre peuple, de même que les démissions d'élus de toutes tendances. C'est une immense unanimité qui se réalise dans la lutte de libération.

8 Organe clandestin du Parti communiste algérien.

En FRANCE, la classe ouvrière et le peuple, nos alliés directs, ont marqué massivement par leur vote leur solidarité à l'Algérie. Ce large appui doit encourager les patriotes algériens à redoubler d'efforts dans la lutte libératrice. Le mur colonialiste est profondément lézardé. À tel point que des hommes comme Guy MOLLET ou MENDÈS-FRANCE sont contraints de proposer des solutions nouvelles. Solutions d'ailleurs inacceptables du fait même qu'elles n'impliquent aucune reconnaissance préalable du fait national Algérien.

L'Assemblée Nationale française s'est réunie le 19 janvier, elle étudiera en premier lieu la question algérienne. Notre peuple doit donc élever encore plus puissamment sa voix. Plus que jamais l'Union des patriotes et démocrates doit se forger dans cette action.

Combattants de la libération, patriotes armés, travailleurs des villes et des campagnes, paysans et commerçants, intellectuels, manifestez votre volonté sous les formes les plus diverses, agissez selon vos possibilités, exigez le départ des élus encore en place, appuyez la lutte patriotique.

Tous unis dans l'action, avec courage et confiance pour notre droit à l'indépendance nationale, pour la proclamation d'une république démocratique algérienne, pour une profonde réforme agraire qui donnera la terre aux paysans, pour imposer au gouvernement français l'ouverture d'une négociation avec les représentants de la résistance et de tous les partis nationaux.

– DANS L'AURÈS –

Soustelle a annoncé officiellement que notre camarade Laïd Lamrani, membre du comité central du P.C.A. et bâtonnier de l'ordre des avocats de Batna, se trouve avec d'autres dirigeants musulmans et européens dans le maquis de l'Aurès. Ce n'est pas une révélation sensationnelle. Dès les premiers jours de l'insurrection, les communistes de l'Aurès et du Sud Constantinois engageaient le combat armé qui, dès le début, avait pris dans la région le caractère d'une grande lutte populaire de masse. Plusieurs d'entre eux sont glorieusement tombés au champ d'honneur de la libération, tel Hamma Lakhdar, tombé dans la région de Sidi Aoun, début août 1955, après trois jours de combat qui coûtèrent une centaine de morts et 2 avions aux forces colonialistes.

Quant à Lamrani, contrairement aux affirmations du traître Kerbadou[9], il n'a été ni tué ni blessé et continue à son poste le combat libérateur.

– APRÈS LA VICTOIRE COMMUNISTE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN FRANCE –

Dès que fut connue la très grande victoire électorale du parti communiste Français, notre parti a adressé au Comité du P.C.F. le message suivant :

Chers Camarades,

Au seuil de la nouvelle année et à l'occasion du 35e anniversaire de votre glorieux parti, nous vous adressons nos meilleurs vœux ainsi que nos chaleureuses félicitations au lendemain de votre belle et grande victoire électorale. Au fond c'est une victoire de la

9. Ali Kerbadou, « rallié » aux Français le 21 décembre 1955. Ce ralliement est vraisemblablement à relier à la mise à mort par ses compagnons d'armes/rivaux du chef de la zone 1 (Aurès) Bachir Chihani en octobre 1955. Kerbadou était un fidèle de Chihani. Il est plausible que, craignant de subir un sort semblable à celui du défunt chef, il se soit « rallié » aux forces françaises (*cf.* SHAT *1H1668-3). Dans ce document, les deux dirigeants communistes Lamrani et Laban sont dits avoir été tués ou blessés.

classe ouvrière et du peuple de France, en même temps que celle de tous les peuples opprimés par le colonialisme français. C'est ainsi que l'interprète notre peuple qui ne saurait confondre ses oppresseurs et bourreaux colonialistes avec ses amis et alliés français.

Tout en renforçant sa lutte pour sa libération nationale, le peuple algérien a aussi suivi avec beaucoup d'intérêt la campagne électorale en France. Celle-ci a été dominée par le problème algérien et la volonté des masses populaires de voir arrêter rapidement la guerre d'Algérie.

D'une manière générale, les résultats électoraux qui marquent un net glissement à gauche traduisent clairement la volonté de changements du peuple français et la condamnation formelle de la politique de force, d'oppression et de misère pratiquée jusque-là par ses gouvernements réactionnaires. Toutefois, on ne peut passer sous silence la victoire du parti anticolonialiste le plus conséquent, le parti de la classe ouvrière, le parti communiste français. En réalité, c'est parce que de la guerre du RIF en mille neuf cent vingt-cinq jusqu'à l'actuelle guerre d'ALGÉRIE, en passant par les luttes des peuples syrien, vietnamien, malgache, tunisien, marocain, etc..., il a toujours défendu les droits nationaux de ces peuples en même temps que ceux du peuple français. Au cours de la campagne électorale, il a été seul à soutenir le droit de notre peuple à la liberté et l'indépendance nationale.

Cette victoire des forces démocratiques crée les conditions susceptibles d'aider à résoudre le peuple algérien. Pour le moment, il s'agit d'imposer la reconnaissance officielle du fait national algérien et le droit de notre peuple à la libre disposition de lui-même et sur cette base d'engager une négociation loyale avec ses représentants qualifiés. Pour atteindre cet objectif, notre peuple développe constamment sa lutte et forge son union. C'est le seul chemin qui conduit à l'édification d'une République démocratique algérienne unie à la France par des liens librement consentis.

Voilà pourquoi les communistes algériens ne ménageront pas leurs efforts pour développer la lutte et renforcer l'union de tous les algériens anticolonialistes sans distinction.

Vive le grand parti communiste Français
Vive la solidarité et le front de combat des peuples Français et Algérien.
Le Comité central du P.C.A.

– LES DÉMISSIONS D'ÉLUS –

Des centaines d'élus appartenant à toutes les assemblées ont démissionné à ce jour et le mouvement ne cesse de se développer pour affirmer la volonté de notre peuple de rejeter l'intégration et pour protester contre la répression. À tel point que SOUSTELLE prétend ne plus les accepter.

Après nos camarades RACHID, DALI, BEY et SADEK HADJERES qui ont ouvert à ALGER le cycle des démissions, tous les élus communistes, musulmans et européens, se sont démis de leurs mandats. En particulier : Louis PELOZUELO, Conseiller Général d'ORAN, MAZRI et MASSAAD, élus de CONSTANTINE et actuellement internés à AFLOU, KOUBIR, interné, et Gaston REVEL, interdit de séjour, élus de BOUGIE, JUSTRABO, délégué à l'Assemblée Algérienne, les élus communistes de PERREGAUX, MOSTAGANEM, MASCARA, AÏN TAYA, EL KSEUR etc...

– NOUVELLES BRÈVES –

Les détenus politiques de la prison de BLIDA ont engagé une nouvelle grève de la faim pour l'obtention de leurs droits.

Fin décembre, une « harka » composée de 25 hommes a « disparu » dans la région de NEDROMA avec tout son armement.

Une des manœuvres de l'administration consiste à faciliter la mutation en France de nombreux fonctionnaires algériens. Rappelons à ce sujet que le devoir des patriotes, en premier lieu des communistes, est de s'opposer à ces départs et de mener la lutte sur le sol national.

ALGER, Janvier 1956
Imprimerie du P.C.A.

Tract du PCA (Algérois)

(23 janvier 1956)

RECONNAÎTRE LE DROIT DE L'ALGÉRIE À LA LIBRE DISPOSITION : CONDITION ESSENTIELLE DE TOUTE NÉGOCIATION

La lutte armée de libération dans notre pays, soutenue et renforcée par de multiples initiatives populaires, la victoire des forces de gauche en France avec le Parti Communiste Français en tête, oblige certains milieux néo-colonialistes à envisager « LA PAIX EN ALGÉRIE PAR LA VOIX DES NÉGOCIATIONS ».

Cependant, les propositions formulées par des hommes comme Guy MOLLET et MENDÈS France ne sont pas susceptibles d'ouvrir la voie à une solution véritable. En effet, ces derniers envisagent des élections nouvelles pour remplacer l'Assemblée Algérienne, mais sans au préalable la création de conditions favorables à une libre consultation électorale. Ils prétendent ramener le calme en Algérie en brisant par la FORCE la résistance armée de notre peuple.

Le peuple Algérien rejette cette solution qui voudrait le séparer des héroïques combattants de la libération. Il refusera toute solution « octroyée » de l'extérieur et qui ne tiendra pas compte de son avis.

La solution du problème algérien ne sera trouvée ni dans la prorogation du mandat des 30 députés d'Algérie, ni dans les conciliabules, ni dans de prétendues élections libres alors que plus de 220 000 soldats font la guerre à notre peuple.

Le Parti Communiste Algérien, conscient de ses responsabilités nationales, estime de son devoir de formuler quelques propositions en vue de faire avancer la cause Algérienne.

Le premier pas vers une solution véritable du problème algérien réside dans :

1°/ – l'ouverture de négociations pour un cessez-le-feu sur la base

a) – de la reconnaissance solennelle par le Gouvernement Français des aspirations nationales et du droit du peuple algérien à la libre disposition ;

b) – du respect de toutes les libertés. Ce qui suppose l'arrêt des opérations répressives et de toutes les poursuites contre les patriotes, l'abrogation des lois d'exception, la libération des internés et emprisonnés politiques, le rétablissement des partis nationaux dans la plénitude de leurs droits, etc...

Sur cette base, de telles négociations doivent être envisagées avec les représentants sans exclusive du peuple algérien : – Résistance armée, organisations et partis nationaux, personnalités progressives [sic], etc...[10]

10. Cette position est radicalement différente de celle du FLN qui entend être le seul et unique représentant du peuple algérien et le seul interlocuteur lors d'une négociation avec les Français.

2°/ – Une libre consultation du peuple algérien

Le rétablissement de la paix doit être suivi, dans un délai à déterminer, par l'organisation d'élections libres et contrôlées par une Assemblée représentative du peuple algérien. Pour être vraiment représentative dans les circonstances actuelles, une telle assemblée devra être élue au suffrage universel et au scrutin proportionnel avec le maintien à titre provisoire, des deux collèges, chaque collège étant représenté suivant son importance numérique[11].

Cette assemblée une fois élue entreprendrait des négociations avec les représentants de la France pour rétablir des rapports nouveaux entre les deux pays, sur la base des aspirations nationales de notre peuple et dans le respect des intérêts légitimes en présence.

Voilà les deux principaux objectifs immédiats qui peuvent et doivent rassembler tous les patriotes et progressistes algériens soucieux de l'avenir de leur patrie.

Cela ne signifie en aucun cas l'abandon des positions particulières des uns et des autres.

Pour sa part, le Parti Communiste Algérien lutte et continuera à lutter librement consentis et sur un pied d'égalité [*sic*]; pour une profonde réforme agraire qui donnera la terre aux paysans, et pour de réelles mesures économiques, sociales et culturelles qui élèveront le niveau de vie des travailleurs et de jeunesses populaires [*sic*].

ALGÉRIENS – ALGÉRIENNES :

Les propositions réalistes et réalisables que fait le Parti Communiste Algérien ouvrant la voie à la satisfaction de nos légitimes aspirations à la liberté et à l'indépendance nationale, tout en garantissant les intérêts légitimes et l'avenir de nos compatriotes d'origine européenne ou israélite dans l'égalité des droits et devoirs.

Pour faire prévaloir ces propositions, il n'est pas d'autre voie que le renforcement de la lutte unie sur le sol national. C'est pourquoi, loin de ralentir son action, soucieux d'éviter les illusions, de déjouer les manœuvres de division du néo-colonialisme en même temps que de faire échec à l'opposition hystérique de la grosse colonisation, le peuple algérien poursuivra plus ardemment que jamais son combat libérateur.

Il saura unifier les efforts de tous ses fils sans distinction d'origine ethnique, d'appartenance politique ou de classe sociale. Il saura au moment où il va aborder une nouvelle étape de son histoire, rassembler toutes ses forces combattantes sans exception en un large Front National Démocratique, condition de toutes les victoires.

Grâce à l'union de lutte avec le prolétariat français, notre allié naturel, et à la solidarité des démocrates de France, avec le soutien agissant des peuples frères du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie, et des forces mondiales de Paix et de démocratie ayant à leur tête l'Union Soviétique et la Chine populaire, notre cause doit triompher. – ELLE TRIOMPHERA –

ALGER, le 23 JANVIER 1956.
Le Parti Communiste Algérien

(source : SHAT 1H1447-1)

11. Pareillement, cette opinion diffère de celle du FLN pour lequel toute élection, ou toute construction institutionnelle, ne peut résulter que de l'indépendance. Paradoxalement, le PCA rejoint une vieille revendication du MTLD : l'élection d'une assemblée constituante souveraine.

Le FLN et les anciennes formations politiques algériennes vus par Abbane

Lettre d'Abbane à la délégation extérieure FLN du Caire

15 mars 1956 (extraits)

[...] L'union du peuple algérien. Nous n'avons pas la même conception du F.L.N. que vous. Pour vous, le FLN est un parti qui a derrière lui la grande majorité du peuple algérien. Pour vous le FLN est la continuation PPA-MTLD-CRUA. Vous êtes donc logiques avec vous-mêmes lorsque vous préconisez l'union.

Pour nous, le FLN est la projection sur le plan politique du peuple algérien en lutte pour son indépendance. Le FLN est quelque chose de nouveau, ce n'est ni le PPA ni le MTLD ni même le CRUA. Le FLN est le rassemblement de tous les algériens qui désirent sincèrement l'indépendance. Il ne peut donc être question d'union. L'union est réalisée dans le feu de la lutte au sein du FLN. Tout le monde en Algérie est FLN, exceptés Messali et ses amis. Il y a eu union puisque les troupes du FLN sont composées : d'anciens Messalistes, d'anciens centralistes, d'exclus PPA et d'ex cadres exclus MTLD, d'exclus PCA (très rares), de toute l'UDMA, de tous les ouléma, d'indépendants qui n'ont jamais été organisés et enfin des militants MTLD neutres durant la scission du MTLD. [...]

UDMA ouléma. C'est inexact. Ce ne sont pas des organisations disloquées, ils ont rallié le FLN en masse. FERHAT ABBAS par ex. fait le travail d'un militant de base du Front. Il collecte lui-même de l'argent au nom du Front et le verse directement à un jeune militant du Front.

Les « 61 », votre appréciation est fausse, les « 61 » sont restés les mêmes salauds, ils s'alignent parce qu'ils ont peur d'être abattus. C'est tout. [...]

Plan extérieur : vous affirmez que nous ne pouvons compter que sur les pays arabes, particulièrement l'Égypte. Les pays afro-Asiens non arabes ne peuvent, dites-vous, aller plus loin que les pays arabes. Et les pays communistes ? et Tito ? Nous croyons qu'il est de l'intérêt de l'Algérie de s'allier aux démocraties populaires contre les occidentaux. Si les communistes veulent nous fournir des armes, il est dans nos intentions d'accepter le parti communiste algérien en tant que parti au sein du FLN si les communistes sont en mesure de nous armer. Et un mot nous sommes prêts à faire toutes les concessions possibles à ceux qui nous fourniront des armes. Nous ne cesserons de vous répéter que c'est là pour nous une question de vie ou de mort. Si vous êtes obnubilés par l'union nord-africaine, nous n'avons qu'un seul souci : les armes, les armes, les armes.

Les modérés. Il n'y a plus de modérés en Algérie. [...]

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier...*, *op. cit.*, pp. 161-164)

Démission d'Abdelkader Sayah, président de l'Assemblée algérienne

19 mars 1956
(extrait)

[...] Les dramatiques événements actuels témoignent de l'échec de la politique d'union. Au moment où une lutte sans merci s'engage sur le sol algérien, au moment où la com-

munauté franco-musulmane a cessé d'être une réalité, je ne puis croire à l'efficacité de ma mission et je ne puis demeurer à mon poste. [...]

(source : archives Harbi)

L'intégration des Combattants de la Libération[12] au FLN

1er juillet 1956

Combattants de la Libération

COMMUNIQUÉ
(intégration des « Combattants de la Libération » à l'Armée de Libération nationale)

Organisation militaire
Clandestine
Quartier général

La direction des « C.L. » porte à la connaissance de ses membres et des Algériens en lutte que tous les groupes et organisations qui les composent, dans les villes et les campagnes, se mettent désormais à la disposition de l'Armée de Libération nationale.

Les « C.L. » ont été créés dans le but de faire participer à la lutte armée anticolonialiste, sans exclusive, communistes et nationalistes musulmans et européens, en un mot de nombreux patriotes et démocrates algériens.

Aujourd'hui, après un bilan positif de plusieurs mois, les conditions politiques et matérielles sont créées pour cette intégration et la dissolution de notre organisation en tant que telle.

Au moment où les impérialistes français mobilisent toutes leurs forces pour tenter d'écraser dans le sang nos plus chères aspirations et notre droit à l'indépendance nationale, notre décision patriotique ne fera que renforcer la lutte armée pour l'unité complète des forces combattantes.

La direction des « C.L. » demande donc à tous ses membres de rejoindre l'armée de libération nationale en bloc, avec tous leurs groupes, tout leur armement, tout leur matériel, et d'accepter le contrôle du F.L.N.

Elle leur demande de combattre dans la glorieuse armée du peuple avec la plus grande discipline, le plus grand courage, la plus grande loyauté et le plus grand esprit de sacrifice. Elle leur demande de travailler à la renforcer en mettant à profit toutes leurs connaissances et leurs liaisons avec tous les milieux.

Vive la lutte héroïque du peuple algérien,
Vive l'Union de toutes les forces nationales et démocratiques,
Vive l'Armée de Libération nationale,

Quelque part sur la terre algérienne,
Le 1er juillet 1956

(source : *Algérie 1956* – édité par le cabinet du ministre résidant)

---

12. Les Combattants de la Libération sont le nom porté par des groupes du Parti communiste algérien constitués à partir de l'été 1955. Ils n'existèrent guère quelque peu qu'au niveau urbain et, dans les campagnes, que sous la forme du maquis de l'Ouarsenis, décapité par les forces françaises au printemps 1956.

DEUX APPELS DE TAWFIQ AL-MADANÎ[13]
(extraits)

28 octobre 1956

[...] Le gouvernement français a commis une grave erreur en arrêtant les chefs du F.L.N.[14]. Cette mesure, outre qu'elle porte atteinte à la souveraineté de l'État marocain et à une délégation officielle du F.L.N., risque de généraliser la lutte contre la France, de Gabès à Rabat, et peut-être même de déclencher une guerre mondiale. Elle est en outre susceptible de prolonger la guerre en Algérie, parce que « chaque fellagha est un Ben Bella ». Peuple algérien, courage, la victoire est proche ! Ne crains rien, l'arrestation des nôtres ne changera rien aux conditions de la lutte. Leur relève est d'ores et déjà assurée par des chefs encore plus intelligents que ceux qui ont été arrêtés. [...]

7 novembre 1956

[...] Plus d'une centaine d'Algériens se trouvant au Caire se sont lancés dans la bataille pour remplir le devoir que leur dicte leur qualité de musulmans, d'Arabes et de patriotes. Ils ont effectivement pris les armes pour être à l'avant-garde de la lutte [...] Ô glorieux et vaillant peuple ! Aujourd'hui est le jour qui te permettra de t'imposer au monde. Le monde ne s'est jamais incliné que devant les puissants et les forts. [...]

(source : archives Harbi)

TRACT DU PCA (ALGÉROIS)

31 octobre 1956

– RÉPONSE À MM. GUY MOLLET ET ROBERT LACOSTE –
Un communiqué du PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

Pour se donner bonne conscience à la veille de la session de l'O.N.U. et tenter de se blanchir devant l'opinion internationale, MM. LACOSTE et Guy MOLLET viennent de faire une déclaration.

Au peuple algérien qui réclame la reconnaissance de ses aspirations nationales, ils offrent de nouvelles promesses. Aux combattants qui exigent des garanties politiques et militaires pour le cessez-le-feu, ils demandent de déposer les armes sans conditions. Ce faisant, les gouvernants Français prennent la lourde responsabilité de poursuivre et d'aggraver la guerre colonialiste.

Car il ne suffit pas de parler de paix et d'élections libres. Quel est l'Algérien qui refuserait la paix ? Notre peuple ne fait pas la guerre pour son plaisir, mais parce qu'elle lui est imposée. Quel est l'Algérien qui refuserait d'élire librement des représentants qualifiés pour déterminer son avenir ? Si notre peuple a pris les armes, c'est précisément parce que

13. À la radio *La Voix des Arabes*, émettant depuis Le Caire.

14. Il s'agit de la capture des chefs historiques de la Délégation extérieure (Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider) accompagnés du professeur Lacheraf, par la piraterie aérienne française, le 22 octobre 1956.

le colonialisme lui a enlevé tout autre moyen d'expression. Mais quel est aussi l'Algérien qui peut prêter foi aux promesses unilatérales du gouvernement français?

Au demeurant, c'est un véritable défi à la conscience populaire que de parler encore de confiance après deux ans de massacres colonialistes, de répression collective et de tortures policières, au lendemain même de cette scandaleuse manifestation de piraterie que constitue l'enlèvement de cinq dirigeants du F.L.N.

Le parti communiste algérien, qui partage toutes les luttes, les souffrances et les espoirs de son peuple, est animé plus que quiconque du souci de contribuer à une solution pacifique du problème algérien, dans le respect de tous les intérêts légitimes en présence.

C'est pourquoi il souligne à nouveau que la Paix, une paix juste et durable, peut et doit être rapidement rétablie si les gouvernants français rompent avec la politique de violence, reconnaissent solennellement la personnalité nationale de l'Algérie et de son droit à l'indépendance, en engageant loyalement des négociations :

– d'abord avec l'Armée de Libération Nationale (dans laquelle se battent sans distinction les patriotes nationalistes, communistes, sans parti, etc...) pour discuter des modalités et des conditions du cessez le feu;

– ensuite avec les représentants du peuple algérien, sans exclusive, pour discuter des institutions d'avenir de l'Algérie.

M. Guy MOLLET sait fort bien que ces négociations sont possibles puisqu'il a déjà feint de les engager hypocritement. Les reniements et les mensonges ne feront que renforcer la combattivité [*sic*] du peuple algérien qui contrera, en ce deuxième anniversaire du 1er novembre, qu'il saura s'unir et lutter jusqu'à la victoire finale.

Le 31 Octobre 1956
LE PARTI COMMUNISTE ALGÉRIEN

(source : SHAT 1H1447-1)

L'idéal de l'unité résistante vu par *Résistance algérienne*[15]

24 juin 1957
(extraits)

Un seul front, la même foi[16]

Tous les Algériens se sont intégrés dans la lutte de libération. Les éléments hétérogènes du passé se sont fondus à jamais dans le creuset de la révolution. Hommes et femmes, jeunes et vieux, riches et pauvres, et des personnalités de partis politiques jadis différents, se confondent aujourd'hui dans un combat qu'ils livrent avec la même foi et la même conviction. Cette participation unanime et active au combat libérateur, jointe à un sentiment patriotique élevé allant jusqu'à l'abnégation et au sacrifice, leur donne une conception une et indivisible de la lutte. Les cœurs de tous battent à l'unisson. L'esprit de chacun a pleinement conscience de l'enjeu de la bataille. Les dix millions d'Algériens en lutte ne peuvent et n'agissent qu'en fonction de la révolution et objectifs fixés par le F.L.N.

(source : *Résistance algérienne* [pas de numéro indiqué], 24 juin 1957)

15. Organe central du FLN, prédécesseur de *El Moudjahid*, qui lui succède dans l'été 1957.
16. Dans l'article, « foi » renvoie exclusivement à foi patriotique.

Tract du PCA

Octobre 1957
(extrait)

Que les colonialistes se résignent à la dure réalité, le peuple algérien ne déposera pas les armes avant d'être assuré que sont [*sic*] indépendance sera reconnue. [...] Seule l'indépendance nous permettra de vivre dans la dignité, d'instaurer un régime démocratique, de parler et de faire revivre notre langue, de goûter enfin à une culture nationale. Indépendants, nous reprendrons les richesses de notre sol, pillées pendant plus d'un siècle sans profit pour le pays, nous pourrons nous industrialiser, instruire nos techniciens, former une classe ouvrière qualifiée, avancer vers le progrès social.

(source : archives Harbi)

Un point de vue des communistes algériens

27 octobre 1957

Tout pour la lutte unie de libération [17]

Aux troupes de la conquête française qui leur demandaient de se rendre, en 1841, les habitants de la région de Mascara répondirent : « Occupez-vous de mieux gouverner votre pays, les habitants du nôtre n'ont à vous donner que des coups de fusil. Quand même vous demeureriez cent ans chez nous, toutes vos ruses ne nous feront aucun tort ».

Les Algériens sont restés fidèles à ces fières paroles. Aux premiers coups de feu, le 1er novembre 1954, notre peuple s'est dressé pour mettre fin au mépris, reconquérir son honneur et sa liberté. En cette journée historique, l'appel des premiers « moudjahidin » alla au plus profond de nos cœurs. Aujourd'hui, trois ans après, le peuple algérien a forcé l'admiration et la sympathie du monde en mettant en échec un corps expéditionnaire de 500 000 hommes. Ce peuple, que les colonialistes ont réduit au silence, qu'ils saignaient impunément en mai 1945, qu'ils humiliaient en lui opposant les mitraillettes dans les bureaux de vote, ce peuple a retrouvé sa voix : c'est le grondement de la violente bataille qui fait rage dans tout le pays et a remplacé la fusillade clairsemée de novembre 1954.

Que de sacrifices innombrables pour en arriver là ! Soldats héroïques de la libération, membres de la glorieuse A.L.N., Nous conserverons éternellement le souvenir de vos exploits, de votre courage et de votre mépris de la mort. Tout le peuple est derrière vous : les paysans des mechtas écrasés sous les bombes, qui vous protègent, vous ravitaillent et

17. Extrait du journal clandestin *Liberté*, 25 octobre 1957. Un tel document est le témoignage d'une surexpression nationaliste de la part des communistes d'Algérie : absents au rendez-vous de novembre 1954 dont ils étaient distants, ils tâchèrent de finasser ensuite avec le FLN en hésitant entre tenter de le déborder sur le plan de l'action maquisarde (ce furent les C.D.L., Combattants de la Libération, dont le seul maquis un peu constitué résida dans l'Ouarsenis) et se laisser entraîner dans le sillage du FLN, mais en négociant leur ralliement. En fait, par l'accord du 1er juillet 1956, et selon les vues d'Abbane, ils acceptèrent la fusion à titre individuel, dans le Front, des militants communistes, tout en gardant théoriquement un PCA clandestin. Dès lors, le *leitmotiv* est, dans les textes communistes, de prouver l'adhésion des communistes au combat patriotique commun. Ici, le déclenchement de novembre est qualifié, à la fois, de « journée historique » et de « fusillade clairsemée », la fusillade ne devenant nourrie que par suite du ralliement au combat patriotique de tous les patriotes – dont les communistes. En somme, le PCA se pare quelque peu des plumes du paon.

vous renseignent, les ouvriers avec leur sens de l'organisation, de la technique et de la discipline, les jeunes qui ont tout quitté pour servir leur patrie, les femmes, admirables et dignes descendantes de la Kahina et de Lalla Fatma, voilà le visage de l'Algérie en lutte.

La victoire est certaine

Comme en Indochine, les colonialistes alignent sur le papier des communiqués triomphants, ils cachent leurs pertes et proclament depuis trois ans « le dernier quart d'heure ». Mais nous ne sommes plus en 1830. La Révolution d'octobre 1917 a porté aux impérialistes un coup fatal. Et depuis 1946, un milliard 250 millions d'hommes colonisés se sont libérés.

Jamais au cours de notre histoire, la cohésion de notre peuple pour laquelle l'émir Abdelkader avait tant lutté, n'a été aussi forte. 125 ans d'oppression ont forgé la Nation Algérienne. La lutte nous a rassemblés sans distinction de classes, ni de tendances politiques. Ces Algériens d'origine européenne ont pris conscience de leur place dans la communauté nouvelle et se sont joints sans réticence aux combats : les noms de Maillot, Iveton, morts aux côtés de leurs frères musulmans, nationalistes, communistes, sans parti, tombés sur les champs de bataille ou dans les chambres de tortures, demeureront les symboles émouvants de l'Algérie fraternelle de demain. Le P.C.A. œuvre au renforcement de l'Unité politique de notre peuple. Il soutient résolument la lutte anti-impérialiste du F.L.N.

L'A.L.N. a tué des milliers de soldats ennemis et récupéré un armement considérable. Ses effectifs ont augmenté, elle est organisée sur le modèle d'une armée régulière. Grâce à son endurance, elle mène sans répit de nombreuses opérations, choisissant elle-même le terrain de ses combats. Elle continue ainsi la longue tradition de lutte de notre peuple, enrichie des enseignements des guerres de libération de Chine et du Viet-Nam.

Des alliés nombreux et puissants

Notre combat a acculé l'ennemi à une situation financière catastrophique et à des crises gouvernementales répétées, dont la dernière avant la discussion à l'O.N.U., achève de le discréditer[18]. Pendant ce temps, le peuple français se rend compte de plus en plus que cette guerre interminable va contre ses intérêts. Le P.C.F. entraîne des millions de travailleurs – nos alliés naturels – à lutter non seulement contre les atrocités et l'absurdité de cette guerre, comme le font les autres progressistes français, mais encore pour le soutien résolu de notre droit à l'indépendance. La journée d'action qu'il a organisée en ce sens le 17 octobre a été marquée par de nombreuses grèves, manifestations de rues, meetings, etc... De nombreux soldats français ont fait connaître publiquement leur refus de se battre contre le peuple algérien.

En dehors des gouvernements impérialistes, tels que ceux des U.S.A. qui arment les troupes françaises pendant qu'ils distribuent des sourires aux nationalistes du Maghreb, c'est l'immense majorité de l'humanité qui se trouve à nos côtés. Nos frères indépendants du Maroc et de Tunisie, instruits par une longue histoire commune, iront avec nous jusqu'au bout sur le chemin d'une union libre et puissante de nos trois pays. Avec eux, plus de un milliard d'hommes des pays arabes et de Bandoeng nous assurent de leur soutien efficace, organisent des collectes, déploient leurs efforts sur le plan international. La grande Union Soviétique, dont les récentes découvertes scientifiques ont mis en évidence la puissance sans cesse accrue, a montré, en tête du camp socialiste, qu'elle défend avec

18. Fin du ministère Maurice Bourgès-Maunoury, remplacé par le gouvernement Félix Gaillard.

chaleur notre cause[19]. Nous n'oublierons pas de quelle manière décisive elle fut aux côtés de l'Égypte attaquée et avec quelle vigueur aujourd'hui elle soutient la Syrie menacée par les impérialistes américains. Elle apporte une aide inestimable et sans conditions à la libération et à la renaissance de tous les peuples arabes.

L'indépendance, notre bien le plus précieux

Que les colonialistes se résignent donc à la dure réalité. Le peuple algérien ne déposera pas les armes avant d'être assuré que son indépendance sera reconnue. Cette indépendance est en vue. Conscient qu'elle constitue pour lui son bien le plus précieux, notre peuple redoublera d'efforts pour la mériter et il possède assez d'héroïsme pour y parvenir, quelles que soient les souffrances endurées.

Car seule l'indépendance nous permettra de vivre dans la dignité, d'instaurer un régime démocratique, de parler et de faire revivre notre langue, de goûter enfin à une culture nationale. Grâce à elle, nos paysans pourront vivre en cultivant les terres qui leur ont été volées. Indépendants, nous reprendrons les richesses de notre sol, pillées pendant plus d'un siècle sans profit pour le pays, nous pourrons nous industrialiser, instruire nos techniciens, former une classe ouvrière qualifiée, avancer vers le progrès social.

Indépendant, notre nation prendra rang à égalité parmi toutes les nations du monde et pourra coopérer librement avec toutes celles qui nous aideront, dans le respect de notre souveraineté, à bâtir une Algérie moderne.

Il ne tient qu'à la France de sauvegarder ses intérêts en acceptant l'établissement de rapports nouveaux, libres et pacifiques, pour le bien commun des deux nations.

Quant à nous, frères Algériens, marquons ce troisième anniversaire par
- le redoublement de la lutte de masse sous les formes les plus diverses et en multipliant les initiatives,
- le harcèlement des forces colonialistes,
- la consolidation de l'unité nationale.

Jurons, au nom de tous ceux qui sont tombés pour notre liberté, de poursuivre la guerre patriotique jusqu'à la victoire qui verra l'instant merveilleux où, sur le sol national, arrosé de tant de larmes et de sang, flottera dans la joie le libre drapeau de l'Algérie, et où le peuple se mettra avec fierté au travail pacifique et constructeur.

Alger, le 25 octobre 1957,
Le P.C.A.

(source : *Liberté*, 4e trimestre 1957)

Deux réactions du PCA au lendemain du 13 mai 1958

Tract distribué en Oranie

23 mai 1958
(extrait)

Le P.C.A. appelle le peuple algérien à renforcer son unité et sa vigilance politique, à se considérer plus que jamais mobilisé au service de la nation, à accentuer le combat patriotique sous toutes ses formes, de la lutte armée de la glorieuse A.L.N. au boycott du tabac

19. Le soutien, à ce moment, est réel, quoique encore faible. Il allait augmenter dans les années suivantes; mais sans jamais égaler l'aide fournie par la Chine. Cela dit, la chaleur ne marqua jamais les relations entre le FLN et le camp soviétique.

et des cinémas, en passant par des grèves ou autres manifestations [...]. Estime en outre qu'il est urgent de former sous l'égide du F.L.N. le gouvernement algérien recommandé par la conférence de Tanger[20]; [il se déclare] prêt à prendre sa part de responsabilités dans un tel gouvernement.

(source : archives privées)

Article dans L'Humanité

12 juin 1958
(extrait)

[Le PCA] rejette avec indignation la politique d'intégration annoncée par le chef du gouvernement français. [...] Le peuple algérien ne nourrit aucune haine contre le peuple français malgré les terribles épreuves qu'il traverse, mais il n'est pas français, ne veut pas être français et ne sera jamais français [...]. La seule solution juste et conforme à l'esprit de notre temps réside dans l'ouverture de négociations avec le F.L.N. pour la signature d'un cessez le feu sur la base du droit de l'Algérie à l'indépendance.

(source : *L'Humanité*, 12 juin 1958)

LETTRE D'UN EX-REXPONSABLE CXOMMUNISTE

7 décembre 1959

Abdelkader Guerroudj, dit « Lucien »
Ex-responsable des groupes armés
Dans la zone autonome d'Alger

Marseille, le 7 décembre 1959

Au

Frère responsable politico-militaire
De la zone autonome d'Alger

Cher frère,

À plusieurs reprises, malgré moi et sans que j'en sois informé, la presse communiste s'est permis d'utiliser mon nom, celui de ma femme[21], celui d'hommes placés sous mon contrôle ou d'amis tombés au champ d'honneur en tant que combattants du Front de libération nationale.

En ma qualité de responsable des groupes armés à Alger jusqu'au mois de janvier 1957, il est de mon devoir aujourd'hui de confirmer par une formalité écrite notre démission organique et politique du Parti communiste algérien. Ceci afin de mettre un terme à l'équivoque entretenue ou permise par le PCA et reprise par des écrivains ou des journalistes de bonne foi.

Je tiens à préciser que cette démission était un fait découlant naturellement des discussions qui ont amené, en juin 1956, la dissolution des « Combattants de la Libération »

20. Avril 1958 : conférence maghrébine des organisations indépendantistes Néo-Destour, Istiqlal et FLN.

21. Jacqueline Guerroudj, également militante communiste à Alger. Abdelkader avait été condamné à mort et grâcié.

et leur intégration individuelle et volontaire au Front de libération nationale. J'ajoute que le principe de cette démission avait reçu l'accord complet et unanime de tous les groupes placés sous ma responsabilité.

C'est un devoir d'honnêteté qui m'a fait prendre, librement, la décision d'écrire ce qui précède, parce que toutes les remarques puis les mises en garde que j'ai adressées depuis 1956 à la direction du PCA sont demeurées sans effet. Tout a continué comme si je n'avais pas existé. Mais il faut que l'on sache ceci : m'étant engagé par sentiment national dans la lutte libératrice du peuple algérien, je refuse de me faire l'instrument d'une politique qui ne va pas dans le sens des intérêts de notre Patrie, de son Unité, de sa Révolution.

Depuis le mois de juin 1956, j'avais cessé de recevoir des directives du PCA. Je me suis soumis avec joie au seul contrôle du FLN. C'est du FLN que j'ai reçu directives, armes, matériel, aide financière, possibilité d'évacuation, etc. Mes chefs, en plus de tout cela, m'ont également accordé une confiance que, malgré les pressions multiples et parfois intolérables, je n'ai jamais voulu trahir et dont je veux continuer à être digne. Je ne suis pas un politicien et ne veux pas l'être, mais simplement un combattant algérien soumis au seul organisme qui dirige notre lutte libératrice et qui est seul habilité à parler en mon nom comme en celui de tous les ex-Combattants de la Libération. » Je ne veux pas permettre aux hommes d'une politique qui a fait fausse route de se servir de mon nom.

J'ai été adhérent d'un parti, comme d'autres ont été adhérents d'autres partis. Mais je suis algérien avant tout, et ne pouvais être un révolutionnaire sans être un patriote. Et lorsque l'intérêt d'un parti ne se confond plus avec celui de la Nation, il est juste et indispensable, si l'on veut rester un révolutionnaire véritable et un patriote, de ne servir alors que l'intérêt de la Patrie.

C'est pour cela que la plate-forme du FLN, qui n'est pas un parti politique mais un rassemblement de toutes les énergies nationales mobilisées pour débarrasser notre peuple de l'oppression coloniale, a entraîné mon adhésion enthousiaste comme celle de tous les Algériens qui raisonnent de façon saine et désintéressée. Mon action et celle des hommes que je contrôlais, et même avant notre intégration au FLN, ne se situait pas dans le cadre de la politique d'un parti, mais d'un idéal : celui de l'indépendance nationale. Depuis le 1er novembre 1954, une seule arme est au service de cet idéal : le FLN qui recevait chaque jour l'adhésion de plus en plus unanime de notre peuple et le soutien toujours plus grand des pays frères ou amis, nous a amenés aujourd'hui si près de la satisfaction de nos aspirations pour lesquelles tant d'hommes glorieux ou obscurs ont payé de leur sang.

C'est cette conviction que j'étais au service d'un idéal d'indépendance nationale et non d'un parti qui m'avait amené à mettre sur le compte du FLN même les actions commises par mes groupes avant notre intégration. Cela est attesté par un rapport, incomplet d'ailleurs, envoyé à mes chefs fin décembre 1956, et portant comme en-tête FLN-ALN.

En disant tout ce qui précède, je ne parle pas seulement au nom des groupes que je contrôlais dans Alger, mais je suis sûr aussi de traduire le sentiment de ceux qui, amis ou inconnus, libres ou emprisonnés, ont répondu à l'appel de notre révolution. Ce serait également la pensée des anciens adhérents du PCA qui, contre l'avis de ce parti, ont, parmi les premiers, rejoint les rangs du FLN et sont tombés au champ d'honneur. À leur mémoire je veux demeurer fidèle.

Si le PCA s'était décidé à faire en son temps, et comme les autres organisations nationales, le geste nécessaire, à savoir la dissolution, il aurait non seulement donné une preuve de courage politique, mais il aurait également contribué à rendre plus complète l'unité du peuple algérien en lutte ; ainsi, il aurait peut-être permis de hâter la victoire finale en entraînant vers le FLN des éléments encore soumis à son influence et, de ce fait,

hésitants. Accumulant les erreurs, afin de préserver les positions personnelles de quelques dirigeants incapables de reconnaître honnêtement et publiquement leur fautes et leur manque de conviction nationale, le PCA s'est enfoncé dans l'égarement. Il a alors essayé de se défendre au moyen de considérations théoriques nébuleuses parfaitement inadaptées à la situation de notre mouvement national de notre révolution algérienne.

Ne s'étant pas dissous au profit de la révolution, le PCA aurait au moins dû avoir le souci de respecter un engagement qu'il avait librement et formellement consenti en dissolvant son organisme militaire. Cela m'aurait évité de faire cette mise au point. Malheureusement, loin de lever l'équivoque, le PCA l'a au contraire entretenue ou encouragée. En utilisant à des fins de propagande le nom de personnes mortes ou vivantes qui ont œuvré au sein du FLN pour le triomphe de notre révolution, les dirigeants du PCA ont manqué à une règle élémentaire de loyauté.

Voilà, cher frère, ce qu'il était de mon devoir de dire,
avec mon salut FLN et patriotique

Lucien

P.S. : Je vous laisse évidemment le soin d'utiliser cette lettre comme il vous semblera bon et au moment que vous estimerez le plus approprié. Je me tiens également à votre disposition pour préciser les points que vous voudrez.

(source : HAROUN Ali, *La 7e Wilaya. La guerre du FLN en France 1954-1962*, Paris, Seuil, 1986, pp. 461-463)

-32- UNE LIGNE POLITIQUE ET UN ÉTAT JACOBIN : LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM

SUR LE SYSTÈME D'ALLIANCES AYANT PERMIS LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Lettre d'Abbane à la délégation extérieure du FLN du Caire
29 février 1956
(extrait)[1]

[...] Et l'histoire des armes ? Depuis des mois et des mois on nous promet des armes. D'abord par un parachutage, ensuite par le canal du Rif. À ce jour, rien n'a été fait. L'Oranie et les Aurès ont reçu des armes et sont bien armés. Le Nord-Constantinois et l'Algérois n'ont pas reçu un seul fusil. Je ne vous cache pas que nous avons de la peine à calmer les responsables ZIROUT YOUCEF et KRIM BELKACEM[2] qui sont en train de se demander si les frères de l'extérieur chargés du matériel ne font pas du favoritisme.

Il y a lieu de voir BENBELLA et BOUDIAF, leur demander s'ils ne se méfient pas un peu du Nord Constantinois et de la Kabylie. [...]

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier..., op. cit.*, p. 150)

DIRECTIVES D'ALGER SUR LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Lettre d'Abbane à la délégation extérieure FLN du Caire
3 avril 1956

Alger, le 3 avril 1956

Chers frères,

Nous venons de recevoir votre lettre du 15 mars. Elle répond à notre lettre du

1. Cet extrait explique pourquoi Abbane put faire s'allier les politiques qui allaient être les maîtres d'œuvre du congrès de la Soummam aux chefs maquisards : ces derniers acceptèrent un temps de lier leur sort à ceux-là parce qu'ils étaient en communion de ressentiment contre les extérieurs qu'ils accusaient de mal approvisionner les maquis en armes. Abbane joua beaucoup sur ce ressentiment pour leur faire avaliser les conclusions politiques jacobines de la Soummam.

2. Respectivement responsables des zones (futures *wilâya*(s) 2 (Constantinois) et 3 (Kabylie).

29 février, nous vous avons expédié entre-temps deux lettres très importantes pour répondre à votre lettre du 21 février et à votre plate-forme politique. Le ton de nos deux dernières lettres était très violent et les propos désobligeants pour vous. Il n'y a chez nous aucune animosité à votre égard mais il faut que vous sachiez que nous avons rompu définitivement avec l'esprit PPA et M.T.L.D. Nous exigeons beaucoup de vous comme nous exigeons beaucoup de nous-mêmes. Il faut que vous sachiez que personne, quel que soit son nom ou sa responsabilité, ne devra reculer devant le sacrifice suprême. Il faut que vous sachiez qu'aucun d'entre vous ne refusera de rentrer malgré les risques et malgré la tâche qu'il assume à l'extérieur si l'intérêt du pays l'exige.

Nous avons décidé de réunir une réunion des principaux chefs de la résistance FLN et ALN. La rencontre aura lieu chez ZIROUT[3] dans le nord-constantinois ; y assisteront le responsable de l'Oranie[4] à qui nous venons d'écrire pour venir à Alger, KRIM et ABANE[5] de l'Algérois, ZIROUT et son adjoint[6], BEN BOULAÏD[7] et son adjoint et deux éléments de l'extérieur, un responsable du matériel et un membre du FLN. Les deux éléments du Caire viendront soit par la Libye-Aurès ou bien se feront parachuter directement dans la région d'El Milia[8] par exemple. Cette réunion se tiendra même si nous devons tous mourir ou nous faire prendre. ZIROUT se porte garant de la sécurité des délégués une fois entrés dans sa zone. Quant à nous algérois nous allons partir à pied, nous comptons arriver chez ZIROUT au bout de 25 à 30 jours.

Dans cette réunion seront réglés tous les problèmes et nous dissiperons tous les malentendus. L'intérêt du pays exige cette réunion car nous ne vous cachons pas que si la situation actuelle dure nous allons vers une catastrophe. La France est décidée à nous écraser ; des cris d'alarme nous parviennent de tous les chefs de zone et de régions, particulièrement du Nord-constantinois et de la Kabylie. Il nous est très difficile de les calmer, ils sont terriblement montés contre votre carence et nous demandent de vous dénoncer publiquement. Des groupes entiers ont enterré leurs armes faute de munitions et se sont mêlés à la population. Le changement s'empare du public qui commence à nous lâcher. Des régions entières demandent la protection de l'armée française, c'est en un mot le commencement de la fin[9].

Nous espérons que vous serez au rendez-vous ; sinon nous prendrons seuls de grandes décisions et alors vous ne vous en prendrez qu'à vous-mêmes.

Nous demandons au frère KHIDER de le rappeler par télégramme à tous les autres frères pour que chacun prenne ses responsabilités. [...]

Les deux délégués qui rentreront du Caire devront être choisis parmi le « Comité des six » (KHIDER, AÏT AHMED, LAMINE, BENBELLA, BOUDIAF et BEN M'HIDI[10]).

3. « Chez Youssef Zighout », le chef de la zone 2 (Constantinois). Finalement, le congrès de la Soummam, comme son nom l'indique, eut lieu en zone 3 (Kabylie).

4. Larbi Ben M'hidi.

5. Krim, chef de la zone 3 (Kabylie), participait de fait à la direction intérieure du FLN sise à Alger. Il avait laissé Saïd Mohammedi le remplacer à la tête de sa zone.

6. Lakhdar Ben Tobbal.

7. À la date de la lettre, Mostefa Ben Boulaïd, chef de la zone 1 (Aurès Nememcha) venait juste d'être tué par l'explosion d'un poste émetteur piégé parachuté par les Français.

8. Nord Constantinois.

9. Abbane force manifestement le trait pour stigmatiser ce qu'il dénonce comme une incurie des responsables de la délégation extérieure.

10. Ben Mhidi avait été envoyé début 1956 au Caire pour demander aux extérieurs l'intensification de l'approvisionnement en armes. Un doute subsiste : ici, il est mentionné comme faisant partie des extérieurs alors qu'il était encore en titre chef de la zone 5 (Oranie). S'il était effectivement dans les intentions d'Abbane de l'inviter comme extérieur, c'était alors un faux extérieur, et totalement acquis à ses vues. De toute façon, le « comité des six » qui est ici mentionné n'est pas le « comité des six » originel que l'Histoire a retenu, et qui a préparé l'insurrection du 1er novembre pendant l'été 1954 (Krim Belkacem, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Mourad Didouche).

Il y a une autre voie pour la rentrée des délégués du Caire. Ils pourront venir au Rif, de là entrer facilement en Oranie et foncer par train jusqu'à Alger. D'Alger nous répondrons de leur sécurité jusqu'au nord constantinois. [...]

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier...*, *op. cit.*, pp. 168-169)

PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DE LA SOUMMAM

20 août 1956
(extrait)

[...] 4°) UNIFORMISATION :

a) – Organique-Découpage

[Après la délimitation et la dénomination des circonscriptions militaires de l'ALN (*wilâya* 1 : Aurès-Nememcha), 2 : Constantinois, 3 : Kabylie, 4 : Algérois, 5 : Oranais, 6 : Sud), le PV poursuit :]

[...] NOTA : La ville de Sétif appartient à la zone n° 3 (Kabylie). Cependant l'organisation de la ville de Sétif devra tout faire pour faciliter la tâche et rendre service aux zones : N° 1 & N° 2[11].

– À dater de ce jour, le terme zone est remplacé par « wilaya ». La région devient zone (Mountaka). Le secteur (Kism) devient région (Nahia)[12].

– Les P.C. : La direction collective étant dirigée (érigée NDA) en un principe, tous nos organismes délibérants devront [la, NDA] respecter scrupuleusement.

Le P.C. est composé du chef (politico-militaire) représentant l'autorité centrale du F.L.N. Il est entouré d'adjoints et collaborateurs qui sont des officiers au nombre de trois s'occupant des branches militaires-politiques-renseignements et liaisons. Il y a les P.C. de wilaya, zone, région et secteur.

Mutations : La mutation est prononcée par l'organisme immédiatement supérieur à l'organisme auquel appartient l'élément. Le principe de la mutation à tous les échelons a été admis.

b) – Militaires :

Unités :

Le groupe (faoudj) est composé de 11 hommes dont un sergent et deux caporaux. Le demi-groupe comprend 5 hommes dont un caporal.

La section (ferka) est composée de 35 hommes (trois groupes, plus le chef de section et son adjoint).

La compagnie (Katiba) comprend 110 hommes (trois sections plus cinq cadres).

Le bataillon (failek) comprend 350 hommes (trois compagnies plus 20 cadres).

Les grades : les grades usités en Kabylie ont été adoptés, à savoir :

[Cf. la liste des grades et des circonscriptions militaires en début de chapitre 1]

11. Le colonel Zighout (*wilâya* 2, Constantinois) accepta de laisser Sétif à la *wilâya* 3 (Kabylie) parce qu'il ne tenait pas à affronter le chef de la 3, Amirouche, qui incarnait pour lui une bureaucratie militaire et islamique brutale.

12. En arabe régulier, respectivement *minṯaqa*, *qism*, *nâẖiyya*. Désormais, le *qism* (secteur) désigna la subdivision de la *nâẖiyya* (région).

Chef de wilaya : Ce sera un colonel, ses trois adjoint seront des commandants.

Chef de zone : Ce sera un capitaine, ses trois adjoints seront des lieutenants.

Chef de région : ce sera un sous-lieutenant, ses trois adjoints seront des aspirants.

Chef de secteur : Ce sera un adjudant, ses trois adjoints seront des sergents-chefs.

NOTA : Les commissaires politiques auront les mêmes grades que les officiers des organismes auxquels ils appartiennent.

Insignes : Une étoile et un croissant rouges se porteront sur le calot (à faire par chaque wilaya). Les galons seront faits par la wilaya N° 3.

Décorations : Le C.C.E. est chargé de l'étude de cette question.

NOTA : Tous ces grades sont provisoires. À la libération du pays, une commission militaire sera chargée d'étudier chaque cas et de pourvoir au reclassement de ces gradés dans l'armée nationale. Le grade de général n'existera pas jusqu'à la libération. Les nominations, cassations et rétrogradations des officiers sont prononcées par le C.C.E.

Sur proposition des chefs de wilaya, les sous-officiers sont nommés, cassés ou rétrogradés par le chef de wilaya. Les caporaux sont nommés et cassés par le chef de zone.

Soldes et allocations familiales. Chaque moudjahed touchera une solde suivant le barème ci-joint : [...[13]].

Les infirmières et infirmiers seront assimilés aux sergents et toucheront de ce fait une solde de 1 500. Les médecins auxiliaires seront assimilés aux aspirants et toucheront une solde de 2 500 frs par mois. Les médecins seront assimilés aux lieutenants et toucheront une solde de 3 500 frs. par mois.

Seules les affaires de toilette sont à la charge des moudjahidines. Tout le reste est à la charge de l'Armée.

Allocations familiales : Tous les moudjahidines chargés de famille seront secourus mensuellement. Cependant il sera fait appel au patriotisme de chacun pour épargner les deniers de la Révolution. Des directives aux chefs de groupes seront données dans ce sens. Les moussebilines seront secourus sur la même base que les moudjahidines lorsqu'ils accomplissent une tâche permanente (30 jours sur 30). Il leur sera attribué la moitié du secours lorsqu'ils ne sont utilisés que 15 jours par mois et le quart du secours lorsqu'ils sont utilisés une semaine par mois.

Les prisonniers et les familles des morts seront secourus sur la même base que les moudjahidines :

– Pour les campagnes : 2 000 Frs. pas mois plus 2 000 Frs. par personne.
– Pour les villes : 5 000 Frs. de base plus 2 000 Frs. par personne.

c) – Politiques :

Les Commissaires politiques et leurs attributions : Les tâches principales des commissaires politiques seront :

a) – Organisation et éducation du peuple

b) – La propagande et l'Information

c) – La guerre psychologique (rapport avec le peuple, la minorité européenne, les prisonniers de guerre).

Les Commissaires politiques donneront leur avis sur tous les programmes militaires de l'A.L.N.

---

13. En anciens francs par mois : Soldat : 1 000 ; Caporal : 1 200 ; Sergent : 1 500 ; Sergent-chef : 1 800 ; Adjudant : 2 000 ; Aspirant : 2 500 ; Sous-lieutenant : 3 000 ; Lieutenant : 3 500 ; Capitaine : 4 000 ; Commandant : 4 500 ; Colonel : 5 000.

d) – Finance et ravitaillement :

Administration. Assemblées du Peuple (Voir étude n° 2) – Les Assemblées du peuple seront élues. Elles seront composées de cinq membres dont un Président, et s'occuperont :
– de l'État Civil
– des Affaires judiciaires et islamiques
– des Affaires financières et économiques
– et de la Police.

5°) – LE F.L.N. : Doctrine – Statuts[14] – Règlement intérieur – les organismes de direction – C.N.R.A. – C.C.E. et commissions :
– Doctrine : voir documents.
– Statuts et règlement intérieur : Le C.C.E. est chargé de leur élaboration.
– Les Organismes de direction :

a) – Le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) est composé de 34 membres (17 titulaires, 17 suppléants)[15].

NOTA : La convocation du C.N.R.A. est faite par le C.C.E. s'il le juge indispensable, ou sur la demande de la moitié plus un des membres.

Les délibérations du C.N.R.A. ne seront valables que si 12 membres (titulaires ou suppléants) sont présents.

En principe le C.N.R.A. se réunira une fois pas an tant que les hostilités dureront.

b) – Le Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.) – Il est composé de :
1) BENKHEDDA 2) ABBANE 3) BEN M'HIDI 4) KRIM 5) DAHLEB (si ce dernier est encore en prison, il sera remplacé définitivement par MALEK[16]).

NOTA : Un membre du C.C.E. ou un délégué dûment accrédités par cet organisme est habilité pour contrôler toutes les activités de notre organisme à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Il est précisé que les membres du C.C.E. ont pouvoir pour contrôler les organismes politiques (économique et social) – militaire (économique et social etc...).

Les chefs de wilaya seront tenus de fournir des rapports généraux (militaire, politique et social) tous les trois mois.

c) – Les Commissions : Le C.C.E. est chargé de constituer et de contrôler les diverses commissions qui ont pour siège Alger.

6°) – A.L.N. – Terminologie (Moudjahed, Moussebel, Fidaï) ; Phase actuelle ; Extension et développement offensif :

14. Des commissions élaborèrent en 1959 un programme du FLN et des statuts du FLN – qui furent d'ailleurs surtout un règlement intérieur. Parallèlement, furent rédigées *des Institutions provisoires de l'État algérien.*

15. Les 17 membres titulaires sont : Mostefa Ben Boulaïd, Youcef Zighout, Belkacem Krim, Amar Ouamrane, Mohammed Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Ramdane Abbane, Ben Youssef Ben Khedda, Idir Aïssat, Mohammed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Mohammed Khider, Ahmed Ben Bella, Mohammed Lamine Debaghine, Ferhat Abbas, Ahmed Tawfiq al-Madani, M'hamed Yazid. Les 17 membres suppléants sont : Adjoint de Ben Boulaïd, Lakhdar Ben Tobbal, Saïd Mohammedi, Slimane Dehiles, Abdelhafid Boussouf, Ali Mellah, Mohammed Seddik Benyahia, Mohammed Lebjaoui, Malek (Abdelmalek Temmam), Saad Dahlab, deux représentants de l'UGTA, Salah Louanchi, Tayeb Thalbi, Abdelhamid Mehri, Ahmed Francis, Si Brahim (Brahim Mezhoudi).

16. L'ancien centraliste Abdelmalek Temmam, un des premiers idéologues du FLN. À vrai dire, cette portion du texte est obscure : Saad Dahlab n'était alors nullement en prison.

À l'avenir, seuls les termes suivants seront usités :
El-Moudjahid : c'est le soldat de l'A.L.N.[17]
El-Moussebel : c'est le partisan[18]
El-Fidaï : c'est l'élément du commando chargé d'effectuer des raids sur les centres[19].
La jonction entre les groupes de toutes nos « wilaya » est virtuellement chose faite. Il importe de reprendre l'initiative des opérations et de développer nos actions sur tous les plans.

7°) Rapports F.L.N. – A.L.N. – Rapport intérieur et extérieur – Situation en Tunisie, au Maroc et en France.
– Rapports F.L.N. – A.L.N. sur le plan militaire
– Primauté du politique sur le militaire
– Dans les P.C., le chef politico-militaire devra veiller à maintenir l'équilibre entre toutes les branches de la Révolution.
– Rapports Intérieur – Extérieur
– Primauté de l'intérieur sur l'extérieur avec le principe de la codirection[20].
– Situation en Tunisie : Exposé fait. Situation actuelle : avons envoyé délégation composée de 4 membres auxquels sera adjoint Benaouda[21] qui sera plus particulièrement chargé de l'acheminement du matériel de la Tunisie sur l'Algérie.
– (Situation NDA) au Maroc : Exposé fait. La délégation est dirigée par Thaalbi[22] sous le contrôle de Boudhiaf.
– (Situation) En France : Le rapport de la Fédération a été lu et les principaux vœux ont été adoptés. Une lettre signée de tous les responsables a été adressée au Comité Fédéral.

8°) – Matériel : Aucune mutation d'armes ne sera faite entre les wilayas vu que le matériel que nous détenons est du matériel de récupération. À l'avenir, le C.C.E. est seul habilité pour faire une répartition équitable en tenant compte de la situation de chaque wilaya.

9°) – Calendrier de travail : Reprendre l'initiative des opérations militaires à tout prix.
– Déclenchement des opérations offensives à partir de...
– Le 1er Novembre sera un anniversaire strictement politique.
– La grève générale sera observée
– Le boycottage des écoles françaises est maintenu.
– Les élections Lacoste seront boycottées.
– L'usage de la force armée sera fait si les responsables le jugent utile.

17. Le *mujâhid* est littéralement le combattant du combat sacré (le *jihâd açghar* des musulmans). Il y a la plupart du temps dans les textes de l'ALN confusion avec son synonyme profane, *al jundiyy* (plur. *junud*) : le soldat.

18. On trouve aussi fréquemment pour traduction « le combattant auxiliaire ». Et c'est ce que furent de fait les *musabbilûn*, combattants secondaires chargés de diverses missions de garde et de protection, la plupart du temps armés au mieux d'un fusil de chasse. Le sens littéral est : celui qui se dévoue dans la voie *(sabîl)* de Dieu – Dieu étant métonymiquement assimilé à la patrie.

19. Étaient également dénommés *fidâ-iyyûn* les membres des commandos chargés des opérations terroristes urbaines, notamment pendant la « bataille d'Alger ».

20. *Cf.* le chapitre 40.

21. Amar Benmostefa Benaouda : ancien responsable de l'OS dans le département de Constantine, officier de la *wilâya* 2 (Constantinois).

22. De fait, Tayeb Thaalbi (« Allal ») devint responsable politique FLN du Maroc, mais pour peu de temps : il fut éliminé administrativement par Boussouf de son fief de la *wilâya* 5 sis au Maroc.

Cessez-le-feu et négociations : Seul le C.N.R.A. est habilité pour ordonner le cessez-le-feu dans le cadre fixé par la plate-forme.

O.N.U. : D'ores et déjà l'intérieur devra fournir tous les éléments d'information que nous détenons pour faciliter la tâche de nos représentants délégués à l'O.N.U.

Gouvernement provisoire : Cette affaire (sera NDA) étudiée et réglée par le C.C.E. et la délégation de l'extérieur.

10°) Divers :

Aurès : Le cas des Aurès a été étudié. La solution suivante a été adoptée : Envoi de Zirout et de Si Brahim avec des pouvoirs étendus pour régler le cas de Souk-Ahras-Nementchas. Envoi de Ouamrane, Si Cherif et Amirouche avec les mêmes pouvoirs pour solutionner le problème des Aurès et Sud[23].

Le C.C.E. veillera et sera tenu au courant de toute la situation par ces 5 délégués. Le C.C.E. sera seul habilité pour trancher en dernier ressort.

Tribunaux : Aucun officier, quel que soit son grade, n'a plus le droit de prononcer une condamnation à mort[24]. Des tribunaux à l'échelle secteur et zone sont institués et seront chargés de juger les civils et les militaires.

L'égorgement est formellement interdit. À l'avenir, les condamnés à mort seront fusillés. La mutilation est formellement interdite, quelles qu'en soient les raisons que l'on puisse alléguer.

Prisonniers de guerre : Il est formellement interdit d'exécuter les prisonniers de guerre. À l'avenir un service de prisonniers de guerre sera créé dans chaque wilaya. Il aura surtout pour tâche essentielle de populariser la justesse de notre lutte.

Livret individuel : Chaque moudjahid sera doté à l'avenir d'un livret individuel.

Immatriculation. Chaque wilaya proposera un modèle au C.C.E.

Permissions : Les permissions sont rétablies.

Service de Santé : Chaque nouvelle recrue passera une visite médicale si possible.

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *Abane-Ben M'hidi..., op. cit.*, pp. 91-101 ; variantes *in* HARBI Mohammed, *Les Archives de la Révolution algérienne*, Paris, Jeune Afrique, 1981, pp. 163-167)

23. Zighout ayant été tué en octobre 1956, Mezhoudi fut maintenu pour la mission de remise en ordre des Nememcha. En fait, nombre de chefs des Nememcha se trouvant en Tunisie, il se rendit finalement en Tunisie, conjointement avec Benaouda. Amirouche se rendit en octobre 1956 dans l'Aurès pour tenter d'y mettre de l'ordre et d'y faire appliquer les décisions du congrès de la Soummam. Si Cherif (Ali Mellah) fut nommé colonel commandant la *wilâya* 6 (Sud) avec la même mission. Il y fut assassiné au bout de quelques mois par des partisans du Sud qui ne supportaient pas la mainmise brutale de ce « Kabyle » sur ce Sud arabophone. En décembre 1956, un ordre de mission chargea le colonel Ouamrane de la mission de superviser la logistique de l'ALN en Tunisie ; en fait de venir, aussi, à bout, du parti de l'affidé de Ben Bella (capturé le 22 octobre 1956 par les Français), Mahsas, qui tentait depuis l'été de maintenir le pouvoir de la délégation extérieure en s'appuyant sur les chefs des Aurès-Nememcha venus s'approvisionner en armes en Tunisie.

24. L'initiative d'Amirouche d'ordonner à son adjoint Fadel H'mimi d'exterminer la *dechra* rétive de Tifraten (douar Ihadjadjen, Basse Soummam) (nuit du 13 au 14 avril 1956, plusieurs centaines de civils égorgés) avait été discutée et condamnée par le congrès, notamment avec l'appui des représentants de la *wilâya 2* qui représentèrent qu'« on ne devait pas toucher au peuple ».

LA PLATE-FORME DE LA SOUMMAM[25]

20 août 1956
(extraits)

-I- Situation politique actuelle :

L'ESSOR IMPÉTUEUX DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

L'Algérie, depuis deux ans, combat avec héroïsme pour l'indépendance nationale. La Révolution patriotique et anticolonialiste est en marche. Elle force l'admiration de l'opinion publique mondiale.

a) La résistance armée. En une période relativement courte, l'Armée de Libération Nationale, localisée dans l'Aurès et la Kabylie, a subi avec succès l'épreuve du feu. Elle a triomphé de la campagne d'encerclement et d'anéantissement menée par une armée puissante, moderne, au service du régime colonialiste d'un des plus grands États du monde. Malgré la pénurie provisoire d'armement, elle a développé les opérations de guérillas, de harcèlement, de sabotage, s'étendant aujourd'hui à l'ensemble du territoire national. Elle a consolidé sans cesse ses positions en améliorant sa tactique, sa technique, son efficacité. Elle a su passer rapidement de la guérilla au niveau de la guerre partielle. Elle a su combiner harmonieusement les méthodes éprouvées des guerres anti-colonialistes avec les formes les plus classiques en les adaptant intelligemment aux particularités du pays. Elle a déjà fourni la preuve suffisante, maintenant que son organisation militaire est unifiée, qu'elle possède la science de la stratégie d'une guerre englobant l'ensemble de l'Algérie.

L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE SE BAT POUR UNE CAUSE JUSTE.

Elle groupe des patriotes, des volontaires, des combattants décidés à lutter avec abnégation jusqu'à la délivrance de la patrie martyre. Elle s'est renforcée par le sursaut patriotique d'officiers, de sous-officiers et de soldats de carrière ou du contingent, désertant en masse avec armes et bagages les rangs de l'armée française.

Pour la première fois dans les annales militaires, la France ne peut plus compter sur le « loyalisme » des troupes algériennes. Elle est obligée de les transférer en France et en Allemagne.

Les harkas de goumiers, recrutées parmi les chômeurs souvent trompés sur la nature du « travail » pour lequel ils étaient appelés, disparaissent dans les maquis. Certaines sont désarmées et dissoutes par les autorités mécontentes.

Les réserves humaines de l'A.L.N. sont inépuisables. Elle est souvent obligée de refuser l'enrôlement des Algériens jeunes et vieux, des villes et des campagnes, impatients de mériter l'honneur d'être soldats de leur Armée. Elle bénéficie pleinement de l'amour du peuple algérien, de son soutien enthousiaste, de sa solidarité agissante, morale et matérielle, totale et indéfectible. Les officiers supérieurs, les commandants de zones, les commissaires politiques, les cadres et soldats de l'Armée de Libération Nationale sont honorés comme des héros nationaux, glorifiés dans des chants populaires qui ont déjà

25. Ce texte fondamental est divisé en trois parties : 1 : la situation politique actuelle ; 2 : les perspectives générales ; 3 : les moyens d'action et de propagande. Est reproduit ci-dessus un extrait de la première partie.

pénétré aussi bien dans l'humble gourbi que la misérable khaïma[26], la ghorfa[27] des casbahs comme le salon des villas.

Telles sont les raisons essentielles du « miracle algérien » : l'A.L.N. tenant en échec la force colossale de l'armée colonialiste française, renforcée par les divisions « atomiques » prélevées sur les forces de l'O.T.A.N. Voilà pourquoi, en dépit des incessants renforts, jugés aussitôt insuffisants, malgré le quadrillage ou autre technique aussi inopérante que les déluges de feu, les généraux français sont obligés de reconnaître que la solution militaire est impossible pour résoudre le problème algérien.

Nous devons signaler particulièrement la formation de nombreux maquis urbains qui, d'ores et déjà, constituent une seconde armée sans uniforme. Les groupes armées dans les villes et villages se sont notamment signalés par des attentats contre les commissariats de police, les postes de gendarmerie, les sabotages de bâtiments publics, les incendies, la suppression de gradés de la police, de mouchards, de traîtres.

Ce qui affaiblit d'une façon considérable l'armature militaire et policière de l'ennemi colonialiste, augmente la dispersion de ses forces sur l'ensemble du sol national, mais aussi accentue la détérioration du moral des troupes, maintenues dans un état d'énervement et de fatigue par la nécessité de rester sur un qui-vive angoissant.

C'est un fait indéniable que l'action de l'A.L.N. a bouleversé le climat politique en Algérie. Elle a provoqué un choc psychologique qui a libéré le peuple de sa torpeur, de la peur, de son scepticisme. Elle a permis au peuple une nouvelle prise de conscience de sa dignité nationale.

Elle a également déterminé une union psycho-politique de tous les Algériens, cette unanimité nationale qui féconde la lutte armée et rend inéluctable la victoire de la liberté.

b) Une organisation politique efficace.

LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE,

malgré son activité clandestine, est devenu aujourd'hui l'unique organisation véritablement nationale. Son influence est incontestable et incontestée sur tout le territoire algérien. En effet, dans un délai extrêmement court, le F.L.N. a réussi le tour de force de supplanter tous les partis politiques existants depuis des dizaines d'années. Cela n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de la réunion des conditions indispensables suivantes :

1°) Le bannissement du pouvoir personnel[28] et l'instauration du principe de la direction collective composée d'hommes propres, honnêtes, imperméables à la corruption, insensibles au danger, à la prison ou à la peur de la mort.

2°) La doctrine est claire. Le but à atteindre c'est l'indépendance nationale. Le moyen, c'est la révolution par la destruction du régime colonialiste.

3°) L'union du peuple est réalisée dans la lutte contre l'ennemi commun, sans sectarisme.

Le F.L.N. affirmait au début de la Révolution que « **la libération de l'Algérie sera l'œuvre de TOUS les Algériens et non pas celle d'une fraction du peuple algérien, quelque soit** [*sic*] **son importance** ». C'est pourquoi le F.L.N. tiendra compte dans sa lutte de toutes les forces anti-colonialistes, même si elles échappent encore à son contrôle.

26. Tente.
27. Littéralement « pièce » : habitation/silo des villages du Sud.
28. L'allusion vise le culte de la personnalité de Messali Hadj.

4°) La condamnation définitive du culte de la personnalité, la lutte ouverte contre les aventuriers, les mouchards, les valets de l'administration, indicateurs ou policiers. D'où la capacité du F.L.N. à déjouer les manœuvres politiques et les traquenards de l'appareil policier français.

Cela ne saurait signifier que toutes les difficultés soient complètement effacées. Notre action politique a été handicapée au départ pour les raisons ci-après :

1°) L'insuffisance numérique des cadres et des moyens matériels et financiers.

2°) La nécessité d'un long et dur travail de clarification politique, d'explication patiente et persévérante pour surmonter une grave crise de croissance.

3°) L'impératif stratégique de

SUBORDONNER TOUT AU FRONT DE LA LUTTE ARMÉE

Cette faiblesse, normale et inévitable au début, est déjà corrigée. Après la période où il se contentait de lancer des mots d'ordre de résistance à l'impérialisme, on a assisté ensuite à une réelle apparition du F.L.N. sur le plan de la lutte politique. Ce redressement fut marqué par la grève d'anniversaire du 1er Novembre 1955, considérée comme l'événement décisif, tant par son aspect spectaculaire et positif que par son caractère profond, preuve de la « prise en main » de toutes les couches de la population. Jamais, de mémoire d'Algérien, aucune organisation politique n'avait obtenu une grève aussi grandiose dans les villes et villages du pays.

D'autre part, le succès de la non-coopération politique lancée par le F.L.N. est non moins probant. La cascade de démissions des élus patriotes suivie de celle des élus administratifs, ont imposé au gouvernement français la non-prorogation du mandat des députés du Palais-Bourbon, la dissolution de l'Assemblée algérienne. Les conseils généraux et municipaux et les djemaâs ont disparu, vide accentué et amplifié par la démission de nombreux fonctionnaires et auxiliaires de l'autorité coloniale, caïds, chefs de fraction, gardes champêtres. Faute de candidatures ou de remplaçants, l'administration française est disloquée; son armature considérée comme insuffisante ne trouve aucun appui parmi le peuple; dans presque toutes les régions, elle co-existe avec l'autorité du F.L.N.

Cette lente mais profonde désagrégation de l'administration française a permis la naissance puis le développement d'une dualité de pouvoir. Déjà fonctionne une administration révolutionnaire avec des djemaâs clandestines et des organismes s'occupant du ravitaillement, de perception d'impôts, de la justice, du recrutement des moudjahidines, des services de sécurité et de renseignements. L'administration du F.L.N. prendre un nouveau virage avec l'institution des assemblées du peuple qui seront élues par les populations rurales avant le deuxième anniversaire de notre révolution.

Le sens politique du F.L.N. s'est vérifié d'une façon éclatante par l'adhésion massive des paysans pour lesquels la conquête de l'indépendance nationale signifie en même temps la réforme agraire qui leur assurera la possession des terres qu'ils fécondent de leur labeur.

Cela se traduit par l'éclosion d'un climat insurrectionnel qui s'est étendu avec rapidité et une forme variée à tout le pays. La présence d'éléments citadins, politiquement mûrs et expérimentés, sous la direction lucide du F.L.N., a permis la politisation des régions retardataires. L'apport des étudiantes et étudiants a été d'une grande utilité, notamment dans les domaines politique, administratif et sanitaire.

Ce qui est certain, c'est que la Révolution Algérienne vient de dépasser avec honneur une première étape historique. C'est une réalité vivante ayant triomphé du pari stupide du colonialisme français prétendant la détruire en quelques mois.

C'est une révolution organisée et non une révolte anarchique.

C'est une lutte nationale pour détruire le régime anarchique de la colonisation et non une guerre religieuse. C'est une marche en avant dans le sens historique de l'humanité et non un retour vers le féodalisme.

C'est enfin la lutte pour la renaissance d'un État Algérien sous la forme d'une **république démocratique et sociale et non la restauration d'une monarchie ou d'une théocratie révolues.**

c) La faillite des anciennes formations politiques.

La Révolution Algérienne a accéléré la maturité politique du peuple algérien. Elle lui a montré, à la lumière de l'expérience décisive du combat libérateur, l'impuissance du réformisme et la stérilité du charlatanisme contre-révolutionnaire. La faillite des vieux partis a éclaté au grand jour. Les groupements divers ont été disloqués. Les militants de base ont rejoint le F.L.N. L'U.D.M.A. dissoute et les Oulama se sont alignés courageusement sur les positions du F.L.N.; l'U.G.E.M.A. groupant tous les universitaires et lycéens, a proclamé par la voix de son congrès unanime le même sentiment. Le Comité central du M.T.L.D. a complètement disparu en tant que regroupement d'ex-dirigeants et en tant que tendance politique. [...]

[Suivent, pour terminer cette première partie, les rubriques « le messalisme en déroute », « le communisme absent », « la stratégie impérialiste française ».]

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *Abane-Ben M'hidi...*, *op. cit.*, pp. 104-113)

APPEL DE LA *WILÂYA* 1 AUX COMBATTANTS : LA BONNE NOUVELLE DE LA SOUMMAM

Automne 1956
(en arabe et en français)

Combattants algériens ! Grâce à la confiance que vous avez placée en eux, vos chefs ont montré à la face du monde entier leur volonté commune de bien mener la lutte sur tous les fronts. C'est ainsi que l'union – base de notre succès – a été réalisée politiquement et militairement. L'UNION est faite des frontières marocaines aux frontières tunisiennes. C'est ainsi que dorénavant, comme par le passé, notre Armée aura un seul corps et une seule âme. C'est ainsi aussi que l'union est faite dans la wilaya des Aurès-Nementchas[29]. Les autres wilayas sont celle de l'Oranie, de la Kabylie, de l'Algérois, du Sahara, de Condé-Smendou[30]. Les règlements entreront en vigueur partout dans l'ensemble des 6 wilayas.

En avant ! Pour le tournant final de notre lutte sublime qui verra le colonialisme disparaître de notre pays à jamais.

Vive les patriotes algériens !

[la version arabe dit : *ta<u>h</u>iyyâ l jazâ-ir wa ia<u>h</u>iyyâ jaych ul ta<u>h</u>rîr* : vive l'Algérie et vive l'armée de libération.]

(source : archives privées)

---

29. À cette date, c'est une vue optimiste des choses : la *wilâya* 1 est, pour au moins encore trois ans, la proie d'affrontements claniques menés par des chefs rivaux.

30. C'est-à-dire de la *wilâya* 2. Le colonel Youssef Zighout, colonel de janvier 1955 à octobre 1956, était originaire de Condé-Smendou (rebaptisé Zighout Youssef après l'indépendance).

DÉFENSE PAR LE CCE DES PRINCIPES DE LA SOUMMAM

Deux lettres manuscrites de Belkacem Krim à Tayeb[31]

7 janvier 1957

[Krim explique longuement dans cette lettre aux chefs historiques du FLN de la délégation extérieure emprisonnés à la prison de la Santé que personne n'a été exclu ni du congrès ni des décisions de la Soummam alors que le congrès de la Soummam s'est tenu malgré et contre nombre d'entre eux, notamment Ben Bella et Boudiaf.]

Hakim[32], approuvé par Ramdane[33], a défendu raisonnablement les gens de l'extérieur en abordant le problème matériel auquel je ne te cache pas que j'ai été particulièrement vigilant... [lecture incertaine]. Hakim avait fait tout en accord avec Ramdane pour rapprocher les points de vue différents de tous les frères. Et nous avons procédé sans aucune arrière-pensée pour la désignation des organismes dirigeants avec esprit F.L.N., en oubliant le passé, et qu'à mon avis, les frères désignés sont venus sincèrement et dignes de figurer au C.N.R.A. Exception de Lahouel et Bouda, sur lesquels la majorité des congressistes furent intransigeants, reflétant la réaction d'opposition des combattants. [...] Ramdane a-t-il été l'instigateur du Congrès ? Non, c'est la volonté de tous les combattants et de tous les chefs de l'extérieur.

(source : SHAT *1H1640-3)

17 juin 1957

Cher frère,

Je te fais savoir que j'ai bien reçu ta lettre lorsque j'étais à Alger et j'ai bien compris le contenu.

Ce qui nous manque toujours, c'est ce contact physique afin d'échanger nos points de vue qui, vraiment, se rapprochent. Il n'y a, à mon avis, rien qui puisse nuire à nos relations fraternelles et à l'idéal sacré qui nous anime.

Je m'étonne d'apprendre de ta part le fait de votre condamnation sans vous entendre. Vous n'avez pourtant jamais été condamnés par nous lors du congrès du 20 août, bien au contraire nous avons toujours ménagé votre cas, étant donné la distance qui nous sépare. Certes le problème des armes a été évoqué sans pour cela faire allusion à telle ou telle personne absente. Notre travail a été conçu, non pour détruire, mais uniquement pour unifier le commandement, chose vitale selon nous.

Cela m'étonne aussi lorsque tu me parles des liens morales [*sic*] qui nous unissent. Ces liens, en réalité, ne souffrent pas et il ne m'est jamais venu à l'idée, ainsi que tous les frères d'ici, de vous oublier ou avoir une [illisible] pensée quelconque.

Pour ce qui concerne les critiques quant à certaines décisions contenues dans la plateforme. Toutes ces décisions, il me semble, sont dans la ligne, compte tenu de la situation actuelle à l'intérieur et à l'extérieur.

Pour moi, je te dis franchement que le problème que vous posez est seulement d'ordre personnel.

---

31. Mohammed Boudiaf.
32. Larbi Ben M'hidi.
33. Ramdane Abbane.

D'abord les lettres violentes de Ramdane, pour dire que la franchise et le caractère nerveux ne sont pas souvent de bons conseillers.

Ensuite la désignation de certains membres dans des organismes dirigeants[34].

Cela a été notre façon de voir et dans le souci de bien faire. Maintenant libre à vous de penser autrement, mais il a manqué cette confrontation de points de vue pour décider ensuite.

La cause de ce manque a été notre éloignement l'un de l'autre et la catastrophe malheureuse de votre arrestation. Ce sont donc ces circonstances qui nous ont poussé à agir sans pour cela attendre, et conformément à l'Intérêt National.

J'espère que tu me comprendras. Revenant à la lettre des frères Ahmed[35] et Khider, laquelle a été interceptée par la police, donc nous ignorons le contenu.

Actuellement, nous sommes à l'extérieur où une réunion du C.N.R.A. se tiendra. Veuillez donnez [*sic*] vos points de vue.

Fraternellement à toi et tous les frères qui sont avec toi.

Krim

(source : SHAT *1H1640-3)

Lettre au nom du C.C.E. de Ben M'hidi aux frères emprisonnés à la Santé
7 janvier 1957

[Ben M'hidi explique longuement le pourquoi du congrès de la Soummam.]

[...] L'autorité susceptible de représenter le maquis n'existait pas. [...]

[Il rappelle les divergences sur le cessez-le-feu, et l'angoissant problème de l'acheminement des armes qui soudait les chefs des maquis contre l'Extérieur. Les premières convocations ont été faites aux extérieurs en mars 1956. Plusieurs lettres ont été envoyées à Khider demandant aux extérieurs d'entrer en Algérie en vue du congrès par la Tunisie ou le Maroc. Ben M'hidi représente que l'Intérieur, au contact avec l'ennemi, est mieux à même de juger que l'Extérieur. L'éloignement des extérieurs faisant que la solution qu'ils proposaient pour diriger le F.L.N. (une codirection Intérieur-Extérieur par un directoire de 12 membres comprenant tous les extérieurs et tous les historiques) était impraticable. Enfin, Ben M'hidi, à l'encontre notamment de Ben Bella, défend l'idée d'un C.N.R.A. largement représentatif de toutes les tendances politiques algériennes.]

La composition du C.N.R.A. groupant les personnalités et les militants de diverses tendances, mais qui se sont signalés par leur participation active à la Révolution, procède d'un esprit large destiné à renforcer l'unité du Peuple. Le cadre étroit du Comité des « 12 » était dépassé par l'ampleur considérable prise par la Révolution. La devise du F.L.N. demeure que « la libération de l'Algérie n'est pas l'œuvre d'un parti ou d'une fraction du peuple algérien, elle est l'œuvre du peuple algérien tout entier ».

[Enfin, citations de Lénine et de Mao à l'appui, Ben M'hidi défend la priorité du politique sur le militaire : cela signifie selon lui la priorité au travail militant, y compris chez les responsables militaires.]

(source : archives privées)

34. Krim répond ainsi à l'accusation communément portée par la plupart des membres de la Délégation extérieure – et notamment Ben Bella – contre la politique d'unification de la résistance poursuivie par Abbane qui a abouti à introduire au FLN des membres des anciennes formations politiques d'avant-novembre 1954. Notamment, à la direction de l'Exécutif, le CCE, au lendemain de la Soummam, figuraient deux anciens dirigeants centralistes, Benyoucef Ben Khedda (l'ancien secrétaire général du MTLD) et Saad Dahlab.

35. Ben Bella.

Lettre du CCE à la *wilâya* 2[36]

Janvier 1957

[...] Compte tenu de la situation dans les Aurès, Hakim[37] propose de remplacer un des deux suppléants de l'U.G.T.A.[38] par Mahsas. En effet, ce dernier se trouve actuellement à Tunis et est en relations avec les Aurès. Dans l'intérêt de la Révolution, et, partant, de la Patrie, il y a lieu de lui accorder un siège de suppléant au C.N.R.A. vu l'importance du rôle qu'il joue actuellement. Nous voulons prouver aux frères de l'extérieur que nous avons travaillé avec un esprit dégagé de toute rancœur et qui a placé l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toutes considérations personnelles et mesquines. Ramdane[39] est d'accord sur la proposition de Hakim. [...]

(source : archives privées)

Rapport du conseil de la *wilâya* 4 au prochain CNRA[40]

12 mai 1957
(extraits)

[Dans l'ensemble, le rapport approuve la ligne de la Soummam.]

– Primauté du politique sur le militaire. Notre Révolution doit asseoir une République démocratique et sociale. Pour cela, elle éduque, forme, dirige. Elle ne pourra valablement construire que dans la mesure où des cadres politiques issus du peuple peuvent diriger. Les réalisations ne seront irréversibles que si le peuple se sent souverain. Les assemblées du peuple, le comité des trois, l'administration F.L.N. mises en place doivent être jalousement surveillés pour leur permettre un essor normal dans l'avenir et pour habituer le peuple au pouvoir.
– Primauté de l'Intérieur sur l'Extérieur. Notre action est bien plus politique que militaire. Elle s'apparente bien plus à une Révolution qu'à une insurrection. Elle ne peut être dirigée que de l'intérieur où toutes les données du problème s'y trouvent. Il est à noter que les délégués se trouvant à l'étranger ne peuvent pas avoir une connaissance exacte du pays où tout un peuple est en train de forger son destin. Le sort de l'Algérie se joue dans le pays. Les militants qui appuient l'action à l'extérieur doivent nous fournir les moyens nécessaires.

36. Cette lettre peut passer pour une perche de conciliation tendue à Mahsas, homme de confiance de Ben Bella. Mahsas, depuis l'été 1956, était présent en Tunisie où il tentait de regrouper derrière lui dans un sens national, mais parallèlement derrière les extérieurs conduits par Ben Bella, les factions des Aurès-Nememcha qui se déchiraient dans une course fébrile au pouvoir. Mais, en même temps, depuis décembre 1956, Abbane avait nommé le colonel Ouamrane en mission en Tunisie avec le dessein non dit, mais clair, de l'emporter sur Mahsas, au besoin dans le sang. C'est d'ailleurs ce qui finit par se produire dans le courant du premier semestre de 1957. La proposition de Hakim/Ben M'hidi, fidèle second d'Abbane, a donc toutes les apparences d'un leurre.

37. Ben M'hidi.

38. C'était notamment Abbane qui avait insisté, au nom des impératifs de la résistance la plus large possible, pour que la centrale syndicale UGTA soit représentée au Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA). L'UGTA passait à l'époque pour être dans la mouvance d'Abbane. L'un de ses dirigeants, Mouloud Gaïd, était de fait un fidèle d'Abbane.

39. Abbane.

40. Il devait se tenir au Caire en août 1957.

– Création du C.N.R.A. et du C.C.E. Cette innovation a donné à la Révolution une ossature nationale. Elle a permis une unification de la Révolution et évité des heurts entre maquis. Elle a de toute façon marqué une étape déterminante de notre lutte.

[... Des critiques sont apportées au découpage parfois malheureux entre les *wilâya*(s) : la wilâya 4 a remis Tiaret et Frenda à la 5 mais elle demande en échange Tenès et Orléansville/El Asnam; la wilâya 5 est « immense et incontrôlée ».] La wilaya 6 [Sud, NDA] est immense et ne possède aucun centre d'attraction. Du point de vue militaire, elle est difficile à unifier. Il aurait été plus sage, plus raisonnable de donner aux wilayas 1, 3 et 4 des franges présahariennes. Ceci aurait permis un ravitaillement en céréales indispensable au moment où l'ennemi s'efforce d'affamer des populations entières.

[Autres critiques : personne de l'Extérieur n'est venu « pour contrôler et connaître nos besoins ». Le CCE est, en principe, une bonne institution car il est issu de la Résistance mais c'est un noyau trop restreint. Il aurait dû comprendre des membres des conseils de *wilâya*(s); cela lui aurait donné davantage de représentativité. Le CCE a manqué de moyens pour contrôler et coordonner. Le rapport critique enfin indirectement le poids excessif qui a été donné à la *wilâya* 3 (Kabylie) dans la réorganisation d'autres *wilâya*(s) (1 et 6). Aucun effort sérieux n'a été fait pour favoriser une montée des cadres. Le rapport loue le sens politique et la combativité de la *wilâya* 2 (Nord Constantinois) et il estime qu'il aurait dû lui revenir de s'occuper de la *wilâya* 1 (Sud Constantinois). Les wilâya(s) 1 et 5 ont des positions stratégiques mais pas l'assise politique indispensable : comme dans une grande partie de l'Algérie, les résolutions de la Soummam y sont restées lettre morte.]

Le militaire écrase le politique dont le rôle est ainsi diminué.

(source : archives Harbi)

-33- LE RENVERSEMENT DES PRINCIPES DE LA SOUMMAM : LE CNRA[1] DU CAIRE (AOÛT 1957)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CNRA

20 août 1957

Les travaux de la réunion ordinaire du CNRA de l'année 1957 ont eu lieu au Caire entre le 20 et le 28 août 1957.

Étaient présents : Abane, Abbas, Amara, Benaouda, Ben Khedda, Benyahia, Boumediene, Boussouf, Dahlab, Dhilles, Bentobbal, Francis, Krim, Lamouri, Mezhoudi, Ouamrane, Taalbi, Tewfik El Madani, Mehri, Cherif Mahmoud.

Ferhat Abbas est désigné président de séance et Mohamed Ben Yahia secrétaire.

Ramdane Abbane donne lecture du bilan des activités du CCE sortant. Ce bilan est adopté à l'unanimité.

Lors des débats qui eurent lieu au cours des séances, le CNRA a décidé d'élargir ses organismes de direction. À cet effet, il a voté à l'unanimité la déclaration des principes suivants :

« Le CNRA est composé de 54 membres[2]. Il constitue l'organisme souverain de la révolution. Il se réunit une fois par an en session ordinaire. Il peut être convoqué en session extraordinaire soit par le CCE à la majorité simple, soit par les deux-tiers des membres du CNRA.

« Le CCE est chargé d'appliquer la politique élaborée par le CNRA ; il est investi ou renversé par le CNRA à la majorité des deux tiers.

« Durant les intersessions du CNRA, le CCE a des pouvoirs étendus sur tous les problèmes, sauf ceux qui engagent l'avenir du pays, par exemple : négociations, arrêt des hostilités, alignement sur un bloc ou sur un autre, solution internationale au problème algérien, intervention d'une troisième partie dans le conflit franco-algérien, etc.

« Le CCE est responsable devant le CNRA. »

D'autre part, et toujours dans le même ordre d'idées, le CNRA a voté à l'unanimité la résolution suivante :

1. Conseil national de la Révolution algérienne.

2. Le CNRA désigné un an auparavant par le congrès de la Soummam comprenait 17 membres titulaires et 17 suppléants. Il ne s'est jamais réuni. Ce CNRA comptait une majorité de civils. Désormais, tous les CNRA seront à majorité militaire.

« Considérant que les frères arrêtés et emprisonnés sont parmi les hommes qui ont préparé, organisé et décidé le déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954,
« Considérant que ces frères n'ont pu assister au congrès du 20 août 1956 pour des raisons indépendantes de leur volonté.
« Considérant qu'il est de l'intérêt général que ces frères, malgré les emprisonnements, restent associés aux organismes de direction et d'exécution[3].
« Considérant par ailleurs que l'extension que prend notre révolution commande que les organismes de direction doivent être complétés et élargis.
« Le CNRA décide :
1. La désignation à titre honorifique de Aït Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf et Khider comme membres du CCE.
2. De porter à neuf les membres du CCE et à 54 celui du CNRA. »

Par ailleurs, le CNRA, dans le but de dissiper toutes les équivoques, a voté à l'unanimité la résolution suivante :
« Considérant que certaines positions affirmées par le congrès du 20 août 1956 ont reçu une interprétation équivoque.
« Considérant que la révolution algérienne doit être dirigée dans la clarté, condition essentielle pour maintenir l'unité du peuple algérien.
« Le CNRA réaffirme :
1° Tous ceux qui participent à la lutte libératrice, avec ou sans uniforme, sont égaux. En conséquence, il n'y a pas de primauté du politique sur le militaire[4], ni de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Tous les membres du CNRA sont titulaires.
2° Le but de la révolution algérienne demeure l'institution d'une république algérienne démocratique et sociale qui ne soit pas en contradiction avec les principes fondamentaux de l'islam. »

Abbane et Dhilles se sont abstenus lors du vote sur le principe de l'absence de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Le CNRA a ensuite procédé à l'élection des 9 membres du CCE.

Ont été élus à l'unanimité :
Abbane, Abbas, Bentobbal, Boussouf, Krim, Lamine, Mahmoud, Mehri, Ouamrane[5].

Enfin le CNRA a donné pleins pouvoirs au CCE pour désigner les 20 nouveaux membres du CNRA lors de sa prochaine réunion. Les candidatures seront déposées auprès de Abbas, doyen d'âge, dans les 48 heures, par tout membre du CNRA qui en exprime le désir.

La séance est levée à 22 h 30

Le président de séance — *Le secrétaire*
FERHAT ABBAS — MOHAMED BENYAHIA

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives..., op. cit.*, pp. 175-176)

3. Rappelons que, à l'inverse, le congrès de la Soummam avait été exclusivement un congrès « intérieur » et qu'il avait avait édicté la suprématie de l'Intérieur sur l'Extérieur : la délégation extérieure, dont l'homme fort était Ben Bella, était pour des raisons de rivalité de pouvoir majoritairement hostile aux résolutions de la Soummam.

4. À l'inverse du texte de la Soummam, celui du CNRA du Caire n'entend pas « politique » et « militaire » comme des principes. Il comprend ces termes dans un entendement vulgaire incarné : les politiques et les militaires.

5. Soit pour quatre civils (Abbane, Abbas, Mohammed Lamine Debaghine, Abdelhamid Mehri), cinq colonels (Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf, Mahmoud Cherif, Belkacem Krim, Amar Ouamrane).

La version officielle

Point de vue du colonel Ali Kafi[6]

Le 20 août 1957 ne sera retenu par l'Histoire ni comme un événement positif ni comme une journée décisive ayant stimulé l'avancée de la révolution. Il n'avait pas la grandeur du 20 Août 1955[7] avec ce que ce dernier a produit comme transformations radicales et comme succès, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il n'avait pas non plus la grandeur du 20 Août 1956[8], avec ce qu'il apporté comme structuration et institutions nouvelles, et ce malgré les aspects négatifs résultant de l'application, comme le transfert de la Direction de la révolution à l'extérieur du pays. En ce jour du 20 août 1957, le CCE a tenu sa première réunion au Caire[9], et depuis lors toutes les réunions qu'il tiendra auront lieu à l'extérieur. Et c'est ainsi que le principe de « la primauté de l'intérieur sur l'extérieur », adopté au Congrès de la Soummam, sera devenu caduc[10].

Le deuxième point négatif rattaché à cette journée réside dans le fait de l'élargissement du CCE qui compta désormais neuf membres : Krim Belkacem et Abbane Ramdane avaient conservé leur siège[11] et sept autres membres nouveaux les ont rejoint [*sic*] dont quatre responsables militaires (Bentobbal, Boussouf, Ouamrane, Mahmoud Chérif) et trois responsables politiques (Ferhat Abbas, Abdelhamid Mehri, Lamine Debaghine). La composition de ce CCE se caractérisait par une contradiction dangereuse qui devint le signe distinctif de la Direction jusqu'à l'Indépendance et dont les effets se manifesteront encore plus après l'indépendance, ce qui a failli provoquer une guerre civile[12].

Le troisième point, révélateur permanent de la contradiction et de la tension au sein du CCE, résidait dans la propension à vouloir diriger la révolution de l'« extérieur » et dans ce qui faisait pendant à cette propension, c'est-à-dire le recours permanent aux chefs des Wilayas de l'« intérieur » pour trouver une issue aux graves crises qui déchiraient la Direction[13].

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, p. 98)

6. Ali Kafi, issu d'une considérable famille constantinoise (El Harrouch, près de Skikda), lettré issu de la prestigieuse école arabe Kattaniyya de Constantine, et de l'université Zaytûna de Tunis, succéda à Lakhdar Ben Tobbal comme colonel commandant la *wilâya* 2 (Constantinois) au printemps 1957, et cela jusqu'à l'été 1959. Après trois franchissements réussis du barrage frontalier électrifié, ce chef courageux resta à l'extérieur après la réunion des dix colonels de l'été 1959, qui allait préparer le CNRA de Tripoli (décembre 1959-janvier 1960). Il fut peu après nommé représentant de l'Algérie en Égypte. Ultérieurement, il fut désigné en 1992, au lendemain de l'assassinat de Mohammed Boudiaf, président du Haut Comité d'État. Avec les colonels Lamouri (*wilâya* 1), Chaabani (*wilâya* 6) et relativement Lotfi, bilingue arabe-français à prédominance française, (*wilâya* 5), Ali Kafi fut le seul chef de *wilâya* à avoir eu une authentique culture arabe.

7. Date de l'insurrection du Nord-Constantinois conçue et réalisée par le colonel Youssef Zighout.

8. Date du congrès de la Soummam.

9. Il s'agit là d'une erreur manifeste. La première réunion du CCE à s'être tenue en dehors de l'Algérie fut tenue à Tunis en juin 1957. Ali Kafi confond ici CCE (Comité de coordination et d'exécution, l'exécutif algérien institué par la Soummam) et CNRA (Conseil national de la Révolution algérienne, le parlement de la résistance). La première réunion effective du CNRA à s'être tenue le fut en effet au Caire en août 1957.

10. Ali Kafi oublie ici, sans doute, l'essentiel : l'abandon du principe fondamental de la « primauté du politique sur le militaire. »

11. A. Kafi ne dit pas que deux membres éminents du premier CCE, les ex-centralistes Ben Khedda et Dahlab, avaient été évincés.

12. A. Kafi doit vouloir dire qu'il y avait contradiction entre les membres civils de l'exécutif et ses membres militaires.

13. C'est ce qui advint à l'été 1959 lorsque, pour résoudre la crise interne du GPRA, la direction militaire (les « 3 B ») fit appel aux « dix colonels » qui siégèrent en conclave pendant plus de trois mois pour préparer le CNRA de Tripoli (fin décembre 1959-janvier 1960).

Témoignage de Ferhat Abbas

(extrait)

[...] Le 17 août, je fus rappelé au Caire. [...] Au Caire, la crise était ouverte. Le conflit Abane-Krim se révélait insoluble. Il était certes engendré par l'opposition intransigeante de deux caractères, aussi entiers l'un que l'autre. Mais aussi, et peut-être surtout, par deux conceptions différentes de l'exercice de l'autorité et des vues également différentes de l'avenir.

L'un et l'autre exposèrent leurs griefs. Abane décelait chez les colonels une tendance à l'exercice d'un pouvoir absolu. « *Ce sont*, me dit-il, *de futurs potentats orientaux. Ils s'imaginent avoir droit de vie ou de mort sur les populations qu'ils commandent. Ils constituent un danger pour l'avenir de l'Algérie.* »

Il me révéla qu'Amirouche, homme de Krim, avait voulu le liquider au cours de la réunion du Congrès de la Soummam. Sa conclusion était sans nuance : « *Ce sont tous des assassins*, me dit-il. *Ils mènent une politique personnelle contraire à l'unité de la nation. C'est ainsi qu'à mon passage au Maroc*[14], *j'ai appris que la wilaya V disposait de plus d'un milliard de francs, alors que dans la IV et la II nous n'avions pas le moindre sou. Et quand j'en ai fait le reproche à Boussouf, il s'est rebiffé. Il ne comprend pas que cet argent est à l'Algérie et non à sa seule wilaya.* »

« *L'autorité qu'ils ont exercée ou qu'ils exercent rend ces colonels arrogants et méprisants. Par leur attitude, ils sont la négation de la liberté et de la démocratie que nous voulons instaurer dans une Algérie indépendante.* »

Je ne marche pas pour un tel avenir. L'Algérie n'est pas l'Orient où les potentats exercent un pouvoir sans partage. Nous sauverons nos libertés contre vents et marées. Même si nous devons y laisser notre peau. »

Je lui fis remarquer qu'il faisait chevaucher les problèmes et qu'il convenait, au contraire, de les sérier et de les évoquer chacun à son heure. « Pour l'instant, dit-il, il faut amener la France à négocier. Nous y arriverons si nous restons unis. Tout doit reposer sur notre union. Tu trouves des défauts aux colonels. Ils en ont certainement. Mais ils ont des qualités. Ils ont tenu tête à l'armée française. C'est à leur honneur. Et puis ce sont « *nos* » colonels. Nous n'en avons pas d'autres. C'est avec eux que les militants sans armes que nous sommes pourront arriver à l'Indépendance. »

Abane était loyal. Il en convint et me donna raison. À sa décharge, je dois dire qu'il était sorti de prison avec un goitre. Sa maladie était en pleine évolution.

Krim m'a tenu un autre langage. Il reprochait aux membres du CCE de s'être coalisés contre lui[15] : « *Tout ce que je propose est rejeté. C'est vexant et arbitraire.* » Et il tirait de ces affirmations sa propre conclusion : la composition doit être modifiée.

Il reprocha ensuite à Abane ses écarts de langage : « *En disant que je suis devenu*

14. Le CCE quitte Alger fin février 1957. Pendant que Ben Khedda et Krim se dirigent vers la Tunisie via la *wilâya* 3 (Kabylie) et la *wilâya* 2 (Constantinois), en compagnie de Dahlab, Abbane gagne le Maroc via la *wilâya* 4 (Algérois) et la *wilâya* 5 (Oranie). Ce fut au Maroc que, sur le mode orageux, Abbane rencontra le colonel Boussouf, chef de la *wilâya* 5.

15. Le CCE était composé de cinq membres. Krim se sentit isolé, en tant que chef maquisard, face à quatre politiques cultivés : Abbane, Ben Khedda, Dahlab, auxquels il faut ajouter l'autodidacte Ben M'hidi. Ce dernier, bien qu'étant à la Soummam le chef de la *wilâya* 5 (Oranie), était un ancien dirigeant du MTLD, partisan en 1952-53 à Sidi Bel Abbès d'alliances politiques incluant l'UDMA et les *'ulamâ-*, et donc parfait allié d'Abbane, l'organisateur du front de résistance que devint le FLN.

nationaliste parce que la France m'a refusé la fonction de garde champêtre[16], il revient vingt ans en arrière, à l'époque de ma jeunesse. Depuis j'ai fait 15 ans de maquis[17]. J'ai mobilisé la Kabylie pour faire la guerre. J'ai formé des militants. Ce sont les Aurès et ma Kabylie natale qui ont mis le feu à l'Algérie française. Cela, Abane le sait et ne le dit pas. »

Je sais que Abane est un patriote et qu'il a des qualités et des connaissances, mais il y a une limite à tout. Je n'accepte pas qu'il me donne des leçons et qu'il me marche sur les pieds. »

Je dis à Krim que Abane était fraternel, et qu'il était malade. Ses colères venaient de sa maladie. Par ailleurs il avait été menacé par Amirouche. Krim ne le nia pas. Les actes de violence étaient dans la nature d'Amirouche. Il le lui avait souvent reproché[18].

Je repris mon exposé : « Aucun chef militaire ne doit se faire justice. Si les militants armés retournent aujourd'hui leurs armes contre d'autres militants, autant dire qu'ils les retourneront demain contre le peuple et contre ses libertés. Dans ce cas quelle nation et quelle patrie aurions-nous si la fraction armée imposait au peuple sa dictature ? » Krim accepta mes observations. Il me confirma qu'il était pour la liberté, la collégialité et contre le pouvoir personnel. Mais il tenait à modifier la direction du FLN. Il proposait que les membres du CCE soient portés à neuf : cinq colonels et quatre civils : Abane, Dr Lamine, Mehri et moi-même. Krim était vindicatif. Quand je lui proposai de maintenir Benkhedda et Dahleb, mieux préparés que nous pour assurer cette fonction, il me répondit qu'ils avaient commis des fautes et qu'il fallait qu'ils les paient[19].

Ni le Dr Lamine Debaghine, ni Mehri, ni moi-même, n'étions enthousiasmés par sa proposition. En toute honnêteté, nous déclinions cette responsabilité. Notre mission à l'extérieur était d'une autre nature.

En dernier ressort, je me suis rendu chez le Cheikh El-Bachir-El-Ibrahimi[20] prendre conseil : « *Ta mission est de concilier Krim et Abane,* me dit-il. *Le reste est sans importance. Quand deux kabyles sont en conflit, il arrive que l'un d'eux meurt* [*sic*]. *C'est cela qu'il faut éviter.* »

Le 24 août, après plusieurs réunions avec les colonels, nous donnons notre accord de principe pour entrer au CCE. Le Dr Lamine Debaghine tient cependant à ce que l'on consigne par écrit ses réserves.

Le 28 août, après le réunion du 2e Congrès du CNRA[21], le CCE est composé comme

---

16. Ce refus est une réalité historique. Le père de Krim était lui-même garde champêtre avant d'avoir été nommé petit caïd.

17. En réalité, Krim tenait le maquis depuis 1947 (soit, en 1957, dix ans), depuis qu'une tentative d'assassinat malencontreuse l'avait déterminé à quitter la vie civile normale.

18. Au congrès de la Soummam, tout en couvrant son subordonné, Krim avait admis que l'égorgement, le 13 avril 1956, de la totalité (plusieurs centaines de personnes) des habitants de la dechra Tifraten, douar Ihadjadjen, près d'Oued Amizour (Basse Soummam), exécuté par le lieutenant Fadel H'mimi, sur l'ordre du capitaine de la zone Amirouche, n'« était pas dans sa ligne politique ».

19. Les « fautes » qu'ils avaient à payer étaient le fait d'avoir été des dirigeants centralistes à l'époque du MTLD, donc de n'avoir pas été au rendez-vous de novembre 1954 et d'en avoir retiré une légitimité de pouvoir. Le groupe dirigeant des chefs maquisards entendait éliminer ces politiciens rivaux dans la course au pouvoir qui se profilait.

20. Dirigeant des *'ulamâ-*.

21. En réalité, le « 1er CNRA, tel qu'il existait sur le papier sorti du congrès de la Soummam, ne s'est jamais réuni. Celui qui s'est réuni au Caire en août 1957 avait une composition différente de ce qui avait été arrêté à la Soummam parce que, d'une part, depuis août 1956, plusieurs de ses membres étaient morts (notamment Ben M'hidi), et que d'autre part, sa composition avait été arbitrairement trafiquée sous la pression par les colonels avant la session du CNRA pour que les politiques y soient minoritaires. Ce qu'Abbas dénomme le « 2e CNRA » fut en réalité le premier à s'être jamais réuni. Le CCE qui fut désigné au CNRA du Caire était à majorité militaire dans la proportion des 5/8.

suit : colonel Krim, colonel Ouamrane, colonel Chérif Mahmoud, colonel Boussouf, colonel Bentobbal, Abane, Dr Lamine Debaghine, Mehri, Abbas.

Le CNRA délibère sur plusieurs questions. Entre autres, il lève pour les étudiants l'ordre de grève[22]. Il supprime la priorité de l'intérieur sur l'extérieur et celle du civil sur le militaire. Il titularise les membres suppléants du CNRA dont la composition est portée à plus de 40 membres.

C'est encore à ce niveau que la bataille d'Alger perturbe les décisions du Congrès de la Soummam et provoque un déséquilibre, lourd de conséquences, entre l'extérieur et l'intérieur.

La présence des colonels à l'extérieur a incité un bon nombre d'autres militaires à suivre leur exemple et à quitter le maquis. Par ailleurs des militants inféodés aux anciens chefs de wilayas et des dirigeants venant de la Fédération de France affluent à Tunis.

Des clans se forment. L'esprit régionaliste fleurit, se développe. La Délégation à l'Extérieur prend de plus en plus d'importance et finit par croire qu'elle est tout et que toute décision doit émaner d'elle.

Elle oubliait que tout le mérite de la guerre revenait au peuple qui se battait et que ce peuple était seul détenteur des décisions finales[23]. [...]

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre. L'aurore*, Paris, Garnier, 1980, pp. 210-213)

Témoignage de Saad Dahlab[24]

Krim, puissamment secondé par Boussouf, provoqua une réunion du CNRA. Le motif était normal. Il fallait désigner un remplaçant de Ben M'hidi[25]. Boussouf, chef de la wilaya V, était tout indiqué. Mais l'occasion était belle et aussi bien Krim que Boussouf la saisirent pour ramener Abane à sa juste proportion et éliminer ses deux amis Dahlab et Ben Khedda qui semblaient toujours d'accord avec lui. Pour quel motif ? Ni Krim ni Boussouf ne donnèrent leur raison au CNRA. Aucun membre de ce dernier ne demanda une seule explication et ni Ben Khedda ni moi-même ne posâmes une seule question – nous étions dans notre for intérieur et en notre âme et conscience presque heureux de nous retirer. Depuis cinq ans – de 53 à 57 – la crise du MTLD, l'activité du FLN, dans les conditions les plus difficiles et les plus dangereuses, le mur d'incompréhension contre lequel nous nous cognions quotidiennement de la part de nos propres camarades, en un

22. Cet ordre fut lancé en mai 1956.

23. Vain espoir rétrospectif : la décision finale ne revint pas au peuple. À l'été 1962, ce fut par l'entrechoc des cliques militaires affrontées que se dessina la décision : le triomphe de l'armée des frontières supervisée par l'État-Major général dirigé par le colonel Boumediene, sous le parapluie fragile du chef historique Ben Bella.

24. Originaire du Sud-Algérois, issu d'une notable famille de gros éleveurs, Saad Dahlab fut au collège de Blida un condisciple de Ramdane Abbane, de Benyoucef Ben Khedda, de Mostefa Lacheraf, de M'hamed Yazid... Il fut secrétaire de Messali à l'époque du MTLD, puis dirigeant centraliste. Il est, à Alger, l'un des cinq membres du premier CCE, l'exécutif algérien institué par le congrès de la Soummam, en 1956-57, notamment pendant la fournaise de la « bataille d'Alger ». Avec son collègue centraliste Ben Khedda, Dahlab fut éliminé du 2e CCE par le CNRA du Caire dominé par les colonels (août 1957).

25. Et pas seulement de Ben M'hidi : dans la liste des membres du CNRA désignés par la Soummam, étaient notamment morts Mostefa Ben Boulaïd, Youssef Zighout et Mohammed Larbi Ben M'hidi.

mot depuis cinq ans nous vivions sur nos nerfs et seule la volonté nous maintenait debout. Nous étions inquiets de la suite des événements en Algérie et ne savions trop comment allions nous en tant que dirigeants responsables réagir à ces événements, remédier, améliorer, renforcer, poursuivre la guerre de libération jusqu'à la victoire. Ouf ! Quelle chance de voir d'autres saisir la Direction et nous dégager de toute responsabilité, nous évitant le risque indigne de nous voir baisser volontairement les bras. Au lieu de nous chicaner pour les premiers postes où nous nous sentions écrasés par nos responsabilités et ne nous ne connaissions pas de répit, notre tâche allait être relativement facile. C'était l'occasion de donner également l'exemple de la discipline et du désintéressement. C'était notre devoir. Il fallait détruire toutes les calomnies déversées sur nous au cours de la crise du MTLD et montrer à tous que seul comptait pour nous l'intérêt de la patrie. Seul Abane essaya de s'insurger. Nous ne lui apportâmes aucun soutien. Il me traita en aparté et longtemps après, ainsi que Ben Khedda, de tous les noms qu'il connaissait et déversa sur nous sa colère. Je lui répliquai qu'en tout état de cause, il fallait à tout prix ne pas étaler nos désaccords en public, qu'il ne fallait pas que les Égyptiens soient amenés à devenir nos arbitres, que la France connaisse en détail nos divisions, que la lutte se déroulait en Algérie et non au Caire, et que l'important n'est pas d'être à la Direction. Il explosait de colère.

Cher Abane – il était tout d'une pièce – et ne savait pas tempérer. Ben Khedda et moi nous nous mîmes sans hésiter à la disposition du nouveau CCE. Sur proposition de Krim, le 2e CCE fut porté à quatorze membres au lieu de cinq[26]. Il y avait donc les cinq détenus en France et ne pouvant de ce fait activer[27] – leur nomination était plutôt honorifique et constituait une caution utile – et cinq anciens chefs de wilaya, Krim, Boussouf, Bentobal, Mahmoud Chérif et Ouamrane.

Les cinq wilayas étaient ainsi représentées au C.C.E. Krim, Bentobal, Ouamrane et Mahmoud Chérif étaient tous les quatre d'anciens maquisards[28] depuis la dislocation de l'O.S. Krim était en outre un membre du C.R.U.A. qui avait décidé le soulèvement du 1er novembre 1954[29]. Abane, Abbas Ferhat, Dr Lamine et Mehri étaient des « politiques ». La formule était séduisante. On ne chercha à rien modifier [*sic*] dans la politique tracée au congrès de la Soummam, si ce n'est que pour se faire plaisir on ne parla plus de priorité de l'intérieur sur l'extérieur – et pour cause – ni de politique sur le militaire[30].

---

26. Belkacem Krim, Abdelhafid Boussouf, Lakhdar Bentobbal, Mahmoud Cherif, Amar Ouamrane (NB : cinq colonels), Ramdane Abbane, Ferhat Abbas, Lamine Debaghine, Abdelhamid Mehri ; plus, à titre honorifique formel, les cinq détenus de la Santé : Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider.

27. Ce néologisme à connotations activistes tend de plus en plus au FLN à remplacer son équivalent militant, « militer. »

28. Cela est vrai, à l'exception relative de Mahmoud Cherif, parachuté par le CCE au lendemain de la Soummam, et qui, de Tunisie, fut pratiquement un colonel in *abstentia* de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha).

29. Assertion inexacte : le CRUA, qui tenta au printemps 1954, sous la direction de Mohamed Boudiaf, de refaire l'unité du MTLD dans une alliance centralistes-activistes dirigée contre les messalistes, ne comprit jamais Krim. Ce fut après l'échec du CRUA qui ne réussit jamais à réunifier le MTLD que, en juin 1954, les chefs activistes (Comité des 22) décidèrent de lancer l'insurrection (réunion du Clos Salembier) en confiant à cinq dirigeants (Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Mohamed Boudiaf, Mourad Didouche) le soin de préparer l'insurrection. À ces cinq, à la suite de tractations avec Belkacem Krim qui tenait le maquis en Kabylie, ce dernier fut adjoint après qu'il eut officiellement rompu avec Messali. Avec lui, fut donc constitué le « groupe des six ». Avec Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed et Mohammed Khider, résidant en Égypte depuis 1950-51 (la « délégation extérieure »), fut ainsi constitué le groupe des « neuf chefs historiques » du FLN.

30. En fait, les résolutions du CNRA portaient inversion complète de celles de la Soummam. Le témoignage de Dahlab est ici une version distanciée, amère-ironique.

Nos braves révolutionnaires étaient des militaires et ils pensaient que la politique pouvait signifier les « quatre politiciens du C.C.E.[31] » qui devaient nous guider. Il fallait aussi se réconcilier avec les cinq détenus en France[32].

Ben Khedda entra dans l'équipe du Dr Lamine[33]. Il suggéra au Dr Lamine l'idée d'une tournée dans les pays arabes. Il fut désigné à la tête d'une délégation comprenant entre autres Tewfik El Madani[34], ancien secrétaire général de l'Association des Oulamas, vieux « Alem[35] » nourri d'histoire musulmane et rompu aux dialogues avec les Cheikhs du monde arabe. Il put ainsi connaître le Moyen orient et s'enrichir d'une expérience nouvelle, indispensable à l'accomplissement de notre tâche.

Prends garde, avais-je dit à Ben Khedda, à ne jamais donner ton nom à la presse. Si tu es obligé de faire une déclaration publique, et tu n'y échapperas pas, laisse toujours Cheikh El Madani se l'attribuer, sinon tu risques de nous faire exclure de nouveau de nos nouveaux postes et alors c'est « le chômage » car, finalement, pourquoi ne pas reconnaître notre tort : notre limogeage est dû à notre imprudence d'avoir laissé paraître notre nom. Nous n'y pouvions rien, nos collègues nous ayant eux-mêmes poussés en avant, mais ils n'aiment pas ça et se rétractent vite. En plaisantant ainsi, je faisais allusion à nos derniers jours de « gloire ». La presse coloniale n'avait que le nom de Ben Khedda dans ses colonnes au moment où la police et les paras faisaient la chasse au C.C.E. Quant à moi, j'avais dépassé les limites. Deux fois de suite à quelques semaines d'intervalle entre les mois d'août et de septembre 1957, j'étais apparu au premier rang du C.C.E., c'était plus que ne pouvait supporter le plus désintéressé des « buteurs » du F.L.N.

Une première fois des rumeurs s'étaient propagées selon lesquelles nous étions en pourparlers secrets avec des émissaires du gouvernement français, le C.C.E. m'avait désigné pour faire une mise au point, un article dans notre journal *El Moudjahid*, et de le signer afin que nul n'ignore que c'était bien le C.C.E. qui répondait à ces rumeurs auxquelles il fallait mettre fin. Je fis un article tout ce qu'il y a de plus ordinaire dont la seule originalité était qu'il portait mon nom.

La deuxième fois ce fut la première conférence de presse du C.C.E. au Caire. C'était sûrement à cause de cela que nous avions été licenciés beaucoup plus qu'à cause des raisons politiques que j'étais d'ailleurs seul à imaginer.

Krim entendait tenir lui-même la conférence. C'était le plus représentatif du maquis. Abane le trouvait « inapte »[36]. Tous les deux n'appréciaient pas Ben Khedda. Ils n'expliquaient pas leur objection. Mais il était clair que tous les deux n'entendaient pas voir un troisième larron émerger à leur place. Or Ben Khedda était un ancien secrétaire général du M.T.L.D. Il y a eu un grand bruit dans la presse coloniale autour de mon nom durant les dernières péripéties du C.C.E. à Alger. Il pouvait donc à la faveur d'une conférence de presse aussi importante apparaître comme le chef du F.L.N. Et celui-ci devait encore certainement dans l'esprit de Krim demeurer absolument différent des autres partis et non pas apparaître comme la suite pure et simple de la tendance centraliste.

---

31. Ramdane Abbane, Mohammed Larbi Ben M'hidi, Benyoucef Ben Khedda, Saad Dahlab.

32. Les détenus en France, à l'exception relative de Hocine Aït Ahmed, qui, par nationalisme, approuva la ligne de la Soummam, furent révulsés par le congrès de la Soummam qui les marginalisait (principe de la primauté de l'Intérieur sur l'Extérieur).

33. Aux Affaires extérieures.

34. Futur ministre de la Culture du premier GPRA (septembre 1958-janvier 1960), historien idéologue nationaliste, auteur à succès du *Kitâb ul jazâ-ir* (le Livre de l'Algérie), paru au début des années 1930. Il fut à la mythologie nationale algérienne ce que Lavisse avait été à la mythologie nationale française : le créateur des mythes fondateurs et de la galerie des portraits de l'histoire officielle.

35. *'âlim* : singulier de *'ulamâ-* : savant de la cléricature musulmane propagatrice en Algérie de l'*içlâh* (la réforme).

36. D'après certains témoignages, Abbane aurait dit à Krim que ce dernier ne maîtrisait ni le français ni l'arabe et que cela ferait vraiment mauvais genre de tenir la conférence de presse en kabyle.

On se rabattit sur celui qui ne présentait aucun relief, ne trahissait aucune ambition, se moquait des premières places, ne gênait personne, mais qui, de l'avis des trois membres du C.C.E., « s'en sortira très bien ». Je ne pouvais refuser cette épreuve, cela aurait été une désertion. Avoir fait tout le chemin d'Alger au Caire pour me « dégonfler » devant un parquet de journalistes, simples civils armés seulement de leur stylo, que serait-ce alors si je devais faire face aux paras. Là j'étais sûr que je m'en tirerai vivant. Tant pis pour l'amour propre, on pensera ce qu'on voudra de mes capacités politiques, intellectuelles et le reste. Et puis nous étions des gens organisés après tout. Tous nos ténors furent mobilisés, Ferhat Abbas, Dr Lamine, Dr Francis, Mehri et M'Hamed Yazid qui allait devenir le grand spécialiste des conférences internationales. On prépara la déclaration liminaire. Chacun y mit du sien. On rédigea un texte formidable ; aucun cliché, aucun slogan n'y manquait. Mais le principal, dans ce genre de rencontres, étant les réponses aux questions, mes amis ne pouvaient décemment se substituer à moi. J'ai dû me débrouiller tout seul, et, à ma grande surprise, les journalistes semblaient attentifs et intéressés par ce que je disais. En tout cas personne ne me fit le reproche, je crois même que quelques-uns d'entre eux m'ont félicité. Un mois après, eut lieu le « 1er coup d'État » au sein du F.L.N., nous apprenions aussi à nous gouverner comme devaient nous y habituer plus tard nos frères arabes et africains et comme devaient nous le rappeler Ben Bella et Boumediene.

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, pp. 83-87)

-34- LE MEURTRE DE RAMDANE ABBANE

NOTICE NÉCROLOGIQUE D'*EL MOUDJAHID*, ORGANE CENTRAL DU FLN

29 mai 1958

Le Front de Libération Nationale a la douleur d'annoncer la mort du frère Abane Ramdane, décédé sur le sol national des suites de graves blessures reçues au cours d'un accrochage entre une compagnie de l'Armée de libération nationale chargée de sa protection et un groupe motorisé de l'armée française.

C'est en décembre 1957 que le frère Abane Ramdane s'était chargé d'une mission importante et urgente de contrôle à l'intérieur du pays. Il réussissait à franchir avec beaucoup de difficultés les barrages de l'ennemi pour parvenir aux lieux qu'il s'était assignés. Sa mission se déroulait lentement et sûrement. Avec cette conscience et cette minutie que nos djounouds ont eue si souvent l'occasion d'apprécier, Abane poursuivait sa tâche journellement. Contactant inlassablement l'Armée et les commissaires politiques, il parcourait les zones dans tous les sens, entouré de l'affection et de l'admiration de tous ses frères. Une compagnie de djounouds était spécialement chargée de sa protection et rien ne laissait prévoir l'accident brutal qui devait l'arracher à la ferveur de l'Algérie combattante.

Malheureusement, dans la première quinzaine d'avril, un violent accrochage entre nos troupes et celles de l'ennemi devait mettre la compagnie de protection de notre frère Abane dans l'obligation de participer à l'engagement. Au cours du combat qui dura plusieurs heures, Abane fut blessé. Tout laissait espérer que ses blessures seraient sans gravité. Entouré de soins vigilants, nous espérions que la constitution robuste de Abane finirait par l'emporter. Pendant des semaines nous sommes restés sans nouvelles, persuadés qu'il triompherait une fois encore de l'adversité. Hélas ! Une grave hémorragie devait lui être fatale. C'est la triste nouvelle qui vient de nous parvenir.

La belle et noble figure de Abane Ramdane, son courage et sa volonté ont marqué les phases essentielles de la lutte du Peuple algérien.

Né en 1919, ancien élève du collège de Blida, doué d'une solide culture, il était dès 1946, membre du M.T.L.D. Il se distinguait rapidement par ses qualités d'organisateur, devenait membre du Comité Central et chef de la wilaya de l'Est (à l'époque du Nord-

Constantinois)[1]. Impliqué dans le « complot[2] » dit du Constantinois, il était arrêté et condamné à six ans de prison, fin 1950. Son comportement courageux au cours de sa longue détention devait entraîner pour lui des déplacements continuels[3]. Commençait alors un long périple dans les prisons centrales de France et d'Algérie.

Libéré en février 1955, il entrait immédiatement au Front de Libération Nationale dont il devenait rapidement un membre dirigeant. À ce titre, il participera à l'organisation du Congrès de la Soummam[4] (août 1956). Désigné comme membre du Comité de Coordination et d'Exécution, il s'installait à Alger. Avec les autres frères, il menait la « bataille d'Alger » de décembre 1956 à mars 1957. Échappant de justesse au général Massu, il quittait l'Algérie pour participer à la conférence du Caire en août 1957[5].

Le Front de Libération Nationale perd un de ses meilleurs organisateurs. L'Algérie combattante un de ses enfants les plus valeureux.

Nous pleurons un frère de combat dont le souvenir saura nous guider.

(source : *El Moudjahid*, 29 mai 1958)

La vérité selon Mohamed Lebjaoui[6]

(extrait)

[...] Il est temps de dire tout haut ce que quelques-uns savent, ce que beaucoup pressentent, et qui empoisonne encore, onze après, l'atmosphère de bien des milieux politiques algériens. Abane Ramdane n'est pas mort au champ d'honneur. Il a été, de la manière la plus lâche, attiré dans un guet-apens et assassiné de sang-froid par ceux qu'il croyait « les siens ».

Seuls, probablement, peuvent mesurer toute la gravité de cette perte ceux qui, comme moi, eurent la chance difficile de travailler avec lui. Mais nul ne restera insensible au destin d'un homme qui, après avoir été le principal organisateur des combattants de l'intérieur, tombera, en réalité, pour avoir voulu leur rester fidèle.

Militant du M.T.L.D., on l'a dit, et l'un des clandestins de l'Organisation Spéciale (O.S.)[7], Abane était en prison lorsque éclata l'insurrection du 1er Novembre. Mais, dès sa sortie, en 1955, il rejoignit évidemment le F.L.N. où il joua très vite le rôle principal.

L'organisation du Front, à ce moment-là, était encore embryonnaire. Il y avait des

1. Il s'agit des *wilâya*(s) du MTLD, qui étaient de plus petites circonscriptions que les *wilâya*(s) de l'ALN ; en l'occurrence, il s'agit de celle de Sétif.

2. L'OS (Organisation spéciale, organisation paramilitaire du MTLD) fut démantelée par la police française à partir du printemps 1950. Dans la mesure où les consignes, au MTLD, furent toujours de nier l'appartenance de l'OS au MTLD, la version publique officielle que donna le MTLD de la répression contre l'OS fut qu'il s'agissait d'un « complot » monté de toutes pièces par les services français. Mais l'appartenance d'Abbane à l'OS n'est pas attestée par les documents ; aussi l'historien ne peut la tenir pour certaine.

3. Il fut, entre autres, longuement incarcéré dans une prison alsacienne.

4. En fait, il en fut l'inspirateur et la cheville ouvrière.

5. Il s'agit du CNRA du Caire qui vit le début du triomphe des militaires sur les civils. Il marqua le renversement des principes de la Soummam et la marginalisation d'Abbane.

6. Une des personnalités les plus attachantes du FLN, à l'origine disciple algérois du *chaykh* El Okbi ; gros commerçant, un temps proche des communistes, lié aux milieux juifs d'Algérie et ouvert sur la question de l'appartenance des Européens à la nation algérienne. Il fut brièvement en 1957 nommé à la tête de la Fédération de France avant d'être arrêté. L'assassinat d'Abbane fut révélé par le livre, paru la même année que celui de Lebjaoui, de Yves Courrière, *L'Heure des colonels*, Paris, Fayard, 1970.

7. On a déjà dit que cette appartenance n'est pas attestée.

maquis en Kabylie, dans les Aurès ; dans d'autres régions, ils commençaient de s'étendre. Mais le M.N.A. de Messali Hadj existait aussi et une grande confusion régnait dans beaucoup d'esprits. C'est elle qu'Abane entreprit de faire cesser dès qu'il assuma, à Alger, des responsabilités politiques.

Je l'ai rencontré pour la première fois en 1955. Il savait le travail accompli par notre réseau et il me fit demander de le voir. Ce qui se fit par l'intermédiaire de H'didouche[8], dans une maison de la Casbah. Nous eûmes alors une très longue conversation au cours de laquelle nous nous heurtâmes vivement.

Ma conception de la Révolution algérienne, telle que je la lui exposai, était claire : nous devions rallier au F.L.N. le plus grand nombre possible d'Algériens, d'une part, et d'autre part tenter d'isoler la grosse colonisation de la masse des Européens d'Algérie qu'on pouvait, sinon gagner à notre cause, au moins neutraliser. Il convenait aussi de mener une action politique conséquente au Maghreb, puis en France et enfin dans le monde.

Abane lui-même avait une autre thèse. Toute action auprès de la communauté européenne était, à ses yeux, inutile ; et non moins vains les efforts d'explication visant l'opinion française. Une seule chose comptait : le langage des armes.

Nous nous rendîmes compte par la suite qu'il s'agissait surtout, de part et d'autre, d'une différence d'accent. La lutte armée, pour moi, ne se suffisait pas à elle-même, mais elle était évidemment décisive. Et il était loin, quant à lui, de négliger la lutte politique. Ainsi naquit entre nous une grande amitié qui ne cessa de s'approfondir : car nous travaillâmes de ce jour en liaison très étroite. Il fut, je l'ai dit, en collaboration avec moi, le grand organisateur du Congrès de la Soummam. Et après le Congrès, je fus, sur sa proposition, adoptée à l'unanimité, le seul membre du C.N.R.A. à participer, à part entière, aux réunions du C.C.E. J'eus ainsi toute latitude d'observer comment cet homme, qu'on jugeait parfois, quand on le connaissait mal, autoritaire et cassant, était en réalité accessible à la discussion si l'on était capable d'en mener une.

Il n'est pas douteux, cependant, que son action à Alger lui avait valu une autorité considérable dont certains avaient fini par prendre ombrage. La question ne se posa guère tant que le C.C.E. resta à Alger, la personnalité d'Abane s'imposant par la force des choses. Elle ne tarda pas à surgir quand cet organisme dirigeant du Front dut, traqué par les parachutistes, quitter le territoire national, en été 1957, pour s'installer en Tunisie[9].

Cette installation même, en fait, fut obscurément la première source du conflit. Exigée par les circonstances, la « sortie » du C.C.E. n'était vue par Abane que comme un pis-aller provisoire. Il fallait, pensait-il, revenir en Algérie le plus rapidement possible afin d'assumer, sur place, la direction du combat. Les premiers mois passés en Tunisie ne firent que renforcer, chez lui, cette conviction. Il ne tarda pas à constater, en effet, que la vie à l'extérieur pouvait mener facilement un dirigeant à se couper des réalités de la lutte et à perdre une vision saine des choses, quand elle ne le conduisait pas tout simplement à un mode de vie incompatible avec ses responsabilités.

Il ne manqua pas, dès lors, une occasion de le rappeler, et de fustiger publiquement l'attitude de certains responsables. Comme il ne mâchait pas ses mots, il indisposa rapidement ceux qu'il prenait pour cible. Mais son autorité était telle que nul n'osait l'affronter ouvertement. Arriva ainsi un jour où, recevant plusieurs hauts responsables, il entra dans une violente colère, les menaçant de les dénoncer publiquement. « Puis, je rentrerai en Algérie, ajouta-t-il, pour mener la lutte au milieu des djounouds et des militants. »

8. L'un des dirigeants principaux de l'organisation coiffée à Alger par Yacef Saadi.

9. Le CCE (moins Ben M'hidi, assassiné) quitta Alger fin février 1957 et, par deux itinéraires différents (voie occidentale par l'Oranie et le Maroc, voie orientale par la Kabylie et le Constantinois), parvint en Tunisie courant mai.

Abane, tous le savaient, était homme à le faire, et une véritable panique s'empara des intéressés. Nul doute qu'il n'en mesura pas l'ampleur : cette témérité et ce franc-parler allaient précipiter les choses[10].

À quelques temps de là, en effet, des messages en provenance des services de liaison du F.L.N., commencèrent à arriver du Maroc. Ils faisaient état de graves frictions entre le gouvernement marocain et les autorités locales du Front. On parlait de militants arrêtés, séquestrés, de stocks d'armes saisis, etc.

Au début, Abane n'y attacha pas une importance excessive, laissant à d'autres responsables le soin de régler des différends qu'ils pensaient mineurs. Mais, petit à petit, les télégrammes se firent plus pressants. La situation, disaient-ils, était devenue très grave. Seul le roi Mohamed V, désormais, pouvait régler le problème. Il y était disposé, mais il tenait à en discuter directement, au préalable, avec le principal dirigeant du F.L.N., Abane Ramdane. Krim, Boussouf et Ben Tobbal intervinrent alors : « Tu dois te rendre à Rabat », conseillèrent-ils à Abane.

Abane se laissa convaincre. Une date fut retenue. Quelques jours auparavant, Boussouf, responsable des liaisons, gagna le Maroc pour préparer l'arrivée de son compagnon. Et le 22 décembre, Abane, accompagné de Krim Belkacem et de Mahmoud Cherif, tous deux membres du C.C.E., s'envolait, à son tour, via l'Espagne.

Sur ce qui suivit, je dispose de trois versions principales. On verra qu'elles coïncident très largement quant aux faits essentiels et même à beaucoup de détails. Elles ne diffèrent que sur quelques points, et surtout sur le partage des responsabilités entre les trois grands acteurs du drame : Belkacem Krim, Abdelhafid Boussouf et Lakhdar Ben Tobbal.

La première version est celle de Me Ahmed Boumendjel, à l'époque l'un des plus proches collaborateurs d'Abane, qui suivit le développement de la crise au sein du C.C.E. et fit une enquête personnelle sur ce qui se passa au Maroc le 22 décembre 1957.

Après la « sortie » du C.C.E. à l'extérieur, confirme-t-il d'abord, Abane, effectivement, critiquait de façon ouverte et souvent très dure le comportement de Krim, Boussouf et Ben Tobbal. Ceux-ci avaient trop tendance, proclamait-il, à se considérer comme des chefs inamovibles devant échapper à tout contrôle, alors que leurs « possibilités » politiques eussent dû les incliner à plus de modestie. Cela les amena à se trouver solidaires contre lui, surtout lorsque Abane les menaça de rentrer à l'intérieur pour les dénoncer auprès des combattants. De ce jour, ils commencèrent à se réunir sans lui et même sans qu'il fût informé. Ils cherchaient le moyen de diminuer son autorité et de l'isoler au sein des cercles dirigeants. Mais la personnalité d'Abane, son prestige et son autorité rendaient la chose presque impossible. C'est alors que le complot fut tramé. Les messages prétendument envoyés du Maroc étaient des faux fabriqués par les services de Boussouf. Les enlèvements de militants F.L.N. par la police marocaine, les refus de transit d'armes et les autres difficultés qu'ils montaient en épingle finirent d'ailleurs par intriguer Boumendjel, alors adjoint d'Abane au département de l'Information.

Pour en avoir le cœur net, il rendit visite à son ami Alami, alors ambassadeur du Maroc à Tunis, et lui dit sa surprise du comportement attribué aux autorités marocaines. Alami tomba des nues :

10. Ne figure pas dans cette chronique un épisode important : la réunion du CNRA du Caire (août 1957), dont la préparation et la composition – bien différente de celle arrêtée un an auparavant par le congrès de la Soummam – furent trafiquées sous l'égide des « trois B », les trois colonels Belkacem Krim, Ben Tobbal et Boussouf, qui avaient pris barre sur le CCE depuis son départ d'Algérie. Devant une assemblée dès lors à majorité militaire, les politiques furent défaits et écartés du pouvoir (notamment les deux anciens « centralistes » du CCE, Ben Khedda et Dahlab). C'est dans ce contexte qu'il faut situer la marginalisation d'Abbane, sa relégation à un poste – lui-même surveillé – de rédacteur en chef du journal *El Moudjahid*, puis, à la fin de l'année, son assassinat.

– Je n'ai connaissance d'aucun fait de cet ordre, lui affirma-t-il catégoriquement.
– Pourrais-tu en demander confirmation ? suggéra, pour plus de sûreté, Boumendjel.

Alami adressa un télex à Rabat et reçut immédiatement un démenti formel des plus hautes autorités marocaines. Boumendjel, de plus en plus méfiant, fit part de ses craintes à Abane. Mais les services de Boussouf continuant à adresser au C.C.E. des messages de plus en plus pressants, parlant d'une situation aggravée et réclamant l'intervention directe d'Abane, celui-ci, pour éclaircir l'affaire, finit par décider de partir quand même pour le Maroc. Il pensait que, peut-être grossis, les incidents signalés par les télégrammes pouvaient avoir un fond de vérité, même si les autorités marocaines les démentaient officiellement.

Comme il commençait, néanmoins, à perdre un peu confiance en ses trois collègues du C.C.E., il convint avec un de ses amis, demeuré à Tunis, R.G.[11], de lui envoyer un message à l'escale de Madrid si quelque chose lui semblait anormal.

De fait, un message de Madrid parvint à R.G. : selon le code convenu, il signalait des « choses bizarres » remarquées par Abane avant même qu'il fût parvenu à destination.

Quelques heures plus tard, l'avion atterrissait au Maroc. Aussitôt, Boussouf, qui l'attendait, mit à exécution la décision prise en commun avec Krim et Ben Tobbal : Abane, conduit dans une villa, y fut étranglé par des hommes de main...

J'ai demandé à Belkacem Krim ce qu'il pouvait répondre à ces accusations. Et voici, très fidèlement rapportée, la version des faits qu'il m'a donnée :

Abane, dit-il, faisait un « travail fractionnel » et tentait de dresser aussi bien les maquisards que les militants contre les autres membres du C.C.E. Plusieurs démarches furent faites auprès de lui pour le convaincre de modifier son attitude. En vain : on constata qu'Abane, loin de se modérer, persistait dans la même voie en aggravant ses attaques.
– Nous décidâmes alors – continue Krim –, Ben Tobbal, Boussouf, Mahmoud Cherif, Ouamrane et moi-même, de le mettre en état d'arrestation en vue de le juger par la suite.
– Cette décision, ai-je demandé, a-t-elle été prise au cours d'une réunion régulière du C.C.E., en présence des autres membres de cet organisme ?
– Non, m'a répondu Krim. Ni Ferhat Abbas, ni Ben Khedda, ni Sâad Dahlab, ni Mehri n'ont été tenus au courant[12].
– À l'aérodrome, raconte donc Krim, Boussouf nous accueillit avec quelques-uns de ses hommes et, tout aussitôt, me prit par le bras pour m'entraîner à part un bref instant. À brûle-pourpoint, il me dit : « Il n'y a pas de prison assez sûre pour garder Abane. J'ai décidé sa liquidation physique. » Indigné, je refusai, répliquant que ce serait un crime auquel je ne m'associerais jamais. Puis, sur l'aérodrome même, j'informai Mahmoud Cherif qui, bouleversé, eut la même réaction que moi.

Boussouf, selon Krim, était terriblement surexcité. Il avait les yeux hagards et ses mains tremblaient :
– Nous ne pouvons plus parler ici, dit-il, nous reprendrons cette discussion plus tard.

Tous s'engouffrèrent dans les voitures qui les attendaient. Celles-ci roulèrent assez longuement, avant de pénétrer dans la cour d'une ferme isolée. Abane, Boussouf, Krim, Mahmoud Cherif et leurs compagnons descendirent, pénétrèrent dans le bâtiment.

Arrivés dans la première pièce, un groupe d'hommes les attendait. Sitôt Abane entré, ils se jettent sur lui à six ou sept et le ceinturent. L'un d'eux lui presse de son poignet la pomme d'Adam, dans une prise souvent baptisée « coup dur ». Ils l'entraînent dans une seconde pièce dont la porte est aussitôt refermée.

11. Il s'agit du dirigeant syndicaliste (UGTA) Mouloud Gaïd, dit Rachid.
12. Ni Ben Khedda ni Dahlab ne faisaient partie du CCE depuis le 20 août 1957.

– Voyant cela, assure Krim, j'eus un mouvement pour aller au secours d'Abane. Mais Mahmoud Cherif m'arrêta et me prit par le bras en disant à voix basse : « Si tu bouges, nous y passerons tous. »

Krim n'avait pas d'arme. Mahmoud Cherif non plus. Mais celui-ci mit la main dans son veston, pour donner le change aux autres hommes de Boussouf présents dans la pièce.

De la pièce voisine montaient les râles d'Abane, qu'on étranglait. Puis le silence se fit. Boussouf revint brusquement et, raconte toujours Krim, « il avait à ce moment-là la tête d'un monstre ». Il se mit à proférer des injures et des menaces indirectes contre tous ceux qui voudraient agir un jour comme l'avait fait Abane. Il allait et venait d'un pas rapide, saccadé, et Krim eut la certitude qu'il se demandait s'il n'allait pas les liquider eux aussi sur-le-champ.

Au bout d'un moment, néanmoins, Boussouf se calma un peu et donna l'ordre de repartir. Tous reprirent place dans les voitures, qui partirent en direction de Tétouan ; mais elles ne tardèrent pas à s'arrêter près d'une autre villa du F.L.N., déserte, comme si, à la dernière minute, Boussouf hésitait encore sur le sort à réserver à Krim et à Mahmoud Cherif. À l'intérieur, toujours fébrile, il se remit à arpenter la pièce en grognant des menaces. Et chaque fois qu'il arrivait devant Krim, il le regardait longuement avant de reprendre sa marche.

Finalement, le cortège des voitures repartit à nouveau pour retourner, cette fois, à l'aérodrome, où l'avion était prêt au décollage. Avant d'embarquer, assure Krim, lui-même et Mahmoud Cherif condamnèrent à nouveau le crime de Boussouf, lui disant qu'il en porterait seul la responsabilité. Dès leur arrivée à Tunis, les deux hommes informèrent Ben Tobbal, qui cria, lui aussi, son indignation. Tous trois, néanmoins, décidèrent de garder provisoirement le silence. Bien entendu, cela ne tarda pas à les mettre dans une situation délicate. Tout le monde, à commencer par leurs autres collègues du C.C.E., réclamait en effet des nouvelles d'Abane. Krim, Ben Tobbal et Boussouf, rentré un peu plus tard du Maroc, décidèrent de répondre qu'il poursuivait une mission délicate au Maroc.

Cela dura plusieurs mois : jusqu'au jour où les trois hommes annoncèrent que leur compagnon, pris dans un engagement au cours d'une inspection en Algérie, avait été tué.

Tel est le récit de Krim. Sur les faits essentiels, on le voit, il confirme entièrement la version d'Ahmed Boumendjel. Une seule différence : selon Krim, il avait été décidé seulement d'emprisonner Abane, non de le tuer. Mais nul ne peut contester le caractère tout à fait illégal de cette décision, ni l'organisation du guet-apens.

Sur ce point, je dispose de précisions fournies par un collaborateur direct de Boussouf[13] :

– Boussouf, dit-il, m'informa un jour, en présence de trois de ses collaborateurs personnels, que la décision de tuer Abane avait été prise par Krim, Ben Tobbal, Mahmoud Cherif, Ouamrane et lui-même. Et il nous montra un document en ce sens, portant la signature de ces cinq hommes.

Mais mon interlocuteur précise que rien ne permet d'affirmer l'authenticité de ce document, montré très rapidement par Boussouf et que personne d'autre n'a eu entre les mains. Il ajoute qu'à l'arrivée au Maroc, Boussouf était accompagné à l'aérodrome par Abdeljlil Mâachou, alors responsable du Maroc oriental. Mais rien n'autorise à dire qu'il était au courant de l'opération. Quant au commando de tueurs, à l'intérieur de la ferme, il était dirigé par un homme de Boussouf, nommé H.P. Mais il est possible que celui-ci, comme les autres « exécuteurs », ait ignoré qu'il avait affaire à Abane.

13. Il s'agit peut-être de son chef de cabinet, Laroussi Khelifa.

À titre personnel, néanmoins, mon interlocuteur pense que jamais Boussouf n'aurait pris seul l'initiative d'un tel acte, s'il n'avait eu l'accord formel, au moins de Krim et Ben Tobbal. Et c'est aussi l'avis d'Ahmed Boumendjel.

Il est vrai, d'autre part, qu'à plusieurs reprises, Ben Tobbal a reconnu avoir participé à la décision d'emprisonner Abane mais en ajoutant que, ni de près ni de loin, il n'avait envisagé de le tuer : n'ayant appris le crime qu'au retour du Maroc de Belkacem Krim et de Mahmoud Cherif.

Ouamrane enfin, que j'ai questionné moi-même à Tunis dès ma sortie de prison, m'a donné une version identique : consulté sur le projet d'emprisonnement d'Abane, il avait donné son accord mais il laissait à d'autres l'entière responsabilité du crime. Il me fit même un rapport écrit à ce sujet.

Il importe de ne pas se laisser égarer. Quelle que soit l'atrocité du crime, le pas décisif a été accompli non lorsque les mains d'un tueur borné se sont refermées sur le cou d'Abane, mais lorsque ses compagnons l'ont attiré dans un guet-apens. Que quatre ou cinq membres du C.C.E., hors de toute réunion de cet organisme, sans que l'intéressé ait eu la moindre possibilité de s'expliquer, aient décidé, à titre personnel, ne fut-ce que l'emprisonnement d'un de leurs pairs, voilà le scandale majeur et le crime essentiel.

Or, aucun des cinq responsables ne nie le fait. Il y a plus : si seul Boussouf s'était rendu coupable du meurtre, pourquoi les autres ne l'ont-ils pas mis en accusation devant le C.C.E. et le C.N.R.A. ?

Au lieu de cela, les uns et les autres n'ont eu qu'un seul souci : dissimuler le forfait. À chaque réunion du C.C.E., pendant des mois, les membres non informés de cet organisme, et notamment Ferhat Abbas, relevaient avec stupéfaction l'absence d'Abane et demandaient de ses nouvelles. Chaque fois Krim, Boussouf et Ben Tobbal multipliaient les apaisements, c'est-à-dire les mensonges. Cela jusqu'à l'avenu final de la mort, masqué par un dernier mensonge.

Une autre conséquence doit être soulignée. C'est de l'assassinat d'Abane que date le pouvoir de fait, au sein du C.C.E. puis du G.P.R.A., du triumvirat Krim, Boussouf, Ben Tobbal[14].

C'est de ce moment aussi que date, si l'on ose dire, leur seule volonté commune : celle de ne laisser aucun d'eux prendre le pas sur les deux autres. Lorsque se posa la question de la présidence du G.P.R.A., Ferhat Abbas, puis Ben Khedda, ne furent désignés qu'à la faveur de cette méfiance réciproque des membres du triumvirat. Krim, normalement, fût devenu président. Mais ni Boussouf ni Ben Tobbal ne pouvaient l'accepter.

Ainsi se trouvèrent-ils liés par l'acte qu'ils venaient d'accomplir ou, pour certains peut-être, de tolérer. Et cet aspect politique de l'affaire n'est pas moins grave. Si j'ai choisi aujourd'hui, après mûre réflexion, de la soulever, ce n'est pas pour m'ériger en justicier, ni pour faire œuvre de vengeance. Bien des pages dramatiques de la Révolution algérienne ont été tournées et celle-ci le sera aussi. Mais elle doit l'être en connaissance de cause. Les militants, les combattants, ont droit à la vérité. En les publiant, je rends d'abord hommage à la mémoire d'Abane, dont je fus, aux heures tragiques, l'un des compagnons les plus proches. Je veux contribuer ensuite, et surtout, à débarrasser nos mœurs politiques de pratiques qui ont fait trop de mal. Si l'affaire Abane, comme beaucoup de militants l'ont demandé à plusieurs reprises, avait été éclaircie plus tôt, on en eût évité le renouvellement : je veux dire qu'il n'y eût peut-être pas eu à déplorer la liquidation phy-

14. En réalité il est plus précoce : les choses avaient pratiquement commencé dès la préparation trafiquée du CNRA du Caire, et les jeux étaient faits dès la tenue de cette session au Caire en août 1957.

sique de nombreux autres patriotes ni, bien plus tard, la mort tragique de Mohamed Khider[15].

(source : LEBJAOUI Mohamed, *Vérités sur la révolution algérienne*, Paris, Gallimard, 1970, pp. 153-162)

VERSION DE BELKACEM KRIM

(extrait)

[...] J'en arrive à un épisode douloureux, systématiquement obscurci et déformé par des narrateurs partisans. Il s'agit de la fin dramatique d'Abbane Ramdane. Contrairement aux imputations de M. Lebjaoui, voici relatée dans toutes ses phases de son début prometteur à son dénouement cruel, la vie de ce militant.

C'est moi-même qui l'avait [*sic*] désigné dès 1955 au poste de chef de la zone autonome d'Alger[16], chargé particulièrement de certaines liaisons avec l'intérieur du pays. Il avait hélas ! aussitôt entrepris de créer son clan d'amis inconditionnels afin d'imposer son autorité déjà très exigeante à toutes les forces révolutionnaires. Son travail fractionnel et son action sectaire attiraient sur lui l'attention méfiante de ses compagnons de lutte[17].

Au congrès du Caire d'août 1957, son cas fut soumis à l'appréciation des responsables. Ces derniers venaient de décider de remanier profondément le CCE. L'arrivée récente parmi nous de Ferhat Abbas, du docteur Lamine Debaghine et d'Abdelhamid Mehri permit de compléter et d'équilibrer la composition de l'instance suprême. De plus en plus contestés, Ben Khedda et Dahlab en furent aussitôt écartés. Une dernière chance a été alors offerte à Abbane Ramdane par les congressistes. Il est inexact de prétendre, comme le fait tranquillement Lebjaoui, que les agissements d'Abbane étaient ignorés de nos trois nouveaux camarades. Conscients de ses moyens d'action réduits, Ferhat Abbas se déroba lorsqu'il fallut affronter Abbane pour le ramener à un comportement moins dominateur[18]. Abbas avait été formellement chargé par les membres du CCE d'adresser un ultime avertissement à Abbane. Un climat de haine était ainsi entretenu et ce dernier l'attisait sans modération.

Peu de temps après, Mahmoud Chérif reçut un rapport émanant d'un officier supérieur de l'ALN opérant aux frontières. Mahmoud Chérif révéla avec regret aux membres du CCE qu'Abbane entretenait des contacts secrets avec le commandant Hadjali[19]. Déjà

15. L'un des neuf chefs historiques de 1954, devenu opposant politique et assassiné par les services du régime de Boumediene en 1967. Le texte a été rédigé avant la mort dans des conditions analogues de Belkacem Krim, assassiné en 1970 dans un hôtel de Francfort dans les mêmes conditions (étranglé) qu'Abbane.

16. La Zone autonome d'Alger fut en réalité une création du congrès de la Soummam (août 1956). En fait, Abbane a été dès après sa sortie de prison, en février 1956, aggloméré à la direction intérieure de fait du FLN. Il prit d'emblée sur elle un grand ascendant, au point d'en devenir rapidement le dirigeant effectif.

17. Ces allégations ne sont qu'affabulation. Abbane n'entendait poursuivre qu'une chose : sa ligne jacobine, sous-tendue par le pouvoir civil des « évolués ». Krim, d'emblée, dut se sentir marginalisé dans le pouvoir de fait qui se formait. Il le fut plus encore après le congrès de la Soummam, au CCE où il dut se sentir comme une pièce rapportée des maquis face à trois politiques (Abbane, Ben Khedda, Dahlab) et un dirigeant des maquis qui avait une expérience politique incomparablement plus effective que celle de Krim et qui était totalement acquis aux vues d'Abbane (Larbi Ben M'hidi).

18. En réalité, Abbane, complètement marginalisé et isolé face à l'omnipotence des colonels, ruait dans les brancards avec véhémence, mais en vain.

19. Ce petit notable d'Aïn Beida, issu de l'UDMA, et probablement rival de Mahmoud Cherif, lui

moralement dissident, ce dernier avait accepté de mettre en mouvement ses bataillons en direction de Tunis pour « nettoyer » le CCE et déboucher sur une dictature omnipotente d'Abbane Ramdane. Cette révélation d'une action grave et criminelle amena les cinq colonels membres du CCE à se constituer en tribunal de salut public. Ce tribunal de fait condamna Abbane à l'emprisonnement. Cette sentence modérée devait permettre de gagner un peu de temps et de contraindre Abbane à une réflexion salutaire.

Malheureusement, Abbane allait tomber dans un guet-apens minutieusement mis au point par les services de Boussouf. Ce dernier n'acceptait pas la décision des colonels, prétextant que nous étions en révolution et que nous ne disposions pas de prisons sûres. J'affirme que ce guet-apens aurait pu entraîner également mon assassinat et celui de Mahmoud Chérif.

Un Boussouf désemparé et cruel – cruel parce que craintif et soupçonneux – était alors capable de tous les crimes. Sa réputation d'homme sanguinaire n'est pas une légende.

Les conditions dans lesquelles fut sacrifié Abbane Ramdane m'incitèrent avec Mahmoud Chérif à en informer exactement tous nos camarades du CCE. Ferhat Abbas en tête.

En temps de guerre, on n'étale pas au grand jour les cruautés d'un dirigeant qui ne répugnait jamais à verser le sang d'autrui. Le CCE devait finalement annoncer « la mort au champ d'honneur » de l'infortuné compagnon de route. En prenant une telle liberté avec la tragique réalité, l'organisation suprême avait tenu à honorer l'activité ancienne d'Abbane Ramdane et la grande dignité de sa famille[20]. Il tenait également compte des conditions atroces de sa mort dont l'exclusive responsabilité – devant Dieu et devant les hommes – incombe à Boussouf.

(source : Mohammed Harbi, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 178-179)

Témoignage de Ferhat Abbas[21]

(extrait)

Le 24 octobre [1957 NDA], je me trouvais à Tunis. Le soir même, Rachid Gaïd m'annonça la visite de Abane. Celui-ci vint à l'hôtel où je me trouvais et me mit au courant de la situation nouvellement créée par les colonels. Abane avait été exclu de leurs réunions. « *Krim*, me dit-il, *qui se plaignait à Alger du comportement de Benkhedda et de Dahleb, n'avait jamais été exclu de nos délibérations. Les Colonels sont allés trop loin. Ils ne respectent plus les décisions du CNRA*[22]. »

---

aussi issu de l'UDMA et originaire du centre voisin de Tebessa, avait été chargé à la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) d'approvisionnement aux frontières avant d'être frappé de disgrâce par Mahmoud Cherif, le colonel commandant la 1. Abbane prit sans doute langue avec Hadjali pour tenter de trouver des alliances en *wilâya* 1 face aux colonels qui régentaient le CCE et l'avaient marginalisé. Contrairement à ce que dit Krim, et ayant été chargé uniquement de logistique, le commandant Hadjali ne disposait d'aucun « bataillon » lui permettant de marcher sur Tunis. En tout cas, Hadjali, quelques jours avant Abbane, fut lui aussi attiré au Maroc et comme lui étranglé sur ordre de Boussouf.

20. Par des relations d'amitié, d'alliance ou de parenté, Abbane était lié à plusieurs personnalités kabyles, notamment au colonel Sadek (Slimane Dehiles), ancien chef de la *wilâya* 4 (1956-1957) et, aussi, à son biographe Khalfa Mameri.

21. Adjoint d'Abbane au département de la presse et de l'information, Abbas a été directeur de ce département après la mort d'Abbane.

22. Les deux politiques ex-« centralistes » Ben Khedda et Dahlab faisaient partie du premier CCE (août 1956-août 1957). Ils furent écartés du pouvoir du fait des décisions du CNRA du Caire (août 1957).

« Pourquoi, lui ai-je demandé, les colonels ont-ils ce comportement ? Qu'as-tu pu faire contre eux ? » Abane n'avait rien fait, sinon critiquer ce qui était critiquable. « *Je ne peux pas les approuver quand ils débitent des âneries* » me dit-il. Je lui fis le reproche de manque de générosité et d'oublier les recommandations que je lui avais faites au Caire. Je lui rappelais le mot de Vauvenargues : « Quand mon ami est borgne, je le regarde de profil. » « Le travail en commun, lui dis-je, réclame de l'intelligence et du savoir-faire. Mais il réclame aussi des qualités de cœur. La guerre a réuni des hommes venus de toutes les couches sociales. Et tu veux que ces hommes aient la même opinion et les mêmes vues sur nos problèmes ? »

Abane était mortifié et ulcéré. Il me dit : « *Je te demande d'arranger encore cette affaire. Sinon je prends ma mitraillette et j'en descends quelques-uns.* » Je réplique : « C'est pour me dire des sottises de cet ordre que tu m'as envoyé à l'extérieur ? Veux-tu mon sentiment ? Tu as besoin de repos. Nous allons t'envoyer en Europe, te soigner et te faire opérer le cas échéant[23]. Et quand tu reviendras, bien des choses auront changé. » [...]

Abane rejeta ma proposition. Le travail était pour lui un besoin. Le pays avait besoin de toutes les bonnes volontés. Pour lui, il ne s'agissait pas de « dominer » la révolution mais d'apporter sa pierre à l'édifice commun. Il vivait pour cela. Je lui fis la promesse de m'en informer et d'en discuter. Il était plus calme. Il me parla de sa femme qu'il attendait et de son fils[24]. De l'avenir aussi. Mais cette nuit-là, l'avenir me parut plus sombre que jamais.

À 9 heures du matin, une voiture me conduisit dans une villa hors de la ville. Les colonels étaient là avec le Dr Lamine-Debaghine et Mehri[25]. Avant l'ouverture de la séance du CCE, je m'étonnais de l'absence de Abane. « *Nous ne l'avons pas convoqué* » me répondit Krim. Je fis remarquer que dans ces conditions nous ne pouvions pas délibérer valablement. Le bavardage traîna en longueur.

Vers 11 heures, nous nous sommes installés autour de la table de travail. Je refusai la présidence. Je suis resté étranger aux délibérations. L'atmosphère était lourde. Le Dr Lamine et Mehri adoptèrent la même attitude que moi. La machine était bloquée. Rien ne fut discuté. Dans l'après-midi les colonels revinrent à de meilleurs sentiments. Dès le lendemain, Abane fut convoqué et reprit sa place parmi nous. Nous siégeâmes jusqu'au 30 octobre. Le plus normalement du monde et sans grincements de dents. [...]

[Au terme de différents déplacements dans le monde pour faire connaître le FLN, Abbas est victime au Maroc, le 13 novembre 1957, d'un accident de voiture qui occasionne des déplacements de vertèbres. Il se fait soigner en Suisse.]

Il m'a fallu garder le lit durant 3 mois, couché sur une planche, et éviter le moindre effort. J'en étais là, lorsque, de Tunis, Abane me téléphona pour s'inquiéter de ma santé et m'apprendre qu'il se rendait en mission à Rabat. Je lui ai demandé de passer par Montreux pour m'entretenir avec lui. Il me répondit que tout allait bien et qu'il viendrait me voir à son retour. Hélas ! Il ne revint jamais.

---

23. Abbane souffrait d'un ulcère et d'un goitre. Il n'est pas impossible que ces projets de douce mise à l'écart aient été conçus par les colonels qui auraient demandé à Abbas de les transmettre à Abbane.

24. Qui venait de naître.

25. Le docteur Debaghine avait été l'homme clé du PPA pendant la guerre et le rival radical de Messali au PPA-MTLD qui l'avait écarté par la purge dite « antiberbériste » de 1949 (alors que Debaghine n'était pas le moins du monde berbérophone). Il avait été nommé par la direction d'Alger responsable des affaires extérieures en septembre 1955. Il avait toujours en charge les affaires extérieures dans le deuxième CCE issu du CNRA du Caire (août 1957). Abdelhamid Mehri, ancien zaytounien et arabisant de talent, et ex-« centraliste », était un homme pondéré et discret qui avait en charge les affaires sociales et culturelles dans le deuxième CCE.

C'est Mehri qui m'apprit la fin tragique de notre pauvre ami. J'en fus bouleversé, révolté. Nos colonels seraient-ils, comme Abane ne cessait de me le répéter, de vulgaires assassins ? Abane s'était rendu au Maroc pour régler un prétendu différend avec S.M. Le Roi. Il avait été appelé par un message du Colonel Boussouf, message qui était un faux, établi avec l'accord des autres colonels, membres du CCE. Il voyagea accompagné de Krim et de Chérif Mahmoud.

Il faut croire qu'il y a eu préméditation. Avant le départ de Abane pour le Maroc, deux de ses amis qui auraient pu manifester le désir de l'accompagner avaient été éloignés de Tunis. Le premier, le Commandant Hadjali, fut envoyé en mission au Maroc d'où il ne revint pas[26]. Le second est le Colonel Saddek. Deux semaines avant le départ de Abane, Krim lui avait confié une mission au Caire où il séjourna six mois et où il apprendra la mort de son ami.

À Tétouan, les assassins d'Abane l'attendaient dans une villa appartenant au FLN ; le Colonel Boussouf, en accord avec Krim, avait préparé son exécution. Monté dans une voiture en compagnie de Krim et de Chérif Mahmoud, Abane s'en alla tout confiant vers son destin. La perfidie et la mort étaient au rendez-vous. Pour le malheur de notre pays.

Ma première réaction a été de mettre fin à mes responsabilités, de me retirer de la Délégation Extérieure comme je l'avais proposé à Abane en mars 1956. Je pouvais aider le FLN en restant en dehors du CCE. Mais au fur et à mesure que les jours passaient, je me rendais compte que se retirer dans sa tente était un abandon. Ma place était auprès des dirigeants, au milieu d'eux, à leurs côtés, pour, au moins, éviter le pire.

Je n'ai repris mon activité que le 12 février 1958, en me rendant au Caire. J'avais été appelé par de Dr Lamine-Debaghine. Ma première fut pour le Cheikh El Bachir El Ibrahimi[27] Il était parfaitement renseigné sur les causes et le déroulement du drame qu'il avait prévu. En fin d'analyse, le Cheikh me conseilla de rester à mon poste : « *La guerre d'Algérie*, me dit-il, *sera longue. D'autres événements risquent de se produire. Le mieux est que tu sois là.* »

Nous avons longuement conféré, le Dr Lamine, le Dr Francis, Mehri et moi-même. Abane était tombé dans un guet-apens tendu par ses « frères », alors que nous étions en pleine guerre. Était-ce la fin de l'« Union Sacrée » et l'impossibilité pour l'Algérie de se gouverner elle-même ? Notre devoir était d'y réfléchir.

La première réunion du CCE avait été fixée au 14 février. La mort de Abane était au centre de nos délibérations. Les colonels n'étaient pas fiers de ce qu'ils avaient fait. Ils s'enfermèrent dans un mensonge enfantin. « *Abane*, disaient-ils, *est rentré en Algérie.* » Nous savions qu'il n'en était rien. Alors nous décidâmes de ne plus nous réunir jusqu'à ce que la lumière soit faite sur le sort de l'absent.

Quelques jours après, le 19 février, Krim vint me voir. « *Abane est mort*, me dit-il, *et je prends la responsabilité de sa mort. En mon âme et conscience, il était un danger pour notre mouvement. Je ne regrette rien.* » « Qui t'a autorisé à être juge ? ai-je répondu. Et qui te jugera à ton tour ? Ne crains-tu pas que la mort de Abane retombe un jour sur ta tête et celle de tes enfants ? Je ne puis admettre que Abane ait été coupable de trahison. Au cours de nos réunions que pouviez-vous lui reprocher ? Il était objectif, correct, fraternel. À quel moment a-t-il montré qu'il voulait dominer notre insurrection et imposer sa dictature ? Où allons-nous ? La question dépasse aujourd'hui la personne de Abane. Voilà une direction du FLN constituée par neuf personnes désignées par le CNRA. Cinq se réunissent et décident de se débarrasser de l'un d'entre eux. En avaient-ils le droit ? En agissant ainsi, ils ont créé un précédent dangereux. C'est le retour pur et simple aux mœurs du

26. Il fut étranglé quelques jours avant Abbane.
27. Dirigeant des *'ulamâ-*.

Moyen-Age. Si vous continuez à agir ainsi vous finirez par créer non pas une Algérie libre, mais autant d'Algéries qu'il y a de colonels. Ai-je besoin de le rappeler? Nous avons accepté d'entrer dans le CCE par devoir. Si nous ne devons pas être consultés dans les décisions graves, pourquoi nous avoir associés à cette direction? Personnellement, je donne ma démission[28]. »

Bentobbal et Benaouda[29] vinrent à leur tour exposer leur point de vue. La mort de Abane avait posé un grave problème. Je leur déclarais : « L'Algérie est un pays qui n'a pas de chance. Ses enfants se jalousent, manquent d'esprit de discipline et de sacrifice. Ils se plaisent dans l'intrigue. Ils oublient l'essentiel pour le futile. L'avenir me paraît incertain. Les imposteurs, les malins risquent d'imposer leur loi. Quelle légalité, quelle liberté pouvons-nous attendre de telles mœurs? La liberté se gagne sur les champs de bataille. C'est entendu. Mais elle se gagne aussi lorsque le citoyen domine ses mauvais instincts et ses mauvais penchants. Et surtout lorsqu'il respecte la loi. »

Au colonel Chérif Mahmoud, je fis d'amers reproches. Il avait cautionné inconsciemment et par sa seule présence un crime odieux, un crime fratricide. « *J'étais,* me dit-il, *de bonne foi. Je pensais qu'il s'agissait d'un simple « éloignement.* » Je répliquais : « Éloignement ou liquidation, la mesure était illégale et dépassait la compétence du CCE. Tu le sais. »

Jusqu'où risquions-nous d'aller? Serions-nous vraiment dignes, un jour, de la liberté pour laquelle notre peuple luttait? Où étaient les vertus civiques, le désintéressement, le respect des lois, fondements d'un état démocratique? Allions-nous rester les héritiers des Beni Hilale, de ceux pour qui la légitimé se fonde sur la raison du plus fort? Le banditisme politique qui se pratiquait en Afrique sera-t-il au rendez-vous de notre indépendance? »

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie..., op. cit.*, pp. 224-230)

Le point de vue de Belaïd Abdesselam[30]

Ainsi, pendant que nous étions enfermés dans les villas qui nous servaient de camp dans l'ALN, nous ne savions pas ce qui se passait dehors. En arrivant à Rabat, il y avait des silences, les uns se méfiant des autres, etc. Et puis, à la fin du mois de mai, on

28. Ce fut une fausse démission. Abbas reste à son poste, peut-être pour les raisons qu'il allègue dans ce texte *supra*.

29. Le commandant Amar Benmostefa Benaouda, ex-officier de la *wilâya* 2 (Constantinois), a été chargé à l'automne 1956 d'une mission en Tunisie où il est devenu le collaborateur du colonel Ouamrane, envoyé fin 1956 par le CCE pour superviser la logistique et aussi pour venir à bout du groupe de la délégation extérieure dirigé par Mahsas et commandité par Ben Bella. Ultérieurement colonel, et l'un des piliers de l'appareil militaire.

30. Originaire de Petite Kabylie occidentale, issu d'une famille considérable, Belaïd Abdesselam fut très marqué par la répression de mai 1945. Étudiant en médecine, il fut dirigeant de l'AEMAN (Association des étudiants musulmans d'Afrique du Nord) au début des années 1950. Il fut (1957-58), notamment avec Laroussi Khelifa, le bras droit du colonel Boussouf, professeur à l'école des cadres du FLN d'Oujda où il eut maille à partir avec la direction autoritaire dictatoriale de la *wilâya* 5 (Oranie) siégeant au Maroc, et qui se défiait des intellectuels; et où il fut à deux doigts de subir un mauvais parti. Comme il l'indique dans le texte ici présenté, Belaïd Abdesselam réussit à se sauver en s'évadant. Ultérieurement, on le retrouve à la direction de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans d'Algérie), puis, au printemps 1962, en charge de l'économie dans l'exécutif provisoire issu des accords d'Évian. Ultérieurement, il fut, en tant que ministre de l'Économie, le technocrate chef de la période Boumediene.

apprend la mort de Abane. Et Abane, quand je l'avais vu pour la dernière fois, m'avait dit : « Je reprendrai contact avec toi... » C'était en 1957. Mais, là-bas, à Oujda, lorsque je me suis affronté à ce fameux Laroussi Khelifa[31], je commençais à me rendre compte que la Révolution n'était plus l'affaire des militants qui avaient toujours lutté pour l'indépendance et pour le mouvement national ; que, petit à petit, des éléments plus ou moins étrangers à notre mouvement, qui étaient loin de nous, loin même de l'idée nationale, avec le développement de la Révolution, commençaient à prendre le dessus. Ça, c'était ma première confrontation avec ce qu'allait devenir le FLN : un conglomérat où les véritables militants seront marginalisés au profit des opportunistes et surtout des profiteurs des circonstances... Ce qui m'a conduit finalement à cet acte d'indiscipline : me sauver de la villa, tomber entre les mains de la police marocaine et, par la suite, découvrir le problème Abane...

Bennoune[32] : Justement, peux-tu nous expliquer un peu ce problème ?

Abdesselam : Bon, Abane, cela m'avait, en même temps, surpris et pas surpris. Car j'étais conscient malgré tout – ayant vécu la crise du PPA-MTLD – des luttes de personnes, des problèmes que posent ces luttes de personnes à l'intérieur d'un parti. Par mes contacts, je savais qu'il y avait des problèmes de rivalités à l'intérieur de notre mouvement. Finalement, quand j'ai appris ce qui était arrivé à Abane, cela ne m'a pas tout à fait surpris. C'est comme quelque chose que je n'excluais pas, compte tenu de la personnalité de Abane, des éléments qui étaient avec lui[33]... Un jour ou l'autre, cela devait arriver.

Et puis, quand j'étais arrivé à Oujda, au bout de quinze jours de fréquentation – parce qu'on avait su que j'étais un ancien militant, un ancien responsable, etc. –, beaucoup de gens s'étaient rapprochés de moi et, petit à petit, se confièrent... J'étais donc au courant : je savais comment ça se passait dans le maquis. Je savais que ce n'était pas toujours drôle. On me parlait de responsables, d'un responsable nommé Si Mokhtar, de la région Ouest de la wilaya V[34], qui a été un grand chef et, en même temps, une victime. On me parlait de la façon dont il est mort. J'ai vu des djounoud qui m'ont raconté comment certains de leurs camarades ont été exécutés. Donc, je savais ce qui se passait... Mais je considérais que c'étaient des choses qui faisaient un petit peu partie de la nature de notre lutte. C'étaient des choses déplorables ; mais inévitables... Pour moi, ce n'était donc pas une surprise, compte tenu de la crise de 1953-1954[35] et des haines et rancunes qu'elle avait laissées.

---

31. Chef de cabinet de Boussouf, ancien ingénieur agronome et sous-préfet français, il est généralement considéré comme l'inspirateur de la police politique du FLN, qui, ultérieurement, se rendit célèbre sous le nom de SM (Sécurité militaire). Son fil Rafik a jusqu'à tout récemment dirigé la société Khelifa (compagnie aérienne, assurances...) qui a fait faillite en 2002 sur un lit scandaleux de corruption. En 1961, Laroussi Khelifa trahit Boussouf pour rejoindre Boumediene. Il signa, début 1962, un chèque d'un milliard de francs sur le compte du GPRA pour être versé à l'État-Major de Boumediene à un moment où se fourbissaient, dans ce segment militaire dominant, les moyens de la prise du pouvoir. Finalement, alerté par le montant insolitement élevé du chèque, le président Ben Khedda chargea Mohammed Harbi de faire opposition à ce chèque.

32. Le livre d'où est extrait ce texte est un livre reproduisant l'interview de Belaïd Abdesselam par Mahfoud Bennoune et Ali El Kenz.

33. Parmi les inspirateurs et les acteurs primordiaux du congrès de la Soummam (août 1956) qui fut son œuvre, il y eut notamment Amar Ouzegane, transfuge du parti communiste, mais aussi le disciple du *chaykh* El Okbi, Mohamed Lebjaoui, et l'idéologue Abdelmalek Temmam, ainsi que le chef historique Larbi Ben M'hidi. Dans le CCE (Comité de coordination et d'exécution, le premier exécutif algérien) qui sortit des décisions de la Soummam, il y avait aux côtés d'Abbane et de Ben M'hidi, notamment, deux anciens centralistes : Benyoucef Ben Khedda et Saad Dahlab. Belkacem Krim y était le seul représentant des maquis, sans autre casquette politique.

34. La *wilâya* 5 était la *wilâya* de l'Oranie. Elle fut toujours dirigée d'Oujda, au Maroc. Entre autres, Boussouf (1956-57), puis son client Boumediene (1957-1958), furent colonels *in abstentia* de la *wilâya* 5.

35. La crise qui vit, dans une rage d'autodestruction peu commune, la scission du MTLD entre centralistes et messalistes.

Évidemment, la nouvelle de la mort de Abane me touchait. Parce que je le connaissais depuis le lycée de Sétif et que j'avais pour lui une profonde amitié. Quand il était en prison, en France, il demandait souvent de mes nouvelles. Durant la crise, éloigné de tous par l'emprisonnement, il s'enquérait de connaître mon opinion afin, disait-il de se faire sa propre opinion sur les problèmes qui opposaient Messali au Comité central. Parce que, aussi, sans que nous nous soyons rencontrés, Abane et moi, nous avions participé à le même action : le lancement des étudiants dans la Révolution, c'était un peu le travail de Abane. C'était, bien sûr, notre travail aussi, mais en liaison avec lui. Même si on ne s'était pas rencontrés, on avait la même idée : permettre à de jeunes cadres de s'incorporer à l'action populaire et, par le biais de l'action, s'aguerrir et devenir des cadres de la Révolution. Et, pour que les cadres puissent devenir des cadres de la Révolution, il fallait qu'ils entrent au combat, qu'ils mettent la main à la pâte, qu'ils aillent au sacrifice. Et ça, c'était une vue que je partageais avec lui, sans nous être rencontrés. Son élimination, c'était une appréhension sur l'avenir. C'était l'élimination des gens instruits, des cadres formés..., c'était, comme le prolongement de ce qui s'était passé en 1953, avec la réaction de Messali contre les intellectuels[36]. L'action, avec Abbane, on la percevait un peu de la même façon. Je percevais son drame comme un coup qui visait – à travers la personne de Abane – l'intellectuel ; l'intellectuel qui parlait avec le poing sur la table. Ben Khedda et Dahlab étaient dans le mouvement. Mais ils étaient soumis..., et ils avaient un petit peu un certain complexe[37]. Abane, lui, n'avait pas de complexe du tout. Il n'avait pas vécu la crise. Il n'a pas été un responsable déchu par Messali[38]. C'était un intellectuel qui participait pleinement à l'action. Il n'a pas réussi à s'imposer.

Certains des militants d'origine populaire, dépourvus de formation universitaire et même secondaire, n'ayant simplement comme base d'instruction qu'un niveau primaire, que nous avons connus dans les rangs du PPA, avec lesquels nous pensions être unis par des liens de fraternité, dont nous étions fiers d'être des camarades de lutte et dont nous acceptions, volontiers, l'autorité en dehors de toute contrainte – à la différence de ce qui se passait pendant la Révolution où les rigueurs de la discipline soutenaient l'autorité de ceux de ces militants devenus responsables par leurs mérites acquis dans la lutte, pouvaient conduire à l'élimination – préféraient nous éviter et s'ingéniaient à nous écarter. J'en fis l'expérience à mes dépens, à Paris et Oujda.

Trop souvent, on s'accommodait davantage d'*intellectuels* complexés, serviles et complaisants, parfois, jusqu'à l'obséquiosité, « *au passé vierge* », comme on avait alors coutume de le dire à propos de certains par opposition à ceux qui, ayant choisi, dès l'origine, la voie du nationalisme et du militantisme révolutionnaire, pouvaient se prévaloir, en référence, de quelque titre à discuter ou à contester. C'est là une situation que l'on retrouve souvent, dans le cours de notre Révolution. On en connaît, encore aujourd'hui, des exemples.

Sans doute, Abane a-t-il pu commettre des fautes politiques, appelant des mesures à son égard. Il était lui-même peu avare de la vie des autres dans le feu de l'action. Il est

36. Dans le mouvement indépendantiste algérien, que ce soit au PPA-MTLD, que ce soit plus tard au FLN, l'anti-intellectualisme a toujours été de rigueur.

37. Anciens dirigeants politiques centralistes du MTLD, ils étaient tétanisés devant les décideurs de novembre 1954 devenus chefs de maquis, puis dirigeants de l'appareil militaire : ils ressentaient face à eux la vergogne de n'avoir pas été au rendez-vous de novembre 1954 et d'avoir été des ralliés tardifs : les centralistes s'étaient ralliés au FLN au printemps 1955. C'est la raison pour laquelle, sans combattre, ils laissèrent se tenir le CNRA trafiqué d'août 1957 au Caire et acceptèrent sans regimber d'y être exclus de l'exécutif algérien, le CCE (Comité de coordination et d'exécution).

38. En effet, Abbane était, à l'époque de la crise du MTLD, en prison depuis 1950.

probable qu'il ait, de son côté, conçu d'éliminer, d'une manière ou d'une autre, certains de ses collègues en qui il voyait des obstacles à ses ambitions ou à l'idée qu'il se faisait de la Révolution[39]. Il est probable aussi qu'il ait été victime, de ce fait, de collaborateurs en qui il avait confiance et auxquels il aurait pu faire des confidences qu'ils s'empressaient de faire connaître ailleurs. Plus tard, je devais moi-même faire, à mes dépens, l'expérience de ce type de comportement. Mais il était exclu que les fautes commises par Abane fussent celles d'une intelligence avec l'ennemi, d'une trahison ou d'un manquement au devoir dans la conduite de l'action de la Révolution. Elles résidaient probablement – pour ne pas dire certainement – en de graves et sordides questions de personnes[40] qui ont, malgré tout, leur importance dans la manière d'agir et de se comporter pour un dirigeant dans un mouvement révolutionnaire. La sécurité de la Révolution, la sauvegarde de l'unité nationale, face à l'ennemi, impliquent que soient respectées les conditions de l'équilibre entre les forces engagées dans la lutte, de la cohabitation entre les hommes responsables et de la cohésion des organismes dirigeants. Toutes choses dont Abane ne semblait pas tenir suffisamment compte.

Mais une faille apparaît dans le procès que l'on veut faire à Abane. C'est qu'au moment où l'on avait décidé de le frapper pour les fautes politiques retenues à son encontre, on avait cru bon d'ignorer la faute politique – majeure celle-là – commise par les dirigeants qui s'étaient quasiment livrés entre les mains de l'ennemi en se laissant embarquer dans l'avion arraisonné par les forces aériennes françaises en octobre 1956[41]. [...]

(source : BENNOUNE Mahfoud, EL-KENZ Ali, *Le Hasard et l'histoire, entretiens avec Belaïd Abdesselam*, tome 1, Alger, ENAG/Éditions, 1990, pp. 146-149)

L'assassinat d'Abbane vu par son biographe

Réelle ou supposée, l'accusation portée contre Abane de vouloir marcher sur Tunis et de « nettoyer » le CCE en faisant appel à un commandant dont on nous a assuré qu'il n'était ni son ami ni doté d'aucune puissance[42], est jugée suffisante pour amener « les cinq colonels membres du CCE à se constituer en tribunal de salut public »[43].

39. Pour faire triompher sa ligne politique jacobine civile défaite, il est a peu près avéré, en effet, qu'Abbane s'aboucha avec le commandant Abdelhamid Hadjali, de la *wilâya* 1 avec l'objectif plausible de contrer les trois colonels (Belkacem Krim, Boussouf, Ben Tobbal) qui l'avaient emporté au CNRA du Caire (août 1957) et qui représentaient les intérêts de l'appareil militaire en constitution qui venait de triompher.

40. Au-delà de questions de personnes, les divergences entre le civil et jacobin Abbane et ses ennemis militaires – qu'Abbane apostrophait du nom infamant de « potentats de l'Orient » – étaient d'ordre politique. Les prétendues frictions entre personnes étaient sous-tendues par des divergences politiques primordiales.

41. Allusion à la piraterie aérienne française qui, le 22 octobre 1956, s'empara de la totalité de la délégation extérieure du FLN, dirigée par Ben Bella, et d'importantes archives que l'on peut maintenant consulter au Service historique de l'armée de terre à Vincennes, notamment une documentation concernant le congrès de la Soummam.

42. Il s'agit du commandant Abdelhamid Hadj Ali, petit notable d'Aïn Beida, issu de l'UDMA, chargé de ravitaillement aux frontières, et mis sur la touche. D'après la version la plus courante, Abbane aurait eu avec lui des conversations visant à purger le CCE du pouvoir des colonels qui l'avaient emporté dans l'été 1957 au CNRA du Caire.

43. Du moins d'après la version donnée par Belkacem Krim. Il semble que ledit tribunal n'a jamais été que la réunion informelle des colonels (Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf, Mahmoud Cherif, Belkacem Krim, Amar Ouamrane) décidés à se débarrasser d'Abbane.

À partir de là commencent les interprétations les plus contradictoires. La nécessité commande de les présenter toutes, et toutes nous ont été rapportées par des éléments dont aucun – l'honnêteté oblige à le dire – n'était présent au sein de ce tribunal. Ici, et curieusement, Krim se fait moins précis. Il nous dit tout simplement [...] que :
« Ce tribunal de fait condamna Abane à l'emprisonnement. Cette sentence modérée devait permettre de gagner un peu de temps et de contraindre Abane à une réflexion salutaire ».

Le moins qu'on puisse dire de ce jugement est qu'il ne pêche ni par la précision ni encore moins par la régularité. Il provoque en fait une avalanche d'interrogations et ouvre la voie à toutes les suspicions. Une chose est sûre, c'est que le « condamné », puisqu'il faut l'appeler ainsi, n'a été ni présent, ni entendu, ni défendu, et plus grave encore ni averti de la sentence qui s'est abattue sur lui. Ces défauts de procédure ne seraient que de peu d'importance si la peine d'emprisonnement n'était pas en fait une peine capitale pure et simple. Tout le monde se renvoie aujourd'hui l'accusation : « Ce n'est pas moi, c'est lui ou les autres. Moi je croyais que..., alors qu'en fait les autres ont décidé d'agir autrement. Moi je ne voulais pas de ça. Et si j'avais eu à voter sur la peine de mort, je l'aurais votée. Donc j'ai fait des réserves. » Tel est le langage qui se tient à propos de la mort monstrueuse de Abane Ramdane. Tout baigne dans une obscurité volontairement entretenue.

Il n'empêche qu'il existe des certitudes contre lesquelles aucune « bonne conscience » ne peut résister. Il y a d'abord le fait accablant qu'aucun des « juges » n'a cru élémentaire d'avertir le « condamné » ou de prévenir fermement contre tout ce qui pourrait attenter à sa vie. Il y a ensuite ce procès-verbal dont deux témoins nous ont affirmé l'avoir lu et suivant lequel le sort de Abane était tranché. L'un de ces deux témoins a été le directeur de cabinet de l'un des cinq colonels[44]. On a toutes les raisons de croire qu'il était bien placé pour être suffisamment renseigné. Il est juste cependant de dire qu'un troisième témoin ne croit pas à l'existence d'un tel procès-verbal. Pour lui, on est en présence d'hommes si rusés, si méfiants, qu'on voit mal comment ils auraient pu apposer leur signature au bas d'un document aussi explosif et aussi compromettant. Tout comme il est juste d'affirmer qu'au moins deux personnes ont souligné d'elles-mêmes que « Ben Tobbal [l'un des cinq colonels] aurait émis et fait prendre bonne note de ses réserves tout en sachant d'ailleurs lui-même que Abane allait être exécuté ». Le même témoin a également mentionné la tentative faite par Abane – sans qu'on sache si cela a été fait avant ou après la condamnation – de se « rallier l'ancien chef de la wilaya II[45]. Celui-ci n'a pas marché. »

Ainsi Abane est plus seul que jamais. « Tout le monde, martèlera l'un des colonels qui nous a reçu, souhaitait sa disparition : les uns par action, les autres par inaction. » Les choses vont se précipiter et prendre une tournure tragique. L'isolement du condamné sera le signe attendu de tous ceux qui caressent le rêve de se hisser aux postes du premier rang, une fois le géant abattu. Il y a sûrement beaucoup de vrai dans l'affirmation résignée de notre colonel.

Plus rien ni personne ne pourra, ni peut-être même ne voudra plus, sauver Abane.

Que certains des auteurs associés à sa chute se soient éloignés du centre où se préparait le crime est tout à fait probable. Pris sans doute par le vertige du remords et la perspective quasi certaine du macabre dessein. Mais est-ce suffisant pour être lavés d'une responsabilité que l'histoire ne peut qu'impitoyablement juger ? Ce qui est difficile, ce n'est pas tant de grandir mais en grandissant de ne pas ternir la grandeur. Où sont-elles cette noblesse,

---

44. Il s'agit vraisemblablement d'Abderrezak Chentouf, directeur de cabinet de Lakhdar Ben Tobbal, faisant fonction au CCE de ministère de l'Intérieur.
45. Lakhdar Ben Tobbal.

cette sagesse, cette générosité, cette magnanimité des premiers chefs de la Révolution qui n'osaient pas ôter la vie même d'un traître pour lui permettre de se racheter ? Un compagnon de Zirout Youcef nous a ému en rapportant que son chef lui avait interdit de toucher à quelqu'un que l'on savait du côté français. Il fallait tout simplement, lui dit-il, « l'avertir ». Ce qui eut plus d'effets que de le faire mourir puisque, peu de temps après, il devenait un combattant de l'ALN. Abane qui, toute sa vie durant, du lycée jusqu'à sa « dernière minute », n'a cessé de diriger ses forces, son esprit, sa fougue et ses rêves contre l'occupant, n'aura droit ni aux égards dus à son rang – il reste membre de la plus haute instance de la Révolution – ni à aucun élan d'aucun cœur, ni encore moins à une clémence au cas où ses paroles plus que son action auraient pu être meurtrières.

La coalition du silence se fait contre lui. Pour être plus tragique, le drame doit se jouer dans la plus opaque des obscurités. Et même à huis clos.

Le scénario imaginé pour sa fin prochaine est largement connu désormais et il n'a jamais été, si peu que ce soit, démenti. Abane fut attiré dans un traquenard. Sa présence au Maroc avait été déclarée nécessaire – curieux pour quelqu'un qui était tenu à l'écart de tout – pour régler avec Mohamed V – pas moins – un litige qui aurait opposé les forces du Royaume à celles de l'ALN. Sublime, Abane – qui est incapable de trahir un devoir – accepte, tout en se sachant entouré d'une hostilité, voire d'une haine qui peuvent à tout moment mettre sa vie en danger.

Ce jour-là, le 25 décembre 1957, il est plus nerveux que d'ordinaire. Pressentiment d'un drame qui allait le faucher ou nervosité extrême, il hésitera à répondre à un appel qui le trouble, lui qui pourtant qui n'était jamais timoré. Où est cet esprit de décision qu'on lui connaissait ? Il finit par se résoudre d'aller à l'aéroport international de Tunis où l'attendaient Krim Belkacem et Mahmoud Chérif. Il se fait accompagner par Gaïd Mouloud[46] dans la propre voiture de celui-ci, un service insignifiant lorsqu'on sait qu'Abane loge chez lui depuis près de huit mois. La conversation roule sur les ambiguïtés de la mission et sur ses possibles dangers. Visiblement, il n'arrive pas à se faire une idée précise de ce qui l'attend.

Son conducteur le sent en pleine ébullition : quelque chose d'insondable le travaille, le perturbe. Impossible de se concentrer, ni encore moins de prendre une décision claire et nette. Il est porté par l'événement plus qu'il n'arrive à fixer son esprit sur quelque chose de cohérent et de précis. Il se laisse convaincre sans résistance – lui dont l'esprit a toujours été dominateur – à rebrousser chemin. À peine revenu au domicile du responsable de l'UGTA, il éclate de colère. La pression est trop forte sur ses nerfs et il ne cesse de répéter : « Je ne veux pas être considéré comme un dégonflé. Qui peut toucher à Abane ? Je ne veux pas être détourné de mon devoir. » On retrouve toute la tragédie de ce personnage. Il se croit grand sans verser dans la mégalomanie. Se sent-il habité par un devoir, incontournable ou même une mission indiscernable ? Cela n'est pas impossible.

Soudain, il reprend son calme et repart vers l'aéroport, sans se délivrer totalement d'un pressentiment qui le tenaille. Il refuse à Gaïd de l'accompagner au salon d'honneur où l'attendent toujours les deux membres du CCE qui feront le voyage avec lui au Maroc[47]. Il ne veut pas qu'il soit vu d'eux. Il a tout juste le temps de lui glisser quelques mots lourds de sens : « Je vais prendre un pistolet chez Boukadoum[48] à Madrid et si le 27, le 28 ou le 29 [décembre 1957] tu ne reçois pas un télégramme où je te dirai : "Je vais bien", tu devras alors aviser le docteur Lamine Debaghine. »

---

46. Dirigeant de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens), l'un des rares fidèles d'Abbane.
47. Mahmoud Cherif et Belkacem Krim.
48. Représentant du FLN en Espagne et ami d'Abbane.

Quelques pas de plus, il s'arrête et se retourne. Il tire de sa poche une photo qu'il va tendre à Gaïd. C'est celle de sa femme et de Hassan, son fils qui n'a pas encore un an. Cet enfant, né en pleine tempête de la bataille d'Alger, il ne l'a vu gigoter, crier et ouvrir distinctement les yeux que quelques semaines à peine. Il les fixe encore une fois. Longuement. D'un regard attendri, que nul ne lui connaissait. Il arrive enfin à lâcher presque d'une voix brisée : « Ils arriveront sous peu à Tunis. Je te prie d'aller les chercher et d'en prendre bien soin. »

Abane, porté par le devoir, va droit vers la mort.

Comment le pressentiment de sa fin pourrait-il le quitter alors que les trois voyageurs n'arrivent pas à se parler? Tout juste si leurs regards se croisent de temps à autre. Ils arrivent à Tetouan le 27 décembre 1957. Probablement à la tombée de la nuit car un cadre du FLN qui se trouvera par hasard à l'aéroport et qui le payera d'une sévère punition se souvient encore des décorations et illuminations de fin d'année qui souhaitaient en espagnol de « bonnes et joyeuses fêtes ». Il y verra pour la dernière fois Abane Ramdane. La suite est trop connue et trop sinistre pour être rappelée encore une fois, d'autant qu'à notre niveau nous n'avons nul élément nouveau, à supposer qu'il y en ait. À supposer aussi qu'il soit décent de décrire le sinistre forfait.

Mort étranglé, Abane va se redresser, comme dans un cauchemar, pour ne jamais cesser de poursuivre ceux qui ont accompli ou laissé accomplir un tel acte. [...]

(source : MAMERI Khalfa, *Abane Ramdane Héros de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 1988, pp. 295-298)

Appréciations de Benyoucef Ben Khedda

[...] On a parlé de « déviation » réformiste de la Révolution imputable aux Centralistes. En réalité, s'il y a eu déviation, elle prit corps à partir de la mort de Abane. Certains dirigeants de la Révolution ne lui ont jamais pardonné son fameux principe de la primauté du politique sur le militaire, car ils redoutaient de se voir amoindris dans leur rôle et leur statut de « chefs de guerre ».

Son exécution, au mépris de la légalité révolutionnaire, constitue un camouflet innommable aux principes et valeurs de Novembre. En fait, elle représente le premier coup d'État[49] qu'enregistre notre Révolution. Ce sont, en effet, les chefs militaires, membres du CCE élargi en août 1957, qui, après s'être sommairement débarrassé de Abane, se sont adjugés l'intégralité du pouvoir FLN. Abane n'eut pas droit à un procès équitable. Aucune instruction ou procédure à son encontre, aucun tribunal formé de ses pairs pour le juger. Depuis, la réalité du pouvoir n'a plus échappé aux militaires.

Là se situe le tournant tragique de la Révolution. Il n'y a pas eu déviation mais **dérive**. Désormais le pouvoir est entre les mains des militaires qui le garderont pour de bon, et la dérive se poursuivra ponctuée de coups d'état. En 1959, c'est un deuxième coup d'État qui force le GPRA à remettre ses pouvoirs à l'Assemblée des 10 colonels réunis à Tunis (août-décembre 1959). En 1962, c'est le troisième coup d'État opéré par l'État-Major contre le GPRA; assorti de l'instauration du régime du parti unique. En 1965, quatrième coup d'État : c'est le renversement de Ben Bella par Boumediene; désormais les militaires s'emparent de l'État sans « civil » interposé. En 1967, c'est le putsch raté du colo-

49. Saad Dahlab (*Mission accomplie, op. cit.*) fait remonter le « premier coup d'État » au CNRA du Caire (août 1957), dont la composition fut trafiquée sous l'égide des « 3 B » (les trois colonels Belkacem Krim, Lakhdar Bentobbal, Abdelhafid Boussouf) et les décisions télécommandées par eux sous la pression.

nel Z'biri contre le colonel Boumediene. En janvier 1992, c'est la « démission » du président Chadly et son remplacement par le HCE, présidé par Boudiaf, assorti de l'annulation du processus des élections et l'instauration de l'état d'urgence qui a conduit l'Algérie là où elle est aujourd'hui. Boudiaf sera assassiné six mois plus tard par un militaire chargé de sa protection. Encore une fois les armes ont parlé. Elles ont eu le dessus. Le pays s'enfonce dans la crise et le sous-développement.

Certes, l'insurrection déclenchée le 1[er] Novembre 1954 a conduit l'Algérie à la victoire, une victoire éclatante dans les annales de notre Histoire nationale. C'est grâce au peuple et à ses immenses sacrifices qu'elle a été obtenue. Malheureusement cette victoire a été très mal gérée pour ne pas dire d'une manière catastrophique, parce que un clan s'est emparé du pouvoir par la force.

La crise de 1962 au sommet du FLN a révélé dans toute son ampleur l'importance vitale d'une direction non contestée et unie dans la conduite du pays. Avec du recul, posons nous la question. [...]

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *Abane-Ben M'hidi..., op. cit.*, pp. 79-81)

Opinion de Ben Bella ou l'assassinat comme prophylaxie politique

Lettre de Ben Bella aux trois colonels Krim, Ben Tobbal et Boussouf

26 avril 1958
(extrait)

[...] En vérité, nous n'avons jamais désespéré de voir un jour se normaliser nos relations. Il est en effet impensable qu'une révolution telle que la nôtre puisse se laisser égarer par une ou plusieurs personnes[50] quand ces dernières sont animées d'un esprit malsain, partout intéressé et partout malfaisant.

Nous ne pouvons donc que vous encourager dans cette voie de l'assainissement. Il est de notre devoir à tous, si nous tenons à sauver la révolution et l'Algérie de demain, de nous montrer intraitables sur ce chapitre de l'épuration, aussi faut-il être juste et aller jusqu'au fond des choses, autrement nous ne ferons que pallier au plus urgent en laissant le mal continuer ses ravages.

De notre part, nous considérons qu'un grand pas vient d'être fait; le devoir vous commande, vous qui êtes libres, de ne pas vous arrêter là[51], si vous êtes logiques avec vous-mêmes et si votre but est de faire une œuvre salutaire.

Nous ne pouvons que vous appuyer dans la chasse de tous les germes de décomposition qui ont pu se faufiler dans notre sein. N'oubliez pas que la lutte nous a déjà privés d'un bon nombre de cadres irremplaçables, que la poignée qui reste se sent cette impérieuse nécessité de serrer les rangs et de faire barrage à tous les aventuriers et opportunistes de tous poils qui cherchent désespérément à s'infiltrer parmi nous pour se refaire et continuer les jeux dangereux des clans et des partis qui ont illustré leur passé encore tout récent pour être vite oublié.

Incidemment, nous touchons ici au problème des hommes dans la révolution, problème capital qui mérite, à notre sens, un petit développement.

---

50. Après l'assassinat d'Abbane on imputa à ce dernier les mauvaises relations entre la direction du FLN représentée par le CCE et la délégation extérieure.

51. L'allusion vise vraisemblablement les ralliés au FLN provenant des anciennes formations politiques, en particulier les ex-centralistes.

À l'exemple de tous les sujets que nous nous proposons de soulever par la suite, vous remarquez qu'il s'agit beaucoup plus d'une approche que d'un développement sur le fond qui exige de poser tous nos problèmes et de les penser, compte tenu de tous les facteurs touchant à la révolution dans son passé, son présent et son avenir. Ignorant en grande partie les derniers développements, nous ne pourrons, en conséquence, comme nous venons de le dire, qu'avancer quelques principes et formuler certaines suggestions que nous jugerons utiles et urgentes.

À propos des hommes, nous faisons une nette différence entre ceux qui ont été à la base de la révolution ou en sont les produits les plus purs et ceux que les circonstances lui ont adjoints d'une façon ou d'une autre. Confondre entre ces deux catégories, tel qu'il a été fait à l'occasion du 20.8.56[52], c'est tout simplement faire une grossière erreur de jugement, lourde de conséquences. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, p. 184)

Opinion de Mohamed Arab Bessaoud[53]

(1962)

[...] La presse française et étrangère a longtemps épilogué sur la mort d'Abbane Ramdane mais jamais, à ma connaissance, elle ne rapporta fidèlement les causes et le lieu de sa mort, ni les noms précis des assassins. Car, tout le monde le sait, Abane fut assassiné.

L'accusation spécieuse portée contre lui était d'avoir introduit dans le circuit éfélène les bourgeois centralistes. La réalité était que Abbane dépassait, par la stature géante de sa pensée, les pygmées intellectuels du C.C.E.[54]. Abbane a été tué parce qu'il pouvait être le chef que l'Algérie se cherche encore. Mais la direction collégiale, basée sur l'égalité en toutes choses, ne pouvait pas souffrir qu'une tête émergeât au-dessus du lot. Disgracié, Abane fut placé en résidence surveillée à Tetouan. Comment fit-il pour quitter cette ville et se rendre à Nador, ville du Rif marocain Y fut-il conduit ou bien voulut-il vraiment comploter comme le prétendit Boussouf? Je ne peux m'empêcher de réfuter cette dernière version, car pour qu'Abbane complotât, il eût fallu qu'il connût du monde au Maroc. Tel n'était pas le cas. On ne fera jamais admettre à ceux qui ont connu Abbane que celui-ci eût confié au premier venu des projets aussi dangereux. J'ai connu, en tout cas, des ministres qui ont promis de le venger. Nous attendons.

Des gens, peut-être mal intentionnés, associèrent le nom de Krim à celui de Boussouf dans cet assassinat politique. Ils se basent sur le fait que Krim a toujours brigué la place de choix dans la Révolution et que, partant, Abbane constituait un sérieux obstacle sur la

52. L'historique congrès de la Soummam avait institué, entre autres, un exécutif conduisant le FLN, le CCE (Comité de coordination et d'exécution). Cet organisme comprenait cinq personnes dont seuls Krim et Ben M'hidi faisaient partie des déclencheurs de novembre 1954. Abbane personnellement n'avait pu être au rendez-vous de novembre parce qu'il était en prison et ne fut libéré qu'à l'hiver 1955. Les deux derniers membres étaient d'anciens dirigeants centralistes, Benyoucef Ben Khedda et Saad Dahlab, qui avaient l'un et l'autre rejoint le FLN au printemps 1955. En réalité, dans la mesure où Ben M'hidi était totalement acquis aux vues d'Abbane, le CCE était dirigé par une majorité de politiques face à un seul maquisard (Krim).

53. Officier dans la *wilâya* 4, envoyé en mission dans la *wilâya* 5 en 1957, fit partie du « complot des lieutenants » dans la *wilâya* 5 (*cf.* chapitre 63). Auteur du pamphlet célèbre d'où est extrait le présent texte.

54. Il s'agit du deuxième CCE. L'accusation vise évidemment les colonels qui dominent ledit CCE.

route de ses aspirations. L'avenir nous dira dans quelle mesure nous devons accorder créance à de tels propos, au demeurant chuchotés.

Par ailleurs, la mort de Ramdane aurait pu être catastrophique pour la Révolution si les Kabyles ne s'étaient montrés plus patriotes que vindicatifs. Mais de la mort de Ramdane, ils s'en souviendront longtemps encore et peut-être même... obtiendront-ils justice pour tous les assassinés de la Révolution. À cet effet, je propose la création du « Club des Assassinés » ou « Club Abbane Ramdane » [...]

(source : BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs...*, *op. cit.*, pp. 109-111)

-35- LA VIE ÉPHÉMÈRE DES « ASSEMBLÉES DU PEUPLE »[1]

Synthèse de renseignements du Commandement civil et militaire en Kabylie

Décembre 1956

Si les comités F.L.N. de trois membres[2] ont été mis à jour dans le douar Guerrouma qui paraît être un douar pilote pour les rebelles, des assemblées locales élues ont été décelées ailleurs, dans les douars Haizer et Ouled Yahyia Moussa notamment. Dans ce dernier douar, où les élections ont eu lieu à l'échelon dechra, ou à l'échelon fraction, il n'y a pas de trace visible du « Comité des 3 » et les 5 membres de « l'assemblée du peuple » sont élus, président compris. L'organisation politique y est peut-être moins poussée qu'il peut y paraître après ces élections, et il n'est pas impossible que les élus aient été un peu forcés pour gagner de vitesse l'Administration. Quoi qu'il en soit, l'état-civil y paraît tenu selon les directives F.L.N. [...] En certaines régions, d'anciens amines démissionnaires seraient devenus des chefs de villages F.L.N.

[dans la région de Fort National (Laarba Naït Irathen), la politique du F.L.N. est de] détacher les populations de toute administration française. Les moyens sont classiques : démission imposée de tous les employés de l'administration, destruction des laissez-passer et interdiction d'en solliciter d'autres. Pour couronner cela, grève des commerçants affamant la population.

(source : SHAT 1H1447-3)

Synthèse mensuelle de renseignements, division d'Oran

Mars 1957

Plusieurs documents récupérés montrent l'intérêt que ceux-ci [les « rebelles »] apportent à la réforme administrative actuellement en cours. Un contrôleur délégué par

1. Ou « Comités des cinq », assemblées théoriquement élues, prévues par le Congrès de la Soummam (août 1956), censées représenter le peuple, contrôler à la base le pouvoir civil du FLN et l'administration. Ces fonctions étaient regroupées sous le terme de *nizām* (l'organisation), alias l'OPA (Organisation politico-administrative) ou l'OUR (Organisation urbaine et rurale) tel que le dénomment les services français.

2. Selon l'organigramme mis en place à la Soummam, à tous les échelons de la hiérarchie de l'ALN,

Boussouf[3], abattu à Montagnac[4] le 11 mars, avait une mission écrite bien précise de caractère essentiellement politique : il devait sonder l'opinion de la zone III[5] pour déterminer, à la fois, l'audience de notre propagande (réforme communale, déclarations gouvernementales) et les progrès de la propagande du F.L.N., tout en s'assurant de la mise en place de l'organisation politique. La création des assemblées du peuple, « élues », paraît revêtir aux yeux du F.L.N. une grande importance ; il ne fait aucun doute qu'un effort dans ce sens est effectué sur tout le terrain du C.A.O.[6]. Fort heureusement, les cadres qualifiés sont assez rares et tout responsable appréhendé par les forces de l'ordre est difficilement remplaçable ; c'est dire tout l'intérêt qui s'attache à la lutte inlassable contre cette catégorie d'individus. Cette lutte est d'autant plus importante que le F.L.N. doute de ses partisans ; il sent qu'une partie de la population lui échappe et renseigne les forces de l'ordre. Certains documents montrent qu'il surestime d'ailleurs des renseignements qui nous parviennent.

(source : SHAT 1H1468-1)

Bulletin de renseignements mensuels, 2ᵉ Bureau Alger

Avril 1957
(extraits)

L'O.P.A.[7] des douars, qui était si efficace il y a trois mois, se révèle pratiquement impuissante. Elle fait sans doute illusion, sauf en certaines communes de Kabylie, où l'emprise sur la population est réelle. Dans la majorité des cas, les djemaas ou assemblées du peuple, n'ont aucune autorité. Cette carence n'a pas échappé à certains chefs rebelles qui préconisent de donner des responsabilités à ces organismes, afin d'accroître leur ascendant :
« Nous avons constaté le peu d'autorité qu'ont ces assemblées. C'est que nos responsables politiques ne leur en ont point donné[8] ».

(source : SHAT *1H1446)

Note de service de la wilâya 4

Avril 1957
(extrait)

Compte rendu des élections aux assemblées du peuple. Dans sa lettre datée du 1ᵉʳ décembre 1956, le commandant Si M'hamed insiste sur l'importance des élections à l'assemblée du peuple et sur la liberté de leur déroulement.

(source : SHAT 1H2582)

---

existait une structure ternaire de commandement : sous l'autorité du responsable civil et militaire (qui était, au niveau de la *wilâya*, le colonel), existaient un responsable militaire, un responsable politique (souvent désigné commissaire politique) et un responsable Renseignements-Liaisons.

3. Colonel commandant la *wilâya* 5.
4. Remchi.
5. Sud Oranais.
6. Corps d'armée d'Oran.
7. Organisation politico-administrative, nom donné par l'armée française au *nizâm*.
8. Citation d'un rapport émanant du commissaire politique de la *mintaqa* 42 (Blida – Medea – Cherchell).

Directive du capitaine Othmane[9] (*mintaqa 54*[10])

30 mai 1957

Objet : Assemblées du peuple et comités des 5

Ayant pris connaissance des difficultés multiples et variées que vous avez rencontrées lors de la mise en place de la nouvelle structure politico-militaire, le Conseil zonal a décidé d'arrêter sur toute l'étendue de la 4e zone, la constitution d'assemblées du peuple et du comité des 5. En conséquence, vous êtes priés de veiller à l'application stricte de cette décision en attendant de recevoir de nouvelles directives.

(source : archives privées)

Circulaire du conseil de la wilâya 4 (signée colonel Saddek)

12 septembre 1957
(extrait)

Assemblées du peuple. Comme l'ennemi s'acharne à massacrer tout ce qui touche de près ou de loin à l'organisation du F.L.N. et de l'A.L.N., les assemblées du peuple sont suspendues. Cela ne veut pas dire qu'il faille délaisser la population. Bien au contraire, plus que jamais, il faudra la prendre en main. Il est indispensable de revenir à la structure nettement clandestine : adhérents, sympathisants, leurs réunions doivent être périodiques et courantes.

(source : archives privées)

Rapport français

(mars 1958)

À la suite des coups sévères portés à l'organisation politico-militaire rebelle, tant dans les villes que dans les campagnes, il se confirme que la réaction adverse est de supprimer les Assemblées du Peuple, trop vulnérables, pour les remplacer par des responsables clandestins [...]. Les rebelles éprouvent des difficultés croissantes à recruter des cadres valables. Cette pénurie touche particulièrement la branche liaisons-renseignements aux petits échelons, branche à laquelle le F.L.N. attache une grande importance [...]. En Kabylie, une épreuve de force entre S.A.S. et F.L.N. vient de se terminer en faveur de la S.A.S. La population des environs de Michelet, contrainte à la famine par le F.L.N., qui lui interdisait de fréquenter les S.A.S., se retourne finalement vers la S.A.S., faisant fi des mots d'ordre de la rébellion.

(source : SHAT *1H1446)

---

9. De son vrai nom Benhaddou Bouhadjar, authentique militant du MTLD et futur colonel (1960) de la *wilâya* 5.

10. Zone s'étendant d'Oran à l'ouest au Dahra et au Bas Chelif à l'est.

TRAVAIL DU COMMISSAIRE POLITIQUE (*WILÂYA* 3)

(saisi par la gendarmerie, novembre 1957)

1 – Commencer par diviser le secteur[11] en plusieurs fractions, chacune ayant à sa tête un responsable.

2 – Diviser chaque fraction en plusieurs dechras[12] ayant chacune à sa tête une assemblée du peuple de cinq responsables.

a) le président de dechra

b) le trésorier (affaires financières et économiques)

c) le juge (affaires judiciaires et islamiques)

d) le responsable de la police, garde, liaisons et rengts.[13]

e) Le secrétaire (état-civil).

<u>NOTA BENE</u> : Directives du 20 Août[14] : les assemblées du peuple seront élues. Elles seront composées de cinq membres dont un président et s'occuperont de l'état-civil, des affaires judicíciaires et islamiques, des affaires financières et économiques et de la police.

Cette assemblée étudiera en réunion toutes les questions du village et communiquera au Chef de fraction les conclusions et décisions. Le chef de fraction soumettra tout au commissaire politique du secteur. Exiger la réunion des assemblées du peuple et celle de tous les responsables au moins 2 fois par mois.

Les réunions publiques sont indispensables. Pour bien travailler demander toutes les directives. Il faut connaître et appliquer les directives du 20 Août. Cependant le barême de secours est le suivant :

1°) – moudjahidines : 2 000 frs. De Base (ou 5 000 pour les villes plus 2 000 par personne + solde.

2°) – mousseblines : pas de solde, pas de refuges[15], pas d'habillement : 1 000 Frs par personne + 2 000 de base quand il est en vue. S'il tombe au champ d'honneur son secours sera le même que celui des moudjahidines. S'il est arrêté comme les civils, il percevra le secours civil.

3°) – Civils détenue politiques : 1 000 Base + 1 000 Frs. par personne.

4°) – Les nécessiteux ont droit à une AIDE irrégulière et assez faible. Les responsables n'ont pas droit au secours comme tels. S'ils sont nécessiteux ils percevront une aide comme les autres civils.

[intégralement *sic*]

LE COMMISSARIAT RÉGIONAL. RÉGION I
ZONE I

(source : SHAT 1H1458)

---

11. Le secteur *(qism)* est la plus petite circonscription de l'ALN instituée par le congrès de la Soummam (au-dessus existaient, dans l'ordre hiérarchique descendant, la *wilâya*, la *minṯaqa* (zone), la *nâẖiyya* (région). En réalité, en aval, existaient de fait des circonscriptions inférieures – selon les régions, *'arch*, *dechra*(s), *duwwâr* (douar), *buqa'a*(s)...

12. Villages.

13. Renseignements.

14. Date de la tenue du congrès de la Soummam.

15. C'est-à-dire pas le droit d'accéder aux *marâkiz* (bases logistiques d'entrepôt – des armes et munitions – et de stationnement).

« PHYSIONOMIE DE L'ADVERSAIRE EN FIN 1959 »

10 décembre 1959
(extraits)

[...] La population est l'enjeu de toute guerre subversive. Le F.L.N. le sait très bien qui s'est toujours efforcé de mettre en place dans chaque ville, douar ou village, une organisation répondant à tout ou partie des buts suivants :

– Pénétration de l'idéologie du F.L.N. dans toute la population (fonction politique),

– gestion des communautés locales d'après les directives de la rébellion et à son profit (fonctions administratives),

– participation du peuple à l'insurrection (fonction militaro-terroriste).

Les rédacteurs de la « Plate-forme » du 20 août 1956 avaient surtout mis l'accent sur les fonctions politiques et administratives; leur organisation-type de la population, trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler, méritait bien le nom d'O.P.A.[16]. Sous-estimant les difficultés à surmonter, ils avaient conçu un instrument, qui aurait certainement été très puissant pour dominer la population, mais qui s'est avéré peu efficace pour la conquérir au cours d'une lutte pleine de vicissitudes. L'action permanente de démantèlement, menée par les Forces de l'Ordre, les progrès de la pacification, qui ont rendu une large partie de la population plus réticente à l'égard du F.L.N., sans pour autant réussir à l'en détacher complètement, le phénomène général de militarisation de la rébellion, qui est intervenu en 1957 et 1958, l'impératif de survie, qui conditionne le comportement des insurgés depuis la fin 58, ont profondément modifié et diversifié la physionomie des organisations clandestines de la rébellion.

La constitution du Front, sur le modèle d'un parti unique, n'est pratiquement jamais entrée dans les faits. Les Assemblées du peuple n'ont eu qu'une existence éphémère; dans la plus grande partie de l'Algérie, elles ont été dissoutes par mesure de sécurité, ailleurs il y a eu fusion et contraction du Comité des 3 et de l'Assemblée des 5 en un Comité des 5. Là où cette fusion ne s'est pas produite, le Comité des 3 lui-même a disparu, remplacé par un seul individu. Enfin, le plus grand nombre des moussebilines et terroristes s'est réfugié dans le maquis.

Dans ces conditions, la fonction administrative a totalement disparu, sauf dans la majeure partie de la Wilaya 2 et certaines régions de la wilaya 1 où existent des Comités des 5; la fonction militaro-terroriste n'est plus assurée que sporadiquement; la fonction politique subsiste, mais le plus souvent elle se limite au règne de la loi du silence et de la contrainte financière. Tout a été sacrifié à la fonction logistique; coûte que coûte les organisations doivent collecter des fonds au profit des rebelles du maquis et leur fournir des ravitaillements divers. Ce que les congressistes de la Soummam avaient considéré comme secondaire est devenu l'essentiel au détriment d'une emprise profonde de l'insurrection sur la population.

(source : « Instructions pour la pacification en Algérie », SHAT 1H1268-1)

16. Organisation politico-administrative.

-36- DU MILITANT AU BUREAUCRATE, OU LE FLN COMME NÉO-*BEYLIK*

Instructions générales au commandement d'une minṯaqa[1]

2e semestre 1956 ou 1957

-XI- Contrôle général et -XII- Relations entre militaires et civils

-XI- Contrôle général

Le contrôle général de tous les problèmes s'assure par
– 1) le contrôle proprement dit à l'échelle de la zone et de la région,
2) la réunion qui permet une vue large de la situation, des lacunes à combler, des améliorations à apporter,
3) le compte rendu qui permet des vérifications et des redressements à effectuer en temps voulu,
4) la documentation qui permet aux responsables d'étendre leurs connaissances et multiplier leurs initiatives.

Le contrôle proprement dit. En dehors du contrôleur général effectué par le commandant de la zone, chaque région doit avoir ses contrôleurs afin de vérifier (cette circulaires et les notes en main) l'application de toutes les instructions données, ainsi que l'amélioration dans les faits.
La réunion est obligatoire et périodique pour les P.C., les chefs d'unités et les responsables civils. Elle n'est pas simplement l'occasion de contacts sans intérêt, elle sert à faire le point des tâches entreprises et à fixer les tâches à entreprendre.
Une réunion organisée exige :
1) un ordre du jour,
2) une discussion sérieuse sur chaque point,
3) un plan de travail à réaliser.
Le compte rendu. Le compte rendu est une nécessité absolue pour tous les faits en tout lieu et toute circonstance.
Il appartient aux chefs, à tous les échelons, d'exiger rigoureusement de leurs subordon-

1. Il s'agit de la *minṯaqa* 58 (Sud-Ouest Oranais), *cf. supra* chapitre 12 et *infra* chapitres 74 et 75.

nés un compte rendu pour chaque mission accomplie. Ne pas rendre compte, c'est commettre un acte d'indiscipline grave.

Le compte rendu, nous l'avons souvent répété, doit être :

clair – objectif – précis.

Il doit être daté, fixant le lieu, l'heure, le déroulement des faits, leurs conséquences, les réactions qu'ils provoquent. Il doit offrir le bilan exact – amis ou ennemis – sans esprit d'exagération comme le font les Français. Cette « politique de l'autruche » est toujours aveugle. Nous n'avons, en tant que révolutionnaires et patriotes, nullement peur des réalités, aussi cruelles qu'elles puissent être.

Le compte rendu doit cependant toujours garder un caractère secret. Le chef qui le fait, l'élément qui le transmet, sont tenus d'être muets sur son contenu.

Le compte rendu est un facteur déterminant pour le contrôle et l'orientation donnée à la lutte. Il est utile à la fois pour l'offensive militaire, politique, les harcèlements et les contre-offensives.

-XII- Relations entre militaires et civils

Il est superflu de rappeler que les contacts entre militaires et civils ont pour obligation absolue d'être empreints de la plus totale courtoisie. Aucune pression ne doit s'exercer dans les relations quotidiennes qu'exigent les circonstances entre nos djoundis et la population.

Au surplus, seul le chef de l'unité en mission est habilité à régler directement telle ou telle question – non avec n'importe qui mais avec un responsable civil (chef de faraâ – cellule – membre de djemâa ou du conseil de tribu).

Les missions de patrouille et de police doivent être clairement définies afin de prévenir toute mauvaise interprétation ou dépassement des limites voulues par le chef et les principes organiques.

Les unités de l'A.L.N. en déplacement sont tenues d'apporter leur concours à la population dans tous les domaines relevant de leurs responsabilités;

Par ailleurs, les responsables politiques doivent veiller strictement :

a) à l'absence totale de conflits au sein de la tribu,

b) au règlement rapide des litiges entre les familles,

c) aux soins à apporteur aux malades,

d) à la solidarité qui doit régner entre tribus pour l'échange des marchandises face aux difficultés de ravitaillement.

Dans leurs missions, nos patrouilles mobiles ont le strict devoir de renseigner objectivement et rapidement les responsables politiques chargés de régler toutes ces questions, avec le concours des responsables de tribus.

(source : archives privées)

Notice sur l'organisation destinée à un commandant de mintaqa (*wilâya* 4)

2e semestre 1956 ou 1957

PRÉLIMINAIRES

Il y a actuellement dans le monde des peuples « évolués » et des peuples « non évolués »; ces derniers sont encore appelés « peuples arriérés ».

La différence d'évolution ainsi constatée relève d'un moyen utilisé par les premiers, et

non utilisé ou mal utilisé par les seconds, dans leur vie quotidienne et dans toutes les formes de leur activité. Ce moyen s'appelle « L'ORGANISATION. »

L'ORGANISATION EST LA SOMME DES PRINCIPES RÉGULARISANT LE TRAVAIL ET LA VIE DES HOMMES.

À première vue, nous constatons que l'Occident, malgré son déclin, dépasse encore de beaucoup en évolution l'Orient, malgré l'essor de ce dernier. Pourquoi ? Parce que l'Occident surpasse encore de beaucoup l'Orient dans l'utilisation de ce moyen essentiel qu'est l'organisation. C'est-à-dire que l'Occident sait mieux s'organiser que l'Orient.

L'expérience de l'application des Principes Régulateurs du Travail et de la Vie des hommes a permis avec le temps leur perfectionnement, ainsi que la multiplication de leur efficacité.

L'organisation peut donc à juste titre être considérée comme synonyme d'ÉVOLUTION, OU MIEUX « QUI S'ORGANISE ÉVOLUE ». L'organisation a été depuis très longtemps et reste toujours le « MOYEN DE VIE », d'ACTION ET d'ÉPANOUISSEMENT DES PEUPLES CIVILISÉS.

Le stade d'évolution des peuples dépend de leur degré d'organisation. Tous les peuples organisés sont évolués et développent chaque jour des progrès incontestables dans tous les domaines de la vie humaine, depuis la découverte du passé jusqu'aux différentes inventions.

C'est pourquoi NOUS ALGÉRIENS devons être imprégnés des Principes Organiques qui constituent notre « MEILLEURE ARME ».

Un adage universellement connu dit à très juste titre :

« Là où l'homme échoue, l'organisation triomphe ».

Quelques exemples :

1 – L'Empire britannique, formé de 1 milliard d'hommes, est dirigé par seulement quelque 2 000 administrateurs, grâce à son organisation.

2 – L'Armée de Libération Nationale Algérienne, avec moins de 100 000 Moudjahidines, tient tête et domine même une armée colonialiste forte de plus de 700 000 hommes, grâce à une organisation supérieure.

L'ORGANISATION

Définition. « Une organisation est la réunion de plusieurs individus en vue d'atteindre un but ».

Il existe plusieurs sortes d'organisations : organisations politiques, culturelles, économiques, militaires, professionnelles, syndicales, sportives, artistiques, etc...

Toutes les organisations n'ont pas le même but : certaines même peuvent avoir des buts contraires, par exemple : l'organisation administrative française et l'organisation révolutionnaire algérienne.

On peut dire que l'organisation administrative française est une ORGANISATION BUREAUCRATIQUE (c'est-à-dire caractérisée par l'amoncellement des rapports et autres paperasses qui sont ensuite détruits ou mis de côté sans même avoir reçu de suite).

Le propre d'une organisation de type bureaucratique est de ne pas appliquer « les principes organiques » comme ils doivent l'être, ou ne pas les appliquer du tout (c'est une organisation en voie de dégénérescence, appelée à disparaître inévitablement).

Au contraire, l'ORGANISATION DE TYPE RÉVOLUTIONNAIRE est caractérisée

par l'action, la réalisation, l'exécution pratique. C'est une organisation qui tient continuellement compte des réalités, une organisation qui applique pleinement et scrupuleusement les « principes organiques ».

La différence qu'il y a entre organisation administrative française (de type bureaucratique) et l'organisation révolutionnaire algérienne se manifeste d'une autre manière encore : la première « s'efforce de se maintenir » tandis que la seconde « lutte pour détruire » ce qui existe et bâtir du neuf. D'un côté, il y a seulement « l'effort », de l'autre il y a « LUTTE ».

Les principes organiques

Les principes organiques sont au nombre de cinq : ce sont :

1 – La réunion
2 – Le contrôle
3 – La discipline
4 – La voie hiérarchique
5 – Le rapport (compte rendu).

Nous allons étudier successivement chacun de ces principes.

1 – La réunion

Définition. Une réunion est un lieu de contact entre le Sommet et la Base de l'Organisation.

Pour demeurer, une organisation doit pouvoir se manifester continuellement, ce qui ne peut se faire que par la tenue de réunions régulières. Sans réunion, il n'y a plus d'Organisation.

Pourquoi se réunir ? Pour deux raisons, à savoir :
– 1) Pour transmettre à la Base les Directives élaborées par le Sommet de l'Organisation.
– 2) Pour que la Base rende compte au Sommet de l'exécution des directives qu'elle a reçues précédemment et de la situation nouvelle qui en résulte.

Le rôle du Sommet est de réfléchir, de penser et d'élaborer en fonction des rapports qui lui parviennent et de la situation présente, des directives nouvelles.

La Base exécute les directives reçues (mise en application) et rend compte de cette exécution et de la situation nouvelle qui en a découlé.

« Le Sommet élabore, la Base exécute ».

Comment tenir une réunion.

La tenue d'une réunion nécessite trois stades de travail :

a) avant la réunion
b) pendant la réunion
c) après la réunion

a) Avant la réunion.

C'est le stade de la préparation d'un ordre du jour de la réunion. Tout ordre du jour doit comporter les SEPT POINTS suivants :

* 1er point : Compte Rendu de la situation organique.
1° Effectif des militants (nombre total)

2° Structure : comment les militants sont répartis (groupes, sections). Ces précisions permettent de contrôler l'application de la structure organique.

3° Réunions :

– a/ Ont-elles été tenues ?
– b/ Retards
– c/ Absences.

4° Recrutement :

a/– Progression (nombre total des militants recrutés)
b/– Régression (nombre total des militants partis)
c/– Gains et Pertes (par rapport à l'effectif précédent).
Les rapports sur le recrutement permettent à la tête de juger d'une manière précise l'orientation générale qu'elle a donnée à l'Organisation (selon que l'orientation donnée est bonne ou mauvaise, le peuple est attiré par elle (flux) ou au contraire repoussé par elle (reflux) ; dans le premier cas, il y a progression, donc GAINS ; dans le second cas, il y a régression, donc PERTES.

* 2e point. Compte rendu d'exécution des directives reçues antérieurement (compte rendu d'exécution)

* 3e point. Contrôle des décisions prises aux échelons inférieurs (par les responsables subalternes)

* 4e point. Compte rendu de la « situation politique » dans la région du ressort de notre responsabilité (événements qui ont marqué la période écoulée depuis la dernière réunion et se rapportant au peuple, à l'ennemi et à nous-mêmes).

* 5e point. Étude de la « situation présente » en fonction des éléments contenus dans les 4 points précédents.

* 6e point. Décisions à prendre résultant de la situation telle qu'elle a été définie dans le 5e point).

* 7e point. « Questions diverses » (se rapportant ou intéressant de près ou de loin l'Organisation).

« La réunion doit permettre la prise de contact avec les hommes et les réalités, de manière que rien n'échappe au responsable, que rien de ce qui est, qui a été ou qui se prépare, ne soit ignoré de lui ».

b) Pendant la réunion.

La réunion doit toujours être ouverte au nom du F.L.N. et de l'A.L.N., après quoi on passe à l'étude successive des 7 points de l'ordre du jour.
– Attitude du chef (qui préside la réunion) : elle doit être absolument irréprochable à tous les points de vue : tenue, sérieux, travail, ordre, etc... L'attitude du chef doit servir de « modèle exemplaire » pour ses subordonnés.
– Attitude des membres : elle doit être aussi irréprochable que celle du chef (ce dernier

devra toujours contrôler l'attitude des responsables vis-à-vis de leurs hommes et inversement; le comportement des uns vis-à-vis des autres est révélateur des possibilités de travail des uns et des autres).
Le chef doit convaincre, instruire, et surtout intéresser les assistants. Il doit, à chaque réunion, susciter une participation active de tous les assistants à la discussion, donc au travail. C'est l'objectif essentiel à atteindre au cours de toute réunion.

Pour résumer tout ce qui précède, on peut dire simplement que le chef doit imprimer à la Base le cachet du sommet.

c) Après la réunion.

– Application des décisions prises et des directives reçues au cours de la réunion.
Cette application doit être :
– immédiate si aucun délai n'était imparti à l'exécution
– réalisée seulement au moment fixé si un délai était assigné à l'exécution.

– Contrôle.
Après la réunion et pendant toute la période qui sépare cette réunion de la suivante, le chef doit contrôler l'application et l'exécution des directives et consignes qu'il a données.

Il doit surveiller chaque responsable subalterne et chaque militant dans son comportement individuel et général, dans sa manière de travailler et d'exécuter les directives reçues, etc... Il est très important de rappeler que, dans une « Organisation révolutionnaire », les consignes, directives ou ordres reçus doivent être, non seulement exécutés, mais encore et surtout MENÉS À BIEN.

En effet, être responsable de l'exécution d'une directive, c'est aussi être responsable de son succès.
Remarque. La réunion est un principe essentiel de toute Organisation.
SANS RÉUNION, IL N'Y A PLUS D'ORGANISATION.

D'où la nécessité de veiller à s'assurer le succès de toute réunion, quelle que soit son importance et à quelque échelon qu'elle ait lieu.

Pour cela, il faut réunir toutes les conditions propres à assurer le succès de cette réunion, à savoir :
+ choix du lieu de la réunion et cadre dans lequel elle se déroule
+ choix du jour et de l'heure
+ détermination de sa durée (2 à 3 heures au maximum).
Chaque réunion est une école où chacun s'instruit et s'informe d'une part, instruit et informe d'autre part.

2 – Le Contrôle.

Le contrôle est un principe aussi essentiel et indispensable que la réunion ; il a dans une organisation la même importance que la réunion.

Buts du contrôle.
– « Sur le plan moral, le contrôle a pour but d'assurer un minimum de confiance et un maximum de sécurité ».
– Le contrôle permet à la tête de CONNAÎTRE la VÉRITABLE FORCE DE SON ORGANISATION, et par là même, ses défauts, ses faiblesses, ses insuffisances qui pourront ainsi être corrigées.

– Le contrôle STIMULE L'ACTION DES CHEFS car ils sont et seront toujours hantés par la présence de leurs responsables hiérarchiques. Le contrôle doit donc s'effectuer fréquemment pour maintenir toujours la Base en état d'alerte.

– Le contrôle a aussi l'avantage de permettre d'obtenir des RAPPORTS précis et objectifs car il prévient toute omission ou modification volontaire ou involontaire de la réalité.

Pour être à même d'assurer un contrôle parfait, le chef doit connaître en particulier le jour, l'heure et le lieu de la tenue de chaque réunion de ses subalternes directs ou indirects, ainsi que le travail qui doit être exécuté par chaque militant.

Sortes de contrôles.

Il y a deux sortes de contrôles :
1) Le contrôle direct pour les questions importantes
2) Le contrôle indirect pour les questions délicates

Remarques :
1) L'objet du contrôle doit être secret sans quoi le contrôle perd de sa valeur.
2) Le contrôle peut s'effectuer de deux manières :
 – soit de haut en bas
 – soit de bas en haut

3 – La discipline.

La discipline est un principe organique aussi essentiel et indispensable que la Réunion et le Contrôle.

Définition. La discipline représente les 75 % de la force d'une armée ou d'une quelconque organisation.

« LA DISCIPLINE EST LE CIMENT QUI FAIT DE PLUSIEURS INDIVIDUS DIFFÉRENTS UN TOUT HOMOGÈNE ET INDISSOLUBLE ».

Il y a deux sortes
– a) la discipline passive
– b) la discipline active.

– a) Discipline passive.

La discipline est dite « passive » lorsqu'elle n'est respectée que par crainte des sanctions.

Exemple. La discipline d'une personne à qui un ordre ou une mission est donnée et qui n'exécute cet ordre ou cette mission que par la crainte des sanctions qu'il aurait à encourir s'il n'obéissait pas (cette personne n'a pas de foi : elle n'est pas convaincue de la nécessité et de l'importance de son rôle).

La discipline passive fait que l'individu agit et obéit, non par conviction, mais uniquement par crainte du châtiment.

– b) Discipline active.

La discipline « active » est celle du soldat ou du militant convaincu de la nécessité et de l'importance de la mission et du rôle qui lui est assigné.

C'est la discipline du soldat ou du militant qui a une « FOI » totale en sa mission, en son rôle et en celui de l'organisation à laquelle il appartient; c'est celle du soldat ou du militant qui est pleinement conscient de ses responsabilités.

Seule la discipline « active » est efficace et productive. Par contre, la discipline passive doit être combattue par la sévérité et surtout par l'éducation.

Complément de la discipline.

La discipline, pour être pleinement efficace, doit avoir un complément indispensable, qui est « L'ESPRIT D'INITIATIVE ».

L'esprit d'initiative donne de la « souplesse dans l'emploi ». En effet, celui qui n'a pas d'esprit d'initiative exécute les ordres reçus inconsciemment, aveuglément, ou mieux, « brutalement ». Au contraire, l'esprit d'initiative permet de réfléchir avant d'agir, de concevoir les conditions les plus propres à assurer le succès, la réussite de la mission confiée, ce qui permet d'adapter l'exécution à la réalité.

4 – La voie hiérarchique.

L'organisation se compose d'un certain nombre de ROUAGES ; chaque rouage a un rôle déterminé, en coordination parfaite avec les autres (comme dans un moteur ou dans un corps humain).

Chaque rouage dépend
- 1° de l'ensemble
- 2° du Cerveau.

Le Cerveau est le générateur de la RÉFLEXION, du MOUVEMENT et de l'IMPULSION.

Les rouages : ils sont disciplinés aux commandes (ordres) du Cerveau, mais très différemment selon les rôles assignés.

La hiérarchie

Le « canal qui relie la Tête à la Base et inversement la Base à la Tête » s'appelle la HIÉRARCHIE (voie hiérarchique).

LA HIÉRARCHIE Représente POUR UNE ORGANISATION :
1) l'ordre
2) l'harmonie
3) la stabilité
4) la sécurité.

On peut dire que
sans ordre, il n'y a pas d'ORGANISATION.
sans harmonie, il n'y a pas de FONCTIONNEMENT.
sans stabilité, il n'y a pas d'ADAPTATION.
sans sécurité, il n'y a pas de VIE.

C'est pourquoi tous les RESPONSABLES, à quelque échelon qu'ils appartiennent, doivent veiller au respect
- de la VOIE HIÉRARCHIQUE
- du CLOISONNEMENT
- de l'ÉTANCHÉITÉ

sans quoi L'UNITÉ DE L'ORGANISATION SE TROUVERAIT ROMPUE.

5 – Rapport et Compte Rendu.

Définition : « UN RAPPORT EST UNE IMAGE PRÉCISE ET FIDÈLE DES RÉSULTATS OBTENUS APRÈS CHAQUE EXÉCUTION ».

Le rapport permet à la Tête
1) de S'INFORMER sur la situation organique
2) d'ÉTUDIER l'ensemble des problèmes qui se posent
3) de JUGER la valeur des décisions prises
4) d'APPRÉCIER les qualités, les défauts des hommes et de leur travail
5) de RÉFLÉCHIR dans l'élaboration des directives
6) de PRENDRE DES DÉCISIONS appropriées et conformes à la situation
7) d'ORIENTER (redresser) l'activité organique dans un sens révolutionnaire
8) de PRÉVOIR les difficultés et leur solution en temps opportun (un adage populaire dit : « Gouverner, c'est prévoir »).
9) de COORDONNER l'action de tous les rouages de l'Organisation.

Qualités d'un bon rapport

Étant donné qu'un rapport permet à la Tête de se faire une idée de sa force, chaque rapport, de quelque échelon qu'il émane, doit être
1) NET (correctement rédigé)
2) CLAIR (sans détours; parler directement et franchement)
3) PRÉCIS (comportant toutes les précisions nécessaires, sans pour cela en faire un journal du dimanche)
4) OBJECTIF (ne pas faire de faux raisonnements ni sortir du sujet)
5) RÉEL (tout ce qui est contrôlé et vérifié, sinon mentionner les précisions qui manquent).

(source : SHAT 1H2582)[2]

Les appréciations sans complaisances de Rabah Idir[3]

1957
(extraits)

Lettre aux commandant d'unités de la région Est[4]

6 janvier 1957

[...] La soif de briller, la vanité et l'arrogance semblent se partager vos cœurs alors que vous prétendez servir l'Algérie. Laissez-moi vous dire que vous la servez mal, très mal.

2. Le document se retrouve dans trois cartons différents d'archives du SHAT : *1H1101-1, *1H1623-1 (cartons soumis à dérogation pour consultation) et le carton 1H2582, en consultation libre. Ce dernier contient le même texte que les deux autres avec une ou deux variantes, à cette différence qu'il porte l'en-tête de la *wilâya* 4 et que sa date est vraisemblablement postérieure. Mais, indiscutablement, le texte originel a bien été conçu à la tête de la *wilâya* 5 (Oranie) : on y reconnaît facilement la patte de Boussouf. On peut avancer l'hypothèse que les directives conçues au départ dans la *wilâya* 5 aient été transmises à d'autres *wilâya*(s) qui ont pu les diffuser parce qu'il s'agissait d'un texte paraissant important. Le même texte avec de très légères variantes a été trouvé, provenant d'autres sources, privées.

3. Né en 1913, Rabah Idir était lieutenant dans l'armée française lorsqu'il l'a quittée en 1946. Ce proche du vieux compagnon et rival de Messali, Amar Imache, et ami du colonel Ouamrane, était réputé

Ceux d'entre vous qui ont, en petit nombre, ouvert la voie de cette Révolution, ne se contentent pas d'avoir accompli un devoir et ne semblent pas heureux que d'autres, venus grossir les rangs de l'armée en grand nombre, puissent travailler et apporter leur concours. Ils se croient seuls doués à conduire la Révolution alors que leur conception du combat est dépassée, aussi bien par le nombre que par les moyens, la tactique que la stratégie. Venus en petits groupes, ils semblent craindre d'être submergés par le flot populaire venu à leur appel, alors que leur but initial était de lui montrer la voie à suivre. D'autres, venus par la suite, se sont découverts des aptitudes à nous régenter et dominer, s'efforçant de canaliser la Révolution nationale autour de leur mappemonde. Laissez-moi vous rappeler que le Peuple algérien a son mot à dire, aujourd'hui comme demain. Laissez-moi vous dire que vous pouvez le sacrifier à vos ambitions et vos querelles intestines, que vous pouvez continuer à lui faire perdre le bénéfice de ses sacrifices, son indépendance, cette indépendance que VOUS PRÉTENDEZ LUI ACQUÉRIR, mais qu'il n'a répondu à l'appel de la Révolution que pour secouer son esclavage, celui que voudrait lui imposer votre bon plaisir. Pendant que vos frères d'Oranie et de l'Algérois se battent uniquement contre la France, vous mêlez à ce même combat un combat fratricide, par gloriole personnelle et oubli de l'intérêt national qui demeure le seul but de la Révolution. [...]

(source : archives Harbi)

Rapport au CCE

1957

(probablement postérieur au texte précédent)

[L'auteur demande l'établissement à l'Est d'un véritable commandement unique supervisant les groupes des seigneurs de la guerre] pour que cessent la honte et l'anarchie qui dispersent nos forces.

Signé : Iddir Rabah, qui devait être directeur de l'instruction pour la région Est, obligé de démissionner de la direction du Centre d'Instruction par le manque de moyens dû à l'anarchie habituelle que nous vivons, resté à son poste par devoir jusqu'à la stabilisation de la situation actuelle, date à laquelle il se fera un devoir de quitter sa charge et l'Armée de la « Libération » pour ne plus voir les crimes et bêtises inhérents à l'orgueil.

(source : *id.*)

---

pour sa piété et son sens moral. Il est entré dans l'ALN le 11 novembre 1955 dans les Nememcha. Rabah Idir est coutumier des réprimandes au nom de l'intérêt général bafoué par la furia anarchique prévalant en Tunisie chez les seigneurs de la guerre de l'Aurès-Nememcha qui firent souvent passer leur promotion personnelle et l'intérêt de leur clan avant les préoccupations nationales. La brutale efficacité du colonel Ouamrane en Tunisie au premier semestre 1957, à la fois élimina le parti d'Ahmed Mahsas, affidé de Ben Bella et hostile au congrès de la Soummam, et amoindrit les seigneurs de la guerre. Sur un mode étatique, voire national, ce fut la logique du pouvoir appartenant au commandement militaire qui devint celle du FLN à partir de 1957 et de l'État-Major général à partir de 1960.

4. Désigne sans doute les chefs de l'Aurès Nememcha présents en Tunisie.

LE POUVOIR : UN APANAGE EXCLUSIF DES GUERRIERS

2 avril 1957

Il se découvre chez les jeunes Kabyles une attitude, un raisonnement, des réactions simplistes mais significatives que je serais tenté de rapprocher de certains comportements plus subtils.

Le terroriste du village aborde le chef maquisard du coin et lui dit :
– Je voudrais entrer au maquis. Je suis prêt à commettre un attentat. Désignez-moi une victime.
– Non, répond l'autre. Tu es bien comme ça. Nous n'avons pas besoin de toi au maquis.
– Si, insiste le terroriste, j'en ai assez de vivre au village sans armes, toujours aux aguets, toujours sous la menace d'un ratissage. Il faut que je parte.
– Non, tu ne partiras pas. Crois-tu que nous ne connaissons par les « civils » ? Vous n'avez rien fait pour la cause. Et maintenant vous voulez tous partir pour conquérir des lauriers à peu de frais. Non, maintenant c'est fini, nous avons gagné la partie. Pas question de partager les bénéfices. Nous vous avons libérés, nous serons vos chefs. Reste où tu es. Nous vous connaissons, vous ne valez pas cher. Vous n'avez qu'à continuer à nous héberger et à faire le guet. Si au cours d'un ratissage, on vous arrête ou abat, vous n'avez que ce que vous méritez.

Cette rude franchise freine beaucoup les enthousiasmes juvéniles et dissipe les illusions naïves mais personne n'a attendu qui que ce soit pour faire des projets d'avenir et se fixer un but à atteindre. Ce ne sont plus les « châteaux en Espagne » mais les « palais de la Révolte ».

(source : FERAOUN Mouloud, *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962, pp. 217-218)

DIRECTIVES ET CIRCULAIRE *WILĀYA* 5, *MINṮAQA* 4[5]

Été-automne 1957

– 1°/ Directives

1 – La direction collégiale.

La direction collégiale est le principe moteur de notre révolution, nous ne dirons jamais assez pour respecter le principe. Notre force et le triomphe de notre cause en dépendent. Donc, qu'on sache une bonne fois pour toutes que seule la franchise, la confiance mutuelle et la fraternité doivent régner dans nos rangs. Les zizanies, les disputes stériles, la calomnie, la polémique doivent être combattues et chassées de la grande famille F.L.N. – A.L.N. Nous sommes ici pour nous comprendre, coopérer, nous entendre, nous supporter, lutter pour l'édification d'une Algérie indépendante, démocratique et sociale.

Le peuple est martyr, l'histoire nous regarde et nous juge. La direction collégiale n'empêche nullement la spécialisation, bien au contraire, cette dernière doit être affirmée ; dorénavant chaque responsable accomplira son travail en priorité. Le travail pour lequel il est responsable devant son commandement. Cependant, le contrôle et la consultation doivent être les éléments indispensables de la responsabilité collective.

5. Oranie nord-orientale (Oran – Mohammedia – Mostaghanem – Dahra).

2 – La discipline.

Un relâchement est constaté un peu partout dans notre zone. Il faut que chaque responsable veille au respect de celle-ci. Qu'il sache que l'autorité qui le représente ne dépend que de lui pour qu'elle soit respectée. Il faut qu'il soit un frère et un chef en même temps, un exemple pour ceux qui l'entourent.

Veillez à l'autorité des commandements régionaux et sectoraux. Pour ce, il faudra prendre des sanctions et surtout leur donner la publicité suffisante.

La discipline est la force principale des Armées.

REMARQUE : Le travail bureaucratique doit être combattu à tous les échelons. Détruire toute note de service après lecture. Épurer les archives, ne conserver que le minimum nécessaire. Celles qui restent (c'est-à-dire les archives épurées) doivent rester au P.C. Il n'est point nécessaire de démontrer les conséquences désastreuses après les pertes de documents, comme par exemple ceux saisis sur le cadavre de notre frère Hamza. Les dégâts causés nous obligent à refaire un travail de plusieurs mois. Soyons vigilants, gardons jalousement nos secrets. Dorénavant, les responsables de pareilles fautes seront lourdement sanctionnés.

3 – Politique :

– a) – Achever la pénétration territoriale[6].

Organisation et éducation du peuple : Rétablir, parfaire et consolider les contacts dans les villes et villages. En aucune façon, ils ne doivent être négligés. Dans la campagne, nous insistons encore une fois pour activer l'installation des délégations spéciales et des cellules clandestines. Insister toujours sur le secret et la discipline. Il faudra vite implanter une structure solide qui peut résister à tous les vents et marées ennemis. Si nous avons décidé de suspendre les assemblées du peuple dans toutes les régions où elles peuvent être en danger, c'est que la réalité cruelle nous y oblige. Intensifier le travail politique, multiplier les réunions. Ne négligez pas la franchise révolutionnaire à l'égard du peuple. Évitez les solutions de facilité tout en maintenant notre bonne attitude à son égard. Nous devons veiller au prestige F.L.N. – A.L.N.

Propagande et information : Intensifier la propagande. Insister toujours sur la jeunesse de notre cause [*sic*]. Les souffrances, le combat que nous menons ne sont pas vains. Les lendemains heureux... etc... Exploiter à fond les actions militaires : raids, accrochages, etc... Contrecarrer par tous les moyens le travail des S.A.S. Déceler les meneurs de découragement et les châtier. Le contrôle doit être régulier.

Finances et économies : Les rapports financiers seront nuls et non avenus s'ils ne sont pas complets et détaillés. Toute dépense doit être justifiée. Bannir définitivement toute dépense inutile. Secourir les miséreux, les victimes de la répression, payer régulièrement les allocations familiales des familles de combattants. Pour les miséreux, du ravitaillement, des effets comme prévu.

4 – Militaire :

Instruction, discipline, éducation. L'entraînement des militaires doit être sérieusement développé, surtout en ce qui concerne l'utilisation du terrain. Il faut veiller à la discipline, surtout la hiérarchie. Le respect de la hiérarchie doit être de rigueur. Aucun relâchement

6. Le texte ne comporte pas de paragraphe b.

ne doit être toléré. Chaque commandement, chaque responsable doit être respecté comme il se doit. Il faut éviter tout empiètement inutile qui serait nuisible à l'autorité. Éviter les discussions stériles et parfois malsaines. Dans chaque secteur, il est prévu la création d'une section. Activer à leur formation pour que l'A.L.N. soit partout, ces sections doivent participer avec les compagnies, dans les sections prévues, ainsi que les mousseblines.

Il faut réussir notre stratégie militaire. Multiplier les raids contre les villes et centres, les moyens de sabotage, surtout les mines ; le harcèlement des postes est aussi nécessaire. Durant les attaques, on évitera à tout prix les erreurs psychologiques qui peuvent être exploitées par l'ennemi. Il s'agit également de coordonner toutes les activités militaires. Un groupe, une section, lorsqu'il apprend qu'une activité a été réalisée et que l'ennemi concentre ses forces contre l'une de nos unités, doit automatiquement entrer en action afin de désorienter l'ennemi par diversion. Combattre les accidents, très fréquents, et les sanctionner. Avant d'incendier un véhicule ennemi (camion, car, taxi, half track, etc...), récupérer armes, munitions, au-dessous des sièges, courrier, médicaments et argent. Les documents sont aussi importants, sinon plus que le matériel. Respecter les recrutements. NOTA : Un traître doit être pressé, jusqu'à la moelle des os, avant d'être exécuté.

– 2°/ Circulaire

Un relâchement organique s'est manifesté à travers toute la zone, par les divulgations inconscientes de secrets dans des discussions, par nos responsables et nos djounoud. Il convient premièrement que toute discussion, même celle qui paraît sans valeur, ne doit se tenir devant le peuple (civils sans exception).

Deuxièmement : nos conversations avec le peuple seront organisées comme auparavant et n'auront aucun caractère d'intimité.

Troisièmement : empêcher dans la mesure du possible la population de fréquenter les marchés et villages. Les agents de liaison, les chefs marakizes[7], les élus du peuple ou membres d'administration F.L.N. seront sévèrement condamnés s'ils s'absenteront sans autorisation. En aucune façon, ces derniers ne doivent fréquenter marchés, centres ou quoi que ce soit.

Quatrièmement : toutes personnes qui pourrait aller dans un endroit quelconque ne doit divulguer quoi que ce soit sur ce qui se passe chez lui. Des mesures sévères doivent être prises à leur encontre.

Cinquièmement, un assainissement doit être fait partout et surtout en troisième région[8]. N'hésitez pas à faire un nettoyage systématique.

Cette circulaire, une fois communiquée aux états-majors sectoraux, et tous documents inutiles, doivent être détruits. Ne gardez que ceux qui sont nécessaires.

Pour le Cdt de la 4e Zone

Signé : MUSTAPHA

(source : SHAT 1H1458)

7. *Marakiz* : pluriel de *markaz* : les bases logistiques d'approvisionnement et de stationnement.
8. Mostaghanem – Aïn Tedelès – Sidi Ali/Cassaigne.

TÉMOIGNAGE DU MILITANT SALAH B... M... SUR LE POUVOIR DANS LA BASE DE L'EST[9]

2 mars 1958
(extraits)

[Le rapport de Salah B... M... dénonce les méthodes en usage à la Base de l'Est], ses passages à tabac, ses tortures (batterie électrique, siphon, nerfs de bœufs) exécutés par les hommes de Si Amara.

[Le témoin a vu un grand nombre d'exécutions. De nombreux *junud*, écœurés et épouvantés, se sont rendus à l'ennemi... il y a eu l'arrestation de centaines de djoundis [*sic*] pour des motifs futiles, oubliés pendant des mois, soumis à des tortures physiques et morales, soumis pendant plusieurs mois au régime des pâtes bouillies matin et soir, la confiscation de tout objet personnel – montres, bagues, chaînelettes...]

Pour cacher les fuites, les registres ont été changés, des centaines de mille francs dépensés en dents en or, des chevalières, des costumes et des villas, des mariages, des banquets. C'est la belle vie pour les responsables. Quant aux djounoud, même malades, de la souika matin et soir, pas de cigarettes, pas de mensualités, pas d'allocations familiales et pas même de respect, des gifles aux moindres murmures. [...] Ces gens de la petite famille [les hommes de Si Amara, NDA] se couvre réciproquement. N'ont-ils pas jurer sur le Coran [...] qu'ils marcheront sur la même voie, qu'ils se protègerons, qu'ils seront unis si on les embête.

[Un chef de secteur, N... B..., a vendu pour le compte de Si Amara 30 quintaux de blé, des bovins, des ovins, des mulets. Salah Ben... M... a protesté devant Si Amara, ce pour quoi il a été arrêté et emprisonné pendant huit mois sous l'inculpation d'usage de stupéfiants et résilié de l'ALN.]

Les intelligents, humains, sont évincés du maquis et promis à la bureaucratie, même si leurs passions est le baroude. C'est la tactique d'Amara qui préfère avoir sous ses ordres des ignorants qui lui verseront des millions du peuple sans chercher à savoir la destination.

[intégralement *sic*]

(rapport du militant Salah B... M... au CCE, archives Harbi)

9. La Base de l'Est (zone de Souk Ahras), à cheval sur la frontière algéro-tunisienne, a été autoproclamée indépendante de la *wilâya* 2 à laquelle le congrès de la Soummam l'avait régulièrement rattachée, sous les ordres de son colonel autoproclamé, Amara Bouglez. Avec les ressources d'un parasitisme frontalier qui lui faisait contrôler l'approvisionnement en armes et taxer les ouvriers algériens travaillant à l'édification du barrage électrifié plutôt que de tenter d'en entraver la réalisation, Bouglez fit régner un ordre bureaucratique autoritaire qui, par certains aspects, anticipa le futur État-Major général dirigé par Boumediene. L'ALN et la direction du FLN le tolérèrent justement parce qu'il avait la faculté de fermer ou d'ouvrir le robinet d'armes. Bouglez, compromis dans le complot Lamouri à l'automne 1958, disparut de l'ALN et la circonscription qu'il contrôlait fut rattachée directement à l'État-Major Est – c'est-à-dire à l'armée des frontières –, puis à l'État-Major général début 1960.

Les rapports entre peuple et dirigeants vus par Lakhdar Ben Tobbal

Conférence questions-réponses lors d'une tournée du ministre au Maroc[10]

14 mars 1960
(extraits)

[...] QUESTIONS STATUTAIRES ET INSTITUTIONNELLES [...]

Question 14. Il est dit, dans les statuts, que le FLN poursuivra après l'indépendance du pays « sa mission historique de guide et d'organisateur de la nation algérienne ». Quel caractère va-t-on donner à son action dans le cadre d'une « République démocratique et sociale » ? Fera-t-il figure de parti unique ?
Réponse. La réunion du CNRA de Tripoli n'a pas précisé que le FLN sera, demain, le parti unique. Elle a simplement confirmé que le FLN poursuivra sa mission après la libération du pays. Cependant le caractère démocratique qui sera donné à la République algérienne ne peut être conçu avec le même sens que celui des pays occidentaux, des pays organisés depuis très longtemps et ayant une longue expérience de la démocratie. Pour nous, la démocratie n'a de sens qu'au sein des organismes. La mission du FLN n'est pas seulement de libérer le pays, mais aussi, après l'indépendance, la liquidation des séquelles du colonialisme, l'édification d'une République algérienne démocratique et sociale. C'est pourquoi dans nos « statuts » il n'est pas question uniquement de « guerre de libération » mais de « révolution », car la révolution dépasse et déborde le stade de la guerre. Les impératifs de l'édification de la « République algérienne » après la libération du pays, ne permettront pas d'ouvrir librement les portes à la constitution de partis : ce serait alors l'éparpillement des énergies du peuple qui ne pourraient plus être mobilisées pour la reconstruction. Aujourd'hui, après plus de cinq années de lutte, nous constatons que l'Algérien est encore davantage porté vers l'anarchie[11] que vers la discipline et ce phénomène risque de se manifester plus gravement demain lorsqu'il n'y aura plus d'ennemi en face de nous pour nous unir, si une forte discipline ne s'installe pas dans le peuple, discipline capable de mobiliser toutes les énergies pour l'édification de notre pays. [...]

LE MILITANTISME

Question 47. La définition des droits et devoirs du militant signifie-t-elle qu'une sélection doit s'opérer ?
Réponse. À partir du moment où les statuts du FLN entrent en application, tout Algérien qui ne répond pas aux critères définissant la qualité de militant ne pourra être considéré comme tel (militant). La sélection est imposée, en fait, par les statuts ; plus la guerre dure, plus la sélection s'impose. Le militantisme doit, certes, prendre le dessus et être aussi large que possible. Mais il ne peut être obligatoire, pour le moment du moins, et cela tant sur le plan militaire que politique, car le problème humain ne s'est jamais posé à nous. Quant à celui des récalcitrants, ce n'est pas un problème de masses, mais d'individus. Sur le plan du militantisme, ce n'est pas le nombre de militants qui compte, mais les résultats qu'ils apportent ; 20 vrais militants valent mieux que 1 000 prétendus militants. Ce qui importe, c'est les plus grands résultats pour le moins grand nombre. [...]

---

10. Cette conférence avait pour objectif d'expliquer les positions de la direction au lendemain du CNRA de Tripoli de fin 1959-début 1960.
11. Il s'agit de l'anarchie au sens vulgaire de « pagaille » (en arabe *al fawda*).

QUESTIONS DIVERSES

Question 54. L'application des dispositions de caractère social a créé au sein de la population un esprit revendicatif préjudiciable[12]. Des mesures ont-elles été prévues à ce sujet? Réponse. L'aide matérielle (en nature ou en espèces) servie aux djounouds ou à leur famille, aux réfugiés et aux nécessiteux, ainsi qu'aux permanents, n'a jamais été un droit et ne l'est pas. Cette aide peut être supprimée ou suspendue à n'importe quel moment, si les possibilités le commandent... Il s'est créé un esprit revendicatif, état d'esprit nuisible à la révolution (ou bien le FLN me nourrit et m'habille, me loge et il est bon; ou bien il ne le fait pas ou ne m'aide pas comme je désire, et alors il est mauvais). La grande faute revient aux responsables qui n'ont pas bien fait comprendre au peuple ce point essentiel. Il faut donc combattre fermement cet état d'esprit et faire comprendre qu'il est impossible de concilier l'intérêt personnel avec l'intérêt national. La situation des Algériens résidant au Maroc (ou en Tunisie) est matériellement difficile; nous le savons. Mais elle n'a rien de comparable avec ceux de l'intérieur; au moins jouissent-ils de la paix et de la sécurité. Le CNRA a décidé que l'argent sera affecté en priorité aux besoins de l'intérieur (population et ALN). Il y aura une échelle de valeurs dans les besoins, d'abord et avant tout l'intérieur et ensuite l'extérieur...

Jusqu'ici le GPRA a pu quand même attribuer chaque mois des dizaines de millions pour aider les Algériens résidant au Maroc. Mais il ne faut pas croire que nous disposons de très grands revenus ou d'une aide en espèce de l'étranger. Après plus de cinq années de guerre, l'aide financière étrangère ne dépasse pas la proportion de 5 à 10 % de notre budget général[13]. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 290-301)

Directives du ministère de l'Intérieur (Ben Tobbal)[14]

Janvier 1961

[...] Les formes d'action à l'échelle des masses. À la lumière des expériences du mois de décembre, il s'avère que l'action des masses est très payante sur le plan intérieur (action de diversion et installation d'un climat de confiance et d'enthousiasme sur le plan extérieur (représentativité du G.P.R.A.). Mais c'est là une action dont il faut savoir user avec circonspection et dans des circonstances particulières et précises. Il faut que les masses ne manifestent que sur ordre du G.P.R.A. Il y a certaines formes d'action qu'il faut interdire aux masses. Grèves : c'est une forme d'action à exclure pour le moment, l'encadrement des masses n'étant pas réalisé. On ne doit appeler à la grève que sur directives spéciales. Attentats et sabotages : c'est une forme d'action réservée à l'organisation de la Révolution. Les masses ne doivent jamais en user. Tracts et circulaires : à réserver à l'organisation politico-militaire. Les directives écrites doivent être évitées à l'échelle des masses. Boycottage économique : ne jamais lancer ni encourager de tels mots d'ordre,

12. La question, posée par des éléments du FLN du Maroc, concerne principalement les Algériens réfugiés au Maroc.

13. L'appréciation n'est pas exacte. Si, au début, la principale source de financement était la Fédération de France et les militants de l'intérieur, à partir de 1958 les ressources d'origine étrangère l'emportent en proportion.

14. Ces directives sont en particulier fidèlement répercutées dans une directive « action des masses » signée par le commandant Mohammed (commandant de la *wilâya* 4) le 28 juillet 1961, peu avant sa mort.

que ce soit contre la consommation de tabac ou contre la fréquentation des cinémas, mais dans les centres où de tels mots d'ordre ont déjà circulé au point où les masses les appliquent déjà, il faut éviter de heurter les masses par des positions tranchantes. Spontanément, le Peuple revient à son enthousiasme de 1956. Il faut favoriser ce mouvement par des positions souples mais éviter d'arrêter ce mouvement par des positions qui ne répondent pas à ses besoins ou ne sont pas dans ses possibilités [...].

Il faut d'abord renforcer l'organisation proprement dite du F.L.N. avec sa structure hiérarchique. Autour de cette organisation de base, il faut organiser les masses en général d'une façon plus ample, par exemple en lançant le mot d'ordre que chaque Algérien et que chaque Algérienne doit se lier à deux autres Algériens pour l'engagement sous serment de répandre et d'appliquer strictement les mots d'ordre du G.P.R.A. [...]. Cette organisation par trois doit avoir lieu à l'échelle familiale, maison, immeuble et aussi à l'échelle famille, maison, immeuble et aussi à l'échelle bureau, usine, chantier, lycée ou faculté, donc organisée soit en fonction de masses territoriales, soit en fonction de la corporation et de la couche sociale : commerçants, ouvriers, fonctionnaires, intellectuels, professions libérales, etc... [...]

Les élus : Nous ne pouvons les faire disparaître physiquement. Il nous faut donc appliquer une autre tactique à leur égard, comme pour les harkis. Il faut les enlever en tant que pion politique à l'ennemi et les neutraliser en les embrigadant, en les faisant travailler pour nous. Ils sont mûrs pour cela. [...]

(source : archives Harbi)

Directives politiques de l'État-Major général aux *wilâya*(s)[15]

non daté, vraisemblablement 1er semestre 1961
(extraits)

Interdire formellement, sauf ordre de l'État-Major, les grèves, les manifestations, les attentats, les actes de sabotage... Interdire également le boycott des commerçants, tabacs et autres marchandises. De même, s'adonner à des actes de fanatisme ou de racisme envers des voisins, bref condamner toute attaque désordonnée, comme : casser les vitrines, magasins. Éviter de donner aux manifestations un caractère raciste, comme : s'en prendre à des européens, israélites [...].

Il faut prendre d'urgence des mesures généralisées pour établir catégoriquement et pratiquement les directives comprises dans cette circulaire au sein de la masse : en famille, entre amis et connaissances, entre militants et sympathisants, dans les boîtes ouvrières, entreprises, dans l'administration, dans l'armée française, dans le milieu des commerçants, des artisans... Nous attirons l'attention de chacun que l'application de ces mots d'ordre doit être générale et il faudra s'efforcer pour cela que cela devienne une habitude au sein de la masse. Il faudra s'y prendre avec souplesse et entrain en donnant l'exemple, en y mettant du naturel, et en écartant les « mots d'ordre », « directives », enfin tout ce qui a rapport avec l'organisation. D'autre part, cette circulaire concerne uniquement des responsables et militants mûrs, par conséquent elle ne doit pas être diffusée au niveau de

15. Ce document a été adressé entre autres aux *wilâya*(s) 2 et 4. Il vise, au lendemain des manifestations urbaines de décembre 1960 qui ont, au départ, été largement spontanées, et comme telles ont été jugées erratiques, à créer des réflexes d'obéissance automatique pour répondre aux sollicitations du pouvoir sans que cela soit trop voyant.

la masse, par contre il faudra la garder tant que les objectifs qu'elle vise ne seront pas atteints. [...]

[il faut] lancer l'idée au sein de la masse de se lier à 2 ou 3 en prêtant serment de fidélité au F.L.N. – A.L.N. Cela doit se faire en famille, entre amis et connaissances et surtout elle doit avoir un caractère intime en l'absence de toute influence organique.

(source : archives Harbi)

Directives politiques de l'État-Major général aux *wilâya*(s)

Juin 1961
(extraits)

En dépit de vaines tentatives de division de notre peuple solidement uni, il importe au cours de cette septième année de guerre de renforcer l'unité, l'unité totale et sans fissures afin de ne laisser aucune faille à l'ennemi qui puisse lui faire espérer l'existence d'une prétendue troisième force sous une forme ou sous une autre [...].

Il est également nécessaire et urgent d'organiser la jeunesse, toute la jeunesse, dans les rangs du F.L.N. en créant des réseaux de jeunes, orientés par des hommes d'expérience pour leur éviter des actes irréfléchis et pour maintenir intacte la force qu'ils représentent afin d'encadrer les masses dans leur totalité le jour où il faudra faire face aux manœuvres de division de l'ennemi, à ses slogans chuchotés, à sa propagande néfaste qui tend à faire du F.L.N. une mosaïque de tendances et de conceptions qu'unit seulement la guerre. Nous nous devons de faire la démonstration permanente de la cohésion et de la solidité du F.L.N. et de l'A.L.N. en tant que mouvement du Peuple, en temps de guerre comme en temps de paix.

(source : archives Harbi)

Tract de la *wilâya* 5 appelant à la discipline

20 mars 1962
(extrait)

[...] Le F.L.N. est un, l'A.L.N. est une. Le Peuple Algérien qui leur a donné naissance doit être aussi un. Il doit être derrière ses chefs. Il doit, comme il l'a fait pendant huit ans, écouter et appliquer les mots d'ordre et les directives de ses chefs responsables, et seulement de ceux-là, quels que soient ces mots d'ordre et ces directives.[...]

(source : SHAT 1H3217 bis)

-38- LE « SYSTÈME BOUSSOUF » : VERS UNE *TCHEKA* ALGÉRIENNE

RELATION DE LA VISITE D'ABBANE À BOUSSOUF[1] PAR KHALFA MAMERI

Avril 1957
(extraits)

Les différentes informations collectées par Abane Ramdane tout au long de la traversée de l'Oranie où il a pu, avec Saâd Dahlab, inspecter la wilaya V, écoutant et voyant de nombreux cadres, ne vont pas faciliter sa rencontre avec Boussouf. Il fallait beaucoup moins que ce qu'il a vu et entendu pour exciter sa colère. Un jeune cadre du FLN au Maroc lui remettra un rapport dactylographié de quatre pages sur « les modalités de gestion seigneuriale » de la wilaya V dirigée par Boussouf. L'auteur de ce rapport purgera six mois de cachot pour avoir pris directement contact avec Abane qui, prompt à juger, avait déjà son opinion. Il n'est pas homme à dissimuler ses sentiments ou à aller par trente-six chemins. Dès qu'il voit le « patron » de l'Oranie et de la zone du Maroc, il lui détaille le spectacle peu réjouissant qu'il a observé en traversant la wilaya V. Il s'en prend d'abord au cas de Boumediene[2]. Abane ne comprend pas que celui-ci soit déjà parvenu au grade de commandant alors qu'un cadre de la wilaya IV, qui a les mêmes états de service, n'est que capitaine. La conclusion est vite tirée : la dégradation de celui qui s'assurera d'une ascension fulgurante et intelligente au point de devenir en peu d'années le chef de l'armée des frontières, en attendant de devenir celui de l'armée tout entière – ce qui lui ouvrira une voie royale vers la magistrature suprême du pays – est tout bonnement exigée. Pas moins. On retrouve là toute la rigueur et la logique du mathématicien ; il ne peut y avoir une différence de traitement entre deux éléments qui représentent exactement le

---

1. La rencontre entre Abbane et Boussouf date d'avril 1957. Partis d'Alger fin février 1957 sous les coups de la grande répression d'Alger de l'hiver 1957, les quatre membres survivants du CCE se rendent en Tunisie. Krim et Ben Khedda se dirigent directement vers la Tunisie, via les *wilâya*(s) 3 (Kabylie) et 2 (Constantinois) ; Abbane et Dahlab prennent la direction de l'ouest, via les *wilâya*(s) 4 (Algérois) et 5 (Oranie). Boussouf, colonel commandant *in abstentia* la *wilâya* 5 depuis le Maroc, y avait établi un système de transmissions et de surveillance radio sophistiqué pour l'époque, et, plus largement, bâti un régime autoritaire de fer et un système policier qui fichait et contrôlait par le menu tout le personnel FLN et tous les Algériens.

2. Boumediene était alors le favori de Boussouf dont il paraissait le client effacé et discipliné. Ce ne fut que plus tard, à partir de la création de l'État-Major général dont il fut nommé le chef par le CNRA de Tripoli en janvier 1960, que, insensiblement, sans bruit, Boumediene devint patron à la place du patron.

même profil. Abane ne devait sûrement pas ignorer que le commandement de la wilaya oranaise avait été donné par préférence à Boumediene et non à Lotfi[3] : celui-ci, d'après ce que l'on sait, ne manquait ni de courage, ni d'expérience, ni même de culture. Très jeune, il a quitté la medersa de Tlemcen où il avait déjà acquis une solide formation bilingue pouvant lui donner, au moins sur ce point, un net avantage sur son concurrent qui lui sera pourtant préféré. Il n'est pas impossible que d'autres éléments d'appréciation aient pesé sur ce choix. Le système de cooptation en vigueur encore dans toutes les wilayas obéit en fait et surtout à des considérations personnelles. Il était connu de tous que Boumediene était beaucoup plus proche de Boussouf que ne l'était Lotfi. De plus et curieusement, ce qui marque déjà une certaine ironie de l'histoire, la promotion du futur chef d'État-Major de l'ALN doit beaucoup a l'intervention de Ben Bella qui, de sa prison en France, entretient une correspondance suivie avec Boussouf.

À en croire différentes sources, c'était déjà lui qui aurait été à l'origine de son enrôlement à l'ALN. S'étant connus au Caire au moment où l'un était chef de la délégation extérieure du FLN et l'autre étudiant à El-Azhar, le contact s'est bien établi entre eux et devait se poursuivre aussi longtemps que l'intérêt de chacun le commandait. Mais on sait ce qu'il est advenu par la suite... un certain 19 juin 1965[4].

Il n'y a pas que le cas de Boumediene qui ait révolté Abane Ramdane. Celui-ci apprend lors de son passage au Maroc que « la wilaya V disposait de plus d'un milliard de francs, alors que dans la wilaya IV et la wilaya III nous n'avions pas le moindre sou », tel que le propos est rapporté par Ferhat Abbas[5]. « Et quand j'en ai fait le reproche à Boussouf – nous citons toujours le même auteur – il s'est rebiffé. Il ne comprend pas que cet argent est à l'Algérie et non à sa seule wilaya. »

Mais là où est probablement le ferment de crise qui va germer entre les deux hommes, c'est au moment où Abane apprend que Boussouf garde un contact étroit avec Ben Bella. Il ne peut s'empêcher de méditer l'adage suivant lequel « l'ami de mon ennemi est mon ennemi et l'ennemi de mon ennemi est mon ami ». Jamais Abane Ramdane n'a supporté la prétention de l'ancien chef de l'OS[6] à apparaître ou à vouloir devenir le leader de la Révolution. Les deux hommes sont fondamentalement opposés. Rien, ni dans leur formation, ni dans leur caractère, ne peut les rapprocher. Abane aura des mots très durs à l'égard de Ben Bella, n'hésitant pas à le qualifier de traître[7] et ce, bien avant l'arrestation

---

3. De son vrai nom Benali Dghine, ce jeune cultivé tlemcénien, né en 1934, originellement de sympathies UDMA, était issu de la medersa officielle de Tlemcen. Boumediene lui fut préféré parce qu'il était réputé effacé et être le client inconditionnel de Boussouf. Lotfi avait une sensibilité et un rayonnement humain incomparablement plus grands que Boumediene et il était révulsé par la conduite brutale de ses collègues officiers supérieurs de l'ALN. Il fut finalement nommé colonel de la 5 en remplacement de Boumediene au printemps 1958 lorsque Boumediene fut affecté au COM (Comité opérationnel militaire). Lotfi fut le seul colonel de la 5 à avoir voulu diriger sa *wilâya* de l'intérieur. Refusant de côtoyer plus longtemps ses collègues de la réunion des dix colonels (été 1959), il résolut de rentrer en Algérie à partir du Maroc. Il fut tué le 29 mars 1960 près de Bechar aux côtés du commandant M'barek (Mohammed Louadj).

4. Coup d'État militaire mené par Boumediene qui renversa le régime de Ben Bella, son allié de circonstance de l'été 1962.

5. In *Autopsie d'une guerre, op. cit.*, p. 211. En vérité, l'allégation est sans doute surtout vraie pour la *wilâya* 4 (Algérois), la *wilâya* 3 (Kabylie) étant sur le plan financier – comme d'ailleurs sur d'autres plans – l'une des *wilâya*(s) les mieux gérées.

6. De fait, Ahmed Ben Bella fut le troisième chef de l'Organisation spéciale, l'organisation paramilitaire du MTLD : il succéda, après Mohammed Belouizdad, à Aït Ahmed : ce dernier fut écarté en 1949 à la faveur du « complot berbériste », duquel il ne fut d'ailleurs pas responsable. Quelques mois après que Ben Bella eut pris la tête de l'OS, elle fut démantelée par la police française au printemps 1950.

7. Entrevue avec Ahmed Bouda le 31 mars 1985 et avec Allal Taalbi le 5 mai 1985 (note infrapaginale incluse dans le texte de Khalfa Mameri).

de celui-ci[8] ? Son entente trop étroite avec l'Égypte de Nasser et les services spéciaux de celui-ci[9] lui a toujours paru suspecte, ne serait-ce que pour avoir favorisé ses desseins personnels au détriment de ceux de la direction collégiale de la Révolution.

Si forte qu'ait été la suspicion de Abane à l'égard de Boussouf, compte tenu des rapports que celui-ci gardait avec l'ancien chef de l'OS, il reste que les deux tempéraments, également portés vers l'absolutisme et la domination, ne pouvaient que se heurter. Ni l'un ni l'autre ne passaient pour être des partisans de la souplesse et encore moins de la douceur. Si le patron de la wilaya V et qui régnait en maître sur la zone du Maroc a pu, un temps, contenir son bouillonnement, ce fut pour ne pas affronter de front et prématurément un homme qui était déjà et à lui seul une véritable institution au sein de la Révolution.

Il sait que, pour le moment, il ne peut faire le poids face à lui. Mais ce n'est que partie remise et la lutte n'en sera que plus rude et plus sourde. Grand seigneur, Boussouf accepte et va jusqu'à proposer à Abane d'inspecter les installations radio dont il a toutes les raisons d'être fier. L'exercice ne fera que creuser le fossé entre les deux hommes en touchant à l'amour-propre de celui qui n'est dans cette situation que le subordonné de l'autre. Tout en Abane trahit le « caractère de chef » que lui reconnaissent ses compagnons. Il n'a pas besoin de le montrer. Les jeunes radios FLN s'en rendent bien compte. En voyant leur chef accompagné de ce personnage inconnu qui vient leur rendre visite, eux qui sont enfouis et enfermés dans leur ghetto[10] – et laissent facilement apparaître leur détresse et leurs besoins – n'ont nulle peine à deviner qui est, en fait, le vrai patron. Cette scène, nous dira un témoin, a eu un effet corrosif sur l'amour-propre de Boussouf qui jusqu'alors paraissait superbe et intouchable dans son autorité si ce n'est dans son autoritarisme. De tels constats font plus de mal qu'un déluge de critiques. [...]

Souvenons-nous que, même à l'égard d'un Messali déifié, il a osé contester sa manière d'être et encore plus celle de diriger le parti, alors qu'à l'époque Abane n'était rien ou presque. Tout son itinéraire sera marqué d'un langage cru, ferme et brutal qui crépite autant qu'une mitraillette. Arrivé au sommet du pouvoir, il se sent encore plus à l'aise pour dire à tout le monde et à chacun ce qu'il pense, y compris surtout lorsqu'il pense du mal de quelqu'un. En toute bonne foi d'ailleurs. Car on lui reconnaît une honnêteté qui le porte à ne jamais dissimuler ses opinions et ses jugements. Ce que lui considère comme étant un devoir, les autres le comptabilisent au chapitre de son arrogance et de son autoritarisme. Bien que dépourvu de méchanceté, il n'empêche que ses mots font mal et portent des blessures d'autant plus incicatrisables qu'elles touchent à l'amour-propre de ceux qu'il prend pour cibles. Ainsi, et toujours à l'égard de Boussouf, il n'hésite pas à le qualifier de « voyou », nous affirmera un témoin bien placé. Et cela et comme toujours sans prendre aucun gant : publiquement et face à l'intéressé lui-même. [...]

(source : MAMERI Khalfa, *Abane Ramdane...*, *op. cit.*, pp. 275-277)

---

8. Ben Bella fut arrêté dans la répression qui marqua le démantèlement de l'OS. Mais il s'agit ici de l'arrestation du 22 octobre 1956 du fait de la piraterie aérienne française.

9. De fait, Ben Bella, sans avoir jamais été un agent égyptien comme il en a été parfois accusé, était très lié avec le chef des services égyptiens (*al mukhabarât*) ayant en charge les relations de l'Égypte avec le Maghreb, le major Fathi El Dib. Dans sa dimension communautariste, Ben Bella n'accédait pas pleinement à une idée nationale pour laquelle l'Algérie pouvait avoir des domaines qui lui fussent en tout réservés et qui pussent être disjoints des préoccupations d'un pays musulman ami.

10. Au Maroc, sous la férule de Boussouf, les éléments FLN étaient étroitement surveillés ; en particulier, les techniciens radio étaient enfermés dans des caves et des hangars d'où il ne leur était permis de sortir qu'avec un luxe méfiant de précautions. Se soustraire à cette discipline implacable risquait de leur faire encourir les plus rigoureux châtiments.

LE « SYSTÈME DE TERREUR DE BOUSSOUF » VU PAR FATHI EL DIB[11]

CHAPITRE VIII

LE SYSTÈME DE TERREUR DE BOUSSOUF ET L'ASSASSINAT DE ALLAOUA AMIRA

À la demande des Algériens qui souhaitaient avoir des locaux regroupés dans un seul bâtiment, comme siège de leur gouvernement provisoire, nous leur avons fourni un immeuble de cinq étages, situé au 4 rue Mondiria Tahrir à Garden City (Le Caire)[12]. Ces bureaux avaient été meublés et équipés du téléphone par nos soins[13] et les différents ministères répartis sur quatre étages.

Boussouf, ministre des Communications, des Transports et des Renseignements, s'était réservé le cinquième étage et nous avait demandé l'installation d'une antenne de longue portée, pour leur permettre les communications radio avec leurs bureaux de Tripoli et de Tunis, ainsi que l'autorisation d'utiliser des messages codés. Nous avions accédé à sa demande sans nous douter de quoi que ce soit.

I. Boussouf et son système de terreur

En octobre 1958, les effectifs des services de Renseignements de Boussouf étaient limités à quelques personnes. Peu de temps après, leur nombre s'était accru d'une manière notable. J'avais donc demandé à Boussouf la raison de cet accroissement et il m'avait répondu que c'était pour les besoins de l'ensemble des services du gouvernement dont les activités s'étaient considérablement développées.

Il m'avait appris qu'il avait loué des villas dans la banlieue du Caire pour loger ce personnel sans trop accroître les dépenses générales mais il ne m'avait pas donné les adresses de ces villas que j'avais quand même réussi à trouver par mes propres moyens. À partir de ce moment, j'avais voulu suivre les mouvements de ces effectifs et j'avais tenu pour cela un registre spécial.

II. L'assassinat d'Allaoua Amira[14]

Le 10 février, le délégué du gouvernement provisoire avait prévenu la police et la justice d'un accident qui venait de se produire. Il s'agissait d'un nommé Allaoua Amira, de

11. Responsable des services égyptiens (*mukhabarât*) pour les relations avec le Maghreb.

12. Quartier agréable et chic du Caire, le long du Nil, au sud de la place Taḥrîr (centre du Caire). En réalité, la disposition par les Algériens de cet immeuble n'avait rien à voir avec l'hospitalité généreuse des Égyptiens ici magnifiée. Le GPRA avait loué l'immeuble en question à un propriétaire privé et il en payait dûment le loyer.

13. Fable.

14. Cette affaire est à mettre en corrélation avec la tentative de coup d'État du colonel Lamouri, ancien chef de la *wilâya* 1 (Aurès Nememcha) contre un GPRA accusé de tous les maux, notamment d'avoir accueilli des politiciens indignes du combat armé entrepris en 1954. À cette époque, le GPRA était régi par le directoire des « trois B », les trois colonels Belkacem Krim, Lakhdar Ben Tobbal et Abdelhafid Boussouf. Dans son livre, Fathi El Dib perçoit bien que Boussouf et Ben Tobbal, en rapport avec Lamouri, doivent jouer double jeu pour se débarrasser de leurs collègues rivaux du GPRA, notamment de Krim et de Mahmoud Cherif, mais ils accusent Le Caire de soutenir Lamouri, ce qui n'est évidemment pas dénué de fondements. En effet, Lamouri fut encouragé par les services égyptiens – indisposés, notamment, par la constitution, derrière leur dos, du GPRA en septembre 1958 – contre le duo Krim-Mahmoud Cherif soutenu par le pouvoir tunisien. Mais, à la fois, Boussouf a attisé le feu Lamouri et, en même temps, accusé Le Caire d'être l'incendiaire – ce qui n'était que trop vrai – avec, pour objectif, d'éliminer Krim, principal concurrent de Boussouf au leadership du FLN, en manœuvrant les services

nationalité algérienne, qui s'était jeté par une fenêtre du cinquième étage de leur immeuble. Au cours de l'enquête, les témoins présentés par le gouvernement provisoire avaient tous déclaré que Allaoua Amira était sujet à des crises d'hystérie et qu'au cours de d'une d'elles, il s'était volontairement jeté par la fenêtre.

J'avais appris cet accident par les services des Renseignements généraux, en qualité de chargé des Affaires d'Afrique du Nord. J'avais aussitôt fait enquêter sur Allaoua auprès de ses collègues du ministère des Affaires étrangères. J'avais ainsi appris que Alloua Amira avait été en 1958 le représentant du F.L.N. à Madrid et qu'il avait eu un conflit avec Boussouf, n'ayant pas voulu adhérer à ses services secrets.

Boussouf avait voulu l'obliger à partir au Maroc pour être jugé et pour le liquider physiquement, mais Amira avait refusé et une enquête avait été faite sur lui par Bou Kadoum à la suite de laquelle aucune faute n'avait pu être retenue contre lui. Le gouvernement provisoire avait décidé de le transférer au Caire pour l'intégrer au ministère des Affaires étrangères, mais Boussouf n'était pas d'accord sur cette décision car il craignait d'être mis en cause par Amira qui connaissait les actes répréhensibles qu'il avait commis alors qu'il était chef du font d'Oran[15].

Le docteur Debaghine, ministre des Affaires étrangères, avait alors nommé Alloua

---

égyptiens, quitte à les dénoncer, sans doute pour se dédouaner. On sent, dans le texte de Fathi El Dib, combien ce dernier fut ulcéré de s'être ainsi fait flouer par celui-là même qu'il avait érigé en interlocuteur privilégié pendant toute l'année 1958 : Boussouf avait infiltré, au Caire, grâce à la corruption, les services égyptiens et leurs réseaux d'informateurs algériens.

Et si l'on en croit Fathi El Dib, lorsque le « système de terreur » de Boussouf est enfin découvert, lorsque les services égyptiens s'aperçoivent de l'affectation spéciale de telles villas louées dans la banlieue du Caire, utilisées comme centres de torture contre ses opposants, c'est au clan Boussouf – régnant en maître sur tout le cinquième étage de l'immeuble de Garden City – que s'en prennent les *mukhabarât* – les services de renseignements égyptiens. Le lecteur peu informé pourra comprendre que les Égyptiens agirent ainsi autant parce que Boussouf leur paraissait être l'étoile montante arrogante du GPRA qu'en raison de la très réelle violence qu'il utilisait, et qui, seule, est bruyamment dénoncée dans ces Mémoires de Fathi El Dib – en particulier le spectaculaire suicide-assassinat et la défenestration, du cinquième étage, dans l'hiver 1959, d'Allaoua Amira. Amira avait été responsable du PPA à Sétif dans les années 1940; il était l'ami intime du responsable des affaires extérieures, le docteur Mohammed Lamine Debaghine; il avait été rappelé, début 1959, de son affectation au Liban par le GPRA. De la fin tragique d'Amira, Fathi El Dib rend aussi responsable Ferhat Abbas : la nomination de ce dernier à la tête du GPRA avait scandalisé Amira, idéologiquement lié aux milieux nationalistes arabes du Ba'ath.

À l'évidence, les Égyptiens ne pouvaient pas ne pas savoir ce qui se passait dans lesdites villas louées par les Algériens, sauf évidemment à croire à un défaut d'information majeur des services égyptiens dû à leur infiltration en profondeur par les services algériens En tout cas, apparemment, les services égyptiens ne se décidèrent à intervenir que lorsqu'ils jugèrent bon de casser les reins au clan Boussouf. La mauvaise image finale que Fathi El Dib retient de Boussouf tient au fait que ce dernier leur avait été à l'origine recommandé en 1956 par Ben Bella, l'homme-lige des Égyptiens, au moment des débats consécutifs au congrès de la Soummam. Boussouf a donc été l'allié officiel des services égyptiens durant une année, après l'assassinat, le 27 décembre 1957, de Ramdane Abbane par Krim et Boussouf, qui, lui seul, en avait sans complexe revendiqué la responsabilité – ce qui l'avait favorisé auprès des services égyptiens qui voyaient Abbane comme un mauvais coucheur kabyle faisant fi du soutien égyptien. Une fois découvertes ses manipulations policières et l'infiltration par les Algériens des *mukhabarât* égyptiennes, Boussouf devint leur bête noire. Comme colonel commandant la *wilâya* 5 (Oranie-Maroc), Boussouf avait fait régner la terreur au Maroc. En Égypte et, peu après, en Tunisie, ses possibilités devaient forcément s'avérer plus limitées parce qu'il ne s'y trouvait pas dans son fief. Les appréciations de Fathi El Dib sur « le système de terreur de Boussouf » relèvent du règlement de comptes à l'égard d'un ex-favori disgracié. Mais les Mémoires de Fathi El Dib montrent à quel point il lui répugne de remettre en question ses jugements premiers : c'est, à l'encontre de l'évidence, Krim, et non Boussouf, qui est désigné comme l'assassin d'Abbane. Ce dernier n'a droit, dans son livre, qu'à l'épitaphe « Toutes les révolutions mangent leurs enfants ».

Ce fut à la suite du complot Lamouri et de l'affaire Amira que la majorité des services algériens déménagèrent du Caire à Tunis.

15. C'est-à-dire colonel commandant la *wilâya* 5.

Amira au poste de représentant du gouvernement au Liban en remplacement de Brahim Kaboué[16]. Ce dernier, mécontent de cette décision, avait envoyé à Ferhat Abbas une lettre accusant Amira de calomnie envers les membres du gouvernement en les accusant de déviationnisme et en ajoutant que l'Armée de libération était mécontente des ministres[17].

Ferhat avait transmis ce rapport à Boussouf qui avait saisi l'occasion pour convoquer d'urgence Amira au Caire le 10 février pour rencontrer le Premier ministre[18]. Il était arrivé comme prévu dans l'immeuble du gouvernement à 11 heures et il avait été emmené par les hommes de Boussouf au cinquième étage. À partir de ce moment, tout l'immeuble avait entendu des cris et des bruits de bagarre, puis, brusquement, le corps d'Amira projeté dans le vide s'était écrasé sur le trottoir.

D'après nos renseignements résultant d'une enquête minutieuse, il s'avérait que l'organisateur de cet accident était Boussouf, qui régnait en maître au cinquième étage où personne ne pouvait accéder sans autorisation. Comme toujours, Boussouf n'était pas présent, ayant quitté Le Caire quatre jours auparavant pour être lavé de tout soupçon. Il avait laissé à son collaborateur, Mohammed Tazzi, la charge d'exécuter cet assassinat avec l'aide de certains membres de ses services.

Ferhat Abbas avait interrogé lui-même Amira, au cinquième étage, et une violente dispute avaite éclaté, que l'on avait même entendu du quatrième étage, tout cela en présence de Mohammed Tazzi et de certains collaborateurs des services de Boussouf. Au plus fort de la dispute, un des collaborateurs avait porté un violent coup de matraque à la tête d'Allaoua Amira qui s'était écroulé. Aussitôt après, les hommes s'étaient emparé de son corps inerte et l'avaient défénestré (tous ces détails nous ont été fournis par des membres du personnel des services de Boussouf)[19]. Tout le drame s'était passé en moins de cinq minutes.

Lorsque Mohammed Tazzi s'était rendu compte que nous connaissions son rôle dans cet assassinat, il avait aussitôt demandé un visa de sortie d'urgence, invoquant une mission à remplir, ce qui nous avait confortés dans nos soupçons sur son implication dans le meurtre.

Le docteur Debaghine[20], absent pendant ces événements, avait procédé à une enquête dès son retour. Il avait obtenu les témoignages qui condamnaient Ferhat Abbas et les services secrets de Boussouf. Il avait alors envoyé un télégramme à Ferhat Abbas, qui était en Libye, l'informant qu'il le considérait comme responsable du meurtre.

Ferhat Abbas était revenu aussitôt au Caire et avait menacé tous ceux qui avaient témoigné contre lui, de leur faire subir le même sort qu'Amira s'ils maintenaient leurs témoignages. Ainsi, lorsque le procureur général égyptien les avait interrogés, ils étaient tous revenus sur leurs déclarations. Il fallait ajouter que ni le procureur général, ni le médecin légiste, n'avaient été autorisés à enquêter au cinquième étage.

III. Neutralisation du système de terreur de Boussouf

J'avais appris, de source sûre, que le gouvernement provisoire avait établi un plan pour se débarrasser de tous les opposants à sa politique et de tous ceux qui étaient restés fidèles

---

16. Translittération fautive pour Brahim Kabouya.

17. De fait, les maquis accusaient couramment, surtout depuis la construction des barrages électrifiés, la direction du FLN de ne pas les approvisionner en armes et de les affamer. Le complot Lamouri contre le GPRA en novembre 1958 avait été l'expression de ces ressentiments.

18. Il s'agit de Ferhat Abbas, président du conseil du GPRA.

19. Il n'est pas absolument avéré que cette défénestration fut un assassinat délibéré.

20. Ancien dirigeant radical du PPA-MTLD, rival de Messali, politiquement éliminé du MTLD en 1949, le docteur Debaghine avait été médecin à Saint-Arnaud (El Eulma), à 25 km à l'est de Sétif, où était sise la pharmacie de Ferhat Abbas. Le docteur Lamine Debaghine était donc de longue date un adversaire politique de Ferhat Abbas.

aux principes de la Révolution du 1er novembre[21]. L'assassinat d'Amira était le début de ce plan. Dès lors, je n'avais pas hésité à faire suivre l'activité de Boussouf au Caire par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur et des Renseignements généraux et j'avais eu connaissance des faits suivants :
– Le système de Boussouf comprenait une cinquantaine d'hommes jeunes et prêts à tout : torture, meurtre, etc.
– Leur mission consistait à espionner tous les résidents algériens au Caire, ainsi que tous les responsables égyptiens qui s'occupaient de la cause algérienne, de même que les opposants tunisiens et marocains résidant en Égypte. Ils avaient été jusqu'à espionner mes propres services[22].
– Les villas louées par Boussouf servaient en réalité de lieux de tortures et de stockage d'armes, dans le but de terroriser les opposants algériens au gouvernement provisoire.

Boussouf et ses services laissaient entendre aux Algériens qu'ils agissaient en accord avec les autorités égyptiennes, ce qui pouvait menacer la sécurité du pays. Face à cette situation, j'avais demandé de mettre fin à cette anarchie et j'avais reçu l'autorisation de charger les Renseignements généraux de perquisitionner dans tous les locaux loués par Boussouf dans la banlieue du Caire et d'arrêter les porteurs d'armes non autorisés, ainsi que de saisir les armes et le matériel stockés.

Dans la nuit du 21 au 22 février 1959, nous avions investi les trois villas, arrêté la plupart des agents de Boussouf et confisqué les armes trouvées sur place. La nouvelle s'était répandue dans le milieu des Algériens et les avait réconfortés, ainsi que les Marocains et les Tunisiens qui s'étaient de nouveau sentis en sécurité[23], étant reconnaissants aux autorités égyptiennes de les avoir protégés du système de terreur de Boussouf.

Le 23 février 1959, Boussouf était venu me voir dans mon bureau, pour me demander des explications. Je lui avais retourné la question et lui avais demandé pourquoi il avait transformé ses locaux de résidence en lieu de tortures et en dépôts d'armes et pourquoi ses hommes étaient porteurs d'armes sans autorisation.

Je lui avais rappelé que je n'avais plus à être en contact direct avec le gouvernement algérien et qu'il devait s'adresser à Kamal Rifaat[24]. Finalement, Boussouf se sentant dans une impasse, m'avait supplié de ne pas ébruiter cette affaire afin de ne pas ternir la réputation du gouvernement provisoire ainsi que la sienne. Je lui avais dit toutes ses vérités concernant son système de terreur et les actes qu'il avait commis qui portaient atteinte à la souveraineté égyptienne et menaçaient la sécurité des citoyens.

Pour lui montrer que je savais tout de ses agissements, dès le début, je lui avais montré un plan de son organisation au Caire avec les photos et les noms de ses membres. Boussouf s'était effondré[25] et m'avait supplié d'intervenir afin de libérer les hommes détenus, en promettant de leur faire quitter aussitôt l'Égypte.

---

21. Pour Fathi El Dib, la fidélité aux « principes » du 1er novembre est confondue avec l'allégeance au pouvoir égyptien : raison pour laquelle, dans ses Mémoires, Ben Bella est toujours représenté comme le dirigeant algérien idéal.

22. C'est notamment cela que Fathi El Dib ne pardonne pas à Boussouf : c'est d'avoir trouvé en lui un maître policier qui avait réussi à déjouer la surveillance professionnelle réputée des services égyptiens.

23. Il s'agit naturellement des Algériens, Tunisiens et Marocains opposés à leurs directions politiques respectives auxquelles le régime égyptien était hostile.

24. À partir de l'automne 1958 – date de la découverte du complot Lamouri –, les Algériens refusèrent d'entretenir des rapports avec les services de Fathi El Dib et les *mukhabarât* et exigèrent des relations passant par le ministère des Relations extérieures. Nasser trouva une solution moyenne car il tenait, disait-il, à ce que ce soient des hommes qui aient sa confiance qui discutent avec les Algériens. Ces derniers obtinrent donc de traiter au jour le jour, non plus avec Fathi El Dib avec qui les heurts étaient incessants, mais avec un proche de Nasser, Kamal Rifaat, futur ministre du Travail en 1961.

25. Compte tenu de ce que l'historien sait du caractère de Boussouf, un tel « effondrement » paraît assez peu plausible.

Je lui avais alors reproché d'avoir agi contre les principes mêmes de l'hospitalité, en faisant espionner mon propre service. Après son départ, j'avais demandé à Kamal Rifaat de libérer les hommes de Boussouf et de les expulser. Ainsi le système de terreur de Boussouf avait été éliminé et la tranquillité était revenue dans les milieux algériens.

(source : DIB Fathi al, *Abdel Nasser et la Révolution algérienne*, Paris, L'Harmattan, 1985, pp. 303-307)

L'affaire Amira vue par Claude Paillat[26]

Au Caire, la première réunion du G.P.R.A. se fit donc sur l'examen du complot[27] et le sort qui convenait aux « déviationnistes ». Les délibérations furent troublées par un autre scandale : l'affaire Allaoua. Quelques mois plus tôt, un homme sautait d'une fenêtre située au cinquième étage d'un immeuble occupé par le F.L.N. La police égyptienne ouvre une enquête et la ferme aussitôt en concluant au suicide[28]. Mais chacun sait, au Caire comme à Tunis, qu'Allaoua, qui arrivait de Madrid, venait de porter un tombereau de graves accusations contre les chefs de la rébellion. [...]

Si le « suicide » d'Alloua devint une affaire d'État, c'est que le Dr Lamine Debaghine, ami de celui qu'on appelait le « calomniateur », se consacra à son exploitation.

Ce médecin, encore jeune[29], très cultivé, doué pour la dialectique, aussi intransigeant que capricieux, aime la bagarre. Sa carrière politique au P.P.A. comme au M.T.L.D., fut orchestrée par ses réquisitoires implacables et jalonnée par les portes qui claquaient derrière lui. Pendant la rébellion, il s'était lié avec Abane Ramdane[30], et c'est à la lumière de l'extraordinaire aventure de celui-ci qu'il juge les divulgations d'Alloua et les méthodes employées pour le faire taire. [...]

[Claude Paillat retrace alors les épisodes qui conduisirent à l'assassinat d'Abbane.]

Aussi, le Dr Lamine Debaghine était-il fondé à accorder une audience aux propos d'Allaoua, et savait-il qu'en s'élevant contre les circonstances suspectes de sa mort, il remuerait à travers le F.L.N. toutes les inquiétudes que d'autres règlements de compte avaient déjà suscitées. Il s'y met avec son exubérance habituelle.

Ferhat Abbas interrompt un voyage au terme duquel il devait s'entretenir avec le roi Idriss 1er ; il est obligé d'admettre qu'à l'« affaire des colonels »[31] s'ajoute maintenant « l'affaire Allaoua » qu'il convient d'examiner au G.P.R.A. en comité secret, de façon « à éviter les indiscrétions de la presse ». La presse aurait eu, en effet, beaucoup de travail si elle avait voulu rendre compte du désordre qui règne dans un F.L.N. miné par les

26. Écrivain prolixe sur la guerre d'Algérie. De sympathie Algérie française, il a pu très tôt consulter des documents français et des documents algériens aujourd'hui conservés au SHAT (Service historique de l'armée de terre) à Vincennes. Même si le ton n'est pas toujours au diapason de la recherche historique distanciée, il a révélé bon nombre d'affaires ignorées du grand public, au point que personne ne peut se passer de la consultation de ses livres.

27. Il s'agit de la tentative de coup d'État contre le GPRA entreprise par un groupe d'officiers des maquis conduits par l'ancien colonel de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) Lamouri.

28. Cette assertion ne recoupe pas le témoignage de Fathi El Dib (*cf. supra*).

29. Le docteur Lamine Debaghine était né en 1917. Il avait donc alors quarante-deux ans.

30. Dès septembre 1955, la direction du FLN d'Alger conduite par Abbane avait nommé, contre la délégation extérieure, dont la figure la plus connue était Ben Bella, le docteur Mohammed Lamine Debaghine responsable des affaires extérieures.

31. Le « complot Lamouri ».

complots, rongé par la délation. Mais elle reste assez peu curieuse. Ce respect de la vie privée du G.P.R.A. permet à ce dernier de régler d'abord l'« affaire des colonels. » [...]

Cependant le scandale Allaoua se poursuit, orchestré par le Dr Lamine Debaghine, qui, en tant que ministre des Affaires étrangères, a décidé de faire grève de la signature tant que les faits n'auraient pas été élucidés.

Bref, jamais le F.L.N. n'a ressemblé davantage au scénario d'un film américain consacré à une équipe de gangsters que pendant cette période. Or, le paradoxe veut que ce soit pendant cette période que son G.P.R.A. ait obtenu un renforcement de son audience internationale.

(source : PAILLAT Claude, *Dossier secret de l'Algérie 13 mai 1958-28 avril 61*, Paris, Le Livre contemporain, 1961, pp. 153-156)

LE SYSTÈME BOUSSOUF VU PAR MOHAMMED HARBI

Comme en France en 1789 et en Russie en 1917, la violence et la guerre ont déterminé la trajectoire de l'État algérien. La création de son appareil répressif remonte aux premières années de la guerre de libération. Pour se prémunir contre le noyautage et les infiltrations, réunir les informations destinées à neutraliser les activités de personnes supposées hostiles, les dirigeants du FLN mettront en place des services spéciaux, qui seront connus à partir de 1960 sous le nom de MALG[32]. Mais leurs attributions, qui devaient à l'origine se limiter à la collecte de renseignements, finiront par s'étendre à la surveillance du FLN lui-même et au contrôle des populations. Et les services spéciaux vont aussi jouer un rôle central dans les luttes entre factions.

Un homme en sera le cerveau : Abdelhafid Boussouf, *alias* « Si Mabrouk », dont les méthodes sacrifient au poids des circonstances extérieures. La crainte du noyautage par les hommes du MNA, le courant nationaliste rival se réclamant de Messali Hadj, la peur de l'action des services de l'armée française présente au Maroc, le contraignent à agir dans l'ombre et à imposer à ses partisans la clandestinité totale. Dès 1956, au moment même où il crée à Nador (ex Maroc espagnol), dans des conditions difficiles, un service de transmissions et d'écoutes remarquables, Abdelhafid Boussouf construit un modèle de répression et en fait une technique normale de direction. Il a besoin de la terreur pour imposer le monopole du pouvoir, susciter la délation, semer la méfiance qui décourage la critique, l'organisation et la révolte. Les témoignages de nombreux militants, qui pousseront Abbane Ramdane, membre de l'exécutif dirigeant du FLN, à agir contre Boussouf, signalent alors des exécutions sommaires, des enlèvements, des disparitions et des centaines d'arrestations et d'emprisonnements, notamment parmi les réfugiés et les militants de la Fédération de France du FLN. C'est à l'ombre de ces pratiques, et après une phase de forte répression, que la police secrète va prendre corps sous le nom de « Service de renseignements et liaisons » et envelopper le FLN, l'ALN (Armée de libération nationale) et les populations réfugiées au Maroc et en Tunisie d'un nuage de suspicion et d'insécurité.

À l'école du KGB

Comment son personnel a-t-il été recruté et dans quels milieux ? À quelques exceptions près, le recrutement des éléments constitutifs des sections « Renseignements, documentation et exploitation » et de la section « Vigilance », c'est-à-dire le contre-espion-

32. Ministère de l'Armement et des Liaisons générales.

nage, ne s'est pas faite sur la base du volontariat. L'instruction des recrues sera extrêmement dure, dans le but de leur inculquer le sens de l'identification aveugle aux chefs, de leur apprendre l'indifférence à la souffrance et de les initier aux techniques de manipulation et d'intoxication.

Après la formation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en 1958, le KGB acceptera dans ses écoles de formation les hommes de Boussouf. Ils y apprendront la mise en scène, l'organisation des provocations et des complots préventifs pour détruire l'adversaire. Cette promotion aura pour nom de code « Tapis rouge ». Initiée au terrorisme d'appareil, les effets de son apprentissage n'apparaîtront en pleine lumière qu'après l'indépendance.

Le cloisonnement, le sens de la hiérarchie, mais aussi la conviction intime que le chef sonde les âmes et devine les pensées secrètes, ont fait de ces enfants des classes moyennes et de la bourgeoisie arrachés à leurs études de « parfaits automates », des « centurions ». La fascination que Boussouf exerçait sur ses hommes – qu'on ne se privera pas de faire assister, pour mieux les tenir en mains, à des exécutions par strangulation ou à des tortures – n'était partagée ni par les anciens cadres ni par les chefs militaires, qui se méfiaient des « agents de Si Mabrouk. »

Le système Boussouf va s'étendre à l'ensemble du FLN-ALN quand son chef prendra la direction, en janvier 1960, du ministère de l'Armement, des Liaisons générales et des Communications (MALG), créé en septembre 1958. Officiellement, ce ministère est placé sous le contrôle du Conseil national de la Révolution, mais c'est une fiction pure et simple. Si, à l'extérieur de l'Algérie, son autorité lui donne un droit sans limites de surveillance et d'intervention, son pouvoir sur les wilayas restera toutefois formel. La crise du FLN en 1962 montrera que, sans l'armée, il n'y a pas de réalité. Reste que l'efficacité de leur appareil pendant la guerre de libération a toujours été surestimée, et que leur résistance aux infiltrations extérieures fut moins grande qu'ils ne le croyaient. Ainsi, à l'occasion des négociations d'armistice avec la France, on apprendra que les services de renseignements français avaient réussi, grâce à des « taupes », à avoir une connaissance sérieuse des effectifs de l'armée de libération et de son organisation.

Devenus orphelins après la mise à l'écart de Boussouf, dès le mois d'août 1962, par le tandem Ben Bella-Boumediene, les membres du MALG – qu'on appellera les « Boussouf's boys » – reporteront leur fidélité sur le colonel Boumediene. Et ce sont eux qui constitueront les premiers cadres de la fameuse Sécurité militaire, qui va devenir la colonne vertébrale du régime.

(source : HARBI Mohammed, « Le Système Boussouf », dans *Le Drame algérien. Un peuple en otage*, Paris, La Découverte, 1995, pp. 88-89)

-39- LA MONTÉE DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL ET L'ASCENSION DE BOUMEDIENE

DÉMISSION DU COMMANDANT SLIMANE [1]

11 août 1960
(extraits)

Je dénonce [...] la force d'inertie dans tous les domaines. [...] Le cynisme général cultivé à certains échelons ne peut nous laisser éternellement insensibles. [...] Au cours d'une réunion d'officiers de la frontière Ouest, on a pu constater une profonde amertume chez chacun d'entre eux. Le travail de ces officiers est sans cesse sapé par une organisation qui n'est plus au service de la nation mais est devenue la chasse gardée des intrigues et des rodomontades. Les faits sont nombreux. Ils ont été communiqués aux hauts éche-

1. Cette lettre témoigne très tôt des luttes au sommet entre le GPRA et l'État-Major, lequel n'a que sept mois d'existence. Ce texte s'inscrit dans l'affaire Zoubir. Zoubir, de son vrai nom Tahar Hammadiyya, officier dans la *wilâya* 5 (Oranie), est entré en dissidence fin 1959 contre la direction de sa *wilâya*, installée à Oujda au Maroc. Il lui reprochait de commander de loin et sans se soucier de l'alimentation en armes des maquis. Il l'accusait d'obliger sous la menace les *junud* à franchir le barrage électrifié, et plus généralement de traiter les hommes « comme des chiens ». La dissidence de Zoubir fut une véritable commotion dont la *wilâya* 5 et l'État-Major général ressentirent gravement les effets. Le commandant Slimane, de son vrai nom Ahmed Kaïd, était membre de la direction de l'État-Major et à ce titre bras droit de Boumediene, avec le commandant Ali Mendjli. Originaire de la même région que Zoubir (Tiaret), mais infiniment moins prestigieux que lui (à la différence de Zoubir il n'avait que très peu commandé sur le terrain maquisard), il avait montré un acharnement particulier à vouloir sa peau. Or l'affaire Zoubir avait été traitée, non par Slimane qui voulait de longue date le traduire devant un tribunal militaire, mais par la mission FLN de Rabat, dirigée par Chawki Mostefaï, et qui prenait ses ordres du GPRA. Le texte de Slimane vise en particulier Belkacem Krim, dont Zoubir a un temps été un protégé, et Lakhdar Ben Tobbal : ce dernier, en tant que ministre de l'Intérieur, avait en principe le Maroc sous son autorité. Finalement, après avoir été un temps protégé par le roi du Maroc, puis remis par les autorités marocaines à la mission du FLN de Rabat, Zoubir fut jugé et fusillé par un tribunal réuni unilatéralement par l'État-Major, contrairement aux avis du GPRA, cela peu après la « démission » de Slimane. Le tribunal était composé de Boumediene, de Slimane, du commandant Mohammed Allahoum, ancien officier déserteur de l'armée française, ainsi que d'autres comparses de l'État-Major. Le GPRA ne protesta jamais ni contre le procès ni contre l'exécution. La démission de Slimane fut une fausse démission. L'épisode illustre le bras de fer engagé entre l'État-Major et le GPRA qui se terminera deux ans plus tard par le coup d'État de Boumediene, allié à Ben Bella, contre le GPRA. Secondairement, cette « démission » intervient au lendemain d'un vif incident entre Mendjli et Slimane. Ce dernier fut ulcéré par le rejet d'une récente demande de matériel militaire pour le Maroc et il dut probablement soupçonner Boumediene d'avoir donné raison à Mendjli qui désapprouvait cette demande. Boumediene n'en nomma pas moins Slimane au tribunal militaire qui condamna Zoubir à mort.

lons qui, au lieu de nous comprendre, ont voulu rejeter la responsabilité sur l'A.L.N.. Aussi nos fibres patriotiques sont-elles écœurées. [...] C'est donc avec la tête froide que je décide personnellement de me démettre des responsabilités alourdies par un indicible laisser-aller. Il n'est pas question, par là, de fuir mes responsabilités mais d'émettre une protestation fracassante, si j'ose dire, contre tout ce qui me paraît nuire au peuple et à sa révolution. Considérez cette décision comme irrévocable aussi longtemps que persistera l'insouciance générale derrière l'A.L.N. »

(source : archives privées)

Synthèse historique sur un aspect du conflit GPRA-EMG à l'été 1961

Les négociations, reprises le 20 juillet à Lugrin, aboutirent à la rupture le 28. Démonstrativement, l'E.M.G. se refusa désormais à cautionner de quelque manière que ce soit les négociations. Dès lors, la convocation du CNRA était inévitable, sur fond de crise générale entre l'EMG et le GPRA dont le différend sur les négociations n'avait fourni qu'un des aliments. [...]

Huit jours après l'interruption des négociations d'Évian, le 21 juin 1961, se produisit dans le nord-ouest de la Tunisie l'incident de Mellègue. Un avion de reconnaissance français fut abattu par la D.C.A. algérienne du camp de Mellègue. Le pilote sauta en parachute et fut récupéré par les hommes de l'armée des frontières. Le président Bourguiba exigea la restitution du pilote. Abbas, au nom du GPRA, l'exigea de même. L'EMG refusa, puis prétendit que le pilote était mort. En rétorsion, les autorités tunisiennes coupèrent l'alimentation en eau des camps de l'ALN ; elles stoppèrent les convois d'armes et de ravitaillement des Algériens et arrêtèrent leurs mouvements de troupes. La Tunisie menaça les Algériens d'une intervention militaire. La pression conjointe des Tunisiens et du GPRA sur Boumediene fit que ce dernier dut être pris de peur. Abbas lui-même persuada Boumediene de libérer le pilote, ce que fit le colonel, non sans avoir pleuré d'humiliation et sans avoir consulté Mendjli et Kaïd[2]. Ben Tobbal[3] s'en vint personnellement le récupérer. D'après Abbas, si Boumediene avait refusé, le GPRA voulant éviter l'escalade avec les Tunisiens, aurait décidé qu'il « [fût] arrêté, jugé et fusillé[4] ».

Boumediene encourut les reproches de ses adjoints qui l'incitèrent à réagir contre le GPRA. Devant les troupes, les hommes de l'EMG. multiplièrent les tournées pour dénoncer l'outrage infligé à l'armée par le GPRA. en connivence avec Bourguiba, en jouant sur les stéréotypes courant des guerriers algériens qui méprisaient comme efféminés les frères tunisiens. Jamais les Algériens n'en auraient usé de même avec les Marocains, plus redoutables et crédités de plus de virilité. De fait, le comportement en Tunisie du FLN. l'avait coupé de la population, et même avait rebuté un personnel politique sympathisant – Bahi Ladgham, Masmoudi, dans la vieille garde destourienne, Hedi Becouche chez les plus jeunes... Pour Bourguiba, il était insupportable que le FLN voulût être en Tunisie un État dans l'État et il lui était facile de dresser les Tunisiens contre des Algériens qui tendaient à se conduire en Tunisie comme en pays conquis. En privé, au demeurant, plu-

2. L'État-Major général était dirigé par le colonel Boumediene, assisté des commandants Ali Mendjli et Ahmed Kaïd (commandant Slimane).

3. Ministre de l'Intérieur du GPRA.

4. F. Abbas, *Autopsie d'une guerre*, p. 309 ; *cf.* aussi BEDJAOUI Mohamed, *La Révolution algérienne et le droit*, Bruxelles, Association des juristes démocrates, 1961 (note infrapaginale incluse dans le texte cité).

sieurs ministres du GPRA ne se faisaient pas faute de dauber sur les Tunisiens. Mais il fallait bien au gouvernement composer avec eux car les Algériens en étaient tributaires pour l'alimentation en eau et les facilités laissées à la circulation des convois algériens.

Quelques jours après la reprise des pourparlers à Lugrin, le 15 juillet, l'EMG démissionna collectivement[5], tout en mettant en place une direction intérimaire dont l'homme fort fut Bouteflika et le responsable militaire le capitaine Zerguini. Daté du même jour, un rapport de l'état-major de quinze pages[6], adressé au président du GPRA sous couvert du CIG[7], n'était qu'un long réquisitoire contre le GPRA oublieux du serment de Tripoli de faire de l'armée sa priorité, contre la politique extérieure dédaigneuse du tiers-monde, contre le clanisme gouvernemental, contre les bureaucrates corrompus et leurs préoccupations de carrière, contre leurs voyages officiels sans objet... L'EMG stigmatisa le retard apporté à l'installation de la commission des comptes de la nation décrétée par le CNRA. Il pilonna le gouvernement pour avoir manqué à l'honneur national par son alignement humiliant sur le pouvoir tunisien. Il réunit dans le même collimateur Krim et Bourguiba. Le président tunisien était traditionnellement accusé de faire le jeu des Kabyles et d'être coupable de réclamer des modifications de frontières au détriment de l'Algérie. Peu après, au CNRA, Krim multiplia, pour se dédouaner, les attaques contre Bourguiba et les revendications frontalières tunisiennes sur les oasis du Souf et les confins sahariens du Grand Sud. De fait, ce fut principalement Krim qui fut visé. Dans la crise, les deux autres B, en principe solidaires du GPRA pratiquèrent une neutralité sinusoïdale pour laisser Krim, dont l'étoile remontait sur la scène internationale, s'enfoncer dans le différend avec l'EMG. afin de pouvoir en tirer avantage.

L'EMG à son tour demanda la réunion du CNRA. Pour la troisième fois, l'appareil militaire dirigeant en appelait au CNRA contre les civils. Rendue inévitable par l'échec des négociations, cette réunion fut décidée dans le contexte d'une stratégie de rupture sciemment conduite par l'état-major depuis sa démission. Inlassablement, dans l'attente de la session, Boumediene et ses affidés haranguèrent les officiers de l'armée des frontières en leur disant qu'ils étaient la force de l'avenir contre les capitulards qui voulaient installer un régime à la tunisienne, chargé de tous les maux de la réaction. Ils revendiquèrent pour le FLN une direction détachée du GPRA et siégeant aux frontières ; c'était clairement une invitation à remettre directement le FLN dans la main de l'état-major. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, pp. 370-372)

Le même conflit d'après le témoignage de Ferhat Abbas

Un autre problème se posait également à nous. Celui de l'autorité du GPRA face à l'État-Major de l'ALN. Un avion français avait été abattu en territoire tunisien par la

5. Ce fut une fausse démission : constatant que le GPRA n'avait pas réagi contre lui, que, notamment, il n'avait pas soutenu un contre-EMG dirigé par le commandant Moussa que le gouvernement avait pourtant lui-même nommé, l'EMG réoccupa officiellement le devant de la scène à l'automne 1961, comme si rien ne s'était passé, comme s'il n'avait pas démissionné.

6. Archives Harbi (note infrapaginale incluse dans le texte cité).

7. Comité interministériel de guerre : l'organisme, issu du CNRA de Tripoli de janvier 1960, qui remplaçait théoriquement l'ancien ministère des Forces armées auparavant dirigé par Krim. En fait, la suppression du ministère n'avait été imaginée par les rivaux de Krim, Ben Tobbal et Boussouf, que pour amoindrir son pouvoir alors que le pouvoir montant était évidemment ailleurs. De fait, le CIG n'eut jamais de vraie autorité sur la puissante armée des frontières supervisée par l'État-Major. Le véritable homme fort de l'appareil militaire était, dès cette époque, Boumediene.

DCA du Capitaine Benabdelmoumène[8]. Le pilote, le lieutenant Gaillard, avait été fait prisonnier.

Sur intervention de l'Ambassadeur de France, le Président Bourguiba le réclama. Le GPRA avait donné son accord. Mais l'État-Major de Ghardimaou[9] avait refusé de le rendre. Devant le Conseil des Ministres, Krim[10] nous mit au courant de la situation. Pour lui, de deux choses l'une : ou l'État-major nous remet le prisonnier, ou Boumédienne sera arrêté et jugé pour insubordination.

Avant d'en arriver à cette dernière extrémité, j'ai demandé à rencontrer le Chef d'État-Major. Un délai de 12 heures me fut accordé.

De nuit, je me rendis à la frontière. Boumédienne m'attendait. Jusqu'à deux heures du matin, il tenta de défendre son point de vue. À savoir que Bourguiba voulait humilier l'ALN, faire plaisir aux Français, dicter aux Algériens leur politique, etc. etc. Tout un chapelet de mauvaises raisons.

En réalité, Boumédienne voulait « jauger » l'autorité du GPRA face à « son » armée. Je lui fis comprendre que sa diplomatie me rappelait celle du « Café du Commerce ». Il mettait sur les plateaux de la balance un éléphant et une alouette. Je lui ai fait comprendre que les services rendus par la Tunisie à l'Algérie étaient sans commune mesure avec la restitution d'un prisonnier.

Juridiquement, la demande du président Bourguiba se justifiait pleinement. L'avion avait été attaqué et détruit en territoire Tunisien. Me plaçant sur le plan de nos bonnes relations avec la Tunisie, j'ai soutenu que le Président Bourguiba avait rendu suffisamment de services à l'Algérie pour que le GPRA lui en rende un. Le Colonel Boumédienne, qui se voulait déjà le « patron » de notre Révolution, finit par comprendre et par admettre mes raisons.

Je ne lui ai jamais révélé que si j'avais échoué, il aurait été arrêté, jugé et probablement fusillé[11].

Nous voulions la paix [...]

[Ferhat Abbas évoque ensuite les préparatifs des négociations avec la France au printemps 1961.]

Le GPRA donne immédiatement son accord [à l'engagement des négociations avec les Français]. Au moment de former notre délégation, l'État-Major se récuse. Il refuse de s'associer à la négociation et à la recherche de la paix. Il veut, en quelque sorte, tirer son épingle du jeu. Sa stratégie consiste à ne pas se mouiller pour conserver le droit de nous juger. Le GPRA ne l'entendit pas de cette oreille. Il ramena l'État-Major à une plus juste conception des responsabilités. Il lui fit désigner deux négociateurs militaires, les propres adjoints du chef d'État-Major[12]. [...]

Parallèlement à ces négociations, il nous fallait nous occuper de l'État-Major de l'ALN. Début août, celui-ci nous inonda de littérature, où il développa ses griefs. Il donna même sa démission. Rencontrant le commandant Slimane[13], je lui rappelle le proverbe arabe : « Quand le berger n'a rien à faire, il casse son bâton. »

Je ne comprenais pas en effet l'attitude de Boumédienne. Le Ministre des Finances[14] avait reçu comme instructions de lui donner tout l'argent qu'il demanderait. Il disposait

8. Le 21 juin 1961.
9. Ville frontalière tunisienne, siège de l'État-Major.
10. Ministre des Affaires extérieures.
11. Si tant est que le rapport des forces entre le GPRA et l'État-Major l'eût permis.
12. De fait, Kaïd et Mendjli firent partie de la délégation algérienne aux négociations d'Évian 1 au printemps 1961. Mais pour les entrevues de Lugrin (juillet 1961), l'État-Major refusa de cautionner plus longtemps les négociations.
13. Ahmed Kaïd, membre de l'État-Major, avec Ali Mendjli et leur chef, Boumediene.
14. Le docteur Ahmed Francis.

d'un armement au-delà de ses besoins. Et voilà qu'il émettait la prétention de nous dicter ce que nous devions faire, et que nous étions en mesure de faire certainement mieux que lui.

Je connaissais Slimane. Il avait été membre du Comité Central de l'UDMA. Je connaissais peu Mendjeli, celui-ci ne cachait pas ses opinions : « *Je suis un fasciste, me disait-il. La démocratie, c'est la règle de la médiocrité. Le fascisme, c'est le Gouvernement de l'élite.* »

En ce qui concerne Boumédienne, je l'avais pris en sympathie. Je le considérais comme un bon organisateur, travailleur. Quoiqu'il n'ait pas été maquisard, je l'ai soutenu contre ses adversaires.

Au demeurant, le commandant Slimane qui le connaissait mieux, se portait garant de sa droiture. Je n'ignorais pas ses relations avec le Docteur Fannon, marxiste authentique[15]. J'étais moi-même lié avec ce médecin psychiatre. Il m'avait demandé une préface pour son ouvrage : « La révolution an V ». Je lui ai dit qu'en me la demandant, il faisait preuve d'un manque de psychologie. Ma préface pouvait nuire à son ouvrage. Le mieux était de solliciter un Colonel.

Le Docteur Fannon venait souvent me voir. Un jour, nous évoquions les rivalités des Colonels. Je fus étonné de l'entendre dire : « Un Colonel leur réglera un jour leur compte. C'est le Colonel Boumédienne. Pour celui-ci le goût du pouvoir et du Commandement relève de la pathologie. »

N'étant pas Colonel, ce propos ne retint pas mon attention. Par contre, lorsque le chef de l'État-Major voulut nous donner des leçons de patriotisme et de clairvoyance politique, je l'ai remis à sa place et le renvoyai à son travail : ravitailler l'intérieur et d'abord armer les Wilayas.

Ce qu'il n'a pas été en mesure de faire. [...]

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie...*, *op. cit.*, pp. 308-309, 316-317)

Le même conflit synthétisé par le président Ben Khedda

[...] Le Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) se réunit à Tripoli du 9 au 27 août 1961. Il procéda au remaniement du gouvernement et me porta à la tête du GPRA. [...]

J'héritais de Ferhat Abbas le grave conflit de l'état-major général dirigé par le colonel Haouari Boumédienne. Il fallait reprendre les négociations interrompues à Lugrin en juillet 1961 en offrant l'image d'un FLN uni. Un déchirement entre nous, dirigeants de l'extérieur, aurait non seulement exercé des effets démoralisants sur le peuple, mais encouragé de Gaulle à raidir ses positions et à exploiter la division parmi nous, politiques à laquelle il n'avait jamais renoncé. D'où ma temporisation et celle de la majorité du GPRA en ce qui concerne le conflit avec Boumédienne, chef d'état-major. Nous ne pouvions réussir à vaincre les deux difficultés placées devant nous, c'est à dire les négociations et la rébellion de Boumédienne en nous attaquant simultanément à elles, la stratégie de lutte voulant que face à deux difficultés les efforts doivent être portés sur la plus importante, le destin de tout un peuple étant en jeu.

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *La Fin de la guerre d'Algérie. Les accords d'Évian*, Alger, OPU, 1998, pp. 25-26)

---

15. C'est là une assertion que l'on peut discuter. Quoi qu'il en soit, Fanon fut l'idéologue officiel inspirateur de la phraséologie révolutionnariste de l'État-Major.

MÉMOIRE DE L'ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL AU PRÉSIDENT DU GPRA

15 juillet 1961
(extraits)

L'établissement de ce mémoire répond à deux préoccupations. D'une part, nous soussignés colonel Boumedienne, commandants Slimane, Mendjeli et Azzedine[16] désirons rendre officielle notre démission de nos responsabilités à l'état-major général, d'autre part, donner les raisons et faits ayant déterminé cette décision. [...]

Nous avons toujours cru que certaines limites ne seraient jamais franchies, quels que soient les hommes et leur nature et quelles que soient leurs arrière-pensées. Nous garderons sous silence certains contacts pris visant à rien moins qu'à obtenir certains concours susceptibles d'aider à la disparition de l'état-major général[17] considéré comme le seul obstacle immédiat à l'extériorisation complète des ambitions personnelles. Ambitions personnelles ayant inévitablement entretenu chez certains un véritable culte de la personnalité qui a mené à la négation pure et simple du principe fondamental de collégialité, lequel culte a également fait des divers services de la révolution de véritables organismes monolithiques et parallèles.

Tout ceci joint à un immobilisme incompréhensible et à une lenteur démesurée dans l'exécution des décisions ainsi qu'à une forme d'embourgeoisement inadmissible chez des gens se prétendant au service d'une révolution, à telle enseigne que les fonctionnaires, qui devaient être avant tout des militants pénétrés du sérieux de leur tâche, sont devenus tout simplement des ronds-de-cuir travaillant à des heures bien déterminées et ayant surtout des préoccupations d'ordre matériel (villa « de fonction » allions-nous écrire, voiture, etc.).

Il est malheureusement regrettable[18] que certains, pour couronner le tout, en sont arrivés à chercher les appuis de pays étrangers pour asseoir leur personne dans une lutte de destruction d'un organe de la révolution à même de les empêcher d'aboutir à leurs fins.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour se rendre compte de la somme énorme de déviations entreprises. Il suffit simplement de se mettre à distance et de considérer, comme de l'extérieur, objectivement et sans passion, tout ce monde pour se rendre compte que la révolution telle qu'on la conçoit dans les milieux algériens de Tunis, s'est dangereusement écartée de l'idée que s'en font les militants avérés, ceux qui ont contribué de leur vie, de leur santé, pour que soient établis des principes scellés par le sang et les sacrifices de nos héros les plus obscurs.

C'est un fait notoirement avéré que quelqu'un, vivant dans un milieu aussi dégénéré, ne peut en exprimer fidèlement les travers, ni en définir les maux. C'est aussi un peu le cas du comédien trop adonné à son métier et qui, à force de répéter et de jouer un rôle,

16. C'est là la composition de l'EMG telle qu'elle résulte du CNRA de Tripoli de janvier 1960. Un mois après la date de ce texte, le commandant Azzedine, suivant la clientèle de Belkacem Krim lors du CNRA de Tripoli d'août 1961, rompit avec l'État-Major et le quitta.

17. De fait, le GPRA essaya de s'appuyer, contre le pouvoir montant de l'État-Major, sur des colonels issus des maquis comme Hadj Lakhdar Abidi (ancien chef de la *wilâya* 1), Sadek (Slimane Dehiles, ancien chef de la 4), qui étaient réputés être, plus ou moins, dans la mouvance de Krim, ministre des Affaires extérieures, ou Ali Kafi (ancien chef de la 2), dans la mouvance de Ben Tobbal, ministre de l'Intérieur.

18. Le GPRA est ici implicitement accusé de tout céder à la France dans les négociations et de manœuvrer avec Bourguiba pour affaiblir l'État-Major. L'accusation vise en particulier Krim.

finit par se persuader qu'il est véritablement ce personnage fictif qu'il est chargé de représenter. [...]

D'autre part, l'axiome « tout pour l'armée » qui, à Tripoli[19], a pris le sens d'une devise sacrée, s'est vu purement et simplement effacé de toutes les pensées[20]. Ou plutôt il resta sans cesse présent mais on s'efforça d'en prostituer le sens et aussi, disons-le crûment, d'en prendre exactement le contre-pied. En effet, de quelque manière que l'on vienne à envisager la question, il apparaît évident que c'est surtout une politique d'obstruction, voire d'asphyxie qui a constamment présidé au traitement de celle-ci.

Pour illustrer cela, il y a tout aussi bien les difficultés de recrutement rencontrées à l'Ouest, les errements et les considérations inadmissibles quant à l'accroissement de notre potentiel humain, comme il y a eu, et comme il existe, la politique consciemment mauvaise en matière de cadres et ce, qu'il s'agisse des médecins ou des étudiants, surtout qu'une politique manifestement malhabile tendait à éloigner le plus possible des réalités de notre lutte les mettant dans les conditions les plus aptes à se désimprégner du véritable esprit de notre lutte, lesquelles conditions faisaient d'eux en même temps une proie, aussi facile que disposée, pour des doctrines étrangères destinées à l'exportation[21]. [...]
[Suit un exposé de la crise consécutive à l'incident de Mellègue du 21 juin 1961.]

Dès lors, il n'est plus possible à des responsables dignes de ce nom, d'accepter les menaces de pression et de chantage, d'accepter enfin que les Tunisiens puissent inopinément offrir une fois de plus un gage d'amitié supplémentaire à la France aux dépens d'une révolution qui a fait le bonheur d'un grand nombre de peuples, d'une révolution qui a fait la fortune d'hommes devenus actuellement les gendarmes du néo-colonialisme. [...]

Au lieu de rechercher les formules dignes en opposant d'abord la fermeté aux menaces et au chantage, au lieu d'accepter comme solution d'extrême limite une épreuve de force qui se serait soldée, nous en sommes convaincus, par une sortie honorable, l'on nous fit dire que la révolution allait se désagréger, que les Tunisiens allaient dénoncer par radio et par presse une prétendue rébellion de l'état-major général contre son gouvernement. [...]

Le mal, tout le mal, nous le répétons, nous vient beaucoup plus des structures que des hommes. Pour le salut de la révolution, il est grand temps de revoir le système et de l'amender.

Pour ce qui est de notre acte, notre démission de l'état-major général ne nous enlève en rien la conscience de nos responsabilités révolutionnaires, en tant que militants de la cause nationale.

La révolution algérienne dirigée par un simple organisme d'État – et seulement dans la mesure où il gouverne–, nous nous en remettons pour ce qui est de notre cas, au sain jugement de tous les membres du CNRA, aussi bien ceux qui sont à l'intérieur que ceux qui sont à l'extérieur, et plus particulièrement, les lueurs d'espoir et de confiance qui nous restent vont droit vers ceux qui sont en prison et qui pour nous restent les arbitres, parce que fort heureusement, les événements leur auront réservé cette délicate et certainement

19. Au CNRA de Tripoli, un an et demi auparavant, qui a abouti à la création de l'État-Major général et à la désignation de Boumediene à sa tête.

20. En fait, la majeure partie du budget du CNRA était attribuée à l'armée, ce qui permit à l'État-Major général de renforcer puissamment les moyens militaires de l'armée des frontières pour devenir la force prétorienne qui s'empara du pouvoir par la force à l'été 1962.

21. L'EMG avait obtenu l'envoi à l'armée des frontières de nombre d'étudiants. Cet envoi était destiné à les aguerrir et conditionner militairement, et en même temps, à assurer à l'EMG une masse de manœuvre de cultivés. Les étudiants étaient souvent suspectés d'être sensibles à des sirènes communistes. Cela avait été le cas, en 1958-59, pour des étudiants algériens étudiant en RDA, ce qui avait provoqué un *clash* entre le GPRA et la RDA.

salutaire mission[22]. Par la voix des dignes représentants de la Patrie, le peuple, l'armée et l'histoire nous auront ainsi jugés.

Aux armées, le 15 juillet 1961
L'état-major général

Le commandant MENDJELI
Le commandant AZZEDINE
Le colonel BOUMEDIENE
Le commandant SLIMANE

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives..., op. cit.*, pp. 322-332; *cf.* aussi KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 222-225)

LE DÉNOUEMENT DU CONFLIT EMG-GPRA DE 1961 VU PAR BELAÏD ABDESSELAM

J'avais alors, également, préconisé à Ben Khedda : « *La démission de l'état-major*[23] *apporte la solution. De toute façon, il y a double emploi : ou le GPRA ou l'état-major! Il ne peut pas y avoir deux têtes. Il faut donc faire de cette démission la disparition de l'état-major. En somme, revenir à la situation qui existait avant la création de cet état-major, début 1960, quand le GPRA exerçait directement les fonctions militaires, quitte à intégrer au sein du GPRA un homme comme le colonel Boumediène pour suivre les questions militaires, les autres membres de l'état-major démissionnaire recevant des commandements opérationnels sur les frontières, à l'Est et à l'Ouest. Cela pouvait résoudre le problème des hommes, tout en étouffant dans l'œuf la dissidence qui se dessinait contre la direction politique de la Révolution. Cette solution est d'autant plus possible que, du point de vue statutaire, l'état-major, qui s'affirme comme tenant ses pouvoirs du CNRA et non du GPRA, offre lui-même la solution : en acceptant la démission de ses membres, le GPRA le fait disparaître sans encourir le reproche d'un abus de pouvoir vis-à-vis du CNRA, puisqu'il ne fera que tirer les conséquences du geste de ceux qui ont volontairement abandonné leurs responsabilités.* »

Je lui avais soumis, par écrit, un document développant toutes ces idées, avec un plan comportant une série d'actions à engager pour surmonter l'épreuve de force que lui imposait l'état-major. Mais, Ben Khedda continuait à hésiter et perdait, en tergiversations, un temps précieux.

Bien plus, il crut pouvoir se tirer d'affaire en imaginant, sous je ne sais quelle inspiration, la pire des solutions à retenir : au lieu de dissoudre l'état-major ou, plus exactement, de consacrer sa disparition en tirant les conséquences de la démission de ses membres, comme je le lui recommandais, ou bien, à défaut, de nommer à la tête de l'état-major d'autres hommes pour remplacer Boumediène et ses collègues démissionnaires, il réunit les officiers de l'armée aux frontières et leur annonça *l'installation, pour gérer provisoirement les affaires militaires*, d'un comité intérimaire formé d'hommes choisis par eux, en attendant que fut réglée la situation créée par la démission de l'État-major. Il ne

22. Appel du pied à destination des historiques/ministres détenus en France. À l'automne 1961, l'État-Major fit sonder Boudiaf – qui récusa l'alliance avec l'État-Major parce qu'il préféra une alliance avec Krim – puis Ben Bella. Ce fut par l'entremise du jeune commandant Abdelkader (Abdelaziz Bouteflika) que fut finalement conclu le principe d'une alliance entre Boumediene et Ben Bella.

23. À la suite de l'affaire de l'incident de Mellègue sur la restitution à la Tunisie du pilote français abattu par la DCA algérienne le 21 juin 1961.

pouvait mieux faire pour mettre en valeur, aux yeux de ces officiers – de prime abord enclins à se solidariser avec leurs frères d'armes, même démissionnaires –, l'importance des hommes de l'état-major. Boumediène et ses collègues apparaissaient, plus que jamais, comme tenant les clefs pour le dénouement de la crise, sinon comme les maîtres de la situation tout court, et se présentaient, de ce fait, comme l'émanation directe de l'ALN. Ce qui désormais faisait d'eux une force montante nouvelle, à l'intérieur du corps de la Révolution, force qui, non seulement contestait l'autorité du GPRA, mais allait également miner la crédibilité et la légitimité même du CNRA, lui-même issu d'une réunion de colonels de l'ALN tenue deux ans auparavant. Dès ce moment-là, beaucoup de cadres commencèrent à prendre leurs distances vis à vis du GPRA et à lorgner du côté de l'état-major, c'est à dire du côté de *la force qui monte.*

Les officiers sollicités pour constituer *le comité intérimaire* se récusèrent et le vide se trouva, ainsi, momentanément installé entre le GPRA et son armée. La voie était désormais libre pour Boumediène sur le chemin conduisant à la conquête du pouvoir. Bentobal avait résumé cette situation dans une formulation savoureuse : « *La formule du « comité intérimaire » est la plus mauvaise des solutions : elle ne donne pas satisfaction aux partisans de l'état-major; elle est décevante pour les éléments ambitieux qui pouvaient rêver de prendre la place des hommes démissionnaires; elle mettait en relief la faiblesse de l'autorité du GPRA et éloignait définitivement de ce dernier la masse des hésitants.* » Et, de fait, une pétition, sans doute préparée à l'avance, signée par les officiers demeurés aux frontières, appela, quelques temps après, les membres de l'état-major à revenir reprendre leurs fonctions à la tête de l'ALN. Ce fut ainsi que Boumediène et ses collègues revinrent de l'extérieur[24] et se réinstallèrent à leur place, auprès de l'armée des frontières, en passant par-dessus la tête de Ben Khedda et du GPRA.

Le commandant Benahmed[25], qui exerçait alors le commandement à la frontière de la Tunisie, avait tenté de rallier autour de lui les officiers de l'est et de l'ouest. Il avait cru pouvoir imiter l'exemple des membres de l'état-major en faisant appel directement, lui aussi, aux officiers et aux djounouds de l'ALN, en prêchant la fidélité à l'autorité du GPRA et en condamnant l'insubordination des membres de l'état-major.

Il croyait, en cas de succès même partiel, pouvoir créer une situation nouvelle et mettre, à son tour, le GPRA devant un nouveau fait accompli, destiné paradoxalement, à restaurer l'autorité de ce dernier. Mais sa tentative échoua, se heurtant à l'esprit de corps de l'armée des frontières. Me trouvant en relations avec lui, j'avais tenté de le dissuader lorsqu'il me fit part de ses projets, de Rabat, par téléphone. Mais en vain, bien que je lui aie indiqué que Ben Khedda ne le suivrait pas.

Boumediène et ses collègues étaient donc revenus triomphants de leur bref exil et l'état-major s'était ainsi imposé de lui-même, directement, sur le terrain. Ben Khedda avait reculé. À nouveau, il perdait la partie, sans même l'avoir jouée. Une fois de plus son immobilisme, comme au moment de la crise avec Messali, allait précipiter le processus de la chute du GPRA, ainsi qu'il advint, naguère, au Comité central du MTLD[26].

(source : BENNOUNE Mahfoud, EL-KENZ Ali, *Le Hasard et l'histoire...*, *op. cit.*, pp. 173- 175)

---

24. Au lendemain de leur démission, les hommes de l'État-Major s'étaient un temps installés en Allemagne, auprès de la direction de la Fédération de France.

25. Moussa Benahmed, militant de l'UDMA. Il adhère au MTLD en 1953. Il rejoint l'ALN au maquis et devient commandant des frontières Est en 1960. Soutient le GPRA dans son conflit avec l'État-Major général (1961-1962). Quitte la vie politique après 1962 (note infrapaginale incluse dans le texte). En fait, ce commandant Moussa fut bien nommé par le GPRA pour introniser un contre-EMG. Mais il rencontra de vives oppositions auprès des officiers des frontières et, de toute façon, il ne fut pas soutenu par l'instance qui l'avait établi – le GPRA.

26. Pour mémoire, rappelons que Belaïd Abdessalam, ancien « centraliste », devint ultérieurement, comme ministre de l'Industrie, le technocrate en chef du régime Boumediene.

RAPPORT DU COMMANDANT SLIMANE[27] AU CNRA SUR LA REFONTE DES STRUCTURES DE LA RÉVOLUTION

10 avril 1962
(extraits)

Le commandant Slimane membre du CNRA aux frères Benyahia-Ali Kafi-Omar[28], membres du bureau du CNRA et aux membres du CNRA.

Le moment est venu, plus pressant que jamais, que soient définis, sans ambiguïté aucune, les contours de la révolution.

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu a été proclamé. Près de sept années et demie de lutte sans précédent venaient d'être closes par cet acte.

Au terme de cette longue période, il est pour le moins pénible de constater l'angoisse qui étreint la grande majorité des militants qui se posent, à juste titre, la question de savoir où nous allons. En effet, tout concourt à confirmer les appréhensions.

Seuls les esprits confus et ignorants des phénomènes révolutionnaires peuvent s'étonner qu'il puisse exister une crainte pour l'avenir.

Au moment où nous affrontons cette période transitoire[29] que nous n'avons eu de cesse de qualifier comme étant la plus dangereuse pour la patrie, essayons de faire objectivement le point.

S'il est superflu de s'étendre sur les garanties qu'offrent les accords d'Évian, lesquels se résument dans une confiance dans l'imprévisible[30], il n'est pas inutile – il est même impérieux – d'aborder franchement et loyalement nos problèmes internes.

Dans quelles conditions organiques – du moins à la tête – affrontons-nous précisément cette phase délicate ?

Le CNRA, censé être assemblée souveraine, théoriquement responsable des affaires de l'État en tant qu'instance législative, est également responsable du mouvement – en l'occurrence le FLN en tant que sorte de Comité central, comme cela est exprimé de manière explicite dans les statuts du FLN d'une part et les institutions provisoires de la République algérienne d'autre part[31]. De fait, il ne joue ni l'un ni l'autre de ces rôles.

Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, il a toujours délégué ses pouvoirs à un exécutif – le GPRA – qui gère de manière purement symbolique, et dans la confusion la plus totale[32], les intérêts de la révolution.

---

27. Rappelons que Slimane (Ahmed Kaïd) est, avec Ali Mendjli, l'adjoint de Boumediene à la tête de l'État-Major général. Ce texte est caractéristique de la logomachie révolutionnariste creuse dont l'État-Major inonda le GPRA de 1960 à 1962. Cette logomachie a pour objectif d'assurer par une *di'âiyya* (réclame) populiste, confinant à une véritable *da'wa* (credo, prédication), la cohésion du groupe de pouvoir qu'est l'État-Major, et sa popularité.

28. Le bureau du CNRA était composé de Mohammed Seddik Benyahia, du colonel Ali Kafi et du patron de la Fédération de France Omar Boudaoud.

29. Période comprise entre le cessez-le-feu (19 mars 1962) et le référendum (1er juillet 1962) (notre infrapaginale incluse dans le texte).

30. Pendant tout le déroulement des négociations, l'État-Major général n'a pas cessé de tirer dans le dos du GPRA en l'accusant de céder à la conclusion à tout prix d'un accord néocolonialiste. De fait, si les accords d'Évian avaient nécessairement un aspect néocolonialiste, il s'agissait d'un compromis dont les politiques responsables discutèrent âprement les clauses avec les Français.

31. Le texte auquel il est fait référence avait été préparé pendant l'été 1959 et entériné par le CNRA de Tripoli de fin 1959-début 1960. Il portait le titre exact de *Institutions provisoires de l'État algérien.*

32. L'accusation est en partie infondée dans la mesure où le GPRA comprenait des ministres travailleurs et compétents et, dans les cabinets des ministères, un personnel civil jeune de qualité. Mais elle est valable dans la mesure où la décision politique y a été souvent paralysée par les luttes de clans au sommet du pouvoir – ce fut le cas pour décider de quelle manière il fallait riposter aux entreprises déstabilisatrices de l'État-Major.

Quand le CNRA a pu établir des lignes de conduite contenues dans certaines résolutions, elles n'ont jamais été appliquées, ni respectées comme en font foi les débats de cette assemblée et les faits de tous les jours que nous vivons en ce moment.

En effet, il convient de rappeler un certain nombre de mesures illégales qui semblent tendre à humilier l'ALN[33] de manière délibérée. Non seulement elle est humiliée, mais on la fait passer consciemment ou non, aux yeux des Français, pour une infinité de bandes désorganisées, sans structure et sans commandement. Ainsi l'on a confirmé les thèses de l'ennemi et les théories qu'il n'a cessé de développer du premier novembre 1954 à nos jours.

Et ce qui est plus grave, c'est que l'on tend à vouloir la diviser à tout prix. La grave affaire Moussa[34], l'incitation à la désertion, les primes au dénigrement, la désignation directe – au mépris des règles élémentaires de la hiérarchie (cf. chapitre II-article 9-*f* b des *statuts du FLN*), et par-dessus la tête du commandement général de l'armée – d'officiers et de civils intitulés pour la circonstance officiers, afin de prendre part au nom de l'armée à des décisions historiques face à un ennemi conscient de cette réalité, confirment s'il en était besoin, la volonté du pouvoir en place de dialoguer [sic] coûte que coûte un instrument dont le nom est attaché à l'histoire sanglante de la patrie.

Pour couronner cette volonté, l'on a décidé d'envoyer des messagers, à titre personnel dans diverses régions d'Algérie[35], ce qui n'a pas manqué de provoquer une confusion générale par le fait d'un piétinement des prérogatives des autorités en place.

Dès lors, faut-il se taire, accepter les illégalités et se conformer aux décisions du bon plaisir avec toutes les conséquences que cela peut avoir pour l'unité du FLN et de son armée ou faut-il par les voies de la raison et de la sagesse, dans un cadre organique et au cours d'une confrontation fraternelle et constructive, tenter de sortir la révolution du bourbier dans lequel elle est enfoncée ? [...]

En effet, et à notre humble avis, pour qu'une révolution puisse poursuivre son cheminement normal, de manière continue et permanente, elle doit réaliser nécessairement un certain nombre de conditions dès le départ.

– Se donner un mouvement de masse, monolithique, fortement structuré, de la cellule au congrès national en passant par la section, la région et la fédération. Pour qu'un tel mouvement ne puisse pas devenir l'instrument policier du pouvoir, ses règles et ses principes doivent permettre l'instauration d'une véritable démocratie à la base, afin que les énergies soient constamment libérées, les initiatives suscitées et le génie créateur décelé.

Pour que la révolution soit permanente, il importe que tous les secteurs de la nation soient subordonnés au mouvement, c'est à dire l'État, syndicats, organisations de jeunesse, organisations de femmes, corporations, etc. Le mouvement étant la chose du peuple, celui-ci étant souverain, la direction soumise à la volonté d'une base militante organisée et consciente ne serait alors que l'émanation sans cesse renouvelée de celui-là et de celle-ci.

– Pour être viable, une révolution doit être animée par des militants révolutionnaires, au sens idéologique et non pas au sens purement sentimental du terme.

L'on ne peut mener à bonne fin les objectifs d'une révolution sans que soient établis les critères nécessaires qui permettent l'émergence d'une élite issue du peuple, capable de

33. Par ALN, l'auteur entend évidemment l'armée des frontières, chapeautée par l'État-Major général, au groupe de pouvoir duquel il appartient.

34. *Cf. supra* le témoignage de Belaïd Abdesselam.

35. Entre autres, le commandant Kaci Hamaï en *wilâya* 3 (Kabylie), le colonel Sadek en *wilâya* 4 (Algérois), et surtout les commandants Azzedine et Omar Oussedik, désignés chefs d'une zone autonome d'Alger reconstituée par le haut – par le GPRA.

saisir à tout moment les problèmes et les aspirations de celui-ci, capable d'organiser, de réaliser, d'orienter, de coordonner, capable surtout de soutenir l'effort en travail d'équipe, chose la moins aisée.

– Une révolution – pour qu'elle soit durable et permanente – ne peut se contenter d'un mouvement, aussi solide soit-il, doté de militants aussi capables qu'il se peut, sans le tracé d'un programme économique, social et politique aussi concret que possible, pour ne pas parler de doctrine qui doit, elle, être l'œuvre patiente d'un mouvement puissant, collant aux masses, servant celles-ci et puisant ses théories dans les sources mêmes du peuple qu'il sert.

C'est dans cette mesure, et dans cette mesure seulement, que les objectifs fondamentaux de notre révolution seront assurés.

Continuer dans la voie organique hybride que nous connaissons aujourd'hui, laquelle mêle confusément les limites d'un État qui n'a point de forme, ni norme, avec celles d'un mouvement puissant à la base parce qu'animé de sentiments profondément révolutionnaires, cristallisé et guidé par un catalyseur – en l'occurrence ennemi – mais dénué de toute direction cohérente, c'est condamner l'Algérie et son peuple à une confusion dont nul ne pourra prévoir les conséquences.

Comment sortir du marais boueux dans lequel nous nous sommes empêtrés ?

Pour éviter – dans l'intérêt supérieur de la patrie et de la révolution – toute confrontation dramatique, inévitable, dans le cas d'une persistance dans la voie suivie jusqu'ici, il importe, de manière pressante, que tous ceux que le destin a placés là où ils se trouvent, décident résolument de s'élever à la mesure des sacrifices consentis et de l'immensité des tâches que requiert la nation à construire.

Il importe que le CNRA, instance suprême bien que symbolique et purement théorique, mais pouvant quand même imposer la loi[36], des règles, des normes et des principes, admette librement, sans y être forcé par la base, un jour ou l'autre, l'incapacité des rouages du sommet à mettre de l'ordre et à placer la révolution sur ses rails.

Provoquer une conférence des cadres, sur la base de critères préalablement établis autour de lui – pour une confrontation constructive et non point un règlement de comptes – ne ferait que le grandir aux yeux de l'histoire. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 334-337)

UN TÉMOIGNAGE D'ALI KAFI[37]

L'EMG succombe au virus du pouvoir

[...] Ceci étant, il n'en demeurait pas moins que la création de l'EMG fut une décision positive, au moins du point de vue théorique, car il fallait superviser, organiser, coordonner et approvisionner l'ALN en armes, en fonds, en cadres, en ravitaillement, aider à la mise au point d'une stratégie militaire. Il aurait fallu et il était nécessaire – l'Algérie étant engagée dans une révolution historique – que l'État-Major soit un reflet des aspirations du peuple, des principes et des buts du 1er Novembre, comme ce qui s'est passé au Vietnam par exemple. Mais la réalité ne fut pas ainsi car la création de l'EMG, comme celle du

36. Il est évidemment difficilement compréhensible qu'une instance purement symbolique et théorique soit à même de pouvoir imposer la loi.

37. Les faits relatés se situent vraisemblablement à l'automne 1961 ou à l'hiver 1962.

GPRA, fut une couverture pour voiler les conflits, les courants rivaux et les ambitions personnelles.

De la même façon, la composition du GPRA n'était pas homogène, ni du point de vue du profil politique, ni du passé militant, ni de l'appartenance idéologique de ses membres : un mélange d'idées, d'orientations et de doctrines !

L'histoire et les faits se chargeront de confirmer que les objectifs proclamés de l'EMG ne furent pas à la hauteur des idéaux révolutionnaires. L'EMG allait succomber au « virus » du pouvoir et de la domination sur la révolution et il éloignera les « politiques » de la scène.

Par ailleurs, les chefs de l'EMG multipliaient les contacts avec les unités stationnées sur les frontières, notamment en Tunisie. Le commandant Ali Mendjli parcourait les Centres et s'adressait aux djounouds, les incitant à ne pas compter avec « l'intérieur », c'est à dire la véritable ALN. Il leur disait : « *Vous êtes les hommes de l'avenir* » !

Ayant appris cela de la bouche de djounouds et d'officiers de la Wilaya 2 en poste sur la frontière, et vue la gravité de la chose, je pris l'initiative d'en informer Boussouf qui, à son tour, devait saisir les membres du gouvernement. Une commission fut mise sur pied, composée de Boussouf, Bentobbal, Abdelhamid Mehri et moi-même, en tant que témoin car j'avais découvert le complot et en avais fait part. Ce groupe se rendit à Ghardimaou sur la frontière tuinisienne et demanda à voir Boumediene. Ce dernier, mis au courant, montra de la surprise et il fit appeler Mendjli. Interrogé par Boumediene, Mendjli confirma tout simplement les faits. Et le groupe s'en retourna à Tunis... [...]

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 234-235)

IV

Le fonctionnement de la direction

-40- La dualité direction d'Alger – Délégation extérieure (1955-1957)
-41- Le premier (août 1956-août 1957) et le deuxième (août 1957-septembre 1958) CCE
-42- Le 1er GPRA (septembre 1958-janvier 1960)
-43- La réunion au sommet des dix colonels et le CNRA de Tripoli 1 (août 1959-janvier 1960)
-44- Le 2e GPRA (janvier 1960-août 1961)
-45- Le CNRA de Tripoli 2 (9-27 août 1961)
-46- Le 3e GPRA (août 1961-août 1962)
-47- Les CNRA de Tripoli 3 (22-28 février 1962) et Tripoli 4 (28 mai-7 juin 1962)
-48- La crise de l'été 1962 et la victoire de la coalition Ben Bella-État-Major général

-40- LA DUALITÉ DIRECTION D'ALGER – DÉLÉGATION EXTÉRIEURE (1955-1957)

LETTRE À BACHIR CHIHANI[1] (AUTEUR : AHMED MAHSAS? AHMED BEN BELLA[2]?)

Septembre 1955
(extraits)

[...] Les deux clans, les messalistes (Mezerna, Chadli) et Comité Central (Lahouel, Yazid[3]) sont bel et bien muselés. Personne ne les reconnaîtrait ici. Après avoir tenté de manœuvrer les premiers temps, ils ont fini par comprendre qu'ils sont dépassés. Cela ne veut nullement dire qu'ils aient désarmé. Brahim[4] et Bayoud (UDMA) ont renié, comme d'ailleurs Mezerna et Chadli, la Charte du FRONT de Libération Nationale qu'ils avaient accepté [*sic*] et font bande à part. Khyder et Aït Hocine[5] faisaient partie de la délégation algérienne au Caire. Légalement, ils continuent de représenter l'Algérie, c'est le Front de Libération Nationale. En vérité, ils ne valent pas plus cher que les autres. Ils sont corrompus comme tous les anciens dirigeants politiques. Nous sommes en train de leur faire comprendre le changement opéré par la révolution dans le pays et hors du pays. Ils jouent simplement un rôle de couverture et n'ont pas voix au chapitre.

La réalité est que nous sommes très mal représentés à l'extérieur. Nous avons pensé aux changements du personnel, nous attendons des hommes propres. Le seul qui pourrait à la rigueur se racheter ici, c'est Yazid, et encore. Quant à Aït Hocine, il est toujours le même, c'est à dire berbéro-matérialiste. Khyder est un homme cuit, il s'est embourgeoisé

---

1. Chef de la zone (future *wilâya*) 1 après l'arrestation de Mostefa Ben Boulaïd (février 1955) jusqu'à sa mise à mort par ses compagnons de combat (octobre 1955).

2. La lettre, expédiée d'Égypte, fut saisie par l'armée française lors la bataille de Djorf, dans les Nememcha, le 29 septembre 1955. L'original se trouve aux archives du SHAT (*1H1754). Elle y est dite émaner de Ben Bella. Mais Ben Bella a nié en être l'auteur et l'a attribuée à son affidé politique Ahmed Mahsas, ce qui est généralement admis.

3. Les personnes nommées sont Ahmed Mezerna, ancien député MTLD et homme-lige de Messali; Chadli El Mekki, responsable PPA réfugié en Orient depuis la répression de l'insurrection de Sétif; Hocine Lahouel, ancien secrétaire général du MTLD et l'un des chefs de file de la tendance « centraliste »; M'hamed Yazid, ancien responsable de la Fédération de France du MTLD et responsable politique extérieur du FLN, est également un ancien « centraliste ».

4. Il s'agit du *chaykh* Bachir al-Ibrahimi, responsable des *'ulamâ-*. La précision UDMA est donnés pour Bayoud, représentant de l'UDMA auprès de la Délégation extérieure, pour le distinguer d'un autre *chaykh* Bayoud, personnalité modérée connue du M'zab.

5. Il s'agit respectivement de Mohammed Khider et de Hocine Aït Ahmed.

et a versé dans le chemin qui conduit à la déchéance. Il est très influençable par Aït Hocine et Lahouel. Néanmoins, ces derniers ne sont pas dangereux puisque leur avenir dépend de nous, ils n'ont pas de troupes qui les suivraient au cas d'une manœuvre quelconque. Ils n'en demeurent [*sic*] pas moins qu'ils sont loin de représenter dignement la Révolution. Aussi doivent-ils être remplacés à plus ou moins brève échéance.

Le danger pourrait venir des messalistes qui ont tout fait pour coiffer l'Armée de Libération Nationale. Ils n'ont négligé ni les mensonges ni la calomnie, ni l'escroquerie dans cette tentative. Ils ramassent de l'argent au nom de l'armée. Ils tentent de faire bastonner tous ceux qui les dénoncent (cela en France). En Orient, ils ne jouissent d'aucun crédit. Ils font un travail de parasites (la radio), aidés en cela par Al Brahimi et Bayoud (UDMA) [...]. Messali a joué un rôle de contre-révolutionnaire. Il s'est soucié avant tout de garder des adeptes qui l'adorent. Périsse la Révolution ! [...]

(source : BROMBERGER Serge, *Les Rebelles algériens*, Paris, Plon, 1958, pp. 122-123)

LETTRE DE KHIDER (LE CAIRE) AUX DIRIGEANTS DU FLN D'ALGER SUR LA CODIRECTION[6]

21 février 1956
(extrait)

Le Caire, le 21/2/1956

Chers frères,

[...] Beaucoup plus au départ pour éviter la confusion que par souci de légitimité, nous nous sommes réunis en conférence restreinte, comprenant, TAÏEB, BENBELLA, KHIDER, LAMINE, HAKIM et AÏT AHMED[7]. Ces membres faisaient partie ou étaient sensés [*sic*] faire partie du « comité des 12 » prévu pour prendre en charge la direction de la Résistance. Bien que cette qualité ne peut à elle seule, dans les circonstances de développement actuel du F.L.N. et de l'A.L.N., préjuger de la constitution d'une direction, ce comité des 6 sus-nommés, s'est réuni pour d'abord procéder à l'examen de la situation politique et militaire en Algérie de même qu'en Tunisie et au Maroc, faire le bilan de l'activité extérieure et le point de la situation financière. [...]

Le rapport politique formule des conclusions que nous vous soumettons sous forme de propositions. Une proposition n'y est pas incluse, c'est celle de la co-direction. Cette co-direction comprendrait le « Comité des 6 » du Caire, et la direction d'Alger, la première étant en liaison avec l'extérieur et en contact avec les réalités marocaines et tunisiennes ; la 2e ayant toutes les données algériennes possibles en main. Par le moyen de consultations mutuelles sur les grands problèmes, de l'information précise réciproque et grâce à

6. Pour des raisons d'efficacité, de coordination et d'apaisement des tensions entre l'Intérieur et l'Extérieur, des tentatives de co-direction Intérieur-Extérieur sont proposées. Aït Ahmed, notamment, a toujours été celui qui a le plus insisté sur la nécessité d'avoir une direction cohérente, comme en témoigne le texte qu'il a, de la prison de la Santé, fait transmettre dès 1957 à la direction du FLN sur la nécessité de mettre sur pied un gouvernement provisoire. Mais ici, tout en proposant une co-direction, Khider indique bien que la délégation extérieure prend des décisions sans en référer à l'Intérieur sur des questions de responsabilités internationales.

7. C'est ce groupe qui est désigné *infra* comme le « comité des six ». Taïeb désigne Boudiaf, Lamine/le docteur Mohammed Lamine Debaghine et Hakim/Ben M'hidi, en séjour momentané au Caire.

une bonne coordination, les deux organismes pourraient se compléter. L'un est plus sensible aux perspectives externes, mais risque de perdre contact avec les réalités de chez nous, l'autre qui a la situation en main, mais dont les moyens et le temps sont limités par la vie de « traqués » et absorbés par les tâches pratiques. Il est bien entendu que la co-direction, aussi bien que le compartimentage fait ici, entre le comité des 6 et les commissions, n'a pas à être rendu publique [*sic*]. Il n'en demeure pas moins que le problème de l'autorité politique soulevé dans le rapport reste à résoudre, il s'agit d'une autorité publique, porte-parole du F.L.N. Nous continuons à travailler sous l'étiquette de délégation extérieure (du F.L.N.) qui est jusqu'à présent notre statut officiel.

Nous vous demandons d'examiner cette proposition de même que les conclusions du rapport, précisez ce qui doit être rendu publique.

En attendant, voilà les 5 centres pourvus de titulaires que nous venons de désigner.
1) Le Caire : Khider, avec comme rayon : l'Égypte, l'Arabie Séoudite, le Soudan et la Libye. Au Caire toujours il y aura également YAZID à la disposition de KHIDER pour l'activité du bureau du Caire. LAMINE sera l'itinérant du bureau pour le Moyen-Orient.
2) Damas : MEHRI, rayon : Syrie, Liban et Jordanie
3) Baghdad : BOUDA, rayon : Irak, Iran, Koweit et le Golfe Persique
4) Jakartha : LAHOUEL, rayon : toute l'Asie
New-York : AÏT AHMED, U.S.A., délégations permanentes ONU. Washington et éventuellement Amérique Latine. [...]

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier...*, *op. cit.*, pp. 140-142)

Aigres admonestations d'Abbane aux frères extérieurs du Caire

Trois lettres d'Abbane

(extraits)

Alger, le 4 novembre 1955

Chers frères,

Nous avons reçu votre deuxième lettre datée du 19 octobre. Tous les frères sont très contents d'avoir enfin de vos nouvelles.

La grève générale du 1er novembre est un succès total. Partout dans les villes, villages, douars, le mot d'ordre a été suivi à la lettre. D'ailleurs la presse parisienne que vous devez recevoir le reconnaît. Nous ne vous cachons pas que nos prévisions ont été dépassées, largement dépassées.

Trois frères sont en route vers Le Caire, sont-ils arrivés ?

J'attire votre attention sur B et D[8]. Il ne faudra pas trop afficher leurs noms. Que voulez-vous, tout ce qui touche de près ou de loin à l'ex Comité Central est vomi par le peuple. Le fumier de MESSALI a réussi dans ce domaine. Actuellement nous faisons tout pour réhabiliter les hommes du C.C. et discréditer MESSALI. Mais c'est très dur de faire

8. Il s'agit en l'occurrence de Ahmed Bouda et de Larbi Demaghlatrous. Abbane, face à des extérieurs activistes qui rechignent à accepter les ex-centralistes aux postes de direction du FLN, les met en avant, non sans précautions, mais en représentant qu'ils peuvent être des instruments dans la lutte contre les messalistes.

avaler à nos campagnards que celui qu'on a traité de traître hier est aujourd'hui un patriote. Mais comptez sur nous, nous arriverons à convaincre nos troupes.

Je vous adresse ci-joint un document photographique reproduit par la presse d'ici.

Ce serait (je parle au conditionnel) une lettre émanant de BENBELLA et destinée à CHEHANI BACHIR dit SI MESSAOUD (l'actuel responsable) des Aurès[9].

Si ce document n'est pas un faux, l'affaire est très grave. Nous vous demandons de nous fournir d'urgence des explications à ce sujet.

J'ai demandé par lettre à CHEHANI BACHIR des explications à ce sujet. J'attends sa réponse.

Si BENBELLA est vraiment l'auteur de cette lettre, il mérite la pendaison. Pendant que nous sommes dans la merde jusqu'au cou et que nous jouons nos têtes tous les jours, Monsieur complote et se prend déjà pour GAMAL ABDEL NASSER.

Savez-vous que nous avons déjà reçu (je ne sais plus d'où) un tract du Caire au nom de l'Armé De Libération Nationale et signé AHMED BENBELLA représentant au Caire de l'Armée de Libération.

Vous pensez bien que nous ne l'avons pas reproduit. Nous sommes contre tout ce qui peut nous rappeler de près ou de loin le culte de la personnalité.

BENBELLA n'est pas le représentant de l'Armée de Libération nationale au Caire, pas plus d'ailleurs que BOUDIAF, AÏT AHMED, YAZID, KHIDER, LAHOUEL, etc.

Vous êtes des patriotes émigrés en Orient. Le F.L.N. et l'A.L.N. vous ont chargé d'un travail à l'extérieur. C'est tout. Lorsque des décisions importantes engageant l'avenir du pays doivent être prises, vous aurez votre mot à dire mais de grâce ne jouons pas déjà aux ministres, ambassadeurs et commandants en chef.

Une dernière chose avant de changer de sujet, quel est exactement le rôle de BENBELLA ? A-t-il des rapports directs avec les dirigeants arabes ?

Jusqu'à présent, nous pensions que vos relations avec les États arabes se font par le truchement du Comité de Libération du Maghreb[10] dans lequel siègent KHIDER et AÏT AHMED. Quant à BENBELLA et BOUDIAF, ils sont uniquement chargés du service du matériel et de la liaison avec nous. [...]

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier..., op. cit.*, pp. 108-109)

Alger, le 13 mars 1956

Chers frères,

Nous venons de recevoir votre lettre du 24 février (en double), un mot de Boudiaf et votre rapport politique. Ce dernier nous est parvenu incomplet (page 3 manque et la suite à partir de la page 4 ne figure pas). Prière nous adresser le rapport complet.

Nous ne pouvons pas donner une réponse immédiatement à toutes les questions soulevées. Cependant voici quelques réponses sur certains problèmes.

1) Stratégie nord-africaine

Nous n'avons pas la même optique que vous sur cette question, vous donnez l'impression d'être d'abord des Nord Africains avant d'être des Algériens. Pour nous, nous sommes des Algériens avant d'être des Nord-Africains.

9. *Cf.* ci-dessus la lettre à Bachir Chihani de septembre 1955, attribuée soit à Ben Bella, soit à Mahsas.

10. Siégeant au Caire et dirigé nominalement par l'émir Abdelkrim.

Au lieu de passer votre temps et dissiper votre énergie à vouloir entraîner dans la lutte la Tunisie et le Maroc (qui sont, que vous le voulez ou non, dans leur immense majorité derrière Bourguiba et le sultan), vous ferez mieux de consacrer tous vos efforts à l'Algérie. Depuis des mois et des mois nous attendons les armes n+1 fois promises et nous ne voyons rien venir. Au lieu de pallabrer [*sic*] à longueur de journées sur la co-direction [11], l'analyse – d'ailleurs complètement fausse – de la situation intérieure de l'Algérie et la ligne politique, vous ferez mieux de n'avoir qu'un seul souci : l'envoi des armes. Pour nous seul le problème des armes compte, tout le reste est du bla bla bla.

Notre capital, que vous le voulez ou non, est le maquis. Ce maquis est en train de mourir par manque d'oxygène. Des hommes combattent une armée moderne dotée d'un matériel formidable avec des fusils de chasse et des cartouches en carton bouilli de fabrication locale quand nous avons la chance d'en trouver.

Les groupes armés s'insurgent contre leurs chefs et les rendent responsables de votre carence. Vous nous avez annoncé (BOUDIAF par l'Oranie) le parachutage des armes des positions durant des nuits et des nuits et attendaient jusqu'à l'aube l'arrivée d'une hypothétique avion [*sic*]. Je vous fais grâce de l'effet psychologique sur l'esprit des combattants.

En résumé, tant que ce problème des armes n'est pas réglé, aucun travail sérieux ne peut être envisagé avec vous. Tous sans exception vous devez vous atteler à cette tâche sinon la rupture serait inévitable. Vous vous préoccupez actuellement de la collecte de fonds dans les États amis. Nous n'avons pas besoin d'argent si nous avons confiance en vous et si nous savons que nous avons à l'extérieur des hommes capables de nous faire parvenir des armes, nous vous enverrons immédiatement 300 à 400 millions. [...]

4) Affaire MAHSAS [12]

Ici une telle affaire aurait été réglée sur-le-champ, nous avons eu des cas pareils ici. Ces intéressés ont été passés par les armes.

5) Cas LAMINE

Lamine a été envoyé à l'extérieur pour prendre la tête de la délégation [13]. Cependant nous sommes pour le principe de la direction collective. Tout en étant le chef de la délégation algérienne à l'extérieur, LAMINE devra se soumettre aux décisions prises à la majorité par la délégation sur les problèmes du ressort de la délégation, en cas de conflit grave, vous n'aurez qu'à nous soumettre l'affaire. [...]

8) Fédération de France

BOUDIAF, comme s'il n'avait rien d'autre à faire, voudrait diriger du Caire la fédération de France [14]. Ce n'est vraiment pas sérieux. La Fédération de France doit d'abord par principe dépendre de l'Algérie et non du Caire. Ensuite les deux tâches principales de la Fédération de France sont : le journal [15] et la destruction des Messalistes. À cet effet le journal est alimenté par des informations et des articles d'Alger. Pour lutter contre MESSALI, il faut au moins avoir une idée très exacte de la situation en Algérie et en France.

---

11. Les projets d'une co-direction entre la délégation extérieure du FLN sise au Caire et la direction intérieure du FLN, conduite principalement par Abbane, sise à Alger.

12. *Cf.* ci-dessus la lettre de septembre 1955 adressée à Bachir Chihani.

13. Le docteur Mohammed Lamine Debaghine a été envoyé en septembre 1955 par la direction d'Alger du FLN avec pour mission de coiffer la délégation extérieure dont Ben Bella prétendait être le chef.

14. Mohammed Boudiaf avait été pendant près d'un an, en 1953-54, responsable à l'organisation de la fédération de France du MTLD. Il avait gardé de l'influence en France et les premiers pas de la fédération de France du FLN furent accomplis par des amis politiques de Boudiaf.

15. Il s'agit de *Résistance algérienne*, l'organe du FLN prédécesseur du *Moudjahid*.

Choses que vous ne pouvez pas avoir. L'idée que vous avez de la situation ici est celle fournie par le prisme déformant de la presse parisienne (C.F. votre analyse de la situation politique en Algérie). Nous vous prions de charger le frère BOUDIAF de s'occuper des armes et de laisser en paix la fédération de France qui a maintenant des rapports suivis et étroits avec nous[16].

9) Vos rapports avec l'Égypte.

Tous les esprits clairvoyants reconnaissent que vous avez été roulés par les dirigeants égyptiens[17]. Ces derniers ont utilisé le chantage algérien pour obtenir des armes de la France. Une fois ces armes obtenues, ils nous laissent carrément tomber.

Nous n'avons pas compris votre silence à la suite de la volte-face des pays arabo-asiatiques dans le retrait de la question algérienne de l'ONU. Vous auriez dû dénoncer à l'opinion publique de ces pays la palinodie de leurs gouvernants. Vous n'avez rien fait, pourquoi ?

Pourquoi vous n'essayez pas d'exploiter la rivalité Caire-Baghdad? Vous donnez l'impression (chose que la France et MESSALI exploitent à fond) d'être rivés au gouvernement égyptien et que vous n'êtes pas libres de vos mouvements. L'intérêt de l'Algérie doit primer sur tout. Si l'Égypte ne voit que ses propres intérêts dans votre présence au Caire, vous n'avez qu'à vous installer ailleurs. [...]

(source : *id.*, pp. 154-157)

Alger, le 15 mars 1956

Gouvernement provisoire. Sur ce problème, nous tenons à vous avertir que tous les responsables ALN et FLN d'Algérie à quelque échelon qu'ils appartiennent sont radicalement contre le principe d'un gouvernement provisoire à l'étranger. Si nous devons un jour constituer un gouvernement provisoire, il le sera en Algérie et pas ailleurs.

Si par malheur vous vous amusez à constituer un gouvernement à l'extérieur, nous nous verrons dans l'obligation de vous dénoncer publiquement et la rupture sera totale.

(source : *id.*, p. 165)

Deux lettres de la *wilâya* 2 au CCE

9 novembre 1956
(extraits)[18]

[...] Nous avons été désagréablement surpris quand nous avons appris dans quelles circonstances les 5 frères ont été arrêtés. Il nous a parut presque ridicule qu'ils ont pu

16. Par le canal de l'ancien centraliste Salah Louanchi, nommé par la direction d'Alger à la tête de la fédération.

17. L'amertume d'Abbane s'explique par la toute récente entrevue au Caire entre le président Nasser et le ministre français des Affaires étrangères Christian Pineau. Pendant toute une période, à ce moment, les émissions de la radio égyptienne *La Voix des Arabes* avaient interrompu leur aide à la Résistance algérienne.

18. Dans cette lettre, le colonel Ben Tobbal lance un acte d'accusation contre les historiques de la Délégation extérieure dont l'avion a été arraisonné le 22 octobre 1956. L'accusation recouvre d'autres

emprunter pour leur transport à Tunis un avion piloté par un officier français. Il est nécessaire à ce sujet de souligner l'imprévoyance des frères et leur excès de confiance dans la parole de la France. Ils ont en effet, nous semble-t-il, un peu trop vite oublié leur situation exacte. Pour nous, ils ont une part de responsabilité dans leur arrestation. Que cela nous serve de leçon. À l'avenir, il conviendrait de ne plus emprunter les moyens de transport français et d'entourer le déplacement des frères du secret le plus complet. [...]

[intégralement *sic*]

12 décembre 1956

[...] Au sujet de l'initiative prise délibérément par les 5 frères arrêtés de se rendre à Tunis sans ordre, ou du moins consultation du C.C.E., nous estimons que cela est extrêmement grave. Étant donné les décisions qu'aurait certainement pris la conférence de Tunis sur l'Algérie, nous croyons que nous avons tout de même droit à être consultés sur les problèmes à débattre dans cette conférence, sur l'initiative des frères et leur position. En tout état de cause, et pour que cela serve à l'avenir : nous ne voulons à n'importe quel prix pas être des marionnettes entre les mains de n'importe qui. Nous voulons que le principe de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur soit une réalité, et non un leurre. À propos, est-ce que la feuille contenant le nombre de nos effectifs et les noms des membres du C.C.E. a été trouvée chez eux ? [...] Nous vous demandons d'écrire de votre côté au frère Mahsas[19] pour lui signifier

– de ne pas discuter la représentativité du congrès du 20 août

– par voie de conséquence, de ne plus rendre difficile la tâche de ceux qui, en Tunisie, travaillent à rendre exécutoire les décisions dudit congrès. [...]

(source : archives privées)

Nomination par le CCE du colonel Ouamrane à la tête de la branche militaire du FLN à l'Extérieur

19 décembre 1956

Le colonel Amar Ouamrane est muté à l'extérieur. Il prendra le commandement de la branche militaire de la délégation du F.L.N. à l'extérieur. Le colonel Ouamrane relèvera

griefs : celui visant les extérieurs, accusés de n'avoir jamais rien fait de sérieux pour alimenter les maquis en armes et munitions. Ces griefs ont servi d'aliment à l'alliance conjoncturelle du congrès de la Soummam : Abbane a réussi grâce à cela à grouper autour de sa ligne politique les colonels des maquis contre la Délégation Extérieure. Il y avait un autre grief : Ben Tobbal et le commandement de la *wilâya* 2 étaient opposés au voyage des historiques extérieurs à Tunis car, lors de la conférence intermaghrébine de Tunis, des formules de compromis avec le gouvernement français (du moins la ligne représentée par les libéraux tels qu'Alain Savary) auraient pu être trouvées pour un règlement à l'amiable de la question algérienne dans un cadre maghrébin. Or les colonels des maquis étaient fermement opposés à un tel accord car ils craignaient qu'un accord politique marginalise le pouvoir tout récent de la bureaucratie militaire en voie de constitution et ne la mette hors jeu. Raison pour laquelle, à la nouvelle de l'arraisonnement de l'avion des historique extérieurs, ce fut la fête à la *wilâya* 2. Tactiquement, le dirigeant du CCE, Abbane, était lui aussi opposé à la participation algérienne à la conférence de Tunis parce qu'elle avait été décidée par ses rivaux de la Délégation extérieure et parce qu'une attitude maximaliste était pour lui un moyen de maintenir les alliances du congrès de la Soummam entre la direction politique et les chefs de maquis.

19. Après l'arrestation de Ben Bella, Mahsas prit le relais de la Délégation extérieure, commanditée par Ben Bella, et il tenta d'établir son pouvoir sur le FLN en Tunisie en s'appuyant sur les chefs de fac-

du docteur Lamine, chef de la délégation à l'extérieur qui dépend lui-même du C.C.E. Les commandants Mezhoudi et Ben Aouda, ainsi que le frère Massas [*sic*], et tous les frères qui s'occupent du matériel, se mettront à la disposition du colonel Ouamrane.

(source : archives privées)

Lettre de Larbi Ben M'hidi aux quatre chefs historiques détenus à la Santé[20]

7 janvier 1957

[...] Cas Lamine[21]. Le frère Lamine a été désigné par le C.C.E. président de la délégation à l'extérieur. Conformément au principe de la direction collective, il appartient à un comité groupant les membres du C.N.R.A. à l'extérieur, c'est-à-dire Yazid, Abbas, Tewfik, Mehri, Tayeb Thâalibi, Benyahia, Francis et Mahsas. Le rôle de Lamine est un simple coordinateur et il applique les décisions de l'intérieur. D'ailleurs, à la suite de votre arrestation, les frères de l'extérieur ont eu la même idée que nous. Ils se sont réunis au Caire et ont désigné Lamine président de la délégation. C'était aussi l'avis des chefs du maquis qui considèrent Lamine comme le plus proche de nous parmi les éléments de l'extérieur. À aucun moment, il ne s'est agi de lui accorder les pleins pouvoirs. Dans la lettre d'Aït Ahmed[22], on l'estime indigne de remplir sa mission. Y a-t-il des fautes graves à lui reprocher? Trahison? Travail fractionnel? Utilisation de son mandat à des fins personnelles? Éclairez-nous. Nous ne sommes pas particulièrement attachés à la personne de Lamine. Si nous l'avons choisi, c'est parce que nous l'estimons le plus apte. S'il a commis des fautes graves, précisez-nous les, nous sommes prêts à le sanctionner.

Cas Mahsas. Vous êtes certainement au courant du travail fractionnel auquel il s'est livré à Tunis. Il ne reconnaît ni les décisions du congrès, ni l'autorité du C.C.E. Bien plus, il s'est opposé à l'envoi de matériel vers le Constantinois au moment où les frères combattants meurent tous les jours par manque d'armes. Il a incité Amara[23] de Souk Ahras à en faire autant. Nous lui avons demandé de cesser ses actions néfastes et de travailler dans un comité composé des frères Ben Aouda, Mezhoudi et Guaïd[24]. Les frères

---

tions des Aurès-Nememcha qui y résidaient pour s'approvisionner en armes et devenir candidats au pouvoir. Mahsas, qui était un authentique nationaliste, tenta ce faisant de les encadrer et de les contrôler. L'intervention musclée du colonel Ouamrane, nommé par le CCE fin 1956, mit fin dans le sang au pouvoir de Mahsas, et permit le triomphe à l'Extérieur du CCE.

20. Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider. Rabah Bitat, qui leur fut adjoint, fut arrêté antérieurement, en mars 1955. Il n'était donc pas parmi les historiques extérieurs arrêtés le 22 octobre 1956.

21. Il s'agit du docteur Lamine Debaghine, nommé par Abbane à l'été 1955 responsable de la Délégation extérieure pour faire pièce aux quatre dirigeants (Aït Ahmed, Ben Bella, Boudiaf, Khider) déjà présents à l'Extérieur et formant un pouvoir concurrent de celui de la direction d'Alger supervisée par Abbane. La nomination du docteur Lamine avait été contestée par les quatre. Contacté dans l'été 1954 pour être la tête d'affiche politique de l'insurrection, le docteur Lamine, qui ne pensait pas que le déclenchement était aussi imminent, s'était récusé.

22. Lettre de fin 1956 ou début 1957 d'Aït Ahmed à Abbane disant son hostilité à Lamine, affirmant que Ben Bella ne s'était jamais pris pour le chef du FLN et critiquant certains points de la plate-forme de la Soummam; mais reconnaissant l'essentiel des décisions du congrès de la Soummam et déplorant le travail fractionnel de Mahsas et ses responsabilités dans des ingérences égyptiennes qu'Abbane avait imputées aux extérieurs.

23. Amara Bouglez, devenu à cette occasion, chef d'une « Base de l'Est », détachée du pouvoir de la *wilâya* 2 (Nord-Constantinois).

24. Les commandants Amar Ben Mostefa Benaouda et Brahim Mezhoudi étaient des officiers de la

Ben Aouada et Mezhoudi, chargés par le congrès de s'occuper de l'acheminement des armes de Tunisie, se sont heurtés à une hostilité ouverte de Mahsas.

Mahsas parle et agit au nom de Ben Bella. C'est pourquoi nous avions demandé au frère Ben Bella de rappeler à l'ordre Mahsas et de désavouer son travail fractionnel.

Devant l'entêtement de Mahsas, nous avons été contraints d'envoyer le frère Ouamrane en Tunisie, la rentrée des armes étant vitale pour nous. Nous avons donné ordre au colonel Ben Tobbal, commandant la wilaya du Nord-Constantinois, d'envoyer mille hommes à la frontière et de briser toute tentative de s'opposer au passage des armes. Nous avons également donné l'ordre au colonel Mohammedi Saïd, commandant la wilaya de Kabylie, de tenir prêts 2 000 hommes à diriger sur le Nord-Constantinois si le colonel Ben Tobbal lui fait signe. D'autant que les 2 wilayas attendent depuis plusieurs mois l'arrivée de leur contingent. Si Mahsas persiste dans son entêtement, la sanction prévue par les règlements lui sera appliquée.

Chers frères, nous voici arrivés au terme de la lettre. Le C.C.E., qui a la confiance du congrès, est composé d'hommes dont la seule ambition est de servir le Pays. Ces hommes qui luttent jour et nuit pour le triomphe de la Révolution, rechercheront avant tout la cohésion dans nos rangs. Pour commettre le moins d'erreurs possible, ils ont placé les principes au-dessus de tout. C'est pourquoi le C.C.E. vous demande, dans les circonstances graves que traverse la Patrie, de l'aider dans sa tâche dans l'intérêt de notre peuple et de notre insurrection nationale. Il fait appel à vous pour faire preuve d'esprit de discipline et pour renforcer sans cesse l'unité de la Révolution autour du C.N.R.A. et du congrès du 20 août.

Pour le C.C.E., Mohammed Larbi Ben M'hidi

P.S. Nous avons appris que le frère Khider fait des difficultés pour mettre à la disposition des frères de l'extérieur les fonds qu'il détient. Nous lui demandons de ne pas nous compliquer la tâche et de délivrer au frère Lamine une procuration en vue de la récupération de ces fonds.

(source : archives privées)

Lettre de Ramdane Abbane à Hocine Aït Ahmed

7 janvier 1957
(extraits)

[Abbane se défend d'être un dictateur : toutes les lettres qu'il signe sont rédigées en concertation avec les quatre autres membres du C.C.E. Au sujet des mots durs qu'il a eus contre Tayeb (Boudiaf), il se défend notamment d'avoir traité ce dernier de « tire au flanc » :]

Je n'en ai jamais voulu à Tayeb. Je connaissais son caractère comme il connaissait d'ailleurs le mien. Nous sommes tous deux coléreux et tranchants et nous avons un défaut commun : la franchise brutale. Nous avions échangé par lettre des propos très vifs, mais pour ma part, tout est effacé. Je suis convaincu aussi que, de son côté, à ce sujet, à ce

wilâya 2, chargés de mission dans les Nememcha par le congrès de la Soummam, puis en Tunisie. Mouloud Gaïd était responsable de la centrale syndicale UGTA. Il était un proche d'Abbane.

sujet il ne reste plus rien. [...] Je t'avoue que je riais de bon cœur chaque fois que je lisais les lettres injurieuses qu'il m'adressait parce que je savais qu'elles étaient dictées par sa sincérité et sa franchise, et surtout parce que Tayeb est un élément désintéressé qui ne nourrit aucune ambition personnelle[25]. [...]

Ahmed[26] voulait et faisait tout pour se faire passer chef suprême de la Révolution. Il pensait qu'il était le chef de l'A.L.N. et qu'il n'avait aucun compte à rendre à personne... Pour moi, mon cher Hocine, le culte des idoles[27] est à jamais révolu. Nous n'avons pas de chef, nous avons des chefs, et quiconque essayera d'émerger du lot nous trouvera devant lui. Ben Bella pour nous est un des 34 chefs de la révolution, pas plus pas moins[28].

[Abbane rappelle que l'A.L.N. est en Algérie, pas à l'Extérieur. Mahsas, qui s'est installé en Tunisie en prenant la suite de Ben Bella, n'est que l'homme-lige de Ben Bella.]

Il crie à qui veut l'entendre que Ben Bella était le chef national et lui, Mahsas, son adjoint numéro 1, ce qui se traduit (pour Mahsas naturellement) que Mahsas est aujourd'hui notre chef national par intérim. Avoue que c'est ridicule, absurde.

J'arrive maintenant à ce que vous me reprochez : « le parachutage des révolutionnaires de la onzième heure ».

[Notamment, le principal d'entre eux est le docteur Lamine Debaghine, nommé par la direction intérieure dès l'été 1955 à la tête nominale de la Direction extérieure. Abbane nie qu'il ait jamais donné les pleins pouvoirs au docteur Lamine à l'Extérieur. Il a toujours conçu son rôle au sein d'une direction collective. La preuve : Lamine a toujours été tenu plus ou moins à l'écart par la Délégation extérieure et il est loin de tout maîtriser; la preuve :]

Pourquoi Lamine ignorait-il que vous alliez négocier la paix à Tunis[29] ?

[Au sujet du « cas des ex-centralistes, ex-UDMistes et ex-oulémistes » [*sic*], Abbane défend son programme d'unification de la résistance et il affirme que ce sont des gens de la Délégation extérieure, Ben Bella, Lamine et Bouda, qui ont chargé le dirigeant *'ulamâ-Chaykh* Abbas Bencheikh Lhocine d'envoyer ces éléments pour rejoindre l'organisation. Inversement, Abbane demande pour quelles raisons des militants qu'il critique par ailleurs vertement ont été accepté par la Délégation extérieure sans consulter personne – notamment Ahmed Mahsas, M'hamed Yousfi, Abdelhamid Mehri et Tedjini Haddam.]

Comment se fait-il que, durant plus de six mois, vous négociez [*sic*] avec les envoyés du gouvernement français sans même nous en aviser pour information[30] ? Pourquoi êtes-vous venus à Tunis sans même consulter ni nos camarades de l'extérieur ni nous ? Pourtant Ben Bella nous a écrit le 11 octobre 1956 de Tripoli alors qu'il avait auparavant rencontré Ahmed Tlili qui lui avait fait part du scénario conçu par Savary-Ladgham[31]. Pourquoi êtes-vous venus à Tunis avec toutes les archives et les documents du Congrès, pourtant vous aviez laissé au Caire et ailleurs des membres du C.N.R.A. qui pouvaient

25. L'allusion vise indirectement Ben Bella, que Abbane a à plusieurs reprises clairement accusé d'ambitions personnelles.

26. Ben Bella.

27. L'allusion aux « idoles » de la *jâhiliyya* (ignorance anté-islamique) pourfendues par un islam rigoureusement monothéiste qui révère le *tawhîd* (unicité) de Dieu ne manque pas de piquant dans la mesure où Abbane était probablement athée.

28. Allusion aux 34 membres désignés par le Congrès de la Soummam du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA) – 17 titulaires, 17 remplaçants.

29. À la conférence maghrébine d'octobre 1956, qui échoua du fait de l'arraisonnement de l'avion des chefs extérieurs du FLN par les Français le 22 octobre 1956.

30. Allusion aux entrevues avec différents émissaires du gouvernement français du gouvernement Guy Mollet au printemps et à l'été 1956.

31. Ahmed Tlili, dirigeant tunisien du Neo Destour, chargé des relations avec les Algériens, Alain Savary, secrétaire d'État aux Affaires tunisiennes et marocaines, Bahi Ladgham, ministre tunisien des Affaires extérieures.

tout de même garder les archives... Avoue, mon cher Hocine, que nous avons été des anges de patience. Ce que nous avons souffert, Dieu seul le sait. L'histoire nous jugera un jour.

Pour terminer, je te dirai que nous avons la conscience tranquille. Nous croyons avoir fait notre devoir. Nous reconnaissons que nous avons fait des fautes, toute œuvre humaine est imparfaite, mais Dieu est témoin, nous n'avons aucune arrière-pensée, nous ne nourrissons aucune ambition si ce n'est celle de servir notre pays.

Fraternellement,

Ramdane

(source : archives privées)

Lettre de H'mimed à Salah et Mourad[32]

6 février 1957
(extrait)

[...] Je ne le (Mourad) suis pas non plus quand, portant un jugement sur cette plate-forme [de la Soummam, NDLA], il la tient pour « hallucinante de lucidité », et ce malgré la référence à Soustelle, ou plutôt, devrais-je dire [*sic*], à cause précisément de cette référence. Il n'y a qu'à relire les chapitres généreusement accordés à l'étude des problèmes « Israélites algériens » et « Libéraux français » et les comparer à ceux destinés aux rôles des États arabes où l'inexactitude liée aux restrictions mentales est patente, pour mettre sérieusement en doute cette « hallucinante lucidité », surtout quand les textes sont rendus publics.

(source : archives privées)

Rapport de Ben Bella au CCE[33]

Février 1957
(extraits)

[Entre autres remarques, Ben Bella se refuse de répondre aux insultes d'Abbane.]

« Patience d'ange », dixit, alors là, on ne sait plus où se terrer [...]. Qu'il ne nous parle pas non plus de « franc parler », « franchise », piètres rengaines pour excuser un langage qui a fait tant de mal, tant de dégâts. Quand on sait que la correspondance est censurée en Égypte, on devine aisément les torts moralement faits à un frère chargé précisément des contacts avec les Égyptiens, quand ce langage est particulièrement employé vis-à-vis de lui [...]. [Il lui reproche particulièrement une lettre d'Abbane à Krim au sujet] des zèbres du Caire qui ne font rien parce que nous sommes des Kabyles.

32. H'mimed : Ben Bella ; Salah : Salah Louanchi ; Mourad : Mohammed Lebjaoui. Lebjaoui et Louanchi étaient à cette époque les deux responsables de la Fédération de France du FLN.

33. Dans son intégralité, ce rapport ne compte pas moins de 27 pages dactylographiées à simple interligne.

[...] Il reste évident que les wilayas 2, 3, 4 et 6 n'ont en rien bénéficié de notre action, mais alors à qui la faute ? Croyez-vous sincèrement que la conjoncture que nous vivions à l'extérieur permettait par exemple de faire du nombre de pièces dont nous disposions un partage proportionnel au nombre de wilayas ? Devions-nous, entre autres hypothèses, suspendre tout envoi sur les régions où celui-ci s'avérait possible sous prétexte qu'il fallait subordonner cette opération à un égal envoi vers chacune des autres régions ? Ou plutôt ne fallait-il pas, conscients de la particularité de notre lutte, ne pas hésiter à produire notre effort là où les circonstances le permettraient.

[...] [Au sujet du principe édicté par le congrès de la Soummam de la primauté de l'Intérieur sur l'Extérieur], il s'agit d'une décision remettant en cause le principe d'autorité de la Révolution [...]. Il existe un contrat moral entre une poignée de frères qui ont historiquement accepté d'en prendre l'initiative[34]. Pour cette poignée de frères, il n'existe pas de primauté de l'intérieur sur l'extérieur, car chacun d'eux s'est vu assigner une mission à un poste de combat, convaincu que cette désignation était déterminée par l'intérêt de notre cause et uniquement par cela [...]. Lorsque les frères dont il est fait mention plus haut se sont quittés la dernière fois, l'un des principes de ce contrat moral était que personne d'entre ces frères n'avait le droit de prendre quelque décision ou initiative engageant l'avenir de notre révolution sans l'avis des autres, de tous les autres. Ceci était entendu entre nous et engageait même ceux qui, pour des raisons indépendantes de notre volonté, n'avaient pu être présents. C'est à vous, particulièrement, frères Krim et Ben M'hidi, que je fais ce reproche, car par votre accord apporté à certaines décisions prises lors du dernier congrès, et que rien ne pouvait justifier sans entendre les intéressés (pour ce qui concerne l'extérieure [*sic*], les frères Boudiaf, Khider, Aït Hocine et Ben Bella), vous avez rompu ce CONTRAT MORAL.

[...] [Au sujet de la conception du Front, Ben Bella dit fortement sa défiance à l'égard des « tard venus »]. Les forces de désagrégation existent [...], l'une sans doute affublée d'un quelconque laïcisme[35], l'autre reprenant à son compte les théories d'un quelconque « Hodheibi »[36], mais débitant à coup sûr toute deux, quand elles ne seront pas trois, quatre, ou plus[37], la même sale camelote dont la substance a failli empoisonner notre peuple [...] Et c'est là qu'existe en puissance ce mal, la culture de microbes, et qui n'attendent que le moindre affaiblissement du corps, même amomentané [*sic*] pour entreprendre leur travail dévastateur [...]. Le système des apartés U.D.M.A., Oulémas, Centralistes et Laministes, est au fond indéracinable. Il faut donc DRESSER LE BARRAGE. Tout dernièrement encore, il a fallu intervenir énergiquement pour que le système des apartés disparaisse car Abbas n'allait guère quelque part sans que Francis[38] ne l'accompagne, cet exemple se répétant avec une logique impitoyable avec Cheikh Ibrahimi, Cheikh Abbas[39], Yazid, Lahouel, etc... [...]

---

34. Allusion aux « neuf chefs historiques » : Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella, Mostefa Ben Boulaïd, Larbi Ben M'hidi, Rabah Bitat, Mohammed Boudiaf, Mourad Didouche, Mohammed Khider, Belkacem Krim.

35. La pique vise sans doute les communistes.

36. Par cette allusion au dirigeant des Frères musulmans égyptiens, Ben Bella assimile les *'ulamâ-* ralliés au FLN aux Frères musulmans.

37. Ben Bella a dans le collimateur quatre types de ralliés tardifs au FLN : les centralistes, ralliés à la fin du printemps 1955, l'UDMA, les *'ulamâ-* et les communistes ralliés en 1956. Tous ces ralliements ont été faits à titre individuel. Le FLN ne fut jamais une fédération d'organisations acceptant de coopérer.

38. Le docteur Ahmed Francis, second de Ferhat Abbas à la direction de l'UDMA.

39. Dirigeants *'ulamâ-*. *Chaykh* Bachir al-Ibrahimi avait refusé, lors du déclenchement du 1er novembre, de déclarer publiquement que la lutte entreprise était un *jihâd*. Yazid et Lahouel étaient originellement des dirigeants centralistes.

[Ben Bella juge ahurissante l'analyse critique de l'action égyptienne faite par Abbane] [à Bandoung], où c'est grâce à l'Égypte et malgré l'attitude de Nehru, que la résolution en faveur de l'Algérie vit le jour, que c'est grâce à Nasser qui redouta à cet effet son départ de trois heures, que celle également de Brioni[40] fut prise malgré les réticences plus ou moins nettes de Tito et de Nehru [...]. Que dire aussi de l'étude aussi sommaire qu'injuste que vous accordez au rôle des états arabes comparé à l'importance que vous semblez accorder au rôle de la minorité juive, ou à celle des libéraux français ?

(source : archives privées)

40. Conférence de Brioni entre Tito, Nasser et Nehru, 17 juillet 1956.

-41- LE PREMIER (AOÛT 1956-AOÛT 1957) ET LE DEUXIÈME (AOÛT 1957-SEPTEMBRE 1958) CCE

L'esprit du premier CCE, d'après le témoignage de Saad Dahlab

[...] À cinq, nous nous entendions parfaitement bien. Jamais il n'y eut de vaine querelle entre nous. Nous travaillions pourtant dans des conditions extrêmement difficiles. Il arrivait à chacun de se fâcher. Cela ne tirait jamais à conséquence. Abane était plus coléreux que nous tous. Krim plus sensible aux bienséances. Ben M'hidi parfois très chatouilleux sur son amour propre. Ben Khedda et moi décidés à faire oublier que nous avions été grands responsables du M.T.L.D. Tous, nous avions je crois le sens de l'intérêt supérieur, de la Révolution et de l'Algérie. Nous essayions de nous élever. Nous avions conscience des lourdes responsabilités que nous devions assumer. Jamais il n'y a eu d'éclat entre nous. Sur le plan public, le respect était encore plus sacré. Cette habitude, ce principe de sauvegarder l'unité de la Direction nous a toujours guidés dans notre action et c'est ce qui nous a permis, Ben Khedda et moi, d'aller jusqu'au bout de notre engagement au service de la Révolution Algérienne malgré bien des avatars par la suite.

Nous étions une Direction collégiale et tout devait être discuté et décidé de la façon la plus démocratique – mais nous n'étions pas du tout à cheval sur ce principe : une grande initiative était laissée à chacun, notamment dans son département propre. Abane était le plus rapide parmi nous, il rédigeait rapidement ses notes et ses directives. Il décidait encore plus rapidement. Il ne connaissait pas l'hésitation. Il ne s'embarrassait d'aucune conséquence. Il nous mettait souvent devant le fait accompli. Il avait ainsi pratiquement le pas sur nous. Rien n'irritait davantage Krim et Ben M'Hidi que de le voir « jouer au chef ». Dieu m'est témoin que j'ai bien des fois arrangé les choses en démontrant que Abane n'avait fait que mettre en forme ou en exécution une idée ou une décision que nous avions discutée auparavant ou que nous devions prendre par la suite. Krim était plein de dignité et se comportait toujours correctement. Ben M'hidi contrairement à l'image qu'on a donné [*sic*] de lui dans le film de Yacef Saadi sur la « Bataille d'Alger » où il apparaît résigné, silencieux, peu sûr de lui, une sorte de marabout, bouillonnait d'idées. Par allusion aux discussions toujours explosives qu'il soutenait quand il était cadre permanent du M.T.L.D. et au débit rapide de ses exposés, ses collègues l'appelaient « carburation ».

Un sourire presque permanent au coin de la bouche, il se tenait lui aussi dignement. Il n'avait pas peur des mots. Le général Massu qui naturellement a dû l'interroger après son arrestation le 23 février 1957 à Alger, rapporte que Ben M'hidi lui aurait déclaré que la grève des huit jours devait faire d'Alger un « nouveau Diên Biên Phu ». C'est bien du

style de Ben M'hidi mais le général Massu se trompe sur le sens que donnait Ben M'hidi à un nouveau Dien Bien Phu. Il entendait un Diên Biên Phu politique. Il n'a jamais été question d'une grève insurrectionnelle comme le prétend le général Massu. Les ordres étaient formels là-dessus : les Algérois devaient rester chez eux et veiller à ne répondre à aucune provocation. En fait de « Diên Biên Phu », Ben M'hidi ne se trompait pas. C'est la grève des huit jours et ses conséquences, l'action que les parachutistes ont menée pour détruire le F.L.N. et rétablir la colonisation française qui sonna le glas de l'Algérie française.

Nous avions bien essayé de diviser les tâches entre nous, mais il ne pouvait y avoir cinq commissions nettes, chacune dépendant d'un membre du C.C.E. Les membres du C.C.E. avaient regard sur l'ensemble du travail. Ben M'hidi qui logeait à la Casbah et dont la sécurité était en principe assurée par l'organisation de Yacef Saadi était amené à rencontrer celui-ci très souvent et de ce fait avait à contrôler et à débattre de son action au nom du C.C.E. J'étais chargé quant à moi de la presse et de l'information. Mais le gros du travail était assuré par Ben Khedda : liaisons, contacts, refuges, organisation politique, pourparlers avec les uns et les autres, finances, transports d'armes et d'explosif. Les décisions quotidiennes, dans le cadre des discussions et des décisions de principe arrêtées par le C.C.E., étaient pratiquement prises par lui et Abane. Ben Khedda était connu pour être courageux. Je ne l'ai jamais vu aussi calme et aussi ferme que durant cette période dramatique. Le « père tranquille », qui avait choisi de s'appeler « Albert Molina », du nom d'un français israélite d'Alger, parce que m'avait-il dit son accent pouvait être celui d'un juif mais pas d'un français et ne pouvait donc le trahir, circulait inlassablement dans Alger et changeait quatre fois par jour de voiture et de chauffeur.

Sous son feutre bien posé sur sa tête comme se doit tout pied noir qui se respecte, son visage orné d'une grosse moustache tombante ne trahissait jamais une inquiétude quelconque. Un jour, pourtant à quelques dizaines de mètres de la préfecture d'Alger, il avait décidé de se faire la barbe chez un coiffeur français devant le salon duquel il avait donné rendez-vous à un de ses chauffeurs. Comme tous les coiffeurs, celui-là parlait sans cesse et Ben Khedda se contentait de murmurer en guise d'approbation ; un instant il faillit s'étouffer de rire ou de frayeur. Juste au moment où le rasoir lui raclait la gorge, le coiffeur s'arrêta une seconde et le prenant à témoin s'exclama : « est-ce que c'est juste ça, les salauds ! hein ! pendant que les salauds de chefs du F.L.N. se cachent, ils envoient les petits, les lampistes faire des attentats. On devrait tous, tous les bousiller, hein ? Les salauds » ! et Ben Khedda murmura, plutôt deux fois qu'une, plein d'approbation.

Krim n'avait pas d'attribution particulière. Il avait une grande autorité et discutait de tous les problèmes. Rien ne se passait en définitive à l'insu du C.C.E. Il suffisait à chacun de rendre compte de son activité et de toute initiative qu'il était amené à prendre. Notre grande force était notre confiance mutuelle.

La grande action entreprise ensemble et qui aurait pu nous diviser violemment les uns aux autres fut la grève des huit jours de janvier 1957[1]. D'accord sur son principe à la veille de la session de l'O.N.U., nous fûmes difficilement d'accord sur sa durée, sur la date du déclenchement, sur toutes les conséquences à prévoir. Si je me souviens bien, l'idée était venue de Ben M'hidi. Il fallait démontrer au monde l'unanimité du peuple algérien derrière le F.L.N., la représentativité de celui-ci, détruire le mythe de « l'Algérie,

1. Ce fut la répression violente de cette grève qui enclencha la « bataille d'Alger ». D'après le témoignage de M. Abdennour Ali Yahia (entretien avec Gilbert Meynier), ancien dirigeant de l'UGTA, ce dernier aurait prudemment proposé une grève d'un ou deux jours. Abbane lui aurait répondu que l'UGTA était une organisation du FLN chargée d'exécuter ce que la direction avait décidé et qu'on ne lui demandait pas son avis.

partie intégrante de la France ». Je ne sais plus qui a proposé huit jours ? La discussion s'est éternisée là-dessus et nous avions fini par admettre la durée de huit jours parce que Ben M'Hidi défendait avec fougue l'idée de faire la grève pendant un mois ; jamais je ne le vis me regarder avec autant de mépris ou peut-être de pitié – il m'avait toujours traité avec sympathie et chaleur – que lorsque je m'aventurai à proposer plutôt un ou deux jours. Personne d'ailleurs ne me répondit et je battis en retraite sans discussion. [...]

Malgré cette dure épreuve notre cohésion était totale et le C.C.E. était resté uni comme un roc. L'étau des paras se resserrant toujours davantage, nous commencions à penser évacuer Alger et nous réfugier au maquis. Sur ces entrefaites, on informa Ben M'Hidi que son séjour à la Casbah devenait aléatoire et qu'il risquait d'être pris d'un moment à l'autre. Il décida de sortir de la Casbah et vint se loger pour deux ou trois jours en ville européenne dans un studio inconnu de nous tous sauf de Ben Khedda. [...]

[L'auteur relate ensuite les faits qui ont amené à l'arrestation dans ce studio, puis à l'assassinat de Ben M'hidi par les parachutistes.]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 57-67)

Le deuxième CCE : répartition des responsabilités[2]

4 avril 1958

Le CCE réuni en séance le 4 avril décide la création de huit départements centraux ainsi dénommés et répartis :

1. Département de la Guerre comportant :

a. Commandement général.

b. Répartition et acheminement à l'intérieur de l'armement et du ravitaillement.

Le frère KRIM Belkacem a été placé à la tête de ce département.

2. Département de l'Armement et du Ravitaillement qui compte quatre services principaux :

a. Approvisionnement en armes (prospection et achat).

b. Ravitaillement et habillement.

c. Acheminement des fournitures jusqu'aux frontières.

d. Contrôle et expertise technique et comerciale.

Le frère OUAMRANE Omar a été placé à la tête de ce département.

3. Département des Communications et Liaisons générales comportant trois services.

a. Communication radio et autres moyens de liaison.

b. Renseignements et contre-renseignements.

c. École des transmissions.

Le frère BOUSSOUF Abdelhafid a été placé à la tête de ce département.

4. Département des Relations extérieures comportant trois services.

a. Afrique du Nord.

b. Arabe et Afro-Asiatique.

c. Europe et Amérique.

Le frère LAMINE a été placé à la tête de ce département.

---

2. Cette décision officialise une répartition de fait déjà existante. Le deuxième CCE est l'exécutif algérien tel qu'il est ressorti du CNRA du Caire d'août 1957. En fait, l'esprit et la signification politique du premier CCE avaient été déjà marqués par la militarisation qui se profilait après la sortie du premier CCE d'Algérie au printemps 1957, du fait de l'adjonction sans contrôle de nouveaux éléments recrutés sous l'égide des colonels Krim, Ben Tobbal et Boussouf.

5. Département des finances comportant trois services.
a. Budget.
b. Biens et matériel.
c. Compte et contrôle.
Le frère CHÉRIF Mahmoud a été placé à la tête de ce département.
6. Département de l'Intérieur et de l'Organisation administrative comptant trois services :
a. Administration.
b. Organisation du FLN au Maroc et en Tunisie.
c. Organisation du FLN en France.
Le frère BENTOBBAL Lakhdar a été placé à la tête de ce département.
7. Département des Affaires sociales et culturelles comportant quatre services.
a. Réfugiés.
b. Croissant rouge.
c. Syndicats.
d. Étudiants.
Le frère MEHRI Abdelhamid a été placé à la tête de ce service.
8. Département de la Presse et de l'information comptant trois services.
a. Propagande à l'extérieur.
b. Propagande à l'intérieur.
c. Documentation générale et publications.
Le frère ABBAS Ferhat a été placé à la tête de ce service.

(source : Archives Harbi)

Trois témoignages sur le deuxième CCE

Témoignage de Belaïd Abdesselam

[...] En vérité, le FLN, comme tous les mouvements révolutionnaires, donne à ceux qui les observent de l'extérieur l'impression de systèmes monolithiques, obéissant à un centre unique de décision et fonctionnant suivant une hiérarchie rigide donnant à celui ou à ceux qui se trouvent au sommet un pouvoir incontesté sur tous les échelons qui leur sont subordonnés dans les structures de l'organisation du mouvement. Dans la réalité, les choses sont à la fois différentes et plus complexes.

D'abord, surtout à ses débuts, un mouvement révolutionnaire est une sorte de création ex-nihilo. Tout se constitue et s'ordonne autour de l'homme ou du noyau qui en prend l'initiative et conduit l'œuvre de la formation des réseaux, de leur mise en place et de la définition des modalités de leur fonctionnement. C'est le noyau initial qui devient le centre du pouvoir et qui s'érige ainsi, d'où le fait que l'ensemble du mouvement se présente généralement sous la forme d'un système constitué de plusieurs entités plus ou moins autonomes les unes par rapport aux autres. [...]

Les hommes qui exercent l'autorité au sein des réseaux ainsi formés, surtout s'il s'agit de ceux qui en ont été les initiateurs, ont parfois tendance à considérer l'organisation qu'ils dirigent comme une chose qui leur appartient en propre. [...]

Cependant ce type de problèmes ne concerne généralement que le fonctionnement quotidien des activités de l'organisation, avec les décisions touchant au règlement des questions qui se posent localement. Car l'unité demeure totale et l'accord se fait lui aussi presque naturellement quand il s'agit d'appliquer les mots d'ordre politiques concernant la lutte ou d'exécuter des opérations ordonnées ou recommandées par la direction centrale dans le cadre du combat qui oppose le mouvement à l'adversaire. [...]

C'est ainsi que s'expliquent, pour moi, les difficultés rencontrées par Abane à sa sortie à l'extérieur de nos frontières. Il croyait se mouvoir toujours à l'intérieur d'un système subordonné à son autorité de membre du CCE, érigé en instance exécutive suprême du FLN par le Congrès de la Soummam. Mais, aux yeux de ceux au milieu desquels il arrivait, après avoir quitté Alger, il était surtout celui qui avait perdu les réseaux et les forces qui servaient de soubassement à son autorité, quand il se trouvait à Alger et qu'il exerçait cette autorité en s'appuyant sur des hommes et des structures qu'il avait lui-même contribué à former et qui agissaient directement sous ses ordres. Les hommes et les structures qu'il trouvait, à sa sortie du territoire national, étaient habitués à obéir à d'autres responsables et ressentaient une allégeance qui les liait d'abord à ceux qui les avaient recrutés et installés. [...]

(source : BENNOUNE Mahfoud, EL-KENZ Ali, *Le Hasard et l'histoire. Entretiens avec Belaïd Abdesselam*, Alger, ENAG Éditions, 1990, t. 1, pp. 136-138)

Témoignage de Ferhat Abbas

[...] Pour des raisons diverses, la mort de Abane nous avait tous traumatisés. Mais la guerre d'Algérie avait des impératifs. [...]

Ce n'est que le 13 mars 1958 que les réunions du CCE reprirent au Caire. À la première séance, je renouvelai mon réquisitoire : nos colonels n'avaient aucun droit à délibérer sans nous et encore moins à se constituer en juges. Ils n'avaient pas le droit de vie ou de mort sur les hommes du FLN, et encore moins sur un membre du CCE. Leur attitude était d'autant plus condamnable qu'elle ouvrait la voie à l'anarchie. Si chacun de nous s'érigeait en juge quand bon lui semblait, la vie en commun n'était plus possible. L'État Algérien, ne verrait jamais le jour. [...]

Si le CCE, composé de neuf militants, n'est pas en mesure de travailler au coude à coude, où irons-nous demain quand nous serons 12 millions d'Algériens indépendants? Le respect de la liberté de chacun et la garantie de la liberté d'expression sont le fondement de la démocratie. Elle n'en a pas d'autre. Que signifie aujourd'hui la « direction collégiale » si ses membres ne bénéficient pas du même droit? Je n'avais pas pu réconcilier Krim et Abane. Cet échec m'avait découragé. À quoi pouvais-je servir désormais? Je ne comprenais pas qu'une lutte si noble puisse faire naître des haines aussi tenaces. J'ai exprimé l'espoir de ne plus voir le CCE s'exposer à de tels déchirements.

Nous siégeons jusqu'au 14 avril. Un nouvel incident se produit au cours d'une séance de travail. Krim et Boussouf se dressent l'un contre l'autre. Ils en arrivent aux menaces. Alors, je m'indigne et déclare :
« Je ne supporterai plus vos rivalités. S'il arrivait encore quelque chose à l'un d'entre vous, je me retirerais en Europe et je vous dénoncerais publiquement pour que l'Algérie, des villes, des douars et des montagnes, connaisse votre comportement. Vous oubliez peut-être que le sang coule en Algérie? Que signifient vos querelles face aux sacrifices de notre peuple? »

Ce jour-là, j'ai eu droit aux compliments de Bentobbal. L'atmosphère se détendit et le travail en bénéficia. L'affaire de Sakiet Sidi Youssef avait été examinée et nous enregis-

trions avec satisfaction ses conséquences. Le Président Bourguiba n'a pas manqué d'alerter l'opinion internationale sur la présence en Algérie d'une armée qui menaçait l'indépendance de la Tunisie.

Sur proposition de Krim, le CCE procéda à la promotion de nouveaux colonels : Amirouche à la Wilaya III, Boumediene à la V, Kafi à la II, Lamouri à la I, Haouès à la VI. Benaouda et Amara Bouglèze étaient aussi promus au rang de colonels. [...]

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre...*, *op. cit.*, pp. 230-232)

Témoignage de Saad Dahlab

[...] Je devins quant à moi l'adjoint de Abbas Ferhat qui avait pris le Département de la Propagande et de l'Information dont j'étais moi-même chargé dans le précédent C.C.E. Ce fut pour moi une période de travail relativement calme. J'étais responsable d'une équipe de jeunes algériens pleins de bonne volonté et d'enthousiasme. Leur désir de servir le pays et leur application à bien faire étaient d'autant plus grande que la plupart d'entre eux sortaient à peine des universités et n'avaient pas encore eu l'occasion de militer. Il me plaît de les citer ici et c'est peut-être un devoir, car comme chacun sait, ceux qui ont servi dans l'ombre ont souvent peiné beaucoup plus que ceux dont les noms ont rempli les premières pages des journaux[3]. [...] C'étaient les collaborateurs de tous les instants. J'ai oublié le nom de trois ou quatre auxiliaires dont le mérite n'est pas moins grand.

Nous travaillions dans une atmosphère agréable. La foi en l'avenir était notre richesse et notre force, la fraternité et la confiance nos stimulants. Abbas nous avait laissé toute latitude. Il siégeait au CCE et ne se mêlait jamais de nos problèmes. Les difficultés ne manquaient pas. Nous devions diffuser chaque soir par « la voix des Arabes » – « *Sawt El Arab* » – du Caire, deux textes en français, l'un destiné aux français, l'autre aux algériens et un en arabe. Le monde entier écoutait : les combats de l'ALN, les comptes rendus de tout genre. Les informations en général à exploiter nous arrivaient soit en retard – le cas le plus fréquent –, soit d'une manière décousue et incomplète.

Notre inspiration, le contenu et la rédaction n'en étaient que plus difficiles. La presse française, amie ou ennemie, nous a rendu un grand service. Elle fut notre meilleure source de renseignements. Nous appelions entre nous « *Le Monde* » notre « bulletin intérieur. » Nous devînmes de grands chercheurs dans ce domaine – nous livrâmes bien des « batailles » à travers « *Sawt El Arab* » – et je fus souvent contraint, dans nos communiqués de guerre, de modérer l'ardeur de mes combattants. Sans ma vigilance, notre équipe aurait certainement réduit l'armée française à néant. Je devais veiller quand même afin d'alimenter les combats. Ce qui ne plaisait pas à tout le monde et je faillis avoir une grande histoire avec un commandant de chez nous qui s'occupait, lui, de la guerre au « Caire », alors que, moi, je ne m'occupais que de propagande. Ayant été éliminé du C.C.E., je devais paraître aux yeux de ce combattant – fraîchement allié, pas seulement du FLN, mais au mouvement national lui-même – faisant peu de cas jusque-là, en toute bonne foi, des histoires nationalistes, colonialistes et autres. Je devais paraître un faible, dangereux pour la défense nationale.

Il n'y avait donc pas eu d'explication sur notre élimination du C.C.E.[4]. Mais Krim ne se faisait pas faute de raconter dans les coulisses toutes sortes d'absurdités empruntées aux

3. L'auteur cite MM. Rebbani, Hadj Hamou, Benguettat, Ghafa Brahim, Abdelkader Benkaci, Rabah Turqui, Mustapha Lakhal.

4. Allusion au limogeage par le CNRA du Caire (août 1957) des deux ex-centralistes du CCE, Ben Khedda et Dahlab.

inepties qu'on nous servait en 1953-1954 durant la crise, toujours la crise du MTLD. De ce motif, nous devions souvent rire quelques années plus tard, Krim et moi. Mais dis-moi, Krim, lui demandai-je, comment nous taxer d'être des réformistes, des non-révolutionnaires, pour nous éliminer et nous remplacer par Ferhat Abbas. Le chef des réformistes nous renversait par des révolutionnaires genre Tewfik El Madani, qui n'a jamais de sa vie, « le pauvre vieux », pensé une seule fois se trouver un jour sur notre galère[5]. Krim riait de bon cœur. Ce qui prouve bien le peu d'importance qu'il faut accorder aux « graves désaccords » des dirigeants, tant que le même ennemi les soudait et le même objectif les réunissait. Mais il faut bien souligner que ce n'est plus le cas quand le danger n'existe plus et que le principal but est atteint. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 88-90)

Rapport au CCE du colonel Ouamrane[6]

8 juillet 1958
(extraits)

L'heure est grave. La révolution algérienne qui avait en peu de temps embrasé tout le pays et bouleversé le dispositif politico-militaire, suscitant ainsi l'admiration du monde entier, cette révolution marque le pas et faut-il même reconnaître qu'elle régresse.

I. SITUATION

A. Situation intérieure

1. Aspect militaire :

L'ALN qui a atteint une puissance respectable par ses effectifs et son armement subit actuellement de lourdes pertes (plus de 6 000 moudjahidines tombés en 2 mois dans la seule zone de Duvivier[7], l'ennemi ayant augmenté ses moyens et adopté sa tactique (école Bigeard)[8].

Si au cours de l'année écoulée nous avons pu acheminer à l'intérieur un armement assez important, le renouvellement et l'approvisionnement en munitions est actuellement très difficile à cause du bouclage des frontières.

Les pertes en cadres compétents, formés politiquement, ne sont malheureusement pas compensées par la promotion de jeunes suffisamment aguerris.

Le peuple, soutien indispensable de la Révolution, a subi une répression terrible. La disparition des cadres politiques, des jeunes en général, la répression sous diverses formes, ne peuvent qu'amoindrir sa résistance et réduire son apport à la révolution.

---

5. Abbas avait, de fait, été nommé au deuxième CCE, mais pas Tawfiq al-Madanî, le dirigeant des *'ulamâ-* et historien idéologue algérien à succès. Il avait été désigné cependant au CNRA issu de la Soummam et il était resté membre du CNRA après le CNRA du Caire. Il fut, ultérieurement, ministre de la Culture dans le premier GPRA (septembre 1958-janvier 1960).

6. Responsable au CCE de la DARG (Direction de l'armement et du ravitaillement général [ALN-FLN-Bureau central du Caire]). Ce rapport a vraisemblablement été inspiré par le conseiller du colonel Ouamrane, Mabrouk Belhocine (*cf.* le document ci-dessous).

7. Bouchegouf. Il s'agit des combats dénommés parfois « la bataille des frontières ».

8. École de contre-guérilla installée près de Skikda, à Ben M'hidi, ex Jeanne d'Arc.

2. Aspect politique :

L'unité rétablie à la base est menacée au sommet. Le CCE tiraillé par des contradictions de personnes et de conceptions est réduit à l'immobilisme.

La révolution a fait des pas de géant en 1955-56. Le congrès de la Soummam, malgré ses erreurs, ses fautes et les malentendus qui en sont nés, a constitué un plafond. Il a su donner à la révolution un embryon de doctrine, un programme, et surtout une organisation à l'échelle nationale, il nous a fait sortir du stade « fellaguisme ».

Depuis, aucun progrès, aucune initiative. Au lieu de corriger les erreurs du congrès en les dépassant, en allant de l'avant, nous avons tourné en rond et perdu notre temps à nous disputer sur le congrès lui-même. Ce faisant, nous sommes tombés dans l'immobilisme, la stagnation. L'esprit révolutionnaire a disparu chez tous les dirigeants, cadres et militants, pour laisser place à l'embourgeoisement, à la bureaucratie et à l'arrivisme. La fraternité algérienne a cédé la place à la course aux honneurs, à l'esprit de clan et de région. Le dégoût et le découragement se sont emparés des meilleurs.

B. Situation extérieure [...]

C. Situation de l'ennemi

Si notre insurrection a d'abord surpris la France, si notre dynamisme des premiers temps a ébranlé le dispositif politique et militaire adverse, le colonialisme a fini par se ressaisir dès qu'il nous a vu marquer le pas. L'ennemi a réussi à stabiliser la situation et à nous porter des coups terribles sur les plans militaire, politique, diplomatique.

L'avènement du général de Gaulle renforce considérablement la puissance de l'ennemi. Sur le plan moral, la France découragée, divisée, se ressaisit, reprend confiance en sa grandeur et espoir en la victoire.

Sur le plan militaire, le corps expéditionnaire reprend foi et confiance, trouve un regain d'esprit offensif et ne manque pas dorénavant de recevoir tous les moyens dont il aura besoin.

Enfin, sur le plan diplomatique, de Gaulle, capable de grandes initiatives, risque, si ce n'est pas déjà fait, de barrer définitivement la voie occidentale et de neutraliser le bloc oriental. Il a déjà réussi à nous couper partiellement de nos propres frères (Maroc et Tunisie).

2. COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

La situation est trop grave pour perdre notre temps à faire le procès des personnes, à chercher des culpabilités individuelles. La responsabilité est collégiale et c'est une autocritique collective qu'il convient de faire.

Si méthode révolutionnaire signifie action sur tous les plans, par tous les moyens en vue (non d'améliorer) mais de transformer radicalement la situation, nous devons reconnaître que nous ne sommes pas des révolutionnaires authentiques. L'action révolutionnaire exige d'adapter à chaque moment les conceptions, les méthodes et les moyens au niveau de la lutte, c'est-à-dire à la situation réelle.

Pour notre part, nous sommes restés au niveau 1956.

A. Sur le plan militaire [...]

B. Plan politique

Malgré l'existence d'une ALN puissante, malgré l'adhésion unanime de la nation, malgré le remplacement des structures coloniales par notre propre organisation, nous nous battons depuis bientôt 4 ans, dans le cadre périmé d'un mouvement politique revendicatif.

Toute notre politique consistait en effet à réclamer, à exiger notre indépendance ; nous exigeons de l'adversaire, nous voulons que nos frères, nos amis, l'ONU la reconnaissent. Nous la demandons à tous, sauf à nous-mêmes, oubliant que l'indépendance se proclame et ne se donne pas.

À une politique effectivement révolutionnaire qui fait table rase des institutions et constitution française, aux initiatives audacieuses, concrètes, qui font sortir la Nation du cadre colonialiste, nous avons préféré le verbiage pseudo-révolutionnaire, l'extrémisme et l'intransigeance de positions figées. Nous nous sommes fourvoyés dans l'impasse du préalable[9] en exigeant pour ainsi dire la capitulation de la France. À nous en tenir au « préalable », à continuer d'exiger de la France la proclamation de notre indépendance, nous attendrons longtemps à moins que nous ne disposions de l'arme atomique, seule capable pour le moment d'intimider l'ennemi.

En vérité, à regarder de près, la revendication d'indépendance est réformiste. Cela peut paraître paradoxal, mais il n'en demeure pas moins que toute revendication, même extrême, est de nature réformiste ; elle suppose l'acceptation de l'adversaire. Plus grave encore, en réclamant l'indépendance, nous reconnaissons que jusqu'à cette reconnaissance la France détient légalement la souveraineté algérienne.

C. Plan diplomatique [...]

3. QUE FAIRE ?

Sortir des sentiers battus, de l'impasse, briser les cadres étroits et périmés de notre politique et de notre diplomatie. Il est temps, il est grand temps de nous mettre à la hauteur de notre révolution et de notre peuple. Il est urgent de relayer les efforts et les sacrifices de l'intérieur par une action politique et diplomatique vraiment révolutionnaire. Il faut cesser de spéculer sur nos martyrs. Il ne faut pas attendre que le sang de nos morts change seul le cours des événements. Le CCE, organe suprême, a un rôle à jouer, une responsabilité à assumer. L'heure est à l'audace, aux initiatives. Notre intelligence politique doit suppléer à notre faiblesse numérique et matérielle.

A. Sur le plan politique : il est nécessaire d'effectuer une reconversion totale de nos conceptions : abandonnons à jamais le style revendicatif – cessons de lutter ou d'exiger dans le cadre « français ». Il est temps de donner à la nation algérienne, à l'Algérie indépendante qui lutte contre la reconquête coloniale, le statut juridique digne d'elle, le statut d'État souverain.

Proclamons donc l'indépendance, offrons ensuite à l'adversaire des négociations sur le reste, c'est à dire sur les questions de détail : évacuation de l'armée colonialiste, garantie à la minorité. Une fois sortie du cadre de la souveraineté française, une fois rétablie dans son cadre, l'Algérie pourra se payer le luxe de faire quelques concessions de forme afin de gagner l'opinion étrangère.

En ce qui concerne la formation du gouvernement, je vous renvoie à méditer l'étude remarquable et les suggestions du frère Aït Ahmed[10]. [...]

Fait au Caire le 8 juillet 1958

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 189-192)

---

9. L'exigence du préalable de la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie a été, dès le début, exigée par le FLN pour engager des négociations.

10. Document rédigé par Aït Ahmed de sa prison française, *cf.* AÏT AHMED Hocine, *La Guerre et l'après-guerre*, Paris, Minuit, 1964.

Suggestions de Mabrouk Belhocine pour former un gouvernement provisoire[11]

11 septembre 1958

La formation du gouvernement étant décidée, un certain nombre de problèmes se posent :
- procédure de proclamation
- composition et structure
- programme

I – PROCÉDURE POUR LA PROCLAMATION

Un gouvernement est d'autant plus représentatif, plus fort, acquiert d'autant plus de légitimité et de confiance devant l'opinion publique et les autres gouvernements qu'il repose sur la confiance et le consentement d'un plus grand nombre et effectivement sur les forces réelles du pays.

Par ailleurs, un gouvernement proclamé à l'extérieur en pays ami restera toujours entaché de ce « péché » de naissance.

En ce qui nous concerne, en vertu de nos statuts[12], la proclamation d'un gouvernement est de la compétence du CNRA. Une réunion plénière de cet organisme n'étant pratiquement pas possible, il faudrait tout de même simuler cette réunion, « faire semblant de la tenir », annoncer à l'avance une réunion extraordinaire quelque part en Algérie, non loin des frontières. Les membres du CNRA se trouvant à l'extérieur se feront voir à Tunis, puis disparaîtront dans la campagne durant quelques jours. L'opinion sera alertée et attendra du nouveau.

Au jour « J », l'annonce de la création d'un gouvernement provisoire de l'Algérie libre devra se faire
- d'abord à l'intérieur du pays par tracts,
- ensuite seulement par le service d'information.

Il est à mon sens important que la décision de principe apparaisse comme étant venue de l'intérieur. Le même jour, dans toutes les localités, tous les secteurs, le texte solennel de la proclamation doit être diffusé.

La décision de principe étant prise à l'intérieur et par une assemblée la plus largement représentative, la proclamation doit donner mandat au CCE pour organiser le gouvernement. Dès lors, les décisions du CCE reposant sur une volonté et un consentement larges auront une valeur juridique et politique.

Une autre question se pose : faut-il d'abord proclamer l'indépendance de l'Algérie et décider par voie de conséquence l'institution d'un gouvernement ou procéder de façon inverse : proclamer un gouvernement qui, lui, proclamera l'indépendance de la nation ? À

---

11. Cultivé originaire de Bejaia, co-auteur de la brochure *L'Algérie libre vivra* qui déclencha, en 1949, le feu aux poudres de la « crise berbériste » et des purges bureaucratiques qui en vinrent à bout. À la date du texte, il est conseiller du colonel Ouamrane, responsable de la DARG (Direction générale de l'armement et du ravitaillement) dans le premier CCE. Le type des cadres civils talentueux du FLN qui furent marginalisés. Ultérieurement avocat dans l'Algérie indépendante. Le mémoire cité a été rédigé après la décision d'instituer un Gouvernement provisoire de la République algérienne.

12. La plate-forme de la Soummam.

mon avis, la première solution est préférable. Que signifierait un gouvernement si la nation ne se considère pas comme souveraine ? Cette méthode aura surtout le mérite de nous sortir de l'impasse du « préalable[13] ». Au lieu de continuer à revendiquer l'indépendance, il est temps de la proclamer nous-mêmes.

La guerre d'Algérie deviendra ce qu'elle est effectivement : une guerre de reconquête coloniale, et l'opinion mondiale la condamnera plus aisément. Enfin notre peuple, notre armée, auront le sentiment désormais, non d'aller à la conquête problématique d'un certain abstrait, mais de défendre quelque chose de réel, d'acquis : la souveraineté retrouvée.

II – STRUCTURE ET COMPOSITION

Celles-ci doivent être évidemment déterminées en fonction de deux considérations :
1. Efficacité dans l'organisation de la lutte libératrice.
2. Efficacité politique, c'est à dire la possibilité d'action sur l'adversaire et sur l'extérieur.

Le nombre des départements et le choix des titulaires doivent dépendre de ces deux considérations. La liste des départements pourrait être celle-ci :

- Présidence
- 1er vice-président et ministre de la Guerre
- 2e vice-président et ministre de l'Orientation nationale
- Ministre des Affaires étrangères
- Ministre de l'Information
- Ministre de l'Armement
- Ministre des Finances et de l'Économie
- Ministre des Affaires Maghrébines
- Ministre des Affaires civiles et sociales

Des ministres d'État pourraient être prévus pour répondre à certaines considérations géographiques ou politiques.

Remarques : 1° un ministère de l'Intérieur qui siégerait à l'extérieur apparaît quelque peu paradoxal : il serait plus judicieux de confier à un département des affaires civiles et sociales les questions suivantes :
– à l'intérieur du pays : administration civile : assemblées populaires ;
– à l'extérieur (Tunisie et Maroc seulement) : réfugiés, étudiants, UGTA, Croissant rouge...

2° Le ministère de l'Orientation nationale me semble s'imposer. Nous ne sommes pas encore un État stabilisé qui fait une guerre classique. Nous sommes en vérité une nation engagée dans une révolution.

À côté de l'administration, à côté de l'ALN, le FLN doit rester un vaste et puissant mouvement révolutionnaire qui continuera à jouer le rôle de « levain » de la nation, de guide idéologique et d'ossature pour la nation.

Organiser le FLN partout, à l'intérieur comme à l'extérieur, dans toutes les administrations, dans l'ALN.

En un mot, le FLN, en même temps qu'il encadrera et éduquera le peuple, lui apportera le souffle, l'oxygène indispensable.

---

13. Ici, manifestement, cette exigence du préalable embarrasse le scripteur et il cherche à la contourner.

III – PROGRAMME OU PLATE-FORME

Si la proclamation de l'indépendance de la Nation, l'instauration d'une république algérienne et la création d'un gouvernement sont à la fois nécessaires et de nature à stimuler notre lutte libératrice, à enthousiasmer notre peuple et attirer l'attention mondiale, tout cela est fugitif et disparaîtra comme brouillard au soleil si dans les faits, sur le fond des problèmes, nous n'apportons pas du nouveau, du constructif.

L'instauration d'une république et la proclamation d'un gouvernement ne doivent être ou paraître comme une simple manœuvre tactique ou un geste symbolique.

Ce nouveau pas sur le plan organique doit être une manifestation de notre maturité politique, de notre prise de conscience de nos responsabilités.

Jusqu'ici, à côté du combat militaire, nous nous sommes sur le plan politique « réfugiés dans la revendication et la chicaya[14] » ; nous exigions de l'adversaire qu'il trouve une solution au problème algérien. Avec les nouvelles institutions, nous devons nous proclamer et nous montrer responsables de l'Algérie et des problèmes qui s'y posent : nous devons enfin présenter des solutions à la fois conformes au droit et réalistes.

Quels sont ces problèmes ? Ce sont :
- d'une part le sort et le statut de la minorité européenne,
- d'autre part les relations avec la France et ce qu'elle peut appeler « intérêts légitimes ».

Sur ces points, une étude approfondie aurait été utile. Mais en bref, deux considérations méritent de retenir notre attention :

1. La propagande, l'action psychologique, en un mot la guerre psychologique exigent de la générosité dans les mots. Ne pas craindre de faire de belles promesses, d'accorder des avantages (qui ne violent évidemment pas la souveraineté).

Il ne suffit pas d'offrir aux Européens le choix entre la citoyenneté algérienne et le statut d'étrangers. Cela va de soi.

Il faut, que cela nous plaise ou non, donner provisoirement des garanties plus alléchantes (double nationalité, par exemple jusqu'à la promulgation de la constitution).

2. Se défaire de l'idée que nos engagements d'aujourd'hui nous lient indéfiniment. Pour tous gouvernements, les déclarations, les traités écrits même sont valables « jusqu'à nouvel ordre » ; demain, débarrassés du carcan colonialiste, notre sol évacué, qui nous empêchera de réviser nos décisions[15] ?

En conclusion, je dois souligner ceci : à la promotion organique nécessaire doit correspondre une promotion politique non moins urgente.

L'heure a sonné pour nos dirigeants de se transformer en hommes d'État.

Le Caire, 11/9/1958
M. BELHOCINE

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 225-228)

14. *Chikâiyya* (en arabe régulier *chakwâ*, plur. *chakâwâ*) : doléances, controverses, chicanerie.

15. À l'évidence, compte tenu de la culture militante de l'auteur, il est d'accord avec le fait de considérer les Européens d'Algérie comme des co-nationaux. Mais il répond d'avance aux critiques en relativisant les engagements sur ces matières.

-42- LE 1er GPRA (SEPTEMBRE 1958-JANVIER 1960)

COMPOSITION DU PREMIER GPRA

19 septembre 1958

Le Gouvernement provisoire de la
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
EST CONSTITUÉ

AU NOM DU PEUPLE ALGÉRIEN, LE COMITÉ DE COORDINATION ET D'EXÉCUTION, PAR DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE (RÉSOLUTION DU 27 AOÛT 1957), A DÉCIDÉ LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE. IL EN A ARRÊTÉ LA COMPOSITION COMME SUIT :

Président du Conseil	Ferhat ABBAS
Vice-Président du Conseil, Ministre des Forces Armées	Belkacem KRIM
Vice-Président du Conseil	Mohamed BEN BELLA
Ministres d'État	H. AÏT AHMED
Ministres d'État	Rabah BITAT
Ministres d'État	Mohamed BOUDIAF
Ministres d'État	Mohamed KHIDER
Ministre des Affaires extérieures	M. LAMINE-DEBAGHINE
Ministre de l'Armement et du Ravitaillement	Mahmoud CHERIF
Ministre de l'Intérieur	Lakhdar BENTOBBAL
Ministre des Liaisons Générales et des Communications	Abdelhafid BOUSSOUF
Ministre des Affaires Nord-Africaines	Abdelhamid MAHRI
Ministre des Affaires Économiques et des Finances	Ahmed FRANCIS
Ministre de l'Information	M'hamed YAZID
Ministre des Affaires Sociales	Benyoussef BENKHEDDA
Ministre des Affaires Culturelles	A. Tewik EL MADANI
Secrétaires d'État	Lamine KHANE
Secrétaires d'État	Omar OUSSEDIK
Secrétaires d'État	Mustapha STAMBOULI

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE EST RESPONSABLE DEVANT LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE.

IL ENTRE EN FONCTION CE JOUR, VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1958 À 13 HEURES, HEURE ALGÉRIENNE.

(source : *El Moudjahid*, numéro spécial, 19 septembre 1958)

L'INSTITUTION DU GPRA VUE PAR SAAD DAHLAB : LE FAIT DU PRINCE

[...] Tout le C.C.E. fut transformé en G.P.R.A. Celui-ci était renforcé par deux éléments n'appartenant pas au C.C.E. Ben Khedda, qui revenait ainsi à la direction un an après son élimination[1] du C.C.E. et M'Hamed Yazid qui était délégué du F.L.N. à l'O.N.U. Les trois secrétaires d'État se trouvaient à l'époque au maquis, ce qui donna au G.P.R.A. une représentativité plus complète encore que celle du C.C.E.

Krim pensait tout naturellement présider ce gouvernement. Mais Boussouf et Bentobbal s'y opposaient. On nous a dit que les cinq membres du 2e C.C.E. emprisonnés opposaient leur veto à la désignation du Dr Lamine Debaghine[2]. On se mit d'accord sur Ferhat Abbas qui était représentatif et ne concurrençait personne. On songeait également qu'il pourrait mener facilement des négociations auxquelles on a toujours songé.

Il est à souligner que le premier G.P.R.A. n'a pas été désigné par le C.N.R.A. C'est le C.C.E. qui s'est transformé d'autorité en Gouvernement provisoire. Je ne me souviens pas qu'aucun membre du C.N.R.A. ait seulement demandé une explication sur cette décision, au demeurant chaleureusement accueillie et applaudie par tous les membres du C.N.R.A., mais c'est un fait que cet organisme suprême a été mis devant un fait accompli. Je me rappelle que j'ai appris la nouvelle par la presse allemande et française alors que je me trouvais en mission auprès de la Direction de la Fédération de France du F.L.N. installée en Allemagne Fédérale. J'étais pourtant membre du C.N.R.A. Comment faire pour commenter la nouvelle à ceux qui croyaient que tout était coordonné, discuté, pesé etc... Cela ne me posa aucun problème. Nous avions confiance dans la politique suivie par les dirigeants et cela suffisait. Le seul but comptait. Toutes les autres considérations étaient du bavardage. Donc inutiles et exclues. Certes, ce comportement nous était imposé par la guerre. Mais cette habitude nous est restée. N'est-ce pas à cela que nous devons de voir nos concitoyens constamment s'incliner devant le fait accompli de nos dirigeants ? Nous ne discutons jamais les initiatives unilatérales du Chef, encore moins ses ordres, même lorsque nous sommes sensés [*sic*] être responsables de la politique du pays et, par conséquent, comptables devant la Nation. Nous nous contentons d'entériner le fait du prince, et même de l'applaudir quelque soit ce que nous en pensons [*sic*]. À moins que cette habitude soit innée chez les Arabes, car nous voyons tous les peuples arabes se contenter d'approuver les Chefs. Partisans du moindre effort, nous sommes heureux de nous reposer sur nos patrons, et nous attendons tout d'eux, sans jamais essayer d'améliorer nous-mêmes notre sort. Nous attendons le bon vouloir des pouvoirs publics en bons citoyens, comme en bons musulmans nous attendons la clémence de Dieu.

1. Élimination conjointe de Ben Khedda et de Saad Dahlab au CNRA du Caire (août 1957).
2. Ben Bella, Aït Ahmed, Khider, Boudiaf, Bitat. Le docteur Lamine Debaghine avait été nommé par la direction d'Alger (conduite par Abbane) en septembre 1955 dirigeant de la délégation extérieure dont Ben Bella pensait être le maître. Cette désignation n'avait jamais été pleinement acceptée.

Fidèles à notre politique d'indépendance, les gouvernements frères et amis ne furent informés qu'à la création du G.P.R.A. C'était risquer de ne pas avoir leur reconnaissance. Mais ce risque était moindre que celui de la dépendance de l'un ou de plusieurs d'entre eux. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 96-98)

Le bilan du premier GPRA vu par Saad Dahlab

Certains historiens de la guerre d'Algérie ne relèvent et n'insistent que sur les querelles intestines des dirigeants du FLN et soulignent leurs divisions. Qui ne trouverait ridicules aujourd'hui des juifs ou des Arabes qui, faisant l'historique de l'affrontement arabo-israélien, ne mettraient en relief, s'agissant du gouvernement israélien, que l'opposition entre son chef et certains de ses ministres, et la lutte acharnée que se livrent la plupart de ses ministres. Ces disputes ne sont-elles pas de simples détails insignifiants à côté des succès remportés par Israël dans son entreprise. Il en est de même pour le F.L.N.

Que la conduite de la guerre d'Algérie ait bouleversé la situation en France, épuisé bien des leaders politiques français, qu'elle ait divisé les partis, leurs chefs, leurs militants, les généraux, les diplomates, les chefs de gouvernement, le peuple français lui-même, qu'elle ait détruit la IV[e] République, et nombre de son personnel, qu'elle ait ébranlé la V[e] République française et amené la France au bord de la guerre civile, voilà qui ne dit pas grand chose à ces historiens. Mais que cette même guerre ait provoqué des remous, des disputes et des erreurs au sein du FLN, organisation nouvelle et jeune née dans cette tempête même, et prenant à peine corps par rapport à la France, vieille puissance mondiale, voilà qui les surprend et dépasse leur entendement.

Au fur et à mesure qu'il s'organisait et que la lutte se poursuivait, le GPRA prenait de plus en plus d'importance à l'extérieur. Le nombre élevé – dépassant un million de réfugiés algériens[3] – répartis principalement entre différents camps et centres sur les frontières tunisiennes et marocaines, le nombre également très élevé des exilés algériens qui travaillaient, l'émigration algérienne en France, les étudiants algériens de plus en plus nombreux dans les pays arabes, les fonctionnaires du GPRA dans toutes les capitales arabes, les différentes missions à l'étranger, le recrutement des jeunes algériens et la formation d'une armée forte et moderne aux frontières, l'intégration des soldats algériens qui désertaient l'armée française, tout ceci amena le GPRA à établir une véritable administration, services de santé avec hôpitaux, cliniques, centres de repos, établissements scolaires, centres sportifs, centres de formation technique, formation des cadres dans les pays socialistes et même occidentaux embrassant toutes les disciplines juridiques, scientifiques et militaires : les algériens constituaient une très grande colonie d'autant plus difficile à administrer qu'elle était dispersée aux quatre coins de monde et qu'elle ne devait en aucun cas être distraite de la lutte de libération. Cette administration devenait de plus en plus lourde et semblait accaparer toute l'attention et l'énergie du GPRA. De là à penser que celui-ci négligeait le maquis et l'effort de guerre, il n'y avait qu'un pas. Franchir ce pas était d'autant plus simple que les obstacles intérieurs étaient autrement plus difficiles à vaincre que les prétentions politiques de De Gaulle. Les lignes Morice et Challe bloquaient nos moudjahidines. Et le mécontentement des maquisards, s'il ne décourageait pas le GPRA, n'en était pas moins réel.

3. Ce chiffre est vraisemblablement exagéré, s'il s'agit du moins des réfugiés algériens en Tunisie et au Maroc.

Les questions qui se posaient devenaient de plus en plus graves. Le FLN devenait très fort à l'extérieur. Il avait des hommes, de l'argent, des armes, des alliés, mais il semblait regarder faire à l'intérieur, sans moyens d'intervenir. À qui la faute ? Les militaires du GPRA, les trois grands, Krim Belkacem, Boussouf et Bentobal, pensèrent qu'en se débarrassant des politiques, ils allaient résoudre le problème. Ils mirent donc fin au premier GPRA, sans bruit et avec le souci de ne pas étaler nos différends devant l'ennemi. Ce souci a été permanent comme je l'ai souvent souligné et cela a été un des facteurs de notre succès.

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 114-116)

Témoignage du président Ferhat Abbas

En transformant le CCE en Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, nous n'avions pas pour autant changé la nature de notre mission à l'extérieur. Les problèmes qui se posaient à nous demeuraient identiques : défendre le droit à la liberté du peuple algérien, lui assurer un ravitaillement en armes et en munitions, financer notre combat et maintenir l'unité du FLN, gage de notre victoire.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que cette mission avait été remplie au mieux des intérêts de l'Algérie. Nous avions de l'argent : le Dr Ahmed Francis avait créé un véritable trésor du FLN et établi un budget de la révolution. Il avait assaini nos finances. Son budget s'élevait à 20 milliards d'anciens francs, environ, dont la moitié provenait des Algériens émigrés en France. Les cotisations recueillies à l'intérieur n'entraient pas dans nos caisses, elles étaient comptabilisées par les Comités de Willayas.

Mahmoud Chérif d'une part, Boussouf d'autre part, s'étaient procuré des armes. Le stockage aux frontières s'enrichissait chaque jour davantage. Benkhedda avait donné aux affaires sociales une impulsion nouvelle. Avec Maître Benbahmed et le Dr Bentami, responsables tous deux du Croissant Rouge Algérien, il avait créé de nouvelles infirmeries pour nos malades, secouru les réfugiés, obtenu des visites aux frontières de la Croix Rouge Internationale, reçu des secours, etc.

Quant au Dr Lamine Debaghine, Yazid et moi-même, nous avions suffisamment alerté l'opinion internationale pour la sensibiliser au problème algérien. [...]

De tous les Ministres du GPRA, Krim était le plus vulnérable. Son travail consistait à ravitailler l'intérieur en armes et munitions. Mais les barrages électrifiés interdisaient l'accès de l'Algérie. Les maquis ne cachaient plus leur mécontentement et leur colère.

De cet échec était née chez le ministre une sorte de fuite en avant. Krim pensait qu'en modifiant la composition du GPRA, il pourrait résister à la « révolte » des maquis. Et comme il avait toujours caressé le rêve de présider le gouvernement, il crut habile de passer par une formule transitoire : remplacer le GPRA par un triumvirat : Krim, Boussouf et Bentobbal, capable, selon lui, de tenir tête à la menace de l'intérieur[4]. Un détail capital

4. La « menace » n'était pas qu'à l'Intérieur : pendant tout le premier GPRA, le gouvernement eut affaire à l'opposition, voire à la sédition et à la rébellion de troupes de l'armée des frontières. Plusieurs chefs refusèrent d'obéir au ministre. Des unités entières, refusant de traverser le barrage électrifié, se mutinèrent. La plus importante de ces mutineries fut celle du capitaine Ali Hambli, en mars 1959, qui se solda par la fuite de l'intéressé et de ses troupes au-delà de la frontière et son « ralliement » aux troupes françaises en Algérie. La plus chaude alerte, pour le sommet du pouvoir, fut la tentative de coup d'État du colonel Lamouri et d'officiers de la *wilâya* 1 et de la Base de l'Est en novembre 1958, qui fut réprimée par la condamnation à mort et l'exécution, en mars 1959, de quatre officiers supérieurs, dont Lamouri.

échappait à Krim : l'opposition irréductible des deux autres colonels à sa désignation comme président. Et cela Krim l'ignorait parce que je m'étais bien gardé de l'en informer[5].

Le GPRA se réunit au Caire le 29 juin 1959. Je présidai. Krim prit la parole et proposa la nouvelle formule de l'exécutif. Cette proposition aussi saugrenue qu'inacceptable souleva l'indignation de Benkhedda, de Mehri, du Dr Lamine Debaghine, du Colonel Chérif Mahmoud et du Dr Francis. Tewfik-El-Madani et Yazid observèrent un silence prudent. En fait, le seul intéressé par la formation d'un nouveau gouvernement était Krim. Bentobbal et Boussouf n'acceptèrent, me semble-t-il, qu'à contrecœur.

Krim, qui avait été baroudeur, était très sensible aux honneurs. Il a toujours convoité la présidence. À l'occasion de nos missions en Libye, en Arabie Saoudite, en Irak et au Koweit, je l'ai senti malheureux de ne pas être le chef de la délégation. J'ai essayé d'atténuer son amertume en le mettant en avant et en le présentant comme un des « historiques » encore en vie et en liberté.

La nature humaine est ainsi faite. De grands sentiments coexistent souvent avec des mesquineries. L'amour-propre de Krim était chatouilleux. Il ternissait quelquefois sa belle action. Il s'aperçut bien vite que sa proposition serait rejetée. Benkhedda et Mehri, indignés, démolirent son argumentation. Le Dr Lamine et le Dr Francis se contentèrent de dire que la proposition était inacceptable du fait que les responsabilités des ministres étaient collectives.

Mis en cause par Krim, Mahmoud Chérif se fâcha. Il s'en prit à « l'incapacité » du Ministre de la Défense, à sa médiocrité, à ses calculs. Il fut virulent. Nous assistâmes à un règlement de comptes, avec menaces de mort.

« Le désordre aux frontières, c'est toi. La mise en résidence des trois colonels, c'est toi[6]. Le complot de Lamouri, son exécution, c'est toi[7]. La désertion de Hambli et des 130 djounouds ralliés à la France, c'est toi. Le stockage des armes aux frontières, c'est toi[8]. L'argent qui ne rentre pas en Algérie, c'est toi, etc., etc. », dénonça Mahmoud Chérif.
« Je te briserai », s'écria Krim.
« Je te supprimerai », répliqua Mahmoud Chérif.

Arrivés à ce stade, les débats prirent une tournure qui m'inquiéta. Je savais que ma responsabilité première était de maintenir l'unité du FLN. Je me suis toujours souvenu de la recommandation de Abane et de celle de Giap, que Chérif Mahmoud me rapporta : « Il faut compter sur le peuple pour avoir la victoire finale. Et surtout évitez la division. Conservez votre unité » avait dit le ministre vietnamien. Il fallait donc sortir de cette situation, sans cassure et sans effusion de sang.

Le 10 juillet, je revins en séance avec une proposition. Elle consistait à remettre les pouvoirs de tous les ministres aux Conseils de Wilayas, convoqués à cet effet. Après la réunion de ces Conseils, une troisième session du GPRA serait habilitée à former un nouveau gouvernement. Jusque-là, le GPRA continuerait à liquider les affaires courantes.

---

5. En réalité, il est avéré que Krim savait fort bien à quoi s'en tenir.

6. Les colonels Mohammed Lamouri (ancien chef de la *wilâya* 1), son successeur le colonel Ahmed Nouaoura, et Amara Bouglez (Base de l'Est).

7. Le complot Lamouri avait été globalement dirigé contre le GPRA, mais la personnalisation due au fait que Krim paraissait être l'homme fort du gouvernement avait fait qu'il était principalement dans la ligne de mire des conjurés. Il fut donc le plus acharné à les réduire, à les faire condamner et exécuter.

8. En raison de l'échec à emporter le barrage électrifié, et cela malgré plusieurs offensives.

Ma proposition fut unanimement acceptée. Le message aux chefs de Wilaya dut rédigé, après quoi je levai la séance. Mehri me félicita chaudement.

Avions-nous évité le pire ? Dieu seul le sait[9].

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre...*, *op. cit.*, pp. 266-269)

9. Dans le détail, le déroulement des événements ne fut pas absolument conforme à ce que rapporte Abbas. Mais l'essentiel fut bien que, pour résoudre sa crise interne, le GPRA auto-procéda à un coup d'État sous la pression militaire : la remise de ses pouvoirs à un aréopage de dix colonels qui allait se réunir dans l'été 1959.

-43- LA RÉUNION AU SOMMET DES DIX COLONELS ET LE CNRA DE TRIPOLI 1 (AOÛT 1959-JANVIER 1960)

TÉMOIGNAGE D'ALI KAFI

[...] Ce document [sur la réorganisation de l'armée, NDA] constitua le 1er point abordé par les initiateurs de la réunion. Le second point était la « crise du gouvernement ». À ce sujet, les trois ministres nous déclarèrent : « *Nous sommes en situation de démission.* » Ils ajoutèrent : « *Parmi les principales raisons de la démission de Mohamed Lamine Debaghine*[1] *: sa nervosité et son entêtement. Il ne respecte pas les instructions et il n'a pas été à la hauteur de sa responsabilité.* » Pour conclure, ils nous dirent : « *Nous mettons le problème entre vos mains. Décidez ce que vous voulez et nous sommes avec vous.* » Boumediene sera le premier à parler, disant : « *Nous nous chargerons de cette mission et nous en supporterons la responsabilité.* » Je l'ai interrompu, m'adressant aux initiateurs de la réunion : « *Puisque vous avez tout remis entre nos mains, vous êtes priés de nous laisser seuls, pour qu'on étudie la question.* »

Une fois qu'ils furent sortis, je me retournai vers Boumediene pour lui dire : « *Personnellement et au nom de ma Wilaya, je n'accepte pas cette responsabilité qui est du ressort du CNRA seul. Ce n'est pas notre crise. Nous sommes venus pour poser nos problèmes et voilà qu'ils nous mettent devant le fait accompli avec cette question de crise. Ils se sont désignés eux-mêmes, ils ont formé le gouvernement sans consulter le CNRA. Quand les choses ont mal tourné pour eux, et sans même qu'ils nous aient averti au moment opportun, ils nous posent le problème! Aussi je pense qu'une telle affaire, la crise et la gravité qu'elle a atteint, doit être soumise au CNRA. Ensuite, chaque membre du gouvernement devra se présenter pour exposer son point de vue, éclaircir sa position et les raisons qui ont conduit à la crise. Ce n'est pas dans nos attributions, en tant que chefs de Wilayas, de résoudre cette crise. Ce n'est pas notre crise, nous ne les laisserons pas se disculper sans sanction.* »

Le colonel Lotfi a été le premier à être de cet avis, Boumediene également a acquiescé. [...] Cela se passa ainsi et cette réunion se tiendra et durera 94 jours. Elle sera connue sous le nom de la « réunion des 10 colonels », qui étaient[2] [...].

---

1. Le docteur Lamine Debaghine avait démissionné de son poste de ministre des Affaires extérieures le 15 mars 1959, à la suite d'une violente opposition avec la direction du GPRA consécutive, notamment, à l'affaire Amira.

2. Belkacem Krim, Abdelhafid Boussouf, Lakhdar Ben Tobbal (GPRA), Saïd Mohammedi (COM Est – Comité opérationnel militaire Est), Houari Boumediene (COM Ouest), Hadj Lakhdar Abidi (*wilâya* 1),

Les trois représentants du gouvernement exposèrent de nouveau les mêmes avis sur les causes de la crise, mais de façon confuse, évasive, faisant porter toute la responsabilité sur le docteur Debaghine. Pour les chefs de Wilayas, le problème était plus profond. Ils sentaient que la direction de la révolution risquait d'échapper aux responsables de l'extérieur. Par ailleurs, il y avait les campagnes de propagande manœuvrières menées par l'ennemi à l'intérieur du territoire national, particulièrement les services de renseignements coloniaux qui exploitaient le spectre de la crise. Ils insinuaient dans leurs publications et leur propagande orientée en direction du peuple algérien et de l'ALN, que la majorité des membres du GPRA ne se sentait pas concernée par « *ce que vous supportez, ils sont occupés à se prélasser dans le confort et les salons des hôtels de luxe* ».

En considérant la complexité du problème, les chefs de Wilayas ont conclu que la solution dépassait leurs prérogatives et que, de ce fait, il fallait revenir à la légitimité en convoquant une session du CNRA. Afin que les membres de cette instance ne soient pas pris au dépourvu, il était nécessaire de procéder à une bonne préparation, claire et précise, de l'ordre du jour. Et c'est ainsi que les dix colonels sont devenus une commission de préparation de la réunion de Tripoli ! [...]

Ce sont les séquelles de ces désaccords (relatifs aux suites du congrès de la Soummam, NDA) qui ont refait surface à cette réunion à la faveur de frictions, de velléités de règlements de compte. C'est ce qui était recherché par certains qui voulaient en saisir l'occasion, en particulier Krim Belkacem qui commençait par être obsédé par une idée pour laquelle il agissait depuis longtemps, celle de la mainmise sur la Direction en prenant appui sur son poste de ministre de la Défense et sur les alliances qu'il avait tissées avec certains cercles et milieux.

Ce fut précisément Krim qui faillit être la cause d'une suspension de séance de plusieurs jours après qu'il eut posé le problème de « *la désobéissance de certains chefs de Wilaya et leur refus d'appliquer les ordres du ministre de la Défense* ». Il faisait allusion à la position de la Wilaya 2 et à son refus de reconnaître un Commandement militaire situé hors du territoire national et qui dirigerait, donnerait des instructions, définirait des stratégies et planifierait... de loin[3].

Cela m'a poussé à m'opposer à Krim Belkacem et à lui demander de clarifier son propos, de donner des noms afin de lever les doutes et les interrogations dans la salle. Il me répondit immédiatement : « *Toi, personnellement ! Il faudrait qu'un tribunal militaire te juge et le verdict est connu d'avance !* » Ma réplique fut ferme et tranchante : « *Ce que tu appelles le jugement connu d'avance, personne n'ignore ce que c'est ! Il y a les précédents, tels que les jugements prononcés par Amirouche et Ahcène Mahiouz[4] ! Mais je te dis, devant tous ici, tu es en train de jouer un jeu qui te dépasse et dépasse tes moyens. Tu veux le pouvoir et la domination sur la révolution. Mais la révolution est plus grande que toi ! Il n'y a personne ici dans cette salle, qui prétend à la suprématie sur la révolution. L'unique za'im de la révolution, c'est le peuple seul. Nous tous ici nous parlons en son nom et au nom des moudjahidines de l'ALN, et lorsqu'ils nous retireront leur confiance, nous partirons !* »

Ali Kafi (*wilâya* 2), Saïd Yazourène (*wilâya* 3), Slimane Dehiles (colonel Sadek, *wilâya* 4), Benali Dghine (Lotfi, *wilâya* 5). La *wilâya* 6 n'était pas représentée.

3. Il s'agit du COM, institué en avril 1958. Ali Kafi, colonel commandant la *wilâya* 2, avait été particulièrement remonté contre la nomination de l'incapable Saïd Mohammedi au COM Est. Et, sans contester formellement l'autorité du ministre de la Défense, il avait refusé d'exécuter ses ordres.

4. Allusion aux purges sanglantes décrétées en *wilâya* 3 et qui avaient connu leur paroxysme dans la forêt de l'Akfadou dans l'été 1958. Rappelons que, convoqué à une réunion *interwilâya*(s) par Amirouche début décembre 1958, Ali Kafi avait refusé de s'y rendre.

C'est à ce moment que Boumediene est intervenu pour m'approuver et me demander des clarifications au sujet de ce que j'avais dit sur l'opération Akfadou[5] et sur les félicitations de Krim et Boussouf et leur soutien à l'initiative de Amirouche de tenir une réunion avec les chefs de Wilayas pour faire cautionner son acte et approuver sa démarche – ce que la Wilaya 2 avait refusé en boycottant la rencontre. Boumediene a souligné la gravité de ces faits dont il n'avait pas connaissance et dont il ignorait l'arrière fond. A son tour, le colonel Lotfi approuva mon intervention, rejoint en cela par la majorité. Il ne resta plus à Krim qu'à se lever et à dire, véhément : « *Je sors... et, à partir de ce jour, je ne me réunirai plus avec vous* ! » Il quitta la salle, suivi par quelques-uns des présents. Quant à Boussouf et Bentobbal, ils ne prononcèrent pas un seul mot.

La première initiative que prendra Krim, après son boycott de notre réunion, ce fut de convoquer certains officiers algériens, en poste sur la frontière, pour le rejoindre en sa résidence de Carthage. Le curieux dans l'affaire, c'était que la grande majorité d'entre eux était composée de ceux qui avaient fui l'armée française et avaient rejoint l'ALN.

La réunion des colonels prit fin au bout de 94 jours. Après que les commissions sectorielles eurent terminé leurs travaux, nous avons mis au point le document de base et l'ordre du jour. Nous envoyâmes des convocations à tous les membres du CNRA pour assister à la 3e session du CNRA, l'instance législative suprême. La préparation était rigoureuse, englobant toutes les questions de l'étape que traversait la révolution. Le mérite du succès total de cette session du CNRA revient à la « réunion des dix colonels. » [...]

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 204-207)

Synthèse historique sur la réunion des dix colonels

[...] D'après un manuscrit non daté[6], pour remplacer le GPRA, Krim aurait proposé à ses collègues du triumvirat[7] l'institution d'un gouvernement de 14 officiers présidé par lui-même. Apparemment, il en avait dosé la composition en fonction du rapport des forces entre les *wilâya*(s) et, en le comptant, son projet alignait sept « Kabyles » et huit « Arabes ». C'était sans doute trop énorme pour que Krim ait jamais pu faire avaliser un tel projet, ni à ses deux principaux partenaires « arabes » – Ben Tobbal et Boussouf – ni au comité des dix colonels réuni à l'été 1959, où les Kabyles étaient minoritaires (4 sur 10 participants).

Le blocage étant total, ce fut chacun avec sa propre stratégie que les 3 B se mirent d'accord pour sommer les politiques de leur remettre le pouvoir. D'après Ahmed Kaïd[8], pour accoucher d'une solution, une longue réunion de trois semaines se tint au Caire où chacun, sur le qui-vive, ne se séparait pas de son revolver. Krim proposa de réunir tous les officiers supérieurs à partir du grade de commandant. Les deux colonels rivaux s'y opposèrent au motif qu'ils refusaient le commandant Idir[9]. Il ne réussit pas non plus à faire prévaloir un comité fondé sur une répartition équilibrée entre « Kabyles » et « Arabes ».

5. Il s'agit toujours des purges.
6. Archives Harbi.
7. Krim, Boussouf, Ben Tobbal.
8. HARBI Mohammed, *Le FLN, mirage et réalité*, Jeune Afrique, Paris, 1980, p. 256.
9. Ancien officier de l'armée française dont il déserta en 1956, bras droit de Krim et inspirateur des mesures qui aboutirent à la formation du COM en avril 1958.

Finalement, après des débats houleux, Abbas fit adopter, le 10 ou le 11 juillet, une résolution convoquant comme arbitres les colonels en exercice pour dénouer la crise, avec pour mission finale de désigner et de convoquer un nouveau CNRA. Il n'avait sans doute pas les moyens de faire autrement. Mais, sans qu'ils s'en aperçussent, et suivant probablement une idée de Francis et de Mehri destinée à saper l'autorité des 3 B, il le fit dans des formes qui embarrassèrent peu après le triumvirat : il convoqua bien les colonels en exercice, ce qui pouvait exclure les 3B qui étaient membres du GPRA : pour la première fois il était fait appel à la « base » des colonels pour régler un conflit au sommet. C'était une abdication du GPRA. Et une humiliation : la direction du FLN faisait appel pour régler la crise au sommet à des gens que la direction avait elle-même nommés et qui étaient leurs subordonnés. [...]

À la veille de la réunion des dix colonels, ce fut donc un GPRA patriote, mais fragmenté à la mesure des rivalités reproduisant la fragmentation normale de la société algérienne, qui céda la place à un aréopage de colonels, tout aussi patriotes, mais tout aussi peu nationaux. C'était un coup d'État militaire ratifié sous la pression. L'unité du pouvoir militaire était le seul principe qui réunît les protagonistes militaires. Mais ce principe était essentiel. Au premier GPRA, le seul vrai politique à avoir voulu faire vraiment œuvre nationale avait été Ben Khedda. Les autres, toujours sous la coupe des trois colonels, avaient une fois encore accepté sans gloire de passer la main à des militaires. Krim, bouc émissaire des échecs militaires, avait pragmatiquement réussi à ressouder les 3 B, mais derrière une instance de sages représentant l'Algérie combattante des profondeurs, et dont la sagesse allait être mise à l'épreuve. Pouvait-il sortir autre chose de ce ressourcement militaire qu'un replâtrage entre clans de pouvoir ? [...]

Les protagonistes tinrent leurs débats soigneusement armés, gardes du corps en état d'alerte, dans une atmosphère électrique lourde. Il y eut d'autres interruptions, d'autres sorties théâtrales, d'autres retraites sous les tentes, des éclatements de la séance plénière en réunions informelles, d'interminables conciliabules où se faisaient et se défaisaient les projets de liste pour le CNRA : l'habitude avait été prise deux ans auparavant [10] des cooptations par des cénacles informels, et personne ne la remit en cause.

Chacun avait sa liste de candidats, celle de Krim étant la plus contestée. Il y eut des menaces, des vociférations, de gros incidents, une interruption de séance de vingt jours. On serait allé jusqu'à faire des rapports mensongers contre certains membres du CNRA existant pour qu'ils soient exclus et que le groupe auquel ils appartenaient soit ainsi affaibli. Avec constance, Krim revenait à la charge avec de nouveaux candidats, qui étaient régulièrement rejetés en bloc. Publiquement, il aurait crûment déclaré que les listes du futur CNRA proposées par ses compétiteurs ne comprenaient pas assez de « Kabyles ». Le national n'était toujours pas vraiment au rendez-vous. Finalement, voyant son isolement grandissant, et grâce à divers médiateurs qui avaient de l'influence sur lui – Belhocine, Kaci Hamaï, Oussedik –, il finit par devenir plus compréhensif.

Au bout de quatre mois, le seul résultat tangible de la réunion des dix colonels fut un replâtrage du CNRA. Pour Ben Khedda, le seul fait que le CNRA eût été désigné par les chefs militaires constitua à lui seul un nouveau coup d'État. Plusieurs ralliés ou « politiques » furent finalement évincée, notamment Lebjaoui et les ex-centralistes Louanchi et Temam, emprisonnés depuis plus de deux ans, ainsi que Mahmoud Cherif, le docteur Lamine et Tawfiq al-Madanî, envoyé au Caire à la mission algérienne. Il était reproché aux derniers leurs sympathies avec les Égyptiens et, à Lamine, le rôle qu'on lui prêtait dans le complot Lamouri et sa complicité avec Amira. Les promus étaient surtout des militaires, répartis entre les *wilâya*(s) correspondant aux clientèles, mais avec une entrée

10. Lors de la préparation et du déroulement du CNRA du Caire en août 1957.

en force de la 2, c'est-à-dire de Ben Tobbal, et de la 1, c'est-à-dire des officiers maquisards de l'Aurès-Nememcha que Boumediene voulait se concilier après le règne des DAF[11]. De ces derniers, Krim proposa Idir, qui fut barré ; mais Boumediene fit accepter le commandant Ahmed Bencherif qui était de sa mouvance. Plus directement, outre Azzedine[12], entrèrent des hommes à lui que le futur chef de l'EMG allait y propulser en sa compagnie : Mendjli et Kaïd. Malgré les vives critiques des deux autres B, Krim put faire accepter l'ex-UDMA Boumendjel. Le *chaykh* Kheireddine, des *'ulamâ-*, fit partie des promus. Il n'avait pas l'aura intellectuelle de Tawfiq al-Madanî mais il fallait bien un ancien des *'ulamâ-* pour le remplacer.

Au total, le nouveau CNRA procédait à peu près autant de l'ALN que celui désigné en 1957 : toujours environ trois quarts de ses membres étaient militaires. Sur le moment, l'entrée en force des hommes de Boumediene put être interprétée comme une victoire de Boussouf. En fait, en échange de satisfactions données, notamment à la clientèle de Ben Tobbal, le CNRA était davantage acquis au néo-clan Boumediene. Nombre de promus partageaient ses thèses sur la réorganisation de l'armée. En tout cas, c'était un amoindrissement global pour le pouvoir de Krim. Voyant que la situation commençait à lui échapper, ce dernier tenta *in extremis*, au moment de l'ouverture de la session du CNRA, une nouvelle intimidation par la force. Elle échoua piteusement. Le CNRA s'ouvrit dans une atmosphère de fin de règne. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*, *op. cit.*, pp. 359-362)

En marge de la réunion des dix colonels : un colonel atypique, le colonel Lotfi[13]

[...] Le 6 juin 1959, je conduisis en Yougoslavie une délégation composée de Boussouf, du Colonel Lotfi et de Benyahia. [...] Le 12 juin, après une déclaration commune et une conférence de presse, nous reprîmes l'avion pour Le Caire. Au cours de ce voyage, un jour, au petit matin, le colonel Lotfi entra dans ma chambre triste et abattu. Il me confia ses inquiétudes.

« Notre Algérie va échouer entre les mains des colonels, autant dire des analphabètes. J'ai observé, chez le plus grand nombre d'entre eux, une tendance aux méthodes fascistes. Ils rêvent tous d'être des « Sultans » au pouvoir absolu. Derrière leurs querelles, ajouta-t-il, j'aperçois un grave danger pour l'Algérie indépendante. Ils n'ont aucune notion de la démocratie, de la liberté, de l'égalité entre les citoyens. Ils conserveront du commandement qu'ils exercent le goût du pouvoir et de l'autoritarisme. Que deviendra l'Algérie entre leurs mains ? Il faut que tu fasses quelque chose pendant qu'il en est encore temps. Notre peuple est menacé.

J'ai expliqué à Lotfi que personnellement j'étais un combattant aux mains nues. Mon ambition n'était pas de diriger, mais d'aider et de conseiller. Je pouvais, évidemment,

11. Déserteurs de l'armée française : ces officiers avaient eu la part belle à l'époque de la toute-puissance de l'un d'eux, le commandant Idir, homme de confiance de Krim.

12. La nomination du commandant Azzedine, client de Krim, avait été une concession tactique faite à Krim.

13. Lotfi (Benali Dghine), cultivé tlemcénien bilingue issu de la medersa officielle de Tlemcen, était le très jeune colonel de la *wilâya* 5 au commandement de laquelle il avait succédé à Boumediene en avril 1958. Il était politiquement originaire de l'UDMA, comme, dans le texte, son interlocuteur Ferhat Abbas.

manœuvrer et m'assurer l'appui de certains colonels et d'une fraction de l'ALN. Mais la manœuvre n'a jamais été de mon goût. L'essentiel était d'unir et de maintenir la cohésion entre tous, jusqu'à la fin des hostilités.

Le Colonel demeurait tourmenté. Il ne cessait de répéter : « *Où allons-nous* ? » Les anciens chefs de Wilayas constituaient pour lui un sérieux danger pour les libertés publiques. Son inquiétude me rappelait celle du regretté Abane. J'ai essayé de le rassurer. « Nous sommes encore loin de l'indépendance. Au demeurant, rien ne se fera – du moins je le pensais – *sans les forces de l'intérieur*. Notre peuple s'est aguerri. Il ne voudra plus se laisser faire. Les rivalités qui se font jour et se développeront à l'extérieur, sont des agitations stériles, des tempêtes dans un verre d'eau. De plus, il faudra compter sur l'autorité et la sagesse des frères emprisonnés. Les frères sauront, le moment venu, se mettre d'accord pour consulter démocratiquement le peuple avant de donner à l'Algérie une constitution et des lois. Ils sauront sauvegarder la foi musulmane qui nous a conduits au combat et assurer les libertés essentielles du citoyen.

Le Colonel Lotfi ne fut ni convaincu, ni rassuré. Quand, quelques temps après, survint la première crise [14] au sein du GPRA, l'avertissement de Lotfi me revint en mémoire. Ses craintes allaient-elles se justifier ? [...]

Le 30 mars 1960 nous apporta une triste nouvelle. Le Colonel Lotfi, et son adjoint, le Commandant M'barek [15], étaient tombés au champ d'honneur, dans la région de Béchar.

Avant de quitter Tunis, Lotfi m'avait renouvelé ses craintes. L'atmosphère au sein de la Délégation Extérieure lui faisait peur. Les luttes sourdes des Colonels ne lui avaient pas échappé. Il en était épouvanté : « *J'aime mieux mourir dans un maquis que de vivre avec ces loups.* »

Il tint parole. Le 27 mars, il franchit la frontière marocaine. Il se trouvait dans le Sud de Béchar lorsqu'il fut repéré par l'aviation française. La journée du 29 fut dramatique. Sur un terrain nu, l'aviation avait la partie belle. Lotfi et son escorte se défendirent.

Tous tombèrent glorieusement, les armes à la main. La guerre d'Algérie continuait à dévorer ses meilleurs enfants. Avec Lotfi disparaissait un rare Colonel aux idées généreuses et libérales, respectueux des droits de l'homme. Il avait le plus grand respect pour le peuple d'où il était issu. Il est mort en emportant avec lui ses angoisses et ses fragiles espérances.

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre...*, *op. cit.*, pp. 263-264 et 282-283)

Témoignage sur le CNRA de Tripoli 1

[...] Le CNRA désigna une commission [consultative NDA] de trois membres composée de : – Mohammedi Saïd, chef d'État-major de l'Est ;

– Boumediene, chef d'État-major de l'Ouest ;

– et de moi-même.

Pour constituer le gouvernement et proposer les ministres et le président, Krim ne doutait plus de son accession à la Présidence. Il avait mené une grande campagne pour cela. Les membres du CNRA étaient convaincus que s'il n'était pas nommé Président, il allait provoquer une scission, que le scandale éclaterait en public et que l'ennemi n'attendait plus que cela pour remporter la victoire. En consultant individuellement les membres du

14. La crise qui allait déboucher sur la convocation de la réunion des dix colonels.

15. De son vrai nom Mohammed Louadj.

CNRA, ceci m'est apparut [sic] clairement : la majorité des congressistes donnaient le nom de Krim mais semblaient nettement le faire à leur corps défendant, comme un pis-aller. [...] Boumediene m'a rapporté que Bentobal pleurait en refusant d'accepter le ministère de l'intérieur que nous lui proposions de conserver. Il ne voulait à aucun prix rester ministre sous la présidence de Krim, présidence qui ne faisait aucun doute pour lui. Il était convaincu qu'on allait à la catastrophe. Bref, les gens étaient si sûrs, même à l'extérieur du CNRA, que Krim était le Président, qu'un journal Cairote, « Akher Saâ » (dernière heure) annonça la nouvelle avant même la constitution du gouvernement. [...]

Écoutez, dis-je à Mohammedi Saïd et Boumediene. [...] Je vous fais une proposition. Nous devrions nommé [*sic*] un ministre d'État qui soit en activité[16] – je donne un tas d'arguments – et finis par demander à Mohammedi Saïd s'il acceptait d'être ce ministre d'État et Boumediene s'il n'avait pas d'objection. Je savais que Mohammedi Saïd avait de lourdes responsabilités et rencontrait d'énormes difficultés. [...] Il allait être soulagé de ses problèmes. Mais je ne voyais pas tout de suite que j'allais faire le jeu de Boumediene qui ne fit évidemment aucune objection[17] et contre lequel je n'avais aucun préjugé défavorable du reste. Nous tombâmes d'accord pour proposer Abbas comme Président, Krim demeurant vice-président et prenant les affaires étrangères. Pour diriger la guerre, je proposais un comité interministériel composé des trois B.

La commission étant entièrement d'accord, nous fîmes notre rapport et nos propositions au CNRA. Les plus surpris furent Ferhat Abbas et Krim Belkacem. Mais tandis que le premier se taisait, savourant intimement la nouvelle et n'en croyant pas ses oreilles. « Krim l'avait assez fait baver » tous les mois précédents, eh bien que je crois qu'il aurait souhaité être débarrassé de ces « histoires », Ferhat Abbas n'était pas mécontent de prendre sa revanche. Le deuxième réagit violemment. Les congressistes assistèrent comme de véritables spectateurs à un duel Krim-Dahlab qui dura, si je me souviens bien, deux jours. Krim croyait trouver dans les propositions de notre commission tout ce qui lui permettait de me flageller. « Comment, s'écria-t-il avec toute la violence de sa conviction ? On supprime le ministère de la guerre en pleine guerre. Comment peut-on admettre cela ! » « Ah mais pardon ! Cher frère, lui répliquai-je, il ne s'agit pas de s'énerver. Nous ne supprimons pas le ministère de la guerre. Loin de moi cette idée absurde et tu aurais mille fois raison. Ce que nous proposons est un super-ministère de la guerre ; qui ne connaît pas la tâche énorme, l'effort inouï qu'il faut pour conduire cette guerre ? Nous n'aurons pas assez des efforts conjugués des trois ministères. Rappelons-nous que Krim, Bentobal et Boussouf[18] sont les trois anciens colonels des wilayas III, II et V Qui peut nier leur expérience du maquis ? Tous les trois... De plus, n'y a-t-il pas là le moyen le plus sûr de répartir équitablement les armes, les hommes, l'argent entre toutes les wilayas ? N'est-ce pas le meilleur moyen de contenter tous nos moudjahidines, de semer la confiance dans leurs rangs, d'éviter tout malentendu, le moyen de déjouer la propagande de l'ennemi qui tente de semer la suspicion en chuchotant « que telle wilaya est favorisée par rapport à telle autre », etc...[19]

---

16. À la différence des trois ministres d'État emprisonnés en France : Aït Ahmed, Bitat et Khider. Ben Bella et Boudiaf étaient proposés pour être vice-présidents. La proposition fut faite afin de mettre en douceur vers la sinécure d'un strapontin l'incapable Mohammedi.

17. Il allait être nommé chef de l'État-Major général, que le CNRA créa.

18. L'expérience du maquis de Boussouf avait été des plus fugaces. Il avait toujours dirigé sa *wilâya* depuis le Maroc.

19. Le CIG, imaginé pour noyer le ministère des Forces armées de Krim dans une structure contrôlée, aussi, par ses deux rivaux Ben Tobbal et Boussouf (nommés respectivement ministres des Affaires extérieures, de l'Intérieur et de l'Armement et des Liaisons générales), était destiné à demeurer largement une coquille vide où les trois rivaux se regarderaient en chiens de faïence et se neutraliseraient. Pendant ce temps, la véritable création importante du CNRA, l'État-Major général, allait, sous la conduite de Boumediene, tirer les marrons du feu en s'imposant comme le segment militaire de plus en plus prédominant.

« Mais vous n'y êtes pas, je ne suis pas préparé pour la diplomatie, moi..., je ne suis pas ceci, pas cela... » « Je te comprends, lui répondis-je. Mais qu'est-ce que représente la diplomatie pour nous ? Dans notre diplomatie, il s'agit en tout et pour tout de demander de l'aide à nos amis, de faire connaître notre problème, d'acquérir de nouvelles sympathies, de détruire la thèse française de "l'Algérie française", et ça tu ne vas pas me dire que tu ne sais pas le faire ! ou que tu ne sais manier que le fusil. Au service de la patrie, nous sommes prêts à tout faire, sur tous les champs de bataille, nous devons répondre présents. Et la bataille politique ne doit pas nous faire peur ! » Et Krim, patriote sincère, fier et soucieux de ne jamais paraître reculer devant le devoir, finit par accepter en y mettant une seule condition avec un vrai sourire, mais avec fermeté : « J'accepte puisque c'est le devoir. Mais à condition que Saâd Dahlab soit mon adjoint aux Affaires Étrangères. » J'acceptai sans réplique. Refuser, c'était détruire tous mes arguments, car ce qui était valable pour Krim devait l'être aussi pour moi. C'était aussi pour moi une revanche, la preuve que nous n'avions rien à nous reprocher Ben Khedda et moi lorsqu'on nous a congédiés du CCE en 1957 sous des prétextes non sérieux. Le même Krim qui exigeait naguère notre départ exigeait que je sois aujourd'hui à ses côtés. Et voilà comment je devins secrétaire général des affaires étrangères.

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 124-128)

Statuts du FLN[20]

CONSEIL NATIONAL DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

STATUTS

du

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

PRÉAMBULE

Le Front de Libération Nationale est l'organisation nationale du Peuple Algérien dans la guerre d'indépendance.

En même temps qu'il mène ce combat libérateur, le F.L.N. dirige une révolution. Son objectif fondamental est la liquidation du régime colonial, la restauration de l'État Algérien souverain et l'édification d'une république démocratique et sociale.

Dans cette lutte, le F.L.N. est le guide de la Nation et le moteur de la Révolution.

Réalisateur de l'union des forces vives de la Nation, union édifiée par l'adhésion consciente de tous les Algériens, le F.L.N., pour remplir son rôle historique et atteindre les objectifs de la Révolution, doit veiller à la consolidation de cette union.

En premier lieu, le F.L.N. dirige la lutte armée grâce à l'Armée de Libération Nationale.

Celle-ci puise ses forces dans l'énergie du peuple. Moudjahidines et moudjahidates mènent le combat qui vise à la destruction des forces de l'ennemi. Les combattants de l'A.L.N., animés d'une foi révolutionnaire, sont les militants du F.L.N. détachés à l'action armée.

20. Élaborés par une commission réunie dans l'été 1959 pendant que délibéraient les dix colonels appelés à résoudre la crise du premier GPRA. Ces statuts sont à vrai dire surtout un règlement intérieur.

Ainsi L'Algérien, avec ou sans uniforme, participe sur tous les plans au combat libérateur.

Le renforcement de l'union nationale et la cohésion entre le peuple et les forces combattantes sont les gages les plus sûrs de la Victoire.

Le F.L.N. combat pour l'établissement en Algérie d'une société libre, fondée sur une démocratie politique et sociale. Il lutte pour assurer au peuple algérien l'exploitation, la gestion et la jouissance des richesses du pays.

⁂

L'Algérie fait partie du Maghreb Arabe. Elle appartient au Monde Arabe auquel l'unissent quatorze siècles d'histoire et de culture arabo-islamique ainsi qu'une lutte contre l'oppression coloniale et impérialiste.

La lutte du peuple algérien s'inscrit dans le vaste mouvement qui a permis aux peuples d'Afrique et d'Asie de se libérer.

Elle s'inscrit dans le processus historique de libération des peuples colonisés.

La victoire du peuple algérien contribuera au renforcement de l'idéal de paix et de liberté dans le monde.

⁂

Les forces d'organisation du F.L.N. sont fonction des tâches que requiert la libération du pays et des conditions de lutte. Ceci étant, ces statuts ne sont qu'un cadre général dans lequel doivent s'inscrire les structures et les règlements particuliers ou locaux.

Le développement de la guerre révolutionnaire a donné naissance au G.P.R.A. qui est l'organisme suprême de la Révolution algérienne.

Assumant la direction de la guerre de libération nationale, ce C.N.R.A. est à la fois détenteur de la souveraineté du peuple algérien – donc à ce titre constituante provisoire – et organisme politique dirigeant le Front de Libération Nationale.

Les présents statuts adoptés par le C.N.R.A. sont applicables immédiatement.

Les structures de toute organisation politique devant être l'émanation des délibérations d'un Congrès National, ces statuts ne sauraient qu'avoir un caractère provisoire. En conséquence, leur application prendra fin lors du Congrès National qui se tiendra pour en connaître.



CHAPITRE 1er

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Art. 1 – Le F.L.N. est l'organisation du peuple algérien en guerre qui lutte pour libérer l'Algérie du régime colonial et instaurer un État Algérien Indépendant et Souverain.

Art. 2 – L'objectif du F.L.N. est l'édification d'une République Algérienne, Libre, Démocratique et Sociale, qui ne soit pas en contradiction avec les principes islamiques.

Art. 3 – Pour réaliser l'indépendance du pays, le F.L.N. met en œuvre tous les moyens d'action, notamment la lutte armée.

L'A.L.N. fait partie intégrante du F.L.N. Tout djoundi est militant du F.L.N. Tout militant du F.L.N. est susceptible d'être djoundi.

Art. 4 – Le F.L.N. poursuivra après l'indépendance du pays sa mission historique de guide et d'organisateur de la Nation Algérienne, afin d'édifier la démocratie réelle, la prospérité économique et la justice sociale.

CHAPITRE II

LE MILITANT, SES DROITS ET SES DEVOIRS

Art. 5 – Est membre du F.L.N. tout Algérien ou Algérienne qui, en vertu des présents statuts, s'engage à combattre pour ses objectifs, s'acquitte des obligations fixées par l'organisation dont il dépend.

Art. 6 – L'adhésion au F.L.N. est individuelle.
Elle se fait à l'organisme de base et ne devient effective qu'après ratification – l'échelon immédiatement supérieur.

Art. 7 – La qualité du militant du F.L.N. est incompatible avec l'appartenance à tout autre organisme politique.

Art. 8 – Tout militant du F.L.N. doit :
a) – connaître l'orientation politique du F.L.N.,
b) – appliquer et faire appliquer les décisions du F.L.N.,
c) – œuvrer et veiller constamment à la cohésion et à l'unité du F.L.N., et, par là même, à l'union de toutes les forces de la Nation,
d) – servir d'exemple par son patriotisme, sa sincérité, son honnêteté, son travail, son dévouement et son comportement, par le respect dans les relations avec les militants, les responsables et les subordonnés,
e) – observer les secrets du F.L.N. et faire preuve de vigilance,
f) – se soumettre à la discipline du F.L.N., comme à tous les militants, de la base au sommet ; le respect de cette discipline étant une condition essentielle du travail d'efficacité et de cohésion. Le dénigrement sous toutes ses formes étant formellement interdit et sévèrement puni,
g) – assister aux réunions régulières des organismes auxquels il appartient, lire et diffuser la presse et les publications du F.L.N., développer ses connaissances générales et aptitudes techniques,
h) – combattre tout travail fractionnel et régionaliste.

Art. 9 – Conformément aux principes de la démocratie intérieure qui régit le F.L.N., tout militant a le droit de :
a) – exposer et défendre ses opinions et son point de vue dans les réunions des organismes auxquels il appartient,
b) – adresser tout rapport, doléance ou document par voie hiérarchique aux organismes supérieurs jusqu'au C.N.R.A., le respect de la hiérarchie est obligatoire de la base au sommet et inversement,
c) – assurer personnellement, ou par l'intermédiaire d'un conseil, sa défense devant les conseils de discipline et tribunaux chargés de juger son activité ou son comportement.

Art. 10 – Tous les militants sont égaux au sein du F.L.N. Le responsable, quelle que soit sa place dans la hiérarchie, est soumis aux mêmes devoirs et a les mêmes droits que le militant de base.

CHAPITRE III

PRINCIPES DE DIRECTION ET D'ORGANISATION

Art. 11 – Le F.L.N. fonctionne sous les règles du centralisme démocratique. Son organisation hiérarchisée est adaptée :
- d'une part aux circonscriptions territoriales,
- d'autre part aux champs d'activité des militants.

Les circonscriptions territoriales sont : la Wilaya, la Mintaka, la Nahia et le Kism.

Art. 12 – Le pouvoir personnel et le culte de la personnalité étant incompatibles avec les principes de la Révolution, la collégialité, ou direction collective, est un principe fondamental de travail au sein du F.L.N.

La collégialité signifie que dans les organismes, les décisions sont prises après libre discussion, celle-ci devant rester secrète.

Le vote est obligatoire pour tous les membres.

La collégialité exige que la minorité défende et applique loyalement les décisions prises à la majorité.

Les décisions sont communiquées au nom de l'organisme collectif.

Art. 13 – Tout responsable répond à titre personnel de ses activités propres au sein de l'organisme auquel il appartient.

Art. 14 – En vertu de la collégialité, les membres d'un organisme sont collectivement responsables de l'activité de cet organisme.

Art. 15 – La coordination des activités est un élément fondamental du fonctionnement et de la direction collective. Elle doit être assurée à tous les échelons.

Art. 16 – Le contrôle est une nécessité impérieuse dans l'exécution des décisions prises. Chaque organisme a le droit de contrôler les organismes qui relèvent de lui.

Art. 17 – La discipline est égale pour tous. Elle est d'autant plus rigoureuse que les responsabilités sont plus grandes.

Art 18 – Le respect de la hiérarchie est obligatoire.

Art. 19 – La critique constructive et l'autocritique sont de règle et ne se font qu'au sein des organismes. Elles constituent un facteur d'amélioration et d'efficacité.

Art. 20 – Les réunions des organismes du F.L.N. doivent donner lieu obligatoirement à la tenue des procès-verbaux.

CHAPITRE IV

LES ORGANISMES DE DIRECTION

A. LE CONGRÈS NATIONAL

Art. 21 – Le Congrès National est l'instance souveraine du F.L.N.

Il se réunit sur le territoire national dès que les conditions de représentativité sont réunies.

Le mode de représentation du Congrès National, la date, le lieu de réunion et la préparation sont arrêtés par le C.N.R.A.

Art. 22 – Le Congrès National :
a) – Vote son règlement intérieur, fixe et détermine la durée des sessions, son mode de votation et les majorités exigibles pour la validité de ses décisions ;
b) – examine et sanctionne les rapports du C.N.R.A. ;
c) – définit la doctrine et la politique générale du F.L.N. ;
d) – adopte et modifie les statuts ;
e) – désigne le C.N.R.A. ;
f) – assume tous les pouvoirs de décision et de contrôle sur tous les organismes du F.L.N.

B. – LE C.N.R.A.

Art. 23 – Émanation du Congrès National devant lequel il est responsable, le C.N.R.A. est la haute instance du F.L.N. dans l'intervalle des sessions dudit Congrès.

Art. 24 – La composition, le nombre et les modalités de désignation du C.N.R.A. sont de la compétence du CONGRÈS NATIONAL.

Art. 25 – LE C.N.R.A. :
a) – vote son règlement intérieur et détermine ses conditions de travail,
b) – applique les décisions du Congrès,
c) – discute et vote le budget du F.L.N.,
d) – désigne également en son sein les commissions de discipline, de contrôle administratif et financier ainsi que toute autre commission d'enquête.

Art. 26 – Le C.N.R.A. détermine toutes les modalités de son fonctionnement et les modes de votation.

Le scrutin est secret pour toutes les questions concernant les personnes.

Art. 27 – Tout membre du C.N.R.A. a le droit de saisir le Conseil de tout rapport ou proposition relevant de sa compétence ; la commission à tous les membres est obligatoire.

CHAPITRE V

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 28 – Le présent C.N.R.A. est l'organisme souverain de la Révolution jusqu'au Congrès National ; les deux tiers au moins des membres doivent activer à l'intérieur.

Art. 29 – Le C.N.R.A. a la faculté, le cas échéant, de se compléter ou de s'élargir par cooptation, à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.

Art. 30 – Les biens achetés ou recueillis au cours de la Révolution sont actuellement remis à l'État Algérien et gérés par lui. Seul, le C.N.R.A. est habilité à se prononcer pour prendre, en attendant le Congrès National, toute disposition contraire.

Art. 31 – Au sein du C.N.R.A., la participation de tous les membres aux débats est requise. L'abstention dans le vote n'est pas admise.

Art. 32 – En cas d'empêchement justifié et admis par le C.N.R.A., tout membre peut donner un mandat personnel et écrit à un de ses collègues.

Art. 33 – Le C.N.R.A. peut convoquer pour l'entendre tout militant ou responsable ou technicien dont l'audition est de nature à éclairer sa situation.

Art. 34 – Le C.N.R.A. ne peut se dessaisir de ses pouvoirs statutaires sous quelques conditions que ce soit qu'au profit du Congrès National.

CHAPITRE VI

DU BUREAU DU C.N.R.A.

Art. 35 – Le C.N.R.A. désigne un Bureau, composé de trois membres, pour l'intersession et renouvelable à chaque session suivante.

Art. 36 – Ce bureau est tenu de convoquer le C.N.R.A. en session ordinaire à la demande des deux tiers des membres de l'Assemblée.

CHAPITRE VII

DISPOSITIONS DISCIPLINAIRES

Art. 37 – Toute infraction à la discipline commise par un militant ou responsable est sanctionnée par l'organisme dont il dépend. Les échelons supérieurs peuvent aussi se saisir de l'infraction.

L'appel ès matière disciplinaire n'est possible auprès de l'organisme supérieur qu'en cas de faute grave.

Art. 38 – Le règlement général de discipline élaboré par la commission créée par le C.N.R.A. définit les fautes et les sanctions ainsi que la procédure.

CHAPITRE VIII

RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES DU F.L.N.

Art. 39 – Les ressources financières et matérielles du F.L.N. sont constituées par les cotisations, les souscriptions, les dons et les subventions, les biens mobiliers et immobiliers et tous les autres revenus.

Les ressources du F.L.N. sont propriété nationale.

Art. 40 – Tout détournement des biens du F.L.N. par un préposé à la garde ou à la gestion est assimilé à une infraction grave qui appelle des poursuites judiciaires.



JANVIER 1960

(source : archives Harbi)

Institutions provisoires de l'État algérien

2e semestre 1959

CONSEIL NATIONAL DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

INSTITUTIONS PROVISOIRES DE L'ÉTAT ALGÉRIEN

Le 1er novembre 1954, le Front de Libération Nationale a déclenché l'insurrection et appelé le Peuple Algérien au combat libérateur.

Sous sa direction, le peuple a été mobilisé sur les plans militaire et politique.

Sous son impulsion, la Nation Algérienne s'est organisée dans la guerre d'indépendance.

Après de nombreux mois de lutte, les nécessités internes et les implications externes ont amené le F.L.N. à créer, lors du Congrès du 20 août 1956, des structures rappelant des institutions d'État : un législatif et un exécutif.

C'est ainsi que naquit le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.), dépositaire de la souveraineté du peuple, source de pouvoir, lequel désigne un Comité responsable devant lui et chargé de coordination et d'exécution (C.C.E.).

Par la suite, l'évolution de la situation, tant sur le plan intérieur qu'extérieur, avait créé les conditions rendant nécessaire la restauration de l'État Algérien disparu depuis la conquête, lui redonnant ainsi une vie internationale. Le 19 septembre 1958, fut constitué le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, responsable devant le C.N.R.A., organisme souverain de la Révolution Algérienne, détenteur du pouvoir institutionnel et législatif. Lors de cette proclamation, le Gouvernement Algérien a souscrit aux principes et buts de la Charte des Nations-Unies et aux conventions sur les droits de l'homme.

Il est évident que ces institutions étatiques ont un caractère provisoire. Elles dureront jusqu'à la libération du pays et l'élection et la mise en place d'une Assemblée Constituante.



CHAPITRE 1er

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Art. 1 – L'État Algérien est une République.

La République Algérienne indépendante sera Démocratique et Sociale. Ses institutions ne seront pas en contradiction avec les principes islamiques.

Art. 2 – La séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, élément fondamental de toute démocratie, est de règle dans les institutions algériennes.

Art. 3 – La République Algérienne assure à tous les citoyens, sans distinction confessionnelle ou ethnique, l'égalité devant la loi.

CHAPITRE II

DU LÉGISLATIF

Art. 4 – Le C.N.R.A. est dépositaire de la souveraineté Nationale. Il légifère provisoirement jusqu'à la libération du territoire national et contrôle le Gouvernement.

Il peut autoriser le Gouvernement à légiférer par décret-loi.

Il définit la politique du Gouvernement qui doit lui en rendre compte à chaque session.

Il peut désigner en son sein des commissions auxquelles il fixe des missions déterminées.

Art. 5 – Les décisions du C.N.R.A. sont prises en principe à la majorité absolue, sauf dans les cas prévus dans le présent texte.

Art. 6 – Le C.N.R.A. investit le Gouvernement et lui accorde sa confiance à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.

Art. 7 – Le C.N.R.A. ratifie les accords ou traités conclus par le Gouvernement Algérien à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.

Art. 8 – Le C.N.R.A. se prononce sur le cessez-le-feu à la majorité des quatre cinquièmes des membres présents ou représentés.

Art. 9 – Le C.N.R.A. a la faculté de se compléter ou de s'élargir par cooptation à la majorité des deux tiers de ses membres présents ou représentés.

Art. 10 – Au sein du C.N.R.A., la participation aux débats de tous les membres est requise. Dans tout vote, l'abstention n'est pas admise.

En cas d'empêchement justifié et reconnu par le C.N.R.A., tout membre peut donner un mandat personnel et écrit à un de ses collègues.

Art. 11 – Le C.N.R.A. ne peut se dessaisir de ses pouvoirs institutionnels sous quelque condition que ce soit.

Art. 12 – Le C.N.R.A. peut modifier les dispositions institutionnelles présentes, à la majorité des deux tiers de ses membres.

Art. 13 – Le C.N.R.A. se réunit en session ordinaire une fois par an sur convocation de son Bureau, prévue à l'article 16 ci-dessous.

Art. 14 – Les textes législatifs sont insérés au Journal Officiel de la République Algérienne.

CHAPITRE II

LE BUREAU DU C.N.R.A.

Art. 15 – Le C.N.R.A. désigne un Bureau, composé de trois membres, pour l'intersession, et renouvelable à la session suivante.

Art. 16 – Ce Bureau est tenu de convoquer le C.N.R.A. en session ordinaire et en session extraordinaire, à la demande des deux tiers des membres de l'Assemblée et à la demande du Gouvernement.

Art. 17 – À la demande du Gouvernement et dans les formes déterminées par celui-ci, le Bureau du C.N.R.A. donnera son avis sur toute question qui lui sera soumise s'il le juge utile. L'avis donné par ce Bureau n'engage en aucun cas le C.N.R.A.

Le Bureau peut, s'il le juge utile, signaler au Gouvernement toute situation particulière et lui faire toutes les suggestions utiles.

CHAPITRE IV

DE L'EXÉCUTIF

LE G.P.R.A.

Art. 18 – Le G.P.R.A. assume le pouvoir exécutif de l'État Algérien jusqu'à la libération du territoire national et l'avènement d'institutions définitives.

Art. 19 – Responsable de la conduite de la guerre d'indépendance à laquelle il accorde la primauté, il gère en outre les intérêts de la Nation.

Art. 20 – Le G.P.R.A. est habilité à mener des négociations et à conclure des accords avec d'autres ÉTATS.

Aucun accord ne peut être définitif s'il n'est pas ratifié par le C.N.R.A.

Le G.P.R.A. est habilité à signer des conventions à caractère international.

Art. 21 – Le G.P.R.A. peut établir des relations diplomatiques avec les autres États.

Art. 22 – Le G.P.R.A. nomme les officiers supérieurs et les membres de l'État-Major, les chefs de mission à l'extérieur et désigne les titulaires aux postes de responsabilité.

Art. 23 – Le G.P.R.A. peut convoquer le C.N.R.A. en session extraordinaire.

Art. 24 – Le G.P.R.A discute et vote en Conseil le budget.

Art. 25 – Le G.P.R.A réglemente les ordres et les distinctions honorifiques.

CHAPITRE V

L'ORGANISATION DE LA JUSTICE

Art. 26 – Le Gouvernement désigne les membres composant les tribunaux révolutionnaires sur le plan national.

Art. 27 – La défense est de droit. Si les inculpés ne font pas choix d'un défenseur en matière criminelle, le Président du Tribunal désigne un défenseur d'office.

Art. 28 – Un code criminel et un code d'instruction criminelle seront élaborés par une Commission désignée à cet effet par le Gouvernement.

CHAPITRE VI

L'ORGANISME DU CONTRÔLE FINANCIER

Art. 29 – Il est créé une Commission des comptes de la Nation dont les membres sont choisis par le Gouvernement, en dehors des fonctionnaires du Ministère des Finances, pour leur compétence.

Cette commission a pouvoir d'investigation au nom du Gouvernement dans toutes les affaires de la Trésorerie du Ministère des Finances ainsi que dans tous les autres Ministères.

Elle adressera au Gouvernement des rapports contenant ses constatations et observations. Elle peut faire des suggestions sur le mode de gestion des services.

CES RAPPORTS PEUVENT ÊTRE SOUMIS AU C.N.R.A. SUR SA DEMANDE.

***

JANVIER 1960

(source : archives Harbi)

-44- LE DEUXIÈME GPRA (JANVIER 1960-AOÛT 1961)

COMPOSITION DU DEUXIÈME GPRA

18 janvier 1960

Ferhat ABBAS	Président du conseil
Belkacem KRIM	Vice-président du Conseil et ministre des Affaires extérieures
Ahmed BEN BELLA	Vice-président du Conseil
Abdelhafid BOUSSOUF	Ministre de l'Armement et des Liaisons générales
Lakhdar BEN TOBBAL	Ministre de l'Intérieur
Abdelhamid MEHRI	Ministre des Affaires sociales et culturelles
Ahmed FRANCIS	Ministre des Finances et des Affaires économiques
M'Hamed YAZID	Ministre de l'Information
Saïd MOHAMMEDI	Ministre d'État
Hocine AÏT AHMED	Ministre d'État
Rabah BITAT	Ministre d'État
Mohamed BOUDIAF	Ministre d'État
Mohamed KHIDER	Ministre d'État

(source : ALLEG Henri [dir.], *La Guerre d'Algérie*, Temps actuels, Paris, 1981, t. 3, pp. 571-572)

TÉMOIGNAGE DE SAAD DAHLAB

[...] Le ministère de la guerre fut confié à un Comité interministériel composé des trois : Krim Belkacem, Boussouf et Bentobbal. Au lieu des deux États-majors d'Est et d'Ouest, un État-major général fut créé sous le commandement unique de Boumediene ayant les commandants Slimane (Kaïd Ahmed) et Mendjli comme adjoints[1]. Ainsi pen-

1. Il y eut aussi jusqu'à l'été 1961 le commandant Azzedine, client de Krim. Le choix de ce dernier par Boumediene fut une concession faite par Boumediene à Krim. Azzedine quitta l'EMG au moment du CNRA de Tripoli 2, à la suite du premier gros *clash* entre le GPRA et l'EMG (*cf.* chapitres 39 et 45).

sions-nous l'A.L.N., aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, sera sous un commandement unifié et par conséquent sera homogène et plus efficace.

Les difficultés de liaison firent qu'en pratique l'État-major général ne commanda que l'armée des frontières. Mais l'effort était fait et rendit plus facile, après l'indépendance, l'intégration de toutes les forces armées au sein de l'A.N.P. sous le commandement unique déjà rodé de Boumediene. En pratique également, le Comité inter-ministériel se trouva dessaisi des affaires militaires qui relèvent de l'État-major général. L'autorité des trois « B » commençait à décliner dès cette époque. Dès cette époque, Boumediene, disposant des hommes et des armes – le GPRA ne pouvant en aucun cas refuser l'argent et les moyens à notre Armée –, prenait ses distances vis-à-vis du GPRA. Il pensait déjà à la relève après l'indépendance comme les événements devaient le prouver. Ne pouvant faire la guerre, Boumediene et son groupe de jeunes officiers, composés de Bouteflika, Medeghri, Chérif Belkacem, joints au commandants Slimane et Mendjli, se mirent à faire de la politique. Croyant avoir assimilé les théories que le docteur Fanon leur avait inculquées dans la hâte et la confusion durant les longues veillées aux frontières, ils se découvrirent des talents de théoriciens du socialisme, soit scientifique, soit authentique, soit spécifique, suivant l'inspiration du moment. Ce sont eux les premiers auteurs de l'idée du « Bureau Politique », reprise et appliquée plus tard par Ben Bella à Tripoli. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 129-130)

Témoignage d'Ali Kafi sur le deuxième GPRA

L'activité de l'État-major général débuta le 23 janvier 1960 et rapidement le désaccord se manifesta à propos des prérogatives entre lui et le CIG, sur la question de la conduite de la guerre. En réalité, l'EMG agissait pour lui-même. Il savait qu'il était incapable d'offrir quoi que ce soit à l'ALN, mais il lui fallait donner le change. Il savait que la Direction avait perdu tout crédit et que la plupart de ses membres s'étaient engagés dans la course au pouvoir, ce qui les a défavorisés ; ce groupe comprenait également que la Direction n'avait pas réussi à préserver l'esprit du 1er Novembre dans sa course vers le sommet et il savait très bien que la révolution de Novembre n'avait pu créer un parti véritable pour le pouvoir.

À partir de l'ensemble de ces considérations, le nouvel organe a vite fait de percevoir le chemin qui pouvait le mener au pouvoir. Celui qui saura s'en emparer aura « l'honneur » d'être parvenu au but en conquérant !

Il allait commencer par disposer sur la frontière une force dynamique, disciplinée et structurée, en s'accaparant les djounouds des Wilayas stationnés derrière la ligne. Tous les moyens militaires furent mis à la disposition de cet organisme qui ne s'intéressait que très peu à la guerre, détournant ainsi tout un corps du champ de bataille véritable. Vingt-trois bataillons furent positionnés sur la frontière, soit près de 23 000 hommes, avec en plus cinq compagnies lourdes. Une véritable armée classique, en rébellion contre quiconque prétendrait lui ôter sa suprématie et son autorité ! Progressivement, l'EMG apparut comme une force et il s'opposait de plus en plus au CIG et au GPRA. Le différend avec le CIG débuta lorsque s'est posée la question de l'autorité et de la responsabilité sur les Wilayas de l'intérieur. Chacune des deux parties voulait prendre le contrôle de ces dernières, non pas pour les aider et les soutenir dans le combat, mais pour satisfaire sa soif de pouvoir. Désormais, l'ALN était devenue un enjeu pour les groupes rivaux qui se disputaient la suprématie.

Ainsi, l'organisation dont nous avions suivi le parcours, l'étincelle ayant éclairé la nuit du 1er Novembre, l'action enthousiaste du peuple des campagnes le 20 Août 55, la consécration de cette organisation au Congrès de la Soummam, le perfectionnement des opérations de guérilla, la tourmente infligée à l'armée française et aux colons par une organisation présente partout et invisible... Tout cela est désormais loin de l'état d'esprit de ceux qui, à présent, planifiaient et faisaient leurs calculs en prévision d'un autre rendez-vous, « rue d'Isly ».

La Révolution a maintenant deux armées : une armée sur les frontières et une armée à l'intérieur. La première vise le pouvoir; la seconde poursuit son but sacré, connu et défini : protéger la révolution et la conduire à la réalisation de la souveraineté et de l'unité. C'est cette division qui conduira au choc douloureux de 1962.

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 220-221)

Souvenirs du président Ferhat Abbas sur le deuxième GPRA

[...] Remplaçant Benyahia comme Directeur de mon cabinet, Mohamed Bedjaoui devint pour moi un collaborateur précieux et un ami. Tout en assurant ses obligations, il écrira sur les Conseils du Dr Francis, un ouvrage, « *La Révolution algérienne et le Droit* »[2], préfacé par Pierre Cot. Ce livre est un vrai monument de droit international. Son succès fut immédiat. [...]

Le GPRA faisait ce qu'il devait faire. Les Ministres étaient sur la brèche. Pendant que Krim se trouvait en Asie, je me rendais avec Bentobbal au Maroc. Après avoir parcouru le pays du nord au sud, après avoir pris contact avec les responsables Algériens, nous fûmes reçus par Sa Majesté le Roi.

Yazid était en Afrique Noire. Quant à Mehri, il réorganisa le service de santé. Avec des médecins yougoslaves, il ouvrit un centre de réadaptation des grands blessés civils et militaires. Boussouf, à la recherche d'armes, était constamment sur les « routes » de l'Europe. Son activité a fini par porter ses fruits : il réussit à armer très convenablement nos troupes du front de l'ouest. Ce résultat est un exemple de volonté et de persévérance. Il s'était marié à Tunis et me prit comme témoin. Krim et Bentobbal avaient fini par « récupérer » leur famille. Pour des hommes qui avaient vécu des années dans la clandestinité, mené de durs combats dans les maquis, la vie familiale retrouvée eut d'heureuses conséquences sur leur moral et leur travail. Le Ministre des Finances, le Dr Ahmed Francis, avare des deniers publics, les avait réorganisés. Secondé par Abbas-Turqui, Si Moussa, Aoufi Mahfoud, Ali Ben Abdelmoumène, Ouleman Braham, il mit à notre disposition un véritable budget d'État.

Jamais le GPRA n'avait si bien œuvre dans l'union et la fraternité. [...]

Un autre problème se posait également à nous. Celui de l'autorité du GPRA face à l'État-Major de l'ALN. [...]

(source : ABBAS Ferhat, *Autopsie d'une guerre...*, *op. cit.*, pp. 281, 288-289, 308)

2. Association internationale des juristes démocrates, Bruxelles, 1961.

Lettre du colonel Boumediene à Omar Boudaoud[3]

7 janvier 1960

HÔTEL EL MANSOUR
CASABLANCA 7 janvier 1960

Frère Omar,

Je ne sais si le frère Mabrouk[4] vous a informé de mon désir de vous rencontrer pour discuter un problème important et capital en même temps pour l'ALNA. Ce problème est celui de la jeunesse algérienne, se trouvant en Allemagne et un peu partout en Europe. Vous n'êtes pas sans ignorer [*sic*] que notre armée dans l'Ouest algérien a besoin de nouvelles promotions de jeunes, surtout après l'arrivage du matériel. Ici sur place, nous n'avons ni la qualité ni la quantité, et ce qui compte pour nous surtout, c'est la qualité, et nous ne pouvons la trouver que chez vous. C'est pour cette raison que j'avais demandé à Si Mabrouk de vous informer de mon désir de vous rencontrer à Madrid pour discuter le problème d'acheminement de cette jeunesse que l'armée a grandement besoin d'elle. Quant à la question financière, l'état-major est prêt à supporter tous les frais. À cet effet, et puisque vous êtes parti sans en être certainement averti, je vous demande si vous êtes en mesure de venir à Madrid dans les meilleurs délais pour discuter et trancher ce problème que nous considérons comme capital, sinon m'avertir et je serais en mesure de me déplacer chez vous.

Attends votre réponse d'extrême urgence. Bien fraternellement : Boumediene [...]

(source : HAROUN Ali, *La 7e wilaya...*, *op. cit.*, p. 451)

3. Boumediene vient d'être nommé à la tête de l'État-Major général. Il s'adresse à Omar Boudaoud, dirigeant de la Fédération de France siégeant en Allemagne pour enrichir d'étudiants et autres éléments cultivés son groupe de pouvoir. Ces demandes, bien que s'étant heurtées à l'opposition du ministre de tutelle, Abdelhamid Mehri (ministre des Affaires sociales et culturelles), furent acceptées.

4. Nom de guerre de Boussouf, ministre des Armements et des Liaisons générales. À la date de la lettre, il était encore généralement tenu pour le patron de Boumediene.

-45- LE CNRA DE TRIPOLI 2 (9-27 AOÛT 1961)

LE CNRA DE TRIPOLI 2 VU PAR MOHAMMED HARBI

Le C.N.R.A. mène deux combats parallèles, l'un sur les négociations, l'autre sur la direction. Sur le premier point, on retrouve d'un côté l'état-major et de l'autre la quasi-totalité du C.N.R.A. Peu porté, sans doute par calcul, à faire connaître ses vues, le chef d'état-major Houari Boumediene laisse comme toujours Kaïd et Mendjli donner leur appréciation sur les négociations. Ces derniers considèrent que le gouvernement s'achemine vers une solution de type néo-colonialiste qui sacrifie la révolution à la coopération avec la France. Leurs attaques contre Krim restent sans effet, car son attitude n'est guère différente de celle des autres groupes qui, faute de solution militaire, défendent la nécessité d'un compromis. La question de la direction, qui est, plus que les négociations, l'enjeu réel des affrontements, est résolue à partir des positions de Ben Khedda, de Krim et de l'état-major.

Comme en 1959, Ben Khedda propose la création d'une direction du F.L.N. au-dessus du gouvernement. Il escompte ainsi diminuer l'autorité de Krim, Ben Tobbal, Boussouf et évincer Ferhat Abbas de la direction. Krim, rehaussé par ses succès aux Affaires étrangères, veut remplacer Abbas à la tête du gouvernement et s'oppose à l'institution d'un Bureau politique distinct, d'un G.P.R.A. réduit à un rôle diplomatique. L'état-major veut unifier l'armée extérieure et les wilayas sous son autorité. En ce sens la proposition de Ben Khedda, amendée par l'installation de la direction aux frontières, lui agrée, car il espère ainsi y participer aux côtés de Krim, Bentobbal et Boussouf et refaire l'unité des militaires.

Le compromis est trouvé en portant Ben Khedda à la tête du gouvernement, ce qui a pour but de provoquer sa rupture avec l'état-major. Ferhat Abbas et l'état-major font les frais de l'opération. Il ne s'agit pas d'un changement fondamental d'orientation, mais d'une nouvelle répartition du pouvoir. Les centralistes, contrairement à Ferhat Abbas, sont bien rompus à la manœuvre, savent mieux jauger les réactions des activistes et ne pas dévoiler leurs intentions.

Pour marquer sa désapprobation, l'état-major quitte le C.N.R.A. avant la fin de la réunion et se rend en Allemagne où la Fédération de France du F.L.N. a son quartier général. C'est la révolte ouverte et le saut dans l'inconnu. Pris de court par la manœuvre de ses adversaires, s'estimant dupé par Ben Khedda, l'état-major doit encore affronter l'initiative de l'un de ses membres, le commandant Azzedine, qui propose le retour de la direction en Algérie. Le terrain de la discussion est déplacé. On pourra dire que la poli-

tique de l'E.M.G. vis-à-vis du gouvernement est dictée par sa crainte de regagner le territoire national. Mais dans la mesure où toute l'armée est bloquée à l'extérieur par la ligne Morice, ce genre d'argument renforce la solidarité de l'armée avec ses chefs.

(source : HARBI Mohammed, *Le FLN..., op. cit.*, pp. 286-287)

Souvenirs de Saad Dahlab sur le CNRA de Tripoli 2

[...] Cependant au sommet, la gravité du problème et la peur de rater la solution toute proche tenaient le FLN en haleine. « Les négociations avaient échoué, que faire ? Se demandaient les dirigeants. C'est la lutte armée qui a amené le gouvernement français à la négociation. Mais le général De Gaulle veut nous démobiliser. Il faut coûte que coûte renforcer l'action militaire et diplomatique. » Tous les membres du CNRA voulaient un changement à la tête pour qu'il y ait un changement dans les méthodes de lutte. C'était « un scandale », répétait chacun de nous, de voir la force dont nous disposons à l'extérieur, et d'être dans l'impossibilité de nous en servir à l'intérieur. Tout le monde en rendait responsable le gouvernement, y compris l'État-major pourtant chargé lui-même de la guerre.

RÉUNION DU CNRA – AOÛT 1961

La crise devenant de plus en plus aiguë, de nouveau le CNRA se réunit. Ce fut la réunion d'août 1961 ; il y eut des débats passionnés. Mais dans le flot des critiques, il n'y avait pas un seul point précis que le CNRA pouvait résoudre. Les membres de l'État-major s'opposaient de plus en plus au GPRA, notamment aux trois « B », BOUSSOUF, BEN-TOBAL, BELKACEM Krim. Avec le recul, il m'apparaît que les membres de l'État-major, qui s'agitaient comme des lions en cage, avaient la rage au cœur devant leur impuissance à franchir les deux différents barrages : **le barrage des frontières pour livrer de vraies batailles à l'armée française, et celui de la certitude de s'emparer du pouvoir à l'extérieur comme ils désiraient le faire depuis quelque temps, en éliminant les trois « B »**. Cela ne ferait que compliquer les choses et ne mènerait qu'à l'impasse. Ils étaient tout de même conscients comme tous les autres responsables que rompre l'unité devant l'ennemi était la catastrophe certaine. De son côté BEN KHEDDA menait depuis des mois campagne pour la création d'un gouvernement restreint, composé de cinq membres au maximum, et l'installation coûte que coûte de ce Gouvernement en Algérie. C'était, soutenait-il, le meilleur moyen pour la Direction de galvaniser les résistants, de maintenir la confiance, et de mettre tous les dirigeants d'accord. Cette idée ne fut pas retenue. Un gouvernement à l'intérieur serait immanquablement traqué par l'armée française. Il ne pourrait servir à rien et finirait par être détruit. S'installer à l'intérieur était purement et simplement une « opération suicide ». Ben Khedda ne pouvait avoir oublié que le CCE avait échappé de justesse aux paras en 1957. Mais il ne voyait pas comment résoudre la crise de la Direction autrement. Il voulait rééditer le coup du CRUA de 1954. Il resta seul de son avis mais son idée tempéra beaucoup l'ardeur de ceux qui ne voyaient que les avantages du pouvoir. Le CNRA décida toutefois de remanier complètement le gouvernement.

Abbas avait démontré qu'il ne pouvait avoir d'autorité sur ses ministres. En outre, KRIM, instruit par l'expérience de la Constitution du 2e GPRA, avait cette fois pris les devants et avait nettement déclaré à chacun que, si on reconduisait ABBAS comme Pré-

sident, il se séparerait publiquement du GPRA. Il fallait un autre Président. Aucun des trois « B » ne pouvait le devenir parce qu'ils se neutralisaient mutuellement, ils étaient trop critiqués, et même contestés, notamment par l'État major général de l'ALN.

Suivant la tradition, le CNRA désigna une commission pour consulter ses membres et proposer un gouvernement sur la base de ces consultations. La Commission était composée de Benyahia Mohamed, Boudaoud Omar, responsable de la Fédération FLN de France et de Mohammedi Saïd, alors ministre d'État sortant du 2e GPRA. Je ne sais pas si d'autres ont été sollicités avant moi, mais la Commission m'a demandé si j'acceptais de devenir Président du GPRA. Je répondis que je ne me sentais pas en mesure d'assumer cette haute responsabilité et exposais un certain nombre de conditions qu'un Président devrait, selon moi, remplir et que je ne remplissais pas. Je crois avoir suggéré – je ne le jurerais pas si j'étais démenti par l'un des membres de la Commission – l'idée de proposer Ben Khedda comme Président. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, pp. 149-151)

TÉMOIGNAGE D'ALI KAFI SUR LE CNRA DE TRIPOLI 2

[...] Dans un contexte marqué par la lourde pression qui pesait sur « l'intérieur », la Direction de « l'extérieur » se trouvait en mauvaise posture à la suite des négociations de Lucerne et du raidissement de l'EMG et de ses attaques permanentes contre le GPRA, accusé de laxisme et de déviation. L'EMG avait l'impression d'avoir été isolé, mais il n'en continuait pas moins son action – à l'exception de Azzedine qui s'en était retiré – et il renforçait ses contacts avec ses unités stationnées sur les frontières.

C'est dans ce climat tumultueux que le CNRA a tenu sa quatrième session à Tripoli[1], du 5 au 22 Août 1961, une session marquée par les effets de l'affrontement pour le pouvoir. Les positions de « l'intérieur » s'étaient durcies, en même temps que s'était affaiblie la présence des « modérés » et des politiciens professionnels : Benkhedda fut élu président du GPRA, à la place de Ferhat Abbas, et deux parmi les « prisonniers » furent désignés vice-présidents du gouvernement.

Le recours aux cinq prisonniers... divisés.

Une proposition fut adoptée relative à la nécessité de consulter les « prisonniers » sur la question de la poursuite des négociations avec la France. Une délégation fut formée à cette fin, composée de Krim Belkacem, Bentobbal et Benyahia. Au cours de leur rencontre avec les « prisonniers », les membres de la délégation se rendirent compte des désaccords – toujours les désaccords et la propension au za'imisme[2] !... – qui divisaient certains d'entre les « prisonniers », de même qu'ils découvrirent l'existence des contacts qui avaient eu lieu entre Bouteflika[3] et Ben Bella, « devenu partisan de Boumediene ».

À ce propos, je me souviens que, durant l'été 1959, alors que j'effectuais une tournée au Maroc, j'avais rencontré Boumediene à Rabat. Pendant l'un de nos entretiens, il

1. Il s'agissait en fait de la troisième : le CNRA tel qu'il fut institué au congrès de la Soummam ne se réunit jamais.

2. De *za'îm* : leader, dirigeant charismatique.

3. Abdelaziz Bouteflika, envoyé par Boumediene, fut chargé de rendre visite aux illustres prisonniers et de trouver parmi eux un historique qui pourrait servir de parapluie politique prestigieux à la prise du pouvoir par l'État-Major général. Au début, il tenta de circonvenir Boudiaf. Mais, devant le refus de ce dernier, persuadé d'avoir en Krim un allié solide, Bouteflika se rabattit sur Ben Bella, l'historique le plus prestigieux. Ainsi se noua l'alliance historique entre Ben Bella et Boumediene qui triompha dans le sang.

m'interpella ainsi : « *On a dit beaucoup de choses à ton sujet pendant votre voyage en Orient..., j'en ai conclu que Krim t'a gagné à sa cause.* » De telles paroles ne pouvaient être prononcées que par un homme habité et possédé par l'équation du pouvoir. À partir de 1961, Boumediene avait commencé à rechercher des alliances avec les dirigeants détenus en France. Il connaissait leur opposition au GPRA et savait que la prison les avait éloignés des « tractations ». Il savait également qu'il aurait besoin, au moment opportun, d'un exécutant acceptable. Il envoya alors Abdelaziz Bouteflika, sous le nom de Driss Boukharta, au palais de Turquant.

Au début, Boumediene comptait d'abord sur Boudiaf, mais dès le retour de son émissaire, il se décida à utiliser Ben Bella car il savait ce dernier sans poids politique, contrairement à Boudiaf qui était un homme fort, n'abandonnant pas ses convictions facilement, rigoureux et ferme sur ses principes. Boumediene avait besoin d'un pantin manipulable aisément, quitte à s'en débarrasser quand il ne sera plus utile.

Parmi les plus importantes décisions de cette session du CNRA, figure certainement celle recommandant le renforcement de l'ALN et de son armement, mission dont l'exécution a été confiée au nouveau gouvernement. Mais, en fait, rien ne bougera vraiment. Les esprits étaient ailleurs et les décisions restèrent lettre morte comme d'habitude. [...]

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 227-228)

-46- LE 3e GPRA (AOÛT 1961-AOÛT 1962)

Composition du 3e GPRA[1]

Président du conseil et Ministre des Finances et Affaires économiques	Benyoucef BEN KHEDDA	
Vice-président du conseil et Ministre de l'Intérieur	Belkacem KRIM	
Vice-président du conseil	Ahmed BEN BELLA	détenus
Vice-président du conseil	Mohammed BOUDIAF	détenus
Ministre d'État	Hocine AÏT AHMED	détenus
Ministre d'État	Rabah BITAT	détenus
Ministre d'État	Mohammed KHIDER	détenus
Ministre d'État	Lakhdar BEN TOBBAL	
Ministre d'État	Saïd MOHAMMEDI	
Ministre des Affaires étrangères	Saâd DAHLAB	
Ministre de l'Armement, des Liaisons générales et de la Sécurité	Abdelhafid BOUSSOUF	
Ministre de l'Information	M'hammed YAZID	

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *La Fin de la guerre d'Algérie..., op. cit.*, p. 53)

Discours du président Ben Khedda

(15 septembre 1961, Tunis)

Algériens, Algériennes !

En m'adressant à vous pour la première fois au nom de votre nouveau gouvernement, mes premières pensées vont à tous ceux qui ont payé de leur vie leur amour de la patrie, mes pensées vont aussi à tous les moudjahidines, à tous les moussebilines, à tous les

1. Par rapport au précédent gouvernement, les changements importants concernaient la présidence (Ben Khedda au lieu de Ferhat Abbas). Ben Khedda avec son compagnon ex-centraliste Saad Dahlab, tous deux exclus du CCE en août 1957, revenaient en force : le FLN avait besoin de politiques pour conduire la négociation avec les Français. Aux Affaires étrangères, Dahlab remplaçait Krim qui devenait ministre de l'Intérieur à la place de Ben Tobbal. Ce dernier se retrouvait au poste semi-honorifique de ministre d'État : Ben Khedda, qui disait avoir en sainte horreur sa présumée paresse, en avait fait la condition de son acceptation du poste de président.

Fidaïynes et à tous les militants de la cause nationale qui mènent héroïquement un combat de tous les instants.

Mes pensées vont également à tous ceux qui, au cœur des prisons et des camps d'Algérie et de France, tiennent toujours haut le flambeau de la Résistance.

Grâce à vos sacrifices, vous qui parcourez inlassablement les djebels à la pointe du combat, vous qui affrontez les rigueurs de la répression, vous qui luttez dans les dures conditions de la clandestinité dans les villes, vous qui souffrez dans les prisons, les camps de concentration et de regroupement, grâce à vous tous et à vos efforts continus, un chemin prodigieux a été parcouru sous la direction du FLN.

Le colonialisme français a concentré dans notre pays l'essentiel de ses forces militaires en vue d'écraser notre Révolution et perpétuer son régime d'oppression. Il craignait, par-dessus tout, l'émancipation de l'Algérie, car pour lui cette émancipation ne signifiait pas seulement la perte de l'Algérie, mais annonçait l'effondrement de la domination coloniale en Afrique. La violence de la répression et les cruautés de la guerre menées contre notre Peuple, avec des moyens sans précédent dans les conflits coloniaux, n'ont jamais atteint et n'atteindront jamais son moral et sa combativité.

Pendant sept années, jour après jour, tous les Algériens, fraternellement unis, ont alimenté de leur sang la flamme de la Résistance. Le miracle de notre résurrection et de notre libération s'inscrit en lettres immortelles dans les exploits quotidiens de nos moudjahidines et nos fidayines, dans les dures épreuves que connaissent à chaque instant nos frères, nos sœurs et nos enfants.

C'est dans la lutte et dans la souffrance que les Nations se transforment et ressuscitent. C'est dans le grand creuset de la révolution armée que se dessinent les contours de la société nouvelle et que se forge le destin historique de l'État.

Sous la direction du FLN guide de la Nation, nous avons asséné des coups mortels à l'occupant colonial. Le colonialisme se meurt. Nous le vaincrons et nous ferons en sorte qu'il ne ressuscitera plus.

Après tant de lourdes épreuves, l'ALN, fidèle à la tradition d'héroïsme du Peuple Algérien, assume toujours ses responsabilités à la pointe du combat. Les militants et les cadres du FLN, cible constante de la répression, se renouvellent sans cesse en vagues inépuisables et irrésistibles, et déploient toutes les ressources de leur foi et de leur jeunesse pour assurer la marche en avant de la Révolution.

À l'extérieur, nos succès gagnent en ampleur et en importance. L'audience internationale de la Révolution se consolide et s'élargit ; elle a l'appui de tous les peuples épris de liberté.

En vérité, le Peuple Algérien est déjà un Peuple libre. À travers le combat que nous poursuivons sans relâche, l'Algérie entre résolument dans l'ère radieuse de l'indépendance.

Mais tous les progrès réalisés, tous les succès remportés, tous les espoirs surgis du fond même de l'épreuve, ne devraient pas nous masquer les innombrables obstacles que nous avons à surmonter.

C'est dire que de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices doivent être consentis. Notre peuple comprend profondément une telle nécessité. L'Algérie est riche d'énergies révolutionnaires, de forces vives. Nous avons pleinement confiance en notre peuple et en nous-mêmes et pouvons concevoir avec lucidité et avec une audace nouvelle les perspectives de la lutte et les objectifs permanents de la Révolution.

Le CNRA vient d'examiner notre situation organique, politique, militaire et économique, les décisions adoptées et que notre gouvernement a pour mission d'appliquer, sont de deux sortes :

La première série de décisions concerne les tâches actuelles de la Révolution pour la liquidation du colonialisme et la Libération Nationale. Ils s'agit d'un renforcement de la lutte dans tous les domaines.

Le support primordial et le fer de lance de notre lutte reste l'A.L.N. Nous l'avons toujours dit et nous le soulignons encore : c'est à l'action armée que notre mouvement de libération doit son essor historique. Nous ne sommes pas un peuple guerrier par vocation, nous le sommes par nécessité. Les conditions objectives de l'Algérie coloniale ont imposé la lutte armée comme la forme principale de la lutte pour l'indépendance Nationale. Cet impératif nous guide depuis des années, il reste plus que jamais valable. Le GPRA attachera le plus haut prix à l'accroissement des moyens de l'ALN. Il veillera de façon particulière au développement du niveau technique et politique de notre armée. Les moudjahidines sont aujourd'hui les éléments d'avant-garde de l'Algérie en guerre ; ils seront demain les cadres d'une Algérie libre qui se construit.

Après le front de lutte armée, notre préoccupation principale a trait au développement du potentiel de lutte des masses algériennes dans les villes et dans les campagnes. Les journées historiques de Décembre 1960, ainsi que les démonstrations inoubliables du 1er et du 5 juillet 1961[2], ont été d'un apport décisif à l'œuvre de libération du Peuple Algérien. L'action des masses dans les villes constitue une nouvelle phase de notre mouvement de libération. Elle illustre d'une façon éclatante l'unité, la maturité et l'énergie indomptable du Peuple Algérien.

Nous devons donner une impulsion nouvelle à cette forme de lutte et l'organiser d'une façon plus rationnelle, notamment en travaillant activement à une élévation constante de la conscience politique des masses et à leur encadrement.

Ainsi nous pourrons infliger de nouvelles défaites aux colonialistes, déjouer leurs complots et faire échec à leurs manœuvres de division, de corruption et d'intoxication.

Avec une combativité accrue, une discipline renforcée, et une rigueur de conception plus grande, le FLN sera en mesure de faire face aux nécessités plus complexes et plus variées de la lutte et d'assumer pleinement son rôle d'instrument de la libération nationale.

La seconde série de décisions prises par le CNRA se rapporte à la phase qui s'ouvrira après l'indépendance qui demeure notre objectif immédiat.

Le rétablissement de la souveraineté nationale est la condition essentielle de l'édification d'une Algérie qui répond aux aspirations profondes de notre peuple.

Faut-il pour autant attendre l'avènement de l'indépendance pour commencer à nous préoccuper des problèmes de la construction de notre pays ?

Certes non ! De même que nous sommes prêts à poursuivre le combat jusqu'à la libération totale, nous devons être capables et prêts à prendre en charge notre pays libéré et à conduire efficacement les destinées de notre État.

Le prix que notre peuple a payé et continue de payer pour l'indépendance nous fait une obligation de veiller à ce que cette indépendance soit effectivement le point de départ d'une vie de liberté, de progrès et de prospérité.

Nous sommes pour une indépendance réelle. C'est dans un pays effectivement maître de ses destinées qu'une saine démocratie économique et sociale pourra s'instaurer et qu'un pouvoir équitable issu du peuple pourra s'ériger.

2. Manifestations organisées à l'occasion du 131e anniversaire du débarquement du corps du général de Bourmont à Sidi Fredj et qui furent organisées pour acclamer l'algérianité du Sahara, objet de litige avec les Français aux négociations d'Évian.

Des perspectives exaltantes s'offrent à la réflexion et à l'enthousiasme de nos militants et de nos combattants. Ces perspectives illumineront notre marche en avant et ouvriront la voie à l'émancipation complète de notre peuple.

Sur le plan international, le GPRA suivra fermement la politique de non-alignement. En premier lieu, il renforcera les liens qui l'unissent aux Peuples Arabes, du Maghreb, du Proche Orient et aux Peuples Africains. Il développera aussi les liens d'amitié avec tous les peuples qui sympathisent avec sa lutte, notamment ceux des Pays Socialistes, des Pays d'Asie et d'Amérique latine.

Si nous sommes décidés à poursuivre et à renforcer la lutte, nous sommes aussi disposés à favoriser une solution pacifique du conflit qui nous oppose à la France. Nous estimons qu'il est vain de retarder l'avènement inéluctable de l'indépendance de notre pays ; ce serait dangereux pour la Paix internationale comme pour les relations futures entre les Peuples Algérien et Français. Une solution équitable et réaliste est possible. L'essentiel est de renoncer à la politique négative qui a provoqué la suspension des négociations d'Évian-Lugrin.

Le chef de l'État Français vient de déclarer que la France n'accorde aucune importance à la question de la souveraineté sur le Sahara. Il reconnaît aussi que les habitants du Sahara « tiennent à être Algériens » et qu'aucun Algérien ne cesserait de « revendiquer » la souveraineté algérienne au Sahara.

Le Gouvernement Français est-il prêt à tirer les conséquences de ses propres constatations ?

Nous sommes persuadés quant à nous qu'une négociation franche et loyale qui permettra à notre peuple d'exercer son droit à l'autodétermination et d'accéder à l'indépendance dans le cadre de son intégrité territoriale, pourra mettre fin à la guerre et ouvrira la voie d'une coopération fructueuse dans l'intérêt des Peuples Algérien et Français. Cela est souhaitable. Mais aussi longtemps qu'on essayera de diviser notre pays et de vider son indépendance de tout contenu, il sera vain d'attendre de nous une autre politique que celle de la poursuite de la guerre et du renforcement de la lutte.

Quant aux fanatiques européens qui, dans les villes d'Algérie, procèdent, avec la complaisance de l'armée et de la police du colonialisme, au lynchage et au pillage, ils ne font que compromettre leur avenir dans l'Algérie indépendante. Au moment où nous essayons de trouver à leur problème une solution juste et humaine, leurs actes ne peuvent que créer des obstacles nouveaux à leur cohabitation avec le peuple algérien.

Algériens, Algériennes !

Notre cause est juste. Notre victoire est certaine. Au moment où des peuples encore dépendants s'apprêtent à accéder à leur indépendance, il est impensable que nous, qui avons payé le plus lourd tribut à la liberté, demeurions sous la domination coloniale.

Avec l'aide de Dieu tout Puissant, nous triompherons et bientôt l'aube de la liberté et de l'indépendance luira sur notre Patrie.

Vive l'Algérie libre et indépendante.

(source : archives Harbi)

PLAIDOIRIE POUR LE 3e GPRA[3]

[...] La fermeté du G.P.R.A., son intransigeance sur les deux principes essentiels de l'intégrité territoriale et l'unité du peuple ont eu raison de la fermeté du général De Gaulle. C'est lui qui a finalement cédé et non le G.P.R.A. [...]

Il fallait réellement aux calomniateurs une dose énorme d'inconscience ou de mauvaise foi pour enlever tout crédit au G.P.R.A. dans son duel avec De Gaulle. C'est pourtant ce qu'ont fait bien des gens qui attribuaient à De Gaulle tout le mérite de l'aboutissement à l'indépendance de l'Algérie.

Bref, on a traité le G.P.R.A. comme on a voulu. Le champ était libre. À partir du moment où on a décidé à ne point étaler nos différends, il ne voulait pas répondre à ses détracteurs ; mais personne ne supprimera cette vérité que, face à De Gaulle, le G.P.R.A. était uni comme un seul bloc, solide, ferme, inébranlable dans ses principes, et que finalement c'est De Gaulle qui est venu aux négociations, reconnaissant le G.P.R.A. comme seul représentant de l'Algérie – qui existait donc bel et bien –, admettant de négocier d'abord le cessez-le-feu, exigeant des garanties d'avenir pour la minorité française et pour les intérêts de la France dans l'immédiat – donc ne doutant pas un instant de l'indépendance de l'Algérie sous l'autorité du F.L.N. –, et finissant par reconnaître l'intégrité territoriale, c'est-à-dire renonçant à la chimère du Sahara français. Ceci a été le mérite du G.P.R.A. et sa fermeté dans les principes, non seulement a été la clef de la victoire, mais a sauvé l'Algérie pour le présent et pour le futur. En effet, supposons que nous ayons accepté l'autodétermination pour le nord et reporté le Sahara à plus tard ; nous aurions eu à subir plus tard le même sort que tous les peuples qui ont accepté la division de leur territoire ou ont été contraints de la subir. On connaît le prix de la division d'un même territoire, la Corée par exemple, l'Allemagne. Les situations qui ont imposé ces divisions peuvent être différentes, mais les conséquences sont toujours les mêmes : les guerres ou les menaces de guerre, les souffrances et les sacrifices. Grâce au G.P.R.A., le problème a été résolu au départ chez nous. On a rendu – à juste titre – bien des hommages à Hô Chi Minh et fêté chaleureusement Giap chez nous. Dans le même temps, les adversaires du G.P.R.A. essayaient de le discréditer[4]. Que n'ont-ils demandé discrètement aux Dirigeants du Vietnam ce qu'ils pensaient du G.P.R.A. qu'ils avaient reconnu, reçu et soutenu ? Les Vietnamiens les auraient sûrement éclairés, car ils savaient eux ce que le G.P.R.A. a réussi en refusant le partage : **le Sahara à lui seul est un sujet de gloire**. Les Vietnamiens savaient ce que leur a coûté la division du Vietnam : outre une guerre acharnée durant de longues années contre d'implacables occupants, ils ont dû subir une atroce guerre civile où les Vietnamiens se détruisaient mutuellement à la grande satisfaction des impérialistes.

Le deuxième mérite, et non le moindre, du G.P.R.A., a été qu'une fois réunis autour du tapis vert et aux conditions acceptées par les deux parties, le G.P.R.A. a tout fait pour comprendre le partenaire, pour ne jamais porter atteinte à sa dignité, à son honneur ou à son amour-propre. Faisant fi des qu'en dira-t-on, le G.P.R.A. ne considérait que l'essentiel et l'objectif final qui était l'indépendance. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, pp. 158-161)

---

3. Ce texte renvoie aux attaques incessantes dont le GPRA a été l'objet de la part de Boumediene et de l'État-Major général.

4. L'allusion vise à l'évidence l'État-Major général qui n'a cessé de tirer à boulets rouges sur le GPRA, dauber sur son modérantisme allégué, dénigrer la conduite des négociations.

Le 3e GPRA : l'impuissance face au pouvoir prétorien montant

Le conflit entre le G.P.R.A. et l'E.M.G. passe par deux phases. De septembre 1961 à janvier 1962, l'état-major tire sa force des atermoiements et de la pusillanimité du gouvernement. De janvier à avril 1962, sa liberté de manœuvre lui vient de l'appui de l'ensemble de l'armée et du soutien de Ben Bella.

En septembre 1961, le gouvernement essaye d'amener les membres de l'état-major à se soumettre à son autorité en fractionnant le commandement de l'armée en deux directions, l'une au Maroc, l'autre en Tunisie. Dans cet esprit, Ben Khedda se rend à Ghardimaou[5] pour proposer aux officiers un projet de réorganisation. Il y reçoit un accueil glacial. Les troupes sont consignées. En dehors des chefs qui assument l'intérim de l'E.M.G.[6], le président du Conseil ne peut prendre contact avec personne. Ben Khedda reçoit ce camouflet sans réagir. Aussi, quand les officiers lui signifient leur opposition absolue à toute remise en cause de l'organisation en place, il n'insiste pas et se retire.

Malgré les conseils de fermeté de ses collaborateurs, dont Abdesslam Belaïd qui prédit qu'avec un Président aussi hésitant, la crise du M.T.L.D. se répétera, Ben Khedda renonce à son projet. Impuissant à s'imposer à l'armée, le gouvernement change de tactique et met deux fers au feu. Le 27 septembre 1961, il enjoint aux wilayas de cesser tout rapport avec l'état-major. Dans le même temps, il tente de briser l'unité du corps des officiers et offre le poste de chef d'état-major au capitaine Moussa Benahmed[7]. Celui-ci le refuse d'abord, puis promet de réfléchir. En octobre, la crise, connue seulement d'un cercle d'initiés, devient publique. Une campagne de rumeurs porte le débat dans les cafés et les camps de réfugiés. On rend l'état-major responsable de l'impasse militaire et on laisse entendre qu'il est hostile à la paix. Selon Hocine Zahouane[8], quelques officiers se rendent à cette période discrètement chez Krim pour lui demander conseil et n'en reçoivent aucune directive concrète. En novembre, le gouvernement est toujours sans prise sur l'armée. La crise dure déjà depuis trois mois. Estimant l'avoir emporté, les membres de l'E.M.G., qui se trouvent en Allemagne, regagnent la Tunisie séparément, mais ne semblent pas encore sûrs d'eux-mêmes. Ali Mendjli rentre le premier et sera suivi, quelques jours plus tard, par le colonel Boumediene.

Dans leur écrasante majorité, les officiers comprennent dès lors que, selon le mot de l'un d'eux, « jouer le C.P.R.A., c'est se retrouver dans le camp des perdants. » Non seulement le gouvernement n'est plus crédible, mais les jeux individuels des ministres le disqualifient chaque jour davantage. C'est ainsi que Krim essaie de s'attirer les bonnes grâces du colonel Boumediene en lui proposant le grade de général. Enregistré à l'insu de Krim, et diffusé par l'E.M.G., l'entretien fait apparaître certains membres du G.P.R.A. comme des corrupteurs.

C'est au moment où s'affirme l'autorité morale de l'E.M.G. sur l'armée que le capitaine Moussa Benahmed se décide à répondre positivement à l'offre du gouvernement. Il se ravise à un moment malencontreux en pensant trouver au Maroc des possibilités de se

5. En Tunisie, bourg frontalier algéro-tunisien, siège de l'État-Major général.

6. Depuis la « démission » de l'EMG du 15 juillet 1961.

7. Officier mis sur la touche et victime de Kaïd – c'est-à-dire de l'EMG. Commerçant d'origine, ancien UDMA un temps reconverti centraliste, célèbre capitaine de la zone 58 (Sud Oranais) sous le nom de Mourad, puis officier de la *wilâya* 5 à l'état-major d'Oujda, commandant des bases et camps de l'ALN au Maroc en 1959, commandant des frontières nommé par Boumediene début 1960. Envoyé au Caire en août 1960, affecté en septembre au ministère d'État/Service des combattants réformés. Il rejoignit son poste en mars 1960 mais sans qu'on lui confie aucune mission. Il fut cassé par Kaïd le 17 octobre 1961, suite à quoi il demanda l'arbitrage supérieur du GPRA.

8. Alors officier politique en *wilâya* 3.

rallier des partisans. S'il réussit à soulever contre l'E.M.G. les troupes du camp de Casablanca, les cadres aux frontières qui l'ont suivi dans son entreprise – Boucif, Semmache et Nour El Bachir – sont arrêtés sur ordre de l'état-major. La découverte de la conjuration et de ses ramifications met le G.P.R.A. dans une mauvaise posture en le contraignant à protéger ses complices. À son initiative, le capitaine Benahmed est soustrait à la juridiction des tribunaux militaires[9]. Le camp de Casablanca passe, avec ses troupes, sous le contrôle du ministère de l'Intérieur. L'affaire Benahmed relance le conflit. L'horreur des divergences qui imprègne le corps des officiers, traumatisés par le souvenir des révoltes de l'été 1959, fortifie l'esprit de corps dans l'armée pour qui l'unité est un tabou. Au nom de la légalité, qu'ils accusent le gouvernement d'avoir violée, ses chefs s'acheminent vers la mise en place d'une dualité de pouvoir.

Alors qu'en janvier 1962, à la veille de la reprise des négociations, le G.P.R.A. délibère à la demande de Krim sur la situation militaire et décide de « rétablir dans les faits l'autorité complète du gouvernement »[10] sans préciser par quels moyens, l'état-major se constitue en direction parallèle. Son action n'est plus dirigée seulement vers l'armée, mais aussi vers l'extérieur. Il s'agit de se différencier du G.P.R.A. À Tunis, les services d'information sont animés par le capitaine Ferhat qui s'installe dans un café proche du ministère de l'Information et agit en concurrent de M'Hamed Yazid.

Au plan extérieur, l'état-major tourne ses regards vers Cuba et s'identifie aux guérilleros qui y ont pris le pouvoir. Il reprend à son compte la position du ministère des Affaires étrangères qui défend la reconnaissance du gouvernement de Fidel Castro, ce que le G.P.R.A. évite de faire pour ménager les États-Unis.

Au plan idéologique, l'état-major épouse, mais en apparence seulement, les thèses de Frantz Fanon. Hostile au libéralisme et au marxisme, qui ont un répondant social dans les villes, il se présente comme l'émanation de la paysannerie. L'idée de la révolution par les campagnes que le mouvement populiste porte en lui depuis 1947 prend corps. Saupoudrée de l'apport idéologique chinois, cette utopie devient le credo de l'armée. En fait, elle s'appuie moins sur des paysans que sur des réfugiés en territoire tunisien et les soldats d'origine rurale. Les 2 000 Algériens libérés par l'A.L.N. à la suite de l'attaque des camps de regroupement de Gouared et Bordj M'Raou sont installés à Dachrat el-Moudjahid, camp dont le colonel Boumediene dira qu'il annonçait les villages socialistes.

L'état-major cherchera à opposer « sa vie active et dynamique » à la « résignation fataliste » des centres de réfugiés gérés par le G.P.R.A. La réalité est plus prosaïque. [...]

Krim ne parvient pas, en janvier, à décider le conseil des ministres à prendre des sanctions contre l'E.M.G. Soucieux de ne pas donner la possibilité au gouvernement français de contester sa représentativité, le G.P.R.A. ne « voulait rien entreprendre qui puisse dégrader la situation en une période capitale[11] » et compromettre le réouverture des négociations. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Le FLN...*, *op. cit.*, pp. 288-290)

9. Le GPRA finit par éloigner Moussa, et il renonça à miser plus longtemps sur l'officier même qu'il avait intronisé. La tentative de création d'un contre état-major fit finalement long feu.

10. PV du Conseil des ministres du 17 janvier 1962 *in* HAMDANI Amar, *Krim Belkacem, le lion des djebels*, Paris, Balland, 1973.

11. *Ibid.*

Le jugement sans aménité de Mohamed Arab Bessaoud [12]

[...] Après la mort d'Abbane, une vague d'inquiétude souffla dans l'esprit des « dirigeants ». Le cheikh Ben Youcef Ben Khedda, de la confrérie des temporisateurs, n'avait-il pas avoué à l'un de ses amis, médecin au Maroc, que durant de longs mois il changeait de domicile de peur d'être liquidé comme son ami de la bataille d'Alger. Ce marabout, bon à analyser les circonstances plus qu'à les dominer, s'est rendu, par la suite, responsable d'une situation désastreuse pour notre pays. En effet, on se souvient que, dès la formation de son gouvernement, l'état-major de l'A.L.N. – sous les ordres de Boussouf, serait-on tenté de le croire [13] – se rebella et refusa de reconnaître son autorité et celle de son gouvernement. Il eût fallu agir, d'autant plus que l'armée, dans sa grande majorité, salua l'événement car elle pensa, avec juste raison, que l'élimination de ces incapables, beaucoup plus enclins à battre les djounouds qu'à combattre les Français, était désormais possible. Mais M. Ben Khedda tergiversa, temporisa, louvoya pendant que Boumedienne et ses adjoints multipliaient leurs critiques et se présentaient en défenseurs des combattants face à la « bourgeoisie renaissante ».

Ici, j'ouvre une parenthèse. Il n'échappe à personne que M. Ben Khedda a été taxé de communiste par la presse occidentale, autrement dit le contraire d'un bourgeois. D'autre part, on découvrit en lui quelque chose qu'on soupçonnait le moins : l'observance des rites musulmans. Si donc nous avons à choisir entre Boumedienne, qui a giflé en maintes circonstances des combattants de l'A.L.N. qu'il provoquait à la bagarre et Ben Khedda au sens politique large, nous prendrons sans hésitation ce dernier, surtout quand on sait que les sept mois de maquis de Boumedienne, joints aux six ans de flagornerie, ne valent pas les deux ans de clandestinité de M. Ben Khedda, pour ne parler que de la période révolutionnaire.

Il est vrai que les propos de l'état-major ne réussirent qu'à rendre l'espoir aux combattants qui espéraient une action énergique de l'Imam Ben Khedda. Certes, l'on ne peut pas dire que ce dernier soit resté inactif face à cette cabale. Il chargea, en effet, le Capitaine Si Moussa, le fameux Mourad de la Zone VIII, de réduire cette dissidence. Quarante-huit heures après, le Président changea d'avis, livrant ainsi à la haine de l'état-major Si Moussa et les officiers qu'il avait entraînés. M. Ben Khedda sait-il ce que sont devenus ces officiers ? Et quelles sont également, pour l'Algérie, les conséquences de sa passivité ? L'Algérie n'a vraiment pas de chance : chaque fois qu'elle attend un chef révolutionnaire, elle trouve un professeur de « baraka ». Si M. Ben Khedda avait pris la décision de dégrader Boumedienne onze mois plus tôt [14], nul doute que l'Algérie n'aurait pas connu la fièvre actuelle, car Ben Bella n'aurait trouvé à ses côtés que ce Sancho Pança de Hocine Gadiri [15]. Et Dieu sait que cette mesure était attendue par 90 % des cadres et des soldats de l'A.L.N. [...]

(source : BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs..., op. cit.*, pp. 111-114)

---

12. Rappel : officier de la *wilâya* 4 en mission dans la 5 en 1957, un des officiers à l'origine du « complot des lieutenants » (*cf.* chapitre 62).

13. En fait de Boumediene, ce que n'ignore sans doute pas l'auteur. Il veut sans doute ici signifier la continuité entre Boussouf et Boumediene en dépit du remplacement par ce dernier du patron originel à la place du patron.

14. Ici, l'auteur se place au moment de la crise de l'été 1962. Les « onze mois plus tôt » se réfèrent donc à la crise entre l'État-Major général et le GPRA de juin-juillet 1961 qui aboutit à la « démission » médiatique dudit État-Major.

15. Responsable politique de l'organisation FLN au Maroc.

-47- LES CNRA DE TRIPOLI 3 (22-28 FÉVRIER 1962) ET TRIPOLI 4 (28 MAI-7 JUIN 1962)

TÉMOIGNAGE SUR LE CNRA DE TRIPOLI 3[1]

[...] « En fin de compte, dans ces accords [d'Évian, NDA] nous obtenons l'essentiel : nous garantissons les deux principes de l'intégrité territoriale et de l'Unité de notre peuple. Nous n'acceptons aucune clause qui mette en doute notre souveraineté nationale intégrale. Cette souveraineté intégrale signifie que nous allons avoir le pouvoir de décision. À partir de là, tout dépend de nous pour assurer notre indépendance, non seulement politique mais économique, c'est-à-dire totale. »

De temps en temps je répondais brièvement aux membres sur un point ou un autre. Quand je conclus mon rapport, Khelifa[2] lança deux ou trois phrases intraduisibles puis déclara tout naturellement en s'adressant à moi : « Vous avez donné le pétrole aux Français ! Vous avez... » Je l'arrêtai net en m'écriant : « Il va falloir parler sérieusement ! Nous ne sommes pas ici pour raconter des histoires. Vous me donnez l'impression que nous sommes ici dans une fumerie d'opium ou de hachisch et que nous sommes sous l'effet de ces stupéfiants ! Revenons à la réalité ! Ce n'est pas nous qui donnons quoi que ce soit aux Français, ce sont les Français qui nous donnent le pétrole, ce sont eux qui le détiennent en ce moment et qui détiennent les autres richesses, qui détiennent toute l'Algérie ! Ce sont eux qui sont en ce moment en Algérie, à Alger. Nous, nous sommes à Tripoli, à des milliers de kilomètres d'Alger. Nous ne pourrons même pas rentrer chez nous, ce sont les Français qui nous donnent l'autorisation de rentrer, si nous en avons envie, sans tirer un coup de feu. Il ne s'agit pas de nous, direz-vous, mais du peuple algérien ! Oui. Ce peuple qui se bat. Ceux qui se battent dans nos maquis, dans nos villes, tiennent un autre langage que nous, qui depuis maintenant quelques temps, ne faisons que la guerre des mots et des phrases, pour eux les graphiques, les additions et les soustractions ne les amusent pas – je faisais allusion aux dossiers de Khelifa que je connaissais pour les avoir examinés avec lui –, ce qu'ils veulent, ce sont des armes et des munitions ! Voulez-vous vous battre à leurs côtés ? Eh bien, saisissez l'occasion du cessez-le-feu qu'on nous propose, profitez de tous les avantages qu'il vous procure et apportez au peuple les armes, l'argent, les hommes, les cadres, le matériel que nous sommes incapables d'introduire en Algérie. Voulez-vous vous battre ? Reconstituez les grandes katibas

1. En tant que ministre des Affaires étrangères du GPRA ayant supervisé les négociations, Saad Dahlab défend devant le CNRA le projet d'accord conclu avec les Français aux Rousses.

2. Laroussi Khelifa, ex-chef de cabinet de Boussouf, rallié à Boumediene.

dans les campagnes, armez les fidaïnes et reprenez le combat si cela vous semble la solution. Aucun engagement dans les accords qui vous sont soumis ne vous interdisent de reprendre les armes et de vous soulever de nouveau. Mais si nous sommes conscients de nos responsabilités, sachons que la solution n'est pas militaire. L'occasion est unique de résoudre notre problème. Ayons confiance en nous-mêmes. Souvenons-nous qu'il n'y a pas très longtemps, DE GAULLE nous proposait seulement de regagner le bercail, nous indiquait où il fallait déposer les armes et nous assurait de son pardon si nous étions sages ! Il traite aujourd'hui avec nous d'égal à égal, il exige de nous des engagements sur l'avenir, ce qui veut dire clairement que nous allons disposer de nous-mêmes, et décider librement de notre politique. Tout ce que voudrait maintenir le gouvernement français entre ses mains dans cette période transitoire va dans le sens qui nous convient le mieux. Nous avons besoin de relever l'administration dans l'ordre et pour cela nous avons besoin de cette période transitoire. Tout dépend de nous, de notre intelligence et de notre volonté, il n'y a pas une minute à perdre dans les tergiversations, les discussions oiseuses et la démagogie ! »

La chose était entendue. Mais, pour la forme, tous ceux qui s'étaient préparés à intervenir, soit pour démontrer « le danger des Accords des Rousses », soit pour les améliorer, se mirent à poser presque au hasard des questions. Ferhat Abbas qui connaissait les positions du F.L.N. contre les expériences atomiques pour les avoir exprimées lui-même à la tête du GPRA, pensait découvrir nos contradictions et notre entorse aux principes. Il m'interpella : « Je demande au rapporteur pourquoi les Français veulent-ils garder des bases au Sahara ? » « Pour se dorer au soleil ! lui répondis-je. Ils vont nous céder les belles plages algériennes ! Ils méritent quand même qu'on leur prête quelques arpents de sable pour quelque temps. » Il ne me releva même pas, pensant certainement au fond de lui-même au peu de sérieux de sa question. Un autre camarade nous reprocha au Sahara trop de bases à la disposition de la France.

« Il suffirait d'une seule base pour nous embêter, lui répondis-je. Il ne s'agit pas du nombre. Mais un compromis est un marché et je suis bien content d'avoir beaucoup de choses à marchander. Mais veux-tu dire au C.N.R.A. où se situe exactement In Akker par exemple pour bien nous expliquer » ? Il ne répondit pas et sembla lui-même me renvoyer la question. « Tu ne sais pas où ça se trouve » ajoutai-je, eh bien, mon cher, rassure-toi, moi non plus je ne sais pas où ça se trouve. Remercions Mr JOXE de nous avoir indiqué pas mal de choses que nous aurons à récupérer très bientôt. »

Nous passâmes au vote. Les Accords furent adoptés. Nous étions désormais habilités à les signer avec naturellement la recommandation expresse d'obtenir le maximum d'améliorations. Seuls étaient opposés au cessez-le-feu Boumediene, Kaïd Ahmed et Mendjli, membres de l'État-major et un certain commandant Nacer[3] de la wilaya V qui s'était joint à eux et qui ne cessait de sourire sans raisons en s'excusant presque de prendre cette position.

La séance levée, Boumediene s'approcha de moi et avec un sourire qu'il arborait rarement me dit sur un ton de reproche amical : « Tu nous a attaqués, pourquoi ? Nous ne t'avons pourtant pas embêté, nous ». « Je ne vous ai pas attaqué du tout, lui ai-je répondu. Mais je voulais donner leur compte à tous ceux qui croient que « faire la guerre, c'est raconter des histoires à Tunis. »

« Alors ! C'est comme ça », lançai-je à Kaïd Ahmed qui passait près de moi et me regardait malicieusement. « Vous êtes contre le cessez-le-feu ! » « Oh ! » me répondit-il ! « Nous savions très bien que le cessez-le-feu allait être voté. Mais nous voulions prendre

3. De son vrai nom Mokhtar Bouizem.

date ! » Ils prenaient date en effet. De ce jour, les membres de l'État-major avaient définitivement rompu avec le GPRA. Ils prenaient leur indépendance. Ils fonçaient dans la lutte politique. Ils ne s'arrêteront que lorsqu'ils s'empareront du pouvoir en Algérie. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, pp. 166-169)

TRIPOLI : LA SESSION SUSPENDUE... JUSQU'À CE JOUR !

(extrait)

Le 18 mars 1962, les accords d'Évian sont signés. Le lendemain, le cessez-le-feu entra en vigueur et le même jour, les prisonniers furent libérés, en particulier les « cinq ».

Commença alors l'étape de la lutte pour le pouvoir, l'étape de concrétisation des alliances « planifiées » en vue de la « marche sur la capitale » pour la prise du pouvoir. L'enjeu principal était la mainmise sur les troupes des frontières demeurées « bloquées » pendant des années, alors que les Wilayas de l'intérieur en avaient le plus grand besoin pour faire face à l'ennemi sur le théâtre des opérations.

Au plus fort de l'affrontement entre le gouvernement et l'État-Major, Ali Mendjli[4] visitait les unités où il criait fort : « *L'intérieur ne représente rien, c'est vous l'avenir* ». À partir de là, on entrait dans le cercle dangereux, dans les prémices de la guerre civile et de l'affaiblissement du prestige de l'ALN et de l'héroïsme du peuple.

Au début de n'année 1962, les préparatifs de la réunion du CNRA commencèrent. Les convocations furent envoyées à tous les chefs de Wilayas ainsi qu'à tous les membres de leur conseil. Pour la première fois, les conditions étaient réunies pour une présence de tous les membres, pour avoir enfin un débat sérieux et se préparer à affronter l'avenir. Contrairement à ce qui a été dit, l'ordre du jour comportait, en plus de l'approbation des Accords d'Évian, les deux points suivants :

– discussion et adoption du programme politique,
– formation d'un Bureau Politique pour superviser la période de transition jusqu'à la tenue d'un Congrès d'évaluation.

Ce qui est étrange et qu'il faut noter pour l'histoire (et la question demeure posée jusqu'à ce jour), c'est que dans ces circonstances névralgiques, l'État-Major général a envoyé sur la Wilaya 2 des officiers (il n'est pas nécessaire de citer les noms) pour l'occuper !

– « *Que vous arrive-t-il ? Êtes-vous devenus fous ? Avez-vous oublié que la Wilaya 2 est notre wilaya ?* »

L'un d'eux répondit :

– « *Nous avons des ordres de l'État-Major général d'occuper la Wilaya.* »

Salah Boubnider[5] dit alors : « *Où étiez-vous lorsque nous avions le plus grand besoin de vous ?* »

Le Commandement de la Wilaya 2 était conscient du danger et de l'enjeu : la course à la prise en mains et l'exercice de l'autorité sur « l'intérieur » ; cet « intérieur » négligé pendant longtemps et devenu brusquement une proie pour toutes les convoitises, au point où on songeait à mener une action qui équivalait à une tentative de « ghazw », de conquête par « l'extérieur » ! Qui entrera le premier en Fatih, en Conquérant ? [...]

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 235-236)

4. Bras droit de Boumediene à l'État-Major.
5. Surnommé *Çawt ul 'arab* (la voix des Arabes), colonel commandant la *wilâya* 2 (Constantinois).

LE *CLASH* DU CNRA DE JUIN 1962 VU PAR LE PRÉSIDENT BEN KHEDDA

[...] Nous arrivons au 5 juin 1962. La réunion a débuté le 27 mai. Nous sommes par conséquent au dixième jour de la session.

Le CNRA qui n'est pas arrivé à désigner le Bureau politique du FLN discute du principe d'une deuxième commission et de sa composition pour dénouer la crise, dans une tension croissante[6].

Un incident éclata entre Ben Bella et moi-même à propos d'un vote qui allait avoir lieu. Tahar Zbiri[7], chef de la wilaya 1 (Aurès-Némencha) rappelle qu'il votera avec les procurations de trois membres de son conseil de wilaya. Zbiri n'a pu communiquer ces procurations par écrit au gouvernement, condition de leur vadilité; il s'est contenté d'en faire état verbalement, ce que le GPRA ne pouvait admettre. Au moment où j'exprimais cette prise de position, approuvée au préalable par les membres du GPRA sans exception, Ben Bella se lève et en prend le contre-pied, abandonnant ainsi le principe de la solidarité gouvernementale requise en pareille circonstance. Son but était de gagner les faveurs de Zbiri. En vérité, je le mettais en porte-à-faux avec lui-même. Il se mit alors à proférer à mon encontre des obscénités qui sentaient la provocation[8], reléguant la discussion à un niveau très bas, indigne d'une assemblée traitant de l'avenir de tout un peuple. Benyahia qui présidait la séance refusa de me fournir l'occasion de répondre, craignant certainement de faire monter la tension; il leva la séance. Ce fut la dernière de la session. Elle fut houleuse. Les esprits étaient surchauffés.

La session traînait en longueur. Le CNRA n'arrivait pas à reprendre ses travaux. Paralysé par ses déchirements internes, il avait été dans l'incapacité de désigner la nouvelle direction du FLN : le Bureau politique. Cependant le GPRA continuait d'exister. Il demeurait la seule autorité légale du pays, reconnue intérieurement et internationalement par une trentaine d'États. Partenaire du général de Gaulle à Évian, il était directement responsable de l'application du cessez-le-feu proclamé la veille du 19 mars 1962. Je considérais que toute atteinte portée au GPRA dans les circonstances particulièrement graves où nous étions jetterait le trouble dans les milieux politiques français et sèmerait le désarroi et le doute chez le peuple; celui-ci avait besoin plus que jamais de serrer les coudes face aux attaques sanglantes et provocatrices de l'OAS, afin de franchir le dernier pas qui le séparait de l'indépendance. L'OAS ne se sentait nullement liée par les engagements du gouvernement français à Évian et elle tentait par tous les moyens de les saboter : crimes et assassinats envers la population musulmane, attaques contre les infrastructures socio-économiques du pays, etc. Son objectif : pousser les masses algériennes à sortir dans la rue pour donner à l'armée française le prétexte d'intervenir et la faire basculer dans son

6. Il avait été décidé de désigner un « Bureau politique » pour diriger le FLN en remplacement du GPRA. Une commission, présidée par Mohammed Seddik Benyahia (membre du bureau du CNRA avec Omar Boudaoud et Ali Kafi), avait été chargée de faire des sondages parmi les membres du CNRA pour proposer une liste à ses suffrages afin de déterminer les prérogatives du Bureau politique et en choisir les membres. Après trois jours de sondages et de conciliabules qui révélèrent qu'aucune combinaison sur la composition du futur Bureau politique n'était susceptible de recueillir la majorité des deux tiers requise, Benyahia vint déclarer le 5 juin en séance plénière : « Nous avons le triste devoir de vous informer que nous avons échoué dans notre mission. En conséquence, nous vous proposons, sans aucune ouverture des débats, de désigner une autre commission. »

7. Tahar Zbiri, vieux militant nationaliste du MTLD, fut l'artisan du ralliement de la *wilâya* 1 à Ben Bella dont le prestige de chef historique en imposait.

8. Selon les versions, Ben Bella aurait promis au président Ben Khedda de « lui enlever le pantalon »; selon d'autres, il l'aurait apostrophé en lui lançant : « Si personne à ce jour ne t'a déshabillé, je vais le faire, moi ». Quelle que soit la version retenue, l'incroyable remarque du chef historique portait contestation des qualités viriles du président.

camp (l'OAS). Nous étions à un mois du référendum d'autodétermination. Ce que voyant, et afin que le GPRA restât comme seule autorité légitime du pays, je pris la décision de quitter Tripoli et de rejoindre Tunis où des échéances très proches nous attendaient : *algérianisation de la police, règlement de conflits entre l'ALN et la force locale*[9], entre les wilayas et l'Exécutif provisoire[10], mise en application des accords d'Évian et du cessez-le-feu, rapatriement des réfugiés, transfert des compétences, référendum d'autodétermination, sans compter la lutte contre l'OAS...

Je ne fus pas le seul à quitter Tripoli. Boudiaf, excédé, partit le premier, suivi de Ben Tobbal, Krim, Aït Ahmed, Dahlab, Bitat et Boussouf. C'était plus de la moitié du GPRA, huit membres sur douze. D'autres membres du CNRA se retirèrent à leur tour. Toute délibération était devenue impossible.

En ce qui me concerne, je voulais, à travers la présidence du GPRA que j'incarnais, sauver cet organisme qui demeurait l'expression de la légalité conquise de haute lutte et faire barrage au duo Boumédiène-Ben Bella. J'avais le pressentiment que ces deux personnages avaient entraîné les membres du CNRA, la majorité, non les deux-tiers exigés par les statuts du FLN, dans une voie aux conséquences funestes ; un très mauvais départ pour l'Algérie indépendante. J'appréhendais par-dessus tout chez le premier la tendance au fascisme et à la dictature, et chez le second l'aventurisme et le culte de la personnalité, et chez tous les deux la propension à la démagogie et à la surenchère, peu soucieux qu'ils étaient sur les moyens pour arriver à leurs fins ; j'en avais eu un avant-goût dans leur comportement jusque-là. Leur exercice du pouvoir à la tête de l'Algérie après 1962 devait, hélas, le confirmer.

Après mon départ de Tunis ainsi que celui d'autres membres du gouvernement et du CNRA, ceux qui étaient restés à Tripoli se regroupèrent derrière le couple Ben Bella-Boumédiène et votèrent, avant de se séparer, « un procès-verbal de carence où j'étais particulièrement visé, au cours d'une réunion marquée de nombreuses absences, dont la majorité du GPRA ». [...]

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *L'Algérie à l'indépendance. La crise de 1962*, Alger, Dahlab, 1997, pp. 18-21)

LE MÊME *CLASH* VU PAR ALI HAROUN[11]

Alors que l'on discute de l'éventualité de cette seconde commission, Tahar Zbiri, commandant en exercice de la Wilaya I (Aurès-Nememchas) demande que lui soit reconnu le droit de voter par procuration au nom de trois membres de son conseil de wilaya. Comme il ne dispose pas des procurations écrites ainsi que l'exige l'article 32 des statuts du FLN, il réclame que sa wilaya soit traitée à égalité avec les autres. La discussion se poursuit dans un climat tendu et l'on s'apprête à voter sur un point d'ordre – au demeurant mineur – lorsque Tahar Zbiri déclare : « Je rappelle que je voterai avec les trois procurations », au nom des trois membres de son conseil de wilaya. Benkhedda s'y

9. Force locale, composée de soldats algériens servant dans l'armée française. Provisoire, elle devait se fondre dans les forces de sécurité algériennes après l'indépendance (note infrapaginale incluse dans le texte).

10. L'Exécutif provisoire, désigné d'un commun accord entre le GPRA et le gouvernement français, avait pour charge la gestion des affaires publiques entre le cessez-le-feu et l'indépendance (note infrapaginale incluse dans le texte).

11. Un des personnages clés de la Fédération de France du FLN, membre du CNRA.

oppose, précisant : « Quand la réunion a commencé, le gouvernement était en possession des noms des membres du Conseil de la wilaya I. Et le gouvernement considérait que Zbiri n'avait qu'une voix. » Ce dernier réplique qu'il a été chargé par le gouvernement de désigner les membres de ce conseil ; qu'il l'a fait et en a saisi aussi bien le gouvernement que l'État-Major. Ce à quoi Bentobbal[12] rétorque que de toute façon ces membres de la wilaya I n'ont pas reçu l'agrément du gouvernement. À la question du président de séance de savoir si les trois procurations détenues par Zbiri ont été communiquées au gouvernement, Benkhedda répond, catégorique : non[13].

C'est sur ce point précis qu'un grave incident éclate.

Les esprits s'échauffent. Plusieurs voix se font entendre à la fois. Benbella intervient pour soutenir Zbiri. Après tout, dit-il, pourquoi ne pas lui reconnaître ces trois suffrages ! Manifestement il venait à l'aide de celui qui allait lui en savoir gré. Le président du GPRA reproche au vice-président[14] de briser la solidarité gouvernementale, fait d'autant plus inexcusable que quelques jours auparavant le gouvernement avait étudié ce cas et pris une décision unanime et fondée. Le président estimait cette manœuvre inadmissible. Furieux, Benbella se dresse, interpellant le président :

« Le plus grand manœuvrier, c'est toi, et si personne, à ce jour, ne t'a déshabillé, je vais le faire, moi ! »

« Tu n'as pas à t'adresser de la sorte au Président. Et, s'il faut te dénuder, nous le ferons », déclare Salah Boubnider[15], de l'autre côté de la salle, à l'adresse de Benbella.

« Benbella, depuis un mois que tu vis parmi nous, tes manigances ont déjà semé la discorde... » intervient Bentobbal qui bondit de sa place.

« Tu n'as pas le droit de dire ça, Si Abdallah ».

« Si, et je vais le prouver à l'instant à cette assemblée », renchérit Bentobbal.

Le brouhaha est à son comble. Les congressistes se lèvent. Ali Mendjeli[16] se lance dans une violente diatribe contre le GPRA. Le président de séance tente désespérément de ramener le calme tandis qu'un certain nombre de partisans de Benbella invectivent les ministres. En désespoir de cause, le président de séance suspend les débats pour éviter d'en arriver à de plus graves extrémités. La période de violences fratricides qui allait caractériser cet été de la grande déception devait nous signifier que cette séance aura été la dernière du CNRA.

Ainsi, par le manque de retenue chez certains, qui n'ont pas su maîtriser leurs propos, et chez d'autres, par cet appétit effréné du pouvoir, allait se terminer l'existence du Conseil national de la Révolution Algérienne. Et pourtant ce Conseil avait su, durant ces années infernales, maintenir envers et contre tout cohésion et fermeté, qui assurèrent au peuple algérien la victoire sur la puissance coloniale.

Mais, sur le coup, personne ne prenait nettement conscience que les insanités proférées allaient priver le Conseil de toute capacité de poursuivre une mission, prévue jusqu'à la tenue du Congrès sur le sol national aussitôt après l'indépendance. L'un avait, bien sûr, le sentiment que l'altercation entre le président et le vice-président du GPRA allait sérieuse-

12. Lakhdar Ben Tobbal, ministre sans portefeuille dans le gouvernement. Il est aussi désigné dans le texte sous son nom de guerre de Si Abdallah.

13. Procès-verbal des débats, p. 160. D'ailleurs, ce terme constitue le dernier mot du procès-verbal de la séance qui est suspendue à minuit, le 5 juin, sur un grave incident. Depuis aucune séance n'eut lieu, et la session du CNRA n'a jamais été close (note infrapaginale incluse dans le texte).

14. Ben Bella.

15. Colonel commandant la *wilâya* 2 (Constantinois). D'après Mohammed Harbi (*Le FLN, mirage et réalité*, Paris, Jeune Afrique, 1980, p. 343), Salah Boubnider aurait lancé à Ben Bella : « Je vais te baiser, pédéraste ! »

16. Membre de l'État-Major général.

ment ébranler notre révolution. Il paraissait dès lors dramatique que de tels égarements bouleversent l'instance dirigeante, à la veille même de la libération du pays.

Ces congressistes n'ont-ils pas commis l'aberration de celui qui, durant sept années et demie, aurait peiné pour bâtir sa maison et qui, au moment d'y pénétrer simplement avec sa clé, tire à coups de canon sur la porte fermée?

La nuit du 5, les journées et les nuits des 6 et 7 se passent dans l'attente et l'anxiété. L'on souhaite que la raison s'impose aux contradicteurs qui, on l'espère, ne sont pas encore adversaires. Mais à mesure que le temps passe, l'on apprend que certains congressistes, dont les ministres et le chef du gouvernement, ont quitté Tripoli. Le lendemain, Bentobbal, Benyahia et moi-même décidons de rejoindre Tunis par la route, notre présence à Tripoli ne semblant plus d'aucune utilité puisque le CNRA s'atrophie de jour en jour. En cours de route, Benyahia se félicite qu'on ait évité certains excès conduisant droit à un « Dix-huit Brumaire ».

Non, vraiment, le CNRA ne méritait pas de quitter, dans une telle déchéance, la scène de l'Histoire.

(source : HAROUN Ali, *L'Été de la discorde. Algérie 1962*, Alger, Casbah Éditions, 2000, pp. 27-29)

-48- LA CRISE DE L'ÉTÉ 1962 ET LA VICTOIRE DE LA COALITION BEN BELLA-ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

RÉSOLUTION D'UNE RÉUNION INTER-*WILÂYA*(S) À ZEMMORAH[1]

23 juin 1962

Participants : Wilayas 2, 3, 4 – Zone autonome d'Alger – Fédération de France (Fédération de Tunisie invitée).

Résolution générale :

– considérant que les divisions au sein du gouvernement ont porté atteinte à son autorité,

– considérant que le conflit gouvernement état-major a détruit les principes d'autorité et créé un vide absolu,

– considérant qu'en l'absence d'une autorité effective, les wilayas agissent séparément,

– considérant qu'une menace grave pèse sur l'unité, non seulement du FLN mais de la nation,

Les responsables des wilayas 2, 3, 4, des Fédérations de Tunisie et de France et de la zone autonome d'Alger réunis les 24 et 25 juin 1962 à Zemmorah,

Décident :

1. La création d'un comité de coordination inter-wilayas pour unifier leur action et sauvegarder la nation.

Ce comité a pour tâche :

a) de préparer les listes des candidats à la Constituante,

b) d'arrêter les conditions de déroulement et de participation au congrès national,

c) d'organiser l'intégration au sein des wilayas respectives des unités de l'ALN stationnées aux frontières,

d) de faire rentrer l'armement stocké à l'extérieur du pays.

2. Décident de lancer un ultime appel à tous les membres du gouvernement, autorité légitime du pays, pour :

– rester unis jusqu'à l'élection de l'assemblée constituante,

1. En Petite Kabylie, au nord de Bordj Bou Arreridj. La résolution de Zemmorah signifie la tentative de constitution d'un front des *wilâya*(s) contre l'État-Major général. En réalité, ce front maquisard était discontinu : les *wilâya*(s) 1 et 5 étaient ralliées à la coalition Boumediene-Ben Bella et la *wilâya* 2 était divisée entre les partisans du colonel Salah Boubnider et ceux du commandant Larbi Berredjem – ce dernier avait été circonvenu par l'État-Major. La Zone autonome d'Alger qui est indiquée dans le document est celle qui a été reformée par le haut, par le GPRA, au printemps 1962.

– préparer la prise en charge de la souveraineté nationale après le 2 juillet,
– aider le comité inter-wilayas et la zone autonome d'Alger,
– dénoncer les membres de l'état-major,
– prendre les mesures adéquates pour sauvegarder l'intégrité territoriale et les intérêts de la nation.

Les responsables réunis à Zemmorah prennent l'engagement de rester unis, de défendre les objectifs de la révolution et de tout mettre en œuvre pour construire la patrie en restant fidèles à la mémoire des martyrs et aux intérêts supérieurs du peuple algérien.

Fait le 25 juin 1962 à Zemmorah

Pour les conseils de wilayas et des Fédérations :
Wilaya 2
Wilaya 4
Zone autonome d'Alger
Fédération de Tunisie
Fédération de France

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives..., op. cit.*, p. 343)

Le GPRA sanctionne les membres de l'État-Major

30 juin 1962, Tunis

Ordre du jour publié par le GPRA à l'adresse de l'Armée de libération nationale

Depuis le premier novembre 1954, le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale ont engagé le combat pour débarrasser l'Algérie de la domination coloniale et rétablir la souveraineté populaire et l'État algérien. Sept ans de sacrifice ont forgé l'unité de notre peuple et sa détermination d'exercer effectivement et directement sa souveraineté, ce qui a permis à notre Révolution de se donner un contenu démocratique et populaire.

À la veille de l'indépendance, le gouvernement provisoire de la République algérienne tient à assurer les djounouds et officiers de l'Armée de libération nationale de son attachement et de sa fidélité aux principes de la Révolution. Il tient également à leur dire sa volonté de créer, dans l'ordre et la clarté, les conditions objectives de cette Révolution.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne est décidé à assurer, sur le sol national et jusqu'à la constitution du gouvernement issu de l'Assemblée nationale, les lourdes responsabilités de sa charge. L'exercice de cette charge exige de lui qu'il affirme, dans les actes, l'autorité dont il est investi par le peuple, le Front de libération nationale et l'Armée de libération nationale. C'est à ce prix que notre unité et notre cohésion nationale pourront être maintenues et renforcées.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne souligne que l'Armée de libération nationale qui a été à la pointe du combat de libération et qui est destinée à occuper, au sein de la Nation, toute la place qui lui est due, doit se préparer aux tâches nouvelles de l'indépendance. Cela exige de tous les djounouds et officiers des wilayas, comme des unités stationnées le long de nos frontières, une discipline sans relâche sous l'autorité du gouvernement provisoire de la République algérienne et des commandements militaires désignés par lui.

Toute activité tendant à miner l'autorité du gouvernement provisoire de la République algérienne au sein du peuple ou de l'Armée de libération nationale ne saurait être tolérée en cette période historique.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne demande à tous les djounouds et officiers de l'appuyer dans sa tâche de renforcement de la seule autorité légitime.

Le gouvernement provisoire de la République algérienne donne ordre aux wilayas, à tous les djounouds et officiers de l'Armée de libération nationale, de ne tolérer aucun empiètement de son autorité par des éléments inconscients dont les activités ne peuvent déboucher que sur des luttes fratricides dans le but de priver le peuple de sa souveraineté, sur une dictature au profit des forces de régression secrétées par les structures coloniales.

Afin de barrer la route à tous ceux qui essayent de frustrer le peuple de sa victoire et de sept années et demie de sacrifices et d'utiliser des unités de l'Armée de libération nationale pour leurs folles et vaines entreprises, votre gouvernement a décidé :

1) de dénoncer les activités criminelles des trois membres de l'ex État-Major général,

2) de dégrader le colonel Boumédiene et les commandants Mendjli et Slimane[2].

En conséquence, le gouvernement provisoire de la République algérienne ordonne aux djounouds et officiers stationnés aux frontières de refuser tout ordre venant de ces ex-officiers et de ceux qui s'en réclameraient.

Ils devront demeurer dans leurs unités et n'obéir qu'aux ordres et directives émanant du gouvernement et des commandants sous son autorité.

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *L'Algérie à l'indépendance...*, *op. cit.*, pp. 111-112)

Communiqué de l'État-Major général de l'ALN

5 juillet 1962
(extraits)

[...] La situation grave que connaît aujourd'hui l'Algérie indépendante ne constitue en fait que la suite inévitable de la crise qui secoue le F.L.N. depuis 1957-58.

– Crise due aux errements d'une direction dont l'autorité allait s'amenuisant.

– Crise qu'une partie du G.P.R.A. a portée sur le plan public et dont les conséquences ne seront endossées que par cette même fraction du G.P.R.A.

– Crise enfin dont l'État-Major Général, aujourd'hui mis en accusation, a le droit et le devoir d'en révéler les causes primordiales. [...]

Considérant que la décision illégale de relever l'État-major Général de ses fonctions n'est qu'un moyen pour dissoudre l'A.L.N.

Considérant que les représentants du G.P.R.A disposant de tous les moyens d'informations et de propagande, bénéficiant de complicité étrangère, n'hésite pas [*sic*] à demander malgré les accords d'ÉVIAN l'appel de l'armée française contre l'A.L.N.[3] qui mena la lutte durant sept ans et demi.

Considérant qu'une partie du G.P.R.A. se réclamant de la légalité et de la souveraineté nationale a fait procéder à l'arrestation de certains membres du C.N.R.A.

L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'A.L.N. PROCLAME SOLENNELLEMENT :

– Que nul ne peut remettre en question la volonté du peuple Algérien exprimée lors de son vote sur les accords d'ÉVIAN.

2. Slimane : Ahmed Kaïd.
3. En l'état de notre documentation, l'allégation n'est pas fondée.

– Que seule la réunion du C.N.R.A. peut trancher les divergences de vue fondamentales qui nous opposent à une partie du G.P.R.A.
– MET EN GARDE TOUT GOUVERNEMENT étranger contre une éventuelle immixtion directe ou indirecte dans les affaires internes propres à l'ALGÉRIE INDÉPENDANTE.

AFFIRME SA VOLONTÉ :

– De fournir, le moment voulu, et à l'aide de documents officiels la preuve de son évidente bonne foi.
– Et de faire éclater toute la vérité, afin de permettre à l'ensemble de la nation de la juger en connaissance de cause.

Demande aux responsables des wilayas de veiller à la sécurité des populations et particulièrement sur celles de la minorité européenne.

Demande au peuple algérien et à tous les militants de l'A.L.N. de demeurer vigilants jusqu'au dénouement de cette crise dans le cadre des statuts F.L.N.

Aux armées, LE 5 JUILLET 1962

L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

(source : document aimablement communiqué par M. Jean-François Paya et archives Harbi)

Communiqué de l'État-Major de l'ALN

Juillet 1962

L'état-major général de l'ALN communique :

Les moments difficiles qu'est en train de vivre l'Algérie par suite du coup d'État tenté par une fraction du GPRA retrouvent leurs origines premières dans la série de coups de force qui se sont succédés [sic] depuis 1957, et dont quelques-uns sont cités ici.
– Dissolution du premier CNRA[4].
– Institution d'un « comité permanent de la révolution » composé de trois membres[5].
– Constitution d'un gouvernement n'ayant reçu l'investiture d'aucun organisme souverain[6].
– Dissolution de ce même gouvernement effective en juin 1959, rendue publique seulement après le CNRA de Tripoli en janvier 1960[7].

4. Les griefs présentés ici par l'EMG concernent effectivement des violations de la légalité. Mais c'est dans la logique de ces violations que l'EMG a construit sa marche vers le pouvoir. Boumediene et l'EMG, ici, sont des manières de pyromanes pompiers. Le premier CNRA, tel qu'il est issu du congrès de la Soummam, ne s'est jamais réuni. La composition du CNRA a été trafiquée sous l'égide des 3 B, et avec l'approbation de Boumediene qui fut l'un des promus. Ce CNRA se réunit au Caire en août 1957.

5. Il s'agit des 3 B : Belkacem Krim, Ben Tobbal, Boussouf.

6. De fait, le premier GPRA est né par simple effacement du 2e CCE dans l'été 1958, et sans que le CNRA ait été convoqué pour l'entériner.

7. Ce fut sous la pression des 3 B que le GPRA remit à l'été 1959 ses pouvoirs à l'aréopage des dix colonels qui préparèrent le CNRA de décembre 1959-janvier 1960. Boumediene était l'un d'eux et il fut, de tous les colonels, celui qui tira le mieux les marrons du feu puisqu'il fut nommé en janvier chef de l'État-Major général.

Tout au long de ces remous, ce sont les mêmes hommes que l'on retrouve, faisant et défaisant les gouvernements et les assemblées.

À la lumière de ces faits rapidement relatés, chacun peut aisément constater qu'il n'y a pas aujourd'hui de crise politique, le CNRA de mai-juin 1962 ayant tranché sur le fond, mais il s'agit simplement d'une action illégale de la part d'une fraction du GPRA. Celle-ci, mise en minorité, a fui vers Tunis[8]. Les représentants des wilayas, les membres de l'EMG, une partie du GPRA et quelques membres du CNRA se trouvant à cette date encore à Tripoli, rédigèrent un procès-verbal condamnant le comportement de Ben Khedda et des ministres qui le suivirent.

Cette majorité qui s'était dégagée lors de la réunion, forte de ses bons droits, n'a nullement cherché à porter sur le plan public un différend aussi grave, quelques jours avant la date du référendum. La fraction minoritaire du GPRA, par contre, voulant profiter de la situation particulière résultant de l'indépendance, a, par le biais d'une décision illégale[9], cherché à continuer de faire admettre, comme par le passé, ses vues à l'assemblée révolutionnaire et au peuple.

Pourquoi la fraction du GPRA a-t-elle choisi de frapper l'État-Major général d'une telle mesure ?

L'EMG, à la tête de militants conscients, s'est toujours élevé contre la carence de la direction de la révolution, contre l'inapplication des décisions du CNRA, et contre l'irrespect des principes et des lois révolutionnaires considérés comme sacrés. Pour masquer la réalité, la fraction du GPRA a prétendu avoir destitué l'EMG à cause des « activités criminelles » de ses membres. Or, les faits démontrent qu'à travers l'EMG, c'est toute l'ALN qui était visée.

En effet, à côté des déclarations hypocrites proclamant que l'ALN était le fer de lance de la révolution, que l'ALN fournirait les cadres nécessaires à l'Algérie indépendante, c'est en réalité un véritable complot contre l'ALN que la fraction du GPRA aujourd'hui minoritaire a, depuis août 1961, commencé de tracer.

1. Tentative de diversion de l'ALN stationnée au front est et ouest.
2. Appel à la désertion organisée par les services du GPRA.
3. Tentative pour opposer l'ALN implantée dans les wilayas contre leurs frères des fronts est et ouest, et ce par l'envoi avant le cessez-le-feu des émissaires en Algérie.
4. Suppression en mars de tout ravitaillement destiné à l'ALN est et ouest.
5. Suppression en mai du budget de l'ALN légalement voté par le CNRA.

Ces points démontrent que c'est bien toute l'ALN, et non seulement les membres de son État-Major général, qu'a toujours visée la fraction du GPRA. De plus, les membres de l'EMG étant tous des membres du CNRA, leur position ayant été la majorité du dernier CNRA, c'est donc cette même majorité que la fraction du GPRA a condamnée et par là même c'est le CNRA qu'elle a bafoué en prenant la décision de destituer les membres de l'EMG.

Les conditions d'un retour à la vie normale ne pourraient être réunies que lorsque interviendront :

La libération des parlementaires arrêtés arbitrairement et illégalement, la réunion du CNRA, seul organisme détenant la souveraineté nationale qui doit dénouer la crise dans le cadre des principes et des lois établis par cette même assemblée.

En vertu de quoi toutes les décisions prises par la fraction du GPRA sont nulles et non avenues et contraires aux statuts du FLN. Dans les circonstances graves que traverse

8. Rappelons que la majorité requise des deux tiers pour désigner le Bureau politique n'a jamais été réunie.

9. La dissolution de l'EMG le 30 juin 1962.

notre révolution, le peuple doit redoubler de vigilance. L'aide de l'ALN et sa maturité politique doivent lui permettre de veiller à la sécurité des biens et des personnes. Nous demandons à tous de rester unis derrière le FLN pour imposer le respect de la légalité en vue du dénouement de la crise dont sont seuls responsables ceux qui ont mis le peuple devant une telle situation. Nous sommes sûrs que la volonté populaire qui s'est imposée à l'ennemi finira par imposer la voix de la majorité et réduira définitivement la contre-révolution.

L'État-major général

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 352-353)

Proclamation du Bureau politique[10] du FLN

22 juillet 1962

Considérant que sur convocation du GPRA, le CNRA, organisme suprême de la révolution algérienne, s'est réuni à Tripoli en session extraordinaire le 27 mai 1962;

Considérant que l'ordre du jour de cette session comportait l'adoption d'un programme politique et la désignation d'une équipe susceptible d'appliquer ce programme;

Considérant que le 4 juin 1962, est intervenu le vote à l'unanimité d'un programme comportant la formation d'un bureau politique[11]; celui-ci devant détenir jusqu'à la tenue du conseil national la direction générale de la révolution;

Considérant que pour désigner ce bureau politique, une consultation de chacun des membres du CNRA a été effectuée par les soins d'une commission élue à cet effet en cours de session;

Considérant que la commission a fait rapport à l'Assemblée plénière et a pris soin de préciser que l'accord de la majorité requise[12] des membres du CNRA s'était fait sur :
1. une direction souveraine,
2. une direction restreinte,
3. une formation de sept membres, composée de cinq ministres ex-détenus et de MM. Mohammedi Saïd et Ben Alla.

Considérant, par ailleurs, qu'au moment où la séance plénière du CNRA fut appelée à entériner le choix déjà exprimé en commission, par la majorité requise, certains membres du GPRA ont abandonné les travaux et ont quitté Tripoli;

Considérant que, ce faisant, ils ont accompli un acte de « forfaiture », en paralysant sciemment la poursuite des travaux dans le but d'usurper un pouvoir que la majorité de l'Assemblée se proposait de transmettre au bureau politique, et ce conformément aux termes d'un programme qui avait réuni l'unanimité de l'Assemblée;

Considérant que si la majorité du CNRA dispose, à juste titre et à bon droit, des éléments fournis en séance plénière par la commission pour proclamer la direction politique, la minorité (et en son nom les ministres qui ont quitté Tripoli) par contre ne saurait se prévaloir de son « départ » pour se maintenir et exercer le pouvoir;

10. Constitué ce jour à Tlemcen conformément aux vues de Ben Bella et de l'EMG, vues qui n'avaient pu trouver d'aboutissement légal au CNRA de Tripoli 4.

11. En réalité, il s'agissait d'un vote informel de membres du CNRA demeurés à Tripoli.

12. La majorité requise était des deux tiers. Contrairement à ce que dit ce texte, elle n'a jamais été obtenue. Seul le programme politique, dit « programme de Tripoli », a été adopté à l'unanimité.

Considérant qu'en présence de cette situation, la majorité de l'Assemblée fut contrainte, avant de se séparer, de situer les responsabilités, et de condamner les ministres précités dans un procès-verbal de carence daté du 9 juin 1962;

Considérant que les membres majoritaires décidaient cependant de ne pas publier ce procès-verbal. Conscients de leurs responsabilités, ils évitaient ainsi d'ouvrir une crise politique grave qui aurait pu servir de prétexte – souhaité dans divers milieux – pour empêcher la proclamation de l'indépendance de l'Algérie et le retour à la paix;

Considérant qu'à dater du 7 juin 1962, les membres du GPRA qui ont quitté Tripoli et qui ont piétiné délibérément les institutions de la révolution algérienne, ne sont plus que des ministres usurpateurs. Dès lors, toutes les décisions que ces derniers ont prises ou qu'ils sont appelés à prendre, sont entachées de nullité absolue;

Considérant que dans de telles conditions la sanction que ces ministres ont prise à l'encontre de l'État-Major général[13] d'une Armée de libération nationale au service du peuple, le samedi 30 juin 1962, ne peut être qu'illégale;

Considérant que pour conserver le pouvoir, ils ont couvert les agissements d'une force composée en partie d'anciens agents de la police colonialiste qui s'illustrent ainsi dans une partie de l'Algérie indépendante tout comme par le passé – par des pillages, des viols, des persécutions de toutes sortes;

Considérant qu'au moment où ils libèrent et assurent l'impunité aux tueurs de l'OAS, ils font procéder à l'arrestation d'Algériens et d'Algériennes – patriotes authentiques – dont de nombreux condamnés à mort par le colonialisme français;

Considérant enfin que la situation générale actuelle de l'Algérie est caractérisée par des signes d'anarchie sur le plan politique, économique et social;

Considérant que la liberté, la sécurité, la dignité et le jeu normal de la légalité et de la véritable démocratie ne sont plus assurés dans certaines régions, notamment dans la capitale;

Considérant que le CNRA est, et demeure l'instance suprême du Front de libération nationale et de la révolution,

Le bureau politique

– Répondant à la décision des membres majoritaires du CNRA qui ont demandé à chaque membre du bureau politique d'assumer ses responsabilités historiques,

– En application, par ailleurs, des dispositions du programme politique adopté à Tripoli à l'unanimité le 4 juin 1962,

Le bureau politique

A décidé d'assumer, à compter de ce jour, ses responsabilités nationales dans le cadre de la légalité des institutions de la révolution algérienne jusqu'à la tenue du congrès national souverain.

En conséquence;

Il se déclare habilité à assurer la direction du pays, la reconversion du FLN et de l'ALN, l'organisation du parti, la construction de l'État et la préparation d'un congrès pour la fin de l'année 1962.

Lance un appel solennel au peuple algérien, à tous les citoyens sans distinction de confession,

Il leur demande de se grouper dans chaque ville, dans chaque village, et chaque dechra, dans le pays et hors d'Algérie, autour de sa direction politique, pour :

– Consolider l'indépendance de l'Algérie;

– Édifier un État démocratique et moderne débarrassé de la dictature policière, assurant à tous les citoyens la liberté individuelle et d'expression et la justice sociale;

13. Dissolution de l'État-Major général.

– Empêcher le triomphe des forces obscures du néo-colonialisme et de ses alliés,

Tlemcen, 22 juillet 1962, à 22 heures

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, pp. 350-352)

Décision du conseil de la *wilâya* 4 décrétant l'état d'urgence

(19 août 1962[14])

À partir de ce jour le 19 août 1962 et jusqu'à nouvel ordre,

Le conseil de wilaya décrète l'état d'urgence sur tout le territoire de la wilaya IV.

a – Aucun djoundi ne doit quitter son unité ou sa compagnie sans ordre de mission.

b – Toute permission est supprimée.

c – Tout déplacement de djounoud d'une zone à l'autre est formellement interdit ; sauf en cas de force majeure, un laissez-passer pourrait être délivré soit par la zone, soit par la wilaya.

d – Tous les responsables de bataillons, de zones, de régions, de secteurs doivent assurer une permanence continuelle (48 heures sur 48).

Dès réception de la présente note, chaque zone doit rassembler une compagnie encadrée d'une façon parfaite, fortement armée et équipée, possédant le paquetage nécessaire. Lui mettre aussi à sa disposition des camions militaires. Ces compagnies doivent rester près du PC de zone, prêtes à intervenir et à faire face à toute éventualité.

Les zones doivent rester en contact permanent (jour et nuit) avec la wilaya.

Des sanctions très graves seront prises à l'encontre de tout réfractaire. Son cas sera soumis devant le tribunal militaire.

Pour le conseil de la wilaya IV
Le commandant : LAKHDAR[15]
Fait le 19 août 1962

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, p. 354)

L'affrontement terminal : souvenir du colonel (alors capitaine) Zerguini

Fin août-début septembre 1962

[...] La réunion de Boussâada et la marche sur Alger

Le 27 août 1962, un hélicoptère se présenta en début d'après-midi à Gambetta[16] au PC

14. Le 19 août, le Bureau politique publie les listes des candidats aux élections à l'Assemblée constituante. Le même jour, la *wilâya* 4, en désaccord avec le Bureau politique sur la liste des candidats dans l'Algérois et sur les problèmes de la reconversion de l'armée, décrète l'état d'urgence qui prélude à l'affrontement armé avec les troupes de l'État-Major.

15. Lakhdar Bouregaa, commandant militaire.

16. Aujourd'hui Taoura, près de la frontière tunisienne, à une trentaine de km au sud-est de Souk Ahras.

de l'EMG Sur instruction du colonel BOUMEDIENE, le commandant MENDJELI et moi-même devions le prendre pour rejoindre le chef de l'EMG à Boussâada. À l'arrivée, nous fûmes dirigés vers l'hôtel du Caïd qui se trouvait à l'extrémité de la ville. Nous fûmes conduits dans une salle où se tenait une réunion. Étaient présents à cette réunion le Président BENBELLA, KHIDER, MOHAMMEDI Saïd et BENALLA, membres du Bureau Politique, les colonels BOUMEDIENE, chef de l'EMG, CHAABANI, OTHMANE et ZBIRI, respectivement chefs des wilayate 6, 5 et 1, les commandants MENDJELI et SLIMANE, membres de l'EMG, Larbi EL MILI (BERREDJEM), nouveau responsable de la wilaya 2, le capitaine DJAMAL (CHERIF Belgacem) du commandement de la zone des frontières ouest, quelques collaborateurs de chefs de wilaya et moi-même[17].

Le Président BENBELLA, après avoir exposé la situation politique et le compromis final qui permit la constitution du Bureau politique du FLN, évoqua le problème de la wilaya 4, où la situation était très loin d'être maîtrisée, surtout après l'investiture de la zone autonome d'Alger et l'occupation de la capitale par ses éléments.

Le problème n'était pas uniquement algéro-algérien. Il y avait le pouvoir définitif à prendre par l'Algérie, ce qui impliquait l'organisation des élections et leur bon déroulement dans les meilleurs délais. Ces dernières furent reportées au 20 septembre et il fallait, avant ce délai, que l'ordre fût complètement rétabli. Il n'y avait pas d'autre solution que la marche sur la capitale et son occupation. Un plan opérationnel devait être étudié et mis au point le soir même, et les ordres opérationnels remis aux responsables sitôt après. La marche sur Alger, décidée au cours de la réunion, se voulait pacifique; en cas d'obstacles à cette marche, il fallait expliquer et convaincre; en cas de refus, passer par la force. C'étaient les décisions prises et approuvées à l'unanimité par tous les participants à la réunion. [...]

Dès la fin de la réunion, le Président BENBELLA, le colonel BOUMEDIENE et moi-même rejoignîmes une salle dans l'hôtel. Assis autour d'une table, nous discutions de l'idée de l'opération. Pour démontrer la volonté de mener une opération pacifique, deux décisions furent retenues : éviter complètement la wilaya 3 dont le chef, le colonel Mohand OULHADJ, déclara sa neutralité suite au compromis politique; emprunter trois principaux axes routiers (routes nationales) pour rejoindre la capitale :
Axe n° 1 : Ouest – Est : Oran – Relizane – Orléansville – Alger.
Axe n° 2 : Sud – Nord : Djelfa – Médéa – Blida – Alger.
Axe n° 3 : Sud – Nord : Sidi Aïssa – Sour El Ghozlane – Tablat – Alger.

L'axe n° 1 fut confié au commandement des frontières ouest et de la wilaya 5, l'axe n° 2 au colonel CHAABANI et l'axe n° 3 au colonel Tahar ZBIRI. Le colonel BOUMEDIENE et moi-même devions rester avec l'axe n° 2.

Sous la dictée du colonel BOUMEDIENE, et en présence du Président BENBELLA, je rédigeai tous les ordres de mouvements et d'implantation provisoire pour toutes les unités de l'ex ALN, sans distinction entre celles qui étaient aux frontières et celles de l'intérieur. C'était l'ex ALN parce qu'à partir de ce jour-là, pour couper court à toute malveillante campagne de division des moudjahidines, le colonel BOUMEDIENE décida de lui donner officieusement l'appellation d'Armée Nationale Populaire.

Les ordres opérationnels concernant les unités de l'ouest furent rédigés les premiers et remis au colonel OTHMANE et au capitaine DJAMAL qui partirent le soir même rejoindre leurs unités. Le Président BENBELLA resta avec nous jusqu'aux environs de

17. L'auteur, le colonel – alors capitaine – Mohamed Zerguini, ancien officier déserteur de l'armée française, est attaché à titre de responsable militaire à l'État-Major général.

minuit, après quoi il rejoignit sa chambre. Avec le colonel BOUMEDIENE, nous continuâmes à rédiger le restant des ordres opérationnels jusqu'à quatre heures du matin. [...]

Le 31 août, la marche sur Alger fut lancée. Le colonel BOUMEDIENE et moi-même, comme prévu, suivions l'axe n° 2. [...] Pour éviter d'être encerclées, les forces de la wilaya 4 furent contraintes de se replier en direction de Ksar Boghari. [...] La nuit du 31 août au 1er septembre se passa dans le calme tandis que nos unités campèrent sur l'esplanade qui servait de souk à l'entrée sud de la ville. À l'aube, un feu nourri, partant des hauteurs tenues par des éléments de la wilaya 4 à l'entrée sud de la ville, s'abattit soudainement sur les deux bataillons qui campaient dans l'enceinte du souk. Une mitrailleuse juchée sur un camion riposta. Le lieutenant Selim SAADI et d'autres officiers ordonnèrent aux troupes de cesser le feu immédiatement et de se mettre à l'abri. La population, effarée par la reprise des combats, scanda des slogans de la veille, « *sebâa snin baraket* »[18], tandis que certaines personnes condamnaient l'attitude des éléments de la wilaya 4 qui, à leurs yeux, avaient rompu la trêve conclue la veille et ce d'autant qu'on avait fait appel au médecin de la ville pour donner des soins à quatre djounoud blessés (dont un grièvement) appartenant aux deux bataillons pris sous leur feu. Pour faire taire les tirs venant des hauteurs, ordre fut donné à la batterie antichar de tirer en leur direction des coups de semonce. Plus en arrière, dans le convoi, parmi les éléments de la wilaya 6, le commandant Slimane LAKEHAL, un des adjoints du colonel CHAABANI, armé d'un mortier de 60, descendit d'un des véhicules... Il mit l'arme en batterie et fit tirer un coup de semonce au-dessus de la falaise. Malheureusement, il se trouva qu'un des obus tomba en plein sur une land rover dans laquelle se trouvait le capitaine YOUCEF et son adjoint, tous deux de la wilaya 4, lesquels furent tués sur le coup. Il y eut quelques blessés parmi les djounoud qui les accompagnaient. Les tirs de la falaise cessèrent.

Quelques temps après, les commandants BEROUAGUIA et BOURAGAA[19] se présentèrent au colonel CHAABANI et entamèrent une discussion houleuse au cours de laquelle ils lui demandèrent de stopper la progression de ses forces. Sur quoi le colonel CHAABANI, assisté d'un certain nombre de commandants de troupes, dont le lieutenant Sélim SAADI (qui fournit ce témoignage), répondit qu'il avait pour mission de progresser sur Alger et qu'il avait la ferme intention de l'accomplir, si possible pacifiquement. La discussion prit fin. [...]

Les accrochages qu'il y eut, aussi bien sur l'axe n° 1 que celui n° 2 alertèrent tous les membres du Bureau politique qui ne chômèrent pas pour ramener le calme. Accompagnés de personnalités des régions, ils n'hésitèrent pas à venir sur le terrain même pour apporter des explications sur l'accord entre les hauts responsables au niveau national et faire cesser les affrontements.

Malgré cela, la troisième journée de progression fut dramatique sur l'axe dirigé par le colonel Zbiri. Cela était dû à la persistance d'éléments récalcitrants qui, en petits nombres, la veille du cessez-le-feu, s'étaient renforcés par des marsiens et des militaires de la force locale, déserteurs avec leurs armes, qui exécutaient inconsciemment leurs ignobles ordres. Jamais un authentique moudjahed n'aurait tiré sur un autre moudjahed, surtout lorsque ce dernier avance, le canon de son arme vers le sol ou même sans arme. Tel le capitaine BEL ABBES, de la wilaya 1, tué devant ses hommes, dont la mort fut la cause de combats sanglants qui firent des dizaines de victimes entre blessés et tués[20]. Le calme revint très difficilement sur cet axe, avec le concours de hauts responsables qui s'y étaient rendus.

---

18. Sept ans, ça suffit !
19. De la *wilâya* 4.
20. Le bilan officiel de la marche sur Alger, tel qu'il fut fourni par les services algériens en 1963, fut fixé à 1 000 morts.

Quant à l'axe progressant de l'ouest, la situation était encore pire : c'était la non-application de la mission telle que précisée sur l'ordre opérationnel qui fut la cause d'accrochages meurtriers qui laissèrent de nombreux morts et blessés. En effet, au lieu de progresser sur la route nationale, croyant sûrement éviter d'éventuels barrages, les unités de cet axe contournèrent par le Sud pour tomber sur une très forte résistance dirigée par des responsables de la wilaya 4, à Masséna[21], où eut lieu une terrible bataille, laquelle, malgré l'intervention et les appels au calme de hauts responsables, dura toute la journée et fit de nombreuses victimes. Le combat ne cessa qu'après qu'un accord de cessez-le-feu fut signé entre le colonel KHATIB[22], chef de la wilaya 4, et le capitaine CHERIF Belgacem, responsable des services Ouest de l'État-Major Général, en présence de BENBELLA, du colonel ABBES et du capitaine BOUTEFLIKA. Le calme revenu en ces lieux, BENBELLA et le colonel KHATIB se rendirent en hélicoptère sur les lieux d'accrochages des autres axes où, avec CHAABANI et ZBIRI, ils mirent fin à toutes les confrontations. Enfin, ce fut pendant et après ces dramatiques péripéties que les unités de l'axe central, dirigées par le comandant BENCHERIF, après une nuit à Blida, rentrèrent dans Alger, en compagnie du chef de l'EMG de l'ANP, le colonel BOUMEDIENE. Personnellement, je rejoignis le PC de l'EMG à Gambetta, lequel rentra définitivement à Alger quelques jours après.

En conclusion de ce chapitre concernant la rentrée des unités de l'ALN des frontières sur le territoire national et la marche sur Alger, je voudrais pour l'Histoire apporter un éclaircissement d'importance pour donner une appréciation juste et non erronée à cet événement.

L'opération de la marche sur Alger fut ordonnée collectivement par de hauts responsables du Bureau Politique et de l'ALN. Elle fut conduite par le chef de l'EMG de l'ALN, lui-même nommé par le Congrès de Tripoli de janvier 1960[23]. Le plan opérationnel fut mis à exécution par des chefs de wilaya, maquisards de l'intérieur, en l'occurrence les colonels ABBES, CHAABANI et ZBIRI et le commandant BENCHERIF en personnes.

Tout en déplorant amèrement toutes les victimes tombées au cours de cette opération, il faut préciser que celles ayant appartenu aux unités sous le commandement de ces derniers étaient tous d'authentiques moudjahidine. Ce n'était pas tout à fait le cas dans le camp adverse, comme il a été signalé.

(source : ZERGUINI colonel Mohamed, *Une vie de combats et de luttes. Témoignages et documents*, s.l.., Éditions algériennes En-Nahda, 2000, pp. 193-204)

L'affrontement terminal : témoignage du général (alors lieutenant) Khaled Nezzar

(fin août-début septembre 1962)

[...] Nous étions pour autant certains que nous n'allions rencontrer aucune opposition d'autant plus que la supériorité des armes était de notre côté. Mieux, nous savions que les deux wilayas avaient renforcé leurs rangs avec les éléments qui les avaient rejointes en

21. Aujourd'hui Ouled Ben Abdelkader, à une trentaine de km au sud d'El Asnam (Orléansville).
22. Youssef Khatib, alias colonel Si Hassan, commandant de la *wilâya* 4.
23. Il s'agit du CNRA de Tripoli 1.

mars et qui manquaient dramatiquement d'expérience. On les appelait à l'époque les « Marsiens » parce que la majorité y avait opté pendant le cessez-le-feu.

Le lendemain, nous continuâmes notre marche en direction de Djebel Dira[24]. J'étais en tête du peloton à bord du véhicule de marque P 60. Arrivé près du djebel, j'aperçus de petites fumées. Je compris que des armes commençaient à tirer. Les 11e et 13e bataillons furent envoyés de part et d'autre de la route dans un mouvement d'enveloppement, une compagnie de la Wilaya VI, des éléments de la Wilaya I, ainsi que les huit mitrailleuses d'appui des deux bataillons montés sur des véhicules prirent avec moi la route en direction des positions d'où venaient les tirs. Tahar Zbiri, connu pour son courage, fut galvanisé par les tirs de mitrailleuses de 12,7 mm qu'il venait de découvrir pour la première fois, nous ordonna d'avancer. Nous fûmes pris en étau et les unités d'enveloppement tardaient à nous en dégager.

Ayant subi beaucoup de pertes, je décidai de rejoindre Tahar Zbiri pour le convaincre de faire activer l'encerclement. Si Tahar chargea le capitaine Mohammed Tahar Belabbès de la Wilaya I de faire activer les unités. Le capitaine, vêtu de sa qachabia rayée, ne portait pas d'arme.

Après avoir rejoint mes éléments, j'appris que sitôt que le capitaine fut à découvert, il reçut une balle perdue dans le ventre qui le tua sur place. Nous ne pouvions plus désormais maîtriser la colère des djounoud de la Wilaya I pour qui le capitaine était tenu en grande estime. La riposte, le lendemain, fut sans merci.

Malheureusement, l'intensité des combats qui s'en étaient suivi, jamais je n'en avais vu d'égal personnellement, pas même durant la guerre de Libération[25]. De nombreux djounoud de la III et de la IV cessèrent le combat ce jour-là. Ils furent conduits vers Bou Saâda où se trouvait le quartier général de Boumediene. [...]

Cela dura quinze jours au terme desquels je reçus l'ordre de me remettre en route vers Alger. Un train fut mis à notre disposition et je fis le voyage avec le colonel Chabani dans le même compartiment jusqu'à Blida. [...]

[intégralement *sic*]

(source : NEZZAR Khaled, *Mémoires du général Khaled Nezzar*, s.l., Chihab Éditions, 1999, pp. 69-71)

24. À une dizaine de km au sud de Sour El Ghozlane/Aumale (sud-est Algérois).

25. Il faut dire que le futur général Khaled Nezzar est resté, pendant la guerre à l'armée des frontières en Tunisie et qu'il n'a jamais connu le feu au maquis. Il avait déserté de l'armée française en Allemagne en avril 1958.

V

L'encadrement de l'Armée de Libération nationale (ALN)

1. Régionalisme, en arabe régulier. En algérien, on dit plus généralement *jihawiyya*.

-51- LES OFFICIERS DE TERRAIN DE L'INTÉRIEUR

DIRECTIVES SUR LE RÔLE DU COMMISSAIRE POLITIQUE [1]

16 juin 1956

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE	FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE
ÉTAT-MAJOR DE GUERRE	Commissariat Politique

ZONE N° 4

DIRECTIVES AUX CHEFS RESPONSABLES
concernant l'organisation et la hiérarchie de l'A.L.N.

LE COMMISSARIAT POLITIQUE :

Vous n'êtes pas sans savoir que l'action de notre armée tend à la reconquête et à l'organisation de notre Patrie.

Une double tâche nous attend : conquérir et organiser. C'est dans ce but que l'Armée de Libération Nationale possède deux catégories de responsables : les Chefs militaires et les commissaires politiques qui, jusqu'alors, est restée une notion vague aux yeux de nos soldats et de notre peuple.

Le commissaire politique est avant tout un militaire au même titre que ses frères de lutte, mais ses compétences en fait de politique et d'organisation lui font jouer un rôle de chef de la population civile : il est de ce fait juge, percepteur d'impôts, responsable du ravitaillement, chargé de la propagande, chef des groupes terroristes, des agents de renseignements, de la liaison, du service de santé, de la presse.

1. Ces directives proviennent de la zone 4. Elles ont été conçues à la veille de l'historique Congrès de la Soummam (20 août 1956) qui a unifié pour l'ensemble de l'Algérie l'organigramme de l'ALN. Ici, « zone 4 » peut être utilisé dans l'ancien sens de zone de circonscription militaire dénommée *wilâya* après la Soummam. Dans cette hypothèse, il s'agirait donc d'un document de la 4 (Algérois). Mais, plus vraisemblablement, ce document anticipe sur les dénominations de la Soummam. Ici « zone » signifierait donc *minṭaqa* (subdivision de la *wilâya*) dans l'organigramme de la Soummam. Mais on ignore, dans ce cas, de quelle *wilâya* il s'agirait.

Parallèlement à la hiérarchie militaire, il existe une hiérarchie de commissaires politiques.

Aux chefs militaires de secteurs, de régions et de zone correspondent un commissaire politique correspondant.

En tout état de cause, il ne doit s'agir entre responsables militaires et politiques que de coopération, le chef suprême étant le chef militaire zonal.

Les responsables des deux ordres étant du même grade, un chef militaire quelconque doit faire montre de respect envers un chef politique de grade supérieur, inversement un responsable politique doit le respect au chef militaire de grade supérieur.

Des insignes permettent de distinguer les chefs politiques des chefs militaires :

– 2 feuilles d'olivier : Commissaire politique de secteur;

– 3 feuilles d'olivier : Commissaire politique régional.

(source : archives Harbi)

Instructions générales pour le commandement d'une *mintaqa*[2]

2e semestre 1956 ou 1957
(extraits)

-IV- Organisation militaire

[...] Le chef pense – décide – agit – contrôle

Un bon chef est celui qui a des principes et une méthode de travail. Il conçoit les diverses questions qui se présentent à lui, calcule les avantages et les inconvénients de telle ou telle tactique, puis prend la résolution d'agir avec la détermination absolue de réussir. En cours d'exécution, il ne doit se permettre aucun fléchissement, aucune hésitation. En gage de sa volonté, il doit être de fer.

– les ordres :

Le chef les donne, les fait répéter pour s'assurer qu'il a été bien compris et éviter toute équivoque. Il contrôle l'exécution. Il sanctionne les défaillances.

– les obligations et les qualités du chef.

S'instruire et instruire, éduquer, forger l'âme de ses hommes, être juste, éviter toute préférence personnelle, vérifier l'information avant de juger. Tels sont les traits de caractère du bon chef.

Il doit déceler et susciter les compétences, fixer les limites des responsabilités de ses subordonnés, former autour de lui des gens compétents et loyaux à l'égard de leur PATRIE.

Un bon chef se doit de dominer ses hommes par la clairvoyance, sa droiture et son courage devant le danger. Il n'est pas chef qui le désire car un chef ne s'improvise pas, mais le chef s'impose par les qualités énumérées ci-dessus.

2. Le document comprend 13 parties : -I- Préambule; -II- Structure Générale de l'Algérie; -III- Structure organique de la zone; -IV- Organisation militaire; -V- Discipline générale; -VI- Conduite générale; -VII- Les activités militaires; -IX- Les activités civiles; -X- Questions matérielles et économiques; XI- Contrôle général; XII- Relations entre militaires et civils; -XIII- La propagande. La *mintaqa* concernée est la *mintaqa* 58 (Sud-Ouest Oranais).

-V- Discipline générale

1) La hiérarchie. Conformément au Règlement Intérieur, la hiérarchie doit être scrupuleusement respectée à tous les échelons. Le chef de la région veillera tout particulièrement à cette importante question d'une manière rigoureuse et sans faiblesse.

2) L'obéissance. Elle doit être absolue. Elle ne souffre aucune discussion.

La réclamation n'étant admise qu'après exécution des ordres donnés, il est du devoir du chef de la transmettre alors à l'autorité supérieure, même quand cela le concerne personnellement : c'est le rapport. Ce rapport doit être objectif, honnête et fait sans passion. Toute réclamation doit être écrite et signée. Toute fausse déclaration entraîne obligatoirement des sanctions.

3) Punition. Elle n'est jamais basée sur des raisons personnelles ou autres. Elle ne peut et ne doit concerner que des règles de discipline générale, conformément au règlement intérieur. Elle doit être empreinte du plus haut esprit de justice et d'objectivité.

4) La tenue. Un Moudjahid est à la fois un soldat et un pilote. La tenue, donc, requiert une attention de tous les instants. Tout relâchement doit appeler des observations du chef, au besoin des sanctions. En tant que Moudjahid, être bien tenu, autant moralement que vestimentairement, est un devoir.

5) Les pertes. Les pertes matérielles de l'A.L.N. relèvent de la discipline et ne doivent pas être toujours considérées comme un simple fait. Dans la plupart des cas, les pertes sont déjà dues à la négligence. En tant que telle, toute perte doit être suivie d'une enquête, d'un rapport, d'une sanction.

6) Le rassemblement. Le rassemblement d'une unité aussi souvent que possible – entouré de la vigilance la plus stricte – est une nécessité pour

a) la formation civique,

b) la transmission des consignes générales,

c) la distribution des récompenses et punitions pour les hommes (les responsables, à part et par rang).

d) la vérification de la tenue et de l'état du matériel de ses hommes.

Ainsi le chef se rend mieux compte des doléances et des lacunes de l'organisation.

-VI- Conduite générale

1) La fraternité. Une franche amitié, bien plus, une fraternité sans fissure, doivent régner entre les Moudjahidines. Cette amitié est toujours empreinte d'un respect mutuel, ne connaissant aucune grossièreté, aucun geste déplacé ou inutile. Cette fraternité comporte des obligations nombreuses :

a) s'interdire toute calomnie,

b) s'imposer un dévouement permanent,

c) être le premier à servir son entourage,

d) être à l'avant-garde des meilleurs exemples,

e) être un élément de conciliation et de rapprochement.

2) Respect du supérieur. On n'est jamais supérieur à quelqu'un de par la naissance ou toute autre considération. Le mot SUPÉRIEUR – ici – exprime une HIÉRARCHIE. Cette hiérarchie représente aux différents échelons, l'Autorité du pays. Voilà la raison majeure du respect total que l'on doit à son chef : les remarques du chef doivent être admises sans mauvaise humeur. Elles ne sont et ne doivent être faites que dans l'intérêt de la PATRIE et du peuple. Les accueillir en rechignant, c'est porter atteinte aux principes organiques dans leur ensemble.

Le chef, nous l'avons dit, a pour haute obligation d'être juste, objectif, mais ferme. Les droits à faire valoir par le subordonné lorsqu'il lui semble être mal compris, s'expriment par la demande du rapport à son supérieur immédiat pour une explication honnête des faits.

3) La Mission est une marque de confiance à l'égard du djoundi qui en est chargé. Elle exige de l'homme une conduite irréprochable et des qualités multiples.
a) L'honnêteté
b) l'habileté
c) l'esprit d'initiative
d) la volonté de réussir
e) la discrétion
f) le courage devant les difficultés
4) Le secret (TOUT TRAVAIL EN RÉVOLUTION REPOSE SUR LE SECRET).

Le moindre détail divulgué, même involontairement, a une importance pour l'ennemi. C'est dire que BAVARDER, c'est trahir un peu. Le djoundi doit avoir l'oreille ouverte et la bouche close. Les faits qui lui paraissent futiles intéressent toujours l'ennemi, sur le plan militaire, car il tire avantage, à coup sûr, des bavardages concernant :

1) l'objet des missions,
2) les noms des personnes contactées,
3) l'indication des lieux et chemins empruntés,
4) la vie interne des djoundis,
5) tout ce qui touche aux chefs.

Ce sont là des indications à punir SÉVÈREMENT.

(source : archives privées)

Célébration de la désertion d'Ahmed Bencherif[3] et d'autres faits d'armes

Été/automne 1957

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA IV

VERS LA VICTOIRE

De dures batailles se sont déroulées dans l'Algérois au cours de ces derniers temps. Elles ont permis à notre vaillante A.L.N. de remporter de nouvelles victoires. Sa puis-

3. Ahmed Bencherif, d'une famille de grandes tentes du Sud-Algérois (Djelfa), a trente ans en 1957. Il a été engagé volontaire dans l'armée française en 1948, date à laquelle il a été naturalisé français. Il a ensuite fait l'Indochine (1949-1952). Sergent en 1951, il est lieutenant de réserve en 1957 après un passage à l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent. En 1957, il est commandant du poste de Ouled Meriem (secteur d'Aumale/Sour El Ghozlan). Il déserte du poste avec six soldats algériens en tuant 14 militaires (6 Français et 8 Algériens, les deux sous-officiers adjoints de Bencherif ayant été tués de sa main). Il rejoint le 27 juillet 1957 l'ALN où il devient chef de la *mintaqa* 4 de la *wilâya* 4 (Tenès-Miliana). Nommé capitaine en avril 1958, il occupe à partir de juillet différentes fonctions militaires en Tunisie dans l'armée des frontières, entre autres comme commandant du camp de Den Den, puis, en juin 1959, comme commandant des frontières Est. À la suite des flottements en *wilâya* 4 qui allaient mener à l'affaire Si Salah, Ahmed Ben Cherif est envoyé en mission dans la *wilâya* par le GPRA au prin-

sance de feu renforcée de l'impétuosité, l'ardeur de nos moudjahidines et le patriotisme intransigeant des masses nous ont permis de faire un pas important sur le chemin de la libération.

À Aumale, un jeune officier, Benchérif, quittait le poste de Masqueray en emportant toutes les armes et munitions. Quelques jours plus tard, il montait une embuscade bien réussie dans laquelle il anéantissait une unité ennemie : des Mats, des Garants et des grenades furent récupérées. Se retournant contre les messalo-traîtres, il leur infligea une correction sévère et emporta un important butin. C'est par la suite la harka de Bensaïdi qui fut écrasée au djebel Sabah. À Médéa, au cours d'un accrochage sévère, des centaines de militaires français ont été liquidés au bout de trois heures de combat. Les armes anti-aériennes des compagnies Ali-Khodja, Si Mohamed et Si Zoubir nous ont permis d'abattre 7 avions dont 2 Sikorsky. Quelques jours après, la compagnie Si Chérif faisait tomber 7 avions à Ouled Achera, dont 2 Morane T6.

À un kilomètre de Blida, une section mena un combat héroïque contre un millier de mercenaires appuyés par l'artillerie et l'aviation. Là aussi les ailes françaises ont eu des pertes : deux avions furent descendus.

À Bou-Handas, les avions volaient bien haut ; nous comprenons la peur de pilotes français qui prouvent leur grand courage pendant le bombardement des villages et le mitraillage des civils. Deux avions furent cependant abattus. Dans l'Ouarsenis, un Jaguar et un hélicoptère furent brûlés.

À Zakour, un avion fut la proie des flammes grâce au tir précis de nos moudjahidines. À HAMAM-FRAXA, une unité importante ennemie fut anéantie au cours d'une embuscade combinée par des éléments des wilayas 3 et 4, des blindés ont été incendiés.

En prévision des débats de l'O.N.U. et de la discussion au Parlement Français de la ridicule loi-cadre de Robert Lahonte, des traîtres se sont démasqués. Les contre-révolutionnaires M.N.A. ont rejoint les casernes ennemies. Ils ne possédaient plus qu'un réduit autour de Sidi-Aïssa. L'appui des masses leur faisant défaut, ils ont rejoint l'oppresseur derrière leur général en chef Bellounis qui commande ainsi une armée de... 30 (trente) soldats.

Bensaïdi a tenté en Wilaya 6 de diviser l'A.L.N. Il fut exclu pour travail fractionnel. C'était un adroit noyauteur à qui l'occupant fournit des armes que nous utilisons aujourd'hui. Son élimination fut rapide. Après ses cousins, son frère et son fils, l'agha Boualem est tombé sous les balles de nos valeureux moudjahidines. La suppression de Henni, Ada Chentouf, Lazib, Chekhal et du grand traître des Béni-Boudouane[4] prouvent que l'implacable justice du peuple s'abat sur ceux qui se mettent au service de l'ennemi. Entendant notre appel, de très nombreux belhadjistes[5] rejoignent nos rangs avec armes et munitions.

La pression irrésistible de notre généreux peuple réalise aussi le vide total autour de la France. Par ailleurs, le renforcement constant de notre armée a convaincu les experts ennemis qu'ils ne pouvaient pas emporter la victoire. C'est tout ceci qui explique la chute du gouvernement Bourgès-Maunoury. Les démocrates français condamnent l'ignoble génocide dont leur patrie aura bientôt à répondre devant l'O.N.U. Pour assurer leurs libertés en danger, empêcher la ruine totale de leur économie et éviter l'isolement de leur

temps 1960. Il rejoint son poste en août. Capturé le 24 octobre 1960, il est condamné à mort le 8 novembre par le Tribunal militaire de Medea. Il ne devait jamais être exécuté. Libéré à la fin de la guerre, il lia son sort au groupe de Boumediene dans lequel il était déjà intégré. Sous Boumediene, il devint le tout-puissant chef de la gendarmerie algérienne.

4. Le bachagha Boualam. Il ne fut nullement liquidé. Il se réfugia dans le Sud de la France en 1962.

5. De Djilali Bel Hadj (alias Kobus), ancien formateur militaire de l'OS, d'une grande famille du Haut Chelif, devenu informateur des services français. Nommé en 1956 par les Français à la tête d'un contre-maquis qui finit par être ultérieurement démantelé et son chef tué.

pays, ils acceptent l'inévitable libération de l'Algérie. Ainsi, sur les plans militaire, diplomatique et politique, nous nous renforçons constamment. Le triomphe total de la civilisation, de la démocratie, du droit des peuples et de la paix approche. Bientôt la libre patrie maghrébine prendra sa place dans le concert des nations aux côtés des peuples épris de paix et de liberté.

VIVE L'ALGÉRIE LIBRE ET INDÉPENDANTE !
VIVE LE F.L.N. !
VIVE L'A.L.N. !

(source : SHAT 1H1458)

INSTRUCTIONS ÉMANANT D'UN CADRE DE VALEUR[6]

septembre/octobre 1957

Toute lacune se manifestant parmi les combattants est uniquement la conséquence de l'attitude des responsables et des dirigeants. Le combattant, quant à lui, considère sa responsabilité à l'instar de l'homme vis-à-vis de la femme ; il sait l'assumer dans tous les actes qu'il entreprend, heureux ou malheureux. Il n'hésite pas à s'en ouvrir en bien ou en mal. Il a sa morale qu'il extériorise ou garde secrète. En s'informant auprès des combattants de leurs conceptions de la religion et de l'honneur, on s'aperçoit que le chef ne se préoccupe pas d'en assurer la conservation ; ou alors, auprès de l'armée, de ce qui s'y montre d'anarchie, de discorde et d'indiscipline, on voit apparaître le racisme, car le chef en lui-même est, soit un anarchiste qui ne suit pas les chefs de l'organisation et n'incite pas les hommes à en respecter les principes ; soit un ignorant, incapable d'être le guide de ses hommes, leur exemple et leur éducateur, en ce qui concerne les aspirations de la révolution nationale [...].

L'affaiblissement de l'esprit de sacrifice, l'apparition d'une situation différente de l'antérieure, la trahison qui va en augmentant dans certaines régions, tout cela est dû à l'incapacité de quelques responsables à accomplir leur devoir. Or, si on ne s'applique pas en permanence à organiser et travailler un douar quelconque, les difficultés y naissent instantanément en même temps que toutes les propagandes subversives du colonialisme s'y développent.

De nombreux comités populaires[7] sont encore composés d'individus riches et d'un âge avancé, chez lesquels on n'a constaté aucune ardeur, aucun esprit d'organisation, aucune intelligence. Bien mieux encore ! Quelques douars voient leur comité formé de gens qui étaient dans le passé au service d'un colonialisme dont le peuple ressent toujours les traces à travers eux tant dans leurs actes que dans leurs procédés, dont il s'éloigne ipso

6. Le capitaine El Mekki Hihi, éduqué et réfléchi, était un remarquable responsable civil et militaire de la *minṯaqa* 11 (Belezma, partie septentrionale de l'Aurès) où il était en conflit permanent avec le responsable militaire, le futur colonel Hadj Lakhdar, qui, d'après leur correspondance, était un esprit autoritaire, chauvin, manquant de largeur de vues. Il entreprit au niveau de la *minṯaqa* un considérable travail de réorganisation avec la collaboration du commissaire politique Youssef Yaalaoui, l'ancien imam de la mosquée d'Aïn Azel/Ampère, lui aussi esprit fin et énergique. Hihi fut tué au combat le 11 novembre 1957.

7. Il s'agit des « assemblées du peuple » ou « comités des cinq », instituées au niveau du douar par le congrès de la Soummam lesquelles, souvent, épousèrent la forme et la composition des anciennes *jamâ'a*(s).

facto, ne manifestant aucun empressement à les aider à accomplir les charges qui leur incombent.

De même, il y a des douars qui n'ont pas encore été complètement pénétrés par l'A.L.N., où le responsable politique n'a pas fait de tournée, et où il ne s'est même pas rendu une fois durant trois ou quatre mois, ou alors dont seul le comité a été contacté, mais à l'extérieur du douar.

(source : archives Harbi)

LE CHEF IDÉAL EN *WILÂYA* 4[8]

Date indéterminée (1957 ? 1958 ?)
(extraits)

[Le chef d'unité doit être un exemple. Il doit être à la tête lors des assauts, à l'arrière lors des replis, mais il ne doit pas s'exposer inutilement. Il doit être ferme mais sans excès. Il doit être brave, il doit chanter au cours du combat et crier dans l'assaut. Toute action doit être méthodique et toujours explicitée politiquement. Il doit être bon avoir l'esprit d'équipe, avoir le souci d'éduquer ses hommes, de leur apprendre le contenu des manuels de guerre et de leur enseigner des principes d'hygiène et de diététique. Les liens entre l'armée et le peuple doivent être un souci constant. Le chef doit faire des réunions dans les villages traversés et y respecter les populations.]

Le bon chef ne recherche pas inutilement le danger et doit comprendre que le remplacement des cadres est difficile. [...] Son autorité doit être indiscutable [mais...] la sévérité est mauvaise. [...] L'éducation patriotique et politique doit être un souci constant chez lui. [...] La formation politique renforce la puissance de l'A.L.N., elle améliore le niveau intellectuel des combattants. Elle permet un renforcement des liens combien fraternels qui unissent le peuple et l'armée. De plus, elle prépare à des fonctions politiques des éléments que les marches, les fatigues et les blessures peuvent éliminer de l'A.L.N. Le soldat de l'A.L.N. est de type particulier, il libère et prépare des lendemains heureux à notre peuple. Pour assurer le triomphe total de la révolution et éviter les déviations à la libération, l'éducation devient un devoir.

[...] Un chef militaire doit être un père pour ses soldats. Il doit constamment s'intéresser à eux, à leur nourriture, leur coucher, leur habillement, leur santé et leur famille. [...] Après chaque action, il doit rendre visite à ses blessés, mettre à sa disposition l'alimentation et les médicaments indispensables à leur prompt rétablissement. La tenue du soldat ajoute à son autorité. Il est de son devoir de réclamer constamment des uniformes. Lorsqu'un soldat, par son mérite, gagne une permission, il doit s'intéresser aux parents du militaire. Il se renseigne également au sujet des allocations familiales.

[...] Le soldat doit constamment respecter le peuple : il est évident que la qualité de combattant révolutionnaire prouve déjà une maturité. Celle-ci se renforce dans l'A.L.N. où la formation sous la direction de chefs éclairés se poursuit. Un décalage se produit. La séparation entre le militaire et le paysan devient trop grande. Le mérite du chef est de comprendre ceci et d'exiger de ses subordonnés un comportement patriotique. Aucun fossé ne doit exister. Il importe d'acheminer normalement, sans heurts, tous nos frères

8. Ce type de texte où se manifeste le souci d'éducation politique est caractéristique de la *wilâya* 4, la plus politique des *wilâya*(s).

qu'un abject colonialisme maintient dans l'ignorance. Le maraboutisme, par exemple, doit être combattu intelligemment. Il est absurde, criminel, même, de brusquer les gens. [...] Ce qui se fait à l'aveuglette porte toujours préjudice.

[...] Il faut exiger une propreté absolue. [...] Chaque soldat doit posséder une brosse à dents, un peigne, du savon. Le linge doit être toujours net, chaque groupe doit posséder une brosse à linge et de la D.D.T. Un linge déchiré doit être réparé ou changé. [L'alimentation doit être variée et comprendre si possible de la viande et des fruits...] Cependant il faut éviter le luxe et les dépenses inutiles. Le paysan sur qui repose le poids de la guerre ne possède absolument rien. Le colonialisme lui a retiré toutes ses richesses. Il ne peut admettre les excès, les abus. [...] Il faut que le chef mange et dorme toujours avec ses soldats. Ses absences sont remarquées. Les soldats ne prennent pas d'initiatives lorsque le responsable n'est pas là et qu'une occasion se présente. De ce fait, toutes les possibilités ne sont pas exploitées.

[... Au sujet des déserteurs] L'armée française est une école du crime, de l'assassinat, de la torture et de la délation. Elle n'est pas au service d'un noble idéal. Elle ne peut donc être comparée à la nôtre. C'est pour cela que ceux qui quittent l'armée ennemie sont grossiers et amorphes. Ils manquent de formation. Il importe de les soutenir et de les éduquer. C'est un devoir élevé.

[Les déserteurs de l'armée française doivent être accueillis mais soigneusement observés. Les officiers déserteurs doivent être employés sans réserves mais ils doivent savoir que, eux aussi, ont à apprendre de la participation à une guerre populaire...]

Ali Khodja[9] a été un grand stratégien.

[intégralement *sic*]

(source : circulaire n° 16 de la *mintaqa* 42 [Blida-Medea-Cherchell], SHAT 1H1242)

ENCADREMENT ET BUREAUCRATIE À LA BASE

Rapport de la nâhiyya 552, période du 1er au 15 mars 1958[10]

Mars 1958

L'organisation semble avoir été tracée une fois pour toutes. Actuellement, elle commence à s'effacer du fait du désintéressement [*sic*] ou de l'incompétence du responsable sous sectoral. Celui-ci semble s'occuper simplement des questions qui intéressent ses supérieurs, c'est-à-dire ce qui intéresse l'Armée, à fournir les cotisations, les renseignements, etc... Les rapports provenant de son secteur sur la situation politique et organique du peuple sont très incomplets. En réalité, le chef du sous-secteur ne peut pas faire plus [...]. Il faudrait organiser un contrôle du sommet sur la base. Le sommet ne doit pas simplement se fier aux rapports que lui envoie la base [...]. Des centaines de militants sont sous la responsabilité du chef sous-sectoral.

Je suggère de remettre la responsabilité sous-sectorale à une personne instruite et active. Les jeunes secrétaires bloqués sous la responsabilité du chef de sous-secteur ne manquent pas et pourraient prendre cette responsabilité puisqu'en réalité, ce sont eux qui

9. Déserteur de l'armée française devenu un officier de légende en *wilâya* 4.
10. Monts de Daïa, Le Télagh (Oranie).

font la plus grande partie du travail... Tous les étudiants employés au secrétariat, beaucoup ont le niveau du B.E.P.C.[11] et plus. La plupart de ces secrétaires n'ont pas l'impression de remplir convenablement leur devoir national puisqu'ils n'emploient [*sic*] car le travail routinier des secrétariats ne leur permet pas d'utiliser leurs connaissances. Ils n'ont aucune initiative. Ils interprètent simplement la pensée de leurs responsables.

Suggestion : donner aux secrétaires des responsabilités en rapport avec leurs connaissances, par exemple information, propagande, renseignements, contact avec la minorité européenne, rédaction de tracts... Beaucoup d'ex-étudiants ne peuvent assurer d'autres responsabilités. Ils s'avèrent parfois d'imparfaits agents d'exécution. Par contre, ils peuvent avoir des initiatives heureuses, de bonnes suggestions qu'ils communiqueront aux P.C. Certains secrétaires peuvent acquérir en un temps court une bonne éducation politique. Aussi, quelques uns à l'Ecole des Cadres pourraient former de bons cadres pour la révolution et l'avenir. La suggestion serait de les faire passer à la base arrière conforme [?, NDA] et aux directives de l'été dernier, directives émanant de la wilaya. D'autres secrétaires pourraient se spécialiser dans d'autres branches : fabrication d'explosifs, etc...

(source : archives privées)

Tract célébrant la mort héroïque des colonels Amirouche et Haouès[12]

Avril 1959

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

WILAYA IV

ALGÉRIENNES, ALGÉRIENS !

C'était un combat héroïque. Le soir tombait. Un soir de Ramadhan.

À la tête d'une poignée de Moudjahidines, les colonels AMIROUCHE et HAOUÈS s'étaient battus pendant toute la journée à un contre cent. Maintenant ils reposent sur cette terre d'Algérie qu'ils avaient tant aimée d'un amour exclusif et passionné.

11. Brevet d'études du premier cycle.

12. Le 28 avril 1959, dans un engagement avec de fortes troupes françaises (2 000 hommes), au djebel Tsameur, dans le Sud Algérois, entre Djelfa et Bou Saada. Amirouche (Aït Hamouda) était le chef de légende de la *wilâya* 3 (Kabylie), Si Haouès (Ahmed Ben Abderrezak) le chef de la *wilâya* 6 (Sud). Ils furent tués alors qu'ils cheminaient vers Tunis avec d'importants contingents de troupes afin de demander des comptes au GPRA, accusé de laisser les maquis dans l'abandon, et peut-être bien avec l'arrière-pensée d'y faire un coup d'État afin d'instituer un gouvernement des combattants. Des rumeurs non prouvées décisivement allèguent que les forces françaises auraient été informées de l'itinéraire suivi par les deux chefs : un code ancien et déjà connu des Français leur aurait été communiqué sciemment par le MLGC (ministère des Liaisons générales et des Communications) dirigé par Abdelhafid Boussouf qui chapeautait les services de renseignements algériens aux fins possibles de se débarrasser d'une menace pour le pouvoir central du FLN. *Cf.* BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs qui n'ont rien vu*, s.l.n.d.

Aussitôt l'ignoble appareil de propagande ennemi se déclanchait [*sic*]. Au mépris des lois de la guerre, en violation des principes élémentaires de la morale universelle, il exposait les corps et les insultait.

Mais au même moment, l'Algérie entière se recueillait fièrement et avec ferveur. Au même moment, les colonels AMIROUCHE et HAOUÈS entraient debout dans la légende. Au même moment, ils rejoignaient BEN M'HIDI, BEN BOULAÏD, ZIGHOUT Youcef, DADJ Amar, KHODJA, REDHOUANE, MELLAH et tous les grands héros de l'Islam et de la Liberté[13].

ALGÉRIENNES, ALGÉRIENS !

AMIROUCHE et HAOUÈS nous ont quittés, mais plus que jamais ils participent à la grandiose épopée de l'Algérie combattante.

Déjà, leurs ombres fraternelles plane [*sic*] sur les djebels de Kabylie, les plateaux et les espaces Sahariens.

Déjà, ils sont derrière chaque buisson, sur toutes les crêtes, sur toutes les dunes, sur tous les sentiers, dans toutes les villes, dans tous les villages, dans toutes les mechtas.

Déjà ils revivent dans le cœur de chaque Algérienne et de chaque Algérien.

Déjà le peuple raconte et magnifie leur sublime sacrifice.

Déjà des milliers d'AMIROUCHE et d'HAOUÈS ont jailli et prennent la relève.

ALGÉRIENES, ALGÉRIENS !

Sous le guide éclairé du gouvernement provisoire de la République Algérienne, le combat libérateur sera intensifié. Galvanisé par l'exemple de nos grands chouhada et par le sentiment que notre Cause est belle et juste, nous briserons tous les obstacles et libérerons la Patrie.

GLOIRE IMMORTELLE AUX CHOUHADA
VIVE L'ALGÉRIE ÉTERNELLE !

(source : SHAT 1H1458)

13. Différents chefs de notoriétés diverses. Le colonel Ali Mellah (Si Cherif), tué en mai 1957. Mais il ne fut pas tué par les forces françaises. Ce parachuté kabyle dans une région du Sud arabophone, où la brutalité de son commandement et de celui de ses hommes avait provoqué une levée de boucliers, fut assassiné par ses subordonnés.

TRACT : LE COLONEL M'HAMED A-T-IL SUBI LE SORT DE LARBI BEN M'HIDI[14] ?

Été 1959

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA IV

Le 3 Mai 1959, aux OULED BOU ACHRA, dans les monts du TITTERI, un violent combat s'engageait entre un groupe de moudjahidines qui escortaient le colonel M'HAMED et d'importantes unités ennemies. Les frères luttèrent jusqu'au bout. Le Colonel M'HAMED fut pris par les colonialistes alors que, grièvement blessé, il gisait inconscient sur le champ de bataille.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de révéler que le Colonel M'HAMED fut immédiatement dirigé sur une de ces « Officines psychologiques » du 5e bureau français et livré, MALGRÉ SES BLESSURES, aux habituels techniciens de la torture et du lavage de cerveau. C'est ainsi que les français qui, par ailleurs, prétendent donner des leçons d'honneur et de morale au genre humain, respectent les lois de la guerre ! À l'heure même où l'A.L.N. libère des prisonniers et fournit la preuve de son humanité, la France bombarde nos infirmeries, généralise l'emploi du napalm et de la torture, soumet aux supplices, aux techniques de la question et de l'avilissement un officier supérieur de notre armée !

Les Français croient pouvoir ainsi détruire l'âme du Colonel M'HAMED, cet amour exclusif et passionné du peuple algérien, cet idéal de dignité et de liberté qui nous sont communs et qui nous poussent en avant malgré les balles et les bombes. Les français croient pouvoir ainsi « réduire » le Colonel M'HAMED et en faire un instrument de leur politique de division et d'oppression du peuple algérien. Nous ne savons si le colonel M'HAMED est encore vivant ou s'il a été assassiné comme l'ont été LARBI ben M'HIDI, ALI BOUMENDJEL et tant d'autres martyrs de notre juste cause. Mais en tout cas :

Que les colonialistes sachent que leurs manœuvres sont vouées à l'échec. Le Colonel M'HAMED disparaît ; plus que jamais la wilaya continue d'aller de l'avant avec force et résolution. Plus que jamais sa contribution à la guerre libératrice sera importante.

Que les colonialistes sachent que la révolution est l'œuvre de tout un peuple qui se refuse à la dépersonnalisation.

Que les colonialistes sachent que l'unité est totale autour du G.P.R.A., émanation et symbole de notre volonté d'indépendance.

(source : SHAT 1H1458)

---

14. La version de la mort de Si M'hamed, chef respecté de la *wilâya* 4 (d'origine kabyle mais né à Miliana, ancien militant du MTLD et de la C.G.T., et ancien responsable valeureux de l'OS), est plausible du fait que, dans les archives françaises, on ne trouve aucune précision sur sa mort telle que celles qui ont accompagné la mort d'Amirouche et de Haouès quelques semaines plus tôt : les documents français affirment ne rien connaître des circonstances de la mort de Si M'hamed. Fut alléguée par les Français une autre version : le colonel aurait été tué par ses hommes pour le punir d'avoir, à l'initiative d'Amirouche, déclenché le sanglant mouvement de purges en *wilâya* 4. Si, de fait, M'hamed finit bien par emboîter le pas à Amirouche dans ses délires sanglants, aucune preuve ne permet à l'historien d'avaliser cette version de sa fin.

Deux instructions du commandant Mohammed concernant les cadres militaires[15]

19 octobre 1959

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 4

NOTE PARTICULIÈRE AUX RESPONSABLES MILITAIRES

Faisant suite à toutes les déclarations prises antérieurement concernant l'instruction et la formation militaire de tous les combattants de l'A.L.N., il est demandé aux responsables militaires de

a) Faire un grand effort dans le domaine de l'instruction militaire.
b) Veiller scrupuleusement à ce que chaque Moudjahed ait une formation militaire très élevée, formation qui ne peut s'obtenir que par le concours et la bonne volonté de tous.
c) Comprendre que le devoir de chaque responsable est d'instruire, éduquer, former et diriger les Moudjahidines, d'une façon constante, dans la voie du progrès et de l'honneur.
d) Mettre à la disposition de chaque groupe ou unité un drapeau. Ce groupe ou cette unité devra, obligatoirement, lui rendre les honneurs une fois par jour.
e) Chaque soir il sera réservé un moment pour les chants nationaux
f) Combattre l'oisiveté par tous les moyens. Touts djoundi devra être utilisé.
g) Les combattants doivent recevoir leur part de littérature F.L.N.
h) Multiplier les réunions d'éducation politique.
i) Faire appliquer par tous les instructeurs militaires l'emploi du temps ci-après établi à cet effet. Ceux-ci devront consacrer la matinée de chacune des journées de la semaine à la théorie et l'après-midi à la pratique. Si les conditions atmosphériques ou tout autre gêne ne permettent pas cette exécution pratique, l'après-midi sera alors consacré également à la théorie.

Fait ce jour, le 19 octobre 1959
Pour le conseil de wilaya IBV
Le Commandant Mohammed



15. Le commandant Mohammed s'appelait de son vrai nom Djilali Bounaama. Il fut commandant de la *wilâya* 4 de l'affaire Si Salah (juin-juillet 1960) à sa mort (août 1961). À la date du texte, le commandant Mohammed est commandant militaire de la *wilâya* sous les ordres du commandant Salah (Mohammed Zamoum). Ces directives se ressentent du souci de reprise en main des maquis au lendemain des offensives Challe et de la démoralisation consécutive.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA IV

Emploi du temps pour la saison d'hiver
Pour les groupes armés, fidayines, mousseblines,
Centres d'Instruction Zonaux

Réveil : 1 h 30 avant l'aube
Dîner : 12 h
Souper : 18 h 30

Travail à effectuer pendant l'1 h 30 avant l'aube :
1°) Hygiène : nettoyage du cantonnement et toilette.
2°) Patrouille obligatoire : investigation de toutes les crêtes et pistes entourant le lieu de stationnement.
3°) Entraînement physique pendant 20 à 30 minutes (si les conditions le permettent).
4°) Café.
5°) À l'aube, s'installer en position de combat sur une crête dominante et stratégique jusqu'au moment où l'on sera certain qu'il n'existe aucune présence ennemie dans les parages.

(source : archives privées)

Témoignage sur le faible niveau des cadres militaires à la fin de la guerre [16]

Tract en français, minṯaqa *54* [17]

juillet 1961

R.A.

F.L.N.A. — A.L.N.A.

Wilaya 5 — Zone 4

La paix

Le G.P.R.A
Le F.L.N.A
Oui L'A.L.N.A.

16. Plusieurs tracts en arabe, même de niveau *minṯaqa*, témoignent de même d'un faible niveau.
17. Oranie nord-orientale; circonscription s'étendant d'Oran au Dahra et englobant le Bas Chelif.

Et le Peuple Algérien

VEULENT LA PAIX

P	Pour sa part, le peuple ALGÉRIEN et son émanation, jamais	P
A	il ne consentrait à revenir en arrière.	A
I	Ni à transiger avec la mal, jamais il ne lâcherait la	I
X	réalité pour une ombre. Or, la seule réalité, pour laquelle il vaille	X
	la peine de vivre et mourir, ne cesserait-il de répéter,	
P	est une nation ALGÉRIENNE	P
A	Compacte, Nomagent [? NDA] et INDÉPENDANTE	A
I	Tout le reste n'était que densité et mirage	I
X		X

POUR LA PAIX

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H3962-1)

-52- LES OFFICIERS DE L'ARMÉE DES FRONTIÈRES

TÉMOIGNAGES AU VITRIOL DE L'OFFICIER MOHAMED ARAB BESSAOUD[1]

[...] Tous ceux qui ont approché Boussouf et Boumediene au temps de leur puissance vous diront que jamais, au grand jamais, ils ne virent ces deux messieurs – je suis poli – sans leurs revolvers ou des grenades. Tels ces truands du Far-West – au diable la politesse ! – auxquels le cinéma nous a accoutumés, nos frères haut placés jouaient de leurs armes dans le but évident d'intimider leurs visiteurs et d'étouffer toute velléité de critique. Ces méthodes, qui assirent leur autorité, Boussouf et Boumedienne les employèrent jusqu'à un passé récent. Mieux encore. Ces mœurs al caponiennes égayèrent les réunions du G.P.R.A. En effet, le Ministre des Affaires Nord-Africaines dans le gouvernement Abbas, M. Mehri, déclara, au cours de la réunion du C.N.R.A. du 20 août 1959[2], que si le G.P.R.A. n'était pas efficient au gré de certains congressistes, c'était parce qu'il n'employait son temps qu'à régler les querelles de Boussouf, Ben Tobbal et Krim, dont les revolvers tenaient lieu de dossiers. Mais ces jeux virils, inaugurés par Boussouf et Boumediene, n'étaient pas sans causer des accidents. [...]

À l'instar de leurs compatriotes de l'occidental, les Algériens de l'oriental[3] connurent la pire des tyrannies, à tel point qu'il n'était plus possible à l'un d'eux de s'ouvrir à ses meilleurs amis tant la suspicion régnait en maîtresse sur l'ensemble des rapports que les gens nouaient entre eux. Ainsi, le F.L.N., qui s'était donné pour mission la libération de l'Algérie du système d'oppression coloniale, emprisonna les Algériens dans un cadre de peur, de délation et de servitude digne des pires régimes totalitaires tant décriés par l'opinion mondiale. Je rends ici un hommage particulier à la majorité de ces Algériens qui ont supporté stoïquement, par amour de leur pays, une dictature aussi ignoble qui n'a profité qu'à l'ennemi. Ils se seraient rendus au consulat de France que leur geste serait compré-

1. Officier de la *wilâya* 4 envoyé en mission dans la 5 au Maroc. Fut ulcéré par l'hostilité systématique avec laquelle la direction de la 5 accueillit les officiers de la 4, réputés sulfureux, aimant la politique et la discussion. Fut, avec Mahmoud (Abdallah Larbaoui), à l'origine du « complot des lieutenants » en *wilâya* 5 en 1957 contre le pouvoir despotique du colonel Boussouf.

2. Erreur de date : le CNRA s'est réuni en décembre 1959. Il y a sans doute confusion avec le CNRA du Caire du 20 août 1957.

3. Maroc occidental, Maroc oriental. Oujda était le centre du PC de la *wilâya* 5 et de l'État-Major ouest.

hensible, excusé même. Car il était difficile – sans une formation politique sûre – de supporter une tyrannie qui allait à l'encontre de nos principes révolutionnaires. [...]

(source : BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs...*, *op. cit.*, pp. 75-77)

Les officiers que j'eus en face de moi étaient de ceux que Ouamrane et Sadek[4] estimaient à leur juste valeur. Il y avait Si Seddik, alias Mogali Ali, originaire de Palestro[5], où il prit le maquis le 22 avril 1947, [...] Mahmoud[6] et Ben Miloud, ces derniers sortis de l'école militaire de Cherchell et anciens combattants d'Indochine. Ceux-ci, comme celui-là, font partie de cette catégorie que Boumedienne vouait aux gémonies. Mahmoud, surtout, était au point de vue militaire, d'une compétence telle que l'A.L.N., durant toute la guerre, n'avait pas compté plus de dix officiers de sa trempe. Sans conteste, il dépassait Ali Khodja, qui fit les beaux jours de la Willaya IV. Ses exploits dans la région de Nemours[7] relèvent du domaine de la légende. Sa tête fut mise à prix par l'armée française. Et il s'en fallut de peu que le Capitaine Rachid[8], son chef, ne la leur remît sans bourse délier. Nommé, en effet, adjoint militaire de ce dernier, il réorganisa l'A.L.N. de l'endroit sur de nouvelles bases, accordant une place primordiale au problème des cadres, jusque-là négligé.

Du jour au lendemain, les groupes devinrent plus combatifs, plus acharnés. Évidemment, l'ennemi renforça sa défense et organisa ses premiers grands ratissages. Se sentant de moins en moins en sécurité, le capitaine contrecarra les efforts de son adjoint. Celui-ci resta de marbre... jusqu'au jour où il fit venir Mahmoud à Oujda, sans doute pour qu'il répondît de son dynamisme et de ses actions d'éclat. Le hasard voulut que Mahmoud ne vînt pas seul à Oujda. En effet, l'un des bataillons qu'il avait organisés le suivit, bientôt accompagné par un autre et voici pourquoi Rachid, qui craignit que le départ du premier bataillon ne fît pencher la balance de dame Thémis en faveur de son adjoint [*sic*]. Des coups de feu furent échangés, heureusement sans accident, car il était heureux que les deux bataillons se fussent vite reconnus par leurs cris de guerre. Cela permit, indubitablement, d'éviter la catastrophe. Étonné d'un ordre aussi criminel, le second bataillon se joignit au premier, qu'il accompagna à Oujda dans le but de se plaindre à la Willaya. Car ni Boussouf ni Boumedienne, son adjoint, ne jugeaient nécessaire de contrôler par eux-mêmes cette organisation, douloureusement mise sur pied par Ben M'hidi[9]. La sentence rendue par Boussouf fut terrible mais juste : Rachid fut condamné à mort et pendu... C'est du moins ce à quoi vous vous attendez, n'est-ce pas ? Eh bien, non. La réalité est tout autre. Dix-huit combattants, sans doute taxés de meneurs, furent condamnés à mort. Les autres furent sommés de rejoindre immédiatement leur zone et d'avoir à obéir, sans discussion, et quels que soient les ordres, à leur capitaine. Rachid – pour récompenser sa fermeté – fut promu, quelques mois plus tard au grade de commandant et fut chargé – tenez-vous bien – du commandement de la frontière de l'Ouest. Et aucune révolte ni pétition ne vint à bout des faveurs dont il jouissait. On se souvient comment son autorité fut mise en cause par le Capitaine Zoubir et son bataillon[10]. [...]

(source : *id.*, pp. 84-87)

4. Colonels commandant la *wilâya* 4 : Ouamrane en 1955-56, Sadek (Slimane Dehiles) en 1957.
5. Lakhdaria (Est Algérois).
6. De son vrai nom Abdallah Larbaoui.
7. Ghazaouet (région frontalière algéro-marocaine septentrionale).
8. Ahmed Mostaghanemi : un fidèle de Boumediene, promu en 1958 commandant de la frontière ouest.
9. Le premier chef de la 5, jusqu'en 1956.
10. *Cf.* chapitre 66.

Rapport anonyme sur la situation de l'armée des frontières en Tunisie

25 décembre 1959
(extraits)

[Le rapport décrit la situation comme critique. Il y a par jour de cinq à six déserteurs par bataillon (*katîba* : l'équivalent d'une compagnie française). Lors d'une visite médicale, il y a eu 162 *junud* réformés. Chaque jour, de nouveaux « malades » se présentent.]

Les tire-au-flanc deviennent inquiétants. Trop de frères cherchent un moyen pour se caser. Ils préfèrent avoir une place comme chauffeur, infirmier, coiffeur, boulanger, menuisier, que de devenir un éclaireur ou un tireur dans un commando. [...] Le sens de l'honneur, l'esprit de sacrifice, le caractère combatif, qualités essentielles pour une révolution, ne sont d'aucune signification pour le djoundi d'aujourd'hui. [...]
– Les demandes de permission sont incalculables.
– Une discipline librement consentie n'existe plus.
– Le djoundi ne porte aucun soin à ses armes, à ses habits. J'ai vu des djounouds déchirer au couteau leurs pataugas et qui venaient en demander un neuf (« notre gouvernement est riche », chuchotaient les railleurs).

[Seuls veulent combattre les « vieux cadres, d'anciens maquisards ».]

Pourquoi les djounouds n'ont plus l'enthousiasme, la foi ? Pourtant, contrairement à l'ancien temps où les moudjahidines ne mangeaient pas à leur faim et n'avaient ni habits, ni armes, ni munitions, mais ils luttaient avec un moral d'acier et ne dormaient jamais sans entamer le chant des « martyrs » cher aux révolutionnaires ; le djoundi d'aujourd'hui ne manque de rien, il a du pain, des habits chauds, mais malheureusement ne chante jamais les martyrs : pourquoi ? Parce que, du révolutionnaire qu'il était, il est devenu un simple soldat. Il avait l'esprit d'initiative, on lui demandait son avis ; on a voulu le rendre un robot, un automate. Comment le changement s'est-il opéré ? Très simple ; depuis qu'on a voulu instruire le djich[11]. Qu'est-ce que cette instruction ? Il s'agit tout court d'une « prise en mains », comme cela dit vulgairement. Cette « prise en mains » s'effectue de la manière suivante.

[... Les méthodes de « prise en mains » musclées appliquées par des officiers professionnels déserteurs de l'armée française sont catastrophiques. Outre leur brutalité, le remplacement des maquisards de terrain, souvent contribules de leurs hommes, par des officiers déserteurs de l'armée française, a désorienté les *junud*. Les cadres maquisards ont été envoyés dans des écoles de cadres, puis mutés dans d'autres unités où ils étaient inconnus. Le changement des unités et des secteurs a été une grosse erreur parce qu'il ne s'est accompagné d'aucune préparation politique...]

Inutile de s'attarder sur la façon dont sont traités ces vieux cadres qui ont tout donné pour l'Algérie (injures, prison, etc...) [...] Récemment, 120 hommes ont déserté pour rejoindre leur secteur à Souk Ahras. [En l'absence d'un état-major actif] qui dirige, prévoit et sanctionne, [il y a eu] des erreurs inconcevables. Ces officiers, n'ayant aucune expérience de la lutte révolutionnaire, ont eu recours à des méthodes propres à l'esprit mercenaire (emprisonnement, injures) pour avoir la situation en main.

Ce manque de contrôle a fait du chef d'unité un maître absolu.
– Pour un oui ou non, le djoundi est emprisonné.
– Certains sont fouettés devant l'unité rassemblée.

11. *Al jaych* : l'armée.

Le manque de prévoyance :
– le djoundi, habitué aux charmes de la vie de casernement, s'est vu incapable d'agir face à la ligne Challe.
– le bannissement du glacis, n'était-ce pas le travail de tout l'été ? Aucun coup de feu n'a été tiré dans le secteur sud cet été.

Pour le manque de sanction : les erreurs d'un B... sont frappantes, et pourtant il est toujours à l'abri de tout soupçon. Ce qui a amené le djoundi à perdre la confiance dans la lutte, c'est parce qu'il n'a pas confiance en ses chefs. Ils regrettent leurs anciens responsables. [...]

[Les solutions proposées par le rapport sont :]

– la réintégration des anciens cadres dans leur unité d'origine.
– la réintégration des moudjahidines dans leur unité d'origine [...]
– la formation de commissaires politiques au sein de chaque unité dont la tâche essentielle est d'éduquer et de renouveler la flamme révolutionnaire aux djounouds.
– les cadres nouveaux, c'est-à-dire les officiers venant de l'armée française, auront pour tâche essentielle : l'instruction des cadres, sans aucune responsabilité.

(source : archives Harbi)

Sur la brutalité dans l'encadrement

Procès-verbal de la réunion des cadres de l'ANP (4 mars 1963)

[Le PV rappelle que l'ANP (armée nationale populaire, nom pris par l'ALN au printemps 1962 par décision de Boumediene) a été envahie de *junud* de la dernière heure. À propos de la crise des frontières de 1959 qui a vu notamment l'affrontement entre des officiers déserteurs de l'armée française, d'une part, des chefs maquisards et les maquisards stationnés en Tunisie d'autre part, il rappelle que les unités ont été désorientées parce que le commandement d'origine maquisarde a été remplacé par des militaires professionnels instruits, souvent mal acceptés par les combattants, et qui ont eu du mal à s'imposer. Face aux *junud*, ils se sont comportés comme des officiers de tirailleurs de l'armée française. Le texte affecte de voir dans les brutalités infligées aux *junud* une importation des méthodes françaises. Alors que, à l'évidence, la brutalité n'est pas seulement l'apanage des Français. Le texte est visiblement destiné à mettre à mal les anciens officiers déserteurs de l'armée française.]

Personne ne devait donc s'étonner des réactions enregistrées après l'élimination d'un encadrement admis et son remplacement par un autre imposé. Ce dernier a tenté d'établir brutalement des méthodes de travail et un mode de vie empruntés à une armée étrangère. L'instauration d'un langage de « tirailleur » infectait un climat déjà sérieusement malsain.

(source : archives Harbi)

Sur la reprise en mains par l'État-Major général

[...] Différemment des unités de l'ALN dans les wilayate dont la composante était constituée généralement de combattants des régions que couvrait chaque wilaya, les unités de l'ALN des frontières avaient une composante nationale. C'était un véritable brassage de moudjahidine, originaires de tous les coins du territoire national, et cela avait une très grande importance. Il y avait aussi parmi eux une bonne partie de volontaires venant

d'Europe et surtout de France, dont certains ne parlaient que le kabyle et le français. Ce fut une occasion pour eux d'apprendre à parler l'arabe dialectal.

Mais cette nouvelle situation ne s'instaura pas sans créer de graves problèmes d'indiscipline. Des éléments parmi des petits cadres entraînant avec eux des petits groupes de djounoud, décidaient de leur propre chef de quitter leurs unités avec leurs armes, pour rôder dans les frontières ou pour aller rejoindre une autre unité de leur région. Les services du commandement des frontières les arrêtaient et les punissaient sévèrement d'emprisonnement. Cependant cela n'atténuait pas le comportement de certains récalcitrants habitués à agir ainsi depuis la période avant l'installation de l'EMG. Pour arrêter net ce mouvement d'indiscipline, ce dernier, à travers une instruction destinée à toutes les unités, décida de traduire, devant le Tribunal Révolutionnaire, tout cadre ou djoundi déserteur de son unité. Un cas ne tarda pas à se présenter. L'EMG décida de l'exploiter pour en faire un exemple.

Ce fut le cas d'un petit cadre, plusieurs fois récidiviste, appartenant au 19e bataillon, commandé par le lieutenant Sélim SAADI. Il fut arrêté et emprisonné. L'EMG prit la décision de le traduire devant le Tribunal Révolutionnaire. À la date convenue, ce dernier siégea aux frontières, présidé par le commandant MENDJELI. Le commandant SLIMANE assurait les fonctions de procureur de la Révolution, et le chef de bataillon auquel appartenait l'inculpé, en l'occurrence le lieutenant Sélim SAADI, assurait la défense. Le jury était formé de petits cadres et de djounoud. Le Président Ali MENDJELI ouvrit la séance dans une atmosphère très grave. Après la lecture des faits d'inculpation, le commandant SLIMANE prit la parole et prononça un réquisitoire implacable. Avec sa réputée passion de l'éloquence, commentant les dangers qui menaçaient la Révolution armée, les martyrs tombés depuis son déclenchement, les moudjahidine sur le territoire national qui continuaient à lutter sans arme, le peuple qui souffrait sous la torture, dans les prisons et camps de concentration, il fit monter les larmes aux yeux de toute l'assistance. Il conclut, demandant la peine capitale. Le lieutenant Sélim SAADI, après ce réquisitoire, eut beaucoup de mal à défendre et sauver la tête de son cadre. Le verdict tomba : « *Condamné à être fusillé.* »

Si j'évoque cette anecdote, ce n'est ni pour raconter le procès ni pour démontrer la détermination de l'EMG à imposer la discipline pour mettre fin au laxisme et à l'anarchie, mais surtout pour rapporter la fin émouvante de cette séance du Tribunal révolutionnaire. Après l'annonce du verdict, le commandant MENDJLI donna la parle au condamné. Ce dernier se leva ; il reconnut ses fautes et accepta la sentence, demandant seulement à être « *enterré en tant que moudjahed et non en tant que khaïn* » (traître). Le commandant Slimane prit alors la parole, et s'adressant au Président et aux jurés, les pria d'accepter les vœux du condamné. Il fut effectivement fusillé et enterré solennellement par ses frères d'armes en territoire algérien.

(source : ZERGUINI colonel Mohamed, *Une vie de combats...*, *op. cit.*, pp. 131-134)

L'armée des frontières n'a pas démérité : témoignage de Khaled Nezzar

[...] Si j'insiste avec force détails sur ces événements, c'est surtout pour réaffirmer que nous faisions tout notre possible pour faire traverser la frontière aux moudjahidine. Tous ceux qui voulaient rentrer en Algérie et qui étaient préparés pour ce faire trouvaient notre aide. Seulement, beaucoup n'avaient pas eu de formation militaire, ce qui nous handicapait énormément et nous causait des pertes considérables. J'eus, moi-même, fait l'amère

expérience [*sic*] d'arriver plusieurs fois à la ligne et d'en revenir bredouille ou d'y tomber dans des embuscades. Dire que les unités des frontières n'avaient rien fait, c'est insulter la mémoire des chouhada qui sont tombés dans cette partie du pays.

Une soixantaine de moudjahidine du 25e bataillon que je commandais lors de l'opération menée dans la région dite du « Bec de canard »[12] sont soit morts soit blessés seulement entre les 6 et 13 mars 1962. Mon adjoint militaire, Salah El-Ouardjini, fut blessé et le chef de compagnie, Mohamed Shili, tué. C'était la veille du cessez-le-feu et nous devions intensifier les combats. Nous eûmes beaucoup de pertes dans nos rangs, mais il était capital que nous frappions fort quel qu'en fût le prix, à quelques encablures de l'indépendance.

La deuxième Zone, dirigée par le commandant Bensalem et ses hommes a pu faire passer des milliers de moudjahidine et des milliers d'armes[13], réalisant ainsi un travail colossal. [...]

Deux éléments significatifs donnent également une idée de l'intensité des combats aux frontières et de l'engagement des hommes ; nous avions déserté à quatre, Moussa Hamdache tomba au champ d'honneur, le général Guenaïza fut blessé à deux reprises. Seul Messaoudi Rabah sortit indemne.

À la Zone I de la base de l'Est commandée par Chadli, Si Ahmed Tarkhouche fut tué par un obus de char, le général Abdellaoui et moi-même furent [*sic*] blessés. Ceci pour les responsables. S'agissant des djounoud, rares sont ceux qui échappèrent aux balles ennemies, alors qu'un nombre incalculable ne vécut pas l'Indépendance. Quand j'entends certains porter des jugements de valeur sans connaître la réalité, je considère cela comme une insulte à l'Histoire.

L'armée des frontières n'a existé qu'à l'arrivée de Boumediene après la dernière réunion du CNRA à la fin de l'année 1959. Seules les unités de la base de l'Est et de la Wilaya I activaient dans la bande-frontière déjà indiquée. Les autres, que je n'appellerais pas des unités mais des ensembles regroupant chacun quelques centaines d'hommes, appartenaient plus particulièrement aux Wilayas II et III. Ces ensembles occupaient, pour la Wilaya II, les camps de Zitoune I, II et III ; Garn Halfaya I et II et le centre de Oued Melliz[14]. Ces ensembles existaient, pour la majorité, bien avant la construction de la ligne Challe. Ils s'étaient trouvés bloqués du fait de la faiblesse de leur formation, d'une part, et d'autre part à cause de certains responsables qui voulaient peut-être s'arc-bouter sur ces forces pour imposer leur point de vue. Beaucoup de ces ensembles tentèrent des pénétrations mais échouèrent pour la plupart parce qu'ils étaient mal préparés.

Au moment du nivellement organisé par Boumediene, plusieurs unités du type bataillon furent formées. C'est ainsi que les ensembles des Wilayas I et II donnèrent naissance aux 1e et 2e bataillons qui fusionnèrent par la suite, aux 24e, 15e et 45e bataillons pour ce qui est de la Wilaya II. Le 29e fut formé à partir des éléments de la Wilaya III. Les cinq zones de la base de l'Est et de la Wilaya I donnèrent chacune deux bataillons d'approvisionnement.

Certains fabulent aujourd'hui. J'ai même entendu quelqu'un affirmer, lors de la campagne électorale pour les présidentielles du 15 avril 1999, que tel candidat était dans l'armée des frontières. Une façon implicite de dire qu'il n'a pas accompli son devoir. Or,

12. Frontière tuniso-algérienne septentrionale.

13. Ces affirmations sont contredites par la plupart des documents, aussi bien émanant des *wilâya*(s) que de l'armée française. Il est avéré que, à partir de fin 1957, en raison des barrages électrifiés, le passage des frontières, qui fut certes toujours relativement possible pour quelques individualités, n'était pas praticable pour des unités entières ou des convois d'armes.

14. Tous ces camps sont naturellement situés en Tunisie.

la vérité est que sans tous ceux qui avaient participé de près ou de loin, de New York en passant par les cotisants, les soutiens et les autres qui ont accompli leur devoir sans qui l'Algérie n'aurait pas acquis son indépendance de sitôt. La défection de tout ou partie de ces composantes aurait, de toute évidence, eu des répercussions néfastes.

Boumediene réimposa l'ordre sans grandes difficultés. Il réussit à ressouder les rangs de l'Armée en unifiant le commandement, mais aussi grâce à sa forte personnalité, à son charisme et au programme d'action qu'il avait tracé. [...]

(source : NEZZAR général Khaled, *Mémoires...*, *op. cit.*, pp. 57-60)

Sur l'état d'esprit dans l'armée des frontières de l'Est[15]

Sachant que le problème de la démission des trois membres de l'EMG allait être soulevé, les commandants des unités implantées sur les frontières est décidèrent au cours d'une réunion extraordinaire, à l'unanimité, d'adresser une motion au CNRA dans laquelle *« l'ALN est définie comme une organisation de militants en armes et qu'en conséquence, la démission de l'EMG est un acte éminemment politique. Ils demandent la garantie de l'application des principes révolutionnaires par un contrôle des activités de toutes les institutions de la Révolution. »* Cela signifiait la désignation d'une Direction Politique.

On pourrait penser que la motion adressée au CNRA par les officiers de la frontière leur était dictée ou ne reflétait pas l'unanimité de l'appui de la totalité des djounoud et cadres des unités et services implantés sur cette frontière. Ce serait tout d'abord méconnaître le très sérieux travail effectué par l'EMG et particulièrement par son chef et ses deux autres membres démissionnaires pour façonner des cadres et combattants au plus haut niveau combatif, psychologique, moral, et constituer un corps d'unités d'une très haute valeur opérationnelle et... militante. De l'amélioration de réunions périodiques des cadres jusqu'à la présence même au cours de certaines opérations, en passant par la vie en permanence avec le treillis, les pataugas et la casquette comme habits, les trois membres de l'EMG étaient très liés à leurs troupes et en étaient les véritables chefs. Tous les services et unités de l'ALN des frontières, depuis 1960, n'avaient jamais ressenti une autre autorité que la leur. Cela revenait à la très grossière erreur, dans le gouvernement issu du CNRA de décembre 1959, *« les trois veillant à se neutraliser mutuellement »* (Rédha MALEK, « L'Algérie à Évian », page 171), d'avoir supprimé le ministère des Forces Armées et de l'avoir remplacé par le Conseil Interministériel de Guerre (C.I.G.). En effet, Lakhdar BENTOBBAL et Mabrouk BOUSSOUF[16], voyant eux-mêmes KRIM Belgacem chercher à prendre l'ascendant, s'ingénièrent à créer cet organisme qui n'avait de Conseil Interministériel que le nom. Auparavant, KRIM Belgacem, ministres des Forces Armées, avait une autorité effective sur toutes les unités de l'ALN jusqu'à la base (centres d'instruction, Est et Ouest). Or, un conseil Interministériel n'est pas une autorité. Sa mission ne fut jamais définie. Ses trois membres, ayant chacun à sa charge un ministère (les Affaires Étrangères pour KRIM Belgacem, l'Intérieur pour BENTOBBAL, et le

15. Le texte se réfère à la période qui suit la « démission » de l'État-Major le 15 juillet 1961, à la suite de l'incident du 21 juin du camp de Mellègue : le pilote d'un avion français abattu par la DCA algérienne avait sauté en parachute. S'ensuivit un conflit entre le GPRA qui, suivant les Tunisiens, voulut rendre le pilote aux autorités françaises, et l'EMG qui refusait de le rendre. Finalement l'EMG dut plier mais protesta en démissionnant. Le 9 août 1961, s'ouvrit la session du CNRA de Tripoli 2.

16. Mabrouk était le nom de guerre d'Abdlhafid Boussouf.

ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) pour BOUSSOUF) ne s'étaient jamais réunis. Le C.I.G. n'existait qu'à travers la personne de son Secrétaire Général El Hadj AZZOUT. Lakhdar BENTOBBAL, lui-même, déclara lors d'une des récentes réunions des anciens du MALG à laquelle il assistait : « *Le C.I.G. était réduit à la seule personne de son Secrétaire Général El Hadj AZZOUT.* »

À l'EMG, j'étais chargé des relations avec ce dernier quand certains problèmes, d'ordre uniquement administratif, se posaient. Je tiens, à cette occasion, à rendre hommage à ce moudjahid qui n'a d'égal, à ses hautes valeurs humaines et militantes, que son humilité.

Le manque de perception de « l'autorité » du CIG, au niveau des unités et services de l'ALN des frontières, était dû au fait qu'entre Tunis, où il avait son siège aux côtés de celui du GPRA, et Ghardimaou[17], où était établi le PC de l'EMG, les visites et relations directes étaient presque inexistantes. Les membres de l'EMG se rendaient rarement à Tunis et les responsables au niveau du GPRA venaient encore plus rarement au PC de l'EMG. Je me rappelle, jusqu'à présent, des personnalités algériennes qui nous rendirent visite à Ghardimaou depuis janvier 1960.

[L'auteur se rappelle en tout et pour tout une visite de Boussouf, qui eut une explication orageuse avec Boumediene, et une autre du ministre de l'Information M'hamed Yazid, que Boumediene présenta ainsi à l'auteur : « N'quademlek M'Hamed YAZID, Wazir eddiayate[18]. »]

Celui qui revenait nous rendre visite à plusieurs reprises, ce fut Frantz FANON. D'ailleurs, il ne s'arrêtait pas uniquement au PC. Il montait auprès des unités de la zone nord et y passait au moins une nuit. Une fois, il m'accompagna le matin, pour mon footing. Il était très enthousiaste malgré sa sale maladie[19]. Il se savait condamné mais était très courageux. Avant de se rendre à l'étranger pour se soigner, il nous demanda de l'enterrer en Algérie. Effectivement, quand son corps fut ramené à Tunis, je m'y rendis moi-même à la tête d'une délégation. [...] De l'avion, nous avons ramené le cercueil directement au PC de l'EMG où il fut veillé. Le lendemain, il fut solennellement enterré par des moudjahidines sur le territoire algérien. Son corps, après l'indépendance, fut transféré à Alger pour y être enterré parmi les martyrs de la Lutte de Libération. [...]

(source : ZERGUINI colonel Mohamed, *Une vie de combats...*, *op. cit.*, pp. 170-172)

Synthèse sur l'armée des frontières sous l'autorité de l'EMG

1960-1962

[...] Une gestion stricte fut appliquée aux services de l'intendance. La chasse fut menée contre les petits trafics. La nourriture et l'entretien physique des hommes redevinrent plus décents, conformément aux consignes données par les officiers professionnels. Les hommes en furent reconnaissants aux promoteurs de ces changements. Ils devinrent moins enclins à protester. Ayant amélioré leur situation, Boumediene put se permettre de ne tolérer aucun manquement à la discipline. Des déserteurs, mais aussi des violeurs et des homosexuels, furent exécutés pour l'exemple. Le résultat fut que, dès les premières semaines de l'EMG, la cohésion fut renforcée dans l'ALN extérieure. L'armée des frontières acquit un esprit de corps qu'elle n'avait pas jusque-là.

17. Bourg frontalier tunisien à l'est de Souk Ahras.
18. Je te présente M'hamed Yazid, ministre de la Propagande.
19. Le psychiatre antillais Frantz Fanon était atteint de leucémie.

Y concoururent la multiplication des conférences tiers-mondistes, la célébration des mythes sortis de l'imagination de l'idéologue Fanon sur la capacité révolutionnaire spontanée des ruraux, et l'influence grandissante du castrisme. Cette idéologie de légitimation, évidemment plus populiste que révolutionnaire, et qui allait de pair avec une méfiance obsessionnelle à l'égard des initiatives populaires, marqua l'armée des frontières en se superposant aux strates idéologiques de l'arabo-islamisme, mais sans jamais déboulonner le socle arabo-islamique. Sur ces bases, la nouvelle armée commença à se pénétrer de l'idée que, parmi les peuples luttant pour leur libération, l'Algérie était un fer de lance, que l'armée des frontières elle-même était le fer de lance de l'Algérie combattante ; et que, hormis l'armée des frontières, il n'y avait point de salut. Naquit ainsi un esprit de supériorité typique d'un corps de guerriers, regardant de haut tout ce qui n'était pas ce corps, et le tenant pour un conglomérat de tièdes et de déviants. À la veille de l'indépendance, l'armée des frontières était un corps rodé et discipliné. Inversement, il y avait volontiers méfiance et incompréhension des *junud* de l'intérieur pour ces « émigrés » choyés qui ne combattaient pas. Cela particulièrement dans la *wilâya* 4 – qui avait toujours été assez mal approvisionnée. L'animosité réciproque fut un paramètre des affrontements de l'été 1962. [...]

À la différence de ce qui se passa ailleurs, même les clients de Boussouf, puis surtout de Boumediene, ne furent pourtant pas de simples exécutants. Ils le furent, certes, mais en formant un *brain trust* formé pour le pouvoir dans lequel la psychologie de Boumediene et son sens du maniement des hommes firent merveille. Boumediene avait ses rites, il avait ses marottes. Il avait son *'açabiyya*, forte solidarité entre des hommes qui communiaient dans le sentiment de leur supériorité. Il avait aussi un discours populiste tiers-mondiste, fait de références aux vulgates révolutionnaires du Tiers Monde. On a vu que Boumediene, notamment, s'entícha de Fanon. Dans les cercles d'officiers, dans les mess, dans les chambrées, on organisait des conférences, on faisait des cours, on passait des films. Les posters de la révolution castriste se mirent à garnir les murs. Et pendant deux décennies, il fut de bon ton dans les cercles du pouvoir algérien – ce fut là presque un manifeste politique – de fumer des cigares de La Havane : les cigares de l'exemplarité révolutionnaire pour une élite révolutionnaire.

Il ne faut pas se faire, cependant, beaucoup d'illusions sur la porté réelle de ces engagements idéologiques : si le tiers-mondisme boumedieniste correspondait, bien naturellement, à un vrai sentiment de solidarité avec le Tiers-Monde, il était surtout une *di'âiyya* chargée de faire la promotion du groupe, d'installer sa popularité dans une armée extérieure soudée à ses chefs ; et de se démarquer des tièdes et autres négociateurs d'Évian, centralistes et UDMistes, qu'il fallait aux yeux du peuple déconsidérer pour leur fermer la voie du pouvoir. Le discours populiste et le tiers-mondisme des hommes de Boumediene signifiait aux politiques qu'ils étaient le passé de l'Algérie, que la « révolution » appartenait au peuple, et que le peuple, c'était eux. Le terme de cette *di'âiyya*, comme dans le cycle khaldounien, c'était bien le *mulk*, la prise du pouvoir[20]. Dans les années soixante, un Bouteflika, qui fut démonstrativement un *fan* de Fanon, oublia son fanonisme aussi vite qu'il lui était venu. Pour un Bouteflika, en définitive, la « révolution », cela signifiait ni plus ni moins que l'irréversibilité de la victoire de l'État-major du groupe auquel il appartenait et le refus de voir revenir aux avant-postes le GPRA éliminé par ce groupe en 1962. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN*..., *op. cit.*, pp. 320-321 et 340-341)

20. D'après le grand sociologue maghrébin du XIVᵉ siècle Ibn Khaldoun, les modalités de la conquête du pouvoir tribal sur les concurrents tribaux passent par l'*'açabiyya* (solidarité clanique), la *di'âiyya* (la propagande pour le groupe), et enfin le *mulk* (la possession du pouvoir). À ceci près que, ici, c'est l'appareil qui remplace la tribu.

-53- TYPOLOGIE DES OFFICIERS DE L'ALN SELON LES RÉGIONS ET LES HOMMES

RAPPORT DU CONSEIL DE LA *WILÂYA* 4 AU PROCHAIN CNRA[1]

12 mai 1957
(extraits)

[Le rapport critique vertement le fait que les *wilâya*(s) 1 et 5 soient dirigées de l'Extérieur : le P.C. de la *wilâya* 1 se trouve à Tunis; celui de la *wilâya* 5 à Oujda. Il propose qu'ils réintègrent l'Intérieur.]

La coordination des actions dans un territoire ne peut être réalisée que par les cadres et lorsqu'ils vivent une situation. L'éloignement donne à la direction un caractère bureaucratique préjudiciable. Il n'y a pas au monde d'exemple de révolution dont les chefs se trouvent à l'extérieur au moment du développement de la lutte. [...] L'Algérie possède des cadres partout mais rien n'a été fait pour faciliter leur montée, et ceci d'abord à cause de l'éloignement des P.C. des wilayas. Un chef vivant loin de ses hommes est obligé de croire ce que ses subordonnés veulent lui apprendre. Il y a étouffement des jeunes et des valeurs. Nous demandons au C.N.R.A. de prendre la décision de retirer toute responsabilité sur l'intérieur à tout cadre de wilaya qui ne resterait pas dans son territoire. Il y a suffisamment de cadres pour donner à chacun le poste qui lui convient et de placer à la tête d'une wilaya les éléments qui pourraient la diriger.

[Le texte demande que les permutations d'unités décidées à la Soummam soient effectives de façon à uniformiser la lutte, détruire le régionalisme, améliorer les relations entre *wilâya*(s). Cela constituerait pour les cadres un enrichissement et renforcerait l'autorité du CCE. Cela éviterait la tendance à « l'abus d'autorité qui se développe fatalement lorsqu'on se sent incontrôlé ». Le texte insiste une deuxième fois sur la nécessité du transfert des unités à des fins de brassage national : « Depuis le déclenchement [de novembre 1954, NDA], un seul instructeur est entré dans la wilaya alors que l'Oranie en regorge. » Il faut que les *wilâya*(s) élèvent le niveau de la lutte : la *wilâya* 4 a beaucoup attaqué contrairement à d'autres *wilâya*(s), concentrant les forces françaises sur le territoire de la 4, leur faisant dégarnir d'autres régions. Les combats sont souvent refusés par manque de munitions. Le niveau des actions terroristes s'en trouve ralenti. La *wilâya* 5 s'est rendu coupable de détournements d'armes destinées à la 4[2]. Le rapport demande un conseil de guerre pour juger les responsables des détournements d'armes.]

---

1. Le CNRA devait siéger au Caire en août 1957.
2. Cette accusation est contenue dans plusieurs documents. Cette affaire de détournement a donné lieu à une enquête en Oranie dirigée par le capitaine Baghdadi, qui est restée sans suite.

Nous manquons partout de moyens d'action. Nous n'avons jamais reçu du chlorate ou du plastic alors que l'Oranie est abondamment pourvue. Nous n'avons obtenu que quelques dizaines de grenades mises à notre disposition par Alger. Les quelques revolvers qui étaient en circulation ne peuvent évidemment suffire aux demandes qui sont nombreuses. Il faut souligner que a) le remplacement du matériel perdu est impossible, b) ce qui nous a été fourni par Alger ne compense même pas ce que Palestro lui a fourni pour le déclenchement de la lutte dans la capitale.

[La seule *wilâya* 4 fixe environ 300 000 soldats ennemis; l'action militaire algérienne manque de caractère national.] Nous élevons une vive protestation contre l'immobilisme qui est le fait de certaines wilayas. [...] Il faut exercer une poussée constante contre l'ennemi et partout.

[Le rapport estime que la guérilla commence à être dépassée. Il demande au CNRA la création d'une école d'officiers.] La guerre n'est pas seulement affaire de courage. Il y a une science militaire. [...] Le conseil de wilaya demande au C.N.R.A. d'élever le niveau de lutte partout. Aucune wilaya ne peut supporter longtemps ce que l'Algérois endure. Il importe que, dans tous les domaines – politique, militaire et terrorisme –, la bataille s'engage. L'immobilisme doit être sanctionné par la dégradation ou la mort car il relève de la criminalité. Pendant que la France massacre, la passivité ne peut être tolérée.

(source : archives Harbi)

Rapport d'un officier de la wilâya *4 sur la* wilâya *3*[3]

15 mai 1957
(extraits)

[Le scripteur accuse les chefs de la 3 d'inaction et d'incompétence, ainsi que d'arrogance et de cruauté. Il y régnerait au surplus un « grand désordre organique ». Pour lui, la *wilâya* 3 et la *wilâya* 4 seraient « deux planètes différentes. On peut se demander, en passant de l'une à l'autre, si elles poursuivent le même but. » La *wilâya* 3 aurait oublié le combat politique. Elle ne serait qu'un organisme bureaucratique militaire. Et même le combat serait un objectif peu présent, laissé qu'il serait à des incompétents. Et la violence employée à l'égard des populations éloignerait le peuple du FLN.]

On n'a pas l'air de s'aviser de l'affreuse situation de Kabylie, cette vérité déchirante. Partageant l'émotion de la situation, j'estime qu'il est de mon devoir de la dénoncer. [...]

Des éléments politiques, il n'en existe pas, du moins s'il y en a, ils ont une seule tâche, collecter l'argent. [...] Dès qu'il [l'officier étranger à la *wilâya* 3, NDA] prend contact avec les groupes armés, sur le coup il s'en fait une idée, rien qu'à voir l'allure des gradés, chacun d'eux fait de son mieux pour mettre en lumière ses galons (en mettant le burnous pendant la journée, ils font leur possible pour que leur grade ne soit pas caché); entre eux, ils sont à cheval sur les règlements, chacun donne des ordres à l'autre. En cas de protestation d'un homme de troupe, il reçoit immédiatement des coups, et s'il continu [*sic*] à protester, il est tout de suite menotté, de ces faits, il s'ensuit parfois des exécutions ou des redditions [*sic*]. Qui est responsable de la non-activité, ou du moins du peu d'action? Ce ne sont pas à mon avis les soldats qui sont personnellement responsables, ce n'est pas eux que l'on doit accuser. Parlant crûment, qui sont les responsables directs? Eh bien, c'est les dirigeants de la wilaya, et particulièrement le colonel[4]. [...]

Si l'on peut se flatter d'avoir décimé un grand nombre de traîtres rien qu'en les suspec-

3. L'officier signe du pseudonyme de Ramdane (rappel : *wilâya* 3 : Kabylie, *wilâya* 4 : Algérois).
4. À la date du rapport, le colonel commandant la *wilâya* 3 est Saïd Mohammedi (Si Naccr).

tant[5], ils ont abouti à en revigorer l'esprit, en décupler le nombre et réduire au minimum les contacts entre civils et militaires [algériens, NDA]. Ainsi, la France ne fait qu'exploiter cette vague d'opinion qui, sournoisement, commence à se manifester. Le moment nous est-il vraiment propice pour employer les mêmes procédés que ceux des SS allemands ? Nous qui faisons une guerre révolutionnaire. Tout ceci paraît d'autant plus à craindre que l'on ne voit pas vers quelle fin précise ces moyens dangereux nous mènent-ils, irrémédiablement vers la pire des issues. Je crois que si la wilaya 3 avait travaillé autant que toutes les autres, nous serions déjà indépendants. Maintenant que notre destin se joue peut-être en Kabylie, nous ne devons pas se jeter à la face les fautes commises, nous devons regarder bien en face la situation et lui porter remède avant que le mal ne devienne chronique.

(source : SHAT 1H2591)

Devoirs des combattants envers les supérieurs en *wilâya* 3

Non daté, vraisemblablement fin 1957

Tout moudjahid doit en toutes circonstances des marques extérieures de respect à ses supérieurs. Le subordonné parle à son supérieur avec déférence ; le supérieur s'adresse au subordonné avec correction.

– Salut. Le salut est la plus fréquente des marques extérieures de respect. Il est obligatoirement dû à tout supérieur, à quelque branche qu'il appartienne. Le subordonné doit saluer le premier son supérieur. Celui-ci, quel que soit son grade, a pour devoir de rendre le salut. À grade et rang égal, le salut est dû aux combattants décorés par ceux qui ne le sont pas. LE PORT DU GRADE EST OBLIGATOIRE.

– Manière de se présenter à un supérieur. Le moudjahid qui se présente à un supérieur pour lui faire une communication ou lui remettre un pli, se met au « garde à vous », salue et transmet le message dont il est chargé.

– Visite d'un supérieur dans les lieux occupés par la troupe : lorsqu'un supérieur arrive devant une troupe placée sous ses ordres, le gradé qui commande cette troupe se présente, rend compte de la situation de son unité, de son effectif, expose le travail en cours et prend les ordres de son Chef. Lorsqu'un supérieur autre que le Chef de corps arrive dans un lieu occupé par la troupe, le gradé ou le soldat qui l'aperçoit le premier commande : « Garde à vous ! » ; les soldats se lèvent, gardent le silence et l'immobilité jusqu'à ce que le supérieur soit sorti ou ait commandé « repos » !

(source : Bulletin intérieur de la *wilâya* 3, n° 2)

Persuasion des populations ou conquête violente ?

[...] Cette déclaration des 61 élus du 2e collège[6] a été obtenue sans doute sous influence de Abbane Ramdane, ou tout au moins s'inscrivant dans sa ligne voulant toujours privilé-

5. À la date du rapport, il ne s'agit pas encore de la vague des purges qui ne s'abattit sur la *wilâya* que l'année suivante. Il s'agit des entreprises violentes qui, en Kabylie, ont visé en particulier les rétifs au FLN et les messalistes.

6. Le 26 septembre 1955, 61 élus algériens du deuxième collège signèrent un texte prenant fait et cause pour le « fait national » algérien.

gier le « Politique sur le Militaire », et fidèle aussi surtout au concept de « Front » conçu en tant qu'organisation politique rassemblant toutes les forces et sensibilités du pays.

Cette déclaration appelait à l'arrêt des violences subies par les populations et à la reconnaissance « DU FAIT NATIONAL ALGÉRIEN » (voir cette lettre de mise au point de l'ancien député Ourabah[7] dans la « Dépêche de Constantine », « Le Journal d'Alger » en février 1956, à bien noter fin 1956, période où afficher la reconnaissance du « fait national » n'était pas courant...). Cette affaire dite de la « harka » des Ourabah[8] a été, par ailleurs, discutée et « réglée » au Congrès de la Soummam – août 1956 –, rapporteur Krim Belkacem (se référer aux documents officiels et procès-verbal de cette réunion portant « Actes de la Soummam »).

Le successeur de Krim à la tête de la Willaya III, Mohammedi Saïd, dit « Colonel Nacer », pour entériner cette mise au point, ce règlement de l'affaire dite « harka des Ourabah » en application des décisions du Congrès de la Soummam, a effectivement organisé une rencontre avec l'ancien député Ourabah dans le maquis, où s'est déroulée une cérémonie (prière commune) qui mettait symboliquement un terme à cet épisode, qui serait à l'origine (?) des ou de « la nuit(s) rouge(s) de la Soummam ». C'est plus précisément le Commandant Kaci qui représentait l'État-Major de la Willaya III.

Quelques temps après, Amirouche, devenu Colonel de la Willaya III, allait continuer à sa manière, à poursuivre cette politique « d'unification de la population », selon l'expression de Harbi[9]. Or cette toujours (!) bien influente famille ne pouvait, à ses yeux, qu'entraver sa politique de radicalisation de la lutte armée, tournant le dos au principe dégagé par le Congrès de la Soummam, de la « primauté du politique sur le militaire ». Est-ce ce principe, défendu par Abane, qui lui a valu d'avoir « été étouffé » par ses compagnons ?

En fait Amirouche (durant la période où il dirigeait la Willaya III) voulait que Abdelmadjid Ourabah s'éloigne physiquement, et de la Vallée et du Pays... pour aller rejoindre d'autres pensionnaires des grands hôtels de Tunis. Il aurait voulu aussi une rencontre pour en discuter à l'instar de cette rencontre de Si Abdelmadjid avec son prédécesseur, le Colonel Nacer représenté par le Commandant Kaci.

Mais les temps avaient changé et l'organisation d'une telle rencontre, avec les hommes en présence, militaires des 2 côtés, étaient d'une autre trempe humaine, en général moins fiables, et rendaient ce souhait de Amirouche d'une rencontre entre lui-même et A.O. plein d'embûches et bien périlleuse ; côté militaire français, cette méfiance allait jusqu'à désigner A.O. de « fellagha blanc », allusion à sa tenue habituelle, tout de djellaba et burnous blanc, et supportant de plus en plus mal ses interventions, pour faire notamment sortir des geôles de l'armée française des dizaines et dizaines de suspects ou autres victimes de cette guerre de partisans... ; côté maquis, la fidélité du lieutenant Hadj Mohand Ou Abdellah, chef de secteur, et ses liens et complicités avec El Hadj Madjid, n'étaient pas du goût de tout le monde.

Amirouche souhaitait aussi avoir à ses côtés un des fils, El Hachemi. Était-ce par tactique politique légitime dans son effort d'« unification des populations », ou gloriole per-

7. Abdelmadjid Ourabah, ancien sénateur et ancien député, chef de la plus grande famille de la Basse Soummam. L'auteur de ce texte, M. Mahmoud Ourabah, est un fils de Si Abdelmadjid.

8. En février 1956, une pétition des habitants des trois villages de Feraoun, Iguerguendouze et Akentas, lassés de la mauvaise conduite de l'ALN, demandaient à Abdelmadjid Ourabah de soutenir auprès des autorités françaises la constitution de ces villages en « autodéfense » (*cf.* chapitre 25).

9. *Cf. L'Algérie et son destin. Croyants ou citoyens*, Paris, Arcantère, 1992, p. 95 : « La conquête des populations n'est pas toujours fondée sur la persuasion. Le poids du messalisme à Bordj Menaïel, Guenzet et celui des Ouled Ourabah dans la vallée de la Soummam rendent difficile l'homogénéisation de la région sous une seule direction. »

sonnelle ? Les deux hypothèses étaient avancées par ceux qui avaient connu Amirouche au maquis. Il eut plus que satisfaction de ce point de vue, puisque les deux plus éminents membres de la famille Benabid, l'avocat Youcef Benabid, ancien Délégué à l'Assemblée algérienne, et le Docteur Ahmed Benabid, ancien Conseiller Général, allaient rejoindre le maquis.

Amirouche, quant au fond, ne pouvait pas apprécier l'action, menée un peu par tradition (de aïnaïa[10]) et du fait que beaucoup de membres de cette famille et d'amis se trouvaient à des postes administratifs qui pouvaient rendre beaucoup de services à la population, action de cette « Grande famille » pour « humaniser », avant la lettre, cette Guerre de Libération durement et trop longuement supportée par des populations civiles quotidiennement placées entre le marteau et l'enclume. [...]

(source : M. Mahmoud Ourabah, témoignage écrit obligeamment remis aux auteurs)

Les soucis d'un chef en *wilâya* 6 (Sud)

Procès-verbal de réunion du comité de la mintaqa *62*[11]

(original en arabe)
(conclusion du P.V.)
Janvier 1959

Les complots de l'ennemi ont de nombreux visages mais nous sommes fils de l'Algérie, fils des Arabes qui ont instauré une révolution à partir de rien. De même, nous pouvons construire des avions et des Mig à partir de rien. Nous découvrirons les complots de l'ennemi et les mettrons en déroute. Le responsable doit assurer sa fonction avec zèle et assurer un contrôle permanent. Le responsable de *nâhiyya* doit savoir tout ce qui se passe dans sa *nâhiyya*, depuis les souliers et les chaussettes du *mujâhid* (*mas-ul ul nâhiyya iajib an yakûn 'alâ itla' bi kulli mâ yadûr fî nâhiyyatihi, min çabât wa taqchîr il mujâhid*) jusqu'aux mouvements de l'ennemi, ses tournées, sa politique et ses complots.

(source : SHAT *1H1700)

Attestation de détention de valeurs par le commandant Mohand Oul Hadj[12]

4 mars 1959

Le Commandant AKLI Mohand Oulhadj, Chef intérimaire de la wilaya 3, soussigné, certifie et reconnaît que la somme de cent quatre vingt cinq millions neuf cent quatre vingt sept mille sept cent deux francs constitue bien le RESTE NET DE LA WILAYA 3 ARRÊTÉ AU 31 janvier 1959 (non compris toutefois le rapport financier du mois de

10. Liens personnels de protection accordés à une population.
11. Djelfa – Bou Saada.
12. Ce document est annexé au procès-verbal du conseil extraordinaire de la *wilâya* 3 qui figure au chapitre 5.

décembre 1958 de la zone 1) et que cette somme se trouve effectivement dans le TRÉSOR DE LA WILAYA.

Le Commandant susnommé affirme également qu'outre la dite somme, il existe dans la wilaya une somme de soixante seize millions de francs qui se trouve entre les mains du service d'intendance de différentes zones, À TITRE DE ROULEMENT.

Aux armées, le 4 mars 1959
Le Commandant AKLI Mohand Oulhadj
Chef intérimaire de la wilaya 3
Signature : [illisible]. Cachet de la wilaya 3

Le Commandant AKLI MOHAND OULHADJ, Chef intérimaire de la wilaya 3, reconnaît que les bijoux et objets en or ci-dessous décrits se trouvent effectivement dans les caisses du Trésor de la wilaya ce jour :

– 1°) Un boitier de montre (avec remontoir)
– 2°) Une paire de boucles d'oreilles
– 3°) Un collier
– 4°) Quarante six pièces de vingt francs
– 5°) Dix-sept pièces de dix francs
– 6°) Deux grosses bagues
– 7°) Deux bagues avec nintiales [*sic*] (LM et MB)
– 8°) Une bague avec brillant
– 9°) Une alliance
– 10°) Deux cent six pièces en or de vingt francs
– 11°) Sept bagues en or
– 12°) Sept bracelets fins en or
– 13°) Soixante-trois boucles d'oreilles (mecharef) en or
– 14°) Quarante-cinq boucles d'oreilles, petit modèle, en or
– 15°) Onze « objets divers » en or
– 16°) TRENTE SEPT PIÈCES d'argent

Aux armées, le 4 mars 1959
Le Commandant AKLI Mohand Oulhadj
Chef intérimaire de la wilaya III
Signature : [illisible]

(source : archives privées)

TROIS LETTRES-INSTRUCTIONS DU CAPITAINE TARIK (*WILÂYA* 5)[13]

30 novembre 1959

1re lettre

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

WILAYA 5 – ZONE 4

n° 194

exp. : Commandant de la Zone 4
Dest : Toutes les régions
Lieutenant Si Larbi

Objet : Directives

Il est ordonné à toutes les régions de faire beaucoup plus de propagande et de réaliser plus de contacts avec les soldats européens ou musulmans au service de l'ennemi, afin de multiplier les désertions et de démoraliser ce dernier. Par contre, laisser ceux qui se rendent utiles en fournissant des renseignements, des munitions, de l'habillement, etc...
– De laisser les regroupés, quels qu'ils soient, labourer leurs terres et si l'un d'eux est capturé par nos éléments, l'endoctriner, l'organiser et le relâcher aussitôt.
– De n'exécuter les traîtres civils sous le contrôle de l'A.L.N. qu'après avoir procédé à une enquête minutieuse. L'exécution ne doit se dérouler qu'en présence d'une autorité régionale et d'un sectoral et qu'à la seule condition que l'inculpé soit accusé de dénonciation. Ne jamais exécuter, ni frapper pour le viol, mais plutôt faire une leçon de morale à l'accusé. Ne pas oublier surtout de fournir au P.C. zonal un rapport détaillé quand il y a lieu d'exécution.
– De ne poster jamais sur soi la liste des militants ou documents quels qu'ils soient, les responsables doivent remettre un bon de cotisations ou de dons aux militants. Par ordre ils devront porter sur eux que la liste des traites [*sic*] poursuivis par l'A.L.N. sous le titre de « militants ».
– D'envoyer au P.C. zonal tous les tracts émis par l'ennemi ainsi qu'un rapport sur les sentiments de celui-ci et ceux du peuple.

Fait au PCZ le 30 Novembre 1959
Le Capitaine Tarik

13. À la date de rédaction de ces lettres, le capitaine Tarik (Abderrahmane Karzazi) commande la *mintaqa* 4 (Oranie nord-orientale – Oran – Mohammedia – Mostaghanem – Dahra). Tarik est un officier de terrain qui, en 1960-61, dans le sillage du commandant Mohammed (*wilâya* 4), a eu des velléités de s'affranchir de la tutelle du commandement de la *wilâya* sis à Oujda, dirigé par Si Othmane. Il fut même un temps reconnu par Si Mohammed comme « contrôleur des zones de la *wilâya* 5 », voire comme commandant de la *wilâya* 5. Tarik fut tué au combat dans l'été 1961, peu après Si Mohammed.

2ᵉ lettre

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 5 – ZONE 4

exp. : Commandant de la Zone 4
Dest : Toutes les régions
Lieutenant Si Larbi

Objet : Directives

Vu la régression honteuse d'actions dans notre zone, il est ordonné à toutes les régions d'allonger la liste de leurs victoires militaires remportées sur l'ennemi. Pour accéder à ce stade, elles doivent obligatoirement multiplier leurs activités tant militaires que politiques et suivre intégralement le plan d'actions ci-dessous.

– Du 12 Décembre au 18 Décembre : harcèlement de postes, centres urbains et de regroupement non organisé.

– Du 18 au 26 Décembre : Tendre des embuscades aux véhicules militaires et civils, aux patrouilles militaires ennemies et aux postes de guet.

– Du 26 Décembre au 4 Janvier : Procéder à des sabotages de fils téléphoniques, des poteaux télégraphiques, des transformateurs, des conduites d'eau, des voies de chemin de fer, des plantations, etc...

Les actions de fida et de sabotage de routes ne doivent jamais être interrompues. Elles doivent être au contraire multipliées afin de paralyser les déplacements de l'ennemi.

Les lieux où l'ennemi a l'habitude de tendre des embuscades doivent être utilisés contre lui ; nos éléments doivent le devancer et lui tendre des embuscades dans ces mêmes lieux. De plus, des mines ou, le cas échéant, des grenades piégées doivent être placées dans les crêtes où l'ennemi a l'habitude de s'installer pour monter la garde.

Aussi les commandos de 3 à 4 djounouds armés de fusils de guerre, tels que garant, mas, mauser, etc..., ou de moussebilines avec fusils de chasse ou militaires qui ont l'habitude de se déplacer plusieurs fois par semaine, ceci pour retarder de tels convois et créer l'insécurité dans les routes.

Ces directives doivent être exécutées immédiatement, après lecture et être communiquées intégralement à tous les chefs militaires qui doivent à leur tour rendre des comptes par le résultat de leur travail fourni. Ceux-ci ne devront s'occuper désormais que de la branche militaire », jusqu'à là, ils ont délaissé totalement leur propre travail pour s'occuper de choses futiles et qui ne les regardaient pas ; qu'ils sachent que l'A.L.N. a départagé le travail de chacun, que chacun se donne entièrement à sa branche.

EN AVANT ET BON COURRAGE

[intégralement *sic*]

Fait le 30 Novembre 1959
Signé : TARIK

3[e] lettre

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 5 - ZONE 4

exp. : Commandant de la Zone 4
Dest : Toutes les régions
Lieutenant Si Larbi

Objet : Directives

À la veille d'un débat décisif du problème algérien devant les instances internationales, alors que toutes les ondes et tous les quotidiens ne parlent que de l'Algérie, nos forces mieux aguerries et plus fortes que jamais doivent porter le combat à son point culminant et ne rien négliger pour appuyer les voix qui réclament notre droit avec la liberté ; le monde entier ne forme plus qu'un œil qui nous fixe, il faut l'éblouir. Déjà, à l'Est, vient de remporter des victoires éclatantes, plusieurs postes le long de la ligne Morice ont été pris d'assaut. Pour que notre cause soit entendue, il faut que l'Ouest en fasse autant ; attaquer partout, frapper et fort l'ennemi, que vos offensives soient violentes et synchronisées, vos embuscades meurtrières. Vos raids fulgurants et nous acquierons les sympathies encore en veilleuse ; notre victoire est inéluctable. L'ennemi conscient, pour camoufler sa défaite, a reconnu notre droit à l'autodétermination.

Allez, vaillantes régions, faites honneur à la zone, à la wilaya et à la Patrie.

Fait le 30 Novembre 1959

P. Le conseil Zonal
Le Capitaine TARIK

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1458)

UN CHEF ATTENTIONNÉ : LE COLONEL MOHAND OU L HADJ

Vraisemblablement printemps 1960

F.L.N. — RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE — A.L.N.

État-Major de guerre
Wilaya N° 3

Aux frères infirmiers,

Chers frères,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous exprimer toute ma gratitude et toute ma reconnaissance pour votre dévouement à la cause nationale aussi bien qu'à votre chaleur et votre zèle pour sauver et guérir vos frères les moudjahidines et pour apporter un tant soit peu de réconfort à notre souffrante population. Vous avez eu toujours ma confiance; aujourd'hui, je vous la renouvelle, persuadé que je n'ai jamais perdu la vôtre.

Je n'ajouterai rien à ce qu'ont déjà dit mes prédécesseurs quant à la lourde responsabilité que vous portez et au service immense que vous rendez à la Patrie. Toutefois, après les dures épreuves qu'a traversées notre wilaya, je vous rappelle mes recommandations de toujours. Ce qui fait de vous des moudjahidines, héros de l'ombre, ce sont vos qualités supérieures. Vous vous dépensez pour sauver des vies humaines aux prises avec mille difficultés. Dieu, la Patrie, vos frères, sont là qui regardent et observent. Ils sauront le moment venu récompenser vos efforts. Je vous dis donc

COURAGE, VIGILANCE ET FOI.
L'heure n'est pas loin où le soleil de la liberté brillera sur nos cœurs.

Le colonel Si Mohammed Ouelhadj
Chef de la wilaya 3

(source : SHAT 1H2466)



Vraisemblablement printemps 1960

F.L.N. République Algérienne A.L.N.

État-Major de guerre
Wilaya N° 3

Aux frères malades et blessés,

Chers frères,

Les circonstances actuelles ne me permettent pas de réaliser mon profond désir de vous rendre visite à vous tous, de vous serrer la main et de contacter vos cœurs. Hélas, de lourdes tâches m'immobilisent et vous n'ignorez pas lesquelles. Et pourtant, vous n'êtes sans cesse présents dans mon cœur [*sic*], et je vous prie, cher frère, de trouver ici mes sincères et affectueuses salutations.

Le Devoir, l'Esprit de sacrifice et votre foi dans la lutte vous ont dicté votre conduite et dirigé vos pas. La Patrie n'oubliera pas ses vaillants fils qui ont versé leur sang pour la libérer de la botte colonialiste et lui rendre sa Dignité et son Honneur.

Aujourd'hui, l'espoir demeure plus grand que jamais. Vos chefs supérieurs ont pris leurs responsabilités pour vous apporter tout le réconfort nécessaire dans le présent et pour mener le combat que vous avez si glorieusement entrepris. Tous se joignent à moi

pour renouveler leurs salutations patriotiques à leurs frères combattants, malades et blessés, et leur redire qu'ils n'oublieront jamais leur sacrifice. Ils leur souhaitent un prompt et heureux rétablissement.

Le colonel Mohammed Ouelhadj
Chef de la wilaya 3

(source : *id.*)

-54- *IQLIMIYYA*, CONFLITS DE POUVOIR ET ORIGINE DU « WILAYISME »

DEUX LETTRES DE YOUSSEF YAALAOUI[1]

26 décembre 1956
(extraits, originaux en arabe)

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement, mais je vous connais aussi bien par votre esprit que par votre nationalisme ardent et votre respect de la religion. Puissent ces liens intimes joindre nos cœurs et nous conduire à l'unité et à l'entr'aide dans l'esprit de l'armée et du FLN algérien. [...]

C'est ainsi que je suis appelé à vous écrire de nouveau pour vous exposer la situation dans la *nâẖiyya* du Chelia où j'ai été nommé par la commission de contrôle venue d'Alger et présidée par Si Amirouche, en même temps que mon compagnon Ali Nemer, en remplacement de Aïssi Messaoud, relevé de ses fonctions par la commission parmi d'autres responsables. En ce qui me concerne, je n'étais jamais venu dans ce pays et je n'en connaissais pas les gens. Je n'y suis pas venu par amour du commandement ou pour m'y attribuer une responsabilité, j'y suis venu au contraire désigné par l'organisation, en exécution des ordres du commandement supérieur (*al idâra l 'uliâ*) mis en place obligatoirement par la commission de contrôle, selon l'idée qu'il n'y avait aucune différence entre les Kabyles et les Chaouias, et que tous les musulmans étaient frères.

1. La première lettre est adressée aux responsables de *nâẖiyya*(s) de la *minṯaqa* 2 (Aurès central). Le destinataire de la seconde est inconnu. Mais il est possible qu'elle soit adressée à la commission de conciliation dépêchée par la *wilâya* 2 à la suite de la commission Amirouche (octobre 1956) nommée par le Congrès de la Soummam. La commission Amirouche avait fait un travail énergique de réorganisation et d'unification, en nommant de nombreux officiers nouveaux – dont certains étaient Kabyles comme Youssef Yaalaoui. Mais les résultats n'avaient pas été toujours probants. La commission de la *wilâya* 2 prit le contrepied de certaines décisions d'Amirouche en entérinant des divisions entre chefs pour avoir la paix. Yaalaoui, lui, chef à la forte conscience nationale, cultivé, ancien enseignant de medersa et ancien immam de la mosquée d'Aïn Azel (Ampère), renâcla à abandonner les positions arrêtées par Amirouche. Il se fit donc dénoncer par plusieurs chefs des Aurès auprès des deux commissions alors même qu'il avait été un ferme garant de l'application des décisions de la première. Yaalaoui avait été nommé à l'automne 1956 commissaire politique de la *nâẖiyya* centrale du Chelia en remplacement de Messaoud Aïssi. Ce dernier, affidé du chef Omar Ben Boulaïd (frère puîné du chef historique Mostefa Ben Boulaïd, tué en mars 1956), ne digéra pas sa relégation et il poursuivit les Kabyles de sa vindicte. Un traquenard ayant été organisé par la direction du FLN à Hammam Lif, en Tunisie, pour venir à bout des rebelles aurésiens/nemouchis, Aïssi se vengea en faisant notamment procéder fin 1957 à l'interception et à l'égorgement de la totalité d'un convoi de 146 jeunes recrues kabyles sans armes en marche vers la Tunisie.

Après le retour à Alger du contrôleur général, une violente opposition et de grandes difficultés ont surgi provenant de Aïssi Messaoud et de ses compagnons. Ils ont envoyé des lettres à tous les groupes et à toutes les milieux (*jihât*) dépendant de la *nâhiyya* du Chelia telles que Segnia, Remila, etc..., leur enjoignant de désobéir et de ne pas exécuter les ordres des responsables désignés par la commission de contrôle. Ils ont ensuite envoyé leurs groupes se livrer à des actions de désordre dans le peuple. Ils ont ensuite entamé une campagne de propagande selon laquelle nous n'étions pas favorables aux Beni Oudjana parce que nous sommes liés aux Beni Yacoub afin de ranimer de vieilles querelles. En fait, nous sommes étrangers à tout cela.

Ce n'est pas nous qui avons écarté Aïssi Messaoud et ses compagnons. C'est l'organisation qui l'a fait. Nous ne nous occupons pas des Beni Oudjana à raison de leur qualité de Beni Oudjana, mais seulement parce qu'ils font partie de notre *nâhiyya*, qu'ils sont inclus dans l'organisation et qu'ils ont accepté les règlements promulgués par le commandement supérieur. Nous ne les suivrons pas sur le chemin des querelles intestines; nous pensons au contraire que les fils de l'Algérie sont des frères dont il faut s'efforcer d'unifier la pensée et qu'il faut ranger dans un parti unique face à la force du colonialisme. C'est pourquoi, Ô frères, tout ce que vous avez entendu ou qui s'est répandu à notre sujet, n'est que mauvaise raison invoquée par ceux que la commission de contrôle a écartés. Ce que nous demandons, c'est de n'accepter de nouvelles qu'après en avoir contrôlé la véracité et l'authenticité, même s'il faut pour cela nous écrire ou nous rencontrer. Quant à nous, nous sommes prêts à rencontrer tous les frères de toutes les *nâhiyya*(s) et à accepter tout conseil nécessaire dans ce qui touche à l'organisation.

Le salut soit sur vous,
Votre frère responsable politique de la *nâhiyya* du Chelia
Youssef Yaalaoui.

(source : SHAT *1H1631-1)

16 janvier 1957

[...] Nous avons été traités d'étrangers, nous avons été traités de fauteurs de trouble, nous avons été traités d'oppresseurs; on prétend nous infliger les pires châtiments, on prétend s'emparer de nos personnes. Une propagande contre l'organisation est diffusée avec l'appui des troupes, du peuple, par l'organe des trublions de toutes les troupes de la *mintaqa*, et pas seulement dans une seule *nâhiyya*. Ils s'élèvent même contre le Conseil Supérieur [le CCE ?, NDA] et les décisions d'organisation générales qu'il a prises. Après tout cela, ils ne sont pas encore satisfaits. Que veulent-ils donc de plus ?

(source : *id.*)

Lettre de Abderrahmane Amrani invitant à rallier Abbas Laghrour

31 janvier 1957
(original en arabe)

[Cette lettre se situe dans le contexte de la *fawda* (désordre, anarchie) qui a régné dans la *wilâya* 1 pendant la première partie de la guerre. Elle est de Abderrahmane Amrani, l'un des petits seigneurs de la guerre de la *wilâya* 1, chef du parti armé du Tamza. Il a été chef du groupe conduit par le Soufi (originaire du Souf) Tijani (Abdelhaï), l'un des chefs contrôlant la frontière tunisienne. Puis il

a rompu avec son chef et a aussi pris ses distances avec le chef aurésien Adjoul Adjoul dans le courant de l'été 1956 pour se rallier aux partis nememcha méridionaux. Puis il a pris ses distances avec ces derniers pour se placer dans le giron du grand chef Abbas Laghrour (Barberousse), l'homme de Khenchela et des Nememcha du Nord. D'où cette lettre, qui est une invitation à rallier Laghrour, parée d'injonctions se référant au national algérien.]

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Louange à Dieu unique.

Au frères Mani Jamaay, Maach Amar, Aâib Abdallal.

Salut de votre frère Amrani Abderrahmane.

Les frères Mender et Mohammed Khaled viennent vers vous, envoyés de la part de Si Abbas vers la *mintaqa* de l'Aurès et de Khenchela et les *mintaqa*(s) qui en dépendent[2] pour organiser les troupes (*al juyûch*), les unifier et les ramener à l'ancienne organisation qu'aiment tous les Algériens[3]. Vous devez bien les accueillir et vous joindre à eux pour comprendre les affaires qui nous préoccupent tous. Avec la permission de Dieu, nous en tirerons tous profit, ainsi que l'Algérie.

Les frères Mender et Mohammed Khaled sont accompagnés d'une importante force composée de *junud* du frère Taleb Larbi, chef (*qâ-id*) de la *mintaqa* frontalière saharienne[4]. Vous devez leur donner des *junud* de notre *mintaqa* de l'Aurès et de Khenchela pour former une autre force composée de purs soldats courageux, munis de bonnes armes, pour pousser tous ensemble vers les autres *mintaqa*(s), y ramener la paix, établir la liaison avec les chefs de secteurs (*aqsâm*) et de *mintaqa*(s) autres que les vôtres, et leur expliquer la réalité de l'ancienne organisation, leur enseigner quel préjudice apportent l'anarchie (*al fawda*) et l'actuelle incohérence provenant de la propagande qui renvoie à la trahison et surtout aux cupidités personnelles.

C'est pourquoi vous ne devez former qu'un bras et un seul esprit. Entr'aidez-vous pour construire la citadelle Algérie, laquelle ne se fera qu'avec l'ancienne organisation et sous l'égide du frère Abbas.

Salut de votre frère Abderrahmane,

(source : SHAT *1H1631-1)

DEUX PROCLAMATION DE ABBAS LAGHROUR[5]

début 1957
(originux en arabe)

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. De la *mintaqa* de Arris, de Kimmel[6] et de (illisible) à nos frères combattants que nous saluons, Salut, miséricorde et bénédictions de Dieu.

2. Le scripteur n'a pas une vision nette de l'organigramme national édicté de la Soummam, qui n'a cours, il est vrai, que depuis quatre mois : à le lire, on pourrait penser qu'une *mintaqa* pourrait être subordonnée à une autre *mintaqa* alors que ce sont *les nâhiyya*(s) (régions) qui sont subordonnées aux *mintaqa*(s).

3. Le langage est ici national : il est bien question d'« Algériens » et d'« Algérie ». Mais en même temps, l'instance du national est assimilée à l'état idéal d'équilibre entre les communautés se référant au passé idéalisé et à l'unicité rêvée (« un seul bras et un seul esprit »), qui relève aussi de la thématique de l'unicité musulmane.

4. Avec d'autres chefs, comme le Soufi Saïd Ferhi, Larbi Taleb contrôlait en effet une partie de la zone frontalière algéro-tunisienne.

5. Ces proclamations sont adressées à l'ensemble des *mintaqa*(s) de la *wilâya* 1.

6. Respectivement chef-lieu de l'Aurès et région de l'Aurès central.

De la part de votre frère Abbas et de nombreux responsables combattants dans les montagnes et les villes et même en Tunisie. Tous ces responsables luttent avec moi, côte à côte, compagnons de la révolution, contre le racisme [clanique, NDLA] (*'unçuriyya*), de toutes leurs forces et durement.

Vous n'ignorez pas, frères, que les révoltés sont accompagnés de gens peu recommandables qui ont fait des ligues armées pour condamner l'organisation de la révolution et ses hommes. Ils résistent avec des moyens sataniques pour cacher ce qu'est l'atmosphère de la révolution. Frères, vous savez aussi qu'après plusieurs mois, nous nous combattons dans cette crise qui secoue notre insurrection. Ils ont fait tomber quelques-uns des combattants purs et des responsables, victimes de la révolte [contre l'ordre révolutionnaire, NDA]. Aujourd'hui, les révolutionnaires sont perdus et ont perdu. Mais bientôt nous serons triomphants avec l'aide de Dieu.

Aujourd'hui nous vous exhortons à l'unité, à l'organisation, à l'action. Le frère Messaoud *al qabâ-ilî* (ou Messaoud le Kabyle) va arriver chez vous avec quelques responsables[7], accompagnés de forces de paix afin que vous les aidiez.

Salut de votre frère Abbas et de tous les responsables.

(source : SHAT *1H1631-1)

Date indéterminée (fin 1956-début 1957)

Frères, vous êtes au courant de la crise de la révolution provoquée par le colonialisme et ses péchés. Une partie des purs s'est sacrifiée et nous a quittés. Louange à Dieu pour nous avoir révélé son véritable visage. Aujourd'hui, nous devons être un corps uni, rejeter la propagande et l'espionnage, affronter l'ennemi sur un même rang et avoir pour devise : « L'Algérie au-dessus de tout ».

En avant ! Triomphe pour l'Algérie ! Victoire aux Arabes !

Organisation. Obéissance. Unité. Action.

(source : SHAT *1H1631-1)

Témoignage de reconnaissance des responsables de la *wilâya* 1 au frère Amirouche

6 janvier 1957

[La mission Amirouche, désignée par le Congrès de la Soummam pour tenter de réunifier l'Aurès[8] déchiré entre chefs et factions rivaux, séjourna dans l'Aurès en octobre 1956. Amirouche y procéda à des purges, à des radiations et à des nominations de nouveaux officiers. Toutes ces décisions

7. Il s'agit peut-être d'une de ces missions qui, dans les mois qui suivirent le Congrès de la Soummam, furent envoyées de Kabylie, dirigées par des chefs kabyles (Amirouche, Saïd Mohammedi...) pour tenter de discipliner les gens de la *wilâya* 1 et les faire entrer dans l'ordre national édicté par la Soummam.

8. Le congrès avait primitivement confié à Zighout le soin de régler les problèmes de l'Aurès. Mais Zighout fut tué le 23 septembre 1956 près de Sidi Mezghich, dans le Nord Constantinois. Le congrès avait parallèlement nommé les commandants Brahim Mezhoudi et Amar Benmostefa Benaouda (*wilâya* 2) pour une mission semblable dans les Nememcha. En fait, les deux officiers ne rejoignirent jamais le lieu de leur mission et ils passèrent en Tunisie pour tenter de régler les choses entre les chefs nemouchis rivaux qui étaient nombreux en Tunisie.

furent solennellement entérinées lors d'une réunion historique, au cœur de l'Aurès, près de Sidi Ali, le 20 octobre. Il y eut d'autres réunions de conciliation dans la *wilâya* 3, fin 1956 et début 1957, toujours présidées par des chefs kabyles : le colonel Saïd Mohammedi (commandant de la *wilâya* 3) et le commandant Amirouche. Il y eut aussi une autre mission de conciliation dépêchée par la *wilâya* 2, qui revint sur certaines décisions d'Amirouche. Peu après, Amirouche tenta, en Tunisie, de régler dans une grande réunion l'ensemble des problèmes des Aurès-Nememcha. À vrai dire, ces missions où le Nord tenta de régenter et d'organiser le Sud n'eurent au fond guère de résultat quand même elles ne furent pas contre-productives. Le phénomène des *muchawwichûn* des Aurès-Nememcha dura au moins jusqu'en 1959-60 et il ne fut réduit que sous l'égide d'organisateurs enfants du pays ou bien implantés dans le pays (successivement Hadj Lakhdar Abidi, Ali Souhaï, Tahar Zbiri) dans une évolution où les chefs dissidents furent englobés dans un processus de bureaucratisation finalement plus avantageux pour eux que la dissidence.]

Il est de notre devoir de venir rendre hommage au travail accompli par le lieutenant[9] Amirouche au milieu des difficultés énormes, évitant les embûches, déjouant les intrigues, ne poursuivant qu'un but : la réorganisation des zones suivant les lignes tracées par le C.C.E. et le C.N.R.A.[10] Il a su gagner l'admiration de tous, grâce à son courage tranquille et à sa lucidité[11]. Nous sommes certes persuadés que le frère Amirouche aurait aplani toutes les difficultés qui existent encore. Il aurait parachevé son travail en se rendant aux Nemenchas et en Tunisie comme il en avait l'intention, mais hélas, des circonstances indépendantes de sa volonté lui firent rebrousser chemin, notamment le kidnapping de Ben Bella et de ses compagnons et l'annonce par la radio française de la mort du colonel Si Nasser[12] dans des conditions mystérieuses. Dieu merci, cette dernière nouvelle s'avéra fausse par la suite.

Cette letttre est l'expression de notre reconnaissance au frère Amirouche et un témoignage des zones A et B[13], témoignage sincère accompli par votre représentant qui a montré une connaissance des faits et des choses qui lui fait honneur.

(source : archives privées)

9. Il y a encore flottement dans la connaissance des grades. À ce moment, Amirouche était capitaine et bientôt commandant.

10. À cette date, le CNRA n'avait encore jamais siégé. Sa composition avait simplement été fixée au Congrès de la Soummam. Le CNRA ne siégea d'ailleurs jamais dans cette composition : plusieurs de ses membres furent tués (Zighout, Ben M'hidi...) et la composition du CNRA qui se réunit finalement au Caire en août 1957 fut trafiquée par les trois colonels de pouvoir, Krim, Ben Tobbal, Boussouf, pour obtenir un aréopage majoritairement militaire.

11. Ce texte est manifestement signé de chefs rangés dans l'ordre jacobin de la Soummam, et peut-être bien de ce boisseau de nouveaux chefs qu'Amirouche nomma lors de sa mission et qui, de ce fait, lui devaient leur promotion.

12. Saïd Mohammedi, colonel commandant la *wilâya* 3.

13. Il doit s'agir des *minṯaqa*(s) 1 et 2 (respectivement partie occidentale de la *wilâya* 1 [Batna-Aïn Touta-Barika] et Aurès central).

Rapport du colonel Ben Tobbal sur ses rapports avec la « Base de l'Est »[14]

Vraisemblablement printemps 1957
(extrait)

[...] Vu la position stratégique de l'emplacement de Souk Ahras, nous avons décidé d'établir un poste dans ce centre. Une maison a été louée 24 000 francs, trois frères y ont été placés ; deux jours après, sur ordre de Amara [Bouglez, NDA], les frères ont été évacués sur la base de l'Est et la maison fermée. Les combattants de la wilaya du Nord-Constantinois n'ont le droit de s'établir à Souk El Arba qu'en se plaçant sous l'autorité des combattants de la région de Souk Ahras. La région qui s'étend entre Souk Ahras et la frontière est sous l'autorité des combattants de Souk Ahras. C'est l'explication que nous a fournie Amara après les décisions qu'il a prises.

[Dans la mesure où, en position frontalière, Bouglez s'était arrogé le contrôle du robinet d'armes transitant par la frontière algéro-tunisienne et le monopole de leur acheminement sur les *wilâya*(s) à qui les convois d'armes étaient destinés, des gens comme Ben Tobbal hésitèrent à porter le fer contre Bouglez. Dans une lettre précédente à Bouglez du 26 novembre 1956, Ben Tobbal le brosse dans le sens du poil en lui donnant de « l'assurance de mon profond respect » et en lui présentant ses excuses pour les désagréments que la visite de Amar Benmostefa Benaouda, officier de la *wilâya* 2 et envoyé en mission par le CCE, lui a occasionnés. Tout en rappelant par une phrase détournée que la zone de Souk Ahras est sous l'autorité de la *wilâya* 2, il va même jusqu'à faire mine de prendre en considération la demande de Bouglez de faire passer Benaouda en jugement. Par ailleurs, le colonel Ouamrane, envoyé par le CCE fin 1956 en Tunisie avec, notamment, pour mission de réduire le pouvoir concurrent d'Ahmed Mahsas, avait, début 1957, trouvé Bouglez allié de Mahsas. Par la diplomatie et sans doute moyennant diverses promesses, il réussit à détacher Bouglez de Mahsas. Parmi ces promesses, il dut y avoir celle qu'il ne serait pas touché à sa « Base de l'Est » et à son grade de colonel.]

(source : archives privées)

14. Dans ce rapport signé de Ben Tobbal, le colonel commandant la *wilâya* 2 livre les résultats de ses contacts avec la « Base de l'Est ». Rappelons que Amara Bouglez (Laskri) a contrevenu aux directives de la Soummam, qui avaient placé la zone frontalière nord-orientale avec la Tunisie sous l'autorité de la *wilâya* 2 (Constantinois), en constituant une « Base de l'Est » dont il s'est autoproclamé colonel. Cet état de fait dura jusqu'au complot Lamouri contre le GPRA (novembre 1958), où son successeur Aouachria fut compromis. Bouglez, lui-même, qui avait un temps été nommé au COM (Comité opérationnel militaire, l'ancêtre de l'État-Major général), fut lui-même un comparse mineur du complot. Dès lors, la « Base de l'Est » passa sous le contrôle direct de l'État-Major, c'est-à-dire de l'armée des frontières. La date de ce rapport n'a pu être déterminée avec précision. Peut-être la mention de Souk El Arba indique-t-elle que Ben Tobbal était présent sur les lieux, en Tunisie, à ce moment. La date du rapport serait donc vraisemblablement la mi-mai ou la seconde quinzaine de mai 1957 : en effet, Ben Tobbal a accepté de suivre en Tunisie Belkacem Krim, après son départ d'Alger fin février, et il s'est mis en route avec lui début mai. L'arrivée en Tunisie dut se situer à la mi-mai.

LUTTER CONTRE L'*IQLIMIYYA* : POINT DE VUE NATIONAL DU LIEUTENANT EL MEKKI HIHI

Lettre du lieutenant Hihi au capitaine Lamouri[15] (*wilâya* 1)
29 mars 1957

Il faut faire admettre le principe du transfert des officiers d'une wilaya à une autre et pouvoir ainsi l'appliquer : si nous ne partons pas d'ici, la réorganisation sera sans effet. Beaucoup de responsables ne sont écoutés ni des combattants ni de la population parce qu'ils sont depuis deux ans dans la même région. Il faut que le C.C.E. délègue ses pouvoirs momentanément à une commission qui puisse juger tous ceux qui ont créé du désordre, dans les délais les plus brefs. La population est désorientée après les incidents du mois écoulé[16] : quand la wilaya est organisée, il faut multiplier les tracts, les émissions radiophoniques, et citer même les noms des responsables désignés à la tête de la wilaya. Outre les responsables, il faut envisager la nomination de contrôleurs, tant auprès de l'armée que de la population. Tu verras si ces propositions peuvent s'adapter à l'atmosphère du congrès[17]; dans le cas contraire, tu agiras suivant les circonstances.

Sentiments patriotiques et fraternels

(source : archives privées)

SUR LE DIFFÉREND ENTRE CHAOUÏAS ET KABYLES

2e semestre 1957

[Ce texte fait partie de la déposition d'un « rallié », A... K..., qui a été infirmier en Tunisie puis officier à la Base de l'Est. Compromis dans l'affaire du complot Lamouri contre le GPRA, il a rejoint les forces françaises de Bizerte le 4 avril 1959. La déposition de K... est d'avril 1959 mais les faits relatés concernent le second semestre de 1957. Ils mettent en scène le commandant Kaci Hamaï, chef de la base de Tunis, le colonel Mahmoud Cherif, nommé par le Congrès de la Soummam commandant de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha). Parachuté par la direction, Mahmoud Cherif ne fut jamais accepté par les chefs et les combattants de la *wilâya* 1. Le dernier protagoniste est Amara Bouglez (Amara l Askri) qui s'est autoproclamé colonel commandant d'une « Base de l'Est » frontalière avec la Tunisie alors que le Congrès de la Soummam avait maintenu cette région dans l'obédience de la *wilâya* 2 (Constantinois). Il régnait sur des contingents de troupes majoritairement composées de Chaouïas des Aurès-Nememcha. Il s'arrogea le monopole du transport des armes venant de Tunisie et destinées aux *wilâya*(s) 2, 4, et surtout 3 (Kabylie) moyennant différentes contreparties, dont un prélèvement sur lesdites armes. Le fait, pour les hommes de la base de l'Est, d'avoir à transporter, souvent sur plusieurs centaines de kilomètres, des armes « pour les Kabyles » accusa le différend existant entre Chaouïas et Kabyles, qui avait déjà été alourdi par les décisions de

---

15. Mohammed Lamouri fut l'un des promus de la mission Amirouche dans l'Aurès en octobre 1956 : de sergent, cet enfant du pays fut nommé directement capitaine. Fin 1957, il devint colonel commandant la *wilâya* 1 en remplacement de Mahmoud Cherif, qui avait été parachuté dans les Aurès-Nememcha par le Congrès de la Soummam en août 1956, et dont, sans quitter la Tunisie, il fut toujours un colonel *in abstentia*. Mahmoud Cherif devint responsable des finances du CCE.

16. En février 1957, à Hammam Lif, en Tunisie, le représentant en mission du CCE, le colonel Ouamrane, avait attiré dans un guet-apens les chefs rivaux dissidents des Aurès-Nememcha et tenté de les éliminer.

17. Un congrès des cadres de la *wilâya* 1 était projeté pour lequel le lieutenant Hihi, dans la même lettre, donne une procuration au capitaine Lamouri.

la Soummam de faire du commandant Amirouche et des troupes de la *wilâya* 3 des régulateurs des tensions existant dans le Sud Constantinois et le Sud Algérois afin de ramener ces régions à l'ordre jacobin de la Soummam.]

Pendant cette période d'août à octobre 1957, le commandant Kaci venait souvent à Zraibia, accompagné d'Askri Amara, lequel faisait parfois un discours relatif à l'aide qu'il fallait apporter aux frères de Kabylie en difficulté.

Évidemment, le commandant Kaci, qui est Kabyle, laissait le soin de discourir au colonel de la base de l'Est, qui était le plus susceptible d'être facilement écouté par les djounouds de la base de l'Est.

Car il faut dire que les djounouds de la wilaya 1 critiquaient l'envoi des armes aux Kabyles, armes portées par eux, et ils accusaient Mahmoud Cherif d'avoir pris part à la condamnation de Cheriet Lazhar, Laghrour Abbès, Abdelali[18] et autres. Ils qualifiaient Mahmoud Cherif de « Beni Oui Oui » vendu à Ouamrane[19].

Il était bien apparent qu'Askri Amara s'était entendu avec Kaci, Amirouche et Ouamrane pour faire porter l'armement en Kabylie par les hommes de sa base, à condition que la Base de l'Est existerait toujours en égalité avec une wilaya et qu'il en soit le chef à titre de colonel de wilaya, c'est-à-dire que tout, armement, ravitaillement et finances, lui seraient assurés comme à une wilaya.

En octobre 1957, les compagnies qui avaient convoyé l'armement en Kabylie revenaient en Tunisie dans un état lamentable. Bien accueillis à leur arrivée en Kabylie, les djounouds se voyaient ensuite refoulés, totalement désarmés de leurs armes individuelles normales, et même déshabillés de leurs tenues militaires ; les Kabyles leur remettaient simplement un fusil de chasse par groupe de 10 djounouds.

Aussi, sur le chemin du retour, des djounouds étaient mal reçus par la population qui leur refusait même parfois la nourriture. Beaucoup d'entre eux étaient malades ou épuisés, et la promesse qui leur avait été faite par Ouamrane à leur départ de Tunisie de percevoir une somme de 10 000 francs par homme et de bénéficier d'une permission de 10 jours, n'a pas été tenue, sauf pour quelques-uns qui revendiquaient très fort, et encore ce ne fut que partiellement.

En conséquence, le moral de ces djounouds était très mauvais, et était née en eux la haine des Kabyles. Ils ont même fait à Béja une grève de la faim afin d'obtenir ce qui leur avait été promis ; pour les calmer, le commandement a emprisonné quelques responsables de Beja dont les djounouds se plaignaient.

(source : SHAT *1H1670-2)

18. Il s'agit plus vraisemblablement de Abdelhaï. Ces trois noms sont ceux de partisans des Aurès-Nememcha qui, à un titre ou à un autre, furent de ces chefs claniques à destins personnels caractéristiques des *muchawwichûn* (dissidents, perturbateurs) de la *wilâya* 1.

19. Le colonel Ouamrane a été nommé fin 1956 responsable de la logistique en Tunisie. Il a aussi, d'une manière brutale et sanglante, ramené le FLN en Tunisie sous l'obédience du CCE dans le courant du premier semestre de 1957.

LE CONFLIT DE POUVOIRS OTHMANE – MOHAMMED – TARIK

Lettre de Othmane à Tarik

12 décembre 1960
(extraits)

[Othmane (Benhaddou Bouhadjar) commande depuis Oujda la *wilâya* 5 depuis la mort du colonel Lotfi (Benali Dghine) le 27 mars 1960 sur les confins algéro-marocains non loin de Bechar. Tarik (Abderrahmane Karzazi) était chef de la *mintaqa* 4 de la *wilâya* 5 (Oranie nord-orientale – Dahra). Le 17 juin 1961, le commandant de la *wilâya* 4, Si Mohammed, jugeant que la situation était grave en *wilâya* 5, qu'y existait une « absence totale d'encadrement pour la direction de plusieurs zones, vouées de ce fait à l'abandon », charge en toute illégalité le capitaine Tarik – « à titre intérimaire » il est vrai – « du contrôle et de la réorganisation des zones de la *wilâya* 5 ». Il suscite ainsi délibérément un concurrent au titulaire en titre du commandement de la *wilâya* 5, le commandant Othmane, bientôt colonel.]

Vous avez donc pris la responsabilité de « dévoiler » par écrit ce que vous croyez être des vérités. À notre tour, nous prenons sur nous de vous faire ici une mise au point qui s'avère nécessaire, et par la même occasion, de vous adresser un rappel à l'ordre que nous jugeons non moins nécessaire. Votre lettre en effet, outre la série d'accusations graves qu'elle contient, est écrite sur un ton, sinon d'insubordination, du moins des plus inadmissibles. Nous osons encore croire que vos propos ont dépassé votre pensée ; c'est pour cette raison que nous nous contentons de faire une mise au point. Nous rappelons tout d'abord qu'il n'est pas de votre ressort de nous demander des comptes, du moins pour aujourd'hui. Votre devoir consiste à obéir et à respecter l'autorité, à poursuivre la lutte dans la légalité, et à consentir encore comme par le passé en toute modestie, les sacrifices exigés de chacun de nous. Pour ce qui est de nos responsabilités, nous les avons prises et il ne vous appartient pas de nous montrer où est notre devoir.

[... Tarik a reproché à Othmane de diriger sa *wilâya* depuis le Maroc et il lui a rappelé que son prédécesseur Lotfi, lui, s'était fait tuer sur le sol algérien.] Chacun de nous est prêt à le faire le moment venu ; il est donc inutile et superflu de le rappeler, d'autant que nous ne sommes pas tombés de la dernière pluie. Nous sommes des premiers à avoir découvert la bonne voie et nous avons aidé beaucoup à la découvrir[20]. En ce qui concerne maintenant l'opportunité de notre présence ici et ailleurs, nous ne croyons pas vous avoir demandé votre avis, nous avons une autorité à qui nous nous référons, et qui connaît nos problèmes et les vôtres mieux que nous. Nous nous interdisons de polémiquer avec vous sur tous les points contenus dans votre lettre. [...]

Vous ne pouvez pas impunément transgresser les règlements établis, vous ne pouvez pas prendre la responsabilité de faire relever votre zone d'une autorité qui n'est pas organiquement la sienne. [...] Nous ne terminerons pas cette lettre sans vous faire une mise en garde contre la tendance à la critique et au dénigrement dont se rendent coupables certains responsables à l'égard de ceux que les circonstances et les événements ont maintenu de ce côté-ci des barbelés. Cette tendance amène toujours ses auteurs à faire inconsciemment le jeu de l'ennemi. Le jour où chacun sera amené à rendre des comptes sur ses activités n'est pas loin, souhaitons-le. Et ce jour-là, vous constaterez par vous-même que les plus probes ne sont certainement pas ceux à qui vous avez souvent pensé[21]. En attendant, nous vous conseillons de prêter moins facilement l'oreille à certains propos irréfléchis, de

20. Othmane est un vieux militant du MTLD d'avant 1954.

21. La pique vise sans doute le commandant Mohammed, promoteur rigoureux des purges en *wilâya* 4, et peut-être aussi son successeur Hassan (Youssef Khatib).

nous consulter quand vous le pouvez; enfin, d'agir toujours dans l'intérêt général, sans calcul, sans passion et sans haine, en toute modestie, en un mot, en bon militant. Pour être plus précis et pour éviter toute équivoque, nous irons jusqu'à nommer la wilaya et le responsable à qui nous faisons allusion. Comme vous ne devez pas en douter, il s'agit de la wilaya 4, et tout particulièrement du commandant Mohammed. Nous nous doutons en effet que c'est lui qui vous a inspiré la lettre, cette dernière a d'ailleurs été transmise au chef de l'État qui ne manquera pas de mettre en garde cet officier. De notre côté, nous vous ordonnons de ne pas le considérer comme votre officier, sa responsabilité se limitant jusqu'à nouvel ordre à la wilaya 4 seulement.

Étant persuadés que ce rappel à l'ordre sera le premier et le dernier que nous soyons obligés de vous adresser, nous vous prions de transmettre à tous les moudjahidines sous vos ordres nos salutations fraternelles et patriotiques.

(source : SHAT *1H1646)

Lettre de Tarik à Othmane

25 mars 1961

[...] Je porte à votre connaissance que, par décision du conseil de la wilaya 4 en date du 17 janvier 1961, j'ai été nommé contrôleur général de la wilaya 5 et chargé de la réorganisation de toutes les zones de la wilaya 5 dont la note de service ci-jointe; Quant à moi, je vous fais savoir que je ne peux m'occuper que des zones 3, 4, 5, 6 et 7[22] avec qui j'ai des liaisons, pour les zones 1 et 2, le contact est coupé, je ne peux m'en occuper pour le moment, quant à la zone 4, j'ai nommé le frère Si Abou El Hassan comme capitaine par intérim à ma place. [...]

(source : SHAT *1H1648)

Lettre de Othmane à Tarik

29 mai 1961
(extraits)

Nous accusons réception de votre courrier daté du 25 mars et 2 avril 1961 que nous n'avons reçu que le 20 mai 1961. Nous voulons tout particulièrement vous exprimer notre profond étonnement de relever dans ce courrier votre nomination en tant que responsable général de la wilaya 5 par un conseil de la wilaya 4, et encore plus étonnés de vous voir prendre en considération cette nomination envers et contre le Règlement Sacré de notre Révolution que vous n'êtes pourtant pas sensé [*sic*] ignorer [...]. Vous n'avez pas à recevoir des ordres du conseil de la wilaya 4, seul votre commandement est habilité, en prenant ses responsabilités devant les organes suprêmes de la Révolution, à vous donner des instructions.

[Othmane termine en intimant à Tarik l'ordre de rejoindre sa zone et de cesser avec le commandant Mohammed toute relation dépassant le cadre de la coordination coutumière admise.]

(source : *id.*)

22. C'est-à-dire de la totalité de la *wilâya* 5 moins les trois *minṯaqa*(s) jouxtant la frontière marocaine (la 1, la 2 et la 8).

Lettre de Othmane à Tarik

2 juin 1961

Nous vous faisons connaître que, depuis la création de la zone 4, la wilaya 4 n'a jamais cessé de manœuvrer en vue d'intégrer cette zone dans son territoire. [...] Notre étonnement n'est que plus grand, d'abord en voyant la continuation de cette méthode par le commandant Mohamed qui n'a négligé aucun moyen pour dénigrer les responsables de la wilaya 5 et autres, et ensuite en vous voyant aussi vite convaincus pour être guidés dans ses fausses manœuvres qui sont de nature à entraver gravement la marche de la Révolution.

(source : *id.*)

LETTRE DU CAPITAINE ABOU AL HASSAN (*MINṮAQA* 54) À SI MOHAMMED

1er août 1961

Cher Père, il est utile de vous dire combien votre aide est illimitée à nos yeux et que de toute façon nous ne pourrons jamais assez vous en remercier, de même, vous ne pourrez jamais sans doute savoir la fraternité que nous avons trouvée auprès de vous pour nous considérer comme une de vos zones, et c'est surtout cela qui, pour toujours, sera pour nous le symbole d'une Unité et Fraternité Révolutionnaire et pour laquelle nous ne pourrons assez montrer notre gratitude. Il est certain que tout cela est indispensable pour un Vrai Patriote, et nous l'avons toujours pensé en votre Honorable et Bonne Personne. D'ailleurs ce n'est qu'un Moudjahed de Foi qui pourra faire ce que vous faites et penser ce que vous avez dessein de mettre à exécution. Toujours est-il que nous nous émerveillons de cette bonté et ces sentiments que vous nous portez et nous pouvons vous dire en toute franchise que nous n'avons jamais eu de pareils de par notre wilaya. Votre aide administrative, vos conseils, notre penchant pour nous, tout cela ne fait que nous encourager dans notre tâche politico-militaire, et de même, toutes vos directives nous sont d'une grande aide, et aucune fois nous n'avons omis de les mettre en exécution ; ajoutons là que nous les considérons comme étant les nôtres, et que c'est nous-même qui les avons établies.

[intégralement *sic*]

(source : *id.*)

Les conflits de pouvoir entre *wilâya* 3 et *wilâya* 4 sur Alger[23]

Lettre de la direction de la wilâya *4 à la direction de la* wilâya *3*

8 juillet 1961

Nous venons de recevoir la lettre du frère Ahcène[24] daté du 28 6 61 concernant les questions d'Alger. En réponse à la lettre du frère Ahcène, nous tenons à vous demander une fois de plus de vous abstenir totalement de collecter des fonds chez les habitants d'Alger, d'où qu'ils soient[25]. À ce sujet, nous vous avons écrit à plusieurs reprises dans l'espoir que vous mettriez fin à cette situation nuisible à la bonne marche de l'organisation. Comme vous devez le savoir, la capitale est sous contrôle de notre wilaya depuis 1960. Pour nous, il ne s'agit pas seulement de collecter des fonds, mais d'organiser la population et de faire échec aux manœuvres de l'ennemi qui tente par tous les moyens de semer la confusion au sein du peuple par la collecte de fonds au nom de l'A.L.N. et la diffusion de faux tracts. Si vous avez besoin de finances, nous vous offrons notre aide et soutien par tous les moyens. Nous avons donné ordre à la zone 6[26] de vous transmettre un premier envoi de 10 millions de francs. D'autres envois lui succéderont.

(source : archives privées)

23. Le CNRA de Tripoli de janvier 1960 a édicté qu'Alger ne serait plus une zone autonome mais relèverait de la *wilâya* 4 (Algérois). Les conflits de pouvoir, portant notamment sur l'enjeu majeur des cotisations à prélever sur Alger, restèrent cependant permanents entre les deux *wilâya*(s).

24. Il doit s'agir du commandant Ahcene Mahiouz, un des cadres importants de la *wilâya* 3. C'est lui qui s'est rendu tristement célèbre comme l'un des partisans et des exécuteurs les plus acharnés des purges.

25. C'est-à-dire qu'ils soient originaires ou non de Kabylie.

26. Ancienne *minṭaqa* septentrionale de la *wilâya* 6 (Sud) passée sous le contrôle de la *wilâya* 4 au lendemain du CNRA de janvier 1960.

-55- LES RAPPORTS AVEC LA DIRECTION EXTÉRIEURE

Reproches de Ben Tobbal à Mahsas[1]

12 décembre 1956
(extrait)

[Ben Tobbal réfute point par point les arguments de Mahsas sur la non-représentativité du Congrès de la Soummam. Il l'accuse entre les lignes de s'appuyer sur Amar Bouglez[2] pour contester la représentativité de la *wilâya* 2 et son autorité sur la région de la Base de l'Est.]

Sachez qu'une contestation de votre part de ses décisions [du Congrès de la Soummam, NDA] constitue un pas vers l'anarchie et vers le désordre. Vous ne voyez peut-être pas, vous qui êtes à l'extérieur, la réalité la plus profonde. Nous vous assurons qu'elle est complexe, et bien plus dure que vous ne le pensez peut-être. Le Congrès National a bien mûrement réfléchi à ses décisions en s'inspirant avant tout des impératifs nationaux. Travailler à appliquer intégralement ses décisions constitue pour nous le meilleur garant, aussi bien de l'unité du mouvement, que de la victoire finale.

Salutations fraternelles et patriotiques

(source : archives privées)

---

1. Lakhdar Ben Tobbal est colonel commandant la *wilâya* 2 (Constantinois). Mahsas est le successeur et l'affidé de Ben Bella à la tête de la Délégation extérieure. Il vient de s'implanter en Tunisie. La lettre se ressent des différends surgis à propos du Congrès de la Soummam.

2. Autoproclamé chef d'une Base de l'Est, frontalière avec la Tunisie, alors que la Soummam avait édicté l'autorité de la *wilâya* 2 sur cette région.

Reproches de Larbi Ben M'hidi à la Délégation extérieure

Lettre de Ben M'hidi au nom du C.C.E. à Ben Bella, Khider, Boudiaf, Aït Ahmed[3]

7 janvier 1957
(extrait)

Aujourd'hui, tous les chefs de maquis ont reconnu les résolutions du Congrès et travaillent sous l'autorité du C.C.E. Les seuls éléments qui refusent de le faire sont Amara Bouglez de Souk Ahras[4] et Taleb Larbi. Leurs troupes servent de gendarmes à Bourguiba à la frontière. [...]

Permettez-nous, après cet exposé, de vous faire part d'une critique de fond qui vous est faite par tous les frères congressistes et les combattants en général. Avant le déclenchement de l'insurrection, vous aviez promis, notamment le frère Ben Bella, d'acheminer beaucoup d'armes au pays. À notre connaissance, au premier trimestre 1956, en dehors de 450 pièces qui ont pénétré en Oranie et une centaine aux Nemenchas, vous n'avez pas effectué d'envoi. La grande majorité de la wilaya 1 (Aurès-Nemenchas), les wilayas 2 (Nord Constantinois), 3 (Kabylie), 4 (Algérois) et 6 (Sud) n'ont rien reçu. Dans un pays en pleine révolution, le rôle principal des militants de l'extérieur est de ravitailler le pays en armes. Il est de notre intérêt à tous de ne pas vous cacher la vérité, même si elle est amère : au congrès et dans les maquis, les frères combattants ont été furieux contre votre carence dans ce domaine, d'autant qu'on nous réclame des armes de partout.

(source : archives privées)

Récriminations contre l'Extérieur du commandant Omar Oussedik

Lettre du commandant Tayeb (Omar Oussedik) à Si Djaffar[5]

Septembre 1957

Cher frère,

Je ne te cache pas que j'ai lu avec une profonde émotion ta lettre. Merci de m'avoir

3. La lettre s'inscrit dans les débats suscités par le Congrès de la Soummam (août 1956), dont le maître d'œuvre avait été Ramdane Abbane et la caution maquisarde principale le prestigieux chef historique Larbi Ben M'hidi. Les résolutions du congrès, ainsi que sa tenue même, avaient été récusées par la plupart des historiques de la Délégation extérieure – à l'exception d'Aït Ahmed –, emprisonnés en France à la suite de l'arraisonnement de l'avion d'Air Atlas le 22 octobre 1956. Ben Bella surtout, mais aussi Boudiaf étaient particulièrement montés contre Ben M'hidi qui avait été la caution maquisarde, musulmane et non kabyle d'un congrès qu'ils présentaient volontiers comme une machination kabyle. Ils avaient à vrai dire été exclus (ils s'étaient exclus ?) du congrès. D'où le différend aigu entre la plupart des historiques emprisonnés et la direction de l'heure de l'exécutif algérien – le CCE.

4. Colonel autoproclamé d'une « Base de l'Est » également autoproclamée, cela à l'encontre des résolutions de la Soummam qui stipulaient que la zone frontière tunisienne serait sous l'autorité de la *wilâya* 2 (Constantinois). Sous la pression brutale de l'envoyé du CCE, le colonel Ouamrane, Bouglez allait d'ailleurs sous peu changer son fusil d'épaule et reconnaître l'autorité du CCE. Les critiques de Ben M'hidi expliquent pourquoi le civil et « évolué » Abbane put compter sur l'alliance des chefs de maquis présents à la Soummam : il sut exploiter leur ressentiment contre la Délégation extérieure, accusée de ne pas ravitailler les maquis et de les laisser affamer.

5. Omar Oussedik était alors officier (commandant) responsable des renseignements-liaisons en *wilâya* 4. Si Djaffar était l'officier (lieutenant) responsable de la *nâhiyya* 571 (Tiaret-Oued Lili/Diderot) en *W* 5.

écrit et de vouloir correspondre avec moi. Je t'ai lu hier et je m'empresse de te répondre. Il est un peu loin le temps où je me trouvais en compagnie des braves frères d'Oranie. Les militants étaient honnêtes, sincères et dévoués. Ce sont des patriotes qui, comme vous, faites [*sic*] oublier les erreurs de certains.

Je pense que la situation est excellente à Tiaret car la radio et la presse en parlent beaucoup. De plus, vous avez des soldats qui laissent une impression de puissance, de force combien réconfortante.

Cher frère Djaffar, je suis heureux de savoir que tu entretiens des rapports fraternels avec la wilaya III. C'est nécessaire, indispensable. Nous donnons des ordres stricts à ce sujet. C'est criminel d'avoir l'esprit wilaya, zonal, régional ou sectoral. Notre lutte se fait dans le but de libérer l'Algérie une et indivisible, et non une région, une zone ou une wilaya.

Nos difficultés sont ici monumentales. Un exemple te permettra de saisir : une commune a 57 villages et compte 54 postes ennemis. La répression est atroce. Des sœurs sont égorgées. De plus, la situation qui s'était rétablie dans la wilaya 6 vient une nouvelle fois de se détériorer. Les responsables M.N.A. sont passés à la France directement. Nous devons donc mener de nouvelles batailles et nous ne pouvons disposer d'un moment de repos pour regrouper nos forces et repartir sur de nouvelles bases.

Nous avons espéré de la fraternité chez le commandant Boumediene[6]. Je dois dire que j'ai perdu mon temps avec un voleur d'armes et de munitions. De plus, il m'a donné sa parole et n'a pas exécuté. J'ai compté sur un faux frère. La Kabylie a reçu récemment beaucoup de matériel, particulièrement du matériel lourd. Je leur souhaite de l'utiliser aussi efficacement que vous. Chef frère Djaffar, je te demande d'aider les nôtres[7]. Ils sont jeunes, ils manquent d'expérience et de formation. Tu es un ancien militant et tu as roulé ta bosse partout.

Le C.N.R.A. s'est réuni au Caire[8] d'après la presse ennemie. J'espère qu'il en sortira du bon. Des militants venus de l'Est m'ont donné des informations rassurantes. La wilaya 2 a des formations puissantes. Elle utilise le bataillon, et ceci évidemment explique le désarroi des français. La situation s'est rétablie en 2 et en 3. La wilaya 3 est également solide. La wilaya 4 a beaucoup de difficultés mais, avec l'aide de Dieu, espère les surmonter.

Il faudra évidemment que Boumediene et compagnie changent de comportement à notre égard. Au moment où toutes les wilayas reçoivent un appui sérieux, nous sommes encore obligés de lutter avec le matériel récupéré et de nous occuper de la wilaya 6.

Nous avons dans le conseil de wilaya un Oranais ami de Hamza et Othmane. Comme nous tous, il aimerait avoir des nouvelles des zones 4 et 7[9]. Il est originaire de la célèbre Cassaigne[10], célèbre pour sa résistance sous la direction du général Abd El Kader et pour sa lutte actuelle.

Cher frère Djaffar, il faut demander à Khaled la pellicule. Je l'ai remise à Abdelkader (le R.L.[11] régional). Je te prie, à l'occasion, de m'envoyer une photo de toi.

---

6. À ce moment chef *in abstentia* (son PC est à Oujda, au Maroc et il ne met pas les pieds en Algérie sur le terrain du combat) de la *wilâya* 5 (Oranie). Mais, en tant que principal client d'un des 3B et hommes forts de l'exécutif – le CCE –, Abdelhafid Boussouf, Boumediene est déjà vu comme un personnage important de la direction de l'ALN à l'extérieur.

7. Peut-être s'agit-il des missions de ravitaillement d'armes dépêchées par la *wilâya* 4 sur le territoire de la 5 (Oranie, Maroc).

8. En août 1957.

9. Respectivement Oranie nord-orientale et Oranie sud-orientale.

10. Sidi Ali. L'une des opérations de l'Oranie lors du 1er novembre 1954 avait eu lieu à Sidi Ali.

11. Officier de renseignements-liaisons.

Les frères ici présents (et ils sont nombreux) te présentent leurs affections.
Bien à toi, Si Tayeb

(source : SHAT *1H1241)

L'entrevue du 27 novembre 1958 entre Amirouche et Ali Kafi[12]

27 novembre 1958

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

Réunion du 27-11-1958 entre les Sagh-Ethani Si ALI KAFI
et SI AMIROUCHE en présence de Kh. LAMINE[13].

Ordre du jour :
1°) Situation de l'Extérieur : cas ABBANE et complot de Tunis
2°) Complot ennemi de la Wilaya n° 3
3°) Les Messalistes dans la Wilaya n° 6
4°) Unification militaire dans les Wilaya N° 2 et n° 3
5°) Questions diverses relatives aux frontières des Wilayas.

Question n° 1.

CAS ABBANE :
– Présentation du cas ABBANE par le Sagh-Ethanni[14] Si AMIROUCHE.
a) Le Sagh-Aouel[15] SI SALAH[16] membre de la Wilaya n° 4, de retour de Tunisie, lors de son passage dans la Wilaya n° 3, rapporte que le frère ABBANE RAMDANE aurait été exécuté, affirmant à l'appui de ses doutes, qu'il aurait reçu en réponse à une lettre écrite par lui au Sagh-Ethani OUAMRANE, une lettre de ce dernier dans laquelle il lui était dit que « dans l'intérêt national il est trop tard pour faire quelque chose pour Abbane ».
b) À l'annonce de la mort de Abbane, des responsables de la Wilaya, faisant en cela crédit à la propagande ennemie, posent des questions sur les circonstances de cette mort.
c) Déclarations du Dr Si Mohammed[17], responsable du service sanitaire de la Wilaya n° 3, arrêté pour complot contre-révolutionnaire : « On m'a dit qu'on avait dans notre organisation un membre du C.C.E. ; je ne l'ai cru qu'à la mort de Abbane[18]. »

---

12. Respectivement colonels de la *wilâya* 3 (Kabylie) et de la 2 (Nord Constantinois).
13. Lamine KHENE.
14. Colonel.
15. Commandant.
16. Il s'agit du commandant Salah (Mohammed Zamoum).
17. Mohammed Boudaoud, directeur du service de santé de la *wilâya* 3, et parent de Omar Boudaoud, le chef de la Fédération de France du FLN. Une des principales victimes des purges d'Amirouche en *wilâya* 3 dans l'été 1958.
18. Abbane n'a évidemment fait partie d'aucun complot contre le FLN. Ici, le docteur Mohammed Boudaoud, torturé, a avoué avoir fait partie d'un complot contre la direction de la *wilâya* 3. Les fantasmes délirants étaient tels dans l'entourage du colonel Amirouche que les accusations ont visé Ram-

d) L'attitude de Abbane nous a parue [*sic*] suspecte dès le 20 août 1956 par le rôle de division qu'il a joué entre les responsables de la Wilaya n° 3[19].
e) Les membres du complot contre-révolutionnaire arrêtés en Wilaya n° 3 paraissent avoir été pour la plupart, sinon tous des amis de Abbane : exemple Benmerzoug Ahmed dit Abdellah, chef de la zone n° 2[20], Wilaya n° 3, qui rejoignit Alger après le Congrès d'Août; et qui actuellement est « Lieutenant-Colonel » dans les rangs ennemis qu'il rallia en Juin 58.
– Le Sagh-Ethani Si ALI KAFI :
a) SI SALAH est rentré avec moi de TUNISIE. À cette date Abbane était bien en vie.
b) À l'époque de l'annonce de la mort de Abbane, de grands accrochages s'étaient déroulés à la ligne Morice.
c) Il est normal que nous soit inconnue la nature exacte des rapports des membres du CCE entre eux, mais il est vrai que Abbane avait été l'objet de sanctions à caractère d'une limitation d'activité[21].
d) Récit des tentatives d'enlèvement par l'ennemi dont ont été l'objet les frères BEN-TOBBAL et KRIM à Tunis.
e) On peut s'étonner de l'attitude du frère Si Salah pour le bruit qu'il a répandu à son passage, Tunisie.

Complot de Tunis :

Le Sagh-Ethani Si Ali Kafi :
– Il décrit ce qu'a été la réunion tenue à Tunis entre le CCE et les Wilayas où il a été question notamment de la création d'un comité ayant pour but d'unifier les questions militaires.
– Création du C.O.M.[22] comme premier résultat de cette réunion.
– Demandes d'armes répétées, mais vainement.
– Conversation téléphonique avec le ministre de l'Intérieur qui annonce la découverte du complot contre-révolutionnaire (contre le GPRA) et l'arrestation d'officiers de l'ALN qui seraient notamment responsables de la carence du COM, sabotant en premier lieu la rentrée des armes à l'Intérieur.
On étudie alors la situation ainsi créée du point de vue des retentissements qu'elle peut avoir en la Wilaya n° 1 notamment.

---

dane Abbane : ce dernier, en tant que tête politique se défiant des clans militaires, était un bouc émissaire tout trouvé pour qu'on puisse l'accuser des complots imaginaires visant l'ALN, complots que les services français avaient échafaudés de toutes pièces.

19. À cette date, au Congrès de la Soummam, Abbane avait œuvré pour que soit condamné le massacre de la « Nuit Rouge » (13/14 avril 1956), perpétré sous la responsabilité d'Amirouche, et sous les ordres directs du lieutenant Fadel H'mimi, contre une mechta (la mechta Tifraten), et qui s'était soldé par l'égorgement de la totalité des habitants de la mechta qui étaient rétifs à l'emprise du FLN. Le massacre de la Nuit Rouge fut condamné par les congressistes. À cette occasion, Amirouche se serait proposé à la direction de la *wilâya* 3, qui était ainsi mise au banc des accusés, pour tuer Abbane.

20. Basse Soummam, vallée de la Soummam, Kabylie méridionale.

21. Le CNRA du Caire, dont la composition fut trafiquée par les chefs militaires Krim, Ben Tobbal et Boussouf (août 1957), a vu la défaite de Abbane, tête politique abandonnée de tous les politiques devant le terrorisme des chefs militaires. Témoin impuissant des dérives militaires sanglantes qui se profilaient à la direction du FLN, il fut dès lors marginalisé et relégué à la fonction sous surveillance de rédacteur en chef du journal du FLN *El Moudjahid*, avant d'être attiré dans un guet-apens et étranglé à Tetouan fin 1957.

22. Comité opérationnel militaire.

Il est convenu :
1° de s'assurer de l'attitude du GPRA face à la situation ainsi créée et en premier lieu dans la W. n° 1.
2° de demander les noms des éléments arrêtés pour suivre éventuellement cette affaire à l'intérieur.
3° d'adresser un télégramme de félicitations et de soutien au GPRA pour sa vigilance.

Question n° 2 :

Le Sagh-Ethani Si Amirouche fait l'historique de cette affaire découverte en mai 1958 et communique le dossier de quelques responsables du complot.

Question n° 3 :

– Le Sagh-Ethani Si Amirouche fait état de renseignements alarmants au sujet de la présence de 13 compagnies de messalistes dans les Wilayas n° 6 et n° 1 (Ouled Djellal), renseignements fournis par Si Mohammed Ben Abderrezak, Sagh-Ethani commandant de la Wilaya n° 6 et Si Amar, responsable militaire de la même Wilaya.
– Cette situation est alors étudiée des points de vues :
1° – de la présence de ces troupes anti-nationales ;
2° – de l'autorité et des possibilités actuelles de la Wilaya n° 6 ;
3° – du retentissement du complot de Tunis sur cet état de choses ;
4° – enfin des mesures susceptibles d'être prises pour y faire face.
Il est convenu d'adresser un rapport écrit au GPRA après l'avoir informé téléphoniquement de cette situation.

Question n° 4 :

– Après la présentation de l'unification nécessaire des méthodes et des activités militaires par le Sagh-Ethani Si Amirouche, il est convenu de demander au GPRA l'envoi d'une commission de contrôle et d'étude ayant pour objet d'activer l'unification, administrative, financière, militaire, etc. du pays.
– Pour ce qui est des rapports des Wilayas 2 et 3, il est notamment décidé :
1° – l'unification de certaines catégories d'actions militaires ; charge à la Wilaya n° 2 d'en fixer la nature et la date ; à cet effet, un code est établi pour en assurer la communication qui devra être faite au moins 20 à 30 jours avant la date prévue.
2° – l'unification d'une partie des écrits : propagande et communiqués à caractère national.
3° – échange des bilans des activités militaires, rapports sur la répression, etc.
4° – l'étude du livret militaire individuel et de la plaque d'immatriculation.

Question n° 5 :

1° – Instructions spéciales et précises seront données aux chefs de Régions intéressés pour régler les cas de litiges dans le sens de l'intérêt national : liaisons, voies de ravitaillement, etc.
2° – Orientation des chefs militaires intéressés pour entreprendre des actions en commun.
3° – Les mutations inter-Wilayas sont adressées au PC de la Wilaya avec un dossier correspondant. Les mutations accordées seront communiquées à la Wilaya par radio.

4° – Les permissions en dehors des Wilayas sont signées par la Wilaya.

Signé : Colonels Amirouche et Kafi

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 316-318)

LE DERNIER CONSEIL DE *WILÂYA* PRÉSIDÉ PAR AMIROUCHE

4 mars 1959

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DE WILAYA

du 4 mars 1959[23]

Sous la présidence du colonel AÏT HAMOUDA Amirouche
En présence de (*cf.* en note ci-dessous les noms des présents)[24].

La séance est ouverte par le chef de wilaya qui explique que, convoqué par le Gouvernement Algérien pour assister à un Congrès à l'Extérieur, il a tenu à voir avant son départ le plus grand nombre possible de responsables, d'abord pour examiner ensemble le chemin parcouru depuis juin 1957 à ce jour, et aussi pour arrêter en commun les observations qu'il fera lors du prochain Congrès.

Lecture est ensuite donnée du rapport d'analyse de la situation établi pour l'année 1958, rapport qui est approuvé par tous les responsables.

Il est ensuite passé à la lecture des rapports financiers qui font apparaître une nette augmentation des recettes et dépenses pendant l'année écoulée et qui se soldent par un excédent de 185 000 000 environ au 31 janvier.

Lecture est ensuite donnée du rapport de doléance de la wilaya au Congrès. Ce rapport (copie) sera annexé au présent.

Puis, l'État-major est remanié comme suit en prévision de l'absence du chef de wilaya. (cf. ci-dessous en note les noms des responsables désignés)[25].

23. Il s'agit du compte rendu du dernier conseil de la *wilâya* 3 présidé par Amirouche à la veille de son voyage pour Tunis qui lui fut fatal : il fut tué, en compagnie du colonel Si Haoues, le 29 mars 1959 dans la région du djebel Tsameur.

24. « AKLI Mohand Oulhadj, Commandant; FEDDAL Ahmed, Capitaine détaché auprès de la wilaya; KADRI Ahmed Responsable wilaya des biens habous; MOKRANI Abdelhafid, Lieutenant, Morchid de Wilaya; AMROUCHEN Tahar, Lieutenant RL de la zone 3; AGHRI Mohand Saïd, Capitaine, chef de la zone 1; KERRIOU Ahmed, Lieutenant politique de la zone 1; YOUSFI Hocine, Lieutenant militaire de la zone 1; TOUATI Larbi, Lieutenant RL de la zone 1; MAGHNI Mohand Salah, Capitaine; MESSAOUDI Boubekeur, Lieutenant RL de la zone 2; BOURDOUZ Abderrahmane, Lieutenant politique de la zone 3; BENNOUR Ali, Capitaine, chef de la zone 4; MAHFI Seddik, Lieutenant militaire de la zone 4; BOUIRI Boualem, Lieutenant en disponibilité. »

25. « Commandant intérimaire de la *wilâya* : Commandant AKLI Mohand Oulhadj; Capitaine FEDDAL Ahmed, en position détachée auprès de la *wilâya*; Capitaine BENNOUR Ali, en position détachée auprès de la wilaya; Secrétaire de *wilâya* : AMROUCHEN Tahar. Comité de zone 1 : Chef de zone intérimaire : TOUATI Larbi, Lieutenant RL; Adjoint politique : KERRIOU Ahmed, Lieutenant; Adjoint militaire : MAHFI Seddik, Lieutenant; Comité de zone 2 : MAGHNI Mohamed Salah, Capitaine, Chef de zone; Adjoint politaire [*sic*] : DJABALI Mohand Arab, Lieutenant; Adjoint militaire : ZIOUAL Allaoua, Lieutenant; Adjoint RL : MESSAOUDI Boubekeur, Lieutenant; Comité de zone 3 : Chef de zone intérimaire BOURDOUZ Abderrahmane, Lieutenant politique; Adjoint militaire : FERHANI

Puis le colonel Amirouche, dans une brève allocution, invite tous les responsables à œuvrer aussi farouchement que par le passé pour faire honneur à notre wilaya.

Après réponse du Commandant Mohand Oulhadj qui l'assure que tous nos efforts seront tendus dans ce sens et que nous saurons nous montrer dignes de nos aînés qui nous ont fait confiance, la séance est levée.

Approuvé. Mots nuls
Signé : Amirouche, cachet de la *wilâya*.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N. Wilaya N° III A.L.N.

PROCURATION

Réunis en Conseil de wilaya extraordinaire de jour,
Les responsables ci-après nommés

[Suivent les noms, grades, état-civil et adresse des 14 participants à la réunion.]

donnent procuration au nom de la Wilaya III, au Colonel AÏT HAMOUDA Amirouche, 32 ans, domicilié dans la commune de Michelet, pour :
– Prendre part au nom de la Wilaya III, à la réunion de responsables nationaux prévue pour le mois d'avril 1959.
– Discuter au cours de cette réunion toutes questions qui y seraient soumises,
– Prendre toute décision qu'il jugera utile, aux lieu et place du comité de Wilaya.

En foi de quoi, la présente procuration a été établie en double exemplaire, et signée par tous les mandants ci-dessous nommés, en approuvant treize mots rayés comme nuls.

Aux armées, le 4 Mars 1959

Signatures

Procuration est également donnée par AMROUCHEN Tahar, 29 ans, demeurant à El Kseur, Secrétaire du P.C. de Wilaya II soussigné.

Le 4 Mai 1959
Signé : Amirouche, cachet de la *wilâya*.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE[26] — *al jumhuriyya l jazâ-iriyya*
Front et Armée de Libération Nationale — *jabha wa jaych ul tahrîr ul wataniyy*
État-Major de guerre — *al qiyâdat ul 'ulyâ lilharb*

Sadek, actuellement chef de région et promu ce jour lieutenant ; Adjoint RL : BELHAOUCH Mohand, Lieutenant ; Officier permanent : BESSALAH Amar, Lieutenant ; Comité de zone 4 : chef de zone : AGHRI Mohand Saïd, Capitaine ; Adjoint politique : BAKRI Mohammed, Lieutenant ; Adjoint RL : OUDENI Mohand Bachir, Lieutenant ; Services autonomes : KADRI Ahmed : Chef de biens *habûs* de la *wilâya* ; MOKRANI Mohand Rachid : chef UGTA de wilaya ; MOKRANI Abdelhafid : Lieutenant-morchid [*sic*] de *wilâya*. »

26. Lecture parfois incertaine : document dupliqué sur papier pelure au papier carbone.

WILAYA III — *al wilâya raqm* 3
Aux armées, le 2 Mars 1959 — *fi l jaych*

DOLÉANCES

Présentées par le Conseil de Wilaya III réuni en session extraordinaire ce jour au Congrès.

1°) Envoi d'une Commission de Contrôle et de Coordination à l'intérieur :

Le gouvernement, pour prendre des décisions, des initiatives concernant l'intérieur, doit connaître la situation exacte. Les rapports remis par la wilaya peuvent ne pas suffire. La preuve, c'est que la situation nécessite actuellement des mesures urgentes et qui ne sont pas prises. Les conclusions d'une Commission de Contrôle seront exécutées automatiquement et ainsi des mesures peuvent venir améliorer la situation.

La Commission de Coordination est indispensable. Actuellement, il est à remarquer que la wilaya III supporte plus que d'autres wilayas l'effort de guerre. La France cherche à neutraliser une wilaya, par exemple la 3. Alors elle force son offensive et laisse tranquille d'autres régions qui ne se montrent pas très combatives. Une Commission de Coordination peut répartir équitablement l'action de la Révolution, disperser de même les forces de l'ennemi, et ainsi toutes les wilayas contribueront de la même façon à la lutte nationale.

2°) Protestons contre négligence du Croissant Rouge à l'égard des malades se trouvant à l'Extérieur :

Des bruits parviennent en wilaya 3 qui font état du mauvais traitement infligé aux djounouds malades qui ont été évacués sur l'Extérieur. Le moral des djounouds apprenant une telle information est dangereusement atteint. Des malades et infirmes qui ont sacrifié leur vie arrivent en Tunisie et ne sont pas l'objet de l'attention de leurs chefs. Ainsi, les malades déconsidèrent les chefs de la Révolution et leur exemple indispose les djounouds contre les responsables de l'Extérieur. Aussi les responsables du Croissant Rouge sont-ils les premiers à supporter les critiques des djounouds.

3°) Demandons offensive coordonnée et efficace de la ligne Morice :

Cette demande est urgente pour plusieurs raisons : d'abord une offensive contre les barbelés aura pour effet d'attirer les forces ennemies en masse. Ces forces seront prélevées sur leurs effectifs de quadrillage et ainsi allégeront nos dépenses d'énergie.

L'offensive doit surtout permettre le passage de matériel et de munitions dont nous avons grand besoin.

Cette offensive est possible. Si elle n'a pas été entreprise, nous ne comprenons pas les raisons. Aujourd'hui, l'argument avancé est le danger, réel, de la ligne Morice. Mais, à ses débuts, la ligne ne comportait qu'un fil. Puis elle a comporté successivement 2, 3, 4, etc... fils. Donc, à ce moment-là, il était facile de détruire complètement la ligne, ce qui n'a pas été fait. Les hypothèses que nous formulons sont, soit une négligence criminelle des responsables de l'acheminement d'armes à l'Est, soit une mesure politique, tout autant désastreuse, de ne pas mécontenter par trop la Tunisie. Dans tous les cas, nous voulons connaître les noms des responsables de la base de l'Est depuis la construction de la ligne Morice. Il n'est pas exagéré de dire qu'il y a eu sabotage, volontaire ou non, et que la situation, si elle se détériore, est la conséquence de cette négligence.

4°) Désirons être consultés sur les questions internes :

Le Gouvernement qui se trouve à l'Extérieur n'est pas mieux renseigné sur la situation de l'Intérieur que nous. Ses informations ne sont pas très valables. Il peut les recevoir

d'une ou deux personnes. Donc, les mesures qui seront prises peuvent ne pas correspondre exactement à la réalité. De plus, il y a une question de susceptibilité. Les responsables de wilayas se plieront de mauvaise grâce devant une mesure dictée par le Gouvernement, mais provenant de l'information fournie par des responsables inférieurs.

5°) Réclamons rentrée des cadres et djounouds vivant à l'Extérieur :

Nous ne comprenons pas pourquoi les cadres de la wilaya vivant à l'Extérieur ne sont pas renvoyés à l'Intérieur. Ils seraient plus utiles, pense-t-on, à l'Intérieur. En effet, le quadrillage administration de l'organisation révolutionnaire est considérablement diminué et le travail des cadres de l'Intérieur se trouve surchargé, et par conséquent, imparfait. Donc, il est nécessaire de nous éclairer sur leur rôle à l'Extérieur et en conséquence de désigner d'autres cadres pour compléter l'organisation ou bien les renvoyer à l'Intérieur.

Pour les djounouds, les questions sont identiques. S'ils ne doivent pas servir à l'Extérieur, nous ne voulons pas qu'ils restent là-bas et permettre ainsi aux cadres de trouver une raison de vivre à l'Extérieur. De plus, maintenir ces djounouds à l'Extérieur prive la wilaya des armes et des munitions qu'ils pourraient ramener. Pourquoi ne pas les employer en coordination avec les djounouds des autres wilayas, à détruire la ligne Morice ?

6°) Voulons que répartition des postes, matériel et personnel de transmissions soit équitable entre les wilayas :

En effet, la wilaya n'a reçu que deux postes émetteurs au mois d'Août 1958, sans dépanneur, alors qu'en d'autres wilayas, il existe des régions qui possèdent des postes émetteurs. Pourquoi la wilaya 3 n'a-t-elle reçu que deux postes, et si tardivement ? Si c'est par manque de matériel, certaines régions pourraient céder leurs postes, et ainsi la répartition aurait été équitable. Les difficultés de transport des postes est une excuse non valable. Alors, on ne s'explique pas pourquoi la wilaya 3 n'a pas reçu plus de postes. C'est une question qui nous tient à cœur car cette carence tend à faire croire à une volonté de négliger la wilaya 3, ou à du régionalisme de la part tout au moins des responsables des transmissions. D'autant plus que la wilaya 3, la moins pourvue en postes, est une région bien quadrillée alors que d'autres wilayas en possédant davantage ne sont guère quadrillées et se trouvent bien plus près que nous des frontières[27]. Le manque de postes est à déplorer d'autant plus que les missions de liaisons à elles seules nous ont coûté des dizaines de tués. De plus, vu l'impossibilité de contrôler le travail des éléments de transmission, nous demandons que ceux envoyés soient sûrs et exempts de tout soupçon.

7°) Désirons que jeunes envoyés par les wilayas soient orientés sur plusieurs branches :

Nous envoyons des jeunes à l'Extérieur pour les faire profiter et les préparer à des tâches qui serviront mieux l'Algérie de demain. Or, nous apprenons que la plupart sont dirigés vers les Transmissions. C'est là une façon de ne pas porter de considération à des choses que nous jugeons en toute sincérité dans l'intérêt de l'Algérie. Nous aimerions qu'à l'avenir ces jeunes soient orientés sur d'autres branches, sans évidemment négliger les transmissions.

8°) Souhaitons éclaircissements sur toute arrestation et exécution de responsables de l'Extérieur[28] :

Le gouvernement doit donner des éclaircissements sur les arrestations et les exécutions des responsables vivant à l'Extérieur. Pour certains, leur prestige nécessite des explica-

27. L'allusion vise clairement la *wilâya* 5 (Oranie, bases du Maroc).

28. Ce paragraphe est rédigé au lendemain de la condamnation et de l'exécution de quatre officiers supérieurs (dont le colonel Lamouri) compromis dans le complot Lamouri.

tions pour enlever tout doute qui peut venir du manque d'explications. Auprès des djounouds, nous voulons leur assurer qu'il ne s'agit pas de règlements de compte ou autre, et ainsi combattre efficacement la propagande ennemie.

9°) Attirons votre attention sur certaines déclarations susceptibles de choquer l'amour-propre des moudjahidines :

Telle que celle du Président Ferhat ABBAS au sujet du cessez-le-feu. Évidemment, tous les moyens doivent être employés pour en arriver au but et le Gouvernement est seul juge de la politique à suivre et des méthodes à employer. Mais il ne doit pas oublier qu'à l'Intérieur, des gens combattent avec la seule idée de l'Indépendance totale sans conditions. Lorsque brutalement une déclaration n'est pas conforme à ce but, les moudjahidines qui ne sont pas avertis, qui ne sont pas préparés, qui ne sont pas capables de distinguer une tactique politique, une déclaration diplomatique, de la réalité, ces moudjahidines sont désorientés et sont enclins à penser qu'il y a trahison. Donc toute déclaration de l'Extérieur doit avant tout tenir compte de ses répercussions à l'Intérieur. D'ailleurs, nous rappelons que dans nos rapports passés, nous avons soulevé cette question, et le fait que la suggestion n'ait pas été retenue prouve que les rapports ne sont pas étudiés, ou bien que l'on se passe carrément de l'avis de l'Intérieur puisque aucune réponse ne nous a été faite.

10°) Demandons qu'une aide matérielle soit accordée régulièrement aux étudiants algériens se trouvant à l'Extérieur :

Les étudiants qui se trouvent notamment à Tunis[29] ne sont pas l'objet d'attentions suffisantes de la part des hommes du Gouvernement. En effet, leur organisation n'est pas satisfaisante et leur situation matérielle laisse à désirer. Bien que la wilaya subvienne à leur entretien, ils doivent au contraire être entretenus par le Gouvernement. Au moment où nous luttons tous pour la même cause, le Gouvernement devrait prendre cette mesure pour affirmer notre unité, et aussi pour montrer que c'est Notre Gouvernement. S'il néglige de prendre en charge ces enfants, de quelle façon peut-il prouver son attachement aux affaires algériennes ? Surtout si le Gouvernement se chargeait directement de ces élèves, leur travail s'en trouverait sûrement amélioré.

11°) Demandons que les katibas soient bien entraînées pour éviter pertes en hommes et matériels en cours de route :

Nous ne comprenons pas pourquoi les compagnies qui viennent de l'Extérieur pour acheminer des armes sont retenues deux, trois et même quatre mois. Le fait serait acceptable si, pendant ce délai, les compagnies recevaient une instruction militaire. Mais les raisons invoquées sont insatisfaisantes, comme par exemple celle d'attendre une tenue militaire d'Allemagne ou d'ailleurs. Ou bien il n'y a pas de magasins de l'armée qui fonctionnent, ou bien c'est une mauvaise volonté évidente de s'occuper sérieusement de la Révolution.

Cette négligence se traduit dans le fait que des armes sont souvent remises à des djounouds qui ne savent pas s'en servir : un mortier 81 mm a été envoyé en wilaya 3 sans qu'aucun en connaisse le fonctionnement. Des mitrailleuses, des fusils, ont été remis à des djounouds qui ne savaient pas les démonter. Ainsi, beaucoup de ces djounouds sont morts et leurs armes récupérées par l'ennemi.

Nous voulons savoir qu'il n'y a pas là-bas, d'abord négligence criminelle, et ensuite sabotage : Est-ce que des responsables ne se rendent pas compte que de cette façon ils envoyèrent des Algériens à une mort certaine ? Les questions peuvent aller plus loin...

29. Nombre d'entre eux ont été, notamment, envoyés par Amirouche pour étudier à *la Zaytûna*.

12°) Faisons appel angoissé pour avoir médecins, instruments et médicaments :

Ceux de l'Extérieur n'ont pas l'air de se rendre compte de notre situation et surtout de celle des malades et blessés. Pourquoi ne renvoient-ils pas les médecins se trouvant à l'Extérieur ? Non seulement ça, mais le fait de recevoir à Tunis et de garder des médecins qui étaient au maquis faits prisonniers, relâchés en France, et qui ont gagné la Tunisie, ce fait crée un précédent capable de pousser quelqu'un à faire la même chose, surtout qu'un tel fait suscite ici des commentaires désagréables qui ne sont pas faits pour relever le moral des combattants et leur donner entière confiance.

13°) Constatons qu'unité maghrébine n'est pas tangible tant qu'elle n'est pas réalisée sur le plan militaire. Aussi proposons-nous une aide matérielle accrue des pays frères, et autant que possible un élargissement du conflit algérien :

L'amitié maghrébine et sa réalisation concrète prochaine est un thème de propagande très fort mais qui commence à s'émousser du fait qu'aucune unité tangible n'est réalisée. Bien au contraire, à certains moments, l'attitude des deux pays frères de la Tunisie, et surtout du Maroc, nous incite à d'amères réflexions. Pourquoi ne pas demander à ces pays une aide plus grande ou bien les entraîner dans le conflit ? Si nous ne tenons pas à ménager à tout prix la Tunisie, par exemple, nous devons porter tous nos efforts sur la ligne Morice. Une attaque constante de cette ligne qui entraînerait sa destruction aurait pour résultat de pousser les français à entrer en Tunisie et ainsi à étendre le conflit. Nous voulons savoir si cette raison de ménager la Tunisie a empêché nos responsables de porter leurs efforts sur la ligne Morice. Mieux que de tâtonner en politique, il serait préférable d'étendre la guerre et d'espérer un écrasement militaire.

14°) Voulons la nationalisation des services extérieurs et la suppression des privilèges :

Les services extérieurs sont actuellement dirigés par des comités où sont représentées toutes les wilayas. Nous demandons que ce système soit supprimé et que les services soient dirigés par les plus compétents, prenant ainsi un caractère national. Le système de représentation des wilayas est dangereux parce qu'il maintient la division et entretient le régionalisme. De plus, de cette façon aussi peut subsister l'esprit de favoritisme et les privilèges. Ce système mènera fatalement à la paralysie des services, aux dissensions et aux négligences à l'encontre de certaines wilayas mal représentées ou dont le représentant est peu autoritaire.

15°) Demandons réponse à nos rapports et messages et envoi de Directives et informations :

La wilaya a toujours remis des rapports, et régulièrement. Respectant l'organisation, au prix d'efforts considérables de nos cadres pourtant souvent illettrés, nous pensions que ces rapports seraient d'une utilité certaine pour permettre aux responsables du gouvernement de prendre des mesures qui amélioreraient la situation et amèneraient le succès de notre lutte. Nous ne pensons pas que notre situation soit toujours satisfaisante, même à travers nos rapports, pour ne pas recevoir des remarques ou des critiques. N'ayant jamais reçu ni conseils ni observations, la conclusion logique qui s'impose est que les rapports ne sont pas étudiés. Y a-t-il vraiment intérêt suffisant porté aux questions intérieures ? Pense-t-on que l'Intérieur n'a pas voix d'autorité ou perd-on de vue que le fondement de la Révolution est à l'Intérieur ? La volonté de certains de présenter des rapports dans le but de rechercher des solutions peut paraître une tentative vaine qui laisse un peu désabusé. Si un responsable tolère sciemment le silence fait sur nos rapports, nous demandons à ce qu'il soit connu.

Nous ne comprenons pas davantage l'abandon presque total de la wilaya en ce qui concerne le manque de Directives et d'informations, alors que, depuis des mois, la wilaya

ne cesse de clamer qu'il y a manque et incompétence de cadres. De plus, ce manque de directives peut amener la wilaya à soutenir une politique qui n'est pas réaliste et dépassée, et de ce fait la responsabilité ne peut en incomber à la wilaya, mais aux chefs extérieurs.

16°) Manquons cruellement matériel et munitions :

La question du manque de matériel et de munitions est une des plus graves. Depuis plusieurs mois, les munitions n'ont pas été envoyées alors que nous avons fait plusieurs fois état de ce manque pressant de munitions. Nous ne pensons pas que les difficultés soient telles qu'il est totalement impossible d'acheminer les armes. Le moins qu'on puisse tenter est de demander aux wilayas intéressées de participer à la destruction de la ligne Morice. Si cette carence et la pénurie qui en découlent touchent toutes les wilayas, notre potentiel militaire doit s'en ressentir considérablement, mais si elles n'atteignent que certaines wilayas, elles constituent une discrimination qui ouvre la voie à toutes les hypothèses... Nous ne conclurons pas sur un sujet aussi grave, mais rappellerons seulement que si les morts sont actuellement plus nombreux, ils sont dus bien plus au manque de munitions qu'au mordant des troupes françaises. Nous ne désespérons pas cependant et la France ne viendra jamais à bout de la Révolution. Seulement, il peut en résulter une faiblesse qui ne fera que prolonger la guerre.

17°) Proposition d'installation d'une radio nationale à l'Intérieur :

Les émissions de radio du F.L.N. sont nettement insuffisantes, nous comprenons qu'il soit difficile de demander aux radios qui nous aident d'augmenter le temps des émissions, mais l'insuffisance de celles-ci est telle qu'il est nécessaire d'envisager l'installation d'une radio nationale à l'Intérieur pour augmenter le temps d'émission et pour diffuser des informations fraîches et urgentes. Le prestige d'une telle radio serait à lui seul un facteur très important de propagande. Une telle installation doit certes présenter des risques et des difficultés techniques, mais sont-ils tellement grands pour paralyser toute initiative de notre côté ?

Par ailleurs, la qualité des émissions actuelles est loin d'être satisfaisante. Aux émissions de la « Voix du Bled » et de la « Voix du Peuple », aux radios d'Alger et de Paris qui diffusent sans interruption et dont tous les programmes sont à base de propagande, nous nous contentons généralement d'opposer un bilan d'activité militaire – tantôt vague, tantôt exagéré – suivi de l'habituel morceau de harangue qui ne tire son effet que des dons oratoires du speaker. Souvent le bilan consiste en l'énumération d'une liste – immuable – de lieux d'opération. Et quand, par exemple, l'auditeur de Fort National s'aperçoit que les nouvelles concernant sa région sont erronées, il ne peut qu'être plus sceptique à l'égard des informations relatives à l'activité sur le reste du pays. Les émissions en arabe parlé et en français sont insuffisantes quand elles existent. À signaler et à encourager la causerie faite depuis quelques mois à Tunis en arabe parlé et suivant d'assez près l'actualité.

18°) Déplorons l'insuffisance de notre propagande à l'Extérieur (dénonciation d'atrocités, génocide, utilisation napalm et gazs [*sic*], etc...) :

Nous déplorons le manque de moyens mis à notre disposition pour pouvoir entreprendre une action efficace et d'envergure. Mais les services extérieurs eux-mêmes ont l'air de ne pas pouvoir fournir un travail important. Ils ne peuvent pas avancer l'excuse du manque de matériel et de moyens. La matière de la propagande est hélas abondante. Rien de tout ceci ne nous a été exigé par l'Extérieur. Ce qui fait que la situation du peuple et les atrocités ennemies ne sont pas révélées à l'opinion mondiale. Ce qui fait que nous sommes étouffés, dans l'impossibilité de crier à la face du monde le crime de génocide du colonialisme français, de montrer à la conscience universelle le malheur d'un peuple entier.

19°) Demandons journalistes étrangers, grande importance psychologique :

Le Gouvernement devrait inviter des journalistes étrangers pour venir en notre wilaya. La présence de journalistes ici aura un effet psychologique énorme. En effet, les moudjahidines et le peuple sont contrariés de voir que leurs souffrances ne sont pas toujours aussi bien connues que celles d'une poignée de Cypriotes grecs. Ils ont l'impression que personne ne s'occupe de leur situation, que le monde les ignore et que leurs sacrifices sont inutiles. Des journalistes étrangers ouvriraient un champ d'espoir par la confiance que met le peuple algérien à la conscience humaine.

20°) Bien que demeurant une base solide, la plate-forme du 20 août 1956 demande à être révisée :

Certains points sont actuellement dépassés ou incompatibles avec la situation actuelle. En effet, la plate-forme politique du 20 août 1956 ne nous permet plus de nous référer à elle à tous les instants. À notre sens, elle manque surtout de précisions et de programme politique. Nous souhaitons que soit définitivement établi un programme conformément aux aspirations du peuple et des combattants.

21°) Tel qu'il est actuellement, le système d'organisation de la Révolution tend à maintenir l'esprit de régionalisme :

Les permutations inter-wilayas auront pour résultat de brasser les combattants. C'est là un des premiers objectifs de la Révolution, brasser les Algériens pour renforcer la conscience nationale et l'union. De plus, les cadres allant d'une wilaya à l'autre auront à cœur de prouver qu'ils sont à la hauteur de leurs responsabilités ; ce système aura aussi pour résultat de supprimer les divisions en clans, et surtout il permettra aux capacités de se faire jour et nous sommes sûrs que ce système supprimera définitivement l'héritage du grade.

22°) Voudrions choix d'un chant national[30] :

Le choix d'un chant national s'impose. Il peut paraître comme une insuffisance de la Révolution du fait qu'il n'y a pas de chant national. Aussi servira-t-il à cimenter notre union nationale.

23°) Voudrions uniformisation des cachets (le remplacement des appellations par des numéros) et création d'un Commandement militaire unifié effectif[31] :

Toujours dans le but de cimenter l'union, ces cachets donneraient à la nation un élément concret de réalisation. Il permettra, ainsi que la suppression des appellations, des relations plus faciles entre les wilayas. Cachets et appellations représentent bien souvent des obstacles qui maintiennent la division.

Chaque wilaya peut évoluer seule sur le plan militaire pour acquérir de grosses unités. Mais l'effort sera forcément inutile. La guérilla ne peut pas demeurer le seul moyen de

30. L'hymne national algérien, dont les paroles auraient été demandées par Abbane au grand poète patriotique Zakariyya Mufdi, fut mis en musique en Égypte et interprété pour la première fois par une fanfare chinoise à l'automne 1958, lors du premier voyage de responsables algériens en Chine. Apparemment, Amirouche et les membres du conseil de la *wilâya* 3 n'en ont pas été informés.

31. Des *wilâya*(s) continuaient en effet à adopter pour leurs dénominations, et en particulier sur leurs cachets, une référence régionale. Ainsi, la *wilâya* 1 se dénommait « *wilâya* des Aurès-Nememcha ». Par ailleurs, malgré l'institution, successivement, du COM (Comité opérationnel militaire) en 1958, puis son échec, son remplacement l'année suivante par deux états-majors (Est et Ouest) séparés, et enfin la création début 1960 de l'État-Major général confié au colonel Boumediene, les *wilâya*(s) restèrent assez largement des principautés militaires indépendantes les unes par rapport aux autres et jalouses de leur autorité. Ici, on perçoit bien le souci marqué du colonel Amirouche que les institutions soient de facture authentiquement nationale.

lutte parce que le peuple supporte trop d'exactions. IL EST NÉCESSAIRE DE DÉPASSER LE STADE DE LA GUÉRILLA dans l'intérêt de l'Algérie et de passer le plus vite possible au stade de la guerre par la formation de grosses unités légères. Ceci ne peut s'obtenir que par un Commandement militaire national, chargé de coordonner effectivement les efforts de toutes les wilayas. Cette idée aurait dû faire l'objet de l'attention de ceux qui ont entre leurs mains les destinées de la Révolution et de l'Algérie. Nous sommes certains que nos résultats seraient meilleurs si l'ennemi devait affronter des régiments, et même des divisions qui, malgré tout, garderaient leur mobilité. Nous déplorons cette inertie du Commandement militaire.

24°) Souhaitons que gros efforts soient déployés en vue rendre UGTA légale à l'Intérieur :

L'UGTA a été reconnue par le CISL, mais déjà depuis un bon moment, cet organisme international semble avoir baissé dans la défense de notre Centrale. Nous proposons de tout essayer pour amener la CISL et d'autres organismes internationaux à demander que l'UGTA reprenne vie légale à l'Intérieur. Les efforts déployés dans ce sens par des organismes internationaux constitueront déjà une campagne de propagande en notre faveur. Quant à la légalisation de l'UGTA, elle sera d'une importance capitale. Elle aura pour rôle de cristalliser autour d'elle une masse d'algériens non encadrés et que la situation ne peut permettre de diriger. Surtout, elle pourrait résoudre des problèmes tel celui d'Alger et des grandes villes.

25°) Pour la promotion des Officiers, demandons tenir compte compétences, ancienneté, moralité :

Nous déplorons la non-application d'un tableau d'avancement. Ainsi, pour diriger des Officiers supérieurs, le Gouvernement devrait d'abord tenir compte de la compétence, de l'ancienneté et de la moralité, et pour cela il devrait s'informer et consulter les Officiers de la wilaya. Ceci afin de supprimer l'accession de cadres incompétents. Aussi peut-on arriver à ainsi supprimer l'accession par le favoritisme.

26°) Aimerions que relations radio soient directes entre wilayas afin de régler questions urgentes :

Aujourd'hui, les relations radio entre les wilayas doivent passer par la voie hiérarchique. Bien que ce système soit rapide, il est préférable que des relations directes entre les wilayas s'établissent. Ainsi une affaire urgente et nécessitant des explications ne doit souffrir aucun retard.

27°) Demandons spécialistes et cadres militaires (artificiers, artilleurs, instructeurs, RL, etc...) :

Le maquis manque de spécialistes et de cadres militaires. Tous les cadres que nous possédons sont de l'Intérieur et la spécialisation fait défaut. Pourtant beaucoup de moudjahidines de la wilaya se trouvant en Tunisie pourraient faire des spécialistes s'il y avait eu des cours d'instruction militaire.

28°) Réclamons entrée urgente commission d'enquête :

La wilaya 3 a reçu lors de la découverte du complot « bleu » un télégramme de félicitations. Nous protestons contre cette méthode. Nous aurions été flattés d'avoir reçu des félicitations après enquête et rapport établi par une commission d'enquête envoyée de l'Extérieur, ou formée de cadres étrangers à notre wilaya. Nous rappelons que, lors de la découverte du complot, la wilaya 3 a avisé le Gouvernement et demandé de l'aide. Rien ne lui a été fourni sauf un télégramme de félicitation. La wilaya a demandé après la liquidation du complot l'envoi urgent d'une commission d'enquête. Le Gouvernement n'a pas

jugé utile d'envoyer une commission d'enquête. Nous nous élevons contre cette confiance exagérée qui peut nous causer beaucoup de préjudice. En effet, qu'un règlement de comptes vienne à ensanglanter la wilaya 3 ou toute autre sous couvert de « complot », et il serait pour le moins choquant qu'un télégramme de félicitations vienne sanctionner une telle purge. L'interprétation d'une telle réaction ne pourrait s'expliquer que par une manœuvre, malhabile, en vue de « tenir » un homme ou un Comité, et d'essayer d'en faire un objet docile. Nous voulons, pour respecter l'organisation et l'esprit de la Révolution, que de telles manœuvres, destinées à introduire des méthodes de corruption et de chantage soient vigoureusement bannies.

29°) Organisation des Biens Habous à l'échelle nationale avec Statuts...

30°)[32] Introduction Mozabites au GPRA

31°) Pour mener notre pays à faire sa révolution économique et sociale, il faut favoriser le syndicalisme dans toute l'Algérie. Nous jugeons utile pour cela

a) Étendre l'UGTA à toutes les wilayas car actuellement seule la wilaya 3 possède une organisation.

b) Création d'un comité UGTA inter-wilayas.

b) Nos délégués extérieurs doivent lutter au sein de la CISL, d'abord

- pour que l'UGTA devienne un organisme légal en Algérie.
- Pour que tous les ouvriers des pays étrangers défendent notre cause nationale auprès de leurs gouvernements respectifs.
- Envoyer à l'étranger des éléments jeunes et actifs pour faire des stages de syndicalisme (ce qui intéresse l'avenir de l'Algérie).

[Suit un état financier de la *wilâya* concernant janvier 1959 (recettes : 171 498 236 F, dépenses : 152 964 548 F) plus un bilan financier récapitulatif depuis 1957 : restent net 185 987 702 F. Le texte se termine par une attestation du commandant intérimaire de la *wilâya*, Mohand Ou l Hadj, certifiant que cette dernière somme se trouve bien dans les caisses de la *wilâya* ainsi que des bijoux dont il donne la liste. Voir cette attestation au chapitre 54.]

(source : archives Harbi)

Cri d'alarme de l'État-major de la *wilâya* 2 adressé au GPRA

Novembre 1959
(extraits)

[Le rapport adressé par la *wilâya* 2 au GPRA constate amèrement que, dans le cadre des offensives Challe, les Français détruisent les *wilâya*(s) les unes après les autres. La suite de « Jumelles » qui a frappé la Kabylie vient de commencer dans le Constantinois (opérations Pierres précieuses). La situation militaire et humaine est critique. Les postes français se sont multipliés qui effectuent un quadrillage serré et font un travail psychologique intense, mobilisant de gros moyens matériels et financiers pour attirer le peuple. Il y a de grosses pertes et une faible puissance de feu à opposer aux Français. Le couchage et l'habillement sont précaires. Le blocus économique affame l'ALN. La maladie – paludisme, dysenterie – ajoute ses ravages à la faim et au dénuement. Les jeunes sont incorporés de force dans l'armée française. Le rapport demande de toute urgence l'envoi dans la

32. À partir du paragraphe N° 30, le texte est à l'état de brouillon écrit à la main. Sur notre version, qui est un duplicata au papier carbone, la lecture en est parfois incertaine.

wilâya des 3 000 *mujahidûn* se trouvant à l'Est. Les aides de toutes sortes qui ont été promises par Tunis ne sont jamais arrivées.]

Quant à la situation des villes et des villages, elle est encore plus pire, les forces dites de « l'ordre » sèment la terreur dans ces centres, arrestations, rafles nocturnes, assassinats, viols, vols, se poursuivent avec une cadence infernale.

[...] [Le G.P.R.A. a été un espoir déçu] parce que, jusqu'à ce jour, l'unité de la révolution n'a pu être faite. Aucune coordination n'existe sur le plan intérieur; ni entre l'intérieur et l'extérieur. Les raisons de cet état de fait incombent à l'extérieur qui n'a rien fait pour apporter les solutions adéquates afin d'améliorer la situation de l'intérieur. Maintes suggestions ont été avancées, certes des réponses ont été faites, laissant entendre que ces suggestions ont été prises en considération, mais rien n'a été fait et nous attendons toujours. C'est donc conscients des responsabilités qui nous incombent que nous vous jetons un appel angoissé afin que des solutions adéquates soient trouvées à une situation qui risque de devenir intenable.

(source : archives Harbi)

Un réquisitoire du commandant Si Salah

Message de Si Salah au chef de l'État-Major général et au GPRA

14 avril 1960
(extrait)

[...] Vous ne pouvez en aucune manière prétendre avoir accompli votre devoir. [...] Vous avez stoppé radicalement tout acheminement de compagnies et de matériel depuis 1958. [...] Aucun problème ne sera sans doute jamais réglé en son temps. Vous êtes enlisé dans la bureaucratie et vos déclarations n'ont plus qu'un accueil ironique auprès des moudjahidines tant vos promesses les ont blasés. [...] Quant à nous, pour les graves problèmes politiques et militaires qui se posent à l'A.L.N., nous préférons ne plus jamais compter sur votre travail. [...] Nous ne pouvons en aucune manière assister les bras croisés à l'anéantissement progressif de notre chère A.L.N. et à l'extermination systématique de notre cher peuple.
[...] Vous signalez à tours de bras des destructions d'avions B29, B26, T6, des récupérations d'armes et de munitions, des harcèlements au mortier et au canon à l'intérieur même de l'Algérie alors qu'il est pratiquement impossible d'entreprendre la moindre petite action.

(source : archives Harbi)

Témoignage sur l'état d'esprit en *wilâya* 4 début 1960

Rapport du capitaine Lyès[33]

9 septembre 1960
(extraits)

[Après la réunion du conseil de la *wilâya* 4 de janvier 1960 qui a enclenché l'affaire Si Salah, le capitaine Abdellatif aurait rapporté ce qui suit au capitaine Lyès.]

Tu sais que l'extérieur est plein de noyauteurs, de traîtres, de luttes de clans, de berbérisme, d'ambition, de lapidation de fonds [*sic*], etc... Je te fais savoir également qu'en 1956, Ben Bella et ses compagnons ont été arrêtés par l'ennemi sur renseignements fournis par les hommes de l'extérieur. L'extérieur, en apprenant que les chefs de wilayas ont tenu une réunion en wilaya 2 sans son autorisation[34], avait convoqué les deux colonels Si M'hamed et Si Amirouche pour les exécuter[35]. Encore, l'extérieur avait refusé l'arrestation de Tayeb, responsable du complot en wilaya 4 et l'a nommé secrétaire d'État, puis ambassadeur en Guinée. Cela prouve que Tayeb a des hommes à lui au sein même du gouvernement. [...] Boussouf est automatiquement noyauteur. Le responsable du C.O.M., Boumediene, est responsable du vol de 17 000 armes destinées à la wilaya 4. Après cet acte de trahison, il a été nommé chef d'État-Major Général. [...]

[L'Extérieur ne livre pas d'armes aux combattants de l'Intérieur, et il le fait exprès.]

Les djounouds de l'extérieur sont pour le G.P.R.A. une force armée sur laquelle il compte après le cessez-le-feu pour dominer l'intérieur et être responsable officiel de force de la Révolution Algérienne [*sic*] et représentant du peuple algérien; il participe aux ré-

---

33. De son vrai nom Yahia Kalache. Tous les officiers nommés dans ce texte ont été les acteurs ou les spectateurs de ce que l'histoire a retenu sous le nom d'affaire Si Salah (Mohammed Zamoum, commandant de la *wilâya* 4 depuis la mort de Si M'hamed en mai 1959). On se rend compte, à sa lecture, combien le désespoir et le sentiment d'abandon ont joué dans ce que l'on a parfois dénommé – exagérément – la « dissidence » de Si Salah. Sans compter les fantasmes de complot (par exemple le mythe d'un complot contre Ben Bella, qui semble être une invention de toutes pièces en l'état actuel de la documentation) et l'anticommunisme volontiers à vif contre une direction imaginée noyautée par les communistes. Le fait que Si Tayeb (Omar Oussedik), ancien commandant Renseignements-Liaisons de la *wilâya* 4, et qui avait transité par le parti communiste algérien avant 1954, ait été nommé en 1958 secrétaire d'État du GPRA a accrédité ces fables. Au surplus, Si Tayeb, soupçonné d'avoir eu une attitude trouble au moment de la proposition par de Gaulle de paix des braves, n'avait pas de preuves réelles à opposer.

Le rapport Lyès a été produit à un moment où la reprise en mains de la *wilâya* 4 était opérée sous l'égide du commandant Mohammed (Djilali Bounaama) et du commandant Ahmed Bencherif, dépêché à cet effet par le GPRA au printemps 1960, dans une atmosphère de règlements de comptes et de purges consécutifs à l'échec des tentatives de Salah pour négocier directement avec de Gaulle, sans que jamais Salah ait voulu doubler un GPRA dont il fut toujours soucieux d'avoir l'aval. Lyès narre, dans ce rapport, le compte rendu que lui aurait fait de la réunion du conseil de *wilâya*, tenu en janvier 1960 dans le Mongorno, le capitaine Abdellatif – un des acteurs de l'affaire Si Salah avant d'être une des victimes des purges qui s'ensuivirent sous les ordres de Si Mohammed.

34. Il s'agit de la réunion tenue en décembre 1958 à l'initiative d'Amirouche, qui ne réunit d'ailleurs pas tous les chefs de *wilâya*(s) : le colonel Lotfi, commandant de la *wilâya* 5, ne put – ou ne voulut pas – venir du Maroc et le colonel Kafi, commandant de la *wilâya* 2, se refusa à venir pour ne pas cautionner la vague de purges sanglantes entreprises par Amirouche en *wilâya* 3, et bientôt suivie de purges dans les autres *wilâya*(s), notamment la 4.

35. Rien dans la documentation accessible ne permet de vérifier ces allégations. Amirouche s'embarqua en mars 1959 pour Tunis, escorté de troupes substantielles, vraisemblablement avec le dessein bien arrêté de demander des comptes au GPRA, et peut-être de promouvoir l'installation d'un gouvernement des combattants dans lequel il aurait joué sans doute un rôle éminent.

unions, aux missions les plus importantes, et c'est pour cela que Tayeb, alors noyauteur et communiste, a été choisi comme chef de la délégation partie vers la Chine communiste[36].

[Le rapport poursuit : le conseil de la *wilâya* 4 aurait proposé de faire l'unification de l'Intérieur et d'organiser une coordination solide et des relations étroites entre les *wilâya*(s). Le comité de la 4 aurait eu pour mission d'unifier les autres *wilâya*(s) afin de s'imposer à l'Extérieur pour avoir enfin des armes. Les commandants Mohammed, Salah, les capitaines Halim et Lakhdar auraient reçu respectivement la supervision des *wilâya*(s) 5, 3, 1 et 2. Puis le capitaine Lyès donne sa version de la genèse de l'affaire Si Salah, cf. ci-dessous, chapitre 610.]

(source : SHAT *1H1644-1)

36. Il s'agit chronologiquement de la deuxième délégation envoyée en Chine par le GPRA. C'était une mission militaire.

VI

Les crises de l'ALN

-61- Régionalisme et tribalisme (notamment Aurès et Sud)
-62- Le « complot des lieutenants » en *wilâya* 5 (1957)
-63- Le mouvement des « Officiers libres » en *wilâya* 3 (1959)
-64- Le complot Lamouri (1958-1959)
-65- La dissidence d'Ali Hambli (1959)
-66- La révolte du capitaine Zoubir au Maroc (1959-1960)
-67- Les « ralliements » à l'armée française et les *ḫarkî*(s)
-68- La réunion inter-*wilâya* (décembre 1958)
-69- Les purges dans l'ALN
-610- La « paix des braves » et l'affaire Si Salah

-61- RÉGIONALISME ET TRIBALISME (NOTAMMENT AURÈS ET SUD)

PÉTITION DE 300 *JUNUD* DE LA *WILÂYA* 6 AU COLONEL M'HAMED[1]

20 avril 1957
(extraits)

[La pétition dénonce l'intrusion du capitaine « Rouget » (Si Amor) et de ses *junud* en *wilâya* 6 (Sud). Ils travaillent, organisent, prennent les armes pour les « Kabyles ». En mars, il a fait exécuter seize *junud* parce qu'ils ne plaisaient pas aux « Kabyles ». La pétition dénonce le « colonialisme kabyle ».]

Jamais plus le Kabyle ne vivra sur notre terre ! Nous jurons par Dieu et par son prophète et par tous les saints qu'aucun Kabyle ne restera avec nous, qu'aucun Kabyle ne sera notre responsable, c'est pour cela que nous avons fait appel à vous, Si M'hamed, et nous vous suivrons jusqu'à la mort, nous vous suivrons jusqu'à l'éternité. Répondez à l'appel, à cet appel de 300 Djoundis Arabes, de la population du Sahara, à cet appel qui jaillit non seulement de nos cœurs, à cet appel de notre terre Algérienne. À vous de juger, à vous de délibérer, nous sommes entre vos mains. Nous acceptons tout, sauf la présence Kabyle. Ceci nous le jurons. L'Algérie est en péril, elle vous appelle, répondez.

(source : archives Harbi)

1. Le contexte de ce document est l'envoi, décidé par la Soummam, de cadres de la *wilâya* 3 (« kabyles ») dans la *wilâya* 6 sous la direction du colonel Ali Mellah (« Si Cherif »). De fait, ces cadres

LA RIVALITÉ ENTRE *WILÂYA* 5 ET *WILÂYA* 4 AU SUJET DU RAVITAILLEMENT EN ARMES

Lettre du capitaine Baghdadi au colonel Si Sadek (wilâya *4)*[2]

12 juillet 1957
(extrait)

[...] J'ai décidé de rejoindre le frère Ramdane [à Tetouan, NDA] afin d'insister auprès de lui pour qu'il intervienne auprès des Oranais afin que ces derniers nous viennent efficacement en aide dans le domaine « marchandises », car ils ne voulaient rien savoir et ils prétendaient même qu'ils n'avaient pas d'armes, pas même eux. Dès ma prise de contact (avec les membres de la wilaya 5, j'ai essayé maintes fois de leur faire comprendre la situation dans laquelle se mettait la wilaya 4 et la nécessité vitale pour nous de cette aide, surtout dans le « matériel collectif ») [*sic*]. Mais, que voulez-vous, ce n'était que peine perdue et l'on dirait que nous avons affaire à des commerçants. Chacun pour soi et Dieu pour tous. Enfin, demain, Dieu et le peuple en jugera.

(source : SHAT *1H1573)

*Rapport de la réunion inter-*wilâya[3] *sur la dissidence aurésienne*

6 janvier 1959
(extrait)

[Ce document, émanant du chef de la *wilâya* 1, Hadj Lakhdar, est un témoignage sur le phénomène des « dissidents » ou perturbateurs (*muchawwichûn*) dans l'Aurès-Nememcha, ces chefs qui levaient des partis armés et travaillaient pour leur propre compte, indépendamment les uns des autres, et indépendamment de l'ALN, ne désirant pas se plier à la loi unificatrice du national. Sous les ordres successifs de Hadj Lakhdar, Ali Souhaï et Tahar Zbiri, les dissidents furent progressivement réduits, par la persuasion ou par la force. Le motif de fond de l'intégration de leurs partis dans l'ALN fut la capacité de leurs chefs à être reconvertis en bureaucrates sous l'impulsion des injonctions nationales. La réunion inter-*wilâya*(s) des 6-12 décembre 1958 a passé en revue toutes les *wilâya*(s) représentées lors de ce conclave. On s'est contenté, ici, de donner le document concernant la *wilâya* 1.]

(notamment le capitaine Amor, dit « Rouget »), se conduisirent dans le Sud comme en terrain conquis, méprisant les populations, les rudoyant, pratiquant parfois le droit de cuissage. La lettre est envoyée au colonel Si M'hamed, commandant la wilâya 4, d'une réputation de droiture indiscutée, « seul responsable arabe capable de comprendre », et qui est pris pour un « Arabe » alors qu'il est d'origine kabyle. Un mois après la production du présent texte, le capitaine Rouget, puis le colonel Ali Mellah, étaient assassinés par des *junud* de la *wilâya* 6.

2. Cette lettre illustre bien l'animosité entre les deux *wilâya*(s). Les missions d'approvisionnement en armes dépêchées par la direction de la *wilâya* 4 (Algérois) au Maroc, c'est-à-dire sur le terrain de la *wilâya* 5 (Oranie), se sont constamment heurtées au mauvais vouloir des cadres de la *wilâya* 5. Les Algérois étaient vus comme des concurrents sur le terrain des armes. Et plus encore, la *wilâya* 4 avait la réputation d'être une *wilâya* politique, où les gens discutaient et raisonnaient. Ils étaient donc tenus en suspicion par le commandant de la 5 où, avec Boussouf puis Boumediene, régna toujours un ordre militaire autoritaire.

3. Réunion tenue, à l'initiative du colonel Amirouche, dans la partie occidentale de la *wilâya* 2 (Constantinois) et réunissant les chefs de la *wilâya* 1 (Hadj Lakhdar, Aurès-Nememcha), de la *wilâya* 6 (Haoues, Sud) et 4 (M'hamed, Algérois). Rappelons que le colonel Kafi (*wilâya* 2) refusa de venir pour une raison fondamentale : il ne voulait pas par sa présence cautionner la politique de purges sanglantes initiée par Amirouche en Kabylie.

3e MESSAGE N° 103 REÇU LE 10 JANVIER ADRESSÉ LE 6/1/59.

Compte rendu militaire, politique, économique, social, renseignements et liaisons de la Wilaya 1.

Wilaya composée de 6 zones mais zone 3 rattachée provisoirement à la wilaya 6[4].

ZONE 1 : Bonne dans l'ensemble.

ZONE 2 : La moitié est coupée par les dissidents au nombre de 1 000 à 1 100 avec armes de guerre.

ZONE 3 : Rattachée provisoirement à la Wilaya 6.

ZONE 4 : Son capitaine étant à Tunis, je n'ai pu contacter que quelques responsables. Pas de dissidence mais difficultés dues à l'activité de l'ennemi.

ZONE 5 : Dépend du Conseil de la Wilaya qui se trouve à TUNIS.

ZONE 6 : À deux compagnies et une poignée de dissidents dont la majorité a rejoint l'A.L.N. Cette zone n'a pas de cadres car ses responsables sont à TUNIS.

APERÇU SUR LA DISSIDENCE :

300 en zone 2, région Arris avec comme chef RABHI CHERAG.

250 dans la région Chélia Kimmel[5], comme chefs BOUHAHADI et MOHAMED TIGHEZA.

500 à Kimmel avec comme chef Lahcen KLOUFI qui est en liaison avec DJOUL.

SITUATION DES ZONES : Du fait de ma récente nomination à la Wilaya, je ne peux donner que quelques idées sur le plan militaire de la

ZONE 1 : compagnies régionales dont l'effectif est incomplet sous les ordres d'aspirants. Les sections sont dirigées par sergents-chefs ainsi que les groupes ou sections pour actions commandos.

80 % de l'armement est militaire.

Un grand nombre de Moudjahidines sont sans armes.

Les tenues militaires manquent. Les munitions font défaut.

La discipline est respectée.

Les réunions et les entraînements sont suivies régulièrement.

La nourriture est bonne.

Les soldes sont supprimées. Les besoins matériels des djounouds étant à la charge de l'ALN.

Service artificier et génie fonctionnent à l'échelle secteur.

Les cellules urbaines de Fidais fonctionnent normalement à l'échelle des secteurs.

POLITIQUE : Les assemblées du peuple et le comité des 3[6] fonctionnent. La propagande est faible par manque de matériel et cadres nécessaires.

4. Cette zone (*mintaqa*) rattachée à la *wilâya* 6 était la circonscription couvrant El Kantara, M'chouneche, Biskra, Ouled Djellal. Les autres zones : zone 1, nord-ouest de l'Aurès, Belezma, confins des Hautes Plaines sétifiennes; zone 2, Aurès central : Khenchela, Arris, Zeribet El Oued; zone 4, nord Aurès, confins des Hautes Plaines constantinoises (Aïn M'lila, Oum El Bouaghi, Aïn Beïda, La Meskiana); zone 5, nord-est Aurès (Sedrata, Morsott); zone 6, Nememcha.

5. Aurès central.

6. Assemblées du peuple (ou comités des cinq) : instituées au congrès de la Soummam (août 1956), et très théoriquement élues, elles pourvoyaient à l'encadrement administratif et politique au niveau inférieur du douar. En fait, à l'époque de ce rapport, il y a bien peu de chances pour que les assemblées du peuple continuent à fonctionner. Dans la plupart des cas, elles ont été supplantées par (ou en tout cas elles reçoivent leurs ordres de) la structure militaire organisée de manière ternaire depuis la Soummam : sous les ordres d'un chef politico-militaire, un responsable militaire, un responsable politique, un responsable Renseignements-Liaisons. C'est ce à quoi renvoie l'expression « comité des trois ».

Les cottisations [*sic*] rentrent normalement. Il n'y a pas de déficit. Les secours sont toujours perçus mais les barèmes ne sont pas respectés pour raisons majeures. Les commissaires politiques sont compétents. Les zones interdites empêchent le travail de la terre. L'ennemi fait de la réparation économique. Le peuple est dans la misère. Mais les stocks de ravitaillement existent toujours. Le peuple est analphabète dans sa presque totalité. Les écoles coraniques fonctionnent sous la direction de l'ALN. Là où cela est possible, l'enseignement est encouragé. La justice est assurée par des Comités. Les services du Croissant Rouge comprend [*sic*] un médecin et 20 infirmiers mais les instruments et les médicaments manquent. Le service de renseignements laisse à désirer. Il y a bien quelques contacts avec le G.M.P.R.[7] et les Harkas, ce qui amène une rentrée de munitions. Quelques ralliements s'opèrent aussi. Les liaisons sont bonnes. Il existe des boîtes postales et les liaisons sont assurées par des militaires. Nous possédons 6 Postes Radio dont un seul est utilisé par suite du manque d'opérateurs.

ZONE 2 est très perturbée. Il manque des détails sur le plan militaire ; pénurie de ravitaillement, habillement et médicaments.

L'organisation, tant politique que militaire, est insuffisante. Le peuple est très pauvre. Les 75 % se trouvent dans les postes militaires. Le service de santé comprend un médecin et 15 infirmiers.

Le sectarisme y est enraciné, même dans le djich[8]. Les services de renseignements et liaisons sont inexistants.

ZONE 4 : Pas d'organisation, les cadres étant à l'extérieur.

ZONE 5 : En liaison avec la Wilaya à Tunis.

ZONE 6 : Le comité zonal et le djich sont en Tunisie. Cependant, à présent 400 éléments y sont déjà, 160 dissidents ayant rallié l'ALN. Le service politique est à peine ébauché. L'économie est assez bonne. Néanmoins les stocks sont inexistants. Le peuple dans l'ensemble est analphabète.

En conclusion, la situation en WILAYA 1 est très grave et mérite l'attention et l'aide toute particulière du Gouvernement.

La dissidence, l'insuffisance ou l'inexistence de cadres sont des problèmes sur lesquels le Conseil de la Wilaya ne s'est pas penché suffisamment. Le Conseil n'a pas accordé à cette wilaya toute l'importance qui lui est due.

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 320-321)

Rapport anonyme : « Mon voyage des Aurès à Tunis »

21 avril 1959
(extrait)

[L'auteur de ce rapport est un cadre de l'ALN d'une *wilâya* qui n'est pas la *wilâya* 1 (Sud Constantinois, Aurès-Nememcha). Il traite de ce qu'il a constaté pendant sa traversée de cette dernière. L'indiscipline y est générale ; les unités dissidentes de l'ALN y sont légions. Chaque chef de clan tire la couverture à lui. Certains se conduisent en « agitateurs tarés » qui n'hésitent pas à couper le ravitaillement et les communications à des unités appartenant à des clans opposés. Ainsi, les hommes de Hadj Lakhdar, le colonel de la *wilâya*, sont restés seize jours sans ravitaillement. Les *junud* qui sont encore contrôlés par l'ALN, et qui sont de la même tribu que les dissidents,

7. Groupe mobile de protection rurale.
8. *Al jaych* : l'armée, l'ALN.

éprouvent une sympathie non dissimulée pour ces derniers. L'auteur a entendu insulter publiquement le FLN. La misère matérielle est atroce, que personne ne songe à soulager : « Les djounouds végètent paresseusement ». Les malades traînent sans soin. Il n'y a même pas un comprimé d'aspirine. L'auteur estime qu'il n'y a « aucun responsable digne d'être un cadre de l'ALN », à quelques exceptions près, notamment celle de Youssef Yaalaoui[9], qui est un « vrai patriote ». L'auteur stigmatise :]

le tempérament indiscipliné et systématiquement opposé à l'exercice de l'autorité, et aussi l'attachement primitif au sol natal et à la tribu. Lors de la mutation de la compagnie d'Inoughissen[10], les femmes des Beni Bou Slimane se sont griffé les visages et ont porté le deuil. Cela nous édifie assez sur l'état psychologique des Aurésiens et sur leur maturité politique. On sent bien que chez eux la révolution n'est pas vécue comme un processus et un phénomène dynamique, mais plutôt subie comme un état de désobéissance civile. [... Dans les Nememcha], on a affaire là à des sortes de bandes tribales plutôt qu'à des unités d'une armée nationale [... La conscience nationale est flottante : ainsi deux commissaires politiques de l'A.L.N. se sont ralliés aux Français puis sont revenus au maquis]. Je n'ai jamais surpris sur les lèvres de quelqu'un le mot « Front de Libération Nationale ». Le tampon utilisé ne porte que les initiales de l'A.L.N.

(source : archives Harbi)

« La crise de la wilaya de Kabylie bastion de la rébellion »

vue par deux journalistes français
21 août 1959

Alger, 21 août (de nos envoyés spéciaux)

Les troupes opérationnelles, engagées dans l'opération « Jumelles », sont entrées en Kabylie au moment où cette wilaya, qui avait été la « wilaya pilote » de la rébellion, passait par une crise aiguë.

On sait déjà que le chef rebelle Amirouche avait, de juillet 1958 à février 1959, poursuivi une politique de purges qui, selon les propres rapports de la wilaya, aurait fait assez de victimes pour affecter trois mille familles[11].

Cette répression d'un mouvement qualifié de « bleuite » et qui tendait indiscutablement à traiter avec la France[12], puisait sa source dans un contexte où entraient la certitude que

9. Yaalaoui, d'origine kabyle, fait partie des cadres qui ont été nommés par Amirouche lors de sa mission dans l'Aurès en octobre 1956 pour tâcher d'y réorganiser le commandement. Cet ancien enseignant en arabe et ancien imam de la mosquée d'Aïn Azel/Ampère (nord Aurès), de fait, était rigoureux et avait une vraie conscience nationale.

10. Cette unité de l'Aurès central (tribu des Beni Bou Slimane) a été mutée en *wilâya* 6 par mesure disciplinaire afin de réaliser un amalgame national en expatriant les hommes.

11. Selon les estimations, les purges auraient fait, en *wilâya* 3, de 1 000 à 6 000 victimes. Ce dernier chiffre, avancé par Mohamed Benyahia (*La Conjuration au pouvoir*, Paris, Arcanthère, 1989), est sans doute exagéré. Raisonnablement, l'historien doit au moins le diviser par deux.

12. Rien ne permet à l'historien de confirmer ces propos de manière formelle. Il y eut sans doute une lassitude qui s'empara des maquis à partir du moment où (fin 1957) les barrages électrifiés les privèrent de l'alimentation continue en armes et munitions provenant du Maroc et, surtout, de Tunisie. Mais, d'après la documentation disponible, cette lassitude fut effective et produisit surtout ses effets en *wilâya* 4 (Algérois). En *wilâya* 3, la « bleuite » fut pour l'essentiel une intoxication des services français qui réussirent à persuader le commandement de la *wilâya* 3 qu'elle était infiltrée par des traîtres.

la victoire rebelle était impossible, l'efficacité du barrage tunisien et le retentissement de l'appel du général de Gaulle[13].

Amirouche, qui aspirait au commandement de l'ensemble de l'intérieur[14], vers quoi son « coprovincial » Krim le poussait, mena cette répression avec une cruauté qui fait encore parler les Kabyles des « nuits rouges d'Amirouche »[15].

Puis il rendit compte à Tunis et, se méfiant des rapports que pouvaient adresser de leur côté ses lieutenants, demanda une commission de contrôle[16].

Le « comité exécutif » qui était alors à la place du « G.P.R.A. » lui envoya des félicitations et le pria de venir à Tunis rendre compte, mais, probablement soucieux de savoir ce qui s'était réellement passé, dépêcha en Kabylie le commandant Mira. C'était un ancien chef de zone de la wilaya qui, blessé en 1957, avait été évacué sur la Tunisie.

Amirouche, qui savait le danger d'être absent de sa wilaya, constitua avant de partir un conseil élargi où l'influence de son adjoint politique, Ouelhadj[17], dont il se méfiait, était contrebattue par l'entrée des chefs de zone et de quelques militaires de son entourage direct.

Puis il prit la route mais ne se dirigea pas directement vers la frontière tunisienne. Il rencontra, dans la région des Portes de Fer, le 22 mars dernier, le commandant Mira qui arrivait de Tunisie. C'est probablement là que Mira lui transmit la consigne de Tunis d'aller voir pourquoi Haoues, qui commandait les territoires du sud[18], refusait de se rendre à Tunis. Il fit donc route vers Bou Saada où le détail de leur conversation fut perdu pour tout le monde puisqu'ils furent surpris et tués l'un et l'autre au djebel Tsamer[19].

La succession de la wilaya allait être difficile.

Les cheminements étant très aléatoires, le « G.P.R.A. » ne pouvait que nommer provisoirement Mira qui était déjà sur place.

Mais Mira arrivait devant un conseil de wilaya qu'Amirouche avait justement sélectionné en vue de contrer tout empiètement de sa part.

Dès son arrivée, celui-ci se trouva dans une atmosphère hostile. Il ne trouva d'appui qu'auprès de l'adjoint politique Oulehadj. Il lui fallut patiemment se débarrasser de toute l'équipe.

---

13. Il s'agit de l'appel à la « paix des braves ».

14. Il n'est pas impossible, en effet, que Belkacem Krim, Kabyle et ministre des Forces armées, ait soutenu en sous-main les ambitions de son » compatriote « kabyle Amirouche. Cela dit, Amirouche ambitionnait vraisemblablement le remplacement du GPRA par un gouvernement des combattants sous sa direction, lequel n'aurait pas manqué, s'il avait été réalisé, de mettre, aussi, Krim sur la touche.

15. Dans la nuit du 13 au 14 avril 1956, sous la supervision du capitaine Amirouche, le lieutenant Fadel H'mimi fit procéder à l'extermination par égorgement de la totalité des habitants de la dechra Tifraten (région d'Oued Amizour, en Basse Soummam). Selon les versions, le massacre aurait fait de 490 à 1 200 victimes.

16. Amirouche protesta (mauvaise conscience?) contre les félicitations que lui avait adressées le GPRA pour sa liquidation du « complot bleu » et il demanda l'envoi d'une commission pour en juger sur place.

17. Il s'agit du commandant Mohand Ou l Hadj, réputé pour sa sagesse et son humanité.

18. Le colonel Haoues (Ahmed Ben Abderrezak), originaire du sud de l'Aurès, et transfuge du messalisme, dirigeait alors la *wilâya* 6 (Sud Algérois).

19. Près de Bou Saada. D'après plusieurs informations concordantes, la capture d'Amirouche et de Haoues aurait été due au fait que les Français avaient été mis au courant du code qui couvrait le voyage par les services du ministre du MCLG (ministère des Communications et des Liaisons générales) Abdelhafid Boussouf. Il est plausible que Boussouf, en tuant indirectement Amirouche, ait ainsi éliminé un possible fauteur de coup d'État contre le GPRA, fauteur qui était perçu par Boussouf comme un agent de son frère ennemi Belkacem Krim. Cela dit, il n'existe aucune preuve formelle.

Cependant, Amirouche pouvait avoir été un bourreau sans pitié, il n'en était pas moins intelligent, rusé, ambitieux, et savait choisir ses hommes.

Il avait notamment comme secrétaire de la wilaya, sous le nom voisin du sien Amirouchène, un conseiller influent et modéré qui menait auprès de la population une action très habile.

D'autre part il avait mis en place des chefs militaires fort compétents.

Pour assurer sa popularité Mira commença d'abord à prendre un certain nombre de mesures libérales en desserrant un peu le carcan qu'Amirouche avait fait peser sur la Kabylie.

Il fit montre de plus d'humanité. Il interdit de torturer les officiers de l'A.L.N. soupçonnés de « bleuite », ce qui postule d'ailleurs qu'on continua à torturer les hommes n'ayant pas ce rang, et fit relâcher une quinzaine de prisonniers français en juin dernier.

Puis, dès qu'il eut commencé à prendre pied, il commença à se débarrasser des hommes d'Amirouche.

GRANDS ET PETITS KABYLES

Le secrétaire de wilaya Amirouchène fut muté dans les Aurès et alla se faire tuer du côté de M'sila, le mois dernier. Les chefs militaires de l'entourage furent expédiés dans des régions opposées. Puis il peupla le conseil de la wilaya de gens de son douar natal de Beni Melikèche, en Petite Kabylie[20]. Il ne garda de l'ancienne équipe que l'adjoint politique Ouelhadj, dont Amirouche se méfiait le plus.

Cependant, l'afflux des « Petits Kabyles » aux postes clés n'était pas passé inaperçu des « Grands Kabyles ». Une vieille rivalité les oppose depuis des siècles[21]. Au moment où commença l'opération « Jumelles » qui fut un coup de pied dans la fourmilière, les rebelles de Grande Kabylie commençaient à renâcler devant la tutelle de Mira. Ils attendaient peut-être, en prenant leurs désirs pour des réalités, l'arrivée d'un « colonel » commandant la wilaya grand kabyle. Mira, en effet, semblait être toujours « commandant » et n'avoir pas reçu sa promotion définitive[22]. Ouelhadj, qui est « grand kabyle », prenait ses distances, fort de la solidarité de ses compatriotes.

Les deux hommes s'observaient, tandis qu'à la base on parlait ouvertement de scinder la wilaya en deux.

C'est quatre jours avant que les troupes de l'opération « Jumelles » ne prennent d'assaut le P.C. de la forêt de l'Akfadou[23] que Mira et Ouelhadj ont quitté ce refuge.

La wilaya, aujourd'hui, selon les consignes d'émiettement[24], se trouve éparpillée en groupuscules de deux trois hommes n'ayant entre eux que des liaisons extrêmement précaires.

---

20. Les auteurs de l'article se réclament de l'ancienne dénomination coloniale qui différencie une « Petite Kabylie » (est de la rivière Soummam) d'une Grande Kabylie (ouest de la rivière Soummam). Cette distinction, si elle n'est pas totalement infondée, repose en fait sur des catégories largement dessinées par le pouvoir colonial. En effet, de part et d'autre de la rivière Soummam, les gens se sentent kabyles, sans référence à une Kabylie, « grande » ou « petite ».

21. Cette allégation est parfaitement infondée.

22. Après la mort d'Amirouche, fin mars 1959, le commandement de la *wilâya* 3 se délita dans une querelle de succession entre les commandants Mohand Ou l Hadj et Oumira qui étaient en effet respectivement originaires de la Grande Kabylie et de la Basse Soummam – dans le texte abusivement assimilée à la « Petite Kabylie »; du moins jusqu'à la mort au combat d'Abderrahmane Oumira (Mira), en novembre 1959.

23. Épicentre du commandement de la *wilâya* 3, situé dans la montagne à l'ouest de Bejaia (Bougie).

24. En prévision de l'offensive Challe, les consignes du commandement de la *wilâya* avaient été de fractionner les *katîba*(s) pour éviter de les trop exposer aux coups de boutoir de l'opération « Jumelles ».

On ne peut encore dire ce qu'il restera de la wilaya, soumise depuis déjà un mois à une pression qui rend pour l'instant son commandement quasi impossible.

Serge Bromberger
Jean-François Chauvel

(source : *Le Figaro*, 22 août 1959)

Rapport 2e Bureau, Oran

10 novembre 1961
(extrait)

Le regroupement des populations dans les centres urbains a créé de véritables colonies à l'intérieur des cités. Ces colonies ont été prises en main par leurs régions d'origine qui entendent collecter les fonds et y faire régner l'ordre. Ainsi, dans la même ville, se retrouvent plusieurs organisations rebelles juxtaposées, quelquefois rivales, car la ville procure des fonds, des médicaments, du ravitaillement.

Oran est l'illustration la plus frappante de cet état de choses. Des organisations de toutes les mintaqas s'y côtoient, s'y entretuent. Toutes les tentatives d'installation d'un comité de commandement unique ont été mises en échec, autant par les rivalités des organisations existantes que par l'action des forces de l'ordre.

(source : SHAT 1H1600)

-62- LE « COMPLOT DES LIEUTENANTS » EN *WILÂYA* 5 (1957)

TÉMOIGNAGE SUR LE « COMPLOT DES LIEUTENANTS » PAR L'UN DES « COMPLOTEURS »

[...] Je rencontrai de nouveau Mahmoud[1] deux ou trois jours après notre entrevue de la Moulouya. Comme l'on s'en doute, nous parlâmes, dès le prime abord, de la Willaya V dont les chefs refusaient alors – malgré les recommandations et les prières d'officiers de valeur – de s'attaquer à la ligne Morice, en pleine édification. Le frère Mahmoud me mit au courant de la réponse d'un des adjoints de Boussouf, auquel il soumit un plan de destruction du barrage naissant, à savoir que « les barbelés ne pouvaient pas constituer un sérieux obstacle au passage de la frontière ».

« – Mon commandant », lui dit alors Mahmoud, « on m'a appris à l'école militaire qu'un obstacle est toujours gardé. » « – Qu'importe ! » répondit notre futur général Giap, « il freinera l'afflux des réfugiés algériens vers le Maroc. »

Ainsi, selon ce monsieur, l'essentiel n'était pas d'attaquer la France, de livrer les armes aux combattants de l'intérieur, mais de barrer la route aux Algériens qui fuyaient les sévices et la mort. Et dire que ces individus ont toujours des prétentions de nous diriger !

Mahmoud ne me raconta pas seulement ce jugement porté sur la ligne Morice, il compléta mes connaissances sur bien des points qui demeuraient obscurs pour moi.

« – Comment », lui dis-je, « pouvez-vous supporter un pareil régime sans réagir ? »

« – Hélas » ! me dit-il, « il n'y a point d'hommes en Oranie ».

« – Veux-tu », lui dis-je, « que nous tuions Boussouf ? »

C'est ce jour-là qu'est né le « complot des lieutenants ».

Bien entendu, nous voulûmes rallier à ce plan quelques-uns des officiers présents à Oujda. Nous agîmes dans ce sens, mais avec une circonspection de vieux Indiens. Nous vivions, en effet, sous le stalinisme à son époque la plus noire. Malgré cela, notre groupe s'enrichit d'un apport de marque car, en plus de Ben Miloud, déjà acquis, nous enregistrâmes l'adhésion du docteur Yacine et des deux frères Inal[2], ainsi que celle, connue de

1. Sur Mahmoud (Abdallah Larbaoui), *cf.* chapitre 52.

2. Il s'agit des Tlemcéniens Rachid et Mustapha Inal, frère d'Ahmed Inal, ancien étudiant en histoire à la Sorbonne, et communiste, mais en rapport avec des personnalités UDMA d'Oranie. D'après la version la plus commune, en 1957, il aurait été arrosé d'essence et brûlé vif par l'armée française. D'après une autre version, reposant sur des témoignages indirects de bonne foi, la direction de la *wilâya* 5 l'aurait liquidé en en faisant porter la responsabilité sur les Français. Les trois frères Inal étaient surnommés par leurs amis « les Inaux ».

moi seul, du Lieutenant Athmane auquel se joignit quelque temps après le Lieutenant Mohammed El Blidi (ils étaient à cette époque-là les deux seuls officiers valables que la Willaya IV avait à Oujda). J'eus, d'autre part, l'assentiment de tous les Kabyles – une dizaine tout au plus – que la mort de l'Aspirant Hamou avait révoltés.

Le groupe que nous formions travaillait d'arrache-pied à son élargissement quand survint l'affaire du Capitaine Liamani. Celle-ci ne fut pas sans avoir créé de sérieuses difficultés à Boumedienne car, en plus des manifestations sur la voie publique d'une quarantaine de combattants et des vives réactions des réfugiés frontaliers, les autorités marocaines décidèrent l'arrestation de Rabah et d'Abdelkrim, que le « colonel » eut le temps de faire fuir. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que Boumedienne défendait ses subordonnés. L'Aspirant Hamou fut exécuté pour avoir insisté, dans son rapport établi à l'intention et sous l'instigation de Lotfi[3], sur la nécessité de destituer ces deux hommes de leurs responsabilités.

« – Rabah et Abdelkrim ont agi sur mes ordres. Et ils continueront à le faire », dit Boumedienne.

Pour dégonfler ces nuages qui s'amassaient au-dessus de sa tête, Boumedienne exploita cette idée d'enquête lancée par Lotfi, son adjoint, en créant une commission *ad hoc* qu'il dénomma C.C.E. (Comité de Contrôle et d'Enquête). Ce sigle fallacieux abusa la population, qui crut à une véritable enquête de l'autre C.C.E., organisme suprême de la Révolution. Pendant quatre mois consécutifs, cette commission présidée par le Commandant Rachid[4] – si mes renseignements sont exacts, M. Ben Bella vient d'en faire un colonel et un député[5] – enregistra toutes les plaintes allant du vol aux viols, en passant par la torture. (À propos, M. Ben Bella, avez-vous demandé à consulter ce document ?) [...]

Si le « commandant » Slimane[6] n'avait pas brusqué les choses en séquestrant notre ami Ben Miloud, nous eussions sans doute été arrêtés sans aucune réaction de notre part. En voulant également procéder à l'arrestation de Mahmoud, il nous permit de donner au complot une autre orientation car la reculade ne nous était plus permise. [Dans l'été 1957, les révoltés convoquèrent une réunion de 53 officiers et sous-officiers qui n'osèrent pas à passer à l'action directe et se contentèrent de signer une pétition. Le docteur Yassine en rédigea une autre à l'intention des civils algériens du Maroc. Les pétitionnaires demandaient l'envoi d'une commission d'enquête par le vrai CCE...]

La commission d'enquête demandée par nous tardant à venir, nous envisageâmes, Yassine, Mahmoud et moi, de passer à l'action directe pour ne pas laisser s'essouffler le mouvement, d'autant plus que les Moudjahidines nous pressaient d'agir. Mais voici que, sur intervention du Docteur Hedam[7], le secrétaire général de la province d'Oujda – un Tlemcénien – ordonna notre arrestation, en l'absence du gouverneur. Le docteur Yassine échappa de peu, tandis que Mahmoud et moi fûmes déportés au camp d'Isly d'où nous nous évadâmes deux jours plus tard. Indubitablement, un coup rude fut porté à notre mouvement qui, étêté, perdit de sa virulence tout en conservant sa force. Mais nous ne désarmâmes pas pour autant. Nos projets n'étaient altérés en aucune façon et il est probable que si M. Ben Tobbal n'était pas venu, notre passage à la clandestinité eût été plus efficace. L'organisation le savait bien, qui prit toutes les mesures adéquates. Il n'est jusqu'au farfelu cheikh Kheireddine[8] qui ne changeât de domicile.

3. Benali Dghine, futur colonel (1958-1960) de la *wilâya* 5.
4. *Cf.* chapitre 52.
5. Le texte a été rédigé en 1962.
6. Ahmed Kaïd.
7. Tedjini Haddam, alors directeur du service de santé de l'ALN.
8. Ancien dirigeant *'ulamâ-*, responsable FLN au Maroc.

M. Ben Tobbal, chargé d'enquêter sur la situation, était alors responsable des affaires intérieures au sein du C.C.E., ce gouvernement algérien avant la lettre. La prévention que nous nourrîmes contre lui – il est du même village que Boussouf[9] – fut dissipée par le Capitaine Si Mouloud, qui le taxa « d'ami personnel du Colonel Ouamrane ». La suite devait nous apprendre que cette appréciation était erronée. Car, loin de chercher à connaître les raisons qui nous ont déterminés à agir, M. Ben Tobbal voulait des preuves sur son « ami » et notre « bourgeois » de Krim, qu'il considérait comme les inspirateurs du complot[10]. Nous ignorions alors, nous qui étions unis comme un seul homme, nous ignorions que les dirigeants du Feuleuneu se querellaient, non en fonction de leurs opinions politiques, mais de leur appartenance aux groupes ethniques de l'Algérie. L'interrogatoire que je subis me révéla l'ampleur de la cassure. Car le Capitaine Si Mouloud – un Kabyle – ayant été mis hors de cause par mes camarades – à juste raison d'ailleurs –, je restais, aux yeux de notre ministre, le lien entre Krim, Ouamrane, Saddek[11] et le complot. Car pour ce monsieur, nous ne pouvions être autre chose que des marionnettes. La suspicion dans laquelle on me tint se trouva renforcée par le fait que je suis originaire du même douar que le Colonel Saddek. Pour M. Chentouf[12], éminence grise de Ben Tobbal et futur délégué du éfélène à l'Exécutif provisoire, le mot « OUADHIA » résolut l'énigme.

« – Depuis combien de temps es-tu dans le F.L.N. ? Me demanda-t-il.
« – Depuis novembre 1954.
« De quelle région es-tu ?
« – Des Ouadhias. »

Il posa son crayon, se carra confortablement sur sa chaise et me regarda avec les yeux de Christophe Colomb en face de Terre-Neuve. Un sourire, aussi long que celui d'une pastèque fêlée, orna le visage de ce juge en quête d'accusés (je n'ai pas dit Perrin-Dandin). Avec cette suffisance propre aux bourgeois de son espèce[13], il me dominait de toute la longueur de son racisme et de sa sotte suffisance.

En face de lui, « mâchant sa hargne et sa rogne », trônait le Colonel Boumedienne comme une bouteille de whisky à trois étoiles. (Si vous voulez savoir pourquoi une partie peut, en même temps, être juge, je vous renvoie à MM. Chentouf et Ben Tobbal). Autour de l'index du « colonel », tournait un revolver qui donnait à l'instruction le charme qui lui manquait. Irrité par les accusations graves et précises que porta Yassine contre la Willaya, l'ex-colonel réprimait difficilement ses tics nerveux. Parfois, il jetait sur moi des regards chargés de tant de haine qu'on y voyait briller ses plus bas instincts. L'arrivée du ministre-juge d'instruction ne modifia en rien cette attitude al caponienne. M. Ben Tobbal estima-t-il nécessaire à l'expression de la vérité la présence d'un colonel-gendarme ? Ou bien, selon les conceptions inconnues de la justice, admit-il qu'on pût à la fois être juge et partie ? Toujours fut-il qu'il s'accommoda fort bien d'une pratique indigne, à laquelle je le crus accoutumé.

Sur-le-champ, je priai le ciel d'épargner à l'Algérie un gouvernement où Boussouf, Ben Tobbal et Boumedienne joueraient un rôle, ensemble ou séparément, dans la justice ou la politique, surtout si leur ancienne puissance leur demeurait. Il ne resterait plus alors aux Algériens, en fait de liberté, que celle d'écrire sur les murs des W.-C. « Vive la France ! » Il est vrai qu'avec l'A.L.N. dernier modèle[14], nous n'en sommes pas loin. [...]

---

9. En réalité la petite ville de Mila (60 km au nord-ouest de Constantine).
10. Allusion aux soupçons de Ben Tobbal sur un complot « kabyle ».
11. Colonel Sadek (Slimane Dehiles), commandant la *wilâya* 4.
12. Abderrazak Chentouf, originaire du Tlemcénois, avocat, ancien centraliste, chef de cabinet de Ben Tobbal.
13. Ben Tobbal provenait d'une famille de Kouloughlis relativement notable de Mila.
14. Allusion à l'ANP (Armée nationale populaire, nouvelle dénomination donnée par Boumediene à l'ALN à partir de fin août 1962).

M. Ben Tobbal ne s'était pas encore assis que M. Chentouf lui révéla mon douar d'origine. Car le sésame du complot était trouvé. Petit, les yeux bridés, ce coolie de Shangaï me posa la question à laquelle je m'attendais le moins [...]
« – Connais-tu Krim et Ouamrane ? » me dit-il.
Je ne fis aucun effort mental pour deviner le sens de la question. Aussi lui répondis-je :
« – Je connais aussi Si Nasser, Amirouche, Si M'hamed, Si Chérif[15]... »

Parmi les chefs énumérés, M. Ben Tobbal n'avait qu'à choisir son homme, je veux dire celui à qui m'attribuer la paternité du complot. En moi-même, cependant, naquit une immense déception. Ainsi, m'étais-je dit, le régionalisme qui a tant nui à la cause de l'unité de notre pays est cultivé par ceux-là mêmes qui devaient le proscrire. Dès ce jour-là, j'ai douté de la capacité des dirigeants du F.L.N. de guider l'Algérie et, par là même, d'affermir son unité dans la diversité des langages et des coutumes. Dès ce jour-là, je m'attendais à l'éclatement du F.L.N. et aux confrontations des tendances régionalistes qui le composent. Il est heureux que le peuple, artisan de la victoire, n'ait pas partagé les idées des « chefs historiques », sans cela ç'eût été la catastrophe.

Comme l'on s'en doute, M. Ben Tobbal n'était pas venu enquêter parce que Boumedienne, après Boussouf, dirigeait mal sa Willaya, mais bien parce que la vie de ces messieurs avait été menacée. Bien entendu, les preuves lui manquaient en ce sens, en ce sens que la parole d'un bandit ne suffisait pas pour prendre les révolutionnaires que nous nous flattions d'être. Aussi le ministre jugea-t-il nécessaire de recourir au moyen le plus radical : la torture. Je remercie Si Moussa, le fameux Mourad du Sud-Oranais[16], d'avoir épargné au tuberculeux que j'étais les bons soins du docteur Ben Tobbal, licencié ès sévices, en alléguant de la proximité d'habitations marocaines. La rage au cœur, le ministre renonça difficilement à ses désirs que partageait peut-être l'avocat Chentouf, tout en me promettant de « me dépecer dans les prochains jours », manière bien arabe de saluer ses ennemis.
« – La main de Dieu », dis-je à notre ministre, « est au-dessus de tous et de tout. »

Manquant de preuves sur le complot, Ben Tobbal m'accusa d'avoir, avec le frère Mahmoud, demandé l'aide des Marocains pour détruire Boussouf. Bien entendu, j'ignorais alors que notre camarade avait, effectivement, demandé l'aide en question. Cette folie, commise par excès de patriotisme, nuisit énormément à notre action. Il est fort probable aussi qu'elle fut la cause de notre longue détention. En tout cas, il est permis de penser que, sans elle, le boussoufisme eût nettement perdu de sa puissance. Il va sans dire que le coup qu'il reçut, sans lui être fatal, ne l'en ébranla pas moins. Une chose, cependant, restait acquise : nous avions débarrassé les Algériens de la peur. Du jour au lendemain, le boussoufisme était discuté sans danger de mort.

Le colère de M. Ben Tobbal avait son explication. Le F.L.N. était, en effet, à la veille de prendre des décisions importantes, parmi lesquelles figuraient la formation du gouvernement et la création de deux états-majors : celui de l'Est et celui de l'Ouest[17]. J'ignore dans quelle mesure notre action eut une influence sur la répartition des portefeuilles au sein de ce ministère, mais, par contre, je sais fort bien que la nomination du Colonel Saddek à la tête de l'état-major Ouest dépendait en grande partie, sinon exclusivement, de

15. Tous colonels d'origine kabyle.

16. Officier de la *minṯaqa* 58 (sud-ouest Oranais).

17. Il s'agit de la création en avril 1958 du COM (Comité opérationnel militaire), subdivisé en COM est et COM ouest, respectivement confiés à Saïd Mohammedi et à Boumediene. À l'origine, Krim, responsable du département des Forces armées, avait nommé Sadek à la direction du COM ouest. En raison de l'opposition de ses collègues à un COM qui aurait été ainsi dirigé par deux Kabyles (Sadek et Mohammedi), Krim dut nommer à sa place le colonel Boumediene dont Sadek devint l'adjoint : il fut chargé de représenter la *wilâya* 4 au COM ouest. Le GPRA ne fut créé que le 19 septembre.

notre action. Malheureusement, Saddek ne resta pas longtemps au Maroc, car ce patriote sincère, isolé au milieu de ces intrigants, ne pouvait pas, à lui seul, redresser une organisation qui lui était hostile. J'avais, néanmoins, espéré qu'il encourageât notre évasion, mettant ainsi au-dessus de la tête de Boumedienne, son adjoint, une épée de Damoclès. Mais cet homme simple et trop sincère n'apprendra jamais à hurler avec les loups. Cependant, ce fut grâce à lui que notre détention se commua en résidence surveillée. [...]

(source : BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs...*, *op. cit.*, pp. 89-93, 99-103, 104-108)

-63- LE MOUVEMENT DES « OFFICIERS LIBRES » EN *WILÂYA* 3 (1959)

SYNTHÈSE SUR LE MOUVEMENT DES « OFFICIERS LIBRES » D'APRÈS MOHAMMED HARBI

[...] Le 14 septembre 1959, à l'initiative d'un groupe d'officiers de la wilaya II, dont Sadek Ferhani et Allaoua Benyahia[1], une réunion se tint dans la forêt de l'Akfadou en Kabylie pour discuter de « la dégradation de la situation dans la wilaya et l'abandon du commandement pratique » par le commandant Mira, récemment arrivé de Tunis, le commandant Mohand Oul Hadj et le capitaine Hemimi[2].

À l'issue de leurs assises, qui prirent fin le 16 septembre, les participants à la réunion décidèrent de ne plus reconnaître la direction de la wilaya, d'en informer le G.P.R.A. et demandent une enquête sur la situation financière à partir de mars 1959. On peut relever le fait que les officiers ne soulèvent pas des questions politiques et font appel au G.P.R.A., le principal responsable des difficultés de la révolution.

Le commandant Mohand Oul Hadj tente de résoudre le conflit par la négociation. Une mission de bons offices, menée par Hocine Zahouane[3], parvient à l'accord suivant : les officiers contestataires s'engagent à demeurer à leur poste en attendant l'arrivée d'une commission d'enquête gouvernementale.

Cependant aucune promotion de nature à modifier les rapports entre les factions en présence n'aura lieu. Le commandant Mira s'oppose à l'accord, ordonne l'arrestation des « déviationnistes » et promeut de nombreux officiers. Le malaise s'accentue. « L'un des facteurs par lequel nous tenons, note Hocine Zahouane, est cet état d'esprit avec lequel nous sommes partis, d'aller jusqu'au bout. Mais pour la première fois, autant que je sache, dans l'histoire des maquis, de jeunes combattants se demandaient ce qu'ils deviendraient si la France gagnait. » Le sort dramatique de la population soumise au blocus alimentaire ajoute au désarroi des combattants. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Le FLN...*, *op. cit.*, pp. 239-240)

1. En réalité, Sadek Ferhani, Allaoua Zioual et Mohamed Benyahia.

2. Depuis la mort au combat du colonel Amirouche, le 28 mars 1959, la direction de la *wilâya* était disputée entre son successeur officiellement nommé, Mohand Ou l Hadj, et le commandant Abderrahmane Mira (ou Oumira). Fadel H'mimi était aussi un officier central de la direction de la *wilâya*. Le contexte de ces conflits était le lendemain du paroxysme des purges en *wilâya* 3, en 1958-59, et l'écrasante offensive Challe, dans l'été 1959, qui avaient laissé la *wilâya* pantelante. Le commandant Oumira fut tué au combat le 6 novembre 1959.

3. Intellectuel, lieutenant politique.

TÉMOIGNAGE D'UN DES DIRIGEANTS DES « OFFICIERS LIBRES »

La situation de la Kabylie est préoccupante. Pour y remédier, nous décidons, contre la wilaya, la tenue, le 14 septembre 1959, d'un congrès. Y ont participé des cadres des quatre zones de la Wilaya. Le congrès adopta une motion qui suspendait de leurs fonctions les commandants Mohand Oul Hadj et Mira. Notre poste émetteur étant en panne, il est décidé d'envoyer deux messagers en Wilaya 2 pour utiliser le sien et informer l'État-major en Tunisie de cette décision. Je fus désigné avec un autre camarade pour notre connaissance du terrain et pour notre capacité à expliquer à nos frères de la Wilaya 2 les tenants et les aboutissants de la situation en Wilaya 3.

Nous partons de la forêt de l'Akfadou. Arrivés à Aït Mansour, le chef du secteur nous apprend que Mohand Oul Hadj et Mira ont engagé des discussions pour affronter les congressistes qui les ont suspendus de leurs fonctions. À Ighil Ouyazit, les maquisards nous reçoivent fraternellement. J'informe le chef de région du congrès et des motions adoptées. Il nous donne son plein accord.

[L'auteur et ses compagnons progressent vers l'est dans la montagne au milieu des forêts. Ils font halte dans un village sur le territoire de la *wilâya* 2...]

Tout en priant que les soldats ne viennent pas troubler la tranquillité d'un village qui paraît déjà indépendant, nous discutons avec les hommes autour de nous. L'un d'eux, sachant que nous étions de la Wilaya 3, nous demande si nous connaissons le Commandant Mira.
– « Oui », répondis-je.
– « Que Dieu ait son âme ! Hier, la radio a annoncé qu'il avait été tué dans une embuscade ennemie. »

Cette nouvelle m'attriste profondément. Certes, j'étais en route pour informer l'État-Major d'une motion qui destituait Mohand Oul Hadj et Mira, mais nous ne souhaitions pas leur mort. Mes compagnons sont aussi tristes que moi. Nous remercions le cafetier et reprenons notre chemin, en silence.

[La progression des conjurés continue jusqu'au cœur de la *wilâya* 2, au village de Ouled Asker, où leur arrivée coïncide avec le déclenchement de l'opération « Pierres précieuses »...]

Le 8 novembre, on me remet deux télégrammes en provenance de l'État-Major de l'Est. Le premier est ainsi libellé : « À l'adresse des congressistes. À tous les maquisards, sous-officiers, officiers, y compris le commandant Mira, vous ordonnons d'obéir aux ordres de Mohand Oul Hadj, que nous élevons au grade de colonel. » Le second télégramme est adressé à Mohand Oul Hadj : « Vous êtes promu au grade de colonel. Tous les maquisards, sous-officiers et officiers vous doivent obéissance, y compris le commandant Mira. Je fais part du contenu des télégrammes à mon camarade qui était analphabète. Ensemble, nous l'analysons. Nous « leur » avons adressé une plainte et demandé une commission d'enquête ; ils élèvent Mohand Oul Hadj au grade de colonel ! Ils ne savent pas que Mira est mort ! Voilà comment ils suivent les événements ! Pourquoi d'ailleurs sont-ils en Tunisie ? C'est en Algérie qu'il y a la guerre. Ils se sont octroyé des grades et des titres. Mais que dirigent-ils ? Rien. Nous faisons tout par nous-mêmes. Ils ne nous donnent pas d'aide politique. Nous en avons pourtant besoin.

Le plus désolant, c'est encore le régionalisme qui ne cesse de ronger ces prétendus dirigeants. Le Chef d'État-Major, Mohammedi Saïd, étant originaire de la région de Mohand Oul Hadj, il l'élève au grade de colonel ! Vive la fraternité tribale ! Au diable la Wilaya et la révolution, et que vivent ceux qui sont les chefs !

[Dans la tourmente de l'opération Pierres précieuses, les deux émissaires, bloqués dans leur progression, décident de rentrer en Kabylie...]

Nous décidons de brûler les étapes afin de quitter au plus vite la Wilaya II où il n'y avait plus de quiétude. Le retour est long et difficile. Enfin, nous voilà au refuge où sont mes amis. Je prends à l'écart le chef de compagnie, mon ami Saïd, pour le mettre au courant de la réponse de l'État-Major de l'Est. Il me regarde un instant en silence puis, dans un flot de paroles, me dit le mal qu'il pense de nos chefs bien à l'abri, en Tunisie, et conclut : « Les chiens ne se mangent pas entre eux ! »

Je prends congé de mes amis et, accompagné d'un guide qui assurait la liaison interzones, nous nous dirigeons vers la Soummam que nous franchissons. Nous arrivons bientôt au refuge forestier de Bouchakroun. Nous apprenons avec tristesse la capture de notre ami Ferhani Sadek. Le lendemain, après la traversée de l'oued Ghir, nous retrouvons les camarades qui, trois mois auparavant, nous ont délégué en Wilaya II. Ils nous félicitent pour avoir mené à bien notre mission et nous mettent au courant de la situation qui prévaut dans la Wilaya. [...]

Nous tenons notre première réunion dans la première quinzaine de janvier 1960. À la lecture des télégrammes envoyés par l'État-Major, la cohésion s'effrite. Pour ne pas se démarquer en pleine séance, des cadres appartenant en majorité aux zones 3 et 4[4] nous conseillent la sagesse, nous exhortent à dissoudre le congrès et à présenter des excuses à Mohand Oul Hadj. Nous suspendons la séance pour permettre à ceux qui veulent partir de s'en aller présenter leurs excuses à celui qu'ils appellent déjà « le Colonel ».

Mohand Oul Hadj leur accordera des promotions rapides. L'aspirant Cheikh Tayeb et le sous-lieutenant Mohand Ouali deviendront directement commandants. Quant à nous, notre marge de manœuvre s'est considérablement rétrécie. Mais nous demeurons irréductibles. Nous nous répartissons les tâches. Je suis chargé de la région la plus vaste : Bougie et ses environs.

[Pendant que les conjurés tâchent de s'organiser, la direction de la *wilâya*, sous les ordres du commandant H'mimi, tâche de les déconsidérer en répandant le bruit que Benyahia (surnommé Bûlahiyya : le barbu) s'est rallié aux Français. H'mimi, dans une entrevue avec des conjurés, les a attaqués, tuant l'un d'eux, Abdelkader Bouiche, et en blessant un autre, Saïd Meddour...]

À la date fixée pour la nouvelle audition, nous nous rendons aux Aït Imel. À l'abord d'un coteau planté d'oliviers, nous sommes agressés par des partisans de H'mimi qui ouvrent le feu sur nous. Personne de notre groupe n'est touché, mais nous rebroussons chemin.

Nous présentons notre rapport lors d'une réunion extraordinaire, convoquée à cet effet. Non seulement aucune décision n'est prise, mais notre président, Alloua, propose de soumettre l'affaire à Mohand Oul Hadj. Nous nous sommes opposés à cette proposition mais nous sommes minoritaires. Bon patriote, combattant courageux, Alloua est indécis. Depuis le message de l'État-Major, il ne sait que faire et souhaite vivement un rapprochement avec Mohand Oul Hadj. Il prend à notre insu l'initiative d'un rendez-vous avec Mohand Oul Hadj dans la forêt de l'Akfadou et ne nous en avise que le jour du rendez-vous.

Nous sommes en réunion lorsque Mohand Oul Hadj arrive. À la demande de Alloua, nous le recevons courtoisement. Nous bavardons à bâtons rompus. S'adressant à moi, il me demande :

– « Comment vas-tu, mon fils ? »

– « Je ne suis pas ton fils et je ne voudrais pas l'être parce que tu es injuste ! », répondis-je avec haine.

Je n'ai pas pesé mes mots. Il me fixe de ses grands yeux et, maîtrisant sa colère, il me dit :

4. Respectivement Kabylie centrale et Kabylie occidentale.

– « Tout ce que tu as enduré, c'est le destin ! »
– « Non, c'est plutôt l'injustice et l'arbitraire. Si je te fous une balle entre les yeux, serait-ce le destin ? », répliquais-je.

J'avais joint le geste à la parole et dirigé vers lui ma carabine. Il se détourne et reste silencieux. Je quitte la réunion, suivi de mes camarades, le laissant seul avec Alloua.

[La situation s'enlise pour les conjurés. Le commandement de la *wilâya* reprend progressivement le dessus. Benyahia et ses compagnons sont encerclés par une unité française...]

Les soldats sont à quelques mètres. J'ouvre le feu. Mes camarades en font autant. Les soldats reculent mais un T.6 nous arrose de tirs de mitrailleuses et de roquettes. Une bombe au napalm frappe de plein fouet l'un de nos camarades. Brûlé vif il lance un cri à déchirer les tympans. Une fumée noirâtre, irrespirable, se répand. À nouveau, les soldats passent à l'attaque contre notre réduit qui compte quelques mètres carrés. Nous résistons malgré la fumée du napalm qui envahit les poumons et brûle les yeux. Des bombes touchent les rochers et les éclats se rabattent sur nous. Encore une avalanche de balles et de roquettes. Un éclat m'atteint à la tête. Le sang m'inonde et m'aveugle. Plusieurs balles m'atteignent alors en même temps. Je suis hors de combat. J'ai deux balles à la cheville droite qui provoquent une fracture de l'os, deux balles au genou droit, une balle sous l'aisselle droite, une balle à la fesse gauche et une autre à la cuisse. Je n'entends rien ; je suis plongé dans un coma dont je suis tiré par un camarade qui me secouait.

Lorsque j'ouvre les yeux, je réalise la situation. Je n'ai ni ma carabine, ni mon ceinturon de chargeurs, ni ma sacoche de documents. Près de moi, deux camarades blessés. Nous sommes entourés de soldats l'arme au poing. Un lieutenant demande qui est le chef du groupe. Je réponds que c'est moi, mais d'une voix si faible qu'il doit s'agenouiller pour m'entendre. J'ai une soif atroce et la gorge obstruée par la fumée du napalm, mais il ne me lâche pas. Il veut mon nom.
– « Benyahia », répondis-je. [...]

(source : BENYAHIA Mohamed, *La Conjuration au pouvoir...*, *op. cit.*, pp. 89-90 ; 92 ; 94-95 ; 96-98 ; 100-101 ; 110)

-64- LE COMPLOT LAMOURI (1958-1959)

Témoignage de Fathi El Dib[1] sur le complot Lamouri

COUP D'ÉTAT MILITAIRE CONTRE LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN

I. Le coup d'État et ses objectifs

Le mois de novembre 1958 avait été témoin d'une tentative de coup d'État militaire qui avait eu lieu avec l'accord des chefs des wilayas de Constantine, de Souk Ahras et des Aurès[2]. Le but était d'arrêter les ministres militaires, Krim Belkacem, Mahmoud Charif, Ben Tobbal Lakhdar et Abdel Hafiz Boussouf, de les amener en Algérie et de les traduire devant un tribunal militaire afin qu'ils répondent des crimes suivants :
- déviation des principes de la Révolution algérienne du 1er novembre 1954,
- mise à l'écart des chefs nationalistes historiques et leur remplacement par des éléments marqués pour leur collaboration avec le colonialisme,
- détournement à leur profit de fonds destinés à la Révolution,
- entrave au passage des armes et munitions stockées en Libye, afin de faire pression sur l'Armée de libération pour l'amener à se soumettre à leurs exigences,
- refus de réunir le Congrès le 10 août 1958[3] et exercice d'une politique autoritaire contre tous les opposants à leur politique,
- soumission à la politique de Bourguiba qui penchait pour des négociations avec la France aboutissant à une solution de compromis,
- prise de décisions importantes concernant l'avenir de l'Algérie sans consulter les membres du Congrès national de la Révolution algérienne,
- mise en place à des postes clefs de personnalités détestées par le peuple et l'A.L.N., telles que Ferhat Abbas et Mohammed Saïd[4], ainsi que le comandant Adire et Mahmoud Charif, malgré leur réputation de traîtres à la Révolution algérienne[5].

1. Responsable égyptien des *mukhabarât* (services secrets) pour les relations avec le Maghreb.

2. Information fantaisiste. Seuls l'ancien colonel de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) Mohammed Lamouri et des officiers de la 1 et de la Base de l'Est participaient à la conjuration.

3. Août 1958 : le premier anniversaire du CNRA du Caire et le deuxième anniversaire du congrès de la Soummam. Rappelons que l'institution du GPRA a été faite par le CCE sans réunion du CNRA.

4. Il s'agit de Saïd Mohammedi.

5. Le colonel Mahmoud Cherif et le commandant Mouloud Idir, bras droit du ministre des Forces armées Krim, étaient d'anciens officiers de l'armée française.

II. Ce qui se passait autour du coup d'État

Le chef de ce coup d'État était le colonel Mohamed Amouri, chef de la wilaya des Aurès, que Krim Belkacem avait essayé d'exiler en Arabie Saoudite[6], mais qui avait refusé d'obéir à cet ordre et exigé d'être jugé publiquement, considérant qu'il était l'objet d'une manœuvre injuste. Il avait gardé des contacts avec les autres chefs du front de l'Est qui l'avaient soutenu, en attendant le moment favorable pour se débarrasser de tous les ministres militaires. Nous avions appris que Boussouf et Ben Tobbal étaient en rapport avec le colonel Amouri et le commandant Mustapha Lakhal exilés au Caire. L'objectif que poursuivait Boussouf était d'éliminer Krim Belkacem et Mahmoud Charif.

D'autre part, Boussouf m'avait confié qu'il avait été contacté par les chefs du front de l'Est qui lui avaient demandé de se débarrasser de Krim et de Charif en se déclarant prêts à le soutenir. Boussouf avait préparé deux passeports pour Amouri et Lakhal afin qu'ils puissent partir en Tunisie.

Mahmoud Charif, après l'arrivée de Amouri en Tunisie, avait découvert par hasard le complot. Il avait prévenu Boussouf qui s'était montré indifférent et s'était alors adressé à Belkacem qui, dans l'incapacité d'arrêter ce complot, avait demandé l'aide de Bourguiba; celui-ci avait mis à sa disposition les forces de police nécessaires[7].

Profitant d'une réunion des chefs de ce coup d'État dans la ville de Kaab[8], il avait réussi à arrêter 28 d'entre eux et trois seulement avaient réussi à s'enfuir. L'un des fugitifs, Ben Salem, chef de la wilaya de Souk-Ahras[9], avait réussi à regagner sa wilaya et à informer tous les chefs de l'intérieur de l'événement qui venait de se produire. Une mutinerie armée avait éclaté, exigeant la libération des chefs arrêtés. Krim Belkacem avait essayé de les forcer à revenir sur leur décision, laquelle risquait de déclencher une guerre fratricide.

Boussouf, Ben Tobbal et Mahmoud Charif avaient tenté de convaincre Krim Belkacem de prendre d'urgence des décisions, en accord avec les ministres militaires, pour exécuter les chefs de ce coup d'État et de mettre l'armée et le gouvernement devant le fait accompli, mais Krim Belkacem avait refusé. L'intransigeance de Boussouf s'expliquait par sa crainte d'être démasqué, étant en relation avec les conjurés. Tandis que pour Mahmoud Charif, il s'agissait d'une haine personnelle qu'il voulait assouvir. Peu de temps plus tard, la nouvelle de la participation de Boussouf à ce complot s'était propagée parmi les Algériens au Caire et en Tunisie.

III. Notre analyse de la situation

Conformément à notre démarche habituelle, nous avions mis Nasser au courant de ces événements dans un rapport détaillé comportant une analyse basée sur des renseignements sûrs venant de l'intérieur et de l'extérieur de l'Algérie :

6. Lamouri, colonel de la *wilâya* 1 avant son inclusion dans le COM (Comité opérationnel militaire), créé en avril 1958, avait été sanctionné, ainsi que d'autres officiers, pour lui faire payer l'échec de l'expérience du COM. Il avait été dégradé et envoyé en exil à Djeddah, en Arabie Saoudite. Après un bref séjour en Arabie, il avait gagné l'Égypte où il avait rencontré certains des futurs conjurés, notamment le capitaine Mustafa Lekhal. Contrairement à la « neutralité » égyptienne alléguée par Fathi El Dib, le complot Lamouri fut en fait monté avec l'appui des *mukhabarât* égyptiennes pour punir le GPRA d'une ligne que les Égyptiens trouvaient trop éloignée de la leur et trop proche des orientations tunisiennes. Comme le suggère le texte, il n'est pas impossible que Boussouf ait été, sinon mêlé à, du moins averti d'une conjuration qui aurait pu déstabiliser Krim. Mais il resta prudent et ne se compromit pas.

7. En réalité la garde nationale tunisienne.

8. Il s'agit en réalité de la ville du Kef, au nord-ouest de la Tunisie.

9. Inexact : le capitaine Bensalem, ancien sous-officier de l'armée française, était simplement commandant d'un bataillon de l'armée des frontières. Le commandant de la « *wilâya* de Souk Ahras » (la

1. Ce qui était arrivé provenait du fait que l'Armée de libération était mécontente du gouvernement et des ministres militaires qui avaient dévié de la ligne et des principes de la Révolution. La confiance des chefs du coup d'État en Boussouf était fondée sur les bons rapports que celui-ci avait avec Ben Bella. À la vérité, ils ignoraient son vrai rôle comme chef du Front d'Oran[10].
2. En soutenant Amouri, Boussouf avait voulu se débarrasser de Belkacem et entamer la liquidation physique de ses autres adversaires. Il avait pris toutes les précautions pour ne pas être impliqué, en prenant ses contacts dans le plus absolu secret.
3. Bourguiba avait voulu profiter de cette occasion pour dominer Belkacem et être sûr de sa neutralité alors qu'il accuserait Le Caire d'avoir créé la division au sein de la Révolution algérienne.

Il voulait également les convaincre de renoncer à toute aide de la part de l'Égypte, ce qui s'était concrétisé par des déclarations de Mahmoud Charif et Boussouf qui avaient précisé que les Algériens n'avaient plus besoin de l'aide de l'Égypte et que les armes qu'ils possédaient leur suffisaient pour plusieurs années. Il était devenu évident que le sort de la Révolution algérienne dépendrait des éléments suivants :
– de la cohésion de l'A.L.N. à l'intérieur et sa détermination à poursuivre la lutte,
– du fait que les membres déviationnistes du gouvernement pourraient réussir à dominer la situation à l'intérieur ou l'inverse,
– du fait que la France pourrait réussir à dominer la Révolution de l'extérieur et que Bourguiba pourrait réussir à accroître le conflit des Algériens entre eux et avec Le Caire,
– de la capacité de toutes les parties à se maîtriser et à éviter l'éclatement d'une guerre civile entre Algériens.

Enfin, le sort de la Révolution algérienne allait dépendre de l'attitude de la R.A.U. Continuerait-elle ou non à accorder son soutien à la Révolution algérienne ?

IV. L'attitude du Caire

Le Caire devait rester neutre dans le conflit actuel jusqu'au jour où, à l'occasion d'une rencontre avec Nasser et les membres du gouvernement, le raïs leur montrerait toute l'ingratitude que recelait leur attitude vis-à-vis des démarches secrètes qu'il avait entreprises avec la France.

Après avoir lu ce rapport le 1er décembre 1958, Nasser avait voulu que rien ne soit changé en ce qui concernait les aides destinées aux combattants, en attendant les éclaircissements qu'il voulait demander au gouvernement provisoire. En conséquence, nous avions livré au délégué algérien Amar Khamiss deux lots d'armes et de munitions, le premier le 2 janvier 1959 et le deuxième le 7 février 1959[11].

Base de l'Est) était le successeur d'Amara Bouglez, le commandant Mohammed Aouachria. Le colonel commandant la *wilâya* 1 était le colonel Ahmed Nouaoura.

10. Ancien chef de la *wilâya* 5 (Oranie), Boussouf s'était taillé un fief au Maroc qu'il continuait à dominer par l'intermédiaire de son client, le colonel Boumediene, responsable du COM Est, puis, après septembre 1958, de l'État-Major de l'ouest.

11. Dans ses Mémoires, Fathi El Dib truffe son texte de listes d'armes qu'il présente comme données par l'Égypte aux Algériens. En réalité, l'Égypte, notamment par le port de Marsa Matrouh, était une base logistique de stockage et de redistribution d'armes qui venaient principalement d'autres pays. À l'entrée comme à la sortie des armes dans les entrepôts égyptiens, un bordereau était signé conjointement par les autorités égyptiennes et algériennes. Ce sont ces bordereaux que Fathi El Dib exhibe complaisamment pour démontrer l'ampleur de l'aide égyptienne aux Algériens alors que les armes dont il est question ne sont, dans l'immense majorité des cas, pas données par les Égyptiens, et qu'elles proviennent des pays de l'Est, de l'Irak, de la Chine...

1[er] lot le 2 janvier 1959

Genre	Quantité
Fusils italiens 6,5	2 000
Mitraillettes Bren 303	300
Chargeurs Bren 303	3 593
Mitraillettee Breda 6,5	400
Mitraillettes Breda 8	300
Cartouches 6,5	1 000 000
Cartouches 8	1 000 000
Cartouches 303	741 000

2[e] lot le 7 février 1959

Genre	Quantité
Torpilles Bengalore	4 000
Amorces 8	4 000
Mètres de mèche lente	4 000
Détonateurs de grenades	924

(source : DIB Fathi El, *Abdel Nasser...*, *op. cit.*, pp. 290-293)

L'affaire Lamouri rapportée par le journal *Combat*

Révélations sur le complot F.L.N. en Tunisie

11 décembre 1958
(extrait)

Les dissensions sont nées à la suite d'une « purge » commencée il y a plusieurs mois.

On apprend de source autorisée que de nouvelles précisions ont été recueillies touchant le complot ourdi en Tunisie par certains chefs FLN groupés autour du « colonel » Lamouri, ancien membre du COM (Comité d'organisation militaire[12]) du Kef, en vue d'évincer Krim Belkacem.

On sait déjà, selon des renseignements antérieurs, que Krim, aidé de la garde nationale et de l'armée tunisienne, a réussi à mettre un terme à cette sédition : Lamouri, Aouchria, Nouaoura et 25 chefs rebelles étaient arrêtés. Dans le même temps, des groupes de l'ALN qui appuyait [*sic*] le complot prenaient le maquis en Tunisie.

Si cette sédition a pour origine immédiate ce que l'on appelé « la psychose du barrage », elle serait, en réalité, rapporte-t-on maintenant, la suite d'une « purge » commencée il y a quelques mois et dont les premières victimes furent Benaouda Mustapha, Laskri Amara et Lamouri lui-même[13].

12. En réalité Comité opérationnel militaire. À la date de l'article, le COM n'existe plus. Il a été remplacé (septembre 1958) par deux États-Majors distincts, Est et Ouest.

13. Il s'agit des sanctions qui frappèrent les membres du COM en septembre 1958 pour les punir de l'échec de cet organisme.

Le « colonel » Benaouda, première victime de la répression de Krim, était comme Lamouri un des pivots du COM du Kef. Ancien marchand de légumes bônois, Benaouda fut, avec Zighout Youssef, l'un des tout premiers chefs rebelles du nord-constantinois.

Pour Benaouda Mustapha, vieux militant P.P.A., qui, arrêté en 1950, s'évada et prit aussitôt le maquis, on en fit au lendemain de son limogeage le délégué du FLN en Syrie[14].

Le limogeage des colonels. Laskri Amara, ancien horloger de La Calle, n'était venu qu'assez tardivement à la rébellion. Mais, mu par une ambition féroce, il parvint à régner en maître sur la région frontalière La Calle-Souk Ahras, zone clé du trafic d'armes qui devait devenir la « base de l'Est ». Laskri Amara voulut, dans le courant de 1957, profiter de sa situation privilégiée.

Tunis mit rapidement un terme à son chantage : ordre fut donné à Bentobbal, chef de la wilaya voisine, promu depuis peu ministre[15], d'envoyer des partisans pour ramener Laskri Amara à la raison. La menace fut suffisante et Laskri Amara vint à résipiscence[16].

En fait, le sort de Benaouda[17] et de Laskri Amara, tous les deux amis de Mahsas et, comme lui, grands spécialistes des trafics frontaliers, était par avance réglé lorsque Ouamrane vint à Tunis pour chasser celui qui, au lendemain de l'arrestation de Ben Bella, avait voulu devenir grand chef de la rébellion.

Le troisième « colonel » limogé fut Lamouri, le successeur de Cherif Mahmoud et le prédecesseur de Nouaoura à la tête de la wilaya des Aurès-Nementchas avant d'être nommé au COM du Kef.

Laskri Amara et Lamouri[18] furent, eux aussi, envoyés « en mission » dans le Moyen-Orient.

L'Égypte et le complot contre Bourguiba. C'est entre le mois de juillet et le mois de novembre que Lamouri monta son complot. Ayant quitté l'Arabie où il était « en poste », il aurait gagné la capitale égyptienne où il serait entré en contact avec les services spéciaux de Fathi El-Dib, un Égyptien d'origine tunisienne[19]. C'est avec celui-ci qu'il mit sur pied la machination qui visait, d'une part, le président tunisien, d'autre part les actuels chefs FLN. Le Caire souhaitant renforcer son influence sur l'état-major de la rébellion algérienne.

Lamouri, pour mettre ses projets à exécution, réussit à grouper des éléments disparates rebelles désireux d'en finir et aussi extrémistes de tendance youssséfiste ou ayant partie liée à des éléments youssséfistes attachés à la perte de Bourguiba.

Le gouvernement tunisien était au fait du complot. Il réagit lorsque le F.L.N. voulut arrêter les Tunisiens qui y avaient trempé. De nombreux témoins oculaires ont rapporté qu'au Kef, les autorités tunisiennes perquisitionnèrent dans les locaux du F.L.N., arrêtèrent des Algériens que l'on vit emmener sous bonne garde. On découvrit ainsi que cer-

14. En réalité, le colonel Benaouda fut suspendu pour trois mois et exilé en Syrie pour « conduite et moralité douteuses incompatibles avec les fonctions assurées par l'intéressé ».

15. Responsable du département de l'Intérieur dans le deuxième CCE, puis ministre de l'Intérieur du GPRA.

16. Au lendemain du Congrès de la Soummam, Amara Bouglez « Laskri » prit le parti de Mahsas, dépêché en Tunisie par Ben Bella pour y établir le pouvoir de la délégation extérieure contre Abbane et la direction d'Alger, laquelle avait envoyé en Tunisie le colonel Ouamrane à la tête de forces substantielles pour s'opposer à l'entreprise de Mahsas. Amara Bouglez finit par se soumettre à Ouamrane à l'hiver 1957. Mais, pas plus à l'époque où Ben Tobbal était colonel de la *wilâya* 2 (octobre 1956-avril 1957) que par la suite, il ne put déboulonner Bouglez de son fief de la Base de l'Est.

17. En l'état de notre documentation, une telle affirmation est erronée.

18. On sait que Lamouri fut envoyé à Djeddah. Quant à Bouglez/Laskri, il fut frappé d'une sanction illimitée et exilé au Soudan pour « dissipation de fonds appartenant à la révolution, régionalisme et travail fractionnel ».

19. Dans les Mémoires de Fethi El Dib rien ne vient soutenir cette thèse d'une ascendance tunisienne.

tains Algériens – dont un nommé Mustapha[20] – que l'on n'avait jamais soupçonnés étaient dans le complot. Ces arrestations furent bientôt connues dans les « camps » de la région de Ghardimaou. De sérieux remous s'y produisirent. Des groupes rebelles prirent le maquis.

Cette affaire a provoqué une profonde inquiétude au sein de l'état-major F.L.N. qui a donné, à propos de ces événements, une impérative consigne de silence, voulant éviter tout ce qui est de nature à troubler ses rapports avec l'Égypte et avec les pays de l'Est, qui sont seuls en état de lui apporter de l'aide. [...]

(source : *Combat*, 11 décembre 1958)

Témoignage d'un « rallié » sur l'instruction du procès Lamouri

Interrogatoire du « rallié » A... K..., arrêté bien qu'innocent

(extrait)

Là alors commencèrent d'abord les interrogatoires en présence de L... B... T... On commença par Lamouri qui fut torturé à l'électricité et à la cravache par B... C..., déserteur de l'armée française, qui tient actuellement le 2e bataillon FLN à Tunis et qui collabore directement avec Krim. Ce dernier était venu nous dire qu'il n'y avait pas de clémence ni d'injustice de leur part et que ceux qui avaient voulu le tuer ou le prendre ligoté étaient moins audacieux que lui et moins maquisards. [...]

Alors, B... C..., menaçant de sa cigarette allumée le colonel Lamouri, lui a dit : « Parle en homme, comme tu l'as fait avant, sinon je te mets la cigarette dans l'œil. » [...]
Lamouri : « Non je ne voulais pas comploter ! Je ne voulais pas, tout simplement, rester à l'extérieur les bras croisés. Je voulais regagner ma wilaya, mais comme simple djoundi. »
B... T... : « Qu'est-ce qui te manquait là-bas[21] ? Tu avais une voiture Mercédès, tu avais un chauffeur, tu touchais 35 000 francs par mois alors que Ferhat Abbas, qui est président du conseil, touche comme toi 35 000 francs mais n'a pas de voiture. Tu faisais de la propagande contre nous, tu prétendais que nous fréquentions les bars, que l'on buvait de l'alcool et que nous mangions du porc ! Cependant, toi, tu as bien été au cabaret El Mokkadem au Caire, je ne dis pas ça devant eux pour t'humilier mais parce que j'y étais avec toi et que je suis plus franc que toi ! Dis leur que tu es dans l'erreur ! »

Lamouri a levé la tête et nous a déclaré : « Vous mes frères, excusez-moi, si vous êtes là c'est à cause de moi ! Dieu est juste, pardonnez-moi. »
[A... K... proteste de son innocence en affirmant qu'il a été pris par hasard dans l'arrestation des conjurés.]

Krim, en arabe : « Oui, tu n'y es pour rien, mais attends ! », et en français : « Il n'y aura pas de clémence, ni d'injustice non plus. »

(source : SHAT *1H1670-2)

20. Mustapha Lakhal/Ali Zeghdani.
21. À Djeddah, où Lamouri avait été exilé en septembre 1958.

Le jugement du complot Lamouri

JUGEMENT

PRÉAMBULE : Constituée par décision gouvernementale en date du 20 Janvier 1959, conformément au règlement intérieur de l'ALN pour avoir à juger d'une grave affaire de complot contre la révolution, la Haute-Cour de justice :

Soucieuse de l'établissement de fondements d'une justice à la mesure de l'affaire jugée.

Décide de se fixer pour cadre les trois principes fondamentaux suivants :

1° – L'Intérêt supérieur de la révolution;
2° – Sauvegarde de l'Unité Nationale;
3° – Rendre une justice nette dans l'affaire du complot.

Décide de laisser au Gouvernement le soin de tirer toutes conclusions indispensables quant aux raisons, prolongement et conséquences de la situation antérieure qui s'avère être la source et l'aboutissement du dit complot (référence : Dossiers, P.V. des débats, bandes enregistrées).

ARRÊT

L'an mil neuf cent cinquante-neuf et le vingt-huit février à 21 heures, trente, par-devant la Haute Cour de justice ainsi composée :

– Colonel BOUMEDIENE :	Président
– Colonel SADDEK :	Juge
– Commandant SLIMANE :	Juge
– Lieutenant SERDANI Abdelaziz :	Juré
– Lieutenant FELLAH Mohamed :	Juré
– Lieutenant MACHICHE Ali :	Juré

Assisté de l'Aspirant ROUABAH Ahmed, Greffier,
En présence du Capitaine Ali MENDJELI, Commissaire du Gouvernement;

Ont comparu :

I°) – LAMOURI Mohamed, Capitaine[22], ex-membre du Commandement des Opérations Militaires de l'EST à titre de Colonel.
Assisté du : – Commandant ZBIRI Tahar : Défenseur
– Lieutenant CHERIFI Abdelmalek : Assistant et de
– L'Aspirant CHEBILA Mohamed : Assistant.
Sous l'inculpation de :

a) – Travail fractionnel;
b) – Démoralisation de l'Armée;

22. Rappel : le colonel Lamouri, ancien chef de la *wilâya* 1, avait été dégradé en septembre 1958 à titre de sanction pour sa responsabilité alléguée dans l'échec du COM (Comité opérationnel militaire). En fait on lui fit porter le chapeau alors que l'un des principaux responsables de cet échec, le responsable du COM Est, le colonel Saïd Mohammedi, avait à peine été puni (un mois de suspension). Mais Mohammedi était un client de Krim, ministre des Forces armées.

c) – Refus d'obéissance;
d) – Divulgation de secrets avec préméditation;
e) – Dilapidation de fonds;
f) – Flagrant délit de complot contre la révolution;
Sanctionné par le titre II, CHAPITRE II, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé a été placé à l'une des plus hautes échelles de la hiérarchie dans les responsabilités.

Attendu qu'il ne s'est pas élevé à la mesure de son rang pour n'agir qu'en fonction de l'intérêt National.

Attendu que les Cadres choisis par lui dans sa Wilaya en tant que chef étaient en fonction de leur appartenance à une région donnée.

Attendu qu'il a éliminé tout élément compétent pour les mêmes raisons.

Attendu que ses propos dénotent un sentiment régional passionnel.

Attendu que les actes et sentiments professés ci-dessus sont la cause profonde du mal né dans la région qu'il dirigea.

Attendu qu'il ait fait état de calomnies et de propos non prouvés contre de hauts responsables dans le seul but de les discréditer.

Attendu que ces faits relèvent de la démoralisation de l'Armée, en temps de guerre.

Attendu qu'il a refusé d'exécuter l'Ordre de se rendre en un lieu fixé par l'Autorité suprême légale de la Nation[23].

Attendu qu'il a pris contact avec les autorités d'une puissance étrangère[24], faisant état de prétendues dissentions [*sic*] au sein de l'équipe dirigeante.

Attendu qu'il a abusé des autorités d'une Wilaya pour se faire envoyer une forte somme d'argent par voie illégale.

Attendu qu'il a été arrêté au moment même où il donnait des directives pour anéantir par des mesures de forces l'Autorité légale.

Attendu que ces actes auraient eu, s'il devait réaliser ses plans, des conséquences très graves pour l'Unité de la Révolution et la continuation de la Guerre au détriment du peuple après quatre années de lutte meurtrière.

2°) – NOUAOURA Ahmed, Colonel de la Wilaya I;
Assisté du Lieutenant BOUDARBA Ahmed, Défenseur.
Sous l'inculpation de :
a) – Refus d'obéissance aux décisions du G.P.R.A.
b) – Tentative de pression sur l'autorité de l'État.
c) – Dilapidation de fonds;
d) – Participation à travail fractionnel;
e) – Flagrant délit de complot contre la révolution.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine Capitale.

23. Lamouri avait été exilé à Djeddah, en Arabie Saoudite.
24. L'Égypte.

-61- RÉGIONALISME ET TRIBALISME (NOTAMMENT AURÈS ET SUD)

PÉTITION DE 300 *JUNUD* DE LA *WILÂYA* 6 AU COLONEL M'HAMED[1]

20 avril 1957
(extraits)

[La pétition dénonce l'intrusion du capitaine « Rouget » (Si Amor) et de ses *junud* en *wilâya* 6 (Sud). Ils travaillent, organisent, prennent les armes pour les « Kabyles ». En mars, il a fait exécuter seize *junud* parce qu'ils ne plaisaient pas aux « Kabyles ». La pétition dénonce le « colonialisme kabyle ».]

Jamais plus le Kabyle ne vivra sur notre terre ! Nous jurons par Dieu et par son prophète et par tous les saints qu'aucun Kabyle ne restera avec nous, qu'aucun Kabyle ne sera notre responsable, c'est pour cela que nous avons fait appel à vous, Si M'hamed, et nous vous suivrons jusqu'à la mort, nous vous suivrons jusqu'à l'éternité. Répondez à l'appel, à cet appel de 300 Djoundis Arabes, de la population du Sahara, à cet appel qui jaillit non seulement de nos cœurs, à cet appel de notre terre Algérienne. À vous de juger, à vous de délibérer, nous sommes entre vos mains. Nous acceptons tout, sauf la présence Kabyle. Ceci nous le jurons. L'Algérie est en péril, elle vous appelle, répondez.

(source : archives Harbi)

1. Le contexte de ce document est l'envoi, décidé par la Soummam, de cadres de la *wilâya* 3 (« kabyles ») dans la *wilâya* 6 sous la direction du colonel Ali Mellah (« Si Cherif »). De fait, ces cadres

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu qu'il a refusé d'exécuter les Ordres de rejoindre sa Wilaya le 25 octobre 1958.
Attendu qu'il a recouru à tous les subterfuges possibles pour se dérober à ces Ordres.
Attendu qu'il a employé divers moyens (télégrammes au nom de ses subordonnés) pour faire pression sur l'autorité afin qu'elle revienne sur une décision déjà prise.
Attendu qu'il a abusé de son rang pour envoyer au principal accusé une forte somme d'argent de façon illégale.
Attendu qu'il a encouragé et répandu le travail fractionnel entrepris par le premier accusé.
Attendu qu'il a été arrêté au moment où il prenait des directives pour l'emploi de la force appelée à détruire l'autorité légale.
Attendu que ses actes auraient pu, si le plan avait pu être réalisé, des conséquences très graves pour l'Unité de la Révolution et la continuation de la guerre au détriment du peuple après quatre années de lutte meurtrière.

3°) – AOUACHRIA Mohamed, Commandant de la Base de l'Est.
Assisté du Lieutenant OUCHAREF Mohamed, Défenseur,
Sous l'inculpation de
a) – Refus d'obéissance (refus d'obtempérer aux décisions gouvernementales);
b) – Rébellion et menace à l'encontre de l'autorité hiérarchique.
c) – Subornation d'autorité voisine;
d) – Contestation de décision Gouvernementales;
e) – Travail fractionnel;
f) – Flagrant délit de complot contre la révolution.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé s'est refusé à rejoindre sa Base le 25 Octobre 1958.
Attendu qu'il a manœuvré ses subordonnés pour ne pas laisser appliquer des décisions Gouvernementales de la plus haute importance pour la révolution.
Attendu qu'il a créé un état d'esprit déplorable dans sa base et permis une menace contre le Chef de l'État-Major de l'Est dans l'exercice de ses fonctions.
Attendu qu'il a amené une autorité voisine à prendre les mêmes décisions prises au sein de la Base de l'Est au cours d'une réunion contraire aux principes de la hiérarchie des responsabilités, vu son Ordre du Jour.
Attendu qu'il a contesté toutes les décisions Gouvernementales.
Attendu qu'il a permis et encouragé un travail fractionnel à l'échelle de son Commandement.
Attendu qu'il a été arrêté au moment où il prenait délibérément une part dans la responsabilité d'anéantir par la force l'autorité légale.

4°) – ZEGHDANI Ali dit « Mustapha Lakhal », Capitaine,
Assisté du Lieutenant BOUDERBA Ahmed, défenseur.
Sous l'inculpation de :
a) – Désertion;
b) – Divulgation de secrets à une puissance étrangère.

Sanctionné par par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la Peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu qu'il a encouragé le premier accusé à revenir pour fomenter un complot.

Attendu qu'auparavant, il avait déserté les rangs de l'ALN pour se mettre sous la protection d'une puissance étrangère.

Attendu que ses liaisons étroites avec le chef des services d'espionnage d'une puissance étrangère[25] sont nettement établies tant par ses propres déclarations que par le témoignage du principal accusé.

Attendu que sa rémunération par cette même puissance qui, dans d'autres cas d'indisciplines, renvoyait ces éléments à l'autorité Algérienne reconnue par elle, prouve son appartenance aux services spéciaux de la dite puissance.

Attendu qu'il a joué un rôle obscur depuis la source du complot contre la Révolution.

5°) – BELHOUCHET Abdallah, Commandant, membre du Conseil de la Wilaya I.
Assisté du lieutenant Mohamed Ben Mohamed, défenseur.
Sous l'inculpation de :
a) – Préparation d'un complot
b) – Flagrant délit de complot contre la révolution
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la Peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé a été pris en flagrant délit d'une réunion où se décidaient de graves décisions ayant pour but d'anéantir l'autorité légale.

Attendu qu'il n'a pas été prouvé qu'il ait consenti explicitement à sa participation directe et personnelle à l'exécution du plan établi.

Attendu que le passé de l'accusé lui accorde des circonstances atténuantes.

6°) – CHOUICHI Laissani, Commandant, membre du Conseil de la Base de l'Est.
Assisté du Lieutenant OUCHAREF, défenseur.
Sous l'inculpation de :
a) – Désobéissance à l'autorité suprême ;
b) – Flagrant délit de complot contre la révolution,
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé, eu cours d'une réunion du P.C. de la Base de l'Est, tenu le 21 Octobre 1958, a participé à l'établissement d'un Ordre du Jour mettant en cause les décisions de l'autorité légale.

25. Il s'agit du major Fathi El Dib, chef des *mukhabarât* égyptiennes pour les relations avec le Maghreb.

Attendu qu'il a défendu les raisons en croyant que cette attitude étant dans l'intérêt défendable.

Attendu que la responsabilité de la réunion et de l'orientation incombe à son chef direct.

Attendu qu'il a été pris en flagrant délit de réunion ayant pour objet un complot contre la révolution.

Attendu que sa présence s'explique par la convocation de son chef sous le prétexte d'un Ordre de Service.

Attendu qu'il n'a pas été prouvé qu'il ait pris une part active aux débats portant sur le complot.

7°) – MESSAADIA Mohamed-Cherif, Capitaine, Commandant la Zône frontalière.
Assisté de l'aspirant ben Cide Youcef, défenseur.
Sous l'inculpation de :

a) – Désobéissance à l'autorité suprême;
b) – Propagande anti-révolutionnaire;
c) – Flagrant délit de complot contre la révolution.

Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé a participé à la réunion du 21 Octobre 1958 mettant en cause les décisions gouvernementales.

Attendu qu'il a joué un rôle équivoque à la Base de l'Est qui a fait de lui un Capitaine de l'ALN sans passer par l'échelle des grades.

Attendu qu'il a été pris en flagrant délit de réunion ayant pour but de renverser l'autorité légale.

Attendu que sa présence n'est expliquée que par le fait d'avoir été amené par son chef direct.

Attendu qu'il n'a pas été prouvé qu'il ait participé activement aux débats de cette réunion de complot.

8°) – DREA Ahmed, Commandant, membre du Conseil de la Base de l'Est.
Assisté de l'Aspirant BEN CID Youcef,
Sous l'inculpation de :

a) – Flagrant délit de complot contre la révolution.

Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé a participé à une réunion du P.C. de la Base de l'Est élargie aux chefs de Zônes en mettant en cause les décisions gouvernementales.

Attendu qu'il a assisté et pris en flagrant délit de complot contre la révolution.

Attendu qu'il s'est rendu au lieu du complot primitivement pour raisons de service.

Attendu qu'il s'est refusé de signer le P.V. de la réunion du 21.10.1958 se désolidarisant tacitement du P.C.

Attendu qu'il invoque le contexte d'une situation complexe en tant que subordonné.

9°) – MELLOUH Mohammed, Capitaine,
Assisté de l'Aspirant BEN CID Youcef, défenseur,
Sous l'inculpation de
a) – Complicité active et consciente dans la préparation d'un complot contre la révolution.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine Capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé a placé l'intérêt des personnes au dessus de celui du Pays.
Attendu qu'il a servi d'intermédiaire discret pour le retour de l'accusé principal sans prévenir les autorités légales.
Attendu qu'il invoque l'ignorance des sanctions prises antérieurement contre LAMOURI Mohamed.
Attendu qu'il a acquis de façon douteuse le rang de Capitaine du fait de sa fidélité à l'accusé principal.

10°) – GOUNDJIL Salah, Capitaine, Responsable de l'intendance de la Logistique de Tunis (M.A.R.G.[26]).
Assisté du Lieutenant BOUDERBA Ahmed, défenseur,
Sous l'inculpation :
a) – Complicité active dans la préparation d'un complot contre la révolution.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé a placé l'intérêt des personnes au dessus de celui du Pays.
Attendu qu'il a servi d'intermédiaire discret pour le retour de l'accusé principal sans prévenir les autorités légales.
Attendu qu'il invoque l'ignorance des sanctions prises antérieurement contre LAMOURI Mohamed.
Attendu qu'il a acquis de façon douteuse le rang de Capitaine du fait de sa fidélité à l'accusé principal.

11°) – ZENATI Abdelhamdi [*sic*], Lieutenant,
Assisté du Lieutenant CHERIFI Abdelmalek, défenseur
Sous l'inculpation de :
a) – Prise de contact avec éléments en dissidence.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, *f* C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine capitale.

26. Ministère de l'Armement et du Ravitaillement général (ministre : Mahmoud Cherif).

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé est un élément conscient et qu'en tant que collaborateur direct du P.C. de la Wilaya I, n'a pas prévenu les autorités légales du retour de l'élément comploteur.

Attendu qu'il invoque l'atmosphère entretenue par des responsables menaçants.

12°) – LAAGOUNE Amar, Lieutenant,
Assisté du Lieutenant OUCHAREF Mohamed, Défenseur.
Sous l'inculpation.

a) – Négligence grave de non dénonciation d'éléments en DISSIDENCE.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, § C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé est un élément conscient et qu'en tant que collaborateur direct du P.C. de la Wilaya I, n'a pas prévenu les autorités légales du retour de l'élément comploteur.

Attendu qu'il invoque l'atmosphère entretenue par des responsables menaçants.

13°) – LOUAI Mahmoud, Sous/Lieutenant, Secrétaire de la Wilaya I,
Assisté du lieutenant BOUDERBA Ahmed, défenseur,
Sous l'inculpation de :

a) – Négligence grave de non dénonciation d'éléments en DISSIDENCE.
Sanctionné par le titre II du CHAPITRE III, § C du règlement de discipline générale et de juridiction militaire de l'ALN qui édicte des peines variées allant de la dégradation et l'indignité Nationale à la peine capitale.

EXPOSÉ DES FAITS :

Attendu que l'accusé est un élément conscient en qu'en tant que collaborateur direct du P.C. de la Wilaya I, n'a pas prévenu les autorités légales du retour de l'élément comploteur.

Attendu qu'il invoque l'atmosphère entretenue par des responsables menaçants.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE :

Après avoir repris sous la forme contradictoire toute l'instruction,

Après avoir entendu les inculpés qui ont eu la parole les derniers et ont aussi présenté tous leurs moyens de défenses,

Après avoir entendu le Commissaire du Gouvernement dans son réquisitoire et les avocats dans leurs plaidoiries,

Après avoir délibéré avec les juges.

LA HAUTE COUR DE JUSTICE REND L'ARRÊT SUIVANT :

ARRÊT.

Au Nom du Peuple Algérien,
Au Nom de la révolution,
Au nom de son Armée de Libération Nationale,
Au nom de ses Martyrs,

1° / – LAMOURI Mohamed, Capitaine, est condamné à :
a) – à la cassation de son grade;
b) – LA PEINE CAPITALE.
2° / – NOUAOURA Ahmed, Colonel est condamné à
a) – à la cassation de son grade;
b) – LA PEINE CAPITALE.
3° / AOUACHRIA Mohamed, Commandant est condamné à :
a) – La cassation de grade;
b) – LA PEINE CAPITALE.
4° / ZEGHDANI Ali dit « Mustapha Lakhal » Capitaine est condamné à
a) – La cassation de son grade
b) – LA PEINE CAPITALE.
5° / BELHOUCHET ABDALLAH, Commandant, est condamné à :
a) – La cassation de son grade,
b) – DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT;
6° / CHOUICHI Laissani, Commandant, est condamné à :
a) – La cassation de son grade,
b) – DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT;
7° / MESSAADIA Mohamed-Cherif, Capitaine, est condamné à :
c) – La cassation de son grade,
d) – DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT;
8° / DREA Ahmed, Commandant, est condamné à :
a) – La cassation de son grade,
b) – DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT.
9° / – MELLOUH Mohamed, Capitaine, est condamné à :
a) – La cassation de son grade,
b) – UN AN D'EMPRISONNEMENT.
10° / – GOUNDJIL Salah, Capitaine, est condamné à :
a) – La cassation de son grade,
b) – UN AN D'EMPRISONNEMENT.
11° / – ZENATI Abdelhamid, Lieutenant, est condamné à :
a) – La cassation de son grade
b) – QUATRE MOIS D'EMPRISONNEMENT
12° / – LAAGOUNE Amar, Lieutenant, est condamné à :
a) – La cassation de son Grade,
b) – QUATRE MOIS D'EMPRISONNEMENT
13° / – LOUAI Mahmoud, Sous/Lieutenant, est condamné à
a) – La cassation de son Grade;
b) – QUATRE MOIS D'EMPRISONNEMENT.

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

-65- LA DISSIDENCE D'ALI HAMBLI (1959)

INTERVIEW DE ALI HAMBLI[1]

29 mars 1959
(extrait ; original en arabe)

[...]
Q. – Comment êtes-vous entré dans les rangs de la rébellion ?
R. – J'y suis entré lorsque la situation était correcte. Actuellement, plus rien ne va.
Q. – C'est-à-dire que lorsque vous êtes entré, il y avait de l'ordre et de la discipline, et maintenant il n'y a ni ordre ni discipline. Pourquoi la situation s'est-elle dégradée ainsi ?
R. – Parce que les chefs ont beaucoup d'argent et qu'il y a beaucoup de filles à Tunis.
Q. – Cet argent, d'où vient-il ?
R. – Cet argent vient du peuple qui souffre et eux le gaspillent pour leur confort personnel.
Q. – Qui sont les chefs ?

1. Diffusé à l'AFP, Europe 1, Radio Luxembourg. Hambli, capitaine à la *wilâya* 1, ancien commandant de la *katîba* 4, était un enfant des frontières. Il prit fait et cause pour ses hommes, en butte aux mauvais traitements de la part des officiers de l'armée des frontières stationnée en Tunisie et en proie à la hantise des ordres du commandement d'avoir à traverser le barrage électrifié frontalier. C'est pour ces raisons, et plus généralement, en opposition avec le commandement et la direction du FLN, accusée d'affamer les maquis, de vivre confortablement et d'être coupée du peuple souffrant, que Hambli entra en dissidence avec ses hommes. Attaqué par des troupes commandées par le colonel Si Nacer (Saïd Mohammedi), le chef de l'État-Major Est, assailli par des contingents tunisiens indisposés par les agissements erratiques de ces dissidents, il fut cerné dans le massif frontalier du djebel Harrada, au sud-est de Souk Ahras. Pour en réchapper, lui et les hommes qui lui restaient (156 hommes au total) acceptent de se « rallier » à l'armée française qui leur ouvre les frontières et les recueille. Ce type de documents fit partie de l'arsenal psychologique français tendant à prouver que la direction du FLN vivait dans le luxe et les festoiements sans se soucier du peuple. De fait, depuis l'achèvement des barrages frontaliers (fin 1957), les maquis ne recevaient pratiquement plus d'approvisionnements et étaient asphyxiés. Pour autant, dans leur majorité, les cadres du FLN ne vécurent pas de manière scandaleusement luxueuse, même si le haut de la hiérarchie ne dédaigna pas les voitures et les villas attachées à des prérogatives de bureaucrates. Pourtant, en marge du texte de l'interview, un crayon rouge a porté la mention : « trop poussé à mon avis ».

E. – Les responsables qui sont à Tunis sont Mahmoud Guennez, Salah Ben Ali, Amar Rajai[2], Bennacer[3]. Ce dernier provoque les combattants par son attitude, leur porte préjudice, prétend être le grand maître et veut assumer par la force la responsabilité suprême. Personne ne partage son point de vue.
Q – Est-ce que les troupes qui sont sous ses ordres lui obéissent et se conforment à ses désirs ?
R. – Personne ne se conformera à ses désirs même s'il devenait prophète.
Q. – Il n'y a donc plus ni ordre ni fraternité ni discipline ?
R. – Non, tout cela a disparu. [...]
Q. – Les responsables de l'organisation extérieur, où sont-ils la plupart du temps ?
R. – Ils sont la plupart du temps à Tunis, en Suisse, au Caire. Ils sont là-bas en train de gaspiller des fortunes. Le dernier d'entre eux s'habille avec des costumes coûtant 100 000 frs, et se promène avec des poches pleines d'argent et dépense près de 100 000 frs par jour rien qu'en apéritifs, en divertissements, et pendant ce temps-là, le peuple malheureux meurt de faim et ne se rend pas compte de ce qui se passe.
Q. – Personnellement avez-vous vu ces responsables dans les lieux de plaisir qu'ils fréquentent ?
R. – Je les ai vus personnellement à Tunis dans des cafés dont ils ne sortent guère et où ils passent leur temps avec des filles et tout ce qu'il faut pour faire la noce.
Q. – Pouvez-vous me donner les noms de quelques-uns d'entre eux ?
R. – D'abord Mahmoud Guennez. C'était sa principale occupation lorsqu'il était en Libye. Ensuite Amar Rajai, qui a une « Vedette » et ne fait que se promener et ne pense qu'à ça. Salah Ben Ali est un homme qui est marié avec deux femmes et comme si cela ne lui suffisait pas, il en a jouté une 3ème avec l'argent qui vient du pauvre peuple. Mohamed Cherif[4] qui est à Tunis ne pratique que ce genre d'occupations et Si Ben Naceur[5] qui ne pense qu'à faire tuer les gens.
Q. – Avez-vous assisté à Tunis à des réjouissances, des fêtes ?
R. – Effectivement, j'ai assisté à Tunis à ce genre de fêtes mais seuls les plus grands responsables y prenaient part. Mais dans ces fêtes, les responsables faisaient don, non pas de 5 000 mais de 100 000 frs, et pendant ce temps-là, leurs frères, que ce soit des combattants ou que ce soit des émigrés, mouraient de faim et de misère par suite du manque de nourriture et chaque fois que l'un de ceux-ci venait protester, de crainte qu'il ne dévoile la vérité ou qu'il ne demande ce à quoi il avait droit, il se voyait condamner à mort ou emprisonné.
Q. – Connaissez-vous des personnes auxquelles cette aventure est arrivée ?
R. – Mahmoud L'Almani qui a travaillé et peiné et qui a été tué le dernier jour. Je connais Boudraa qui n'a cessé de travailler et qu'ils ont tué. Je connais Belhouchet et Lamouri, et Nouara, et Belhadj et Ougulas [*sic* (?)], NDA), Aouchria et Er Issani[6]. Voici les gens que

---

2. Officiers supérieurs de l'armée des frontières issus pour la plupart de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha).

3. Il doit s'agir de Si Nacer (Saïd Mohammedi), ancien colonel de la *wilâya* 3 (Kabylie), chef de l'État-Major Est. Dans les différents postes qu'il occupa, ce client de Krim fit preuve d'une incompétence notoire.

4. Sans doute Mahmoud Cherif, ancien colonel parachuté et *in abstentia* de la *wilâya* 1, puis responsable des finances au CCE; enfin, ministre de l'Armement et du Ravitaillement dans le premier GPRA.

5. Si Nacer/Saïd Mohammedi.

6. La plupart des noms cités ont été mêlés au complot Lamouri qui, à l'automne 1958, a menacé le GPRA, et que, manifestement, Hambli a en sympathie. Les griefs des conjurés étaient sensiblement ceux de Ali Hambli à l'égard d'une direction du FLN qu'ils imaginaient vivre dans le luxe, indifférente aux épreuves du peuple et circonvenue par les politiciens depuis le congrès de la Soummam. Le complot se solda par une sanglante répression : notamment quatre condamnations à mort et quatre exécutions d'offi-

je connais, je les connais bien, je sais ce qu'ils ont fait et quelle valeur ils ont. Ils ont travaillé, ils ont œuvré militairement et aujourd'hui, où sont-ils ? en prison. Ils sont au secret, dans des prisons tunisiennes, à Tunis près du Bardo. De là, on les a transférés dans la prison de Mornag. De Mornag, on les a ramenés à Beja et ils sont dans un état que seul Dieu connaît. Les diminués et les mutilés sont dans un état lamentable. Ils ne disposent que d'une couverture pour dix. Ce ne sont pas des réfugiés, on ne sait pas à quelle catégorie ils appartiennent. Ils sont aux crochets des civils, ils errent à la recherche d'un travail qui leur permette de manger et, qu'ils aient ou non deux jambes, ils font les bergers. Pour l'instant, c'est tout ce que je sais à leur sujet.
Q. – Que pensez-vous du gouvernement nouveau qu'ils ont formé[7] ?
R. – Les gens qui composent ce gouvernement nouveau et qui vivent à l'extérieur, je ne les connais pas. Quant aux gens qui sont ici présents, il n'y a rien à tirer d'eux.
Q. – Est-ce à dire que ce qu'ils font ne vaut rien?
R. – Ceux qui vivent à l'extérieur, il se peut que nous ne les ayons pas vus et que nous ne connaissions pas leur nom, mais d'après ce que nous avons entendu dire d'eux, ils se démènent. Quant à ceux qui sont présents à Tunis, ils ne valent même pas 100 frs. Ils ne vivent que dans la débauche, et même pire que la débauche.
Q. – Connaissent-ils la situation actuelle de l'Algérie ? De la souffrance et des deuils du peuple ?
R. – Oui, mais ils sont aveuglés par le dinar de Bourguiba. Ils ne s'occupent de rien d'autre que du dinar, des opérations malhonnêtes qui leur permettent d'en remplir leur valise et c'est tout. Ils s'occupent de cela seulement, ils ne se préoccupent en aucune façon des gens émigrés en Tunisie.

(source : SHAT 1H2541)

L'AFFAIRE ALI HAMBLI VUE PAR *LE FIGARO*

27 mars 1959

Les fellagah [*sic*] ralliés confirment : le « barrage qui tue » à l'origine des dissensions au sein de l'A.L.N.

Bône, 26 Mars 1959 (*De notre envoyé spécial*)

Deux cent mille tracts reproduisant des photos de l'accueil faite par les soldats français aux fellagah ralliés du « capitaine » Ali Hambli ont été largués depuis dimanche par l'aviation sur les djebels de la frontière algéro-tunisienne, où près de dix mille rebelles sont retranchés.

Le chef rallié, le « capitaine » Ali Hambli, 26 ans, est un représentant authentique de cette génération des maquis qui s'est formée en Algérie depuis quelques années.

Dès le début de 1956, il rejoint les groupes F.L.N. qui se sont constitués dans sa région, au sud de Souk Ahras. Deux ans plus tard, en avril 1958, il franchit la frontière tunisienne avec sa compagnie qui doit se réorganiser et toucher un nouvel armement. C'est l'époque

---

ciers supérieurs, dont le colonel Lamouri, ancien colonel de la *wilâya* 1. Les exécutions eurent lieu quelques jours avant le dénouement de la dissidence de Hambli. Dans l'interview, ce dernier n'est sans doute pas au courant des condamnations à mort et des exécutions. Il pense à tort que les conjurés se trouvent dans des prisons tunisiennes. L'erreur vient peut-être du fait que, pour l'emporter sur les conjurés du complot Lamouri, le GPRA dut faire appel au concours de la Garde nationale tunisienne.

7. Le premier GPRA, constitué le 19 septembre 1958.

où l'état-major F.L.N. de Tunis lance sa grande offensive sur le barrage électrifié qui aboutit aux grandes hécatombes du printemps dernier.

Hambli à qui a été confié le commandement d'une compagnie reçoit l'ordre de franchir à son tour le barrage pour rejoindre la région de Sedrata, dont on veut lui confier le commandement. Il tergiverse.

– *J'ai répondu à l'état-major que j'étais prêt à me battre contre les Français* – dira-t-il aux officiers qui l'ont accueilli samedi soir – *mais tout le monde doit y passer. Tout le monde doit se frotter au barrage.*

Il exprime le vif ressentiment partagé par tous les combattants *contre ces résistants de l'extérieur* qui poussent les autres au combat et aussi contre *ces planqués de l'arrière* qui travaillent dans les services de propagande, l'intendance et les services d'accueil.

« *La lutte est devenue très dure*, écrit-il à son chef. *Il faut mobiliser toutes les énergies et surtout celles qui ont eu le temps de se recréer à l'abri du barrage.*

Son attitude lui vaut les foudres de l'état-major F.L.N. et il est interné. Mais ses hommes, sur qui il a conservé un grand ascendant, refusent d'obéir à un autre chef. La situation se détériore dans la région qu'occupe sa compagnie et le F.L.N. décide de lui rendre son commandement en octobre.

Le mois suivant, éclate le « complot des colonels »[8] qui dresse certains chefs de l'intérieur contre l'état-major de Tunis. Les deux chefs directs d'Ali Hambli – le colonel Nouaoura, commandant la Willaya N° 1, de laquelle il dépend, et son adjoint – disparaissent. Ils sont remplacés. Entre Hambli et le colonel Naceur, chargé des opérations de franchissement de barrage et de la réorganisation de l'A.L.N. en Tunisie, après la découverte du complot, la tension monte rapidement. En février de cette année, Naceur ordonne à nouveau à Hambli de franchir le barrage et lui demande de venir le voir à son P.C. du Kef. Il lui donne jusqu'au 15 mars pour répondre, sinon, dit-il, il entreprendra une action de force contre lui. En, attendant, il lui coupe les vivres. Désormais, les hommes d'Hambli ne touchent plus ni solde ni ravitaillement ni munitions. Hambli organise alors un coup de main sur la base F.L.N. de Tadjerouine, dans le Sud tunisien[9]. Il rafle de l'habillement, des vivres et des munitions.

– J*e voulais tuer Si Naceur, mais ne l'ayant pas trouvé, j'ai pillé le dépôt*, dira-t-il.

Il se retranche alors sur le djebel Harraba qui chevauche la frontière algéro-tunisienne, au nord des mines de fer de l'Ouenza. Il a près de trois cents hommes avec lui.

Le 19 mars, Naceur, qui a réuni près d'un millier d'hommes, prélevés sur les bataillons de l'A.L.N. prélevés en Tunisie, attaque les positions des dissidents sur le djebel Harraba. L'écho des combats parvient aux postes frontières français. Des éléments du 3ᵉ hussards reçoivent l'ordre de patrouiller aux alentours du djebel Harraba.

Et c'est la reddition des dissidents pour échapper à la « liquidation... ».

Hambli racontera à nos officiers par l'intermédiaire de son secrétaire qui seul parle français, les péripéties du combat qu'il vient de livrer. À un moment, sa figure se durcit :

– Hier soir, quelques-uns de mes hommes descendus en corvée d'eau ont été pris par les troupes de Naceur. Ils les ont égorgés. J'entendais leurs cris dans la nuit.

Comme les artificiers français leur demandaient quelles étaient leurs intentions et s'ils voulaient rentrer chez eux, les officiers de l'A.L.N. répondirent : « *Ce sont des sauvages, nous voulons poursuivre le combat* ».

Pendant ce temps, leurs hommes, accueillis sous des tentes, dressées pendant l'après-midi dans la cour du bordj, faisaient honneur à un repas préparé par les hussards. Le

8. Connu sous le nom général de « complot Lamouri. »

9. En réalité à une centaine de kilomètres à l'est-sud est de Souk Ahras.

contact s'établissait vite entre les jeunes soldats du contingent et les dissidents qui ont à peu près le même âge.

Le lendemain, au lever du soleil, huit hommes conduits par un sous-lieutenant, ralliaient encore les troupes françaises.

– « *Nous sommes les derniers, n'en attendez plus d'autres* », dirent-ils.

L'arrivée de ce dernier groupe portait à cent cinquante-six, plus le capitaine Hambli, l'effectif des ralliés, qui paraissent avoir perdu, au cours des combats, une cinquantaine d'hommes.

Jean-François Chauvel

(source : *Le Figaro*, 27 mars 1959)

L'affaire Hambli vue par le GPRA à Radio Tunis [10]

23 mars 1959
(extrait)

[...] Oui, le jour de la grande offensive n'est pas loin, s'il plaît à Dieu. Oui, ce jour-là n'est pas loin. Si l'A.L.N. a planté aujourd'hui les drapeaux nationaux sur certains postes militaires au cours de ses attaques, sous peu elle sera en mesure de les planter dans tous les postes, dans tous les lieux et sur chaque pouce de notre noble terre et ce sera alors la preuve de la victoire de la liberté en Algérie et le signe annonçant la fin du colonialisme en Algérie, la récupération de la gloire de l'Algérie, de l'État algérien au profit des enfants de l'Algérie.

La désertion d'Ali Hambli n'a fait que renforcer l'A.L.N.

Frères,

Le ministère de l'information du gouvernement algérien a publié un communiqué au sujet du ralliement du nommé Ali Hambli qui a rejoint les rangs de l'ennemi avec une poignée d'hommes de sa compagnie.

Les services français de propagande ont tenté et tenteront sans doute au cours des jours prochains de donner trop d'importance à cette opération en vue de faire croire à l'opinion publique qu'il s'agit là d'une affaire très importante. D'ailleurs la radio de Paris n'a pas hésité à affirmer que c'est la première opération du genre depuis le début de la révolte bien qu'il s'agisse en réalité d'une question normale, vieille comme le temps et qui ne doit susciter aucune espèce d'intérêt.

En effet, dans toutes les armées, on trouve des gens faibles et les éléments traîtres ou indisciplinés se rencontrent dans toutes les armées du monde. D'ailleurs, chaque fois que de tels éléments sont découverts et écartés, chaque fois que les faibles et les indisciplinés sont éliminés au sein d'une armée, celle-ci devient de plus en plus forte et puissante, plus saine et plus vigoureuse, et devient un exemple de pureté aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre.

En réalité, la propagande française semble avoir oublié dans cette affaire de Ali Hambli, ou a feint d'oublier l'affaire de Adjoul, l'affaire de Kabous et l'affaire de Bellounis [11].

---

10. Radio-Tunis en langue arabe.

11. Adjoul, chef maquisard aurésien, a fini par se rendre en 1956 aux forces françaises pour échapper à la mort que lui promettaient ses ennemis aurésiens qui le pourchassaient. « Kabous » (plus généralement orthographié Kobus) était le nom de guerre de Djilali Belhadj, ancien instructeur militaire de l'OS

Tous ceux-là ont entrepris dans le passé la même opération criminelle effectuée aujourd'hui par Ali Hambli [12].

Mais qu'est-ce que la France a pu faire d'eux ? De notre côté, nous affirmons, et l'histoire en est témoin, que le départ de ces derniers de notre armée n'a fait que renforcer celle-ci et lui procurer une invulnérabilité accrue et incontestable, étant donné que ses rangs se sont épurés de ces parasites qui auraient pu lui faire plus de tort s'ils y étaient restés.

L'A.L.N. s'est toujours renforcée à longueur de temps et elle s'apprête à déclencher des batailles décisives qu'elle n'a pas connues dans le passé.

Si la France veut ajouter Ali Hambli et tous ses semblables défaitistes à ses troupes vaincues, qu'elle le fasse. Quant à nous, notre gouvernement national, répondant à une invitation du gouvernement de la Chine populaire, a décidé d'envoyer en Chine une délégation composée de dix officiers représentant les divers services de l'A.L.N. Un communiqué a été publié à ce sujet depuis un jour seulement.

Voilà un autre pas que franchit l'A.L.N. pour consolider sa force puisqu'elle jouit de très solides relations avec de grandes armées dans le monde.

Que les Français déchantent donc, s'ils pensent que l'opération de Ali Hambli a sur nous la moindre influence.

Notre armée nationale composée de dizaine de milliers de héros et vaillants combattants [13], munis d'une foi inébranlable, décidés à acquérir à tout prix leur droit à la vie, ne sera aucunement affaiblie par le départ d'une trentaine d'hommes [14].

L'Algérie remportera certainement la victoire grâce à ses enfants fidèles et sincères qui sont, grâce à Dieu, nombreux, et qui sont disposés à défendre son sol, ses villes et ses montagnes par le sacrifice de leur sang.

Les âmes des martyrs tombés pour la cause algérienne maudissent les traîtres tels que Ali Hambli, Adjoul et Kabous et leur disent :

« Qu'avez-vous donc fait de votre odieuse défaite et qu'en ferez-vous demain lorsque l'étendard de l'Algérie, ce drapeau national, flottera au vent de notre Algérie libre et indépendante, et ce, dans un jour très proche, s'il plaît à Dieu ? »

(source : SHAT 1H2541)

---

en 1948-50, devenu peu après indicateur des services français. Il a dirigé pendant la guerre un contre-maquis financé par les Français avant d'être abattu par ses hommes. La même année, le « général » Bellounis, partisan MNA à l'origine, et retranché dans la région de Diar El Chioukh dans le Sud Algérois, a de même dirigé un important maquis anti-FLN financé par les Français. Mais, resté nationaliste, il n'a pas accepté le cours de « l'intégration » qui prévalait à l'époque du retour de De Gaulle au pouvoir. Il finit, en juillet, par être réduit et massacré par les troupes françaises.

12. Il y avait pourtant une différence : si Kobus et Bellounis ont été plus ou moins acquis aux Français, Adjoul, d'une part et Hambli, de l'autre, ne se sont « ralliés » que pour sauver leur peau. À la différence de Adjoul qui s'est rendu seul, Hambli était accompagné de ses hommes.

13. Au maximum, l'ALN, à l'Intérieur, n'a jamais dû dépasser la vingtaine de milliers de *mujâhidûn* et d'autant de *musabbilûn* (auxiliaires). À la fin de la guerre, l'armée des frontières, au Maroc et surtout en Tunisie, était forte d'une trentaine de milliers d'hommes ; mais par rapport aux maquis de l'Intérieur, elle était incomparablement plus armée et commandée comme une armée classique.

14. En réalité environ cinq fois plus, *cf. supra*.

-66- LA RÉVOLTE DU CAPITAINE ZOUBIR AU MAROC (1959-1960)[1]

LA RÉVOLTE DE ZOUBIR (1959-1960), SYNTHÈSE HISTORIQUE

[...] L'affaire Zoubir fut peut-être la plus importante crise qu'ait traversée l'ALN aux frontières : à son paroxysme, ce ne furent pas moins de 3 000 *junud* sur les 4 000 que comptait alors l'ALN algérienne au Maroc qui acclamèrent Zoubir. Le capitaine Zoubir/ Tahar Hamadiyya était originellement un sous-officier français, ancien d'Indochine et DAF précoce. Originaire de la région de Tiaret, il fut pendant plus de trois ans, comme Larbaoui, un vrai chef maquisard de légende qui mena de vraies batailles, adoré de ses hommes dont il partageait la vie et les misères. Il était originaire de la même région – le Sersou – que le commandant Slimane/Kaïd, et à ce titre, il était ressenti comme un rival par ce bras droit de Boumediene. Kaïd n'avait à son actif qu'un passage furtif au maquis dans une *mintaqa* – la 8 (Sud Oranais), qui était vue comme un couloir vers le Maroc –; raison pour laquelle Kaïd mit un acharnement particulier à obtenir son élimination. Inversement, Zoubir, aux états de service incomparablement plus glorieux que ceux de la plupart des hommes du *brain trust* de Boumediene, dut être mortifié d'avoir stagné au grade de capitaine quand un Kaïd ou un Rachid[2] étaient commandants. Il méprisait particulièrement ce dernier, pour les mêmes raisons qui l'avaient fait mépriser par Larbaoui.

Comme tous les chefs de maquis, Zoubir manquait endémiquement d'armes et d'approvisionnements. Ses messages répétés pour en obtenir, adressés à la direction de la *W5* et à Boumediene, chef de l'État-major Ouest, restèrent vains. Il n'y fut même pas répondu. À l'automne 1959, ulcéré, il parvint à sortir pour en discuter, à Oujda, avec la direction de la 5 et avec Boumediene. On l'y fit lanterner sans le satisfaire. Il se mit alors à haranguer les troupes et à mobiliser l'armée contre un commandement jugé incapable, à la fois sybarite et violent. Il rallia à lui des *junud* ulcérés de voir les hauts dirigeants de la *wilâya* vivre dans des maisons cossues et rouler dans des Mercédès ou de belles américaines. Il se solidarisa des hommes en butte aux brimades imaginées par les cadres, aux emprisonnements des rétifs et aux tortures appliquées aux indociles.

---

1. Le capitaine Zoubir (Tahar Hammadiyya), sous-officier déserteur de l'armée française et officier de légende de la *wilâya* 5, a dirigé en 1959-1960 au Maroc une dissidence qui a durement secoué l'ALN et la direction du FLN. Au plus fort de la popularité de Zoubir, une grande partie des combattants algériens du Maroc l'acclamaient. Arrêté puis livré un temps au roi du Maroc, il fut remis à la délégation algérienne au Maroc avant d'être arrêté, jugé et exécuté à l'été 1960 sur décision du l'État-Major, dirigé par le colonel Boumediene.

2. Le commandant Ahmed Mostaghanemi, commandant des frontières ouest.

Zoubir, cependant, ne fit pas de coup d'État. Il fit appel au GPRA, en demandant de n'avoir affaire qu'à Krim en qui il gardait une certaine confiance. Pour lui, Krim était une instance d'appel contre ce qu'il dénonçait : au Maroc, Boumediene, c'était, pour lui, à la fois, l'incurie et la dictature. Fin décembre, une entrevue de conciliation entre Zoubir et le commandant Othmane – il respectait cet ancien militant du MTLD – fut un échec. De même, le 26, une rencontre avec Lotfi resta vaine. Zoubir ne consentit à discuter que si on lui donnait le commandement de toutes les bases de transit au Maroc. Les hommes l'acclamaient. Il exigea de Lotfi la destitution de Rachid qu'il traita de traître et qu'il gifla en public.

Des lettres et des messages de ton conciliant arrivèrent à Zoubir de Ferhat Abbas, de Krim, de Boumediene, faisant appel à ses bons sentiments et à son patriotisme : il fallait au moins maintenir une apparente unité au CNRA qui tenait alors ses assises à Tripoli. Le GPRA nomma une commission d'enquête. Dès la fin du CNRA fin janvier 1960, il dépêcha Ben Tobbal, responsable du Maroc, avec la promesse que « le différend [serait réglé] avec hauteur de vues. Aucune mesure disciplinaire ne doit être prise par les cadres qui se trouvent sur place. L'incident sera clos si Zoubir s'explique loyalement »[3].

Ben Tobbal se rendit au Maroc, accompagné de Mohammedi. Ils y furent accueillis par Boussouf, dans ce qu'il tenait toujours pour son fief militaire. Mais ce dernier ne joua pas à cette occasion les premiers rôles tant il aurait été déprimé par les soubresauts qui secouaient la *W5*. Ben Tobbal donna des instructions pour que les officiers cessent de participer à des fêtes démonstratives, avec fantasias et voitures américaines volées. Il leur enjoignit de se fixer dans leur PC et de quitter leurs villas pour vivre aux côtés de leurs *junud*. D'après des sources françaises, il aurait tancé les affidés de Boumediene – Bouteflika, Belkacem Cherif, Ahmed Medeghri, Larbi Tayebi... – et aurait obtenu d'eux qu'ils fassent amende honorable.

Trois convocations et un ultimatum furent adressés à Zoubir. Sans résultats. Ben Tobbal entreprit alors une tournée d'explication dans les unités basées aux frontières. Il y fut accueilli avec une hostilité démonstrative. Il tâcha de les aviser que Zoubir était hors la loi. Il leur représenta que les Français distribuaient des tracts de soutien à la révolte de Zoubir et ouvraient la frontière pour permettre aux unités zoubiristes de passer en *mintaqa* 1 (Tlemcen-Sebdou) – ce qui était vrai[4] : les Français durent caresser l'espoir de circonvenir Zoubir pour en faire le Bellounis de l'Oranie – ce qu'il ne fut jamais. Les services français firent fonctionner une fausse station de radio dissidente – « Ici la voix des résistants de la *wilâya* 5 » – durant plusieurs mois, même après l'élimination de Zoubir. Forçant à peine le trait par rapport aux accusations de Zoubir, un déluge de tracts d'origine française dénoncèrent les conditions misérables des *junud* forcés de franchir le barrage et d'obéir à des chefs débauchés et corrompus... et les appelant à répondre aux offres gaulliennes de « paix des braves »[5]. Ben Tobbal avertit les *junud* qu'ils allaient avoir à combattre leurs frères[6].

La révolte de Zoubir atteignit alors une célébrité internationale. Un article de l'*Observer*, qui fut durement ressenti par le GPRA, décrivait le FLN en pleine débâcle, une armée échappant à la direction, secouée de redditions et de ralliements. Zoubir voulut alors prendre contact avec le roi Mohammed par l'intermédiaire du prince héritier Moulay Hassan, alors chef d'État-major de l'armée chérifienne. Grand seigneur, le roi promit

3. SHAT *1H1101-5.
4. Le 31 décembre 1959, eut lieu un accrochage sévère entre l'ALN et les troupes françaises prétendant secourir les zoubiristes.
5. *Cf.* plusieurs exemplaires de cette propagande dans SHAT *1H1101-5, 1775-3 et *3217 bis.
6. SHAT *1H1101-5.

sa protection[7]. Les ministres algériens, qui méditaient un assaut contre les positions zoubiristes à Oujda, étaient incertains de la fidélité des troupes algériennes. Ils demandèrent donc le concours des forces marocaines. Or, les Marocains voulaient montrer qu'ils étaient les maîtres au Maroc oriental et ils refusèrent ce concours : le roi se sentait-il lié par les engagements pris par son fils ? Et Zoubir était tellement populaire qu'il allait peut-être bien l'emporter et devenir l'interlocuteur algérien de demain. Des contacts avaient eu lieu entre Zoubir et un émissaire des hétérodoxes de l'Armée de Libération du Maroc qui inquiétèrent les autorités marocaines : il leur fallait désamorcer la bombe Zoubir.

Or, la tournée de Ben Tobbal avait eu un effet contraire à celui escompté : la sédition en fut renforcée. La campagne de dénonciation de Zoubir comme traître vendu aux Français fut tellement outrancière qu'elle manqua son but[8]. Le capitaine Afrane, nommé commandant de la *mintaqa* 1 pour lutter contre les zoubiristes, reçut l'ordre de faire exécuter Zoubir et les cadres qu'il avait ralliés s'il franchissait la frontière. Des unités de l'ALN furent rassemblées dans les camps algériens du Maroc pour tenter d'encercler et réduire les partisans de Zoubir. Elles refusèrent d'ouvrir le feu sur leurs camarades. Certains, même, rallièrent les zoubiristes[9]. Le commandement algérien menaça de leur couper les vivres. Beaucoup d'Algériens réfugiés au Maroc oriental prirent ouvertement le parti de Zoubir. Il reçut une délégation de réfugiés, parmi lesquels des notables influents et l'ancien sénateur Ben Miloud Khelladi, l'un des signataires de la motion des 61[10]. Les zoubiristes se mirent à doubler le FLN en faisant des réunions de propagande, en organisant les réfugiés en cellules, en faisant verser des cotisations et en collectant des vivres et des vêtements[11].

Les cadres politiques FLN du Maroc, même, vacillèrent en prévision d'une victoire possible de Zoubir. Hocine Gadiri, responsable de l'organisation politique du FLN dans le royaume chérifien, prit semble-t-il le parti de Zoubir. Il proposa en tout cas de s'entremettre entre lui et Ben Tobbal. Zoubir accepta alors une entrevue avec le ministre de l'Intérieur malgré l'oppposition de Boumediene qui demandait l'arrestation du révolté. L'entrevue eut lieu le 19 février. Le ministre de l'Intérieur enjoignit à Zoubir de se soumettre, après quoi on pourrait discuter de ses griefs. S'il ne se soumettait pas, il serait tenu pour rebelle et la force serait utilisée contre lui. Zoubir demanda à voir ses compagnons des unités soulevées avant de répondre. Mais il s'engagea d'emblée à faire rentrer toutes ses unités à Berkane – à 60 Km au nord d'Oujda – où se trouvait le PC des frontières, et il réitéra la promesse à Boumediene le 23[12]. Ce qui fut fait. Emporté par une éloquence vraie, Zoubir fit alors une harangue aux troupes rassemblées au camp, en présence de Ben Tobbal et Mohammedi.

Peu après, une nuit, les hommes rassemblés au camp de Berkane où séjournaient les deux ministres encerclèrent ces derniers et furent à deux doigts de les massacrer. Ils exprimaient à coups de fusil leurs appréhensions d'être livrés au bras séculier qu'ils avaient sous la main. Il fallut toute l'éloquence de Zoubir pour les calmer : « Si vous menacez les deux ministres du GPRA, c'est nous-mêmes qui prendrons les armes contre

7. Boussouf fit des démarches pour demander au roi de rester neutre.

8. Des tracts furent répandus au Maroc oriental : « Zoubir, guidé par l'ennemi, a choisi plus que la trahison qui consiste à rallier purement et simplement l'ennemi, Zoubir a choisi de travailler avec l'ennemi tout en conservant l'apparence d'un chef de l'ALN. Cette manœuvre lui permettrait de tromper plus d'un et de ramener à l'ennemi un nombre plus grand de djounouds » (rapport janvier 1960, *in* SHAT 1H1775-3).

9. Rapport de janvier 1960, SHAT, *ibid.*

10. SHAT *1H1101-5.

11. SHAT *1H1242.

12. *Ibid.*, loc. cit.

vous et nous les défendrons jusqu'à la mort[13]. » Un contingent de troupes marocaines mené par le caïd de Berkane rétablit l'ordre. Mais Zoubir refusa de rencontrer à nouveau Ben Tobbal et Mohammedi.

Le lendemain, Ben Tobbal s'adressa aux *junud*. Il leur promit qu'il n'arriverait rien, ni à Zoubir ni aux hommes qui le suivaient. Et il s'engagea à livrer, selon la promesse faite par le prince Moulay Hassan, Zoubir au gouverneur d'Oujda pour qu'il soit remis entre les mains du roi. Le gouvernement de Rabat, prêt à faire intervenir sept bataillons pour rétablir l'ordre, consentit que Zoubir se rende aux Marocains. Cet arrangement fut accepté le 24 février 1960 dans une entrevue avec les ministres du GPRA que Zoubir accepta finalement de rencontrer : Zoubir serait placé sous le contrôle des Marocains en échange de quoi il se soumettrait inconditionnellement aux directives du GPRA.

Il fut transféré à Rabat le 27 et placé sous la surveillance de la police marocaine. Il continua cependant à entretenir des liens avec les cadres zoubiristes dissidents. Dans les camps, les *junud* manifestaient pour demander au roi de leur rendre Zoubir. Le 21 mars, une grande manifestation d'Algériens défila à Oujda, acclamant Zoubir et conspuant le FLN. Dans les mois qui suivirent, des négociations s'ouvrirent entre Hassan II, le protecteur de Zoubir devenu roi, et le FLN. Zoubir, informé, fut finalement convaincu qu'il pouvait désormais remettre son sort entre les mains de la mission algérienne de Rabat qui lui donna toutes assurances. De son côté, Hassan II désirait améliorer les relations avec le FLN. Krim avait abandonné Zoubir, qui se réclamait pourtant de lui, d'abord au jugement de Ben Tobbal, ensuite à la mission FLN du Maroc.

Le 2 août[14], en effet, après la conclusion d'un accord entre le FLN et les autorités marocaines, Zoubir et son épouse furent livrés à la mission algérienne au Maroc où Chawki Mostefaï les réceptionna et les logea dans une dépendance de la mission. Zoubir y demeura dans une liberté surveillée peu contraignante. Mais il aurait profité de la liberté d'action qui lui était laissée pour continuer à entretenir l'agitation dans les camps algériens du Maroc oriental[15]. Il fut finalement arrêté par les hommes de l'État-Major. Boumediene, Kaïd et d'autres comparses de l'EMG se constituèrent en « tribunal », présidé par Boumediene et le commandant DAF Mohammed Allahoum, et le condamnèrent à mort. Il fut fusillé sans que le GPRA le sût. La mort de Zoubir lui fut annoncée par Hocine Gadiri. Mais on ne sache pas que le GPRA ait jamais protesté contre l'arrestation et contre l'exécution, contraires aux engagements pris par le même GPRA, ni qu'il ait sanctionné l'EMG pour abus d'autorité. Une purge sanglante fut déclenchée dans les rangs des cadres zoubiristes. Les *junud* ralliés à Zoubir furent envoyés à l'intérieur où beaucoup périrent lors du franchissement du barrage ou de leur interception en Algérie par l'armée française.

L'affaire Zoubir avait tenu le FLN en haleine pendant près de neuf mois, et l'EMG avait senti passer le vent du boulet. Sa vengeance fut à la mesure de ses frayeurs. De son côté, Zoubir avait échoué : jamais son combat, pas plus que celui de ses collègues maquisards, n'avait revêtu une dimension politique. Il n'avait pu se résoudre à prendre le parti de la rupture totale ; et il s'était laissé prendre aux assurances qui lui avaient été prodiguées.

La révolte de Zoubir fit l'objet d'un rapport à la session du CNRA de Tripoli 2 en août 1961. Au PV des débats, figura bien la mention d'« abus de pouvoir » de l'EMG ; le dénouement sanglant final fut bien considéré comme une « traîtrise ». Mais rien de plus ne fut entrepris. Rien ne fut fait pour départager les partisans de l'exécution de Zoubir et

13. *Ibid.*

14. D'autres sources parlent du 30 juillet.

15. La mission algérienne de Rabat protesta vivement contre Zoubir et le gouverneur de la province d'Oujda qui, à leur demande, fut révoqué le 17 juillet 1960.

ses adversaires. L'affaire fut bien portée à nouveau à l'ordre du jour du CNRA de Tripoli 4, en juin 1962. Mais, vu le contexte, les préoccupations des délégués étaient ailleurs...

L'affaire Zoubir avait eu pour conséquence indirecte la mort du colonel Lotfi : à la mi-mars 1960, le commandant de la *W5*, qui venait d'arriver du CNRA de Tripoli 1, fit savoir à Ben Tobbal, à la veille de son retour à Tunis, que, contesté par sa base à Oujda, il allait rentrer à l'intérieur. Il aurait déclaré que même les cadres de la *wilâya* 5 pouvaient se battre sur sol de la patrie et y mourir. Il tint parole : on a vu que Lotfi fut tué le 28 au sud de Bechar.

Les affaires Hambli, et plus encore Zoubir, avaient été le signe de la misère et de l'accablement des hommes devant les mauvais traitements dont ils étaient victimes de la part des chefs de l'arrière, et de l'angoisse d'avoir à franchir le barrage. D'autres mouvements, qui n'aboutirent pas forcément à des révoltes, signifièrent l'isolement tragique des maquis et la coupure entre l'Intérieur et l'Extérieur.

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN..., op. cit.*, pp. 412-416)

Exemples d'intoxication française à propos de l'affaire Zoubir

1°/ Tract (bilingue) adressé aux zoubiristes

Janvier 1960

Combattants sous les ordres du capitaine Zoubir
– Vous servez sous les ordres d'un chef valeureux.
– Il s'est lassé de l'inefficacité des chefs du commandement des frontières tels que l'incapable Rachid[16], qui vivent dans de belles villas, avec des femmes, à Oujda et ailleurs.
– Il a voulu mettre fin à ces scandales mais ses chefs ont décidé de l'exterminer [*sic*], et vous avec.
– Ils vont vous promettre l'impunité, mais dans une semaine ou un mois vous serez mis à mort.
– Le Général de Gaulle, lui, vous a offert la paix des braves ; il vous l'offre aujourd'hui encore.
– Présentez-vous au réseau de barbelés avec vos armes et vous pourrez rentrer chez vous, retrouver vos familles.

(source : SHAT *1H 3217 bis-2)

2°/ Émission de la voix des résistants de la wilâya *5*

29 février-2 mars 1960[17]

Ici les partisans purs de Zoubir qui sont les Algériens véritables.

16. Ahmed Mostaghanemi, réputé par plusieurs sources n'avoir pas été absolument digne de son commandement, était un des féaux de Abdelhafid Boussouf, avant de l'être de Boumediene, qui se succédèrent à la tête de la *wilâya* 5.

17. Cette radio a été manifestement une radio montée par les services français pour jeter de l'huile sur le feu en faisant se rallier les *junud* à Zoubir, et ainsi affaiblir le FLN. L'argument principal de l'émission est l'animosité des *junud* contre le commandement de la *wilâya* résidant au Maroc et leur solidarité avec les officiers de terrain.

Frères Algériens,

Zoubir est en prison. Par tous les moyens, ses ennemis de la wilaya 5 veulent faire croire que Zoubir a toujours agi à son profit personnel contre les intérêts supérieurs de la révolution.

Or vous connaissez Zoubir; qu'a-t-il fait depuis le début de l'insurrection nationale?
– le 20 février 1956, il rejoint les rangs de l'A.L.N. avec 52 frères algériens, après avoir massacré à Sebana toute la garnison française du poste et s'être emparé de tout l'armement.
– en septembre 1957, il est adjoint politique en Mintaqa VII[18].
– en février 1958, il prend le commandement de la Mintaqa 1[19].
De février 1956 à juillet 1959, pas un instant il n'a donc quitté les maquis de l'intérieur. Les succès qu'il a remportés sur les forces colonialistes se comptent par centaines. Quel est le capitaine, le comandant, le colonel de la wilaya 5 qui puisse prétendre avoir remporté autant de succès que lui?

Cela, tous les petits combattants le savent. C'est pour cela qu'ils ont toujours fait confiance à Zoubir. C'est pour cela qu'ils mettront tout en œuvre pour obtenir sa libération. Avec lui, parce qu'il est le seul vrai soldat, ils sont prêts à aller partout, à se faire tuer pour la cause nationale.

Mais ils ne peuvent plus accepter, ils n'accepteront plus d'aller se faire tuer sur le barrage pour obéir aux ordres des Rachid, Othmane et autres Tahar qui, eux, restent paisiblement dans leurs villas d'Oujda. Il n'y a pas de raison pour que ce soient toujours les mêmes qui se terrent dans les caches à l'intérieur. Que les colonels Lotfi et Boumediene viennent donc voir à l'intérieur quelle est maintenant la vie!

Ils comprendront pourquoi le capitaine Zoubir, ne voyant arriver aucun renfort au Maroc, alors que ses vaillantes unités se faisaient détruire l'une après l'autre par les forces colonialistes, a décidé de passer au Maroc le 18 août dernier! Ils comprendront pourquoi Zoubir, ne voulant pas rentrer les mains vides, a dénoncé l'incapacité des chefs du commandement des frontières qui, depuis six mois, n'ont pas été capables d'ouvrir le chemin de l'intérieur aux renforts attendant avec impatience à la frontière. Ils comprendront pourquoi Zoubir s'est élevé contre ces inutiles qui ont voulu profiter de l'absence des colonels Lotfi et Boumediene pour le salir et l'abattre. Ils comprendront pourquoi tous les vrais patriotes algériens sont derrière Zoubir, pourquoi ils exigent que toute la lumière soit faite sur cette affaire, que le seul chef qui ait été un vrai combattant et un vrai patriote soit libéré et qu'à sa place soient sévèrement châtiés les incapables d'Ouida et de Bou Arfa.

(source : SHAT 1H1552)

18. Oranie sud-orientale (Tiaret, Frenda).
19. Oranie occidentale, Tlemcénois.

-67- LES « RALLIEMENTS » À L'ARMÉE FRANÇAISE ET LES *HARKÎ*(S)

TRACT : INSTRUCTIONS FRANÇAISES POUR LES RALLIEMENTS

1956 ou 1957
(tract bilingue)

[NB : le tract est accompagné d'un laissez-passer bilingue (*idhn ul murûr*) illustré par un maquisard se rendant à un poste français les bras en l'air, le fusil canon en bas, les mains levées, porteur du laissez-passer : Soldats de l'armée française, conduisez le porteur à votre officier et traitez-le bien. Le général commandant la zone opérationnelle.]

CONSEILS PRATIQUES POUR VOUS RALLIER AUX FORCES FRANÇAISES

1° – EN DEHORS DES COMBATS

Partez de préférence à l'aube. Si vous avez une arme, portez-la en bandoulière, canon en bas, en agitant un mouchoir blanc ou ce laissez-passer dès que vous approchez d'un poste militaire ou d'une patrouille.

Arrêtez-vous et levez les mains, surtout si vous entendez :

HALTE-LÀ QUI VIVE ?

Répondez alors :

RALLIÉ.

Laissez vous désarmer et suivez le soldat qui vous conduira à son chef.

2° – AU COMBAT

Profitez de la bonne occasion. Mettez votre fusil sur l'épaule canon vers l'arrière, agitez un mouchoir blanc ou ce tract avec la main libre.

Quand vous entendrez « Halte » ! Arrêtez-vous et jetez votre arme à terre.

Vous serez alors en sécurité.

Montrez ce laissez-passer. Vous aurez la vie sauve.

(source : SHAT 1H1269-5)

DÉCLARATION DU « RALLIÉ » ADJOUL ADJOUL[1]

Novembre 1956

FELLAGA

ADJOUL ADJOUL, le chef rebelle des AURÈS,
qui S'EST RENDU à l'Armée de PACIFICATION
le 1er novembre 1956
VOUS LANCE L'APPEL SUIVANT :

À mes camarades restés dans la montagne,

Ô frères, je vous informe qu'après avoir beaucoup réfléchi, je considère que mon devoir, comme celui de chacun d'entre vous, est de se soumettre au gouvernement de la France. C'est cela qui est préférable, car, comme je vous l'ai dit dans le passé, le peuple est tombé dans la ruine, la misère et le dénuement en ce qui concerne l'instruction des enfants.

La prolongation du combat sans idée constructive n'apportera aucun profit.

C'est le cas de celui qui réclame un bénéfice sans apporter sa quote-part dans l'affaire. C'est pour cette raison que moi-même j'ai fait ma soumission au gouvernement français en lui demandant le pardon pour le passé, et nous construirons l'avenir.

Je vous demande d'entendre l'appel sincère et conciliant de Monsieur le Gouverneur Général de l'Algérie. De même, je vous engage à vous soumettre. Le retour à la vérité amène le pardon. La confession est un bienfait.

Frères, revenez à la France, civils et militaires, armés ou non, vous trouverez le pardon, le repos et le salut.

Ne craignez pas les soldats français. Toutes les fois où vous les rencontrerez, allez vers eux, soit dans leurs postes, soit dans la montagne. Ne venez pas vers eux en vous cachant. Allez à leur rencontre sans avoir honte et ils ne vous tueront pas.

Cet appel vous est adressé à tous en général et aux Srahna et Beni Melkem en particulier.

(source : SHAT 1H1269-5)

LETTRE AUX *HARKÎ*(S) DE LA *WILÂYA* 1 (AURÈS-NEMEMCHA)

Novembre 1957
(original en arabe)

Louange à Dieu seul et la victoire de l'Algérie est certaine, « *inchâ- allah!* »

Au frère respectueux..., Salut de tes frères les moujahidines qui luttent pour la libération de la Patrie.

1. Adjoul Adjoul était l'un des chefs maquisards des Aurès. Dans la tourmente de l'anarchie aurésienne qui avait fait se dresser les uns contre les autres tribus et chefs maquisards, Adjoul Adjoul, pour échapper à ses ennemis, dans sa fuite en triste état (trois doigts de sa main gauche gangrenés), finit par se « rallier » aux forces françaises. Mais ce « ralliement » ne fut en rien une adhésion à la cause française. Il fut une résolution désespérée destinée à sauver sa vie. Adjoul Adjoul était en effet le prototype du moine soldat fier, courageux et intransigeant, et en aucune façon l'acteur d'un contre-maquis monté par les Français. Dans de nombreux cas, des « ralliements » ne furent dus qu'à des calculs désespérés de maqui-

Ensuite, chers frères, nous vous présentons nos saluts militaires et algériens, du fond de nos cœurs, pleins de joie, et te souhaitons le bonheur.

Ô frère, nous te faisons savoir de nos nouvelles, nous remercions Dieu et souhaitons un temps merveilleux.

Frère, aujourd'hui nous avons trois années de révolution algérienne et nous sommes sortis vainqueurs dans tous les combats, nous avons parcouru tout le pays. Nous n'avons pas trouvé un homme comme toi, maudit par Dieu, pour suivre le colonialisme. Frère, tu as dû beaucoup rêver et perdre la raison, tu as laissé tes frères algériens, tes frères de Dieu, de la Patrie et de sang, tu les as trahis, tu les as tués, tu as incendié leurs demeures, tu as laissé leurs familles, enfants et femmes, les pleurer matin et soir. Et tu ne vois pas si ta famille, tes enfants et ton père ont été tués par le colonialisme auparavant.

Frère, tu n'ignores pas que le colonialisme est condamné à mort tôt ou tard. Et que deviendras-tu dans l'Algérie ? Celui qui fait du bien le trouvera et celui qui fait du mal le trouvera aussi.

L'Algérie compte sur tous ses enfants et nous continuons à croire que tu es des nôtres, à toi de comprendre que tu es un Algérien, non un Français. Le jour où la France partira, l'Algérie ne t'acceptera pas et la France te dira que toi qui es un Algérien dois rester en Algérie. Et ce jour-là, tu auras des comptes à rendre aux parents, les enfants et les veuves des Algériens que tu as tués.

Alors, frère, si tu es un musulman algérien, tu dois cesser tes activités.

Tu n'ignores pas que l'Algérie aura son indépendance avec toi ou sans toi, rien ne l'arrêtera dans sa marche. Elle a ses hommes à l'intérieur et à l'extérieur, elle a ses alliés qui l'aident à l'étranger et dans sa lutte libératrice.

Salut de la part de tes frères combattants.

Ton frère El Alli Saoudi

(source : SHAT 1H1458)

Lettre du colonel Amirouche à un chef *ḫarkī*

15 novembre 1958

[Après des exhortations incitant le destinataire à rejoindre le FLN, Amirouche poursuit :]

Ainsi vous effacerez ce nom, assez désagréable, de « goumier »[2], de « traître », qui aura tant de fâcheuses conséquences, non seulement pour vous, mais aussi pour votre famille entière, que vous souillez et que vous faites rougir tous les jours. Réfléchissez bien ! Et voyez la situation dans laquelle se trouveront vos enfants. Ils seront haïs de leurs camarades qui les traiteront toujours de « fils de traître ». Demain, chacun vantera les faits et exploits de ses parents et vos enfants se sauveront de peur de voir leur tour de raconter leurs souvenirs [...]. N'en doutez pas, la France s'en ira de l'Algérie. Si ce n'est pas cette année, ce sera l'année prochaine. Mais elle finira par partir, j'en suis convaincu.

---

sards voulant sauver leurs vies. La déclaration d'Adjoul, imprimée en français et en arabe, distribuée par tracts dans les Aurès, porte une photographie du chef aurésien dans une posture fière, face à un officier français, qui ne connote en rien la soumission et le respect.

2. Chef d'un goum (*qawm*), parti de gens armés recrutés par l'administration française pour le maintien de l'ordre. Équivalent de *ḫarkī*.

Et que deviendrez-vous? La France vous prendra-t-elle? Allusion [*sic*], que tout cela! Elle vous abandonnera bel et bien, et vous serez comme un aveugle au milieu du désert, essayant en vain de retrouver son chemin.

(source : SHAT *1H2875-1)

Lettre du bachagha Boualam au général Challe

12 mai 1959
(extrait)

[Le bachagha Boualam se dit d'accord avec l'intégration de la harka de la tribu qu'il contrôle – les Beni Boudouane – en bataillon grâce à l'adjonction de trois compagnies – cadres sous les ordres du capitaine Hentic.]

Mais il me paraît indispensable de demeurer le chef direct des Beni Bou Douane en ce qui concerne la zone d'influence qui m'est attribuée [...]. Dans le même esprit, il conviendrait que l'officier chef du goum prenne régulièrement contact avec moi pour toutes les affaires n'intéressant pas les opérations purement militaires. Par exemple, aucun harki ne devrait pouvoir être exclu du goum pour faute commise sans que j'en sois avisé. [...]

[Le bachagha demande au surplus à vérifier personnellement toute incorporation. Il demande qu'on ne confie aucun commandement à aucun rallié :]

Le goum des Beni Bou Douane doit demeurer le goum de la fidélité.

(source : SHAT 1H2150)

Appel du FLN/ALN aux *harkî*(s)

Juillet 1959
(en français)

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

Pendant longtemps, la France vous a trompés.

Elle vous a trompés en vous dressant contre les Moudjahidines qui sont vos frères de race et de religion et qui luttent pour que tous les Algériens aient droit à la Liberté et à la Dignité.

Elle vous a trompés en vous mettant toujours devant ses propres fils partout où il y a du danger.

Elle vous a trompés en vous faisant croire qu'elle pourrait venir à bout de la RÉVOLUTION ALGÉRIENNE.

Mais aujourd'hui, elle sait que tout est perdu. Ses jours en Algérie sont comptés et c'est en vain qu'elle tente désespérément de retarder sa chute.

Bientôt ses soldats retourneront en France dans leurs familles. Ses colons prévoyant depuis longtemps leur départ ont transféré leurs biens et leurs familles en France ou à l'Etranger.

ET VOUS?

Un peu partout, des dizaines de harkis et de goumiers sont désarmés et jetés à la porte des camps français, livrés avec toute leur famille à la misère.

Sans défense, sans ressource et sans honneur, où irez-vous demain quand viendra votre tour?

Il sera trop tard alors.

Réfléchissez et, sans attendre, rejoignez avec vos armes l'Armée de Libération Nationale. Au milieu de vos frères, vous combattrez dans la voie de Dieu et vous conquerrez une place pour vous et les vôtres dans l'Algérie indépendante.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

(source : SHAT 1H1458)

DIRECTIVES DE BEN TOBBAL SUR LES *HARKÎ*(S)[3]

Janvier 1961
(extrait)

[...] Harkis, bleus, élus, etc... Ce sont là des traîtres, mais aussi un pion entre les mains de l'ennemi. Il faut donc lui enlever ce pion ou tout au moins l'amoindrir. Harkis et bleus. En surmontant notre ressentiment à leur égard, il faut multiplier les contacts avec eux, et par un travail de persuasion les inciter à rallier nos rangs, à travailler pour nous en leur montrant que, de toute façon, l'Algérie sera indépendante et qu'il est temps qu'ils se reprennent. Parmi les harkis, il y a beaucoup de salauds mais il en est parmi eux qui l'ont été par faiblesse, sous la pression de l'ennemi. Dans plusieurs secteurs, nous avons remarqué que le harki aidait nos éléments dans la mesure du possible. [...]

(source : archives Harbi)

EXTRAIT DE DEUX RAPPORTS « SECTORAUX » EN *NÂHIYYA* 333[4]

Juillet 1961

– (*qism* [secteur] 1) Nos vaillants et glorieux moudjahidines ont pénétré dans un village des harkas, nos djounouds se sont présentés comme des soldats ennemis. Après un quart d'heure de discussion, nos djounouds ont braqué les harkis et ont désarmés 3 mousquetons et 72 cartouches.

– (*qism* 2) Harkis et goumiers : certains d'entre eux ont perdu l'espoir que l'Algérie reste française, ceux-ci sont très inquiets et cherche avec quoi avoir une bonne conduite avers

3. Ben Tobbal est ministre de l'Intérieur du GPRA.
4. Région Tizi-Ouzou nord (Dellys – Tigzirt-Tizi Ouzou).

l'A.L.N. Pour les harkas, malgré des contacts qui leur ont été adressés, ils n'ont pas répondu mais ils ne sont pas aussi méchant

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1643-1)

DIRECTIVE DE LA *WILÂYA* 5 SUR LES *HARKÎ*(S)

10 avril 1962

F.L.N. – A.L.N WILAYA 5

Directive n° 442
(extrait)

À travers toute l'Algérie, l'ennemi a entrepris la démobilisation massive des harkis, goumiers et ralliés [...]. Nous n'ignorons aucunement leurs actes irréfléchis et inhumains [...]. Nul n'ignore leur honteuse et criminelle histoire [...]. Si la Révolution les a condamnés, il n'en reste pas moins que le peuple les frappe de son mépris et continuera toujours à les nier. Néanmoins, le cessez-le-feu n'étant pas la paix, nous saurons user de tact et agir avec souplesse afin de les gagner provisoirement pour ne pas leur donner l'occasion de faire encore le jeu de l'ennemi [...]. Leur jugement final aura lieu dans une Algérie libre et indépendante devant Dieu et le peuple qui sera alors responsable de leur sort [...]. Ils seront inscrits sur une liste noire qu'il faudra conserver minutieusement.

Le 10 avril 1962
Le commandement de la wilaya 5

(source : SHAT 1H 1786-1)

NOTE DE SERVICE SUR LES *HARKÎ*(S) DE LA *WILÂYA* 5

Avril 1962
(extrait)

[...] Les harkis devront être convaincus qu'en rejoignant les rangs de l'Armée de Libération Nationale, ils seront considérés comme tout Algérien volontaire pour la libération de son pays et qu'ils ne seront nullement poursuivis [...]. Aussi, il faut arriver par tous les moyens à créer une course de désertion par des appels aux soldats algériens servant dans les rangs ennemis. Pour cela, il faut naturellement les assurer et les convaincre qu'il n'est jamais tard de se racheter. L'A.L.N. leur réservera une place qu'ils méritent. Il faut installer les postes de relais pour les recevoir. [...]

(source : archives privées)

Deux tracts de la *wilâya* 5 aux *harkî*(s)

Date incertaine

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N.A. — A.L.N.A.
WILAY D'ORAN — ZONE 5[5]

<u>HARKIS</u>

16 de vos frères, harkis comme vous, ont été exécutés à CHABET, en KABYLIE par les colonialistes français parce qu'ils ont refusé de tuer des femmes et des enfants sans DÉFENSE, c'est le sort que vous prépare AUJOURD'HUI cette nation barbare, vous n'avez plus de choix.
MONTREZ-VOUS DES HOMMES
REJOIGNEZ l'A.L.N.A., armée de la
JUSTICE et de la DIGNITÉ

VIVE LE G.P.R.A. — VIVE LE F.L.N.A. — VIVE L'A.L.N.A.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N.A. — A.L.N.A.
WILAYA D'ORAN — ZONE 5

<u>HARKIS</u>

Vous êtes les mieux placés pour connaître
le DÉSARROI d'un ennemi qui vous
DÉTESTE et vous EXPLOITE
notre victoire est proche, n'hésitez pas l'A.L.N.
vous ouvre les bras associez-vous à notre victoire
le pays sera fier de vous.

VIVE LE G.P.R.A. — VIVE LE F.L.N.A. — VIVE L'A.L.N.A.

(source : SHAT 1H1512-1)

5. Monts du Tessala, monts de Daia, partie orientale des monts de Tlemcen (Bel Abbès, Telagh).

QUELQUES ÉVALUATIONS SUR LES MAUVAIS TRAITEMENTS ET MASSACRES DE *HARKÎ*(S)

1962-1963

Fiche signée général de Brébisson

13 août 1962

Le chiffre exact des anciens harkis exécutés est difficile à évaluer, d'une part parce que le F.L.N. cache ces assassinats, d'autre part parce que le stationnement actuel de nos troupes ne permet pas de connaître tout ce qui se passe dans le bled. D'après les renseignements recueillis, on peut cependant estimer à plusieurs centaines le nombre d'anciens supplétifs massacrés.
[...] Cette répression, qui s'exerce en particulier sur les territoires des wilayas 4 et 2, revêt une forme d'extrême violence, allant des brimades dégradantes aux exécutions sommaires et aux supplices. On ne peut affirmer que ces exactions soient ordonnées par les commandants de wilayas, mais tout se passe comme si le F.L.N. profitait de la période actuelle d'anarchie pour effectuer contre les Algériens ayant servi la France une purge dont il laisse la responsabilité aux échelons subalternes.

(source : SHAT *1H1793-1

2e Bureau (colonel Prunier-Duparge, chef d'État-Major)

13 août 1962

Depuis le 3 juillet 1962, environ 350 harkis ou moghazenis ont été victimes de massacres collectifs ou d'exécutions sommaires. L'état statistique donne 328 victimes, dont 213 certaines recoupées, sur lesquelles 150 à Mila. Il y aurait eu 246 victimes en wilâya 2 et 72 en wilâya 3 (ce qui donnerait un total de 318 et non de 328).

(source : *id.*)

Note du 18 août 1962

– À la mechta Faham [Chelghoum Laïd/Châteaudun du Rhumel, à l'ouest de Constantine, NDA], le sergent chef G.M.S. (Groupe Mobile de Sécurité) Saïd Zaïdi aurait avoué avoir tué 80 « rebelles ».
« Il fut découpé vivant à la serpe en autant de morceaux qu'il avait tué de fellaghas »
Et S..., brigadier chef G.M.S. a été frappé et égorgé (le 6 ou le 7 juillet 1962).

– À Zeramna [Skikda, NDA], plusieurs anciens harkis ont été détenus à Zeramna, mais la source n'a pas entendu parler d'exécutions systématiques. Les ex-harkis sont soumis à des tortures et brimades diverses en présence de la population civile. Chacun a le droit de venir les frapper, les insulter ou leur cracher au visage. Les frontistes les ont obligés à se couvrir le visage d'excréments. Le jour, ils restent astreints à des travaux pénibles ou restent assemblés des heures entières en plein soleil sans avoir à boire. La nuit, ils couchent nus dans des cellules à même le sol. Les frontistes aspergent le sol d'eau froide.

Les « suspects » sont entassés dans des cellules pleines d'excréments humains. Les femmes, préalablement tondues, sont enfermées à part dans des conditions identiques.

– À Aïn Mellouk [au nord-est de Chelghoum Laïd/Châteaudun du Rhumel, NDA], le 9 juillet 1962, trois anciens harkis ont été traînés derrière un camion devant la population jusqu'à la mort.
– À Merouana/Corneille [djebel Belezma, Sud-Constantinois, NDA], fin juillet 1962, 40 harkî(s) doivent arracher l'herbe des sentiers avec leurs dents.
– À Bouthamama et à Taberdga [région de Khenchela, NDA], plusieurs harkis ont été attachés à des chevaux pieds et mains liés jusqu'à la mort.

(source : SHAT *1H1793-2)

Note du 1er septembre 1962

3 harkis ou moghazenis assassinés depuis le 3 juillet 1962 dans la région d'El Oued.

(source : SHAT *1H1793-1)

Note du 9 novembre 1962

recrudescence d'assassinats de harkis, notamment dans la région de l'Aurès :
– mechta Guimel, près d'El Madher : 17 exécutés
– Dans la nuit du 11 au 12 octobre, 24 massacrés à Menaa (mechta Nara et Oughamine)
– À Foum El Guerza (au sud de Biskra), entre le 20 juillet et le 8 octobre 1963 : 63 anciens supplétifs massacrés
– À M'chouneche, existerait un charnier de 100 anciens supplétifs du Groupe Mobile de Sécurité de M'chouneche,
« dont le capitaine M..., qui, après avoir eu les yeux crevés, a été émasculé, a été traîné devant les populations de la région au cours d'un calvaire de dix jours, pour finalement mourir à Baniane fin juillet ».
– au camp d'El Felaye (Bougie),
« les pires sévices sont endurés par les prisonniers, entre autres, mettre un mors dans la bouche du prisonnier, le chevaucher et le faire courir sur du verre cassé [...]. Tous les jours, des détenus sont massacrés ».
– dans la vallée de la Soummam, du 15 au 19 octobre 1962, il y aurait eu 30 à 40 assassinats (selon d'autres informations, il y en aurait eu de 60 à 80).

(source : *id.*)

Une note de novembre 1962 se référant à l'article de Jean Lacouture[6] paru dans *Le Monde* du 12 novembre 1962, se dit d'accord avec le fait que
« Du 19 mars au 1er novembre 1962, plus de 10 000 harkis auraient été tués en Algérie ».

(source : SHAT *1H1793-2),

6. Jean Lacouture se référait lui-même à des sources militaires françaises.

L'Observateur du Moyen-Orient et de l'Afrique du 1[er] mars 1963 mentionne l'enquête faite par la Croix Rouge sur les *ḫarkî*(s) tués et autres disparus. Cet article parle de « milliers de victimes ».

-68- LA RÉUNION INTER-*WILÂYA* (DÉCEMBRE 1958)

Lettre du colonel Ali Kafi aux colonels Si M'hamed et Si Haoues[1]

Non daté (début décembre 1958)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA N° 2

(Aux colonels Si M'hamed et Si Haoues)

Chers frères,

Je tiens à vous informer que je ne peux venir vous rejoindre par suite du ratissage qui se déroule dans la zone où je me trouve. Vous ne devez pas ignorer que nous étions en réunion avec les zones qui se trouvent encore avec nous. D'ailleurs ma responsabilité morale est engagée et je dois prendre toutes les mesures pour sauvegarder le matériel et les cadres qui se trouvent rassemblés.

Je tiens aussi à vous faire savoir que je n'ai pris aucune initiative en ce qui concerne cette réunion. Certes le colonel Amirouche m'a convoqué pour une réunion inter-wilayas. Je lui ai répondu que je ne peux assister à cette réunion. Je lui ai écrit pour lui souhaiter bonne chance et que des progrès soient réalisés. En même temps, je lui demandais de venir me rejoindre pour discuter certaines questions relatives à nos deux wilayas. Quant à la convocation de vos wilayas, je n'en savais rien et Amirouche ne m'avait rien dit lors de notre rencontre [le 27 novembre, NDA]. Je ne l'ai su que par une lettre de ce dernier.

Je regrette de ne pouvoir vous rejoindre et je vous demande de m'excuser.

Je tiens à vous informer que des mouvements de troupes nous sont signalés à travers cette zone. Je vous demande de prendre les précautions nécessaires et de garder le plus grand secret dans vos déplacements.

1. *Cf.* note ci-dessous.

Je tiens aussi à vous dire que les décisions prises entre Amirouche et moi n'ont aucun caractère officiel. Je vous souhaite une réussite complète et vous demande de m'envoyer un extrait du procès-verbal que vous discuteriez ensemble [*sic*].

Salutations fraternelles et patriotiques
Le colonel de la Wilaya n° 2

P.C. Si certaines questions relatives à toutes les wilayas seraient prises, je vous avertirai par le poste radio.

(source : archives privées)

Télégramme des colonels Amirouche, Hadk Lakhdar, Haoues et M'hamed au GPRA

Non daté (entre le 6 et le 12 décembre 1958)

Regrettons absence injustifiée colonel wilaya N° 2. Stop. Qui se trouvait à 3 heures du lieu de la réunion [à l'ouest de la *wilâya* 2, NDA]. Stop. Considérons son attitude incompatible avec la tradition révolutionnaire. Stop.

(source : archives privées)

Propositions au GPRA de la réunion inter*wilâya*(s)[2]

vers le 12 décembre 1958
cf. supra, chapitre 56

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 147-148)

Décisions de la réunion inter*wilâya*(s) des 6-12 décembre 1958

vers le 12 décembre 1958
(extraits)

[Lors de la réunion inter-*wilâya*(s), outre les propositions au GPRA, plusieurs décisions furent arrêtées concernant la conduite de la guerre et l'organisation des *wilâya*(s). Ci-dessous, un extrait du PV de la réunion touchant ces matières.]

2. Ces propositions sont reprises intégralement, et dans toutes leurs rubriques, dans les « doléances au GPRA » adressées par le Comité de *wilâya* 3 du 4 mars 1959 (cité *supra*, chapitre 56). Simplement, ce dernier texte est plus élaboré que les « propositions » de la réunion inter-*wilâya*(s) des 6-12 décembre 1958. Ces propositions sont citées à la fois dans les Mémoires d'Ali Kafi (*op. cit.*, pp. 147-148), dans nos sources privées, et, à quelques variantes près, dans SHAT *1H1700-3. L'ensemble des documents cités par Kafi sur la réunion inter-*wilâya*(s) recoupent assez largement les documents figurant dans SHAT *1H1700-3, mais avec quelques différences cependant. Les textes qui ont été retenus proviennent pour la plupart des mémoires de Ali Kafi.

1°) Nettoyer les Aurès[3]. À cet effet la Wilaya 3 enverra 2 bataillons et la Wilaya 4 2 compagnies. Ces unités ne pourront rejoindre leurs bases qu'une fois leur mission accomplie. Cette suggestion est soumise à l'approbation du Gouvernement; passé un délai de 20 jours, si une réponse n'arrivait pas, elle serait appliquée en raison de la situation délicate des Aurès.
2°) Après enquête, les prisonniers et les goumiers qui cherchent à nous noyauter ou qui sont reconnus coupables de faits entraînant la peine Capitale, seront exécutés clandestinement.
3°) Des unités seront envoyées en Wilaya 1, aux frontières, afin de procéder à la destruction de la ligne Morice. Pour que ces actions soient coordonnées et efficaces, une aide extérieure sera demandée au Gouvernement.
4°) Afin de combattre les éléments MNA de la Wilaya 6, la Wilaya 4 enverra une compagnie afin d'aider à la destruction de ces éléments; les Forces de la Wilaya 6, les unités envoyées en Wilaya 1, auront pour mission le nettoyage de ladite Wilaya.
5°) Des tracts à caractère national seront réalisés et leur édition dépendra de la Wilaya 4 qui communiquera par lettre ou liaison avec les Wilaya 1, 3 et 6.
6°) La terminologie des Grades et des unités sera faite en Arabe, ex. : KATIBA[4], ARIF[5], etc.
7°) Le 1° Novembre sera commémoré.
8°) La liaison inter-Wilaya sera obligatoire tous les 2 mois.
9°) Il est nécessaire de faire des prisonniers parmi les militaires et les personnalités civiles. Les prisonniers de la Wilaya 4 seront dirigées sur la Wilaya 3.
10°) Une réunion inter-Wilaya aura lieu tous les 4 mois. Une invitation sera faite aux Wilaya 2 et 5.
11°) Aides et échanges économiques seront institués.
12°) Dans le but de réaliser une uniformisation, il est décidé :
a) – Les permissions sont suspendues[6].
b) – Le tabac est interdit.
c) – Les galons devront être portés.
d) – Le mariage est permis suivant certaines conditions.
e) – Un règlement intérieur sera instauré.
f) – Les appelés sous les drapeaux ennemis ne répondront pas à l'appel.
g) – Lutter contre le culte de la personnalité.
h) – Supprimer les permutations Wilaya, Zone, etc. Utiliser les numéros.
j) – Instituer un code pour la correspondance inter-Wilaya.
k) – Encourager la critique constructive et l'autocritique.
l) – Renforcer la discipline dans l'ALN.
m) – L'échange de Documents faisant état de l'Organisation sera fait entre Wilayas.
n) – Saboter tous les biens ennemis situés dans les Zones interdites.
o) – Détruire la ligne électrifiée de KHERRATA et le PIPE-LINE[7]. Les destructions seront faites par les wilayas intéressées.

---

3. La *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) était la proie du phénomène des *muchawwichûn* (perturbateurs, dissidents), c'est-à-dire de chefs autoproclamés qui prétendaient exercer erratiquement un commandement sur leur région et sur leurs contribules indépendamment des directives jacobines du congrès de la Soummam. Les décisions ici prises reprennent des décisions qui avaient déjà été arrêtées par le congrès de la Soummam deux ans auparavant, et qui avaient confié à la *wilâya* 3 (Kabylie) et à la *wilâya* 2 (Constantinois) le soin de régenter et d'organiser la *wilâya* 1. Plus généralement, pendant toute la guerre de 1954-62, dans l'ALN, le Nord tendit à encadrer et régenter le Sud.

4. Compagnie.

5. *'ârif* : caporal.

6. La mesure est à relier aux précautions préventives prises dans le cadre de la lutte contre le « complot bleu. »

7. Il s'agit de l'oléoduc Hassi-Messaoud-Bejaia (Bougie).

p) – Rajeunir l'ALN et élever son niveau intellectuel.
q) – Instruire et orienter les distractions saines du maquisard.
Les malentendus inter-Wilayas seront réglés entre les conseils des Wilayas.
Des dispositions seront prises en vue de lutter contre le complexe étudiant dont le prétexte a été le noyautage des « bleus ».
r) – Pour ranimer les recherches du renseignement, des comités inter-Wilayas seront créés. Le Commandant Tayeb[8] fera les règlements et les brochures. Les soldes seront remises aux chefs de familles. Afin de parfaire la guérilla, il est prescrit : d'éviter l'accrochage, de stimuler le Fidaï[9], de procéder aux sabotages par tous les moyens. Les invalides de la Wilaya 4 seront dirigés sur la Wilaya 3 et 6.
Les stages militaires en Wilaya 3 seront dirigés par 2 Officiers militaires et 2 Officiers politiques.
Chaque Wilaya enverra 10 stagiaires. Pour juger les Officiers coupables il sera institué en Wilaya 3 un tribunal comprenant des Officiers des diverses Wilayas. Dans chaque Wilaya devra exister une prison.
La Wilaya 3 éditera des livres militaires et un livre blanc sur les ZAOUIAS[10] et les BELLOUNISTES.
Des certificats seront remis aux familles des martyrs. Le colonel de la wilaya 6 est chargé de la liaison avec l'EST et l'OUEST.
Une réunion extraordinaire inter-Wilayas aura lieu chaque fois que la gravité d'un événement l'exigera.
La Wilaya 4 enverra 2 artificiers aux Wilayas 1 et 6.

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 142-144 et 330-331)

Lettre du colonel Amirouche au colonel Ali Kafi

15 décembre 1958

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE	*al jamhuriyya l jazâ-iriyya*
* * *	
Front & Armée de Libération Nationale	*jabha wa jaych ul tahrîr il wataniyy*
État-Major de Guerre	*al qiyâda l 'âliyâ lilharb*
-----	
wilaya – III	*al wilâya raqm* 3
fî l jaych fî	Aux Armées, le 15.12.58

8. Omar Oussedik.
9. Littéralement : celui qui se sacrifie. Groupe chargé des sabotages.
10. Les *zâwlya*(s) sont des centres d'enseignement/monastères/hostelleries d'une confrérie religieuse. Généralement, elles sont liées à une famille de saints (marabouts) contre lesquels le FLN lutte. Dans cette lutte, entre le souci de renverser des personnalités qui étaient souvent des clientes du pouvoir français ; et qui, aussi, dans l'islam uniciste tel que le concevaient les *'ulamâ-*, étaient d'impies parèdres indûment associés à Dieu unique.

Le Colonel Amirouche (wilaya n° 3)
Au Colonel Si Ali Kafi (wilaya n° 2)[11]

Cher frère,

Avant de quitter votre Wilaya, je pense à vous et vous écris ces quelques lignes pour vous faire savoir que la santé est florissante et que j'espère que ma présente lettre vous trouvera dans le même état.

Nous vous avons attendu pour la rencontre inter-wilayas, mais en vain. J'ai reçu la lettre dans laquelle vous avez décliné notre invitation sous prétexte d'être occupé. Et je vous dis tout de suite que vous n'avez pas bien fait. Vous étiez à 3 heures de marche de l'endroit où nous avons tenu la réunion et vous ne vous êtes même pas dérangé pour venir au moins voir Si M'hamed et Si Ahmed Ben Abderrezek, respectivement Chefs des Wilaya n° 4 et 6. Ils ont fait chacun 2 mois de marche et malgré la longueur du trajet, ils se sont donné la peine de venir. Ils ont jugé que la réunion serait fructueuse. Et en effet, je crois qu'elle l'est. Et je vous annonce qu'après une étude approfondie des questions intérieures et extérieures, nous avons remarqué que la situation n'est pas si belle qu'on se l'imagine et que nos Wilayas sont dans une situation assez critique.

Sachez que votre absence nous a vraiment touchés et qu'ainsi, vous faites remarquer qu'il y a une certaine division au sein de notre organisation ; division qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses, surtout pendant la période que nous traversons actuellement.

Au lieu de nous unir pour renforcer et aider notre gouvernement qui n'est pas encore stable, vous, vous voulez au contraire vous éloigner de nous. Déjà en étant unis, en nous entraidant les uns les autres, nous aurons de la peine à avoir raison de l'ennemi. Et que serait-ce donc, quand la discorde régnera entre nous ? Il ne faut pas oublier que nous devons lutter contre deux fronts : le colonialisme et les perturbateurs[12] qui viennent de se manifester dans diverses parties du territoire national.

Dans l'espoir de voir bientôt cette discorde faire place à l'union, je vous prie d'agréer, cher frère, nos salutations fraternelles et patriotiques.

Veuillez transmettre mon salut à tous les frères combattant pour la cause nationale.

Le colonel
Signé : Amirouche, cachet de la wilâya 3

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 319-320)

11. La réunion inter-*wilâya*(s) a été organisée par Amirouche, colonel de la *wilâya* 3 (Kabylie) dès l'été 1958. Elle s'est tenue sur les marges occidentales de la *wilâya* 2 (Constantinois) du 6 au 12 décembre 1958. Elle n'a réuni que quatre colonels : outre Amirouche, Hadj Lakhdar (*wilâya* 1, Aurès-Nememcha), Si M'hamed (Ahmed Bouguerra, *wilâya* 4, Algérois), et Si Haoues (Ahmed Ben Abderrezek, alors encore commandant) (*wilâya* 6, Sud). Sous divers prétextes, Ali Kafi (*wilâya* 2) a refusé d'y assister. Le véritable motif de cette absence fut le refus d'Ali Kafi d'avaliser la politique de purges sanglantes irraisonnées conduite par Amirouche en *wilâya* 3. De fait, une des principales décisions qui furent prises lors de cette réunion fut d'étendre les purges, jusque-là surtout pratiquées en *wilâya* 3, aux autres *wilâya*(s) représentées à cette réunion : Amirouche réussit à faire partager sa paranoïa par ses collègues. Cette lettre a été précédée d'une lettre signée par les quatre colonels présents à la réunion, et datée du 6 décembre 1958 (archives privées), dans laquelle les signataires reprochaient vivement son absence au colonel Kafi et l'avertissaient que ses collègues se passeraient de lui ; et aussi que les décisions informelles qui avaient été concertées entre Kafi et Amirouche lors d'une entrevue qu'ils avaient eue peu auparavant, le 27 novembre 1958, seraient nulles et non avenues.

12. La formule peut viser les perturbateurs proprement dits, notamment les dissidents (*al muchawwichûn*) de la *wilâya* 1, les messalistes ou assimilés, ou encore les éléments du prétendu « complot bleu », le piège manigancé par les services français destiné à faire croire à la traîtrise d'un grand nombre d'éléments de l'ALN, et dans lequel le colonel Amirouche tomba sans hésitation.

-69- LES PURGES DANS L'ALN

LE CAPITAINE OTHMANE FACE À LA BLEUITE : UNE MISE EN GARDE PRÉCOCE LUCIDE[1]

Été 1957

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA D'ORAN N° 5, 4e ZONE[2]

CIRCULAIRE

Objet : mise en garde contre certaines méthodes colonialistes

Selon des renseignements dignes de foi, les autorités ennemies auraient décidé d'appliquer un plan dit « D'EXTERMINATION DES NATIONALISTES PAR LES NATIONALISTES ». Ce plan serait le suivant :

Lors d'un accrochage, d'une perquisition ou d'une rafle, l'ennemi laisse tomber un document mettant en cause la sincérité d'un responsable qu'il voudrait faire disparaître. Ce document récupéré par notre organisation (document qui représenterait l'ennemi comme un agent double) servirait de pièce à conviction contre la personne visée et entraînerait sa condamnation à mort.

Devant une telle manœuvre, il convient d'agir avec le maximum de prudence et de lucidité. Il n'est pas nécessaire de souligner ici les conséquences néfastes d'une telle lâcheté. Cependant, nous vous mettons en garde pour ne pas tomber dans le piège ennemi. Toutefois, cette mise en garde ne doit pas nous amener à immuniser les vrais traîtres ou absoudre les suspects.

1. Cette circulaire est un document fondamental dans la mesure où il indique que, plusieurs mois avant le déclenchement en grand des purges en *wilâya* 3, un chef maquisard lucide doté de conscience politique (Othmane/Benaddou Bouhadjar avait été un authentique militant du MTLD avant 1954) s'était rendu compte des tentatives d'intoxication des services français et refusait de tomber dans le panneau, à l'inverse du prestigieux colonel de la *wilâya* 3. De cette mise en garde à l'émouvante lucidité, il ne fut pas tenu compte.

2. Oranie nord-orientale.

Le Commandant de la 4ᵉ zone, le capitaine Othmane

(source : archives privées)

DIRECTIVES DU COLONEL AMIROUCHE CONCERNANT LES GENS ARRÊTÉS DANS LE CADRE DE LA RÉPRESSION DU COMPLOT « BLEU »[3]

11 mai 1958

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE WILAYA III

Fait retour au capitaine Si Abdallah

En ayant l'honneur de vous faire connaître qu'il y a lieu d'abattre immédiatement les captifs et de les enterrer secrettement [*sic*]. Au préalable, les Torturer s'ils peuvent fournir des renseignements.

Félicitations et sentiments fraternels,

Le colonel AMIROUCHE
Le 11 mai 1958
Signé : Amirouche, cachet de la *wilâya* 3

(source : SHAT 1H2591)

RAPPORT DU COLONEL AMIROUCHE SUR LE « COMPLOT BLEU » *EN WILÂYA* 3

3 août 1958

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE
Le Colonel AMIROUCHE
Commandant en Chef la Wilaya III

Aux armées, le 3 août 1958

Au Colonel Commandant en chef la Wilaya VI[4]
Wilaya Nº III

Cher frère,

J'ai le devoir et l'honneur de t'informer – en priant DIEU que ce message te parvienne à temps – de la découverte en notre Wilaya d'un vaste complot ourdi depuis de longs mois par les Services Secrets français contre la RÉVOLUTION ALGÉRIENNE avec la complicité d'éléments les plus divers. Ce complot, d'après les renseignements en notre possession, s'étendrait à toutes les Wilayas d'Algérie; il aurait même des ramifications dans nos Bases de Tunisie et du Maroc.

3. Ces directives contredisent en pratique le fait que les accusés aient pu être traduits devant des tribunaux révolutionnaires et jugés *pro forma*. Nombre d'entre eux furent de toute façon, en effet, exécutés avant tout jugement. Et ne furent pas rares les cas où, lors de ces procès, les avocats demandèrent pour leurs clients la peine de mort.

4. Ce texte a été envoyé à tous les colonels des *wilâya*(s) de l'ALN.

Le réseau tissé dans notre Wilaya vient d'être pratiquement mis hors d'état de nuire après une enquête d'autant plus ardue que ses chefs dans le maquis étaient des hommes en apparence au-dessus de tout soupçon. La plupart de ces chefs, sinon tous, ont été arrêtés et ont passé des aveux qui nous permettent de vous communiquer les renseignements suivants avec l'espoir qu'ils vous aideront dans vos recherches :

1°) – LE COMPLOT EST DIRIGÉ PAR LES SERVICES SECRETS FRANÇAIS (Goddard, Léger...) qui se sont assurés la complicité de mouchards professionnels infiltrés depuis des années dans les anciennes formations politiques, et de personnes apparemment honorables embrigadées sous couvert de messalisme ou autre déviationnisme.

2°) – SES BUTS sont :

a) – L'affaiblissement de l'A.L.N. : il était obtenu par

– Les dénonciations des agents de petite envergure (djounouds, mousseblines ou civils en contact permanent avec les SAS voisines) des Unités combattantes de l'A.L.N., de nos refuges et stocks, convois d'armes, chefs loyaux...

– Le sabotage des rouages de nos services (politiques, Renseignements, Liaisons, Sanitaire, Intendance, U.G.T.A....) dont ils s'efforçaient d'obtenir le plus bas rendement.

– La lassitude, le mécontentement répandus insidieusement parmi les moudjahidines, les rivalités et les ambitions suscitées avec adresse qu'ils exploitaient ensuite habilement à leur profit.

b) – Le noyautage de l'A.L.N. : les moyens utilisés pour parvenir à leurs fins sont grosso modo :

– Faciliter l'entrée au maquis des éléments venant d'Alger, se disant terroristes recherchés, mais en réalité tous envoyés par Goddard, Léger et de petites officines annexes (B... L... du C.R.A.D., K... et T..., coiffeur à Maison Carrée, Notre Dame d'Afrique.

– Embrigader des djounouds et chefs jusque-là loyaux, mais dont les ambitions, les ressentiments ou la simple lassitude ont été exploités.

– Contacter les personnes venues au maquis par la Tunisie et parmi lesquelles certaines ont été envoyées spécialement « en mission » par des personnes en apparence fidèles au F.L.N., mais en fait espions et traîtres au Service de la France.

c) – La destruction de l'A.L.N. : Dans notre Wilaya, elle devait être obtenue de la façon suivante : Au cours de la prochaine réunion de Wilaya (Été 1958), les chefs loyaux devaient être abattus par les félons à l'exception des plus importants qui devaient si possible être livrés vivants à l'ennemi. Celui-ci averti au préalable du lieu et de la date de réunion devait intervenir rapidement, massivement, pour empêcher des unités de protection de remplir leur rôle. Le signale [*sic*] serait alors donné à tous leurs agents dans les Zones, Régions et Secteurs d'abattre les cadres subalternes loyaux, de dénoncer et faire capturer ou anéantir des Unités entières.

Un ravitaillement de tous les chefs et hommes du complot devait couronner le tout (il aurait même été prévu initialement pour le 3ᵉ voyage du général de Gaulle en Algérie), cependant que les traîtres FARÈS Abderrahmane (Ex-Président de l'Assemblée Algérienne[5]) et HAMZA Boubakeur (de la Mosquée de Paris) devaient faire mine de se rallier à la politique du Général de Gaulle.

Tout en sapant l'A.L.N., les promoteurs de ce complot s'efforçaient de semer le découragement chez la population en la dénonçant à l'ennemi, de créer le mécontentement en se comportant vis-à-vis d'elle d'une façon indigne de révolutionnaires. En certaines régions, ils sont même parvenus à créer des cellules clandestines, sous couvert de M.N.A.

3°) – LES ÉLÉMENTS IMPLIQUÉS DANS CE COMPLOT viennent d'horizons les plus divers que nous pouvons sommairement cataloguer ainsi :

5. Et futur président de l'exécutif provisoire en mars 1962 avec l'accord du FLN.

1°) Des éléments instruits, intellectuels (étudiants, collégiens, médecins, enseignants...) entrés au maquis en 1956 immédiatement après la grève des étudiants par l'entremise de certains responsables de l'époque[6], ou même plus tard.
2°) – Personnes entrées au maquis après avoir été libérées de prison ou d'un camp d'internement (surtout celles qui avaient une activité politique antérieurement à la RÉVOLUTION).
3°) – Personnes entrées au maquis par la Tunisie (ou le Maroc ?) (médecins, infirmiers, radios ou autres techniciens et généralement les gens assez instruits...).
4°) – Mouchards professionnels chevronnés (un certain nombre d'entre eux étaient déjà dans les anciennes formations politiques où ils « travaillaient » au service de la France).

Tous les éléments ci-dessus étaient généralement « chargés de mission » avant d'entrer au maquis. Mais à côté d'eux, on peut trouver des chefs entrés dans la RÉVOLUTION, et qui par lassitude, ambition ou autre motif personnel, ont cédé aux sollicitations de ces suppôts de l'ennemi, se sont laissés insensiblement glisser sur cette pente criminelle pour se retrouver de plain-pied dans la trahison pure et simple.

Comme on le voit, il était assez difficile de suspecter ou de détecter ces personnes, d'autant plus qu'elles avaient pour consigne formelle d'accomplir apparemment avec conscience et compétence leurs tâches dans l'A.L.N., de paraître « AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON ». Tout élément ne remplissant pas cette première condition était écarté, tout au moins des responsabilités importantes.

Les agents d'exécution et les chefs subalternes du complot se recrutaient notamment parmi :
1°) – Les jeunes gens venus d'Alger après la grève de 7 jours (la quasi-totalité de ceux-ci sont suspects, notamment ceux venus sans « laissez-passer » de l'organisation F.L.N. en place à l'époque : même ceux entrés purs au maquis étaient systématiquement contactés par les agents ennemis qui connaissaient leur inadaptation à la vie dure du maquis et s'efforçaient aussi de leur faire croire qu'ils étaient l'objet de mesures discriminatoires de notre part).
2°) – Les conscrits et goumiers « déserteurs », même quand ils sont porteurs de leurs armes (plusieurs d'entre eux, arrêtés et interrogés, ont avoué qu'ils étaient envoyés par l'ennemi).
3°) – Les Moniteurs récemment formés en France (Issoire[7]) se disant déserteurs, mais en fait envoyés par les S.A.S.
4°) – Des djounouds jusque-là dévoués à la Révolution qui ont été détournés à la faveur d'un moment de lassitude, de mécontentement, ou sous couvert de M.N.A. quand il s'agit d'anciens militants du M.T.L.D.
5°) – LES MÉTHODES EMPLOYÉES dans notre Wilaya sont les suivantes :

Le Service de Santé a été le premier noyauté massivement du fait que certains promoteurs du complot occupaient des responsabilités importantes dans ce Service. C'est sous couvert de ce service que le courrier de l'organisation était acheminé, échappant ainsi à toute censure, pendant près d'un an. Le Service de Renseignements et Liaisons était aussi l'objet de toutes leurs attentions. C'est ainsi que, dans une Zone, il était pratiquement

---

6. L'allusion vise clairement Ramdane Abbane, « évolué » s'étant appuyé sur une intelligentsia, ayant rallié au FLN les anciennes formations politiques algériennes et ayant nommé au CCE (la première formule de l'exécutif algérien) deux d'entre eux – les dirigeants « centralistes » Benyoucef Ben Khedda et Saad Dahlab. L'ensemble du texte dénote d'ailleurs une méfiance obsessionnelle à l'égard des « anciennes formations politiques », toujours plus ou moins accusées intrinsèquement de trahison.

7. Dans le cadre de la politique gaullienne première manière d'intégration, fut créé à Issoire un centre de formation pour moniteurs sportifs algériens.

entre leurs mains de la base au sommet. Les autres services autonomes (Presse, U.G.T.A., Intendance...) étaient aussi visés et sérieusement contaminés. Comme plusieurs responsables A.L.N. à l'échelle secteur, région et Zone étaient dans le complot, ils s'efforçaient de mettre dans leur service, de proposer aux grades supérieurs des hommes qui leur étaient acquis et d'éliminer par des mutations, dégradations, dénonciations à l'ennemi, les hommes qu'ils jugeaient irréductiblement attachés à la RÉVOLUTION. C'est ainsi qu'au bout de quelques mois, on pouvait trouver facilement dans chaque secteur et région des hommes du complot à des postes de responsabilité et de confiance.

Leurs directives venaient d'Alger par liaison spéciale. Ils contactaient également les SAS dans chaque région grâce à un mot de passe. Des entrevues se sont ainsi déroulées maintes fois entre des Officiers français et « Officiers A.L.N. » du complot. Des fonds étaient fournis par les SAS, des armes devaient leur être remises quelques jours seulement avec [*sic*] le déclenchement de l'action, en raison du mauvais souvenir laissé par l'opération « Oiseau Bleu »[8].

Parmi les hommes arrêtés, figurent des Officiers de Zone, Région, des sous-Officiers, djounouds, mousseblines, chefs d'organisations locales (F.L.N.) et des civils. De leurs déclarations, il ressort que :

a) – L'organisation s'étend à travers toute l'Algérie. Celles des autres Wilayas seraient nettement plus puissantes que celle existant chez nous. La Wilaya IV serait noyée surtout par les éléments venus d'Alger, nous a-t-on dit.

Tout serait en place dans les autres Wilayas et il suffirait d'un signal pour déclencher leur action.

b) – L'ennemi comptait fermement détruire les États-Majors F.L.N./A.L.N. avant toute chose et il misait sur la confusion qui s'ensuivrait pour anéantir les troupes qui, pensait-il, se diviseraient rapidement. Bref il espérait faire place nette avant le Référendum de Septembre[9].

c) – L'ennemi comptait parachever son action de nettoyage des maquis par l'envoi massif au bled en été de gens habitant les centres urbains, préalablement endoctrinés sous prétexte de retremper [*sic*] dans l'atmosphère du pays. En fait ces gens seraient chargés de recueillir le maximum de renseignements sur l'A.L.N. et de les transmettre à leur retour aux Services Secrets Français.

d) – Dans les villes de notre Wilaya, la quasi-totalité des employés du bâtiment aurait été embrigadée (on ne sait comment ?) dans l'organisation dite des « Bleus de chauffe »[10]. En serait-il de même ailleurs ?

e) – Les déserteurs de Kobus[11] (Orléansville), ou une partie d'entre eux, pourraient être impliqués dans l'affaire, étant donné que les promoteurs du complot avaient songé à un moment à « faire déserter » vers notre Wilaya quelques centaines de Bellounistes, AVEC LEURS ARMES, pour mieux nourrir la Wilaya.

GRÂCE À DIEU, TOUT DANGER EST MAINTENANT ÉCARTÉ, car nous avons agit [*sic*] très <u>rapidement</u> et <u>énergiquement</u>. Dès les premiers indices, l'état d'alerte a été proclamé à travers toute la Wilaya. Des mesures draconiennes étaient prises en même temps :

---

8. Tentative d'armement par les Français d'un contre-maquis en 1956 qui se solda par un échec : les éléments armés par les Français rallièrent le FLN.

9. Référendum constitutionnel du 28 septembre 1958.

10. Les agents doubles recrutés par le capitaine Léger étaient au départ, à Alger, vêtus de bleus de travail.

11. Djilali Belhadj, ancien instructeur militaire de l'O.S. passé au service des Français. Dirigea pendant deux ans (1956-58) un contre-maquis armé et équipé par les Français.

1°) – Arrêt du recrutement et contrôle des personnes recrutées pendant les trois derniers mois.
2°) – Arrestation des goumiers et soldats ayant « déserté » depuis peu l'Armée française, examen individuel de la situation de chacun d'eux.
3°) – Arrestation de presque tous les djounouds originaires ou venus d'Alger depuis la grève de 7 jours, examen de la situation de chacun d'eux.
4°) – Suppression des permissions, chacun devant rejoindre immédiatement son poste.
5°) – Suppression de toute correspondance privée, contrôle du courrier de service.
6°) – Arrêt de toute circulation, sauf aux personnes titulaires d'un laissez-passer délivré par un responsable de WILAYA après le 18 juin 1958.
7°) – Interdiction des mutations d'une région à l'autre ou d'une Zone à l'autre. Arrestation de toutes les personnes en provenance d'autres Wilayas et examen sévère de leurs papiers, de leur situation, FERMETURE DES FRONTIÈRES AVEC LES AUTRES WILAYAS, sauf aux agents de liaison DÛMENT ACCRÉDITÉS PAR LA WILAYA.
8°) – Arrestation de tous les suspects, de toutes les personnes dénoncées de quelque grade qu'elles soient, et INTERROGATOIRE ÉNERGIQUE de ceux dont la situation ne paraissait pas très régulière.

C'est grâce à ces premières mesures que nous avons pu mettre au grand jour ce monstrueux complot. Nous souhaitons ardemment que ces indications vous permettent à votre tour de détecter et démanteler le réseau existant chez vous.

Nous ne pouvons cependant vous donner ici les noms des Officiers traîtres, pas plus que nous ne pouvons confier à ce papier d'autres noms trop souvent cités dans cette affaire. Et la nécessité d'une réunion inter-Wilayas se fait plus que jamais sentir. Nous renouvelons donc notre proposition pour une rencontre à l'échelon supérieur de responsables de Wilayas, dûment accrédités [12]. Une telle rencontre nous permettrait d'échanger toutes nos informations sur cette sombre affaire, de nous entr'aider mutuellement d'une façon plus efficace que dans le passé, et de coordonner tous nos efforts dans tous les domaines, d'intensifier notre combat sur tous les plans jusqu'au triomphe de la RÉVOLUTION ALGÉRIENNE.

Dans l'attente d'une réponse que j'espère positive, recevez cher frère les salutations patriotiques de tous les combattants du FRONT et de L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIENNE, Wilaya III.

Le Colonel AMIROUCHE
Commandant en Chef de la Wilaya III

7 exemplaires destinés à

Wilaya I
Wilaya II
Wilaya IV
Wilaya V
Wilaya VI
C.C.E. à Tunis (copie)
La dernière aux archives

(source : SHAT 1H 2591 [13])

12. La réunion eut lieu au nord-ouest de la *wilâya* 2 (Constantinois) du 6 au 12 décembre 1958, mais en l'absence des colonels Ali Kafi *(wilâya* 2) et Lotfi *(wilâya* 5).
13. Un autre exemplaire figure dans Ali Kafi, *Du militant..., op. cit.*, pp. 121-125.

Lettre du colonel Ali Kafi au colonel Amirouche

23 août 1958

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE	WILAYA II NORD-CONSTANTINOIS

Aux Armées, le 23 août 1958

Le Colonel commandant la Wilaya II Au Colonel commandant la Wilaya III

Cher frère,

Nous avons étudié avec soin la lettre en date du 3 août courant et où vous nous apprenez la découverte d'un vaste complot ourdi contre la Wilaya III. Nous tenons à vous féliciter pour la mise hors d'état de nuire de ce complot.

Après étude de votre message et à la lumière de ce texte, nous voulons avoir de plus amples informations sur cette importante affaire ; c'est pour cela que nous vous proposons à ce qu'une réunion urgente ait lieu entre nos deux wilayas en vue d'étudier la situation dans tous les domaines.

Vu la gravité de la situation dans votre Wilaya, nous vous demandons de prendre certes les précautions nécessaires pour sauvegarder la bonne marche de l'organisation et ne pas créer des difficultés qui peuvent porter atteinte à cette bonne marche. Nous espérons que ces conseils seront entendus et que la sagesse et le bon sens l'emporteront. Nous tenons aussi à vous aviser qu'il faut prendre en considération les directives arrêtées par le Congrès du 20 août 1956 et ne prendre des sanctions qu'après l'accord tacite du C.C.E. Tout officier impliqué dans ce complot ne doit faire l'objet de sanctions que de la part du C.C.E.

Étant donné la gravité de l'affaire, nous vous prions de répondre à notre appel pour pouvoir étudier cette importante question et trouver les solutions adéquates. Nous vous fixons donc le rendez-vous à Serg El Ghoul et nous attendons de votre part la fixation de la date pour cette rencontre. Cette réunion servira aussi à préparer une rencontre entre toutes les Wilayas.

En ce qui concerne votre lettre en date du 7 courant, nous nous expliquerons sur cette question lors de notre rencontre.

Dans l'attente d'une réponse urgente et favorable, nous vous adressons nos salutations patriotiques et fraternelles à tous les combattants de votre Wilaya.

Aux Armées, le 23 août 1958
Le Commandant en Chef de la Wilaya II

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, p. 127)

Directives préventives de la *wilâya* 2

17 décembre 1958
(extraits)

Directives du comité de zone de la *wilaya* 2, zone 2[14] aux comités de régions[15]

[Ce texte témoigne d'une grande méfiance du commandant de la *wilâya* à l'égard des gens libérés par les forces françaises, des ralliés à l'ALN, des travailleurs venant des villes, et des *junud* eux-mêmes : la circulaire interdit de donner une responsabilité à tout libéré ou évadé, sauf sur proposition de la région et après avis du conseil de zone. Elle enjoint aux responsables d'envoyer un rapport sur toute personne désignée par un responsable depuis le mois de mai 1958, de noter sa conduite, d'évaluer ses capacités, qu'elle ait été antérieurement arrêtée par l'ennemi ou non[16].]

[...] Tout emprisonné chez l'ennemi qui divulgue les secrets de l'Organisation sera considéré comme un traître. Les condamnations : lorsqu'il s'agit d'éléments civils, le Secteur[17] a le droit de prononcer des condamnations à mort, mais doit par la suite envoyer un rapport par la voie hiérarchique. Le Djoundi, le Militant ou le Responsable pourront être condamnés à mort par la Région avec avis de la zone. Toutefois, la région doit envoyer un rapport à la zone avant l'exécution de l'intéressé. [...]

(source : archives Harbi)

9 septembre 1959

Attention aux faux déserteurs envoyés par les services français avec leurs armes.

Nous avons donné tous les ordres nécessaires pour que tout déserteur des Rangs ennemis soit interrogé minutieusement et à fond. Tout déserteur des rangs ennemis qui ne pourra justifier le contact avec des membres réels de l'organisation, sera exécuté. Les procès-verbaux des interrogatoires me seront transmis[18].

(source : *id.*)

---

14. *Wilâya* 2, *mintaqa* 2 (Constantine-El Milia).
15. *Nâhiyya*(s) dans l'organigramme institué par le congrès de la Soummam (août 1956).
16. Au prix, sans doute, d'une surveillance étroite préventive, la *wilâya* 2 sut éviter les hécatombes qui décimèrent les *wilâya*(s) 3, puis 4, et, dans une mesure relativement moindre, les autres *wilâya*(s).
17. La plus petite des circonscriptions de l'ALN prévues par le congrès de la Soummam (*qism*[s]).
18. Instruction de la *wilâya* 2 à la *mintaqa* 22 (Constantine-El Milia).

DEUX DOCUMENTS SUR LA POLITIQUE DE SURVEILLANCE ET DE PRÉVENTION EN *WILÂYA* 2[19]

(courant 1959)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE	WILAYA II NORD CONSTANTINOIS ZONE I[20]

COMMENT DOIT S'EFFECTUER L'INTERROGATOIRE DES GOUMIERS ET SOLDATS MUSULMANS AYANT RALLIÉ L'A.L.N.

Noms, prénoms, date et lieu de naissance, filiation, frères et sœurs, morts ou vivants, âges, sont-ils mariés, nombre d'enfants, profession du père, service militaire, durée ; degré d'instruction, solvabilité du père, travaille-t-il pour son compte, ou chez des tiers, noms des entreprises fréquentées, fréquentait-il les bureaux administratifs ennemis, genre de commerce pratiqué-

EN CE QUI CONCERNE LE RALLIÉ PROPREMENT DIT-

Profession, degré d'instruction, écoles fréquentées, emplois occupés, nom des entreprises date et durée, date et lieu de son incorporation dans l'Armée Française, camps fréquentés, durée et date, noms des officiers et commandants des camps fréquentés, spécialité dans ces camps. Les sorties ennemies et les ordres donnés lors de celles-ci. En opération, comment sont exécutés les ordres donnés, est-il gradé ? dans l'affirmative, comment a-t-il pu obtenir ce grade, date de son avancement, traitement mensuel reçu, que fait-il avec son argent, va-t-il en permission ? où ? Écrit-il à ses camarades et parents ? Appelé, engagé, prisonnier ou habillé de force, s'il est appelé pourquoi a-t-il rejoint l'Armée Française, ignore-t-il l'interdiction de répondre à l'ordre d'incorporation-

S'il est engagé, quels sont les motifs de son engagement.

S'il est prisonnier, comment l'a-t-il été, lieu et date de sa capture.

Comment l'ennemi traite ses prisonniers dans les camps ? leur nourriture ? Habillement, comment ont-ils été armés, date, armes, cartouches et grenades allouées depuis l'incorporation ? Comment voyait-il la situation ainsi que l'état de guerre entre Musulmans et Français, alors qu'il était sous les drapeaux dans l'Armée Française ?

Pourquoi a-t-il attendu (longtemps) pour sortir, comment lui est-elle venue l'idée de se rallier à l'A.L.N., par quel moyen de contact ? L'a-t-il fait lui-même ou a-t-il été invité par le faire ? Comment s'est-il pris pour sortir, par quelle route, chemin ou sentier avait-il rejoint ? l'heure et la date. Après le contact, combien a-t-il mis pour organiser sa sortie ? Nature de l'arme emportée, nombre de cartouches, grenades, etc... Pourquoi a-t-il choisi cette arme et le nombre de cartouches ?

---

19. La *wilâya* 2 est la seule *wilâya* à avoir pratiquement été épargnée par les purges. Cela en raison de l'intelligence de son commandement ; et aussi d'un travail préventif intense dont cet interrogatoire type et la fiche de renseignements qui suit sont un témoignage. Ces deux documents ont été récupérés par les forces françaises fin 1959. Ils ont été rédigés par le responsable renseignements-liaisons de la *nâhiyya* 213 (Région El Milia-Dejidjelli-Texenna).

20. Ouest Constantinois, Petite Kabylie orientale.

Depuis qu'il est dans l'ALN, que pense-t-il de l'organisation et du fait qu'il se trouve sans arme ? Avant la révolution algérienne, avait-il milité dans un parti politique ? Dans l'affirmative lequel ?
NOTA – L'interrogatoire se fera en plusieurs séances. Compléter les questions qui sont particulières aux circonstances.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1884-1)



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
S.L.R.

FRONT ET ARMÉE
DE
LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 2 – ZONE 4
RÉGION 3 – KISM 1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS TRAÎTRES SUSPECTS

Nom et prénoms ....
Nom du père ....
Date et lieu de naissance ....
Lieu d'habitation ....
Profession .... Instruction ....
Activité anti-nationale ....
Relations ....
Est-il simple informateur ou agent spécial
S'il est agent, a-t-il un réseau (faire joindre la liste des traîtres sous son ordre et fiche de renseignements). Lieux fréquentés, cafés et bars, déplacements, voyages.
cercles magasins, quartiers
A-t-il été l'objet d'un attentat ....
Citer les méfaits provenant de son activité
Voyages – villes
– routes
– moyens
– extérieur, étranger.
A-t-il été contacté par nos éléments dans le passé ? ....
Était-il membre de notre organisation dans le passé ? ....
Fonction ....
Date .... Cause de sa traîtrise ....

– – – – –

Fiche à envoyer une seule fois. Mentionner sur rapport hebdomadaire ses activités, ses méfaits, ses déplacements, changements de résidence, etc...

(source : *id.*)

Le deuxième bureau français se félicite des purges

Synthèse des Renseignements Mensuels, 2e Bureau, Alger

(rubrique : « Recrutement et valeur des membres de l'O.P.A.[21])
Septembre 1958

[Après avoir détaillé les actions militaires françaises en Kabylie, le rapport poursuit :]

Mais l'autodestruction paraît avoir été encore plus efficace que l'action des forces de l'ordre. Les charniers découverts en Kabylie représentent environ 300 cadavres, d'autres charniers non encore découverts grouperaient 200 cadavres[22]. La purge s'étend maintenant en minṯaka 1 wilaya 4[23]. Il est matériellement impossible à l'adversaire de remplacer toutes ces pertes par du personnel de même valeur. Sans tenir compte du facteur moral, la baisse de potentiel en valeur intrinsèque des cadres de l'O.P.A. est certaine.

(source : SHAT *1H1446)

Procès-verbal de la réunion inter*wilāya*(s) des 6-12 décembre 1958

Fin 1958-début 1959
(extraits)

1er MESSAGE No 32 DU 1er JANVIER REÇU LE 3 JANVIER

Message au G.P.R.A. à l'occasion de la réunion inter-Wilayas groupant les wilayas 1, 2, 4 et 6, nous vous informons de ce que nous savons de la wilaya 1.

1°) – Causes qui sont à la base de la crise actuelle :
- Incompétence du conseil de la Wilaya.
- La promotion d'éléments incompétents.
- La séparation du conseil de la wilaya (en Tunisie) de la Wilaya.
- Le manque de contrôle et l'absence de décisions à l'égard des perturbateurs ; les maladies passées demeurent sans remède, les promotions sans contrôle, d'où infiltration de l'ennemi.
- Les facilités accordées aux cadres et djounouds dans leur départ à l'extérieur.

2°) – Les remèdes :
- Les permutations dans cadres et djounouds avec d'autres wilayas pour encourager Wilaya 1.
- Épuration et réorganisation de la Wilaya 1.
- Offensive militaire, politique, économique et sociale ; la force étant le premier moyen ;
- Présence nécessaire d'éléments étrangers à la W. 1 ; par contre :
  a) – L'armée ne fait pas confiance à la plupart des cadres.

21. Organisation politico-administative (*al nizām* pour les Algériens).
22. Peu après, un nouveau charnier fut de fait découvert qui corrobora plutôt à la hausse ces estimations.
23. Est-Algérois, frontalier de la Kabylie.

b) – Sectarisme développé parmi djounouds et chefs. De plus la main de la France s'est infiltrée parmi l'armée et chefs comme ADJOUL[24].

Signé : Colonels Amirouche, Si M'hamed, Ben Abderrezak, Commandant Hadj Lakhdar

2e MESSAGE N° 41 DU 1er JANVIER REÇU LE 4 JANVIER :

Les Wilayas 1, 3, 4 et 6 en réunion du 6 au 12 Décembre 1958 en wilaya 2 adoptent la motion suivante :
– assurent le Gouvernement de notre République de notre confiance et de notre appui dans la voie de la Révolution et de la justice.
– l'informent que la rencontre a été fructueuse et fraternelle sur tous les plans et a permis une collaboration étroite et une connaissance claire de la situation des 4 Wilayas.

Les P.V. avec C.R., les propositions d'ordre externe, les décisions d'ordre interne vous seront adressées incessamment.
– regrettent absence injustifiée du Colonel de la Wilaya 2 qui se trouvait à 3 heures de marche du lieu de la réunion ; considèrent son attitude comme incompatible avec tradition révolutionnaire. Vive la fraternité révolutionnaire, Vive la République Algérienne, Vive le Maghreb Uni !

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 321-322)

Ordre du jour n° 2 du colonel M'hamed, chef de la *wilâya* 4

Début 1959

Officiers, sous-officiers et djenouds [*sic*], nous sommes en train de remporter une grande victoire. La wilaya et la révolution en sortiront grandies et plus fortes que jamais. Nous avons découvert un complot dont les ramifications s'étendent à d'autres wilayas. Nous avons démonté pièce par pièce ce complot que les colonialistes montent dans l'ombre. Après un an d'investigations, l'heure est venue de passer à l'action, de détruire la poignée de traîtres au service des Français. Par votre vigilance accrue, face aux campagnes de fausses nouvelles, vous briserez cette guerre qui se veut psychologique.

(source : *L'Écho d'Alger*, 5 mai 1959)

Régionalisme et purges

Été 1959
(extrait)

[Le comité de la *nâhiyya* 641[25] (*wilâya* 6, Sud) se plaint des procédés de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha) :]

24. Chef aurésien « rallié » aux forces françaises en 1957. Son ralliement ne fut en rien une adhésion au combat des Français mais un moyen désespéré pour échapper à ses ennemis qui voulaient l'assassiner dans le maëlstrom du combat des chefs que connut à ce moment l'Aurès-Nememcha.

25. Au nord-est de Biskra.

L'ennemi rassemble la population et lui annonce que les militaires ont découvert des charniers dans les sables du Sahara. Après enquête et vérification des cadavres, nous avons constaté qu'il s'agit là de personnes de la région de M'Chounech[26] qui ont été envoyées et exécutées par la wilaya 1 en wilaya 6.

(source : archives privées)

RAPPORT D'INTERROGATOIRE DE DEUX « TRAÎTRES » EXÉCUTÉS EN *WILÂYA* 4[27]

15 septembre 1959
(extrait)

[Dans les deux cas, l'interrogatoire normal n'a rien donné, et, dans les deux cas, l'un comme l'autre,]

Après avoir passé à la torture, reconnaît qu'il est un traître.

(source : SHAT *1H1636-1)

LES ACCUSATIONS CONTRE LE COMMANDANT OMAR OUSSEDIK[28]

vraisemblablement été ou automne 1959

En wilaya 4 en général, nous n'avions jamais cru que, à l'instar de la wilaya 3, nous puissions être noyautés. Pourtant, depuis plus d'un an, le conseil de la wilaya 3, et plus précisément le colonel Amirouche, nous avaient avertis des symptômes caractérisant le sabotage de la révolution. Aussi, une première impression que j'avais eue de la situation de notre wilaya, à mon retour de Tunisie, me revient-elle à l'esprit. Un jour que l'on demandait au commandant Tayeb si nous avions des rapports en principes mensuels, celui-ci me répondit ironiquement, et dans une intention que je comprends maintenant : « Tu es encore naïf; crois-tu que nous allons tout le temps faire de la bureaucratie! Le temps est passé où nous devons faire l'étude et la critique de la paperasse. Les gars ont bien autre chose à faire aujourd'hui. [...] »

26. *Nâhiyya* 124, la partie la plus méridionale de *la wilâya* 1 (Sud-Ouest de l'Aurès), qui confine à la wilaya 6 (Sud).

27. Les deux « traîtres », B... A... et El... A... B..., ont été « interrogés » dans le cadre de l'enquête sur le « complot bleu ».

28. Ce type d'accusations (ici attribuées au commandant Salah (Mohammed Zamoum) est fréquent dans les documents d'archives retrouvés. Si ce n'est que les déclarations se répètent l'une l'autre comme s'il s'était agi d'une accusation type à reprendre. En tout cas, ces allégations chargeant le commandant Tayeb (Omar Oussedik), l'une des personnalités les plus fortes de la *wilâya* 4, paraissent bien peu fondées. S'il est avéré que Oussedik fut peut-être un temps partisan d'une paix de compromis permettant de soulager les malheurs de l'ALN et du peuple, il paraît à peu près certain qu'il ne fut pas un traître. Ici, l'anecdote sur les dossiers mensuels renvoie à des consignes françaises adressées à des éléments infiltrés de ne plus produire ces rapports mensuels ou bien de les saboter. Sur le destin personnel de Omar Oussedik, il avait été nommé dans le premier GPRA (19 septembre 1958) secrétaire d'État dans la mouvance de Belkacem Krim. Il ne se trouvait donc plus en Algérie au moment où les accusations portées contre lui furent portées. Heureusement pour lui car il aurait été fortement menacé de faire partie des charrettes de « purgés » en *wilâya* 4 début 1959.

Lorsque feu le colonel Amirouche avait averti de cela, il y a un an, feu le colonel Si M'hamed[29], qu'un commandant de la wilaya 4 était compromis en wilaya 3, notre regretté Si M'hamed ne nous avait rien dit, naturellement, mais n'a pas voulu croire qu'un de ses collaborateurs le trahissait. Ce n'est d'ailleurs que lorsqu'il eut un entretien avec le chef de la wilaya 3, lors de leur unique réunion[30], qu'il fut convaincu et m'en fit part. Il fit d'ailleurs par la suite une foule de rapprochements qui nous firent remarquer la conduite indigne du commandant A.L.N.

(source : SHAT 1H2479,
reproduit in *Paris Presse l'Intransigeant*, 6 octobre 1959)

Fiche d'identification des traîtres ou suspects en *wilâya* 2

1959

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N. ET A.L.N. WILAYA 2
NORD CONSTANTINOIS
MODÈLE B2 ZONE 1 RÉGION 3

Service des Liaisons et Renseignements
Fiche d'identification des traîtres ou suspects[31]

Nom Prénom
Date et lieu de naissance
Marié ou célibataire Nombre d'enfants
Profession Domicile
Est-il en contact avec l'ennemi ?
Depuis quelle date ?
Avec qui est-il en contact ?
Qui fréquente-t-il ? Noms et prénoms des personnes fréquentées
S'adonne-t-il à la boisson ?
Objet de la suspicion Traitement mensuel
Relater les faits à lui reprocher
Suivre son activité et consigner dans cette fiche tous les faits et actions suspects de l'intéressé.

Cachet de la *wilâya*

(source : archives Harbi)

29. Ahmed Bouguerra, colonel commandant la wilâya 4, tué le 5 mai 1959.

30. Il s'agit de la réunion inter*wilâya*(s) (6-12 décembre 1958), convoquée à l'initiative du colonel Amirouche au nord-ouest de la *wilâya* 2 (Constantinois). Le colonel commandant la *wilâya* 2, Ali Kafi, refusa d'ailleurs de se rendre à cette réunion : il se refusa toujours à suivre dans sa *wilâya* les délires sanglants de son collègue de Kabylie.

31. Afin d'éviter de tomber dans le piège de l'intoxication montée par les services français et pour ne pas tomber dans le délire des purges, le commandement de la *wilâya* 2 organisa un service de fichage et de surveillance préventifs. De fait, moyennant une surveillance sourcilleuse, la wilâya 2 fut la seule wilâya à avoir été pratiquement épargnée par les purges. De semblables fiches ont été retrouvées pour d'autres cas (fiches de ralliés, fiches d'identification des soldats musulmans dans les camps ennemis, fiches de réfugiés).

MESSAGE DE L'ÉTAT-MAJOR AUX *WILÂYA*(S) 3, 4 ET 6 AU SUJET DES PURGES[32]

18 août 1960

Après examen des rapports de la wilaya 3, des messages et comptes rendus des wilayas 4 et 6 relatifs au complot des bleus, avons décidé de ce qui suit :
1/ Arrêter la torture dans le cadre de ce complot.
2/ Avant toute exécution dans les rangs de l'A.L.N. et du F.L.N., s'en référer à l'autorité supérieure hiérarchique.
3/ Les chefs de wilayas ne pourront, et ce jusqu'à nouvel ordre, ordonner les exécutions d'officiers et sous-officiers sans consulter le chef d'État-Major.
4/ La Réunification[33] invite tous les responsables, du comité de wilaya au chef de secteur[34], de créer désormais un climat de confiance en éliminant la suspicion et la méfiance entretenues par l'ennemi au sein de la Révolution. Explications suivront sur nouvelles méthodes suivies de lettres ennemies. Décisions seront prises en vue mettre fin à toute nouvelle entreprise ennemie de ce genre. Il vous est demandé, dans l'intérêt supérieur de toute la Révolution, d'observer et d'appliquer strictement les présentes mesures immédiatement.

(source : archives Harbi)

ORDRE D'ABATTRE UN LIEUTENANT FAUSSEMENT ACCUSÉ D'ÊTRE UN « TRAÎTRE » EN *WILÂYA* 5[35]

Mai 1961

Au nom de l'intérêt patriotique, nous demandons à tous les patriotes sincères au sein de la zone 7, wilaya 5, d'aider le sous-lieutenant B... de la zone 3, wilaya 5, en vue d'arrêter et d'abattre le traître lieutenant Abdellali de la zone 3. Il est prouvé vis-à-vis de cet individu la grande traîtrise et le contact avec l'ennemi, et ceci en plus de son appartenance à

32. Ce message est dit être rédigé au nom du GPRA.

33. Terme au sens flottant. Peut signifier l'État-Major unifié sous le nom d'État-Major général depuis janvier 1960 sous le commandement du colonel Boumediene (auparavant, existaient deux états-majors distincts, un Est et un Ouest).

34. *Qism*, d'après les nomenclatures décidées au congrès de la Soummam (août 1956).

35. Le lieutenant Abdelali, notoirement cultivé en arabe, était un élément de valeur de la *mintaqa* 7 (Sud-Ouest Oranais : Mecheria – Aïn Sefra – Bechar) où il fut nommé commissaire politique. Il fut accusé par le commandant Tarik (Abderrahmane Karzazi), coordinateur autoproclamé (avec le soutien du commandant Mohammed, chef de la *wilâya* 4 voisine, contre le légitime commandant de la *wilâya*, le colonel Othmane) des zones de la *wilâya* 5, d'avoir été nommé lieutenant par le capitaine Khamis sans l'autorisation de la hiérarchie supérieure. Or Khamis, menacé de mort parce que soupçonné de complot contre-révolutionnaire, s'était « rallié » aux forces françaises en avril 1961. Abdelali a été capturé début mai par les Français. Blessé au genou, longuement torturé, il a réussi à s'évader lors d'un transfert en voiture, en sautant du véhicule les mains attachées. Les consignes de la hiérarchie supérieure étaient de l'abattre parce qu'il était soupçonné d'avoir parlé, ce qui, d'après les documents disponibles, semble totalement faux. Dans la correspondance qu'il adresse à ses supérieurs hiérarchiques à ce moment, Abdelali termine par la formule : « *al salâm 'alâ min ittaba'a l hudâ* » (le salut sur ceux qui suivent le droit chemin), réservée d'ordinaire aux salutations que l'on doit aux gens que le locuteur exclut de la communauté musulmane. Une note laconique du 18 juillet 1961 du lieutenant S..., officier adjoint de la *mintaqa* 3 (Sud Oranais oriental – El Abiodh Sidi Cheikh – El Bayadh – Aflou), rend compte au lieutenant Abd El Kader K..., de la *mintaqa* 7, en demandant que soit averti le commandant Tarik : « Nous te prévenons que nous avons abattu le traître Abdellali, nous vous demandons encore le secret sur sa mort ».

une famille de traîtres, ennemis de la Révolution au sein de la zone 3 wilaya 5. Il est du devoir de tout patriote sincère, de tout révolutionnaire, de faire tout ce qui est en son possible pour aider le frère B... dans sa mission patriotique. Et que Dieu aide tout patriote sincère à sa cause nationale.

Vive l'Algérie libre et indépendante

Pour le commandant de la zone 3, signé [illisible]

(source : SHAT *1H1648)

-610- LA « PAIX DES BRAVES » ET L'AFFAIRE SI SALAH

LETTRE DU COMMANDANT AZZEDINE AU COLONEL SI M'HAMED[1]

27 novembre 1958

Mon cher grand M'Hamed,

Tout d'abord salut et bonjour de la part de ton frère Azédine. Bref, je vais te dire comment on ma arrêter. C'était le 17 novembre, j'étai avec la Cie Bouzegza, quand la sentinelle annonça l'arrivée de l'ennemi. Nous montames vers les crètes comme d'habitude mais, dès que le baroud commença ça a été le sauve qui peut général.

Enfin moi je me suis défendu, mais par manque de peau, j'ai été blessé au coude gauche. Bref, cela est pour te dire que je me suis défendu, et, il faut pas dire que je me suis rendu sans avoir tiré.

Tu sais cher frère M'hamed, le coup du 17 novembre nous a couté cher en homme et en matériel. Enfin frère M'hamed, je vais te dire des choses qu'ils vont te stupéfiait ; mais je t'assure que cela est vrai et je t'écris sans contraindre ; voilà ce que je vais te proposer :

1° Où nous allons avec cette guerre, qui nous a couté cher et jusqu'à quand continuons-nous à nous entre tuez comme ça ? Ne crois-tu pas que déjà beaucoup de sang a coulé !! Pense Frère M'hamed.

2° Où veule-ils nous mené ces messieurs de l'Extérieur. Que voye-t-ils ? Oh frère M'hamed ils ne voyent rien car ils sont hors de danger. Pour donner des ordres et faire des discours au monde en déclarant que le « Peuple Algérien et l'A.L.N. sont disposés à faire la guerre aux Français pendant dix ans s'il le faut ». Mais il y a une chose qu'ils ne savent pas c'est : La Souffrance et les difficultés que nous avons en face de nous est plus grande que celle qui ont trouvé les 1ers chefs de 1955, 56. Le Potentiel de lutte de nos adversaires et plus solide et ils ont comme chef Le Général de Gaulle. Enfin le tout c'est qua cette cadence là nous ne pouvons pas tenir et il faut penser comment arrêté cela.

Frère M'hamed, je ne veut pas m'attarder sur ces points que d'ailleurs tu les connais mieu que moi mais il y a une chose qui est certaine. C'est que l'extérieur n'est pas bien en ce moment. Ne vois-tu pas après la disparition d'Abane[2] maintenant ils se foutent tous

1. Cette lettre a été rédigée par le commandant Azzedine dix jours après sa capture par l'armée française.

2. Abbane a été assassiné le 27 décembre 1957 sur décision probable des trois colonels dirigeants Belkacem Krim, Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf. Mais seul ce dernier a endossé sans détours la paternité de l'assassinat. La version officielle, donnée par *El Moudjahid* du 29 mai 1958, était qu'Abbane était tombé au champ d'honneur.

en tole[3], vois-tu quelques choses qui justifie leurs actes. En tout cas moi je ne vois que cela. L'extérieur = un panier de crabes ! ! Ces des salauds ni plus ni moins, ils se baladent d'un côté à l'autre.

Alors que nous nous souffrons défois nous mangeons, défois non, défois nous dormons défois non, sans compter combien de fois par jour nous sommes mis en alerte et avec ça ils nous en abandonne. Enfin, frère M'hamed pense un peu. Oui frère pense ne croit pas que Azedine est devenu traitre, non, il faut penser comme il se doit : n'oublie pas que tu es le Père de la Wilaya 4 et tout le monde a confiance en toi, enfin cher frère M'hamed moi personnellement j'ai compris et je ne suis pas le seul.

Oui beaucoup ont compris et je voudrais discuter avec toi. Où on parlera de ce que nous avons compris et nous parleront librement. Enfin frère si malgré ma lettre, celle du Capitaine[4] et celle de ton frère[5] tu n'as pas encore une entière confiance, envoie d'abord une de tes liaison sûres pour prendre un premier contact avec moi. Pour cette liaison n'ait aucun ennui des Autorités. Le capitaine te joint un laisser passer. Cette liaison pourrait se rendre auprès du commandant militaire de Tablat et non pas un poste isolé car il pourrait y avoir une opération locale et nous ne voulons pas que toi-même ou ta liaison se trouve pris dans un cerclage car tu pourrais penser que nous avons monté un coup. Je te donne ma parole de soldat qu'il ne s'agit pas d'une trahison.

Quoi qu'il arrive toi-même ou ta liaison ne seront absolument pas inquiété. Il faut simplement que nous puissions parler ensemble on a beaucoup de choses importantes à se dire. Enfin frère M'hamed, tu me connais déjà et c'est pas après quarante mois de maquis dans l'A.L.N., que aujourd'hui en quelques jours je vais vous trahir pour cela frère M'hamed tu peux être sur que mon but, c'est te parler, c'est tout.

Enfin si tu veux me voir directement envoi immédiatement une réponse à ton frère Bouguerra Larbi qui peut me voir tout de suite.

Enfin plus rien à te dire que le plus grand bonjour de ton frère à jamais Azedine.

Azedine

[intégralement *sic*]

(source : divers organes de presse français, 19 mars 1959 et SHAT 1H2480)

Déclaration enregistrée du commandant Azzedine[6]

30 novembre 1958

Moi, Azzedine, ex-commandant militaire de la Willaya 4, déclare ce jour :

J'ai rejoint les rangs de l'A.L.N. depuis bientôt quarante mois et je m'y suis toujours battu avec toute la force de mon être dans les différents commandements que j'ai exercés.

Fait prisonnier le 17 novembre 1958 dans les Zbarbar, j'ai eu la possibilité, à la suite de nombreuses conversations avec le capitaine M..., de comprendre que la situation en Algérie, à ce jour, n'avait plus rien de comparable avec celle de 1954.

3. Allusion probable à la répression du complot Lamouri, contemporaine de la lettre d'Azzedine, et qui a donné lieu à des dizaines d'arrestations, à des condamnations dont quatre à mort qui furent exécutées.

4. Capitaine Marion.

5. Larbi Bouguerra.

6. La déclaration fut enregistrée le 30 novembre à Alger puis diffusée à la radio.

L'arrivée du général de Gaulle à la tête de la France et l'assurance apportée par ses actes et ses discours, en particulier celui de Constantine, m'autorisent à déclarer formellement que la poursuite de la lutte n'a plus aucun sens et entretient en Algérie de grandes souffrances inutiles.

Je regrette que les responsables de l'extérieur n'aient pas compris ou voulu comprendre les paroles du général de Gaulle.

Je pense donc que c'est aux responsables de l'intérieur de prendre les contacts qui ont été refusés par eux.

Sans renier mon passé, j'affirme solennellement aujourd'hui que je suis décidé à tout faire pour mettre fin à cette lutte fratricide en travaillant en accord complet avec les personnes qui m'ont accordé librement leur confiance.

Je souhaite désormais me consacrer à l'édification, de l'Algérie nouvelle, celle voulue par le général de Gaulle.

Ces paroles que je prononce sous la foi du serment, engagent ma propre personne, ma famille et mon honneur de musulman, de soldat et d'homme.

ZERARI RABAH
dit AZZEDINE

(source : *Journal d'Alger*, 7 février 1959)

Rapport sur la *wilâya* 4 du commandant Lakhdar Bouchemaa[7]

22 mars 1960
(extraits)

[Après un début lyrique sur les débuts de la Révolution, le commandant Lakhdar dénonce le GPRA qui « n'est plus sur le bon chemin », qui dilapide les fonds et qui ne s'est pas occupé de la situation politique des maquis. Ainsi, la grève scolaire et les suites de l'échec de la grève de huit jours de janvier 1957 (qui préluda à la « bataille d'Alger ») furent une « véritable hérésie » car rien n'avait été prévu pour accueillir les grévistes dans les maquis et pour utiliser rationnellement les étudiants. La diplomatie du GPRA est qualifiée de « démagogie criminelle ». Lakhdar reprend une des accusations fréquemment lancées contre le commandant Omar Oussedik/Si Tayeb qui aurait été, d'après lui, « convaincu de trahison », ce « communiste » qui fut envoyé au printemps 1959 à la tête d'une mission militaire en Chine. Lakhdar stigmatise les rodomontades du GPRA (« le pétrole ne passera pas ») alors que le Premier ministre français Michel Debré vient de fêter triomphalement l'arrivée à Bejaia/Bougie du pipe-line provenant de Hassi Messaoud. Mais la plus grosse accusation touche à l'incurie en matière d'approvisionnement en armes : en 1957, à un moment où il n'y avait pas encore de barrage électrifié, la *wilâya* 4 n'a jamais pu obtenir les armes qui pourrissaient dans les

7. Lakhdar Bouchemaa a, à la date de son rapport, vingt-neuf ans. Originaire de Cherchell, et allié aux bonnes familles de la ville, il a été employé des PTT à Alger. Francisant, il s'exprime et rédige dans un français de bon niveau. Cet homme calme, discret, pondéré, musulman très croyant, a la réputation d'être d'une rigoureuse moralité et d'être adoré de ses hommes. Ancien adjoint et homme de confiance de feu le colonel Si M'hamed (tué dix mois auparavant), il est, avec le commandant Salah (responsable politique et militaire de la *wilâya*) et le commandant Mohammed, un des principaux chefs du comité de la *wilâya* 4. Tous trois furent, à un titre ou à un autre, engagés dans l'affaire dite « affaire Si Salah ». Mais les documents disponibles indiquent que le commandant Lakhdar fut sans doute la tête pensante et agissante de cette tentative de négociation directe de la *wilâya* 4 avec les Français, dont le clou fut l'entrevue avec le général de Gaulle le 10 juin 1960. Peu après le retour de France, le commandant Mohammed reprit la situation en mains en *wilâya* 4 et il fit exécuter Lakhdar le 22 juin.

stocks du Maroc Oriental : tout a été fait par et au profit de la *wilâya* 5 (Oranie), laquelle a interdit à la *wilâya* 4 le transit de son territoire par ses brigades d'acheminement sous prétexte que les gens de la 5 se chargeraient du transport[8]. Des *mujahidûn* de la 4 sont morts mystérieusement et des armes destinées à la 4 ont disparu non moins mystérieusement. (« Cette grave affaire de vol en temps de guerre a été étouffée malgré toutes nos démarches »). Les maîtres de la *wilâya* 5, Boussouf et Boumediene, sont traités de « monstres criminels » avec leurs « complices Krim et Oussedik. »]

À l'heure actuelle, se taire serait se faire complice dans la trahison qui sape notre révolution [... que Lakhdar voit contrôlée par le « matérialisme athée ». Les communistes, après avoir essayé en vain de s'infiltrer dans les maquis, se sont attaqués à la tête], la tête plus vulnérable parce que plus pourrie, et leur entreprise a réussi de l'extérieur. [...] La force considérable, les méthodes inhumaines de l'armée française ont fait moins de mal à l'A.L.N. en 5 années que les traîtres de l'extérieur en une année de gestion désastreuse. À ce titre, ces individus méritent la mort et l'indignité nationale. [Lakhdar s'interroge sur la disparition mystérieuse de Ben Boulaïd, de Ben M'hidi, d'Abbane et il accuse les « régimes arabes traîtres », vendus au communisme comme l'Irak.]

Pour le moment, le peuple algérien martyr lutte seul contre la plus grande puissance coloniale et chrétienne de ce monde. Non seulement pour sa liberté, mais aussi pour l'honneur des peuples arabes, africains, pour le renouveau de l'Islam, donnant une leçon aux moudjahidines de salon, aux champions des banquets et des réceptions. Nous ne voulons plus que notre million de martyrs serve de slogan publicitaire. [...] Face à la trahison interne, externe, les chefs actuels ont toujours été à la pointe des combats. [...] En connaissance de cause, et en qualité de responsables des combattants, il ne nous est plus permis de laisser mourir un seul Algérien de plus. Dans l'intérêt supérieur du peuple et de l'Armée de Libération, il est urgent de cesser le combat militaire pour entrer dans la bataille politique. [...]

Il est un autre colonialisme, aussi dangereux, plus abject parce qu'il trouve ses ferments, parce qu'il spécule sur les martyrs, sur la misère et la souffrance des peuples, c'est la dictature de l'hérésie, de l'ambition malsaine, camouflée sous les fausses nécessités de l'unité ethnique, idéologique ou religieuse, et qui ne conduit en définitive qu'à un système politique basé sur la glorification de la personne, à la stérilité économique et sociale, donc à une liberté illusoire, à une indépendance aliénée. [Le commandant Lakhdar termine en appelant à la formation d'élites et de techniciens.]

(source : archives Harbi)

LES RESPONSABILITÉS DANS L'AFFAIRE SI SALAH D'APRÈS LE CAPITAINE LYÈS

(*cf.* début du rapport Lyès
9 septembre 1960
in chapitre 56[9])

[À la suite de la décision d'unifier les *wilâya*(s) sous la supervision de la *wilâya* 4 qui aurait été prise à une réunion du conseil de la *wilâya* 4 en janvier 1960, le capitaine Lyès a expliqué au capi-

8. Ces types d'accusation sont fréquentes dans plusieurs documents, notamment dans Mohand Arab BESSAOUD, *Heureux les martyrs qui n'ont rien vu*, s.l.n.d.

9. Le récit de Lyès corrobore en gros ce que dit MONTAGNON Pierre, *L'Affaire Si Salah*, Pygmalion/Gérard Watelet, Paris, 1987.

taine Abdellatif que ce plan a été modifié parce que les officiers de la *wilâya* 4 craignaient d'être exécutés s'ils allaient dans les autres *wilâya*(s). Abdellatif aurait alors demandé à Lyès s'il connaissait des « personnalités musulmane » à Medea. Le nom du cadi de Medea, Marighi, aurait été alors prononcé. Se seraient ensuivies des entrevues entre des officiers de la wilâya 4 et le cadi de Medea. Fin février-début mars 1960, Marighi, mandaté par le comité de la *wilâya* 4, serait allé à Paris, aux fins d'y rencontrer le président de Gaulle ou, à défaut, le Premier ministre, Michel Debré. Il aurait en fait vu le ministre français Edmond Michelet et les deux chefs de cabinet de Debré, Trignaud et Mathon. Une première discussion – elle aurait duré cinq heures – avec des officiers de la 4 aurait ensuite eu lieu à la préfecture de Medea. Des promesses auraient été données aux Algériens selon lesquelles de Gaulle irait plus loin encore que le laissaient présager les promesses de son discours du 16 septembre 1959. Les Algériens auraient résolu d'aller demander la libération de Ben Bella; puis, avec sa caution, d'entreprendre avec les Français des négociations avec les *wilâya*(s) acquises à ce plan par-dessus le GPRA. Aurait été projeté, si besoin était, une confrontation armée avec l'armée des frontières. La décision aurait été prise par les capitaines Lakhdar, Halim et Abdellatif, d'emprisonner le commandant Salah[10] – chef intérimaire de la *wilâya* 4 – et le commandant Mohammed[11] s'ils se refusaient à marcher dans cette voie.]

Alors le commandant Mohammed se sentit seul et ne donnait sa confiance à personne[12]. Il fut contraint de les suivre vers de Gaulle.

Conclusion. Pour moi personnellement, ce que je remarque : le commandant Lakhdar est le premier grand responsable de ce mouvement. La décision pour contacter l'ennemi a été prise par les commandants Lakhdar, Halim[13] et le capitaine Abdellatif[14]. Pour Salah, il était au début très embarrassé et ne s'est engagé dans ce mouvement qu'au mois de juin. Pour le commandant Mohammed, il était contre de participer à la discussion avec de Gaulle. Il a sacrifié de son honneur pour cette rencontre, mais en revanche, c'est le seul qui a sauvé la wilaya 4 et la Révolution. L'ambition d'être les responsables de la Révolution, de négocier avec le gouvernement français et l'abaissement du moral ont obligé Lakhdar, Halim et Abdellatif à lancer ce mouvement.

(source : SHAT *1H1644-1)

Directive générale de Si Mohammed[15]

20 août 1960

La glorieuse wilaya IV vient de sortir victorieuse d'une grave situation causée par un relâchement criminel de la discipline, l'inexécution des directives, l'abandon du contrôle de toutes les branches de l'organisation FLN-ALN, le dénigrement, le régionalisme, le favoritisme, le détournement de fonds, etc... En un mot, la déviation complète du chemin tracé par des milliers de chouhadas tombés glorieusement au champ d'honneur pour le triomphe des principes du 1er novembre 1954.

10. Mohammed Zamoum.

11. Djilali Bounaama.

12. Lyès a été arrêté par le commandant Mohammed à la suite de l'affaire Si Salah. Dans son témoignage, il a donc tout intérêt à charger tous les officiers de la 4 autres que Mohammed. Cela dit, le capitaine Lakhdar (Lakhdar Bouchemaa) a été à coup sûr le principal instigateur de « l'affaire Salah ».

13. Hamdi Benyahia.

14. Mohammed Othmane Telba.

15. Ce texte témoigne de la reprise en mains de la *wilâya* 4 après l'affaire Si Salah et les purges qui l'ont accompagnée sous l'égide du commandant Mohammed (Djilali Bounaama). Il a été transmis à l'État-Major général.

Après une période dure et pleine de difficultés, la wilaya IV a retrouvé son ancien visage, celui du temps de Si Lakhdar, Si M'Hamed, et tant d'autres martyrs qui ont su nous éduquer, nous diriger et nous charger de poursuivre la lutte libératrice jusqu'à la réalisation totale de nos aspirations.

Ceux qui ont provoqué cette grave situation ont été châtiés par la justice ALN et bientôt leurs dossiers seront connus de tous les moudjahidines de la wilaya IV.

Maintenant, après avoir rétabli l'ordre, la discipline et la confiance dans nos rangs, nous nous tournons vers vous, responsables de tous les échelons, pour vous dire que les erreurs du passé ne se renouvelleront plus jamais. Au contraire, il a été constaté avec satisfaction que la situation politico-militaire de la wilaya IV est en nette progression. De son côté, l'ennemi qui croyait venir à bout de la Révolution Algérienne par sa politique traditionnelle qui consiste à « Diviser pour Régner » a enregistré une défaite qu'il n'oubliera jamais.

Afin de mener à bien l'œuvre entreprise par les milliers de chouhadas et de continuer la lutte libératrice, il est demandé à tous les responsables et djounouds de la wilaya IV d'exécuter à la lettre toutes les directives qui vous sont parvenues et celles qui vous parviennent. Aucune négligence ne sera tolérée.

[Suivent trois pages de directives rangées selon les rubriques suivantes : I Militaire (a : Fifa ; b : artificiers) ; II Politique (a : réunions populaires ; b : Finances ; c : organisation urbaine ; d : S.P.I. ; e : intendance ; f : habillement) ; III Renseignements-Liaisons (a : Renseignements ; b : la photo ; c : Liaisons) ; IV Croissant Rouge Algérien.]

(source : archives privées)

Télégramme du commandant Ahmed Bencherif au président Ferhat Abbas[16]

24 octobre 1960
(extrait)

[Le commandant Bencherif tire la sonnette d'alarme : l'ALN est isolée ; elle est dépourvue d'approvisionnements et de matériel. Il affirme que « le peuple algérien réclame avec insistance la paix ». Il reproche à Ferhat Abbas sa récente visite à Pékin et Moscou et affirme que « nous sommes farouchement contre une invasion communiste ».]

Vous demande une dernière fois au nom de l'A.L.N. et du peuple de reprendre immédiatement les négociations avec le gouvernement français afin de trouver une solution

16. Le commandant Ahmed Bencherif, issu d'une grande famille de *jawâd*(s) de Djelfa, était un DAF (déserteur de l'armée française) ; en l'occurrence un déserteur authentique qui s'enfuit de son unité en tuant plusieurs soldats. Engagé volontaire dans l'armée française en 1948 et naturalisé français la même année, cet officier subalterne fort moyen rejoignit l'ALN le 27 juillet 1957, au lendemain de sa désertion. Il devint capitaine commandant la *minṭaqa* 44 (Tenès-Miliana) avant d'occuper plusieurs fonctions dans l'armée des frontières en Tunisie, dont le commandement du camp de Den Den. Il parvint en juin 1959 au grade de commandant et fut nommé commandant des frontières. Il fut peu après promu membre du CNRA – il fut le seul DAF à avoir jamais été élevé à cette dignité (il siégea au CNRA de Tripoli 1 fin 1959 – début 1960). Affecté au commandement de la *wilaya* 4, il quitta la Tunisie au printemps 1960 et rejoignit son poste en août de la même année. Il fut fait prisonnier par l'armée française le 24 octobre 1960. Cette déclaration a été faite par Ahmed Bencherif le jour même de sa capture. Ahmed Bencherif fut condamné à mort par le Tribunal militaire de Medea le 8 novembre 1960, mais la sentence ne fut jamais exécutée. Il fut libéré au lendemain des accords d'Évian.

rapide au drame algérien [...]. Comme wilaya pilote, elle [la *wilâya* 4, NDA] se chargera de constituer un organisme suprême à l'intérieur du territoire national qui se chargera de discuter avec le général de Gaulle sur l'avenir de l'Algérie[17]. Vous répète une deuxième fois que c'est le cas de conscience qui m'oblige à parler ce langage et je crains que vous ignoriez totalement ce qui se passe en Algérie. À vous donc de décider avant qu'il ne soit trop tard. Dans le cas contraire, je dégage toutes mes responsabilités.

[...] Vous embrasse affectueusement

[Ahmed Bencherif demande de transmettre son télégramme à l'État-Major général, à « Si Boumediene en personne ».]

(source : archives privées)

17. Cette proposition, émanant d'un membre du CNRA, proche de Boumediene et futur haut dignitaire algérien (Ahmed Bencherif fut ultérieurement commandant de la gendarmerie algérienne), ressemble à s'y méprendre à la tentative de Si Salah, quatre mois auparavant, qui lui valut l'opprobre de la direction du FLN.

VII

Idéologie et culture du FLN

-70- Ras-le-bol de l'oppression coloniale et anticolonialisme
-71- Ligne politique, morale communautaire et populisme
-72- L'idéologie en habits musulmans
-73- Le FLN, les Européens d'Algérie et les juifs
-74- Le FLN et les femmes
-75- La justice du FLN
-76- Principes d'éducation FLN
-77- Le FLN, c'est la révolution?
-78- La nation algérienne du FLN

-70- RAS-LE-BOL DE L'OPPRESSION COLONIALE ET ANTICOLONIALISME

TRACT RETROUVÉ À UN POTEAU APRÈS LE DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN [1]

Septembre 1956

Français,

Vous croyez que vous êtes des hommes, pourquoi vous dites que nous sommes des sauterelles ?

Voilà, d'un côté le garde-champêtre, de l'autre côté le train.

Nous, nous sommes des francs, des hommes de la vérité, et vous, vous êtes des criminels.

Merde pour la France.

Armée Nationale de la Libération

Voici pourquoi nous avons déraillé le train.

C'est à cause des méfaits que vous faites au préjudice des femmes et des hommes.

Nous voulons notre pays, laissez-nous vivre dans l'indépendance.

Vive l'Algérie libre
A-bas la France
Vive l'Armée de la Libération

[intégralement *sic*]

[l'enveloppe contenant le tract portait :
DE LA PART DE L'ARMÉE NATIONALE DE LIBÉRATION AU COMMANDANT DE L'ARMÉE FRANÇAISE, OUED KEBERIT]

(Source : SHAT 1H2587)

1. À Aïn Keberit, à 60 km au sud de Souk Ahras.

Lettre adressée à l'administrateur de la commune mixte de Tablat[2]

Vraisemblablement 1957

Sale administrateur,

Inutile de vous fatiguer accorder à vos administrés un conger définitif l'heure du départ a sonner le peuple algérien vous crache à la figure soyez raisonnable et fouttez nous la paix voici votre paperasse qui peut vous servir pour vos besoins. Vos sales bêtes féroces pacificateur ne font que diminuer le prestige de votre pauvre et mesquine France.

Salaud idiot sot imbécile si tu ose encore agir de la sorte nous te promettons que le meilleur de nous se sacrifieras pour vous faire suivre le chemin des tombeaux.

Recever de ma propre bouche les crachats d'un loyale qui vous emmerde.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H2588)

Le ras le bol des Algériens vu par Mouloud Feraoun

14 août 1957

Lu deux brochures sur l'Algérie de R. Aron et J. Soustelle. Controverse. Le premier prouve chiffres en main que la possession de l'Algérie n'est pas une affaire rentable pour la France et qu'il vaut mieux, tous comptes faits, laisser tomber les Algériens... Qui d'ailleurs ne demandent pas mieux et le crient à qui veut l'entendre jusque dans le râle suprême d'agonie. Le second prouve que l'Algérie c'est la France, les Algériens des Français et que pour cette raison, les laisser tomber serait la plus grande des lâchetés et pour la France un signe évident de décadence. En 1939, M. Paul Reynaud disait : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ». Maintenant M. Soustelle dit : « Nous resterons parce que nous sommes les plus forts ». Puis-je en toute sincérité souhaiter que l'avenir qui donna tort à P. Reynaud donne raison à J. Soustelle. Pas possible, après toutes les souffrances qu'endure le peuple algérien. Je serais digne de la corde si je le souhaitais. Nous sommes à un moment où seul le désespoir nous tente. Dussions-nous souffrir davantage, une fois arrachée l'indépendance, dussions-nous subir la dictature des ambitieux ou des fanatiques, nous sommes vraiment à bout, prêts à nous jeter dans les bras du tyran pourvu que ce tyran soit en même temps le libérateur...

(source : FERAOUN Mouloud, *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962, pp. 242-243)

2. Sous cachet de l'ALN (*nâḫiyya* 413, 67 km au sud-est d'Alger). La lettre était accompagnée de quatre convocations au conseil de révision français.

Appel aux Algériens de l'armée française

Septembre 1957

WILAYA AURÈS NEMENCHA

ARMÉE ET FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIENNE

APPEL AUX ALGÉRIENS MILITAIRES ET GOUMIERS INCORPORÉS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

(original en arabe)

Algériens ! Dans deux mois seulement il y aura trois ans que votre pays et que votre peuple est en révolte contre le colonialisme et vous êtes toujours aux côtés des forces colonialistes combattant votre religion, votre patrie, vos familles.

En êtes-vous satisfaits ? Cela vous convient-il ?

Algériens ! Par votre attitude, vous vous faites les complices des crimes commis par l'ennemi contre votre religion, car vous êtes Musulmans, vous assistez l'ennemi qui refuse à votre pays son indépendance, qui tue vos frères, enlève vos familles, déshonore vos femmes et fait de vos enfants des orphelins.

Par contre vos frères combattants qui ont fait le serment devant Dieu et devant la Patrie de combattre l'ennemi, de purifier la terre Algérienne de la souillure du colonialisme, se feront un honneur d'empêcher l'ennemi de se servir de nos jeunes puis de les rejeter à la mer comme il l'a fait jadis.

L'Armée de Libération vous conjure de la rejoindre et de vous associer à elle pour libérer l'Algérie qui redeviendra pure en dépit de la France.

Ne persistez plus dans le crime et la trahison. Regardez autour de vous les Soldats qui vous entourent : Agissent-ils contre leur pays comme vous agissez contre le votre. Trahissent-ils leur patrie ? Pillent-ils leurs maisons [*sic*] de leurs propres mains ? Assistent-ils impassibles au massacre de leurs frères ?

Reprenez vos esprits ! Et contribuez à la libération de votre pays en apportant votre assistance à vos frères de l'Armée de Libération Nationale Algérienne.

Algériens ! Il n'est pas possible que vous reniez [*sic*] plus longtemps votre pays, que vous luttiez encore contre votre patrie.

Rejoignez vos frères avec les armes qui vous ont été confiées par les colonialistes. Pourquoi attendre plus longtemps ?

Songez que vous êtes des Algériens véritables et sincères et ne consentez pas à demeurer un instrument primitif entre les mains de vos ennemis contre votre propre Pays.

Ne vous suffit-il pas d'avoir vu de vos propres yeux l'attitude de l'Armée Française vis-à-vis des enfants de votre Patrie, l'Algérie ?

Ne vous suffit-il pas d'avoir vu, comme chacun peut le voir, que les colonialistes enlèvent les corps de ceux de leurs enfants qui sont tombés sous les balles de l'Armée de Libération Nationale, mais abandonnent sur le terrain les corps des Sénégalais et des Soldats Algériens aux fauves et aux rapaces ? Pourquoi, si ce n'est parce qu'ils considèrent que ce sont des « Bicots » !

Si les colonialistes Français rendaient le bien pour le bien, pourquoi ne nous ont-ils pas reconnu nos droits après les guerres de 1914 et de 1939-1945 ?

Frères Algériens, Militaires et Goumiers !

Nous vous conjurons de suivre la voie que suit le peuple Algérien parce que vous n'êtes pas encore Français et parce que vous ne serez jamais Français, nous vous demandons de vous associer à l'œuvre de libération de votre pays, l'Algérie, parce que vous êtes Algériens.

Nous vous le demandons non pas en nous basant sur un sentiment de crainte ou de faiblesse, mais parce que pour vous la libération de votre Patrie du joug colonialiste est un devoir sacré.

Rejoignez les rangs de vos frères combattants, vous y trouverez tout ce dont vous avez besoin, armes, vêtements, argent, et enfin la liberté et l'indépendance.

VIVE L'ALGÉRIE LIBRE ET INDÉPENDANTE !
MORT AU COLONIALISME FRANÇAIS POURRI !

(source : archives privées)

Le colonialisme divise le monde en deux

Printemps 1958

[À la suite d'un éditorial intitulé « L'immortel Ben M'hidi au tortionnaire Bigeard » : « Vous êtes le passé et nous sommes l'avenir », un article, rappelant la Rome antique qui nommait les autres peuples « les barbares », représente que le colonialisme divise le monde en deux :]

D'un côté, de purs sujets, de l'autre des objets. Ici une richesse trop souvent insolente et toutes les possibilités d'un libre et intense épanouissement ; là une désespérante détresse matérielle et morale. Ici des usines, des parcs, des écoles ; là, des prisons et des salles de torture. Ici des enfants aux joues roses qui jouent et rient parmi l'or des blés et chantent leur joie de vivre ; là des enfants nègres et arabes en haillons qui usent leur santé dans les plantations de coton ou de vigne et qui, la nuit, dans les paillotes et les gourbis, crachent leurs poumons et sanglotent de faim et de froid.

(source : *Révolution*[3], numéro spécial consacré aux *chuhadâ-*)

Un peuple qui sait pourquoi il se bat est invincible[4]

Novembre 1955
(extrait)

[Le ministre français des Affaires étrangères Antoine Pinay vient de quitter l'assemblée générale de l'ONU.]

pour ne pas entendre le nom de l'Algérie cingler comme une gifle le visage de l'impérialisme français. À Paris et à Alger, on découvre enfin les méfaits de l'assimilation et de l'intégration. Ceci après Bandoeng et les multiples manifestations de solidarité des peuples, dont en tout premier lieu le peuple de France. Hier l'épiscopat et les Protestants,

3. Organe de la *wilâya* 4.
4. Article du *Patriote*, organe de la zone (future *wilâya*) 1 (Aurès-Nememcha). L'article se ressent de l'influence de militants communistes qui ont en effet récemment pris le maquis dans l'Aurès.

aujourd'hui les intellectuels, viennent apporter leur aide, répondant ainsi aux propagandes tendancieuses des Bourgès-Maunoury et autres Soustelle. Voilà le résultat de la lutte de tous les Algériens sans distinction de race ni de religion, qui, étroitement unis à l'A.L.N., portent chaque jour des coups de plus en plus décisifs à l'ennemi commun. N'est-ce pas là un magnifique bilan de victoire ?

(source : *Le Patriote*, novembre 1955)

71 – LIGNE POLITIQUE, MORALE COMMUNAUTAIRE ET POPULISME

L'ASSASSINAT D'ALI CHEKKAL VU PAR LA *VOIX DE L'ALGÉRIE LIBRE ET COMBATTANTE*[1]

27 mai 1957, 21 h 03
(en arabe)

Il n'y a plus de place pour les traîtres, les agents de renseignement, ceux qui vendent leurs frères en guerre sainte. La mort pour eux, la mort pour les traîtres partout. La mort pour les suppôts du colonialisme français. La mort pour les vils vendeurs de renseignements. La mort pour les amis des colonialistes. La mort pour tous ceux qui veulent s'écarter de la communauté[2] de l'Algérie. Il n'y a absolument pas de place en Algérie pour les vendus et les traîtres. Il faut purifier la patrie des traîtres tel Ali Chekkal, ennemi du peuple algérien, agent[3] de la France, artisan de la présence française en Algérie. Il n'y a plus de place pour eux dans notre Algérie en guerre contre les oppresseurs français. Mohammed Saddoq, en tuant le traître Ali Chekkal, a exécuté la condamnation à mort prononcée par le tribunal de la révolution contre Ali Chekkal pour trahison de la patrie. Ali Chekkal pensait que la France le protégerait des *fida-iyyn* héroïques. Elle en a été incapable. Il pensait que la France empêcherait l'exécution de la condamnation à mort prononcée contre lui par le Tribunal de la Révolution. En vain. Tout le monde, y compris les vendus, connaît ainsi ce qu'est la Révolution et ce que vaut son organisation qui sait poursuivre, atteindre, rejoindre et abattre celui qui vend son peuple ou qui veut sortir de la communauté algérienne. Il faut que tous ceux qui vendent leurs frères et aident l'ennemi sachent que la France n'est pas capable de les protéger, même en France. Qu'elle est impuissante à les sortir des mains des héros *fida-iyyn*. L'exécuteur, envers et contre tout, exécute cette mission. Que les traîtres sachent bien que le sort qui les attend est celui d'Ali Chekkal.

(source : SHAT *1H2517-1)

---

1. Radio du FLN émettant à partir du Maroc. Ali Chekkal, ancien vice-président de l'Assemblée algérienne, fut assassiné par Mohammed Ben Saddoq au stade de Colombes, lors de la finale de la coupe de France de football, en présence du président de la République René Coty.

2. Le terme *umma* signifie communauté. Il peut aussi se traduire par « nation ».

3. Le texte retrouvé aux archives est en français. Il a été traduit d'après l'original arabe. Ce texte dit « ouvrier de la France », ce qui traduit probablement *'âmil fransa*. Or *'âmil*, qui signifie effectivement « ouvrier », signifie également « agent ». C'est cette dernière traduction, plus vraisemblable, qui est proposée.

Commentaire de Radio Tunis sur l'assassinat du *chaykh* Ben Tekkouk[4]

26 mai 1957
(en arabe)

Avant hier, la presse française a annoncé la mort du cheikh Ben Tekkouk, chef de la confrérie des Senoussia. Les moudjahidines l'ont assassiné avec son fils dans la région de Mostaghanem. Le cheikh Ben Tekkouk était un vieil homme, âgé d'environ 80 ans. On dit qu'il était pieux, mais ses prières et ses dévotions n'étaient pas adressées à Dieu, il les faisait pour les besoins de sa cause, pour le colonialisme [...]. Ses maîtres l'avaient chargé dernièrement d'apaiser les tribus voisines. Un jour de ramadan, il s'est rendu à une réunion à laquelle avaient assisté plusieurs milliers d'Algériens. Il a prêché en disant : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux, je suis partisan de la France. Que celui qui adore le prophète me suive. La France est notre amie, la France est notre mère », etc... Telle est la récompense de tout traître. Bonne nuit !

(source : SHAT *1H2517-1)

Réflexions du Bulletin intérieur de la zone autonome d'Alger

Septembre 1957
(extrait)

L'Algérie vit à l'heure présente ce qu'on peut appeler une période cruciale de son histoire. Cette période expliquera, donnera un sens au passé de notre pays et marquera à jamais son avenir. L'Algérie aura dans tous les domaines de nouveaux fondements. C'est une période exceptionnelle, sachons la vivre et lui donner toute l'importance voulue : nous sommes en Révolution. On doit à la fois réaliser la victoire nationale et la libération des hommes. Notre victoire sera à la fois nationale, économique et sociale. Ce sera une victoire faite par le peuple et pour le peuple. Nous devrons à la fois retrouver notre dignité et notre personnalité arabo-musulmane bafouée et menacée de disparition depuis 1830, ainsi que nos terres et nos richesses, et ensuite jeter les bases d'une République démocratique et sociale ; en bref replacer l'Algérie dans son contexte historique et faire d'elle une nation libre, apportant au monde comme les autres nations avides de liberté, sa participation de paix et de progrès, afin que le colonialisme, quel que soit le visage qu'il prenne, disparaisse de notre planète.

C'est une période exceptionnelle pour les jeunes Algériens aussi car ce sont les hommes qui font l'histoire. Ils sont en train de défendre leur honneur et de se former. C'est dans la lutte au contact des réalités dures et exceptionnelles qu'ils exercent leurs responsabilités et font leur devoir. C'est dans le sang et l'abnégation qu'ils jettent les fondations de leur pays, de l'indépendance. Ce n'est pas uniquement avec des diplômes et autour des bureaux, mais au contact de leur peuple, à travers les villes, les sentiers, les forêts, qu'ils forgent et orientent l'avenir de l'Algérie.

4. Le *chaykh* Ben Tekkouk était le chef algérien de l'importante confrérie religieuse sanûsiyya, qui joua un rôle historique important notamment en Libye – la famille de la monarchie régnante jusqu'en 1969 en est issue. Comme nombre de grandes familles confrériques, le *chaykh* Ben Tekkouk était un client du pouvoir colonial.

Et nous, responsables de notre administration révolutionnaire de l'A.L.N., quel que soit [*sic*] notre rang et notre grade, nous ne savons comprendre et vivre le double destin qu'en prenant conscience de notre devoir et de notre responsabilité. C'est pourquoi le conseil de la zone a donné naissance à ce bulletin intérieur qui aura pour mission d'être un des moyens susceptibles de faire atteindre ce but.

Ce bulletin sera avant tout la tribune des responsables, chacun dans le cadre des principes des fonctionnaires du F.L.N. et de l'A.L.N., et conformément aux directives de notre grand congrès ; le 20 août devra apporter sa contribution dans cette Révolution qui est l'œuvre du peuple tout entier. Cette éducation devra avant tout développer la fraternité entre tous les militants. L'ennemi est aux abois, il ne veut pas s'avouer vaincu, car il espère une défaillance dans nos rangs. Il souhaite que la Révolution échoue de l'intérieur. Alors soyons vigilants et jurons de défendre avec acharnement ce que Didouche Mourad, Zirout, Benboulaïd et Ben M'hidi nous ont légué : le destin de l'Algérie libre. Pour ce, soyons frères dans la Révolution, par la Révolution et pour la Révolution car l'histoire nous jugera.

[...] Pour l'éducation, l'information et l'entraide, nous devons mettre à néant la structure colonialiste de l'ennemi et sa propagande. Aussi oublions-nous que nous sommes des militants révolutionnaires, c'est-à-dire des hommes qui agissent et pensent aussi. L'éducation, l'information, la formation restent toujours dans nos activités. Et tous ces problèmes, avec leurs conséquences et les objectifs qu'ils demandent, constituent ce que l'on appelle « la Politique ». En gros, la force est au service d'un objectif essentiel : la Libération du sol Algérien. Le « Politique » est donc de grande importance. Il prime le militaire : c'est d'ailleurs ce qu'on a reconnu au congrès du 20 août. [...]

Pour le conseil de la Zone Autonome
la rédaction[5]

(source : *Bulletin intérieur de la Zone autonome d'Alger*, septembre 1957, archives privées)

Directives sur l'organisation FLN du camp de Paul-Cazelles[6]

Fin 1958-début 1959
(extrait)

Conduite générale inspirée de la ligne de conduite tracée par le F.L.N. [...] L'union doit être à l'image de l'unité dans le combat du Peuple Algérien [...]. Lutter contre les idées nocives, établir une différenciation ethnique et régionale, facteurs de division, faire de l'ensemble des individualités un tout homogène œuvrant dans le cadre de l'intérêt général [...], politique de non-collaboration, défense de l'idéal révolutionnaire, contrecarrer les actes et manœuvres tendant à détourner les internés de la ligne de conduite F.L.N. Répression intérieure des actions contre-révolutionnaires et doctrines étrangères. [...]

(source : SHAT *1H1496)

5. Il est plausible que ce texte ait été rédigé, ou au moins inspiré, par le commissaire politique de la ZAA, Abderrahmane Benhamida (alias El Khiam), jeune cultivé issu de la medersa officielle d'Alger.

6. Ces directives sont signées du commissaire politique Marouf Araïbi. Le nom actuel de Paul-Cazelles est Aïn Oussera.

POURQUOI LES ALGÉRIENS COMBATTENT[7]

Premier semestre 1961

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N. / A.L.N. WILAYA 1

INSTRUCTION DES CADRES

LES CADRES DOIVENT RÉPONDRE AUX BESOINS D'UN PAYS EN GUERRE ET NE DOIVENT PAS SE FIGER DANS DES MÉTHODES SURANNÉES. ILS SERONT DE PRÉFÉRENCE RECRUTÉS PARMI LES JEUNES, PÉTRIS DE LA FLAMME DES COMBATS, DE LA LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE. LES RESPONSABILITÉS RÉVOLUTIONNAIRES NE SERONT CONFIÉES QU'À DES ÉLÉMENTS DONT L'ÉDUCATION RÉVOLUTIONNAIRE EST ÉVIDENTE.

LE PRINCIPE FONDAMENTAL SUR LEQUEL SE FONDE CETTE ÉDUCATION EST : « TOUT POUR LE PEUPLE, TOUT PAR LE PEUPLE ». IL FAUT DONC SE PÉNÉTRER DE CETTE IDÉE QUE L'A.L.N. TIRE TOUTE SA FORCE DU PEUPLE DONT ELLE EST ISSUE ET SUR LEQUEL ELLE PREND APPUI.

POUR CONSERVER À NOTRE RÉVOLUTION SON CARACTÈRE NATIONAL, LA PARTICIPATION MASSIVE ET LA COLLABORATION DU PEUPLE SONT INDISPENSABLES. CETTE COLLABORATION EST D'AUTANT PLUS AISÉE À OBTENIR SI NOS RESPONSABLES IGNORENT LEUR INTÉRÊT PERSONNEL POUR N'ENVISAGER QUE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA NATION, S'ILS S'INTERDISENT TOUTE AMBITION PERSONNELLE ET LUTTENT CONTRE LE FRACTIONNISME, LE RÉGIONALISME, LE DÉFAITISME, LES PROFITEURS DE TOUT BORD. ILS SERONT DES FORTERESSES, SIMPLES, AIMERONT LEUR PEUPLE.

DEVANT TANT DE DÉVOUEMENT POUR LA CAUSE NATIONALE, DE DROITURE DANS LEUR COMPORTEMENT, DE FOI DANS LEUR RÉSOLUTION, LE PEUPLE NE DEMANDERA QU'À PARTICIPER LARGEMENT À LA LIBÉRATION DE NOTRE PAYS. SA CONFIANCE EN NOTRE RÉVOLUTION SERA TOTALE ET SES RANGS RIGOUREUSEMENT FERMÉS AUX AGENTS DE L'ENNEMI QUI TENTERAIT DE LES EXPLOITER À SON PROFIT.

NOS RESPONSABLES ACTUELS SE FERONT DONC UN DEVOIR D'ASSURER AU PLUS VITE L'ÉDUCATION DES JEUNES, DE PRÉPARER DES CADRES JEUNES, DYNAMIQUES, QU'ILS PRÉPARERONT À PRENDRE LEUR RELAIS. ILS LES FORGERONT, LES FORMERONT À L'IMAGE DE NOS ANCIENS QUI NOUS SERVIRONT D'EXEMPLE À SUIVRE.

COMMENT ASSURER LEUR ÉDUCATION RÉVOLUTIONNAIRE ?

AMENER LES JEUNES À RÉFLÉCHIR SUR TOUTES CONDITIONS D'AVANT 1954. L'ARMÉE D'OCCUPATION NOUS A RÉDUIT [*sic*] À L'ESCLAVAGE. NOTRE MISÉRABLE CONDITION NOUS A POUSSÉS À NOUS UNIR POUR

7. Extrait d'une « instruction des cadres » de la *wilâya* 1 (Aurès-Nememcha), rédigée à un moment où le colonel Tahar Zbiri, ancien militant du MTLD et syndicaliste, était à la tête de la *wilâya*. L'ensemble du document est dactylographié en lettres majuscules. La suite du document se trouve en 78, « La nation algérienne du FLN ».

RETROUVER NOTRE LIBERTÉ. EN DE MULTIPLES INSURRECTIONS, NOUS AVONS PAYÉ DE NOTRE SANG NOS LÉGITIMES REVENDICATIONS : LA JOUISSANCE DES RICHESSES DE NOTRE PAYS, LE RESPECT DE NOS CROYANCES, LE LIBRE EXERCICE DE NOTRE RELIGION. L'ENSEIGNEMENT DE NOTRE LANGUE NATIONALE, LA LIBERTÉ DE DISPOSER DE NOUS-MÊMES, ETC...

L'ENTÊTEMENT DE L'OCCUPANT À VOULOIR TOUJOURS IGNORER NOS REVENDICATIONS ET À MAINTENIR SON OPPRESSION NOUS A AMENÉS À NOUS SOULEVER EN NOVEMBRE 1954, POUR RETROUVER NOTRE DIGNITÉ ET NOTRE LIBERTÉ NATIONALES.

AU DÉBUT, BIEN DES ALGÉRIENS NE CROYAIENT PAS À L'EFFICACITÉ DE CE SOULÈVEMENT. MAIS, GRÂCE À LA PATIENCE ET À LA PERSÉVÉRANCE DE NOS ANCIENS RÉVOLUTIONNAIRES, CONSCIENTS DES IMMENSES POSSIBILITÉS DE NOTRE PEUPLE, NOUS AVONS AFFERMI NOTRE PERSONNALITÉ, NOUS AVONS MONTRÉ NOTRE MATURITÉ POLITIQUE, NOUS NOUS SOMMES MONTRÉS CAPABLES DE GÉRER NOS AFFAIRES, ET DIGNES D'ÊTRE LIBRES...

LE PEUPLE ALGÉRIEN VIT ACTUELLEMENT DANS UN ÉTAT NOUVEAU ET AVEC UN ESPRIT NOUVEAU. SES SACRIFICES SONT IMMENSES. MAIS IL EST CONVAINCU QU'IL AURA LE DERNIER MOT. AUJOURD'HUI, IL NE POURRA PLUS VIVRE DANS UN ÉTAT DE SUJÉTION ET DE DÉPENDANCE. LE SOUFFLE DE LA LIBERTÉ LE SECOUE. IL PREND PLAISIR À LA VIE.

QUELQUEFOIS, QUAND LA RÉPRESSION EST FÉROCE, L'ENTHOUSIASME DIMINUE. L'ACTION MILITAIRE ET L'ACTION POLITIQUE LE FONT REVENIR. DONC IL FAUT CHOISIR DE BONS RESPONSABLES POLITIQUES CAR LA « MÉTHODE RÉVOLUTIONNAIRE » VAUT CE QUE VALENT LES HOMMES.

DANS L'ALGÉRIE INDÉPENDANTE DE DEMAIN, NOUS JOUIRONS DE TOUTE NOTRE LIBERTÉ. NOUS SERONS GOUVERNÉS PAR DES ALGÉRIENS, NOS FRÈRES, NOUS ÉLABORERONS NOS PROPRES INSTITUTIONS, NOUS GÉRERONS NOS PROPRES AFFAIRES.

NOUS NOUS DÉVELOPPERONS EN FONCTION DE NOS QUALITÉS ET AURONS NOTRE PLACE AU SOLEIL. DEVENU MAJEUR, LE PEUPLE ALGÉRIEN NE CONNAÎTRA PLUS LA HONTE ET LES SENTIMENTS STÉRILES D'IMPUISSANCE. SA DÉFENSE ET SA JUSTICE SERONT ASSURÉES PAR SES ENFANTS. IL TRAVAILLERA ET VIVRA SUR SA TERRE. IL S'INSTRUIRA SANS ENTRAVES. LES LOIS SOCIALES PROTÉGERONT L'OUVRIER QUI NE CRAINDRA PLUS LE CHÔMAGE.

NOUS NOUS ÉPANOUIRONS, NOUS DÉVELOPPERONS NOS TALENTS, NOS QUALITÉS MORALES ET INTELLECTUELLES, NOTRE ESPRIT D'INITIATIVE. NOUS AURONS NOTRE RESPONSABILITÉ. NOTRE VIE AURA DE LA VALEUR. NOUS DÉCOUVRIRONS NOTRE EXISTENCE.

SI VOUS VOULEZ AVEC FORCE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE, SI VOTRE UNIQUE BUT EST DE LIBÉRER NOTRE PATRIE, SI TOUTE VOTRE ÉNERGIE, TOUTE VOTRE VOLONTÉ, TOUTE VOTRE PENSÉE, SONT DIRIGÉES VERS CE BUT POUR INSTAURER UN ÉTAT NOUVEAU DE LIBERTÉ ET DE BONHEUR, VOUS AVEZ UN IDÉAL RÉVOLUTIONNAIRE. UN MAQUISARD N'A QU'UNE SEULE PENSÉE, UNE SEULE IDÉE : SUPPRIMER L'IGNORANCE, LA SERVITUDE, L'HUMILIATION, ET INSTAURER LA LIBERTÉ, L'INDÉPENDANCE. IL POURSUIVRA CETTE IDÉE MÊME QUAND L'INDÉPENDANCE

SERA PROCLAMÉE. CETTE IDÉE DOIT ÊTRE DÉFINITIVEMENT ANCRÉE DANS SON ESPRIT, IL NE PEUT S'EN DÉFAIRE AVANT QU'ELLE NE SOIT COMPLÈTEMENT RÉALISÉE. SON IDÉAL EST QUE TOUS LES ALGÉRIENS SOIENT LIBRES, JOUISSENT DE TOUS LEURS DROITS, SOIENT CAPABLES DE DÉFENDRE LEUR HONNEUR ET DE SE FAIRE RESPECTER : « MIEUX VAUT MOURIR DEBOUT QUE DE VIVRE À GENOUX ». S'IL CONÇOIT TOUTES CES CHOSES, IL POURRA SACRIFIER SA VIE ET MOURIR POUR SON IDÉAL. QUE VAUT SA VIE À CÔTÉ DE TOUTE LA VIE D'UN PEUPLE ? UN MAQUISARD NE CRAINT PAS LA MORT. CAR IL SAIT QU'HIER IL ÉTAIT UN HOMME DIMINUÉ. SON IDÉAL SEUL PEUT FAIRE DE LUI UN HOMME COMPLET, FIER, DIGNE ET LIBRE. ET PUIS IL VIT PARCE QU'IL LUTTE DE TOUT SON CŒUR ET DE TOUT SON ÊTRE, ET IL A BEAUCOUP D'ESPOIR. POUR TOUT RÉVOLUTIONNAIRE ALGÉRIEN, LA LIBÉRATION DE LA PATRIE EST SON UNIQUE RAISON DE VIVRE.

MAIS LE DÉROULEMENT DE LA RÉVOLUTION N'EST PAS SIMPLE. LA VOIE EST PARSEMÉE D'OBSTACLES ET DE DIFFICULTÉS DE TOUTES SORTES, QU'IL FAUT APLANIR AU FUR ET À MESURE QU'ELLES APPARAISSENT. IL EST DONC UTILE DE CONNAÎTRE QUELQUES PRINCIPES DE L'ACTION RÉVOLUTIONNAIRE.

LE BUT IMMÉDIAT DE LA RÉVOLUTION ÉTANT D'ÉTABLIR LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE, IL EST CLAIR QUE TOUT CE QUI RENFORCE LA RÉVOLUTION RENFORCE EN MÊME TEMPS LA NATION. SI LA RÉVOLUTION DEVIENT FAIBLE, C'EST LA NATION QUI RISQUE DE DISPARAÎTRE.

TOUT CE QUI PEUT DONC RENFORCER LA LUTTE ARMÉE ET LA RÉSISTANCE MORALE DU PEUPLE ALGÉRIEN EST DE L'INTÉRÊT DE LA RÉVOLUTION. TOUT EST SOUMIS À CET INTÉRÊT. IL N'Y A JUSTICE ET DROIT QUE SI L'INTÉRÊT DE LA NATION EST CLAIREMENT ÉTABLI. TOUT ACTE ACCOMPLI DOIT RÉPONDRE À UNE FIN UTILE, SINON IL Y A ERREUR. L'ERREUR CONSCIENTE OU INCONSCIENTE NUIT À LA RÉVOLUTION, L'AFFAIBLIT, PORTE ATTEINTE À SON PRESTIGE. LES AUTEURS SONT INCOMPÉTENTS ET INDIGNES DE LEURS RESPONSABILITÉS. NON SEULEMENT IL FAUT ÉVITER DE COMMETTRE DES ERREURS, MAIS IL FAUT AUSSI AGIR CONTRE LES ESPRITS FROIDS QUI N'OBÉISSENT PAS VIVEMENT À L'A.L.N.

CET ESPRIT TEND À CRÉER UN CLIMAT DE FLOTTEMENT, D'OPPOSITION, ET FREINE L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION. C'EST CET ESPRIT QUI PREND LA FORME CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE (NOYAUTAGE, DÉNONCIATION À L'ENNEMI DES ENDROITS VITAUX POUR LA RÉVOLUTION ; OFFICIERS, ORGANISATION, MARCHE DE NOS UNITÉS POUR DÉMORALISER LES TROUPES ; LES SABOTEURS AUSSI DOIVENT ÊTRE ÉLIMINÉS) ; ILS PORTENT ATTEINTE AU MORAL DES COMBATTANTS, SALISSENT LA RÉVOLUTION PAR DES ACTIONS INJUSTES QUI INDIGNENT L'OPINION, LA DISCRÉDITENT ET RÉPANDENT L'IDÉE QU'ELLE N'ATTEINDRA JAMAIS SON BUT.

IL FAUT LUTTER IMPLACABLEMENT CONTRE LES TRAÎTRES. EST CONSIDÉRÉ COMME TRAÎTRE TOUT INDIVIDU QUI PORTE ATTEINTE À L'EXISTENCE DE LA RÉVOLUTION, AFFAIBLIT LA RÉSISTANCE DU PEUPLE, NUIT À LA BONNE MARCHE DE L'ORGANISATION, NE RECONNAÎT PAS LA REPRÉSENTATIVITÉ ABSOLUE DE NOTRE GOUVERNEMENT. LE TRAÎTRE INTRODUIT DANS LES RANGS LA PROPAGANDE ENNEMIE, PRÊCHE

L'INDISCIPLINE, DIVULGUE NOS SECRETS MILITAIRES (ORGANISATION, MARCHE DE NOS UNITÉS, STOCKS, MARCHE DE NOS OFFICIERS, PRÉPARATIFS D'ATTAQUE DE L'A.L.N., VIE DE MAQUIS, INCOGNITO DES ADHÉRENTS, ETC...).

SI LE PEUPLE NE REFUSE PAS SA PARTICIPATION, IL NE FAUT PAS NON PLUS LE CONTRAINDRE INUTILEMENT OU INJUSTEMENT. IL FAUT COMBATTRE TOUTE FAIBLESSE QUI ENCOURAGE L'HÉSITATION ET QUI CRÉE UN CLIMAT DE DOUTE. IL FAUT GAGNER TOUT LE MONDE À NOTRE RÉVOLUTION, LA FERMETÉ N'EMPÊCHE PAS D'ÊTRE HUMAIN.

DANS LES RANGS DE L'A.L.N., IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE RÉGNER LA DISCIPLINE, DE PUNIR LES ATTEINTES À LA RÉVOLUTION. LA VIE D'UN DJOUNDI EST PRÉCIEUSE, MAIS AU-DESSUS, IL Y A LA MISSION DU COMBATTANT.

DÉTECTER L'ESPRIT DE FRONTIÈRE, DE RÉGIONALISME, LE PUNIR SÉVÈREMENT. ENFIN A PRIORI TOUS LES FRANÇAIS SONT NOS ENNEMIS, MAIS CERTAINS D'ENTRE EUX AIDENT NOTRE RÉVOLUTION. IL FAUT RECHERCHER LEUR CONCOURS, EN FAIRE DES ALLIÉS QUI AGIRONT SUR LEUR OPINION.

LES FIDAYS SUPPRIMENT LES ENNEMIS DU PEUPLE, DE LA RÉVOLUTION, LEUR ORGANISATION EST ÉRIGÉE EN LOI. [...]

(source : SHAT 1H1642-1)

-72- L'IDÉOLOGIE EN HABITS MUSULMANS

HARANGUE DE SI MESSAOUD (BACHIR CHIHANI)[1]

Septembre 1955
(d'après un « rallié », extrait)

[...] Les Français nous ont toujours menti, ils nous ont toujours foulés aux pieds. Ils vous empêchent d'appliquer strictement les préceptes de notre religion musulmane. Ils vous apprennent à fumer et à vous saouler. Vous devez lutter avec nous pour les chasser de notre pays. Jusqu'ici, vous nous avez aidés par votre silence, mais j'ai appris qu'il y avait des faux frères qui nous vendent. Je tiens à vous prévenir que toute défaillance dans ce domaine sera sanctionnée par l'égorgement. Si Messaoud leur a parlé d'un ton sans réplique et le rassemblement s'est disloqué dans le plus grand silence. [...]

(source : SHAT 1H1944)

COMMUNIQUÉ DE L'ARMÉE DE LIBÉRATION DU MAGHREB ARABE[2]

3 octobre 1955
(extraits, original en arabe)

Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux [...], préparez-leur toute la force et les moyens que vous pouvez. Vous terroriserez les ennemis de Dieu, vos ennemis et d'autres encore que vous ne connaissez pas ! [...]. Après une longue préparation, l'armée de libération annonce au peuple qu'avec la grâce de Dieu, il dispose de possibilités suffisantes

1. D'après le « rallié » témoin, cette harangue aurait été prononcée devant environ 250 civils à Oum Khaled par le chef de la zone 1 Chihani à la veille de la sanglante bataille de Djorf (Nememcha) d'où il se tira miraculeusement, et quelques semaines avant son exécution par ses pairs au prétexte officiel de ses mœurs, et en raison réelle de sa stature de chef qui voulait imposer la loi nationale algérienne à des communautés des Aurès-Nememcha jalouses de leur indépendance.

2. Le Comité de Libération du Maghreb, dont les origines, sous les auspices symboliques de l'Émir Abdelkrim, remontent à 1948, a été revivifié en 1954. Il a bien tenté d'organiser la lutte armée à partir de l'Égypte et a enrôlé notamment des Algériens présents en Égypte. Mais ces tentatives n'ont jamais vraiment abouti.

pour poursuivre la lutte jusqu'à ce que ses desseins se réalisent entièrement et sans réserves. Elle exhorte de même les compatriotes afin que chacun d'eux remplisse son devoir envers sa patrie et qu'il soit la cuirasse protégeant le dos des combattants. Elle met en garde contre les traîtres qui s'infiltrent dans leurs rangs, comme les tendancieux, les faibles de caractère et les esprits soucieux [...]. Ô, habitants du Maghreb arabe ! [...] il n'existe pas aujourd'hui de place pour les faibles. Notre but principal est de condamner les forces colonialistes françaises sous toutes leurs formes. Il est de notre pouvoir actuellement d'inciter les compatriotes à ne pas imiter les colons dans leurs attentats contre les enfants, les femmes, les faibles, suivant ainsi les principes de notre religion musulmane[3].

Ô prophète, exhorte les croyants à combattre. S'il y a parmi vous vingt patients, ils remporteront la victoire sur deux cents, s'il y en a parmi vous deux cents, ils vaincront mille infidèles car ceux-ci appartiennent à un peuple qui n'a pas la connaissance (*'ilm*) divine.

(source : archives privées)

CONSIGNES POUR L'AÏD EL KEBIR[4]

Juillet 1956

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

AÏD EL KEBIR DE DEUIL ET DE LUTTE !

PEUPLE ALGÉRIEN !

Depuis bientôt deux ans, l'ALGÉRIE est engagée dans une guerre sans merci contre son plus féroce ennemi : le colonialisme français. Elle aspire tout entière à arracher son Indépendance et sa liberté pour mettre fin à l'état d'humiliation, d'indignité où l'a réduit l'impérialisme. Celui-ci, sentant sa fin prochaine, multiplie les actes de provocation, torture et exécute les valeureux patriotes, et se livre à des exécutions sommaires vis-à-vis de nos populations civiles.

Pour mettre en échec sa politique de force et affirmer ta solidarité à l'égard de tes fils qui luttent les armes à la main, nous te convions, dans les circonstances historiques que traverse la patrie, à faire de l'Aïd-el-Kébir de cette année, un Aïd-el-Kébir de deuil. Tu t'abstiendras de tout sacrifice du mouton traditionnel.

PEUPLE ALGÉRIEN !

En t'abstenant du sacrifice rituel du mouton, tu démontreras à l'ennemi qui nous combat et au monde qui nous observe que tu suis avec confiance et discipline la voie que t'a tracée le F.L.N. C'est aussi un acte de foi que tu proclameras dans l'avenir de l'Algérie et dans la victoire de notre cause sacrée. Cette victoire se précise déjà de plus en plus.

Il n'est pour cela que de mesurer le chemin immense que nous avons parcouru depuis le déclenchement de l'Insurrection nationale. Le problème Algérien, que les colonialistes ont tenté de maintenir dans le cadre français, est devenu un problème universel, on en dis-

3. Cette exhortation reprend les injonctions d'un texte célèbre du dirigeant *'ulamâ-*, *chaykh* Bachir al-Ibrahimi.

4. Tract distribué en Oranie

cute dans les grandes capitales du monde : NEW-DEHLI, MOSCOU, NEW YORK, LE CAIRE, etc... L'A.L.N., grâce à ses vaillants soldats, non seulement tient tête aux 500 mille hommes de l'Armée Française, mais inflige à cette dernière des pertes et des dégâts sévères.

PEUPLE ALGÉRIEN !

C'est le moment de serrer les coudes et d'aller de l'avant. L'ennemi commence à être dérouté. Ses troupes sont démoralisées, elles n'ont pas l'idéal et la foi qui galvanisent nos rudes combattants de l'A.L.N. L'inflation menace sa monnaie. Par la guerre d'extermination qu'il a entreprise contre toi, il est devenu odieux vis-à-vis de l'opinion internationale. L'heure n'est pas éloignée où il connaîtra le plus grand échec de son histoire, grâce aux coups que nous sommes décidés à lui porter. Il sera acculé à quitter l'ALGÉRIE, comme il a déjà quitté la SYRIE, le LIBAN, l'INDOCHINE, la TUNISIE et le MAROC.

PEUPLE ALGÉRIEN !

– Contre la guerre d'extermination menée contre toi par le colonialisme sanguinaire,
– Pour une solidarité active à l'égard des glorieux combattants de l'A.L.N.,
Pour demeurer fidèle à la mémoire de nos martyrs morts pour l'Indépendance Algérienne,

Tu t'abstiendras de sacrifier le mouton le jour de l'AÏD-EL-KEBIR.

(source : SHAT 1H2588)

Témoignage sur un islam ouvert

8 avril 1957

Bienvenue au Ramadan (*Marhaba bik, ya ramadân*) (extrait, en arabe et en français)

[L'article exalte le mois sacré de Ramadan et les principes de l'islam. Il dénonce les atrocités condamnées par le général Paris de Bollardière, Vercors et le professeur Capitant. Il espère que le mois sacré soutiendra la lutte des Algériens.]

Ce qui fait la gloire de notre armée de libération, c'est son attachement aux hauts principes de l'Islam, dans les moments les plus difficiles, et à l'égard même de ses criminels ennemis. C'est ainsi qu'à l'occasion du dernier Ramadan, le haut commandement de l'A.L.N. a décidé de libérer le premier prisonnier qui lui tomberait sous la main au cours du mois sacré. Ce qui fut fait.

(source : *Résistance algérienne*, n° 12, 8 avril 1957)

Interview du colonel Ouamrane

19 septembre 1957

La lutte ne se joue pas entre la France et le peuple algérien mais entre les forces du mal – qu'elles soient françaises ou viennent des pays colonialistes qui fournissent à la France les armes de l'OTAN – et la nation musulmane (*al umma l islâmiyya*).

[... Ouamrane reproche aux Arabes le caractère trop verbal de leur aide.]

Je sais que dans la capitale d'un pays arabe, il y a 36 sociétés françaises dont les bénéfices vont grossir la trésorerie française et aider la France à nous faire la guerre.

(source : *Al zamân* [journal libyen, Benghasi], 19 septembre 1957)

TRACT LAÏQUE

Début 1957
Région d'Aïn M'lila (Sud Constantinois)

Faute d'avoir pu écraser notre glorieuse ALN-FLN, les « services psychologiques du gouvernement français » s'emploient de leur mieux à déformer le véritable caractère de notre Révolution. L'État algérien sera une République Démocratique et Laïque.

(source : « Bulletin quotidien de renseignements psychologiques », 22 mars 1957, *in* SHAT 1H2577)

DIRECTIVES AUX RESPONSABLES DES BIENS *HABÛS* EN *WILÂYA* 3[5]

(2e semestre 1956 ou 1957)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

État-Major de Guerre — Wilaya N° 3
Zone N° 3 — Région N° 4[6]

– 1. Les responsables des biens habous et politico-militaires devront veiller beaucoup à la pratique de la prière et la conseiller dans les rangs de l'A.L.N. et même par les civils.
– 2. Les responsables des biens habous auront à cœur l'éducation religieuse des djounouds et des civils dans les domaines du possible. Leurs causeries auront un écho révolutionnaire indispensable au renforcement des rapports PEUPLE – A.L.N.

Ils prêcheront avant tout le djihad : la Révolution Algérienne est fondée et bâtie sur le respect des principes de l'Islam, et c'est uniquement à ce titre que la Révolution a été acceptée et encouragée par le peuple algérien. Si les Algériens ont consenti le sacrifice suprême, c'est pour que vive une Algérie libre à l'ombre de l'Islam. Tel a été et sera notre idéal.
– 3. Les responsables des biens habous veilleront à l'application rigoureuse des lois et règles contenues dans le Droit musulman quand ils auront à résoudre des affaires concernant les mariages, les répudiations, etc... Dans le doute, s'abstenir. Un responsable qui n'arrive pas à trouver une solution à une question épineuse la soumettra à la wilaya par voie hiérarchique en indiquant les éléments nécessaires à son règlement.

5. Ces directives, émanant du commandement de la *wilâya* à l'époque où elle était commandée par le colonel Si Nacer (Saïd Mohammedi), sont répercutées en aval en direction des *mintaqa*(s) et des *nâhiyya*(s).
6. Kabylie nord-orientale, forêt de l'Akfadou.

– 4. Les responsables s'efforceront d'améliorer le rendement des biens appartenant aux biens habous et remettront aux comités de secteurs les recettes en nature ou en espèce contre un bon signé qui témoignera de leur travail. Ils régleront leurs états financiers au cours des réunions régionales et sectorales.
– 5. Les responsables rechercheront la possibilité d'améliorer l'enseignement de l'arabe.

Les responsables habous doivent comprendre que les directives concernant leur branche n'ont pas changé et qu'elles demeurent toujours en application.

Transmis pour exécution au frère Si Bachir
Chef de secteur N° ...
Pour le Comité de Région N° 4
L'officier de permanence, sous-lieutenant Si Mohand Saïd

(source : archives privées)

Lettre du colonel Saïd Mohammedi au CCE[7]

14 décembre 1957
(extrait)

[La lettre estime que la récente motion finale de l'ONU a été décevante. En seraient responsables les États-Unis « impérialistes ». Il propose de se tourner résolument vers les pays de l'Est, mais pour des raisons tactiques qui n'ont rien à voir avec une adhésion au communisme.]

Aussi était-on bien naïfs de croire encore une fois en l'efficacité de l'O.N.U. et d'avoir une peur morbide de l'Est que rien ne justifiat [*sic*]. En tout cas, maintenant, nous sommes bien édifiés sur les intentions des Occidentaux en général et des Américains en particulier qui veulent faire de l'Algérie une base d'agression, non contre la faucille et le marteau, mais bien contre le croissant et le monde arabe. [...] Souviens-toi, mon frère, que nous devons tous nos succès à l'Islam, et tant que cette flamme brûlera encore dans nos cœurs, nous n'hésiterons pas à prendre nos responsabilités en moudjahidines. [...]

Que Dieu nous accorde son soutien dans l'accomplissement de notre tâche. Vive l'Algérie ! Vive l'Islam ! Vive le monde arabe !

(source : archives Harbi)

Dénonciation des confréries musulmanes

2e semestre 1956 ou 1957
(article « Persécution de l'Islam par le colonialisme en Algérie »,
journal *Renaissance algérienne*[8])
(extraits)

[En frontispice, figure la citation coranique « Lorsque les tyrans envahissent une contrée, ils la dévastent et ravalent ses dignitaires au rang de serviteurs. Tel est leur comportement » (*Koran*, 27,

7. À la date de production de ce document, le colonel Saïd Mohammedi (Si Nacer) commande encore la *wilâya* 3 (Kabylie) mais il est chargé de mission militaire par le CCE.
8. Journal de la *wilâya 3* (Kabylie).

34). L'ensemble de l'article évoque le combat de Ibn Bâdis ; il s'élève contre la « dépersonnalisation » et le « complot contre l'Islam ». Il rappelle la transformation de la mosquée Ketchaoua en cathédrale d'Alger et de la mosquée Saydia en église à Bab El Oued ; la mainmise sur l'islam malgré et par la loi de 1905. Il dénonce les légions d'imams et de muftis aux ordres de l'administration coloniale et la commission des fêtes musulmanes – chargée par exemple de déterminer le début du jeûne – dont les membres ne prieraient pas, ne jeûneraient pas et boiraient. Il défend le « vrai Islam » contre les charlatans. Il s'élève contre les persécutions et la surveillance dont le pèlerinage à La Mecque est l'objet ; il dénonce la clientélisation des *zâwiya*(s).]

« Le plus digne d'entre vous auprès de Dieu est celui qui est empreint de plus de piété » (*Koran*, 49, 13) [...]. [Les chefs de confréries musulmanes] affublèrent la religion suivant leur bon vouloir et celui de leurs maîtres, de toutes sortes de superstitions et d'impostures, jusqu'à convertir les médersas d'où sortirent des générations d'étudiants et de savants en bouges infâmes où le péché côtoyait la turpitude. Notre malheureux peuple, noyé dans les ténèbres de l'ignorance du fait de la mainmise du gouvernement sur les fondations habous et la fermeture des écoles libres, ne sachant donc ni lire ni écrire la langue de sa religion, fit bon accueil à ces confréries qui n'ont rien de mystiques, et finit même par s'en réclamer. Les adeptes (khouans) de ces confréries dépensaient le peu d'argent qu'ils gagnaient péniblement à la sueur de leur front en cadeaux (waadas) au profit des cheikhs et autres mokkadems, vrais suppôts de Satan, qui attribuaient à la religion ces festins orgiaques appelés « zerdas ». Celle de Sidi Abed (Oran), où se mêlent hommes et femmes, est tristement célèbre [...].

Abou Djamal-Eddein

(source : *Renaissance algérienne*, n° 4 [1958], pp. 28-30)

Directives du comité de *wilâya* 4 sur la levée de l'interdiction du tabac

Janvier 1960

[...] À partir du 1er février 1960, la décision relative au boycott du tabac (cigarettes et tabac à chiquer) est levée. Les djounouds pourront donc librement fumer et priser. Le rationnement et le système d'approvisionnement sont ainsi établis : 1 boîte de prise tous les 2 jours, – 4 paquets de cigarettes par mois. Les achats se feront par les soins des intendants sous contrôle des chefs de postes, d'unités... L'exagération de la consommation sera sévèrement sanctionnée. Il est naturellement précisé que, de nuit, pendant les tours de garde ou les moments de marche, il est formellement interdit de fumer ou de priser.

Signé : commandant Salah

(source : archives privées)

L'esprit de tolérance de Mohand Ou l Hadj[9]

20 décembre 1961

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA III

Note de service N° 4

Le mois de Ramadhan approche. Obliger les moudjahidines à jeûner serait faire preuve d'intransigeance et de fanatisme contraire à l'esprit même de l'Islam. Cette prescription religieuse perd son caractère d'obligation pour certaines catégories de personnes malades, etc..., en certaines circonstances (guerres, etc...). Les combats de l'A.L.N. sont dans ces catégories. Il est en effet de l'intérêt de la révolution qu'ils soient maintenus dans de bonnes conditions physiques pour qu'ils accomplissent sans faiblir leur tâche, qu'ils soient en pleine possession de leurs forces pour qu'ils ne deviennent pas des cibles faciles à l'ennemi. En conséquence, comme l'année dernière, liberté totale sera laissée à ce sujet aux combattants de l'A.L.N.

Le commandant de la wilaya
Mohand Ou l Hadj

(source : archives privées)

Tract de mise en garde adressé à un collaborateur[10]

Été 1961
(extrait)

[...] Toutes les fois que, par ton comportement et tes déclarations, tu distilles le scepticisme déprimant, toutes les fois que tu ris, que tu étales ta satisfaction, ta fausse quiétude, toutes les fois que tu apportes le concours de ta volonté, de ton argent, de ta technique, bref toutes les fois que tu collabores, tu aggraves la fausseté et l'odieux de ta position, tu t'enfonces dans l'avilissement, tu t'affirmes :

UN TRAÎTRE À L'ALGÉRIE ET À L'ISLAM.

L'heure est venue où il te faut prendre tes responsabilités. Tel est le but de cette lettre. Conclusion [...]. Pour ton bien, il faut que tu cesses sans tarder d'apporter à l'ennemi ta contribution et te rachètes, ainsi seulement tu mériteras la qualité

d'ALGÉRIEN ET DE MUSULMAN.

(source : archives privées)

9. Colonel de la *wilâya* 3 (Kabylie) après la mort d'Amirouche (28 mars 1959).
10. Émanant de la *wilâya* 4, *mintaqa* 4, *nâhiyya* 2 (région de Ténès).

-73- LE FLN, LES EUROPÉENS D'ALGÉRIE ET LES JUIFS

REMERCIEMENTS DE YOUSSEF YAALAOUI À UN EUROPÉEN[1]

17 janvier 1957
(extrait)

[Youssef Yaalaoui remercie un Européen, Monsieur X..., du cadeau qu'il vient de faire à l'ALN qui l'associe au combat anticolonialiste. Ce cadeau est composé de deux mitraillettes, deux fusils MAS, une caisse de grenades, dix tenues militaires et 1 500 cartouches.]

Soyez persuadé que ce présent est le garant de votre association à notre révolution sacrée et à notre combat glorieux. Soyez persuadé que de tels actes grandioses sont de ceux qui inscrivent leurs auteurs dans l'histoire de l'Algérie car ils les associent au combat anti-colonialiste algérien. Ils sont de nature à garantir les droits individuels, politiques et économiques de leurs auteurs. Soyez certain que quiconque agit de la sorte se verra considéré par notre mouvement comme un citoyen véritable de l'Algérie, sans aucune discrimination. Par contre, quiconque s'oppose à nous et ne s'associe pas au combat sera considéré par notre mouvement comme un étranger, peut-être sera-t-il écarté des droits reconnus aux Algériens. Vous, Ô frère, vous avez fort bien agi dans le but d'échapper à la mort d'abord, d'éviter d'être évincé de tous vos droits ensuite.

(source : archives privées)

ADRESSE DE SI NACER[2] « AUX ALGÉRIENS D'ORIGINE NORDISTE » [*sic*]

Sans doute mars 1957

[Après la promesse que les Européens d'Algérie ne seront pas lésés, qu'ils seront bien traités dans l'Algérie indépendante, qu'ils seront citoyens algériens, que l'islam ne leur sera pas imposé (« pas de contrainte en matière de religion »), qu'ils pourront faire des affaires, Si Nacer poursuit :]

1. Youssef Yaalaoui, ancien enseignant de medersa et immam d'Aïn Azel (Pasteur, au nord-ouest de Batna), a été nommé par la commission Amirouche, en mission dans l'Aurès en octobre 1956 à la suite des décisions du Congrès de la Soummam, lieutenant politique de la *nâhiyya* 2 (Chelia : Aurès nord-central).

2. Colonel de la *wilâya* 3 (Kabylie), successeur de Belkacem Krim et prédécesseur d'Amirouche. De

Le gouvernement algérien sera issu de tous les éléments qui composent le peuple. Il n'est pas exclu que l'un d'entre vous soit élu par des musulmans. Nous vous considérons Algériens, nous n'avons pas intérêt d'ailleurs à exécuter notre peuple d'une partie de lui-même qui, en contribuant en toute loyauté, à l'œuvre nationale, aura une part active à la gestion du pays.

(source : archives privées)

Lettre à un Européen du Nord-Constantinois

Novembre 1957

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE — WILAYA N° 2

Monsieur GEMINES (Frère)

Les organisations colonialistes ainsi que les milieux gouvernementaux français, décidément toujours en retard sur les événements, tentent de faire accréditer l'idée que nous constituons un mouvement de fanatiques et d'exaltés dont le but essentiel est l'éviction totale et inconditionnelle des algériens d'origine française de ce pays.

C'est une vue aussi bien délibérée que singulière des réalités et des exigences du moment.

Conscients d'être l'expression de l'unanimité du peuple algérien, nous sommes un mouvement révolutionnaire dont les objectifs essentiels sont la libération de l'Algérie, la reconnaissance de son indépendance et la restauration de sa souveraineté. Notre cause est une cause juste, légitime, qui s'inscrit dans le cours normal de l'histoire. D'ailleurs vous convenez parfaitement, vous qui résidez ici, que l'Algérie est différente de la France. C'est une évidence manifeste qu'il est inutile, voire même puéril de démontrer.

Nous avons proclamé hautement et solennellement aussi bien dans nos précédentes déclarations que notre plate-forme politique, que les français de ce pays pourront opter pour la citoyenneté algérienne dans une Algérie libre et indépendante. Ceux qui opteront pour la nationalité algérienne seront considérés comme citoyens avec tous les droits et obligations découlant de cette qualité. Nous n'envisageons aucune différence ni distinction entre citoyens d'une même nation.

Une prise de conscience des réalités s'impose. Commencez dès maintenant à préparer votre avenir et celui de vos enfants.

Nous vous demandons :
1° – de lever vos appréhensions et d'avoir confiance.
2° – de prendre contact avec le Front de Libération Nationale.
3° – d'aider matériellement le Front de Libération Nationale.
4° – de déployer les efforts nécessaires pour vous rendre constamment utile.

---

son vrai nom Saïd Mohammedi. Malgré une réputation fallacieuse de compétence militaire qui aurait été acquise dans l'armée allemande, il fut notoirement incompétent, tant comme chef de maquis que comme chef du COM (Comité opérationnel militaire) Est (avril-septembre 1958) et, plus tard comme ministre. Futur membre du comité directeur du FIS, Mohammedi était réputé pour sa bigoterie démonstrative et son intolérance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments patriotiques,

Signé : Le Comité

(source : SHAT 1H1458)

APPEL AUX EUROPÉENS DE DIDEROT (OUED LILI)[3]

Novembre1957

Vous n'ignorez sans doute pas que les gendarmes « Français » et les officiers de S.A.S. torturent et assassinent des Algériens qui n'ont qu'un seul tort, celui d'aimer leur Pays.

Vous savez que les troupes colonialistes torturent et assassinent dans les douars, sans épargner ni enfants ni femmes ni vieillards.

Vous savez que les soldats « Français » brûlent des mechtas entières, y compris mobilier et provisions.

Vous savez tout cela et vous vous taisez : mieux : certains d'entre vous trouvent que tout cela n'est pas suffisant.

Jusqu'ici, nous avons limité nos attaques contre les villes et villages à de simples raids sans grands dommages pour les civils européens.

À l'avenir, nous répondrons à chaque ratissage par l'attaque aussi meurtrière que possible d'une ville ou d'un village.

Vous savez aussi qu'un jour, dans un mois, dans un an ou dans 10 ans, les soldats « Français » quitteront notre Pays et nous laisseront seuls entre Algériens, car nous vous considérons comme des Algériens au même titre que nous, mais des Algériens égarés par une propagande mensongère orchestrée par des gens qui songent plus à leurs gros sous qu'à l'avenir de notre Pays.

Civils européens, l'heure de la vérité a sonné ; prenez vos responsabilités, nous prenons les nôtres.

VIVE LE FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE
VIVE L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE
VIVE L'ALGÉRIE LIBRE ET INDÉPENDANTE

(source : SHAT 1H1458)

DIRECTIVES DE LA *MINTAQA* 22[4] SUR LA MINORITÉ EUROPÉENNE

15 avril 1959

Minorité européenne. Cette question relève de la compétence de la Région et non des secteurs[5]. La région est tenue d'étudier avec intérêt le cas de chaque européen qui entre-

3. Au nord de Tiaret.
4. Constantinois centre-nord (Constantine-El Milia).
5. Région (*nâhiyya*) : subdivision de la *mintaqa* ; secteur (*qism*) : subdivision de la *nâhiyya*.

tient des contacts ou qui désire contacter l'Organisation. Une fois cette étude terminée, la Région n'acceptera d'entretenir des contacts qu'avec les Européens qui veulent œuvrer pour le bien de l'organisation et pour l'intérêt de notre Révolution.

Ils sont tenus de fournir continuellement des Renseignements importants sur les « Projets de l'ennemi », sur l'organisation politique, administrative-militaire, les traîtres, etc... Ils doivent prendre ouvertement position contre l'actuelle politique algérienne de leur Gouvernement. Ils sont tenus de dénoncer et de désapprouver les manœuvres des « ultras d'Algérie ». Quant à ceux qui veulent nous contacter pour leurs intérêts personnels, ils seront considérés comme les autres, c'est-à-dire des ennemis. Ils doivent être abattus à la moindre occasion et leurs biens saisis.

(source : archives privées)

En mémoire de Maître Thuveny

Décembre 1958

Décembre 1958 : l'affaire Thuveny : Maître Thuveny : Maître Thuveny assassiné au Maroc, par la « Main Rouge », c'est un Algérien mort au combat. La Révolution Algérienne le pleure comme « un de ses fils, parmi les meilleurs »...

Né en Algérie, ayant fait ses études de droit à Alger, Thuveny a toujours été militant, révolté par la situation coloniale et la condition faite au peuple algérien dans son pays.

En exerçant son métier d'avocat, il a perçu mieux que d'autres les perspectives de la revendication et du combat du peuple algérien.

Cette prise de conscience, le plaçant d'un coup bien au-delà du racisme et du paternalisme dont sont imprégnés nombre d'Européens dits « de gauche » (à l'instar de certains démocrates français), a conduit Thuveny à rompre avec certains de ses anciens camarades de lutte.

Cette rupture l'a amené plus loin dans la voie du refus du colonialisme : il a vécu et expérimenté une solidarité nouvelle, énorme, celle du peuple algérien, celle de cette multitude de militants qui s'appellent « frères » entre eux.

Pensant et agissant comme un Algérien patriote, Thuveny s'engagea totalement dans la Révolution : ce qui l'amenait, tout en comprenant les problèmes de certains démocrates ou intellectuels français dont il était proche par la formation et la culture, à s'écarter fondamentalement d'eux lorsqu'il s'agissait de porter un jugement sur notre révolution : il était algérien et ils étaient français.

C'est comme un combattant de la Révolution que meurt Thuveny.

Dans cet attentat, celui qui a été visé n'est pas un « Français libéral » travaillant au service du gouvernement marocain.

Ce n'est pas plus un « Européen d'Algérie » libéral exilé politiquement et moralement d'une France fasciste et d'une Algérie en guerre.

Celui qui a été visé, c'est l'Algérien. Une catégorie particulière de militant algérien, la plus intolérable, la plus inadmissible, la plus incompréhensible pour le colonialisme, car elle dément fondamentalement le mythe de la « rébellion fanatique arabo-islamique » : l'Algérien, le patriote algérien de souche européenne.

Comme les combattants de l'A.L.N., Thuveny meurt pour la construction d'une Algérie d'où le racisme devra être banni.

Il donne l'occasion à la Révolution algérienne, au peuple algérien, de revendiquer le « frère Thuveny » comme un de ses fils parmi les meilleurs.

(source : « J'ai connu Thuveny », *El Moudjahid*, n° 34, 24 décembre 1958, cité in *Tous Algériens*, ministère de l'Information du GPRA, Tunis, 1950, pp. 48-49)

Mise en garde du commandant Si Salah contre les massacres d'Européens

Lettre du commandement de la wilâya *4 au commandement de la* mintaqa *34*[6]

19 février 1960
(extrait)

[...] Ces derniers jours, on parle dans les journaux du massacre d'une famille française près de Tizi-Ouzou. Si c'est vrai, il y a lieu de faire attention la prochaine fois : le massacre de femmes et d'enfants nous porte tout le temps préjudice.

Signé : le commandant Si Salah

(source : archives privées)

Lettre circulaire personnalisée aux juifs de l'Algérois

(probablement avril ou mai 1961)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE	WILAYA IV ZONE IV RÉGION II SECTEUR II[7]

le 1961

À Monsieur ....

Cette lettre n'a d'autre but que de vous inviter à réfléchir sur des problèmes que vous ne sauriez esquiver parce qu'ils vous touchent de près et concernent directement votre avenir.

Faites un retour en arrière; puisez dans vos souvenirs; essayez de retrouver les événements d'une histoire encore récente, vous découvrirez très vite que les tenants du colonialisme, pour imposer leur terrible appareil d'oppression et d'exploitation. ont toujours eu recours à la manœuvre classique et pernicieuse de division : division entre juifs et musulmans. La propagande et la politique colonialiste n'ont-elles pas constamment tenté de

6. Basse Kabylie (Dellys-Bordj Menaiel).
7. Région de Tenès.

faire oublier que les juifs sont installés en Algérie depuis plus de mille ans et qu'ils font partie intégrante du Peuple Algérien. Pourtant, l'histoire enseigne que l'Algérie a toujours été pour les juifs une terre hospitalière, surtout lorsqu'ils fuyaient l'inquisition espagnole et les persécutions raciales et religieuses en Europe. Le principal conseiller de l'émir Abd El Kader n'était-il pas juif ? En accordant aux juifs des droits civiques égaux aux français, en leur consentant les avantages qu'ils refusaient aux musulmans, les colonialistes français voulaient créer un foyer de discorde, un fossé. Rappelez-vous en 1934, l'absurde et navrant pogrom de Constantine. Les français réussirent à jeter les uns sur les autres musulmans et juifs. Rappelez-vous... Un matin, de faux bruits d'assassinats d'Arabes par les juifs. Dans la rue, sous les yeux des pouvoirs publics passifs, a lieu une distribution gratuite du journal « éclair » (de la ligue française). Il y est écrit noir sur blanc : « TOUT LE MAL VIENT DES JUIFS... C'EST LE JUIF QU'IL FAUT ABATTRE ». Des bagarres opposent arabes et juifs. Pillages et tueries ont lieu. Le cycle infernal d'attentats et de répression est déclenché. La police, l'armée restent l'arme au pied. Ce n'est que plus tard qu'elles interviennent avec la brutalité que nous leur connaissons. Une répression s'abattra sur les musulmans de toute l'Algérie ; le pogrom aura servi à enrayer momentanément le mouvement national encore à ses débuts. Ainsi aura coulé bêtement le sang Arabe et Juif.

Rappelez-vous en 1940, seule la maturité politique des musulmans empêcha la répétition de la tragédie de 1934 ; les Vichyssois multiplièrent leur pression, leurs encouragements à des actions anti-juifs : boycottages, manifestations, meurtres. Ils promettent l'impunité et même des récompenses. Les musulmans, et jusqu'aux élus « Beni Oui Oui » manifestèrent hautement leur sympathie et leur solidarité.

Aujourd'hui, l'heure est décisive. La frange colonialiste qui prétendait se mettre en travers de l'histoire des mouvements d'émancipation des peuples colonisés, se retrouve seule et épuisée. Ses propres libertés sont menacées ; son unité et sa conscience nationale ont failli éclater ; son prestige est détruit ; non contents de l'avoir plongée dans le gouffre, les ultras d'Alger, ceux-là même qui naguère glorifiaient Pétain, Laval, prétendent maintenant leur imposer le fascisme et la dictature militaire. La crise que vient de subir le gouvernement français n'a-t-elle pas failli mettre la France elle-même sous la botte militariste ?

Il importe dès maintenant que vous réfléchissiez à tout cela et que vous réalisiez que le colonialisme est voué à la mort, que l'Algérie, comme le Liban, la Syrie, l'Indochine, la Tunisie, le Maroc, etc... accédera à l'indépendance. Il serait absurde que le colonialisme vous entraîne dans sa chute. Soyez lucide. Avant qu'il ne soit trop tard, orientez-vous vers l'avenir, un avenir qui sera commun, un avenir de Liberté, de dignité et de prospérité pour tous.

Demain, inéluctablement, l'Algérie sera Libre et Indépendante. Face à cette réalité exhaltante [*sic*] que les mensonges ne sauraient renier, en vain les services de « déformation » de l'armée du crime[8] feignent l'optimisme invraisemblable qui n'ont [*sic*] d'autres vertus que de faire sourire. En vain ils nous tuent généreusement sur le « papier ». Lourd désarroi qui les trahit, un désarroi qu'ils n'arrivent même plus à masquer. L'A.L.N. par contre intensifie le combat libérateur. Elle frappe implacablement. De son côté, le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, expression de votre volonté d'émancipation, déploie une grande activité diplomatique. Nos représentants sont présents dans toutes les capitales d'Europe, d'Amérique, d'Afrique et d'Asie. Nous affirmons chaque jour notre détermination de concrétiser l'unité nord-Africaine, dont les bases ont été jetées aux congrès de Tanger et de Tunis. Et le fracas de nos armes en apporte la certitude.

8. L'OAS.

En cette heure décisive où se lève l'aube de la libération, nous vous disons : Nous voulons éviter tout ce qui pourrait la retarder. Il ne faut pas que la France colonialiste continue à nous diviser. Il ne faut pas que les Ultras qui nous englobent dans le même mépris racial, la même haine du sémite, en profitent. Il n'y a pas assez longtemps que ceux qui prodiguent aujourd'hui sourires et encouragements envisageaient avec désinvolture votre anéantissement. En bref, unissons-nous contre toutes les manœuvres de divisions, de provocations, de déviations raciales du mouvement national.

Le colonialisme est frappé à mort. Il agonise. Il sera détruit à jamais ; le Front de Libération Nationale en a fait le serment devant l'histoire et devant le Peuple Algérien. Musulmans et juifs doivent faire front pour hâter l'avènement d'une Algérie démocratique et sociale, enfin débarrassée du fardeau de haine et de racisme. Il vous appartient de choisir cet avenir comme les Juifs du Maroc et de Tunisie l'ont déjà choisi. Il vous faut le mériter en contribuant au moins financièrement. Des milliers de juifs l'ont compris et nous aident dans l'ombre. Votre devoir, votre intérêt vous commandent de grossir leurs rangs. Nous comptons fermement sur vous.

N.B. Votre contribution est fixée à .... Francs

Pour le conseil Zone IV

Le commissaire politique

(Dans le cas où les responsables qui envoient cette lettre auront à demander une tâche autre que celle-ci, ils n'auront qu'à préciser en N.B. la tâche demandée).

(source : archives privées)

Directives de la *minṯaqa* 24[9] sur l'attitude à l'égard des Européens

Début de l'été 1961

[...] Éviter à tout prix de donner à notre action (manifestations ou autres) un caractère social (algériens contre européens), confessionnel (musulman contre chrétien ou israélite), violent (attaque de voitures, de personnes ou de magasins...). Il faut que notre lutte ne prenne jamais un caractère raciste ou confessionnel, ce qui ferait le jeu de l'ennemi. Bien au contraire, et par tactique, il faut initier notre peuple à contacter la minorité européenne, à discuter avec ses membres de l'avenir de l'Algérie libre, à les rassurer. Si on ne les gagnera pas, nous pourrons tout au moins jeter le désarroi chez eux, les diviser.

(source : archives privées)

9. Est-Constantinois (Guelma-Annaba).

Directive générale sur les Européens adressée à la *wilâya* 4

Été 1961

FRONT ET ARMÉE
DE
LIBÉRATION NATIONALE

GOUVERNEMENT PROVISOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE GUERRE

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Une large campagne d'union doit être entreprise pour grouper derrière le G.P.R.A. tous les Algériens de quelques origines qu'ils soient, juifs, européens, etc... qui désirent vivre en citoyen Algérien dans une Algérie indépendante, à égalité avec les Algériens musulmans. Un travail d'application [*sic*] est nécessaire pour une juste compréhension de cette campagne. Nous devons avoir la volonté d'accepter ce sacrifice supplémentaire qui consiste à taire nos rancœurs et nos amertumes personnelles, pour songer en priorité à l'intérêt national. L'Algérie doit offrir au monde l'exemple de la maîtrise de soi et de la maturité politique.

[...] Il est vrai que la grande majorité des européens de ce pays s'est comportée en assassins et en tortionnaires. Il est compréhensible que nos populations qui ont été les témoins occulaires [*sic*] de leurs actes criminels puissent avoir une répulsion vis-à-vis de cette communauté. Cependant, le fait que nous avons choisi la voie du sacrifice pour libérer le pays et quel sacrifice – sang, larmes, deuils, répression, massacres, destructions intenses – nous dicte un autre sacrifice, savoir taire nos ressentiments légitimes pour ne jamais donner le spectacle de l'indiscipline, d'une prétendue anarchie chère aux dirigeants français.

signé : Souleimane

(source : archives privées)

Lettre circulaire aux Européens de la *wilâya* 4

Été 1961

Chers compatriotes,

En cette heure cruciale pour l'avenir de l'Algérie, pendant que se débattent à Évian les conditions d'une paix juste et durable et que les agitations hystériques des tenants d'une politique rétrograde atteignent leur paroxysme, l'A.L.N. tient à vous manifester l'intérêt avec lequel elle suit votre combat pour l'union de tous les Algériens sans discrimination raciale ou religieuse.

Face aux provocations menaçantes des ultras qui tentent désespérément de créer un fossé entre les fils de la Patrie Algérienne, nous devons unir nos efforts pour faire échec à ces menées criminelles. Il ne faudrait pas que les insensés puissent vous isoler de la masse algérienne de confession musulmane, et pour cela nous vous tendons la main.

Depuis le 1er novembre 1954, plusieurs Européens d'Algérie ont pris conscience des réalités et se sont joints à notre lutte de libération pour le triomphe de la justice.

Plusieurs d'entre eux ont souffert et souffrent encore dans les prisons colonialistes pour avoir contribué matériellement à notre cause commune. D'autres sont tombés, martyrs au service de cette noble tâche. Nous ne citerons pour mémoire que la dernière victime qui fut Maître Popie. Nous savons aussi que nombre d'entre vous font l'objet de pressions, d'intimidations, voire d'attentats de la part des attardés du colonialisme. Nous pensons que rien ne viendra ébranler votre détermination à œuvrer pour l'épanouissement d'une Algérie indépendante, accueillante à tous ceux qui se veulent pour ses enfants.

Suivant des principes énoncés de longue date et réaffirmés à maintes reprises, cette Algérie sera une République démocratique et sociale, elle dispensera à ses enfants, dans l'égalité, les mêmes droits et les mêmes devoirs; nous tenons, à l'heure où certains sèment la confusion, à souligner cette position qui est celle du G.P.R.A., et que nous, représentants de l'A.L.N., faisons nôtre.

En ces heures d'espoir en un règlement pacifique, l'A.L.N. qui a consenti au sacrifice de centaines de milliers de ses combattants pour la liberté et l'égalité, et afin de hâter l'avènement de l'ère nouvelle, vous demande de vous mettre en relations avec nos éléments responsables. Votre collaboration discrète et entourée de toutes les précautions qui s'imposent dans ce dédale des groupuscules de « plastiqueurs », serait souhaitable pour l'aboutissement de notre lutte de libération nationale.

Votre participation audacieuse facilitera, nous en sommes convaincus, la réconciliation nécessaire entre tous les enfants sincères de l'Algérie. Les heures historiques que nous vivons doivent vous inciter à redoubler d'ardeur et d'initiative. Nous vous disons : marchons ensemble et attendons que vous répondiez rapidement à notre appel.

Croyez, chers compatriotes, à nos plus vifs sentiments fraternels,

L'État-Major de la *wilâya* 4

(faites circuler cette lettre)

(source : archives privées)

Quelques tracts de la *wilâya* 4 visant les Européens[10]

Été 1961

Ces tracts portent tous l'en-tête suivante :

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N. / A.L.N. — ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
WILAYA 4

EUROPÉENS D'ALGÉRIE !
NE LIEZ PAS VOTRE SORT

10. Le texte de tous ces tracts est en majuscules.

AU COLONIALISME!

VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE!

- - - - -

LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE NE CONNAÎTRA
AUCUNE DISCRIMINATION CONFESSIONNELLE OU RACIALE!

VIVE LE G.P.R.A.!

- - - - -

EN ALGÉRIE IL Y AURA PLACE
POUR TOUS LES ALGÉRIENS
QUELLE QUE SOIT LEUR SOUCHE!

VIVE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE!

- - - - -

EUROPÉENS D'ALGÉRIE!
LES MÊMES DROITS ET LES MÊMES
DEVOIRS SONT RESERVÉS À TOUS
LES ALGÉRIENS

À BAS LE COLONIALISME!

- - - - -

EUROPÉENS D'ALGÉRIE!
RENONCEZ AUX MYTHES!
LE COLONIALISME EST À
JAMAIS CONDAMNÉ!

VIVE LE PEUPLE ALGÉRIEN!

(source : archives privées)

TRACTS DE LA *WILÂYA* 4 VISANT LES JUIFS[11]

Été 1961

Ces tracts portent tous l'en-tête suivante :

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F.L.N. / A.L.N. ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL
WILAYA 4

JUIFS ALGÉRIENS

11. Le texte de tous ces tracts est en majuscules.

L'HISTOIRE VOUS ENSEIGNE
QUE VOUS ÊTES D'AUTHENTIQUES
ENFANTS DE L'ALGÉRIE

VIVE LE PRESTIGIEUX G.P.R.A. !

- - - - -

LES MUSULMANS ALGÉRIENS
ONT SOUFFERT DU RACISME
ILS NE LE VOUDRONT PAS
DEMAIN CONTRE LES JUIFS ALGÉRIENS

VIVE LE F.L.N. !

- - - - -

ALGÉRIENS DE CONFESSION JUIVE
UNISSEZ VOS EFFORTS À CEUX DE VOS
COMPATRIOTES MUSULMANS
POUR QUE VIVE
UNE ALGÉRIE INDÉPENDANTE !

VIVE LA GLORIEUSE A.L.N. !

- - - - -

(source : archives privées)

Demande de contribution à deux notables juifs de Bou Saada

Été 1961

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT ET ARMÉE
DE
LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 6
RÉGION 1
ZONE 3

Messieurs C... J... et M... Ben I...

Vu votre Citoyenneté Algérienne, le devoir National vous appelle à participer à la caravane libératrice et à Nous prouver Votre Sincérité et Votre bonne foi à l'égard de la Révolution.

En conséquence, si vous tenez à votre futur au sein d'un gouvernement Algérien libre et démocratique, un changement immédiat de Votre Comportement Vous Sera utile et favorable.

Le Soleil de l'indépendance totale a Commencer de répandre ses rayons sur la terre Algérienne.

Ainsi activez de nous tendre la main avant qu'il ne vous sera trop tard et Cela en Versant la somme de 1 200 000 francs que vous partagez – 600 000 francs chacun : Vous Verserez Cette Somme à M... Ben B... et vous tâcherez de constituer un Conseil Municipal groupant Vos frères les Juifs.

Nous attendons Votre Intervention

Pour la région 1, l'aspirant Renseignements-Liaisons M... T...

[intégralement *sic*]

(source : SHAT *1H1650-2)

Modèle de lettre à un Européen libéral d'Algérie

Début 1961[12]
(extrait)

Cher compatriote,

L'A.L.N. tient à vous manifester l'intérêt avec lequel elle suit votre combat pour l'union de tous les Algériens sans discrimination raciale ou religieuse. Face aux provocations menaçantes des ultras qui tentent désespérément de créer un fossé entre les fils de la Patrie algérienne, nous devons unir nos efforts pour faire échec à ces menées criminelles. Il ne faudrait pas que les insensés puissent vous isoler de la masse des Algériens de confession musulmane, et pour cela nous vous tendons la main [... L'A.L.N.] vous demande de vous mettre en relation avec nos éléments responsables. Votre collaboration discrète et entourée de toutes les précautions qui s'imposent dans ce dédale des groupuscules de « plastiqueurs » serait souhaitable pour l'aboutissement de notre lutte de Libération Nationale. Votre participation audacieuse facilitera, nous en sommes convaincus, la réconciliation nécessaire entre tous les enfants sincères de l'Algérie. Les heures historiques que nous vivons doivent nous inciter à redoubler d'ardeur et d'initiative ; nous vous disons : marchons ensemble et attendons que vous répondiez rapidement à notre appel. Croyez, cher compatriote, à nos plus vifs sentiments fraternels.

(source : archives Harbi)

Modèle de lettre à un civil juif « de profession libérale, commerçant, industriel ou artisan »

1961
(extrait)

Monsieur,

[...] L'héroïsme des patriotes algériens face aux tortionnaires racistes héritiers des bourreaux nazis, doit rappeler aux juifs les sombres années des massacres indescriptibles dans les camps de concentration hitlériens [Le texte représente que : l'O.A.S. et les généraux put-

12. Le document comprend, dans une partie non citée, une allusion à Mᵉ Popie, assassiné le 25 janvier 1961.

schistes sont d'extrême droite; beaucoup seraient des nostalgiques de Vichy qui] ont à maintes reprises hurlé leur racisme virulent contre les juifs. [...] Où sont vos vrais amis? Certainement pas parmi les excités qui n'ont cessé de crier « sus aux juifs » pour quelques temps que pour mieux combattre les Révolutionnaires algériens en attendant. [...] Vous êtes des Algériens depuis des siècles.

(source : archives Harbi)

Tract de la *nâhiyya* 535 destiné aux Européens[13]

Mai 1962
(original en arabe)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONAL ALGÉRIEN

ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIENNE

wilâya 5 mintaqa 3 nâhiyya 5

Appel du commandement de la nâhiyya 5, mintaqa 3, à nos frères compatriotes de la commune d'Aflou

1°) Il est demandé à nos frères d'être des véritables patriotes et de bons Algériens au sens propre du mot.

2°) D'avoir des sentiments fraternels et le respect mutuel, non seulement au regard de leur dignité, mais surtout de leur conduite et de leurs intérêts personnels ou collectifs, de sorte qu'il n'est permis à personne de s'immiscer dans les affaires de l'autre.

3°) De respecter la vie, les biens et les intérêts.

4°) Il est absolument interdit à tout individu quel qu'il soit de s'intéresser aux affaires du *nizâm* dont seuls sont responsables les personnes désignées officiellement par le commandement.

5°) Tout contrevenant à ces ordres sera sévèrement puni.

Le commandement de la nâhiyya 5, mintaqa 3

(source : SHAT *1H4021-1)

Tract de la Commission de Réconciliation[14] d'Oran

2 juin 1962

Nous Algériens musulmans, nous vous disons : chers compatriotes catholiques, protestants, juifs, libres penseurs, laissez parler votre cœur, écoutez la voix de votre bon sens! Détachez-vous des mauvais bergers : ceux qui ferment les yeux pour ne pas voir poindre

13. Région d'Aflou (sud Oranais.)
14. Instituée par le FLN.

l'avenir radieux que nous sommes tous en droit d'espérer; ceux qui se bouchent les oreilles afin de ne pas entendre l'appel de la raison; les déments que hante le rêve inhumain de réduire l'Algérie à feu et à sang plutôt que d'en perdre le contrôle en vue de leur intérêt exclusif. Ceux-là sont nos ennemis et même les vôtres. Les semaines qui viennent décideront du sort qu'ils méritent.

Vive l'Algérie démocratique, sociale, libre et indépendante!

Fait à Oran le 2 juin 1962

(source : archives privées)

-74- LE FLN ET LES FEMMES

Le rôle des femmes au maquis d'après Ali Kafi

Pour ce qui me concernait, je considérais la femme comme la base arrière essentielle du djihad. Je distinguais entre la femme instruite et la femme rurale. La femme instruite avait rejoint la révolution pour être assistante sociale, infirmière ou moudjahida portant une arme, et ce cas de figure n'était pas fréquent. Cependant le rôle essentiel fut joué par la femme rurale. Sans elle, la révolution n'aurait pas résisté. Elle s'occupait des moudjahidines jour et nuit. Elle lavait le linge, cuisinait et s'occupait constamment d'effacer toute trace de leur présence. Malheureusement, ce que réalisa la femme rurale et ce qu'elle a accompli, n'apparaît pas dans les créations artistiques telles que roman, nouvelle, pièce théâtrale, poésie.

Lorsque l'ennemi a déplacé les habitants des campagnes, nombreuses étaient celles qui ont choisi de partager la vie dans le maquis avec les révolutionnaires, plutôt que d'aller dans les camps de regroupement. Quant à celles qui ont décidé de combattre comme fidaya, elles sont mortes en héroïnes ; tel fut le cas de Meriem Bouattoura qui obligea l'ennemi, lors d'un accrochage, à recourir au canon pour l'abattre ! Me revient également à l'esprit l'histoire de la moudjahida Messika Benziza qui était responsable d'un centre de santé. Lorsqu'elle fut informée que l'aviation allait bombarder le secteur, elle se porta au secours des malades. Elle parvint à vider l'infirmerie de tous ses malades et à les mettre en lieu sûr, protégé du bombardement. Puis, elle revint sur les lieux pour récupérer ses affaires personnelles et soudain, ce fut l'explosion ! Elle mourut en chahida.

(source : KAFI Ali, *Du militant..., op. cit.*, pp. 68-69)

Point de vue sur les femmes : la version officielle

La femme

2e semestre 1956 ou 1957

(extrait de -IX- Les activités civiles, in Instructions générales au commandement de la *minṯaqa* 58[1])

Parmi les activités civiles, celles qui touchent à l'évolution de la femme sont à placer au premier rang.

Un peuple dont la femme vit en marge de l'activité nationale n'est que la moitié de lui-même. Il est atrophié, bien plus grave encore, il glisse lentement et sûrement vers sa mort certaine.

L'Islam a su donner à la femme une très large place dans la société. Hélas ! À travers les siècles d'obscurantisme, des esprits intéressés et jouisseurs, sous le faux masque de la religion, sont arrivés à convaincre la grande masse ignorante du contraire ; interprétant faussement les textes sacrés du Coran, trahissant l'esprit et la lettre de l'Islam, ils ont réduit les femmes au rang de « simples objets ».

L'Occident, toujours mal intentionné à l'égard du monde musulman, n'a pas manqué d'exploiter à dessein cette trahison de nos vieilles classes dirigeantes tarées au cours des dernières décades.

Nos femmes reléguées, nos enfants ne pouvaient recevoir l'éducation solide qu'elles étaient seules capables de mener à bien. Le régime colonial ne pouvait mieux espérer. Dès lors, il lui était plus facile de bâillonner les multitudes humaines pour en faire une machine de travail et de profits exorbitants.

Il est donc impérieux – pour nous tous – de « décrasser » les cerveaux et de rendre à la femme la place qui lui est due.

Pour y réussir, il faut allier une propagande éclairée à la fermeté dans les sanctions des actes susceptibles de nuire à l'orientation recherchée.

Par la pureté de nos mœurs, la femme ira plus vite vers le destin qui l'attend dans l'Algérie de demain.

(source : archives privées)

« L'Algérienne au maquis »

fin 1956

La dissolution de l'Association des Femmes Musulmanes d'Algérie et l'expulsion de sa présidente[2], l'arrestation de trois jeunes étudiantes promues infirmières dans le maquis, la surprise des rappelés français tout étonnés de combattre des Algériennes en uniforme (lors des récents engagements dans l'Oranais) sont autant de témoignages vivants et précieux : la femme algérienne participe activement à la Révolution déclenchée le 1er novembre 1954.

1. Cit. *supra*, chapitre 12, et *infra*, chapitre 75.
2. Il s'agit de Mamia Chentouf, épouse de l'avocat Abderrazak Chentouf, cadre civil éminent du FLN qui fut notamment directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur du GPRA Lakhdar Ben Tobbal.

Celle dont le mari a regagné les groupes de l'A.L.N. dans le djebel assume avec un courage égal les charges nouvelles du foyer. L'héritage est certes lourd, mais elle n'en contribue pas moins à la lutte dans le cadre de ses responsabilités, dans la mesure de ses possibilités.

Celle dont la formation intellectuelle et politique est avancée milite aux côtés de ses frères, dans la clandestinité bien sûr. Elle partage leurs dures épreuves, leurs justes espérances. Elle rend des services importants dans tous les domaines où elle peut exercer ses connaissances, affirmer sa volonté et ses sentiments patriotiques.

Celle qui lutte au sein même des unités de l'A.L.N. : la jeune volontaire est utile partout, à tout moment. Son aide est inestimable : les soins aux blessés, les missions dangereuses mais toujours remplies, les liaisons assurées malgré les risques nombreux, la surveillance et le renseignement, la nourriture enfin.

Toutes ces Algériennes (« fatmas » dans la terminologie coloniale) se sont engagées, dès la première heure, à apporter une part prépondérante dans cette lutte pour l'indépendance. Toutes ont rejoint les rangs du F.L.N. et de l'A.L.N. lorsqu'elles n'en sont pas les collaboratrices avisées. Elles ne vivront plus, désormais, un passé pourtant proche, une vie « inférieure » pleine d'humiliations : la colère de la maîtresse, les portes de l'école fermées devant leurs enfants, la bousculade dans les lieux publics (tramways, etc...), le départ de leurs fils aînés pour le service militaire etc...

Aujourd'hui, la libération du territoire national, l'indépendance recouvrée, signifient pour elles un avenir prometteur, un rôle définitivement acquis dans une société meilleure, une place primordiale aux côtés de leurs frères, qui les feront également participer à la reconstruction de l'Algérie libre et pacifique de demain.

(source : *Résistance algérienne*[3], édition B, n° 11)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE LA *WILÂYA* 1

22 janvier 1957
(extrait)

[...] Point 5 à l'ordre du jour : Les infirmières, leur présence et leurs tournées au milieu de l'armée.

Cette question fera l'objet d'instructions ayant force de loi : il est interdit aux infirmières de s'introduire et de coucher au milieu des combattants. Elles ne doivent fréquenter que les civils et seulement les femmes. Le frère Mekki Hihi est chargé des infirmières[4].

(source : archives privées)

3. Nom de l'organe du FLN avant *El Moudjahid* qui lui succéda dans l'été 1957.

4. Le capitaine El Mekki Hihi, cultivé et policé, dut être chargé de cette tâche parce qu'on dut estimer qu'avec les femmes il saurait avoir la bonne contenance et raison garder dans la rude ambiance masculine des maquis des Aurès. Il fut tué au combat le 11 novembre 1957.

ORDRE DU CAPITAINE SI ALLAL SUR LES FEMMES (*MINTAQA* 55)[5]

non daté (sans doute 1957)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIEN — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE ALGÉRIENNE

WILAYA D'ORAN — ZONE V

Du capitaine Si Allal, commandant de la zone V
au sous-lieutenant Si Zoubir, commandant de la région 4

Objet : ordre

Je vous rappelle une dernière fois qu'il est interdit de recruter des Djoundiates et des Infirmières sans autorisation de la Zone. Dans l'Algérie indépendante, la liberté de la Femme musulmane s'arrête au seuil de sa porte. La femme ne sera jamais l'égale de l'homme.

Parce qu'il a enfreint le règlement à ce sujet, j'ai relevé de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre l'aspirant S..., commandant de la région X... Il sera remplacé provisoirement par l'aspirant A..., commissaire politique régional.

L'ordre a été donné par la zone de rechercher et d'abattre :
- La Djoundi [*sic*] F..., celle qui a été recrutée par M...
- La Djoundi [*sic*] M... qui est à Bel Abbès
- L'infirmière de la région X..., c'est-à-dire la maîtresse de l'aspirant Z...
- La femme de Y..., l'ancien commandant de la région y...
- La femme de l'aspirant Si A..., commandant la région y..., c'est-à-dire R..., de Ch...

Salut révolutionnaire
Le capitaine Si Allal
Commandant la Zone V

(source : archives privées)

LA FEMME ALGÉRIENNE VUE PAR *RENAISSANCE ALGÉRIENNE*, JOURNAL DE LA *WILÂYA* 3[6]

Début 1957

LA FEMME ALGÉRIENNE DANS LA RÉVOLUTION

Aux côtés de ses frères, la femme algérienne participe activement à la lutte libératrice. Hier encore inconsciente, la musulmane jadis tant ignorée, est maintenant une précieuse

5. Monts de Daia – monts du Tessala – partie orientale des monts de Tlemcen (Bel Abbès, Telagh, Ras El Ma/Bedeau).

6. N° 1, 1957 (Kabylie).

auxiliaire des forces de Libération Nationale. Son activité se déploie dans les domaines les plus divers.

Tout le monde connaît le concours apporté par les citadines aux organisations urbaines du F.L.N. Courageuses et intelligentes, elles s'acquittent avec succès des missions les plus délicates et les plus dangereuses. Propagandistes habiles, organisatrices dynamiques, elles stimulent les énergies et trainent [*sic*] vers le maquis, fonds, vivres et médicaments. À l'appel du F.L.N., l'étudiante n'hésite pas à venir partager la vie rude des combattants. C'est alors une infirmière experte, dont les soins sont très appréciés de la population et de l'Armée. Nombre d'entre elles ont payé de leur vie ce dévouement à la Patrie. GAÏD Malika[7], cette jeune héroïne qui, refusant d'abandonner ses malades et préféra mourir les armes à la main devant son infirmerie, restera pour nous le symbole de la Résistance Algérienne.

Moins connu, mais non moins grand, est le sacrifice de celles plus nombreuses qui vivent à la campagne et dans les djebels. Qu'il s'agisse de préparer la nourriture des combattants, de laver, de raccommoder leurs effets, elles se dépensent sans compter, passant à cela bien des nuits blanches. Outre ces tâches épuisantes, ce sont elles qui, avec des ruses sans nombre, assurent le ravitaillement des troupes pendant les opérations militaires. La mitraille ne les effraie guère et ce n'est pas rare de voir durant un accrochage des femmes, des jeunes filles, aller d'un groupe à l'autre, distribuant des vivres et prodiguant des encouragements aux Moudjahidines. Que l'ennemi vienne à décrocher, leurs yous yous fusent de toutes parts et poursuivent loin dans leur fuite éperdue les « vaillants pacificateurs ». Il arrive aussi qu'elles prennent part plus directement au combat. Tel fut le cas de cette courageuse femme de T... à laquelle un officier français en déroute intima l'ordre de le guider. Faisant mine d'obéir, elle profita d'un moment d'inattention pour l'abbattre d'un coup de hache et lui enlever sa mitraillette. Précisons que le mari de cette femme avait été sommairement exécuté la veille par des soldats français. Et de cette autre qui, profitant du désarroi de l'ennemi, parvint à s'emparer d'un fusil mitrailleur qu'elle remit à nos combattants.

Animées par le vif désir d'aider les forces de la Révolution, elles recherchent la moindre occasion de se rendre utiles. Aux champs, leur vigilance est constante. Bien souvent, elles sont les premières à déceler la présence ennemie et à donner l'alarme. S'il arrive aux moudjahidines de quitter brusquement le village, elles s'empressent de faire disparaître toute trace de leur passage. C'est ce qui arriva au douar F... où un sac plein de munitions n'échappa à l'ennemi que grâce au sang froid d'une jeune femme du village. De tels exemples sont innombrables.

Leur bonne connaissance du terrain fait d'elles des guides sûrs, et nombreux sont les maquisards isolés qu'elles ont sauvés d'une mort certaine.

Il arrive parfois qu'elles remplissent des tâches normalement dévolues aux hommes et elles s'en acquittent avec autant de bonheur. C'est le cas de maints villages de la SOUMMAM et d'OUED MARSA[8] où toute la population mâle a été arrêtée ou décimée par l'ennemi.

Mais le plus touchant est l'accueil fait par ces braves femmes aux Moudjahidines. Dès qu'elles les aperçoivent, elles les couvrent de bénédictions et c'est pour elles un bonheur de leur serrer la main. Le fait le plus remarquable est la rupture avec cette vieille et rigoureuse coutume qui leur interdisait d'adresser la parole à tout étranger à la famille. À présent, elles n'hésitent pas à interpeller le Moudjahed ; que ce soit pour lui offrir des boissons, des fruits.

---

7. Malika Gaïd était la sœur de Mouloud et Tahar Gaïd, qui furent des dirigeants de l'UGTA.
8. Petite Kabylie.

La répression n'a pourtant pas épargné ces frêles créatures. Les sévices, les viols, l'incendie du maigre foyer, sont leur lot habituel. Mais, ni ces odieux procédés, ni le bombardement de la dechera[9] ou l'assassinat des êtres chers n'ont pu avoir raison d'elles. Tenaces, elles poursuivent sans faiblir et avec dévouement leur mission au service de la Patrie, sachant que leur dignité et leur honneur sont hors d'atteinte des soudards français. Avec la foi ardente qui les caractérise, elles croient fermement en la Justice Divine et au triomphe de la Révolution. Sur les ruines fumantes de la misérable chaumière, elles répètent stoïquement : « DIEU ne permettra jamais la victoire de ces démons et bientôt la terre de nos aïeux recouvrira [*sic*] sa liberté ».

Ces sacrifices démontrent, s'il en était encore besoin, la maturité du Peuple algérien et son adhésion massive à l'Œuvre Révolutionnaire. En dépit de 130 ans d'un obscurantisme savamment distillé par l'oppresseur, l'Algérienne a su, le moment venu, se dresser aux côtés de ses frères pour chasser l'occupant.

L'ALGÉRIE PEUT ÊTRE FIÈRE DE SES FILLES. L'A.L.N. LEUR REND UN CHALEUREUX HOMMAGE.

EL HADI

(source : *Renaissance algérienne*, n° 1)

Directives sur la propagande et la contre-propagande au sujet de la femme

2e semestre 1958[10]

PROPAGANDE ENNEMIE VIS-À-VIS DE LA FEMME – CONTRE-PROPAGANDE A.L.N.

Après 100 ans d'occupation, et surtout après 4 ans de révolution, l'ennemi se propose d'affranchir notre sœur algérienne des traditions archaïques qui la maintiennent sous son joug. Il porte un vif intérêt à son évolution et n'hésite pas à employer tous les moyens pour hâter son « émancipation » calquée sur celle de la Française.

L'ennemi, en engageant l'émancipation de la femme, vise deux buts :

<u>BUT IMMÉDIAT</u> : Gagner la confiance de l'Algérienne pour avoir le mari, le frère, le fils, les promoteurs de la révolution algérienne, et par là même, faire échouer notre lutte. L'élément féminin pourra compenser la minorité européenne par sa participation aux élections.

<u>BUT PUBLICITAIRE</u> : Les journaux, revues, déclarations, films, permettant d'informer le monde sur la dite « tâche humanitaire » qu'accomplit la France à l'égard du peuple algérien.

9. *Dechra* : groupe de maisons, village.

10. Récupéré par l'armée française dans la sacoche de Si Boumediene, responsable politique de la *nâhiyya* 584, tué le 26 novembre 1958 (Sud Oranais, région de Bechar).

Actuellement l'ennemi intensifie sa propagande vis à vis de la femme, utilisant des moyens et des méthodes conformes à son mode de vie, selon qu'elle soit de la ville ou de la campagne. Il concentre tous ses efforts en essayant de tisser une toile d'organisation et de réseaux d'actions sur nos sœurs des villes et des douars.

L'ennemi qui, jusqu'à présent, n'a jamais utilisé la femme pour mener sa propagande pacificatrice, s'est rendu compte de sa nécessité dans les douars. Voulait-il nous contrecarrer? C'est possible, car, à l'époque d'Avril 1957, la présence seule de nos combattantes suffisait à gagner la confiance de notre sœur bédouine et à en faire une fervente militaire.

L'ennemi eut recours aux assistantes sociales. Depuis Avril 1957 jusqu'à l'avènement de de GAULLE, nous distinguons deux phases différentes découlant les unes des autres, au cours desquelles l'assistante sociale, par différentes astuces et procédés psychologiques, a essayé d'avoir la confiance de notre sœur algérienne.

I/ DÉBUT DE SON RÔLE

Par un travail patient et acharné, l'assistante sociale européenne, petit à petit, a pénétré nos douars et contacté nos femmes, mais elle s'est heurtée à une certaine réticence manifestée par notre population à l'égard de cette étrangère qui ne parle pas leur langue. Voyant que les résultats étaient minimes par rapport à ceux obtenus par notre sœur moudjahida, l'ennemi changea de méthode; il utilisa une musulmane à la place de l'Européenne. Celle-ci au service de l'ennemi mena une action psychologique portée sur le côté social, qui a le plus de chance d'efficacité et de réussite petit à petit; elle exploita l'amour maternel et paternel, la fierté de la mère heureuse que l'on s'intéresse à son fils. N'est-ce pas des éléments exploitables surtout quand ils sont joints à la misère, à la maladie : donc le caractère cynique et hypocrite de cette assistance peut échapper aux nécessités qui ne verront en eux que des amis, si ce n'est des bienfaiteurs, quelqu'un qui donne sans rien demander.

Cette confiance, quoi que peu profonde [*sic*], peut-elle être exploitée? Cette assistante sociale a accompli son travail d'explication sur la « mission humanitaire » de la France. Au cours de ses tournées dans les douars, elle a profité pour endoctriner nos sœurs par certaine slogans, comme « la France est généreuse... Elle est soucieuse de votre bonheur qu'elle tient à réaliser ». Par ces divers moyens, l'ennemi a la confiance de la femme.

II/ ÉVOLUTION DE SON TRAVAIL

Femme considérée comme moyen pour atteindre l'homme pour l'avoir, l'ennemi qui ne méconnaît certes pas le rôle primordial rempli par toute femme au sein de sa famille, déploie une série de procédés, en ce sens que notre sœur, pour peu qu'elle manque de vigilance, tomberait dans son piège, et par là même répondrait à son objectif : avoir sa confiance d'une part, et le mari d'autre part. En se voyant attribuer certains pouvoirs qu'elle n'avait pas auparavant, la femme, sensible à cet égard, à cet intérêt qu'on lui porte, sera reconnaissante et cherchera à imposer ses vues à son intérieur et l'inviter, le cas échéant, a quitter le maquis, à se regrouper[11], à fournir des renseignements... Donc ces deux phases de travail de l'assistante sociale constituent en quelque sorte : 1° phase : lavage de cerveau par les œuvres bienfaitrices. 2° phase : bourrage de crâne par certains slogans qu'accompagnent des gentillesses : « Pourquoi ton mari et ton fils crèvent-ils dans les djebels alors qu'il leur est facile de se rendre... La France est généreuse et saura pardonner... Ici vous crevez de faim, venez vous regrouper, vous aurez des habitations

11. C'est-à-dire à accepter de venir résider dans les camps de regroupements contrôlés par l'armée française.

confortables, vos enfants iront en classe et vous aurez la vie sauve car la France vous protégera... »

CONTRE-PROPAGANDE

THÈMES : Tout d'abord, expliquer les intentions de l'ennemi et le danger qui en résulte. Si un travail d'explication permanent est entrepris, l'ennemi ne réussira pas son travail de tromperie...

À NOTRE SŒUR BÉDOUINE

– Nous lui ferons rappeler certaines exactions, atrocités, humiliations commises par l'ennemi, citer la région, certains massacres de femmes, d'enfants, de vieillards...

– Qu'a fait la France de l'Algérienne ?

Une domestique, une humiliée par le colon ou son fils...

– Danger que présente le vote.

Par ce vote, tu t'engages, toi Algérienne, à être Française, donc tu renies ta RELIGION, ta PATRIE..., tu t'engageras à faire de l'ALGÉRIE une terre française.

– Scolarisation des enfants.

L'ennemi leur apprend sa langue pour les désislamiser... Grands, ils renieront leurs parents, ils épouseront les Françaises, ils seront soldats pour défendre la France.

À NOTRE SŒUR CITADINE

– Faire miroiter l'émancipation des autres sœurs musulmanes des pays indépendants, exemple ÉGYPTE, SYRIE, TURQUIE... Il ne faut pas être Française pour s'émanciper.

– Entreprendre un travail d'instruction et d'information...

L'ennemi soigne, donne du pain, instruit, car il est obligé de le faire, et le faire pour gagner le peuple dont il a peur et qu'il sait puissant de la révolution [*sic*], il fait alors du bien comme il fait la guerre, et seulement pendant qu'il fait la guerre.

PROCÉDÉS

Partout, dans nos campagnes et villes, apporter des secours aux nécessiteux par distribution de vêtements, argent, etc...

Faire activer l'organisation ALN par des réunions et contrôles...

Obliger le commissaire politique à multiplier ses tournées dans les douars.

Maintenir toujours un contact étroit avec les militaires qui doivent être actives [*sic*].

Faire participer activement nos frères et sœurs à notre lutte.

Intensifier tournées des infirmiers dans les douars.

Développer la scolarisation dans toutes nos wilayas, comme celle entreprise en zones 4 et 6[12] de la W. 5.

Développer l'organisation FLN à l'intérieur des villes, être en contact constant avec les militants de l'intérieur, en faire des agents d'espionnage si possible.

CONCLUSION

Nous avons essayé dans ce bref aperçu de donner une idée exacte de la propagande ennemie à l'encontre de notre sœur algérienne. La contre-propagande, quant à elle, ne se limite pas aux thèmes et procédés cités ci-dessus, avec un peu d'imagination et de tact nous pourrons en découvrir d'autres pour contrecarrer notre ennemi qui a les chances de réussite dans ce domaine. Nous faisons appel également à l'initiative des responsables

12. Respectivement Oranie nord-orientale (Oran-Dahra occidental) et zone s'étendant entre les Beni Chougran et les monts de Daïa (Macara-Saïda).

locaux qui, selon les situations particulières et locales, pourront leur trouver les remèdes adéquats.

La multiplication des actions ALN est un des meilleurs procédés de contre-propagande.

Le commandant

Cachet de la *minṯaqa*

(source : SHAT 1H2461)

Lettre de la jeune S... à Ch..., lieutenant dans la *wilâya* 5

vraisemblablement automne 1957

Je n'ai rien à te dire pour le moment, si ce n'est pas l'envie de te voir dans une journée proche et très favorable. J'ai le regret de t'annoncer que je suis vraiment malade depuis ta séparation. Car je ne puis t'oublier jusqu'à la mort. Je suis très heureuse pour le sac rouge que tu portais au dos. Tu me diras si la zone a accepté notre demande [sans doute de mariage, NDA]. Réponse urgente. Bien le bonjour au frère M... Mohammed. Je te souhaite bon courage et bonne chance et que Dieu t'aide dans ton travail. À bientôt l'indépendance totale, et nous serons heureux et réunis comme jadis. Reçois le bonjour de la part de la combattante F... Z..., et ton frère Mimoun, ainsi que les mille baisers de S... qui ne cesse de penser à toi.

S...

Cette lettre a été écrite au jardin sous les grenadiers. En ce moment, je suis rêveuse et je respire un air pur et sain. Je crois que tu m'as oublié [*sic*] et je ne cesse de me lamenter. Quand je me rappellerai de tes beaux yeux noirs qui m'admiraient...

(source : SHAT *1H1623-1)

Deux appels de l'ALN aux femmes algériennes

Vraisemblablement deuxième semestre 1958

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 4 — ZONE 1 — RÉGION III[13]

ALGÉRIENNE.... !

Écoute ! N'entends-tu pas les bottes de l'occupant français claquer sur les pavés. Il fuit devant les moudjahidines en armes mais s'acharne avec la barbarie qui le caractérise sur

13. Région de Tablat (entre Blida et Bouira).

le peuple désarmé. Écoute, il vient des dechras bombardées et incendiées, des camps de concentration, des cachots et des salles de tortures, comme une immense plainte. N'entends-tu pas les cris d'Algériennes et d'Algériens massacrés ou suppliciés ? N'entends-tu pas le fier appel de Djamila Bouireb [*sic*] ?
ALGÉRIENNE... !

Écoute ! N'entends-tu pas les sanglots, les râles et les gémissements de vieillards, de femmes et d'enfants assassinés ? Écoute ! N'entends-tu pas la fervente prière des déportés, des emprisonnés et des condamnés à mort ? Écoute ! N'entends-tu pas le message qui monte du fond des tombes anonymes de nos martyrs, de nos héros ? Écoute ! N'entends-tu pas l'appel de tes sœurs et de tes frères qui, les armes à la main, donnent la chasse au français abhoré [*sic*].

Tous te clament NON ! Il ne faut pas que nos souffrances et notre sacrifice soient vains. Rejette avec mépris les sollicitations hypocrites des colonialistes qui voudraient, sous le couvert d'une émanancipation [*sic*] anonyme [*sic*] de dépersonnalisation, te couper de nous, te couper de ton peuple, te dénaturer, tuer ton âme, ton honneur ! Ne trahis pas l'Idéal National pour lequel sont tombés tant d'Algériens et d'Algériennes ! Ne trahis pas cette patrie bien-aimée, son drapeau, son histoire et sa civilisation. Les trahir, c'est te trahir toi-même, les renier, c'est te renier toi-même, te dessécher, t'avelir [*sic*], te vouer au déshonneur, au mépris et à la colère du peuple et des générations futures.

ALGÉRIENNE... !

L'Algérie héroïque et martyre a les yeux fixés sur toi. Elle a foi en toi, elle fait confiance à ton patriotisme lucide et vibrant. Elle te clame « DEBOUT ». N'entends-tu pas, l'heure est exaltante ! Un avenir de dignité, de bonheur, de liberté et d'intense épanouissement se [*sic*] ta personnalité d'Algérienne et de musulmane t'attend !

SACHE LE MÉRITER !
Avec l'aide de Dieu, car notre cause est juste et sacrée, l'Algérie sera libre et indépendante !

(source : archives privées)



FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE — WILAYA 2 NORD CONSTANTINOIS

SERVICE D'INFORMATION

FEMME ALGÉRIENNE !

Combien de gouvernements renversés devant la Révolution qu'entreprennent héroïquement tes enfants ? Puis, le 13 mai 1958, un leader est apparu à la tête d'une révolution : la liberté de la femme algérienne de l'esclavage de l'islam. Ce leader dont la femme algérienne n'oubliera pas le bienfait, c'est De Gaulle, le prophète de dernière heure qui, lors d'une inspiration, déclare :

1°) Elle doit avoir la liberté d'enlever le voile. Pourquoi ? Pour répandre la haine entre les membres de ta famille qui est l'assise de la nation algérienne, son honneur et sa tradition historique ; te voir comme la femme française, aimant les spectacles et les dancings pour faciliter à son armée dépravée d'attaquer ton honneur, te détourner de la participa-

tion à la libération de ton pays, de ton soutien à ton Gouvernement, ton Front et ton Armée ; afin de t'empêcher d'assumer ta responsabilité vitale : c'est à dire gérer les affaires de ton foyer qui est la première école où se forment l'amour et la quiétude, et qui prépare la génération future.

2°) Elle doit avoir la liberté du mariage : cette liberté consiste dans ta présence avec ton époux devant le maire et non devant le cadi, et c'est le tribunal français qui tranchera tout litige entre vous. N'est-ce pas cette liberté qui mène à la francisation et te guide vers la destruction de la dignité de ta famille que le droit musulman, seul, en préserve l'intégrité [*sic*].

3°) Elle doit avoir la liberté politique. Comment ? Par ta participation aux batailles électorales, tu pourras devenir député, comme Mademoiselle Sid Cara, Madame Kebtani et autres traîtresses de la religion et de la patrie. L'ennemi veut attirer les femmes abjectes pour les utiliser dans ses services ; fournir les renseignements sur les familles militantes, répandre la propagande malsaine car le colionalisme [*sic*] s'est assuré de l'unité sans brèche de ces familles derrière l'A.L.N. pour laquelle elles sacrifient tout ce qu'elles ont de plus cher.

Par ces réformes tardives, De Gaulle poursuit la politique « Disiser [*sic*] pour régner, en ces jours où la guerre bat son plein entre ton Armée de Libération et son armée de mercenaires. Dis-lui : Pourquoi ces libertés n'ont-elles pas été accordées le 8 mai 1945 à mes enfants rescapés des batailles de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne ? Notre résistance sera semblable à celle de la femme Indochinoise, Marocaine, Tunisienne.

ALGÉRIENNES ! Vos sœurs et vos frères vous conseillent de rejeter à sa face ces libertés trompeuses et de fournir aux militantes et militants du F.L.N. les noms des traîtresses qui espionnent et propagent la politique de l'ennemi. Ils s'étonnent comme vous de la révolution entreprise par De Gaulle. Connaît-il la place de la femme dans notre religion ? Dites-lui : la civilisation européenne a été construite par la nécessité à octroyer à la femme ses droits, tandis que notre religion, depuis quatorze siècles, a accordé à l'homme comme à la femme le droit à la liberté, à l'instruction, au combat pour la défense de son pays.

Sœurs ! Épouses ! Mères ! Luttez contre la politique colionaliste [*sic*] perplexe et pourrie. Ralliez-vous toutes au même mot d'ordre : Tous unis, hommes et femmes, derrière notre Gouvernement et notre Armée pour parvenir à notre combat, à l'Indépendance de notre cher pays.

VIVE LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE !

(au verso même tract en arabe de sens sensiblement équivalent)

(source : archives Harbi)

DIRECTIVES DE LA *WILÂYA* 2 *MINṮAQA* 2[14]
SUR LES « QUESTIONS FÉMININES » ET LE MARIAGE

15 décembre 1958

7°) Questions féminines. Nous rappelons encore une fois qu'il est interdit d'enrôler les femmes dans les centres quels que soient le résultat et les avantages.

14. Constantinois centre-nord (Constantine-El Milia).

Nous vous informons de même qu'il est formellement interdit à toutes femmes de rejoindre nos rangs ; si elles rejoignent nos rangs, elles doivent être refoulées à leur destination d'origine, même si l'ennemi les appréhende. Ceux qui accompagnent ces femmes doivent être punis par la peine capitale.

a) – Dorénavant, il est interdit de désigner des femmes comme « Amalates »[15] dans les Markez[16]. Néanmoins, la Région peut le faire après l'avis de la Zone.

b) – Il n'est pas permis aux Assemblées Populaires d'employer des « Amalates » dans leurs Markez spéciaux.

c) – Lors des opérations militaires, chaque femme doit retourner chez elle. Il ne lui est pas permis de sortir avec des Djounouds[17].

d) – Il n'est permis à aucun Djounoudi [*sic*] et à aucun Responsable de s'approcher d'elles, excepté l'employé de ce Markez. Toute dérogation à cet ordre entraîne de graves punitions.

Pour éviter tous contacts avec les « Amalates », il est nécessaire que la cuisine soit assez distante du Markez de l'armée et camouflée.

e) – Toute personne qui accomplit un acte de viol (qu'il soit Djoundi ou « Amla »), est considérée comme un criminel et sera puni en tant que tel conformément aux circulaires.

8°) Le mariage des Moudjahidates[18] : Elles ont le droit au mariage, au même titre que le Djoundi, mais à condition

– Qu'il existe un accord entre les deux parties, le mari et la femme, selon les préceptes de l'Islam.

– La demande de mariage devra être adressée à la Zone, accompagnée d'un rapport relatif à la conduite des deux parties.

– Toute Moudjahida mariée demeure dans la branche où elle assumait un rôle avant le mariage.

(source : archives Harbi)

Inspection de mechtas constantinoises[19] sur l'attitude des femmes

24 mai 1959
(original en arabe)

Wilaya 2, Nord Constantinois

minṯaqa 1 — *nâẖiyya* 3 — *qism* 1

Au frère responsable Si Mohammed Filali (*qism* 3)

[...] À la mechta Fettaha, femmes d'esprit maraboutique, égoïstes, solidaires de leurs hommes.

21 mai 1959 : mechta Chtafa, meilleure progression. Les femmes intelligentes respectent l'organisation. Esprit satisfaisant. Généreuses et sociables.

15. *'Amâla* : main-d'œuvre.
16. *Markaz* : base logistique de l'ALN.
17. *Junud* : (plur de *jundiyy*) : combattants, soldats de l'ALN.
18. *Mujâhidât* (plur. de *mujâhida*) : (féminin de *mujâhid*) : combattant du combat sacré.
19. Dans le *qism* 2131 (Petite Kabylie, région de Djidjelli, Taher, Chekfa).

22 mai 1959 – 23 mai 1959 – 24 mai 1959. Ces 3 dernières mechtas [non nommées, NDA] sont très intéressantes par leurs femmes évoluées et disciplinées. Elles ont également de la bonne volonté pour améliorer leurs connaissances générales. Très attentives, ont été touchées par ces leçons si précieuses et avantageuses.

Malgré le danger menaçant proche du camp Tamentout, ces sœurs farouches qui jamais n'ont montré aucun respect ou faiblesse, femmes très dévouées, continuent à résister dignement à toutes les menaces ennemies et autres. « De notre côté, nous disent-elles, nous promettons d'améliorer notre Algérie nouvelle, parole de femmes, mechta El Mekassal. Que Dieu protège nos *junud* et consolide notre organisation. »

Nous clôturons nos réunions par des chants patriotiques suivis de danses et de you you. Ce qui fait que les femmes, trompées dans cette ambiance féerique, ne veulent plus rentrer chez elles.

(source : archives Harbi)

Directives sur le mariage en *wilâya* 3

1er juillet 1960

F.L.N. A.L.N. R.A. E.M. de guerre

Note de service

Le mariage des moudjahidines est soumis à une autorisation préalable du comité de zone pour tous les hommes de troupe et caporaux, du comité de wilaya pour les sergents, des sergents chefs adjoints et sous-officiers, officiers.

Le maquisard marié sans autorisation de l'A.L.N. et à l'insu des populations sera exécuté. Si le mariage n'a pas été autorisé mais conclu conformément au droit musulman, l'intéressé sera condamné à un mois de prison puis déplacé. Les sous-officiers et officiers encoureront [*sic*] les mêmes peines auqu'elles [*sic*] s'ajoutera la dégradation.

Afin d'éviter toute infraction, ces prescriptions devront être largement diffusées parmi la population pour l'inviter à ne conclure l'alliance qu'avec les Moudjahidines régulièrement autorisés par l'Armée.

Le mariage devra être consigné sur le registre d'état-civil par le responsable des biens habous[20] sur présentation d'une autorisation régulière.

Le djoundi est autorisé à divorses [*sic*] qu'après une enquête du responsable des biens habous avec accord du responsable politico-militaire.

Aux armées, le 1er juillet 1960
L'adjudant chef de secteur Si Mohand
Lieutenant Si Allaoua
(tampon de la *nâhiyya* 324[21])

(source : archives privées)

20. En principe, biens de mainmorte dévolus à des fondations pieuses. Ici, signifie plus largement l'administration de tout ce qui relève d'une instance religieuse – y compris l'éducation et la justice.

21. Région de l'Akfadou, à l'ouest de Bougie/Bejaia, au nord-ouest de la Basse Soummam.

Remontrances à un officier

Lettre du commandant Si Mohammed[22] *au capitaine Si Tarik*[23]

17 mai 1961

[...] Nous attirons ton attention sur une question qui nous paraît préjudiciable à ton prestige, à ta qualité de Combattant consciencieux, à ton exemple devant tous les moudjahidines. Il s'agit de ton épouse qui t'accompagne dans tes déplacements. Frère Tarik, si nous te parlons d'une telle question, c'est parce que nous ne voulons pas que tu sois l'objet de critiques et de dénigrements qui portent atteinte à ton autorité alors que cette autorité doit être renforcée pour que la wilaya ait une bonne santé. Pour l'intérêt de la Patrie et ton propre intérêt, il faudrait te séparer de ton épouse et être ainsi en position irréprochable devant les Combattants.

(source : SHAT *1H1646)

Directives de l'État-Major général sur les femmes

Juin 1961
(extrait)

[...] Il importe également d'organiser dans les mêmes conditions [que la jeunesse, NDA] les Algériennes que l'ennemi a voulu, par divers subterfuges, amener à croire à une prétendue émancipation à la française. Nos sœurs ont démontré leur héroïsme au même titre que les hommes. Elles ont acquis de haute lutte une place de choix que la Révolution doit orienter conformément à nos ambitions de l'avenir, tout en respectant nos traditions qui excluent aussi bien les servitudes imposées dans le passé aux femmes, comme le snobisme et les fausses attitudes modernes du monde prétendu libre.

(source : archives Harbi)

Tract de la *wilâya* 4 sur la place de la femme

Été 1961
(extrait)

[Après un long préambule sur l'évocation de l'attitude sublime des femmes dans la Révolution, le texte poursuit :]

Après les durs combats contre l'ennemi, il est doux au cœur des Moudjahidines de retrouver, dès la nuit tombée, ces havres de solidarité. Nos sœurs, alors, n'épargnent ni leurs forces, ni leurs moyens pour que les combattants se lavent, se nourrissent et se

22. Djilali Bounaama, commandant par intérim de la *wilâya* 4 de juin 1960 à sa mort en août 1961.

23. Abderrahman Karzazi, commandant de la *minṭaqa* 54 (Oranie nord-orientale, Dahra), intronisé abusivement par le commandant Si Mohammed comme son interlocuteur en *wilâya* 5 avec le titre de « contrôleur des zones de la *wilaya* 5 » contre l'autorité du chef légal de la *wilâya* 5, le colonel Othmane.

reposent. Et pourtant Dieu sait quels sont les pauvres moyens de notre malheureux peuple martyr que les hordes criminelles ont complètement dépouillé.

La paysanne algérienne, sublime par sa volonté, a accepté le bouleversement de ses habitudes pour se mettre au diapason de la Révolution. C'est ainsi que, contrairement aux traditions ancestrales, elle s'est dévoilée devant les patriotes, s'est mise à travailler son champ en l'absence de l'homme et se déplace au marché du village pour ravitailler la résistance. Après cela, le soir, prévenante, insouciante de la peine et du risque, elle s'active autour du groupe armé qui a fait de sa demeure le refuge du moment. La femme algérienne, doublement opprimée, par la loi coloniale et par la survivance de mœurs féodales encouragées par l'esclavagisme français, avait soif, plus que tout autre, de justice et de liberté.

[...] Et quelle image grandiose que l'enterrement dans la ferveur, l'hommage le plus éclatant de nos chouhadas tombés glorieusement au champ d'honneur. Cette fois, les « you you » sont mêlés à la fleur de jasmin qui coule sur la dernière demeure de nos héros. Nos sœurs prennent alors l'allure de Houris terrestres confiant à l'éternité le corps de ceux qui sont morts pour que vive une Algérie dégagée de ses chaînes.

[...] La place qui leur revient dans une Algérie libre sera à la mesure de leur sacrifice et de leur amour de notre pays qui, à la veille de chasser l'envahisseur étranger et d'accéder à la souveraineté, saura reconnaître en elles les dignes combattantes pour la cause nationale. Le jour est proche où nous pourrons nous consacrer aux tâches constructives qui ouvriront à la femme algérienne des perspectives radieuses d'épanouissement et d'émancipation en harmonie avec notre époque.

(source : archives privées)

-75- LA JUSTICE DU FLN

INSTRUCTIONS SUR LA JUSTICE

2e semestre 1956 ou 1957

-IX- Les activités civiles[1]

L'Éducation. Les hommes comme les femmes, les vieux comme les jeunes, ne doivent pas ignorer le « pourquoi » de la lutte autour du F.L.N. et de l'A.L.N. Chaque Algérien doit avoir une idée précise de ce que devra être l'avenir du peuple et la Nation Algérienne dans le concert des pays neufs ou vieux. Les émissaires politiques forment les responsables civils, les guident et les orientent. Ceux-ci propagent nos idées autour d'eux.

La justice. Nos populations, celles du Sud tout particulièrement, sont très sensibles à l'esprit de justice absolue et sans équivoque. Aussi, il convient dans ce domaine d'être :

- circonspect
- objectif
- psychologue

Être renseigné judicieusement sur l'objet du litige. Ne jamais se prononcer avec précipitation. Ne jamais écouter un seul côté du clan. S'entourer du maximum de garanties dans tous les cas. C'est selon ce principe qu'il faut habituer le Conseil de Tribu à rendre la justice en présence de l'émissaire politique si possible. Cette présence s'impose dans les affaires graves.

Tribunaux. La justice est rendue par les Tribunaux.

Questions civiles :
- litiges
- partages
- divorces, etc.

sont jugés par un tribunal civil, présidé par le chef de secteur ou son délégué. Les juges sont choisis parmi les notabilités les plus respectées et les plus écoutées de la Tribu.

Tribunaux militaires.
- Président
- Quatre juges
- La défense
- L'accusation

1. 9e chapitre des Instructions générales au commandement de la *mintaqa* 58 (*cf.* chapitre 12).

Jugent les cas graves :
- Trahison
- Intelligence avec l'ennemi
- Meurtre
- Tentative de désertion

conformément au règlement intérieur. Aucune condamnation ne doit être prise par le seul chef sans être entouré du concours d'un Tribunal.

[Les rubriques suivantes sont : la répression (directives pour signaler les cas aigus de répression française); État et actes divers (notamment état-civil); secours aux victimes; les réunions et les conférences de travail; soins aux populations; la femme.]

(source : archives privées)

ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION DE CONCILIATION (*WILÂYA* 2 : CONSTANTINOIS)

27 octobre 1956
(original en arabe)

Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux !

Décision concernant les activités de la Commission de Conciliation[2]

1°) La « Commission de Conciliation » se transporte de région en région, dans les *minṯaqa*(s) qui lui sont désignées en vue d'apporter une solution aux litiges opposant les parties.
2°) Le président de la Commission prévient les responsables des *minṯaqa*(s) de l'arrivée de la Commission sur leur territoire, de telle sorte que ces derniers soient en mesure d'apprêter un local où puisse siéger la Commission et se présenter les parties adverses.
Au cours de ses tournées, la Commission est prise en vivres aux endroits où elle siège.
3°) La Commission, qui n'est pas rétribuée, prononce ses arrêts en toute sérénité et toute justice, ayant seulement souci de parvenir à la conciliation et non d'appliquer la loi religieuse.
4°) La commission rend des jugements d'ordre disciplinaire et pécuniaire. En vue de faciliter l'exécution des jugements, le montant des amendes est calculé suivant la situation juridique (capacité ou incapacité) et de fortune des condamnés ; il ne doit pas, en tout état de cause, être supérieur à 20 000 francs.
5°) La tâche de la commission terminée, le président présente les jugements au chef de zone. Ce dernier en assure l'exécution directement ou, s'il en est besoin, par l'intermédiaire de la police et de la force armée.
6°) Il est interdit à quiconque, sauf au commandement supérieur du Front et de l'Armée de Libération, d'intervenir dans les activités de la Commision.
7°) Les responsables de *minṯaqa* procèdent au recouvrement des amendes auprès des condamnés auxquels un délai n'excédant pas huit jours est accordé pour effectuer le versement. Les sommes ainsi recouvrées sont remises au Président de la Commission.
8°) Le Président de la Commission rend compte directement au commandement supérieur de la comptabilité des amendes. Le compte-rendu est fait mensuellement ou sur demande du commandement supérieur.

2. Dans d'autres documents, elle est dénommée Commission de Paix.

9°) En ce qui concerne les divorces entre époux :

– Ne pas prononcer de jugements de divorce s'ils contrarient les efforts de la Commission en vue de ramener la concorde générale. Laisser donc les choses en l'état.

– Si le désaccord entre époux ne fait que croître, que chacun de ces derniers accepte d'être séparé de son conjoint et qu'il n'existe pas entre eux de relations susceptibles de troubler l'atmosphère de leur entourage après leur séparation. Le président de la Commission doit consulter par écrit le commandement supérieur. C'est sur les indications que lui fournira ledit commandement qu'il pourra alors prononcer la sentence.

10°) La Commission ne doit pas faire figurer à l'ordre du jour de ses séances les affaires anciennes, notamment celles concernant la terre, les oliviers et, d'une façon générale, les biens immobiliers.

Sont considérées comme anciennes, les affaires datant de plus d'une année.

11°) L'accès aux séances de la Commission n'est permis qu'aux membres qui la composent.

La garde des séances est assurée, à l'extérieur, par les soins des responsables de *mintaqa* et de sa police.

Le responsable de *mintaqa* se tient en dehors de la séance, attendant que des questions lui soient posées par la Commission pour y répondre. Il s'agit de renseignements sur la conduite, les mœurs, les faits et les gestes et l'état de fortune des parties, toutes précisions qui facilitent la décision de la Commission.

La Commission a pour devise :

La justice est sereine, l'injustice est boiteuse (*mutaza'zi'*),

Le 27 octobre 1956,

Signé : [illisible]

(source : archives privées)

Attendus d'un verdict

Juillet 1956

En *mintaqa* 56, deux *junud* et une *jundiyya* sont condamné à mort avec sursis le 12 juillet 1957 à 15 h 45. aux motifs suivants :

a) Défaitisme dans le cadre de l'armée
b) Distinction entre les djounouds : « Par exemple, celui-là est de Mascara, de Saïda, de Tiaret, etc. »
c) Indiscipline

(source : SHAT 1H2591)

RÉGIME DES PUNITIONS EN *MINTAQA* 11[3]

17 novembre 1957
(extraits)

A.L.N.A. – F.L.N.A. WILÂYA N° 1 – MINTAQA N° 1

....

[...]

ANNEXE N° III

RÉGIME DES PUNITIONS INTÉRIEURES DANS LA MINTAQA N° 1

Une motion proposée au cours du conseil zonal du 17 novembre 1957 a défini le régime particulier des punitions pour les combattants et les civils.

Cette motion a reçu l'approbation du conseil et a été communiquée à un comité choisi parmi cinq de ses membres : deux responsables politiques et deux responsables militaires supervisés par un Officier à l'échelon zonal.

Ce comité devait étudier en fin de séance la motion proposée pour en faire une réglementation intérieure à la MINTAQA N° 1. : [...]

LE BUT DES PUNITIONS

La punition a pour but : d'éduquer le combattant, de former son caractère, de le mettre en garde par l'exemple qui lui est fourni par les punitions infligées à ses camarades.

La punition est plus judicieuse que le pardon parce qu'elle éprouve l'individu, sert d'exemple au voisin. Quant au pardon, il est la porte ouverte à l'anarchie et au désordre, il est à la base de tous les abus.

D'ailleurs la guerre d'extermination que nous vivons impose le respect des grades, de l'unité et de l'organisation.

PUNITIONS DES OFFICIERS SUBALTERNES

1°) Rares sont les responsables qui ne s'acquittent pas scrupuleusement de leurs devoirs. Ceux qui s'exposeront à une sanction seront d'abord déplacés et ensuite suspendus de toute fonction particulière.

2°) Il est interdit à tout responsable de consoler quiconque se trouvera puni parmi les responsables ou combattants qui lui sont subordonnés. Les consolations par paroles sont blâmables surtout pour le responsable vis à vis de son subordonné. Quiconque sera coupable de cette faute sera traduit devant un tribunal militaire.

Les consolations par les gestes vaudront à leur auteur sanction immédiate et consignation de la faute sera portée sur un registre. Quiconque récidivera sera traduit devant un tribunal militaire.

3°) Il est interdit aux responsables, quel que soit leur grade, de soustraire un quelconque

3. Le texte retrouvé est en français mais l'original, non retrouvé, est en arabe. La traduction a été faite par un officier de la *mintaqa*, peut-être le capitaine El Mekki Hihi, qui était bilingue. L'auteur probable de ce texte est le commissaire politique de la *mintaqa* 11 (Nord Aurès-Belezma) Youssef Yaalaoui. Nommé par Amirouche lors de la mission dont l'avait chargé dans l'Aurès le congrès de la Soummam à l'automne 1956, ce cadre de valeur fut un des éléments les plus remarquables de la *mintaqa* 11. Cette *mintaqa* était placée sous le commandement du capitaine Hadj Lakhdar Abidi à qui fut confié en septembre 1958 le commandement de la *wilâya* 1. Il fut promu colonel en novembre 1959.

rapport qui leur parvient sous couvert de la voie hiérarchique si ce n'est à la demande expresse de leur auteur.

Quiconque sera convaincu de cette faute sera traduit devant un tribunal militaire. Si le rapport concerne un sujet peu important, le coupable sera présenté devant le Bataillon rassemblé après consignation de sa punition.

4°) Il est interdit à tout responsable d'abandonner ses combattants au moment du combat. Quiconque le ferait serait immédiatement ramené à ses obligations puis traduit devant un tribunal militaire.

5°) La négligence dans l'application des ordres généraux et des directives particulières sera puni d'abord par un avertissement puis en cas de récidive par une mutation et enfin par une suspension.

6°) Quiconque fera preuve d'esprit de clan, de racisme, d'injustice, sera d'abord muté avec consignation de sa faute, puis suspendu en cas de récidive.

PUNITIONS PARTICULIÈRES POUR LES COMBATTANTS

1°) Il est interdit aux combattants de critiquer leurs responsables ou d'avoir à leur égard des gestes inconsidérés. Cette faute vaudra à son auteur la perte de son arme, son emprisonnement durant 10 jours et sa mutation dans une autre compagnie. En cas de récidive, la faute sera sanctionnée par traduction devant un tribunal militaire.

2°) Les consolations sont interdites. Tout combattant qui aura apporté des consolations à son frère sera puni. Si les consolations sont apportées par le geste, la faute sera sanctionnée par une peine de 10 jours de prison. Si la faute se reproduit dans le délai de 6 mois, l'auteur sera traduit devant un tribunal militaire.

3°) Sera traduit devant un tribunal militaire quiconque contreviendra aux ordres ou n'en assurera pas l'exécution.

4°) Quiconque fuira au combat sera puni d'une peine allant de l'emprisonnement à la mort après traduction devant un tribunal militaire.

5°) Quiconque abandonnera son poste dans sa compagnie ou son groupe sera considéré comme déserteur, sera privé de son arme et ramené sur son unité où il purgera une peine de 15 jours de prison.

6°) Sera traduit devant un tribunal militaire quiconque aura perdu son arme ou une pièce de cette arme. Il sera puni d'une peine pouvant aller jusqu'à la mort si sa culpabilité est prouvée.

7°) Quiconque fera preuve de négligence durant sa faction sera puni d'une peine pouvant aller jusqu'à la mort si sa culpabilité est prouvée.

8°) Sera condamné à la peine de mort quiconque aura dévoilé un secret militaire.

9°) Quiconque fera preuve d'esprit de clan, de racisme, ou prononcera des paroles ayant trait à ce sujet, recevra un blâme en présence des troupes. En cas de récidive, il sera aussitôt muté de sa compagnie.

10°) Quiconque menacera un camarade de son arme sera aussitôt désarmé et encourera [*sic*] une peine allant de la prison à la peine capitale.

11°) Quiconque se fera porter malade et ne sera pas reconnu par certificat médical sera puni d'une peine de 10 jours de prison.

12°) Le mensonge est formellement proscrit. Tout mensonge sera sanctionné à 15 jours de prison.

13°) Rien ne peut invoquer l'incapacité de porter une arme.

14°) Quiconque se servira de son arme sans motif valable et sans autorisation sera puni de corvée. En cas de récidive, son arme lui sera retirée.

15°) Quiconque aura perdu de l'habillement ou des cartouches sera frappé d'une peine de 5 jours de prison.
16°) Quiconque se rendra coupable d'immixion [*sic*] dans les affaires civiles sans autorisation sera frappé d'un avertissement, puis en cas de récidive, de gardes supplémentaires et d'éloignement.
17°) Quiconque négligera ses prières sera frappé d'un blâme et de corvées supplémentaires, puis de 8 jours de prison en cas de récidive.
18°) Les commandants de compagnie ou chefs de section devront avant toute chose déterminer un lieu éloigné des habitations pour y laisser ses combattants. Tout combattant informé de ce lieu qui ne s'y trouvera pas sera puni d'une garde supplémentaire.
19°) L'habit civil est interdit aux combattants sauf pour ceux qui reçoivent une mission particulière de l'organisation ou pour ceux qui sont titulaires d'une permission. Tout contrevenant sera frappé d'une corvée. Quant aux responsables politiques et de renseignements, ils recevront un blâme écrit puis, en cas de récidive, ils feront l'objet d'une mutation puis d'une suspension.
20°) Il est interdit aux combattants de percevoir de l'habillement ou du ravitaillement en dehors de l'organisation. Quiconque se rendra coupable de cette faute sera puni d'une garde supplémentaire, puis de 5 jours de prison en cas de récidive. La chose perçue lui sera retirée.
21°) Tout fauteur de trouble sera puni de prison selon le trouble qu'il aura provoqué. En cas de récidive, il sera traduit devant un tribunal.
22°) Il est interdit d'ouvrir les correspondances sauf pour les responsables qui peuvent le faire en matière de contrôle. Le coupable sera traduit devant un tribunal militaire lorsqu'il s'agit d'un responsable ou condamné à 1 mois de prison lorsqu'il s'agit d'un combattant.
23°) La négligence dans l'acheminement du courrier sera sanctionnée par la traduction devant un tribunal militaire lorsqu'il s'agit de courrier officiel et par 10 jours de prison lorsqu'il s'agit de courrier privé.

PUNITIONS ET CIVILS

1°) Tout civil qui n'aura pas exécuté les ordres de l'armée sera puni d'une amende ou d'une peine de prison variable selon le délit et l'appréciation du responsable politique. Chaque Nahia disposera d'une prison réservée aux civils.
2°) Il est interdit aux civils d'entreprendre des travaux nuisibles à l'armée tels [*sic*] que la réfection des routes sabotées. Tout contrevenant sera puni d'une peine de 1 mois de prison. En cas de récidive, le coupable sera condamné à la peine capitale.
3°) Quiconque sera convaincu d'avoir propagé de fausses nouvelles sera traduit devant un tribunal militaire.
4°) Quiconque se sera rendu coupable de travailler pour le compte des colons fera d'abord l'objet d'un blâme, puis d'une amende, enfin d'une traduction devant un tribunal.
5°) L'émigration est formellement interdite et sera sanctionnée par une traduction du coupable devant un tribunal après son retour.
6°) Les départs en France sont également interdits. Les coupables seront punis d'une amende évaluée par les responsables. Leurs pièces leur seront retirées.
7°) Les prisonniers du colonialisme qui seront convaincus d'avoir livré des secrets militaires seront jugés à leur sortie de prison.
8°) Quiconque se sera rendu coupable de vol des deniers de l'armée sera condamné à la peine capitale.
9°) Tout comité qui aura fait preuve de négligence dans l'exécution des ordres reçus de l'organisation recevra d'abord un blâme écrit puis sera suspendu pendant 1 mois.

10°) Tout comité qui se sera montré incapable de remplir sa mission sera relevé en totalité ou en partie au cours d'une réunion générale de la population après exposé de la faute commise.
11°) Tout responsable de comité convaincu d'avoir fait de l'obstruction ou de l'esprit de clan recevra d'abord un blâme puis sera suspendu durant 1 mois, et enfin relevé définitivement.
12°) Tout responsable désigné d'office qui n'acceptera pas la responsabilité à lui confiée sera considéré comme traître et jugé comme tel.
13°) Quiconque n'aura pas exécuté les ordres de son comité sera puni d'une amende évaluée par le responsable politique de KASMA[4].
14°) Quiconque refusera de transporter le ravitaillement de l'armée ou de pourvoir à ses besoins urgents sera frappé d'une amende.
15°) Quiconque fera preuve de négligence au cours de la garde sera frappé d'une amende puis sera condamné d'une peine de 1 mois de prison [*sic*].
16°) Quiconque sera responsable de la perte de troupeau appartenant à l'armée sera condamné à leur restitution.
17°) Quiconque sera convaincu de n'avoir pas apporté son concours à l'armée ou à l'organisation sera d'abord frappé d'une peine de prison proportionnelle à sa faute, puis traduit en tribunal.
18°) Le fauteur de trouble à l'intérieur de l'armée ou de la population sera d'abord puni d'un blâme, puis d'une peine de prison, et enfin traduit devant un tribunal.
19°) Le refus de verser cotisations ou dons sera considéré comme une trahison.
20°) Quiconque se livrera à une campagne de propagande contre les principes de la révolution ou à une campagne de démoralisation au sein du peuple sera arrêté et traduit devant un tribunal.
21°) Les terres communales sont le bien de l'armée. Il est interdit de les cultiver sauf après autorisation. Quiconque les cultivera sans autorisation ou les considérera comme propriété personnelle sera frappé d'une amende. Les droits de pacage sont réservés à toute la population. Les responsables politiques devront informer les usagers antérieurs que la jouissance de ces terres n'est que provisoire.
22°) Le paiement des impôts à l'ennemi est interdit conformément aux principes de base de la révolution. Les sanctions suivantes seront prises à l'encontre des coupables : arrestations, jugement et versement de la somme équivalente.
23°) Sera condamné à une amende quiconque se fera établir de nouvelles pièces d'identité.
24°) Sera condamné quiconque n'aura pas versé ses impôts en temps voulu.
25°) Sera condamné et se verra appliquer le droit musulman quiconque oubliera les principes religieux.
26°) Quiconque détruira du courrier sera traduit devant un tribunal militaire.
27°) Quiconque fera preuve de négligence dans l'acheminement du courrier sera condamné par le responsable des Liaisons et Renseignements si le courrier n'est pas perdu. En cas de perte de courrier, le coupable sera traduit devant un tribunal militaire.
28°) Les élections sont formellement interdites. Les candidats et les responsables de leur élection seront considérés comme des traîtres et condamnés à la peine capitale sans rémission.

---

4. *Qism* : circonscription militaire subalterne telle qu'elle fut définie par le congrès de la Soumman. Le *qism* est une subdivision de la *nâḫiyya*, elle-même subdivision de la *minṭaqa*, elle-même subdivision de la *wilâya*.

ANNEXE IV

RELEVÉ DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES PAR LA WILÂYA N° 1[5]

– Sergent-Chef S... D..., condamné à être fusillé le 20 5 1957 pour avoir attiré un djoundi dans un complot.

– Djoundi B... S..., condamné à mort le 25 5 1957 pour, étant en bonne santé, s'être fait délivrer un certificat médical et avoir refusé d'exécuter les ordres.

– S... A..., un mois de prison, muté dans la zone du Sahara, arme moderne retirée et remplacée par un fusil « Statti » pour avoir provoqué un désaccord au sein de l'armée (*jaych*).

– M... A..., privé de ses fonctions de responsable, muté dans la zone du Sahara pour mauvaise conduite dans l'armée.

– A... M..., condamné à être fusillé le 25 5 1957 pour refus d'obéissance.

(source : SHAT 1H1691-4)

VERDICT ET TRACT ADRESSÉS « AUX AUTORITÉS MILITAIRES FRANÇAISES »

4 juillet 1958

VERDICT

FRONT ET ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE — WILAYA N° 3

Tribunal militaire

Le Tribunal Militaire de la wilaya III, réuni ce jour en séance extraordinaire,

Après avoir pris connaissance de l'assassinat perpétré par l'Armée Française sur le lieutenant Salhi Hocine[6], officier de l'A.L.N., fait prisonnier le 22 janvier 1958 dans la région de Bordj Menaiel,

Décide à l'unanimité d'user de représailles et condamne à la peine de mort le Lieutenant Dubos Olivier, Louis, fait prisonnier à Lahourane (M'Sila) le 4 février 1958.

Aux armées, le 4 juillet 1958,
Le Colonel Amirouche, Président,
signé : Amirouche

5. Le 25 mai 1957.

6. D'après une note de renseignements datée du 18 août 1958, le lieutenant Salhi « a essayé de s'enfuir et a été mortellement atteint ». Il a donc été probablement victime d'une « corvée de bois » (SHAT *1H1252).

Tract

La loi du talion

Face au village de Timeri, témoin de la force de l'A.L.N., le lieutenant Dubos Louis (4e escadron de blindés), fait prisonnier à Lahourane (M'Sila) le 4 février 1958, répond aujourd'hui de l'assassinat par la soldatesque française d'un des plus valeureux officiers de l'A.L.N., le lieutenant Salhi Hocine.

Nous rendront coup pour coup ! Nous répondrons à la violence par la violence et à des actes inhumains par l'implacable loi du talion : œil pour œil, dent pour dent !

(source : SHAT *1H1252)

Procès-verbal du tribunal militaire, *nâhiyya* 332[7]

17 novembre 1959

[À propos de la condamnation à mort et de l'exécution d'une femme accusée d'avoir rallié une SAS.]

Nous sommes en période de révolution. Celle-ci marche avec la force et le sang. L'indulgence ne vaut guère pour la Cause Nationale, nous constatons une grande diminution de la crainte qu'inspirait l'A.L.N. à cause de notre pratique de la démocratie alors que la guerre continue [...] Il faut la condamner sévèrement en faisant remarquer que c'est plus la situation actuelle que les faits qui lui sont reprochés qui dicte une telle attitude.

(source : SHAT *1H1584-4)

Information sur un verdict

10 octobre 1960

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE — ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

WILAYA 4 — ZONE X... — RÉGION R...

NOTE DE SERVICE[8]

Objet : Renseignements (informations)

---

7. Région située au sud-ouest de Tizi-Ouzou.

8. *Cf.* autre version, datée du 9 novembre 1960 : « Le conseil de la *wilâya* 4 informe tous les combattants de la condamnation et de l'exécution du lieutenant B..., commissaire politique de la zone x... Il avait commis, en zone y..., des actes immoraux, il avait été muté en zone x... à titre de sanction. Nous lui avions pardonné et il avait donné sa parole de Moudjahid. Mais il n'a pas tenu sa promesse et a recommencé à commettre des actes honteux. En outre, il avait disparu pendant un mois. »

Le conseil de wilaya 4 informe tous les moudjahidines et les aides du F.L.N. que le lieutenant B..., commissaire politique de la zone x... a été condamné par le tribunal révolutionnaire à la peine de mort pour adultère commis dans les zones y... et x...

Dans la zone y..., il a commis de nombreuses fautes contre la bonne marche de la révolution, et pour cette raison, il avait été muté de la zone y... à la zone x..., et aussi pour défaut d'obéissance.

Il a eu un délai pour « revenir ». Malgré tout cela, il a abandonné son travail pendant un mois entier et a entrepris un travail indigne contre notre organisation.

Pour le conseil de la wilaya 4	Pour le conseil zonal	Pour le conseil régional
Le commandant A... B...	Le capitaine L...	Le lieutenant Z...

le 10 octobre 1960

(source : archives privées)

La tâche des cadis en *wilâya* 1

10 octobre 1960
(original en arabe, extraits)

GOUVERNEMENT ISLAMIQUE RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

Wilâya 1 *Mintaqa* 2 *Nâhiyya* 3[9]

Procès-verbal de la réunion de la section « *qâdî*(s) et *habûs* »
de la wilâya 1, tenue le 10 octobre 1960

Président : le *qâdî* de la *mintaqa* 1[10] Saad Ben Zedira
Secrétaire : le *qâdi* de la *mintaqa* 2[11] Ismaïl Rabah
Membres présents : de la *mintaqa* 1 Saad Ben Zedira
de la *mintaqa* 2 Ismaïl Rabah
de la *mintaqa* 6[12] Ibrahim Mezouzi, représentant de la section de la *mintaqa* intéressée

Les représentants de la section pour les *mintaqa*(s) 4 et 5 n'ont pas participé à la discussion en raison de l'absence de représentants de ces *mintaqa*(s). Nous espérons que des cadres y seront désignés afin que nous puissions nous entraider et échanger entre nous nos opinions.

Ordre du jour

1°) Tâches que doit assurer le responsable de la section « *qâdî*(s) »
2°) Rémunération pour son travail (taxes)
3°) Problèmes résultant de la guerre et leurs solutions

9. À l'est de Batna (région de El Madher, Lambèse, Chemora/Lutaud).
10. Nord Aurès-Belezma.
11. Aurès central.
12. Nememcha.

4°) Manière de rédiger les actes
5°) Rapports rédigés par la section « justice religieuse »

Débats

La séance est ouverte à 17 heures sous la haute présidence du *qâḏî de la minṯaqa* 1 Saad Ben Zedira. Au cours de cette session, le *majlis*[13] discute des questions qui lui avaient été soumises, chaque question suivant l'autre.

1°) Fonctions du chargé (des affaires) de la section « justice religieuse ». Les membres présents exposent quelles sont les tâches qui incombent aux *qâḏî*(s). Il en résulte que le *qâḏî*
– a la charge d'assurer la justice dans la communauté et d'y régler les différends, le partage des successions, la rédaction des actes, les mariages, les divorces, les ventes, les testaments, ainsi que les contrats d'association, de loyers et des fondations pieuses (*ḫabûs*).
– a la charge de veiller aux biens des orphelins et des réfugiés, de leur désigner des tuteurs pour protéger leurs biens et pour faire exécuter les clauses des testaments. Il établit aussi la liste des biens de mainmorte (*ḫabûs*), des propriétés publiques et des domaines, et il assure leur mise en valeur.

Il conduit les gens vers ce qui est bien, fait cesser ce qui est mal, écarte ceux qui veulent opprimer, organise l'instruction. Il s'occupe des locaux pour les écoles et la prière, recrute les imams et les maîtres et fixe les limites du prix du sang et des blessures[14].

2°) Les honoraires

Le majlis fixa les taxes qui pouvaient être perçues par le *qâḏî* dans l'exercice de ses fonctions :
– pour les actes de mariage ou de divorce : 1 000 F
– pour les actes de vente : 15 % (10 % payés par l'acheteur et 5 % par le vendeur)
– pour les locations 10 % (7 % par celui qui donne le loyer et 3 % par celui qui prend à loyer)
– pour les successions 5 %
– pour les transmissions d'héritage, 500 F par « tombe »

Les jugements prononcés par le *qâḏî* sont exécutés par le responsable politique (prison, amendes, bastonnade, ou autre chose encore).

C'est le responsable de la section « *qâḏî*(s) » de la *qasma*[15] qui est chargé de rédiger les actes, si ce responsable en a la possibilité et qu'il sait écrire, sinon cette rédaction incombe au responsable général de la *nâḫiyya*. Si ce dernier est dans l'impossibilité de le faire, cela revient alors au *qâḏî* de la *minṯaqa*.

3°) Problèmes posés par la guerre et leurs solutions

Au cours de ces débats, furent évoquées les questions les plus importantes qui se posent de temps à autre du fait de la guerre. Les solutions suivantes ont été adoptées :
– Question de la multiplicité des épouses. Concernant celui qui ne peut pas s'occuper de sa femme et de ses enfants, le *majlis* a décidé de généraliser cette mesure, sauf pour les cas de nécessité raisonnable.

13. Assemblée.
14. Les compositions transactionnelles (*diyya*) pour dettes d'honneur réparables en principe par le sang.
15. Ici, signifie vraisemblablement *qism* (secteur, subdivision de la *nâḫiyya*, région). *Qasma* désignait avant 1954 une circonscription locale du parti MTLD.

– Question de la dot. Afin de permettre à l'homme de se marier, et afin de mettre un terme à l'adultère, ou tout au moins de faire cesser (cette habitude),

Dot pour les filles vierges et les adolescentes : de 6 000 à 30 000 F

Il découle de cela que tout ce qui dépassera cette somme sera confisqué au profit de la caisse de la section « *qâḏî*(s) ». Il n'y aura pas de cadeau offert en plus de la dot.

– Mariage de jeunes filles qui sont sans époux (vierges et filles âgées). Pour mettre un terme à la débauche qui tend à se généraliser, le *majlis* a décidé qu'il fallait faire tous les efforts et employer les moyens honnêtes pour marier les jeunes filles qui étaient encore sans époux, et particulièrement celles qui redoutaient le mariage ou celles qui se livraient à la débauche. Ceci ne concerne toutefois pas les jeunes filles qui sont en instance de mariage, comme par exemple celle qui a été demandée en mariage, c'est-à-dire à qui l'on a promis le mariage ou qui a donné sa parole. De même, ne pourra être mariée celle qui a fait l'objet d'une décision d'interdiction de mariage émanant du *qâḏî* de la *qasma*, de la *nâḫiyya* ou d'un *qâḏî* de rang plus élevé.

– L'épouse qui prétend être veuve. Concernant ce cas-là, le *majlis* décide que, lorsque une femme prétend que son mari est mort et qu'elle demande à se remarier, sa demande ne pourrait être prise en considération que tant qu'elle n'apporterait pas la preuve de ce qu'elle prétend. On demandera la confirmation de ce qu'elle avance au *qâḏî* de la *nâḫiyya* ou à celui de la *minṯaqa*.

– Question du bétail tué par les balles ou les bombes d'avion. Étant donné la fréquence de ces accidents, et aussi les besoins des gens en nourriture, le *majlis* des *qâḏî*(s) a décidé de rendre licites ces animaux accidentés et d'autoriser leur consommation après qu'ils ont été égorgés et s'ils sont encore vivants.

– Plaintes en viol déposées par les femmes. Après étude de cette question, le *majlis* a décidé qu'il fallait refuser d'accepter toute requête émanant de femmes qui se plaindraient d'avoir été contraintes par la force à la débauche et qui n'en apporteraient pas la preuve, et qu'il fallait mettre un frein à la calomnie. Cette limite à la calomnie concerne quiconque accuse un tiers de fornication, que ce soit un homme ou une femme, et qui n'en apporterait pas la preuve. Cela conformément aux paroles de Dieu (Koran) : « Ceux qui accusent les femmes vertueuses et qui ne produiraient pas quatre témoins, donnez-leur 80 coups de fouet. N'acceptez pas leur témoignage, car ce sont des gens », etc...

– Question des disparus. En raison des complications et des difficultés de cette question, la *majlis* a décidé de confier cette affaire au *qâḏî* de la *minṯaqa*. Ce dernier approfondira la question et donnera son avis.

-Observation : au moment où était débattue cette question, Mohammed Salah Ben Thama est entré dans la salle du conseil, il était 21 h 30. Le *majlis* suspendit sa séance un certain temps, puis les débats reprirent, la discussion sur les disparus en restant là.

4°) Manière de rédiger les actes

Le secrétaire doit avoir des connaissances suffisantes et il doit prendre toutes les précautions nécessaires pour la rédaction des actes.

– dans l'acte de mariage par exemple, il décrira le signalement de l'épouse, dira si elle est jeune ou âgée, il mentionnera en quoi consiste la dot, le montant de cette dot, ce qui a été versé, ce qui doit l'être et la date pour le paiement du complément. Il indiquera le nom du tuteur, les conditions s'il y en a, la taille, la date de naissance, le nom des témoins et la date de la rédaction, etc...

– dans un acte de vente ou d'achat, il indiquera sur quoi porte la vente, etc... etc... [...]

(source : archives privées)

Deux comptes rendus de condamnation à mort et d'exécution

(extraits)

25 novembre 1960
(secteur Tighennif/Palikao)

[À « profession », la fiche mentionne « putaine ».]

Cette femme disait qu'elle ne pouvait pas laisser tomber son travail. Ce travail était toujours rouler en voiture avec les harquis, les civils, et leur donnait des renseignements. Elle a été averti par l'A.L.N., mais elle a répondu qu'elle ne pouvait s'en passer. Elle baisait tout le temps avec n'importe quelle personne. Elle a été tuée par le jugement de l'A.L.N.

Date inconnue, lieu inconnu, *wilâya* 5

[« Indicateur » né en 1934.]

Il couchait avec les femmes des djounouds et les femmes civiles. À chaque femme qui passait, il lui donnait un clin d'œil. Et il était un grand indicateur. Il a été tué par le jugement de l'A.L.N.

(source : archives privées)

Un plaidoyer au tribunal militaire

10 août 1961

[En *wilâya* 4, *minṯaqa* x..., *nâẖiyya* y..., *qism* z..., le 10 août 1960, sont jugés trois inculpés. Deux sont accusés d'être des messalistes, un est jugé pour faits d'adultère et pour relations avec la SAS. Le procès-verbal note l'intervention du défenseur de l'un des prévenus :]

[...] Le deffenseur a demandé qu'on lui envoie des lettres ou qu'on aille le voir et lui demander de rejoindre les rangs de l'A.L.N. et que celle-ci serait tromper par ses responsables et peut-être qu'il est payer pour agir ainsi et je voudrais que celui-ci ne soit pas condamner à la peine capitale et de faire notre possible pour le ramener à la raison, en plus si cela était, ses enfants seraient sans soutien et pour cela nous devons allégé cette condamnation. Pour les lettres adressées au peuple[16], il n'y a aucune signature qui prouve que ce soit lui qui a adressé les lettres à leur destinataire par la poste. Je demande au tribunal qu'il ne le condamne pas à la peine de mort et que le peuple qui l'accuse se peut qu'il s'est trompé ou peut-être qu'il le hait. Je demande encore une fois de plus au tribunal qu'il ne le condamne pas à la peine capitale.

Le déffenseur, A...

[intégralement *sic*]

16. L'un des prévenus est accusé d'avoir adressé des lettres de sympathies messalistes à plusieurs correspondants.

[Les trois inculpés sont condamnés à mort. L'un des deux messalistes est condamné à être exécuté « à l'arme blanche ».]

(source : SHAT *1H1645)

Décision du conseil de la *wilâya* 1 sur la torture

(sous la présidence du colonel Tahar Zbiri)
12 septembre 1961

La torture. Après étude de cette matière, le conseil admet comme principe l'interdiction de la torture sauf dans les cas où les circonstances l'exigeront. Ceux qui sont chargés dans ces cas de pratiquer la torture ne devront pas dépasser les limites humainement permises. Ils recevront des directives et seront contrôlés par les responsables qui veilleront à ce que les limites humainement concevables soient respectées. Le magistrat instructeur devra employer tous les moyens appropriés pour conduire ses enquêtes sans avoir recours à la torture.

(source : archives privées)

Fondement de la justice du FLN d'après Saïd Benabdallah[17]

(extrait)

[...] Parler des fondements de la justice, c'est parler des bases juridiques qui sont les sources du droit.

Étudier dans quelle mesure on obéit et pourquoi revient à analyser les fondements concrets de la justice.

Il y a deux grandes catégories de fondements de la justice :

– les fondements qui relèvent des règles édictées par le F.L.N. et qui constituent l'ordre révolutionnaire ;

– et ceux qui se rattachent aux croyances et aux traditions ou coutumes et qui relèvent d'un cadre arabo-musulman.

a) La justice fondée sur l'ordre révolutionnaire

Les révolutionnaires savaient que la justice n'est pas un simple fait naturel, elle est liée à des idées et à des croyances. C'est pourquoi elle doit trouver ses fondements et ses liens dans la confiance et la conscience populaire. En d'autres termes, si les masses obéissent, c'est en vertu de principes acceptés – par exemple la croyance à l'autorité du F.L.N. dont l'idéologie tend à donner une patrie aux Algériens et de leur restituer la dignité dans le cadre d'un État moderne démocratique et social.

17. Saïd Benabdallah, ancien officier dans la *wilâya* 5 (Oranie), est devenu après l'indépendance l'un des promoteurs de la nouvelle justice algérienne, fondée sur la simplicité, l'islam et le recours à la langue arabe.

Le droit est celui qui est effectivement appliqué à une société. Il est constitué par des lois, des règlements, des conventions conclues entre les particuliers, etc...

Il n'y a pas de modèle unique dans la lutte de libération, pas de schéma préétabli, et l'accession à l'universalité des lois passe par l'appropriation des situations concrètes, spécifiques, l'ensemble des normes que sanctionne l'ordre révolutionnaire, présuppose la reconnaissance de cette autorité, de la légitimité de celui-ci.

En effet, comme les fondements mêmes de la légitimité de l'action révolutionnaire sont mis en exergue, il n'est que juste qu'un effort de réflexion soit fait pour réévaluer ces mêmes fondements à la lumière de la conscience populaire, informée par toutes les expériences de la lutte, éclairée par la prise de position révolutionnaire.

C'est pour cela que l'idéal n'a plus été dans l'exaltation de l'individu, mais dans la satisfaction des intérêts de la révolution. L'accent n'a plus été mis sur les droits de l'homme, sur la liberté, mais sur les devoirs envers la révolution, sur la solidarité révolutionnaire, sur l'égalité entre tous, non plus une égalité de principe théorique, mais une égalité de fait concret.

Le droit révolutionnaire réside dans l'ensemble des règles idéales assurant au maximum l'équilibre entre les individus et la révolution, entre la liberté de chacun et l'égalité de tous. En terme clair, tout le problème consiste à concilier l'individu et sa liberté avec les nécessités de la révolution.

Mais il ne s'agit nullement pour le F.L.N. d'amoindrir et, moins encore, de rejeter les lois et les traditions propres du pays et leur valeur universelle, ou de les circonscrire à un espace géo-sociologique. Il s'agit d'enrichir de nouveaux apports de la révolution.

Dans ce domaine, les révolutionnaires ont su connaître les réalités du pays, dans tous leurs aspects, pour pouvoir et savoir orienter l'un des principaux attributs de la révolution : la justice.

C'est pourquoi le F.L.N. ne cherche pas à définir la vérité et la justice. Il affirme seulement que tel acte, accompli dans telle circonstance, est juste ou injuste.

C'est ainsi que se présentent aux yeux du peuple les principes sur lesquels repose l'ordre révolutionnaire.

En même temps qu'elle qualifie l'acte de l'homme, la justice donne la mesure de la liberté par la restriction qu'elle lui impose.

La pensée juridique des révolutionnaires fut formée d'un noyau rationnel en un courant de cheminement dans le grand fleuve de l'expérience humaine, en des formations originaires, parfaitement adaptées aux système social et révolutionnaire qu'il prétend réglementer.

Ce n'est pas dans la notion du droit absolu et dans le sentiment du juste que le droit révolutionnaire a puisé son principe générateur.

Ce droit, nous le verrons, présente des caractères particuliers ; il est notamment très mêlé à la religion.

La justice n'est pas seulement une arme au service de la révolution, elle en est le symbole. On ne peut rendre compte du phénomène juridique qu'autant que l'on connaît la fonction religieuse de mythe révolutionnaire. Elle a, en effet, trouvé son fondement en fonction, d'une part, des impératifs de la lutte, d'autre part, des tâches sociales, culturelles, religieuses et idéologiques qui lui incombent en tant que justice du peuple algérien tout entier.

Toutes les institutions fondamentales des règles de droit ont été élaborées, dès le premier jour de la lutte, sur la base de divers textes et particulièrement sur :

– le manifeste des dix commandements[18]

18. *Cf.* chapitre 12.

– la plate-forme de la Soummam
– les circulaires du F.L.N. et de l'A.L.N.

Le droit musulman et l'intérêt de la Révolution sont les sources principales de ces règles de droit et constituent le faisceau de règles juridiques qui vont régir la justice du F.L.N. pendant la guerre de Libération. [...]

b) La justice du F.L.N. fondée sur le droit musulman

Le chraâ, c'est-à-dire la loi religieuse expressément édictée et fortement recommandée quant aux règlements des rapports juridiques entre Algériens.

LE RÔLE DE LA RELIGION DANS LA JUSTICE RÉVOLUTIONNAIRE :

Dans l'Islam, toute institution, toute technique ou démarche civique, sociale, familiale, restent non seulement inspirées, mais réglées en leurs plus infimes détails par la religion : du berceau à la tombe, les prescriptions coraniques président à la destinée, aux vertus privées et publiques de tous et de chacun, non à l'état de virtualité plus ou moins contingente, mais d'une manière concrète.

Il est difficile, en effet, de séparer dans la vie du musulman algérien l'intérêt spirituel de l'intérêt temporel.

La religion agit sur les esprits et sur le cœur. Elle remplit une triple fonction;

1) Elle forme moralement les révolutionnaires. Le premier devoir du militant du F.L.N. est d'appliquer la religion, car la religion musulmane pour les Algériens est un effort historique.

Elle est, en même temps, la plus haute expression de l'esprit guerrier qui lie intimement l'action à l'intention, tenant notre conscience en éveil, et notre sens moral toujours ouvert sur nos actes et sur leurs résultats. Elle est basée sur la discrétion et la sagesse qui sont à la fois dignité et réserve. Tout se passe comme si les rapports avec autrui, et même à l'intérieur de la révolution, devaient nécessairement être médiatisés, comme si la personne, en son unicité originale, devait s'effacer derrière le masque de la convention qui, identique à tous, abolit l'individualité dans l'uniformité et la conformité au profit de l'action sociale, c'est-à-dire au profit de la Révolution.

2) Elle entretient la foi et la discipline. Rappelons que l'événement de la révolution est le point de départ du *djihad* (guerre sainte), c'est-à-dire des efforts orientés vers les buts des combats pour des fins supérieures, d'où le nom de *moudjahid* est attribué à tous ceux qui ont participé activement à la guerre de Libération algérienne. La loi de l'Islam présente donc ce trait caractéristique qu'elle n'est pas d'origine spéculative et qu'elle a pour fonction pratique de définir les devoirs de l'homme : devoir envers le prochain essentiellement, ne pas faire tort à autrui ; devoir envers Dieu, c'est-à-dire croyance et observance du rituel. C'est pourquoi on exigeait du moudjahid, lors de son insertion dans les rangs de l'A.L.N., de remplir, avant tout, ses obligations religieuses.

Le mot *djihad* duquel dérive le *moudjahid* (combattant de la foi) a toujours été, en raison d'un préjugé anti-islamique datant des croisades, pris en Occident chrétien dans un sens borné et restrictif. Il serait symbole d'agressivité religieuse. Cette interprétation est déjà rendue absurde par le fait même que l'Islam est tolérant et que le respect des religions, en particulier le christianisme et le judaïsme, est une de ses prescriptions fondamentales, d'ailleurs mise en pratique au cours des siècles.

Le *djihad*, réduit à l'essentiel, est tout simplement une manifestation dynamique d'autodéfense pour la préservation ou le recouvrement d'un patrimoine de valeur supé-

rieur et indispensable à l'individu et à la cité ; il est aussi la volonté de se parfaire continuellement dans tous les domaines.

Il se trouve que l'Islam fut précisément en Algérie le dernier refuge de ces valeurs pourchassées et profanées par un colonialisme outrancier. Est-il étonnant, dès lors que, se recouvrant d'une conscience nationale, il vienne contribuer au triomphe d'une juste cause ?

Ainsi, le mot *djihad* a nécessairement évolué avec le temps et s'est précisé – s'adaptant au monde moderne – et en ce qui concerne plus particulièrement la Révolution algérienne, il met davantage en relief la volonté inébranlable, la concentration de l'effort, l'esprit de sacrifice total jusqu'au martyre en vue de la destruction du système rétrograde existant. Il ne comporte aucune haine religieuse ou raciale, aucun exclusivisme ni conformisme, si ce n'est celui de la nécessaire unité pour la libération totale ; le *djihad* ainsi compris est la quintessence du patriotisme libéral et ouvert.

3) La troisième fonction que l'on assigne au droit musulman, c'est l'adhésion populaire du F.L.N. pour que la révolution soit en mesure de paralyser le fonctionnement normal des administrations coloniales.

La force de l'Islam algérien tient, en effet, à ce qu'il est, dans son esprit, en harmonie avec l'esprit de la civilisation algérienne. Il renferme des prescriptions conformes au style de vie traditionaliste, et le système de norme qu'il propose s'accorde aux structures profondes de la société algérienne. Il fournit la langue par excellence dans laquelle s'énoncent les règles tacites de conduite, témoigne de l'accommodation réciproque des normes proposées par la religion et les structures culturelles.

De là vient que l'ensemble des « choix » incarnés par la justice du F.L.N. dans le domaine religieux, et qui fait que la règle juridique basée sur le droit musulman est donc une règle de droit non subie mais acceptée. Il s'accompagne le plus souvent de l'élément consensuel.

Ainsi, sans de tels choix, l'action judiciaire du F.L.N. ne saurait devenir une critique constructive éclairant les chemins de la vie révolutionnaire qui prend profondément ses racines dans la société algérienne musulmane et les branches tendues vers l'avenir.

La création de la règle juridique par le F.L.N. en matière civile fondée sur le droit musulman, en matière pénale sur l'ordre révolutionnaire, constitue la possibilité pour la justice d'exercer son activité et le rôle que la révolution lui a assigné, modifiant consciemment les règles de droit basées sur le droit positif français applicable en Algérie, au moyen de prescriptions : car le F.L.N. entend légiférer, en donnant des règles différentes de celles qui sont appliquées jusque là, et que ces règles sont observées et acceptées sans opposition par les intéressés.

Bien entendu, cet ensemble de règles de droit ne constituent pas, à proprement parler, un véritable code, mais elles s'inspirent des principes généraux du droit couramment admis, et complétés par l'action des assemblées du peuple, pour en faire une source de droit qui soit plus proche des caractéristiques particulières de la société algérienne, et qui sera le travail de base du droit positif de l'Algérie indépendante.

La révolution entend, en effet, respecter le principe que « le droit émane du groupe social ». Les règles juridiques expriment la manière dont ce groupe entend que soient établis les rapports sociaux.

Tout en respectant ce principe, les révolutionnaires veillent à ce que les coutumes soient rationnelles. Ils veulent, avant tout, lutter contre certaines coutumes qui leur semblaient inacceptables parce qu'elles sont en contradiction formelle avec l'esprit rénové de la révolution, car la révolution est un fait social certes, mais aussi un fait juridique au premier chef.

La révolution est en effet une mutation brusque et violente, totale ou partielle, d'un système juridique réalisé par l'introduction d'un élément porteur de valeurs nouvelles, en modifiant profondément la structure existante.

Ainsi, c'est avec ces matériaux appelés source de droit que toutes les théories de droits et d'obligations ont été construites sur les solutions posées par les institutions fondamentales de la société algérienne (contrat, mariage, état civil, divorce, succession, délit, crime...), et qui sont interprétées et appliquées dans un cadre de structures organisées et hiérarchisées.

(source : BENABDALLAH Saïd, *La Justice du F.L.N...., op. cit.*, pp. 62-75)

-76- PRINCIPES D'ÉDUCATION FLN

RÈGLEMENT DE LA *WILÂYA* 1

2e semestre 1956?
(original en arabe, extrait)

[...] La vie de l'organisation : celui qui en est chargé, c'est les responsables (*al masulûn*). De même, le responsable est chargé de l'éducation des troupes et du peuple. C'est lui qui est porteur du message sacré [...]. Il est interdit de faire preuve d'insolence, d'avoir des relations d'amitié, d'entretenir des discussions futiles à l'intérieur de l'organisation [...]. Le salut est obligatoire au moment où un ordre est pris ou quand une rencontre a lieu passé un temps déterminé. L'échange de civilités se fera par poignée de main, et non en s'embrassant. Toute lettre qu'un combattant désirera faire parvenir à sa famille devra passer par la censure; quiconque ne s'y conformera pas sera déclaré traître. [...]

(source : archives privées)

Emploi du temps théorique, cours moyen, écoles de la *wilâya* 3

Probablement 1957 (ombré : thèmes religieux)

Jours	8-8.45	8.45-9.30	9.30-10	10-11	13-13.45	13.45-14.45	14.45-15.15	15.15-16
Samedi	Coran	Langage	Repos	Calcul	Vie du prophète	Discussion	Repos	Chant
Dimanche	Coran	Religion	Repos	Calcul	Vie du prophète	Discussion	Repos	Chant
Lundi	Coran	Religion	Repos	Calcul	Dessin	Discussion	Repos	Dessin
Mardi	Coran	Conte	Repos	Calcul	Repos	Repos	Repos	Repos
Mercredi	Coran	Lecture	Repos	Calcul	Exposé	Discussion	Repos	Dictée
Jeudi	Coran	Dictée	Repos	Grammaire	Travaux manuels	Discussion	Repos	Révision
Vendredi		**R**	**E**	**P**	**O**	**S**		

(source : SHAT 1H2582)

ÉLOGE DE L'ALN

vraisemblablement septembre-octobre 1957

A.L.N. F.L.N.
WILAYA 3

Note de service

L'Armée de Libération Nationale est l'armée de demain, elle doit avoir une formation qui la prépare à l'avenir. Actuellement, elle a pour mission de pousser le peuple à compléter son évolution. Elle doit être donc très près de lui, garder des contacts très étroits; elle lui fait confiance, soutient son moral devant les exactions de l'ennemi et l'aide à faire son éducation politique. Le Moudjahid est donc le modèle que l'on essaie d'imiter, et pour cela, il doit laisser son « empreinte » là où il passe, par sa bonté, sa loyauté, sa patience, son esprit de sacrifice, sa générosité et son courage. Il doit écraser l'ennemi par sa haute moralité, qui n'existe guère chez nos adversaires, et s'abstenir de tout acte pouvant porter atteinte à l'honneur et à la dignité de notre peuple. Le Haut Commandement rappelle à l'Armée et au Peuple que le viol et l'adultère entraînent la peine de mort. La justice doit présider à toutes nos entreprises.

À la faveur de l'enthousiasme général, et du fait que la population disciplinée est prête à accueillir n'importe quel sacrifice, n'importe quel bouleversement dès qu'il est dicté par l'Armée. Déjà, elle a inculpé certaines habitudes de vie, propagé certains principes, aboli certaines coutumes rétrogrades, etc... Son prestige en est renforcé, son action prépare l'avenir.

Moudjahidines, tes chefs et ton peuple savent que, fort de la cause que tu défends, tu as une foi inébranlable, un courage sans égal, une grande ténacité, tes chefs et ton peuple en sont fiers et te félicitent, tu es l'âme de l'Algérie et tu fais son orgueil. En avant, moudjahid, Dieu est avec toi parce que ta cause est juste et que ta patrie mérite la liberté.

Responsables, le haut commandement de la wilaya 3 rappelle aux officiers, sous-officiers sans exception qu'ils doivent rester en contact avec le peuple. C'est un crime contre la nation algérienne de s'isoler des populations que Dieu et la révolution nous ont chargé de diriger.

Les officiers, sous-officiers, doivent en même temps contacter les groupes armés afin de se rendre compte sur place de leur situation morale et matérielle. Il faut encourager les moudjahidines à la lutte et multiplier les embuscades et toute action pouvant rapporter des armes, comme c'est le cas dans certains endroits. Il faut donner l'exemple de la fraternité, de l'entr'aide et de la solidarité.

Le Commandement attire l'attention des responsables de l'Armée et du peuple qu'ils doivent surveiller de très près la situation et ne doivent en aucun cas tolérer quoi que ce soit à l'avantage de l'ennemi. Ceux qui obéiront aux ordres de Lacoste et qui se soumettront à sa politique seront exécutés sans jugement. Tous les stratagèmes de Lacoste se retourneront contre le colonialisme.

Vive l'Algérie indépendante !
Le commandement de la Wilaya 3

(source : SHAT 1H2583)

LE MODÈLE DU BON CADRE DE L'ALN

4 août 1958

Note de la wilaya 2, zone 1[1] aux responsables des régions et secteurs de la zone 1

Le colonialisme est haï par notre peuple parce qu'il est synonyme d'injustice, d'exploitation, d'esclavage, de mépris de l'autochtone. Nos cadres ne doivent jamais oublier que les excès, les vices du colonialisme, préparent et alimentent les guerres de libération des peuples. Il faut s'attacher à détruire tout ce qui rappelle la période colonialiste. Nos cadres ne doivent à aucun prix adopter dans leur administration une habitude ou une façon de faire colonialiste. Nous faisons la révolution précisément pour rétablir la justice, la dignité et l'honneur de notre patrie.

Le peuple doit sentir que tout est changé et qu'il marche résolument vers une ère de bonheur, de prospérité conforme à celle que mènent tous les peuples libres, et en particulier les jeunes peuples qui viennent d'accéder à leur indépendance.

Mais le peuple est en droit de faire des réserves et des critiques si les responsables chargés de l'éduquer et de le guider ne donnent pas le bon exemple et s'écartent des raisons et des buts de la Révolution par une méconnaissance ou une mauvaise interprétation de leur rôle (purification des mœurs, destruction des habitudes de l'Administration colonialiste, etc...).

Nos cadres doivent veiller sans cesse à ce que leurs rapports avec les populations soient toujours empreints de justice, d'impartialité.

Ils doivent toujours être guidés par cet esprit révolutionnaire qui tire sa force du Peuple et qui agit pour le peuple.

Les cadres devront particulièrement éviter :

– le favoritisme (préférer X à Y). Nous n'avons pas à choisir. Tous les patriotes sont égaux et ont les mêmes droits.

– le népotisme (favoriser les membres de sa famille).

Exemple : vente de bétail de gré à gré à des prix bas pour favoriser un parent.

– choix pour l'emploi sans tenir compte du mérite, des nécessités.

Ce sont des habitudes de l'Administration colonialiste défunte qu'il faut détruire jusque dans ses racines.

Les cadres ne doivent jamais donner des prétextes aux critiques. Ils doivent par leur conduite, leur désintéressement, leur impartialité, leur honnêteté, leur esprit de justice, faire sentir à tous que notre administration travaille réellement au profit et pour le bien exclusif du Peuple.

Nos responsables ne doivent pas oublier qu'ils sont pris en exemple par tous, et pour cela avoir une conduite personnelle irréprochable.

(source : archives Harbi)

1. Constantinois nord-occidental, Petite Kabylie orientale.

EXTRAIT DE 10 FICHES DE L'ÉCOLE DES CADRES DE L'ALN[2]

(fiches manuscrites prises en notes par un stagiaire)
Vraisemblablement 2e semestre 1956

FICHE N° I

ARMÉE ET FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

ÉCOLE DES CADRES DE L'A.L.N.

1° – L'école est réservée strictement aux stagiaires de l'A.L.N.
2° – Les stagiaires doivent se tenir chaque jour prêts à servir l'Algérie.
3° – Les stagiaires sont soumis à la discipline en vigueur de l'A.L.N.
4° – L'horaire et les programmes doivent être rigoureusement respectés.
5° – Les stagiaires doivent obéissance et respect aux instructeurs.
6° – Il est formellement interdit de fumer et de lire le journal dans les salles de travail.
7° – Les instructeurs sont responsables de l'application de la discipline.

FICHE N° II

DOCTRINE

1° – La révolution Algérienne

A. Prise de conscience

aspiration à la liberté
souffrance maservelle [matérielle ?, NDA] et morale
anti personne (culte de la personnalité cher les nationalistes)

Prise de conscience
Action = émotivité = activité : O.S. (organisation serete par militaire)

B. La colonisation est base de force

Nous sommes en guerre depuis 1830 :
a) au sein de la nation
b) aux frontières
c) Internation

2° – État de guerre

L'A.L.N. Libérer Homme
Territoire
Éduquez Le prophète a dit : « Pour assoir la religion il faut la science.

2. Cette école fut créée vraisemblablement en 1956. Elle fut ultérieurement installée au Kef, en Tunisie. À l'exception de celles citées *supra*, les fiches contiennent des conseils d'hygiène et de secourisme pour malades et blessés de l'ALN (fiches « les nouvelles habitudes »). Les fiches ont été trouvées le 21 décembre 1956 près de Gambetta (Taoura) (région de Souk Ahras, près de la frontière tunisienne).

Nous devons faire la guerre à l'ignorance, rétablir la vérité du vocabulaire. »

Rétablir Nous devons repenser à l'ISLAM
retour à la source.

L'Algérie existe puisque l'A.L.N. existe.
L'A.L.N. n'est pas une armée de mercenaires, c'est une armée du peuple.

3° – L'A.L.N. existe, grâce aux moudjahedines (combattant de la foi). La vraie science exige le retour à la source en vertu du principe élémentaire :

une idée ou une doctrine [illisible] d'un individu est une pensée qui se déforme.
une ame fausse (France) ne peut défendre une cause juste. La fin ne peut justifier les moyens.

FICHE N° 8

Nouvelles habitudes

1re VÉRITÉ : L'A.L.N. existe
2e VÉRITÉ : Grâce à l'A.L.N., l'ALGÉRIE EXISTE
3e VÉRITÉ : Pour réaliser notre but :
L'ALGÉRIE INDÉPENDANTE, il faut que l'A.L.N. soit forte.
4e vérité : L'A.L.N. doit assurer 3 buts :
- LIBÉRATION
- CONSTRUCTION
- ADAPTATION
5e VÉRITÉ : L'A.L.N. combat contre une armée Française qui compte + de 500 m soldats donc un soldat Algérien être l'égale de 100 soldats Français.
Il doit être fort non seulement par son armement, mais aussi par son corps et son esprit.

A/ Armer le Soldat Algérien sur 3 flancs :
- LES ARMES
- LE CORPS
- L'ESPRIT

Pour assurer à chaque soldat, le maximum de capacités, d'habitudes, il faut lui traduire les nouvelles habitudes qui le mettra au même niveau que n'importe quel soldat de la meilleure armée du monde.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H2582)

RÈGLEMENT DE LA SECTION DE FOOTBALL FLN DU CAMP DE PAUL-CAZELLES[3]

Avril 1959
(extraits)

Préambule. En fonction des lois qui régissent actuellement les organisations internes des centres et camps d'internement, et en harmonie avec les principes de la Révolution Algérienne, un statut et une discipline doivent être appliqués strictement de façon à faire jouer un rôle déterminant à la jeunesse de ces camps. En conséquence, l'élaboration des lois ci-dessous s'avère nécessaire dans le but de créer une ambiance fraternelle et un climat sain.

Statut

Titre 1. La section de football est composée de 6 membres actifs dont 1 secrétaire général, 1 contrôleur, 1 responsable du matériel, 3 capitaines-Entraîneurs.
Titre 2. Il est porté en fonction dudit « bureau » les personnes suivantes : [...]
Titre 3. Une commission de discipline statuera uniquement sur les infractions commises pendant le déroulement des entraînements ou des rencontres.

Article 1. Le discipline sera appliquée pour tout sportif sur le terrain.

Article 2. L'entraînement est obligatoire. Aucune absence n'est tolérée sans motif valable.

Article 3. Le silence le plus absolu doit être observé pendant le déroulement d'une rencontre. Seuls les capitaines d'équipe auront droit à la parole.

Article 4. Tout frère désigné pour faire partie d'une équipe et se trouvant indisposé doit avertir son capitaine avant le déroulement de la partie (soit 2 heures à l'avance).

Article 5. Le jeu brutal n'est pas toléré, tout manquement sera sévèrement sanctionné.

Article 6. Il est interdit aux joueurs de quitter le terrain au cours du déroulement d'une partie. Seuls seront autorisés les blessés ou des cas de force majeure.

Article 7. L'arbitre est seul maître sur le terrain. Les capitaines sont habilités à lui apporter leur concours et, de ce fait, lui faciliter la tâche.

Article 8. En cas de réclamation pour faute technique d'arbitrage, les capitaines déposeront leurs conclusions écrites devant la commission sportive.

Article 9. Répondre à toute convoquation [*sic*] de l'organisation et de la commission des sports. Être exact aux heures de réunions, d'entraînements, de matches.

Recommandations

1°) Il est interdit à tout sportif de fumer 1/2 heure avant le match et pendant la mi-temps.
2°) Mettre tout son sérieux aux séances d'entraînement.
3°) Il est du devoir des sportifs de faire régner une athmosphère [*sic*] fraternelle à l'intérieur des camps.
4°) Le sportif doit être par sa bonne conduite morale un exemple d'encouragement.
5°) Le sportif doit aider et secourir tout frère malade.
6°) Par sa discipline, son esprit de sacrifice, de persévérance et d'endurance, le sportif est l'élément vital du camp. [...]

[Suit un plan type d'un match des deux équipes constituées avec la mention « 17 heures 15 précises le 26 avril 1959 » et une fiche de préparation de la rencontre mentionnant la couleur des maillots, la

3. Aïn Oussera.

manière d'entrer sur le terrain, la fourniture du ballon, les modalités d'arbitrage. Sont prévus] quatre bancs aux vestiaires, deux grandes tables et trois bancs sur le terrain, 40 bouteilles de limonade, une corbeille d'oranges et pour les joueurs, dirigeants et ramasseurs de balles, 3 couteaux, 6 bouteillons de thé, 40 verres, plus 20 quarts en supplément. [...]

Règlement de discipline intérieure

1°) Chaque joueur est un élément d'une équipe. En conséquence, il doit avoir un esprit d'entente avec ses co-équipiers.
2°) Sur le terrain, il doit un respect absolu à son capitaine et à l'arbitre qui dirige le jeu.
3°) Au coup de sifflet signalant le début de la partie, le joueur doit se consacrer entièrement à son jeu et ne pas répondre aux appels des spectateurs.
4°) Il doit éviter toutes discussions, par sa tenue, il doit donner l'exemple de sa bonne conduite.

(source : SHAT *1H1446)

EXTRAIT DU *MANUEL DU MILITANT ALGÉRIEN*[4]

1958 ou 1959

(*in* PREMIÈRE PARTIE :

UN MINIMUM DE CONNAISSANCE DE LA PATRIE)

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE LA PATRIE

AVANT-PROPOS

Cet ouvrage se propose d'attirer l'attention du Cadre Algérien sur les principales connaissances indispensables à la compréhension et à l'analyse des problèmes majeurs de l'heure, qu'ils soient d'ordre politique, économique ou social. C'est assurément ambitionner, en si peu de pages, un objectif qui eût nécessité plusieurs années d'enseignement supérieur, encore que chez l'ennemi, un grand nombre de titulaires de diplômes universitaires sont incapables d'analyser la situation politique de leur pays. A fortiori se montrent-ils plus profanes encore quand il s'agit d'aborder un problème concernant l'étranger.

Mais, et c'est là le but de ce manuel, il est destiné aux cadres de la Révolution Natio-

4. KHELIFA Laroussi, *Manuel du militant algérien*, La Cité, Lausanne, 1962, 300 p. Mohammed Laroussi Khelifa est le prototype de l'évolué cultivé francisé. Né à Aïn Beïda en 1917, marié à une Française, il est licencié ès lettres (1945), il a une formation d'ingénieur agronome. De 1946 à 1953, il a été directeur d'études à l'École nationale d'horticulture de Versailles. Il a été attaché au ministère des Affaires économiques, puis au ministère de la Santé sous la direction du ministre Bernard Lafay. En septembre 1955, il a été nommé sous-préfet mais l'Association des fonctionnaires a fait échec à sa nomination. Nommé en 1957 professeur de chimie organique et de biologie à l'École marocaine d'agriculture. Passe alors au FLN. En 1958, est nommé directeur de l'École des cadres FLN établie à Oujda, où enseigna aussi Belaïd Abdesselam. Le *Manuel du militant algérien* est la reproduction du cours professé à l'École des cadres. En 1959, Laroussi Khelifa est directeur de cabinet de Boussouf au MALG. Il rallie Boumediene en 1962.

nale, c'est à dire à des combattants et à des militants qui, depuis quatre années, ont fait preuve de qualités remarquables : dévouement, abnégation, idéal patriotique. D'autres attributs du chef, tel que celui de dirigeant, d'entraîneur de groupe, d'organisateur consciencieux, ont permis aux cadres de la Révolution d'infliger de sévères défaites à l'ennemi. Ils se sont montrés disciplinés et obéissants, éducateurs et conseillers ; avec leurs collaborateurs et leurs subordonnés, ils ont des contacts humains quoiqu'énergiques.

De telles qualités, appréciables certes, demeurent insuffisantes si elles ne se doublent pas d'une formation intellectuelle rudimentaire, car la lutte acharnée que nous menons contre un ennemi puissant et entêté exige que nous lui opposions non seulement des armes meurtrières mais aussi une solide armature intellectuelle.

C'est pourquoi la connaissance des questions traitées dans cet ouvrage est une nécessité. Par ailleurs, avant de s'intéresser aux institutions et aux économies de l'étranger, une vue aussi précise que possible de l'histoire, de la géographie et des immenses ressources de la Patrie est pour tout Algérien, un impératif catégorique.

Or, l'étude de ce manuel ne se trouve à la portée que d'une minorité privilégiée par suite de l'instruction qu'elle a reçue, envers et contre la volonté persistante de cultiver l'analphabétisme dans notre pays. Aussi appartient-il à cette minorité de faire face à l'insuffisance de maturité politique et intellectuelle du pays par l'information, l'explication et la persuasion. C'est là un autre rôle du Cadre.

Cette tâche, rassurons-nous, quoique d'envergure, n'en est pas pour autant insurmontable. Déjà, la maturité politique de notre peuple, et de la jeunesse algérienne en particulier, est reconnue et considérée avec respect, lorsque ce n'est pas avec admiration, par nos pires ennemis. Fait sans précédent dans l'histoire, même nos enfants qui écrivent sur les murs et les tables des écoles françaises :

« Vive le FLN, Vive l'ALN ».

C'est là pour tout un chacun la candide et généreuse preuve de l'unanimité totale, de l'adhésion inconditionnelle et illimitée de tout un peuple fier, conscient de ses responsabilités et prêt à tous les sacrifices, à l'Idée d'Indépendance Nationale.

C'est aussi pour chaque Algérien l'obligation morale et patriotique de tout mettre en œuvre pour hâter la Libération de la Patrie et offrir à cette jeunesse qui mène un combat héroïque, à cette enfance qui connaît elle aussi les rigueurs des prisons et des tortures, un avenir digne d'elles.

Pendant ce temps, on ne peut s'empêcher de penser à une autre jeunesse, celle qui a accepté la plupart du temps sans même élever la voix, de nous mener une guerre où les lois de la guerre sont bafouées quotidiennement, au moyen de massacres d'innocents de tout âge et de tout sexe, par les déportations de populations entières, la destruction et le pillage, la famine par le blocus économique. Une autre tendance, assurément moins engagée, adopte après quatre années de lutte meurtrière, une attitude de « recueillement », de mysticisme sceptique, échappatoire bien commode quand on ne veut ou ne peut prendre ses responsabilités. À quoi peut les mener ce recueillement si ce n'est au désespoir et au doute ?

Ce sont là précisément deux attitudes qui d'une part ne peuvent que nous renforcer dans notre détermination, et d'autre part nous encourager à offrir à notre peuple au lieu de la barbarie française, l'amour de la dignité et de la justice, à la place du désespoir français, la confiance en un avenir florissant. Notre pays, ce manuel le démontre amplement, dispose de richesses et de possibilités insoupçonnées. Le devoir de chacun est d'en connaître l'existence et la localisation ainsi que d'en apprécier la juste valeur afin d'infliger le démenti le plus catégorique aux prétentions ennemies selon lesquelles le départ de la France de L'Algérie se traduirait par le chaos politique et économique et par la baisse du niveau de vie des masses algériennes.

Chacun dans sa sphère et toujours en cette période de Révolution, chaque cadre algérien doit être l'élément moteur, créateur; il lui appartient d'apporter aux problèmes souvent difficiles qui l'assaillent, la solution adéquate, rationnelle et équitable qui s'impose. Tout responsable doit se pénétrer de la conviction intime qu'il ne trouve pas de problème sans solution, qu'il n'y a aucune difficulté qui ne puisse être aplanie.

Mais, une fois atteint l'objectif inéluctable de l'indépendance, une deuxième bataille devra être engagée, celle de la reconstruction nationale. Les multiples et délicats problèmes soulevés par l'édification d'une Nation moderne et réellement indépendante n'échappent à personne. Le chancre colonialiste est coriace. Bien que moins vivace après l'acquisition de l'indépendance politique, il tente de se perpétuer à travers mille et une grossières astuces dont nous sommes conscients. Ses séquelles peuvent être séparément ou conjointement d'ordre politique, économique, militaire ou humain.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le colonialisme s'attache à employer sa « présence », qu'elle soit française ou autre, à diriger discrètement les principaux rouages de la jeune et fragile nation nouvellement promue à l'indépendance. L'unique moyen de faire échouer cette tentative consiste pour notre pays à posséder dans tous les domaines les hommes capables de prendre en mains les destinées de leur peuple et de se passer de toute immixtion étrangère dans nos propres affaires et d'échapper ainsi tout à la fois au chantage des aides subordonnées à tant de conditions qu'elles en deviennent insipides et à une humiliante sollicitude à l'égard de techniciens exigeants.

Bien sûr, la tâche qui nous attend est de taille et bien que la France ait toujours barré aux Algériens l'accès des grandes écoles techniques et administratives, nous n'avons aucun complexe d'infériorité. Il faut au contraire que notre destin ne dépende pas de volontés étrangères, mais de ce que nous ferons nous-mêmes et pour nous-mêmes; il faut que demain les Algériens puissent dire : « Face aux indignes représentants du colonialisme français, nous avons la chance de posséder des chefs ».

La connaissance de la Patrie est une impérieuse nécessité pour le Cadre Algérien qui ne doit pas se contenter de banales généralités; aussi lui faut-il considérer ce manuel uniquement comme un guide, un classeur d'idées et d'événements avec un rapport direct ou indirect avec la Patrie. Il lui appartiendra donc d'approfondir ces données par des moyens personnels.

On s'attachera néanmoins à retenir en ce domaine, objet du chapitre I, les grandes étapes de l'histoire de L'Algérie, divisée en trois périodes essentielles : la période antéislamique, l'islamisation avec la formation de la Nation Algérienne et l'occupation française. Notre pays, avant d'être conquis, a dû repousser avec succès de nombreuses agressions qui se sont poursuivies durant plusieurs siècles. Il a dû se plier militairement devant la plus grande armée du monde de l'époque; si elle a certes réussi à s'installer par la force, jamais le Peuple Algérien n'a toléré cette voie de fait. L'occupant a toujours été un indésirable, haï et combattu par ses victimes. Mais l'heure de la Libération approche à grands pas.

Dans le chapitre II, c'est la géographie physique, humaine et économique qui doit également être l'objet d'un intérêt attentif. La connaissance des beautés, des richesses et des perspectives de notre pays, permet à chacun de se pénétrer de l'extraordinaire essor que l'économie nationale est appelée à prendre. Contrairement aux allégations fallacieuses du colonialisme français, non seulement notre pays est en mesure de subvenir aux besoins de ses habitants, d'améliorer considérablement leurs conditions d'existence, mais de constituer, avec les pays frères du Maroc et de la Tunisie, un immense foyer de bonheur, de paix et de prospérité.

Connaître le passé de sa Patrie, c'est là un des premiers devoirs du citoyen, tout à la fois une exigence morale et une obligation patriotique. Les colonialistes français, dans leur rage destructrice, se sont attaqués non seulement aux richesses naturelles et aux biens matériels de notre pays, mais encore, ils ont essayé par surcroît d'en tuer l'âme. Que de crimes n'ont-ils commis contre la culture, la civilisation et l'humanité au nom même de ces valeurs sacrées.

Qu'est-ce que l'Afrique du Nord ? Pour eux, c'est un pays honni par les hommes et par Dieu, une terre ingrate, des siècles obscurs, des royaumes fantômes ; la Patrie Algérienne ? un néant, une vue de l'esprit et de l'imagination. Mais les faits sont là, éternels, inscrits en nous et autour de nous, qui nous donnent la réalité sensible de notre Patrie, de son passé, de sa grandeur. Notre éclatante Révolution, gage de l'avenir, est un témoignage vivant de la résurrection des valeurs du passé, ce passé que les colonialistes se sont ingéniés, mais en vain, à déformer et à mépriser.

(source : KHELIFA Laroussi, *Manuel du militant algérien*, Lausanne, La Cité, 1962, pp. 25-30)

EXALTATION DE L'ALGÉRIEN (*WILÂYA* 2, CONSTANTINOIS)

Septembre 1960

G. P. R. A.

État-Major Général | Wilaya 2 mintaka 5

Sois digne d'un Algérien

Point n'est besoin de faire la morale ni de combattre les mœurs, mais à la sixième année que mène l'héroïque peuple algérien contre un colonialisme des plus sauvages, chaque Algérien doit avoir un minimum de respect pour sa personne et les principes révolutionnaires.

Il est inadmissible que certains s'adonnent à des abus rebutants alors que l'attitude de chacun doit être des plus dignes.

– Digne des martyrs.

– Digne de ceux qui souffrent ou attendent la mort dans les prisons et camps de tortionnaires.

– Digne de ceux qui dans l'histoire ont fait de l'Algérie ce qu'elle est maintenant : une nation libre par sa force, possédant une grande armée et représentée par son propre gouvernement.

– Digne de ceux qui te représentent à travers le monde.

– Digne enfin de ceux qui, par de nobles sacrifices, mènent sur tous les fronts un combat à mort à un ennemi lassé et désespéré malgré les encouragements manifestés en aide matérielle et humaine de l'O.T.A.N. et des États-Unis.

À tous ces inconscients, nous disons :

– Ne bois pas, les tavernes et bars regorgent de musulmans !

– Cet argent fou dépensé va directement renflouer les caisses de celui qui veut ta mort.

– Évite les lieux de distraction et les milieux pourris. Cela te ruine, te détourne de l'actualité, te rend négligent et favorise l'instauration d'un climat hostile aux caractères révolutionnaires de l'Algérie en lutte.

– Règle tes affaires et les différends en famille, ne fais pas appel aux services colonialistes, et notamment aux fantoches de la S.A.S.

– Acquitte toi de ton devoir, règle tes cotisations, organise toi au sein du F.L.N. et, au travail, au sein de l'U.G.T.A., n'attends pas qu'on te sollicite pour le faire.
– À tous les Algériens, et en premier lieu, tous les militants et fidaïnes, il faut veiller à ce que ces consignes soient strictement observées et des mesures punitives doivent être prises contre ceux qui persévéreront dans la voie du mal.

La victoire est proche, l'Algérie libre et indépendante vivra !

Direction intérieure de la ville[5]

[intégralement *sic*]
(source : archives Harbi)

La culture du peuple algérien selon Si Mohammed[6]

Directive du commandant Mohammed

(extraits)
Printemps 1961

[envoyée à tous les responsables civils et militaires de l'A.L.N. et du F.L.N Y est expliqué ce qu'est la « doctrine » (ou « idéologie ») du F.L.N., et quelles sont les caractéristiques de la nation algérienne (-a/ Le territoire; – b/ Le passé historique; – c/ Les aspirations communes; – d/ la langue; – e/ Formation psychique; Religion.]

[...]
– d/ La langue.

La langue est un élément de rapprochement entre les hommes. Au-dessus de la diversité des dialectes et des patois, la Nation, pour qu'elle soit unie et organisée, doit posséder une langue nationale. Notre langue nationale est l'arabe. C'est la langue de notre religion, de notre culture, de notre passé historique (poètes, écrivains et philosophes).

– e/ Formation psychique; Religion.

C'est l'éducation de l'âme d'un peuple, l'expression de sa croyance, la source de sa morale et le culte de DIEU. Notre religion est l'ISLAM.

Il encourage le Bien et combat le Mal, organise la vie morale de notre peuple. Comme la langue, une religion a d'autant plus d'importance qu'elle est embrassée par un plus grand nombre d'individus. La religion musulmane constitue le réconfort moral et le Salut Éternel pour plus de 500 millions d'âmes vivant sur le globe terrestre. L'Islam est l'exemple unique de la tolérance et du respect de toutes les croyances. Exprimé dans notre langue nationale, l'arabe, il a donné naissance à une haute pensée philosophique qui fait notre gloire et qui a été pendant des décades de siècles la source essentielle de la pensée humaine. [...]

(source : archives privées)

5. De Constantine.

6. Commandant, chef de la *wilâya* 4 après la mise à l'écart de Si Salah (été 1960). Cerné et abattu par les forces francaises à Blida en juillet 1961.

-77- LE FLN C'EST LA RÉVOLUTION ?

LA RÉVOLUTION POUR QUOI FAIRE

CAHIER DU BUT DE NOTRE RÉVOLUTION ALGÉRIENNE[1]

1957

SOINS AUX POPULATIONS.
Le service sanitaire de l'A.L.N. est aussi à la disposition des civils à qui il doit marchander aucun effort. Tout malade doit être signalé Par le chef de fraction à l'unité la Plus Proche Pour recevoir de l'infirmier les soins que nécessite son état. Des tournées de contrôle sanitaire sont organisées dans diverses Régions (voir organisation S.N.[2])

LA FEMME.
Parmi les activités civiles, celles qui touchent à l'évolution de la femme sont à Placer au Premier rang.
Un Peuple dont la femme Vit en marge de l'activité nationale n'est que la moitié de lui-même. Il est atrophié. Bien Plus grave encore, il glisse lentement et sûrement vers sa mort certaine.
L'islam a su donner à la femme une très large Place dans la société. Hélas, à travers les siècles d'obscurantisme, des esprits intéressés et jouisseurs, sous le faux message de la religion, sont arrivés à convaincre la grande masse ignorante du contraire, interprétant faussement les textes sacrés du Coran. Trahissant l'esprit et la lettre de l'islam, ils ont réduit la femme au rang de « simple objet ».
L'Occident, toujours mal intentionné à l'égard du monde musulman, n'a Pas manqué d'exploiter à dessein cette trahison de nos Vieilles classes dirigeantes, tarées, au cours des dernières décades.

---

1. Ensemble de quinze feuillets d'un cahier d'écolier, rédigé en français. Anonyme, non daté, probablement rédigé par un cadre de la *wilâya* 5 (en effet, la couverture du cahier porte la marque : Librairie-Papéterie Mme Manuel Selma, Boulevard Mohammed V, Oujda, Téléphone 32 28. Oujda était la résidence du commandement de la *wilâya* 5). Au surplus, ce texte recoupe assez largement les instructions générales au commandement de la *mintaqa* 58 (Sud-Oranais, *wilâya* 5) cité aux chapitres 18, 36, 74 et 75. La référence à Mohammed V indique que le cahier a été mis en vente postérieurement à l'indépendance du Maroc. L'allusion aux « 127 ans d'occupation » permet de le dater de 1957.
2 Sans doute santé nationale.

Nos femmes reléguées, nos enfants ne Pouvaient recevoir l'éducation solide qu'elles étaient seules capables de mener à bien. Le régime colonial ne Pouvait mieux espérer. Dès lors, il lui était Plus facile de baillonner les multitudes humaines. Pour en faire une machine de travail et de Profit exorbitants.
Il est donc impérieux – Pour nous tous – de « décrasser » les cerveaux et de rendre à la femme la Place qui lui est dûe.

BUT DE LA RÉVOLUTION

Une Révolution a nécessairement un but.
La nôtre, unique dans son genre, doublée d'une guerre, se fixe en conséquence un but et des objectifs multiples :
1°) Libérer la Patrie
2°) Libérer l'homme
3°) détruire l'ignorance
4°) chasser la missére
5°) Rendre à un Peuple sa dignité bafouée
6°) Transformer la nature au service de l'homme
7°) Placer l'algérie dans des conditions de Pilote et d'exemple. Pour un continent neuf : l'afrique

de telles ambitions ne relevent Pas de la chimére. elle sont à la Portée d'une Patrie commune, la nôtre. Notre Peule – toute son histoire en témoigne – est capable de choses surprenantes. Par vocation, il est lutteur.
de même qu'il affronte après 127 ans d'occupation une armée sans scrupule, incapable de dominer ses défaite Passées dont l'algérie est victime, ayant perdu tout sens de la mesure humaine, notre Peuple affrontera demain l'autre aspect de la lutte :
mener l'algérie vers un destin nouveau.
Le régime colonial ne s'est Pas trompé sur les Possibilités de notre Pays et le ressor de notre Peuple. c'est la raison essentielle de la camisole de force qui fut longtemps imposée à la Patrie et à ses Fils.

L'algérie grenier de Europe.
Notre Pays vivait heureux. son économie était excédentaires il alimentait europe en agrumes, Primeurs et céréales.
une dette que la france devait à l'état algérien a été le Prétexte au débarquement du corps expéditionnaire français à sidi ferruch en 1830. L'amérique elle-même, malgré toute sa en sait long sur cette question de dette, car la france, après la guerre 14-18 refusa aussi de Payer les dollars qu'elle lui devait; aujourd'hui, de grenier, l'algérie voit ses fils affamés, misérables vivant en marge de toutes les activités de leur Pays.

l'algérie dotée de Possibilités économiques enviables.
Pour nous étouffer, la france n'a cessé d'affirmer bruillamment que l'algérie était Pauvre, ainsi son occupation Pouvait Passer Pour une action de bienfaisance.
or l'algérie est :
Pays agricole = agrumes, Primeurs, céréales, élevages, alfa, lin, coton.
Pays industrialisable = riche en matières Premières : Pétrole, fer, charbon, cuivre, manganèse, Phosphate et diverses richesses d'un sous-sol non exploré.
Le Pays Pouvait tenir une digne Place Parmi les nations aux richesses équilibrées.
l'algérie a vécu dans un régime économique dirigé dans le but de maintenir sa Population

[redacted]

dans l'ignorance de ses droits. c'est ainsi que notre Population active est en chômage dans une Proportion de 80 % lorsqu'on sait que le chomage et la misère détruisent le dynamisme d'une nation, on ne Peut se tromper sur les buts recherchés Par la france.
Pays d'immenses superficies Récupérables.
dans le même ordre d'idée, la france maintenait l'algérie dans un cadre agricole étroit, fait à la mesure de l'élément européen. il eut suffit de multiplier les Petits barrages et des Points d'eau Pour récupérer des millions d'hectares susceptibles de recevoir les familles expropriées au Profit du rebut des Prisons européennes venues assurer la Politique de Peuplement Pratiquée Par la france.
il fallait avilir notre Peuple Pour le rendre docile et misérable, a la merci de l'européen dont la doctrine et le fondement sont le racisme. La Révolution algérienne déchire le voile et met fin à l'euphorie.
envoutée à l'instar d'une jolie Princesse Par les « cours royales du genre moderne », enfermée dans le sérail édifiée jalousement Par le Pays dit « du droit de l'homme et de la liberté », l'algérie était condamnée à demeurer un instrument, son peuple une machine génératrice de Profits.
après des luttes incessantes et Périodiques, sous des formes diverses, mais toujours jugulées, la Phase du 1er novembre 1954 dérangea brutallement et définitivement les appêtis, mettant un terme a la conspiration du silence, aux mensonges et la mystification.
sur tout les Plans, nous vaincrons.

l'issue heureuse et certaine de notre lutte armée n'est qu'une question de temps. Plus nous harceleront l'ennemi et Plus vite nous approcheront de la Victoire.
songeons donc, d'ores et déjà, l'édification de l'avenir.
nous sommes convaincus que nos équipes dirigeantes, fidèles au sang de nos martyrs, nous mèneront vers un destin meilleur :

sur le Plan Politique :
a une démocratie véritable où ne regnera ni anarchie, ni arbitraire, a un régime où seuls le dévouement, la compétence, l'initiative et le génie créateur Prévaudront, contrairement aux Principes de la société colonialiste basée sur le racisme et le volume du Portefeuille.
si l'algérie, demain, sera a coup sûr la Patrie de tous les hommes épris de liberté et de justice, elle sera aussi le foyer de Progrès incessant. c'est ainsi que notre Pays Pourra servir de Pilote et d'exemple au continent africain.
La minorité européenne, celle qui voudra jouer honnêtement le jeu, aura sa large et fraternelle Place Parmi nous. c'est seulement en fonction d'un tel comportement que nos morts Pourront Pardonner et Permettre une réconciliation souhaitable.

sur le Plan économique :
1°) réforme agraire équitable.
2°) vaste irrigation Par la multiplication de Petits barrages.
3°) extension des terres cultivables Par la récupération des superficies en friches.
4°) mobilisation de tous les moyens matériels au service d'une agriculture en émulation.
5°) Plan de Vaste industrialisation du Pays.
sur le Plan social :
1°) juste répartition du revenu du Pays.
2°) salaire équitables Pour tous, favorisant l'essor général de la Patrie.
3°) lutte contre la gabégie et le désordre.
4°) multiplication des centres d'éducation et de formation.

5°) construction d'hôpitaux et de dispensaires.
6°) redressement de l'enfance malheureuse.
7°) Politique d'orientation sociale et réadaptation de la jeunesse aux différents stades.
sur le Plan culturel :
1°) lutte contre l'analphabétisme.
2°) construction d'écoles Pour une scolarisation totale.
3°) édification de grands centres universitaires et scientifiques.
4°) envoie de missions culturelles dans les Pays avancés.
Sur le Plan spirituel :
1°) retour à une saine compréhension de l'islam.
2°) lutte contre le fétichisme et la superstition.
3°) offensive contre l'exploitation de la religion au Profit d'intérêts égoïstes et Personnels.
4°) liberté du culte Pour les minorités non musulmanes.
5°) retour aux sources du droit musulman bien compris dans le sens évolutif et adapté de l'essor national.
Tels sont les buts de notre révolution
Tels doivent être les objectifs de nos responsables.
Tels doit être compris le but de nos sacrifices.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H2591)

EXTRAIT DES « PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE » VUS PAR LE JOURNAL *RÉSISTANCE ALGÉRIENNE*[3]

22 juillet 1957

RÉVOLUTIONNISME [*sic*]

[...]

L'analyse des faits et l'expérience de l'action libératrice nous ont appris que le colonialisme constitue un phénomène total, un système idéologique, politique, économique, social, culturel.

Transformation radicale. Ce système, il est impossible de le réformer, de l'améliorer progressivement.

Le néo-colonialisme, sous prétexte de supprimer des injustices les plus criardes, ne tend en définitive qu'à prolonger l'exploitation coloniale en adaptant les moyens aux circonstances nouvelles ; il donne d'une main pour reprendre de l'autre. Parce que plus subtil, le « néo » colonialisme et plus dangereux que l'« ultra ».

Ainsi est apparu [*sic*] pour nous la nécessité de détruire, une fois pour toutes, le régime colonial.

3. Ce texte est extrait d'un article du journal du FLN *Résistance algérienne*, édition C, n° 12, du 22 juillet 1957 (pages 6 et 7). L'article est intitulé « La Révolution Algérienne. Ses principes. » Il est divisé en trois chapitres : 1° / Nationalisme, 2° / Révolutionnisme, 3° / Démocratie. Ce sont le deuxième chapitre (Révolutionnisme) et le troisième (Démocratie) qui sont reproduits ici. Le premier chapitre (Nationalisme) est reproduit *infra* (78 : « La nation algérienne du F.L.N »).

Révolutionnaires, nous refusons tout compromis avec le colonialisme français; nous entendons balayer définitivement et radicalement un système étranger, imposé à notre peuple par la force.

Nous voulons donner à notre pays un visage nouveau, un système plus juste, plus logique.

Parce que colonialisme signifie souveraineté française sur l'Algérie, supériorité du colonisateur sur le colonisé, oppression et exploitation, nous entendons affirmer en idée et en fait la Dignité du peuple Algérien et restaurer la souveraineté nationale pleine et entière, condition nécessaire pour établir la liberté et la prospérité.

Lutte par tous les moyens. Révolutionnaires dans nos buts, nous le sommes également dans nos méthodes, dans nos moyens.

L'expérience nous a également montré que les colonialistes français sont insensibles à l'action politique isolée, qu'ils ne s'inclinent que devant la force. Ainsi la lutte armée s'est révélée comme le moyen le plus efficace pour atteindre notre objectif : l'Indépendance Nationale.

C'est la création de l'A.L.N., ce sont les défaites sanglantes infligées aux forces colonialistes qui ont posé d'une façon claire et nette le problème algérien à l'attention des gouvernants français et aussi de l'opinion mondiale.

La lutte armée n'est cependant pas exclusive des autres moyens. Dans notre lutte révolutionnaire, le combat militaire primordial est complété par l'action politique et diplomatique. Cette action vise à persuader l'opinion de notre Droit comme de notre Détermination, tend à gagner à notre juste Cause la sympathie des peuples libres, des démocrates de tous les pays pour atteindre plus rapidement notre but.

Lutte de tout le peuple dans tous les domaines. Il ne faut jamais oublier que, jusqu'au déclenchement de la Révolution, la force de l'impérialisme français ne résidait pas seulement dans sa puissance militaire et policière, mais aussi dans la faiblesse du pays dominé, divisé, mal préparé à la lutte organisée, et surtout, pendant une longue période, de l'insuffisance politique des dirigeants de diverses fractions du mouvement anti-colonialiste.

L'union psycho-politique du peuple algérien forgée et consolidée dans la lutte armée est aujourd'hui une **réalité historique**.

Cette union nationale, patriotique, anti-colonialiste, constitue la base fondamentale, la principale force politique et militaire de la Résistance.

Le F.L.N. s'est assigné pour tâche première de canaliser les immenses vagues qui soulèvent l'enthousiasme patriotique de la nation, de transformer la puissance irrésistible de la colère populaire en énergie créatrice.

Le F.L.N. est devenu une organisation puissante, plongeant ses racines profondes dans toutes les couches du peuple : paysans et étudiants, ouvriers et commerçants, femmes et jeunes, tous les Algériens sont mobilisés dans la lutte libératrice.

Le F.L.N. est partout dans tout le pays, dans chaque ville, village, mechta, quartier, entreprise, ferme, université, collège, etc...

Pour assumer cette mission grandiose, le F.L.N. s'est donné une structure adaptée, à la fois solide et souple, pouvant animer la lutte militaire et politique de tout le peuple algérien.

Brisant avec le culte de la personnalité et le travail individuel, le F.L.N. a fait siens les principes révolutionnaires d'organisation : centralisme démocratique et direction collégiale.

Discipline de fer, mais librement consentie, esprit d'initiative, fraternité de combat, concourent à faire du F.L.N. l'instrument invincible de la Révolution algérienne.

DÉMOCRATIE

Notre devise : « Révolution par le peuple et pour le peuple » n'est pas un slogan de propagande, mais un principe fondamental, un principe d'action et un but à atteindre.

Il est un fait que notre peuple unanime est aujourd'hui mobilisé et engagé dans la lutte libératrice : c'est là une garantie que demain il ne se laissera pas frustrer des bienfaits de l'indépendance chèrement acquise.

Démocratie politique et Démocratie sociale sont les perspectives que le F.L.N. trace dès maintenant pour l'Algérie libérée.

L'État algérien ne sera ni une Monarchie ni une Théocratie comme le prétendent, à seule fin d'effrayer l'opinion publique, pour nous isoler, la grande presse et les hommes politiques français.

Comme nous l'avons souligné dans le mémoire adressé à l'O.N.U. lors de sa dernière session :

« Le F.L.N. ne méconnaît pas les impératifs politiques de notre époque. Il ne veut pas entrer dans l'histoire en regardant en arrière. La République Algérienne libre et indépendante sera un État moderne, commun à tous les Algériens dans le respect réciproque de leurs statuts personnels, de leur langue et de leurs traditions. »

De même était-il affirmé dans le message adressé en juillet 1956 par le F.L.N. à MM. Nehru, Tito et Nasser à l'occasion de leur rencontre à Brioni :

« En ce qui concerne le contenu de l'indépendance, question du ressort exclusif du peuple algérien, l'Algérie sera une république démocratique et résolument sociale, fondée sur la liberté individuelle, sur l'égalité de tous les citoyens sans distinction de race ou de religion, sur le respect total des croyances et des groupes ethniques, sur la justice sociale... »

La justice sociale doit être un critère permanent qui doit nourrir les institutions. C'est pourquoi, après la proclamation de l'Indépendance Nationale et l'élection d'une assemblée constituante, le F.L.N. a fixé pour objectif immédiat la *Réforme Agraire.*

Dans ce climat de liberté et de justice, l'Algérie se lancera résolument dans un nouveau combat, cette fois pacifique, pour le progrès économique et l'épanouissement culturel.

VOILÀ L'IDÉAL QUE NOUS POURSUIVONS, LES PRINCIPES QUI NOUS GUIDENT.

NOTRE LUTTE ENGAGÉE LE 1er novembre 1954 n'est pas une révolte, une rébellion, un terrorisme, c'est une révolution pleine de sens, riche en perspectives

(source : *Résistance algérienne*, édition C, n° 12, 22 juillet 1957, pp. 6 et 7)

RÉFLEXIONS SUR LE « PROJET RÉVOLUTIONNAIRE »

[...] *1) Le contre-projet.* [...]

C'est surtout à partir de 1959, avec les critiques du plan de Constantine, que le FLN commence progressivement à préciser ses positions sur un certain nombre de problèmes intéressant le devenir de l'Algérie Indépendante. C'est encore « le principe d'opposition » qui détermine le choix des options. Ainsi, la dénonciation du néocolonialisme, en révélant la liaison étroite entre colonialisme et capitalisme, va permettre au projet révolutionnaire de se définir négativement par le rejet du modèle capitaliste : « L'échec du Plan de Constantine comporte aux yeux du peuple algérien tout entier une grande leçon : l'Algé-

rie de demain, pour son développement, devra chercher d'autres modèles que le modèle capitaliste[4] ».

Le choix du pluriel dans « modèles » montre clairement que la seule option arrêtée est celle du rejet. Elle permet de localiser les principales forces à combattre : la grosse propriété coloniale et le capital financier français[5], tous deux unis dans un commun pillage des richesses de l'Algérie. La destruction des structures capitalistes s'inscrit ainsi dans le prolongement de la lutte de libération nationale et marque la translation du « principe d'opposition » allant du colonialisme au capitalisme en situant toujours l'ennemi principalement à l'extérieur de la communauté nationale.

2) Les perspectives

Cependant, au-delà de ce choix négatif, le FLN se montre particulièrement discret dans la définition d'un programme engageant l'avenir de l'Algérie indépendante. Un seul texte, à notre connaissance, tente de définir quelques perspectives générales et mérite à ce titre d'être signalé. C'est un article d'*El Moudjahid* intitulé « les exigences de notre développement économique »[6]. Cet article traite à la fois de la mobilisation des masses, de la politique d'investissement, de l'industrialisation et de la réforme agraire. D'inspiration nettement démocratique, il met l'accent sur la mobilisation des masses et la participation active de la base au développement du pays[7]. Car il estime que celui-ci doit être réalisé par l'effort interne de la Nation et l'aide étrangère ne doit être envisagée que comme appoint.

Cet effort requiert la mobilisation de toutes les énergies et exige l'adoption d'une politique d'austérité qui oriente l'épargne vers des investissements productifs ; ce qui sous-entend le caractère dirigiste du régime à mettre en place. Refusant le choix prioritaire entre l'industrie et l'agriculture, le texte pose le principe d'un effort parallèle à mener dans les deux secteurs. C'est sur l'implantation d'une industrie de base (chimique et métallurgique) qu'il fonde l'espoir du développement à long terme du pays. Il assigne à cet égard à l'État un rôle déterminant de promoteur. Mais c'est sur la réforme agraire qu'il apporte les précisions les plus intéressantes. En effet, il pose non seulement le principe de la limitation de la propriété agricole individuelle, mais aussi celui de la suppression dans la campagne des rapports capitalistes de production et préconise de « préparer l'organisation collective de l'exploitation ». Certes, nous ne sortons pas du domaine de l'énoncé des règles générales. Mais l'option clairement affirmée, en faveur d'une collectivisation du niveau de la production agricole, constitue un engagement qui tranche assez nettement avec la prudence habituelle.

Car, jusqu'à la réforme agraire, l'un des principaux thèmes continuellement repris au cours de la lutte de la libération nationale a rarement fait l'objet, à notre connaissance, d'une analyse précise et développée de la part du FLN[8].

4. « Le fiasco du libéralisme en Algérie », *El Moudjahid*, n° 27, 1er novembre 1960 (note infrapaginale incluse dans le texte).

5. *Cf.* notamment « La haute finance et l'Algérie », *El Moudjahid*, n° 55, 16 novembre 1959 (note infrapaginale incluse dans le texte).

6. *El Moudjahid*, n° 88, 21 décembre 1961 (note infrapaginale incluse dans le texte).

7. « Le citoyen algérien, quelle que soit sa fonction, quel que soit son revenu, doit pouvoir s'exprimer et influer sur le développement dans le cadre d'une démocratie sociale, le développement économique de notre pays ne sera pas technocratique mais démocratique », *id.* (note infrapaginale incluse dans le texte).

8. En revanche le PCA, au cours de cette période et bien avant, s'est à plusieurs reprises penché sur le problème de la réforme agraire. Bachir Hadj Ali ne se prive d'ailleurs pas de le faire remarquer : « Ce n'est pas un hasard que, de tous les partis politiques algériens, le PCA est le seul à avoir approfondi le problème de la réforme agraire et apporté, sur les plans théoriques, politique et pratique, le plus d'aide à la paysannerie pauvre, alors que tous les partis nationalistes abordent cette question sous une forme générale, sans préciser le contenu de la réforme agraire. Le PCA quant à lui a apporté à la question paysanne un intérêt croissant qui ne s'est jamais démenti. » Ce passage est tiré d'un long article de Bachir Hadj Ali

Présente à tous les esprits, évoquée à toutes les occasions, considérée comme la principale tâche à entreprendre à l'indépendance, la réforme agraire n'a cependant pas dépassé le stade des déclarations d'intention et des pétitions de principe. Elle a figuré au programme des commissaires politiques qui en ont traitée, mais en réservant, sur ce sujet, leurs développements à l'étude comparative des réformes agraires réalisées dans les autres parties du monde, notamment en Égypte et à Cuba.

La « plate-forme de la Soummam » ne l'a évoqué que pour souligner les insuffisances de la politique agraire du pouvoir colonial et poser le principe qu'aucune réforme agraire véritable n'était possible sous le régime colonial[9]. L'occultation est encore plus nette lorsque dans un article d'*El Moudjahid*, le passage suivant est supprimé dans la deuxième édition d'*El Moudjahid* en trois volumes réalisée en Yougoslavie : « Il ne suffit pas que l'industrie de transformation soit orientée vers la production de produits chimiques et de biens d'équipements agricoles, il est nécessaire d'éliminer la structure féodale de l'agriculture et de procéder à une réforme agraire qui n'aboutisse pas à un morcellement de la surface agricole. La nécessité se fera sentir d'exploiter collectivement la terre si l'on ne veut pas que la modernisation de l'agriculture ne profite qu'aux grandes et moyennes propriétés et ne laisse l'agriculture dans l'inégalité de développement qu'elle a connue jusqu'à présent. »

On n'a conservé sur le sujet que le paragraphe qui fait suite : « En Algérie, comme dans les pays sous développés où la population rurale est dominante, c'est dans l'amélioration du revenu paysan que se trouve une voie de solution, non seulement au problème des transferts de capitaux, mais à celui beaucoup plus vaste du développement de l'Algérie : une réforme agraire sérieuse et d'inspiration révolutionnaire est la base de l'industrialisation de l'Algérie[10] ».

En effet, l'avenir qu'on laisse entrevoir après l'indépendance est esquissé en « pointillé ». Les principes sont bien énoncés : nécessité de poursuivre l'action révolutionnaire après l'indépendance[11] par la mise en œuvre d'une réforme agraire, l'industrialisation du pays, l'instauration de la justice sociale, le rejet du modèle capitaliste sans opter cependant explicitement pour le socialisme.

D'ailleurs ce dernier terme est très rarement utilisé[12]. Il apparaît comme un mot-tabou qu'on se garde d'évoquer de crainte de provoquer un large débat à son sujet au sein du FLN et de susciter par là-même les démons de la division; alors que l'objectif principal unanimement partagé demeure l'indépendance nationale.

---

traçant les grandes lignes de la réforme agraire préconisée par le PCA : « Le parti communiste algérien et le problème de la terre », in *Réalités algériennes et marxisme*, n° 26, mars 1961 (note infrapaginale incluse dans le texte).

9. *Cf.* également dans le même sens l'article intitulé : « Le réformisme agraire » in *El Moudjahid*, n° 58, 5 janvier 1960, ainsi que l'article traitant du regroupement des populations : « Un peuple déplacé », in *El Moudjahid*, n° 62, 31 mars 1960, où il est affirmé : « La réforme agraire de demain sera obligatoirement, inéluctablement, une révolution agraire ou elle ne sera pas. On n'abusera pas nos masses paysannes après dix ans de guerre avec des "offices pilotes" » (note infrapaginale incluse dans le texte).

10. « 130 ans de bénéfices », *El Moudjahid*, n° 67, 16 juillet 1960 (note infrapaginale incluse dans le texte).

11. « Celle-ci n'est pas une fin en soi, mais seulement un moyen qui permettra la transformation de la situation de notre pays qui passe de l'état de stagnation coloniale à celle d'un pays libéré pleinement engagé dans la bataille de la reconstruction économique et de la libération sociale. » C'est en ces termes que le président du GPRA, Ben Youssef Ben Khedda, annonce au peuple algérien les 18 et 19 mars 1962 la fin d'un combat et le début d'un autre, *cf. El Moudjahid*, n° 91, 19 mars 1962 (note infrapaginale incluse dans le texte).

12. Il n'apparaît que fort tardivement dans les déclarations de certains dirigeants du FLN à l'approche de l'indépendance. *Cf.* les différentes citations présentées par CAMAU Michel, *La Notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*, *op. cit.*, pp. 96-97 (note infrapaginale incluse dans le texte).

Ainsi, dans l'ensemble, le projet révolutionnaire développé au cours de la lutte de libération nationale porte la marque de l'idéologie nationaliste et anti-colonialiste. La principale valeur de référence est l'opposition à l'ordre colonial qui représente le mal absolu. Il suffit de le détruire pour s'ouvrir toutes les possibilités. L'avenir est alors arrêté à l'horizon de l'indépendance qui apparaît inconsciemment comme la réalisation magique de tous les espoirs : indépendance d'abord et le reste viendra de surcroît ! [...]

(source : CHIKH Slimane, *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Paris, Economica, 1981, pp. 347-350)

Sur le programme de Tripoli

Mai 1962
(travaux préparatoires du CNRA de Tripoli 4)

[...] Le consensus s'établit très vite sur la signification des Accords d'Évian, définis comme « plate-forme néocolonialiste » et un frein à la révolution. Cependant, la proposition de Mohammed Harbi de prendre en considération les événements concrets et d'enjoindre aux wilayas et à l'Exécutif provisoire de soutenir tout mouvement d'occupation des terres, est écartée. Le rôle des masses, aux yeux de la majorité, est d'appuyer les initiatives de la Direction.

L'analyse de la nature sociale de la Révolution donne lieu à trois interprétations divergentes.

1. Lacheraf et Malek, appuyés par Benyahia et Yazid, définissent l'Algérie comme un pays colonial et semi-féodal. Le pays affronte donc les problèmes de son passage à l'époque moderne : constitution d'un État, réforme agraire, industrialisation, émancipation de la femme et élimination des séquelles féodales. Toutes ces tâches sont celles que le marxisme assigne à la révolution démocratique bourgeoise. Malek et Lacheraf substituent à cette expression celle de « révolution démocratique populaire » pour mettre en lumière la défaillance de la bourgeoisie dans la lutte contre le colonialisme et la profondeur des aspirations sociales. À cause de la faiblesse du prolétariat, de la situation politique du F.L.N. et de la priorité à donner aux tâches de caractère strictement national, Lacheraf et Malek estiment prématurée toute référence au socialisme. En conséquence de leur thèse, la réalisation de la révolution démocratique populaire n'incombe à aucune classe en particulier, mais à un État qui tient la bourgeoisie en tutelle et trouve sa base sociale auprès de la paysannerie, des travailleurs en général, des jeunes et des intellectuels révolutionnaires.

Mostefa Lacheraf et Reda Malek procèdent à l'analyse de la société en empruntant leur langage au marxisme. Ils parlent de paysans pauvres, de prolétariat, de petite-bourgeoisie, de bourgeoisie et de féodaux. Mais dès qu'il s'agit de définir la base sociale de la Révolution, ils utilisent des expressions telles que paysannerie, travailleurs en général, jeunes, etc. Le refus de reconnaître l'existence de la lutte des classes les entraîne à forger un double vocabulaire pour exprimer les mêmes réalités. La notion de paysannerie évoque les différentes catégories de cette couche (paysans pauvres, aisés, etc.). L'expression de « travailleurs en général » assimile arbitrairement les travailleurs indépendants (artisans et petits commerçants), les salariés (fonctionnaires, petits et moyens employés) et les professions libérales, c'est à dire les catégories regroupées sous le vocable de petite-bourgeoisie, aux ouvriers qui vivent de la vente de leur force de travail. Absente en apparence de l'alliance populaire, la petite-bourgeoisie y est introduite par un artifice de langage. Délibérée, l'occultation tend à préserver l'unanimité nationale.

2. Comme Reda Malek et Mostea Lacheraf, Ben Bella écarte toute idée de lutte des classes et défend des idées voisines de celles que Frantz Fanon a développées dans son ouvrage *Les Damnés de la terre*. Selon lui, la Révolution algérienne ne peut être qu'une révolution socialiste dont la force dirigeante est la paysannerie. Sa stratégie met l'accent sur le rôle de l'Islam qui constitue un rempart des pauvres contre les riches et donne son caractère distinctif à l'authenticité algérienne. Ben Bella prône une internationale des pays du Tiers monde contre les pays industrialisés où « la classe ouvrière s'est embourgeoisée. »

3. Pour Mohammed Harbi, l'Algérie ne doit pas être classée parmi les pays à passé féodal, car ni les formes de la propriété, fortement imprégnées par le droit musulman, ni le rôle de l'État, ni les rapports entre les villes et les campagnes ne rappellent ceux du Moyen Age occidental. La notion de féodalité dissimule la nature hybride d'une classe bourgeoise où le propriétaire foncier, le marchand et le fonctionnaire sont souvent une seule et même personne.

Mohammed Harbi fait valoir que la prolétarisation et la domination du capitalisme dans les campagnes ont été accélérées par la guerre, même si le poids de la bourgeoisie algérienne reste insignifiant. Il n'y a donc pas de place pour une phase de développement historique comparable à celle qu'ont connue les États occidentaux. Les tâches de la révolution nationale et de la révolution sociale sont liées et requièrent la lutte sur deux fronts, contre l'impérialisme et contre la bourgeoisie locale. La petite-bourgeoisie économique doit être neutralisée.

Le moteur de la Révolution, estime-t-il, ne peut être que la classe ouvrière, si faible soit-elle. S'en remettre à l'État, c'est livrer le pays à une bureaucratie dont le peuple a déjà l'expérience. Il faut mettre à profit les leçons de la guerre et les échecs des pays de l'Est et créer un réseau d'associations d'ouvriers et de paysans pauvres appuyés par un parti qui ne serait pas un double de l'État. Par ailleurs, la révolution socialiste a un caractère international. Une alliance stratégique avec l'U.R.S.S. et la Chine est indispensable.

Le programme de Tripoli

La disparité entre ces trois conceptions et les conditions de travail expliquent l'imprécision du programme et son manque de cohésion. Amalgame d'éléments de conceptions différentes et populistes qui sacralise et idéalise le peuple et en même temps déifie l'État.

La référence à la religion est introduite à la demande de Ben Bella, qui remet en question la laïcité de l'État et celle du F.L.N. Son contradicteur principal, Lacheraf, lui oppose deux arguments. Premièrement, l'islam porte en lui le poids des valeurs propres à une civilisation rurale archaïque et son intégration à l'idéologie politique peut servir de frein à la modernisation du pays. Deuxièmement, les forces conservatrices vont s'appuyer sur la religion pour perpétuer des mœurs rétrogrades en ce qui concerne la famille, la condition féminine et les rapports dans la société. L'histoire confirme les prévisions de Mostefa Lacheraf.

Le rapport de Mohammed Harbi sur la politique économique et sociale et la politique étrangère est amendé sur plusieurs points. Mostefa Lacheraf et Reda Malek font supprimer toute référence à la nécessité de contenir le développement bourgeois potentiel de la petite-bourgeoisie économique. Mais, paradoxalement, la disparition à long terme du secteur privé est retenue. Le programme souligne que « pendant la période où il sera nécessaire de laisser subsister un secteur privé, celui-ci sera orienté[13] ». La nationalisation des richesses minérales et énergétiques prévue à moyen terme n'est pas acceptée par Ben Bella. Celui-ci confère une primauté absolue à la reprise des terres des colons et ne veut

13. Programme de Tripoli (note infrapaginale incluse dans le texte).

pas alarmer d'une manière inopportune le partenaire français. La nationalisation du gaz et du pétrole n'est donc envisagée qu'à long terme. L'alliance privilégiée avec les pays de l'Est est rejetée sur proposition de Benyahia qui la juge en contradiction avec les principes du non-alignement.

Réquisitoire contre la direction, le programme de Tripoli dénonce l'existence de « féodalités politiques », de chefferies et de clientèles partisanes, « l'indigence idéologique », « la fuite devant la réalité..., la recherche individualiste des situations stables » ainsi que « les préjugés... à l'égard des paysans et des militants obscurs. » Le programme agraire préconise la limitation de la grande propriété, la redistribution gratuite des terres, l'annulation des dettes des paysans, la formation par adhésion volontaire de coopératives de producteurs ruraux, la constitution de fermes d'État avec participation des ouvriers aux bénéfices et à la gestion et l'interdiction immédiate des transactions sur la terre et les moyens de production de l'agriculture. L'industrialisation est conçue en fonction des besoins de l'agriculture : à court terme, industrie légère « pour exploiter les matières premières de caractère agricole » et « implantation des industries de base nécessaires à une agriculture moderne[14] ». La création d'industries lourdes n'est envisagée qu'à long terme. La nationalisation, dans des délais rapprochés, du crédit et du commerce extérieur, doit assurer l'accumulation du capital nécessaire au développement. L'apport de capitaux étrangers est souhaité, mais dans le cadre d'entreprises mixtes, sous réserve de la réglementation des changes et du « réinvestissement sur place d'une part des bénéfices[15] ».

Dans le domaine social, le programme recommande la liquidation de l'analphabétisme, la nationalisation de la médecine et la gratuité des soins, l'émancipation de la femme et la mixité au sein du F.L.N. Il reconnaît le droit de grève aux ouvriers, y compris dans les entreprises d'État. Quant à la politique extérieure, elle reste fondée sur les principes du non-alignement.

Le texte sur le parti est un compromis entre les partisans d'un parti de masse et ceux d'un parti d'avant-garde. Le parti, qui exerce un rôle premier, est appelé à ne pas effectuer un contrôle bureaucratique sur les organisations populaires et à respecter l'autonomie des syndicats. La primauté du parti est contrebalancée par le droit de grève des ouvriers. En clair, il s'agit de rompre avec l'habitude de considérer les dirigeants de l'U.G.T.A. et de l'U.G.E.M.A. comme des fonctionnaires des ministères de tutelle. La commission ne se prononce pas, malgré l'insistance de Ben Bella, sur la question du parti unique. Ses réserves ne sont pas exemptes d'arrière-pensées. En privé, Yazid les formulait ainsi : « Nous sommes musulmans et en Islam il n'existe pas de mariage indissoluble[16]. »

On peut regrouper autour de deux thèmes les positions de la Commission sur le parti :
– Il est organisé sur la base des principes du centralisme démocratique : éligibilité des responsables à tous les échelons, primauté des instances supérieures sur les instances inférieures, soumission de la minorité à la majorité.
– Il exclut de son sein « la coexistence d'idéologies différentes ». C'est le premier correctif aux choix du parti de masse, le second consiste dans un recrutement « selon des critères précis et rigoureux, car l'efficacité d'une organisation ne se mesure pas au volume de ses effectifs, mais à la qualité de ses membres[17] ».

Le programme élude toute précision sur le rôle de l'armée et laisse sans réponse le problème de l'instauration d'une vie démocratique. Il exprime les visées d'une bureaucratie en formation qui, face à la paupérisation généralisée du pays, cherche à consolider son

14. Programme de Tripoli (note infrapaginale incluse dans le texte).
15. Programme de Tripoli (note infrapaginale incluse dans le texte).
16. Notes personnelles (note infrapaginale incluse dans le texte).
17. Programme de Tripoli (note infrapaginale incluse dans le texte).

pouvoir en détruisant la propriété impérialiste et en menant la nation entière d'une civilisation agraire à une civilisation industrielle. L'idéologie des bourgeoisies occidentales reconnaît l'autonomie des individus et des classes. Celle de la bureaucratie a pour base le développement.

L'espoir d'éviter la voie capitaliste en niant tout rôle politique à la bourgeoisie privée, mais sans l'éliminer économiquement, repose sur l'illusion d'une coexistence sereine entre cette classe et la bureaucratie et sur la croyance naïve en leur capacité de se répartir à l'amiable les fruits de l'exploitation du travail. Ce n'est pas un hasard si l'application de ce programme aboutit à la formation d'un système socio-politique qui cumule les inconvénients du capitalisme et ceux des régimes bureaucratiques des pays de l'Est.

À l'issue d'un bref débat, le G.P.R.A. adopte, sans modifications, le projet de programme. Les signataires des accords d'Évian taisent leurs réserves. Craignant de donner a posteriori des justifications à l'O.A.S., ils obtiennent que le document reste secret. Ben Bella pensait embarrasser ses collègues. Il en sera pour ses frais. L'idée que les dirigeants s'affrontent à visage découvert, programme contre programme, est une chimère comme l'est également celle qui veut faire du F.L.N. une sorte de parti guidé par une idéologie commune. L'histoire du F.L.N., des origines au cessez-le-feu, a engendré une situation telle qu'aucune question ne pouvait plus se poser « ouvertement et honnêtement ». [...]

Le déroulement des travaux

La discussion du programme [au CNRA, NDA] ne traîne pas en longueur. Ferhat Abbas le considère comme du « communisme mal digéré », mais l'accepte. Un amendement d'un représentant de la Fédération de France, un avocat, Ali Haroun, introduit la référence au socialisme. Personne ne s'y oppose. Le programme est adopté à l'unanimité. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Le FLN...*, *op. cit.*, pp. 331-336 et 341)

-78- LA NATION ALGÉRIENNE DU FLN

LA NATION ALGÉRIENNE VUE PAR LE JOURNAL *RÉSISTANCE ALGÉRIENNE*

La révolution algérienne. Ses principes[1]

22 juillet 1957
(extraits)

Oui, ce qui se passe en Algérie, c'est une Révolution, avec sa doctrine guidant la lutte de tout un peuple pour un Idéal élevé.

Cette doctrine est d'inspiration tout à la fois universaliste et algérienne, c'est à dire élaborée d'après notre propre expérience des autres nations et des valeurs essentielles du monde moderne.

NOTRE BUT

Le but de la Révolution algérienne, c'est d'abord la Libération Nationale, l'Indépendance de la Nation Algérienne, la restauration de sa souveraineté pleine et entière.

C'est le but primordial, la condition pour ensuite fonder une République démocratique et sociale, seule capable de développer l'économie du pays, de satisfaire les besoins matériels et moraux du peuple algérien.

NOTRE DOCTRINE

Elle se résume dans ces trois principes fondamentaux :

– LE PRINCIPE INSPIRATEUR OU MOTEUR DE NOTRE LUTTE : C'EST LE NATIONALISME

1. Ce texte est extrait d'un article du journal du FLN *Résistance algérienne*, édition C, n° 12, du 22 juillet 1957 (pages 6 et 7). L'article est intitulé « La Révolution Algérienne. Ses principes ». Il est divisé en trois chapitres : 1° / Nationalisme, 2° / Révolutionnisme, 3° / Démocratie. C'est le premier chapitre (Nationalisme) qui est reproduit ici. Le deuxième (Révolutionnisme) et le troisième (Démocratie) sont reproduits supra (77 : « Le FLN, c'est la Révolution ? »). On y sent la patte de Ramdane Abbane qui y a développé les thèmes qui lui sont chers et dont sa culture des mouvements de libération l'avait rendu familier, mais aussi particulièrement ceux qui lui semblaient être porteurs à destination de l'opinion française et internationale.

– LE PRINCIPE GUIDE : C'EST LE RÉVOLUTIONNISME
– LE PRINCIPE A RÉALISER : C'EST LA DÉMOCRATIE.



NATIONALISME

Cela signifie que tout d'abord nous avons conscience d'appartenir à un corps vivant : à une Nation : l'Algérie, et ensuite que c'est pour nous un devoir impérieux, sacré, de libérer notre Patrie de la domination étrangère pour vivre une vie nationale digne, au même titre que les autres peuples de la terre.

Notre nationalisme participe essentiellement du « principe des nationalités » élaboré par les penseurs libéraux des 18ᵉ et 19ᵉ siècles, et mis en application par les divers peuples d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Nous sommes nationalistes, c'est à dire que nous entendons lutter et travailler dans le cadre de la Nation Algérienne, que nous ne participons d'aucune idéologie étrangère, que nous ne subissons aucune influence extérieure.

Ainsi que l'a proclamé notre congrès historique du 20 août 1956 :

« La libération algérienne, malgré les calomnies de la propagande colonialiste, est un combat patriotique, économique et social. Elle n'est inféodée ni au Caire, ni à Londres, ni à Moscou, ni à Washington. Elle s'inscrit dans le sens normal de l'évolution historique de l'Humanité qui n'admet plus l'existence de nations captives. »

Nationalistes, cela signifie aussi que ce ne sont pas les mobiles de race ou des motifs religieux qui inspirent notre lutte libératrice. La ligne de démarcation de la Révolution ne passe pas entre les communautés religieuses qui peuplent l'Algérie, mais d'une part entre les partisans de la liberté, et d'autre part les colonialistes et leurs soutiens, quelle que soit leur religion ou leur condition sociale.

« Au lieu de reprocher aux Algériens leur nationalisme, nous devrions – écrivent Colette et Francis Jeanson dans « L'Algérie Hors-la-loi » – nous féliciter de ce qu'entfre [*sic*] plusieurs attitudes particularistes que la nôtre leur suggérait également, ils aient eu le bon sens de ne pas se situer, pour s'affirmer face à nous, sur un plan essentiellement racial ou religieux. »

Dès le début de la Révolution algérienne, tous les écrits et toute l'activité du F.L.N. ont puissamment démontré l'absence totale de fanatisme religieux, de racisme ou de xénophobie.

Dans le chapitre « Pourquoi nous combattons »,

Notre plate-forme politique affirme expressément : « Les Algériens ne se lasseront [*sic*] jamais leur culte de la Patrie, sentiment noble et généreux, dégénérer en un nationalisme chauvin, étroit, aveugle. »

Le chauvinisme est en effet une maladie des nationalismes européens, une sorte de doublure de l'esprit impérialiste, qui commence par contester aux autres le droit à une vie nationale.

L'exemple nous est donné par certains hommes de la « gauche » française, notamment des socialistes, qui veulent « faire économiser aux peuples coloniaux l'étape du nationalisme » en affirmant que « le stade des nations est dépassé ».

À ces pseudo-internationalistes, nous répondons avec Emile Vandervelde, ancien président du Bureau Socialiste International :

« NOUS SOMMES INTERNATIONALISTES, MAIS IL N'Y A D'INTERNATIONALISME POSSIBLE QU'ENTRE DES PEUPLES LIBRES, DES NATIONS QUI ONT LE DROIT DE DISPOSER D'ELLES-MÊMES ».

Et pour reprendre la pensée de Michelet :
« PLUS L'HOMME ENTRE DANS LE GÉNIE DE SA PATRIE, PLUS IL CONCOURT À L'HARMONIE DU GLOBE ».
Notre nationalisme est essentiellement libérateur, il est synonyme de Patriotisme. La Nation algérienne Indépendante sera une cellule vivante et enrichissante de toute l'humanité.

(source : *Résistance algérienne*, édition C, n° 12, 22 juillet 1957, p. 6)

DEUX POINTS DE VUE (ET DEUX PÉRIODES) SUR LA CONSCIENCE NATIONALE DES ALGÉRIENS[2]

Mémoire du colonel Si Nacer (Saïd Mohammedi) au CCE

Janvier 1958
(extrait)

[Le colonel Si Nacer fait montre dans son mémoire d'autosatisfaction et d'esprit de supériorité : c'est grâce aux Algériens que la Tunisie et le Maroc sont devenus indépendants. Il caresse un rêve cher : celui de voir se constituer un État fédéral nord-africain.]

[...] Du point de vue psychologique, la révolution algérienne a émancipé notre peuple. La conscience nationale existe. Elle est nette et précise. Tout Algérien désormais la possède. Pour ce qui est des complexes, nous n'en avons plus. Personne n'est plus en mesure de nous en créer. L'héroïsme, la bravoure et l'abnégation de nos combattants nous en ont débarrassé à jamais. Le peuple algérien est objet d'admiration du monde entier. La mort, nous la méprisons. Rien ne nous arrêtera dans notre combat contre l'ennemi. Il sera mené jusqu'à la complète libération. Du point de vue politique, la révolution algérienne a doté notre pays d'une armée nationale puissante et moderne. Cette armée est la gloire du peuple algérien. Elle seule peut lui garantir le présent et l'avenir. [...]

Rapport du jundiyy *Aït Si Mohammed au colonel Si Nacer, chef de l'état-major de l'Est*

13 avril 1959
(extrait)

[Aux frontières...] Une très grande partie des djounouds se trouve au sein de l'A.L.N., non par nationalisme mais à la suite de circonstances indépendantes de leur volonté (répression, etc...). [...] Ils n'ont reçu aucune instruction politique et ne savent même pas

2. Le point de vue du colonel Si Nacer émane d'un chef militaire coutumier de l'auto-satisfaction et des rodomontades. Celui du *jundiyy* Aït Si Mohammed émane d'un simple soldat. Au surplus, à la différence du mémoire de Si Nacer, produit à une période où la situation militaire pouvait encore être regardée comme satisfaisante pour les Algériens et où les blocages dus aux barrages électrifiés ne s'étaient pas encore vraiment sentir, son rapport est produit seize mois après l'achèvement du barrage et en pleine période où le blocage des frontières interdisait tout ravitaillement d'envergure. L'année 1959 fut une année de crise, pour l'ALN de l'Intérieur comme pour l'armée des frontières.

pourquoi ils se trouvent au sein de l'A.L.N. [...] Le djoundi oublie son devoir pour ne penser qu'à sa famille. Des désertions ont lieu afin de passer la nuit dans leurs foyers. Les mariages sont en vogue à cause de la présence de jeunes réfugiés. Les djounouds nouvellement mariés oublient totalement l'Algérie pour ne plus penser qu'aux besoins de leurs familles. [Parmi les remèdes proposés par le *jundiyy* Aït Si Mohammed] :
« les exécutions capitales (ne pas reculer devant l'effusion de sang dans l'intérêt national ».

[Les responsables des frontières se sont embourgeoisés. Ce sont des arrivistes qui ont profité des circonstances pour asseoir leur domination sur un certain nombre de militants qu'ils exploitent par tous les moyens afin de faire chanter l'organisation. D'où la baisse du moral...]

Pourquoi mourir pendant que d'autres se prélassent à Tunis ou en sécurité dans les villages frontaliers ?

(source : archives Harbi)

Deux témoignages du sentiment national émanant de la Fédération de France

Juin 1959
(extraits)

Il est pourtant à la connaissance de tout le monde, et cela n'est pas ignoré de l'opinion française, qu'aucune force ne saurait arrêter un peuple poussé par le souffle de la liberté avant d'avoir atteint son but. [...] Nous avons eu l'heureuse nouvelle que nos élèves-pilotes ont reçu leur diplôme, et qu'un jour les français, à leur tour, regarderont le ciel, tout Algérien ce soir a reçu un grandiose sursaut national, avec l'espoir de voir très prochainement notre aviation traverser le ciel français ; j'espère également respectueusement que nos dirigeants activent, comme ils l'ont toujours fait, que la réalisation d'une telle chose ne saurait tarder.

(source : Rapport politique, juin 1959, archives Harbi)

Rapport de Cherif Bourouina sur le camp de Larzac

13 janvier 1962

Il faut que nous nous préparions pour épauler la lourde tâche économique de l'Algérie ; il faut que notre peuple puisse brûler les étapes pour arriver à vivre le xxe siècle et suivre la marche du temps. Tout le peuple algérien derrière son gouvernement est décidé à faire de notre pays une nation forte, riche et prospère. Il faut qu'elle soit consoler, panser, protéger et aimer par toutes ses filles et ses fils afin qu'elle accède triomphalement dans le concert des nations.

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

SERMENT DU COMBATTANT[3]

Début 1960

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE GOUVERNEMENT PROVISOIRE — C.I.G.[4] — E.M.G.[5] 56e BATAILLON[6]

Note de service

Serment du combattant

Devant l'emblème de la patrie, symbole de notre indépendance, aux couleurs vert et blanc à croissant et étoile rouge, nous jurons

1°) de nous sacrifier à lutter pour conquérir l'indépendance et faire de notre pays une nation unie et invisible [*sic*]. De mourir au combat plutôt que de laisser nos parents, épouses, enfants et sœurs retomber dans l'esclavage.

2°) de vouer une obéissance spontanée autant qu'absolue aux autorités supérieures et d'exécuter rigoureusement leurs ordres pour le bien du service et dans l'esprit du gouvernement de la République Algérienne.

3°) de mourir plutôt que de faillir à notre mission devant l'ennemi, d'endurer sans brancher [*sic*] tous les malheurs, d'encourir vaillamment tout risque et péril.

4°) de conserver et préserver rigoureusement le secret, de ne jamais rien divulguer qui puisse porter préjudice à la langue [*sic*] résistance nationale.

5°) de considérer nos compagnons d'armes comme nos propres frères et d'être unis dans la vie comme dans la mort.

6°) de prendre soin de nos armes afin d'exterminer l'ennemi

7°) d'aider les troupes amies de notre mieux et coopérer coude à coude avec elles en vue d'écraser l'adversaire.

8°) de nous efforcer à supprimer les traîtres.

9°) de nous consacrer entièrement et sans cesse à la protection de la population et de lui vouer aide et respect.

10°) de faire des efforts constant [*sic*] pour nous instruire et nous élever moralement, de conserver la dignité d'un combattant mobile, de ne rien faire qui puisse porter atteinte au renom de l'Armée nationale et de nous montrer ainsi dignes du titre de « Moudjahedes » [*sic*].

Cérémonial du serment

Pour donner toute sa valeur hautement moral [*sic*], le serment doit être prêté au cours d'une cérémonie dont la grandeur ne doit échapper à aucun Combattan [*sic*].

3. Ce texte ne contient aucune référence religieuse. Il s'agit d'un vrai texte nationaliste où le sacré est sécularisé dans un sens national. Mais il témoigne aussi de l'esprit d'obéissance émané de la direction de l'armée qui est attendu des Algériens. C'est également un manifeste bureaucratique.

4. Comité interministériel de guerre. Nom donné, dans le deuxième GPRA (janvier 1960-août 1961), après les décisions du CNRA de Tripoli 1 (fin 1959-début 1960), supprimant le ministère des Forces armées, fief de Belkacem Krim, à un organisme interministériel permettant aux « trois B » de superviser la chose militaire. Cette supervision resta toujours théorique. Le vrai *leadership* sur l'armée revint à l'État-Major général à partir de sa création début 1960, sous la direction du colonel Boumediene.

5. État-Major général.

6. Il s'agit de l'un des bataillons de l'armée des frontières.

Pour ne faire [*sic*], les occasions telles que : nouvelles promotions, fin de stage, évaluation [*sic*] à un grade ou fonction supérieure, remise de décoration, anniversaire du 1er novembre 1954, du 20 août, etc..., se prêteront très bien à la célébration de cette date-cérémonie.

Cas individuel

Le serment du combattant sera prononcé pour tout Moudjahed dès son incorporation, au cours d'une cérémonie (aux couleurs par exemple).

Cas collectif

Par unité, le chef lit le serment devant sa troupe en présentant – Armes, puis fait reposer les armes ; les djounouds disent alors : Nous [lacune, NDA]

Cette cérémonie sera clôturée par un difilé [*sic*] pour en rehausser l'éclat.

(source : archives Harbi)

Rapport du SDECE sur les étudiants algériens de Montpellier

1960

La majorité des étudiants algériens d'origine musulmane de l'université de Montpellier estime que, si lors du référendum[7], le gouvernement proposait parmi les solutions envisagées un statut qui permette l'égalité effective et totale entre tous les citoyens français ainsi que l'abolition complète des méthodes colonialistes, celui-ci emporterait certainement la plus grande partie des suffrages. Ces étudiants sont persuadés, en effet, que l'Algérie sans la France deviendrait rapidement une petite nation de style oriental, pauvre et sans avenir, mais qu'en revanche, les Algériens citoyens à part entière dans une France riche et forte, pourraient accéder au plus vite au bien-être qui règne en Métropole.

(source : SHAT 1H1165-2)

Le différend pluriséculaire avec le Maroc vu par *El Moudjahid*[8]

15 avril 1961

Unité du peuple, unité du territoire

(extrait)

[Ce texte est rédigé après une déclaration du ministre de l'Information marocain Allaoui et du dirigeant historique de l'Istiqlal Allal al Fassi sur la marocanité de Tlemcen, Bechar et du Touat, et une mission du gouvernement marocain, conduite par Bendjelloun, Guedira et le docteur Khatib, à Tur-

7. Le référendum d'autodétermination prévu par le discours de De Gaulle du 16 septembre 1959.
8. Cet article du *Moudjahid* (n° 79, 15 avril 1961) a été imprimé et distribué en Algérie sous forme de tract sur le territoire de la *wilâya* 5 (Oranie).

quant[9] et Bois d'Avault[10] pour rappeler au GPRA le point de vue marocain sur l'ouest de l'Algérie et le Sahara. Les prétentions marocaines ont été notamment dénoncées début 1961 à la conférence de Casablanca et, à plusieurs reprises, par le ministre Boussouf lors de ses passages dans son ancien fief marocain de la *wilâya* 5.

L'article se veut être une leçon d'histoire. Il évoque les tentatives des sultans alaouites sur Oujda, Bechar et le Touat – qui furent toujours éphémères. D'après l'article, le royaume de Tlemcen n'aurait jamais accepté la domination marocaine, même au temps des Almoravides et des Almohades. Sous la fameux Yaghmoghacen[11], fut menée sans interruption une lutte sanglante opiniâtre et sanglante contre le royaume marocain mérinide de Fès, les ruines de Mansourah[12] en témoignent.]

Toutes ces régions à l'est de la Moulouya, autrefois livrées à la traditionnelle oppression des palais, ne connurent la paix qu'avec leur rattachement à l'Algérie [...].
L'actuelle frontière algéro-marocaine ne fut qu'un simple arrangement à l'amiable entre le sultan Moulay Abderrahmane et l'impérialiste Bugeaud sur le dos de l'émir Abd El Kader par le traité de Lalla Maghnia, le 18 mars 1945. La véritable frontière entre l'Algérie et le Maroc est l'oued Moulouya, frontière naturelle, historique depuis l'origine des temps.

[L'article insiste sur le fait que la Moulouya fut la frontière romaine entre la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césaréenne, puis la frontière entre le royaume de Fès et le royaume de Tlemcen telle que la trouvèrent les colonialistes à leur arrivée. Aux « milieux marocains responsables »], il serait utile de leur demander si leurs rêves d'annexer les territoires algériens sont inspirés du souvenir nostalgique de la grandeur almohade, du souvenir nostalgique de la grandeur almoravide, ou tout simplement d'un caprice d'impérialiste. De leur réponse, dépendra non seulement la paix, mais l'avenir des relations algéro-marocaines et du Grand Maghreb. [...]

(source : *El Moudjahid* n° 79, 15 avril 1961)

La nation vue par la direction de la *wilâya* 1[13]

Premier semestre 1961

LA RÉVOLUTION QUE NOUS FAISONS, L'ÉVOLUTION QUE NOUS ENTREPRENONS SE DÉROULENT DANS UN CADRE GÉOGRAPHIQUE, LE TERRITOIRE ALGÉRIEN : NOTRE NATION. LA NATION EST LE PAYS OÙ VIVENT RÉUNIS DES HABITANTS QUI ONT LA MÊME LANGUE, LA MÊME RACE, ET QUI ONT EN COMMUN LA DÉFENSE DE LEURS INTÉRÊTS ET DE LEUR PAYS.

TOUT AU LONG DE NOTRE HISTOIRE, LES ALGÉRIENS ONT ÉTÉ UNIS PAR LA MÊME LANGUE : L'ARABE. CE LIEN TOUT-PUISSANT A RÉSISTÉ À TOUTES LES TENTATIVES COLONIALISTES QUI ONT VOULU FAIRE DISPA-

9. Lieu de détention, dans le Saumurois, des ministres/historiques détenus depuis le 22 octobre 1956.
10. Résidence suisse des négociateurs algériens d'Évian.
11. Yaghmoracen Ibn Ziyan, qui régna de 1235 à 1283, fut le plus important souverain de la dynastie des Beni Abd el Wad du royaume de Tlemcen.
12. À proximité de Tlemcen, dans ses faubourgs ouest.
13. La première partie de ce texte (« Instruction des cadres ») est citée *supra* (71, « ligne politique, morale communautaire et populisme »). Le texte est dactylographié en caractères d'imprimerie.

RAÎTRE L'ARABE PAR TOUTE UNE SÉRIE DE MESURES VEXATOIRES : INTERDICTION DE SON ENSEIGNEMENT, FERMETURE DES MEDERSAS, ENCOURAGEMENTS PRODIGUÉS AUX CHEIKHS CORANIQUES INCAPABLES DANS LE BUT DE DÉNATURER LA LANGUE ET L'ISLAM, ETC...

LES ALGÉRIENS APPARTIENNENT À LA MÊME RACE ARABO-BERBÈRE, PURE PARCE QU'ELLE N'A PAS ACCEPTÉ DE SE MÉLANGER AUX ENVAHISSEURS BYSANTINS [*sic*], ROMAINS, FRANÇAIS... LES ALGÉRIENS SE SONT TOUJOURS REFUSÉS DE S'ASSIMILER À L'ÉTRANGER. C'EST POUR CELA QU'ILS ONT GARDÉ LES CARACTÈRES PURS DE LEURS ANCÊTRES GUERRIERS, LOYAUX, COURAGEUX ET DIGNES.

LES RICHESSES DU PAYS DOIVENT GARDÉS [*sic*] À SES HABITANTS À QUI ELLES APPARTIENNENT, QUI LEUR APPARTIENNENT, QUI LEUR APPORTENT LE BIEN-ÊTRE ET L'ASSURANCE DE SE DÉVELOPPER EN HOMMES LIBRES. CES RICHESSES, C'EST LA TERRE QUI LES NOURRIT ET QU'ILS FERTILISENT DE LEURS PEINES ET DE LEUR SUEUR, QUE LEURS ANCÊTRES ONT GAGNÉ SUR LA FORÊT. CES RICHESSES SONT AUSSI NOTRE HISTOIRE, C'EST-À-DIRE NOTRE PASSÉ, NOTRE NOM, NOS HABITUDES. LES ALGÉRIENS S'ATTACHENT À LEUR PASSÉ, À LEUR PAYS ET PAS À UN AUTRE. L'HISTOIRE DONNE AUX HOMMES L'AMOUR DE LEUR RACE, L'ATTACHEMENT POUR LE SOUVENIR DE CETTE COMMUNAUTÉ DONT ILS SONT ISSUS, LA FIERTÉ QU'ILS ÉPROUVENT À CONNAÎTRE LA GLOIRE QUI S'ATTACHE À LEURS ANCÊTRES.

LES ALGÉRIENS ONT AUSSI DES TRADITIONS, DES MŒURS QUI LEUR IMPRIMENT UNE FAÇON DE VIVRE, UNE MENTALITÉ CARACTÉRISTIQUES.

CETTE MÊME RACE, CETTE MÊME LANGUE, CES MÊMES INTÉRÊTS, CETTE HISTOIRE COMMUNE, CE MÊME GENRE DE VIE DÉSIGNENT LA NATION ALGÉRIENNE.

CETTE NATION ALGÉRIENNE A EXISTÉ DE TOUS LES TEMPS. MASSINISSA, JUGURTHA, JUBA[14], RÉALISÈRENT L'UNION DE TOUS FACE AUX ROMAINS. C'EST POUR UNE ALGÉRIE FORTE QUE LES ALMORAVIDES ET LES ALMOHADES RÉALISÈRENT DES EMPIRES PUISSANTS. C'EST AU NOM DE LA NATION ALGÉRIENNE QUE L'ÉMIR ABDELKADER, MOKRANI, BENBADIS, ONT LUTTÉ CONTRE LA FRANCE. C'EST À LA NATION ALGÉRIENNE QUE LA FRANCE A DÉCLARÉ LA GUERRE EN 1830. LA NATION ALGÉRIENNE AVAIT SIGNÉ DES TRAITÉS AVEC LES PUISSANCES EUROPÉENNES, DONT LA FRANCE, AVAIT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES U.S.A.

PAR LA FORCE, LA FRANCE A SUPPRIMÉ LA NATION ALGÉRIENNE. PAR LA FORCE, NOUS DEVONS LA RÉTABLIR. LE DRAPEAU NATIONAL EST LE SIGNE DE NOTRE SOUVERAINETÉ, LE CACHET DE LA NATION ALGÉRIENNE.

CE PAYS, L'ALGÉRIE, OÙ NOUS SOMMES NÉS, QUI NOUS RAPPELLE DES SOUVENIRS INTIMES (CE COIN DE TERRE DÉSOLÉ, CES MONTAGNES ARIDES, CE DÉSERT BRÛLANT, ONT POUR NOUS PLUS DE VALEUR QUE TOUTES LES RICHESSES DU MONDE). C'EST CELA LA PATRIE. NOUS SOMMES ATTACHÉS À CETTE TERRE PAR DES LIENS PLUS FORTS QUE CEUX QUI NOUS ATTACHENT À NOS PARENTS, À NOS ANCÊTRES, À NOTRE CULTURE. LA PATRIE ASSURE NOTRE DÉFENSE. À NOTRE TOUR, NOUS

14. En fait, Juba II, au début de l'Empire romain, fut roi d'un royaume de Maurétanie qui était largement un protectorat romain.

DEVONS TOUT SACRIFIER POUR LA DÉFENDRE SI ELLE EST ATTAQUÉE, OU SI ON ATTENTE À SON HONNEUR. CES SACRIFICES DEVIENNENT UN DEVOIR NATIONAL. CE RESPECT, CET AMOUR, CE SACRIFICE, CE DÉVOUEMENT, CET HONNEUR, SONT DES SENTIMENTS PATRIOTIQUES.

SI LA FAMILLE NOUS ÉLÈVE, LA PATRIE FAIT DE NOUS DES HOMMES CONSCIENTS, NOUS OFFRE UN CADEAU PLUS LARGE OÙ NOUS PUISONS NOS JOIES, NOS SOUVENIRS COMME AUSSI NOS PEINES. CET ATTACHEMENT EST AFFECTIF ET A UN PRIX INESTIMABLE. QUAND CE MOT A UNE RÉSONANCE À L'INTÉRIEUR DE L'INDIVIDU, LA PATRIE PERD TOUT SON SENS. C'EST ALORS QU'IL SAISIT LE SENS DU DRAPEAU, SYMBOLE DU RESPECT, DE LA GRANDEUR DE SA NATION, DU DEVOIR. L'HONNEUR DU DRAPEAU, C'EST L'HONNEUR DE LA PATRIE. C'EST SOUS CE DRAPEAU QUE LES ALGÉRIENS UNIS DÉFENDENT LA DIGNITÉ DE LA PATRIE.

POUR DÉFENDRE CETTE PATRIE, TOUS LES ALGÉRIENS SERONT ORGANISÉS PAR UN CORPS ORGANISÉ : L'ÉTAT. L'ÉTAT, C'EST L'ENSEMBLE DES LOIS ET DES ORGANISMES QUI DÉPENDENT DE CES LOIS : PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE, GOUVERNEMENT, CHAMBRE DES DÉPUTÉS, INSTITUTIONS DE JUSTICE, COUR DES COMPTES, CORPS DE L'ENSEIGNEMENT, ADMINISTRATIONS. TOUS CES ORGANISMES SONT UNIS PAR LA LOI ET FONT RESPECTER LA LOI POUR LA BONNE MARCHE DE LA NATION.

PAR LA LOI, L'ÉTAT AFFIRME SA PUISSANCE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ. LA PUISSANCE DE L'ÉTAT VIENT DU PEUPLE QUI TRANSMET À L'ÉTAT SES POUVOIRS. CETTE PASSATION DE POUVOIRS SE FAIT PAR LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE QUI PERMET EN MÊME TEMPS DE CONTRÔLER L'ÉTAT.

POUR SE FAIRE RESPECTER, L'ÉTAT RENFORCE SA PUISSANCE ET DEMANDE À NOUS PARFOIS UNE OBÉISSANCE ABSOLUE.

L'INTÉRIEUR DE L'ÉTAT EST ASSURÉ PAR L'ARMÉE ET LA POLICE.

L'ÉTAT ASSURE LA DÉFENSE DES CITOYENS, DE LEURS INTÉRÊTS, CRÉE DES SITUATIONS POLITIQUES ET SOCIALES APPROPRIÉES POUR DÉVELOPPER NOS RESSOURCES.

LES RAPPORTS ÉTAT-CITOYENS SONT RÉGLÉS PAR LA JUSTICE.

LE GOUVERNEMENT DIRIGE L'ÉTAT; L'ADMINISTRATION ENCADRE LE PEUPLE.

LE DEVOIR DU CITOYEN EST D'AIDER L'ÉTAT PARCE QU'IL ŒUVRE DANS L'INTÉRÊT DE LA NATION, D'OBÉIR À LA LOI QUI LUI TRACE SON DEVOIR ET LUI FIXE SON CHAMP D'ACTION. S'IL TRANSGRESSE LES LOIS, L'ÉTAT LE PUNIT.

AUJOURD'HUI, L'ÉTAT EST REPRÉSENTÉ PAR L'ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE. CHAQUE ALGÉRIEN DOIT OBÉISSANCE TOTALE, SURTOUT QU'À SON RÔLE... D'ADMINISTRATION, CERTES IMPARFAIT, S'AJOUTE CELUI DE LA LIBÉRATION DE LA PATRIE. LA RÉSISTANCE DOIT RENFORCER SES POUVOIRS ET CHACUN EST RESPONSABLE DE SES ACTES.

DES CADRES QUI ONT REÇU UNE TELLE ÉDUCATION RÉVOLUTIONNAIRE SONT DES HOMMES DE RÉELLE COMPÉTENCE ET DONNENT À NOTRE ORGANISATION CE CACHET DE SOLIDITÉ À TOUTE ÉPREUVE ET DE SUCCÈS CERTAIN. LEUR EXPÉRIENCE S'ENRICHIRA DANS LE MAQUIS OU AU COURS DE LEURS CONTACTS AVEC LA POPULATION, CONSCIENTS DE LEURS RESPONSABILITÉS, DOUÉS DE L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE, D'INI-

TIATIVE, ILS SAURONT FAIRE FACE À TOUTES LES SITUATIONS LES PLUS DIFFICILES SANS JAMAIS S'ÉCARTER DE LA VOIE DE LA RÉVOLUTION. [...]

LIENS DES CADRES ENTRE EUX

NOTRE ORGANISATION ÉTANT BASÉE SUR LE PRINCIPE DE LA DIRECTION COLLÉGIALE, ELLE NE PEUT SE RENFORCER QUE SI TOUS NOS ORGANISMES DÉLIBÉRANTS FONT PREUVE DE COHÉSION, SE CONSULTENT, DISCUTENT, ÉLABORENT, DÉCIDENT ENSEMBLE. CE QUI N'EST POSSIBLE QUE SI UNE PARFAITE ENTENTE RÈGNE ENTRE TOUS LES MEMBRES.

TOUS NOS RESPONSABLES, MÊME À FORTE PERSONNALITÉ, DOIVENT S'INTERDIRE TOUTE AMBITION PERSONNELLE, TOUT ABUS D'AUTORITÉ, POUR N'ENTREPRENDRE QUE CE QUI EST DE L'INTÉRÊT NATIONAL, ET COMBATTRE DE TOUTE LEUR ÉNERGIE CONTRE CELLE DE LA PERSONNALITÉ.

LES OFFICIERS ET SOUS-OFFICIERS S'OCCUPANT DES BRANCHES POLITIQUE, MILITAIRE, RENSEIGNEMENTS ET LIAISONS, NE DOIVENT PAS OUBLIER QU'ILS APPARTIENNENT À UNE MÊME ORGANISATION ET QU'ILS DOIVENT SE COMPLÉTER DANS LE TRAVAIL. ILS DOIVENT FORMER UNE ÉQUIPE QUI TRAVAILLE POUR LA LIBÉRATION DU PAYS, CHACUN DANS SA SPÉCIALITÉ.

LA FRATERNITÉ, L'HONNÊTETÉ, LA FRANCHISE DOIVENT LES ANIMER, L'INTÉRÊT DE LA PATRIE LES GUIDER. LA RÈGLE À SUIVRE EST : FAIRE SON DEVOIR AVEC DÉSINTÉRESSEMENT POUR LE BONHEUR DES MASSES ALGÉRIENNES.

(source : SHAT 1H1642-1)

La nation algérienne vue par le Bulletin intérieur de la *wilâya* 4

Juin 1962
(extrait)

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE | ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE

COMMISSARIAT POLITIQUE
WILAYA IV

BULLETIN INTÉRIEUR

LA NATION ALGÉRIENNE

Sommaire :

I. – AVANT-PROPOS

II. – LA NATION :

1°) Peuple
2°) Territoire
3°) Langue
4°) Religion
5°) Histoire
6°) Mœurs
7°) Intérêts

III. – LA PATRIE
IV. – L'AUTODÉTERMINATION
V. – L'ÉTAT

Forme d'États
Constitution
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
Souveraineté Nationale
Les Pouvoirs publics
Les Rapports des Pouvoirs Publics
Institutions

VI. – L'INDÉPENDANCE
VII. – LA CONCLUSION

AVANT-PROPOS

Les responsabilités qui pèsent sur les cadres et les militants changent d'aspect. Notre lutte entre dans une nouvelle phase.

La fin de la guerre et les perspectives de reconstruction de notre ÉTAT posent dès aujourd'hui de grands problèmes et exigent de nous tous un effort continu.

Un grand effort d'éducation et d'information s'impose à tous, aux cadres comme aux militants dont le rôle est de penser, d'encadrer les masses, de les éduquer et d'agir sur eux par la force de leur raisonnement et de leur conviction.

Il nous faut donner au militant les moyens de s'épanouir, de progresser, d'exercer librement son jugement et son initiative personnelle, voilà notre tâche.

Pour préparer les conditions qui permettent la définition du contenu de la Révolution Algérienne sur les plans civiques, politique et social.

Établir un minimum de communauté de pensée en vue de déterminer une ligne de conduite qui soit la résultante de notre action.

Dégager de la Nation ses forces vives, afin de bâtir une solide armature contre les influences nocives et destructives.

Il est du devoir de chacun de nous, de restaurer chez le militant, l'esprit de clairvoyance politique et organique, tant sur le plan de l'encadrement que sur celui de l'éducation et de l'orientation du Peuple.

C'est dans ce sens que sera présenté le Bulletin aux cadres, aux militants, avant-garde de la Nation en lutte.

C'est dans cette optique qu'ils trouveront certaines idées forces, afin de les mettre en mesure de réfléchir et de discuter utilement et fructueusement sur les problèmes d'actualité, de les associer à leur résolution.

Certes, il n'est pas dans notre prétention de donner une éducation politique complète et universitaire, d'imprimer une direction rigide à l'orientation politique, mais de lui définir un cadre, et de donner des bases qui permettront au militant d'acquérir une formation plus sérieuse en rapport avec ses responsabilités.

Notre objectif reste l'éducation du Peuple tout entier et l'apprentissage de la démocratie à tous les éléments constitutifs de la nation, en marche vers un meilleur avenir.
– Parce que nous sommes un Peuple dynamique,
– Parce que nous sommes une Nation forte,
– Parce que nous voulons être État démocratique et Social,
– Parce que nous voulons œuvrer pour le bien-être du Peuple,
– Parce que nous voulons exercer effectivement notre souveraineté,
– Parce que nous voulons une pleine connaissance de nos devoirs envers notre Révolution.

LA NATION

Avoir cru que la Nation ne survivra pas bien longtemps à la destruction de l'ÉTAT relève de l'aberration.

L'exemple de la vivacité de la Nation Algérienne est là pour nous rappeler une notion plus exacte du concept de Nation :

Ce ne sont ni les arguties juridiques, ni les spéculations brumeuses qui peuvent étouffer cette réalité historique, cette conscience collective qui soude un peuple à sa terre et aux valeurs fondamentales de la personnalité.

Notre Nation tire son origine depuis des dizaines de siècles, d'une époque où des États fortement structurés aujourd'hui n'avaient pu se constituer en entités nationales.

L'Histoire de l'Algérie est là, pour nous donner l'exemple de sa continuité, la preuve de son effort collectif, sa volonté de vivre, de se dépasser quelles que soient les vicissitudes historiques et politiques et le sort des armes.

Unie et indivisible à l'épreuve, face à ses malheurs, elle nous a donné tout au long des siècles, des preuves indiscutables de ses facultés de régénération.

À tous les accidents de son histoire, que constituent les tentatives de conquêtes et d'assimilation, ce fut l'occasion pour elle de réagir avec la vigueur qui la caractérise et la force de son sentiment, et aussi de manifester sa volonté de rester une Nation indivisible. Ce phénomène, une constante de la Nation Algérienne, s'appelle la résistance, et, la Résistance Algérienne, face à la domination s'est constamment manifestée dans la pensée et dans les actes. Elle constitue un symbole d'héroïsme et de foi, face à un ennemi implacable et retors, elle a affirmé l'unité du peuple et l'intégrité de son territoire.

Malgré les entreprises pernitieuses [*sic*], à la mesure de ses immenses moyens, la France n'a pu dénaturer la Nation Algérienne de son essence. Il n'y a pas eu d'entité nouvelle née du colonialisme et de sa politique de peuplement européen. Elle n'a pas, non plus, pu transformer la domination en collaboration.

Quelles leçons peut-on tirer sur le fondement d'une Nation ? D'abord qu'elle est un tout, compact et homogène, axée sur une réalité, sur des sentiments communs, sur un réflexe de défense, une volonté.

Cette réalité décomposée en éléments fondamentaux dégage :

1°) UN PEUPLE : les familles algériennes se sont agglomérées en une entité spécifique, en un Peuple, selon les critères sociologiques inhérents à la formation de toute une Nation.

2°) UNE LANGUE : La langue arabe qu'un siècle d'obscurantisme n'a pu étouffer. Une culture issue de notre langue mais avec des caractères spécifiquement Algériens a su donner la mesure de son esprit créateur en contribuant à la propagation et au développement de la civilisation.

3°) UN TERRITOIRE : L'Algérie est bien délimitée sur l'assise du Maghreb par des éléments naturels comme : La Méditerranée et la Sahara. Le territoire Algérien a une personnalité propre et effective et cela depuis plus de 12 siècles.

4°) UNE RELIGION : L'ISLAM qui répond à ses conceptions philosophiques, morales, sociales, à sa nature et qui a été adopté avec la facilité que l'on connaît.
5°) UNE HISTOIRE : Pleine de richesses et d'enseignement, de joie et de deuils, de souvenirs et de souffrance.
6°) DES MŒURS : qui découlent de la solidité de la famille, de sa culture et de ses traditions de l'honneur, de sa dignité et de son esprit d'indépendance.
7°) Enfin des INTÉRÊTS : de diverses natures (Historiques, économiques, sociaux.)

C'est l'ensemble de ses fondements qui forment la Nation.

Il est nécessaire d'un point de vue plus général, qu'une Nation rassemble toutes ces caractéristiques pour être une réalité. Aucun de ces attributs ne saurait manquer.

LE PEUPLE

Il est apparemment difficile de définir avec précision, exactitude et d'une façon complète le concept PEUPLE.

Pour ce faire, il faut d'abord essayer de le décomposer en ses différents éléments, de déterminer tous les liens qui font qu'une multitude d'hommes est un Peuple.

Avoir en commun une origine, une religion, des traditions, des souffrances et des souvenirs et des sentiments et enfin l'aspiration à se constituer en Nation, caractérisent l'entité d'un PEUPLE. Tous ces facteurs doivent exister ensemble pour faire d'une population ou d'un groupe de population un PEUPLE.

Tous ces facteurs se retrouvent dans une famille et nous pouvons dire que le PEUPLE est le prolongement de la famille. Nous avons tous une pleine conscience de ce qu'est la famille, et il est inutile de l'expliquer ici.

Mais un peuple n'a pas nécessairement une entité territoriale. Le peuple Juif erre depuis des siècles à travers le monde, mais n'en demeure pas moins un Peuple.

Par contre un Peuple peut être divisé en Nations ou en États (Les peuples arabe et Germain.)

Actuellement on entend le plus souvent la partie la plus nombreuse mais la moins riche et la moins privilégiée de la population d'un État et qui ne participe pas ou ne participe qu'insuffisamment aux affaires d'un Pays.

Cette dernière acceptation, quoique un peu restreinte, nous paraît la mieux adaptée au monde actuel, et à notre temps et va surtout dans le sens de notre Révolution.

UNITÉ TERRITORIALE ALGÉRIENNE

On a souvent dénié à l'Algérie toute personnalité physique, en laissant entendre que soit, par l'absence de discontinuité marquée entre Elle et ses voisins Tunisiens et Marocains, soit par son morcellement cette terre se trouvait vouée à ne trouver ni Unité, ni Indépendance.

L'Unité d'un Pays n'exige pas qu'il recouvre exactement une Région Naturelle homogène. Bien au contraire, la diversité des reliefs constitue une harmonieuse complémentarité géographique et physique.

Il en est ainsi de l'Algérie qui, tout en faisant partie d'un ensemble plus vaste, LE MAGHREB, combine des régions en un tout, qui, selon le contexte historique, est surtout complémentaire malgré sa diversité.

C'est précisément, le regroupement de ces régions diverses par les hommes qui fait la personnalité Physique de l'Algérie.

Il n'entre pas dans le cadre de notre travail de faire un traité de géographie mais uniquement de relever le caractère unitaire et la Personnalité du relief Algérien.

L'Algérie occupe la partie centrale du MAGHREB, entre la Tunisie à l'est et le Maroc à l'Ouest. Elle est baignée sur toute sa partie Nord par la Méditerranée et bordée du Sud-Ouest au Sud-Est par la Mauritanie, le Soudan, le Mali, le Tchad et la Libye.

Il est certain que les mêmes éléments de relief se retrouvent allongés d'Est en Ouest dans chacun des trois pays du MAGHREB, mais il n'en demeure par moins que le sol Algérien a des traits particuliers, simples et originaux. Il est constitué en trois parties bien distinctes : Le TELL au Nord, les HAUTS PLATEAUX au centre, le SAHARA au sud; deux chaînes de montagnes, l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien, presque parallèles, traversent le Pays.

– Le Maroc s'ouvre sur l'Atlantique et à l'Ouest.
– la Tunisie sur la Méditerranée Orientale et à l'Est.
– mais l'Algérie s'ouvre sur la Méditerranée et au Nord.

L'Atlas Tellien composé de deux massifs peu élevés comprend trois chaînes séparées les unes des autres par des plaines; on y distingue les monts du littoral entre la frontière du Maroc et le Sig (DAHRA), les Kabylies dominées par le Djurdjura où Lalla Khadidja atteint 2 318 m. Les Babors 2 000 m. et les Massifs anciens de l'Edough.

L'Atlas Tellien comporte des brèches qui forment des débouchés pour les plaines de la Mitidja, du Chéliff et du Sig.

L'alternance de chaînes littorales, et de sub-littorales le long d'une facade maritime définit aussi une situation propre à l'Algérie.

Ni le littoral Tunisien, ni le littoral Marocain n'offrent de similitudes avec le littoral Algérien.

Les hautes plaines situées entre les Atlas Tellien et Saharien se maintiennent à une altitude de 1 000 m. et atteignent souvent une largeur de 300 Kms. Elles sont parfaitement séparées de la mer par leur rebord montagneux et les chaînes telliennes et le Sahara, ce qui ne se retrouve pas pour les hautes plaines marocaines et tunisiennes.

Le climat apporte aussi sa contribution à la personnalité de l'Algérie, il est essentiellement méditerranéen.

<u>LA LANGUE</u> : Longtemps des Arabisants qui n'ont rien compris à l'âme Algérienne ont parlé de différents dialectes arabes, niant la communauté linguistique dans un but intéressé et connu.

Il est vrai qu'il existe un dialecte d'origine berbère, mais lui-même est empreint de la langue arabe.

La langue arabe est la langue de tous les Algériens. C'est leur langue Lithurgique et elle a été la première à leur ouvrir la porte des Sciences.

Un Algérien de Laghouat s'exprime dans le même vocabulaire que ses compatriotes de Souk Haras [*sic*], de Marnia, de Touggourt et de Hassi-Messaoud.

Cette unité linguistique Algérienne s'est maintenue malgré l'effort constant déployé par le colonialisme pour l'étouffer.

Toutes les activités nationales, commerciales, administratives, politiques, diplomatiques, scolaires, artistiques, et religieuses se faisant dans cette langue qui s'est avérée souple et capable d'exprimer clairement toutes sortes d'idées et de pensées.

La langue arabe est un élément dominant de la civilisation mondiale.

<u>RELIGION</u> : La religion a été l'un des éléments constitutifs de l'Unité nationale Algérienne.

L'Islam a pénétré dans le Maghreb et partout en Algérie avec l'arrivée de OKBA BEN NAFAA qui fut un compagnon du Prophète, c'est à dire que l'Islamisation totale s'est faite presque simultanément en Arabe et au Maghreb.

Nos ancêtres ont trouvé l'Islam conforme à leurs qualités humanitaires, à leur idéal de vie, à leur générosité de cœur, à leur grandeur d'âme et à leurs valeurs morales; ils l'ont adopté en masse et sans réserves.

Donc l'Islam est la Religion commune et de tous les Algériens et cela depuis 14 siècles.

L'unanimité religieuse de l'Algérie est réelle, certaine et admise même après la colonisation qui s'y est heurtée en vain.

Notre pays, malgré les efforts du colonialisme, n'a jamais connu de vicissitudes religieuses, et ce n'est pas peu dire.

L'évidence de cette unanimité religieuse n'échappe à personne et chacun sait qu'elle a été un des éléments moteurs de notre Révolution.

HISTOIRE : C'est une constante politique pour le colonisateur de dénaturer l'histoire d'un pays conquis, car il sait que l'histoire d'une Nation est un fondement essentiel de son unité.

Il suffirait de rappeler que le peuple Algérien était unanime derrière l'ÉMIR ABDEL-KADER en 1832, mais nous pouvons remonter plus loin et, qui plus est, citer un français partisan de la colonisation.

E.F. GAUTIER a, au cours d'une intervention au Parlement déclaré qu'en 1516, les Émirs avaient unifié non seulement la Nation, mais l'État Algérien et il ajoute « Fait sans précédent de l'histoire universelle. »

Plus loin encore, MASSINISSA a, au 3°) siècle avant J. CHRIST unifié l'Algérie et organisa l'État de la Moulouya à Tabarka.

En fait, l'unité historique Algérienne remonte à l'Antiquité. Des historiens font état du royaume des MASSYLES qui s'étendait de la MOULOUYA au territoire de Carthage.

L'histoire de notre peuple est très longue et très riche; nous n'avons fait qu'affirmer l'unité de cette histoire et citer certains traits qui la situent. C'est l'essentiel.

MŒURS : L'Islam est l'atmosphère même dans laquelle baigne toute la vie, algérienne non seulement la vie religieuse ou intellectuelle, mais la vie privée, la vie sociale et la vie professionnelle.

Toutefois nous pourrons affirmer que les mœurs de notre Nation ont un caractère propre selon une interprétation spécifiquement algérienne des préceptes et des dogmes de l'Islam.

De la naissance à la mort un enchaînement de cérémonies, de rites et de coutumes, et de règles se retrouvent partout en Algérie, dans les villes comme dans la campagne.

– Le Style de vie, – les formules de politesse – les gestes sociaux – les conversations quotidiennes ponctuées d'invocations – les obligations et les interdits – la distinction entre les viandes licites ou illicites – l'interdiction des boissons fermentées, des jeux de hasard ou du prêt à intérêt – la circoncision – le port du voile – les tribunaux qui jugent selon la jurisprudence coranique et le droit coutumier – le mariage et les liens conjugaux, la répudiation – la polygamie – les coutumes testamentaires – les coutumes domestiques – les ablutions et l'enterrement de nos morts.

L'HABILLEMENT comme le burnous – la chéchia rouge, le chèche et la gandoura caractérisent l'Algérien.

L'ALIMENTATION le couscous – la galette d'orge – ou de blé, les sauces pimentées et rouges – le lait crèmé ou petit-lait, le thé à la menthe et le café après les repas.

L'Algérien ne consomme par les boissons fermentées (vin) ou distillées (eau de vie) il bannit aussi la viande de porc.

Il est certain que l'ensemble de ces facteurs est spécifiquement algérien et contribue à définir notre personnalité.



INTÉRÊTS COMMUNS

Nos intérêts communs sont nombreux et nous ne pouvons ici que les énumérer rapidement.

I. – TERRITORIAUX : Puisque le territoire est un des plus importants fondements de la Nation il est primordial pour nous de défendre l'intégrité de ce territoire.

La participation de tous les Algériens à l'insurrection contre l'impérialisme en faite foi. L'impérialisme est encore là pour nous convaincre de l'importance de ce facteur.

II. – HISTORIQUE : Nous possédons en commun et dans l'indivision un riche legs de souvenirs, non seulement de gloires mais aussi d'épreuves difficiles et de deuils.

Plus que revendiquer une certaine solidarité avec nos héros, nous sommes tous intimement convaincus que des liens de parenté très étroits nous attachent à nos Martyrs, nos savants, nos civilisateurs etc...

III. – RELIGIEUX ET MORAUX : Notre peuple est profondément religieux et notre morale a pour doctrine l'Islam. Les tentatives de destructions et de profanations ont été et sont nombreuses. Nous sommes contraints de veiller tous ensemble à la sauvegarde de nos préceptes.

IV. – LINGUISTIQUES ET CULTURELS : Une des conséquences de l'impérialisme, nous l'avons bien vu, fut l'obscurantisme et la négation de notre culture. Défendre et accroître notre trésor et notre rayonnement culturel est, pour nous un intérêt primordial.

V. – POLITIQUE. Est-il besoin d'insister sur les intérêts politiques ? Citoyenneté, participation aux affaires de l'État, élection, éligibilité, administration etc...

VI. ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. Les richesses nationales profiteront au Peuple et nos intérêts découlent de nos droits de citoyens.



PATRIE

Droit de circuler librement et de choisir sa résidence
Droit au libre choix du travail
Droit à l'Éducation etc...

Nous savons ce qu'est un PEUPLE.
Nous savons ce qu'est une NATION.
Donnons maintenant une ÂME à ses réalités en nous en faisons une PATRIE.
Notre PEUPLE est UN, notre NATION est UNE et notre PATRIE, devient indivisible.
Nous sommes une PATRIE.
Nous avons une conception instinctive de la PATRIE parce qu'elle est en NOUS. La PATRIE n'est pas seulement la terre qui Nous a vu naître ; c'est notre PEUPLE qui nous a permis de naître et de grandir, c'est notre NATION qui nous reconnaît comme un de ses enfants, qui nous autorise à tirer orgueil de son histoire et nous permet de glorifier nos souffrances qui sont nôtres.

Nous avons dit que la Nation a des droits naturels ; notre NATION nous reconnaît ces droits naturels et nous les accorde spontanément.

Pour ces raisons elle devient un objet de dévouement et d'amour, comme une mère aimante et dévouée.

Beaucoup plus même, parce que lorsque nous avons à la défendre, c'est nous qui nous défendons.

L'homme ne se confond pas en sa mère mais se confond en sa patrie.

Comment dès lors peut-on concevoir, qu'on puisse oublier ses devoirs envers elle ? Oublier de la défendre quand elle est en danger ? [...]

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

UNE OBSESSION ÉGYPTIENNE : L'ARABITÉ DES ALGÉRIENS

Synthèse historique

(extraits)

[...] Dans l'introduction de son livre[15], Fathi Al Dib juge le peuple algérien, à la veille du 1er novembre 1954, « dérouté » par les jeux politiciens, « dans l'ignorance réelle des événements, et dominé par les forces colonialistes ». Les promoteurs de la révolution, eux, sont les « vrais héros » qui énoncent leur appartenance au monde arabe contre les « faux révolutionnaires » et les « faussaires de l'histoire ».

Le prototype du vrai héros est, bien entendu, Ben Bella : jamais il ne varie, jamais il ne dévie. À la veille de l'indépendance, « *en ce qui concerne sa foi dans l'appartenance de l'Algérie à la nation arabe, son attitude est restée inchangée depuis le début de son engagement. Il a même réussi à convaincre ses camarades* (qui, donc, n'étaient pas *a priori* convaincus ?) *à l'exception d'Aït Ahmed*[16]. »

Lors de sa première rencontre avec le responsable égyptien, Ben Bella « s'exprime en français » parce que la pratique de sa langue lui a été interdite par le colonialisme. Incapable de s'exprimer en arabe, Ben Bella ? Sous-entendu incapacité de s'exprimer en arabe classique ou en dialecte cairote, la « *lugha l 'amiyya* » algérienne, le dialecte, n'est manifestement pas considérée comme de l'arabe par les Égyptiens et par Ben Bella lui-même, qui s'en excuse auprès de ses interlocuteurs égyptiens[17]. Apparemment, il ne lui vient pas à l'esprit de s'exprimer en dialecte, ce qui, avec quelque effort, aurait très bien pu être faisable et compréhensible, même en Égypte.

Il paraît pourtant exclu que le recours à l'interprète ait été constamment obligé : le fait n'en est mentionné qu'une ou deux fois, notamment par les allusions à la connaissance du français par Mme Fathi Al Dib. Il dut donc bien y avoir des échanges, en arabe algérien d'un côté, en arabe égyptien de l'autre. Simplement, les canons de l'arabité posent une norme égyptienne, introjectée par le locuteur maghrébin. Le mépris colonial intériorisé, qui joue vis à vis des Français, joue aussi à l'égard des Égyptiens.

Il va de soi que la norme n'est pas que culturelle. Indissociablement, elle est aussi politique : Fathi Al Dib est aux anges lorsque, lors des cérémonies du huitième anniversaire du 1er novembre, Ben Bella affirme que « *l'Algérie suivra[it] la politique de l'identité*

15. Il s'agit des Mémoires du major Fathi Al Dib, nommé par Nasser responsable des *mukhabarât* (services secrets) égyptiennes pour les relations avec le Maghreb : DIB Fathi al, *Abdel Nasser et la révolution algérienne*, Paris, L'Harmattan, 1985.

16. DIB Fathi Al, *op. cit.*, p. 365.

17. *Id.*, p. 15.

arabe et du parti unique, ce qui entraînera[it] la dissolution de tous les autres partis, en particulier le parti communiste et le Front de Libération en France »[18] et qu'il conclut par un hommage appuyé aux « *frères égyptiens qui avaient grandement contribué au succès de notre cause* ». Même accord parfait entre Nasser et Ben Bella lors de la visite triomphale du raïs en Algérie en mai 1963 : cousine en despotisme de l'Égypte, l'Algérie a des rails politiques bien tracés. Peu importe, en l'occurrence, que les discours de Ben Bella soient prononcés en français, peu importe que le raïs fasse part en privé de son étonnement de se trouver, à Alger, dans une capitale très éloignée d'être le petit double du Caire qu'il s'attendait à trouver...

Les Algériens sont pourtant des Arabes, puisque les deux peuples « *s'identifient l'un à l'autre*[19] », puisque les objectifs du FLN sont de promouvoir une « Algérie arabe musulmane ». Lorsque, au printemps 1956, Fathi Al Dib se rend à Madrid pour rencontrer, d'une part Boussouf, et d'autre part le prince héritier du Maroc, Hassan, il juge ce dernier Arabe de mauvais aloi : il remarque immédiatement son penchant marqué pour le whisky... La condamnation immédiate et sans appel d'Abbane est énoncée au motif que « dans ses idées et ses points de vue sur l'Algérie indépendante, [il] avait ignoré son appartenance arabe et islamique, ce qui constituait une déviation par rapport aux principes énoncés dans la constitution du 1er novembre 1954 » [*sic*][20].

La formule est répétée en guise d'épitaphe après l'assassinat d'Abbane : « *Il adhérait peu à l'appartenance islamique et arabe de l'Algérie.* »

Toutes les fois que se présentent des problèmes de langue, toutes les fois qu'éclatent des différences entre Égyptiens et Algériens, ou qu'est mise sur le tapis la lutte unitaire arabe, l'obsession méfiante ressurgit à propos de la réalité de l'islamo-arabité des Algériens : la formation accélérée des infirmières algériennes est rendue difficile car ces pauvres jeunes filles « ne comprennent que le français ». Même un Khider, présenté tout au long de l'ouvrage comme un authentique Arabe, finit par représenter, après le congrès de Tripoli de 1962 qui assura à Ben Bella la victoire, et après sa prise de pouvoir de l'été 1962, à un Fathi Al Dib, manifestement au comble de l'irritation, que « *le peuple algérien est différent des autres pays arabes en ce sens qu'il ne supporte pas l'autoritarisme, ce qui allait être le cas avec Ben Bella, qui s'appuyait en partie sur l'armée donc sur Boumedienne* ».

L'inquiétude est lancinante chez notre dignitaire nassérien : ces Algériens sont-ils, ou non, des Arabes ? Il ne se pose jamais la question de savoir s'ils constituent, au-delà de leurs différences, une nation, réalité transculturelle que la sagesse populaire algérienne exprime pourtant avec un humour de belle santé : le téléphone arabe est inséparable des Kabyles téléphoniques... Mais de telles *nukta*(s) en français ne peuvent être accessibles à un Fathi Al Dib...

Un obstacle de taille, on s'en doutera : les Kabyles : Kabyle, Ouamrane, nommé représentant du CCE pour les réceptions d'armes au Caire, est un grossier impulsif, agressif et rude. À sa charge, son « fanatisme tribal[21] ». Dans les fiches qu'accumule Fathi Al Dib au moment de la formation du premier GPRA sur le profil des dirigeants[22], le fait kabyle renvoie toujours à la barbarie et à l'*'açabiyya*[23]. Krim Belqacem ? « Kabyle, esprit borné » (*balîd*[24]) ; ses « *sympathies envers l'Égypte ne sont pas évidentes* », fait preuve de « *fana-*

18. Il s'agit de la Fédération de France du FLN.
19. *Op. cit.*, p. 37.
20. *Ibid.*, p. 172.
21. *Ibid.*, p. 172.
22. *Ibid.*, pp. 276 et *sq.*
23. Chauvinisme solidariste tribal.
24. Dans la version originelle en arabe (*jamal 'abd ul nâçir wa l thawra l jazâ-iriyya*, Dâr ul mustaqbal, Le Caire, 1984).

tisme ethnique »; se révélera assassin, mais d'Abbane, ce qui atténue le forfait. Jugement analogue sur Mohammedi Saïd – les inclinations à la bigoterie du personnage ne sont pas mentionnées –; sur Benkhedda, formule lapidaire : « *Il est très fidèle à Abbane* »; cela suffit. Inutile de dire que Benkhedda, de Blida, est d'ascendance kabyle probable.

Dans le livre de F. Al Dib, bien renseigné pourtant, depuis longtemps, sur ses inclinations « berbéro-matérialistes », pas un mot désobligeant sur Aït Ahmed jusqu'à la page 365 : tant que celui-ci est confondu dans le groupe des dirigeants faits prisonniers après l'arraisonnement de leur avion, il est par prétérition classé benbelliste. Mais à la fin de la guerre, les divergences éclatent, « *Aït Ahmed reste prisonnier de son fanatisme kabyle* », fanatisme dont il n'avait jamais été fait mention auparavant. Nulle part Fathi Al Dib ne dit qu'Aït Ahmed est, avec Khider, l'un des rares dirigeants algériens à avoir une réelle connaissance de l'arabe classique; nulle part il ne dit – mais le sait-il? – que la famille d'Aït Ahmed – celle du *chaykh* Mohand Al Hussayn – est rien moins que kabyle d'origine...

La culture arabe classique ne suffit donc pas à constituer l'arabisme des hommes, même si, *a priori*, les « Arabes d'Algérie » sont plutôt meilleurs que les « Kabyles ». Mais il faut nuancer avec précaution : « Kabyle », un Aït Ahmed est vu comme trop laïque. À l'inverse, « Arabe », un Khider a trop pris contact avec les Frères musulmans. Le culturel n'est rien sans le politique.

Les bons Arabes sont ceux qui ont une culture arabe authentique, moderne de préférence, qui se reconnaissent dans la « révolution du 23 juillet[25] » ou qui, malgré leur formation française, sont restés de bons musulmans. Tawfiq al Madani aurait mérité d'être égyptien : il est « historien, arabe d'origine, de pensée, de culture et de tendance »; mais, on l'a vu, il a d'autres qualités qui doivent peu à la culture arabe classique[26]. Le docteur Lamine Debaghine, de formation française, est « *d'origine arabe, musulmane, musulman pratiquant* [et les autres? Fut-il le seul? NDA], *il avait été le premier adversaire de Messali Hadj et il était sincère, honnête, mais indécis et pessimiste*. Dommage, car il est « *pro-égyptien* ».

D'autres « Arabes sont bien arabes, mais dévoyés par rapport aux normes nassériennes de l'identité arabe : Abdelhamid Mehri est bien « *d'origine* arabe »; mais, s'il a foi dans l'arabisme, c'est dans le sillage catastrophique du *ba'ath*. Conclusion : c'est un « *arriviste* » qui « *ne croit pas dans le nationalisme arabe* ». Le critère est bien l'adhésion formelle à la ligne nassérienne en matière d'unité du monde arabe : les bons font profession de foi dans ce sens; les autres sont jugés, selon une terminologie qui est aussi ba'thiste (« *quṭriyy* » opposé à « *qawmiyy* », « *chu'ubiyya* » ou « *iqlimiyya* » opposées à « *'urubiyya* »), des « régionalistes » : en 1962, « Ben Bella et Khider incarnent l'appartenance de l'Algérie au monde arabe, contrairement à Boudiaf et Aït Ahmed qui étaient tous les deux des régionalistes »... « *L'origine arabe des trois chefs, Ben Bella, Khider et Bitat, avait créé des liens entre eux*... [parce que, évidemment, Boudiaf, issu d'une famille de *jawâd*(s) de M'sila, est kabyle??? NDA]. *Ils étaient convaincus de l'appartenance de l'Algérie à la nation arabe. Tandis que Aït Ahmed, malgré ses liens de parenté du côté de sa femme avec Khider, conservait son fanatisme kabyle et élevait ses enfants dans cette voie.* »

Parmi les Arabes douteux, d'autres sont qualifiés caricaturalement de manière aussi négative que par l'anthropologie coloniale française la plus caricaturale. Boussouf, au début, est un bon; il collabore bien avec les services de Fathi Al Dib pour le compte

25. Le coup d'État des « officiers libres » de 1952 qui vint à bout de la monarchie égyptienne.
26. Les services égyptiens le considèrent comme acquis à leur cause.

duquel il espionne ses frères du GPRA. Mais cet « Arabe d'origine », s'il est intelligent, est « *hypocrite, d'un tempérament changeant* ». Autre « Arabe d'origine » (aucune mention de sa qualité de Kouloughli), Ben Tobbal est tenu pour « *inactif, passif et borné* ». Lorsque, en 1961, il s'acoquine avec Abbas, il devient un intriguant flirtant avec Bourguiba, sans aucun crédit en Algérie. Avec Abbas, « *ils ne croient pas à l'identité arabe de l'Algérie et sont partisans d'une union maghrébine* ». Au même moment, Boussouf devient le plus isolé, le moins fréquentable, le plus minable des « Arabes » : « *Il n'est pas fidèle aux principes de la révolution de 1954; Ben Bella l'a discrédité...* »

Et puis nombre d'entre eux sont « *occidentalisés* » et vus sommairement, à l'instar d'une certaine historiographie française aujourd'hui dépassée, comme de quasi-Français : Abbas, bien sûr, qui a osé déclarer : « *Seule la mer nous sépare de la France alors que nous sommes séparés de l'Orient par d'immenses déserts.* » D'ailleurs cet Abbas, sur l'appartenance « ethnique » duquel Fathi Al Dib ne se prononce pas (Est-il « Kabyle » ? Est-il « Arabe » ? Mystère) est un suppôt d'Abbane avant qu'il ne se rallie à Krim Belqacem à un moment ou ledit Krim est mauvais, puis à Boussouf, devenu à son tour, après son heure de gloire, l'homme à abattre pour les *Mukhabarât*. Bref, Abbas ne trouve jamais grâce (sa foi musulmane, discrète mais réelle, n'est pas plus mentionnée que le goût de Mohammedi Saïd pour les oraisons exhibitionnistes), sauf *in extremis* lorsqu'on le retrouve, bon an mal an, du côté de Ben Bella et de l'État-major. Mahmoud Cherif, ancien officier français, est suspect : « *Il est de tendance et d'aspirations occidentales.* » D'ailleurs cet « arriviste » a de bons rapports avec Krim... M'hamed Yazid (Kabyle ? Arabe ?) est déconsidéré : « *Il est de culture occidentale... Il raisonne à l'occidentale* ». Il en est pourtant parmi les occidentalisés qui trouvent grâce parce qu'ils incarnent des vertus d'ordre et de réflexion qui sont celles de Nasser... et de Fathi Al Dib : c'est le cas – presque unique – du docteur Ahmed Francis.

Pourtant, il ne faut pas désespérer : même les Kabyles les plus profonds peuvent être sauvés : le « front de Krim » devient, dans l'ouvrage, plus que présentable dès lors que son leader « est choisi par Ben Bella » comme chef de la délégation algérienne à Évian, en mai 1961, puis à Lugrin, en juillet[27]. La salvation est due à « la déclaration de ce front en faveur de l'identité arabe »... On respire.

Les angoisses de la bureaucratie politique égyptienne sur le point de l'arabité des Algériens répondent, d'ailleurs, à l'actuel sens commun égyptien lorsqu'il appréhende l'image de l'Algérien. Une opinion courante représente, en Égypte, que les Algériens sont plus ou moins des Français qui ne veulent pas se l'avouer, même s'ils ont pu autrefois être des Arabes... L'objection selon laquelle le dialecte algérien est tout de même de l'arabe et que le pouvoir algérien avait entrepris une politique systématique d'arabisation, se heurte souvent à l'incrédulité. C'est que les Algériens sont réputés se conduire comme des Européens, de manière cassante et impérieuse, bien éloignée de la douce ironie cairote....

Et la distance d'avec l'Europe des Égyptiens est incommensurablement plus grande que celle des Algériens : en Égypte pas d'écoute de stations de radio européennes, pas d'antennes paraboliques pour capter les émissions de télévision étrangère; les travailleurs immigrés sont dans le Golfe quand les Algériens sont surtout en France et qu'une proportion importante d'Algériens a des rapports obligés avec la France, ne serait-ce qu'en raison de la présence de cousins émigrés et de la grande proximité géographique... Aucun Algérien ne pourrait énoncer des naïvetés telles que celles qu'il m'a été donné d'entendre de gens diplômés de langue française d'Al Azhar, du genre : « *Est-ce que les bananes qui poussent en France sont aussi bonnes que celles d'Égypte ?* » [*sic*]

27. Ce choix fut celui du GPRA dans lequel Krim était ministre des Affaires extérieures, et non celui de Ben Bella, ministre honorifique détenu.

À l'inverse, les Algériens de la génération de 1954 content volontiers la *nukta* célèbre, intraduisible en français, jouant sur le pluriel du mot « *al jazîra* » (« al *jazâ-ir* ») qui signifie de fait à la fois les îles et l'Algérie, selon laquelle les médias égyptiens auraient annoncé le déclenchement du 1er novembre 1954 en assurant que la révolution algérienne se développait d'île en île et dans toutes les îles du pays (« *min gazîra ilâ gazîra wa fil gazâ-ir kullihâ* ») : l'Algérie-archipel vue par le prisme déformant de la suffisante ignorance égyptienne. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, « Les Algériens vus par le pouvoir égyptien pendant la guerre d'Algérie d'après les mémoires de Fathi al Dib », *Naqd*, n° 4, janvier-mars 1993, pp. 20-22)

VIII

Les courroies de transmission du FLN et les services

-81- LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN

Lettre de Belkacem Krim à Mario[1]

4 janvier 1957
(extrait)

[...] Qu'attendez-vous pour passer à l'action ? J'espère que cela n'est pas subordonné à l'arrivée du nouveau responsable[2]. Si la Fédération a été tenue dans une sorte de mépris par les militants et combattants de l'Algérie, cela tient à l'absence totale d'actions spectaculaires. Si tu soulèves l'objection des difficultés, ici elles sont plus grandes que là-bas.

(source : archives Harbi)

Adresse au peuple français de la Fédération de France du FLN

Octobre 1959

À l'adresse du peuple français

[L'article estime que la paix est possible en Algérie depuis le discours de De Gaulle du 16 septembre 1959. Aux Français de la hâter pour faire pression sur le gouvernement français pour établir le nécessaire dialogue.]

[...] C'est pourquoi la Fédération de France du F.L.N. appelle solennellement tous les hommes de France à agir sans tarder et massivement en faveur de la paix. Français et Algériens, nous sommes victimes d'un même ennemi, le colonialisme, qui opprime le peuple algérien et sacrifie la vie de jeunes Français pour maintenir des privilèges qui n'ont rien à voir avec l'intérêt et l'honneur de la France. Que partout s'élève puissante la voix du peuple de France pour imposer l'arrêt de la guerre et contraindre le gouvernement

1. Mario était le pseudonyme de l'un des responsables de la Fédération de France.
2. Il s'agit de Mohammed Lebjaoui, nommé responsable de la Fédération de France.

français à cesser de tergiverser et à s'engager enfin dans la voix de la Paix, source de bien-être et de bonheur pour nos deux pays. [...]

Paris, le 17 octobre 1959

(source : *F.L.N. – Documents*, n° 3, octobre 1959)

DEUX TÉMOIGNAGES SUR L'ESPRIT BUREAUCRATIQUE DE CADRES DE LA FÉDÉRATION DE FRANCE

Rapport, 4 janvier 1962

(extraits)

[D'après l'auteur de ce rapport, responsable UGTA en Allemagne, les cadres comprendraient nombre d'éléments douteux, voire des membres de la pègre parisienne guère politisés, arrogants et méprisants, qui se scandaliseraient des remarques que leur font des militants de l'UGTA.]

On comprendra que leur prestige de dirigeants et la discipline qu'ils s'efforcent de faire régner autour d'eux s'accommodent mal de ces atteintes répétées à leur dignité de Responsables. [...] Un responsable politique local agira souvent sous l'impulsion d'un amour-propre personnel mal compris; il admettra difficilement qu'un dirigeant local de l'U.G.T.A. puisse prétendre se mêler de formation syndicale des militants, compte tenu surtout de la limite très imprécise qui sépare syndicalisme et éducation politique. Il estimera terni son prestige de chef si la direction disciplinaire et morale qu'il assume lui semble partagée. À la limite, et certaines circonstances malencontreuses aidant, il se laissera aller à des voies de fait sur son rival. De tels faits, heureusement, restent limités. Par contre, les escarmouche, les menus incidents, sont fréquents. Le plus grave est qu'ils opposent des responsables locaux honnêtes, sincères, et qui agissent la plupart du temps de bonne foi.

(source : archives Harbi)

Rapport, février 1962

[L'auteur du rapport, responsable de *la wilâya* 2B, stigmatise le comportement de certains cadres de l'UGTA.]

Aussi à signaler un comportement de certains d'entre eux indigne de révolutionnaires, en menant une vie de princes avec champagne et en mangeant dans les plus grands restaurants de la ville, essayant d'activer avec les familles dont nous nous servons en leur disant que plus tard c'est le syndicat qui doit exister, et l'organisation dissoute, donc que ces familles ont intérêt à activer avec eux. N'ayons pas peur des mots, ces responsables se sont embourgeoisés, déjà et qu'ils mènent cette activité comme fonctionnaires et non comme révolutionnaires. Nous espérons qu'un rappel à l'ordre est nécessaire à leur encontre sur ces sugets, car ils nous ont grillés un nombre important de familles en les piétinant sans rien faire. Ce n'est pas qu'on veut faire le dénigrement de ces responsables, mais nous sommes révoltés et indignés d'une telle constatation chez ces frères.

[intégralement *sic*]

(source : rapport organique *wilâya* 2B, archives Harbi)

RAPPORT AU COMITÉ ENQUÊTES ET HYGIÈNE (*WILÂYA* 322)

6 septembre 1959
(extrait)

– Tout les cafetiers ont été prévenus sur l'état de leur marchandise, et notamment les caisses vides, de les brûler au lieu de les mettre en face comme le font beaucoup.
– Les bouchers ont été prévenus aussi sur l'état de leurs viandes, et notamment les intestins.
– Les commerçants ont été prévenus sur l'hygiène devant leurs magasins et balayer toujours.
– On a emmenez les Marocains et Tunisiens à balayer et nettoyer leurs abattoirs, et notamment verser de l'eau sur le sang pour qu'il coule dans les rigoles.
– Z... a été amener à changer les couvertures et matelas déchirés dans une semaine écoulée tout a été changé.
– Une boutique Abattoirs des Marocains va être saisis à cause de l'odeur que cache celle-ci et parce que beaucoup de militants se disputent avec eux à cause de l'odeur.

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

AMENDES PERÇUES SUR LES ALGÉRIENS EN *WILÂYA* 2 (PARIS NORD)

en février 1962

motifs	classement	nombre	total (A.F.)	%	moyenne (A.F.)
Ivresses et boissons abbusives [*sic*]	1er	616	1 277 500	35,17	2 073,39
Disputes et Bagarres	2e	212	488 500	13,75	2 304,20
Négligences diverses (activités, administratives)	3e	252	415 000	11,69	1 646,80
Retards et absences aux réunions	4e	186	235 000	6,6	1 263,44
Jeux de hasard (courses et cartes)	5e	68	150 500	4,24	2 213,20
Commerçants : non respect grève du 18 10 61	6e	21	136 000	3,83	6 476,20
Retards cotisations	7e	131	125 500	3,53	958
Refus divers (gardes, locaux et Tuteurs)	8e	38	121 500	3,42	3 197,40
Manque de respect	9e	58	86 000	2,42	1 482,80
Déserteurs	10e	14	65 000	1,83	4 642,80
Abandons de poste	11e	23	64 000	1,8	2 782,60
Manque d'hygiène	12e	75	53 000	1,49	706,60
Désobéissance	13e	22	49 500	1,39	2 250
Mauvais comportement	14e	17	24 500	0,69	1 441,10
Fausses informations	15e	6	23 500	0,66	3 916,60
Destruction de presse	16e	7	22 500	0,63	3 214,30
Quêteurs	16e	18	22 500	0,63	1 250
Commerçants Fraude Locataires	18e	9	19 500	0,55	2 166,60
Changement de domicile sans autorisation	19e	6	14 000	0,39	2 333,30
Menace de dénonciation	20e	2	13 000	0,37	6 500
Violation voie hiérarchique et cloisonnement	20e	8	13 000	0,37	1 625
Fausses accusations	22e	3	12 000	0,34	4 000

Vols	22[e]	4	12 000	0,34	3 000
Assistance à l'enterrement d'un exécuté (traître)	24[e]	2	10 000	0,28	5 000
Régionalisme	24[e]	2	10 000	0,28	5 000
Détourneurs	26[e]	2	6 000	0,17	3 000
Chantage	27[e]	1	5 000	0,14	5 000
Insultes graves	27[e]	1	5 000	0,14	5 000
Non respect du boycottage	27[e]	2	5 000	0,14	2 500
Recours à la justice ennemie	27[e]	1	5 000	0,14	5 000
Recels	31[e]	1	3 000	0,084	3 000
Tapage nocturne	32[e]	1	2 000	0,056	2 000
		1 835	3 551 500	100	1 935,42

(source : archives Harbi)

Deux témoignages sur l'esprit régionaliste

Février 1962

Nous avons rencontrer un cas grave d'indiscipline où les éléments d'une même localité refusent les responsables en dehors des leurs [de gens de leur région, NDA], ils ont même essayer de protéger un responsable qui a commis une faute et de ce faite doit passé en conseil de discipline. Nous avons détecter le meneur que nous avons sanctionner fortement d'une bastonnade. Celui-ci est hospitalisé. Nous avons donner des directives stricts à ce suget si pareil sectarisme se renouvelle en chatiant le responsable d'un chatiment exemplaire.

[intégralement *sic*]

(source : rapport organique *wilâya* 2B, archives Harbi)

Plusieurs responsables ont été sanctionnés durants le Mois, Notamment un heurt s'est produit entre Militants et Adhérents, dans la amala 11 [lecture incertaine] les Activités des Militants qui ont surpris des adhérents entrain de joués et consommés des Boissons alcoollisés, de la des discussions se sont envenimée et dégénérée en Bagarres ou même les responsables secteurs et kasmas se sont mêlés au lieu d'arrêter les mesures contre leur subordonnés. Il s'est avéré que ceux-ci sont du même village et à l'origine des heurts qu'il y avez eu lieu ceux-ci ont été sévèrement sanctionnés et mis en disponibilité ; et nous veillerons à ce que des pareils difficultés ne se reproduisent.

[intégralement *sic*]

(source : rapport organique *wilâya* 1, archives Harbi)

Deux témoignages contradictoires sur l'esprit de discipline

Février 1962

Dans l'ensemble, la discipline est respectés par conviction et non par crainte. Ce mois, un terme a été mis à tous les écarts, c'est ce qui augmente le nombre des cas de nos Amendes. [...] Quant à nos militants, ils ont une bonne foi nationaliste et une meilleur volonté, ce qui prouve leur bonne conviction moral. Ils ont un bon comportement tant en

privé qu'en public et tous font leur travail qui leur est donné de bon cœur. Ils respectent les directives en vigueur.

[intégralement *sic*]

(source : rapport organique *wilâya* 2B, archives Harbi)

La discipline n'est pas respectée par conviction. C'est pourquoi souvent il faut recourir à la force pour faire appliquer telle amende ou faire respecter telle directive. Tout cela bien sûr provient de la conviction qui hélas manque beaucoup chez nos éléments de base.

(source : rapport organique, *wilâya* 1B, archives Harbi)

Extrait d'un rapport, rubrique « contrôles et constatations »[3]

Février 1962

Il a été constaté que les contrôles ce font moins souvent ou moins fréquent, particulièrement à partir des régions lesquels sous prétexte n'ont pas toujours le temps de procéder à des contrôles en profondeur de façon à initier les responsables à ce sujet des directives sont données et rappelées durant ces réunions aux fins d'en effectuer des contrôles organique chaque semaine qui sont d'une grande importance. [...] À signaler que, parmi toutes ces mutations, certains de ces éléments se sont présentés avec certains bouts de papiers avec le matricule, d'autres non, néanmoins nous rédigerons des rapports annexes pour vérification aux adresses précédentes de ces éléments. [...] 490 (sur 676 « régressions ») sont partis en Algérie, ceci malgré notre déconseillement sur ces départs et sans aviser l'autorité algérienne. [...] Nous avons insisté sur l'importance de cette structure [de contrôle, NDA] et l'urgence de sa stabilité, nous veillerons pour que ça soit effectif quant à la régularité de cette dernière.

[intégralement *sic*]

(source : rapport *wilâya* 2, archives Harbi)

Témoignages sur les rapports avec les anticolonialistes français

Directives fédérales (de la direction de la Fédération de France)

8 décembre 1961

Éviter tout engagement politique avec les partis politiques français. Une information nous apprend qu'un de nos cadres a pris des contacts avec le P.S.U. et lui propose une manifestation commune; interdiction absolue à quiconque d'engager l'organisation, soit sur le plan local ou à l'échelle France sans l'ORDRE IMPÉRATIF de la Fédération.

(source : archives Harbi)

---

3. Des responsables, des militants et des « éléments » contrôlés par le FLN en France. L'organisation du FLN en France fiche (avec des numéros matricules) toutes les personnes parvenues dans ou ayant quitté telle ou telle circonscription des *wilâya*(s) de France avec communication des mouvements aux *wilâya*(s) d'Algérie d'où viennent ou où se rendent ces personnes. Dans le langage des responsables, « mutation » signifie voyage, « progression » voyage d'Algérie en France, et « régression » voyage de France en Algérie.

Rapport wilâya *1*

Février 1961

Quelques soit les difficultés rencontrés sur les plans Activités ou situation sociale des frères et autres Brimades ou umiliation, ainsi que les mensonges et la propagande de la presse ennemie, tout cela n'a aucune influence sur le moral de l'ensemble de nos frères, en plus de ça, j'ajoute les provocations de toutes parts, aussi bien des Activistes que du M.N.A., mais nos frères gardes leurs sangs froid et Leur moral demeurent inébranlable et digne des révolution. Malgré les tristes nouvelles qui leur parviennent ces derniers temps du pays quant aux massacres de nos frères et sœurs, par Les Assassins sanguinaires, des ultras, avec la Complicité du gouvernement français et la soit disante Armée de Pacification qui, au lieu d'intervenir, elle tirer à vue sur nos frères, quant à nous nous sommes déterminés à lutter jusqu'aux derniers non seulement contre les pieds noirs, mais aussi contre le peuple français en Majorités, car celui-ci a toujours été Complice également, de ces dirigeans, jusqu'ici et ce n'est pas quelque Prisent de position, de tel ou tel personnalités, gauche ou libéral, qui nous éblouirons, ou nous détourner De nos objectifs, d'autant plus que ceux-ci n'ésitent pas à crier leur victoire, tout juste s'ils ne diront pas que c'est eux qui ont combattu les armes à la main entre leurs propres fils et frères.

[intégralement *sic*]

(source : archives Harbi)

Du bon usage des porteurs de valises

8 septembre 1961

Jean Guy de J. R.[4] va un peu partout voir quelques amis français pour les traiter de tous les noms car ils consentent à collaborer avec le Front sans condition et qu'ils oublient ainsi de songer à leur propre révolution. Car le principe est maintenant généralisé, un français qui veut bien nous aider le fait à titre individuel. S'il se réfère à un groupement ou à un réseau quelconque, nous nous passerons de ses services. La bonne marche de notre organisation ne doit en aucune façon être assujettie à la plus ou moins bonne volonté des français amis. Nous ne nous sommes jamais mêlés des affaires de J. R. Mais nous sommes étonnés que leur conception de l'aide à apporter au front se transforme progressivement en un sabotage systématique : aller un peu partout et traiter d'idiots et d'imbéciles tous les français qui consentent à travailler avec nous sans condition constitue à notre avis un acte criminel qui doit attirer toute notre attention. [Jean Guy aurait dit :] Vous travaillez ici avec des responsables algériens qui ne sont que des « péquenots ». Je vais dès cette semaine voir leurs chefs à l'extérieur et vous verrez comment qu'ils finiront par passer par nos conditions, etc..., etc...

(source : lettre du 8 septembre 1961, signée Maurice, comité fédéral, archives Harbi)

4. Jeune Résistance, mouvement anticolonialiste provenant à l'origine de réseaux de déserteurs français, impulsé par l'un d'eux, Jean-Louis Hurst (Maurienne).

Consignes de la Fédération de France

12 janvier 1962
(extrait)

Ci-joint des points de chute pour contacter des éléments sérieux pour vous aider. Ce sont des communistes dépendant du parti. Ne pas engager avec eux des discussions maladroites et aussi n'accepter aucune immission [*sic*] dans nos affaires intérieures. Aucune négociation non plus. Il faut les avertir que les éléments qui nous seront passés ne doivent pas activer lors des mouvements de rue, etc..., etc... (se mettre un peu au vert).

(source : archives Harbi)

UN SOUCI : INSTRUIRE LES ALGÉRIENS DE FRANCE

Lettre du Comité fédéral aux hauts cadres arrêtés le 9 novembre 1961

14 décembre 1961
(extrait)

[La lettre recommande à tous de s'instruire et d'instruire leurs co-détenus. À l'un d'eux, le scripteur recommande :]

Vous devez faire corps avec les détenus de Fresnes, vous instruire et cumuler le maximum de connaissances. Pour toi particulièrement, nous te conseillons d'apprendre notre langue et de t'améliorer dans le Français-grammaire.

signé : Kaddour (Ladlani)

(source : archives Harbi)

Rapport d'un cadre de la wilâya 2

(extraits)

Nos frères sont illettrés à 98 %. [... Il y a eu quelques tentatives pour créer des cours du soir. Mais en Alsace il n'y en a guère eu qu'à Strasbourg et Mulhouse.] L'A.G.T.A.[5] qui soit disant doit nous aider dans ce domaine n'a presque rien fait de tel. [Dans les amalas 22 et 23, où résident 15 000 frères, des contacts ont été pris avec des instituteurs français et des responsables AGTA pendant l'été 1961.] Ces démocrates français ont pris leur tâche à cœur en se procurant des salles et des instituteurs, mais depuis ce jour, ils n'ont jamais été recontacter [*sic*], je tiens à le prouver car personnellement j'ai discuté avec l'un de ces Européens qui me l'a confirmé. C'est malheureux de constater un tel état de fait de certains frères qui se désintéressent de l'éducation de notre masse.

(source : archives Harbi)

5. Association générale des travailleurs algériens : association loi de 1901 permettant de suppléer à l'UGTA interdite.

Directive fédérale s'opposant aux exécutions d'agents de police français et *harkis*

7 octobre 1961

Dans une directive datée du 27 août 1961, nous vous avons posé la question à savoir sur quel principe se base-t-on pour abattre de simples gardiens de la paix ? Dans une autre directive datée du 16 septembre 1961, la même question vous a été reposée, nous n'avons reçu aucune explication à ce sujet jusqu'à ce jour. Nous vous demandons :
-A- de cesser toute attaque contre les policiers, et s'il y a légitime défense, et qu'un policier est abattu, nous fournir un rapport circonstancié.
-B- Nous informer avec rapport détaillé sur la façon dont vous liquidez les harkis, il paraît qu'un responsable – dénommé Djafar – recrute des harkis pour les renseigner et les abat une fois que les premiers recrutés lui ont recruté d'autres et ainsi de suite. À ce sujet, il serait nécessaire de se pencher sur cette question, et s'il y a des possibilités au sein des harkis, il serait plus rentable de les organiser au sein même de la caserne, pour faire ensuite un coup spectaculaire, soit une désertion massive, soit provoquer une mutinerie à l'intérieur de la caserne. Nous croyons qu'il y a des moyens de faire mieux que la liquidation physique et individuelle ; si nous pouvons « récupérer » les harkis et faire une action politique spectaculaire, ce serait beaucoup plus rentable que la vengeance sur des pauvres types égarés.

(source : circulaire signée Kaddour [Ladlani], archives Harbi)

Témoignage sur le 17 octobre 1961

UN GROUPE DE POLICIERS RÉPUBLICAINS DÉCLARE

31 octobre 1961

Ce qui s'est passé le 17 octobre 1961 et les jours suivants contre les manifestants pacifiques, sur lesquels aucune arme n'avait été trouvée, nous fait un devoir d'apporter notre témoignage et d'alerter l'opinion publique. Nous ne pouvons taire plus longtemps notre réprobation devant les actes odieux qui risquent de devenir monnaie courante et de rejaillir sur l'honneur du corps de police tout entier.

Aujourd'hui, quoiqu'à des degrés très différents, la presse fait état de révélations, publie des lettres de lecteurs, demande des explications. La révolte gagne les hommes honnêtes de toutes opinions. Dans nos rangs, ceux-là sont la grande majorité. Certains en arrivent à douter de la valeur de leur uniforme.

Tous les coupables doivent être punis. Le châtiment doit s'étendre à tous les responsables, ceux qui donnent les ordres, ceux qui feignent de laisser faire, si haut placés soient-ils.

Nous nous devons d'informer.

Quelques faits, le 17 octobre...

Parmi les milliers d'Algériens emmenés au parc des Expositions de la porte de Versailles, des dizaines ont été tués à coups de crosse et de manche de pioche par enfoncement du crâne, éclatement de la rate ou du foie, brisure des membres. Leurs corps furent piétinés sous le regard bienveillant de M. Paris, contrôleur général. D'autres eurent les

doigts arrachés par les membres du service d'ordre, policiers et gendarmes mobiles, qui s'étaient cyniquement intitulés « comité d'accueil ».

À l'une des extrémités du pont de Neuilly, des groupes de gardiens de la paix, à l'autre des CRS, opéraient lentement leur jonction. Tous les Algériens pris dans cet immense piège étaient assommés et précipités systématiquement dans la Seine. Il y en eut une bonne centaine à subir ce traitement. Ces mêmes méthodes furent employées au pont Saint Michel. Les corps des victimes commencent à remonter à la surface journellement et portent des traces de coups et de strangulation.

À la station du métro Austerlitz, le sang coulait à flots, des lambeaux humains jonchaient les marches des escaliers. Ce massacre bénéficiait du patronage et des encouragements de M. Soreau, contrôleur général du cinquième district.

La petite cour, dite d'isolement, qui sépare la caserne de la Cité de l'hôtel préfectoral, était transformée en un véritable charnier. Les tortionnaires jetèrent des dizaines de leurs victimes dans la Seine qui coule à quelques mètres pour les soustraire à l'examen des médecins légistes. Non sans les avoir délestés, au préalable de leurs montres et de leur argent. M. Papon, préfet de police, et M. Legay, directeur général de la police municipale, assistaient à ces horribles scènes. Dans la grande cour du 19 août, plus d'un millier d'Algériens étaient l'objet d'un matraquage intense que la nuit rendait encore plus sanglant.

Quelques autres...

À Saint-Denis, les Algériens ramassés au cours de rafles sont systématiquement brutalisés dans les locaux du commissariat. Le bilan d'une nuit récente fut particulièrement meurtrier. Plus de trente malheureux furent jetés, inanimés, dans le canal après avoir été sauvagement battus.

À Noisy-le-Sec, au cours d'un très ordinaire accident de la route, une Dauphine a percuté un camion. Le conducteur de la Dauphine, un Algérien gravement blessé, est transporté à l'hôpital, dans un car de police. Que s'est-il passé dans le car ? Toujours est-il que l'interne de service constata le décès par balle de 7,65. Le juge d'instruction commis sur les lieux a été contraint de demander un complément d'information.

À Saint-Denis, à Aubervilliers, et dans quelques arrondissements de Paris, les commandos formés d'agents des Brigades spéciales des districts et de gardiens de la paix en civil « travaillent à leur compte », hors service. Ils se répartissent en deux groupes. Pendant que le premier arrête les Algériens, se saisit de leurs papiers et les détruit, le second groupe les interpelle une seconde fois. Comme les Algériens n'ont plus de papiers à présenter, le prétexte est trouvé pour les assommer et les jeter dans le canal, les abandonner blessés, voire morts, dans des terrains vagues, les pendre dans le bois de Vincennes.

Dans le XVIII[e], des membres des Brigades spéciales du troisième district se sont livrés à d'horribles tortures. Des Algériens ont été aspergés d'essence et brûlés « par morceaux ». Pendant qu'une partie du corps se consumait, les vandales en arrosaient une autre et l'incendiaient.

Ces quelques faits indiscutables ne sont qu'une faible partie de ce qui s'est passé ces derniers jours, de ce qui se passe encore. Ils sont connus dans la police municipale. Les exactions des harkis, des Brigades spéciales des districts, de la Brigade des agressions et violences ne sont plus des secrets. Les quelques informations rapportées par les journaux ne sont rien au regard de la vérité.

Il s'agit d'un impitoyable processus dans lequel on veut faire tomber le corps de police. Pour y parvenir, les encouragements n'ont pas manqué. N'est-elle pas significative la manière dont a été appliqué le décret du 8 juin 1961 qui avait pour objet le dégagement

des activistes ultras de la préfecture de police ? Un tel assainissement était pourtant fort souhaitable. Or, on ne trouve personne qui puisse être concerné par cette mesure ! Pour sauver les apparences, soixante-deux quasi-volontaires furent péniblement sollicités, qui obtiennent chacun trois années de traitement normal et, à l'issue de cette période, une retraite d'ancienneté... Ce n'est là qu'un aspect de la « complaisance » du préfet. En effet, au cours de plusieurs visites dans les commissariats de Paris et de la banlieue, effectuées depuis le début de ce mois, M. Papon a déclaré : « Réglez vos affaires avec les Algériens vous-mêmes. Quoi qu'il arrive, vous êtes couverts. » Dernièrement, il a manifesté sa satisfaction de l'activité très particulière des Brigades spéciales de districts et s'est proposé de doubler leurs effectifs. Quant à M. Soreau, il a déclaré de son côté, pour vaincre les scrupules de certains policiers : « Vous n'avez pas besoin de compliquer les choses. Sachez que même s'ils (les Algériens) n'en portent pas sur eux, vous *devez* penser qu'ils ont toujours des armes. »

Le climat ainsi créé porte ses fruits. La haine appelle la haine. Cet enchaînement monstrueux ne peut qu'accumuler les massacres et entretenir une situation de pogrom permanent.

Nous ne pouvons croire que cela se produise sous la seule autorité de M. le préfet. Le ministre de l'Intérieur, le chef de l'État lui-même ne peuvent les ignorer, au moins dans leur ampleur. Sans doute, M. le préfet a-t-il évoqué devant le conseil municipal les informations judiciaires en cours. De même, le ministre de l'Intérieur a parlé d'une commission d'enquête. Ces procédures doivent être rapidement engagées. Il reste que le fond de la question demeure : comment a-t-on pu ainsi pervertir, non pas quelques isolés, mais malheureusement un nombre important de policiers, plus spécialement parmi les jeunes ? Comment en est-on arrivé là ?

Cette déchéance est-elle l'objectif de certains responsables ? Veulent-ils transformer la police en instrument docile, capable d'être demain le fer de lance d'une agression contre les libertés, contre les institutions républicaines ?

Nous lançons un solennel appel à l'opinion publique. Son opposition grandissante à des pratiques criminelles aidera l'ensemble du corps de police à isoler, puis à rejeter les éléments gangrenés. Nous avons trop souffert de la conduite de certains des nôtres pendant l'occupation allemande. Nous le disons avec amertume mais sans honte puisque, dans sa masse, la police a gardé une attitude conforme aux intérêts de la Nation. Nos morts, durant les glorieux combats de la libération de Paris, en portent témoignage.

Nous voulons que soit mis fin à l'atmosphère de jungle qui pénètre notre corps. Nous demandons le retour aux méthodes légales. C'est le moyen d'assumer la sécurité des policiers parisiens qui reste notre préoccupation. Il en est parmi nous qui pensent, à juste titre, que la meilleure façon d'aboutir à cette sécurité, de la garantir véritablement, réside en la fin de la guerre d'Algérie. Nous sommes, en dépit de nos divergences, le plus grand nombre à partager cette opinion. Cependant, nous le disons nettement : le rôle qu'on veut nous faire jouer n'est nullement propice à créer les conditions d'un tel dénouement, au contraire. Il ne peut assurer, sans tache, la coopération souhaitable entre notre peuple et l'Algérie de demain.

Nous ne signons pas ce texte et nous le regrettons sincèrement. Nous constatons, non sans tristesse, que les circonstances actuelles ne le permettent pas. Nous espérons pourtant être compris et pouvoir rapidement révéler nos signatures sans que cela soit une sorte d'héroïsme inutile.

Nous adressons cette lettre à M. le président de la République, à MM. Les membres du gouvernement, députés, sénateurs, conseillers généraux du département, aux personnalités religieuses, aux représentants de la presse, du monde syndical, littéraire et artistique.

Nous avons conscience d'obéir à de nobles préoccupations, de préserver notre dignité d'hommes, celle de nos familles qui ne doivent pas avoir à rougir de leur pères, de leurs époux.

Mais aussi, nous sommes certains de sauvegarder le renom de la police parisienne, celui de la France.

Paris, le 31 octobre 1961
(source : HAROUN Ali, La 7[e] *wilaya..., op. cit.*, pp. 498-500)

-82- L'UGTA

L'UGTA se mobilise le 5 juillet 1956[1]

L'U.G.T.A. a mérité l'estime et le respect des travailleurs algériens

(extrait)

À l'occasion de la grève du 5 juillet, l'U.G.T.A. a réussi à faire l'unité de la masse ouvrière algérienne qui a manifesté contre une situation intolérable qui lui est faite dans tous les domaines dans son propre pays.

La grève du 5 juillet marque un tournant décisif dans l'histoire du syndicalisme algérien, car pour la première fois, dans les annales de notre pays, une jeune Centrale syndicale essentiellement algérienne, l'U.G.T.A., a réussi par sa propagande active, méthodique, inlassable, à faire l'unité de la masse ouvrière algérienne qui a revendiqué son droit légitime à une véritable réforme agraire, à la réglementation des heures de travail, notamment dans le secteur agricole, à la suppression du chômage, à un salaire décent, à l'instauration de réformes sociales qui doivent améliorer le niveau de vie de tous les travailleurs algériens.

Tous les travailleurs algériens répondant à l'appel de l'U.G.T.A. qui leur a apporté son appui total ont manifesté leur volonté réfléchie de vaincre la misère qui est le fait de toute la population laborieuse, exploitée par les colons et les féodaux qui dirigent l'économie, l'administration et la politique algériennes en fonction de leurs seules perspectives et de leurs intérêts personnels. Cette grève a été une magnifique réussite parce que tous les travailleurs algériens ont suivi les mots d'ordre de l'U.G.T.A., malgré les brimades et les graves menaces orchestrées et amplifiées par la presse réactionnaire et la radio, en manifestant contre une situation intolérable qui leur est faite dans tous les domaines dans leur propre pays.

Les travailleuses algériennes aussi, qui dans leur immense majorité sont femmes de ménage ont donné l'exemple de l'énergie et de la solidarité en revendiquant un salaire normal, une situation stable et l'octroi de tous les avantages sociaux qui doivent être attachés à leur corporation.

Les multiples pressions n'ont donné aucun résultat appréciable et aucune soumission n'a été obtenue malgré les pires menaces, car les travailleurs algériens ne croient plus aux

1. 126e anniversaire du débarquement français en Algérie.

promesses non suivies d'effets, ne craignent ni la force ni le chantage, et sont décidés à bien des sacrifices pour obtenir une vie digne et heureuse. [...]

(source : *L'Ouvrier algérien*, n° 5, 3 août 1956, cité dans FARES Mohammed, *Aïssat Idir. Documents et témoignages sur le syndicalisme algérien*, Alger, ENAP-ENAL-Ed. Andalouses, s.d., document annexe n° 19)

L'UGTA et la préparation de la grève des huit jours

automne 1956

[...] Lorsque fut débattu au CCE, au lendemain de la Soummam, le mot d'ordre de grève patriotique à entreprendre, la direction fut d'avis d'enclencher une grève longue et étendue à toute l'Algérie. Par souci politique, et pour ne pas donner de prise irresponsable à la répression, Abdennour Ali Yahia proposa, au nom de l'UGTA, une grève démonstrative de 24, ou au maximum de 48 heures, conforme à la tradition syndicale et limitée à Alger. Il se heurta à Abbane, qui lui signifia sèchement que l'UGTA était une organisation de masse du FLN, et qu'à ce titre elle devait obéir sans discuter aux ordres du FLN. On connaît la suite : la grève de huit jours et la grande répression d'Alger de l'hiver 1957. Ali Yahia fut arrêté dans la vague répressive de fin 1956. Dès lors, parmi ses successeurs, il ne se trouva plus guère de contrevenants. Désormais, les équipes dirigeantes qui se succédèrent à un rythme accéléré étaient de plus en plus jeunes et de plus en plus détachées de la culture ouvrière et des réflexes du syndicalisme. Elles étaient attirées prioritairement par l'action.

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN..., op. cit.*, p. 525[2])

Lettre au président de l'AFL-CIO

Janvier 1957

Estimé Président,

Au nom de la commission exécutive de l'Union Générale des Travailleurs Algériens, sûrs de traduire le sentiment de l'immense majorité de la classe ouvrière de notre pays, nous vous remercions chaleureusement pour votre lettre adressée le 26-10-1956 au secrétaire d'État M. Foster Dulles, au lendemain du rapt de l'avion des cinq dirigeants du F.L.N., violation flagrante par le gouvernement colonialiste français des lois internationales de la navigation aérienne.

Nous n'avons connu votre généreuse initiative que par la lecture du Bulletin d'information de l'AFL-CIO qui nous est parvenu début janvier 1957.

Encouragé par la solidarité internationale qui se manifeste concrètement sous toutes ses formes, le Peuple algérien poursuit sans lassitude son combat sacré pour son indépendance nationale. Il est certain que cet an III de la Révolution Démocratique anti-

2. Passage fondé sur un entretien avec Mᵉ Abdennour Ali Yahia, avril 2001, et d'après BOUROUIBA Boualem, *Les Syndicalistes algériens. Leur combat. De l'éveil à la libération*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 273).

colonialiste verra le couronnement triomphal de son indomptable amour de la liberté pour laquelle il verse larmes et sang à torrents.

Le colonialisme français qui a été chassé de Syrie, du Liban, du Viet-Nam, des comptoirs de l'Inde, de la Tunisie, du Maroc, du Fezzan, tente de s'accrocher avec une obstination insensée et vaine à la domination militaire, politique et économique de l'Algérie qui se libère par elle-même des chaînes de l'esclavage séculaire.

Pour tenter de justifier un crime de génocide, le colonialisme français n'hésite pas à inventer des « préalables » extérieurs. Pendant longtemps, les explosions de colère du Peuple Algérien opprimé ne trouvaient pas d'explication dans le système colonial maintenant le pays dans un stade sous-développé où les consommateurs manquent plus que les ressources qui foisonnent, dans la misère, le chômage, l'analphabétisme, l'inégalité politique, la répression féroce, mais dans l'intervention personnelle de Staline. Puis ce fut la faute au colonel Nasser. Maintenant c'est la faute au président Eisenhower.

La grosse colonisation ne pardonne pas au grand soldat d'avoir libéré le monde entier de Hitler, le bourreau des peuples, et de son Quisling Pétain, protecteur des privilèges et des maîtres du système colonial inhumain. Ce n'est donc pas par hasard que les ultras colonialistes ont commencé, le 29 décembre 1956, le massacre des travailleurs dans les rues par la manifestation haineuse contre le consulat général des États-Unis à Alger, où les couleurs de la grande démocratie américaine furent profanées.

De son côté, l'anti-syndicaliste Lacoste, qui a protégé jusqu'à ce jour les assassins d'ouvriers et les insulteurs de votre noble nation, transforme notre pays martyr en un vaste cimetière et un immense camp de concentration. Il s'est révélé comme le pire ennemi que la classe ouvrière ait jamais affronté parmi les gouverneurs généraux les plus réactionnaires depuis la naissance du mouvement syndical algérien, il y a cinquante ans.

Vous savez qu'il n'a pas eu la répugnance d'interdire à notre collègue Irving Brown[3] et à la délégation de la C.I.S.L. l'entrée en Algérie afin d'enquêter sur les violations flagrantes et répétées du droit syndical et des libertés démocratiques les plus élémentaires, les arrestations et les internements arbitraires dans des camps dits « d'hébergement » de centaines de dirigeants et de militants du syndicalisme ouvrier démocratique libre.

De nouveau, le 5 janvier 1957, l'anti-syndicaliste Lacoste a fait arrêter, rien qu'à Alger, plus de trente militants et responsables de l'UGTA, notamment des traminots, des postiers, des professeurs, au lendemain d'une grève générale d'ouvriers et de commerçants déclenchée pour honorer la mémoire des victimes des massacres d'innocents du 29 décembre dont le nombre s'élève à plus de deux cents blessés parmi lesquels figurent des enfants et des femmes.

Pour la quatrième fois, l'anti-syndicaliste Lacoste tente de décapiter notre centrale ouvrière nationale. Notre collègue ALI YAHIA, instituteur, l'un des secrétaires de la Commission Exécutive, a été arrêté et maintenu depuis une semaine dans les locaux de torture de la « Défense de la Sécurité du Territoire » (DST). Trois autres secrétaires ont échappé à l'arrestation et mènent la vie clandestine. L'un d'eux, délégué à la conférence d'ACCRA, s'était vu refuser son passeport. Pour le moment, seul le délégué en mission à Tunis pourra participer aux travaux de la conférence de l'Organisation Régionale Africaine de la CISL.

La presse syndicale est bâillonnée. Le bi-mensuel de l'UGTA, *L'Ouvrier Algérien*, est saisi systématiquement. Dix périodiques sur douze parus ont été interdits.

De nouveau l'anti-syndicaliste Lacoste vient de généraliser le régime policier anti-ouvrier. Tous les employeurs, depuis le 10 janvier 1957, sont tenus de communiquer à la

3. Secrétaire général de la CISL.

préfecture la liste avec deux photos de chacun de leurs employés qui doivent passer individuellement à la police pour retirer un titre de circulation. Les casbahs, bidonvilles et quartiers ouvriers sont encerclés par des fils de fer barbelés. Tous les chômeurs de moins de quarante ans, surtout les jeunes qui sont très nombreux, ne peuvent plus sortir de ces nouvelles « cités de concentration » sans risquer d'être arrêtés et déportés dans les camps dits « d'hébergement ».

De nouveau l'anti-syndicaliste Lacoste vient de supprimer à partir du 1er janvier 1957 le bénéfice des allocations familiales et des assurances sociales à tous les travailleurs dont les garçons font la grève patriotique de l'école franco-colonialiste.

Lorsque l'on sait que les salaires sont notoirement insuffisants, que le pouvoir d'achat a diminué en raison de la cherté de vie en hausse continue, une telle mesure ne manquera pas d'aggraver la misère des familles nombreuses pour lesquelles, constate le journal Le Monde, « les allocations familiales constituent fréquemment une large part, sinon l'essentiel du revenu. »

Cette brutale frustration d'une partie importante du salaire des travailleurs montre la duplicité et l'hypocrisie du gouvernement Guy Mollet-Lacoste qui proclame sans pudeur à la face du monde entier les « bienfaits du progrès social de la Pacification ».

En réalité, il s'agit d'une politique de misère et de famine. Elle s'est déjà exercée par des mesures officielles aussi racistes que le non-paiement de la prime de fin d'année aux traminots d'origine arabe et aussi sauvages que la privation de pain qui n'est vendu dans les larges zones de guerre qu'à la population d'origine européenne.

Des dizaines de milliers de travailleurs, frappés par un chômage total (ouvriers agricoles, bûcherons forestiers, liégeurs, etc.) seraient ainsi condamnés à crever de faim sans l'hospitalité légendaire de nos fellahs et la solidarité patriotique de l'Armée de Libération Nationale.

Il serait fastidieux de dresser le catalogue de la politique colonialo-socialiste de l'ancien syndicaliste CGT-FO Lacoste, qui va de la destitution des délégués du personnel (délit que condamne la Cour de Cassation de Paris, lorsque les auteurs sont en France des patrons) jusqu'à l'interdiction d'acheter chez le pharmacien un paquet de coton de plus de cinquante grammes, mesure draconienne que la Gestapo elle-même n'avait osé mettre en pratique en France occupée.

Il est désormais prouvé que l'armée colonialiste française forte de 600 000 hommes est incapable de briser notre soif de liberté, de démocratie, de justice sociale. Il est désormais prouvé que le formidable appareil policier français sera impuissant à paralyser le mouvement syndical libre. Nos pertes sont comblées au fur et à mesure, nos directions syndicales sont aussitôt reconstituées, notre action, loin de péricliter, prend une vigueur nouvelle.

Ni la prison, ni la torture, ni la mort ne font peur.

Nous gardons la tête froide. Voilà pourquoi, grâce à Dieu, nous mettons en échec les manœuvres, les provocations, les traquenards de la guerre psychologique colonialiste. Sa tactique, ses méthodes, ses ruses nous sont familières. Notre crainte est surtout pour l'extérieur.

Ainsi, le thème favori de la propagande Guy Mollet-Lacoste, c'est la soi-disant recherche d'une « coexistence pacifique des deux grandes communautés, européenne et musulmane ». Or le souci dominant de la politique colonialiste fut toujours, et sans interruption, de diviser pour régner, de dresser les Algériens en blocs hostiles, Chrétiens contre Musulmans ou contre Juifs, ou Musulmans entre eux, paysans contre citadins, « arabes contre berbères ».

Maintenant que les Algériens sont soudés par un sentiment national unanime, le souci majeur des ministres socialo-colonialistes est de diviser la classe ouvrière algérienne, c'est d'empêcher son unité d'action pour la sauvegarde du droit syndical, la défense des lois sociales, la participation déterminante à la destruction définitive du pouvoir colonial.

En effet, alors que le préfet d'Alger recommande la constitution de syndicats « européens », le préfet socialiste d'Oran s'efforce de créer des syndicats « arabes ».

La seconde opération projette aujourd'hui une vive lumière sur la nature et l'origine policière de l'activité passagère de l'USTA, la centrale messaliste mort-née.

Notre UGTA – l'organisation ouvrière la plus nombreuse, la plus représentative, la plus dynamique – a réussi avec honneur à faire avorter toute tendance chauvine et malsaine inspirée ou entretenue par le colonialisme français diviseur. Elle a réussi à enlever au messalisme et au communisme leur base de masse dans la classe ouvrière. La propagande tapageuse du colonialisme français faite autour du messalisme et du communisme n'a d'autre but que de tenter de duper l'opinion publique mondiale, plus particulièrement aux États-Unis.

Le développement incessant de l'UGTA est la meilleure garantie que le syndicalisme algérien ne se laissera pas jeter dans l'impasse colonialiste des syndicats « européens » et des syndicats « arabes ». Au contraire, malgré les pires difficultés, il s'épanouit au soleil de la solidarité ouvrière sans discrimination de race, de langue ni de religion.

Le Conseil Ouvrier Nord-Africain qui s'est tenu récemment à Rabat a jeté les fondements de la Confédération des trois Centrales du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie (UMT, UGTA, UGTT[4]).

Le Conseil Exécutif de la CISL a déposé auprès de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) une plainte contre le gouvernement français pour violation du droit syndical en Algérie.

Nous apprécions cette action juridique. Mais, dans l'immédiat, nous avons besoin de votre solidarité plus agissante, plus concrète, plus urgente.

À l'occasion du proche débat sur la question algérienne, inscrite après celles de la Corée et du désarmement, l'UGTA a lancé une **grève générale de huit jours pour** approuver le message adressé par le Conseil Exécutif de la CISL à l'ONU, l'invitant à satisfaire les aspirations nationales des Algériens, à mettre fin à la guerre coloniale par la négociation rapide d'un cessez-le-feu avec le FLN, porte-parole de l'Armée de Libération Nationale et représentant authentique et exclusif du peuple algérien.

Nous autorisant de la magnifique et décisive contribution de l'AFL-CIO pour aider la Tunisie et le Maroc à conquérir l'indépendance nationale, nous vous lançons un pressant appel à la solidarité active.

Pendant cette courte période où tous les peuples épris de liberté auront les yeux tournés sur Alger et sur New-York, aidez-nous, aidez-nous !

Aidez-nous par tous les moyens, notamment par :

1. L'organisation d'une vaste campagne de presse et de radio ;
2. La tenue de meetings ouvriers à New-York et partout ;
3. L'envoi de télégrammes et de délégations ouvrières à l'ONU ;
4. L'intervention de l'AFL-CIO auprès du secrétaire d'État, M. John Foster Dulles ;
5. La recommandation aux fédérations ouvrières de l'Amérique Latine et de l'Amérique du Sud afin de contre-balancer si c'est nécessaire auprès des gouvernements de leurs pays respectifs, l'influence néfaste du colonialisme français.

Permettez-moi, estimé président, de vous renouveler notre confiance et notre reconnaissance pour votre intelligente et noble action personnelle.

4. Union marocaine du travail, Union générale des travailleurs algériens, Union générale des travailleurs tunisiens.

En conclusion, veuillez être notre interprète pour transmettre à la population laborieuse de votre grand pays, ami des peuples captifs, le salut fraternel de la classe ouvrière algérienne en marche vers la liberté, la paix, le progrès démocratique et social.

Nous espérons qu'à l'occasion de la session de votre Comité Exécutif, un délégué de l'UGTA viendra le 28 janvier à Miami pour vous dire de vive voix notre sentiment de gratitude pour votre contribution historique à l'avènement de l'Algérie martyre comme État indépendant et souverain, rejoignant bientôt sa place dans la grande famille des Nations-Unies.

COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UGTA

(source : FARES Mohammed, *Aïssat Idir...*, *op. cit.*, document annexe n° 30)

POURQUOI UNE CENTRALE SYNDICALE ALGÉRIENNE : L'UGTA

L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS DANS LA LUTTE LIBÉRATRICE

1er novembre 1957

Pendant longtemps, les travailleurs algériens militèrent au sein de syndicats d'appartenance diverse, sans toutefois y trouver le ferment spirituel dont ils avaient besoin pour donner essor à leurs idées.

Quand la Révolution éclata, l'idéal enfoui dans les cœurs et les esprits trouva enfin la joie pour s'extérioriser et s'épanouir.

Les syndicats algériens, conscients de leur devoir et aussi du désir profond des travailleurs de participer pleinement à la lutte, lancèrent une Centrale Nationale Algérienne symbolisant à la fois l'unité algérienne et le regroupement des forces vives de la nation.

La personnalité enfin retrouvée, et les moyens de l'affermir et de la concrétiser réalisés, tous les travailleurs vinrent en masse apporter leur contribution à l'édification d'une Patrie et d'une société bannissant l'arbitraire, l'obscurantisme, le paupérisme, et tout ce qui avilit la dignité humaine.

Les conditions morales et matérielles de la réhabilitation du travailleur ne peuvent se concevoir et se réaliser que dans une Algérie indépendante.

Tant qu'existera la moindre trace de colonialisme sur l'étendue du territoire algérien, ces objectifs ne pourront être atteints.

L'enthousiasme des travailleurs et la doctrine révolutionnaire de notre Centrale étonnèrent d'abord, inquiétèrent ensuite les autorités et les responsables syndicaux français. Des embûches diverses furent dressées devant nous mais l'élan populaire, dû à un souffle nouveau, fut irrésistible. Partout, dans toutes les administrations, dans toutes les entreprises, dans toutes les campagnes se constituèrent des syndicats U.G.T.A.

L'impérialisme français avait pensé, un moment, que l'arrestation de quelques dirigeants pouvait briser ou endiguer cette vague immense qui ébranlait les couches les plus profondes de la société algérienne. (Mais les travailleurs, éléments conscients, dynamiques et disciplinés de la Nation, continuaient à se regrouper et à renforcer les rangs de l'U.G.T.A.). L'ampleur de l'U.G.T.A. fut telle que l'administration colonialiste déclencha une répression continue et acharnée contre notre Centrale sans jamais réussir à l'abattre. Notre organisation nationale a vu, aussi, se succéder cinq secrétariats nationaux en

l'espace de trois mois. L'activité ne pouvant plus se déployer au grand jour, la clandestinité devint une nécessité absolue.

Aujourd'hui, non seulement l'U.G.T.A. continue d'exister mais encore elle poursuit sa lutte à l'intérieur comme à l'extérieur.

Elle a su s'imposer auprès des organismes internationaux ainsi qu'auprès des Centrales sœurs par sa compétence dans le domaine syndical. Par son dynamisme et sa participation effective et totale dans la lutte libératrice, elle est devenue à l'intérieur du pays une organisation nationale efficace. Notre Centrale, tout en apportant sa contribution au combat pour l'indépendance de la Patrie, n'ignore pas les difficultés de demain ; elle se préoccupe dès à présent de trouver des solutions aux multiples problèmes à venir.

Son souci d'édifier un système économique et social qui devra garantir le bien-être de la classe ouvrière fait qu'elle recherche et s'entoure de toutes les compétences en vue d'étudier les moyens susceptibles de mettre en valeur les ressources naturelles du pays et leur répartition équitable. Elle s'attache en outre, à la formation des cadres qui constitueront l'armature de la société nouvelle.

Elle travaille inlassablement au rapprochement des points de vue des pays nord-africains pour une planification économique, sociale et politique de l'Afrique du Nord.

Après ses contacts à Accra (Ghana), l'U.G.T.A. s'est rendu compte de l'importance de cette union nord-africaine qui jouera un rôle certain dans le contexte africain.

À l'occasion de ce troisième anniversaire de la Révolution algérienne, l'U.G.T.A. s'incline devant les martyrs tombés pour l'indépendance de la Patrie ; elle salue tous ceux qui combattent en vue d'arracher cette Indépendance que le Peuple algérien s'est juré d'arracher, quel qu'en sera le prix.

Rachid[5],
Secrétaire National de l'U.G.T.A.

(source : *El Moudjahid*, n° 11, 1er novembre 1957)

Témoignage d'un dirigeant syndicaliste

L'Ouvrier algérien, distribué sous le manteau, bénéficiait d'un intérêt accru. Le seul fait de le posséder, de le lire, faisait naître chez les militants un sentiment de fierté qui amplifiait le rôle qu'ils estimaient jouer dans le combat libérateur. « Ils faisaient partie de ceux qui luttaient pour l'indépendance de l'Algérie. » Les victoires dans les maquis, les actions dans les villes, ils y avaient contribué.

C'est là un des grands mérites à l'actif de l'U.G.T.A., d'avoir associé un grand nombre d'Algériens à la lutte de libération.

Nous parlions plus haut des réserves manifestées par les responsables du Front lorsque nous formulions notre intention de lancer une Centrale syndicale. « Réserves » est plutôt un euphémisme. Les oppositions à l'adhésion et plus encore, l'accès à des postes de responsabilité, d'éléments autres que ceux du 1er novembre, sourdes pendant les années 1955 et 1956, resurgiront brutalement un an plus tard. Avec le recul du temps, on mesure davantage le grand mérite d'Abane Ramdane d'avoir affronté avec succès les reproches faits quant au choix des hommes devant renforcer le Front de Libération Nationale. L'intégration des membres de la direction du M.T.L.D. (Centralistes), de l'U.D.M.A., des

5. De son vrai nom Mouloud Gaïd.

Ouléma et du P.C.A. à l'état-major de la « Révolution » provoqua un tollé retentissant, à l'extérieur particulièrement, lorsque la « Bataille d'Alger » fut perdue. Pourtant, quand on admet que le F.L.N. de 1956 n'avait plus rien de commun avec celui de 1954, ses effectifs, son audience, la multiplicité des tâches qu'il affrontait, leur complexité, la diversité des créneaux où il intervenait, on est en droit aujourd'hui de s'étonner de l'ampleur des progrès réalisés et d'être fiers des résultats obtenus, et de s'interroger comment si peu de cadres ont pu s'attaquer, avec succès, à autant de problèmes à la fois.

La direction du F.L.N., installée à Alger, en contact direct avec ceux qui se battaient, avait le devoir de sonner le rassemblement de tous ceux qui avaient fait ou pouvaient faire leurs preuves, dans un combat de ce type, pour peu qu'ils aient accepté d'adhérer individuellement au Front. Est-ce à dire que les groupes de travail ainsi constitués avaient renoncé à certaines affinités ? C'était beaucoup demander et se priver d'une efficacité évidente. Certains d'entre nous ont eu la chance et l'honneur de connaître et de travailler avec un militant hors du commun. Comment oublier les enseignements que l'on a pu tirer de nos rencontres avec Abane Ramdane durant la première moitié de l'année 1956 ? Ce responsable avait peut-être la réputation d'être dur (il l'était d'abord avec lui-même), cassant, parfois brutal, manifestant quelquefois de l'impatience lorsque son interlocuteur ne saisissait pas rapidement ses propos. Ses analyses de la situation politique et militaire faisaient l'admiration de ses compagnons de lutte. En cela aussi, il dominait. Nous avons pu apprécier, au cours de nos séances de travail, la stature de ce grand patriote, ce militant que nous aurions souhaité voir parmi les dirigeants de l'Algérie indépendante. Son style faisait école. Nous avons ainsi constaté, chez Benyoucef Benkhedda[6], un changement radical : il avait gagné en autorité, en esprit de décision, depuis qu'il luttait aux côtés de l'homme d'action qu'était Abane. [...]

(source : BOUROUIBA Boualem, *Les Syndicalistes algériens...*, *op. cit.*, pp. 242-243)

Lettre de l'UGTA à Pierre Bothereau, secrétaire général de FO, par le canal de la CISL[7]

28 décembre 1957

UNION GÉNÉRALE TRAVAILLEURS ALGÉRIENS Secrétariat général	*al ittiḫâd ul 'âm lil'umâl il jazâ-iriyyn* *al kitâba l qawmiyya*
Place M'hamed Ali	*baṯhâ- muḫammad 'alî 'adad* 29
Tunis	*tûnis*
Tél. 247-370	*tilîfûn* 247 370
Tunis le 28 Décembre 1957	*tûnis* 195

6. Fallait-il mettre en pénitence, pour n'avoir pas rejoint le F.L.N. dès le 1er novembre, des militants valables ? D'exclusive en exclusive, on en est arrivé, après l'indépendance, à écarter les vrais militants pour faire place aux « marsiens » (allusion aux éléments rejoignant le F.L.N. après le 19 mars 1962) (note infrapaginale incluse dans le texte).

7. L'UGTA, dès sa naissance, a demandé et obtenu son affiliation à la CISL occidentale pour bien se démarquer de l'UGSA-CGT affiliée à la FSM communiste. La CISL a accepté l'UGTA pour prévenir toute envie des syndicalistes algériens de revenir dans le giron de la FSM. La lettre ici citée est adressée à Bothereau, secrétaire général de la CGT-FO, centrale française elle aussi affiliée à la CISL.

À Monsieur
Le Secrétaire Général de la C.I.S.L.
24 rue du Lombard
BRUXELLES

Cher camarade,

Nous te prions, cher camarade, d'être notre interprète auprès du camarade Bothereau pour le remercier de cette « attention tardive » qu'il porte à L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS.

Nous pensons que ce retard est dû, comme il le dit, à son ignorance de l'adresse des responsables de l'U.G.T.A. Nous lui savons gré de s'être rappelé enfin l'existence de notre Centrale et espérons, maintenant qu'il connaît le chemin qu'il faut emprunter pour nous atteindre, que des relations régulières et fructueuses permettront de dissiper les équivoques qui sont sans doute à l'origine de la défaillance de mémoire du camarade BOTHEREAU.

Dans sa lettre, le camarade BOTHEREAU parle d'« apports » possibles de la « loi-cadre » dans le domaine social. Nous avons lu et relu le texte de cette « loi-cadre » paru dans la presse, nous n'avons pu y déceler le moindre « apport nouveau » qui puisse susciter notre intérêt. Il ne pouvait en être autrement car les circonstances qui l'ont dictée et les milieux qui l'ont inspirée ne la destinaient à rien d'autre qu'au renforcement et à la perpétuation du régime colonial.

Si les camarades de F.O faisaient un effort pour se dégager de leur esprit partisan et analyser le contenu du texte, ils conviendraient avec nous qu'elle représente une nette régression par rapport aux textes français précédents qui n'ont, d'ailleurs, jamais eu de suite dans les faits.

Ils comprendraient aisément que cette « loi » qui s'inscrit dans un « cadre » ne pouvait nous intéresser et ne pouvait donc servir pour nous de base à une « action sociale plus poussée. »

NOTRE POSITION.

Notre point de vue a été nettement exprimé dès la création de l'U.G.T.A. par notre camarade AÏSSAT Idir dans une interview où il déclarait notamment : « En matière économique, l'U.G.T.A. s'est fixée pour objectif le remplacement de l'économie impérialiste par une économie nationale, seule en mesure de résoudre l'angoissant problème de l'emploi et d'assurer de meilleures conditions de vie à tous les Algériens. »

Il ajoutait par ailleurs : « Les travailleurs Algériens qui supportent le plus lourd fardeau de la surexploitation colonialiste sont solidaires de la lutte menée par leur peuple en vue de sa liberté totale. »

Ces idées directrices demeurent les nôtres. Cependant, conscients de nos responsabilités, nous ne perdons pas de vue la défense des travailleurs. L'une de nos tâches essentielles est de veiller au respect des droits fondamentaux de tous les travailleurs et de faire ressortir les obligations impérieuses des employeurs quels qu'ils soient.

L'ÉTAT ACTUEL DES CHOSES.

– La législation sociale en Algérie est basée sur l'inégalité. Les fonctionnaires et assimilés bénéficient des traitements en vigueur à Paris augmentés de 33 %. Les salariés de base (manœuvres et demi-ouvriers) de l'industrie et du commerce perçoivent actuellement une rémunération moyenne à peine supérieure à la moitié de celle des fonctionnaires de l'échelon le plus bas.

– L'ouvrier agricole perçoit un salaire qui varie entre 360 et 400 Frs pour 16 heures de travail. Il n'a pas d'allocations familiales et ne bénéficie que d'un régime d'assurances sociales dérisoires.

– Les allocations familiales et les assurances sociales sont inégales quand elles existent.

– À l'exception de la fonction publique et du secteur semi-public, les différences sont choquantes.

– Notre souci dans l'immédiat est de voir tous les travailleurs jouir d'un système économique et social basé sur l'équité.

1° Un salaire minimum social national applicable à tous les travailleurs sans aucune distinction et quel que soit le secteur auquel ils appartiennent.
2° Des allocations familiales, des assurances sociales identiques pour tous les travailleurs.
3° Une fonction publique Algérienne.
4° Une reconversion du système agraire (expropriation des grandes sociétés, distribution des terres domaniales, des biens Habous, sédentarisation des populations nomades par l'octroi de terres cultivables), révision du code forestier.
5° Scolarisation totale – conçue dans un système d'enseignement Algérien où la langue Arabe (langue maternelle) reprendrait sa véritable place.
6° Le problème de l'habitat ouvrier et l'hygiène du travail.
7° Industrialisation rationnelle dans le cadre d'une économie nationale Algérienne. Elle permettrait entre autres de résorber le chômage (plus de deux millions de sans emploi), d'élever le niveau de vie des masses laborieuses.
8° Libération de notre commerce des monopoles étrangers et de toutes les servitudes coloniales.
9° Libération de la monnaie.
10° Une politique économique Nord-Africaine et l'institution d'un marché commun Nord-Africain pour permettre un développement harmonieux des économies nationales des pays Nord-Africains.

C'est là une esquisse de nos objectifs sur le plan économique et social.

C'est uniquement par déférence à ton honorable personne que nous te communiquons les grandes lignes de notre programme. Il est évident que la réalisation d'un tel programme ne peut être entreprise que par le moyen d'une action syndicale libre. Nos camarades de F.O. sont bien placés pour le savoir; nous souhaiterions seulement qu'ils agissent conformément aux déclarations de la C.I.S.L., à laquelle ils sont affiliés, et aux conventions Internationales auxquelles ils souscrivent. En conséquence, il est de leur devoir, en tant que travailleurs, de

a) – Défendre les libertés syndicales et démocratiques délibérément violées par ordre de leur camarade Lacoste.

b) – Exiger la libération de tous les détenus et internés.

c) – Demander la restitution de nos locaux occupés par l'armée française, notre matériel et nos fonds saisis par la police.

d) – Agir efficacement pour arrêter les exécutions de travailleurs, la persécution et les arrestations de syndicalistes en France qui se multiplient chaque jour.

e) – Œuvrer pour une solution du problème algérien « sur la base de la reconnaissance de la Nation algérienne » (motion adoptée à l'unanimité au congrès de la C.I.S.L. en Juillet 01957 à Tunis).

Avant de terminer ma présente lettre, je te rappelle que les responsables de l'U.G.T.A. sont toujours disposés à rencontrer ceux de F.O. comme nous te l'avons déjà formulé dans une précédente lettre.

Nous te remercions pour les termes de ta réponse à Bothereau.
Salutations fraternelles,

R. Gaïd[8]

(source : FARES Mohammed, *Aïssat Idir...*, *op. cit.*, document annexe n° 9)

Tract de l'UGTA Alger

(tract bilingue arabe-français)

Vraisemblablement 1956

U.G.T.A.

Appel aux travailleurs

Travailleurs algériens, unissons-nous au sein de l'U.G.T.A. !

Unissons-nous pour briser l'exploitation honteuse du colonialisme français, source de tous nos malheurs !

Unissons-nous pour hâter notre libération nationale et sociale !

Hier, la classe ouvrière et le Peuple Algérien tout entier étaient soumis à une exploitation systématique et humiliante. Tous, du plus petit chef de chantier français au patron, au colon, tous se sont acharnés à faire suer l'indigène, à l'user au travail, dans le seul but de s'enrichir vite.

Le colonialisme français a tout entrepris pour appauvrir notre peuple. C'est le colonialisme qui a dépossédé après la conquête les Algériens de leurs terres et leur a fait payer un lourd tribut de vaincus. Par le vol et la force, l'expropriation a ainsi jeté le Peuple Algérien dans le paupérisme et, depuis, les suppôts du régime s'ingénient à le maintenir dans la pauvreté et la sous-alimentation.

C'est le colonialisme qui a renforcé l'analphabétisme pour permettre l'exploitation sous toutes ses formes. C'est le colonialisme qui, pour nous avilir, a introduit l'alcool et la prostitution. C'est lui l'ennemi mortel qui, pendant que le chômage rendait nos enfants chétifs et misérables, faisait appel aux ouvriers étrangers pour mettre dehors les ouvriers algériens et renforcer ainsi l'élément européen colonisateur.

Et pendant ce temps-là, l'ouvrier Algérien avait adhéré à des syndicats étrangers. Il était trompé. Il se trompait lui-même parce qu'il croyait que des étrangers allaient défendre ses intérêts à lui. Non ! Ces syndicats même représentaient pour nous une forme subtile de la domination colonialiste. La preuve : dans leurs statuts, toutes les centrales syndicales, et même la C.G.T. qui se targuait d'anticolonialisme, font leur le slogan impérialiste : « L'Algérie, trois départements français ».

De plus, dans les domaines où l'ouvrier musulman était en majorité, qu'ont-ils fait ? Rien. Bien au contraire, ils ont profité de ses cotisations sans pour cela se préoccuper de ses revendications. Mais, avec la Révolution, la cause de l'Algérie et de la classe ouvrière trouvent [*sic*] leur défenseur en l'Union Générale des Travailleurs Algériens. La force de

8. Mouloud Gaïd, dit Rachid, est le dirigeant de l'UGTA.

l'U.G.T.A. sera demain la base d'un régime de progrès (*taqaddumiyy*). En adhérant à l'U.G.T.A., syndicat national Algérien, on s'engage à défendre la liberté du peuple et ses intérêts (*ḫuqûqihi* : « de ses droits »).

Adhérez à l'U.G.T.A. pour canaliser (*litawḫîd* : « pour l'unicité des ») les forces vives du pays !

Adhérez pour un régime de justice sociale !

Adhérez à l'U.G.T.A. pour la nation algérienne (*fî sabîl il waṯan il jazâ-iriyy*[9] : « pour la voie de la patrie/nation algérienne »), pour une démocratie sociale et pour une vie meilleure.

Vive l'U.G.T.A. !

Vive l'Algérie libre et démocratique !

(source : archives privées)

Le chant des travailleurs

(essai de traduction du nachîd ul 'umâl[10]*)*

(hiver 1957-1958)

(Refrain) À l'action ! Militants de l'armée du travail !

Œuvrez pour unir et rénovez, messagers de l'espoir !
Organisez et construisez à l'ombre des étendards !
Sous les drapeaux, manifestez votre fierté, votre allégresse !
Dans l'Union Générale des Travailleurs.

1. Réduit en esclavage, victime de l'oppression,
Étranger sur ma terre, livré au mépris,
Désespéré, j'ai été exilé de ma patrie.
En cherchant à vivre, j'ai trouvé la mort.
Alors j'ai affronté le tyran colonialiste
Et je n'ai pas accepté les lourdes chaînes ;
J'ai combattu avec colère et vigueur.
Un homme digne et vaillant souffre-t-il l'humiliation ?

2. Ouvrier libre, lève-toi donc !
Et brise les chaînes de l'ignoble oppresseur !
Avance et renouvelle notre force
Pour qu'elle relève notre prestige parmi les peuples.
Foule cette terre et y trouve ton bonheur.
Sois parmi nous pour le travail et la justice
Et prends en mains le destin qui s'annonce.

---

9. La formule est la sécularisation de la formule *fî sabîl illâh* : « dans la voie de Dieu ».

10. Paroles d'Ahmed Aroua, musique de Haroun Rachid. Composé au camp de Bossuet (Dhaya), en Oranie, au sud de Bel Abbès. La traduction est celle qui figure dans les documents cités dans le livre de Mohammed Fares, *Aïssat Idir...*, *op. cit.*

3. Nous avons arraché nos droits par notre action,
Avec une résolution farouche, dans un effort grandiose,
Nous avons élevé nos fondations avec peine
En coulant le métal et en versant notre sang.
Celui qui est venu profiter de notre sueur,
Celui qui est venu accaparer et nous nuire,
Notre combat le repoussera, car nous sommes
Les garants et les défenseurs du droit.

4. J'ai compris dès que j'ai entendu l'appel
Qui se répercutait dans la montagne inaccessible.
Je me suis révolté avec les vrais révolutionnaires
Pour la défense de notre gloire qu'on étouffait.
J'ai répondu présent en affrontant la mort
En offrant ma poitrine aux rafales.
Mon sang a coulé sur cette noble terre
Et j'ai proclamé mon droit sur le champ de bataille.

(source : FARES Mohammed, *Aïssat Idir...*, *op. cit.*, document annexe n° 28)

L'assassinat de Idir Aïssat [11]

Été 1959

L'U.G.T.A. VIVRA !

Mai 1956... L'U.G.T.A. a à peine quelques mois d'existence. En pleine Révolution, la grande centrale nationale, en dépit de l'hostilité de l'Administration française, de la répression qui s'abattait sur ses militants, était devenue l'organisation syndicale la plus puissante d'Algérie. Les élections des délégués du personnel avaient confirmé dès sa naissance sa puissance. Quelques mois de travail, d'organisation et de lutte en avaient fait désormais l'émanation et l'interprète authentique de la classe ouvrière algérienne. À ce titre, son audience, sur le plan international, s'était singulièrement renforcée.

L'un des artisans de ce succès était AÏSSAT IDIR, Premier Secrétaire National de l'U.G.T.A. Ses fonctions et sa valeur le désignèrent avec les autres camarades du Secrétariat National, aux coups de l'impérialisme. Il était parfaitement conscient, comme tous les militants de l'U.G.T.A., du danger qui le menaçait. Avec courage, il resta fidèlement à son poste. Il ne pouvait se résoudre à abandonner, même provisoirement, son petit bureau de la Place Lavigerie où il dépensait le meilleur de lui-même. Il était heureux de voir se développer une organisation syndicale nationale. Il avait consacré de nombreuses années de sa vie à en préparer la naissance. Il lui vouait un amour ardent, lucide.

C'est en pleine activité syndicale, et en raison même de cette activité, qu'il fut frappé d'une mesure d'internement par l'ex-syndicaliste, le ministre Lacoste. C'est Lacoste qui

11. Arrêté en mai 1956, et bien qu'acquitté le 13 janvier 1959 par le tribunal permanent des forces armées d'Alger, il est enlevé dès après sa relaxe par des parachutistes sur ordre du colonel chef de la sécurité. Longuement torturé et gravement brûlé, Idir Aïssat décède à l'hôpital Maillot le 26 juillet 1959.

le livra à ses assassins en le faisant interner à Berrouaghia. Avec les socialistes français qui soutenaient son action en Algérie, avec tous ceux qui lui votèrent les pouvoirs spéciaux, il porte une grande responsabilité dans la mort d'AÏSSAT IDIR.

L'internement d'Aïssat et de nos camarades ne freina pas l'action de notre centrale. Elle démontra avec éclat sa grande influence sur les masses, en organisant avec succès plusieurs grèves. Dès lors, pour l'abattre, les colonialistes français n'hésitèrent devant aucun moyen. On se souvient de la bombe qui fut lancée dans notre siège central à Alger, de l'arrestation des responsables et des militants qui s'y trouvaient. Nous n'oublierons jamais le massacre de nos camarades par les Paras de Massu ni le martyr que durent subir beaucoup d'entre nous dans leurs geôles.

Mais l'U.G.T.A. ne disparut pas pour autant. Elle se reconstitua dans la clandestinité et à l'extérieur. Elle reste toujours, plus que jamais, la grande centrale syndicale de la classe ouvrière algérienne. Quoi qu'ils fassent, elle le restera toujours. C'est parce qu'elle est une réalité vivante, une force dans le pays, que le colonialisme français aux abois continue à s'acharner sur elle. Il vient de le faire, cette fois-ci, en n'hésitant pas à assassiner son premier Secrétaire National.

Nous avions pressenti le crime. Nous l'avons dénoncé au monde entier, avant même qu'il ne soit perpétré. En le commettant délibérément avec préméditation, malgré les protestations qui leur sont parvenues des organisations les plus diverses et de différents pays, les gouvernants français et leurs sbires ont lancé un défi à la conscience universelle. Ils ont jeté le masque et montré avec évidence le visage hideux du colonialisme qui est le leur. Le général de Gaulle, le Gouvernement français, l'Armée française, sont conjointement et solidairement responsables des atroces souffrances et du sang d'Aïssat Idir comme ils le sont des fleuves de sang et de larmes qu'ils répandent chaque jour en Algérie.

Nous lançons un appel au peuple français pour lui demander de secouer son apathie et de renouer avec ses traditions révolutionnaires. Nous lançons un appel à toute l'humanité pour faire cesser le génocide qui se commet contre le peuple algérien. Voilà ce que nous dicte [*sic*] le martyr et le sang de notre cher camarade disparu.

Il est mort comme il a vécu, au service des déshérités, des gueux, des miséreux. Il est mort au service de sa Patrie. Il est mort pour que vive l'Algérie libre, indépendante, démocratique et sociale. Elle vivra parce que tel est notre devoir, parce que telle est la volonté du peuple algérien.

(source : *L'Ouvrier algérien*, numéro spécial, août 1959, cité dans FARES Mohammed, *Aïssat Idir...*, *op. cit.*, document annexe n° 22)

-83- L'UGCA

L'UGCA : UNE ANNÉE D'EXISTENCE[1]

1er novembre 1957

L'Union Générale des Commerçants Algériens (U.G.C.A.) est la dernière née des Organisations Nationales. Sa création remonte à un peu plus d'un an.

Que ce soit sur le plan de la lutte ou dans le domaine économique, l'examen de son activité durant cette période se révèle positif.

Pour mesurer le chemin parcouru, disons deux mots sur les syndicats professionnels avant 1955.

Presque tous ont été créés et dirigés par des Français, nous ne parlons pas des 3 ou 4 personnages admis dans quelques Conseils d'Administration, véritables muets du sérail, qu'on se plaisait à exhiber un peu partout tels des guignols.

Les « indigènes » n'étaient admis qu'à titre de cotisants. Il existait bien quelques syndicats « musulmans » mais à l'exception de deux ou trois, ils étaient dus à l'initiative de personnages agissant sous les directives de l'administration. Sans aucune représentativité, ils étaient surtout chargés de contrecarrer l'action des vrais syndicats indépendants.

Rappelons aussi que les injustices de l'administration colonialiste débordaient largement sur le secteur économique.

Les licences d'importation étaient toujours réservées aux mêmes, c'est à dire aux Européens ; les polyvalents nantis de pouvoirs exorbitants faisaient des ponctions mortelles parmi les nôtres sans défense ; certaines professions telles que les cafés maures, exploités surtout par « d'anciens combattants musulmans », sont régis non par le code du commerce, du droit commun, mais par une législation spéciale. Toute demande de crédit, si minime soit-elle, formulée par un commerçant algérien, est systématiquement rejetée. Depuis sa création, l'Assemblée Algérienne n'a voté que des impôts de consommation. Et comme 99 p. 100 des commerçants algériens sont détaillants, ils voient de plus en plus leur rôle transformé en celui de collecteurs d'argent pour l'administration.

On comprend mieux ainsi pourquoi le commerçant, qui a doublement souffert, mettait dès le 1er novembre, son potentiel au service de la cause nationale. Néanmoins, jusque-là, il n'a agi qu'en tant que citoyen. En quelques mois (Mai-Août), une quarantaine de syndi-

1. L'article est précédé par une photographie représentant le rideau baissé sur un magasin : « La grève des 8 jours à Alger. »

cats de commerçants, d'artisans, d'industriels, ont été créés dans l'enthousiasme. Toutes les activités économiques de l'Algérie ont été représentées au sein de l'U.G.C.A.

Cela nous permit de tenir, les 13 et 14 Septembre 1956, notre premier Congrès National.

Les travaux de ce congrès ont été synthétisés dans le rapport de clôture de notre secrétaire général. Ce rapport constitue un véritable document de base, un bilan de notre économie, de ses perspectives et des conditions de son épanouissement.

Désireux d'éclairer l'opinion en France sur l'action de l'U.G.C.A., une délégation a été dépêchée à Paris en vue de prendre des contacts avec les milieux économiques et journalistiques. Sa conférence de presse fut interdite à la dernière minute, et les membres qui la composaient ont été conduits Quai des Orfèvres, comme de vulgaires malfaiteurs.

L'U.G.C.A. constituait une menace sérieuse pour l'administration colonialiste. Il fallait donc briser cette force nouvelle et dangereuse. C'est à quoi s'employèrent l'armée, l'administration et même la population européenne.

Si le 1[er] novembre 1956 a été pour l'U.G.C.A. la première occasion de lancer, avec un succès total, son premier mot d'ordre de grève générale à travers toute l'Algérie, l'occasion a servi également à l'administration de point de départ pour sa répression féroce contre les commerçants algériens. Des milliers de magasins ont été fermés pour des périodes de un à deux mois.

L'U.G.C.A. ayant réagi contre ces abus de pouvoir, dix de ses dirigeants furent arrêtés en pleine nuit et internés au camp de Berrouaghia.

Entre temps, la colonie européenne surexcitée et assoiffée de sang, se déchaînait contre nous. C'est ainsi qu'après l'enterrement de Froger[2], des dizaines de boutiques ont été saccagées sur tout le parcours du cortège. Des commerçants sans défense ont été molestés sous le regard amusé du service d'ordre.

Le Président du Syndicat des tailleurs-chemisiers qui venait d'être reconnu, Place du Gouvernement[3], a été froidement abattu à bout portant.

La grève des huit jours, de Janvier 1957, a été scrupuleusement observée malgré les menaces réitérées des autorités civiles et militaires françaises.

Elle a donné lieu au déchaînement de violence et aux scènes de pillage que l'on connaît.

Depuis les premières arrestations de Novembre, plusieurs centaines de commerçants ont été internés dans les différents camps de concentration d'Algérie.

Dans le feu de la lutte, l'U.G.C.A. pense à l'avenir, élabore des plans, trace des perspectives en s'attaquant par-dessus tout à l'étude approfondie des graves problèmes qui surgissent devant elle.

Sur le plan international, l'U.G.C.A. commence à prendre figure de représentant valable de l'Economie Algérienne.

Les contacts ont été pris avec les organisations similaires maghrébines en vue de l'industrialisation des trois pays frères.

En Novembre 1956, une délégation a assisté en observateur au Congrès des Chambres de Commerce des pays arabes qui s'est tenu à Tripoli. Ce qui nous a valu notre admission en tant que membre officiel de cette Association.

Le Congrès de cette année se tiendra au Caire, du 23 au 30 Novembre prochain. Nous seront représentés par une importante délégation.

---

2. Il s'agit d'Amédée Froger, le président de la Fédération des maires d'Algérie, symbole colon ultra, assassiné en décembre 1956 à Alger. Ses obsèques furent l'occasion pour des éléments européens ultras de se déchaîner contre les Algériens dans des ratonnades sanglantes.

3. Aujourd'hui place des Martyrs.

L'Algérie est un pays neuf et riche. Riche en produits naturels et aussi en cœurs généreux. Servie avec désintéressement par une foule d'énergies et par une foi ardente en ses destinées, elle étonnera bien des gens et bien des nations aujourd'hui sceptiques. En un temps record, elle se hissera au niveau des pays prospères.

Dans cette construction enthousiaste d'un avenir de justice et de prospérité, l'U.G.C.A. tiendra une place de choix.

Le Président de l'U.G.C.A.
Abbas Turqui[4]

(source : *El Moudjahid*, n° 11, 1er novembre 1957)

L'U.G.C.A. AU 7e CONGRÈS ÉCONOMIQUE DES PAYS ARABES

Décembre 1957

Du 23 au 30 Novembre dernier, s'est déroulé au Caire le 7e Congrès des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des pays arabes.

Cet organisme a été fondé à Beyrouth en 1952.

Voici quelques points de son ordre du jour :

– L'Union Économique des Pays Arabes et les diverses questions qui en découlent ;
a) étude des possibilités de création d'un Marché Commun Arabe pour faire face aux conséquences qui résulteraient pour le commerce extérieur des pays arabes à la suite de l'institution du Marché Européen Commun Européen.
b) coordination de la production industrielle et agricole ;
c) coordination des transports maritimes ;
d) financement de l'activité économique privée et création de sociétés interarabes ;
e) projets et forages pétroliers dans les Pays Arabes et nécessité d'adopter une politique commune à ce sujet.
– L'État et la vie économique, Étude des moyens susceptibles d'harmoniser les activités économiques, publiques et privées, contribuant ainsi au relèvement de la condition sociale dans les Pays Arabes.
– Orientation des efforts vers la collaboration avec les États afro-asiatiques et les pays méditerranéens.

Le Congrès s'est ouvert en présence de près de 350 délégués. Monsieur Mohamed Rushdi, chef de la délégation égyptienne, a été élu président par acclamation. Dans une brève allocution, il souhaita la bienvenue aux congressistes et attira leur attention sur l'importance historique de cette réunion. Le ministre égyptien du commerce lui succéda pour nous assurer au nom du Président Nasser et de son gouvernement de leur sollicitude. À son tour, le représentant de la Ligue Arabe apporta le salut et les vœux de cette organisation. Enfin, le président de chaque délégation prit à son tour la parole et aussitôt les commissions furent désignées.

Le congrès adopta un grand nombre de résolutions dont certaines demandent à tous les Pays Arabes de réviser et de changer radicalement leur programmes d'échanges économiques avec les pays ayant adhéré au Marché Commun Européen, et invitent expressément les pays producteurs de pétrole à s'opposer, en arrêtant la production, à toute construction de pipe-line à travers des pays autres que les Pays Arabes.

4. Gros commerçant et industriel d'Alger. La direction de l'UGCA a d'emblée été confiée à des bourgeois, d'activité et de condition.

En tant que membre-observateur, l'U.G.C.A. ne prit part à aucun vote mais nous avons eu toutes les facilités pour exposer notre point de vue, apporter des suggestions et émettre des vœux.

Notre discours a produit le meilleur effet sur les congressistes.

Nous avons atteint un de nos objectifs dès le premier jour : faire connaître notre combat, montrer que notre lutte est une lutte pour la liberté politique et l'indépendance économique. Toutes les délégations ont eu à cœur de nous apporter leur appui total dans notre combat pour l'indépendance nationale.

– Un télégramme a été adressé à l'O.N.U. pour réclamer l'indépendance de l'Algérie et protester contre les atrocités françaises.

– Une souscription en faveur de l'Algérie organisée à travers toutes les chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des Pays Arabes, a été décidée.

(source : *El Moudjahid*, n° 14, décembre 1957

-84- L'UGEMA

Sur le mouvement étudiant algérien au Caire

Organisations étudiantes

Ce témoignage concerne les années 1954-1957. Il y a eu auparavant quelques tentatives sans lendemain visant à mettre en place des associations d'étudiants algériens (et en général maghrébins) au Caire. C'est avec la montée du mouvement de libération que le mouvement étudiant prit de l'essor.

En novembre 1954, nous étions plus d'une vingtaine à tenir une réunion de soutien à la lutte armée. Je fus chargé de rédiger un appel dans ce sens. Approuvé par l'assemblée et lu à *La Voix des Arabes*, il fut suivi de plusieurs textes de même orientation, diffusés par les radios et les journaux arabes du Moyen-Orient.

Avec l'aide de Ben Bella, une délégation d'étudiants algériens du Caire a participé en août 1955 à Varsovie au Festival Mondial de la Jeunesse. À la même époque, des réunions préparatoires ont abouti à la fondation de l'Association des étudiants algériens au Caire, que j'ai présidée jusqu'à mon départ du Caire en juillet 1957. Avec nos camarades marocains et tunisiens, nous avons créé en 1956 le cercle des étudiants maghrébins dont le local fut le siège de nos associations et des activités de soutien au FLN, un centre dynamique de renouveau culturel et un espace de contact et de coordination entre différents groupes d'étudiants arabes du Caire. Nous avons ensemble joué un rôle important dans la préparation et l'orientation du Festival de la Jeunesse arabe tenu au Caire et à Alexandrie en juillet 1956.

Grâce à cette activité commune et au soutien d'autres étudiants arabes, la lutte du peuple algérien a été au centre des préoccupations du Festival. Après la nationalisation du canal de Suez, nous avons formé une unité combattante d'étudiants algériens au sein du bataillon des étudiants arabes.

Au cours de la même année, nous sommes entrés en contact avec l'UGEMA et les associations d'étudiants algériens des pays du Moyen-Orient. Ces contacts ont abouti, après mon départ, à la formation d'une coordination des associations d'étudiants arabophones et à une participation active au sein de l'UGEMA. Ainsi, au quatrième congrès de l'UGEMA (Tunis, juillet 1960), il y avait une délégation du Caire représentée en particulier par Mohammed Belaïd et Youssef Fethallah. Celui-ci avait soulevé au congrès la question de la déconfessionnalisation du sigle de l'UGEMA et celle de l'inclusion d'étudiants arabophones à la direction.

Volontaires pour l'ALN

Au Caire, le recrutement et l'entraînement d'étudiants volontaires pour rejoindre la lutte armée a commencé avant le 1er novembre. L'officier militant marocain Hachemi al-Tod[1] qui a été l'instructeur militaire de ces volontaires nous en a fourni une liste dont nous résumons ici l'essentiel :

Dans le premier groupe qui a suivi une formation du 20 avril au 10 juillet 1953, il y avait notamment les deux étudiants Mohammed 'Ar'âr et Bou'azza, morts au combat en 1955-56.

Le deuxième groupe (formation de 1er septembre à fin octobre 1953), où figurait notamment Mostefa Lakhal, comprit sept Algériens qui n'étaient pas tous étudiants.

Un seul Algérien figure sur la liste du troisième groupe.

Le quatrième groupe (15 août 1954 au 22 mars 1955) comprenait cinq Algériens, dont le futur Houari Boumediene. (En fait, au départ, sur le bateau *Dina*, ils étaient sept, dont au moins un n'était pas étudiant).

Le cinquième groupe était entièrement composé de Marocains.

Dans les sixième et septième groupes, formés entre novembre 1955 et avril 1956, j'ai identifié quelques étudiants du Caire parmi la dizaine d'Algériens.

Des étudiants présents sur la liste du huitième groupe entré en formation en mai 1956, j'ai reconnu une quinzaine.

D'autres étaient volontaires au cours de la même année mais l'enlèvement de Ben Bella et de ses compagnons en octobre 1956 a retardé leur départ. Par ailleurs, je connais personnellement des étudiants partis au maquis pendant cette période, qui ne figurent pas sur la liste en ma possession.

À l'arrivée du colonel Ou'amrâne au Caire en 1957, nous lui avons demandé de venir au Cercle faire une réunion d'information avec les étudiants. Lors de son intervention, il a posé la question de savoir s'il y avait des étudiants volontaires pour rejoindre l'ALN. Une trentaine environ se portèrent volontaires, mais tous ne rejoignirent pas l'ALN. Certains se sont désistés sur la base qu'il y avait eu un traitement discriminatoire. Quelques-uns, en effet, avaient été sélectionnés sur des bases régionalistes pour suivre une formation dans les Académies militaires arabes. En plus des désistements, quelques étudiants tombés malades sont revenus au Caire. D'autres, séparés de leur groupe par décision des hauts responsables, furent retenus à Tripoli après quelques mois passés au Sahara. Ce fut le cas de Mostefa Lakhal, qui venait de la *wilâya* 4, et de moi-même. C'est dans ces conditions que nous avons demandé de retourner au Caire.

Finalement, le plus important nombre de volontaires étudiants se concentre dans l'année 1956. L'ensemble de ceux qui rejoignirent l'ALN à l'intérieur du pays ou aux frontières, parmi les étudiants du Caire, doit se situer autour de la cinquantaine. Très peu de ceux qui combattirent à l'intérieur survécurent.

(source : témoignage écrit de M. Lemnouar Merouche)

1. Militant d'origine rifaine. Sorti officier de l'Académie militaire de Baghdad, il fut chargé début 1953 par l'Émir Abd El Krim dont il était le disciple de l'instruction des volontaires maghrébins destinés à l'encadrement de la lutte armée. Il poursuivit cette tâche en liaison avec Ben Bella.

Récriminations contre les étudiants[2]

Printemps 1959
(extraits)

[Pour les élections à l'AEMNA[3], le FLN a eu] toutes les peines du monde pour trouver trois éléments potables, ceux qui avaient été désignés se sont désistés, l'un pour des raisons de sécurité, l'autre invoquant la raison qu'étant étudiant à Orsay, il ne pouvait venir à Paris; enfin on avait convoqué les étudiants pour l'A.G. du dimanche 18, 5 ou 6 étudiants algériens se sont déplacés, à te dégoûter de tout; la réunion a duré toute l'après-midi et s'est prolongée tard dans la soirée (je me suis farci 9 à 10 heures d'ennui). Enfin, le bureau est constitué, j'ai donné comme consigne de prendre la trésorerie (la présidence revenant cette année à un Marocain). Vois-tu, cher Saïd, lorsque tu demandes quoi que ce soit à un étudiant, il se retranche derrière ses études, j'en suis écœuré; personne ne veut prendre de responsabilités. Maintenant il faut reconstituer les commissions et ce n'est pas une sinécure; je suis coupé par-dessus le marché, aucun contact. Ajoute à cela que je suis surveillé là où je fais mes études, je ne viens à Paris qu'en fin de semaine, je couche dans ta chambre, tu sais bien que la maison est surveillée; je ne voudrais pas qu'on renouvelle la première catastrophe[4]. Il faudrait donc un Parisien pour s'occuper de tout cela.

(source : archives Harbi)

Directives pour intimider les étudiants

26 juillet 1959
(extraits)

[Cette directive de la direction de la Fédération de France, signée « Julien », se présente comme un modèle que doivent reprendre les responsables pour faire plier les étudiants. En effet, des responsables parisiens du Ve arrondissement ont voulu faire cotiser au FLN tous les étudiants à raison de 2 000 AF la cotisation. Les étudiants, qui persistaient à vouloir militer dans la SU (section universitaire) malgré sa suppression théorique au début de l'année, ont refusé. Une propagande a été alors lancée en direction des étudiants pour les avertir de ce que la Fédération de France ignorait la SU et qu'elle n'existait pas. Des intimidations des étudiants par des groupes de choc sont également prévues. Les responsables devront dire aux étudiants :]

2. Ce texte provient du responsable étudiant de Paris de la Fédération de France. Le syndicat étudiant algérien, l'UGEMA, est né en juillet 1955. Lors de l'interdiction de l'UGEMA en janvier 1958, le FLN dédoubla les activités de l'UGEMA : l'organisation étudiante ne fut conservée, avec sa dénomination, que pour les relations internationales, les activités syndicales internes relevant d'une SU (section étudiante du FLN). Le 16 janvier 1959, la SU fut supprimée parce qu'elle faisait double emploi, comme courroie de transmission, avec les structures de la Fédération de France, mais aussi en raison de la trop grande volonté d'indépendance des étudiants à l'égard de l'organisation du FLN : des initiatives locales étaient venu contrecarrer le monopole d'encadrement des étudiants détenu par la SU. Désormais, les étudiants en France furent directement rattachés aux rouages de la Fédération de France. Le texte ici présenté est un témoignage de la méfiance que suscitent les étudiants chez les dirigeants de la Fédération de France.

3. Association des étudiants musulmans nord-africains.

4. En février 1957, plusieurs dirigeants fédéraux, dont Ahmed Taleb – l'un des fondateurs de l'UGEMA –, avaient été arrêté à Paris. Il y eut ensuite d'autres vagues d'arrestations, dont une début 1959, qui a probablement été la cause immédiate de la suppression de la Section universitaire.

De toute façon, la Fédération me donne carte blanche et met à ma disposition un groupe de choc pour obliger les étudiants à payer, et éventuellement à faire disparaître la S.U. [...] Venez militer avec nous. La S.U. est une création mystérieuse dont même la Fédération ignore tout.

Tu as deux jours pour réfléchir. En cas de réponse négative, l'organisation mettra en doute ton patriotisme et tu rejoindras les rangs des traîtres.

J'agis sur ordre de la Fédération. Si tu as les « bras longs », essaie d'intervenir auprès des gens que tu connais (ceci dit sur un ton des plus ironiques). De toute façon, si je juge utile de te faire faire un travail quelconque, tu dois te soumettre, sinon tu auras affaire au groupe de choc. [...]

Un autre étudiant en cours d'études s'étant vu reprocher de ne pas monter au maquis, a répondu que, pour le moment, il était en train d'étudier et que si jamais la patrie l'exige, il le ferait. Mais pour le moment, il est question d'avoir une formation scientifique afin d'être utiles plus tard. Son interlocuteur lui a dit : « On s'en fiche des cadres. Tu dois abandonner tes études et monter au maquis. Plus tard, le gouvernement algérien sera assez riche pour payer les techniciens étrangers. »

(source : archives Harbi)

Sur la crise entre le FLN et la République démocratique allemande[5]

Rapport de Belaïd Abdesselam

10 septembre 1959
(extraits)

[Dans ce rapport, produit à son retour d'un voyage d'inspection des étudiants algériens en République démocratique allemande, Belaïd Abdesselam, chargé des affaires estudiantines au ministère des Affaires culturelles, décide de rappeler à titre disciplinaire quinze de ces étudiants. Il fulmine contre ces mauvais sujets à qui on a payé des voyages très cher et des compléments de bourses. Leur sont officiellement reprochés : un travail insuffisant, leur indiscipline, leur mauvaise volonté à suivre les directives des professeurs, leur « insolence », souvent leur « conduite indigne ». Sont entre autres reprochés à]

5. Le FLN obtint des bourses d'études pour des étudiants algériens dans plusieurs pays de l'Est. Le plus grand nombre fut accueilli en RDA (à la date du document, 83 des 134 étudiants algériens des pays de l'Est sont en RDA). Le contentieux grandit à cause, notamment, des tentatives d'endoctrinement dont ils furent l'objet – souvent avec succès – et de la protection dont bénéficia le parti communiste algérien, mais aussi, plus accessoirement, de la conduite privée scandaleuse de plusieurs étudiants. À la vérité, le conflit était plus largement politique : le FLN demandait que la RDA reconnaisse le GPRA, et donc une représentation officielle en Allemagne de l'Est, mais sans vouloir en échange reconnaître la RDA qui faisait de la reconnaissance mutuelle une condition. Le conflit éclata en 1959 à propos d'un étudiant algérien, I..., qui, voulant s'affranchir de la tutelle du FLN, fut rappelé, et à sa suite quinze étudiants algériens de RDA. Les autorités de la RDA soutinrent les étudiants sanctionnés en refusant de leur supprimer leur bourse, et en les autorisant ainsi, donc, à rester en RDA. Le conflit s'apaisa en 1960-61 avec un compromis : le FLN obtint d'être officieusement représenté par un représentant du syndicat UGTA. Lorsque, après l'indépendance de l'Algérie, la reconnaissance mutuelle intervint enfin, les autorités allemandes cessèrent d'endoctriner et de soutenir les étudiants algériens. Certes, le dirigeant UGEMA Messaoud Aït Chaalal, et avec lui son supérieur effectif Belaïd Abdesselam, étaient viscéralement anticommunistes. Mais la raison pour laquelle ils ne voulaient pas reconnaître la RDA tenait aussi au fait que la Fédération de France du FLN résidait en République fédérale allemande, où vivait aussi une communauté d'environ 3 000 Algériens – en Sarre notamment. Le FLN craignait donc des rétorsions contre la Fédération et contre ses ressortissants en Allemagne de l'Ouest s'il reconnaissait officiellement la RDA.

– H... M... : indiscipline à l'égard de son organisation nationale, insolence vis-à-vis du responsable de la section, [...] comportement qui ne répond pas au titre d'officier de l'A.L.N. [...]
– M... O... : conduite indigne à propos de l'affaire du manteau (vol) qui a porté atteinte à la réputation de la communauté étudiante, [...]
– M... Z... [étudiant en art, NDA] : mauvais comportement, absences nombreuses aux cours ; son comportement ne donne pas une idée exacte de ce que doit être l'artiste algérien, n'a pas fait suffisamment d'efforts pour améliorer cette conception. [...]
– A... D... : comportement insolent à l'égard des Allemands, indiscipline, choix d'une discipline sans aucun intérêt [? NDA], voyage sans raison au Maroc, a déclaré renoncer aux études en DDR sans consentement préalable des responsables.

(source : archives Harbi)

Rapport de Messaoud Aït Chaalal

18 septembre 1959
(extraits)

[Dans ce rapport, rédigé une semaine après le rapport de Belaïd Abdesselam, le responsable UGEMA Messaoud Aït Chaalal évoque le comportement critiquable des étudiants algériens : leur abus de la boisson, leur drague effrénée de femmes et jeunes filles allemandes, plusieurs scandales publics...]

Dans d'autres cas, ils se sont conduits d'une façon dite « bourgeoise » par nos hôtes et ont été insolents par leur attitude. [... Aït Chaalal reconnaît que les réactions des Allemands sont parfois légitimes mais] nos hôtes s'évertuent à vouloir faire arracher des louanges à l'intention du PCA. [Quelques « éléments » dénigrent l'UGEMA et un « événement grave » s'est produit :] À l'occasion de l'affaire I..., une véritable opposition s'est organisée contre la décision du Ministère[6] de rappeler I... [Aït Chaalal demande] un contrôle rigoureux et permanent de nos étudiants. [Il s'offusque de ce que, après le rappel d'une quinzaine d'étudiants décidé par les Algériens, les Allemands refusent de coopérer :] Ils [les Allemands, NDA] s'obstinent à vouloir ne pas supprimer les bourses aux étudiants sanctionnés. [La situation conflictuelle est due, d'après Aït Chaalal, à l'importance numérique des étudiants algériens] et au manque de contrôle organique de nos étudiants qui croyent [*sic*], par le fait de leur éloignement géographique, échapper à toute autorité.

(source : archives Harbi)

Rapport sur l'UGEMA du ministère des Affaires culturelles[7]

7 novembre 1959

Proclamer la noblesse des sentiments qui nous animent et notre désintéressement ne nous avancera à rien car nous sommes convaincus que l'auto-défense et l'introspection sont d'essence stérile.

[Le rapport insiste sur les conditions d'attribution des bourses qui révèlent l'état sclérosé de

6. Ministère de la Culture.
7. Ce rapport est signé de comparses, mais son véritable inspirateur est le vrai patron de l'UGEMA : Belaïd Abdesselam, « chargé des affaires estudiantines pour le Ministère des Affaires culturelles ».

l'UGEMA. Entre autres cas, il évoque celui de M... K..., qui a été étudiant à Tunis, et dont la famille réside à Tunis. Il a fait une année de PCB ; il a échoué. Il a ensuite fait une année de droit ; il a échoué... avant de se retrouver, toujours en première année, étudiant en sciences économiques à Genève après avoir obtenu une bourse pour la Suisse en octobre 1958.] L'ex-président de la section de Tunis, M... K..., tristement célèbre dans les milieux estudiantins de Tunisie, déclarait à l'époque que seuls ceux qui poursuivent une discipline non enseignée en Tunisie avaient droit de déposer leur candidature pour la Suisse. Ce qui se révéla par la suite n'être qu'une manœuvre pour écarter de dangereux concurrents, particulièrement les ex-maquisards.

[Autre cas : celui de A..., inscrit à Tunis en 1957-58 en première année de droit (il échoua), puis en Suisse où il resta neuf mois sans rien obtenir avant de participer à un voyage officiel du GPRA en Chine] Il fit tout sauf des études. En juillet 1959, le CE [Comité exécutif, NDA] lui octroya une bourse pour les États-Unis, c'est à dire qu'après avoir privé un étudiant algérien beaucoup plus méritant d'une bourse en Suisse, il priva un autre d'une bourse aux États-Unis. [...] Il y a certains qui s'éternisent dans la première année et qui se découvrent des vocations d'année en année comme K...) ou qu'on fait progresser « à reculons » (cas de Madame S... B...), inspirés non pas par un désir sincère de faire des études, mais simplement parce qu'ils sont attirés par le mirage de l'Europe ou de l'Amérique (cas d'A...). [Il faudrait de même réserver des places aux festivals internationaux aux étudiants venus de l'Intérieur ou des maquis alors que le CE envoie ceux qui sont déjà en Europe et en Amérique] et qui, pour la plupart, n'ont jamais connu la Révolution algérienne.

[Il faut aussi faire reparaître *l'Étudiant algérien* à Tunis pour] favoriser (ou provoquer) la naissance d'une pensée algérienne, [...] endiguer l'endoctrinement communiste de nos camarades résidant dans les pays de l'Europe de l'Est, et pour les maintenir ainsi toujours dans la ligne de notre révolution. [Il y a risque de] dispersion et de dépersonnalisation des étudiants algériens[8] : à ce sujet, des nouvelles alarmantes nous parviennent des pays de l'Est où des étudiants intégrés dans le Parti communiste ne se reconnaissent plus comme Algériens. D'autres ont des conduites déplorables et représentent l'antipode de l'Algérie révolutionnaire. De tels faits sont inévitables quand le Comité Exécutif, devant les portes largement ouvertes par les pays de l'Est, engouffre n'importe qui, parfois sans tenir même compte de l'avis du Ministère de l'Intérieur : un nommé K..., malgré l'avis défavorable du Ministère de l'Intérieur, vient par exemple, d'être désigné pour l'Est. [...]

Il ne suffit pas de proclamer de Lausanne[9] dans des communiqués son appui et son attachement à son Gouvernement pour être dans la révolution, il faut le démontrer dans les actes concrets. La reprise des études signifie-t-elle donc le retrait de la révolution ?

[Le rapport propose comme remèdes un plan d'action et d'organisation comprenant une commission d'enquête sur l'affaire des bourses, des expulsions et des jugements à Tunis et à Rabat, un congrès restreint et à huis clos de l'UGEMA avec une large participation du GPRA, un nouveau statut ou des amendements au statut actuel de l'UGEMA, l'élargissement et l'extension des attributions du CE et sa représentation permanente en Tunisie, au Maroc, au Moyen-Orient, dans les pays de l'Est, un programme national d'action culturelle et professionnelle, orientant les étudiants vers « les branches utiles à une Algérie de demain. » Il faut aussi un statut à la section de Tunis pour régler les questions de coexistence entre « les deux éléments, Zitounien et Universitaire (enseignement en français)[10] » [*sic*]. Le rapport termine sur le vœu d'une] collaboration plus étroite avec tous les services du GPRA et le contrôle de celui-ci de toutes les activités du CE.

(source : archives Harbi)

8. Les craintes à ce sujet recouvrent aussi sans doute l'effroi que d'autres institutions que le FLN prétendent lui disputer le monopole de l'encadrement des étudiants algériens.

9. Siège de l'UGEMA.

10. Les « zitouniens » sont les étudiants de la vieille université islamo-arabe *Zaytûna*. La formulation du texte indique, en lapsus, qu'ils ne sont pas considérés comme des étudiants comme les autres puisque leur université n'est pas considérée comme une université.

La question des non-musulmans au sein de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens)

Lettre de Pierre et Claudine Chaulet[11] *au lendemain du 4e congrès de l'UGEMA*

12 août 1960

[Bien que les époux Chaulet ne soient plus étudiants, ils l'étaient voici peu et ils s'expriment « comme révolutionnaires ». Ils ne critiquent pas le combat pour l'arabo-islamisme mais ils représentent que la personnalité algérienne n'est pas exclusive des juifs – qui sont des Algériens d'origine – et des Algériens de souche européenne qui se sentent nationalistes algériens. Ils soutiennent que seuls les étudiants recourent au qualificatif de « musulmans » pour exprimer l'algérianité. Contre la confusion du religieux et du national, ils demandent une UGEA (Union générale des étudiants algériens) ou, mieux, une UNEA (Union nationale des étudiants algériens).]

À propos de l'intégration des minorités dans la Nation Algérienne : un grave problème se trouve posé après le IVe congrès de l'UGEMA. Dans quelle mesure le maintien du sigle UGEMA et la dénomination d' « étudiants musulmans algériens » que revendiquent nos étudiants sont-ils compatibles avec la politique d'union nationale suivie par la Révolution depuis le 1er novembre 1954 ?

[Les réponses de l'UGEMA ont été dilatoires] : « Assimiler l'UGEMA à une marque de café, d'apéritif, de stylo ou d'auto, nous paraît assez pessimiste », [... ou] « Vous avez raison, mais le problème n'est pas encore mûr, il doit mûrir lentement » ; [or, les Chaulet estiment que des intellectuels peuvent réfléchir et que] la première façon de faire mûrir un problème consiste d'abord à le poser de manière claire, [ou encore, leur est représenté que] « le terme musulman n'a pas de signification religieuse : "Musulman" ne veut pas dire musulman, c'est à dire de confession islamique » [...] « musulman » pourrait vouloir dire, aussi : « Non musulman. » [Enfin, la fixation sur le « M » de UGEMA recouperait des options inconscientes pour une partition communautariste recouvrant le contentieux historique entre] « 9 millions d'exploités » et « 1 million d'exploiteurs ». [Or, les dirigeants de l'UGEMA ne devraient pas avoir peur d'un noyautage par les non musulmans : il y a peu de chance que des étudiants colonialistes rejoignent l'UGEMA. Enfin, « musulman » voudrait aussi dire « non communiste ». Les Chaulet, eux, se revendiquent vrais nationalistes algériens].

[Or], même pour les plus orientaux de nos compatriotes étudiants, ceux qui sont uniquement de culture arabe et qui travaillent dans les universités du Moyen-Orient, l'association du qualificatif musulman au substantif Algérien est quelque peu désuète[12]. [...] À tout moment et sous quelque prétexte, l'Algérien non musulman peut se considérer, ou être considéré, comme un « citoyen de seconde zone », un « rallié », un « Européen libéral, sympathisant », un « étranger toléré », [...] un hôte.

[Les Chaulet soutiennent qu'il y a « risque de discriminations raciales et confessionnelles. » Ainsi, une étudiante originaire de Nancy, Line Poinsignon, provenant des réseaux FLN de France,

---

11. Le médecin cardiologue Pierre Chaulet (fils du dirigeant de la CFTC en Algérie Alexandre Chaulet) et son épouse Claudine faisaient partie de la mince cohorte des chrétiens anticolonialistes qui ont rejoint le FLN. Pierre Chaulet eut diverses responsabilités médicales. Le couple Chaulet collabora au journal en français du FLN *El Moudjahid*. Ils produisirent en Yougoslavie le film *Djazairouna* (*jazâirûnâ* : notre Algérie).

12. Les étudiants arabophones des universités arabes ont, au 4e congrès de l'UGEMA ici évoqué, voté majoritairement pour la suppression du « M » contre les étudiants francisants : pour les arabisants, l'identité « musulmans » étant une donnée structurelle et allant de soi n'avait pas besoin, comme chez les francisants, de s'exprimer sur le mode de l'autopersuasion. Au surplus, en majorité, les étudiants arabisants étaient plutôt plus à gauche et plus laïques que leurs camarades de langue française.

et qui a été envoyée à Tunis par la Fédération de France du FLN, revendique depuis octobre 1959 la nationalité algérienne. À ce titre, elle est régulièrement inscrite à l'UGEMA, elle y milite dans la section de Tunis. Pour le 4e congrès de l'UGEMA, elle a été élue 6e sur 7 délégués. Mais en l'absence de quorum, une deuxième élection a été nécessaire]. À ce moment, l'intervention d'un membre du comité exécutif (de l'UGEMA, NDA) auprès de cette jeune fille l'a conduite à ne pas se présenter « volontairement » au second tour.

[Autre exemple : la future psychiatre et psychanalyste algérienne juive Alice Geronimi-Cherki, étudiante en psychiatrie à Berlin-Est avec bourse UGEMA, a été élue elle aussi déléguée au congrès. Or, deux heures avant son départ en avion pour Tunis, un coup de téléphone du comité exécutif de l'UGEMA a annulé son élection, au motif que] « la présence d'une Algérienne d'origine européenne au congrès posait un problème qui ne doit mûrir que lentement ». [...] Dire à Madame Alice Geronimi, née Cherki, qu'elle est d'origine européenne alors qu'il s'agit d'une indigène algérienne authentique, est une grossièreté gratuite qu'il est difficile de croire involontaire[13]. [...]

Nous ne pouvons admettre ni les amalgames ni les sous-entendus qui rappellent le « mac carthysme » et la « chasse aux sorcières ». Pour la première fois depuis six ans, nous avons cru dans ces faits et dans ces débats reconnaître le masque hideux du racisme.

[Le couple Chaulet termine en affirmant refuser « de jouer les "Européens de service" » et en demandant une enquête du GPRA.]

(source : archives Harbi)

Deux directives du commandant Mohammed[14] aux étudiants

1er juin 1961
(extraits)

[Dans ce texte, le commandant Mohammed sollicite des étudiants d'Alger leur aide pour confectionner des tracts visant les Européens et les juifs libéraux, les soldats algériens de l'armée française, les soldats africains... Il demande aussi la collaboration des étudiants pour faire revivre le journal de la *wilâya* 4, *Révolution*.]

Les événements exigent de nous une vigilance permanente. Notre peuple a besoin de son élite intellectuelle pour le guider, le conseiller et l'orienter dans le chemin du triomphe. L'A.L.N. vous fournira les finances nécessaires pour subvenir aux besoins des étudiants retenus à Alger [pendant les vacances, NDA]. [...] Au nom des maquisards de la wilaya 4, je vous salue et vous souhaite les meilleurs succès.

(source : archives Harbi)

13. Officiellement bien sûr, jamais le fait qu'elle soit juive ne lui a été reproché : elle fut accusée de travail fractionnel à Berlin, de communisme; on lui a reproché d'être payée par les Allemands, d'avoir terminé ses études... En fait, d'après les Chaulet, elle n'a jamais appartenu au PCA jusqu'à son départ de Tunis en janvier 1959.

14. Ces deux directives ont été signées par le commandant Mohammed, chef de la *wilâya* 4 (Algérois) peu avant sa mort à mort à Blida – la deuxième a été signée exactement cinq jours avant.

1er août 1961
(extraits)

Aux frères responsables des étudiants d'Alger

[...] L'éducation politique révolutionnaire prend une place importante dans notre combat, les étudiants doivent eux-mêmes s'en imprégner par la lecture des œuvres de nos maîtres en matière révolutionnaire et par l'application des directives nombreuses des dirigeants de la Révolution algérienne. C'est munis de ce bagage politique que les étudiants pourront engager fermement la bataille et faire bénéficier notre peuple martyr et glorieux de leur connaissance en l'éduquant, en l'orientant, en lui fournissant des guides conscients, sûrs et désintéressés, tout en se penchant sur ses besoins, ses aspirations, et en s'inspirant de ses nobles dispositions au sacrifice et de ses suggestions les plus sensées. Dans l'immédiat, votre participation au Service de Propagande et d'Information (S.P.I.) est la plus indiquée pour atteindre ce but. [...]

(source : archives Harbi)

-85- LES SMA

Les scouts musulmans algériens vus par eux-mêmes

Les discussions au sein du Collège du Scoutisme Algérien, le voyage à Moisson[1] et le déroulement de la scission[2] donnèrent maintes occasions aux commissaires SMA d'exprimer avec force la personnalité algérienne.

« Toutes ces activités au grand jour, en Algérie comme en France, révélaient les tendances nationalistes de plus en plus marquées et une sympathie ouverte envers le PPA-MTLD, Parti nationaliste le plus dur et le plus attirant pour des jeunes assoiffés de liberté et d'indépendance. La majorité des Chefs et des Routiers adhéraient à ce Parti. Dans de nombreuses villes, les activités clandestines du PPA-MTLD se déroulaient à l'intérieur des locaux Scouts[3]. »

Par leurs écrits comme par leurs actes, les Scouts Musulmans Algériens narguaient l'Administration. Les premier numéros du journal PPA-MTLD, Algérie Libre, présentent le scoutisme comme l'École du Patriotisme (N° 4).

« Il est école de Patriotisme lorsqu'il développe l'Amour de la Patrie en faisant mieux connaître aux garçons ses compatriotes, les diverses régions et les beautés de son pays, en les leur faisant aimer. Il est école de patriotisme lorsqu'il enseigne l'histoire nationale, lorsqu'il prêche le culte des héros nationaux. Il est école de patriotisme lorsqu'il développe l'esprit de sacrifice, le dévouement, le sentiment de l'honneur et du devoir. Il est école de patriotisme même lorsqu'il développe l'individualité, le caractère de l'enfant, car comme dit Baden Powell : « l'Avenir de la Patrie dépend surtout du caractère de la génération qui monte. » Il est école de patriotisme lorsqu'il invite le garçon à l'action quotidienne pour l'amélioration des conditions sociales de leurs compatriotes, lorsqu'il les pousse au service d'autrui par l'obligation de rendre chaque jour service à quelqu'un. Il est école de patriotisme enfin, lorsqu'il combat l'indifférence à l'égard de la vie politique, lorsqu'il incite les jeunes à se faire un opinion sur les institutions du pays, lorsqu'il leur recommande de ne pas fuir leur devoir de citoyen, qu'il s'agisse d'élection ou de la défense du territoire national menacé. »

---

1. Les SMA ont participé au jamboree de Moisson, à 70 km à l'ouest de Paris, en août 1946.
2. Scission entre les SMA et les boy-scouts musulmans algériens, commanditée par l'administration coloniale pour briser l'unité patriotique des SMA.
3. Mahfoud Kaddache, article du *Moudjahid* du 1er novembre 1984 (note infrapaginale incluse dans le texte). Le futur historien Mahfoud Kaddache était l'un des principaux dirigeants SMA.

L'Administration ainsi défiée envisage la dissolution des SMA.

Toutes ces prises de positions avaient déjà déclenché le processus de répression habituel de l'Administration colonialiste et la plus haute autorité demanda par lettre du 7 Mars 1949 au Scoutisme français « d'exclure de leur sein les SMA » parce que l'attitude de leurs dirigeants donne à leur mouvement une tendance politique nettement nationaliste

Malgré cette intervention intempestive, les autres Associations Scoutes en Algérie demeurent fidèles à la mission de créer entre les jeunesses des deux communautés un lien fraternel qui puisse leur permettre de vivre en paix en Algérie et refusent d'exclure les SMA.

L'Administration, avec ses brimades et son hostilité déclarée n'arrivait pas à décourager les dirigeants des SMA et encore moins à les « ramener à la raison ». Elle étudie alors toutes les possibilités de dissoudre le Mouvement SMA.

Dans sa note du 17 Mars 1950, n° 707 NA3, adressée aux trois préfets d'Alger, d'Oran et Constantine, le Gouvernement Général de l'Algérie, après avoir rapporté l'histoire du Scoutisme Musulman dans les moindres détails en faisant à chaque fois ressortir ce qui dans l'attitude des Chefs, le contenu des bulletins et la participation SMA aux événements de 1945, était « foncièrement nationaliste, extrémiste et séparatiste », envisage les différentes manières de dissoudre légalement l'Association des Scouts Musulmans Algériens.

1) « Une dissolution par voie judiciaire serait légalement possible à condition de réunir des preuves certaines que l'Association se fixe un but illicite ou viole la loi. Mais les SMA pourraient se réfugier dans le maquis de la procédure, ce qui retarderait le verdict. En tout cas, ils ne manqueraient pas de crier de plus belle à la persécution et de représenter la justice française comme étant aux ordres du Pouvoir Exécutif.

2) Une interruption de fonctionnement prononcée par le Gouvernement Général, comme ce fut le cas en 1945, serait d'une légalité discutable et ne semble pas pouvoir se justifier à moins d'événements graves et d'une urgence absolue.

3) Une dissolution par décret en exécution de la loi du 10 janvier 1936 des "groupes de combat et milices privées" serait possible (c'est en vertu de ce texte que le PPA a été dissous en 1939). Mais les faits que l'on serait obligé d'invoquer mettraient certainement en cause des militants du MTLD-PPA. Cette mesure ne pourrait donc être envisagée que comme corollaire d'une mesure du même genre prise contre le MTLD, couverture légale du PPA clandestin. Si cette dernière et grave décision devait être prise un jour, nous estimons qu'elle devrait alors s'accompagner de la dissolution des SMA. »

En conclusion, malgré les risques que cela comporte, et « si désagréable que soit trop souvent l'attitude des SMA », l'Administration préfère laisser libres les mouvements Scouts français de prendre « les décisions qui leur paraîtront opportunes ».

Les SMA ne seront pas dissous, certes, mais « leur comportement sera soumis à une surveillance spéciale et à des sanctions éventuelles. Quant à la subvention, il n'est pas question de la leur attribuer à moins qu'ils modifient leur comportement ».

(source : DEROUICHE Mohamed, *Le Scoutisme, école du patriotisme*, Alger, ENAL-OPU, 1985, pp. 159-161)

Itinéraire d'un chef scout

Ghouti CHARIF : le notable, le Doyen-Scout et le Militant de Tlemcen

Ghouti CHARIF est né le 25 Novembre 1913 à Tlemcen. Il adhère au Mouvement des Scouts S.M.A. en 1938, suite à une scène humiliante à laquelle il a assisté. Ghouti CHARIF a fait partie de la délégation du Groupe « El Mansourah » qui s'est rendue au 2e Congrès S.M.A. à El-Harrach en 1939 avec Abdelkader BRIXI et Abdelkader BENDIMERED. Ghouti CHARIF a été très impressionné par Mohammed BOURAS[4], Président du Mouvement Scout. Celui-ci lui confia la mission de coordonner les activités scoutes en Oranie.

Dès le retour à Tlemcen, Ghouti CHARIF fut chargé d'organiser le scoutisme à l'Ouest du pays. Il fut alors nommé Commissaire régional par BOURAS lui-même en 1940. CHARIF fut soutenu par un comité local dynamique et loyal, qui l'a énormément aidé dans sa lourde tâche. Ce fut en premier lieu la création de nombreux groupes scouts, Maghnia, Nédroma, Ghazaouet, Beni-Saf, Sidi-Bel-Abbès et Saïda. Il a réussi à implanter plus de 46 groupes scouts dans l'ex-département d'Oran, y compris le Sud Algérien où il a réussi à enlever des femmes-scouts des organisations des pères-blancs et en faire d'elles des scoutes musulmanes algériennes. Il fallait envoyer des instructeurs de Tlemcen pour organiser sur place et inculquer aux jeunes les premiers rudiments du scoutisme.

L'Oranie a été alors découpée en Districts et il fut organisé beaucoup d'échanges intergroupes. Il y a eu aussi la création de louveteaux en sizains [sizain = 6 louveteaux, NDA]. À Tlemcen, un concours a été organisé par Ghouti CHARIF en 1943 entre les quatre sizains de la meute « Sirb El-Badjla » avec un riche programme religieux, culturel et technique. Il y avait une récompense pour la sizain gagnante. La [*sic*] sizain dont je faisais partie a été classée 4e et Ghouti CHARIF nous a quand même remis une récompense à cette sizain. J'ai été très étonné de cela et je lui ai demandé :

« Chef ! Mon équipe ne s'est pas classée première, alors pourquoi ce cadeau ?

– C'est un encouragement pour les efforts fournis, car l'essentiel n'est pas de gagner, mais de participer ! »

– J'ai trouvé ceci formidable !

Ghouti CHARIF est un grand militant. Il a commencé dès 1936, à la création de l'Étoile Nord Africaine (E.N.A.) alors qu'il était jeune adolescent, puis en 1932 à l'arrivée du Cheikh Ben-Badis à Tlemcen. Il adhère à l'association des Oulémas Musulmans d'Algérie dont il fut membre (moslih[5]). En 1938, il milita au Parti du Peuple Algérien. Il travaillait à cette époque en qualité de comptable dans les magasins de l'armée française à la caserne du Méchouar. Il fut licencié de son poste en 1940 dès que les autorités ont découvert ses activités militantes nationalistes et son appartenance aus S.M.A.

En 1947, il est devenu Commissaire National-Adjoint de l'Association des Amis S.M.A. En 1948, après la scission malheureuse entre les S.M.A. et les B.S.M.A.[6], CHARIF s'est rangé du côté de cette dernière qui était apolitique pour faire du scoutisme un mouvement libre de toute tutelle de parti politique. Les deux tendances se sont jointes en 1954 côte à côte pour participer à la guerre de libération nationale. En cette même année de 1948, Ghouti CHARIF a adhéré au Parti de Ferhat Abbas, l'UDMA, créé en 1946.

4. Mohammed Bouras, le dirigeant scout SMA, fut pendant la Seconde Guerre convaincu de collusion avec les autorités allemandes, condamné à mort et fusillé le 27 mai 1941.

5. *Muçlih* : réformateur (de *içlâh* : réforme. Les *'ulamâ-* s'intitulaient *'ulamâ- muçlihûn* : *'ulamâ-*réformateurs).

6. Boys-scouts musulmans algériens.

Il fut responsable dans des associations sportives et dans la Clique Musicale « Avenir Club Tlemcénien. » Il activa aussi sur le plan culturel à Dar El-Hadith[7] et à la Grande Mosquée. Sur le plan social, il participa à la Ligue contre l'alcoolisme et la débauche.

Arrêté en 1956, alors qu'il était Secrétaire Général de la Société de Bienfaisance El-Kheiria qui fut dissoute cette même année. Il est interné politique au camp de Bossuet (Wilaya de Sidi-Bel-Abbès). Il y sera maintenu jusqu'en 1960. À l'indépendance de l'Algérie, il a occupé les fonctions de Président de la Délégation Spéciale de Tlemcen et élu à l'Assemblée populaire de Wilaya. Malgré toutes ces activités, il est resté simple, en même temps très généreux. Il avait toujours la bonne parole et était toujours prêts à rendre service.

Ce valeureux Chef n'a donc ménagé aucun effort pour répandre le scoutisme S.M.A. et le défendre contre toutes les attaques qu'il a subies pour le discréditer. Ceci est dû à son grand sens patriotique et sa ferveur dans la foi de bon musulman. Toutes ces activités, il les a assumées avec courage et énergie et il fut toujours un inlassable défenseur de la « cause algérienne » sous toutes ses formes auprès des autorités coloniales. Il faut dire que sa maîtrise de la langue française l'a beaucoup aidé ainsi que sa vue générale et précise des événements tant au niveau national qu'international. Il était toujours discret et modeste et il l'est encore. Il n'aime pas qu'on l'appelle « Hadj » bien qu'il ait accompli le pèlerinage à la Sainte Mecque. C'est tout un grand livre qu'on pourrait écrire sur sa vie si riche, sur ses aventures heureuses ou malheureuses et sur toute l'expérience qu'il en a tirée.

Malgré son âge, 86 ans (à l'époque où sont écrites ces lignes), il reste toujours actif. Sa situation de « retraité » lui a procuré un temps libre qui lui a permis d'écrire quelques ouvrages : « L'arbre de Tlemcen », « Les Chemins de Dieu et le Chemin de l'Honneur. »

L'adhésion de Ghouti CHARIF, aussi bien au scoutisme musulman qu'au militantisme a été très bénéfique et d'un grand apport pour ces mouvements, pour la ville de Tlemcen, pour l'Oranie, pour l'Algérie toute [*sic*] entière.

(source : BAGHLI Dr. Abdelouahab, *L'Itinéraire d'un chef de meute Khaled Merzouk. Scouts musulmans algériens. Groupe El Mansourah de Tlemcen, 1936-1962*, Tlemcen, Imprimerie Daoud Bricki, 2000, pp. 174-177)

Témoignage sur les scouts pendant la guerre

La patrouille libre SMA de Belcourt (1957-1962)

Le récit suivant se veut être, avant tout, le témoignage sur une période vécue par un groupe d'adolescents de BELCOURT, de 1957 à 1962. Il s'agit d'un récit authentique dont les signataires ont été, parmi d'autres, les acteurs des événements qui s'y déroulaient. Que le lecteur veuille bien excuser les défaillances de la mémoire pour tout oubli ou erreur qui ne saurait être qu'involontaire.

A) La fermeture. Un jour du mois d'avril 1957, un impressionnant dispositif militaire composé de parachutistes était mis en place à BELCOURT autour de la villa « MERIEM », rue du sergent BUCKLIN, actuellement Tayeb BAGHDADI. Ce gigantesque déploiement était opéré pour arrêter un illustre septuagénaire appelé respectueuse-

7. Nom d'une medersa réformée.

ment « Cheikh Larbi Tebessi[8] » par la population pour ses activités religieuses et culturelles empreintes de ferveur nationaliste. Le Cheikh occupait avec sa famille l'étage supérieur. Les autres parties de la maison faisaient office de médersa et de logements aux professeurs et à l'Immam de la mosquée. Quant au rez-de-chaussée, il abritait le local scout en plus de quelques chambres louées à des travailleurs manutentionnaires, vivant loin de leurs familles. La maison et le terrain attenant avaient été acquis en pleine propriété en 1946 par un groupe de Musulmans de BELCOURT, pour la construction d'une mosquée et d'une médersa au profit des enfants de la communauté. Ce groupe d'Algériens s'était ensuite désisté de son droit de propriété au profit de la Communauté Musulmane en mettant ces biens sous le régime juridique des biens Habous. Depuis, un comité, élu au sein de ce groupe, avait été chargé d'assurer la sauvegarde de ces biens et suivre les travaux de construction de la mosquée.

L'arrestation de Cheikh Larbi Tebessi a donc amené naturellement les parachutistes, qui faisaient preuve d'exhibitionnisme à chaque occasion, à perquisitionner dans toute la maison et ses dépendances. C'est au cours de cette investigation que le local scout a été sauvagement investi. Le matériel éducatif qui s'y trouvait a été réquisitionné. D'autres objets, sans intérêt pour les militaires, ont été purement et simplement détruits, sinon volés, sans respect aucun pour le caractère éducatif qu'ils représentaient. C'est dans ces tristes conditions que les activités scoutes ont été arrêtées et le local délaissé. Les responsables du groupe avaient alors décidé de suspendre les activités scoutes, les uns pour se consacrer davantage et discrètement à des activités patriotiques sans attirer l'attention de l'administration coloniale, les autres pour rejoindre le maquis.

B) Les Bleus. La fermeture du local scout Émir-Khaled coïncidait donc avec la Bataille d'Alger et avec l'apparition de groupes de jeunes Algériens qui, souvent à la suite de tortures, avaient été amenés à collaborer avec les paras. Appelés communément « Les Bleus », ces individus étaient issus pour la plupart des quartiers populaires et connaissaient parfaitement les moindres recoins du quartier et ses habitants et se complaisaient dans la violence contre la population. L'appui des paras et la connaissance des lieux facilitaient grandement leur vil travail de traître, à la solde de l'autorité colonialiste.

Les « bleus » se pavanaient en plein jour, aux côtés des parachutistes avec lesquels ils aimaient à se confondre lâchement, sans pudeur ni dignité. Ils avaient reçu de leurs maîtres les ordres de faire rallier à la S.A.U.[9] les adolescents sous le prétexte de donner à ces derniers une formation professionnelle. En réalité, il s'agissait de les enrôler dans des mouvements de jeunesse patronnés par les militaires, après les avoir endoctrinés, par des méthodes psychologiques ayant pour but leur adhésion à l' « Algérie française » et leur isolement des courants nationalistes, pour qu'ils cessent d'être une réserve potentielle de renouvellement. La mission confiée par les autorités militaires aux bleux n'était pas sans dépassement grave à l'encontre de la population qui, parfois, était touchée dans sa vie intime.

C) La P.L. : réaction des jeunes scouts. C'est devant l'apparition des bleus et leurs attitudes ostentatoires à caractère répressif, qu'un groupe d'adolescents issus du même quartier, répondant à l'appellation fraternelle de « Ouled-El-Houma[10] », compagnons d'enfance et de jeux, de conditions sociales différentes mais que l'amitié désintéressée

---

8. Dirigeant des *'ulamâ-*, enlevé pendant la « bataille d'Alger » et n'ayant jamais reparu.

9. Section administrative urbaine, l'équivalent urbain des SAS (Sections d'administration spécialisées).

10. Les enfants du quartier (*al ḫawma*).

liait fortement, avait décidé de relever le défi à sa manière. Peu importait le niveau et l'horizon social; l'important était d'avoir saisi l'enjeu du présent avec les notions de patriotisme, de patrie, de libération, de nation et d'islam.

L'idée du défi s'est concrétisée lors d'une rencontre fortuite entre un ancien chef scout du groupe et membre de la Fédération S.M.A., Rachid MAHI, et deux anciens patrouillards, Abdallah ABOUR et Mourad BOUMAZAR. Au cours de cette rencontre, suivie d'une visite au domicile de ce chef, celui-ci fit part à ses deux interlocuteurs de la décision des S.M.A. de créer des Patrouilles Libres. C'est ainsi que fut lancée la Patrouille Libre qui a regroupé un certain nombre de jeunes scouts de l'Émir Khaled.

Patrouille Libre signifiait patrouille de jeunes scouts, sans local, difficilement repérables et contrôlables par les militaires, activant dans plusieurs lieux et camps, et défiant le quadrillage para. Le soir même et les jours suivants, les Ouled-El-Houma, réunis dans leur coin habituel du quartier, discutaient sur l'opportunité et la mission de la patrouille libre. L'idée enchantait le groupe d'adolescents et répondait à leur attente, celle d'opposer, ouvertement, aux bleus et amis de la soldatesque coloniale, une jeunesse fortement attachée à sa patrie, avec dignité et courage. Une manière pour ces adolescents de participer à la lutte de libération. La tenue scoute étant, à leurs yeux, le fusil. Ce groupe, dont l'âge moyen ne dépassait guère les 15 printemps, avait donc décidé de créer la patrouille libre autour d'un programme scout qui les mettrait à l'abri des regards indiscrets. L'objectif immédiat était de redonner confiance à la population, en réveillant chez elle le sentiment patriotique un peu émoussé par une dure répression. Les chants nationalistes, les couleurs des foulards et du fanion devaient provoquer un choc psychologique sur le moral de la population et lui rappeler l'idéal de liberté pour lequel elle avait, jusque-là, combattu et souffert. Pour que la patrouille libre atteigne les but visés par ses fondateurs, il fallait développer, dans l'esprit des « Ouled-El-Houma », une idée : celle de la légende du phénix qui devint un symbole pour notre patrouille libre.

D) Le phénix. Le phénix est un oiseau fabuleux de la mythologie égyptienne. Le légende lui attribuait le pouvoir de renaître de ses propres cendres; il devint l'emblème de l'immortalité. Impressionné par la légende du phénix, les adolescents ont fait la promesse de faire revivre le groupe « Émir Khaled » en lui affectant, pour la circonstance, ce symbole. Le nom illustre de l'Émir Khaled mérite que le groupe qui porte ce nom soit à même, quelles que soient les circonstances, de faire honneur à la confiance placée en lui. Il était l'image même de la Résistance.

E) L'engagement dans la résistance. Parmi les premiers éléments de la patrouille libre, certains étaient déjà structurés dans les cellules du F.L.N. et étaient engagés entièrement dans les actions programmées. Le secret était si bien gardé qu'au sein même de la patrouille, aucun soupçon n'apparaissait sur les appartenances de chacun.

Faut-il aujourd'hui rappeler pour l'histoire l'acte mémorable de ce jeune patrouillard, Mohamed TIDJANI, qui a contraint, le 14 juillet 1958, les officiels français à se mettre au garde-à-vous, en défilant sur les grands boulevards de PARIS, avec le drapeau de l'Algérie combattante mêlée à d'autres drapeaux français? L'adolescent, auteur de cet exploit, a été fortement molesté après avoir été maîtrisé par les services de sécurité français. Arrêté, ce jeune Belcourtois connut très jeune les affres de la prison colonialiste et son corollaire, la torture. Le lendemain de cet incident, la presse de France rapportait, contre son gré, l'événement avec photo à l'appui.

Au plan extérieur, l'événement avait eu un impact certain; il mettait en évidence l'existence d'une jeunesse, prétendument attachée à l'Algérie française, qui refusait et remettait

en cause le statut français et œuvrait pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Diplomatiquement, le but était amplement atteint. Sur la photo, TIDJANI, encadré par un militaire et un policier en civil, marchait résolument, au milieu de la foule ébahie et profondément hostile à son action. La presse titrait à la une « 4 000 amis, un seul fanatique; » à l'inverse, l'Algérie combattante saluait le geste comme un haut fait d'armes.

Ce jour, à BELCOURT, l'ambiance qui régnait parmi les éléments de la patrouille libre était lourde et difficile à supporter tant les sentiments de fierté et d'inquiétude pour l'absent étaient vivaces. Doté d'un esprit vif et débordant d'humour, l'auteur de ce cinglant défi était très attaché à son pays et ne manquait jamais de louer, à chaque occasion, la noblesse du sacrifice pour l'indépendance totale de la Patrie. Il prit le maquis assez jeune, en compagnie d'un autre scout et ami intime. Tous deux sont tombés au champ d'honneur, quelque part dans le maquis algérien.

Un autre fait d'armes mérite également d'être signalé, celui de l'action armée, en Novembre 1959, contre le bar des ultras connu sous la raison sociale « Le Palais de la Bière », appartenant aux sinistres et sanguinaires frères Scotto. Cette opération militaire, agréablement accueillie par la population, a valu à ses auteurs, dont l'âge moyen était de 17 ans environ, de lourdes peines de prison prononcées par un tribunal militaire français. Une condamnation à mort, 20 et 10 ans de prison... etc. Certains étaient des éléments de la patrouille libre, les autres étaient amis ou sympathisants.

L'interrogatoire serré de ces frères a eu lieu dans la sinistre villa « Nador », connue pour être un redoutable centre de torture. Cette maison est située sur un axe routier désert et peu fréquenté par la population. Il se trouve que c'était inévitablement le chemin qu'empruntait hebdomadairement la patrouille libre lors de ses sorties de week-end. À chaque passage et à la hauteur de la villa, la patrouille ne manquait jamais d'entonner, en fonction de l'actualité en Algérie, un nachid nationaliste à l'intention des détenus. Le moment était solennel et seul l'écho des voix percutant les façades des maisons environnantes. Les sentinelles de faction dressaient l'oreille et ouvraient un œil inquisiteur, sans parvenir à comprendre la portée, ni à saisir la preuve de l'atteinte à la présence des oppresseurs. Avec le temps, ils avaient fini par s'habituer au passage des scouts, mais ne manquaient jamais de lancer des boutades péjoratives à leur endroit.

Pour la patrouille libre, l'essentiel était de communiquer et faire entendre aux détenus de ce lieu de détention et de torture, la voix de l'Algérie en lutte, et aussi de les conforter dans la voie du sacrifice et du martyre. [...]

(source : ILLOUL Mohamed Tayeb, *Le Groupe Émir Khaled de Belcourt. Un maillon des Scouts musulmans algériens, 1946-1962*, Alger, Dahlab, 1991, pp. 131-136[11])

11. Cet extrait figure dans un chapitre qui porte la signature de Mustapha Bouhassane, Mourad Boumzar, Youcef Mimouni, Abdallah Abour, Tahar Hamimoud, M'Hamed Ferhat, Mustapha Salmi (Raïs Ahmed). Mohammed Refif.

-86- VERS UNE UNION DES FEMMES ?

SYNTHÈSE HISTORIQUE SUR UN INABOUTI

[...] Fin 1957, la décision fut prise de faire sortir les femmes du milieu clos masculin des maquis et de les diriger sur l'extérieur ou dans des centres civils. La décision fut justifiée par la dureté de la vie à laquelle s'accommodaient mal des jeunes filles souvent citadines, et qui souffrirent en effet. Mais elles protestèrent contre la décision qui les frappait. [..]

On trouva des femmes exclues des maquis en Tunisie et au Maroc, voire en Égypte et en Libye. Certaines poursuivirent des stages professionnels qui concernèrent peut-être au total deux cents personnes : stages d'infirmières à Larache au Maroc, au Kef et à Souk El Arba en Tunisie, d'infirmières et d'assistantes sociales à Alexandrie ; au Caire, stages à la faculté de commerce, stages de langue, de dactylographie, stages militaires dans les transmissions et dans les ateliers de montage d'armement. À Dar Youssef, dans l'Est marocain, il y eut un projet de camp d'entraînement paramilitaire féminin. Il y eut au moins un stage de radiodiffusion en Tunisie pour assurer l'émission « La voix de la femme algérienne »... Mais dans plusieurs cas, des femmes furent cloîtrées ou cantonnées dans l'inaction et elles durent manifester pour être éduquées ou employées.

Pendant toute la guerre, le FLN répandit l'idée que les femmes étaient libérées par la révolution. Dès lors qu'elles étaient censées avoir conquis tous les droits, on passa insensiblement à l'idée qu'elles n'avaient plus rien à réclamer. Dans sa vision populiste unanimiste, et toujours prêt à utiliser des compétences qui puissent renforcer sa clientèle, Boumediene proposa de désigner une femme au CNRA mais il ne fut pas suivi. Insista-t-il d'ailleurs beaucoup ? Le FLN ne fit jamais aboutir le projet d'organiser spécifiquement les femmes dans une association faisant suite à l'UFMA[1] de la période du MTLD. Rituellement, Madame Chentouf, parfois Madame Francis ou quelques autres dames comme il faut, continuèrent à représenter les Algériens lors de congrès ou de conférences de femmes. Dans la *wilâya* 2, à l'été 1961, l'organigramme du Croissant-rouge algérien prévit des comités de trois à quatre membres féminins « choisis pour leurs bons sentiments, leur bonne éducation et dans la mesure du possible pour leur instruction ». Ces para-assistantes sociales devaient aussi veiller sur les familles et guider « sur la bonne voie leurs mœurs et leur éducation ».

---

1. Union des femmes musulmanes algériennes.

Non que les motivations n'aient pas existé chez les intéressées. Il est à plusieurs reprises fait mention, dans les papiers de la *wilâya* 5, d'une « organisation féminine ». À Alger, la Zone autonome d'Alger eut le projet d'organiser les femmes. Quinze jours avant sa mort, à l'été 1961, le responsable de la *wilâya* 4, Si Mohammed, prescrivit de constituer des cellules féminines, vraisemblablement en application de directives de l'EMG. Au Maroc, existaient des jeunes femmes dynamiques qui auraient pu s'y mettre. Une étudiante issue du mouvement scout, Djamila Rahal, tenta en 1961 d'intéresser le FLN à Rabat à la création d'une nouvelle union des femmes. Au mieux elle fut utilisée comme ses aînées à des fonctions de représentation : elle représenta l'Algérie au congrès des femmes afro-asiatiques du Caire en avril 1960. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN...*, *op. cit.*, pp. 230-231)

-87- LES FINANCES

SYNTHÈSE HISTORIQUE SUR LES FINANCES DU FLN

En 1954, c'est une organisation embryonnaire et aux moyens financiers quasiment inexistants qui entame la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. À la veille de l'insurrection, le FLN dispose de moins d'un million d'anciens francs. Face aux refus des gouvernements français successifs d'accorder l'indépendance et aux nécessités d'un combat long, difficile et coûteux à mener, le FLN s'est structuré et a mis en place une organisation hiérarchisée et de plus en plus efficace qui doit à la fois mener la lutte et trouver les fonds pour financer cette lutte en expansion. Le FLN s'organise dans un premier temps sur le territoire algérien : la lutte armée est conduite par l'ALN et une structure administrative se déploie sur tout le territoire; celle-ci est notamment chargée d'exploiter le potentiel financier de l'Algérie, c'est-à-dire de définir toutes les sources de revenus possibles et de les utiliser. Puis le combat s'étend en France, avec la mise en place de la fédération de France, contrôlant les Algériens d'Europe, qui se dote d'une branche armée; la présence de nombreux Algériens sur le sol français doit également permettre au FLN d'augmenter ses revenus de façon importante, notamment par les cotisations. Le Maroc et la Tunisie, qui accueillent bientôt une partie de l'ALN à leurs frontières et de nombreux Algériens dont le FLN espère tirer quelque recette, sont également organisés en fédérations. Puis, une organisation extérieure étend le combat de libération nationale au monde entier, relayant la lutte armée sur le plan diplomatique. Celle-ci parvient bientôt à internationaliser la question algérienne. L'Algérie se retrouvant alors au cœur des enjeux diplomatiques internationaux et de la rivalité Est-Ouest, et, le FLN étant parvenu à sensibiliser l'opinion internationale, les appuis financiers à la lutte indépendantiste se multiplient à travers le monde. Ainsi, à la veille du cessez-le-feu, le FLN bénéficierait au total de pratiquement 2 milliards d'anciens francs par mois.

Les populations algériennes, où qu'elles vivent, sont les premières à avoir été sollicitées financièrement. Des systèmes fiscaux similaires leur ont été imposés en Algérie tout d'abord, puis en France, en Tunisie et au Maroc. Cette fiscalité prend d'abord la forme d'impôts réguliers, par exemple sur le revenu, ou de prélèvements plus ponctuels, tels en Algérie sur les gains, le cheptel ou les récoltes. Il existe aussi un système de taxes variées, comme en Algérie sur les véhicules, sur la consommation dans les cafés, sur les plaintes portées dans les tribunaux du FLN, sur les actes notariés, sur les transactions commerciales, sur les mouvements de fonds, sur les Algériens de retour d'un séjour en France; une taxe de compensation par rapport au fisc français est aussi imposée. Le FLN tire éga-

lement des revenus des cotisations des Algériens aux syndicats UGTA, UGCA, UGEMA qui dépendent de lui. Les tarifs des prélèvements imposées ne sont pas excessifs, mais le cumul de ces ponctions rend leur paiement de plus en plus difficile par des populations souvent modestes, et qui s'appauvrissent avec le prolongement de la guerre. En France, ils sont plus élevés compte tenu des revenus plus élevés des populations algériennes. Les impôts et les taxes sont néanmoins les sources de revenus les plus importantes. Par ailleurs le FLN bénéficie de dons, volontaires ou forcés, qui constituent son deuxième poste de recettes. En Algérie, il perçoit également des revenus provenant du pillage de biens français, de collectes d'objets précieux organisées au sein de la population ou des salariés et de la fabrication de fausse monnaie. Enfin le FLN a imposé aux Algériens un système d'amendes en cas de non-respect des mots d'ordre de grève mais aussi contre l'alcool, le tabac, la prostitution, le vol, l'organisation d'une fête sans autorisation, la fourniture, en Algérie, de denrées ou de boissons aux militaires français ou l'achat de produits dans les magasins européens ou israélites. Par la mise en place d'un tel système financier, le FLN tente, par là, aussi bien de financer sa lutte que de se substituer à l'autorité publique française.

Mais les Algériens ne sont pas les seuls à être financièrement sollicités. Les populations européenne et israélite résidant en Algérie effectuent tantôt des dons volontaires par solidarité ou forcés sous l'injonction du FLN et par crainte de représailles ; dans ce cas, le tribut versé est souvent lourd et arbitraire. Ainsi, des entreprises européennes en Algérie, et principalement celles qui sont vulnérables en raison de leur activité, comme les compagnies pétrolières ou les sociétés de transports, ont participé au financement du FLN.

Au total, d'après les archives du SHAT, en 1957, les prélèvements opérés sur le territoire algérien auraient rapporté au FLN de 9 à 10,2 milliards de francs et 8,8 milliards de francs en 1959. La paupérisation des Algériens, une certaine baisse de l'emprise du FLN sur les populations à partir de mai 1958, et l'action des forces françaises sont les principaux facteurs qui entraîneraient une stagnation, et même une diminution de l'apport de l'Algérie.

Par ailleurs, il n'en demeure pas moins, comme le rappelle A. Haroun[1], que l'apport des Algériens est proportionnellement inférieur à celui des Algériens de France qui ont des revenus plus élevés. D'autre part, la fédération fait preuve d'une efficacité plus grande dans le prélèvement des fonds. Il faut aussi rappeler que la situation politico-militaire de la métropole est différente de celle de l'Algérie. La participation totale des Algériens de Tunisie et du Maroc est quant à elle minime, étant donné la situation de grande pauvreté dans laquelle vivent ces populations.

Au cours de la guerre, c'est l'apport extérieur qui tend à devenir le plus important. Il provient plus ou moins directement d'États, d'associations étrangères ou d'organisations internationales qui octroient tantôt des aides budgétaires, organisent des collectes ou soutiennent des organismes dépendant du FLN, comme les syndicats UGTA, UGCA et UGEMA ou le Croissant Rouge Algérien. Les pays arabes sont les premiers soutiens moraux, politiques, matériels et aussi financiers, du Front, et les plus constants durant la guerre. L'Arabie Saoudite, l'Irak et le Koweit constitueraient l'essentiel du soutien financier à la cause algérienne. Mais l'aide en nature de la Tunisie et du Maroc n'est pas négligeable. L'aide égyptienne, réelle, est, quant à elle, difficile à évaluer. Les pays neutres d'Afrique Noire et d'Asie apportent, eux, un soutien diplomatique indispensable au Front, mais leur apport financier est dérisoire en ce qui concerne l'Afrique, et minime en Asie.

1. Dans *La 7e wilaya*, *op. cit.*

L'Indonésie serait néanmoins un des premiers pays asiatiques à être venus en aide au FLN. En ce qui concerne l'Amérique Latine, son soutien apparaît relativement élevé compte tenu de l'éloignement de ce continent – par ailleurs fort dépendant des États-Unis – qui se sent globalement peu concerné par le problème algérien. En outre, à partir de 1958, les pays socialistes apportent leur contribution à la cause indépendantiste plus ou moins directement. Ainsi, l'URSS masque son soutien en utilisant ses satellites. La participation des pays de l'Est est surtout matérielle et militaire. La Chine, qui aide, elle, le FLN directement et sous différentes formes, constitue au total un soutien important au FLN[2]. En provenance des pays du bloc de l'Ouest, théoriquement ami de la France, si l'aide au FLN est minime, elle existe. Cependant, elle reste officieuse, notamment de la part des États-Unis et est surtout le fait des nombreux comités de soutien qui se sont constitués, comme en RFA ou en Angleterre. Des industriels européens, comme l'Allemand Krupp ou les Italiens Mattei et Beretta, sont également venus en aide au FLN. Enfin, ce sont les deux grandes fédérations syndicales mondiales pro-américaine et procommuniste, soit respectivement la CISL et la FSM, qui sont venues en aide au Front par l'intermédiaire de ses syndicats. Une contribution de la Croix Rouge Internationale profite par ailleurs au CRA[3]. Par contre, l'aide d'associations islamiques internationales comme la Jamiat al Islam ou l'association d'origine égyptienne des Frères musulmans, est plus massive et s'effectue directement. Au total, le montant des ressources extérieures dépasserait les 10 milliards de francs par an dès 1958 sur un total des recettes du Front atteignant dès la même époque plus de 22 milliards d'anciens francs par an. Si le montant des ressources s'est développé de la sorte, c'est notamment grâce à de constants efforts entrepris pour améliorer l'organisation financière.

À l'intérieur de l'Algérie et dans les fédérations, un système bien défini de collectes des fonds s'est mis en place. À la base, les collecteurs primaires appartiennent à la population et sont chargés de prélever les fonds, le plus souvent dans des lieux publics très fréquentés ou sur les lieux de travail, pour éviter d'attirer l'attention des autorités françaises. Les collectes à domicile ne sont pratiquées fréquemment que dans les villages d'Algérie où la présence française est moins dense. Beaucoup d'Algériens soutiennent la cause du FLN, mais il n'en demeure pas moins que, face aux difficultés de la vie quotidienne, des réticences face à un apport financier toujours plus pesant sont apparues. Mais la réponse du FLN est parfois violente. Ainsi, lettres de menace et violences physiques sont utilisées à l'encontre notamment des riches Français refusant de participer au financement de la guerre d'indépendance, mais aussi des Algériens dont l'esprit nationaliste est jugé insuffisant au regard de leur apport financier au Front. Toute personne qui refuse de payer ce que le FLN lui demande risque la mort.

Les sommes ainsi collectées doivent être centralisées avant d'être acheminées vers les différents postes de dépenses. En Algérie et dans les fédérations, le même procédé pyramidal et clandestin est utilisé. Il s'affine face à la pression constante des autorités françaises. Un responsable financier recueille les sommes de l'échelon inférieur pour les transmettre à l'échelon supérieur, et ce jusqu'à la tête de chaque wilaya. En Algérie, les dépenses des wilayas étant très importantes – près de 9 milliards d'anciens francs par an dès 1958 –, les sommes collectées au sein de chacune d'entre elles en sortent rarement. Néanmoins, certaines wilayas riches, comme celle de Kabylie, sont susceptibles d'aider celles qui sont en difficulté.

2. À la fin de la guerre, la Chine est de tous les pays dans le monde celui qui aide le plus le FLN.
3. Croissant rouge algérien.

En France, ce sont les réseaux Jeanson et Curiel qui prennent en charge l'acheminement des fonds dans chaque grande ville avant son transfert vers les caisses du ministère des finances du GPRA qui gère les surplus financiers en provenance de la fédération de France et les fonds apportés par l'étranger. Ceci nécessite la collaboration plus ou moins consciente de nombreuses banques étrangères. Les pays arabes comme la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Libye ou la Syrie abritent la plus grande partie des fonds du FLN ; les comptes en banque du Front présents dans les quatre premiers pays constituent les caisses dépensières du FLN, alimentées principalement par la caisse de Damas qui joue un rôle centralisateur. Des banques occidentales qui ont leur siège en RFA, en Angleterre, en Espagne, aux États-Unis, en Suède, en Italie et surtout en Suisse, abritent également des fonds du FLN. Dans le reste du monde, le FLN met aussi à la disposition de ses représentations diplomatiques des comptes en banque. En ce qui concerne la gestion de ces fonds, le principe retenu est celui de l'unité budgétaire à laquelle le responsable des finances de l'organisation centrale – donc du CCE puis du GPRA – doit veiller, même si chaque théâtre d'opérations a ses propres ressources et jouit finalement d'une certaine autonomie dans l'administration de ses finances.

Les compétences du ministre des finances, exécutant du budget établi par l'ensemble du gouvernement frontiste, s'appliquent davantage à la réalisation de la répartition du financement de l'organisation extérieure du FLN, soit de la direction de la lutte à partir de 1957. Mais ce n'est qu'à partir de 1959 qu'un système rationnel de gestion des fonds est mis en place : des déblocages mensuels d' argent auprès des différents postes de dépenses du gouvernement provisoire, lesquels correspondent à des prévisions budgétaires. Les dépenses extérieures augmentent au cours de la guerre. En 1958, elles s'élèveraient, selon les archives du SHAT, à 8,8 milliards d'anciens francs, à 9,4 milliards en 1959, et, en 1961-1962, d'après Ben Khedda, à près de 12 milliards d'anciens francs. Ce sont avant tout les départements du CCE, puis les ministères du GPRA qui profitent des crédits alloués par l'organisation centrale. Ces services doivent assurer les dépenses liées à leur fonctionnement, ce qui représente sous le GPRA la totalité des dépenses des ministères de type politique – comme la Présidence du Conseil, les ministères d'État, les vice-présidences, les ministères de l'Intérieur, de l'Information, des Affaires culturelles et sociales, des affaires Nord-Africaines, des Affaires extérieures et des Finances –. Les ministères de type militaire – comme le MARG, le MLGC, le MDFA, puis le MALG, l'EMG et le CIG[4] – procèdent en plus à des dépenses d'équipement. Plus des trois quarts des dépenses de l'organisation centrale du FLN représentent celles des postes militaires[5]. Ceci est une constante pendant toute la guerre. Donc, la lutte armée, à mesure que l'action diplomatique se développe et adopte une place prépondérante dans l'action indépendantiste, n'est pas abandonnée, au contraire.

En ce qui concerne la fédération de France, après une augmentation des dépenses au début du conflit, les efforts constants faits par les responsables permettent une meilleure maîtrise de celles-ci, et ainsi de dégager des fonds supplémentaires pour soutenir l'ALN dont les besoins ne cessent d'augmenter. En effet, les wilayas d'Algérie ne peuvent rapidement plus faire face seules aux dépenses qui s'accroissent. L'effort de guerre demande un financement accru du fait du prolongement du conflit. Ce sont les dépenses à caractère social, l'aide aux populations qui représentent la principale catégorie des dépenses. Le FLN soutient les familles des combattants, mais aussi les nombreux membres du FLN qui

---

4. Ministère de l'Armement et du Ravitaillement général, ministère des Liaisons et des Communications générales, ministère des Forces armées, ministère de l'Armement et des Liaisons générales, État-Major général, Comité interministériel de guerre.

5. En fait, les *wilâyas* sont finalement peu subventionnées. À partir de 1960, c'est l'État-Major général qui bénéficie le plus des financements militaires au détriment de l'Intérieur.

ont été faits prisonniers, notamment en France. Les dépenses militaires, liées à l'armement et à l'entretien de l'ALN augmentent aussi, mais dans une moindre mesure. Ainsi, en 1959, les dépenses de l'organisation intérieure atteignent 8,8 milliards d'anciens francs alors que la fédération de France a limité les siennes à 1 milliard.

Des rééquilibrages sont donc nécessaires, depuis la France et l'extérieur, vers l'Algérie. Le système des mandats-lettres est utilisé entre la France et les wilayas de l'intérieur. Sous le couvert d'opérations commerciales, par l'intermédiaire de camions transitant par le Maroc ou la Tunisie, des sommes d'argent pénètrent également en Algérie. Le financement de la lutte sur le terrain est ainsi assuré.

Grâce à un système financier qui se développe et s'organise à mesure que le conflit se prolonge, le FLN a pu mener à terme le but qu'il avait annoncé au monde dans la nuit du 1er novembre 1954 : l'accession à l'indépendance de l'Algérie. Il lui a fallu former des cadres, se tourner vers l'extérieur pour trouver de nouvelles ressources et exercer un contrôle toujours accru sur la population algérienne. En avril 1962, le FLN dispose d'une organisation financière efficace, qui fonctionne encore jusqu'en septembre. En septembre, le nouvel État indépendant de Ben Bella prend le relais. Il hérite d'un système de contrôle de la population et d'une organisation financière bien établis qu'il va pouvoir utiliser à son avantage.

(source : COLIN Emmanuelle, DEROZIER Stéphanie,
Le Financement du Front de libération nationale pendant la guerre d'Algérie 1954-1962,
[conclusion : pp. 138-141], mémoire de maîtrise, université Nancy 2, 2000,
à paraître en 2004 aux éditions Bouchène)

-88- RENSEIGNEMENTS ET LIAISONS

Témoignage sur le SRL[1] en *wilâya* 3

[...] Les renseignements et liaisons (R.L.) formaient le troisième gros département[2]. Ils avaient pour mission de collecter tout renseignement possible, même parfois insignifiant sur l'ennemi : effectif, moral, armement, intentions, etc... et de le retransmettre au reste de l'A.L.N. Les principales sources de renseignements étaient surtout les Algériens enrôlés de gré ou de force, parfois des soldats originaires d'autres colonies ou des mercenaires... Cela se faisait de façon constante et assez habile. C'est ainsi qu'un soir j'ai pu assister de loin à une entrevue entre deux soldats Nord-Africains et un Aspirant R.L. Ils venaient non seulement dire ce qu'ils savaient et ce qui était en train de se tramer dans leur camp, mais en plus nous fournir armes et surtout munitions.

Le deuxième volet de ce département, les « liaisons », autrement dit les rapports et contacts entre compagnies, gradés et états-majors, du fait de l'absence de liaisons téléphoniques ou radio, se faisaient par des facteurs : « les liaisons ». De sacrés marcheurs qui acheminaient ainsi le courrier de vive voix ou par écrit dans la zone même, dans la Wilaya ou inter-wilayas, voire vers la Tunisie. Il faut dire que nous n'étions pas liés avec l'Oranie et le Maroc de façon perceptible. En principe, ces agents de liaison étaient des athlètes marcheurs, on les surnomma « half tracks », se jouant des marches forcées : par exemple, ils pouvaient faire l'aller-retour jusqu'en Tunisie en un mois (15 jours aller et 15 jours retour), et recommencer. Ils avaient leurs chemins, leurs contacts et tout un tas de petits trucs personnels.

Ces « liaisons » nous servaient également de guides car en principe enfants du pays, ils pouvaient circuler librement dans la région, connaissant les chemins et traverses, les endroits à éviter. En « liaison » générale, zone-wilaya, voire avec la Tunisie, le langage utilisé dans le courrier était celui que l'Officier pouvait employer directement ou par le truchement de son secrétaire. Cela pouvait être le Français, le Kabyle ou l'Algérien, il y avait donc une grande diversité dans le courrier, surtout au niveau zonal. Certains écrivaient le Kabyle avec l'alphabet arabe ou latin ou l'Algérien avec l'alphabet latin. Ces secrétaires pouvaient avoir leur machine à écrire en arabe et en Français. Il fallait que les secrétaires sachent deux ou trois de ces langues correctement car les documents essentiels

1. Service renseignements-liaisons.
2. Après le service de santé et le ravitaillement.

étaient obligatoirement écrits en deux langues pour être sûr que le message serait compris, comme l'était mon ordre de mission contresigné d'Amirouche que j'avais eu à Tunis et que je gardais sur moi. Il y était stipulé que l'A.L.N. me devait aide et protection et me faciliter ma mission.

Le rôle des liaisons était très important car l'A.L.N. avait une organisation très lâche : absence de postes fixes, grande latitude de déplacement découlant de la taille très modeste de nos unités combattantes qui devaient normalement se terrer le jour, faire mouvement en secret de nuit, pour contrer les postes fixes et les divisions entières dont l'ennemi pouvait disposer instantanément et concentrer là où cela était nécessaire : la faille, c'est qu'en pratique, c'était moins facile. Ces « liaisons » étaient donc importantes en l'absence de contacts radio instantanés et à distance. Ce qui permetttait de savoir où était un tel. Qui était là ? ou là-bas ?

Les responsables de zone ou de wilaya étaient, du fait de leur isolement, obligés de se rencontrer périodiquement pour communiquer et se concerter selon l'antique tradition de la Djemâa. [...] Il se tenait un conseil de zone tous les deux mois, puis peu après les responsables zonaux rencontraient le directoire de la wilaya en conseil de wilaya. De fait, l'État-Major comprenait les Officiers à partir du grade de lieutenant. [...]

(source : BENSALEM Dr. Djamel-Eddine, *Voyez nos armes, voyez nos médecins*, Alger, ENAL, 1985, pp. 89-91)

Rapport du deuxième bureau français sur la « branche liaison renseignement »

LE SERVICE LIAISON ET LES TRANSMISSIONS

1. Mission. Le service assure l'acheminement du courrier F.L.N. Ses « Merkez[3] » jouent le rôle de « Station-Service » au profit de tous les membres de la rébellion.
2. Moyens. La hiérarchie liaison-Renseignements et comme organe d'exécution les « Merkez ».
3. Organisation. Le service de liaison dépend à chaque échelon du responsable Liaison-Renseignements du P.C. Une certaine centralisation semble exister à l'échelon Région, où le responsable R.L. dispose d'un adjoint Liaison. De même, à l'échelon secteur, le R.L. est secondé par un adjoint Liaison. Dans chaque secteur existe un ou plusieurs postes de liaison disposés le long des canaux de liaison. Ces postes aux limites de région prennent le nom de poste de douane, en Zone Interdite, de Foyers Militaires ou refuges. Le chef de poste dispose de personnel de garde et d'agents de liaison.
4. Fonctionnement. Le poste (ou merkez) constitue la pièce de base de l'infrastructure rebelle, installé dans un emplacement camouflé, il peut :

– soit constituer une simple boîte à lettres

– soit être le noyau d'un véritable cantonnement, comportant des caches et abris pour le personnel, des stocks de vivres et d'habillement couverts par un système de guet.

Il fonctionne sous la responsabilité du Comité Sectoral et est contrôlé par le R.L. Sectoral. Le chef de poste (qui peut être en même temps chef de stock) est chargé de la discipline et de l'entretien du poste et de ses stocks. Il est responsable

3. *Markaz*, plur. *marâkiz* : littéralement les centres. Signifie ici bases logistique d'entreposement et de ravitaillement.

– du contrôle des isolés,
– de l'acheminement du courrier
– de l'hébergement des unités
– de la sécurité,
– du recueil de tous renseignements parvenus à sa connaissance (comptes-rendus de guetteurs et d'agents de liaisons).

Il est chargé d'indiquer le point de regroupement aux unités dispersées. Il est assisté d'un adjoint lettré en français et en arabe, chargé en particulier de l'enregistrement du courrier et du contrôle des laissez-passer dont tout isolé doit être porteur. Le personnel du poste comprend des hommes de garde et de corvée (guet, cuisine, gestion des stocks). Des agents de liaison assermentés sur le Coran, militarisés, chargés du transport du courrier au poste suivant et qui doivent rendre compte à chaque retour de mission des divers renseignements recueillis pendant le trajet (mouvements de troupe etc...).

L'effectif des postes semble très variable. Dans certaines régions, les recherchés (par les Forces de l'Ordre) vivent au poste et participent au service. Dans d'autres cas, un détachement de Moussebilines fait partie des effectifs. Le poste peut d'ailleurs être utilisé comme P.C. de secteur.

NOTA : L'organisation ci-dessus est celle de la Wilaya 4. Elle semble en place partout et à quelques variantes près, fonctionne ainsi qu'il a été indiqué. En Wilaya 3, les renseignements font défaut, il existe des « boîtes » (qui ne paraissent pas répondre à la même conception qu'en Wilaya 4) et des agents de liaison dans les zones habitées. Les Foyers Militaires en zone interdite ont fait l'objet de directives identiques à celles de la Wilaya 4, l'organisation réelle est peu connue.

(source : SHAT 1H2734)

Lettre d'un responsable de Sétif à son chef L.R.

Été 1960

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Responsable L.R. de la ville de SÉTIF
Si ABDEREZAK

Cher frère,

Le comité de renseignements de la ville de SÉTIF vous salue et vous encourage pour donner le dernier coup de grâce aux forces ennemies. Cher frère, je te donne les nouvelles de la ville, qui sont bonnes. Pour la cellule, il me manque encore 1 seul parce que tu sais les jeunes supplétifs que je lui ai proposés ont eu peur, enfin ils hésitent parce que tu sais, il y a eu quelques arrestations ces jours-ci alors ça les a encouragé. Pour le moment, nous ne sommes que 4, mais j'espère qu'on retrouvera le plus tôt possible celui qui nous manque pour faire dans chaque secteur un poste de contrôle.

Aujourd'hui nous avons commencé à travailler les directives que vous nous avez envoyées. Pour le moment, on se débrouille comme on peut parce qu'il nous manque beaucoup de choses : « des stylos, des carnets... ».

Voilà je vous avertis que les lettres en Français ou en Arabe qui ne sont pas signées en rouge ne sont pas les miennes. Toutes les lettres que je vous enverrai seront signées « en rouge » comme suit. Recevez, cher frère, mes salutations patriotiques et fraternelles ainsi qu'à tous les frères.

[intégralement *sic*]

(source : SHAT 1H1884-1)

Lettre-directive du comité de la ville de Sétif pour mettre en place une organisation de renseignements

2 juillet 1960

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Wilaya 1 – Zone 1
Comité de la ville de SÉTIF
N° 60 Aux Armées le 2 Juillet 1960

Très cher frère SI NADIR,

J'ai le bonheur de te saluer patriotiquement et fraternellement et de te présenter les saluts de tous les frères combattants.

Depuis un bon moment, j'ai essayé de te contacter pour qu'on puisse discuter des affaires intéressant la bonheur et la liberté de notre chère patrie « ALGÉRIENNE ». Cette occasion m'est donnée aujourd'hui, grâce à l'aide de Dieu, et je m'empresse de t'écrire afin de te confier une tâche délicate et très importante pour faciliter la libération de notre pays.

Le frère MAHFOUD m'a adressé une lettre il y a un mois, mais cette lettre a été détruite pour cause de sécurité. Je ne manquerai pas de te donner un aperçu du contenu lorsque l'occasion nous sera donnée pour nous entretenir verbalement.

Donc ton passé est témoin de ton utilité pour la patrie, c'est pour cela que je me suis adressé à toi afin que tu constitues une organisation de Renseignements se composant de 5 à 7 membres et qui doit dans le secret le plus absolu [*sic*]. Notre intermédiaire sera le frère porteur de la présente.

Je compte sur toi, cher frère, pour choisir les membres les plus actifs et les plus compétents pouvant rendre d'énormes services à la Nation. En premier lieu, je te prie de me donner les noms et prénoms, adresses, situation de famille, personnes à charge et degré d'instruction de tous les membres de cette organisation pour que je puisse leur délivrer et à toi aussi des ordres de mission.

Il ne me reste plus qu'à te serrer la main et te présenter le salut national ainsi que celui de tous les frères MOUDJAHIDINES.

Ton frère ABDERAZAK, responsable R.M. par intérim
Responsable ORA et UGTA, Secrétaire Général du Comité
De la ville de SÉTIF

(source : SHAT 1H1884-1)

DIRECTIVES DE L'ÉTAT-MAJOR SUR LE RENSEIGNEMENT, LE NOYAUTAGE ET LE CONTRE-ESPIONNAGE

1960
(extrait)

Dans la guerre, se renseigner, c'est gagner la moitié de l'action que nous devons entreprendre. Le renseignement militaire est le moyen le plus efficace pour mener à bien une action. Avec les renseignements, nous savons non seulement l'importance des forces ennemies, mais aussi nous sommes prévenus sur ce que l'ennemi va faire, sur ce qu'il pourra faire.

Le R.L.[4] doit assurer le succès des officiers de l'A.L.N. en l'aidant à toute heure et en tout lieu à connaître parfaitement l'ennemi, à dresser des plans d'attaque qui, tenant compte des positions et des intentions de l'ennemi, auront le maximum de chances de succès.

Le responsable R.L. doit organiser des réseaux de renseignement sur tout le territoire de sa circonscription. Il doit créer un réseau général, un réseau spécialisé, et établir un code pour la correspondance.

Politique ou militaire, le renseignement conserve toujours son utilité qui est immense. Le renseignement économique et politique donne un aspect de la répercussion des événements dans les milieux civils.

L'espionnage est un moyen efficace, soit pour connaître un partenaire puissant, soit pour acquérir un secret, ou encore pour le contre-espionnage, détecter les espions au service d'un pays étranger.

Les journaux et la radio sont des moyens d'information à la portée de ceux qui savent les lire et les entendre. Nous apprenons par ce moyen l'arrivée des troupes ou leur départ, les effectifs ayant pris part à une bataille, la répartition des troupes, leurs corps, leurs officiers, les noms des traîtres (décorés), la vie politique, économique.

Le responsable des R.L. doit connaître le terrain de sa circonscription, les différents centres urbains, les différentes couches de la population, les personnalités, les traîtres et le comportement de la population à travers les différentes phases de la Révolution. Il doit aussi avoir une idée précise sur les forces ennemies, leur position, et avoir toujours en vue l'évolution et le changement des unités ennemies. L'arrivée des renforts dans un camp, les arrestations, la répression, le changement d'unités, sont des faits que tout le monde constate et relève facilement. Il y a d'autres faits, moins spectaculaires, qu'un œil averti peut relever. L'arrivée d'un haut gradé, des camions de transport de troupes, le rappel des permissionnaires avant l'expiration de leur permission, le changement de tenues opéré dans un cantonnement militaire (tenue de combat)..., plusieurs faits laissant présager une sortie ennemie.

Le « R.L. » est le véritable combattant révolutionnaire moderne.

(source : archives Harbi)

SUR L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES RENSEIGNEMENTS ET DES LIAISONS

[...] Pour faire la guerre entre un Intérieur combattant sur un large front et un Extérieur dirigeant, il fallait un système de liaisons et de renseignements. Au niveau des *wilâya*(s),

4. Officier de renseignements-liaisons.

on a vu que le congrès de la Soummam avait créé des officiers responsables des Liaisons-Renseignements (RLR), qui furent souvent des personnages essentiels dans leur *wilâya*. [...] On a vu que les services algériens furent créés au Maroc par Boussouf dès l'époque où il commandait de Nador, puis d'Oujda, la *wilâya* 5 (1956-1957). Sans interruption, de l'été 1957 à 1962, Boussouf dirigea les Services, sous les dénominations successives de DCLG, MLGC, et enfin MALG[5]. Très tôt, il installa à partir du Maroc, et étoffa ensuite, des sections de renseignements comprenant des centres d'écoute. Ces sections furent regroupées en 1959 en deux Directions : de la documentation et de la recherche (DDR) et de la vigilance et du contre-renseignement (DVCR), subdivisées en centres territoriaux – Égypte, Libye, et surtout Maroc et Tunisie. Boussouf créa en Tunisie une école de cadres pour officiers de renseignements. Au lendemain du CNRA de Tripoli 1, à partir du printemps 1960, les centres de la DDR furent regroupés, pour cause d'efficacité, avec un service d'exploitation central installé près de Tripoli.

Les *wilâya*(s) 4, 5 et 6 étaient reliées à Oujda, les ordres du commandement pouvant parvenir jusqu'à l'échelon *mintaqa* en *W*4, mais jusqu'à l'échelon *nâhiyya* en *W*5 – la mieux équipée, et de loin, de toutes les *wilâya*(s) d'Algérie. À l'est, pendant longtemps, en revanche, seuls les PC des *W*1 et 2 furent reliés directement au centre de Tunisie et il n'y eut pas de liaisons radio entre les PC des *wilâya*(s) et deux des *mintaqa*(s). Au moment de la grande répression d'Alger, la Zone autonome d'Alger n'était en contact qu'avec trois *wilâya*(s) – la 3 , la 4 et la 6; et c'était la *W*2 qui établissait le contact entre ZAA et *W*1. Jusqu'à la fin de la guerre, l'avance prise par l'Ouest sous l'impulsion initiale décisive de Boussouf resta incontestée. Pendant toute la guerre, le rôle des facteurs – *tiçâl*(s) (mot à mot liaisons) resta essentiel. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN...*, *op. cit.*, pp. 474-475)

5. Respectivement Direction centrale des liaisons générales, ministère des Liaisons générales et des Communications, ministère de l'Armement et des Liaisons générales.

-89- SANTÉ

TÉMOIGNAGE SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ AUX MAQUIS[1]

Été 1957

On alla au travail, c'est-à-dire donner des soins dans la plus proche infirmerie, dans une ravine en contrebas de Ouizerane. Qu'allez-vous penser ? Un bâtiment blanc, immaculé, avec un croissant rouge, bien peint, visible ; au milieu de lits propres, nickel, bien rangés, avec des infirmiers en uniformes et des infirmières tout autour ? Rien de tout cela ! Une bâtisse où jadis quelque brave paysan rangeait, Dieu seul sait quoi ! Avec posés sur la terre battue, deux ou trois matelas pneumatiques et des nattes de raphia. Dans un coin un vague kanoun pour faire bouillir l'eau, faire la popote. Juste une porte, pas de fenêtre, pas de scialytique, encore moins de table d'opération, système débrouille ! Les gars travaillaient là, comme cela. Il fallait faire comme nos prédécesseurs et même améliorer !. C'était donc une cabane de jardiniers plaquée à flanc de coteau, dissimulée au milieu d'arbres fruitiers. Elle était située en contrebas de la dechra-P.C., dans une ravine retirée, communiquant avec un ruisseau affluent du Bou-Sellam.

Je connaissais son infirmier-chef, Si Saïd Marakchi, c'était un Bordjien ; il nous fit les honneurs des sites et nous présenta une douzaine de blessés dont certains traînaient depuis plus d'un mois. Si Mustapha lui donna ostensiblement des médicaments. Puis on opéra, c'est à dire que l'on a dû extraire des balles, des éclats de divers projectiles, pansâmes des plaies et à la surprise générale, je me mis à suturer. J'eus assez d'anesthésiques locaux pour les trois premiers blessés, les plus importants ; quand se présenta le quatrième blessé avec une blessure de l'avant-bras qu'il fallait suturer immédiatement – sans anesthésique, c'était très délicat –, j'eus des scrupules mais alors ce djoundi dit : « Si vous me recousez en votre âme et conscience, c'est pour l'Algérie », et il me promit de supporter.

Le malheureux ! C'était moi qui souffrais à sa place ; suturer sans anesthésie, alors que moi-même je supportais mal le feu de l'alcool après m'être rasé ! Pendant le temps où je lui parais sa plaie et où je la suturais, il se mit à fredonner un chant martial kabyle, très en

1. L'auteur, d'une grande famille du Constantinois occidental, le futur docteur et professeur d'université Djamel Eddine Bensalem (fils du docteur et conseiller général de Bordj Bou Arreridj Aïssa Bensalem), est venu en mai-juin 1957 de Tunisie pour devenir médecin dans la *wilâya* 3, *minṯaqa* 1 (Basse Soummam – Petite Kabylie occidentale). Il avait rejoint le FLN alors qu'il était en cours d'études à Montpellier.

vogue dans la wilaya III; il me parut sublime. Je dus faire une bonne et forte impression – « des médecins qui vous referment les plaies et vous recousent à neuf ». Les autres firent la chaîne pour se faire recoudre. On leur conseilla d'exposer leurs sutures au soleil.

Nous surveillâmes les blessés pendant trois ou quatre jours. Nous en profitâmes à notre convenance pour nous laver, nous dorer au soleil, souffler et surtout dormir à l'aise; cela nous reposa complètement après ces deux mois de marche forcée. [...]

Après avoir troqué nos tenues militaires contre des vêtements civils qui nous permettaient de passer inaperçus en plein jour, ce furent des randonnées dans tous les sens à travers la zone I. Selon les endroits et les renseignements, on pouvait parfois se déplacer de jour ce qui nous permit de savoir où nous étions en nous référant aux pics des montagnes et aux crêtes de l'horizon. Si Mustapha, qui était chargé de nous emmener, et de nous présenter, avait combiné notre périple plus ou moins en liaison avec le reste des troupes régulières : faire des tournées de propagande en zone peuplée, tout en visitant les infirmeries en « zone interdite ».

Il faut croire que depuis quelques temps, il n'y avait pas eu de blessés puisque d'emblée, il nous emmena faire de la propagande dans les douars; le plus gros que nous visitâmes comptait cinq ou six dechras (hameaux), ailleurs dit « mechta » [*sic*], dont la plus grosse peut avoir la taille d'un village. On alla ainsi du pays de langue kabyle en pays arabophone et vice-versa. On réunissait les gens en présence de leurs notables dans une vaste salle qui devait servir normalement à la prière. D'un côté, les civils, en face les djounouds, leurs armes bien disposées en évidence devant eux : fusils, P.M., F.M., la mitrailleuse, les lance-grenades, lance-roquettes antichar. À droite, le corps médical, à gauche, le commissaire politique et les chefs de la section.

– « Voyez le progrès que nous avons réalisé avec votre argent, votre peine et votre confiance. Il y a un an, qu'avions-nous à vous montrer? Des fusils de chasse, des revolvers et des armes blanches. Maintenant, on vous montre réellement des armes de guerre, certaines récupérées sur l'ennemi, d'autres acheminées depuis Tunis, avec des munitions en quantité.

– « Savez-vous que nous avons des mortiers de 60 et de 120? Demain et les jours à venir, il y en aura plus, encore plus d'armes et plus perfectionnées encore. » [...]

« On disait les Algériens incapables de quelque chose : ne sommes-nous pas en train d'écrire une des plus belles pages de notre pays? De notre religion? La lutte sera encore longue, mais ceux qui disaient qu'on avait dans les dix chances sur cent de réussir doivent bien admettre qu'on est près de cinquante pour cent et, avec l'aide de Dieu, nous vaincrons car demain sera encore plus beau. Certes, on vous prendra encore de votre temps, de votre argent, de votre sueur! On vous demandera encore beaucoup! Mais regardez ces richesses militaires : vous a-t-on raconté des histoires?

« Avec l'aide de Dieu, soyez assurés que l'avenir vous appartient. Rassurez-vous, nous prenons soin de vous dès maintenant. Regardez ces médecins! À côté de ces armes de mort! Votre vie nous intéresse, on ne vous laissera pas mourir comme cela : on vous soignera, on a pensé à enrôler ces médecins, voyez nos armes... Voyez nos médecins!

« Regardez bien encore et remerciez Dieu! On peut vous montrer des médecins venus à pied de Tunis, d'autres y sont et qui viendront si nécessaire. »

Et chaque fois on insistait avec emphase : « Voyez le médecin que nous vous offrons! Voilà 14-16 ans qu'il fait ses études, c'est un homme avec ses moustaches qui continue d'étudier sa médecine, et il met tout ce qu'il sait à votre disposition; d'autres convois viendront avec armes et médecins, cette chaîne, cette noria ne s'arrêtera pas si Dieu le

veut ! » J'appréciais : tout à fait mes idées ! C'était ce qui frappait le plus en terre musulmane qui avait subi une déislamisation au point que la notion d'école primaire coranique n'était qu'un privilège. Le sommet étant le certificat d'études de l'enseignement primaire.

Ces discours simples me rassuraient : ce que l'on disait en pleine montagne était absolument conforme à ce que l'on disait à Montpellier et à ce que l'on clamait aux apprentis brancardiers, manipulateurs radio à Tunis : « Vous luttez pour l'instruction et l'éducation de vos enfants et pour redonner à l'islam son éclat ! » L'astuce de cette forme de propagande est qu'elle suit la lettre et l'esprit du Coran : on ne peut devenir, ou se prétendre musulman que si l'on fait l'effort de lire.

(source : BENSALEM Dr. Djamel Eddine, *Voyez...*, *op. cit.*, pp. 81-82 et 97-99)

RAPPORT DE LA *MINṮAQA* 54[2] AU COMMANDEMENT DE LA *WILÂYA* 5

28 octobre 1957
(extrait)

[...] La situation sanitaire devenant catastrophique à l'infirmerie, enfin partout, mettons votre conscience de patriote devant ces faits. Inutile d'ajouter plus car le cri d'alarme des responsables sanitaires et les souffrances parfois atroces des malades ne peuvent vous laisser indifférent. [...]

(source : archives privées)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES INFIRMERIES DE LA *MINṮAQA* 54

12 novembre 1957

Ordre intérieur

I – Ne pas cracher dans la salle car le crachat fait propager les microbes qui provoquent la contamination des maladies.
II – Ne pas déposer ses selles aux abords de la rivière, nos frères y puisent de l'eau.
III – Ne pas fumer à partir de 18 heures : trop de fumée dans une salle fermée alourdit l'atmosphère et rend la respiration difficile.
IV – Se lever tôt le matin. « Faire ses prières ».
V – Faire toutes les opérations de nettoyage. Secouer couvertures, tapis, nattes, et faire des lavages de tout effet.
VI – Ne pas rentrer en cuisine sans motif plausible.
VII – Appliquer l'ordre et l'hygiène, c'est la force du service sanitaire.
VIII – Obéissance. Il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que les ordres soient littéralement exécutés sans hésitation ni murmure. L'autorité qui les donne en est responsable et la réclamation n'est permise au subordonné que lorsqu'il a obéi.

2. Oranie nord-orientale.

IX – Soins. Nous prions tout malade de se contenter des soins qu'il reçoit quotidiennement car il est de la connaissance de chacun que le peu de médicaments dont nous disposons est très limité.

DES SANCTIONS SERONT PRISES CONTRE TOUT CONTREVENANT.

(source : archives privées)

L'inauguration du centre de rééducation de Nassen en Tunisie

(avril 1961)

[...] Tito vint en visite officielle en Tunisie et la capitale fut à nouveau inondée de Yougoslaves. Mais, cette fois, ce n'était pas mon affaire[3]. La camarade Olga, présidente de l'Union des Croix et des Croissants Rouges de Yougoslavie, pointa son nez en même temps que le Maréchal mais prolongea son séjour en vue d'inaugurer le centre de rééducation de Nassen dont on peaufinait la finition depuis le mardi 22 mars, comme prévu. Ce fut un très, très grand plaisir de lui faire découvrir les petits coins secrets de Tunis et de sa banlieue et, cette fois-ci, je ne cédai la place de cicérone à personne.

Krim guérit et sortit de l'hôpital[4]. *Afrique Action* publia en première page une photo de lui, debout devant la porte du postopératoire et serrant dans ses mains celles d'Essafi[5] et de Martini. Il partit se reposer dans la résidence d'été présidentielle de Kroumirie, à Aïn Draham, que Bourguiba mit à sa disposition. Nous lui rendîmes visite avec Essafi une dizaine de jours plus tard et nous dînâmes et dormîmes dans cette même maison. Mais cette convalescence fut écourtée d'une semaine par un de ces rebondissements politiques dont la guerre d'Algérie avait le secret : le putsch des généraux d'Alger.

C'est au deuxième jour de ce putsch qu'eut lieu l'inauguration du centre de rééducation algéro-yougoslave de Nassen. C'était l'aboutissement d'une idée que j'avais lancée avec force deux ans auparavant et qui avait paru à presque tous, sauf à Nakkache[6], aussi étrange que si j'avais voulu lancer l'idée de créer d'urgence un centre de recherches atomiques algérien en Tunisie. Ce centre, je l'avais imaginé, « publicité », mis en plan, dessiné... J'avais été plusieurs fois à Belgrade à cause de lui et j'avais dépensé des litres de salive en français, en italien et en allemand pour que sa construction soit menée à bien. Pendant un an et demi, à chaque fois que j'en parlais, et Dieu sait que j'en parlais souvent, les gens avaient rigolé à l'idée de sa réalisation, plus ou moins saboté sa construction et avaient même failli l'abandonner ; ce qui serait vraisemblablement arrivé si l'affaire n'avait pas été tant avancée diplomatiquement avec la Yougoslavie. Ces mêmes gens, lorsqu'ils se rendirent compte de l'irréversibilité du projet, décidèrent alors

3. L'auteur de ce texte, le chirurgien anticolonialiste et originellement communiste Michel Martini, qui travailla pour les Algériens en Tunisie, après son emprisonnement par les Français en Algérie et sa libération, de septembre 1957 à 1962, eut des relations suivies avec les pays de l'Est – notamment Allemagne de l'Est et Yougoslavie – pour faire soigner les blessés algériens. Le centre de rééducation dont il est question ici, conçu et réalisé grâce à l'aide yougoslave, fut en grande partie son œuvre. Ayant obtenu la nationalité algérienne, il travailla en Algérie jusqu'à sa retraite en 1987, notamment au centre orthopédique et traumatologique de Douera, qu'il mit en place.

4. Il avait été opéré de la vésicule biliaire. D'après les mémoires du colonel Zerguini (*op. cit.*), Zerguini, alors capitaine, lui aurait dit, en guise de souhaits de rétablissement : Eh bien ! Monsieur le ministre, vous n'allez plus vous faire de bile ! »

5. Chirurgien tunisien.

6. Le docteur Nekkache (ou Nakkache) était le responsable des services de santé de l'ALN.

de se l'approprier. Il fut retiré à Nakkache et confié aux Affaires sociales : ses détracteurs en étaient devenus les protagonistes ardents et l'inauguration fut un des événements de Tunis.

Nakkache et moi reçurent un petit carton d'invitation, semblable à celui que reçurent les 500 autres invités de cette cérémonie et ce centre, un des fleurons de l'Algérie en guerre, avec ses possibilités d'hospitalisation pour 40 patients déjà sur place, son équipement de kinésithérapie et ses ateliers d'ergothérapie, ses deux ergothérapeutes yougoslaves, ses dix kinésithérapeutes algériens et enfin son médecin psychiatre Zouhir Yagoubi, remarquablement formé, [...] fut inauguré sous des montagnes de discours – dont celui, pas mal comme à l'accoutumée – de Ferhat Abbas – et de drapeaux algériens, yougoslaves et tunisiens sans que personne, même en aparté, n'eut le moindre mot pour ses initiateurs. Mais tout cela m'avait appris beaucoup de choses.

Dans le domaine professionnel, deux ans auparavant, je ne connaissais rien aux problèmes de la rééducation ; il me restait, à ce jour, pas mal de choses à apprendre mais, enfin ce n'était plus *Nacht und Nebel*. Ensuite, j'avais découvert la Yougoslavie et je m'y étais fait des amis. Enfin, j'avais touché du doigt la transformation d'une opinion semi-publique, d'une manière de pensée, sous l'influence de la répétition orale d'une idée, jointe à sa réalisation progressive : pas un de ceux qui assistaient à la fête qui n'eût un an auparavant, souri avec indulgence, en douce, lorsque je parlais pour ce centre. Et c'était très bien ainsi. « *Quant à moi, il me fallait être un vrai révolutionnaire, savoir rester dans mon coin, comprendre les péchés de jeunesse d'un pays et me rappeler qu'il n'était pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer* »... *et, peut-être, être aussi un peu naïf!*

(source : MARTINI Michel, *Chroniques des années algériennes 1946-1962*, Paris, Bouchene, 2002, pp. 327-328)

IX

Le FLN et le monde

-91- LE FLN EN EUROPE

Témoignage sur l'anticolonialisme belge

Été 1956

[...] Le troisième réseau auquel j'ai participé relevait de Messaoud Guedroudj, mon ami de Skikda, responsable du FLN dans le Nord de la France, supervisé par Fodil Bensalem (dit Noureddine). Comme Zerrouk, Messaoud était un émigré politique. Arrêté en décembre 1954, traduit en justice et acquitté, il fut libéré en août 1955 et se réfugia à Lyon après le 20 du même mois. Recruté comme permanent, il me demanda de lui trouver des cadres pour implanter le FLN dans le Nord de la France.

Pour pénétrer cette région et éviter d'y être repéré par les militants du MNA, je suggérai à Guedroudj de créer des relais en Belgique, où j'avais un ami, Roger Ramackers, avocat et militant socialiste. Pour nous rendre dans ce pays sans disposer de papiers en règle, nous traversions la frontière à pied, tôt le matin, avec les ouvriers. Nous nous rendions ensuite à Mons pour prendre le train de Bruxelles où nous attendait Ramackers. Celui-ci allait nous mettre en rapport avec Henri Vaume qui, avec sa femme Arlette, travaillait à la Radio-télévision belge (RTB). Tous deux militaient dans un parti trotskiste. Discrets et efficaces, ils nous procuraient de faux papiers, des armes, des planques. Ils respiraient tous les deux l'amour de la vie, et une grande fraîcheur d'esprit. Entre Vaume et Ramackers, régnait une connivence conflictuelle. Fringant, faussement désinvolte, Roger l'hédoniste, qui savait déguster les plaisirs de l'existence au point de leur sacrifier en toute conscience ses ambitions politiques, se dépensa pour nous sans compter.

Un jour de l'été 1956, alors que nous avions des armes à faire entrer en France, il nous présenta l'un de ses familiers, le docteur Henri Duchateau, qui devait nous faire passer la frontière sans encombre et nous conduire à Paris. Nous nous arrêtâmes à Reims pour dîner. L'air jovial, Guedroudj, qui avait retrouvé toute son assurance, s'exclama : « Ah ! Que nous sommes bien chez nous ! » Ironique, Ramackers s'étonna : « Comment ? Nous avons pris tous ces risques pour te conduire *chez toi* ? Nous pensions qu'il s'agissait d'un territoire ennemi ! »

Nous avons ri tous les quatre sans prêter plus d'attention à cette curieuse expression. Et pourtant, à bien y réfléchir, un Marocain, un Tunisien l'auraient-ils employée ? Il n'y avait pas, chez l'Algérien, la moindre équivoque quant à sa volonté d'indépendance. L'expression résultait plutôt d'un long mariage qui, pour avoir été forcé, n'en avait pas moins produit une sorte de « confusion des sentiments. » Ainsi Jacques Berque écrivit-il

pendant la guerre : « La France et l'Algérie ? On ne s'est pas entrelacé pendant cent trente ans sans que cela descende très profondément dans les âmes et dans les corps. » C'était vrai de notre génération, celle qui a su trancher les liens. Est-ce encore vrai aujourd'hui pour les nouvelles générations ?

(source : HARBI Mohammed, *Une vie debout. Mémoires politiques* ; t. 1 : *1945-1962*, Paris, La Découverte, 2001, pp. 182-183)

La découverte de l'Allemagne ou l'internationalisme[1]

Avril 1958

[...] Un vent glacial soufflait le jour où je rencontrai Georg Jungclass, responsable de la section allemande de la IVe Internationale. Son regard s'arrêta sur moi comme pour m'observer, puis il me sourit et me prit dans ses bras en m'appelant « camarade ». Notre première conversation se déroula en anglais, langue que je n'avais pas pratiquée depuis des années. Je cherchais péniblement les mots qui se dérobaient. Aussi Georg eut-il l'amabilité de faire appel à un interprète de Düsseldorf, Ingunn Alvermann, dont le charme, le tact, la gentillesse et la disponibilité me firent aimer l'Allemagne.

Georg avait à cœur de me faire connaître son itinéraire politique et celui de sa femme Lenny, ainsi que la lutte des internationalistes anti-Komintern contre le nazisme. Il me raconta son exil en Norvège, le drame des intellectuels qui, comme Walter Benjamin et Stefan Zweig, avaient fui leur patrie pour ne pas se soumettre, et, désespérés, s'étaient suicidés. Je m'aperçus vite, et avec consternation, que j'avais sur l'Allemagne des idées bien sommaires. J'avais adopté, certes involontairement, l'attitude manichéenne, quelque peu hystérique, qui caractérisait l'approche du problème allemand par la gauche française (et surtout par le PCF).

Mes conversations avec Georg, à la fois vaincu et victime, m'ont persuadé que dans le patrimoine de la gauche française glissaient beaucoup de stéréotypes. À l'instar du philosophe Karl Jaspers, j'appris à distinguer les culpabilités criminelles, politiques, morales et métaphysiques. J'avais déjà écarté la thèse de la responsabilité collective, que soutenaient bon nombre de mes compatriotes à l'égard des Français. Les propos de Georg confortaient ma position. Je remettais également en question les thèses sur la continuité de l'histoire allemande depuis Luther et sur la renaissance du militarisme. En Allemagne, le désir de réunifier RFA et RDA donnait une force particulière au pacifisme. La Loi fondamentale reconnaissait l'objection de conscience et l'éducation civique des soldats de la Bundeswehr leur donnait les moyens d'invoquer la clause de conscience.

En un mot, la démocratie allemande – « formelle », disions-nous alors – n'était pas un mythe. C'est sur la France à cause de la guerre d'Algérie, que planait la menace autoritaire. Georg, lui, s'inquiétait d'une autre menace : la social-démocratie projetait d'abandonner toute référence au marxisme, de se transformer en parti du « peuple tout entier » et de se réconcilier avec les Églises. Naturellement, Georg était hostile à une telle révision doctrinale, s'appuyant, pour la contrecarrer, sur le professeur Wolfgang Abendroth, un dirigeant du SPD. Mais celui-ci devait me dire un jour qu'il n'avait pas trouvé dans le syndicat unique, la DGB – qui regroupait chrétiens, libéraux et socialistes –, les forces

1. Ce texte se situe au moment de l'arrivée en Allemagne de la direction de la Fédération de France à laquelle appartient, encore pour quelques mois, l'auteur.

nécessaires pour faire avorter un projet que Herbert Wehner, ancien communiste, défendait énergiquement.

Au SPD, mon premier interlocuteur fut Hans Jurgen Wischnewski, que je rencontrai au domicile de Georg. Très introduit dans la classe politique, ce député à l'esprit vif, futur ministre des Affaires arabes, avait en tête un véritable répertoire des personnalités favorables à la cause algérienne, toutes tendances confondues. Il m'apprit combien était impopulaire la politique française dans les milieux de l'OTAN, et m'éclaira sur le capital de sympathie que le FLN avait acquis auprès de l'opinion allemande en libérant les légionnaires fait prisonniers par l'ALN. Je facilitai les contacts de Wischnewski avec notre mission, mais ne le revis plus par la suite. Je respectai d'une manière stricte la division des tâches. Tout le monde ne procédait pas de la même manière...

Le travail politique nous laissait du temps libre, pas suffisamment pour pratiquer un tourisme dont nous n'avions pas les moyens, mais assez pour assister à des concerts dans ce pays qui baignait dans la « grande musique ». Assez aussi pour cuisiner comme à Paris où j'avais initié Djenett[2] à cet art. Car notre enfer n'était plus la surveillance policière, mais l'« art » culinaire germanique. Trop de crème fraîche, trop de sucre. Nous avions déniché quelques restaurants italiens et chinois, mais nos bourses étaient trop maigres pour les fréquenter souvent.

Né à la campagne, j'étais plus friand de paysages et de contacts humains qu'attiré par les monuments. Mais il y en avait à Cologne, où la guerre avait épargné une magnifique cathédrale gothique du XIIIe siècle, et d'autres églises datant du Moyen Âge que j'ai visitées. Cependant je préférais descendre le Rhin en bateau à partir de Bad Godesberg où nous recevait, dans une ambiance toute marocaine, notre ami Hadj Nasser Belarbi, conseiller d'ambassade à Bonn. Hadj Nasser avait conservé des liens avec un de nos compatriotes, Aziz Hassan, futur ambassadeur d'Algérie. Aziz avait été fonctionnaire à Alger, au gouvernement général, où il travaillait avec Salah Bouakouir (qui allait être assassiné par l'OAS). Je le fis venir en Allemagne pour l'intégrer à notre représentation. C'était un perfectionniste, et l'un de nos meilleurs connaisseurs des pays occidentaux. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il parlait l'anglais (avec l'accent d'Oxford), l'allemand et le suédois; en Égypte, il devait apprendre très vite l'arabe classique. Il n'a pas eu, hélas! la carrière qu'il méritait dans l'Algérie indépendante.

(source : HARBI Mohammed, *Une vie..., op. cit.*, pp. 230-232)

Frictions à la direction de la Fédération de France en Allemagne

Mai 1958

[...] Une fois le comité fédéral installé en Allemagne, Boudaoud[3] changea d'attitude à mon égard et laissa libre cours à ses réflexes autoritaires. La discussion contradictoire l'agaçait et les heurts se multipliaient entre nous. J'avais l'impression qu'il les provoquait. Un jour, j'ai consommé de la bière en présence du docteur Lamine Debaghine, de passage à Bonn. Au comité fédéral, personne ne s'en privait, même si la règle était de punir d'amendes la consommation d'alcool, moins pour défendre l'islam que pour fidéliser les militants et, par ricochet, remplir les caisses. Devant mes collègues qui écoutaient, les

2. L'épouse de l'auteur.
3. Omar Boudaoud, le chef de la Fédération de France du FLN.

yeux baissés, j'entendis Boudaoud me reprocher d'avoir manqué de respect au docteur Debaghine. Je notais là un trait de la petite bourgeoisie algérienne schizoprène, encline à croire qu'on peut séculariser et sortir de la tradition sans l'assumer ouvertement.

Un autre jour, je fus sommé de ne pas adresser la parole à Mahsas. Arrêté à Tunis sur ordre du colonel Ouamrane pour avoir contesté le congrès de la Soummam au nom de Ben Bella, Mahsas avait réussi à s'enfuir vers l'Allemagne (à Cologne) avec la complicité du directeur de la sûreté tunisienne, Driss Guiga, qui le savait promis à une mort certaine. Non seulement je ne me pliai pas à l'injonction du chef de la Fédération, mais je conviai Mahsas à une réunion de la CPI[4] pour nous donner sa version du conflit entre le CCE et Ben Bella.

La coupe était déjà pleine quand survint un incident qui témoignait de l'irresponsabilité qu'un chef d'appareil, soustrait à tout contrôle, peut manifester dans ses activités. Boudaoud m'avait demandé, en dehors d'une réunion du comité fédéral, de prendre contact avec Georg Jungclass : il nous fallait acheter une Opel grand modèle que nous devions aménager pour expédier des armes en Algérie. Jungclass avait besoin d'un délai pour trouver un prête-nom, mais Boudaoud plaida l'urgence : le mécanicien n'était disponible que pour un temps déterminé ; et si on n'avait pas la voiture, l'affaire serait ratée. Jungclass se résigna à acquérir la voiture au nom de sa femme Lenny, ce qui n'était pas très prudent. Deux jours plus tard, la police se présenta au domicile de Georg Jungclass : la voiture avait été accidentée sur l'autoroute de Francfort. Le conducteur et sa passagère étaient tous deux en état d'ébriété. Hors de lui, Jungclass passa sa colère sur moi : « Vous n'êtes pas des révolutionnaires ! Vous êtes des bourgeois ! Je plains votre peuple. » Comme je ne trouvais rien à redire, j'ai fait le dos rond. Me voyant désorienté, il se calma avant de me donner l'accolade pour me rassurer.

Quelques jours après l'accident de la voiture, je revis Boudaoud. L'air jovial, il m'annonça que la Fédération de France allait être reconnue comme wilaya et se verrait attribuer en conséquence une représentation au CNRA. Il me notifia dans le même temps mon remplacement à la CPI par Ali Haroun. En guise d'explication, il m'informa de mon affectation à la logistique : « On a besoin de toi pour ce service », me dit-il, embarrassé. [...]

Que faire face à des pairs plus rompus à l'intrigue et aux stratagèmes qu'à des visions politiques ? [...]

(source : HARBI Mohammed, *Une vie...*, *op. cit.*, pp. 235-237)

Le FLN en Europe ou des militants diplomates

Dès la mi-1957, des missions du FLN sont ouvertes à Londres, avec Mohammed Kellou, à Bonn avec Hafid Keramane, lequel sera coiffé fin 1958 par Aït Ahcene, qu'il remplacera ensuite ; à Rome avec Salah Mahboubi puis Boulahrouf ; en Suisse avec Omar Khodja ; à Madrid avec Boukadoum ; à Stockholm avec Mohammed-Cherif Sahli. [L'auteur énumère ensuite les implantations diplomatiques réalisées dans le monde.]

La direction de cet appareil est installée au Caire avec, pour titulaires successifs, Lamine Debaghine, Belkacem Krim et Saâd Dahlab. Une forte équipe de militants-diplomates anime la centrale : Abdelmalek Benhabyles, Mabrouk Belhocine, Tewfik Bouattoura, Mohammed Harbi, Abdelaziz Benmiloud, Aziz Hassan, Abdelkader Benkaci, etc.

4. Commission de presse et d'information.

Les missions du FLN, puis du GPRA, mènent, contrairement à une propagande malveillante, un train de vie des plus stricts ; loin des projecteurs des réceptions mondaines, elles sont, dans les capitales européennes, généralement « hébergées » dans une ambassade tunisienne ou marocaine. Un colis piégé, envoyé à la chancellerie de Tunis à Rome, fut la cause du transfert de la mission du GPRA à l'ambassade de la RAU, via Salaria.

Les activités de ces délégués, qui offrent un visage jusque-là insoupçonné de l'Algérie, contribuent à tisser des relations officieuses avec les milieux dirigeants : à Bonn, Hans Jurgen Wieschnevski, député de Cologne et futur ministre de la Coopération dans le gouvernement Brandt, Peter Blakstein, député de Hambourg... À Londres, Wedgwood Ben, Fenner Brokway, Barbara Castle... À Rome, Enrico Mattei, Giorgio La Pira, Lelio Basso, Pietro Nenni, Togliatti – qui dit à Boulahrouf que le plan de Constantine était plus dangereux qu'une dizaine de divisions...

Les délégués du FLN disposent d'une large initiative pour nouer des relations avec les milieux politiquement les plus influents : journalistes, syndicalistes, intellectuels, universitaires, partis politiques, organisations de jeunesse, institutions humanitaires.

En avril 1959, une série d'attentats prend pour cibles les représentations du GPRA en Europe. À Bonn, Aït Ahcene avait déjà essuyé, fin 1958, les coups de feu d'une voiture qui suivait la sienne, juste à l'entrée de l'ambassade de Tunisie, Kölner Strasse. Il s'en était sorti avec une blessure au cou. Boulahrouf voit maintenant sa 403 exploser un dimanche matin au bas de son immeuble romain : sept blessés, dont l'un a le bras arraché. Une balle de foot s'était glissée sous la voiture, provoquant prématurément la déflagration.

À Londres, Kellou reçoit le colonel George Wigg, député travailliste, qu'il n'attendait pas. Celui-ci lui demande de prendre quelques objets de toilette et de le suivre. Il l'installe chez lui, dans un studio confortable. Au bout de quelques jours, il est autorisé à rejoindre son domicile. L'alerte est passée. Kellou apprendra plus tard que les mesures préventives de ses anges gardiens avaient lieu à l'époque où son collègue de Rome était visé...

L'invitation du délégué FLN à une convention du parti conservateur à Brighton en septembre 1960 FAIT SCANDALE. La grande presse en parle, l'*Evening Standard* met une photo à la une. L'ambassadeur Chauvel proteste auprès de Selwyn Lloyd, secrétaire au Foreign Office. Mais le ministre de l'Intérieur, Richard Butler, justifie l'invitation du représentant du FLN en invoquant la « tradition britannique ». Une autre fois, c'est à Hambourg, en juillet 1959, au congrès de l'Internationale socialiste, que Boumendjel tient une importante conférence de presse, première manifestation publique du FLN en RFA, et assiste aux séances plénières en dépit des pressions de Guy Mollet, Jules Moch, Pineau, Brutelle... En Amérique latine, des tournées sont organisées par le Quai d'Orsay, notamment à la veille des sessions de l'ONU. Mais, souvent, la simple présence du correspondant d'*El Moudjahid*, Bouayed – qui résidait à Rio de Janeiro – suffit à désarçonner un André Malraux et à transformer sa conférence de presse en désastre.

En été 1959, le VII[e] festival de la Jeunesse et des Étudiants, à Vienne, donne lieu à d'étonnantes manifestations de solidarité avec l'Algérie. La délégation algérienne tenait, à l'instar de toutes les autres, à défiler avec son drapeau. Les autorités autrichiennes s'y étant opposées, les délégations réagissent unanimement en défilant drapeaux enroulés autour de leur hampe. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les Affaires de sécurité, m'a rapporté comment, étudiant lui-même, il a organisé un meeting avec ses compatriotes qui assistaient au festival en brandissant deux emblèmes nationaux : l'algérien et le hongrois – en souvenir de la révolution hongroise de 1956. [...]

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian. Histoire des négociations secrètes 1956-1962*, Paris, Seuil, 1995, pp. 73-75)

Sur l'approvisionnement en armes en Europe

Les achats de « fournitures » s'effectuaient uniquement en Allemagne, mais l'origine des armes était assez diverse. Ainsi le réseau allemand achetait le revolver Astra 9 mm en Espagne, mais les livraisons se faisaient en République fédérale. Il en était de même des Beretta 9 mm achetés en Italie. Certes, quelques stocks de Mauser allemands et de PM furent acquis directement sur place, mais ce n'était pas le plus important. Ainsi les deux réseaux s'avèrent au bout de quelques mois particulièrement efficaces, et la diversification des sources d'approvisionnement permet de constituer bientôt des stocks appréciables.

Deux problèmes se posent aussi au « docteur Serghini[5] » : l'emmagasinement et le transport à destination des lieux d'utilisation. Il convient d'abord de trouver des locaux sûrs, à l'abri des regards indiscrets. Grâce à des prête-noms allemands, amis de la cause, des villas sont louées, l'une dans les faubourgs de Bonn, la seconde à la campagne du côté de Euskirchen en direction d'Aachen (Aix-la-Chapelle), et un troisième en pleine forêt entre Wiesbaden et Francfort. Mais aucun de ces locaux n'est conçu pour répondre aux besoins. Des équipes spécialisées arrivent du Maroc. Elles s'y enferment deux mois, le temps d'aménager des doubles murs, des caches discrètes et, ce qui est essentiel, des garages munis de tout l'outillage nécessaire et de fosses de réparation. Le travail terminé, la première équipe s'en retourne aussitôt, sans même savoir exactement où elle a œuvré, tant « Chitane » prend de précautions pour faire venir ses hommes de nuit, en empruntant des chemins détournés.

Mêmes mesures de sécurité pour l'équipe suivante qui, elle, s'occupe d'aménager les voitures. Elle comprend un ou deux soudeurs, un électricien auto et deux ou trois aides : six personnes au maximum. Arrivant vide, la voiture est transformée de façon à pouvoir transporter de l'armement sans qu'aucune fouille ne laisse rien apparaître. Ainsi dans les Peugeot, les caches sont en général aménagées au niveau du système d'alimentation d'air et dans le plancher. Pour les Versailles, c'est plutôt le réservoir et le châssis, transformés, qui abriteront le mieux le matériel à acheminer.

Sécurité à l'égard des mécaniciens-maquilleurs. Cloisonnement étanche entre les chauffeurs. Un premier conducteur arrive de Paris. Il abandonne alors sa voiture dans une ville et en un lieu désignés. Un second chauffeur achemine le véhicule dans l'une des trois villas, où il est transformé, aménagé et rempli. Après quoi, ce même second conducteur ramène la voiture au lieu où il en avait pris possession, et disparaît aussitôt. Le premier chauffeur reprend le volant jusqu'à Paris, où, en fin de parcours, dans un garage dépôt de l'OS[6], un élément est chargé de procéder aux opérations inverses pour retirer le chargement. De la sorte, aucun des membres de la chaîne n'est à même de la remonter totalement.

Il est évident que si l'on veut mettre le plus de chances de son côté, pour permettre au véhicule quittant Düsseldorf d'arriver sans encombre à Paris avec son chargement, il ne faut pas confier le volant à un chauffeur de type nord-africain prononcé. C'est pourquoi Omar Boudaoud charge « Daniel » (Jacques Vigne) de l'opération « Hirondelle » qui couvre le transport en tout genre, d'Allemagne en France et vice-versa.

(source : HAROUN Ali, *La 7e Wilaya...*, *op. cit.*, pp. 208-209)

5. Pseudonyme de Mehdi Mabed, responsable du FLN en Europe pour les approvisionnements en armes. Ce personnage avait aussi un autre pseudonyme : celui de Chitane (démon).

6. Organisation spéciale : organisation de la Fédération de France chargée des actions militaires.

-92- LE FLN ET LE BLOC AFRO-ASIATIQUE

COMPTE RENDU FRANÇAIS DE LA CONFÉRENCE D'ADDIS ABEBA

(juin 1960)

MINISTÈRE DES ARMÉES

Mardi 19 juillet 1960 SERVICE D'INFORMATION ET D'ÉTUDES

3e division

ÉDITORIAL N° 37

Référ. 920-CAB/DN/INF/3D. du 28 Mars 1958

LA CONFÉRENCE D'ADDIS ABEBA

La « conférence des États africains indépendants » s'est tenue à Addis Abeba du 14 au 24 juin. Elle a réuni 250 délégués de 20 États. Le G.P.R.A. était représenté par son Ministre de l'Information, M. YAZID.

Indépendance et unité, condamnation du colonialisme et aide à ses victimes ont été, comme lors des réunions précédentes, les thèmes débattus par les délégués dont certains cependant ont pris, dans la capitale d'Éthiopie, des positions plus nuancées que celles du panafricanisme et manifesté des réserves à l'égard des idéologies totalitaires.

Cette réunion faisait suite à de nombreuses autres dont il est nécessaire de faire un rappel historique.

Une première conférence eut lieu à Accra en Mars 1957 à l'occasion de l'indépendance du Ghana; elle fut limitée à une prise de contact entre les six pays indépendants d'Afrique. La deuxième conférence d'Accra – la première selon la numérotation officielle – réunit les délégués de 8 gouvernements et lança le slogan : « Hands off Africa; Africa must be free. » Dans la capitale du Ghana, toujours, se tint la première « Conférence des Peuples Africains » (5-13 Décembre 1958), puis à Monrovia (Août 1959) se retrouvèrent les Ministres des Affaires Étrangères de 9 États. Enfin, à Tunis, s'ouvrait le 25 Janvier 1960 la seconde « Conférence des Peuples Africains ».

Ce sont ces deux « Conférences des Peuples Africains » qui méritent une mention particulière. L'indépendance et l'unité de l'Afrique du Nord en furent les thèmes. Les mêmes slogans et les mêmes diatribes furent lancés contre l'impérialisme, le colonialisme, la Communauté, le Commonwealth et les délégués préconisèrent « l'appel à ceux qui utilisent des moyens violents pour faire face aux méthodes violentes auxquelles ils sont soumis », sous la forme de création d'un corps de volontaires pour l'Algérie. Mais les lieux de réunion de ces conférences ont symbolisé l'opposition de l'Afrique Noire et de l'Afrique Blanche. Dans la capitale du Ghana, le nombre des délégués noirs leur permit de mener le jeu. Tunis fut la revanche et la situation était renversée au profit des délégués arabes qui, à propos des relations de la conférence avec le Secrétariat afro-asiatique du Caire, se virent répondre par la délégation du Ghana que « la conférence devait rester africaine ». Plus sensibilisés par le problème algérien, les délégués arabes se montrèrent plus extrémistes dans leurs discours et leurs résolutions que leurs collègues noirs. Au sein de ceux-ci, des oppositions se révélèrent à propos du leadership africain, du syndicalisme, du panafricanisme de M. N'KRUMAH, des frontières surtout. La première conférence, en effet, s'était fixé pour objectif la création d'un « Commonwealth des États indépendants d'Afrique » dont la première étape consistait en un réajustement des frontières artificielles arrêtées par les puissances coloniales. C'était raviver ainsi les différends entre le Maroc et la Mauritanie, le Ghana et le Togo, l'Éthiopie et la Somalie, etc...

La réunion d'Addis Abeba de Juin 1960 qui réserva une place prépondérante aux affaires algériennes, a confirmé le rôle modérateur de certains États et les oppositions déjà connues en les accentuant parfois. Elle a révélé le courant de méfiance de quelques-uns à l'égard d'un néo-colonialisme.

Les questions débattues, outre l'Algérie, visaient la politique d'« apartheid » et le Sahara. L'Afrique du Sud qui n'avait pas assisté aux réunions précédentes, fut prise à partie dès le premier jour par le délégué du Ghana. Les principaux orateurs qui lui succédèrent réclamèrent trois mesures contre l'Union Sud-Africaine : rupture des relations diplomatiques par les États Africains, boycottage des marchandises sud-africaines et dépôt d'une motion à l'O.N.U. C'est encore le Ministre des Affaires Étrangères du Dr N'KRUMAH qui aborda la question des essais nucléaires et insista pour que des mesures pratiques soient prises contre la France qui utilise le Sahara pour ses expériences. Ces mesures, selon le délégué guinéen, pourraient être le blocage des avoirs français dans les États indépendants africains.

Mais le problème algérien a dominé les débats. Si, dans son discours d'ouverture, l'Empereur HAILE SELASSIE évita d'y faire allusion, son Ministre des Affaires Étrangères qui lui succéda à la tribune aborda d'emblée la question. C'est le chef de la délégation guinéenne qui devait proposer les mesures concrètes à prendre. Création d'une caisse de soutien, retrait de toutes les troupes africaines d'Algérie, usage de la radio et de la presse pour informer l'opinion des « atrocités commises en Algérie » et reconnaissance du GPRA. Toutefois, le discours du 14 Juin[1] devait faire baisser le ton des diatribes contre la France et provoquer un changement d'atmosphère. Un esprit de conciliation se faisait jour à la suite de la décision de l'« Organisation Extérieure » d'envoyer une délégation à Paris, décision sur laquelle l'attitude de certains délégués semble avoir influé. Dans un télégramme adressé au général DE GAULLE, la conférence déclarait considérer le discours du Président de la République « comme une contribution à la cause de la paix en Algérie et dans le monde ». Il faut noter cependant l'attitude du délégué de la R.A.U. qui mit en garde l'assemblée en affirmant que « l'offre du général DE GAULLE n'était pas plus sincère que les précédentes » et que si la mise sur pied de brigades inter-

1. Discours du président de Gaulle qui allait être suivi de l'entrevue algéro-française de Melun.

nationales, comme le demandait la Guinée, n'a pas été retenue en définitive, la création d'un fonds spécial « pour ceux qui se battent » figure dans les décisions du communiqué final.

Un incident qui rappelle celui provoqué à Bandoeng par le Premier Ministre de Ceylan eut lieu le 26. Le Ministre des Affaires Étrangères du Cameroun, M. OKALA, critiqua violemment la Guinée « où des armes tchèques sont utilisées pour assassiner de paisibles citoyens ». Le tumulte provoqué par cette déclaration amena le Président à ordonner l'ajournement de la conférence. M. OKALA avait d'ailleurs affirmé précédemment qu'« il serait vain et criminel de parler de libérer les masses africaines du colonialisme européen, simplement pour les livrer à un nouveau colonialisme, plus sordide parce qu'il n'apporterait rien au peuple ». Il avait également amené les invités à condamner en Afrique le pouvoir personnel et réclamé l'arrêt de toute activité de la part des États africains dans le but de susciter des troubles dans un territoire voisin. L'Éthiopie ne pouvait qu'approuver ce point de vue. La République Somalie, en instance d'être proclamée – elle le fut le 1er Juillet – manifestait déjà son intention de rassembler toutes les régions de peuplement somali. Or, trois d'entre elles sont encore sous tutelle étrangère : Djibouti (France), la région frontière du Kenya (Grande-Bretagne) et Ogaden (Éthiopie). L'étoile à cinq branches du drapeau national de la nouvelle république symbolisait, dès sa proclamation, ses revendications territoriales.

Si, comme l'avait déclaré en 1958 l'Empereur d'Éthiopie, « la tradition de Berlin et d'Algésiras est abandonnée et les peuples d'Afrique peuvent enfin délibérer de leurs propres problèmes et de leur avenir », la conférence d'Addis Abeba n'a pas atténué les oppositions. Celles-ci risquent de se multiplier en raison du nombre toujours croissant d'États indépendants. Mais la méfiance montrée par quelques dirigeants africains vis à vis de certaines formes d'idéologies totalitaires, est un élément positif qui représente pour la France et le monde libre « une grande occasion et un devoir nouveau ».

Pour le Ministre et par délégation
Le Lieutenant-Colonel VAILLANT,
Chef du Service d'Information et d'Études
Du Ministère des Armées :

Signé : Vaillant

Nota. La reproduction de cet éditorial est interdite dans les journaux de presse ou publications d'associations, sauf en cas d'autorisation spéciale délivrée par le Service d'Information et d'Études du Ministère des Armées.

(source : SHAT 1H1164-1)

La solidarité afro-asiatique vue par les services français

Fin 1960

Complicité des Afro-Asiatiques

Le neutralisme positif du « tiers monde », dont l'objectif essentiel est l'accélération du processus de décolonisation, ne pouvait évidemment manquer de jouer en faveur de la rébellion algérienne, qui bénéficie ainsi d'un soutien diplomatique important.

Soutien diplomatique et propagande. Depuis la conférence de BANDOENG (Mars 1955), le F.L.N. participe à toutes les grandes conférences afro-asiatiques qui font désormais de la question algérienne l'un de leurs thèmes favoris[2] et, le plus souvent, de par la personnalité de ses représentants, de par leur intransigeance et la violence de leurs propos, il parvient à obtenir le vote de motions favorables à sa cause.

18 pays afro-asiatiques ont reconnu le G.P.R.A. et n'ont cessé de lui apporter un soutien particulièrement agissant aux Nations-Unies. En 1960, « année de l'Afrique », le F.L.N. applique un effort sans précédent en direction du continent africain en prévision de l'accession à l'indépendance de nombreux États, dont il espère recueillir les voix pour faire condamner la France à l'O.N.U.

Enfin, c'est à partir d'ACCRA et de CONAKRI que le F.L.N. orchestre sa campagne de recrutement des volontaires africains, qui n'a donné lieu qu'à un nombre limité de réalisations concrètes, mais reste l'occasion d'une propagande intense.

Aide matérielle. Hormis l'aide apportée par la CHINE POPULAIRE et les États membres de la Ligue Arabe, le soutien matériel que le F.L.N. reçoit des afro-asiatiques est pratiquement inexistant. Ceci en raison d'une part de l'éloignement des pays asiatiques qui ne se sentent pas directement concernés, et d'autre part, de la conjoncture africaine actuelle.

Le continent africain retient cependant l'attention de « l'Organisation extérieure » de la rébellion qui, du GHANA et de la Guinée, mène une active subversion entretenue par certains partis d'opposition (U.P.C. au CAMEROUN, P.A.I. au Sénégal...) et favorise l'immixtion des pays de l'EST en Afrique Noire.

(source : « Le F.L.N. et ses complicités extérieures », SHAT 1H2468)

Mémorandum adressé aux États africains à propos du Sahara

(30 juin 1961)

[Au lendemain de la conférence d'Évian 1 – 20 mai-13 juin 1961 –, où la question du Sahara avait mis en présence deux thèses opposées : celle du GPRA, revendiquant ce territoire comme partie intégrante de l'Algérie, et celle du gouvernement français le considérant comme « une question en soi », le président du GPRA a adressé aux États africains le mémorandum suivant, dans lequel il clarifie sa position.]

Lors de la conférence d'Évian, le gouvernement français a affirmé que le Sahara algérien est une création française et, par conséquent, une terre de souveraineté française. Ce territoire représente pour lui une « question en soi » dont l'examen devrait être réservé. Le gouvernement français cherche ainsi à soustraire l'Algérie saharienne du reste du territoire national, en dissociant le règlement politique de l'Algérie du Nord de celui de sa partie Sud.

L'opinion mondiale connaît le précédent des négociations hollando-indonésiennes de 1949 à la conférence de la Table ronde à La Haye, au cours desquelles la puissance colo-

2. MONROVIA (1959), TUNIS, ACCRA, CONAKRY, ADDIS ABEBA 1960. À la conférence d'ABIDJAN (octobre 1960), BOUMENDJEL, porte-parole du F.L.N., était dans les coulisses (note infrapaginale incluse dans le texte).

niale proposa de dissocier le cas de l'Irian occidental (Nouvelle-Guinée) du reste de l'archipel indonésien. C'est ainsi que la riche Nouvelle-Guinée demeure encore sous la domination hollandaise. Katanga au Congo, Nouvelle-Guinée en Indonésie, Sahara en Algérie, il est dans la logique immuable du colonialisme de toutes les latitudes de chercher à soustraire à un peuple une partie riche de son pays, en essayant de trouver à cette région de prétendues caractéristiques pour justifier cette atteinte à l'intégrité territoriale.

Les richesses découvertes dans l'Algérie saharienne depuis 1955, et surtout depuis 1957, ont suscité les convoitises du capitalisme français et international. Il ne fait pas de doute que le colonialisme français, dont l'étreinte se desserrait au fur et à mesure que le combat algérien lui portait des coups meurtriers, a singulièrement rassemblé toutes ses énergies après les grandes découvertes pétrolières et minières dans l'Algérie saharienne. Le colonialisme français continue ainsi de livrer une immense bataille pour ruiner l'intégrité territoriale de l'Algérie et en conserver la partie saharienne.

Ces convoitises autour du Sahara algérien ont jusqu'ici imposé la continuation de la guerre et la suspension des pourparlers d'Évian, tout comme elles risquent de faire définitivement échouer les négociations franco-algériennes. C'est pourquoi le gouvernement de la République algérienne voudrait souligner, à l'intention des pays voisins de l'Algérie, l'importance exceptionnelle de ce problème dans le conflit entre la France et l'Algérie.

Dans le cas du Sahara, le colonialisme a usé de toutes les manœuvres pour créer la confusion. La dernière consiste à vouloir apparaître comme hautement préoccupé par les intérêts des États limitrophes de l'Algérie. Or, sur ce point, le Gouvernement provisoire de la République algérienne a toujours entendu distinguer nettement deux aspects du problème : l'un concernant la souveraineté de l'Algérie sur cette région, l'autre intéressant l'exploitation des richesses qu'elle recèle.

1. Sur le premier point, relatif à la souveraineté, la position du Gouvernement provisoire de la République algérienne est fondée sur les considérations suivantes :

a. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne ne saurait souscrire à la thèse française de l'existence d'une res nullius, terre vacante devenue définitivement de souveraineté française. La France n'a pas découvert le Sahara comme on découvre une terre vacante et sans maître. Elle a conquis par la force cette partie sud de l'Algérie au cours de campagnes qu'elle a elle-même glorifiées. Au sud comme au nord, elle a subjugué le peuple algérien par les armes, après plusieurs décennies de guerre de conquête.

b. Le peuple algérien a pris les armes, le 1er novembre 1954, pour chasser l'occupant français de l'ensemble du territoire et dans les limites géographiques que la puissance coloniale a reconnues séculairement à l'Algérie et qu'elle continue d'occuper. L'objectif fondamental de la lutte du peuple algérien est de substituer la souveraineté algérienne au pouvoir français sur l'ensemble du territoire tel qu'il était délimité en 1954, et dont aucune partie ne saurait demeurer française. Il en a été ainsi pour tous les pays frères, placés sous le régime colonial français. En effet, à leur indépendance, ils ont repris leur territoire dans les limites géographiques qui existaient sous l'occupation coloniale.

c. Le Gouvernement provisoire de la République algérienne n'ignore cependant pas que des questions de rectification de frontières peuvent se poser entre l'Algérie et certains pays frères voisins. Mais il importe tout d'abord que le processus de libération de notre pays concerne tout le territoire compris dans les limites actuelles de l'Algérie.

Il est évident que ces problèmes ne peuvent se régler valablement, durablement, fraternellement qu'avec une Algérie souveraine et indépendante, et hors de toute immixtion de la puissance colonialiste. Par ailleurs, la conclusion de ceux-ci constituerait une manière de reconnaître la souveraineté française sur le Sahara algérien, celle-là même que le peuple algérien cherche à détruire depuis sept ans par les armes et au prix d'immenses

sacrifices. Une telle éventualité retarderait l'heure de la libération de l'Algérie au moment où le devoir de solidarité impose, d'une manière plus pressante que jamais, d'en hâter l'indépendance, par une aide accrue au peuple algérien.

En tout état de cause, le gouvernement français ne possède nulle qualité pour discuter avec l'Algérie au nom des pays voisins souverains et indépendants, dont plusieurs ont reconnu le gouvernement algérien, pas plus qu'il n'est habilité à parler au nom de l'Algérie avec ces pays. En tant que responsables africains, nous devons être conscients des manœuvres qui tendent à perpétuer la domination française sur une partie de l'Algérie, autant que, pour la solidarité africaine, les pays frères déjoueront ces manœuvres en apportant leur appui sans réserve aux positions que défend le gouvernement algérien.

2. Sur le second point, concernant l'exploitation des ressources, la position du Gouvernement provisoire de la République algérienne est également claire. Une fois la souveraineté du Sahara définitivement arrachée à la France, la voie sera ouverte à la plus large coopération pour l'exploitation des ressources sahariennes dans l'intérêt des peuples voisins.

L'Algérie combat pour la disparition de toutes formes colonialistes d'exploitation des richesses sahariennes. Elle est sûre de rencontrer dans cette voie tous les pays africains. Les Algériens entendent substituer à l'exploitation des ressources faite dans un esprit colonialiste une exploitation orientée avant tout vers la satisfaction des besoins et intérêts des peuples africains. Les peuples africains, souverains et majeurs, entendent déterminer librement leur avenir économique et prendront, à cet effet, toutes les mesures pour se prémunir contre le néocolonialisme.

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne ne voit, quant à lui, que des avantages à une coopération poussée avec tous les pays voisins. Il accueillera avec intérêt toute formule susceptible de réaliser, par l'exploitation des richesses sahariennes mises en commun, le développement et la promotion économique et sociale des pays limitrophes de l'Algérie.

Le Gouvernement provisoire de la République algérienne envisage également, avec tout le réalisme et l'équité nécessaires, le respect des intérêts de la France résultant de ses investissements et de son aide technique, auxquels il continuera de faire appel, s'ils étaient dépouillés de tout esprit néo-colonialiste.

Dans la bataille politique qu'il engage actuellement, le Gouvernement provisoire de la République algérienne est persuadé que tous ses amis, tous les partisans de l'indépendance africaine, tous les combattants de la liberté appuieront ses positions dans les négociations qu'il mène avec le gouvernement français. Ce faisant, ils contribueront à avancer l'heure de la paix. En ces heures décisives, le Gouvernement provisoire de la République algérienne adresse, au nom du peuple algérien, un appel pressant à tous les pays africains, à tous les peuples frères, pour leur demander de lui apporter, face à l'impérialisme français, tout le poids de leur union.

Fait à Tunis, le 30 juin 1961

Ferhat Abbas,
Président du Gouvernement provisoire
De la République algérienne

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 301-304)

CONFÉRENCE AFRICAINE DE CASABLANCA[3]

Séance du 5 janvier 1961
(extrait)

TRÈS SECRET

Sa Majesté [Mohammed V] ouvre la séance et donne lecture du texte de la résolution adoptée par la conférence des chefs d'États au sujet du Congo. Cette résolution, après quelques modifications de détails sur la forme, est ensuite adoptée par la conférence. Le texte se trouve en annexe de ce P.V. S.M. donne alors la parole au président Ferhat Abbas pour lui permettre d'exposer la position de la délégation algérienne sur notre problème.

L'AFFAIRE ALGÉRIENNE

J'ai déjà dit hier, déclare le président Ferhat Abbas, que le problème algérien est connu de tout le monde, depuis six ans, et qu'il ne pose par conséquent aucune difficulté pour la conférence. Cependant j'aimerais attirer l'attention des délégués sur le processus de décolonisation en Afrique : certains États ont arraché leur indépendance par la lutte armée, d'autres ont obtenu leur indépendance par des moyens pacifiques. L'Algérie, quant à elle, a été la première victime de l'Europe coloniale et elle reste la dernière parmi les peuples colonisés à souffrir encore. La France a essayé de nous franciser, mais elle n'a pas réussi et nous constatons aujourd'hui, qu'après cent trente ans de colonialisme, il existe en Algérie, en face d'une colonie européenne de 800 000 habitants (Français, Espagnols, Italiens, Maltais) et 200 000 Israélites jouissant des prérogatives des citoyens français, 10 000 000 d'Africains authentiques qui ont été privés, du fait même de ce que j'appellerais la légalité coloniale, des droits les plus élémentaires de l'individu. Cette population africaine n'a jamais accepté le joug colonial et s'est toujours soulevée contre les méthodes que lui appliquait l'occupant.

Je dois souligner cependant qu'avant de prendre les armes le 1er novembre 1954, nous avons épuisé tous les moyens pacifiques susceptibles de résoudre le problème algérien.
– Le statut octroyé[4] n'a jamais été appliqué par la France qui viola ainsi sa propre loi. Le gendarme devenant lui-même voleur, il ne restait plus à la victime que de prendre les armes.
– Nous avons pris les armes et vous savez, Messieurs, les souffrances que nous avons endurées. Un peuple de paysans avec ses hommes, ses femmes et ses enfants se mit alors à s'organiser, à former des cadres et à combattre une armée d'occupation de plus de 800 000 hommes. Ce peuple encadré par une infrastructure de cinq colonels, cinq paysans, livre bataille à une armée encadrée par 72 généraux et plus de 700 colonels français. Depuis plus de 6 ans, nous tenons en échec cette armée malgré l'aide que lui apporte l'OTAN par ses avions, ses tanks, sa flotte et son infrastructure. Le peuple algérien, Messieurs, souffre et résiste et je peux me permettre de noter que l'ALN grâce à sa foi et au soutien du peuple est restée invincible.

---

3. La conférence de Casablanca s'est tenue du 3 au 6 janvier 1961. Elle regroupait les États africains hostiles au néocolonialisme. Elle ne comprit ni la Tunisie ni la plupart des États africains anciennes colonies françaises. La conférence réunit les États dont l'ensemble fut désormais dénommé « groupe de Casablanca ».

4. Il s'agit du statut de l'Algérie voté par l'Assemblée nationale française le 20 septembre 1947.

Mais la lutte est inégale et l'armée française se livre à une guerre d'extermination. Le génocide est patent. Néanmoins, le peuple algérien, après avoir souffert depuis plus de 130 ans, est décidé à vivre libre ou mourir. Ce peuple d'Alger, de Constantine, d'Oran, a démontré tout récemment encore sa foi et sa détermination[5].

Sire, mes chers amis, entre amis on se doit la vérité. La guerre d'Algérie peut devenir une guerre de 30 ans car nous n'avons pas les moyens de vaincre l'ennemi et lui ne peut pas vaincre notre foi et notre détermination. L'ALN ne déposera pas les armes tant que le problème politique qu'elle a posé ne sera pas résolu. Notre effort de résistance est surhumain, celui de la France pendant sa résistance entre 40 et 45 est vraiment dérisoire par rapport au nôtre.

Sire, Excellences, l'Algérie n'attend d'aide que de Dieu et de vous, vous les Africains, les Afro-Asiatiques, et tous les peuples épris de liberté. Certes, nous ne sommes pas de grandes puissances, mais si nous prenons le problème algérien sous ses trois aspects militaire, politique et diplomatique, nous sommes convaincus que nous pouvons beaucoup.

Sur le plan militaire, l'Algérie a besoin d'armes, d'hommes, de cadres surtout et de techniciens. La guerre d'Algérie, aux frontières en particulier, est devenue une guerre classique. Or, pour gagner une guerre classique, il faut une armée classique. À la RAU et à vous tous, nous demandons des cadres capables de nous aider à constituer un état-major efficace et adéquat. Nous vous demandons à tous des officiers d'état-major capables de nous aider à détruire ces barrages qui existent maintenant à nos frontières.

Sur le plan politique, l'Algérie attend de vous, Messieurs, qu'en toute circonstance, vous agissiez efficacement pour détruire le mythe de l'Algérie française et faire admettre par tous l'Algérie africaine, maghrébine et arabe.

Sur le plan diplomatique, mon gouvernement est convaincu que si tous les peuples d'Afrique et d'Asie étaient unis, que s'ils coordonnaient leurs efforts en faveur de l'Algérie en particulier, ils obtiendraient des résultats considérables.

Je me permettrai de citer un exemple pour illustrer ce que je viens de dire : à l'appel de notre peuple et de notre armée, nous nous sommes constitués en Gouvernement provisoire de la République algérienne. Ce gouvernement, malheureusement, n'a pas encore été reconnu par de nombreux pays pourtant épris de paix et de liberté. La meilleure façon de nous aider dans ce domaine, façon d'ailleurs, qui ne coûte ni un sou ni une goutte de sang, est que ces peuples proclament qu'ils reconnaissent le GPRA.

Majesté, Excellences, Messieurs, les intentions pieuses ne suffisent pas. Des actes sont nécessaires, car seuls les actes sont susceptibles de faire réfléchir les Français impérialistes et de les faire fléchir, et avec eux les Américains et les Anglais notamment. Et puisque aujourd'hui nous avons le bonheur de nous trouver entre chefs d'États responsables, je suis convaincu que cette conférence décidera des mesures qui seront appliquées, des mesures pratiques et positives et c'est dans ce contexte que je me permets de soumettre à l'agrément de Votre Majesté et de Vos Excellences, les dix points que notre délégation propose à votre attention et à votre réflexion. Ces dix points sont :

– Rupture des relations diplomatiques, économiques, culturelles et de coopération technique des États participants à la conférence de Casablanca avec la France.
– Invitation à tous les autres États afro-asiatiques d'accorder les mêmes appuis à l'Algérie combattante.
– Évacuation totale de toutes les bases et troupes étrangères (françaises et américaines) notamment du territoire des États participants à la conférence.
– Reconnaissance du Gouvernement provisoire de la République algérienne par des États participants qui ne l'ont pas encore fait.

5. Référence aux manifestations populaires dans les grandes villes (décembre 1960).

– Liberté pour le GPRA de procéder, avec collaboration des gouvernements intéressés, à la levée de leurs ressortissants pour rejoindre l'ALNA.
– Autorisation pour le GPRA d'acheminer les hommes et le matériel, algériens et étrangers, à travers les territoires des États participants à la conférence de Casablanca.
– Retrait immédiat des troupes africaines actuellement dans l'armée française en Algérie.
– Dénonciation de l'OTAN, et à la tête les USA, pour sa participation à la lutte aux côtés de la France contre le peuple algérien.
– Dénonciation du référendum qu'organise la France en Algérie ainsi que tout statut qu'elle pourrait octroyer.
– Condamnation de toute partition du territoire algérien et recours du gouvernement marocain à la cour de la Haye pour l'affaire du détournement de l'avion de Ben Bella.

Majesté, mes chers amis, je n'ai pas besoin de vous dire que le peuple algérien est votre frère. Si les camarades d'Afrique dite de langue française étaient ici dans cette salle, je leur dirais sans doute que la guerre d'Algérie a précipité l'évolution de la loi-cadre et l'avènement de l'indépendance de leurs pays. Je me permets également en cette occasion de rappeler à nos frères du Maroc et de Tunisie que la guerre d'Algérie a également contribué dans une large mesure à l'avènement de l'indépendance de leurs pays.

Messieurs, je m'adresse à votre conscience d'Africains et je vous demande de faire le maximum pour le peuple algérien. [...]

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 471-473)

-93- LE FLN ET LE MAGHREB

DOCUMENTS RELATIFS AU CONTENTIEUX ALGÉRO-MAROCAIN

Télégramme de Mohammed Khider au secrétaire général de l'Istiqlal El Yazidi

Été 1955

[Khider réfute avec véhémence la proclamation de El Yazidi selon laquelle les Algériens seraient prêts à cesser le combat en cas de réalisation des accords d'Aix-les-Bains, préludes à l'indépendance du Maroc. Le FLN prône au contraire l'unité d'action armée. De fait, l'obtention des indépendances par la Tunisie et le Maroc en 1956 devait enterrer l'idée d'action armée maghrébine commune. Ici, Khider représente qu'il faut]

réfuter tout accord antérieur ou convention incompatible avec l'indépendance totale. [...] La délégation [algérienne, NDA[1]] considère enfin que les accords politiques qu'implique la déclaration en cause revêtiront le parti de l'Istiqlal d'une parure de honte s'il ne revient pas sur ce qu'il a dit, en raison des basses compromissions auxquelles ils donneront lieu et feront le malheur de tous les peuples arabes du Maghreb au lieu de leur assurer l'unité et l'indépendance.

(source : archives privées)

Communiqué commun des délégations algérienne et marocaine au Comité de Libération du Maghreb arabe

Vraisemblablement 1955

[Cependant, par effet de vitesse acquise, et dans le sillage de l'Armée de Libération marocaine qui avait entrepris la lutte pour l'émancipation du Maroc antérieurement à la négociation de l'indépendance, subsistaient des velléités de combat armé commun. Ce communiqué préconise l'unification du commandement et le regroupement de tous les hommes armés disponibles dans une armée qui prendra le nom de « Armée de Libération du Maghreb Arabe. »]

Aucune force, quelle qu'elle soit, ne pourra faire front à la jeune armée de libération du

1. Il s'agit de la délégation algérienne au Comité de Libération du Maghreb Arabe, siégeant au Caire, et dirigé symboliquement par le vieux leader rifain Abd El Krim El Khattabi.

Maghreb Arabe, car elle est l'émanation de la volonté du peuple qui s'appuie sur elle. Or la volonté du peuple découle de la volonté de Dieu. (Vox populi, vox Dei).

(source : archives privées)

Lettre du capitaine Moussa à Thami[2]

Vraisemblablement fin 1957-début 1958

[...] Nous pensons que les Marocains nous laissent tomber et qu'il ne faut plus prendre de gants avec ces gars-là qui ont découvert leur jeu. Ils veulent Aïn Sefra et Colomb Bechar et une part du pétrole du Sahara, et ils veulent profiter de notre situation difficile pour s'en emparer sans retour. Ils deviennent aussi colonialistes que les autres et il faut un coup d'arrêt sans quoi notre révolution n'aura plus de sens. Ici nous ne comprenons pas nos tergiversations. Pendant le stage des P.C. à Nador, on nous a exposé le problème du Maroc Oriental et on nous a appris que ces terres algériennes ont été volées une première fois par la France à cause de l'action de Lyautey. Nous avons bien compris que l'objectif de la révolution algérienne englobait le retour au matrimoine algérien. Alors qu'attendons-nous ? Qu'ils nous traitent comme ils l'ont fait aux frères installés à Touissit au lendemain même du voyage à Figuig d'Allal El Fassi ?... Il faut que vous sachiez que notre peuple sera enthousiasmé le jour où notre armée, jetant son poids dans la balance, reprendra les terres qui nous ont été spoliées et la voie ferrée de Oujda à Bechar est le complément indispensable des richesses de cette région bi-algérienne. [...]

(source : archives privées)

Veiller au respect des frères marocains

Lettre du commandement de la minṯaqa 58[3] à un chef de secteur

15 mars 1958
(extrait)

[Un nommé Belkheir Ould Benziane, de la tribu Oulad Mesbah (Sud Marocain), s'est plaint qu'un groupe de *junud* algériens lui ait volé trois moutons.]

[...] Nous vous demandons d'ouvrir immédiatement une enquête en vue de savoir si ces faits sont exacts. Dans l'affirmative, nous donner les raisons pour lesquels [*sic*] ces

2. Moussa : il s'agit vraisemblablement du capitaine Moussa : commerçant d'origine, ancien UDMA un temps reconverti centraliste, célèbre capitaine de la *minṯaqa* 58 (Sud Oranais), qui était l'antichambre de postes à responsabilité au Maroc, sous le nom de Mourad, puis officier de la *wilâya* 5 à l'État-Major d'Oujda. Nommé en 1959 commandant des frontières algéro-marocaines, puis commandant des frontières par Boumediene début 1959, Moussa fut paradoxalement utilisé par le GPRA pour tenter – sans succès – de lutter contre l'État-Major général à l'automne 1961. Thami est le nom de guerre de Ali Haroun. Issu de l'organisation FLN du Maroc, comme le patron de la Fédération de France du FLN Omar Boudaoud, Ali Haroun fut l'un des dirigeants de la Fédération de France.

3. Zone sud-oranaise frontalière du Maroc. La lettre témoigne de la volonté du commandement algérien de ne pas froisser les autorités marocaines qui ont à plusieurs reprises accusé les Algériens de se conduire au Maroc en pays conquis. Mais il est vrai que ces accusations sont surtout proférées lors de différends politiques opposant les deux voisins maghrébins.

moutons ont été pris sans que leur montant n'ait été réglé ni qu'un bon n'ait été remis. Nous attirons votre attention sur le fait que de pareils procédés, s'ils sont exacts, portent une atteinte grave à la discipline et à l'honneur de l'A.L.N. Nous ne tolérerons plus à l'avenir que de tels errements se reproduisent [...]. Dans les circonstances que nous vivons actuellement, de tels faits ne peuvent qu'assombrir nos relations avec les Marocains. [...]

(source : archives privées)

LES RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE DE TANGER[4]

30 avril 1958

L'ALGÉRIE

La conférence pour l'unification du Maghreb arabe, groupant l'Istiqlal, le F.L.N. et le Néo-Destour, réunie à Tanger les 27, 28, 29 et 30 avril 1958, après examen du développement de la guerre en Algérie et de ses répercussions sur le plan nord-africain et sur le plan international.

Ayant constaté la complète identité de vues de ses membres sur la nature de la guerre de l'Algérie, ainsi que l'étroite solidarité des intérêts vitaux des peuples qu'elle représente,

PROCLAME solennellement le droit imprescriptible du Peuple Algérien à la souveraineté et à l'indépendance, seule condition de la solution du conflit franco-algérien.

Considérant que les efforts réitérés en vue d'un règlement pacifique du conflit se sont avérés vains, et que l'offre de Bons Offices de Sa Majesté le Roi du Maroc et du Président de la République Tunisienne a été repoussée par le gouvernement français[5],

Considérant qu'à la bonne volonté nord-africaine il a été répondu par une intensification de la guerre en Algérie et par une politique de force et de provocation en Tunisie et au Maroc, dont l'interception de l'avion où se trouvaient Ben Bella et ses compagnons, le bombardement de Sakiet Sidi Youssef et les opérations su Sud du Maroc, constituent des exemples édifiants,

Considérant que cette guerre coloniale constitue un défi permanent aux principes d'humanité les plus élémentaires et une œuvre de destruction collective qui menace l'existence d'un peuple entier et qui, par son débordement, représente un danger pour la paix en Afrique du Nord et dans le monde,

DÉCIDE que les partis politiques apporteront au Peuple Algérien en lutte pour son indépendance le soutien total de leurs peuples et l'appui de leurs gouvernements.

Considérant le soutien et l'audience dont jouit la cause de l'indépendance de l'Algérie auprès des peuples et de leurs dirigeants,

Considérant que le rassemblement du Peuple Algérien autour du F.L.N. fait de celui-ci l'unique représentant de l'Algérie combattante,

Considérant les responsabilités de tous ordres qu'assume le Front de Libération Nationale, organe dirigeant de la lutte libératrice du Peuple Algérien,

---

4. La conférence réunit, non les gouvernements maghrébins, mais les mouvements d'indépendance respectifs des trois pays. Venant au lendemain de l'affaire de Sakiet Sidi Youssef, qui provoqua une crise grave entre la France et la Tunisie, la conférence de Tanger représenta le summum de l'esprit unitaire maghrébin. Elle fut sans lendemain : Maroc et Tunisie aidèrent effectivement l'Algérie mais tout en entendant bien ménager leurs intérêts, et notamment des relations de bon voisinage avec la France.

5. Il s'agit du gouvernement Félix Gaillard.

LA CONFÉRENCE RECOMMANDE LA CONSTITUTION, APRÈS CONSULTATION DES GOUVERNEMENTS TUNISIEN ET MAROCAIN, D'UN GOUVERNEMENT ALGÉRIEN.

L'AIDE À LA FRANCE

Considérant que la France a bénéficié de la part de certains pays occidentaux et de l'O.T.A.N. d'une aide financière et militaire dans la guerre coloniale qu'elle mène en Algérie,

Considérant que cette aide contribue au renforcement d'une guerre d'extermination du Peuple Algérien qui a, cependant, largement contribué à la victoire de ces pays,

Considérant que ces puissances apportent directement ou indirectement leur appui à une entreprise inhumaine et dangereuse pour la paix du monde,

Les peuples d'Afrique du Nord, par la voix de leurs représentants, réunis en conférence à Tanger, les 27, 28, 29 et 30 avril 1958 :

DÉNONCENT une telle attitude qui ne peut avoir pour résultat que de consommer la désaffection des peuples à l'égard de ces puissances;

ESPÈRENT que ces puissances renonceront à cette politique néfaste à la paix et à la coopération internationale;

LEUR ADRESSENT un appel solennel et pressant pour qu'il soit mis fin à toute aide politique et matérielle destinée à entretenir la guerre coloniale dans le Maghreb Arabe.

LES SÉQUELLES DE LA DOMINATION COLONIALE

Après avoir examiné et analysé la situation découlant des deux servitudes militaire et économique, qui pèsent encore sur le Maroc et la Tunisie;

Après avoir souligné les efforts déployés par chacun de leurs souverains pour liquider cet héritage du régime colonial;

LA CONFÉRENCE

DÉNONCE le maintien sur leur territoire des forces étrangères incompatibles avec la souveraineté des pays indépendants;

EXIGE la cessation immédiate de l'utilisation par les forces françaises des territoires marocain et tunisien comme bases d'agression contre le Peuple Algérien;

RECOMMANDE aux gouvernements et aux partis politiques de coordonner leurs efforts pour prendre les mesures qui s'imposent pour la liquidation de l'ensemble des séquelles de domination coloniale.

Constatant, par ailleurs, que la lutte menée par les populations mauritaniennes pour leur libération de la domination coloniale et leur retour à la patrie marocaine s'inscrit dans l'unité historique et ethnique du Maroc, comme elle traduit les aspirations profondes de ces populations,

LA CONFÉRENCE

APPORTE sa solidarité agissante à cette lutte de libération qui fait partie de l'action menée par les pays du Maghreb Arabe pour leur libération et leur union.

L'UNITÉ DU MAGHREB ARABE

La conférence de Tanger pour l'unité du Maghreb Arabe, réunie les 27, 28, 29 et 30 avril 1958,

Consciente d'exprimer la volonté unanime des peuples du Maghreb Arabe d'unir leur destin, dans la solidarité étroite de leurs intérêts,

Convaincue que le moment est venu de concrétiser cette volonté d'union dans le cadre d'institutions communes afin de leur permettre d'assumer le rôle qui leur incombe dans le concert des nations,

DÉCIDE d'œuvrer à la réalisation de cette union,

CONSIDÈRE que la forme fédérale répond le mieux aux réalités des pays participants,

À cet effet, et dans une phase transitoire,

LA CONFÉRENCE

PROPOSE l'institution d'une assemblée consultative du Maghreb Arabe issue des assemblées nationales locales de la Tunisie et du Maroc et du Conseil National de la Révolution Algérienne. Cette assemblée aura compétence pour étudier les questions d'intérêt commun et formuler des recommandations aux organes exécutifs locaux ;

RECOMMANDE des rencontre périodiques et chaque fois que les circonstances l'exigent entre les dirigeants locaux des trois pays pour se consulter sur les problèmes du Maghreb et pour examiner la mise en exécution des recommandations de l'Assemblée Consultative du Maghreb Arabe.

LA CONFÉRENCE RECOMMANDE aux gouvernements des pays du Maghreb Arabe de ne pas engager séparément le destin de l'Afrique du Nord dans les domaines des relations extérieures et de la défense jusqu'à l'installation des institutions fédérales.

LE SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CONFÉRENCE DE L'UNITÉ DU MAGHREB ARABE

Le secrétariat de la conférence communique :

La conférence a décidé de créer un secrétariat permanent pour assurer l'exécution de ses décisions.

Ce secrétariat sera composé de six membres à raison de deux délégués pour chacun des mouvements participants, qui constitueront deux bureaux siégeant respectivement à Rabat et à Tunis.

Le secrétariat se réunira périodiquement dans l'une ou l'autre capitale. La première réunion se tiendra dans le courant du mois de mai.

UN COMMUNIQUÉ DE LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE

La délégation algérienne a remis à la presse le communiqué suivant :

« La délégation algérienne à la conférence de l'Unité du Maghreb Arabe réunie à Tanger exprime toute satisfaction quant aux résultats obtenus.

Durant les trois journées de travail, les questions inscrites à l'ordre du jour ont fait l'objet d'un examen approfondi.

La guerre d'indépendance en Algérie qui était la préoccupation première à la conférence a été examinée sous tous ses aspects et sous toutes ses incidences.

En commun, nous avons discuté des moyens à mettre en œuvre pour hâter la libération de l'Algérie, condition de l'Unité Maghrébine.

Le peuple algérien sentira ainsi que l'appui qui lui était apporté jusqu'à présent par les peuples frères de Tunisie et du Maroc, sera encore renforcé par l'adhésion des gouvernements.

Par ailleurs, la conférence a concrétisé cette union maghrébine en préconisant des institutions communes dans le cadre fédéral.

Mais nous avons voulu les uns et les autres apporter dans ces travaux, toute la mesure et toute l'attention qu'exige une tâche aussi grande que celle de construire le Maghreb Arabe uni.

C'est pourquoi la conférence a préconisé d'abord une Assemblée consultative et une forme d'exécutif qui laissent ainsi à l'expérience, au temps et aux hommes, le soin de parfaire l'exécutif.

Nous sommes sûrs que cet édifice sera solide et moderne parce que telle est la foi et la volonté de nos peuples ».

(source : SHAT 1H1102-3)

La conférence de Tunis

Communiqué final de la conférence tripartite de Tunis

20 juin 1958

Les délégations des gouvernements tunisien et marocain et celle du C.C.E. se sont réunies en conférence à Tunis les 17, 18, 19 et 20 juin.

La conférence a examiné avec attention la politique dite d'intégration adoptée par le nouveau gouvernement français à la suite des évènements du 13 mai dernier.

Elle estime que l'adoption d'une telle politique constitue une régression certaine, même par rapport à celle déjà préconisée par les gouvernements français précédents.

La conférence constate que cette politique n'a pour conséquence que l'intensification d'une guerre meurtrière contre un peuple résolu à résister et à lutter pour n'avoir d'autre nationalité que la nationalité algérienne et d'autre existence que celle d'un peuple libre et pacifique.

En conséquence, elle rejette tout système d'intégration, condamné à maintes reprises par les peuples d'Afrique du Nord.

Fidèle aux principes et aux résolutions adoptées à Tanger, la conférence proclame solennellement le droit imprescriptible du peuple algérien à la souveraineté et à l'indépendance, seule condition de la solution du conflit franco-algérien.

Après avoir procédé à l'examen de la situation internationale, la conférence décide de mener une action commune sur le plan diplomatique en vue d'aboutir à un règlement pacifique du problème algérien.

Elle prend acte des bonnes dispositions des gouvernements marocain et tunisien dans la recherche des moyens pacifiques susceptibles de mettre fin à la guerre d'Algérie.

La conférence exprime par ailleurs sa satisfaction à la suite des accords intervenus au sujet de l'évacuation des troupes françaises de la Tunisie, ainsi que sa solidarité totale avec le gouvernement et le peuple marocain pour l'action engagée en vue de l'évacuation des troupes étrangères du territoire marocain.

(source : SHAT 1H1102-3)

Communiqué relatif à la conférence tuniso-marocaine[6]

20 juin 1958

Répondant à l'invitation de M. le Président de la République tunisienne, MM. Ahmed Balafredj, Président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères du gouvernement de

6. Ce texte fait ressortir le décalage avec la politique et les préoccupations algériennes : le Maroc et la Tunisie sont indépendants, ils se soucient de liquider les séquelles du colonialisme et ils tracent des plans pour l'avenir dans les relations bilatérales et internationales. Les Algériens, eux, sont évidemment obsédés au premier chef par leur propre libération nationale, qui est loin d'être encore advenue.

Sa Majesté le Roi du Maroc, et Abderrahim Bouabid, Vice-Président du Conseil, ministre de l'Économie nationale et de l'Agriculture, ont séjourné à Tunis du 17 au 21 juin 1958.

Au cours de cette visite, il a été procédé à l'échange des instruments de ratification du Traité de Fraternité et de Solidarité signé à Rabat le 30 mars 1957.

En vue de donner à ce Traité son plein effet, les deux délégations ont tenu des séances de travail dans un esprit d'amitié et de coopération.

La situation politique dans l'ensemble du Maghreb arabe a été étudiée et des échanges de vue ont eu lieu particulièrement au sujet des problèmes qui se posent actuellement à la Tunisie et au Maroc.

Dans l'esprit du Traité de Fraternité et de Solidarité ainsi que des recommandations de la Conférence de Tanger, les deux délégations ont étudié les moyens de renforcer la coopération des deux pays dans tous les domaines.

Elles ont procédé à un échange de vue sur les problèmes relatifs à l'évacuation des troupes étrangères de leurs territoires respectifs. La délégation marocaine a enregistré avec satisfaction les résultats obtenus par le gouvernement tunisien dans ce domaine et informé la délégation tunisienne de l'évolution de l'évacuation des troupes étrangères du territoire du Maroc, ainsi que des difficultés que rencontre encore le Maroc pour la réalisation de cet objectif.

Il a été convenu après examen attentif, de concrétiser la coopération entre les deux pays dans les domaines diplomatique, économique, social et technique.

Dans le domaine de la diplomatie, les deux parties ont convenu de renforcer leur coopération et de coordonner leurs efforts dans des consultations continues, l'harmonisation au sein des conférences et organismes internationaux et l'institution d'une représentation commune dans certains pays étrangers.

Après étude de la situation économique dans les deux pays, les délégations ont décidé de jeter les bases d'une coopération tant dans leurs relations bilatérales que dans leurs rapports avec les autres pays.

Les deux parties ont étudié les problèmes économiques et commerciaux qui se posent à leurs deux pays et ont échangé leur point de vue concernant le Marché Commun européen.

En vue de promouvoir cette coopération économique, il a été décidé la création d'une Commission mixte permanente qui tiendra sa première réunion à Rabat au début de juillet prochain.

Les deux parties ont convenu également de développer leurs relations dans les domaines culturels et techniques, par le rapprochement des programmes scolaires, l'examen de l'équivalence des diplômes, l'échange de missions techniques, administratives et judiciaires, l'échange des publications officielles des programmes radiophoniques, des films radiophoniques, des films documentaires et éducatifs.

À cet effet, il a été décidé l'institution d'une Commission permanente mixte qui tiendra sa première réunion à Tunis au début du mois de juillet prochain.

Les deux délégations ont enfin examiné les mesures susceptibles de renforcer la collaboration entre les deux pays dans le domaine social. Elles ont envisagé les moyens de faciliter les communications, la circulation des personnes ainsi que la possibilité de suppression des passeports et visas, elles ont étudié la situation des nationaux de chacun des deux pays dans l'autre, et examiné des projets de conventions relatives à l'extradition, l'exequatur, les relations postales et aériennes. Ces projets doivent aboutir dans un proche avenir.

Ainsi seront réalisés les objectifs essentiels définis par Sa Majesté Mohamed V, Roi du Maroc, et son Excellence le Président de la République Tunisienne, au cours de leurs

entrevues de Rabat et de Tunis et qui visent à promouvoir la coopération entre les deux pays et réaliser l'unité du Maghreb arabe.

(source : SHAT 1H1102-3)

ÉDITORIAL DE *L'ACTION*[7]

23 juin 1958

Du neuf et du raisonnable

Mal préparée, menée dans une certaine confusion, la Conférence qui vient de se tenir à Tunis a constitué, néanmoins, un succès et un pas en avant pour le Maghreb en formation. Quelques maladresses, qui ont pu froisser l'amour-propre, auraient pu aisément être évitées. Qu'elles aient été sans conséquences confirme que l'idée maghrébine, qui a éclos il y a moins de deux mois à Tanger, puise ses racines dans les profondeurs.

La Conférence s'est tenue, on le sait, sur deux plans différents qu'on s'est gardé de mêler par souci du réalisme.

Sur le plan des relations tuniso-marocaines, caractérisées jusqu'ici, malgré le traité de fraternité et d'alliance conçu, il y a vingt mois, par une cordialité parfaitement inopérante, des progrès remarquables ont été amorcés. Confrontés avec les problèmes que pose la construction d'un État moderne, butant contre les limites actuelles de toute coopération stable avec la France, l'Europe ou l'Amérique, impressionnés par d'autres exemples, la Tunisie et le Maroc se sont engagés hardiment dans la voie de l'entraide et de l'interpénétration. Ceux qui connaissent les séparations existantes savent que le pas qui a été décidé est considérable. Il faut maintenant le franchir et passer à l'étape suivante.

Le second plan est celui des relations entre les trois pays du Maghreb : l'Algérie est le problème.

Ni l'accord franco-tunisien sur l'évacuation intervenu le 17 juin, premier jour de la Conférence, ni les promesses prodiguées au Gouvernement marocain quelques heures auparavant, n'en ont détourné les uns ou les autres. Si, à Paris, il s'est trouvé quelqu'un pour espérer perturber ainsi le climat de la Conférence, il en aura été pour ses frais. S'il existe encore en France des hommes politiques qui veulent bâtir une politique sur de tels fondements, il faudrait qu'ils sachent que leurs tentatives sont vouées à l'échec, quelles qu'en soient les séductions et quel que soit le désir des hommes.

On craignait à Paris, à Washington et ailleurs qu'à l'issue de la conférence, le F.L.N. constitue publiquement le Gouvernement annoncé à Tanger. Aujourd'hui, il ne l'a pas constitué[8], on est presque déçu et l'on trouve une explication sommaire et simpliste : l'opposition de Tunis, Rabat et Washington.

Il serait plus juste de dire que les Nord-Africains, par réalisme, ne veulent faire de la constitution du Gouvernement algérien ni un acte de dépit, ni un geste de défi. Ils ne le considèrent pas non plus comme une panacée. Pratiquement constitué, il fonctionne déjà[9]. Le reste est affaire d'opportunité. L'heure « H », dont parle plus loin Ferhat Abbas,

7. Journal tunisien de référence.

8. L'été 1958 se passe en consultations au sein de la direction du FLN pour juger de l'opportunité de créer un tel gouvernement. Il est finalement créé le 19 septembre 1958 au Caire sous le nom de Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

9. Sous le nom de CCE (Comité de coordination et d'exécution), créé deux ans auparavant à l'issue du Congrès de la Soummam.

peut sonner dans quelques semaines ou quelques mois, au moment qui sera jugé le plus favorable pour l'Algérie et pour le Maghreb. Pour la France même, si elle le veut.

D'ores et déjà en tout cas, et bien plus qu'à Tanger, le F.L.N. fait figure d'exécutif algérien. Si le communiqué diffusé le premier jour de la conférence a dû être retiré parce qu'il assimilait le F.L.N. à un gouvernement, la déclaration de clôture n'hésite pas à souligner que « la délégation du F.L.N. s'est réunie en conférence à Tunis avec les délégués des gouvernements tunisien et marocain ». Cela équivaut à une reconnaissance de fait.

Bien plus positif et plus important, encore qu'attendu, est le rejet, sans réserve ni équivoque, de la politique d'intégration, conçue par M. Soustelle, parrainée par le Général de Gaulle et adoptée en France.

Nous ne faisons pas de procès d'intention mais nous ne voulons plus bâtir de politique sur des intentions supposées[10]. Si l'intégration est bien la politique de la France, tout dialogue est superflu, fût-il au sommet, car le Maghreb est en train de forger son unité et l'Algérie de s'intégrer dans cet ensemble, où son âme est déjà engagée.

(source : *L'Action*, 23 juin 1958)

Le différend algéro-tunisien à l'été 1958

Télégramme de Ben Tobbal à Boumediene[11]

28 juin 1958

Assistons à trahison pure et simple des Tunisiens et Marocains qui ont décidé, en accord avec la France, d'exercer pression sur le F.L.N. en vue de lui faire admettre une solution de compromis. Conférence de Tunis s'est déroulée dans une atmosphère de confusion extraordinaire [...]. Tunisiens ont promis de les débloquer[12] et de les restituer totalement. La question des bases F.L.N. en Tunisie est posée non seulement par la France mais aussi par la Tunisie. Tous les membres du C.C.E. ici présents jugent que la situation est très grave.

(source : archives Harbi)

10. Le décalage est, là encore, visible avec les positions du FLN qui aurait voulu obtenir une condamnation radicale et sans appel de la politique de De Gaulle : manifestement le gouvernement tunisien veut lui laisser une chance en laissant entendre que l'intégration n'est peut-être pas la politique réellement poursuivie par la France gaullienne.

11. L'envoi de ce télégramme a pour contexte l'immédiat lendemain de la conférence intermaghrébine de Tunis dont les résultats ont été décevants pour les Algériens. Sur le fond, il n'a pas été possible de progresser vers la construction d'un Maghreb fédéral ainsi que la conférence de Tanger (avril 1958) l'avait laissé présager. Conjoncturellement, les relations entre les Algériens et leurs partenaires maghrébins ont été gâtées par plusieurs différends, notamment le litige portant sur l'accord signé entre la Tunisie et une compagnie française, pour la construction de l'oléoduc Edjelé (Sahara algérien) – La Skhirra (golfe de Gabès, en Tunisie). Cet accord fut vu par les Algériens comme portant atteinte à la solidarité maghrébine dans le contexte de la guerre de décolonisation engagée par l'Algérie.

12. Il s'agit d'armement emprunté au FLN par l'État tunisien.

Témoignage sur le « Maghreb Circus » de Tunis

« Maghreb Circus » : un état de grâce

Émissaires bénévoles malgré eux, tels sont les membres de ce club informel et dénommé par une sorte d'autodérision Maghreb Circus. Ils nous informent sur ce qui se trame à Alger, sur l'état d'esprit de tel ministre ou de tel officier général, sur la prochaine initiative de l'Élysée ; nous leur faisons part, en retour, de nos commentaires, de nos aperçus, de nos pronostics sur la situation.

Une atmosphère de cordialité et de bonne foi – ce qui n'est pas peu dire lorsqu'on songe aux ravages dont les médias sont capables – s'est créée entre les services d'information du GPRA et les correspondants et envoyés spéciaux. Un état de grâce où la gent journalistique ne se contente pas de saisir l'information au vol, mais se sent, toutes obédiences confondues, investie d'une mission pour la paix. Il est vrai qu'au GPRA nous refusions toute discrimination et nous considérions les journalistes accourus à Tunis comme autant de vecteurs potentiels pour porter au loin la vérité de notre combat. Qu'ils fussent de *L'Humanité* comme Robert Lambotte ou la résistante Madeleine Riffaud, ou de *L'Aurore* comme Max Jalade, ou encore de *France Soir* comme Marcel Niedergang, peu importait. Nous leur disions en toute honnêteté ce que nous croyions être vrai et nous leur laissions le soin de juger et d'écrire ce qu'ils voulaient. Que tel article nous déplût, nous en faisions gentiment la remarque à son auteur et nous passions à autre chose.

Ce respect de l'autre, même lorsque ses opinions divergeaient des nôtres, a valu au FLN des sympathies, et parfois de solides dévouements.

Au Maghreb Circus, se retrouvaient des hommes issus des horizons les plus divers : Jean Daniel, Claude Krief, Jean Lacouture, Philippe Herreman, André Pautard, Claude Estier, Michel Leleu, Simon Malley, Tom Brady, Henry Tanner, Edward Behr, John Cooley, Boris Kidel, Dieter Wolf, Hambarachi, Guy Sitbon, Danielle Eyquem, Christiane Darbor, Albert-Paul Lentin, Charles-Henri Favrod, Jean-Louis Metayer, Julien Besançon, l'Anglais Mathews de la BBC, le Yougoslave Pécar de *Tanyug*, le Russe Projoguine des *Isvestia*...

Mais la palme des boute-en-train de ce microcosme médiatique revenait à Bechir Benyahmed dont la patrie nous offrait l'hospitalité. Ses éditoriaux d'*Afrique Action*, aujourd'hui *Jeune Afrique*, accompagnèrent avec une régularité de métronome cette phase marquante de la décolonisation, encore qu'ils ne fissent pas toujours l'unanimité de ses amis algériens.

Les représentants de la presse avaient pour interlocuteurs M'Hammed Yazid et Ahmed Boumendjel. Bien que m'occupant d'*El Moudjahid*, je ne refusais pas le contact, et mes responsables hiérarchiques m'y encourageaient en sollicitant souvent ma présence auprès d'eux. Le président Ferhat Abbas, lui, recevait volontiers les envoyés spéciaux. Mais Abdelhafid Boussouf, tout secret qu'il était, ne les fuyait pas. Il réfuta un jour, dans une interview à *France Observateur*, la thèse alors assez répandue qui aimait à faire, au sein du FLN, une distinction entre les durs et les mous, en affirmant que ses collègues et lui ne pouvaient être assimilés à des caramels. Ahmed Francis, discret et lucide, était recherché pour ses commentaires à la fois sérieux et avisés. Belkacem Krim accordait, lui aussi, une grande attention aux médias et s'en sortait honorablement lorsqu'il était sollicité.

Un thème, cependant, revenait périodiquement dans les journaux occidentaux – et maghrébins – qui avait le don de révulser le GPRA : celui de la paix à portée de main, de la négociation immédiatement possible, de la chance unique à saisir sans délai. Véritables campagnes déclenchées à chaque discours du chef de l'État français et qui revêtaient régulièrement l'allure de pressions sur les combattants algériens. Ce que nous appelions

« complexe du tapis vert » ou « négociationnite », parvenait à contaminer certains « réalistes » au sein du FLN qui prétendaient qu'il ne dépendait que du GPRA que la paix devînt réalité. Fanon lui-même, en 1959, me confia, à la lecture d'une des conférences du général de Gaulle, que s'il ne tenait qu'à lui, il irait voir Houphouët-Boigny, alors ministre d'État français, et lui dirait : « Nous sommes prêts ! »

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 81-83)

-94- LE FLN ET LES PAYS ARABES

EXALTATION DE LA SOLIDARITÉ ARABE

Le Caire, automne 1955
(original en arabe, extraits)

Directives du Comité du Maghreb arabe[1]

Il est avéré que le Maghreb arabe, les pays arabes placés sous la domination étrangère, font partie intégrante de la nation arabe et que les habitants de ces pays constituent une partie de la nation arabe. Pour soutenir la lutte de ces régions (*hadhihi l aqṯâr*) pour se libérer du joug du colonialisme et pour l'unité de leur lutte et de leur émancipation, le comité présente les directives suivantes :

[Aspects politiques :
- Pas de négociations sauf sur la base de l'indépendance totale.
- Commissions du Maghreb arabe là où elles n'existent pas.
- Organisation annuelle d'une « Semaine du Maghreb arabe » comportant des collectes de fonds, l'organisation de fêtes populaires, mobilisation et propagande pour le boycott de la France.
- Prières dans les mosquées et les églises pour les martyrs du Maghreb arabe.
- Délégation chargée de regrouper les dons des pays arabes.
- Coordination de la lutte au Maghreb arabe.
- Émissions de radio arabes sur les dangers des accords franco-tunisiens.
- Adresser des télégrammes au Pacte atlantique pour dénoncer la France qui utilise des armes de l'OTAN.

Aspects culturels :
- Création d'universités arabes et d'institutions culturelles arabes analogues à ce que fait la France dans les pays arabes; faciliter les études dans les universités arabes.
- Mettre l'accent sur l'enseignement de l'histoire du Maghreb arabe dans les universités arabes.

Aspects économiques :
- Écrire au congrès des chambres de commerce arabes (devant se tenir prochainement à Amman) pour demander le boycott des marchandises et des sociétés françaises.

1. C'est ce type de textes, foisonnants, voire logomachiques, sans liens bien tangibles, autres que moraux, avec la lutte réelle déclenchée en Algérie, qui ont aidé chez les autorités françaises à installer la croyance que le combat du FLN/ALN était téléguidé du Caire.

– Boycott par les gouvernements arabes de la France, culturellement et économiquement.

Aspects militaires :
– Directives générales sur l'action libératrice arabe en faveur du Maghreb.
– Directives sur l'organisation, les structures militaires (organisations de bataillons comprenant de 500 à 700 hommes).
– Mise sur pied de « l'Épée noire » des *musabbilûn*[2].
– Terrorisme, embuscades et organisation de commandos de saboteurs.
– Organisation politique de la lutte par l'action de commissaires politiques, constitution de cellules, rédaction de tracts et d'articles de presse.
– Boycott du système administratif français.]

(source : archives privées)

Itinéraire de M. Lemnouar Merouche de la région de Bordj Bou Arreridj au Caire

Je suis né en 1932 dans la région de Bordj Bou Arreridj. Ma famille est issue d'un lignage de *ṯâlib*(s) attachés à la culture arabe. J'avais un oncle azharien et mon frère Ali a fait ses études à la *Zaytûna* en même temps que *chaykh* Hamoud Rouabhia et Chadli El Mekki. C'est dans la capitale tunisienne qu'il a adhéré au PPA. Ali a suivi à Tunis un enseignement bilingue, et moi pareillement. J'ai commencé ma scolarité en français à l'école indigène et je suivais en même temps des cours dans une medersa réformée. Il m'a donc été donné de noter le décalage entre l'enseignement qu'on nous dispensait en français et celui qu'on avait en arabe. Alors que le colonialisme était synonyme pour moi d'obscurantisme, les récits d'Ernest Lavisse me fascinaient.

Mon esprit s'est ouvert tôt à la politique. Le milieu familial favorisait cette ouverture. À douze ans (1944), je recopiais des tracts des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML). Ma famille recevait des visites de militants nationalistes, dont celles de Mohammed Talbi, responsable du PPA à Bordj Bou Arreridj, et de Mohammed Boudiaf. À quinze ans, en 1947, j'ai pris le chemin de Tunis. J'y ai milité dans une organisation d'étudiants du PPA que dirigerait alors Abdelhamid Mehri. Le PPA était majoritaire chez les étudiants. Lors des élections de 1948 auxquelles ont assisté entre autres *Chaykh* Larbi Tebessi pour les *'ulamâ-* et Mohammed Lamine Debaghine pour le PPA, deux tiers des étudiants ont opté pour la politique du PPA et un tiers seulement pour les *'ulamâ-*. Mais si au plan politique nous suivions le PPA, au plan idéologique l'influence des réformateurs *'ulamâ-* nous imprégnait beaucoup. J'ai séjourné quatre ans à Tunis. J'y ai obtenu les diplômes de la *Zaytûna* en arabe et de la *Khaldûniyya* en français.

Au cours de l'hiver 1951-52, j'ai appris que les *'ulamâ-* disposaient de bourses pour envoyer de jeunes étudiants au Caire. J'ai eu la chance, à l'été 1951, de connaître *Chaykh* Abdellatif Soltani que *Chaykh* Bachir El Ibrahimi venait de nommer administrateur. J'ai fait auprès de lui acte de candidature pour une bourse et, bien que je ne fusse pas un disciple des *'ulamâ-*, il acquiesça à ma demande. Grâce à un notable de Bordj Bou Arreridj, le docteur Aïssa Bensalem, j'ai pu obtenir un passeport. J'ai eu mon visa à Marseille où j'ai pris le bateau pour l'Égypte. J'y arrivai le 9 février 1952.

L'Égypte vivait alors une fin de règne. Les grèves succédaient aux grèves. Au Caire, je suis entré en contact avec la délégation du PPA. Chadli El Mekki[3] en était le responsable ;

2. Ceux qui marchent sur la voie (de Dieu, de la patrie).
3. Dirigeant du PPA ayant quitté l'Algérie et gagné l'Égypte au lendemain de l'insurrection de mai 1945.

Mohammed Khider le secondait. C'était un bon « public relations ». Il avait noué des contacts avec les milieux égyptiens, dont les Frères musulmans, qui cultivaient des relations étroites avec *chaykh* El Ibrahimi. Dans la délégation, Aït Ahmed s'intéressait aux questions théoriques et de stratégie et prônait le transfert des luttes de la ville à la campagne. Ben Bella se faisait discret ; on ne le voyait presque jamais. Il était, pour nous, le chef mystérieux de l'Armée de Libération Nationale. Courant 1952, Ahmed Mezerna, connu pour être le bras droit de Messali, est passé au Caire. À l'issue de sa visite, des changements sont intervenus dans la composition de la délégation PPA. Chadli El Mekki en a été exclu et il a été remplacé par Khider.

J'étais au Caire pour étudier. Mon cursus scolaire me permettait d'entrer directement à l'université de Gizeh. J'ai cependant décidé de m'inscrire au lycée *Khidiwiyya* (khédivien) pour obtenir le bac moderne normal. Je l'ai passé avec succès en section sciences lors de la session du mois de juin. Je me suis donc inscrit en médecine (1954) avant de me raviser et d'opter pour la section « lettres ». Je repassai en septembre un bac lettres et je me suis inscrit à l'université de Gizeh en 1954. Nos bourses, attribuées par la Ligue Arabe, étaient gérées par les *'ulamâ-*. Nous n'avions aucune autonomie. Le bureau de l'« Association des Oulémas Réformistes d'Algérie » était animé par Fodil El Wartilani et nos bourses étaient confiées à *chaykh* Bayoud qui représentait aussi l'UDMA. Fréquentait le bureau Ali El Hamami, auteur du roman *Idriss*. Il est mort en 1952. C'était un polyglotte, de grande culture. Il avait appartenu à l'Internationale Communiste et participé au congrès anti-impérialiste de Bruxelles en 1927. Après la deuxième guerre, il s'était réfugié au Caire parce qu'il était recherché pour avoir collaboré avec l'Allemagne nazie.

La gestion de nos bourses par les *'ulamâ-* n'était pas au goût des étudiants. Le bureau louait une maison pour nous loger et nous donnait de l'argent de poche. Nous avons donc demandé que les bourses nous soient versées directement par la Ligue Arabe. Ben Bella a intercédé en notre faveur et nous eûmes gain de cause. La bourse était substantielle. Notre logement fut assuré à *dâr ul ṯalaba l 'arab* (la maison des étudiants arabes). Beaucoup de gens en Algérie croient que les étudiants sont allés au Caire pour entreprendre des études religieuses. C'est un préjugé. Majoritairement, les étudiants suivaient des cursus en lettres et en sciences, comme par exemple Bachir Kassis et Mahieddine Amimour.

Tous les étudiants algériens au Caire n'étaient pas boursiers de la Ligue Arabe. Certains parmi nous recevaient une bourse du consulat français. On sait que les Français se sont arrogé le droit de gérer les fondations pieuses, les biens *waqf*, dont les revenus sont consacrés à des œuvres sociales. Boumediene, qui était inscrit à *Al Azhar*, bénéficiait, à ce titre, comme d'autres, d'une bourse (2 livres égyptiennes). Mais les étudiants estimaient que les bourses étaient insuffisantes et ils ont manifesté devant le consulat de France. Boumediene, qui était parmi eux, a été arrêté par la police égyptienne et il fallut l'intervention du délégué du PPA, Chadli El Mekki, pour le faire libérer.

Le rôle des étudiants algériens en Orient dans le mouvement national n'a pas fait, hélas, l'objet de travaux sérieux. Nombre d'entre eux se sont, avant même novembre 1954, préparés à la lutte armée sous la direction de l'Émir Abd El Krim et son collaborateur, rifain comme lui, El Hachemi Tod. Je citerai les noms de Bou'azza et 'Ar'ar, que Ben Bella récupérera plus tard. 'Ar'ar occupait avec Boumediene et d'autres une maison louée par le PPA au nom du Bureau du Maghreb, d'où Aït Ahmed et Khider ont voulu les déloger.

Au lendemain du 1er novembre 1954, nous nous sommes réunis entre étudiants. Nous n'étions pas encore organisés en associations. J'ai moi-même rédigé en leur nom un communiqué pour soutenir l'insurrection. Il a été lu à la radio *Çawt ul 'arab* (la voix des

Arabes). L'Association des Étudiants algériens a été créée après cette initiative. Je l'ai présidée et Abdelkader Kaci en a été le secrétaire général. Nous étions en contact avec Ben Bella. Il était pour nous, à cette époque, le symbole de la lutte contre la guerre des chefs qui avait provoqué la scission du MTLD. Il va sans dire que notre information sur ce qui s'était passé au pays pendant cette scission comportait beaucoup de lacunes.

Nous étions plus au fait de ce qui se passait dans le monde arabe qui connaissait alors une grande effervescence. L'unité était à l'ordre du jour; nous étions euphoriques. Des regroupements s'opéraient çà et là. C'est ainsi que fin 1955-début 1956, naquit le Cercle des Étudiants maghrébins. Le Ba'th influençait les étudiants arabes. Nous avons réalisé avec eux l'unité d'action. Il y avait des militants qui seront connus plus tard : Ghassan Charara, Abderrahman Mounif, Farouk Kadoumi, et le poète égyptien Ahmed Higgazi. D'autres étudiants, dont Arafat, qui présidait l'Association des Étudiants palestiniens, étaient alors d'obédience islamique. Nous avions un local situé en centre-ville, avec une cafétéria, des jeux (billard, ping-pong, dominos). Des personnalités de premier plan donnaient des conférences : Tewfik El Madani (Algérie), Youssef Rouissi (Tunisie), Abdelkhalek Torrès (Maroc), et d'autres encore.

Le nassérisme était en plein essor. Il était porté par une vague anti-impérialiste et unitaire qui submergeait tout. L'Égypte s'opposait à la formation des blocs militaires sous direction anglo-américaine comme le Pacte de Baghdad, achetait des armes en Tchécoslovaquie. Le Festival de la Jeunesse arabe s'est tenu dans ce contexte. Nassériens et communistes s'opposèrent sur la question des minorités. C'était un débat entre jacobins et fédéralistes. Ce festival s'était ouvert au Caire avant de se déplacer à Alexandrie où, le 26 juillet 1956, Nasser annonça la nationalisation du canal de Suez. Les étudiants algériens se sont engagés dans les batailles qui ont suivi la nationalisation. Ils ont participé à la défense passive et même à l'action militaire sur le canal. Ce fut le cas d'Abdellaoui.

L'automne 1956 fut pour nous une période d'angoisses et d'interrogations. Après l'arraisonnement de l'avion des dirigeants du FLN avec Ben Bella, Aït Ahmed, Boudiaf, Khider, et Lacheraf (22 octobre 1956), le docteur Tedjini Haddam et Tewfik El Madani s'autoproclamèrent comme successeurs. Sur ces entrefaites arrivèrent au Caire le docteur Debaghine, mandaté par les dirigeants d'Alger, et Mahsas, bras droit de Ben Bella, qui venait de Tunis. La bataille pour la direction du FLN, consécutive au Congrès de la Soummam (août 1956) était ouverte. Nous avons soutenu, en fonction des nouvelles dont nous disposions, Ben Bella contre les centralistes et l'UDMA. Nous pensions, à ce moment-là, en ces termes.

C'est ainsi qu'à notre insu, nous, étudiants au Caire, nous sommes devenus un enjeu dans les luttes entre les factions. Après que le CCE l'eut emporté en Tunisie sur Mahsas, le colonel Ouamrane vint au Caire. Notre association l'avait invité. Il nous a fait une conférence sur les origines du 1er novembre. À la fin de la conférence, la question de notre envoi au maquis s'est posée. Une trentaine de volontaires se sont inscrits sur la liste. Nous avons été répartis en trois groupes.

Le premier, dont faisaient partie le futur général Hassan Larbi et l'officier d'aviation Smaïl Ouyahia, fut envoyé sur l'académie de Homs, en Syrie. Le second groupe, avec Abdelkader Ben Kaci, qui fut par la suite speaker à *Çawt ul 'arab*, fut dirigé sur la frontière septentrionale de la Tunisie. Le troisième groupe, auquel je fus intégré, fort d'une dizaine d'hommes, a été envoyé du côté de la frontière algéro-libyenne, près de Ghat. *Chaykh* El Ibrahimi et Lamine Debaghine se sont opposés à notre enrôlement. Ils ont essayé de nous dissuader, Ben Kaci et moi-même.

Je me suis retrouvé avec des « têtes brûlées » des Aurès, Mostefa Lekhal et Lakhdar Belhadj, des hommes audacieux et d'un grand courage. Il y avait aussi avec nous Ali

Souaï, futur commandant de la *wilâya* 1 et membre du CNRA. Nous avions pour chef un militaire borné et apolitique, le commandant Idir. Il m'a traité un jour de communiste parce que je lui avais demandé de tenir compte dans notre travail des directives politiques du Congrès de la Soummam. Les hommes grenouilles[4], les Aurésiens et les étudiants du Caire étaient de mon avis. C'est au Fezzan qu'a commencé l'affaire Lamouri, dont Mostefa Lekhal a été un des principaux organisateurs. Lekhal était un militant nationaliste. Il avait fait partie des commandos maghrébins recrutés et entraînés avant novembre 1954 par Hachemi Tod sous l'autorité de l'Émir Abdelkrim. Rentré en Algérie, il avait fait son service militaire dans les chasseurs alpins, puis déserté après le 1[er] novembre. Il devint capitaine de la *wilâya* 4. Les Français l'avaient surnommé « le sanglier noir ». Nous étions, lui et moi, très liés, et j'ai vécu, de ce fait, différentes péripéties de son hostilité au CCE et à Krim Belkacem.

Lors de notre séjour en Libye, il y eut des tensions avec les autorités de ce pays qui nous avait permis d'avoir une base sur son territoire. La cause en était l'attaque, à partir de la Libye, en territoire algérien d'un convoi d'essence français. Des représailles ont été exercées contre la Libye et un ultimatum a été adressé à son gouvernement. Une crise s'est alors ouverte entre ce gouvernement et le FLN. Il faut dire que le colonel Oumarane et le commandant Idir leur ont manqué d'égards. Nous avons donc dû quitter Ghat. Nous étions 650 *junud*, dont dont quarante cadres. Au retour, trois membres de notre groupe furent retenus à Tripoli, le capitaine Lekhal, le docteur Benothmane, originaire de Marnia, et moi-même.

J'ai pensé après coup, sans en être certain, que l'enrôlement des étudiants du Caire était un moyen de se débarrasser des benbellistes. J'ai alors tout fait pour quitter Tripoli, appuyé par mes amis au Caire. Le colonel Oumarane m'avait chargé de faire passer des tests à des *junud*, dont certains sont devenus généraux par la suite. Je lui ai expliqué qu'il y avait des hommes à Tripoli plus expérimentés que moi pour assurer cette tâche et je lui ai demandé à reprendre mes études. Il a fini par accepter. Je suis retourné au Caire où je suis resté un temps avant de rejoindre le Journal *al mujâhid* en langue arabe.

(source : témoignage écrit de M. Lemnouar Merouche)

La solidarité arabe d'après les services français

Fin 1960

Solidarité du camp maghrébo-arabe à l'égard du F.L.N.

En raison, semble-t-il, de la lutte d'influence entre le MAROC et la TUNISIE pour le leadership maghrébin, et en dépit des différends qui opposent le CAIRE, TUNIS et BAGDAD au sein de la Ligue Arabe, la solidarité du camp Maghrébo-arabe pour le F.L.N. s'est manifestée dès les premières heures de la rébellion.

Soutien diplomatique et propagande. Dès 1954-55, l'ÉGYPTE, la TUNISIE et l'IRAK ont favorisé les déplacements des Chefs F.L.N. en leur délivrant des faux passeports, pratique qui s'est largement perpétuée depuis lors. Déjà à cette époque le transport d'armes de poing et de courrier s'effectuait sous le couvert de la valise diplomatique...

4. Les hommes grenouilles, qui avaient été formés à Alexandrie pour saboter les installations portuaires de Marseille, étant benbellistes, furent ainsi envoyés par Ouamrane au Sahara...

Mais l'aide la plus importante paraît être l'accueil officiel réservé au F.L.N. à toutes les grandes conférences panarabes, le Caire, TANGER, TUNIS 1958 et la dernière en date CHTAURA en 1960, où KRIM BELKACEM a reçu des assurances précises de la part des « Pays frères » en vue d'un soutien illimité.

Le F.L.N. a toujours apporté une grande attention aux résonnances extérieures de son action révolutionnaire. Pour conduire et développer sa propagande, la presse et la radio du monde arabe n'ont cessé d'être à son entière disposition. « La voix des arabes » émet en français et en arabe sur tous les postes nationaux du MAGHREB et du MOYEN ORIENT, de RABAT à BAGDAD en passant par TANGER, OUJDA, TUNIS, le CAIRE, BEYROUTH, DAMAS. Le communiqué de guerre du F.L.N. paraît chaque jour dans la presse arabe ou française de RABAT, de TUNIS, du CAIRE. « Le Moudjahid » tire en français et en arabe à TUNIS mais envoie ses flans à RABAT par avion, au CAIRE, à DAMAS et tout récemment à BAGDAD.

Aide matérielle. La Ligue Arabe, malgré les réticences de certains États-Membres (la R.A.U. n'a pas payé sa quote-part depuis deux ans et demi) verse annuellement plus de 12 millions de livres égyptiennes au G.P.R.A. En janvier 1960, IBN SEOUD déclarait que son Pays avait remis au F.L.N. 1 226 000 Dollars et 250 000 livres sterling, qui lui avaient permis de s'équiper en armes modernes. En juin dernier, KASSEM rappelait au cours d'une Conférence de Presse que depuis 1958 l'IRAK avait versé 49 millions de N.F. au F.L.N. En maintes occasions de nombreuses collectes viennent encore alimenter les caisses de la rébellion.

Stages dans les Universités et les Académies Militaires. Le Moyen Orient a toujours été une pépinière de Cadres pour le F.L.N. Depuis 1954, l'IRAK reçoit des stagiaires algériens. Certains provenant du Corps Expéditionnaire français en Extrême Orient ont déjà été endoctrinés par le Viet-Minh. Chaque année depuis 1957, quelques [*sic*] 700 spécialistes sont formés en Égypte, servants de D.C.A., transmetteurs, mineurs, démineurs, hommes-grenouilles, pilotes... Aujourd'hui le MAROC et la TUNISIE abritent des centres d'instruction qui prennent de plus en plus d'importance. Toutes les universités du Moyen-Orient ont largement ouvert leurs portes au F.L.N. Les Bourses d'études lui sont largement dispensées, mais qu'il n'arrive pas toujours à pourvoir en raison des qualifications exigées.

Armement et soutien logistiques. En 1954, le F.L.N. recevait d'Égypte, de Syrie, d'Irak, des armes datant de la campagne [*sic*]. À l'heure actuelle ces pays continuent à alimenter la rébellion en facilitant les multiples trafics d'armes et de matériel venant d'Europe sous le couvert d'officiers installés à RABAT, à TUNIS et au CAIRE. Mais c'est sur le plan logistique qu'ils interviennent de la façon la plus directe. LE MAROC en 1957, l'ÉGYPTE à l'avènement de NASSER, la LIBYE en 1960 ont servi successivement de Base logistique à l'A.L.N. Aux deux ailes du MAGHREB, la TUNISIE et aujourd'hui le MAROC constituent des Bases avancées dont l'importance apparaît capitale.

(source : « Le F.L.N. et ses complicités extérieures », SHAT 1H2468)

Le Congrès de la Soummam vu par le responsable égyptien Fathi El Dib

Le Congrès de la Soummam du 20 août 1956 : début du conflit interne

J'avais préparé la dixième expédition qui comprenait non seulement des armes mais aussi des militants formés comme techniciens radio et d'autres formés comme hommes-grenouilles pour la pose des mines à Mers El-Kébir, avec tout leur équipement et le matériel nécessaire à leur mission, achetés en Italie.

Comme prévu, j'attendais Ben Bella qui devait m'apporter de Madrid le plan pour le débarquement de cette dixième expédition. J'avais attendu avec anxiété son retour jusqu'au 1er septembre, bien que Ben Bella m'ait prévenu de son retard. Il était arrivé au Caire à la mi-septembre, très fatigué et moralement déprimé.

Je lui avais demandé les raisons de son anxiété et il m'avait alors parlé de ses préoccupations et des dangers qui commençaient à menacer la Révolution algérienne, en faisant allusion aux manœuvres qui avaient eu lieu pendant le congrès de la Soummam et les résolutions dangereuses pour l'avenir de la lutte armée qui avaient été prises, surtout au moment où la Révolution se trouvait face à de graves complots. J'étais parvenu à le calmer et je lui avais demandé de me relater les événements de ce congrès du 20 août. Voici ce qu'il m'avait dit :

1. Les participants étaient les chefs des régions d'Alger et des deux Kabylies, ainsi que des représentants de la région du Nord-Constantinois. Étaient absents les représentants des régions d'Oran[5], des Aurès, de Souk-Ahras et du désert, ainsi que les représentants à l'étranger.
2. Abbane avait réussi, dès le début, et, soutenu par son équipe de policiers connus pour leur expérience manœuvrière[6], à dominer la réunion en profitant du manque d'expérience des militaires dans ce domaine. Il avait imposé son point de vue aux congressistes en laissant entendre que son but était de préserver la continuité de la lutte armée et d'augmenter ses capacités pour atteindre ses objectifs victorieux, sans dévoiler ses plans personnels qui visaient à dominer et à prendre en main la Révolution algérienne en donnant un rôle prépondérant aux politiciens[7]. Il avait réussi en plus à convaincre les participants, grâce à ses capacités et à son intelligence, que ses propositions ne visaient que l'intérêt du peuple algérien.
3. Abbane avait profité de l'absence des représentants de la lutte armée des régions limitrophes tunisienne et marocaine pour affirmer que Ben Bella n'avait pas rempli sa mission ni fourni les armes et munitions promises et il suggérait d'adresser un blâme aux représentants de la lutte armée à l'extérieur. Alors que ces régions limitrophes avaient reçu intégralement les armes et les munitions prévues en grande quantité. Abbane avait été encore plus loin, jusqu'à accuser Ben Bella de visées personnelles en se servant de sa position de représentant à l'extérieur pour devenir le seul chef de la Révolution et prendre ainsi des décisions unilatérales, sans en référer aux chefs de l'intérieur.
4. Abbane, dans ses idées et ses points de vue sur l'avenir de l'Algérie indépendante, avait ignoré l'appartenance arabe et islamique, ce qui constituait une déviation par rapport aux principes énoncés dans la constitution du 1er novembre 1954[8].

5. Inexact : Larbi Ben M'hidi, chef de la *wilâya* 5 (Oranie), fut l'un des principaux participants du congrès. Il est vrai qu'il avait quitté depuis plusieurs mois l'Oranie et que le vrai chef de la 5 était Boussouf.

6. Ce texte est caractéristique en ce qu'il dénote l'incapacité à concevoir les questions politiques en dehors d'une appréhension policière.

7. Est ici attaqué le principe fondamental de la Soummam de la primauté du politique sur le militaire, qui est retraduite en primauté des politiciens.

8. Il s'agit en fait de la proclamation du 1er novembre 1954.

5. Il avait insisté sur la prise en charge de la lutte armée algérienne par des éléments politiques, sous prétexte que les militaires étaient absorbés par les combats. Afin de camoufler son projet de domination de la Révolution et pour imposer ses idées, Abbane avait admis l'accès de certains militaires au sein de la direction de la Révolution qu'il voulait diriger. De cette façon, il pensait se débarrasser de tous les opposants importants comme Ben Bella, Boudiaf et les autres.
6. Pour éviter que les absents à ce congrès ne s'opposent à ses décisions, il avait fait voter par les participants la création d'un Comité de coordination et d'exécution (C.E.E.) dont il s'était fait nommer président[9], assisté de Krim Belkacem et de Benkhedda. Il avait également obtenu du congrès le pouvoir de nommer des nouveaux représentants à l'étranger, proches de la nouvelle direction de la Révolution, afin d'écarter Ben Bella et ses collègues et de les déconsidérer sur le plan arabe et international.

Ben Bella avait appris que Abbane avait choisi le docteur Mohammed Lamine Debaghine[10], l'un des dirigeants du parti de Messali Hadj, pour le remplacer au Caire et pour l'interroger, ainsi que ses collègues, sur leur mauvaise gestion. D'autre part, il avait tenté de gagner la confiance de la Révolution du 23 juillet[11] afin qu'elle soutienne le Comité de coordination et d'exécution.

Les résolutions du congrès et ses conséquences proches et lointaines

Ben Bella avait conclu après cet exposé que tous ces derniers événements, y compris le congrès, constituaient un tournant dangereux pour la suite de la Révolution algérienne pour les raisons suivantes :
– l'opposition des régions de l'Est et de l'Ouest[12] ne s'arrêterait pas là et elle évoluerait vers une confrontation allant jusqu'à la liquidation des dirigeants entre eux.
– il avait reçu des lettres des responsables des régions frontalières lui annonçant qu'ils avaient arrêté la fourniture d'armes destinées aux régions de l'intérieur, afin d'obliger les participants au congrès à revenir sur leurs décisions[13].
– il craignait que le départ à l'étranger des partisans d'Abbane ait pour conséquence de répandre le conflit intérieur algérien, ce qui ternirait l'image de la Révolution algérienne aux yeux de l'opinion arabe et mondiale.
– Le bruit qui commençait à circuler au sein de l'Armée de libération faisant une distinction entre les militaires et les politiques, marquait le début d'un conflit interne et avait pour conséquence de nuire à la Révolution algérienne.

Ben Bella avait conclu en parlant des efforts qu'il avait déployés pour empêcher que la situation n'évolue dangereusement, car il était conscient des responsabilités qu'il avait assumées dès le début de la Révolution, et il avait ajourné son retour au Caire pour prendre contact avec les dirigeants de la lutte armée, afin de calmer les esprits à la suite des décisions prises au congrès.

---

9. L'affirmation est fausse. Il n'y a jamais eu de président au CCE.

10. La nomination comme chef de la délégation extérieure du docteur Lamine Debaghine remontait en fait à un an plus tôt. La mention du « parti de Messali Hadj » est produite pour déconsidérer le docteur Lamine. Ce dernier avait été un éminent dirigeant du PPA, opposé à Messali Hadj, avant sa marginalisation par ce dernier lors de la purge de 1949 au MTLD. Mais Ben Bella lui-même provenait évidemment du PPA-MTLD.

11. La révolution des Officiers Libres de 1952, assimilée métonymiquement au pouvoir d'État égyptien.

12. Boussouf (Oranie) et Ben Tobbal (Constantinois) acceptèrent assez vite mal les décisions politiques du congrès dont ils pensaient qu'elles marginalisaient les militaires. Ici, Fathi El Dib reconstruit rétrospectivement l'histoire en pensant à l'assassinat d'Abbane fin 1957.

13. En l'état actuel de notre documentation, il semble plutôt que l'inverse était vrai, et que les *wilâya*(s) 5 (Oranie) et 1 (Aurès-Nememcha) étaient délibérément favorisées selon des critères à la discrétion de Ben Bella. Le rôle joué par la Base de l'Est dans l'approvisionnement en armes depuis la Tunisie fut important en 1957-58.

L'entêtement d'Abbane et son indifférence pour tout ce qui pouvait résulter de son attitude constituaient un danger réel qui pouvait aboutir à l'éclatement de la Révolution ; Ben Bella faisait de son côté tous les efforts possibles pour empêcher une telle explosion, même au détriment de sa santé.

Ben Bella m'avait demandé à ce que ces événements n'aient pas de conséquences sur la livraison d'armes par l'Égypte [14] et que ce conflit soit minimisé. D'autre part, il ne voulait pas que la Révolution du 23 juillet soit mêlée à ce conflit pour ne pas permettre à Abbane d'exploiter d'une manière déformée l'attitude de l'Égypte.

J'avais transmis les informations sur cette nouvelle situation et les menaces qui pesaient sur la Révolution algérienne à Nasser qui en avait été très affecté. Il s'était contenté de me donner ses instructions pour suivre la situation de près, tout en soutenant les points de vue de Ben Bella en ce qui concernait la poursuite de la livraison d'armes et le maintien de l'Égypte à l'écart de ce conflit.

Il était convaincu que la vérité s'imposerait un jour et qu'à la fin les vrais révolutionnaires qui s'étaient sacrifiés pour la victoire de la cause algérienne, vaincraient. Il m'avait demandé de le tenir informé des événements qui suivraient.

Les mauvaises nouvelles commencèrent à me parvenir, annonçant le début des liquidations physiques entre les dirigeants des régions qui n'étaient pas d'accord entre eux à propos des décisions du congrès [15]. La première victime avait été le dirigeant Mustapha Ben Boulaïd, l'un des héros de la Révolution, qui avait résisté avec ses camarades dans les Aurès pendant les six premiers mois de la lutte armée. Sa liquidation avait été provoquée par l'explosion d'un poste de radio qui avait également tué tout son état-major et certains autres chefs.

La deuxième victime avait été le militant Zighoud Youssef, chef de la région du Nord-Constantinois, qui avait été tué pendant qu'il dirigeait une opération contre les forces françaises ; au cours de cette opération, il était tombé dans un piège qui lui avait peut-être été tendu avec la collaboration de ses deux adjoints, Brahim Mazhoudi et Ali Kafi [16].

Ben Bella m'avait annoncé ces deux tristes nouvelles, pleurant deux grands chefs parmi les premiers partisans de la lutte armée dont le peuple algérien était fier. Ce conflit sanglant avait été arrêté par des événements graves et imprévus : l'arraisonnement du navire *Athos* par les autorités françaises et l'enlèvement de Ben Bella et de ses camarades par ces mêmes autorités pendant son voyage, en compagnie du roi Mohamed V, du Maroc, vers la Tunisie.

Abbane avait profité de la situation pour prendre le pouvoir, en brûlant les étapes, mais il ignorait ce qui l'attendait.

(source : DIB Fathi El, *Abdel Nasser..., op. cit.*, pp. 171-174)

---

14. Rappelons que l'Égypte était plus une base logistique d'entreposement et de redistribution des armes, lesquelles venaient dans la majorité des cas d'autres pays que l'Égypte. Ici Fathi El Dib tire la couverture à lui et à l'Égypte.

15. Allusion à la guerre des chefs dans l'Aurès-Nememcha. Dans celle-ci, à dire vrai, les opinions au sujet du congrès de la Soummam n'eurent ès qualités guère d'importance. La mort de Ben Boulaïd fut due à l'explosion d'un poste de radio piégé parachuté par les Français. Des allégations non prouvées coururent sur le fait que des ennemis aurésiens de Ben Boulaïd ne furent pas étrangers à la découverte du poste de radio par Ben Boulaïd. Et la mort de Youssef Zighout, qui fut tué par l'armée française en octobre 1956, n'eut rien à voir avec les conséquences du Congrès de la Soummam.

16. Allégations incroyables et évidemment non prouvées.

Résolutions sur l'Algérie de la conférence interarabe de Baghdad[17]

Début février 1960

– 1°) Les délégations des États arabes poursuivront à l'O.N.U. leur action par l'exécution des décisions prises au cours de la récente session de l'Assemblée Générale sur l'Algérie. Elles agiront avec l'appui des États du groupe afro-asiatique et des pays amis.
– 2°) Les États arabes ont décidé d'accorder une aide accrue, matérielle et morale, en exécution des décisions prises par la Ligue Arabe.
– 3°) Les États arabes fourniront à bref délai des munitions et des armes au gouvernement algérien.
– 4°) Les États arabes autoriseront les volontaires de leur pays à s'enrôler dans l'Armée de Libération Nationale Algérienne[18]. Ils leur permettront de s'entraîner sur leur territoire. Ils autoriseront leur transit ainsi que celui des techniciens et leur fourniront toute l'aide qui leur sera nécessaire pour se rendre en Algérie.
– 5°) Les États arabes redoubleront leurs efforts auprès des pays amis pour les amener à exercer leur influence en vue d'un règlement du problème algérien.
– 6°) Les États arabes réaffirment leur reconnaissance de l'unité et de l'intégrité du territoire de l'Algérie.
– 7°) Les États arabes appuient la déclaration du 17 janvier 1960 du G.P.R.A. sur les garanties que le peuple algérien doit avoir pour se prononcer librement sur son sort.
– 8°) Les États arabes prévoient la rupture des relations diplomatiques et économiques avec la France si celle-ci poursuit la guerre contre le peuple algérien.
– 9°) Les États arabes sur les territoires desquels les bases étrangères sont installées doivent par tous les moyens empêcher que celles-ci ne soient employées pour les opérations militaires en Algérie.
– 10°) Les États arabes ont décidé de reprendre leur campagne contre les États et les organismes internationaux qui assistent la France politiquement, militairement et économiquement dans sa guerre en Algérie.
– 11°) Les États arabes invitent les États afro-asiatiques à appuyer l'ensemble de ces décisions et en particulier la huitième.

(source : *Le Monde islamique*, 2 février 1960)

Incitations maximalistes dans la presse égyptienne

12 juillet 1960

[L'article incite les Algériens au « terrorisme à outrance contre les Français. »]

Les bandes sionistes combattant contre les forces britanniques du mandat palestinien, et plus récemment, les hommes de l'EOKA commandés par le général Grivas à Chypre,

17. La conférence réunit les ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Ligue arabe.
18. S'il y eut des candidats à ces enrôlements, ils ne furent jamais vraiment utilisés de manière tangible; pas plus que ne furent recrutées des brigades internationales comme le conseilla la Chine. La menace en fut périodiquement agitée, plus pour faire pression sur la France et l'opinion mondiale que pour poursuivre des objectifs militaires véritables. Au demeurant, les États – Égypte, Tunisie – par le territoire desquels le transit des volontaires aurait été indispensable pour accéder au champ de bataille algérien n'acceptèrent jamais ces transits.

ne faisaient aucune discrimination entre un Anglais et un autre, entre un civil et un militaire, entre un fonctionnaire et un commerçant, entre un visiteur et un résidant : ils les enlevaient et ils les tuaient. [...] C'est ce que j'invite à faire à l'armée des révolutionnaires algériens : qu'ils s'attaquent à tout Français en Algérie, à quiconque a du sang français dans les veines, à quiconque a un lien avec la France, à quiconque nourrit de la sympathie pour la France, qu'il soit civil ou militaire, qu'il vienne de France ou habite l'Algérie.

[L'article souligne l'importance du « million de Français qui se trouvent en Algérie. »]

Il faut que ce million de Français sente sa sécurité menacée et se rende compte que la solution du problème n'est ni l'esclavage des Algériens ni le partage de l'Algérie. Alors ils feront eux-mêmes pression sur Paris pour que Paris les sauve. [...]

Révolutionnaires algériens, ni De Gaulle ni d'autres que De Gaulle ne peuvent procéder à des négociations justes et équitables avec vous. Il ne reste que la guerre, la guerre contre les Français, contre tous les Français sans exception.

(source : *al gumhuriyya*[19], 12 juillet 1960)

L'aide financière des pays arabes[20] d'après les services français

(fin 1961)

Pays	Date	Nature	**Montant** (millions d'AF)
Koweit	Juillet 1957	Collecte	45
Arabie	Avril 1957	Roi Ibn Seoud	10
Syrie	Mai 1957	Kouatly (gouvernement syrien)	200
Irak	Janvier 1960	Gouvernement irakien[21]	1 500
Irak	Année 1960	Inscrit au budget irakien	2 400
Arabie	Janvier 1960[22]	Gouvernement séoudien	863
Jordanie[23]	Mars 1960	Roi Hussein	42,7
Koweit	Février 1960	Collecte + vêtements et couvertures	41,18
Irak	Mars 1960	Supplément au budget	360
Arabie	Avril 1960	Don du gouvernement	30[24]
Arabie	Avril 1960	Don du prince Fayçal	10
Arabie	Avril 1960	Don du fils du prince Fayçal	100
Arabie	Avril 1960	Don du maire de La Mecque	2
Kerbela[25]	Avril 1960	Dignitaires chiites	3,25

19. Il s'agit du journal du parti unique égyptien, l'Union nationale. Le maximalisme fait partie, au lendemain de l'échec de l'entrevue de Melun entre des émissaires français et des émissaires algériens, d'un jeu de la surenchère. Il a ici pour objectif de décrédibiliser ceux parmi les Algériens qui sont favorables aux négociations avec la France, et avec eux, l'ennemi du régime nassérien, le dirigeant tunisien Habib Bourguiba. Cela dit, dans les conversations interarabes, on retrouve volontiers l'Égypte du côté de la modération à l'encontre des positions plus radicales proposées par exemple par l'Irak du général Kassem.

20. RAU exclue.

21. Récapitulation depuis la révolution du 14 juillet 1958.

22. Récapitulation depuis 1955.

23. Pour 1960, la Jordanie, le Liban et le Yémen sont mentionnés comme n'ayant pas versé leur quote-part contributive à la Ligue Arabe.

24. Calculé sur la base du cours (1 rial = 100 AF).

25. Sanctuaire chiite, en Irak.

Arabie	Avril 1960	?	150
Arabie	Avril 1960	Don gvt. au Croissant rouge algérien	1
Jordanie	Avril 1960	Gouvernement	17,5
Irak	Mai 1960	Croissant rouge irakien	5
Koweit	Mai 1960	Chambre de commerce à UGTA	5,38
Irak	Juin 1960	Gouvernement, depuis le 14 07 58	
		Armements	1,75
		Aide financière	4,9
Liban	Juillet 1960	Crédit annuel (le 1er)	24
Irak	Août 1960	Croissant rouge irakien à CRA	78
Koweit	Septembre 1960	Émir Sabah	40
Liban	Décembre 1960	Gouvernement [26]	80
Koweit	Décembre 1960	« Don mensuel »	29,43
Jordanie	Novembre 1960	Prélèvements sur soldes armée	?
Liban	Mars 1961	Collecte semaine de l'Algérie [27]	15
Arabie	Avril 1961	Collecte	25
Liban	Avril 1961	Comité d'aide à l'Algérie	20
Irak	Juillet 1961	Gouvernement	1 380 [28]
Arabie	Juin 1961	Gouvernement	125
Irak	Juin 1961	Depuis le 14 07 58	8 280
Irak	Juin 1961	Fourniture d'armes	1 863
Kerbela	Juin 1961	Dignitaires chiites	13,25
Koweit	Juillet 1961	Taxe sur billets de cinéma	264/an
Jordanie	Octobre 1961	?	37
Koweit	Novembre 1961	*Chaykh* Abdullah Al Salam	1 500 [29]

(source : SHAT *1H1595-5)

26. Finalement versé seulement en septembre 1961.
27. Cette semaine n'a pas été organisée nationalement.
28. Soit un million de dinars.
29. Un premier versement de 1 million de $ (500 millions d'AF) a été effectué sur ce montant en décembre.

-95- LE FLN, LES ÉTATS-UNIS ET L'ONU

MÉMORANDUM SOUMIS PAR LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE
AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES[1]

22 octobre 1956
(original en anglais)

Délégation du Front de Libération Nationale Algérien,
150 east 56th Street, New York 22, N.Y.

New York, 22 octobre 1956

Au Secrétaire Général des Nations Unies

De la part du Front de Libération National Algérien, nous avons l'honneur de soumettre le mémorandum ci-joint à l'inscription de la « question algérienne » sur l'agenda de la onzième session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 1er octobre 1956, par les représentants permanents de l'Afghanistan, de la Birmanie, de Ceylan, de l'Égypte, de l'Indonésie, de l'Iran, de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, du Pakistan, des Philippines, de l'Arabie Saoudite, de la Syrie et du Yémen,

Pour le Front de Libération National
Hocine Aït Ahmed

1 – Le 1er octobre 1956, les représentants permanents de 15 nations afro-asiatiques ont soumis au Secrétaire Général des Nations Unies une lettre demandant l'inscription de la « question algérienne » sur l'agenda de la onzième session ordinaire de l'Assemblée Générale. Le Peuple Algérien est unanime pour soutenir cette demande, pensant que l'intervention des Nations Unies dans le conflit franco-algérien contribuera à favoriser les conditions nécessaires à une solution pacifique du problème.

2 – Durant la dixième Assemblée Générale des Nations Unies, les États afro-asiatiques

1. Ce texte est daté du jour précis de l'arraisonnement de l'avion marocain transportant les chefs historiques de la Délégation extérieure du FLN.

ont accepté l'ajournement de la discussion sur la question algérienne. Cette décision a été dictée par l'espoir que la France, inspirée par la Charte des Nations Unies, saisirait l'opportunité de négocier un règlement pacifique avec les authentiques représentants du Peuple Algérien, sur la base du droit des Algériens à l'autodétermination et à l'indépendance. Cet espoir était partagé par les Algériens.

3 – Le Gouvernement Français qui est arrivé au pouvoir après les élections générales de janvier 1956 a déçu cet espoir de voir la paix revenir en Algérie par le biais de la négociation. Depuis la dernière session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Gouvernement Français a attisé la guerre, amassé ses ressources militaires dans l'espoir d'arriver à une solution militaire du problème algérien en anéantissant la résistance armée des patriotes algériens. Les dirigeants français, qui avaient, des Nations Unies, obtenu du temps pour régler le problème algérien pacifiquement par des négociations, ont utilisé ce temps pour accroître leurs forces militaires en Algérie, et ils cherchent maintenant à obtenir plus de temps encore pour améliorer leur position militaire, de façon à être capables de dicter leur loi.

4 – Au terme de la 10[e] session de l'Assemblée Générale, les forces françaises en Algérie totalisaient 150 000 hommes. Les derniers chiffres officiels français (septembre 1956) sur le niveau de leurs forces armées assemblées en Algérie sont les suivantes: 400 000 hommes des troupes régulières, 100 000 gendarmes, Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S.) et policiers. À ces chiffres, nous pouvons ajouter quelque 100 000 civils européens constitués en milice armée. Le Gouvernement Français a envoyé le contingent en Algérie – ce qui ne fut jamais le cas en Indochine – et il a forcé son économie nationale à supporter une dépense quotidienne pour la guerre en Algérie de plus d'un milliard de francs, ce qui représente un montant supérieur à la dépense maximum engagée dans la guerre d'Indochine.

5 – La politique française en Algérie est caractérisée par ce que les dirigeants français ont appelé le « préalable militaire », ce qui signifie la priorité accordée à une solution militaire. Ayant fait le choix de la voie militaire, la France a entrepris une répression militaire et policière sur une grande échelle. Il suffit de suivre la presse française pour se rendre compte qu'il existe une guerre en Algérie, une guerre implacable entreprise par la France, une guerre de massacres, d'exactions, de dévastation, dont la plupart des victimes sont des civils algériens sans armes, parmi lesquels ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards ne sont épargnés.

6 – Les Algériens résistent à l'une des plus puissantes armées du monde, qui emploie un maximum de ressources humaines et matérielles. Plus que de résister, ils portent des coups considérables aux forces françaises et ils ont étendu leur champ d'action. Plus des 2/5 du pays sont contrôlés par les patriotes algériens, et dans le reste du territoire de l'Algérie, les forces françaises ne sont pas en sécurité. Aujourd'hui, tous ceux qui, en France, regardent les faits en face réalisent la faillite de la politique de force. Ils se trouvent affrontés à une Armée de Libération Nationale qui gagne chaque jour en importance et se renforce en organisation et en équipements. Ce « miracle » militaire de la résistance algérienne est dû à un fait irréfutable. La résistance algérienne est une résistance des masses. Un appui total est donné par tous les Algériens à la résistance patriotique armée. Les Algériens se sont à l'unanimité ralliés au Front de Libération Nationale, qui chaque jour regroupe les membres et la direction de toutes les organisations nationalistes antérieures.

7 – Depuis la 10ᵉ session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, on peut dire que le Gouvernement Français a, en fait, admis que le Problème Algérien ne constitue pas un problème intérieur français.

L'allégation selon laquelle l'Algérie fait partie intégrante de la France et qu'elle constitue un groupe de départements français a complètement disparu des déclarations du Gouvernement Français. Le Gouvernement Français a reconnu la « personnalité » de l'Algérie, et même les supporters du colonialisme français traditionnel ont appuyé cette thèse, telle qu'elle est représentée par le maréchal Alphonse Juin.

Il a de même été observé que, en mars 1956, le Gouvernement Français a posé la question de l'utilisation des forces françaises de l'O.T.A.N. en Algérie, et celle de la politique française dans ce pays, avant la réunion du Conseil de cette organisation internationale, et qu'elles ont été controversées dans la résolution adoptée par le Conseil.

Le Premier Ministre [*sic*] français, M. Guy Mollet, pendant sa visite officielle à Moscou, aussi bien que pendant les visites officielles à Paris du Président Tito et du Premier Ministre Nehru, signa des communiqués et fit des déclarations admettant que la question algérienne avait été discutée avec ces dirigeants étrangers à l'occasion de ces réunions internationales.

Le Ministre Français des Affaires Étrangères, M. Christian Pineau, pendant ses visites officielles à Karachi, New Delhi, Le Caire et Washington, produisit de même des déclarations admettant qu'il avait discuté de la politique française en Algérie avec des représentants des gouvernements auxquels il rendait visite.

L'actuel Gouvernement Français a accordé au Comité International de la Croix Rouge le droit d'envoyer une commission d'investigation en Algérie. Cette commission y a visité des camps de concentration et des prisons. Tous les gouvernements précédents s'étaient opposés à toute visite par cette organisation internationale au motif qu'il s'agissait d'une affaire intérieure française.

8 – L'un des arguments principaux avancés par la propagande française officielle pendant la 10ᵉ session de l'Assemblée Générale des Nations Unies était qu'il était impossible d'engager des négociations en Algérie au motif de l'absence de forces politiques représentatives du nationalisme algérien, c'est-à-dire en raison du manque d'interlocuteurs valables pour l'Algérie. Cette assertion française se trouve contredite par chaque déclaration du Premier Ministre Français, le Ministre des Affaires Étrangères et leur Ministre Résidant en Algérie, lesquels dirigent toutes leurs attaques contre le Front de Libération Nationale dont ils affirment qu'il est la force dirigeante de la politique et de la résistance militaire algériennes. Au surplus, le caractère représentatif du Front de Libération Nationale n'est plus récusé, ni par aucune personnalité politique française, ni par les différentes tendances de l'opinion publique française telle que celle-ci se reflète dans la presse. La vérité, en la matière, est que les dirigeants français n'ont jusqu'à présent pas eu le désir réel d'entreprendre des discussions sur une solution du problème algérien dans l'optique de l'évolution des aspirations historiques et nationales du Peuple Algérien.

9 – Le Gouvernement Français a fait de gros efforts de propagande pour persuader l'opinion publique internationale que la présence d'une minorité européenne constituait un problème politique, social et humain qu'il serait difficile de résoudre.

Les nationalistes algériens se sont clairement exprimés sur cette question. Leur opinion est que les membres de cette minorité d'origine européenne (moins d'un million sur une population de 11 millions d'hommes) auront la possibilité, s'ils le souhaitent, d'acquérir

la citoyenneté algérienne à égalité de droits et d'obligations. Les Algériens entendent mettre sur pied une république démocratique et sociale au sein d'une Fédération Nord-Africaine. Ils veulent en terminer avec toute discrimination raciale et religieuse dans leur pays. Ils entendent sauvegarder les intérêts légitimes de cette minorité, mais non les privilèges inhérents à l'actuel système colonial.

10 – Après analyse, les nombreux projets politiques rendus publics par le Gouvernement Français concernant Algérie conduisent à la conclusion que les officiels français ne souhaitent pas aller au-delà de la concession unilatérale de réformes qui, tout en permettant à l'Algérie un certain niveau d'autonomie administrative, feraient passer son statut de celui d'un ensemble de départements français à celui d'une grande province française. Nulle part, dans les projets français officiels, on ne peut trouver la moindre reconnaissance de l'Algérie comme nation ou du droit du Peuple Algérien à l'autodétermination. Le Gouvernement Français, dans chacun de ces projets, essaie d'isoler l'Algérie de son contexte nord-africain. Le Gouvernement Français tente de garder l'Algérie à l'intérieur d'un système politique français qui revient à maintenir, du point de vue politique, militaire et économique, sa présence au cœur de l'Afrique du Nord afin d'avoir un point permanent de pression sur la Tunisie et le Maroc. Ce qui tendrait à empêcher ces nations d'acquérir leur complète indépendance; laquelle a été reconnue par des accords conclus avec la France. Ceci explique les constantes et légitimes pressions exercées sur la France par le sultan du Maroc et le Premier Ministre Habib Bourguiba. Le Maroc et la Tunisie, dont les gouvernements affirment constamment leurs espoirs d'unification d'une Fédération Nord-Africaine, soutiennent inconditionnellement leurs frères algériens et considèrent à juste titre que dans l'Algérie réside la solution définitive du problème nord-africain.

12 – L'ensemble des raisons ci-dessus plaident en faveur de l'intervention des Nations Unies dans le problème algérien. Les Algériens, étant en faveur d'une solution pacifique par des négociations directes entre eux-mêmes et la France, considèrent que seule la pression de l'union publique internationale, exprimée au travers de l'Assemblée Générale des Nations Unies, peut amener la France à accepter des négociations avec les véritables représentants du Peuple Algérien et une solution pacifique du problème algérien.

13 – L'expérience des quelques années passées a montré – pour la Tunisie et le Maroc – que le fait de discuter de ces questions aux Nations Unies a contribué d'une manière positive à restaurer la paix dans ces pays par la reconnaissance par la France de l'indépendance de ces nations. La question algérienne, de même que les questions tunisienne et marocaine, présente pour les nations membres des Nations Unies, les mêmes caractéristiques et les mêmes irrésistibles forces qui sont celles de l'évolution historique. L'issue du conflit n'est mise en doute dans aucun esprit, mais les Nations Unies, et en particulier son Assemblée Générale, peuvent effectivement contribuer à hâter le jour où le conflit franco-algérien sera réglé pacifiquement. Beaucoup trop de sang a coulé en Algérie, et l'Assemblée Générale des Nations Unies ne peut plus longtemps rester indifférente à une guerre qui a fait rage pendant les deux années écoulées.

(source : texte communiqué aimablement par M. Hocine Aït Ahmed,
traduction : Gilbert Meynier)

À propos des positions du sénateur Kennedy sur l'Algérie

(2 juillet 1957)

Le 2 juillet 1957, Kennedy n'hésite pas à préconiser l'indépendance de l'Algérie. Il déclare devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères que « l'Algérie n'est plus un problème ne concernant que les Français et ne le sera jamais plus ». Critique envers la politique étrangère du général Eisenhower et de Dulles que Kennedy juge « équivoque et compromettante pour le leadership des États-Unis... », il demande que « les États-Unis usent de leur influence afin d'accélérer le mouvement vers l'indépendance politique de l'Algérie ». Il estime également que « les États-Unis ont le devoir de créer les conditions dans laquelle la guerre d'Algérie pourra prendre fin. La neutralité ne signifie rien, surtout dans un conflit où les armes et les crédits sont les instruments de la politique française... La guerre en Algérie confronte les États-Unis avec l'impasse diplomatique la plus critique depuis la guerre indochinoise... »

Les grandes lignes du discours de Kennedy correspondent en réalité à l'analyse du département d'État. Kennedy a, en effet, discuté de son projet de discours préparé par Fred Holborn et qu'il a davantage « aiguisé », avec William L. Porter, le responsable de la division nord-africaine au département d'État. C'est ce dernier qui lui a expliqué à quel point l'image des États-Unis auprès du monde sous-développé a pâti de leur soutien excessif aux Français. Ainsi, le conflit en Algérie représente un très grand danger, non seulement pour la France elle-même, mais aussi pour la construction de l'Europe et pour la solidité de l'organisation atlantique. En outre, il fait perdre aux États-Unis le bénéfice de leur politique d'aide aux pays sous-développés ainsi que celui de la doctrine Eisenhower. Il développe à propos de l'Algérie la même idée que celle à propos de la guerre d'Indochine : les États-Unis ne doivent pas se placer du côté des perdants et jeter les nationalismes dans les bras du camp opposé. Dès 1951, il s'est persuadé que la politique française au Vietnam n'avait aucune chance de réussir et que son pays devait faire pression sur la France en faveur de l'indépendance. Kennedy constate que la politique française est figée dans des formules rigides qui ne correspondent pas à la réalité. Il n'épargne ses critiques ni à Guy Mollet, ni à Lacoste. Il ajoute que, à suivre plus longtemps la France, l'Ouest court à la catastrophe. Le gouvernement américain, poursuit-il, s'est trompé en traitant l'affaire algérienne comme si elle était purement française. Il s'élève à ce sujet contre la fourniture d'armes et notamment d'hélicoptères. Mais il critique surtout la position prise par les États-Unis sur le plan diplomatique, ainsi qu'à l'Assemblée générale en 1955 et 1956, enfin le discours de Dillon en mars 1956[2].

Le sénateur Kennedy est donc partisan d'une intervention dans l'affaire d'Algérie car il n'est pas vrai, de son point de vue, de dire que l'Algérie fait intégralement partie de la France métropolitaine, puisque la lutte y a pris les proportions d'un conflit international. En outre, l'importance proportionnelle de la population française en Algérie devait surtout servir à souligner l'urgence d'un règlement qui protège les droits et la sûreté de celle-ci. Enfin l'argument tiré du danger communiste ou panarabe n'a pas plus de valeur, car le seul moyen de parer à ce danger est de ne pas laisser aux ennemis de l'Ouest le monopole de la compréhension à l'égard des nationalistes. Quant à l'absence d'un représentant valable du peuple algérien, elle est la conséquence de l'incapacité des Français à éduquer le peuple algérien et ne peut donc être invoquée par eux.

Kennedy n'entend pas non plus se voir objecter qu'on risque en intervenant de s'alié-

2. Déclaration embarrassée par laquelle l'ambassadeur des États-Unis en France Douglas Dillon continuait à soutenir la présence française en Afrique du Nord.

ner l'amitié du peuple français. Il est d'avis « *qu'il faut quelquefois rendre service aux gens malgré eux et que, si les États-Unis avaient agi en Indochine comme il propose de le faire en Algérie, ils auraient servi pour le mieux les intérêts des Français aussi bien que les leurs car pour lui, le problème est de sauver la nation française aussi bien que l'Afrique libre*[3] ».

(source : EL MACHAT Samya, *Les États-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance, 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 181-182)

Appel d'Alfred Bérenguer aux États-Unis[4]

18 décembre 1959

[...] La chaîne des journaux catholiques m'a invité à donner une conférence de presse dans ses bureaux de Washington. J'ai commencé par les déclarations suivantes

« Après avoir parcouru l'Amérique Latine, je viens aux U.S.A. pour lancer d'abord un appel en faveur des réfugiés algériens et ensuite un appel en faveur de la paix en Algérie. On me demande parfois qui m'envoie et qui je représente. La réponse est simple : ces réfugiés m'envoient, ils me délèguent, je les représente. Il me semble que pour un prêtre c'est la plus haute délégation qui soit. Car l'attitude fondamentale du chrétien doit être l'amour, et sa prédilection doit aller aux plus pauvres, aux plus humbles, à ceux qui souffrent davantage, qui sont les plus abandonnés.

« Tel est bien le cas des réfugiés algériens. Ils sont au nombre d'environ 300 000, en majorité (85 %) des enfants, des femmes, des vieillards. Les pays voisins qui les ont accueillis, Tunisie et Maroc, sont pauvres et peuvent à peine nourrir leur propre population. Si bien que les Algériens se trouvent dans une misère réellement effrayante. Une commission de la Croix-Rouge Internationale qui les visita en 1957, estimait que 90 % d'entre eux, au Maroc, recevaient 900 calories par jour alors que le minimum vital reconnu est de 1 900 calories.

« L'an dernier, les Nations-Unies ont demandé qu'un secours d'urgence soit apporté à tant de détresse par l'intermédiaire du Comité International de la Croix-Rouge. Le 6 novembre de cette année, elles ont renouvelé la même demande en votant une résolution dans ce sens, à la Commission Sociale, par 67 voix contre 4.

« Mais la charité ne suffit pas. Nous avons le devoir de travailler au retour des réfugiés dans leur pays, donc à la fin des hostilités en Algérie. Le chrétien doit penser et vivre conformément à l'Évangile, c'est à dire manifester en toute circonstance une volonté de paix, de paix dans la justice. » Heureux les artisans de la paix », dit Jésus. Le conflit algérien est entré dans sa sixième année. Son bilan remplit d'épouvante toutes les personnes informées et honnêtes. En présence de tant de misères matérielles et morales, de tant de sang et de violence, nul homme, nul pays ne peut rester indifférent et passif. La guerre n'est jamais une solution. En tout cas, le chrétien ne se résigne pas à la guerre. Il prie et il agit de toutes ses forces en faveur de la paix. Les armes doivent se taire, afin que parlent

3. Note de Alphand à Pineau, MAE, 29 6 1957, t. n° 4562-4573/DDF (note infrapaginale incluse dans le texte).

4. Le père Alfred Bérenguer, ancien curé de Remchi (Montagnac, Oranie occidentale), hispanophone, rallié au FLN, a été envoyé par ce dernier, sous le drapeau du Croissant rouge algérien, pour nouer des contacts en Amérique latine. Le texte ici reproduit est un discours qu'il prononça lors d'un bref séjour aux États-Unis.

les esprits et les cœurs, que s'établisse le dialogue, qui est le chant de l'amitié, selon Platon.

« Mais on ne peut bâtir une communauté d'amis sur un fossé rempli de morts, écrivait récemment François Mauriac.

« Étant chrétien, étant prêtre de Jésus Christ, je n'ai qu'un désir, une volonté, un but : que tous les habitants de l'Algérie, Français et Algériens, musulmans, chrétiens, juifs, vivent unis comme des frères, comme les fils du même Père qui est dans les cieux, du Dieu unique, clément et miséricordieux.

« Ce n'est pas un rêve. Ce sera bientôt une merveilleuse réalité, je le crois de toute mon âme. »

Les journalistes présents s'attendaient sans doute à un tout autre discours. La propagande adverse m'a présenté comme un politicien avocat du communisme et de la barbarie. « Vous voyez, dis-je, quel crédit vous devez accorder à ces gens-là. N'oubliez pas que vous les avez pris en flagrant délit de mensonge. En même temps, tirez un enseignement pour votre gouverne personnelle. Vous portez une responsabilité redoutable, vous qui forgez l'opinion. »

Longtemps nous échangeâmes fraternellement des idées, des réflexions, des jugements, des informations. [...]

(source : BÉRENGUER abbé Alfred, *Un curé d'Algérie en Amérique latine 1959-1960*, Alger, SNED, 1966, pp. 157-160)

La résolution décisive de l'ONU

20 décembre 1960

XVe session : 20 septembre – 20 décembre 1960

Président de l'Assemblée Générale : M. Frédérick H. Boland (Irlande)
Président de la 1re commission : Sir Claude Corea (Ceylan)

Résolution 1573 (XV)
Présentée par : Afghanistan, Arabie Saoudite, Birmanie, Ceylan, Éthiopie, Ghana, Guinée, Inde, Indonésie, Irak, Jordanie, Liban, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Népal, Nigéria, Pakistan, R.A.U., Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen.

L'Assemblée Générale,
Ayant discuté la « Question Algérienne »,
Rappelant sa résolution 1012 (XI) du 15 février 1957, par laquelle elle exprimait l'espoir qu'une solution pacifique, démocratique et juste serait trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies,
Rappelant en outre sa résolution 1184 (XII) du 10 décembre 1957, par laquelle elle exprimait le vœu que les pourparlers soient engagés et d'autres moyens appropriés utilisés en vue d'une solution, en conformité des buts et principes de la Charte,
Notant avec regret que les pourparlers envisagés dans la résolution 1184 (XII) n'ont pas eu lieu,
Rappelant le paragraphe 2 de l'article premier de la Charte,
Profondément préoccupée par la continuation des hostilités en Algérie,

Considérant que la situation actuelle en Algérie constitue aussi une menace contre la paix et la sécurité internationales,
Rappelant sa résolution 1495 (XV) du 17 octobre 1960, par laquelle elle demande instamment que les mesures constructives soient immédiatement prises au sujet des problèmes urgents qui intéressent la paix du monde,
Prenant note que les deux parties intéressées ont accepté le droit de libre détermination comme base pour la solution du problème algérien,
Reconnaissant le désir passionné de liberté de tous les peuples dépendants et le rôle décisif de ces peuples dans leur accession à l'indépendance,
Convaincue que tous les peuples ont un droit inaliénable à la pleine liberté, à l'exercice de leur souveraineté et à l'intégrité de leur territoire national,

(Préambule voté par 80 voix, contre 0 et 13 abstentions)

1) *Reconnaît* le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance (83 P, 0 C, 10 A)
2) *Reconnaît* la nécessité impérieuse de garanties adéquates et efficaces pour assurer que le droit de libre détermination sera mis en œuvre avec succès et avec justice sur la base du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale de l'Algérie (73 p, 0 C, 20 A),
3) Reconnaît en outre que l'Organisation des Nations Unies a la responsabilité de contribuer à ce que ce droit soit mis en œuvre avec succès et avec justice (70 P, 10 C, 14 A).

NB – À la première commission le projet de résolution comportait dans ce dispositif un quatrième paragraphe se lisant comme suit :
4) *Décide* qu'aura lieu en Algérie, un référendum *organisé, contrôlé et surveillé* par l'organisation des Nations Unies, et par lequel le peuple algérien déterminera librement les destinées de son pays tout entier.

Ce paragraphe obtenait seulement 38 voix, contre 33 et 23 abstentions.

Quant à l'ensemble du texte, y compris ce quatrième paragraphe, il devait être adopté par 47 voix, contre 20 et 28 abstentions.

À l'Assemblée Générale, deux amendements ont été présentés par :
a) Chypre – Documents A-L 333. *Substitution des termes suivants* :
Recommande, sous les auspices de l'O.N.U., aux expressions ci-après contenues dans le quatrième paragraphe du dispositif, à savoir :
Décide,... *organisé, contrôlé et surveillé.*
Amendement non adopté, faute d'une majorité des 2/3, n'ayant obtenu en effet que 52 voix pour, 27 contre et 17 abstentions.
b) Document A-L 334 (11 pays africains du Groupe de Brazzaville : Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Haute Volta, Madagascar, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad) :
1re partie : *Invite* les parties intéressées au conflit à entreprendre immédiatement des négociations, sans préalables ni exclusives, portant sur le cessez-le-feu et les conditions d'organisation du référendum sur l'autodétermination, y compris les garanties réciproques des parties intéressées et les garanties d'ordre international ;
2e partie : *Recommande* en vue de faciliter les contacts et le déroulement des pourparlers, l'institution d'une commission internationale spéciale, dont la composition et la désignation des membres, seront arrêtées en accord avec les parties intéressées au conflit.
Ces deux parties ont été rejetées respectivement par 39 voix contre, 31 pour et 25 abstentions, d'une part et par 39 voix contre, 22 pour et 35 abstentions d'autre part.

N.B. – Soumis à un vote séparé, le 4e paragraphe du dispositif du projet adopté en première commission, n'obtenait que 40 voix pour, 40 contre, et 16 abstentions. Faute de majorité des 2/3, ce paragraphe était finalement rejeté.

(source : MAMERI Khalfa, *Les Nations Unies face à la « question algérienne », 1954-1962*, Alger, SNED, 1969, pp. 205-207)

-96- LE FLN ET L'AMÉRIQUE LATINE

Le père Bérenguer[1] à La Havane

14 octobre 1959

14 octobre

Quelle joie d'entendre une voix algérienne, fût-ce au téléphone et parlant à mille kilomètres ! Je viens d'avoir une longue conversation avec notre représentant – très officieux et très actif – auprès des Nations-Unies. Je ne l'ai jamais rencontré, mais je sais ce qu'il fait pour l'Algérie, ce que je lui dois moi-même. En étroite collaboration avec les amis chiliens, il a mis sur pied le programme de la tournée. Il a suivi mes déplacements, toujours prêt à intervenir au moindre accroc, aplanissant les difficultés, levant les obstacles. Il a constamment veillé sur moi et m'a tiré d'embarras au bon moment.

Maintenant il m'annonce que la question algérienne sera examinée en fin de session au début de décembre vraisemblablement. Je dois néanmoins entamer sans retard les démarches en vue d'obtenir le visa d'entrée aux U.S.A. Ce sera long et malaisé, dit-il. Les « autres » ont déjà pris les devants, résolus à me retenir à Cuba. Lui ne néglige rien pour briser leur offensive, avec l'appui de nombreux sympathisants que l'Algérie compte à l'O.N.U., au Sénat américain, au Département d'État. De mon côté, je serai soutenu à fond par les dirigeants cubains.

En effet, les premiers contacts avec ceux-ci renforcent mon naturel optimisme. D'emblée je suis reconnu et adopté comme ami, comme frère. On dirait qu'il existe entre Cuba et l'Algérie une sorte d'harmonie préétablie. Comment l'expliquer ? J'entends raconter que des Algériens – cinq ou six – ont rejoint Fidel Castro dans les montagnes et vaillamment combattu au sein de l'armée rebelle. C'étaient des marins servant sur des bateaux français ; au cours d'une escale au port de La Havane, ils auraient préféré le « baroud » à l'existence prosaïque. L'un d'eux aurait même gagné au feu ses galons d'officier.

Il paraît aussi que Fidel Castro entretient une correspondance suivie avec les responsables algériens capturés dans l'avion qui les emmenait de Rabat à Tunis (22 octobre 1956). Mais n'y a-t-il pas d'autres affinités plus profondes ?

---

1. Envoyé du FLN en Amérique du Sud sous couvert du Croissant rouge algérien.

Cuba fut la dernière colonie espagnole d'Amérique à secouer le joug de la métropole. L'Espagne l'appelait « l'île toujours fidèle » et la considérait comme un prolongement d'elle-même outre-Atlantique. Elle lutta farouchement pour la conserver, lorsque les paysans et les Noirs réclamèrent l'indépendance, après « le cri de Yara » (10 octobre 1868). La guerre dura trente ans. Madrid « mit le paquet », comme on dit en termes militaires, envoya la plus formidable armée qui ait jamais franchi la mer Océane, appliqua le système des zones interdites et des camps de regroupement.

Les analogies avec notre propre histoire ne sont-elles pas curieuses ? Il faudrait les étudier plus à loisir. [...]

(source : BÉRENGUER abbé Alfred, *Un curé...*, *op. cit.*, pp. 137-139)

Un prêtre entre la hiérarchie catholique et ses convictions d'Algérien

République du Salvador
20 avril 1960

20 avril

Je me trouvais ce matin dans les studios de la télévision lorsqu'on m'a mis sous les yeux un communiqué de l'archevêché publié dans le « Diario Latino ». Les prêtres de la ville sont invités à interdire la célébration de la messe à l'abbé Bérenguer frappé par Rome d'une sanction ecclésiastique.

Je vais immédiatement à la curie et demande à voir le signataire de ce mensonge, un secrétaire général dont je ne veux même pas citer le nom. Il refuse de me recevoir. Je sollicite une audience de l'archevêque. Il refuse également. Tout le monde se défile.

Quel beau courage ! Lorsque l'on prend une pareille mesure, on a du moins l'élémentaire honnêteté de l'expliquer, de la défendre. Deux journalistes m'accompagnent, qui prennent des notes pour la presse et des séquences pour la télévision. L'opinion connaîtra ce magnifique exemple de poltronnerie cléricale.

L'ambassade française a parlé haut et ferme. L'archevêque, après m'avoir reçu paternellement et vérifié lui-même que mes papiers étaient parfaitement en règle, s'est incliné. Prudence ecclésiastique : Quand la prudence est partout, disait le cardinal Mercier, le courage n'est plus nulle part. »

J'ai d'ailleurs terminé le travail dans ce pays. Après le déjeuner, je pars ; ma place est déjà retenue depuis hier.

Mais à l'avenir, la tâche va se compliquer. Le communiqué mensonger me précédera dans chaque capitale. Or, à aucun prix, je ne veux entrer en conflit avec la hiérarchie. Souffrir pour l'Église, oui ! Souffrir par l'Église, oui encore ! M'opposer à l'Église, jamais !

Il y a vingt ans que je suis prêtre. J'entends le rester, Dieu aidant, jusqu'au bout. Qu'un évêque, dix évêques, me blâment et me condamnent : c'est leur affaire. Pour moi, ayant mis la main à la charrue, je ne regarderai pas en arrière...

(source : BÉRENGUER abbé Alfred, *Un curé...*, *op. cit.*, pp. 215-216)

Conférence de presse du père Bérenguer dans les locaux de la bibliothèque populaire « Camilo Cienfuegos »

Tegucigalpa, (Honduras)
21 avril 1960

[...] Public jeune, avide de savoir : après une brève déclaration, nous bavardons à bâtons rompus sur l'Algérie, ses combattants, les perspectives de paix. Je ne dis rien de l'incident avec la police. Mais tout le monde est au courant (Tégucigalpa, je l'ai déjà signalé, n'est qu'un village). Quelqu'un m'affirme que l'ambassadeur de France en personne a demandé au directeur de la Sûreté d'arrêter « ce communiste français dangereux qui voyage indûment avec un passeport cubain ». Je trouve cela délicieux. « Les imbéciles, écrit Anatole France, ont dans la fourberie des grâces inimitables. » Vouloir me faire passer pour communiste et Français, n'est-ce pas trop à la fois ? Je ne mérite, hélas, ni « cet excès d'honneur, ni cette indignité ». Merci quand même, Excellence, qui portez un nom à consonance corse ! Grâce à vous, je suis logé gratis et splendidement chez l'un de vos collègues. Grâce à vous, une ambassade organise mes activités beaucoup mieux que je n'aurais su faire. Comment pourrai-je vous tenir rancune ? Permettez-moi seulement de vous rappeler que le fait d'être né dans l'île de Beauté ne vous autorise point à voir des bandits dans tous les maquis de la terre.

Je sais, Napoléon, votre idole, a dit : « la diplomatie, c'est la police en grand costume ». Mais depuis... Vous retardez, Excellence.

(source : BÉRENGUER abbé Alfred, *Un curé..., op. cit.*, pp. 221-222)

Solidarités latino-américaines pour la cause algérienne

(été 1960)

Dans le monde entier, l'opinion publique de gauche s'émeut[2]. Du Brésil où ils se trouvaient, parvient, signé de Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, ainsi que de Jorge Amado et Frota Moreira, un message de soutien aux deux détenus « qui développèrent en Hollande une intense activité de solidarité pour l'Algérie libre ». Un appel est lancé aux intellectuels, aux dirigeants ouvriers et étudiants « pour la sauvegarde de la dignité humaine, du droit des hommes à lutter pour leur idéal, du droit du peuple algérien à compter sur l'aide active de tous les militants de gauche ». On en parlera aussi au Parlement brésilien où Cid Franco, député du parti socialiste brésilien, dénoncera ces arrestations, avec l'appui de nombreux députés de l'État de Sao Paulo.

En Argentine, de nombreux avocats, le président de l'Alliance française, des députés, des professeurs de l'université de Buenos Aires, des dirigeants du Parti socialiste argentin, de nombreux professeurs de l'université nationale de La Plata, l'ancien ministre de l'Intérieur, envoient des télégrammes de protestation contre l'arrestation des deux responsables politiques pour leur action en faveur de l'Algérie. De même, au Chili, des avocats s'adressent, dans les mêmes termes, à l'ambassadeur des Pays-Bas. La Confédération unie des travailleurs, Salvador Allende, alors candidat à l'élection présidentielle, le pré-

2. À l'annonce de l'arrestation en juin 1960 du secrétaire de la IV[e] Internationale et du secrétaire de sa section hollandaise pour leur solidarité agissante avec le FLN.

sident du FRAP (Front unique du PS et du PC chiliens) sont parmi les protestataires. Mêmes désapprobations et même solidarité avec la cause algérienne en Bolivie, au Pérou, en Uruguay... [...]

(source : HAROUN Ali, *La 7e Wilaya...*, *op. cit.*, pp. 342-343)

-97- LE FLN ET LE MONDE COMMUNISTE

ENTRETIEN SINO-ALGÉRIEN[1]

Entre le 5 et le 10 octobre 1959

Ben Khedda : [...] Est-il possible pour nous d'aller saluer le président Khrouchtchev à Pékin ?
Chen Yi : Il est parti. Si vous nous aviez prévenu à l'avance, nous aurions essayé de vous arranger un contact avec lui.
B.K. : Nous en avons pourtant parlé avec nos amis chinois.
C.Y. : Vous allez sans doute rentrer par Moscou ? Nous allons faire part de votre désir à l'ambassadeur soviétique qui transmettra à son gouvernement. Il ne faut jamais s'impatienter, il faut résoudre les difficultés petit à petit. L'Union soviétique vous aidera.
B.K. : Nous sommes sûrs que la guerre va se prolonger. Beaucoup de difficultés surgissent parce que nous tenons inébranlablement à notre indépendance. Nous comptons sur nous-mêmes. Notre peuple a tenu durant 5 ans en échec une armée de 600 000 hommes. Nous lutterons contre le pacte atlantique tout entier s'il le faut. Dans cette perspective, nous voulons savoir si l'aide de la République populaire de Chine sera toujours acquise et jusqu'à quel point. Nous voulons connaître les possibilités d'aide (armes, finances, diplomatie) pour élaborer notre stratégie.
C.Y. : J'ai déjà dit que nous vous soutiendrons jusqu'à la victoire et même après la victoire si vous en ressentez le besoin. Notre politique, je vous l'ai dit, sera inchangée à votre égard. Notre aide militaire vous est acquise. Si la RAU tombe dans les bras de l'Occident, c'est une autre question. Mais alors nous trouverons d'autres voies. Si vous voulez discuter en détail, nous désignerons une commission avec laquelle vous étudierez tout cela. Si non, vous nous enverrez une autre délégation.
B.K. : L'acheminement des armes sur le Maroc est-il possible ? Cela nous permettrait d'alimenter le front de l'Ouest. Si vous nous donnez votre accord de principe, nous ferons alors des démarches auprès des Marocains.
C.Y. : En ce qui nous concerne, nous sommes prêts. Vous n'avez qu'à obtenir l'accord des Marocains. Nous pouvons vous aider par la RAU ou directement par le Maroc.

1. Ce texte n'est qu'un extrait d'un entretien dont la date exacte n'est pas mentionnée. Nous savons que Khrouchtchev a séjourné à Pékin du 30 septembre au 5 octobre. La délégation algérienne ayant quitté Pékin vers le 10 ou le 11 octobre, l'entretien s'est donc déroulé entre le 5 et le 10 octobre.

B.K. : Est-il possible d'entreprendre des parachutages d'armes, ou ravitailler l'ALN par sous-marins ?
C.Y. : Sur ces points, aucune possibilité.
B.K. : Nous ne parlons pas de la Chine. Nous demandons seulement votre avis sur la possibilité technique de ces moyens.
C.Y. : C'est difficile de vous répondre avec précision. Quels seraient les pays capables de réaliser pareille entreprise ? D'ailleurs le parachutage est peu efficace. Quant aux sous-marins, ils transportent peu. Il faut tenir compte du fait aussi que les Occidentaux contrôlent complètement la Méditerranée, et que les avions de parachutage et les sous-marins sont rapidement repérés.
BK : Nous avons fait une demande en appareils de télécommunications.
C.Y. : Nous avons adressé votre liste au personnel compétent. Je vous propose de créer des arsenaux.
B.K. : Nous en avons déjà.
C.Y. : Vous devrez aussi récupérer beaucoup d'armes chez l'ennemi. C'est ce que nous avons fait dans notre guerre révolutionnaire. Avant 1949, nous n'avons reçu aucune aide extérieure – même l'URSS, si elle voulait nous aider, elle ne le pouvait pas. Nous étions isolés. L'URSS nous a aidés moralement et politiquement pour nous encourager. La Révolution d'octobre nous a beaucoup enthousiasmés et nous a servi d'exemple. Aujourd'hui l'URSS nous aide sur le plan industriel et technique. Vous devrez envisager la situation dans laquelle vous vous trouverez, si l'aide de la Chine ne pouvait plus vous parvenir. Je vous répète que plus vous approchez de la victoire, plus vous aurez des difficultés.

Abdelhafid[2] : Nous construisons des mortiers, des fusils, etc. Ce sont les munitions qui nous manquent. Pour les fabriquer il nous faut des machines-outils. Si nous avons de telles machines, nous pourrons satisfaire nos besoins. Pour la propagande, nous avons besoin d'une radio puissante couvrant tout le territoire et ne pouvant être brouillée. Une telle radio n'existe pas sur le marché. Nous avons déjà reçu un certain nombre d'appareils de télécommunication de chez vous. Mais cela est insuffisant. Nous aurions voulu monter des ateliers de réparation et de fabrication.
C.Y. : Nous pourrons désigner un camarade pour en discuter avec vous. En principe nous vous accordons notre aide dans la mesure où nous possédons ces matériaux. Vous savez que le manque de munitions est un point commun chez tous les maquisards. Mais nous vous aiderons. Nos moyens de transport sont difficiles, pas encore les bateaux de haute mer en Méditerranée. Nous utilisons des bateaux tchécoslovaques, polonais, etc. Or, la Tchécoslovaquie, la Pologne, ont des relations diplomatiques avec la France. Mais ces pays sont prêts à vous aider. Nous résoudrons donc toutes ces difficultés. Pour les questions concrètes, un camarade discutera avec vous. Je répète, le moyen le plus sûr, c'est de récupérer les armes de l'ennemi. Nos expériences du passé nous ont enseigné que ce n'est que lorsque l'on récupère plus d'armes que l'on en perd que l'on s'approche de la victoire[3]. Les 600 000 Français devraient constituer pour vous un réservoir logistique. Vous devrez faire aussi un travail de propagande auprès des soldats français pour qu'ils vous aident.
B.K. : Si nous demandons des armes à l'extérieur, cela ne veut pas dire que nous négligeons les récupérations chez l'ennemi. En cela les légionnaires, les auxiliaires autochtones nous aident beaucoup. Le plan Challe a échoué[4]. Challe demande encore 100 000 hommes, vu [l'intensité] de la guerre.

---

2. Laroussi Khelifa, directeur du cabinet de Boussouf (note infrapaginale incluse dans le texte).
3. Le maréchal Chen Yi pouvait-il ignorer que la situation militaire des Algériens était à l'inverse ? Depuis 1957, les Algériens perdent beaucoup plus d'armes qu'ils n'en récupèrent sur les Français.
4. Si le plan Challe n'avait pas écrasé l'ALN, il lui avait porté des coups très durs.

C.Y. : C'est clair. Nous sommes d'accord : chercher tous les moyens pour renforcer la guerre.
B.K. : Nous remercions S.E. de l'attention qu'il nous a prêtée : nous le remercions d'avoir permis le contact si utile. Nous formulons l'espoir que nos relations iront en se renforçant.

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 525-526)

Complément de l'exposé fait par le docteur Lamine Debaghine, ministre des Affaires extérieures, à la conférence, tenue à Damas, des représentants du GPRA dans les pays arabes

14 novembre 1959
(original en arabe)

LE BLOC ORIENTAL

Nous avons beaucoup parlé du bloc oriental, et nous nous en sommes servis comme moyen de menace. Parmi ce bloc oriental, il y a naturellement la Chine dont nous avons déjà parlé. Quant à l'URSS et aux autres États de l'Europe orientale, ils forment une puissance capable, selon certains, de dominer le monde. L'URSS a fait d'immenses progrès qu'elle voudrait consolider dans la stabilité et la paix. En effet, pour pouvoir assimiler tous ses acquis, l'URSS a besoin de paix et de stabilité; ces deux conditions ne peuvent être réalisées que dans une stabilité mondiale. Le but donc de la politique de l'URSS tend à la consolidation de cette stabilité et il n'est pas du tout dans son intérêt de voir la guerre d'Algérie prendre de l'extension.

C'est en raison même de ce que nous venons d'indiquer que l'URSS, quoique toujours disposée à nous fournir toute l'aide que nous pourrions lui demander, ne le fera que par intermédiaire[5] afin de ne pas paraître dans la position de celui qui agit contre la paix alors qu'il la réclame par tous les moyens. Et afin de ne pas permettre surtout aux Américains de trouver un prétexte justifiant leur immixtion ouverte dans la guerre d'Algérie.

Tant que l'Amérique demeurera relativement éloignée de la guerre d'Algérie, telle sera l'attitude de l'URSS. Mais dans l'hypothèse d'une intervention directe, l'URSS sera appelée inévitablement à s'occuper d'une manière plus active et peut-être à intervenir directement dans la guerre d'Algérie[6]. Cette hypothèse demeurera valable à notre sens

5. Dans une lettre adressée au CCE en 1957, Ben Bella mentionnait une promesse de l'URSS portant sur la livraison de 1 000 armes. En 1959, on devait apprendre que ces armes avaient été effectivement livrées à l'Égypte. Les autorités égyptiennes n'avaient jamais fait part de cette aide aux Algériens (note infrapaginale incluse dans le texte).

6. L'intérêt accordé par l'URSS à la question algérienne apparaît après l'offre de bons offices anglo-américains, offre consécutive au bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958. Le 12 février, le gouvernement tunisien saisit le Conseil de Sécurité. Le 14 février, l'ambassadeur d'URSS en France, M. Vinogradov, fait part au ministre français des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, de l'intérêt que l'URSS porte au maintien de la paix en Afrique du Nord. Le 18 février, les USA et la Grande-Bretagne proposent leurs bons offices acceptés dès le 17 par la France et la Tunisie. Le 18 février, le président Bourguiba déclare : « Une demi-internationalisation entre les membres de la famille atlantique est préférable à une internationalisation totale. Il faut s'attaquer au problème algérien. » Le 1er mars, M. Gromyko, ministre des Affaires étrangères soviétique, adresse une lettre à son homologue français. La lettre a trait au projet de conférence au sommet agité à l'époque, mais le problème algérien y est abordé : « Tout en nous prononçant pour le règlement du problème algérien dans le cadre des rapports

tant que la France demeurera membre de l'OTAN. Mais si la France décide de suivre une nouvelle politique, plus indépendante de ses alliés occidentaux, elle acquerra du coup une plus grande importance aux yeux de l'URSS ; une telle politique française ne peut, en effet, que paralyser l'OTAN et servir les intérêts stratégiques de l'URSS. Il est, par ailleurs, connu que la politique de l'URSS est toujours conçue en fonction de ses intérêts et dans ce but elle n'a jamais hésité à collaborer même avec ses adversaires idéologiques : comme cela s'était passé notamment avec Chiang-Kaï-Chek en Chine, ce sont des considérations d'opportunité de même sorte qui amèneront peut-être Khrouchtchev à se tourner vers la France et cela à notre détriment même[7].

De Gaulle essaie depuis un certain temps de mener une politique plus indépendante à l'égard du bloc occidental tout en s'efforçant de découvrir le moyen d'entrer dans le club atomique et de pouvoir acquérir la haute main sur le marché commun. Le but de De Gaulle est la restauration de la grandeur française. Cette politique française suscite l'inquiétude des Occidentaux. De Gaulle veut amener ses alliés à lui accorder une aide plus grande dans la guerre d'Algérie, mais ayant échoué dans ses tentatives, sa réaction a été le retrait de la flotte française de l'OTAN, le refus d'installation de rampes de lancement et de constitution de dépôts nucléaires en France. Il veut entraîner ses alliés dans la guerre d'Algérie pour la défense de l'Occident et du christianisme contre l'islam. L'Occident se trouve ainsi dans une position délicate : d'une part, il aimerait bien épouser les vues de De Gaulle et, de l'autre, il redoute l'hostilité des peuples d'Asie et d'Afrique.

C'est par le chantage que De Gaulle voudrait procéder à un rapprochement avec Khrouchtchev. Ce dernier considère d'ailleurs avec une certaine satisfaction l'attitude française vis-à-vis de la politique de l'Occident.

En ce qui concerne la Chine populaire, celle-ci a une conception toute différente de l'affaire algérienne. Les Chinois sont orientaux, anti-colonialistes et n'ont pas les mêmes intérêts que l'URSS en Europe.

LA RÉUNION AU SOMMET

La réunion au sommet sera un événement mondial de très grande importance. Avant cette réunion, l'URSS fera l'impossible pour permettre à la Chine populaire de participer à la conférence dans le but de renforcer efficacement le clan socialiste. Les Occidentaux essaieront de consolider leur position avant la réunion en cherchant à améliorer leur attitude à l'égard des peuples dominés, en lutte pour leur libération ; c'est cette idée qui les embarrasse quant à la fourniture de l'aide matérielle et financière que leur réclame De Gaulle ; ils se rendent compte que la guerre d'Algérie menace à l'échelle internationale leurs intérêts supérieurs. C'est la raison de leurs difficultés avec De Gaulle, lequel n'ayant pas obtenu satisfaction, leur tourne le dos. Saisissant l'occasion d'éloigner un peu plus De Gaulle de ses alliés, Khrouchtchev accepte de répondre à l'invitation de venir à Paris. Dans cette perspective, Khrouchtchev peut donc soutenir la politique française en Algérie bien que ce soutien soit en contradiction avec son idéologie. L'URSS cherchera à obtenir l'appui de De Gaulle dans la prochaine réunion au sommet afin de réaliser son objectif : l'avènement de la période de paix et de stabilité qui lui est nécessaire. Il se pourrait que

---

franco-algériens, nous estimons, note Gromyko, que de nouvelles tentatives de résoudre cette question par les armes laissent de moins en moins espérer qu'une solution pourra être trouvée dans cette perspective. » D'une manière non équivoque, les aspirations du peuple algérien à l'indépendance sont subordonnées aux impératifs de grande puissance de l'URSS (note infrapaginale incluse dans le texte).

7. Lors de sa visite en France du 23 au 31 mars 1960, Khrouchtchev avait accepté de visiter le Sahara algérien. Il fallut l'intervention du FLN pour que Khrouchtchev revienne sur ce projet (note infrapaginale incluse dans le texte).

nous assistions donc à une nouvelle coalition des deux blocs contre l'islam à propos de la guerre d'Algérie comme cela avait eu lieu lors de la guerre de Palestine[8].

Il reste donc que la libération de l'Algérie ne pourra s'effectuer que sur le plan algérien et arabo-islamique. Toute autre aide ne pourra être que complémentaire, la plus grande partie de cette aide nous venant alors de la Chine populaire.

La fin de la guerre froide, la stabilité dans le monde, la coexistence pacifique, la promotion de tous les peuples au progrès et au bien-être, la coopération scientifique dans des buts pacifiques, l'arrêt des expériences nucléaires, tels sont les objectifs avoués de la conférence au sommet. Mais si on expliquait cette réunion à la lumière des intérêts de chacun (qui sont leurs mobiles principaux), nous pouvons dire qu'elle pourra aboutir au partage du monde au zones d'influences. La France espère avoir sa part dans ce partage. C'est ce danger qui nous menace le plus. Le triomphe de ce qu'on appelle les principes de la coexistence peut constituer pour nous la pression des 2 blocs nous obligeant à nous entendre avec la France; mais comme le rapport de forces sur le terrain serait en ce moment en notre défaveur, nous serions donc dans ce cas les perdants[9].

Devant cette éventualité, nous ne pouvons rester les bras croisés. Notre devoir est de faire appel à nos alliés naturels afro-asiatiques et en premier lieu à nos frères arabes et musulmans. Il est à noter que les peuples d'Afrique et d'Asie sur qui pèse la même menace prendront leurs dispositions pour sauvegarder leur existence et les acquisitions obtenues à la faveur des divergences habituelles entre les deux blocs.

Si la conférence au sommet amenait une coexistence pacifique dans un monde où tous les problèmes coloniaux seraient solutionnés au profit des légitimes aspirations des peuples asservis, nous pourrions en attendre certes des résultats favorables à notre cause. Mais l'expérience nous a montré que le seul intérêt dirige la politique internationale. La France, de par sa position stratégique, présente plus d'importance que l'Algérie et son acceptation de participer à la conférence au sommet peut faire triompher la politique classique de partage du monde en zones d'influence. Dans ce contexte, la conciliation des points de vue soviétiques et français pourrait amener l'URSS à renoncer à l'aide de principe qu'elle a jusque là apportée à notre pays. Mais cette éventualité est problématique, car dans la conception marxiste, les mouvements nationalistes d'émancipation, réactionnaires au départ, débouchent sur le communisme. Pour opter entre la France et l'Algérie, les communistes tiendront certainement compte de cette analyse. Nous vivons à l'heure actuelle une politique de zones d'influence. L'Europe orientale et la majeure partie de l'Asie[10] sont sous influence soviétique et le reste du monde à l'exception de quelques pays afro-asiatiques neutralistes, sous influence occidentale. Pour cette raison, les Occidentaux entravent la libération de ces peuples.

La coexistence pacifique dans son application réelle doit aboutir à une stabilité dans le monde. Or, l'indépendance de l'Algérie, actuellement en guerre, est une des conditions de cette stabilité. Cependant l'indépendance de l'Algérie constitue une perte pour l'Occident et un affaiblissement du clan occidental. Tout comme si un autre pays venait à quitter le bloc oriental [cela] constituerait une perte et un affaiblissement de ce dernier.

La coexistence pacifique telle qu'elle est conçue par l'URSS ne saurait être acceptée par l'Occident qu'à la seule condition de procéder à nouveau au partage du monde en zones d'influence respectées par chaque partageant.

---

8. La position convergente de l'URSS et des USA sur la Palestine marquera profondément les dirigeants nationalistes (note infrapaginale incluse dans le texte).

9. À cette époque – automne 1959 –, l'ALN se trouvait en position défensive devant les offensives Challe.

10. À cette date, le conflit sino-soviétique n'était pas encore devenu public (note infrapaginale incluse dans la texte).

Toutes ces considérations nous amènent à la conclusion suivante : la coexistence pacifique, si elle doit aboutir au partage du monde en zones d'influence entre les deux blocs, ne peut que nous être préjudiciable. La nécessité de rechercher un bloc groupant des peuples luttant pour leur liberté s'impose pour nous. Ce bloc devra constituer une force capable de faire face aux deux autres blocs. Alors, nous pouvons faire échec à la conception actuelle de la coexistence pacifique basée sur les zones d'influence. Le bloc naturel auquel nous pouvons nous joindre, c'est le bloc afro-asiatique et en particulier nos frères arabes et musulmans.

Voilà la tâche de nos représentants dans cette région. C'est une mission difficile. Le rôle qu'ils sont appelés à jouer est de grande importance.

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 488-490)

LETTRE DE LA FÉDÉRATION DE FRANCE DU FLN À KHROUCHTCHEV[1]

(24 mars 1960)
(extraits)

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE Paris, le 24 mars 1960

Fédération de France

à

Monsieur le Président du Conseil des ministres
De l'Union des républiques socialistes soviétiques

Monsieur le Président,

[... Vous survolerez, Monsieur le Président, les beaux monuments de Paris, mais dans la masse noire des prisons de la Santé et de Fresnes, si même vous les aperceviez, vous ne saurez pas que des milliers de patriotes algériens attendent que les juges français les envoient au bagne à vie ou à l'échafaud.

L'on ne vous dira pas davantage que vous ne sauriez traverser une seule ville de France qui n'ait son contingent de détenus algériens. L'on ne vous apprendra pas plus que 12 000 Algériens croupissent dans les prisons, que le tiers des détenus en France sont des Algériens alors que l'émigration algérienne représente moins du 1/100e de la population française.

Vous ne saurez pas non plus que, dans cette France que l'étranger considère comme « pays de la liberté », quinze ans après l'écrasement du nazisme, des camps de concentration ont été ouverts spécialement à l'intention des Algériens, et que plus de 10 000 y sont parqués.

Aucune des personnalités officielles n'osera vous avouer qu'il ne se passe pas de semaine, sans que ce même sol de France que vous foulez aujourd'hui soit rougi pas le sang des Algériens condamnés après un simulacre de justice et guillotinés.

Pourquoi cette répression généralisée ?

Parce que, Monsieur le Président, ces hommes pensent comme vous que l'ère du colonialisme est révolue, qu'ils manifestent leur solidarité active au peuple dont ils sont issus

11. À l'occasion de la visite en France du dirigeant soviétique.

et qui supporte depuis 1954 la seule guerre chaude du monde afin de mettre un terme à la surexploitation colonialiste. [...]

(source : HAROUN Ali, *La 7e wilaya...*, *op. cit.*, p. 459)

Note de Mohammed Harbi[12] sur les relations avec la RDA

(26 mars 1960)

Note à l'intention de Monsieur le Ministre Krim Belkacem et du cabinet

Le 13 novembre 1958, le président Abbas en sa qualité de ministre des Affaires extérieures par intérim, proposait à la RDA au nom du GPRA l'échange de missions économiques. Dans sa réponse en date du 31 mars 1959, le vice-ministre des Affaires extérieures, Monsieur Schwab, insistait par contre sur l'opportunité de l'échange de relations diplomatiques. Notre gouvernement ne donna aucune suite à cette proposition et laissa la lettre sans réponse.

Une démarche du chef de mission allemand, Monsieur Gryptner, auprès du président Abbas n'eut guère de succès. Le président Abbas argua de nos intérêts consulaires en Allemagne fédérale pour rejeter les propositions du gouvernement de la RDA.

L'attitude de notre gouvernement ne semblait pas tenir compte de l'aide de la RDA à la révolution (critère fondamental pour le choix des alliances) et de l'existence d'une forte colonie algérienne, essentiellement estudiantine, en République démocratique allemande. À lire les rapports des frères Hadj Yala et Hermouche, il nous est possible de mesurer les conséquences de notre manque de courtoisie à l'égard des autorités officielles de la RDA. Ce manque de courtoisie est d'autant plus grave qu'au moment même où nous ne prenions pas la peine de répondre à Monsieur Schwab, nous acceptions les 25 bourses accordées à nos étudiants par le gouvernement de la RDA.

Le contact avec notre colonie exige une normalisation de nos rapports avec la RDA et cela dans notre intérêt même. Une réponse à la lettre du vice-président Schwab pourrait constituer un premier pas en ce sens (voir le projet de lettre en annexe). Mais la liquidation du contentieux et la nécessité d'accords précis sur l'aide culturelle et sociale demandent des entretiens plus approfondis sur les rapports entre nos deux pays. Une délégation mandatée par le gouvernement pourrait se rendre à Berlin et s'en entretenir avec le gouvernement de la RDA.

Au cas où le voyage en Chine se préciserait, une partie de la délégation se rendant dans ce pays devrait faire escale à Berlin et s'acquitter de cette tâche. C'est la meilleure preuve à fournir aux pays de l'Est de notre volonté d'avoir avec eux des relations fructueuses et non empreintes de méfiance.

Le Caire, le 26 mars
Mohammed Harbi

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 495-496)

---

12. Haut fonctionnaire au cabinet de Belkacem Krim, ministre des Affaires extérieures, responsable du département « pays de l'Est ». La note est relative à l'état de tension existant entre le FLN et la RDA, accusée de vouloir communiser les nombreux étudiants algériens qui y étudient. Il existait d'autres motifs à la tension, entre autres le comportement privé des étudiants, et le fait que le FLN ne voulait pas reconnaître la RDA, ce pour quoi la RDA refusait de reconnaître le GPRA et d'accréditer un représentant algérien officiel à Berlin Est.

Rapport de la mission Aït Chaalal en DDR[13]

(juin 1960)

I. OBJET DE LA MISSION

– Régler les affaires en suspens, en particulier liquider le contentieux étudiant.
– Obtenir l'ouverture d'un bureau FLN en DDR.
– Refuser toute forme de reconnaissance juridique entre les deux gouvernements[14].

II. POSITION GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT DE LA DDR

D'emblée les Allemands posent le problème de l'établissement de relations diplomatiques comme un préalable absolu qui conditionne tous les rapports ultérieurs entre les deux gouvernements.

La reconnaissance officielle est pour nos partenaires la seule base possible de coopération officielle entre les deux États. La DDR estime que c'est là une condition essentielle au renforcement et au développement de nos rapports sans pour cela remettre en question la solidarité extra-gouvernementale qui nous est apportée par les organisations nationales allemandes (syndicats, croix rouge, jeunesse).

III. RÉSULTATS DE LA MISSION

a. Ce qui a été obtenu :

– La reconnaissance de l'autorité absolue, du moins en principe, du GPRA sur tous les ressortissants algériens en DDR, soit directement soit par l'intermédiaire de nos organisations nationales (UGTA, CRA, UGEMA).

L'entrée de tout Algérien en DDR est soumise à l'accord préalable du GPRA ou des organisations nationales algériennes. Tout avantage accordé à un Algérien (bourse) est soumis à la même condition. Cependant l'expulsion du territoire allemand ne pourra se faire qu'en cas de mobilisation des Algériens par le GPRA.

– Suppression des bourses aux rappelés[15] à la fin de l'année scolaire, mais impossibilité de les radier de l'université ou de les expulser s'il n'y a pas infraction aux règles universitaires et atteinte aux lois du pays.

– Installation d'un délégué syndical qui s'occuperait des ouvriers à la fois pour les informer de la situation en Algérie et pour servir de lien entre eux et les syndicats et les organismes sociaux allemands. L'idée du délégué syndical a été avancée par nous pour combler le vide total qui résulte du refus des Allemands d'accepter la présence d'un responsable algérien qui agirait au nom du FLN.

b. Échec :

Opposition catégorique des autorités de la DDR à l'ouverture d'un bureau FLN.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Au cours des entretiens, l'attitude allemande a été caractérisée par la rigidité et l'intransigeance. Les autorités de la DDR posent le problème de la reconnaissance comme préa-

13. La mission du FLN en DDR (Deutsche Demokratische Republik), c'est-à-dire en RDA, était présidée par le dirigeant de l'UGEMA Messaoud Aït Chaalal. Elle s'était rendue en RDA à la suite d'une violente tension avec le FLN.

14. Outre l'anticommunisme du FLN, et notamment d'Aït Chaalal, la raison pour laquelle le FLN refusait de reconnaître la RDA était liée au fait que ses positions étaient importantes en République fédérale (où résidait notamment la direction de la Fédération de France) et que le FLN craignait des rétorsions de la part de la RFA.

15. Une partie notable des étudiants algériens avaient été rappelés à Tunis par la direction pour protester notamment contre l'endoctrinement politique auquel ils auraient été soumis en RDA.

lable absolu à toutes les relations intergouvernementales. Elles ont rejeté sans discussion toute formule intermédiaire (comme l'installation d'un bureau FLN) qui tiendrait compte des intérêts immédiats de la politique sérieuse et appréciable à la DDR.

Les Allemands estiment que depuis des années ils ont fait des concessions unilatérales et qu'aujourd'hui le moment est venu de faire pour la réciprocité et d'exiger des compensations. Cette exigence a été exprimée avec force, sous forme d'un vrai diktat, dans une forme discourtoise. Seul le sang-froid et la modération de notre délégation ont évité une rupture rapide dès le début des entretiens.

Comment expliquer cette attitude? Les raisons en sont évidentes. Les Allemands croient être en position de force et de supériorité à notre égard. Ils sont convaincus que leur aide nous est devenue indispensable et qu'il ne nous est plus possible de nous dégager de leur emprise.

Par ailleurs, ils sont non moins convaincus que leur intransigeance et leur pression finiraient par nous forcer la main et nous amèneraient rapidement à la reconnaissance de la DDR puisqu'ils posent cette reconnaissance comme condition première à la continuation de l'aide qu'ils nous apportent.

Enfin, les Allemands laissent clairement transparaître leurs arrières pensées [*sic*]. Ils pensent sûrement que c'est le moment où jamais d'arracher la reconnaissance par l'Algérie car l'expérience guinéenne (et d'autres pays africains) les a convaincus qu'ils ne peuvent espérer atteindre ce but dans des conditions normales.

Le refus de permettre l'installation d'un bureau FLN s'intègre dans ce même processus de pression et de chantage que la DDR exerce sur nous. Les Allemands semblent considérer que tout compromis ne ferait que reculer l'heure de la reconnaissance qui est leur objectif fondamental.

D'où vient ce sentiment de force des Allemands[16]? En plus de l'aide qu'ils nous apportent, nos partenaires spéculent sur une situation beaucoup plus grave. En effet notre communauté en DDR se trouve placée devant un problème d'une extrême importance engendrée par la présence du PCA.

C'est là qu'il faut rechercher les raisons profondes et les modifications réelles de l'attitude brutale de nos partenaires allemands[17].

En effet, depuis deux ans, le PCA s'est implanté solidement en DDR et se livre à un travail fractionnel au sein de la colonie algérienne qui se trouve aujourd'hui menacée dans sa cohésion et son unité dans le cadre du FLN. La confusion, le trouble et la division règnent parmi nos ressortissants. De graves conflits se font jour. Cette situation est connue des Allemands qui encouragent ouvertement ceux qui apportent leur soutien et leur concours au PCA par une attitude particulièrement bienveillante et par des avantages matériels.

Le PCA de toute évidence reçoit tous les appuis des autorités allemandes qui lui facilitent la tâche tant au sein de notre communauté qu'à l'extérieur (publication de brochures, de journaux, tracts, voyages fréquents dans les démocraties populaires).

Les Allemands dans leur action à notre égard tiennent avant tout compte de ce facteur essentiel[18].

16. En réalité, les autorités de la RDA étaient surtout avides de reconnaissance et elles ne comprenaient pas pourquoi le FLN la leur marchandait.

17. En fait, la DDR jouait du PCA comme d'un moyen de pression. Lorsque, après l'indépendance, la DDR aura finalement obtenu la reconnaissance de l'Algérie, elle laissera en grande partie tomber son soutien au PCA.

18. Ce n'est pas l'existence du PCA qui constituait un obstacle à de saines relations avec l'Allemagne de l'Est mais la prétention du GPRA d'exercer tous les attributs d'un État reconnu tout en ignorant ses interlocuteurs allemands. Le PCA a été sacrifié par les pays de l'Est chaque fois que leurs intérêts étaient reconnus par le GPRA (note infrapaginale incluse dans le texte).

Leur refus de donner suite aux décisions du gouvernement de retirer les bourses aux étudiants rappelés est avant tout dictée par la crainte de créer un précédent qui pourrait par la suite donner la possibilité à notre gouvernement de sanctionner des étudiants qui seraient coupables d'un travail politique fractionnel et déviationniste.

De la même façon, le refus d'autoriser l'installation d'un bureau FLN à Berlin procède du même état d'esprit. Les Allemands ne peuvent accepter la mise en place d'un organisme FLN qui a précisément pour but de contrecarrer l'action du PCA et de soustraire nos éléments à son influence fractionnelle.

Au total la pierre angulaire de nos rapports avec la DDR réside dans la présence active du PCA dans ce pays. Les Allemands estiment que le PCA constitue une carte maîtresse dans le jeu de pression et de chantage auquel ils se livrent à notre endroit. Ils sont d'autant plus conscients du fait que nous n'avons pas jusqu'à ce jour eu la lucidité et le courage de poser ce problème franchement et clairement.

Notre silence à ce sujet est interprété comme une faiblesse qu'ils ne cessent d'exploiter surtout quand on sait la rigueur avec laquelle nous avons, en d'autres lieux et dans d'autres circonstances, affirmé sans ambages le caractère monolithique et exclulsif du FLN.

Signalons enfin qu'à la suite de nos entretiens avec les autorités tchèques – qui ont refusé l'installation d'un bureau FLN à Prague – il nous semble évident qu'il existe une politique concertée et coordonnée des démocraties populaires qui agissent à notre égard en fonction des objectifs de la DDR.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. Fermeté et intransigeance dans l'affirmation de l'autorité exclusive du GPRA sur tous les Algériens en DDR et non seulement sur le plan du principe mais aussi et surtout dans les faits. En effet, l'attitude des Allemands qui reconnaissent théoriquement notre autorité et qui en pratique nous refusent les moyens de l'exercer, ne doit tromper personne.

2. Surseoir à tout envoi d'Algérien en DDR, non seulement en ce qui concerne les étudiants mais aussi les ouvriers et les malades[19]. Il est fondamental d'éviter les incohérences en adaptant une attitude conséquente et coordonnée et de ne pas par exemple envoyer de malades au moment où l'on retire les étudiants.

3. Envisager les moyens pratiques de retirer de la DDR un certain nombre d'étudiants qui désirent spontanément leur transfert pour un autre pays – c'est le moyen le plus efficace qui prouverait aux Allemands que nous ne sommes pas à leur merci et les amènerait sans doute à réviser leur position.

Notons que les bourses des rappelés n'ont été supprimées qu'après que nous ayons informé les Allemands de la volonté d'un grand nombre de nos étudiants de quitter la DDR si le problème n'est pas réglé dans l'immédiat.

4. Envisager la mobilisation des récalcitrants et mettre ainsi à l'épreuve la sincérité des Allemands qui ont déclaré être prêts à expulser ceux des étudiants qui seront mobilisés par le GPRA et qui refuseront d'obtempérer.

5. Mettre fin à la confusion et au malaise engendré au sein de notre communauté par l'action du PCA en organisant sur le plan intérieur une position claire et nette à son endroit. Il est à souligner que la plupart de nos étudiants sont des jeunes n'ayant aucune formation politique sérieuse et qui par conséquent peuvent être facilement influencés. D'autant que le PCA utilise à cet effet des méthodes extrêmement habiles (soutien du gouvernement par exemple et soi disant participation à l'action de l'ALN).

6. Revenir à la charge et imposer à tout prix l'installation d'un responsable FLN en DDR

19. Un nombre important de blessés de guerre algériens étaient soignés en RDA.

pour prendre en main tous les ressortissants algériens. Dans l'immédiat, et provisoirement, utiliser le canal du délégué syndical et des responsables des sections de l'UGEMA pour contrôler tous les membres de notre communauté.
7. Faire pression sur la DDR par les pays arabes et africains qui ont de nombreuses relations avec la DDR.
8. En cas d'échec de toutes ces tentatives, envisager le retrait pur et simple de tous les ressortissants. Cette mesure doit être la dernière ressource compte tenu de la gravité de ses implications mais c'est une arme particulièrement efficace qui ne manquera pas, si elle était brandie, de faire reculer le gouvernement de la DDR qui en mesure toute la portée et les conséquences sur sa propre position tant vis-à-vis du monde afro-asiatique que vis-à-vis des pays européens, en particulier l'Allemagne fédérale.

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 497-500)

Lettre du GPRA à Chou En Laï

(24 octobre 1960)

Tunis, le 24 octobre 1960

Excellence,

Au cours de nos entretiens à Pékin [20], nous avons eu l'honneur de vous exposer les problèmes posés par notre guerre de libération.

Nous avons cru devoir insister surtout sur le fait que la révolution algérienne fait face aujourd'hui à une coalition des puissances de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, à laquelle les États-Unis d'Amérique fournissent l'essentiel en finance, en matériel de guerre et aussi en techniciens affectés à différentes bases militaires en Algérie pour l'entretien du matériel de guerre américain et l'instruction.

Il importe de signaler en outre à Votre Excellence que plusieurs officiers des pays occidentaux, et notamment des Belges et des Européens d'Afrique du Sud, participent aux opérations menées contre notre peuple, pour s'initier eux-mêmes aux méthodes de guerre populaire.

Tout cela souligne assez l'importance qu'attache l'impérialisme occidental en général au champ de bataille algérien.

Au cours de nos entretiens de Pékin, nous avons soumis franchement à la bienveillante appréciation de Votre Excellence les problèmes nouveaux que notre peuple doit affronter après avoir subi dix années d'une guerre implacable et d'une répression féroce. Notre petit peuple de 10 millions d'habitants, anéanti par l'obscurantisme et la misère à la suite de 130 ans de colonialisme, a su cependant retrouver l'énergie suffisante pour briser à jamais le joug impérialiste et demeure farouchement déterminé à combattre jusqu'à la victoire finale.

---

20. Le président Ferhat Abbas a séjourné à Pékin du 29 septembre au 6 octobre 1960. Mais ce n'est qu'après son retour qu'il établit la liste des besoins de l'ALN en techniciens. Hormis quelques coopérants militaires dont la présence est attestée dans des camps d'entraînement au Maroc, les Chinois n'envoyèrent guère de techniciens à l'ALN mais ils formèrent de nombreux cadres dans leurs instituts militaires.

Mais toutes les ressources de notre peuple en énergie, en détermination à vaincre et en sacrifices, ne nous empêchent pas d'être conscients des difficultés auxquelles nous devons faire face énergiquement, avec l'aide de nos puissants amis et alliés.

Il ne fait pas de doute que l'enjeu et l'issue de la guerre d'Algérie revêtent une signification considérable non seulement pour le mouvement de libération et de progrès des peuples coloniaux et semi-coloniaux, mais aussi pour l'impérialisme occidental en général.

Ainsi, face à la coalition impérialiste, nous estimons juste de demander à nos amis et alliés une aide là où l'urgence s'en fait durement sentir, c'est-à-dire dans les domaines techniques, auxquels notre peuple, en raison de 130 ans de colonialisme, n'accéderait que d'une façon très lente s'il n'était efficacement aidé.

La présence auprès de nos services de techniciens amis, au niveau des états-majors, de l'instruction générale et des écoles spéciales, nous permettrait d'avancer plus rapidement sur le chemin de la victoire et d'économiser ainsi un temps précieux non seulement pour le peuple algérien mais pour l'ensemble des peuples épris de liberté et de progrès.

Nous sommes convaincus par ailleurs que quelle soit la qualité de nos exposés, ceux-ci ne peuvent rendre correctement la réalité complexe que nous affrontons. Aussi est-il utile que nos amis prennent directement connaissance de ces réalités; c'est là une condition nécessaire pour que le soutien qu'ils accordent à notre révolution devienne un soutien toujours plus efficace.

C'est pourquoi nous avons l'honneur de soumettre à la bienveillante appréciation de Votre Excellence une liste, ci-jointe, des techniciens que nous jugeons nécessaires au développement rapide de la technicité de notre Armée de libération nationale et à la solution immédiate des problèmes urgents que nous avons à résoudre. Cette liste n'est pas limitative.

Étant donné les conditions actuelles de notre combat, nous acceptons que ces cadres techniques amis stationnent en dehors du territoire algérien. Nos principales concentrations de troupes se trouvant en Tunisie, c'est dans ce pays frère qu'ils résideront pour la durée de leur séjour.

Ces cadres techniques amis auront une mission d'instruction et de conseil, dont la durée est entièrement laissée à l'appréciation et à la convenance de Votre Excellence et de son gouvernement.

Je saisis l'occasion de cette note pour renouveler encore une fois à Votre Excellence les remerciements de mon gouvernement et du peuple algérien pour l'aide que votre pays n'a cessé de fournir à notre peuple en lutte pour son indépendance, et pour la sympathie qu'il n'a cessé de lui témoigner.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mon meilleur souvenir, l'assurance de ma très haute considération.

FERHAT ABBAS

Président du Gouvernement provisoire de la République algérienne

(source : HARBI Mohammed, *Les Archives...*, *op. cit.*, pp. 527-528)

X

Le FLN et la France

-101- Les premières négociations (1956)
-102- Le FLN et de Gaulle
-103- Le FLN et les référendum
-104- Le FLN, le plan de Constantine
et les questions pétrolières
-105- Les négociations, de Melun à Évian 2 (1960-1962)
-106- Le FLN, le cessez-le-feu et l'exécutif provisoire
-107- Le FLN et l'OAS

-101- LES PREMIÈRES NÉGOCIATIONS (1956)

LES NÉGOCIATIONS : LE PRÉALABLE DE L'AVAL DES CHEFS DES MAQUIS

Lettre d'Abbane à la direction extérieure FLN du Caire

15 mars 1956

[...] Sachez une chose : personne en Algérie n'aura le courage de discuter avec la France s'il n'a obtenu au préalable l'accord des maquis. Ces derniers ne répondront à aucune ouverture française si celle-ci ne comporte pas les 3 conditions exigées par le FLN en vue d'un cessez-le-feu[1]. (Cf. journal *Le Monde* du 3 février 1956).

(source : BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier...*, *op. cit.*, pp. 164-165)

Sur les entrevues sous le ministère Guy Mollet

Été 1956

[...] Le 17 août, Ahmed Francis et M'Hammed Yazid rencontrent dans un café de Rome à 18 heures, Pierre Commin[2]. L'entretien dure une heure. Rendez-vous est pris pour le lendemain, à 12 heures, puis on se retrouve à 13 heures dans un restaurant discret où la discussion dure une heure quarante.

SFIO ou gouvernement français ?

Les délégués du FLN soulignent qu'ils n'ont accepté cette rencontre que pour faire preuve de bonne volonté et qu'il leur est « impossible de poursuivre ces contacts officieux », car ils risquent de prendre le caractère d'une discussion entre le FLN et la SFIO. Pierre Commin fait observer qu'à Belgrade comme à Rome, il n'était pas mandaté par son parti mais par le président du Conseil. Il propose donc la formule : « Discussions préliminaires secrètes entre représentants officiels du président du Conseil et représentants du FLN. » Francis et Yazid constatent alors qu'ils sont en présence d'une situation nou-

1. La première et la plus importante était la reconnaissance du préalable de l'indépendance de l'Algérie.

2. Secrétaire général adjoint de la SFIO et ami personnel de Guy Mollet.

velle et qu'ils doivent consulter leurs amis. Un autre rendez-vous est pris pour la période du 31 août au 5 septembre.

Du 2 au 5 septembre se tiennent de nouveaux pourparlers destinés à entamer les questions de fond. Du côté algérien, Mohammed Khider, M'Hammed Yazid et Abderrahmane Kiouane[3]. Du côté français, Pierre Commin, accompagné de Cazelles et Pierre Herbault. À l'issue de deux jours d'entretiens, la délégation française résume ainsi sa position :

Conformément aux principes inclus dans le préambule de la Constitution, l'Algérie sera dotée d'une large autonomie de gestion limitée à des compétences définies et comportant un Exécutif et un Législatif. L'Exécutif et le Législatif algériens auront à connaître de toutes les matières qui n'auront pas été déclarées comme relevant de la compétence commune. Les domaines de la compétence commune feront l'objet d'études, de discussions et de décisions en commun par un ou des organismes entre les représentants du gouvernement français et les représentants de l'Exécutif algérien selon des modalités à définir.

Seront déclarés relevant de la compétence commune :
1. Les libertés publiques et les droits individuels.
2. Les questions militaires.
3. Les Affaires extérieures.
4. La planification économique et les problèmes financiers.

Si ce schéma était accepté, des négociations officielles et publiques pourraient s'ouvrir.

Entre la négociation et les élections, il y aurait aménagement d'une période transitoire : la question de l'autorité chargée d'expédier les affaires courantes pendant celle-ci resterait à examiner.

Les deux délégations conviennent qu'un pas vient d'être fait et que de sérieuses perspectives de paix s'ouvrent entre les deux pays »... et se donnent rendez-vous pour le 15 septembre.

La rencontre a lieu à Belgrade le 22 septembre. Cette fois, seul Herbault est présent. Pierre Commin aurait été retenu à Londres. Khider, lui, est accompagné du docteur Mohammed Lamine Debaghine[4], chef en titre de la Délégation extérieure. Il devait participer au précédent contact de Rome mais, arrêté par la police italienne, en avait été empêché. Lors de cette dernière rencontre de Belgrade, le docteur Debaghine était venu apporter à Herbault une réponse négative alors que, selon lui, on aurait laissé espérer le contraire à la délégation française[5].

Les pourparlers avec Herbault durent de 17 h 30 à 19 h 30.

Herbault résume la position française :
1. Large autonomie de gestion pour le peuple algérien avec un Exécutif et un Législatif pour les questions de compétence algérienne.
2. Liens institutionnels et constitutionnels pour les questions de compétence commune.

La réplique de la délégation algérienne est abrupte : « Avant toute discussion sur le fond, la condition *sine qua non* exigée par le peuple algérien en guerre pour la libération est la proclamation de l'indépendance. »

Herbault, qui semble pris de court, déclare : « Aucun gouvernement français ne peut prononcer le mot "indépendance" concernant l'Algérie, sans être immédiatement renversé. » Il propose cependant une formule telle que « le droit du peuple algérien à dispo-

3. Respectivement un ancien député et chef historique du FLN, et deux personnalités du centralisme.

4. Nommé à la tête de la Délégation extérieure du FLN par la direction d'Alger conduite par Abbane, environ un an avant le Congrès de la Soummam. Sa nomination avait eu notamment pour objectif de contrecarrer le leadership de Ben Bella sur la délégation extérieure.

5. Entretien avec l'auteur, 22 décembre 1989 (note infrapaginale incluse dans le texte).

ser de lui-même », mais c'est là, souligne-t-il, un avis personnel et il doit en référer en haut lieu le plus vite possible.

Là s'arrête la première phase des contacts secrets avec le gouvernement de Guy Mollet. Le rapt des Cinq, le 22 octobre 1956, remet tout en question.

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 25-27)

Le cafouillage des négociations vu par El Moudjahid

5 août 1957

Aujourd'hui comme hier, un seul objectif : l'Indépendance Nationale par Saâd Dahlab, membre du CCE

Certains journaux, notamment en France, ont rendu compte des contacts qu'un fonctionnaire français du ministère des Affaires étrangères, M. Goeau Brissonière, aurait eu avec des dirigeants du FLN. Ils semblaient si bien informés qu'ils ont même souligné l'esprit de conciliation du FLN et les concessions qu'il était prêt à faire.

La vérité est que M. Brissonnière a demandé rendez-vous à des dirigeants du FLN par l'intermédiaire du secrétaire de l'UGTA à Tunis. Fort des expériences passées, nos responsables présents à Tunis ont refusé de le rencontrer et se sont bornés à lui indiquer les conditions d'une rencontre avec des plénipotentiaires éventuels. Voilà en quoi a consisté la mission de M. Goeau Brissonnière. Au reste notre représentant à l'O.N.U., M'Hamed Yazid, a largement démenti les bruits plus ou moins fantaisistes et imaginaires qui ont entouré cette affaire.

Cette mise au point apportée afin que ne subsiste aucune équivoque, il importe cependant de tirer la leçon de l'affaire Brissonnière.

En effet, la 12ᵉ session de l'O.N.U. avait exprimé dans sa résolution sur l'Algérie l'espoir qu'une « solution pacifique, démocratique et juste » serait trouvée par des moyens appropriés conformément aux principes de la Charte des Nations Unies ! La France avait six mois, selon les propres déclarations de ses officiels pour trouver cette solution. Or au cinquième mois, le Président du conseil français se défend devant le Parlement d'avoir jamais essayé de contacter les Algériens en vue de négocier avec eux. Cela signifie que le Gouvernement Français ne renonce en aucune manière à sa prétention de vouloir imposer par la force sa solution. Loin de prendre en considération la résolution de l'O.N.U., il continue en Algérie la guerre d'extermination. À la veille de la prochaine session de l'O.N.U., l'affaire Brissonnière illustre parfaitement l'obstination du Gouvernement Français à vouloir maintenir par le feu et le sang sa domination en Algérie. L'opinion publique mondiale ou internationale est ainsi avertie. Le Groupe Afro-Asiatique ayant déjà demandé l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de la 13ᵉ session de l'O.N.U., celle-ci ne manquera pas de tirer les conséquences de l'attitude française.

Quant à nous, la preuve est faite encore une fois que nous avons raison de n'accorder aucun crédit aux initiatives clandestines des agresseurs. Lorsque M. Maunoury n'hésite pas à affirmer qu'il ne connaît même pas son envoyé spécial, qui nous reprochera d'exiger des garanties sérieuses et des engagements officiels avant toute rencontre avec les dirigeants français ? Peut-être M. Brissonnière ne comprenait-il pas à Tunis pourquoi nous avions refusé de le rencontrer. Notre réponse doit lui paraître aujourd'hui plus claire, comme elle paraîtra plus claire et plus compréhensible à tous ceux qui ne voient pas que l'intransigeance est du côté français.

M. Bourgès-Maunoury déclare toutefois qu'il y aura toujours des contacts avec les Algériens à seule fin de les sonder. Libre aux Français d'apprécier comme ils l'entendent cette haute politique de leur chef de gouvernement. Nous leur déclarons à notre tour que nous n'avons rien à leur cacher. Ce que nous exigeons aujourd'hui est ce que nous avons proclamé le 1er novembre 1954. L'objet de notre Révolution est la libération de notre Patrie. C'est la reconquête de notre souveraineté, de notre indépendance. Nous déposerons les armes le jour où cet objectif sera atteint, et seulement ce jour-là ! Là est notre détermination, là est notre volonté, quel que soit le temps et les sacrifices que cela impose. Trois ans de guerre implacable devraient en avoir convaincu nos adversaires. Puisqu'ils feignent de l'oublier, nous le leur rappelons.

Comme nous leur rappelons que toute tentative de négociation devra être sérieuse. La méthode à la Commin[6] et à la Brissonnière n'a jamais trompé le FLN et ne trompe personne dans le monde. Il ne s'agit pour un ou deux ministres que d'essayer de prendre contact avec nous ou de nous sonder, pour se rétracter ensuite. Le problème est à l'échelle gouvernementale. Le jour où le Gouvernement Français voudra mettre un terme à la guerre, il devra en manifester sincèrement le désir. La politique qu'il inaugurera alors créera l'atmosphère propice aux initiatives de paix. Une déclaration indiquant que la France répudie ses conceptions coloniales et s'engage dans la voie de la reconnaissance de l'indépendance algérienne permettra au FLN de prendre en considération les initiatives françaises et d'envisager des négociations. Les négociateurs français devront être de vrais responsables de la politique française et non de simples fonctionnaires. Ils devront être dûment mandatés : ils ne devront pas parler au nom de tel ou tel ministre, mais ils devront engager le Gouvernement Français tout entier. Telle est notre conception. Toute autre forme de dialogue est une perte de temps et une duperie. Nous n'avons guère de temps à perdre. Notre lutte nécessite tous nos efforts et nous ne serons dupes à aucun prix.

(source : *El Moudjahid*, 5 août 1957)

6. Personnalité socialiste française ayant eu des contacts avec le FLN au temps du ministère Mollet.

-102- LE FLN ET DE GAULLE

Tract de la mintaqa *55*[1] *destiné aux soldats français au lendemain du 13 mai*

Mai 1958

Un coup d'État, un véritable coup de force contre la République vient de se perpétrer à Alger : un comité de « Salut Public », dirigé par une junte militaro-colonialiste se substituant au gouvernement de la République, c'est emparé du pouvoir à Alger.

[...] Voulez-vous être les complices et serviteurs des renégats du « Comité de Salut Public » ? Accepterez-vous encore de mourir pour défendre les intérêts des de Sérigny, Borgeaud et autres ?

Et vous, officiers, qui avez la responsabilité des hommes que vous commandez ! Continuerez-vous à servir des apatrides et conduire vos soldats dans la voie de la trahison ?

L'heure du choix est venue : ou votre patrie et la défense de la République, ou la négation de votre patrie et la dictature !

[...] Le F.L.N., plus décidé que jamais à lutter pour l'indépendance et la fin du régime colonial en Algérie, consent néanmoins à rendre service à la République Française, comme l'ont fait tant d'Algériens pendant les deux dernières guerre et à vous faire diriger jusqu'à votre pays.

Sauvez votre pays et sauvez aussi votre vie !

Le F.L.N. vous y aidera.

Vive le F.L.N. ! Vive l'A.L.N. ! Vive l'Algérie libre et indépendante !

À bas le colonialisme et la dictature !

(source : archives privées)

Premiers contacts informels sous de Gaulle

1958

Avec de Gaulle, on assiste à un changement dans le style et dans la nature de l'approche. Le général de Gaulle, confiant dans les échos et les espoirs que son nom éveille, exige la cessation pure et simple des combats et la soumission du FLN à ses

---

1. Djebel Tessala – Bel Abbès – Telagh – monts de Daia.

volontés. En s'adressant aux combattants algériens, il prend de la hauteur; il déclare comprendre leurs motivations et rend à leur courage un hommage appuyé :

« Je dis sans ambages que pour la plupart d'entre eux, les hommes de l'insurrection ont combattu courageusement [...]. Que vienne la paix des braves et je suis sûr que les haines iront en s'effaçant. J'ai parlé de la paix des braves. Qu'est-ce à dire ? Simplement ceci : que ceux qui ont ouvert le feu le cessent, et qu'ils retournent sans humiliation à leur famille et à leur travail ! [...] La vieille sagesse guerrière utilise depuis très longtemps, quand on veut que se taisent les armes, le drapeau blanc des parlementaires. Et je réponds que dans ce cas, les combattants seraient reçus et traités honorablement. Quant à l'organisation extérieure [...] qui, du dehors, s'efforce de diriger la lutte, je répète tout haut ce que j'ai déjà fait savoir. Si des délégués étaient désignés pour venir régler avec l'autorité la fin des hostilités, ils n'auraient qu'à s'adresser à l'ambassade de France à Tunis ou à Rabat. L'une ou l'autre assurerait leur transport en métropole. Là, une sécurité entière leur serait assurée, et je leur garantis la latitude de repartir. Certains disent : « Mais quelles seraient les conditions politiques dont le gouvernement accepterait que l'on débatte ? » Je réponds : « La direction politique de l'Algérie est en Algérie même. » Ce n'est pas parce qu'on fait tirer des coups de fusil qu'on a le droit d'en disposer. Quand la voie démocratique est ouverte [...], il n'y en a pas d'autre qui soit acceptable. »

Cette longue citation de la conférence de presse du 23 octobre 1958 jette une lumière crue sur la position du général de Gaulle et sa manière de procéder. On a souvent insisté sur sa capacité exceptionnelle à manier l'équivoque, à en faire une arme tactique privilégiée. Pour sa part, le FLN en a rarement été dupe. Rompu aux nécessités de ne juger que sur pièces, il allait jusqu'à attribuer aux déclarations du président français le mérite de la clarté. Il s'est trouvé des exégètes professionnels ou d'occasion – on les appelait alors « auto-émissaires » – pour venir tenter de nous persuader du contraire.

Jean Amrouche se voulait à la fois gaulliste et proche du FLN. Il jouissait auprès des dirigeants algériens d'une amicale sympathie. Un jour de l'automne 1957, alors qu'il se trouvait à Tunis, Abane lui suggéra de participer, avec Ahmed Boumendjel et moi-même, à une rencontre avec les Français libéraux de Tunisien animée par François de Montéty. Quelle ne fut pas notre surprise quand Jean Amrouche, invité à prendre la parole, commença ainsi son discours : « En tant qu'Algérien et en tant que Français... » Son gaullisme mâtiné de mysticisme ne laissait d'ailleurs pas d'agacer.

Il ne percevait pas toujours la disparité évidente des points de vue entre un organisme responsable qui ne pouvait décemment régler sa conduite en fonction des intentions supposées de l'adversaire, et l'homme de bonne volonté qu'il incarnait et qui cherchait à se rendre utile à la révolution en essayant de la convaincre des bonnes intentions de de Gaulle. Faire l'éloge de l'homme du 18 juin alors que les opérations offensives prenaient, sous son autorité, une envergure et une intensité inégalées, relevait du surréalisme. Avait-on oublié la répression de mai 1945, dans le Nord-Constantinois, alors qu'il présidait à Matignon aux destinées d'une France qui sortait à peine de l'occupation ? Constats, pour un Algérien, difficiles à concilier avec un quiétisme pro-gaullien qui s'emparerait comme par enchantement des consciences.

Il fallait beaucoup d'endurance et des trésors de diplomatie aux dirigeants du FLN, auxquels parvenaient, d'une part, des nouvelles alarmantes sur les ravages du plan Challe et auxquels il incombait, d'autre part, de prêter une oreille courtoise aux thuriféraires du gaullisme qui faisaient le siège du GPRA. L'initiative de l'un d'eux, je m'en souviens, tourna un jour à l'incident. Henri Smadja, directeur du quotidien parisien *Combat* et pro-

priétaire à Tunis d'une entreprise de presse qui imprimait *El Moudjahid*, entreprit, au lendemain de la proposition de la « paix des braves », de persuader – encore un ! – le FLN de l'accepter. Tandis qu'il développait ces thèmes, au cours du dîner auquel il avait convié quelques représentants du FLN, on sentait une certaine gêne gagner ses hôtes. Soudain, l'un d'eux, le colonel Slimane Dhiles, ancien chef de la wilaya IV[2], sortit un revolver et le braqua sur Henri Smadja en lui lançant : « Voici le seul langage que vous comprenez ! » Témoins de la scène, Chawki Mostefaï, Ameziane Aït Ahcene, le commandant Idir et moi avions tout fait pour rattraper l'incident, mais il était de ceux qu'on répare difficilement. [...]

Jamais le prestige attaché au nom de De Gaulle n'aura autant été invoqué, souligné, exploité pour avoir raison du FLN, émousser sa lucidité, paralyser ses réflexes immunitaires. L'affaire Si Salah en a été un des exemples les plus frappants. Bien que cet épisode restât circonscrit, il n'était pas moins significatif de l'habileté d'un adversaire qui savait reconnaître l'autre, entrer dans ses raisons et l'investir de l'intérieur.

Le fait que Bernard Tricot ait suggéré que Si Salah, Si Mohammed et Si Lakhdar fussent reçus à l'Élysée montre que de Gaulle n'hésitait pas à user de son autorité personnelle pour séduire et convaincre. Comme les rares hommes d'État de sa catégorie, il était conscient de son charisme et il savait s'en servir.

En fait, de Gaulle s'évertuait à « casser » le FLN, en recourant à des manœuvres d'enveloppement peu communes. Ses périodiques conférences de presse étaient celles d'un oracle, et les couplets qu'il y réservait à l'Algérie des chefs d'œuvre où la hauteur de vue proclamée le disputait à la froide tactique. Ses appels à « l'organisation extérieure de la rébellion » avaient le ton de quelqu'un qui serait prêt à aller très loin avec qui serait prêt à répondre à ses injonctions.

Le GPRA percevait clairement l'absence de perspective pour une solution négociée, mais là où il flairait le traquenard, les médias les mieux disposés à son égard n'hésitaient pas à voir une chance de paix qu'il fallait saisir à tout prix. Devant ce qu'il fallait bien appeler pressions de l'opinion française et internationale, le FLN ne pouvait, en tout état de cause, s'engoncer dans une attitude de refus. Il devait, lui aussi, sans trop se compromettre, répondre aux manœuvres par la manœuvre.

Septembre 1959. L'« autodétermination ». Le mot est prononcé. C'est l'ouverture décisive, le dépassement des formules intégrationnistes, le renoncement, non sans de nouveaux déchirements, à l'Algérie d'autrefois – « l'Algérie de papa. » Mais 1959 avait été particulièrement rude pour le FLN, et la voie de l'autodétermination restera bouchée pendant deux longues années encore. [...]

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 38-41)

*De Gaulle vu par l'*Avenir[3]

vraisemblablement été 1958

Les aventures de Grosnez

Déjà !... Après l'avoir applaudi, encensé, porté en triomphe, déjà... Pauvre Grosnez, déjà... Ils veulent le dévorer. Ses portraits qui couvraient tous les murs sont arrachés

2. Son nom de guerre était Si Sadek.

3. Organe de la *wilâya* 5 (Oranie). L'article fait allusion aux déceptions éprouvées par les Européens d'Algérie et les ultras de l'Algérie française.

rageusement, lapidés, piétinés, maltraités à n'en pouvoir mais. Après avoir été successivement « l'homme du 18 juin », « le sauveur de la pauvre France », « le grand marabout », etc... etc..., Charlot devient maintenant « le Juin De Gaulle », « le fourrier des communistes », et tout, et tout.

Encore un qui s'est trompé ! Et pourtant Guy Mollet est avec lui, Guy Mollet qui se souvient toujours de certaines tomates... Mais la réalité est là ; notre force est là, nos commandos sont là, et d'où qu'ils se retournent, LE F.L.N. EST LÀ.
ET LA GUERRE CONTINUE

(source : *L'Avenir*, n° 22)

Deux déclarations de Ferhat Abbas

Octobre 1958
(extraits)

Nous n'avons posé aucune condition à l'ouverture de négociations avec la France et nous n'avons pas non plus demandé la reconnaissance de l'indépendance. La guerre algérienne est une épouvantable tragédie. Je sais que le général de Gaulle est un grand patriote et un homme de bonne volonté. Nous ne sommes pas les ennemis de la France, au contraire, nous souhaitons la coopération sur la base de nouvelles relations dès que nous aurons obtenu l'indépendance.

(source : *L'Écho d'Alger*, 15 octobre 1957[4])

octobre 1959

[Abbas se déclare d'accord avec une négociation avec la France, sans que négociation signifie capitulation.]

De Gaulle est un prophète, De Gaulle est un grand caïd. Moi aussi, paraît-il, je suis un grand caïd. Alors pourquoi ne pas nous rencontrer puisque nous sommes d'accord sur l'autodétermination. [...] De Gaulle veut la paix à terme, moi je veux la paix immédiatement. Jusqu'au jour de notre réponse, le 28 septembre[5], les morts étaient inutiles, maintenant ils sont inutiles parce que nous sommes d'accord.

(source : *L'Écho d'Alger*, 14 octobre 1959)

4. D'après l'interview faite par un journal allemand. Cette déclaration a une tonalité assez différente de celle parue dans *Le Monde islamique* (10 octobre 1958), citant une déclaration de Radio Tunis en arabe du 6 octobre dans laquelle Abbas exprimait l'idée que la négociation était impossible sur une autre base que l'indépendance.

5. Par cette déclaration, le GPRA répondait aux propositions de De Gaulle contenues dans son discours du 16 septembre 1959. Mais, en pleine crise, au moment de la longue entrevue des dix colonels qui allait aboutir au CNRA de Tripoli de fin 1959-début 1960, le GPRA se défaussa sur les historiques/ministres emprisonnés en les désignant comme les interlocuteurs d'une négociation.

Démission du docteur Lamine Debaghine

2 octobre 1959

Tunis, le 2 octobre 1959

À Messieurs le Président du Conseil,
Le Vice-Président du Conseil[6],
Messieurs les Ministres et Sous Secrétaires d'État
Messieurs les Délégués de l'Intérieur.

Des différends portant sur des questions de principes et de méthodes, ajoutés à des incidents nombreux et de plus en plus violents m'ont amené à présenter ma démission par lettre en date du 15 mars 1959[7].

Je fus prié de ne pas faire état publiquement de cette démission et d'expédier les affaires courantes en attendant une réunion avec les représentants de l'intérieur.

Cette réunion ayant tardé à se produire, l'expédition des affaires courantes s'est prolongée au-delà des délais raisonnables pour la bonne marche des services du Ministère.

Sur ces entrefaites, la déclaration de De Gaulle étant survenue[8], je me suis senti obligé de venir de ma propre initiative à Tunis et cela pour :
I°) – empêcher l'ennemi de faire état de nos dissensions ;
II°) – donner mon avis sur le genre de réponse qu'il conviendrait de donner à cette déclaration.

Ayant participé de ce fait à plusieurs réunions gouvernementales (à l'issue de l'une d'elles on m'a même demandé d'apposer ma signature sur la déclaration du GPRA) et assisté officiellement à la conférence de presse du 28 septembre[9] tenue au Majestic pour rendre publique cette déclaration, j'avais cru qu'étant donné la conjoncture politique créée par notre nouvelle prise de position qui subordonne la victoire du peuple algérien aux résultats du référendum, il était nécessaire plus que jamais de présenter un front uni pour la bataille diplomatique et politique serrée qui allait s'engager entre nous et la France aussi bien à l'ONU que demain en Algérie en cas de négociations sur le cessez-le-feu et peut-être même d'organisation du référendum.

J'estime que devant une telle situation tous les différends de quelque nature que ce soit qui ont pu nous séparer dans le passé devenaient absolument secondaires en regard de l'union sacrée et de la nécessité de faire renaître la confiance et l'enthousiasme qui seuls pourraient nous assurer la victoire politique de demain.

C'est dans cet esprit-là que je suis venu à Tunis. Or je constate que plusieurs réunions gouvernementales ont eu lieu ces derniers jours sans que j'y sois convoqué.

Cet état de fait, outre qu'il perpétue l'équivoque qui consiste à laisser croire au peuple algérien et à l'opinion internationale que je suis responsable des Affaires Extérieures alors que j'en suis complètement écarté, du moins depuis le 15 mars 1959, me prouvent que les impératifs de confiance, d'union et d'enthousiasme auxquels je viens de faire allusion ne sont pas encore pris en considération.

6. Belkacem Krim, qui est aussi ministre des Forces armées.

7. C'est-à-dire au lendemain de l'exécution des quatre officiers supérieurs compromis dans le « complot Lamouri », et de l'affaire Amira.

8. Le discours du 16 septembre 1959 (discours de l'autodétermination).

9. Conférence de presse au cours de laquelle le GPRA répondit au discours du 16 septembre en désignant comme interlocuteurs des Français les chefs historiques du FLN détenus en France.

Pour ces raisons j'estime qu'il est de mon devoir dans l'intérêt supérieur du peuple algérien qui pour moi prime toutes autres considérations, de vous exposer les points suivants :
1) le fait pour nous d'avoir renoncé successivement au préalable de l'indépendance avant toute négociation, ensuite au principe de la négociation pour aboutir à l'indépendance et en dernier lieu à la négociation de gouvernement à gouvernement sans ordre du jour préétabli, pour en arriver à accepter le principe de l'auto-détermination, n'est qu'à plus ou moins brève échéance une reconversion pure et simple, totale et irréversible de la bataille militaire en une bataille politique.
2) la guerre de libération qui se poursuit sous l'égide du GPRA ne devient plus à l'heure actuelle qu'un moyen de pression sur l'ennemi pour l'amener le plus rapidement possible à engager la bataille politique pour laquelle nous nous sommes définitivement prononcés.

En conséquence les impératifs de la victoire deviennent évidents :
1) Étant donné qu'en dernier ressort la victoire du peuple algérien, en d'autres termes l'indépendance, dépend du résultat d'une bataille politique qui se déroulera sur le sol algérien, cette victoire ne peut être acquise que si le climat de confiance, de foi et d'enthousiasme tel qu'il a existé au 1er Novembre 1954 est recréé, non seulement à l'intérieur du pays, mais également chez tous les Algériens, qu'ils soient simples réfugiés ou responsables, à tous les échelons de l'appareil dirigeant. Dans ce but tous les malentendus devraient être dissipés, tous les différends de tout ordre et à tous les niveaux qui ont pu survenir dans le passé devraient être surmontés, des mesures devraient également être étudiées pour éliminer tous les motifs d'incompréhension et de ressentiment, séquelles inévitables de toute guerre de libération, afin de s'assurer davantage de la cohésion et de l'unanimité du peuple algérien, conditions indispensables à la victoire de la bataille politique qui nous attend.
2) La guerre de libération devra se poursuivre avec plus d'intensité que jamais. L'erreur consisterait à croire que De Gaulle ayant prononcé le mot auto-détermination, cette dernière deviendrait effective par le fait même que nous l'avons acceptée. Bien au contraire il reste à gagner cette autodétermination sur le terrain. Pour cela nous devons mettre dans la balance tout notre potentiel de lutte et ce potentiel ne peut être efficacement utilisé que si le gouvernement qui est censé diriger la lutte armée, se rapproche et s'installe sur le terrain même des opérations. Ceci permettra de surélever le moral du combattant et de renforcer l'autorité des dirigeants.

Tels sont à mon avis les principes généraux qui doivent régir notre attitude dans la conjoncture actuelle.

Il me reste à attirer l'attention sur un problème portant à la fois sur une question de fond et de tactique. Le peuple algérien a pris les armes pour gagner sa souveraineté. Des centaines de milliers d'Algériens sont tombés pour cette cause. Il ne saurait être question pour lui d'obtenir une autre solution que l'indépendance. Cette indépendance est certaine – si Dieu veut – si nous obtenons que l'auto-détermination devienne effective et à condition que les principes généraux énoncés ci-dessus soient pris en considération.

Une seule erreur de tactique pourrait nous frustrer de la victoire. Cette erreur consisterait à ne pas rester sur nos positions telles qu'elles ont été définies dans les proclamations du GPRA. Les Français à l'heure actuelle pour sauvegarder leurs positions en Algérie ont plus intérêt à négocier une solution d'ensemble directement ou par personne interposée, avec le GPRA en tant que tel ou en tant qu'autorité de fait de la Révolution. Ils échapperaient ainsi au verdict de l'indépendance totale du peuple algérien en cas de mise en application loyale et effective de l'auto-détermination. Pour cela les Français pourraient spéculer sur des divisions supposées à l'intérieur de l'appareil dirigeant algérien et surtout

sur l'instinct de conservation qu'ils supposent exister dans tout organisme au pouvoir. Tout pourparler avec les Français devrait avoir pour objectif seulement l'organisation des conditions de l'auto-détermination avec les garanties de toute nature quant à la sincérité et à la liberté du scrutin éventuel, étant entendu que l'auto-détermination ne saurait exclure en aucun cas l'option à l'indépendance.

En tout état de cause, l'ALN, quoique pouvant être regroupée, ne devrait être ni dissoute ni désarmée. Elle doit constituer pour le peuple algérien la garantie suprême contre toute manœuvre de mauvaise foi ou de duperie de la part des Français, que nous n'aurions pas pu déceler en temps voulu.

Telles sont les considérations que j'aurais voulu vous exposer. Je regrette de ne pas en avoir eu l'occasion.

J'espère qu'elles vous seront d'une certaine utilité.

Pour terminer, je ne saurais trop insister sur la nécessité de créer une atmosphère d'union, de confiance et d'enthousiasme, seuls garants de la victoire dans la dure bataille qui s'annonce. C'est dans cet esprit que j'ai rejoint Tunis, certain par là-même d'avoir accompli un acte positif.

C'est dans cet esprit également que je demeure prêt à servir la cause de mon peuple selon mes moyens et les possibilités qui me seront offertes.

Docteur Lamine Mohamed

(source : KAFI Ali, *Du militant...*, *op. cit.*, pp. 213-215)

L'autodétermination, un tournant de la guerre

Directive du général Gambiez[10]

23 mars 1961
(extraits)

[La France a irréversiblement accepté l'autodétermination.]

L'adversaire luttera [jusqu'à la date de l'autodétermination] pour conquérir des positions telles que l'autodétermination se prononce en sa faveur. Si une trêve ou un cessez-le-feu interviennent, ils seront certes la concrétisation des succès de l'Armée. Mais la victoire réelle, définitive, sera à ceux à qui le peuple algérien, le jour où il sera appelé à se prononcer, choisira de lier son destin : la France ou ses adversaires d'aujourd'hui. La lutte continue donc, mais déjà sous une nouvelle forme. Une nouvelle bataille peut s'engager, qui n'utilisera peut-être plus les armes, mais se livrera sur les plans humain et matériel, psychologique et économique. Aux opérations « Jumelles » ou « Ariège », pourront se substituer l'opération « Jeunesse », l'opération « Dégroupement », l'opération « Rénovation rurale ». L'armée française doit aussi gagner cette bataille.

(source : SHAT 1H2460)

10. Général commandant en chef des troupes françaises en Algérie. Un inconditionnel de De Gaulle.

-103- LE FLN ET LES RÉFÉRENDUM

DIRECTIVES DE L'ALN CONCERNANT LE RÉFÉRENDUM DU 28 SEPTEMBRE 1958

Directives du comité de la wilâya *3*

7 août 1958

Les directives données le 18 juin 1958 et postérieurement relatives à la proclamation de l'état d'alerte, à la suppression de la correspondance privée, la suspension des permissions, l'interdiction du recrutement etc... sont maintenues jusqu'à nouvel ordre.

POLITIQUES :

Sous l'autorité des chefs politico-militaires et de leurs adjoints politiques, une vaste campagne de propagande contre le référendum doit être déclenchée, dès aujourd'hui. Doivent participer à cette campagne tous les éléments du F.L.N. et de l'A.L.N. (Officiers, Sous Officiers de toutes les branches) et les responsables de tous les services autonomes (U.G.T.A., Biens Habous, presse).

Dans chaque village, chaque dechra, des réunions doivent être organisées, des conférences tenues pour expliquer au peuple que sa participation au vote serait un suicide et pour l'inviter par tous les moyens à s'abstenir et à fuir les lieux de vote.

Les tracts de la Wilaya devront être rapidement et largement diffusés, tout particulièrement dans les villes et villages. Là où un responsable ALN peut accéder, il devra lire et commenter à la population des tracts.

Chaque responsable devra noter soigneusement sur son carnet journalier toutes les conférences et réunions qu'il tiendra à compter de ce jour.

MILITAIRES :

Parallèlement à l'action politique et de propagande, l'action militaire doit être déclenchée dès maintenant.

Le jour de l'arrivée du général de GAULLE en Algérie, toutes les unités de la Wilaya ont pour ordre d'entreprendre une action militaire, sous quelle forme que ce soit [*sic*] (Embuscades, accrochages, attaques de postes).

L'action militaire devra redoubler pendant la quinzaine précédant le référendum pour atteindre le maximum d'intensité le ou les jours des opérations de vote. L'action devra être menée sous toutes ses formes (Embuscades, accrochages, harcèlements, sabotages, attaques de postes ou de villages...).

Les moussebilines doivent être organisés en groupes et chargés d'entreprendre des opérations de destruction, sabotage et éventuellement des attaques.

Dans chaque ville, dans chaque village, des attentats (à la bombe, à la grenade, au revolver, à l'arme blanche) doivent être commis surtout pendant les 10 jours précédant le vote, un attentat au moins doit avoir lieu dans chaque centre. De plus, des raids de commandos pourront être lancés dans les centres de vote.

Les compagnies pourront le cas échéant se fractionner en sections, pour opérer en des points nombreux et différents et mener l'ennemi à disperser ses forces.

Bref, il faut que pendant le jour du vote, et la semaine le précédant, à tout instant, en tout lieu, se manifeste et la force de l'Armée de Libération Nationale Algérienne [*sic*].

RENSEIGNEMENTS ET LIAISONS :

Outre la tâche de propagande commune à tous les chefs, les responsables de cette branche ont également pour mission impérieuse de détecter au sein de la population les contre-propagandistes à la solde de l'ennemi qui pourrait [*sic*] s'y infiltrer.

Surveiller les personnes venant de l'extérieur, des villes notamment.

Surveiller et faire surveiller les personnes se rendant fréquemment en ville et signaler immédiatement ceux dont le comportement, l'attitude ou les propos paraissent suspects.

GRÈVE GÉNÉRALE :

Pendant toute la durée des opérations de vote, la grève générale devra être observée sur tout le territoire de la Wilaya. Tous les magazins [*sic*], les lieux publics... doivent fermer, les employés chômer et déserter les lieux publics. Toute circulation est interdite et les unités de l'A.L.N. ont pour ordre de tirer sur tous les récalcitrants.

Le COLONEL HAMIROUCHE [*sic*]
Commandant en Chef de la Wilaya III
Vu par le CAPITAINE SI ABDALLAH
Chef de la Zone n° III[1]

(source : SHAT 1H1110-D5)

Instructions à la *nâḫiyya* 423 (*wilâya* 4)[2]

L'ennemi a fixé son « Referendum » pour le 28 Septembre prochain et prétend l'étendre sur 3 jours. Il est inutile de revenir sur le caractère hypocrite de cette « consultation ». Aussi pour que le F.L.N. sorte victorieux de cette nouvelle et grande bataille, il faut d'ores et déjà :

1. Déterminer les lieux de vote.
2. Prévoir les dispositions ennemies.
3. Choisir les Fidayines (volontaires de la mort) dans les sections sectorales, Katiba, Commando, etc...
4. Fixer les moyens d'action tels que P.M., grenades, P.A., bombes etc... ainsi que les refuges avec caches autant que possible
5. Préparer des mines, pelles pioches, pour destruction de véhicules, pistes, ponts, etc...
6. Confectionner des tracts, papillons, prospectus, caricatures, ridiculisant le « Référendum ». Procurer également des pinceaux, de la peinture ou goudron et autres

1. Kabylie centrale.
2. Région située entre Cherchell et Medea.

matières pour les inscriptions murales. Prévoir la grande offensive psychologique pour la veille et pendant la durée du vote.

RECOMMANDATIONS :

Toutes nos énergies doivent être mises dans cette bataille. Ne pas négliger l'apport femmes;

Il faudra éviter toutefois de commettre des erreurs susceptibles d'être exploitées par un ennemi sans scrupule.

Tous les Moudjahidines écriront dès à présent à leurs parents pour les avertir de l'attitude à prendre à l'égard du prétendu Référendum.

Voici quelques modèles de slogans à utiliser :

Halte à l'intégration ! Le Référendum ne passera pas ! Échec au 13 Mai fasciste ! Voter c'est trahir ! Vive l'unité Maghrébine ! Le I Novembre vaincra Massu, Salan ! De Gaulle, bas les pattes !

Peuple Algérien, souviens-toi ! La lutte continue.

Honneur au Djihad ! Non au « Référendum » colonialiste ! Voter c'est faillir !

France = botte. Peuple ne vote pas ! L'ennemi Français ment !

De Gaulle = 45 000 morts ! Referendum = chaîne

Pour le Conseil de Wilaya
M'HAMED

(source : SHAT 1H1110-D5)

Sur les consignes du FLN pour le référendum du 8 janvier 1961

DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT EN ALGÉRIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AFFAIRES POLITIQUES

BUREAU D'ÉTUDES
N° 73/13/BE.

NOTA. – Prière de rappeler, dans la
Réponse, la date et le numéro de la présente
Ainsi que le numéro du bureau.

RÉFÉRENDUM des 6, 7 et 8 Janvier 1961

I. – Analyse du Scrutin en fonction de la Propagande du F.L.N.

Les consignes du F.L.N.

Le G.P.R.A., dès l'annonce du Referendum, a pris position, déclarant que ce vote n'intéressait pas le peuple algérien et a diffusé des consignes d'abstention.

Le 1er Janvier, FERHAT ABBAS, dans un discours radiodiffusé, donnait ses consignes.

Faire échec à la consultation :

– 1/ En y participant pas [*sic*],

– 2/ En se refusant de se prêter à la consultation,

– 3/ En utilisant tous les moyens possibles pour contrecarrer les domaines de l'ennemi.

Les radios arabes et tous les organes de propagande à la disposition du F.L.N. ont largement diffusé ces consignes de boycott.

À l'intérieur, les responsables rebelles locaux ont retransmis les consignes de l'organisation extérieure, déjà connue d'ailleurs de la population par la presse de langue française et la radio.

Tracts, inscriptions, réunions, mots d'ordres diffusés verbalement ont demandé aux musulmans de s'abstenir.

Dans certaines régions, la population a été poussée également à manifester et à créer des incidents. Les unités de l'A.L.N. de l'intérieur avaient ordre d'intensifier ses [*sic*] actions de sabotage (en fait l'augmentation du nombre des manifestations rebelles a été assez peu sensible).

En cas de vote obligatoire, les consignes ont légèrement varié suivant les régions.

En règle générale, le vote « nul » a été préconisé.

Le « Oui » a été suggéré dans les régions de Philippeville, Mostaganem, Aumale.

Le « Non » a été recommandé à Miliana, Bordj Menaïel, Nédroma.

À noter que le M.N.A. avait également diffusé des consignes d'abstentions [*sic*]. [...]

(source : SHAT 1H1110-3)

Tract distribué à Alger

fin 1960-début 1961
(extrait)

[Après avoir salué les morts des manifestations de décembre 1960, le texte poursuit :]

[...] Il s'agit maintenant de gagner la bataille du referendum. [...] Le dimanche 8 janvier, en restant chez toi, tu marqueras par ton abstention massive ta réprobation à cette farce qui a nom « Référendum ». Tu marqueras aussi le Lundi 9 Janvier par la grève générale, dans le recueillement et la prière, ton Deuil pour tes glorieux morts et ton indignation contre les tueries qui continuent et les arrestations faisant suite aux derniers massacres. Dans le calme et la dignité, avec ferveur et volontairement, tu répondras à l'appel du DEVOIR ET DE L'HONNEUR.

(source : archives privées)

Tract distribué à Oued Imbert[3]

Début 1961
(extrait)

[...] Notre référendum a eu lieu le 1er novembre 1954. Notre peuple veut et obtiendra son indépendance. Le 8 janvier 1961, le Peuple Algérien n'ira pas aux urnes. Il n'accorde sa confiance qu'à l'héroïque Armée de Libération Nationale, au clairvoyant Front de Libération Nationale et à son gouvernement. [...]

(source : Synthèse des renseignements janvier 1961, Corps d'Armée d'Oran, SHAT 1H3683-2)

---

3. Aïn El Berd (entre Bel Abbès et le Tlelat, Oranie).

-104- LE FLN, LE PLAN DE CONSTANTINE ET LES QUESTIONS PÉTROLIÈRES

Le FLN et l'économie[1]

Au FLN, le combat pour l'indépendance englobe l'économie et lui donne forme. Au moment des discussions d'Évian avec les Français, les Algériens réglèrent surtout le contentieux avec la France quand ils abordèrent les questions économiques, sans poser les questions de fond. Seul le texte de la Charte de Tripoli esquissa une synthèse sur ces problèmes et l'ébauche d'un programme d'avenir.

Les gens qui, au FLN, réfléchissaient à l'économie, se situaient plutôt à gauche dans une mouvance générale socialiste impressionnée par les constructions des pays dits socialistes. Sans avoir fondé une école particulière sur ces questions, ils participaient d'une mentalité générale issue de l'expérience soviétique de l'entre-deux-guerres, expérience souvent superficiellement connue et sentimentalement approchée. Une réforme agraire était envisagée au sens où le FLN représentait une large coalition de forces sociales communiant dans l'unanimité patriotique. Il fallait donc remédier aux effets de la dépossession coloniale et exclure les grands propriétaires terriens. Or, l'introduction du capitalisme en Algérie y avait créé un îlot capitaliste qui était pour l'essentiel aux mains des Européens. Rien d'étonnant, donc, que le seul point précis qui ait jamais fait l'unanimité était la restitution des terres « volées » par le colonialisme.

Pendant la guerre d'indépendance, sous les auspices français, il y eut à partir de 1957, et plus manifestement à partir de 1958 avec de Gaulle, une ferme volonté de réforme économique de la part du pouvoir colonial. Mais les gens qui pensaient à ces questions au FLN croyaient que la France n'était pas capable de vraiment développer l'Algérie. Le plan de Constantine fut pourtant dénoncé par le FLN comme « néocolonialiste » parce qu'il ressentait que ce label avait à ce moment pour signification une modernisation du système colonial et qu'il projetait l'abolition de ses pires effets. Le toilettage néocolonial était donc ressenti comme risquant de détourner des Algériens de l'objectif de la lutte en cours. C'est dans ce sens qu'avait pu être désignée naguère comme néocolonialiste et vouée aux gémonies l'expérience de l'administration Chevallier à Alger avec la collaboration d'élus MTLD gestionnaires. Dans cette situation, le FLN ne s'opposa pourtant pas

1. *Cf.* ELSENHANS Hartmut, *La Guerre d'Algérie 1954-1962. La transition d'une France à l'autre. Le passage de la IVᵉ à la Vᵉ République*, Paris, Publisud, 2000; et « La signification néocoloniale des Accords d'Évian », *in* GALLISSOT René (dir.), *Les Accords d'Évian en conjoncture et en longue durée*, Casbah Éditions, Alger, 1997, pp. 33-48; et lettre à G. Meynier de Hartmut Elsenhans du 14 août 2001.

vraiment aux programmes de scolarisation, de développement local et d'industrialisation de l'Algérie puisque toutes ces tentatives étaient entreprises à un moment où la rupture entre la France et l'Algérie était d'ores et déjà consommée. Soit ces programmes seraient entrepris en pure perte par le colonisateur, soit ils seraient récupérés par l'Algérie indépendante dans le même type de logique de substitution que celle qui prévalait pour la culture.

On verra que, aux États-Unis, en Allemagne, en Italie, le FLN eut des contacts avec les milieux industriels et bancaires et que des assurances auraient été données à des indépendants américains ayant investi dans le pétrole saharien. Mais aucun document disponible ne permet d'évaluer la portée réelle des relations entre les compagnies pétrolières et le Front. On sait que le FLN a entretenu de bons contacts avec Mattei et l'ENI italienne (*Ente Nazionale Idrocarburi*), et qu'il s'employa à persuader les compagnies américaines qu'il n'y aurait pas de solution militaire en Algérie, et qu'il fallait donc envisager l'avenir avec une Algérie indépendante, dans un cadre qui pourrait donc bien être néocolonial et plus seulement réservé aux vieilles chasses gardées coloniales. Il n'est pas impossible que ces considérations aient joué dans les prises de position pro-algériennes de certains milieux américains, comme l'illustre la fameuse prise de position du sénateur Kennedy en juillet 1957.

En tout cas, les publications de la presse pétrolière, comme *Petroleum Press Service* – aujourd'hui *Petroleum Economist* –, ne paraissent pas avoir abordé le cas de l'Algérie à un moment où l'interlocuteur français essaya d'intéresser le capital américain. La Standard Oil of New Jersey fut intéressée à un permis ; ce permis lui fut réservé et ne fut pas attribué à une autre compagnie pétrolière. En fait, vinrent en Algérie seulement des indépendants américains, mais à une date où le problème algérien était considéré comme virtuellement résolu par le FLN. Pour Hartmut Elsenhans, et à une date qu'il fait remonter dès la « paix des braves », le différend entre la France et le FLN ne consistait pas dans l'indépendance de l'Algérie, mais dans ses modalités, sa date, la place des Européens, le devenir des droits acquis – notamment le pétrole et les bases militaires – et dans la reconnaissance de la représentativité du FLN par rapport aux autres forces politiques en Algérie – messalistes et « troisième force ». Dans l'ensemble, le FLN s'est donc relativement peu soucié de considérations économiques, ou alors de manière dérivée. Pour lui, là encore, il y avait focalisation sur le maître colonial et sur la politique de « l'indépendance d'abord » qu'il fallait lui arracher. C'est ce que confirme Redha Malek, qui a intitulé lors d'un colloque sur les accords d'Évian sa communication « la place seconde des intérêts économiques ».

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN..., op. cit.*, pp. 508-510)

Synthèse historique sur le plan de Constantine

On accordera aux planificateurs que la durée du Plan de Constantine n'était pas assez longue pour que les impulsions de croissance issues de la construction d'infrastructures pussent se répercuter sur l'industrie de transformation, l'arsenal d'encouragement de l'industrie n'ayant été complètement constitué qu'à partir du début de l'année 1959. Or dans cette mesure on ne peut parler d'échec. Le volume des primes payées montre que les entreprises métropolitaines ne participèrent pas de façon importante à l'industrialisation par leurs capitaux propres. Quant à la disposition du secteur public à mettre dans certains cas la quasi-totalité du capital à la disposition des entrepreneurs, elle n'entraîna pas la formation d'une classe patronale autochtone. La politique d'industrialisation se heurta à la

méfiance du patronat de la métropole, qui estimait que l'Algérie serait bientôt perdue et avec elle les capitaux investis; parmi la population autochtone, elle se heurta à la réticence de tous ceux qui ne voulaient pas participer à une politique d'industrialisation dirigée contre la tactique du FLN. Les seuls entrepreneurs à s'implanter en Algérie furent donc ceux, métropolitains et Français d'Algérie, qui étaient très largement soutenus par l'État. Si l'on extrapole cette tendance, la politique française d'industrialisation aurait certes pu augmenter la production industrielle algérienne et le nombre des emplois, mais la répartition inégale des terres cultivables n'aurait été complétée que par une représentation inégale parmi le patronat des deux communautés ethniques présentes en Algérie. Aussi longtemps que l'on ne voyait l'origine des problèmes économiques de l'Algérie que dans le manque d'emplois, on ne pouvait tirer aucune conséquence de cette évolution. Si l'on considérait en revanche qu'existait une solidarité ethnique au sein de la population autochtone, l'opposition entre les deux communautés, qui pour l'heure appartenaient aussi à des classes opposées, devait se prolonger dans la politique d'industrialisation. Celle-ci intégrait en effet certaines parties des musulmans dans le secteur moderne de l'économie, mais elle les cantonnait là aussi à la seconde place.

Les investissements d'infrastructures devaient constituer le stade initial d'un processus aboutissant à la formation d'un marché intérieur algérien. Ce processus, divisé en plusieurs phases, était censé donner naissance à une industrie de transformation qui poursuivrait le processus d'industrialisation et d'extension du marché intérieur. Tel était le cœur de la politique d'industrialisation de la France, à côté duquel les autres réformes visant à éliminer le problème du chômage par le secteur industriel étaient d'une importance secondaire. Cet objectif avait certes un caractère intermédiaire qui apparaît dans des mesures de « première aide » à court terme, telle l'exhortation adressée au début de l'année 1955 par le gouvernement général aux entrepreneurs, à vérifier s'ils dégageaient le maximum d'emplois possible. Le projet de financer une baisse administrative du prix de l'énergie en Algérie par une augmentation du prix de l'énergie en France allait dans ce sens.

Dans la même orientation, il convient surtout de mentionner le renforcement de l'émigration d'ouvriers algériens vers la métropole. Des représentants de l'industrie métropolitaine furent envoyés dès l'automne 1954 en Algérie pour examiner l'extension de l'emploi de main-d'œuvre algérienne dans le processus de production métropolitain. Une antenne du CNPF fut également mise en place à Alger afin de sélectionner des ouvriers, mais les chefs d'entreprise français refusèrent de participer à la qualification professionnelle de la main-d'œuvre en Algérie, qui eût seule permis d'intégrer plus rapidement la main-d'œuvre algérienne dans le processus de production de la métropole. Le nombre des ouvriers algériens dans la métropole française augmenta néanmoins avec des taux de croissance variant selon les années. À la fin de la guerre d'Algérie, le nombre d'Algériens dans la métropole s'élevait à environ 400 000. Or pour l'essentiel, ces Algériens étaient arrivés en France sur la base de l'immigration individuelle et sans contrat de travail préalable, alors que les planifications françaises telles que le Plan de Constantine avaient explicitement prévu une stimulation de l'émigration. Le Plan de Constantine prévoyait par exemple de dégager 100 000 emplois grâce à l'émigration vers la métropole. [...]

(source : ELSENHANS Hartmut, *La Guerre d'Algérie 1954-1962. La transition d'une France à l'autre. Le passage de la IVe à la Ve République*, Paris, Publisud, 2000, pp. 698-699)

Synthèse historique sur les intérêts pétroliers en Algérie

L'évolution de la situation des intérêts français dans le Sahara était étroitement liée à la tentative de constituer une production française nationale. Sa fonction était non seulement d'étendre la marge de manœuvre de la France vis-à-vis des sociétés pétrolières internationales, mais de lui procurer une position qualitativement améliorée par un approvisionnement autarcique. Ce projet fut encouragé dans sa phase initiale par des facteurs économiques dans le domaine international, qui révélèrent la sensibilité de l'approvisionnement français en pétrole vis-à-vis des événements politiques dans le monde arabe.

L'opinion publique en France vit ainsi dans la possibilité de sources de pétrole propres une garantie pour l'indépendance de la France. Un secteur public de l'industrie pétrolière put bien être constitué sur cette base. Ce secteur coopérait avec des intérêts pétroliers privés tout en repoussant les tentatives visant à le reprivatiser. Mais le projet échoua à cause de problèmes de commercialisation. Le secteur public fut contraint à une coopération renforcée avec le cartel international, sans pouvoir contrôler son droit de contrôle, comme cela avait été le cas lors de l'octroi de concessions de production à des sociétés privées, françaises et internationales au Sahara.

La redéfinition de la stratégie française en matière d'approvisionnement en pétrole, consécutive à l'échec d'un « national-pétrolisme » français, permit un compromis avec le FLN et renforça en même temps les éléments de coopération dans les relations avec les sociétés pétrolières internationales. Elle conduisit également le secteur public de l'industrie pétrolière et les groupes privés qui coopéraient étroitement avec lui depuis l'origine à se détourner de la conception coloniale de la protection de leurs intérêts, qui se fondait sur la souveraineté politique dans certains territoires d'outre-mer travaillant exclusivement pour le marché français et ayant pour fonction de le rendre indépendant de l'approvisionnement étranger. Ils se tournèrent alors vers une coopération de tous les pays industrialisés du bloc capitaliste dans une exploitation commune de tous les gisements de matières premières du tiers-monde, qui permit finalement à la France de renoncer à la permanence de sa souveraineté politique.

L'échec du « national-pétrolisme » renforça ainsi les tendances à une solution « néocoloniale » en Algérie, qui permit de redéfinir les relations franco-algériennes sur la base d'une reconnaissance de l'indépendance politique de l'Algérie tout en conservant des liens économiques étroits avec la France. Après la solidarité initiale apparut ainsi une contradiction entre les intérêts de la minorité européenne et les intérêts pétroliers au Sahara. Cette opposition se manifesta par exemple dans les différences d'attitude entre la Bourse de Paris et la minorité européenne vis-à-vis d'initiatives du gouvernement français dans le règlement du conflit.

(source : ELSENHANS Hartmut, *La Guerre d'Algérie 1954-1962...*, *op. cit.*, p. 322)

-105- LES NÉGOCIATIONS, DE MELUN À ÉVIAN 2 (1960-1962)

Déclaration de Chanderli[1] à New York sur les négociations

Mai 1960

Le F.L.N. est prêt dès demain à siéger avec le gouvernement français pour mettre au point un référendum libre en Algérie, mais ne pourra jamais laisser la France l'organiser. [...] Nous acceptons l'autodétermination et sommes prêts à en discuter l'application. Mais les Français demandent au F.L.N. de déposer les armes et de les laisser organiser le référendum, ce que nous ne pouvons accepter. Nous voulons être certains que ce sera l'expression libre et sincère de la volonté populaire. Ils nous combattent, comment le référendum pourrait-il être libre ? [...] Le référendum représente une très forte proportion du peuple algérien. Nous représentons l'Algérie un peu comme le général de Gaulle représentait la France en 1940.

(source : *Libération*, 8 mai 1960)

La rupture des pourparlers de Melun d'après Pierre Racine[2]

25-29 juin 1960

[...] Tout se passa comme prévu, discrètement et efficacement, et la discussion commença entre la délégation française et la délégation algérienne. Roger Moris[3] en informait l'Élysée, le Premier ministre et moi-même chaque jour.

Toute l'histoire de la conférence concernait :

- les questions à discuter
- le compte rendu des pourparlers
- le reste, c'est-à-dire un dialogue de sourds, a été déjà abondamment commenté et je n ai rien à ajouter[4].

---

1. Représentant du FLN à New York à la suite de M'hamed Yazid, nommé ministre de l'Information du GPRA en septembre 1958. Cette déclaration précède de quelques semaines la première entrevue de Melun entre représentants du GPRA et représentants du gouvernement français (25-29 juin 1960).

2. Directeur de cabinet du Premier ministre français Michel Debré.

3. Secrétaire général pour les Affaires algériennes.

4. Les pourparlers achoppèrent notamment sur la question d'un cessez-le-feu préalable auquel tenaient les Français et que refusaient les Algériens.

La fin de la rencontre. C'est le général de Gaulle qui a ordonné la rupture, et non M. Michel Debré. Le Premier ministre voulait, au contraire, continuer la discussion bien qu'elle se fût, jusque-là, déroulée comme un dialogue de sourds. Les Français ne parlaient que de l'arrêt des combats et les Algériens de l'avenir politique de l'Algérie et de la négociation qui s'établirait. Michel Debré pensait que, peut-être, comme il arrive souvent en de tels cas, une ouverture, même mince, se ferait jour brusquement, et qu'alors on verrait si on pouvait l'élargir. Mais le général, agacé sinon irrité par ces atermoiements, s'y refusa catégoriquement et donna ordre de mettre fin à la rencontre, alors qu'une bonne partie de la presse en mit la responsabilité très faussement et injustement sur le Premier ministre.

L'été allait passer, le général de Gaulle devait reprendre l'initiative et faire une nouvelle ouverture. Celle-ci se fera le 4 novembre où il parlera, pour la première fois, de la République algérienne qui impliquait une négociation d'ensemble avec le GPRA et pratiquement lui seul, contrairement à la pensée antérieure, et à la fois sur l'avenir politique de l'Algérie et l'arrêt des combats.

De notre côté, à Matignon, nous aurions aimé continuer les négociations car même dans le cadre limité où elles avaient été enfermées par les instructions initiales du général de Gaulle, il n'était pas exclu qu'à un moment donné les Algériens, qui avaient confiance en lui et en sa parole, comprendraient qu'ils avaient intérêt d'abord à arrêter les combats, puis à entamer plus tard, à une date indéterminée, une négociation d'ensemble sur l'Algérie.

Il est impossible, après coup, de refaire l'histoire, mais on ne peut s'en empêcher, et je l'ai fait dès l'époque, si, après avoir abouti à un accord des plus honorables et des plus larges sur le cessez-le-feu, l'affaire d'Algérie n'aurait pas pu prendre un tournant moins tragique que celui qui suivit, à partir de la fin 1960 : manifestations sanglantes à Alger, putsch des généraux, attentats de l'OAS et menace de guerre civile en Algérie.

(source : cité dans MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 392-393)

Appel du président Ferhat Abbas au peuple algérien

5 juillet 1960

Peuple Algérien,

Après les entretiens de Melun, le G.P.R.A., dans le communiqué publié hier, a clairement précisé sa position. Toute autre position aurait été incompatible avec la grandeur et les sacrifices de notre peuple. Elle aurait été aussi un encouragement à la politique de force et à celle des diktats.

En prenant, le 20 juin dernier, la décision d'envoyer une délégation en France, nous n'avons pas manqué de rappeler que de grandes divergences nous séparaient du Gouvernement Français. À Melun, ces divergences se sont révélées encore plus grandes. Non seulement les deux points de vue n'ont pas pu se rapprocher, mais nos émissaires se sont trouvés en présence d'un refus catégorique de négocier. Il était dans la logique des choses que les conditions et les modalités de la rencontre devaient être établies par un commun accord. Le Gouvernement Français ne l'entend pas ainsi. Il veut nous dicter ses conditions. Et c'est cela qui est extrêmement grave.

Notre communiqué vous a fait connaître certaines de ces conditions. Elles sont si étroites, et si restrictives, si humiliantes, que toute libre négociation devient pour le moment illusoire. Même dans la négociation, le Gouvernement Français entend se comporter en colonialiste et rejette toute discussion d'égal. D'où son attitude intransi-

geante. Il nous faut une fois pour toutes en convenir. Entre les déclarations publiques et la politique réelle du Gouvernement Français, un grand écart existe, une grande équivoque subsiste. Les entretiens de Melun ont démontré que cet écart demeure. C'est pourquoi le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne n'accorde aux discours publics qu'une valeur relative. Il ne peut engager l'avenir du pays que sur la base d'accords négociés.

Le Gouvernement Français est-il disposé à engager loyalement une telle négociation? Il est permis d'en douter. Notre volonté de rechercher une solution négociée est interprétée par l'adversaire comme un signe de faiblesse. Il se trompe. Ce n'est pas au moment où toute l'Afrique se libère, où les forces de liberté se renforcent dans le monde, où le colonialisme capitule dans toutes les colonies, qu'on peut étouffer la volonté de libération de notre Peuple.

Algériennes,
Algériens,

Dans la phase où se trouve la guerre d'Algérie, les entretiens de Melun ont été positifs. Nous connaissons mieux désormais les intentions de l'adversaire. Et nous savons aussi que cette première rencontre officielle avec le Gouvernement Français n'a été possible que grâce au combat et à l'héroïsme de notre peuple et de sa glorieuse Armée de Libération Nationale. C'est pourquoi nous maintenons notre décision du 20 juin dernier[5]. Nous savons ce que nous voulons. Notre force est dans la clarté et la justesse de nos positions. Ce sont ces positions justes qui ont déterminé l'appui du monde entier et soulevé, à nos côtés, l'enthousiasme des peuples épris de liberté. En France, en dehors des contradictions où le gouvernement s'enlise chaque jour davantage, des forces de paix se développent et se renforcent. Tôt ou tard, une véritable négociation s'imposera.

Algériennes,
Algériens,

Dans l'appel du 20 juin, j'ai dit que la négociation n'était pas la paix. L'expérience de Melun démontre clairement que nous devons demeurer plus que jamais vigilants. La guerre peut être encore longue. Tout en recherchant la négociation et en donnant toutes les chances à la paix, nous devons renforcer nos moyens de lutte et notre combat armé. L'indépendance ne s'offre pas, elle s'arrache.

En ce 5 juillet, jour d'anniversaire, les malheurs de 130 ans de domination coloniale et de servitude nous appellent à de nouveaux sacrifices. Il importe que les fils ne connaissent pas ce que les pères ont subi. C'est par son combat que le Peuple Algérien s'est fait reconnaître son droit à l'autodétermination. C'est grâce à son combat qu'il a provoqué les entretiens de Melun. Aucun Algérien n'a le droit de l'ignorer.

Au moment où une armée coloniale poursuit contre nous une guerre d'extermination et de génocide, au moment où l'adversaire manœuvre et maintient l'équivoque pour l'opinion internationale, nous devons mobiliser toutes les énergies et appeler à l'union de tous.

Vive la République Algérienne!
Vive l'Algérie Libre et Indépendante!

(source : archives Harbi)

5. La décision d'envoyer en France des négociateurs algériens.

Aperçu sur les contacts algéro-français en Suisse

Fin 1960

Hasards de l'histoire

« Pensez-vous que cette guerre est juste? » demande à brûle-pourpoint Boulahrouf à Olivier Long[6]. C'était en décembre 1960 dans une résidence campagnarde non loin de Genève. Maître Lalive, avocat suisse connu, avait organisé chez lui cette rencontre. C'est le début d'un processus qui aboutira à Évian.

Reprenons l'histoire à son commencement. Boulahrouf représente le FLN à Rome où, depuis son arrivée en 1958, il s'est acquis une certaine notoriété : Augustino, ainsi l'appelle Giorgio La Pira[7], en souvenir de Saint Augustin, évêque d'Hippone (Annaba) dont Boulahrouf est natif. Après l'explosion de sa 403[8], il est reçu par Tromboni, ministre italien de l'Intérieur, qui lui offre un pistolet 7,65 Beretta et un permis de port d'arme.

Lors d'une réception chez l'ambassadeur de Tunisie, Habib Bourguiba junior, celui-ci le présente à l'ambassadeur de France, Gaston Palewski. « Vous touchez là la main d'un rebelle », lui dit courtoisement Boulahrouf. « Il faut bien qu'un jour nous fassions la paix », lui est-il répliqué.

Boulahrouf était interdit de séjour en Suisse, à la suite d'une obscure affaire de cartes d'identité vierges découvertes au cours d'une perquisition. Un jour, Raymond Nicolet[9] passe le voir à Rome pour l'entretenir du cas d'un ressortissant suisse, Frichtchy, arrêté en Guinée. Une intervention du GPRA auprès de Sekou Touré est souhaitée. Boulahrouf promet de faire le nécessaire. Un mois plus tard, Nicolet est à nouveau à Rome, venant d'Extrême-Orient. Il rencontre Boulahrouf.

De fil en aiguille, on parle de la guerre, toujours de cette guerre qui fait la une des journaux. Et si la Suisse intervenait? Sa position de pays neutre, sa réputation de sérieux constituent un atout incontestable dans une recherche de la paix. Nicolet promet à Boulahrouf d'en parler à Jean-Flavien Lalive, son collègue du barreau. Quelques jours après cet entretien, Boulahrouf traverse sans encombre la frontière italo-suisse. L'ambassadeur Bucher et André Tripet du Département politique fédéral le prennent en charge, direction Genève. Et c'est ainsi qu'il se retrouve par ce bel après-midi d'hiver chez maître Lalive, où celui-ci l'attend en compagnie de Nicolet et d'Olivier Long.

Raymond Nicolet, un homme controversé mais influent, a tenu parole. Conseiller de Mobutu, de la sœur du shah d'Iran, la princesse Ashraf, défenseur d'un célèbre faussaire en œuvres d'art, Le Gros, il passe pour un avocat génial, mais quelque peu dépensier et fantasque. Fils d'Émile Nicolet, leader des syndicats ouvriers du bâtiment, il a joué, enfant, sur les genoux de Lénine... Après avoir vendu son cabinet jusqu'aux tapis, il s'installa il y a quelques années en France, où il est mort en 1989 dans l'anonymat et le dénuement... Il fut invité par le président Ben Bella en 1963.

« Il y a beaucoup d'émissaires entre Paris et Tunis, dit Boulahrouf en s'emparant de sa tasse de thé, mais la Suisse c'est sérieux. »

Et de lancer en direction d'Olivier Long :

« Et si, par votre canal, on sondait les Français sur leurs véritables intentions; sont-ils prêts à négocier? »

6. Diplomate suisse ayant servi d'intermédiaire dans les contacts algéro-français préalables à la conférence d'Évian.

7. Maire démocrate-chrétien de gauche de Florence.

8. Tayeb Boulahrouf fut victime d'un attentat perpétré vraisemblablement par les services français.

9. Avocat suisse ayant lui aussi servi d'intermédiaire entre le FLN et les autorités françaises.

Olivier Long est justement là pour ça. En bon diplomate, qui sait où il met les pieds, il pose la question préjudicielle :

« Êtes-vous mandaté, et pas par moins que M. Ferhat Abbas ?

– Je suis non seulement mandaté par le président Ferhat Abbas, mais par tout ce qui compte chez nous à la tête de la révolution. »

En fait, Boulahrouf ne dispose d'aucun mandat particulier. Il agit comme représentant du FLN dont le rôle couvre ce genre d'initiative. Naturellement, il faut, en la circonstance, faire montre d'une certaine assurance, qualité dont Boulahrouf n'est pas dénué.

« Je vous rendrai une réponse », dit Olivier Long.

Le diplomate suisse rend compte à Max Petitpierre, président de la Confédération helvétique, lequel l'encourage. De toute façon, Olivier Long ne peut agir sans l'aval de son gouvernement. À travers l'engagement d'Olivier Long, la Suisse se trouve officiellement impliquée.

Pour Boulahrouf, la question est plus délicate. La révolution – Bentobbal l'a dit – a plusieurs têtes. À qui se confier pour que l'affaire ne tourne pas court ? Boulahrouf rentre à Rome. M'Hammed Yazid, ministre de l'Information, est justement de passage. Il le sonde sur les perspectives de négociation avec la France et Yazid fait état de contacts ; il cite le nom du journaliste suisse Charles-Henri Favrod, qui se trouvait au Maroc au moment où le GPRA participait à la conférence du groupe africain, dit de Casablanca. [...]

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 75-76)

Une forte personnalité : Saad Dahlab

Juin 1961

Le marquis du Bois d'Avault

Si le F.L.N. a laissé Saad Dahlab comme chef de son « antenne » à Bois d'Avault, c'est qu'il pense bien amorcer des pourparlers secrets malgré la suspension de la conférence.

Beaucoup de gens disent cela parce que Saad Dahlab a été la révélation des discussions d'Évian.

Avant le 20 mai, on ne connaissait guère que de réputation ce Kabyle[10] de 42 ans qui, depuis 1956, vit au Caire, beaucoup plus qu'à Tunis.

De famille aisée, bachelier, Saad Dahlab a débuté en 1945 dans la politique en étant secrétaire de Messali Hadj. Il a fait deux voyages en Chine avec des délégations du F.L.N. À Évian, il siégeait à gauche de Krim Belkacem, mais dès que la discussion prenait un peu de consistance, il paraissait être le numéro 1 de la délégation.

Pas très grand, mais massif, une petite moustache très noire, de grands yeux durs très brillants, la tête dans les épaules, il passait aisément du coup de poing sur la table au numéro de charme. Le militant passionné s'effaçait derrière le conteur volubile, soulignant ses mots.

Sa spécialité était le Sahara. Il a vécu longtemps à Laghouat et s'en sert pour démontrer que les Sahariens sont Algériens. Et naturellement F.L.N.

---

10. En réalité, Saad Dahlab est issu d'une famille de gros éleveurs du Sud Algérois.

En l'écoutant parler du Sahara, un diplomate français disait : « On croirait entendre un ingénieur des mines qui aurait fait Normale Supérieure. »

Le « Marquis du Bois d'Avault », comme l'ont surnommé ses amis, était aussi celui qui dénonçait le plus véhémentement l'attitude « paternaliste » du « professeur Joxe ». Mais il était aussi de ceux qui paraissaient le plus désireux d'engager une négociation réelle.

Le sens de la présence à Genève de Saad Dahlab est souligné par l'évident souci de modération des déclarations publiques du G.P.R.A. Dans son dernier communiqué officiel, celui-ci dit « souhaiter reprendre les pourparlers dans les délais prévus par la délégation française ».

Ce souhait a été interprété comme une manifestation de bonne volonté. Mais dans la réalité, elle ne recouvre aucun de ces « faits nouveaux » demandés par le général de Gaulle. Elle ne fait pas non plus apparaître une faille dans la position française.

Le F.L.N. a essayé d'exploiter tactiquement la suspension d'Évian. Mais il n'a pas réussi à démontrer que la France avait tort sur le fond en prenant cette attitude.

Chacun reste sur ses positions bien que personne ne veuille la rupture. La négociation secrète est figée comme la discussion publique. Des deux côtés, la porte est ouverte, mais il n'y passe que des courants d'air.

(source : *Candide*, 22/29 juin 1961)

Tract de la wilâya *4*[11]

2e quinzaine de juin 1961

F. L. N. – A. L. N. E. M. G. Wilaya 4

Peuple algérien,

Lorsque le GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE a exposé les grandes lignes de la politique qui traduit des véritables aspirations, le colonialisme français a crié à l'intransigeance.

À l'attitude sincère de nos représentants d'aboutir à un juste accord sur l'application de l'autodétermination, le colonialisme a répondu par une série de manœuvres qui ont placé les négociations dans l'impasse. Le GOUVERNEMENT ALGÉRIEN et, derrière lui, le peuple algérien, ne transigent ni sur l'indépendance sans conditions, ni sur l'intégrité du territoire.

La responsabilité de la suspension des négociations incombe clairement au gouvernement français qui veut amputer le territoire algérien de sa partie saharienne.

Que le colonialisme français sache que le territoire algérien est indivisible.

Que le colonialisme français sache que notre indépendance doit être un fait réel

Que le colonialisme français sache que la souveraineté algérienne doit s'exercer sur l'ensemble du territoire algérien.

Que le colonialisme français sache que nous sommes tous unis derrière le GOUVERNEMENT ALGÉRIEN, que nous avons à maintes reprises, et sous diverses formes, plébiscité.

---

11. Distribué dans l'Algérois au lendemain de la suspension de la première conférence d'Évian (13 juin 1961).

Peuple algérien,

Le samedi 1er juillet, dans le calme et la dignité, tu manifesteras par une grève générale pour une nouvelle fois ta confiance au G.P.R.A.

Tu manifesteras sous une forme bien pacifique pour la reprise des négociations loyales et sincères.

Tu manifesteras par ton unité contre toute idée de partition, même provisoire.

Tu manifesteras pour enlever au colonialisme l'illusion de créer une prétendue 3e Force, l'Algérie ne connaîtra pas le Baodaïsme.

En ces heures historiques, au cours desquelles tu forges ton destin, tu plébisciteras, sans réserve aucune, ton Gouvernement afin de hâter l'heure de la Paix.

VIVE LE PEUPLE ALGÉRIEN ! VIVE LE G.P.R.A. ! VIVE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE !

(source : archives privées)

Interview de Saad Dahlab, ministre des Affaires extérieures du GPRA à l'hebdomadaire tunisien Afrique Action

Novembre 1961
(extraits)

[...] *A. A.* – Il semble que la France exige des garanties qui vont à l'encontre de sa souveraineté : surveillance des oléoducs, droit de passage vers l'Afrique... Ces deux demandes, et quelques autres, sont plus ou moins incompatibles avec la souveraineté. Est-ce un obstacle déterminant à une conclusion positive des négociations ?

S. DAHLAB – Il y a eu soulèvement en Algérie pour restaurer les intérêts méconnus de la majorité algérienne. Nous ne sommes pas chargés de défendre les intérêts français, mais nos propres intérêts. À la France de défendre ses intérêts, elle le fait d'ailleurs très bien. Quant à nous, vis-à-vis des Algériens, vis-à-vis des Africains, nous ne pouvons consolider la position française en Algérie ou en Afrique. Ce n'est pas pour cela que nous avons demandé des sacrifices aux Algériens.

Cela étant, il n'est pas impossible de s'entendre. Je comprends parfaitement bien que la France, même si je dois mettre de côté les Français d'Algérie, les intérêts économiques français en Algérie, la France ne peut pas du jour au lendemain évacuer ses 800 000 hommes. Il faut une étape. Je pense qu'il n'est pas exclu de parler des bases militaires ; c'est l'affaire des négociations. Si nous arrivons à nous entendre, et les formules sont multiples, c'est l'Algérie souveraine qui devra donner toutes les garanties pour surveiller les oléoducs, etc. Que la France nous dise brutalement qu'elle doit conserver ses liaisons avec l'Afrique, je ne veux pas entrer dans ces détails : c'est ses liaisons avec nous qui nous intéressent. [...]

A.A. – Il semble que vous soyez d'accord avec le général de Gaulle... au moins pour estimer que la paix est devenue possible dans un délai proche. Votre dernière déclaration, la réponse de Joxe indiquent un rapprochement.

S. DAHLAB – Selon la réponse de Joxe, la France n'accepte pas de négocier sur la base de l'indépendance, et maintient donc la négociation sur la base de l'autodétermination. Nous ne pouvons pas dire que ce soit là une réponse négative, puisque nous-mêmes avons accepté deux procédures. Si le gouvernement français préfère l'autodétermination, cela ne nous dérange pas. Nous savons que l'autodétermination aboutira également à

l'indépendance si l'intégrité nationale est reconnue. Il s'agit seulement de la reconnaissance d'une réalité. Si on ne nous chicane pas sur l'intégrité territoriale, le reste du problème est facile. Il est facile puisque ce qui tient à cœur à la France, c'est de sauvegarder ses intérêts et ceux de ses ressortissants. Ces intérêts coïncident avec le souci que nous avons de ne pas interrompre le développement économique et social de l'Algérie, mais de l'améliorer, d'élever le niveau de vie du peuple. Là où nous avons peur, c'est qu'on exige le maintien de certains privilèges. Jamais Joxe ne nous a dit qu'il voulait maintenir des privilèges, je le reconnais, mais en exigeant des garanties sur tous les plans, on donne l'impression qu'on veut, par ce biais, maintenir l'économie actuelle qui est une économie coloniale. S'il doit y avoir négociation, c'est l'objet de la négociation elle-même. Ils s'agit de s'entendre sur la souveraineté de l'Algérie et sur le problème de l'économie nationale. [...]

(source : *Afrique Action*, n° 57, 1er-6 novembre 1961)

Les négociations des Rousses

Février 1962

Quoique les victimes de l'OAS soient principalement musulmanes, il n'est pas sûr que les délégués algériens consentent à bâcler leur travail au seul motif d'abréger les souffrances de leurs compatriotes. Non qu'ils soient insensibles à la tragédie, mais parce qu'ils mesurent les conséquences d'un mauvais accord. En 1921, les négociateurs irlandais étaient rentrés de Londres avec des résultats peu probants : un territoire amputé de sa partie nord-est et une souveraineté hypothéquée par une allégeance trop contraignante à l'égard de la couronne britannique. Il s'en est suivi une guerre civile entre partisans des accords et ceux qui s'y opposaient. La question de l'Irlande du Nord n'a cessé, depuis lors, de se poser, nourrie de la frustration de tout un peuple.

On imagine difficilement Krim se présentant au CNRA avec une semi-solution qui laisserait de côté la souveraineté du Sahara ou qui donnerait son aval à la création de présides sur la côte. La scission qui se serait produite dans les rangs du FLN aurait pris des proportions autrement graves que celle, limitée aux seuls appareils, qui éclata en juin 1962.

En fait, la délégation du GPRA s'était prémunie contre toute espèce de précipitation, écartant, à l'avance, l'espoir fallacieux d'une conclusion facile, comme à la portée de la main. La volonté, en particulier, de ne pas esquiver les problèmes qui lui tiennent à cœur, ne la quittera pas. Les foucades – contrôlées – d'un Louis Joxe impatient de conclure n'y changeaient rien. Et pourtant les négociateurs algériens ne manqueront pas d'encourir le reproche, formulé par certains membres du CNRA, d'avoir sacrifié à la précipitation et d'avoir bâclé les Accords.. [...]

Dimanche 11 février 1962. Après un déjeuner rapide à Yverdon, où nous venons de passer la nuit, nous filons vers la frontière franco-suisse que nous atteignons une heure plus tard à Bois-d'Amont. Les agents des services de sécurité français nous accueillent à bord de trois voitures noires. En trente minutes, nous sommes aux Rousses.

Un banal édifice de béton, à l'écart du village, « Le Yéti » – c'est le nom du chalet – sert habituellement de centre de repos pour les fonctionnaires des Ponts et Chaussées. On nous introduit dans une chambre avec un grand lit et quelques chaises. Un café chaud, des plus revigorants, servi à la va-vite par un garde, ne laisse personne indifférent. Pendant ce temps, Dahlab s'éclipse. Il a un tête-à-tête d'une quarantaine de minutes avec Joxe. Il décrit à celui-ci l'état d'esprit des ministres qui l'accompagnent et l'assure de leur désir d'aboutir. Joxe rappelle les points de la négociation demeurés en suspens ; il insiste sur le calendrier très serré auquel il est astreint.

Puis, c'est tout de suite la rencontre des deux délégations, dans une salle trop exiguë, où nous nous installons, de part et d'autre d'une large table. Salle qui, malgré le Ramadan, ne tarde pas à être envahie par la fumée. Par égard pour leurs hôtes algériens, les organisateurs n'ont pas prévu de cendriers. Mais, au bout de quelques minutes, on voit Benyahia allumer une cigarette et jeter la cendre dans une boîte d'allumettes. Bentobbal fait de même. Se ravisant, Louis Joxe réclame alors des cendriers et se met à fumer lui aussi, avec une évidente délectation.

La rencontre a beau être à l'abri des regards indiscrets, elle ne perd pas pour autant son caractère officiel. Comme à Évian et à Lugrin, on se salue en inclinant légèrement la tête.

À l'ordre du jour, trois sujets essentiels : les garanties de la minorité européenne, la phase transitoire et les questions militaires. Pour le reste, les quatre Déclarations de principes relatives à l'exploitation des richesses sahariennes, à la coopération financière et économique, à la coopération technique, et à la coopération culturelle doivent subir une dernière retouche, encore que les deux premières continuent de soulever quelques difficultés. [...]

(source : MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, pp. 211-214)

Récusation d'un expert aux négociations des Rousses

Février 1962

Les membres de l'État-Major eux-mêmes souhaitaient ardemment le cessez-le-feu. Mais ils avaient cessé d'obéir au GPRA, qui n'était plus que leur caissier. Il fallait bien entretenir l'armée, et condamner par principe toutes ses initiatives. Ils avaient alors le dos au mur. Avec le cessez-le-feu, ils voyaient bien arriver le moment de se lancer publiquement dans l'arène politique. J'étais sur le plan personnel en excellents termes avec eux et connaissais parfaitement leurs sentiments, mais les membres du CNRA, au même titre que les négociateurs eux-mêmes ne voulaient pas d'un cessez-le-feu à tout prix. Ils étaient inquiets. Tout près du but ils avaient peur de nous voir « embarquer » tout le FLN, toute l'Algérie, sur une fausse route. Il fallait une grande foi pour les apaiser, les convaincre et les décider, parce que j'avais suivi tous les pourparlers et que j'étais responsable devant le GPRA ; d'ailleurs je fus désigné pour être le rapporteur des accords d'Évian devant le CNRA.

Tous les mécontents se préparèrent à me faire passer un « mauvais quart d'heure ». Ce furent les membres de l'État-Major qui pourtant me laissèrent la paix. La sympathie personnelle y était pour quelque chose, mais je dus surtout ce traitement à la décision qu'ils avaient prise de suivre en silence le débat. Ils avaient cependant manœuvré pour qu'un « militant expert », non membre du CNRA, assiste au début et traite les questions économiques, notamment le pétrole. Ils étaient sûrs que cet « expert » allait confondre le GPRA, à la fois les négociateurs et Krim Belkacem en tête. Ce fut Khelifa Laroussi [12] qui avait été choisi pour dresser le « réquisitoire » contre nous et qui effectivement prit part au débat. Khelifa m'avait assisté lors des premières rencontres secrètes des Rousses. Notre expert en pétrole – on ne pouvait donc reprocher à l'État-Major de le prendre pour

12. Ingénieur agronome, ancien sous-préfet français, ancien directeur de l'École des cadres du FLN au Maroc, adjoint de Boussouf dont il fut le fidèle, chef de cabinet de Boussouf (et à ce titre l'un des principaux fondateurs de la police politique algérienne) jusqu'à ce qu'il tourne finalement ses fidélités du côté de l'État-Major. Ce revirement, qui tarda à être connu, n'empêchait pas que Laroussi Khelifa était encore généralement considéré comme un séide de Boussouf.

tel — nous avait déjà fait dire des bêtises lors d'une discussion sur ce sujet, ce qui permit à M. Roland Billecard de nous tourner en dérision. « Nous concevons bien Messieurs que vous nous demandiez 100 % des bénéfices sur le pétrole, nous répondit-il sous l'œil amusé des négociateurs français, mais nous demander 110 %, ne trouvez-vous pas que c'est un peu exagéré ? » C'était plus qu'il ne me fallait pour le « fusiller » en jonglant avec les mots avec un sang-froid que je ne me connaissais guère auparavant pour faire semblant que nous « prêchions le faux » pour connaître le vrai. Mais je crois que les Français n'ont pas été dupes. En tout cas, ils n'ont jamais été aussi charitables. La flèche partie, Billecard n'y revint plus et personne de ses collègues ne sembla même y avoir fait attention. De retour à Tunis, avant de faire quoi que ce soit, je téléphonai à Boussouf dont dépendait Khelifa pour lui dire : « Je ne veux plus voir Khelifa, dans notre délégation, ni auprès de toi. Ni nulle part ailleurs, je t'expliquerai plus tard. »

Je le revis à la réunion du CNRA, dont il n'était même pas membre, prêt à me clouer au pilori devant la plus haute autorité du FLN. Pour une revanche, c'en était une bien grande ! Au lieu de me fâcher, cette présence m'amusa et décupla mes forces. [...]

(source : DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, pp. 163-164)

Les cinq historiques/ministres approuvent les accords d'Évian

AUX FRÈRES DU C.N.R.A.

Au cours de ces dernières semaines, notre Gouvernement a pris contact avec nous à plusieurs reprises. D'abord, il a délégué auprès de nous le frère Benyahia et, après lui, le frère Bentobal. Enfin, une délégation composée des Frères Krim, Bentobal et Benyahia, est venue nous voir à son tour.

Des documents relatifs aux négociations alors en cours entre notre Gouvernement et le Gouvernement français nous ont été remis, et les informations verbales qui nous ont été données sur notre situation à l'intérieur indiquaient bien que ces négociations devraient être poursuivies jusqu'à leur terme.

Les accords auxquels ont abouti ces négociations n'attendent, pour nous engager publiquement et officiellement, que l'approbation et la ratification de notre Conseil National de la révolution algérienne.

Nous, soussignés, déclarons approuver et ratifier ces accords conclu pas notre Gouvernement.

Fait à Aulnoy, le 15 Février 1962

H. Aït Ahmed Ben Bella R. Bitat M. Boudiaf M. Khider

(source : Archives nationales, Alger, cité dans BEN KHEDDA Benyoucef, *La Fin de la guerre d'Algérie. Les accords d'Évian*, Alger, OFUP, 1998, p. 54)

Les accords d'Évian vus par le manuel d'histoire algérien de classe terminale[13]

(original en arabe)

Les pourparlers d'Évian et analyse des accords d'Évian

- Le démarrage des pourparlers
- Les accords d'Évian
  - A – Leur histoire
  - B – Leur contenu
  - C – Leur sort

Le démarrage des pourparlers

Les pourparlers entre le Gouvernement Provisoire Algérien et le Gouvernement de la République française s'ouvrirent à Évian, en France, pour la première fois le 18 mai 1961. Ils furent interrompus en juillet de la même année. Mais cette interruption ne fit pas s'éteindre l'embrasement de la révolution de l'Algérie et la réalisation de victoire sur victoire malgré les forces de l'ennemi et l'aide que lui prodiguait le pacte atlantique européen. Cela ne permit pas à l'ennemi de renouer ses contacts à nouveau à Lugrin avec le gouvernement de la révolution. Il est connu qu'il négocia avec le Front de Libération dans la ville des Rousses en France, et cela en février 1962; puis il annonça leur suspension.

Le 7 mars 1962, les pourparlers reprirent à Évian. La délégation algérienne séjournait sur le sol suisse. Ces pourparlers se poursuivirent jusqu'au 18 mars 1962 où ils prirent fin avec l'accord des deux parties négociantes. L'Algérie réalisa les objectifs qu'elle proclamait dans le premier appel historique du Front de Libération National, annoncé à la date victorieuse de novembre 1954, l'obtention de la reconnaissance du droit de l'Algérie au recouvrement de sa liberté et de son indépendance.

Les accords d'Évian

A – Leur histoire

Le 18 mars 1962, les deux parties négociantes se mirent d'accord pour signer les accords d'Évian relatifs à l'arrêt des combats sur tout le sol national algérien, à midi, le 19 mars 1962. Ces accords accomplirent la réalisation de l'indépendance de l'Algérie sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté de l'État Algérien sur la totalité du sol national après que fut organisé un référendum pour décider du destin sur la base de l'acceptation de l'indépendance ou de la coopération avec la France selon ce que stipulaient les accords qui considéraient qu'une victoire politique mettait un terme à l'hégémonie étrangère sur le peuple algérien.

B – Leur contenu

Les accords d'Évian contenaient plusieurs chapitres, parmi lesquels principalement les suivants :

1/ Le chapitre des conditions et des garanties relatives au scrutin devant décider du destin : ce chapitre comprend les conditions du vote à l'intérieur et à l'extérieur du sol national proportionnellement aux résidents à l'extérieur, le contrôle des listes électorales et des

13. Ledit manuel a été rédigé sur directives officielles à l'époque de la présidence du colonel Boumediene. Il représente assez fidèlement la ligne de l'État-Major général qui dénonça en 1961 et 1962 sans relâche les négociations et les négociateurs.

modes de déroulement de la campagne et de la propagande électorales, le dépouillement des bulletins, le décompte des voix et leur tri, la fixation du jour du référendum, pas avant trois mois et pas après six mois (il fut en fait fixé le 5 juillet 1962). Alors le peuple algérien, jusqu'au dernier de ses enfants, rentra dans un ordre merveilleux, revint à une conscience totale, retrouva un courage splendide à nul autre pareil. Et le sourire de la victoire élève son visage pour qu'il y contribue de sa voix en toute liberté, comme s'il n'avait goût que pour rien d'autre que l'indépendance, sans rien que l'indépendance, sans rien en échange. Ainsi s'acheva la nuit de la colonisation.

2/ Le chapitre relatif aux modalités générales concernant l'Algérie pendant l'étape intermédiaire : le pouvoir est confié pendant cette période à un délégué provisoire désigné par le gouvernement français et à un exécutif provisoire constitué d'un président, d'un représentant et de dix membres ainsi que d'un responsable des affaires courantes, affaires générales économiques, agricoles, financières, administratives, sécurité générale, travaux publics, PTT, culture, affaires sociales. L'un et l'autre achèvent leur mission trois semaines après la proclamation des résultats du référendum, c'est-à-dire de l'indépendance totale de l'Algérie : c'est ce qui se produisit effectivement.

3/ Le chapitre spécifique concernant le cessez-le-feu et les dispositions d'amnistie : ce chapitre comprend plusieurs points dont le plus important est la cessation de toute action armée sur l'ensemble du territoire national à compter du 19 mars à midi. En ce qui concerne les forces armées des deux parties, l'accord stipule que les forces du Front de Libération et les forces de la France resteront implantées où elles se trouvaient au temps et lieux du combat. Et pour faire respecter le cessez-le-feu, sera formée une commission mixte au niveau national, subdivisée en commissions subsidiaires dans différentes régions de la patrie. L'article 6 stipulait la libération des prisonniers et des internés dans les vingt jours suivant l'arrêt des combats. Il convient de mentionner que l'Algérie découvrit que nombre de ces prisonniers et internés furent tués par l'ennemi sans jugement.

Quant à ce qui concerne spécialement l'amnistie générale, les accords stipulaient l'amnistie pour l'ensemble des infractions commises après le 30 octobre 1954 et avant le 19 mars 1962 à midi.

4/ Le chapitre particulier des garanties pour les Français et leurs partisans : étaient imposées les garanties sauvegardant leur sécurité, leur subsistance, la possibilité pour eux de rester dans notre pays en qualité de minorité privilégiée possédant des droits particuliers, de même que la possibilité de s'associer, dans la vie politique de la nation à tous les niveaux, et leur était donné le droit de n'être pas considérés comme le restant des étrangers, de sorte qu'ils bénéficiaient pendant trois ans de la citoyenneté algérienne avant de choisir définitivement leur nationalité, et en plus de cela, les milieux colonialistes traditionnels et, plus particulièrement les milieux militaires fascistes considérèrent les accords d'Évian comme une défaite à eux infligée et comme une insulte sans pareille, et bien qu'ils se résolussent à ce que l'Algérie échappât pour toujours à leurs mains, cela ne leur permettait pas de se grouper autour de l'organisation de l'armée secrète terroriste. Ils s'employèrent à installer en France un régime fasciste, à allumer à nouveau le feu de la guerre en Algérie, à frapper de nullité l'arrêt des combats, mais c'était compter sans la vigilance du FLN, sans l'inflexibilité en loyauté de l'ALN, et sans le regroupement du peuple autour de ses chefs. Les colonialistes furent conduits à l'échec, jour après jour, et ce qui arriva au mois de juillet, ce fut leur empressement à fuir notre pays. Par là, ils nous délivraient du péril des garanties que les accords d'Évian leur accordaient.

5/ Rubrique de la coopération économique, financière et culturelle entre les deux États.

Selon toute probabilité [selon ce qui serait décidé par le référendum], les accords d'Évian stipulaient la reconnaissance de la souveraineté nationale de l'Algérie et de

l'unité de son territoire et, correspondant à cette rubrique, la politique de coopération entre les deux États. Était énoncé au moins qu'elle voulait le maintien d'une Algérie attachée à la vassalité dans le domaine économique et culturel de manière particulière. Pour aborder ce sujet, nous constatons qu'il incombait à l'Algérie de garantir les intérêts de la France et les droits des ressortissants français qu'elle obtenait. Et ce qui correspondait à cette sécurité, c'était l'engagement de la France d'assister l'Algérie dans les domaines techniques et culturels.

Et à condition qu'il incombe à l'Algérie de garantir aux Français qu'ils bénéficieraient des droits « hérités » et obtenus sur son sol avant la décision du destin, et aucun de ces droits ne serait enlevé sans une juste indemnité. L'Algérie garantissait aux sociétés françaises existant sur son territoire d'exercer leur activité habituelle et sans aucune discrimination vis-à-vis d'elles. Dans le domaine minier, des transports et de l'énergie en Algérie, subsistaient la totalité des droits particuliers aux actionnaires et les privilèges de prospection, d'exploitation et de transport du pétrole et du gaz et des matières minérales tels qu'ils étaient attribués auparavant par la République française et cela avant la période de la guerre. Les deux États s'engageaient à coopérer pour garantir la permanence des efforts dans la contribution à l'extraction des richesses du sous-sol du Sahara. L'Algérie maintenait tous les droits rattachés aux actions participations des sociétés minières et au report des concessions de la République française conformément au code pétrolier saharien. En ce qui concerne les richesses du Sahara, les accords stipulaient la création d'un organisme administré par un conseil comportant un nombre égal de représentants des deux pays. Dans le domaine de la coopération culturelle, l'article premier disait : la France fournit à l'Algérie les enseignants, les techniciens, les spécialistes et les chercheurs dont elle a besoin pour l'enseignement, pour les inspecteurs, pour l'organisation des examens et des concours et le fonctionnement des services administratifs et de la recherche. Il incombait à l'Algérie de fournir à ces personnes toutes les facilités et les garanties morales essentielles pour l'accomplissement de leur mission.

Le chapitre deux disait : chacun des deux pays peut ouvrir sur le territoire de l'autre des instituts scolaires et des écoles supérieures où sera donné l'enseignement correspondant à leurs programmes spéciaux, etc. Le chapitre trois disait : chacun des deux pays ouvre des instituts pour les étudiants de l'autre pays.

6/ Questions militaires : ce fut là le pire qui provint des accords d'Évian, lesquels stipulaient que l'Algérie louerait à la France sa souveraineté maritime et aérienne sur Mers El Kebir pour une durée de 15 ans à compter de la décision du destin. Que la France utiliserait les aéroports d'Annaba, de Boufarik, de Bechar, et la base spéciale de Reggan avec les installations nucléaires et la région environnante pendant une durée de cinq ans. Quant à ses troupes, elles seraient progressivement réduites à 80 000 hommes à compter du cessez-le-feu pendant une durée d'un an. Puis cet effectif sera rapatrié pendant une durée de 24 mois. L'Algérie devait fournir à la France les facilités essentielles pour cela.

C – Leur destin

De ce qui précède, nous savons que les accords n'étaient pas conformes avec le cours de l'histoire et ils ne correspondaient pas entièrement aux aspirations du peuple algérien et aux objectifs de la révolution relatifs à la réalisation de grands projets démocratiques, populaires et progressistes qu'elle renfermait au plus profond d'elle-même, en contradiction flagrante avec eux, étant donné que, au moment où y étaient reconnues l'indépendance de l'Algérie et l'unité de son territoire, le destin était lié à la coopération avec la France dans tous les domaines, une armée française restait en Algérie pour plus de deux ans, elle gardait la base de Mers El Kebir pour une durée de 15 ans. Et elle n'avait absolument pas mentionné l'organisation de l'armée terroriste [l'OAS, NDA]. Elle maintenait

les richesses minières (du sous-sol) dans la main des colonisateurs, elle établissait pour eux des garanties et des privilèges dont aucun n'était pour elle. En bref les accords d'Évian installaient la terre d'Algérie dans la situation d'un néocolonialisme à l'intérieur d'un beau cadre, celui de la liberté et de l'indépendance. Et sous un nom nouveau, celui de la coopération. Et c'est ce résultat auquel était parvenue la politique gaulliste (politique adoptée suite à son impuissance sur le terrain des armes) envers l'Algérie.

– Ainsi était la vision de la France sur ces accords. Mais quelle était la vision de la révolution algérienne ? Et comment se présentait son destin après l'achèvement des règlements sur les pouvoirs publics dans le pays ?

– La révolution algérienne des masses n'avait pas seulement pour but la destruction du colonialisme et de la vassalité, son but était d'instituer une révolution sociale dans tous les domaines et par des voies révolutionnaires effectives, et pour cela sa vision des accords était empreinte de méfiance et de mécontentement. La révolution, en même temps, ne niait pas l'aspect des réponses apportées par les accords et qui incluaient la reconnaissance de la souveraineté nationale et de l'unité de son territoire, point de départ de la réalisation des buts de la grande révolution.

– Dans le programme de la conférence de Tripoli qui s'était réunie avant le référendum sur la décision du destin, nous trouvons de l'appréhension sur la signification des accords et la crainte que le restant des forces d'occupation dans le pays n'autorisent une limitation de sa liberté et un péril pour la souveraineté de la patrie. Vu que la domination française sur l'Algérie dans le domaine économique, administratif et culturel, restait énorme, elle était en contradiction avec les projets fondamentaux de la Révolution.

– Nous y trouvons la détermination de se libérer des contraintes de ces accords et la foi dans l'État algérien dans le cadre de sa souveraineté pour pouvoir quitter cette domination pour avancer vers des améliorations substantielles généralisées pour l'ensemble des citoyens sans discrimination d'origine. Dès lors que la fin des privilèges en relation avec les droits « acquis » aurait été restituée, il nous incombe de donner un contenu à la libération nationale. Quant au destin des accords après le recouvrement de la souveraineté nationale et la réglementation des moyens d'information, il fut le suivant :

– A – Dans le domaine économique.

La révolution avança vers la réalisation de ses objectifs, elle récupéra la terre qui restait sous l'emprise des colons et qui fut évaluée à plus de 3 millions d'hectares[14], elle récupéra progressivement la totalité des richesses du sous-sol, elle mit un terme aux privilèges étrangers, créa des marchés pour l'exportation et l'importation autres que le marché français. Elle acheta les actions des compagnies étrangères autres que françaises, qui exploitaient le pétrole et le gaz, elle parvint après de longues négociations avec la France à la conclusion d'un accord modèle pour le pétrole en juillet 1965. Elle s'employa à nationaliser et à rapatrier l'ensemble des installations économiques, industrielles, commerciales et financières. Ce qui facilita à l'Algérie la rapidité avec laquelle elle se débarrassa de ces chaînes fut la fuite générale des Européens de notre pays.

– B – Dans le domaine culturel.

Après ses succès, l'Algérie persista dans l'algérianisation de toutes choses en Algérie. Le nerf de cette algérianisation était la culture et l'enseignement ; elle [la révolution,

14. Le texte, conçu selon des directives officielles sous Boumediene, ne dit pas qu'il s'agit des décrets de mars pris par le président Ben Bella, chassé du pouvoir et emprisonné par le coup d'État militaire de Boumediene du 19 juin 1965. Par prétérition, et sous le vocable englobant de « révolution », le texte suggère que la disparition des séquelles néocolonialistes d'Évian sont à mettre au crédit du régime issu de ce coup d'État. À l'exception d'une seule (1964), toutes les dates indiquées dans le texte sont postérieures à juin 1965. « Révolution » signifie en clair régime de Boumediene.

NDA] le soumit à ce qu'exigeait la réalité algérienne et elle institua langue officielle la langue nationale. En partant de ces bases, l'Algérie substitua de nouvelles bases, après de longues négociations, à la coopération, différentes des bases qu'avaient stipulées les accords d'Évian. Ces bases furent étendues au Peuple, englobant tous les États frères et amis. Et ainsi l'Algérie se délivra en peu de temps de la dépendance culturelle par rapport à la France. La coopération devint ce qu'en avait voulu la Révolution.

– C – Dans le domaine militaire.

La révolution se délivra rapidement des forces d'occupation, puis obtint leur évacuation du territoire national dans un délai plus court que le délai qui avait été fixé par les accords entre les deux pays. Les forces terrestres et aériennes se retirèrent de notre pays, malgré les impulsions de la majorité d'entre elles, au mois de juin 1964. Puis l'évacuation de la base atomique établie à Reggan en mai 1967, puis l'évacuation de la base de Mers El Kebir le 31 janvier 1968. Et en cela, elle tourna la dernière des pages de l'occupation étrangère dans notre pays. Ainsi disparut le dernier des symboles de la conquête coloniale. L'Algérie réalisait sa souveraineté complète sur l'ensemble de son territoire.

(source : Manuel d'histoire algérien, classe de terminale, conçu dans les années 70, aimablement communiqué par Daho Djerbal)

-106- LE FLN, LE CESSEZ-LE-FEU ET L'EXÉCUTIF PROVISOIRF

Directive de la wilâya *5 sur le cessez-le-feu*

8 mars 1962

F.L.N. – A.L.N. WILAYA 5

Directive N° 403[1]

Le cessez-le-feu ne peut être et ne représente qu'une sorte de trêve militaire seulement, étant donné que politiquement nous ne cesserons en aucune manière notre lutt infinie qu'est la révolution par tous les moyens. Durant cette trêve, l'endoctrinement de nos unités et leur instruction restent primordiales. Nous devons former de nos hommes des militants au sens propre du mot, des éléments essentiels et fondamentaux de la construction d'une Algérie nouvelle, prospère et développée.

L'indépendance n'est qu'une étape.

La Révolution est notre but.

Le 8 mars 1962,
Le commandement de la wilaya 5

(source : SHA 1H1786-1)

Le président Ben Khedda proclame le cessez-le-feu

Tunis, 18 mars 1962

Peuple Algérien !

Après plusieurs mois de négociations difficiles et laborieuses, un accord général vient d'être conclu à la conférence d'Évian entre la Délégation Algérienne et la Délégation Française. C'est là une grande victoire du Peuple Algérien dont le droit à l'indépendance vient enfin d'être garanti.

En conséquence, au nom du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne

1. Cette directive fut rééditée dans la directive N° 442 du 10 avril 1962.

mandaté par le Conseil National de la Révolution Algérienne, je proclame le cessez-le-feu sur tout le territoire algérien à partir du lundi 19 mars 1962 à 12 heures. J'ordonne au nom du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, à toutes les forces combattantes de l'Armée de Libération Nationale, l'arrêt des opérations militaires et des actions armées sur l'ensemble du territoire algérien.

Algériens ! Algériennes !

Sept ans et demi bientôt se sont écoulés depuis que le Peuple Algérien a pris les armes pour se libérer du joug colonial et arracher son indépendance et sa souveraineté nationales. Gloire au Peuple Algérien qui a inscrit au cours de cette période une des épopées les plus extraordinaires de son histoire !

Gloire à toutes les victimes de la guerre, aux martyrs qui sont morts pour que vive la Nation Algérienne, aux blessés innombrables qui, au péril de leur vie, ont bravé les forces déchaînées de l'impérialisme !

Gloire aux militants du FLN et de l'ALN, qui ont constitué le fer de lance du combat aux internés et aux emprisonnés qui ont durement souffert dans les cachots et les camps de concentration du colonialisme. À vous tous, la Nation vouera une reconnaissance éternelle, et les générations futures garderont de vous et de votre exemple un souvenir inaltérable.

C'est grâce à vous, à votre dévouement et à vos sacrifices sans fin que des progrès immenses ont été accomplis dans la voie de la Libération.

Aujourd'hui, en ces circonstances historiques, je salue au nom du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne l'héroïque Peuple Algérien qui a payé un lourd tribut à la guerre et qui a permis, par son courage et son abnégation, de régénérer la Patrie bafouée par plus d'un siècle de colonisation et recouvrer sa dignité.

Algériens ! Algériennes !

Pendant sept ans et demi d'une guerre cruelle, le Peuple Algérien a tenu tête à l'une des plus fortes puissances coloniales du siècle : plus d'un million de soldats français ont été mobilisés à cet effet avec tout leur armement moderne : aviation, artillerie, marine.

La France est arrivée à dépenser jusqu'à trois milliards de francs par jour. Elle a bénéficié de l'appui massif de l'OTAN dans tous les domaines : militaire, financier, diplomatique, moral.

Face à cette puissance, qu'avait à opposer le Peuple Algérien ?

D'abord sa foi en la justesse de sa cause, la confiance en lui-même et en ses destinées et la volonté inébranlable de briser les chaînes du colonialisme ; ensuite et surtout son unanimité dans la lutte. Les Algériens, tous les Algériens – hommes et femmes, jeunes et vieux, d'Alger à Tamanrasset et de Tebessa à Marnia – se sont dressés dans leur totalité dans la guerre de Libération. Ni les tentatives de division, ni la présence de contre-révolutionnaires et de provocateurs dans leurs rangs n'ont pu altérer leur foi et leur unité. Les Algériens se sont sentis comme « les organes d'un même corps » dans cette lutte gigantesque.

Le FLN et l'ALN ont été des instruments de combat efficaces au service du Peuple, et, par leur action continue, ont porté des coups sérieux au colonialisme.

La Révolution Algérienne a forcé l'admiration de tous. Elle jouit actuellement d'un prestige universel qui lui vaut de nombreux appuis.

À nos frères Maghrébins et Arabes, à tous les Africains, aux Pays Socialistes, aux Peuples du Tiers-Monde, aux démocrates de France et d'Europe qui nous ont aidés, nous nous devons aujourd'hui d'exprimer notre reconnaissance pour leur soutien et leur solidarité.

Cette lutte a été d'un précieux enseignement pour les peuples subjugués encore par l'impérialisme. Elle a détruit le mythe de l'invincibilité de l'impérialisme. Tout en contribuant à la libération de l'Afrique, elle a démontré qu'un peuple, aussi petit soit-il, et avec des moyens réduits, peut tenir tête à un impérialisme même très puissant et arracher sa liberté.

La lutte héroïque du Peuple Algérien et le soutien international ont contraint l'adversaire à abandonner ses vieilles positions de « l'Algérie français » et à admettre l'indépendance de l'Algérie.

Malgré la puissance des moyens qu'il a mis en œuvre, le colonialisme a été amené, après de longues années de combat, à abandonner l'illusion de la victoire militaire et à entrer en négociation avec le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. Si l'on considère les positions françaises qui subordonnaient toute négociation au cessez-le-feu, c'est là une grande victoire du Peuple Algérien. Cette victoire se traduit sur le plan politique par l'indépendance de notre pays, perspective sur laquelle débouchera l'autodétermination et qui sera la conséquence logique et inéluctable du référendum.

La conclusion des pourparlers entre le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne et le Gouvernement Français inaugure un chapitre nouveau dans l'histoire de notre pays.

La décision d'arrêter les opérations militaires sur l'ensemble du territoire national constitue une des conséquences des accords intervenus sur les garanties de l'autodétermination et sur l'avenir de notre pays.

La teneur de ces accords est conforme aux principes de la Révolution maintes fois affirmés :

1. L'intégrité territoriale de l'Algérie dans ses limites actuelles, ce qui exclut toute tentative ouverte ou dissimulée de partition dans le nord de l'Algérie, ce qui exclut aussi toute tentative d'amputer notre pays de son Sahara.
2. L'indépendance de l'Algérie : l'État Algérien jouira de tous les attributs de la souveraineté avec sa défense nationale et sa diplomatie, son orientation propre sur le plan interne comme sur le plan international.
3. L'unité du Peuple Algérien est reconnue. La France renonce à sa conception de l'Algérie amalgamée de communautés diverses. Le caractère National du Peuple Algérien de culture Arabo-Islamique, soudé dans la lutte pour l'indépendance, est enfin reconnu.
4. La reconnaissance du GPRA comme l'interlocuteur exclusif et représentant authentique du Peuple Algérien s'est imposée dans les faits.

Ainsi le processus de la négociation qui était basé initialement sur les garanties de l'autodétermination a évolué d'une façon décisive vers une négociation globale sur l'avenir de l'Algérie.

I) DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

L'État Algérien se donnera librement ses propres institutions et choisira le régime politique et social qu'il jugera le plus conforme à ses intérêts. Sur le plan international, il définira et appliquera en toute souveraineté la politique de son choix.

Cet État sera démocratique. Il souscrira sans réserve à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et fondera ses institutions sur le principe démocratique et sur l'égalité des droits politiques entre tous les citoyens sans discrimination de race ou de religion.

En ce qui concerne le problème des Européens d'Algérie, nous l'avons réglé dans le cadre de la souveraineté de l'État Algérien et en fonction de la situation spéciale qu'ils occupent dans le pays. Nous avons écarté le statut de « Communauté » et le principe de la double citoyenneté susceptibles de porter atteinte à l'unité du futur État Algérien et de compromettre son évolution.

Nous sommes parvenus à un accord permettant aux Européens l'exercice des droits civiques algériens pendant un certain délai à dater de l'autodétermination. Après ce délai l'option individuelle pour la nationalité algérienne sera offerte aux Français d'Algérie. Ceux qui voudront conserver leur nationalité bénéficieront d'une convention d'établissement prévue pour les ressortissants français. Ceux qui opteront pour la nationalité algérienne verront leurs particularismes culturel, linguistique et religieux respectés et auront une juste représentation dans les affaires publiques, notamment dans les assemblées.

C'est l'originalité du nationalisme algérien qui a réglé le problème des ex-colonisateurs dans un esprit démocratique et humain.

Depuis le 1er novembre 1954, nous n'avons cessé de proclamer que nous n'avons pas de ressentiment à l'égard des Européens d'Algérie. Malgré le déchaînement de la violence et les crimes qui frappent aveuglement des innocents, nos sentiments demeurent les mêmes; nous nous refusons à confondre l'ensemble des Européens avec les bandes d'exaltés et d'aventuriers fascistes.

J'appelle les Européens conscients de la réalité de notre époque et soucieux de leur avenir à s'écarter des racistes et des ultras rétrogrades.

Aux Européens qui désirent vivre dans une Algérie indépendante et travailler en paix dans le cadre d'une coopération fructueuse, nous avons offert les garanties nécessaires et justes.

II) QUESTIONS MILITAIRES

Les questions militaires ont été résolues dans la perspective de l'évacuation des forces armées françaises.

L'énorme potentiel militaire de la France en Algérie, humain et matériel, sera évacué selon un calendrier précis.

Malgré la présence de la base de Mers El Kebir en Algérie, nous demeurons fidèles à la politique du neutralisme et du non-alignement définie dernièrement à Belgrade[2]. L'exemple de pays neutralistes qui ont sur leur territoire national des bases étrangères ne manque pas dans le monde.

L'Algérie indépendante n'adhérera à aucun pacte militaire. Elle aura une défense propre qu'elle organisera en toute souveraineté.

L'établissement d'un calendrier pour l'évacuation des troupes françaises représente pour l'Algérie qui a connu plus d'un siècle de domination coloniale, une grande victoire.

III) LA COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE

La coopération qu'établira l'État Algérien Indépendant avec la France sera fondée sur l'égalité et le respect mutuel de la souveraineté des deux pays, ainsi que sur la réciprocité des avantages et l'intérêt des deux nations.

Cette coopération s'applique aux domaines économique, technique, financier et culturel.

Dans les départements actuels des Oasis et de la Saoura, la coopération se traduira notamment par l'institution d'un organisme technique paritaire, chargé d'aider à mettre en valeur les richesses du sous-sol. Cet organisme pourra être ouvert aux pays voisins.

Dans le cadre de la réforme agraire, une contribution de la France est prévue pour l'indemnisation des colons.

IV) PÉRIODE TRANSITOIRE

Afin de préparer l'accession de l'Algérie à l'indépendance et de créer les conditions politiques et administratives nécessaires à une libre autodétermination, des accords ont été

2. Du 1er au 9 septembre 1961, à la conférence des pays non engagés

conclus visant notamment à l'installation de l'Exécutif Provisoire et de la Force Locale, la désignation d'un Haut Commissaire de France en Algérie succédant au délégué général, la Libération des internés et des emprisonnés, la dissolution des camps de regroupement, le retour des réfugiés et des Algériens expatriés dans leurs foyers.

Pendant la période transitoire, l'armée française, qui cessera toute activité opérationnelle, s'abstiendra de toute entreprise de nature à entraver ou à contrecarrer la libre expression de la volonté populaire.

L'Armée de Libération Nationale restera intacte, elle gardera ses armes, sa structure, son encadrement dans les régions où elle est implantée.

La période transitoire est la période qui exige la plus grande vigilance. Le cessez-le-feu n'est pas la paix. Le danger est grand et les hordes fascistes et racistes de l'OAS, désespérant de maintenir « l'Algérie Française », vont tenter d'ensanglanter le pays. Jusqu'à ce jour, les autorités françaises civiles et militaires ont plus ou moins été complices de l'OAS. Dans l'intérêt supérieur de la paix et de la coopération entre nos deux pays, cette complicité doit prendre fin.

Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, quant à lui, est décidé à honorer ses engagements.

Le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, garant de la souveraineté algérienne et porte-parole du Peuple Algérien, assumera ses responsabilités jusqu'à la constitution d'un gouvernement définitif issu de l'Assemblée Nationale Algérienne qui sera élue après le référendum.

Algériens ! Algériennes !

Préparons-nous à réaliser l'indépendance.

L'indépendance n'est pas une fin en soi, mais seulement un moyen qui permettra la transformation de la situation de notre pays, qui passe de l'état de stagnation coloniale à celui d'un pays libéré, pleinement engagé dans la bataille de la reconstruction économique et de la libération sociale.

De grandes tâches nous attendent : relever le pays ruiné par plus de sept ans de guerre, panser les blessures, résorber le chômage, lutter contre le sous-développement.

Nous avons à édifier une société nouvelle qui reflétera le visage nouveau et jeune de l'Algérie libre, où chaque citoyen doit apporter sa contribution.

Toutes ces tâches exigent de nous, dès maintenant, des efforts plus grands que par le passé, la mobilisation de toutes les énergies, l'unité et la cohésion totales autour du GPRA, la discipline, la vigilance pour déjouer les manœuvres des provocateurs, des diviseurs, et des démagogues. Tous les Algériens doivent être en état d'alerte. L'organisation des masses en Algérie sera consolidée. Les alliances politiques et diplomatiques, forgées au cours de sept années de lutte, seront renforcées.

Algériens ! Algériennes !

Le cessez-le-feu n'est pas la paix. La période transitoire constitue une préparation à l'état d'indépendance, mais elle n'est pas l'indépendance. Tant que l'indépendance ne sera pas proclamée, tant que l'État ne sera pas restauré, tant que le Gouvernement de l'Algérie libre ne sera pas sur le sol national, le Peuple, les moudjahidines, les militants doivent être en état de mobilisation. Nous ne devons en aucun cas relâcher notre vigilance pendant toute la phase transitoire. Chaque responsable, chaque militant demeure à son poste.

L'Algérie sera ce que nous, Algériens, nous voulons qu'elle soit. Notre Peuple fort de son unité, face au monde qui l'observe, poursuivra sa lutte pour la réalisation des objectifs pour lesquels sont tombés les centaines de milliers de patriotes algériens. Il demeure

mobilisé pour l'application loyale des accords franco-algériens. Il est assuré de l'appui de tous les peuples du monde, y compris le peuple français, intéressé comme lui à la paix en Algérie.

Algériens ! Algériennes !

Redoublons d'énergie et préparons l'avènement de l'État Algérien indépendant et souverain qui nous permettra de jeter les bases saines d'une République Algérienne Démocratique et Sociale.

Vive le Peuple Algérien !
Vive l'indépendance de l'Algérie !

(source : archives privées)

Accord de cessez-le-feu[3]

18 mars 1962

Article premier – Il sera mis fin aux opérations militaires et à toute action armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962 à douze heures.

Art. 2 – Les deux parties s'engagent à interdire tout recours aux actes de violence collective et individuelle.

Toute action clandestine et contraire à l'ordre public devra prendre fin.

Art. 3 – Les forces combattantes du FLN existant au jour du cessez-le-feu se stabiliseront à l'intérieur des régions correspondant à leur implantation actuelle.

Les déplacements individuels des membres de ces forces en dehors de leur région de stationnement se feront sans armes.

Art. 4 – Les forces françaises stationnées aux frontières ne se retireront pas avant la proclamation des résultats de l'autodétermination.

Art. 5 – Les plans de stationnement de l'armée française en Algérie prévoiront les mesures nécessaires pour éviter tout contact entre les forces.

Art. 6 – En vue de régler les problèmes relatifs à l'application du cessez-le-feu, il est créé une Commission mixte de cessez-le-feu.

Art. 7 – La Commission proposera les mesures à prendre aux instances des deux parties : notamment en ce qui concerne :

– la solution des incidents relevés, après avoir procédé à une enquête sur pièces
– la résolution des difficultés qui n'auraient pu être réglées sur le plan local.

Art. 8 – Chacune des deux parties est représentée au sein de cette commission par un officier supérieur et au maximum dix membres, personnel de secrétariat compris.

Art. 9 – Le siège de la commission mixte du cessez-le-feu sera fixé à Rocher Noir.

Art. 10 – Dans les départements, la Commission mixte du cessez-le-feu sera représentée, si les nécessités l'imposent, par des commissions locales composées de deux membres pour chacune des parties, qui fonctionneront selon les mêmes principes.

Art. 11 – Tous les prisonniers faits au combat détenus par chacune des parties au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, seront libérés ; ils seront remis dans les 20 jours à dater du cessez-le-feu aux autorités désignées à cet effet.

3. Figure au début du texte des accords d'Évian. On peut trouver le texte intégral de ces accords dans plusieurs ouvrages, entre autres BEN KHEDDA Benyoucef, *Les Accords d'Évian*, Publisud-OPU, Paris, Alger, 1986, pp. 76-111, du même *La Fin de la guerre d'Algérie. Les accords d'Évian*, Alger, OFUP, 1999, pp. 79-124 ; MALEK Redha, *L'Algérie à Évian, op. cit.*, pp. 313-365 ; DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, pp. 299-346, etc.

Les deux parties informeront le Comité international de la Croix-Rouge du lieu de stationnement de leurs prisonniers et de toutes les mesures prises en faveur de leur libération.

(source : BEN KHEDDA Benyoucef, *Les Accords d'Évian*, Publisud-OPU, Paris, Alger, 1986, pp. 76-77)

L'exécutif provisoire

[L'exécutif provisoire a pour charge la gestion des affaires publiques entre le cessez-le-feu et l'indépendance. Il agit de concert avec le Haut-Commissaire de la France en Algérie. Le GPRA et le Gouvernement français désignent d'un commun accord les membres de l'Exécutif provisoire.]

Président :	Abderrahmane FARES
Vice-Président :	Roger ROTH
Délégué aux affaires générales :	Chawki MOSTEFAÏ (Chef du groupe FLN)
Délégué aux affaires économiques :	Belaïd ABDESSELAM
Délégué à l'agriculture :	M'hammed CHEIKH
Délégué aux affaires financières :	Jean MANNONI
Délégué aux affaires administratives :	Abderrazak CHENTOUF
Délégué à l'ordre public :	Abdelkader EL HASSAR
Délégué aux affaires sociales :	Boumediene HAMIDOU
Délégué aux travaux publics :	Charles KOENIG
Délégué aux affaires culturelles :	Cheikh Brahim BAYOUD
Délégué aux postes :	Mohammed BENTEFTIFA

(source : annexe 16 dans DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance..., op. cit.*, p. 347)

Directives du commandant Azzedine (Zone Autonome d'Alger)

11 avril 1962

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

F. L. N. ZONE AUTONOME D'ALGER
A. L. N.
n° /Référence : E/N° 17 Le 11 AVRIL 1962

DIRECTIVES ORGANIQUES

À la phase nouvelle de notre lutte et en fonction de la mission qui nous est assignée, nous devons entreprendre dans les meilleurs délais la réorganisation. Nous connaissons toutes les difficultés surmontées depuis plus de sept ans et les coupes sombres faites par la répression dans l'organisation d'Alger. Les succès auxquels nous sommes parvenus sont dûs à l'attachement du peuple, à sa révolution et au dévouement inlassable de ses militants.

Aujourd'hui tous les Algérois mesurent avec fierté le chemin parcouru et veulent participer activement aux tâches à venir.

TÂCHE DU F.L.N. À ALGER

La capitale, pour jouer son rôle de Métropole révolutionnaire, doit disposer d'une organisation puissante, jouissant de l'appui résolu des masses. Pour avoir une organisation puissant, il faut :
1° – un choix approprié des militants. La cotisation n'a jamais été un critère important. Ce sont d'abord la conviction et le dévouement qui comptent. Il faut établir la différence existant entre le cotisant qui chaque mois participe financièrement et le militant qui se dépense en permanence.

Le militant attend de la révolution la réalisation des aspirations du peuple au bonheur et à la dignité Nationale, ses intérêts sont liés à la révolution car il se considère comme mobilisé au service de sa nation. Ils sert sans ambition et le plus souvent dans l'obscurité. Son comportement à l'égard des compatriotes doit être digne et sans reproche.
2° – Sélection des cadres en partant des critères suivants :
- Fidélité à la Révolution,
- Conscience aiguë des intérêts du peuple,
- Compétence, capacité des analyses de la situation,
- Capacité de travail,
- Qualité des chefs respectant et faisant respecter la discipline révolutionnaire.

Un bon responsable ne doit pas se considérer comme un simple rouage entre le sommet et la base. Son rôle est beaucoup plus grand. Il doit veiller à l'application de toutes les directives et pour cela les connaître, les expliquer, contrôler leur concrétisation. Il doit encourager les esprits, l'initiative chez ses militants et contribuer à élever le niveau politique de ses frères de lutte. La discipline révolutionnaire est ferme et non aveugle. Elle permet une démocratie interne. La discussion dans les réunions doit être encouragée. Le cadre étudie la situation, dégage la ligne directrice en vue de l'action permettant en faveur des couches les plus défavorisées [*sic*].

3° – Respects des structures organiques et des lois d'organisation .
- réunions régulières
- ordre du jour
- procès verbal et compte rendu
- respect de la voie hiérarchique
- contrôle régulier et sérieux
- application intelligente des directives
- programme du travail.

4° – La maniabilité de l'appareil :

Une organisation lourde s'établie par le double courant Base : sommet et sommet : base dans les bonnes conditions. Les informations parviennent quand elles sont périmées. Les directives quand elles sont dépassées. La stagnation s'installe alors et beaucoup de militants perdent leur ardeur. D'autre part, les cadres se coupent ainsi de la base dont ils ne connaissent pas les difficultés et les soucis. La structure pyramidale du FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE PERMET la retransmission rapide une action également rapide. Entre les divers échelons les contacts doivent être permanents pour une exploitation immédiate de toute situation intéressante

Pour avoir l'appui des masses il faut :

1°) – Politiser le peuple :

Le patriotisme de notre peuple et sa combativité ont faite l'admiration du monde entier. Les luttes politiques menées dans le passé dans la clandestinité ou la légalité l'ont préparé à la guerre. Il était décidé à tout donner pour arracher l'indépendance nationale. Il était également pénétré de son rôle déterminant.

Aujourd'hui plus que jamais la politisation doit être entreprise pour lui expliquer la tactique de la révolution en vue de la réalisation de ses objectifs immédiats et de ses perspectives lointaines. Son rôle est chaque fois doit lui être précisé. Il faut encourager les discussions et fournir constamment des explications. Il faut lui démontrer que ses intérêts se confondent avec ceux de la révolution sur les plans politiques, économiques (réforme agraire moyen de la production), sociaux et culturels : ceci en vue d'un travail pendant une longue durée, pour une prise de conscience profonde.

Quant à l'immédiat :

– Tout mot d'ordre du F.L.N. doit être expliqué et placé dans le cadre de l'action à mener. Les tracts doivent être lus, expliqués et commentés tout en assurant une très longue diffusion.

– La tactique choisie en vue de la réalisation des objectifs nationaux. Les accords d'Évian préparent à l'indépendance, l'autodétermination n'étant qu'un moyen pour parvenir à l'objectif. L'indépendance offre des possibilités très grandes pour réaliser la justice et le développement dans tous les domaines.

– La mise en application des accords de cessez le feu comportent en particulier l'arrêt des actions, momentanément nécessité de déjouer les plans de l'O.A.S., la mise hors d'état de nuire des provocations F.A.A.D.[4]/M.N.A. et la discipline des masses.

2°) – Confiance du peuple :

La lutte armée a permis la victoire grâce à la large participation du peuple. Il est bon de rappeler que le F.L.N. n'a réussi dans la première phase (lutte armée) que grâce à l'appui massif du peuple, et particulier des couches les plus pauvres. Malgré la grande misère du peuple, le ravitaillement n'a jamais manqué. Les volontaires ont toujours afflué vers l'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE. L'organisation dans les villes n'a jamais pu être déracinée et les répressions généralisées n'ont fait que renforcer l'unité.

Donc cette confiance du peuple ne doit pas être entamée ; Nous devons veiller sur elle. Nous devons avoir à cœur de réaliser ses aspirations légitimes et justes. Le militant doit être conscient de ce qu'il représente et veiller sur l'immense capital moral dont nous disposons pour construire une PATRIE LIBRE et prospère.

3°) – Respect du peuple et confiance en lui :

Nous devons toujours respecter notre peuple et ne pas oublier les artisans obscurs mais fermes dans notre victoire. Ils faisaient confiance à la lutte armée. Ils seront plus acharnés dans l'édification d'une société nouvelle sur les bases démocratiques.

La révolution comporte un bouleversement des structures politiques, économiques et sociales. La construction n'est possible que dans la mesure ou le peuple comprend sa mission. De grands efforts seront fournis dans l'avenir pour :

---

4. Front algérien d'action démocratique : couverture des services français pour tenir le rôle *in extremis* d'une troisième force hors de saison. Compta et manœuvra nombre d'éléments issus du MNA messa'iste

– l'industrialisation du pays,
– développement de l'agriculture
– liquidation de l'analphabétique et renaissance de la culture nationale.
– Participation du peuple à l'orientation et à l'application de la ligne politique du F.L.N., en l'association, à la conception et aux corrections;
– la répartition des richesses nationales doit être équitable et supprimer les injustices sociales.

Le peuple n'est pas un moyen. C'est lui qui réalise et c'est pour lui que tout doit être fait. Autour de la révolution, il doit en être le destinataire, le bénéficiaire. Le conseil de zone ne peut tolérer toute attitude contraire à ces principes. La contribution politique ou matérielle doit être expliquée, commentée et librement consentie. Le militant doit se faire aimer tout en demeurant ferme sur ses positions politiques.

<u>Structure</u>

La clandestinité a joué un rôle important dans la sauvegarde de nos organismes dès Avant la création d'une organisation légale, la clandestinité doit demeurer mais adaptation est à faire pour éviter une stagnation. C'est à cette seule condition que nous pouvons commander les événements au lieu d'être à leur traîne.

La ZONE AUTONOME D'ALGER est divisée sur le plan organique en quatre régions. À la tête d'une région se trouve un Lieutenant secondé par un Sous-Lieutenant et un secrétaire ayant une formation assez poussée. Un P.C. est nécessaire pour un travail méthodique.

La région est divisée en secteurs, les secteurs en sous-Secteur.

Telles sont les circonscriptions territoriales de la Zone Autonome d'Alger. Voici maintenant la sticture en partant du militant de base au responsable du sous-secteur

– CELLULE DE BASE	= 5 M + 1 = 6
– GROUPE	= 5 C + 1 = 31
– COMITÉ LOCAL	= 5 G + 1 = 156
– SECTION	= 5 CL + 1 = 780

Il est absolument interdit de dépasser la composition ainsi fixée. Évidemment du ajustement doit se faire. Une cellule en développement peut compter jusqu'à 8. Lorsqu'on en a 9, une cellule en formation doit naître.

Le conseil de Zone, insiste sur la différence à établir entre les militants et l'élément qui est prêt à verser une aide financière mensuelle au F.L.N. sans accepté le discipline de l'organisation.

Toutes les désignations aux secteurs doivent lui être soumises sous forme de propositions.

[intégralement *sic*]

Pour le conseil de Zone
AZZEDINE

<u>DESTINATAIRES;</u>

REGIONS I II III IV
ARCHIVES

(source . SHAT 1H1787)

Rapport français sur une réunion tenue sous les auspices de l'ALN

13 avril 1962

RÉFÉRENCE : Note 668/4 2B C.C.A. du 1er juin 1956

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ORIGINE : Brigade de Gendarmerie de CHERCHELL.
SOURCE : Informateurs occasionnels.
VALEUR : F/6 N° 39/4 FR.
DATE DU RECUEIL : 13 Avril 1962

Le 12 Avril 1962, vers 19 heures 30, quatre rebelles en tenue et armés, ont réuni 1 000 à 1 200 musulmans au marché de ZURICH[5].

Parmi les HLL[6], se trouvaient un capitaine et un sergent. Ce dernier s'est adressé à la foule en faisant ressortir les désidérata de l'Officier qui l'accompagnait, c'est à dire que :

– Tous les enfants devaient fréquenter l'école.
– Il était interdit aux jeunes de garder les troupeaux.
– les jeunes musulmans ne devaient plus travailler chez les européens, par contre les musulmanes âgées pouvaient être employées.
– Aucune exaction ne devait être perpétrée sur la propriété des européens.
– Apporter plus de propreté dans les regroupements.
– Les enfants devaient être propres et mieux habillés.
Pas d'attroupement dans le village.
– Ne pas faire de politique et laisser ceux qui en sont chargés de la faire.
– La population musulmane est tenue de travailler et de faire régner le calme et l'ordre.

La réunion a pris fin à 20 heures 45. Les assistants ont regagné leur domicile par petits groupes en évitant d'emprunter l'artère principale du centre de ZURICH.

A CHERCHELL, le 13 Avril 1962.
Le Sous-Lieutenant BENKHEDDA,
Commandant la Brigade de Gendarmerie de CHERCHELL.

(source : SHAT 1H1787)

un incident algéro-français au lendemain du cessez-le-feu

6 mai 1962

F.L.N.A. A.L.N.A.
WILLAYA 5 ZONE 2 RÉGION 3 SECTEUR

À l'Adjudant Chef Brigade Gendarmerie d'ER RAHEL[7]

Nous avons eu connaissance aujourd'hui d'un de vos tristes faits d'armes. Froissant délibérément les accords d'Évian, qui ont été plébicités à une majorité écrasante en

5. Aujourd'hui Sidi Amar.
6. Hors-la-loi.

France, vous avez rompu les actes d'Avenir projetés par les deux gouvernements Algériens et Français.

Vous avez, encore fait jouer votre négation de l'individualité algérienne et vous avez ce jour 5. 5. 1962 encerclé le douar d'Ouled Taoui, avec un dispositif armé provocateur. Vous avez renoué ainsi avec les procédés de l'Armée Française aux temps de la pacification ; vous avez provoqué, vous avez maltraité le peuple niant ainsi avec toute la vigueur raciste qui vous anime les Officielles négociations.

Vous vous trouvez présentement en difficulté sérieuse et face à vos responsabilités propres. Vous avez mené votre troupe contre la pacifique population du douar, et vous l'avez malmenée sérieusement.

Plusieurs coups et blessures sont à votre actif. Cette réaction outrageante et foncièrement raciste est indigne d'un fonctionnaire de l'État Français...

Autre chose qui aggrave encore votre cas :

Vous avez profité des menaces à l'encontre des habitants du douar, menaces que vous n'essayerez pas de mettre à exécution car l'époque des génocides est finie...

Les cinquante habitants que vous deviez brûler par le feu de vos armes et les camions que vous vous proposiez d'incendier sont là un plan d'action provocateur encore. Vous n'arriverez à rien.

Quant aux tributs que vous demandez à la population du douar ils ne vous parviendront pas ; car il n'est aucun texte de procédure Français qui autorise un officier de l'ordre public de procéder à des taxations comparables à la fameuse taille et gabelle féodales. Les temps sont révolus. L'Armée Algérienne avec le concours massif de tous les Algériens a réussit à imposer des accords à la France, accords que vous bafouez et que vous flétrissez. Nous vous mettons en garde contre d'éventuelles fouilles à jamais finies. Nous avons pris nos dispositions et vous êtes devant vos sombres responsabilités. Ce rapport sera transmis à notre autorité qui prendra les mesures qui s'imposent.

Un autre point est à éclaircir les deux personnes appréhendées le 4.5.1962 doivent être relachées. Faisant partie de l'A.L.N. et en mission elles circulaient avec l'autorisation de leurs supérieurs. Si vous continuez à vous manifester c'est à dire à nier les accords d'Évian, vous serez à jamais perdu. Nous sommes capables de vous enlever le jour même et vivant.

Nous respectons à la lettre les accords et les ordres communiqués par notre Gouvernement. Vous êtes constamment dans les parages et nous n'avons à aucun moment eu un quelconque mouvement de provocation.

Revenons aux deux jeunes gens arrêtés par votre dispositif policier elles doivent être relachées, ces deux personnes, avec leurs armes et toutes les affaires qu'elles portaient avec elles ce jour là. Elles étaient habilitées et mandatées par leur autorité, elles étaient donc en mission et ne devaient pas être arrêtées.

Vous avez encore là outrepassé vos prérogatives.

Pour la voiture qui a été brulée par les habitants du douar, il y a eu méprise. Les gens ont cru avoir affaire à une action faciste O.A.S. Nous avons éduqué notre peuple dans la droiture l'intégrité et la grande discipline, encore une chose, un mortier installé et d'un certain calibre rappelle des harcelements O.A.S. qu'entreprennent les maîtres-chanteurs de l'organisation subversive. Les noms des deux personnes arretées et vous devez relacher intactes sont les suivants :

7. Entre Oran et Tlemcen.

BENSAFI Menkour ould El Habib, et SOUAFI Mohamed Ould Miloud. Remarquez que ces gens auraient pu se défendre et faire dégénérer l'incident en tuerie; mais nos agents respectent les ordres de leurs supérieurs et les accords d'Évian.

J'espère que le bon sens prendre le dessus sur la violence et que vous devez vous pliez à la discipline commune.

[intégralement *sic*]

AUX ARMÉES, le 6 Mai 1962
Le COMMANDANT DE LA ZONE II
A.B.D MOSTEPHA

(source : SHAT 1H 1787)

Le cessez-le-feu

Bulletin de Renseignements du 2e Bureau français

(extrait)

Semaine du 17 au 23 mars 1962

À la fin de cette première semaine de cessez le feu, on peut dire que la rébellion algérienne s'est dans l'ensemble conformée à l'ordre de ses dirigeants. Manquant de directives, la rébellion intérieure demeure dans l'expectative, cherchant semble-t-il à rétablir ses liaisons internes, à combler les vides causés dans ses rangs afin d'apparaître aussi forte que possible. L'état de désorganisation dans lequel se trouvent actuellement certaines wilayas, les rivalités qui opposent plusieurs de leurs chefs, la volonté manifeste de ces derniers de se poser en vainqueurs, sont autant de facteurs qui ne faciliteront pas les accords militaires qui restent à réaliser sur le terrain.

(source : SHAT *1H1436)

Semaine du 12 au 18 mai 1962

Les wilayas ont [...] mené une activité politique intense avec le souci apparemment de montrer qu'elles étaient capables d'exercer le pouvoir et de mettre en place leurs propres structures administratives. Activités encore désordonnées, mesures souvent arbitraires et sans aménité que les hautes instances du F.L.N. s'emploient à discipliner par des conseils de prudence et de modération, l'injection de cadres politiques venus de l'extérieur, et l'établissement de contacts. Les wilayas 1, 2 et 3 paraissent s'être montrées moins rétives à l'égard du G.P.R.A. que la wilaya 6, avide d'étendre son territoire, jalouse de sa vocation saharienne et davantage tournée vers Ghardimaou[8].

(source : *id.*)

8. C'est-à-dire vers le pouvoir de l'État-Major général. En fait, dans la coalition Ben Bella-Boumediene, le renom militant de Ben Bella compta beaucoup pour expliquer le ralliement des *wilâya*(s) 1 (colonel Tahar Zbiri) et 6 (colonel Mohammed Chaabani). Le diagnostic porté sur le comportement des *wilâya*(s) 2 et 3 était relativement exact, à cette réserve près que la *wilâya* 2 allait bientôt être la proie d'une scission : des dissidents, sous la conduite du commandant Larbi Berredjem, se rallièrent au pouvoir de l'État-Major quand la direction de la *wilâya*, sous la conduite du colonel Salah Boubnider, restait légaliste.

Reddition du « colonel Si Chérif[9] » et d'Abdallah Selmi[10]

Reddition de Si Chérif.

À penser sans cesse aux responsabilités qui étaient les miennes, j'en arrivais à la conclusion que la solution du problème était dominée par la question de l'O.A.S. et des soi-disant alliés algériens en l'occurrence le « colonel Si Chérif », avec ses 850 hommes armés stationnés dans la région d'Aïn-Boussif, et Abdellah Selmi, avec ses 800 hommes stationnés dans la région de Bou-Saada.

Pour me permettre d'agir efficacement, je fis nommer Mahiou, mon directeur de cabinet, comme préfet de Médéa. Ce dernier, qui avait été sous-préfet de Chellala, connaissait parfaitement le département de Médéa et ses problèmes. C'était en outre un excellent organisateur et un fonceur qui savait prendre ses responsabilités.

Je connaissais la région de Aïn-Boussif, dont j'avais été élu. Je convoquais immédiatement deux présidents de djemaas qui étaient de mes amis, l'un du douar Kaf Lakhdar et l'autre du douar Zenzache. D'après eux le « colonel Si Chérif » était désemparé :

– Il veut se rendre avec ses troupes, mais il a peur des représailles.

– Puisqu'il a peur, dites-lui de ma part qu'il vienne se rendre dans trois jours avec ses hommes et qu'il n'y aura aucune représailles, accompagnez-le, cela le tranquillisera.

Au jour fixé, mes deux amis m'amenèrent le « colonel Si Chérif », qui me confia :

– Avant le cessez-le-feu, j'ai aidé efficacement la wilaya IV par la fourniture d'armes, de munitions et d'habillement.

Puis il me donna des précisions sur ce qu'avait été sa conduite après le cessez-le-feu.

1) Vis-à-vis de l'armée française :

– Le général commandant la zone de Médéa est venu à Aïn-Boucif pour m'ordonner de désarmer mes hommes (850 hommes environ) et de reverser les armes et les munitions à l'autorité militaire française. [...]

2) Vis-à-vis de l'O.A.S. :

– Après la visite du général, j'ai été contacté par quatre hommes de l'O.A.S., venus de Maginot en D.S., qui m'ont dit :

« Nous venons vous demander de remettre vos hommes et leurs armes a la disposition de notre organisation pour créer un maquis dans votre région. Quant à vous, vous avez le choix entre deux solutions : Rester à notre service à la tête de vos hommes ou accepter une somme de 100 millions. Dans ce dernier cas, nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour vous permettre de vous installer dans un pays étranger de votre choix. » Je leur ai répondu : « C'est la première fois que je reçois la visite d'émissaires de l'O.A.S. Les règles de l'hospitalisation m'interdisent de vous mettre en état d'arrestation. Je vous demande de retourner cher vous et de ne plus renouveler pareille démarche. Si vous revenez dans le secteur vous le regretterez amèrement. » [...]

3) Vis-à-vis du F.L.N. :

– J'ai été contacté par Si Zitouni, chef de secteur de Birine (wilaya IV), Si Yahia El-Aïb, chef du secteur d'Aïn-Boucif (wilaya IV), Si Youcef, chef du secteur de Maginot (wilaya IV). Chacun de ces chefs m'a demandé de rejoindre son secteur avec mes hommes. J'ai reçu à ce sujet toute assurance. J'ai demandé un temps de réflexion. En attendant je fus chargé d'une mission auprès du M.N.A. de la région de Bou-Saada, Sidi-Aïssa-Djelfa. Je

9. Larbi Cherif, ancien sous-officier de l'armée française, passé au FLN et rallié à l'armée française en juillet 1957 dans le Sud Algérois. Le texte est d'Abderrahmane Farès, président de l'exécutif provisoire.

10. Chef d'un maquis MNA dans la région de Bou Saada.

devais user de mon influence auprès de ce mouvement pour l'amener à rallier les rangs de l'A.L.N. Le 3 avril, j'ai contacté à Sidi-Aissa les chefs du M.N.A. qui repoussèrent mes propositions en ces termes : « Nous préférons rallier l'O.A.S. plutôt que d'obéir au F.L.N. » Ces contacts se sont déroulés en présence d'agent du F.L.N. inconnus du M.N.A. Devant cette attitudes intransigeante, j'ai décidé de combattre le M.N.A. par les armes. L'armée française m'en empêcha en raison du cessez-le-feu. Après avoir mûrement réfléchi, je n'ai pas voulu me rendre à l'un des trois chefs secteur du F.LN. en raison de leur attitude contradictoire. [...]

Reddition d'Abdellah Selmi.

Quand je téléphonai à Mahiou pour lui annoncer la reddition du « colonel Si Chérif » il me dit :

– voilà un problème de réglé. Je profite de l'occasion pour t'informer que je t'ai envoyé hier après-midi une note précise concernant Abdellah Selmi et son maquis dit « M.N.A. » [...].

Les bandes d'Abdellah Selmi étaient stationnées dans la région de Zenia (Bou-Saada). Elles passaient pour soutenir l'O.A.S. et avoir avec elles des déserteurs du 1[er] R.T.A.[11], de la Légion et disposer d'un champ d'entraînement pour les Européens envoyés par l'O.A.S.

Je vis M. Fouchet et lui fis part de ma décision d'adresser un ultimatum à Abdellah Selmi. S'il ne se rendait pas avec ses hommes à la préfecture de Médéa, je passerais à l'attaque avec la force locale. En cas de nécessité, je lui demanderais d'intervenir en sa qualité de responsable de l'ordre en dernier ressort. M. Fouchet fut surpris par ma ferme résolution.

– Abdellah Selmi représente la tendance M.N.A., me dit-il.

– Je ne mets pas votre bonne foi en doute, mais vous êtes mal renseigné.

Je le mis au courant des informations fournies par le « colonel Si Chérif » et je lui communiquai la note confidentielle de Mahiou.

– Ne prenez pas encore de décision. Ce que vous me dites est très important, je vais en informer Paris immédiatement.

Le soir même, M. Joxe était à Rocher Noir. Après l'entretien amical que j'eus avec lui en présence de M. Fouchet, il me dit :

– Le général vous fait confiance. Il s'agit en la circonstance d'une affaire intérieure, évitez toute effusion de sang et surtout toute publicité.

Dès le lendemain matin, je téléphonais à Mahiou pour lui annoncer l'accord du général De Gaulle.

– Cela me soulage, me dit-il, car en commençant à mettre en place mon dispositif d'attaque contre le maquis d'Abdellah Selmi, j'ai senti quelques réticences de la part de certains officiers français du secteur de Bou-Saada. Malgré ces réticences, j'ai lancé l'ultimatum à Abdellah Selmi, en fixant comme date de reddition le mercredi 23 mai à 13 heures à la préfecture de Médéa. Le général commandant la zone, n'étant pas informé de l'opération par ses chefs hiérarchiques, désire vous voir, vous ainsi que M. Fouchet.

– D'accord, je vous attends demain matin à 11 heures.

Mahiou et le général furent exacts au rendez-vous. Alors je confirmai à Mahiou mes instructions, je reçus un message en flash de la préfecture de Médéa m'informant

11. 1[er] R.T.A. : 1[er] Régiment de tirailleurs algériens. Unité de l'armée française.

qu'Abdellah Selmi acceptait nos conditions, mais qu'il souhaitait rencontrer au préalable le général commandant la zone et Mahiou, la veille de sa reddition au P.C. de la zone militaire de Médéa.

Aussitôt informé, M. Fouchet fut ravi d'apprendre cette nouvelle. Avant de nous séparer, je dis à Mahiou :

– Je serai à Médéa le 23 mai à midi, tu as pour mission de mettre Abdellah Selmi en condition avant mon arrivée.

Au jour fixé, pour éviter toute fuite, j'organisai avec Mostefaï et Benteftifa [12], qui n'étaient pas encore dans la confidence, une visite à une unité de la force locale stationnée à Barbessa près de Koléa. Après les manifestations, je pris très discrètement la route vers Médéa avec mon chauffeur. Dès mon arrivée à la préfecture de Médéa, Mahiou vint m'accueillir, le sourire aux lèvres :

– Il est ici depuis 11 heures, me dit-il.

Abdellah Selmi, dès qu'il me vit, me dit :

– Monsieur le Président je me rends avec tous mes hommes qui sont réunis près de Bou-Saada.

Avant de déjeuner, je téléphonai à Mostefaï et Benteftifa en leur demandant de me rejoindre immédiatement à la préfecture de Médéa.

– Il y a une affaire très urgente à régler. J'ai besoin de votre présence, mais je ne peux rien vous dire au téléphone.

Ils arrivent à 13 heures, je leur annonçai la reddition d'Abdellah Selmi. Mostefaï furieux me dit :

– Tu nous mets toujours devant le fait accompli. Il fallait prévenir Tunis.

– Rappelle-toi les consignes données à Rabat par le Président Ben Khedda : « Agir et rendre compte. » En agissant comme je l'ai fait, nous allons mettre fin à l'équivoque créée par l'existence de ce maquis.

Benteftifa, qui connaissait la susceptibilité des maquisards, eut une excellente idée : mettre dans le coup les deux responsables de la wilaya IV :

– Je vais chercher immédiatement les commandants Bousmaha et Si Lakhdar. Je sais où les trouver.

Ceux-ci, mis en condition par Benteftifa, donnèrent leur accord à nous accompagner à Bou-Saada pour désarmer la bande d'Abdellah Selmi. Mahiou organisa le déplacement en hélicoptère. Y prirent place le général commandant la zone militaire, moi-même, Mostefaï, Benteftifa, Mahiou, les commandants Si Lakhdar, Bousmaha, le « colonel Si Chérif » et Abdellah Selmi. Quel beau cocktail ! Arrivés à 16 h 30, nous trouvâmes les djounouds [13] d'Abdellah Selmi et les représentants des wilayas IV et VI. Là, le groupe se scinda en deux. D'un côté, le général commandant la zone militaire, Mahiou et moi, nous fîmes une visite officielle à Bou-Saada ; l'autre groupe se réunit dans un local mis à leur disposition par la municipalité d'Eddis pour régler toutes les conditions de reddition d'Abdellah Selmi, du « colonel Si Chérif » et de leurs hommes. La population de Bou-Saada ayant appris la reddition de ces deux maquis, nous accueillit avec un enthousiasme indescriptible. Au retour, Mahiou m'a dit :

– Tous les officiers français se sont trouvés complètement déphasés par le déroulement et la rapidité de l'exécution de cette opération.

Après les redditions du « colonel Si Chérif » et d'Abdellah Selmi, les espoirs que nourrissait l'O.A.S pour ses arrières s'étaient volatilisés. Dès notre retour à Rocher Noir, nous

12. Membres de l'exécutif provisoire.
13. Soldats, recrues en armes.

mîmes nos collègues et le Président Ben Khedda au courant de l'opération : leur approbation fut unanime.

(source : FARES Abderrahmane, *La Cruelle Vérité. L'Algérie de 1945 à l'indépendance*, Paris, Plon, 1982, pp. 106-110)

Fawḏa *libertaire*

(printemps-été 1062)

[...] Pour toute l'Algérie, les [...] services français décomptèrent, du 19 mars 1962 au 28 février 1963 3 058 disparitions d'Européens, dont 286 auraient été retrouvés assassinés et 899 retrouvés vivants. Le total des manquants non retrouvés (1873) et des retrouvés assassinés donne un total plausible de 2 159 disparitions sans retour[14]. Au Sénat, Jean de Broglie donna des chiffres légèrement inférieurs (3 018 disparus dont 1 245 retrouvés). Mais l'Association de sauvegarde des familles et enfants de disparus avança le chiffre de 3 000 disparus sans retour. En juillet, deux camps près d'Alger regroupaient des gens enlevés. Monseigneur Duval s'entremit pour les faire libérer. La situation devint telle que le gouvernement Pompidou brandit la menace d'une intervention française. Pourtant, plusieurs responsables de l'ALN agirent contre les enlèvements, de même que la ZAA et le préfet d'Oran Houari Souyah. Mais l'autorité s'était délitée dans les mains d'une multitude de petits chefs à l'action erratique.

Il y eut aussi sans doute davantage encore d'enlèvements d'Algériens/musulmans au motif souvent allégué de leur conduite supposée douteuse pendant la guerre. En réalité, ils furent souvent opérés par esprit de rapine. Les femmes et les hommes d'Algérie tentaient de réapprendre à vivre en pleurant leurs morts et en cherchant leurs disparus. Les commissions locales de cessez-le-feu enregistrèrent du 19 mars au 25 mai 1962 187 304 demandes de renseignements sur les morts et disparus pendant la guerre. Le printemps 1962 fut le signe contradictoire de la terreur OAS et de la sortie des prisons et des camps, accompagnée de la joie des retrouvailles entre les êtres chers séparés.

Juillet vit le summum de la *fawḏa*. Des centaines de voitures furent volées en quelques jours à Alger, des locaux commerciaux éventrés aux fins de pillage, des appartements occupés et razziés. Entrepôts, ateliers, fermes, écoles... étaient dévalisés. Dans les villes, des pillards assassinaient des automobilistes pour leur voler leur voiture. Plus de sept ans de privations et de vie dure avaient sédimenté des frustrations auxquelles succéda un défoulement aiguisé par le spectacle des richesses insoupçonnées des villes ou par la rencontre de gens suffisamment aisés pour susciter des convoitises que la possession d'une arme permettait de satisfaire à bon compte.

Les maquisards qui quittaient le djebel venaient d'un milieu rural où les aspirations à l'égalité étaient à l'égal de leur messianisme général. Elles rencontraient celles des centaines de milliers de déracinés du fait de la guerre et des regroupements. Dans ces conditions, les citadins étaient souvent sommairement vus comme des nantis contre lesquels s'était faite la lutte de libération. Si le terme de révolution pour désigner la guerre de 1954-1962 se justifie, c'est peut-être la situation du printemps et de l'été 1962 qui lui donna sens. Pour autant que la reprise individuelle, qui fut en d'autres temps et d'autres circonstances, chère aux anarchistes français, soit une révolution. « On ne peut pas répri-

14. Dans SHAT, loc. cit; *supra*.

mer les pauvres, dit un officier de la 4. Ils n'ont rien et ils ont trop souffert » ; même si des officiers de la 4 protégèrent des bourgeois qui les avaient aidés pendant la guerre, et même si ce ne furent pas les pauvres qui pillèrent le plus.

En effet, les petits et, plus encore, les grands chefs, avaient plus d'autorité et d'entregent pour s'attribuer les bons morceaux que les gens des bas-fonds ruraux déracinés. L'ALN produisit bien quelques circulaires faisant mine de s'y opposer mais il y avait peu de chances que des réactions sérieuses soient entreprises, quand nombre de chefs eux-mêmes ne participaient pas à la curée. Dans ses mémoires, par exemple, Ali Zamoum relate l'occupation arbitraire d'une villa par un officier avec l'approbation du colonel Mohand Ou l Hadj[15]. Partout, les brimades sont multipliées contre les messieurs de la ville. On moque les notables, on impose à leurs filles des mariages déclassés. À Nedromah, on fait balayer les rues à des *hadariyyûn*[16]. Non loin de là, à Tient, un camp est ouvert où plusieurs personnes sont tuées. Mais, là encore, ce furent sans doute des cadres qui durent se tailler la part du lion. À El Harrouch, un officier fait cerner la poste par ses hommes pour obtenir de force la main de la postière[17]. Il faut faire appel à des renforts de Constantine pour faire lever le siège.

L'ordre moral patriotique aux couleurs d'islam fleurit. Des *hachaychiyy*(s) fumeurs de kif sont bastonnés. On fait la chasse aux « filles du 13 mai », aux « filles à paras ». Comme dans un roman de Kazantzaki, des femmes sont lapidées pour adultère. Aux cris musulmans de « plus d'idoles ! », les statues du temple romain de Guelma sont détruites sous la conduite d'un imam, tout comme les statues avaient été martelées à Constantinople par les iconoclastes chrétiens un millénaire auparavant et en Europe au XVIe siècle. Près de vingt ans plus tard, la même logique, devenue partie intégrante de l'idéologie du pouvoir, débaptisera la ville d'Al Asnam (son nom à l'époque de l'Émir Abd El Kader) pour la dénommer banalement Chlef (Le Chélif) : en effet, *çanam* (plur. *açnâm)* signifie en arabe idole.

Toutes les obligations sont rejetées comme autant de séquelles du *beylik* colonial. Un an après l'indépendance encore, l'auteur de ces lignes a assisté, dans le train *Inox* Constantine-Alger, à une vive altercation en 3e classe entre le contrôleur et un passager qui refusait de payer parce que l'Algérie était indépendante. Le compartiment se cotisa pour offrir le billet au récalcitrant. Les autorités civiles nouvellement installées voient se dresser contre elles les cadres de l'ALN qui font la loi au nom des souffrances endurées. Sous la pression de la base, la *wilâya* 4 édicte l'interdiction des transactions foncières. Même si l'autogestion de principe proclamée en 1963 aboutit peu après à une gestion bureaucratique, elle eut pour contexte ce mouvement libertaire généralisé auquel Ben Bella imagina de donner un exutoire avec les décrets de mars 1963.

Ceci dit, s'il y eut des rackets et des prélèvements abusifs, les taxes prélevées par les *wilâya*(s) et la ZAA répondirent à une situation financière désespérée. Le colonel Hassan, de la 4, s'est défendu en représentant que seuls les nantis avaient été frappés. Or c'étaient bien des nantis qui étaient les maîtres de la machine économique et de l'emploi. En tout cas, au FLN, ce furent des hommes d'ordre qui s'en émurent, de Ben Khedda à Ben Tobbal, d'un côté, en passant par Khider de l'autre. Mais, dans le contexte de 1962, les effectifs des *wilâya*(s) avaient été multipliés par l'arrivée d'éléments provenant de la force locale ou des lieux de détention. Il fallait soigner les gens et subventionner les familles de

15. ZAMOUM Ali, *Le Pays...*, *op. cit.*, pp. 315-316.
16. HARBI Mohammed, *Le FLN...*, *op. cit.*, p. 364.
17. HARBI Mohammed, « L'implosion du FLN », dans MEYNIER Gilbert (dir.), *L'Algérie contemporaine. Bilan et solutions pour sortir de la crise*, Paris, 2000, L'Harmattan-le Forum IRTS de Lorraine, pp. 29-45, p. 37.

chuhadâ- le plus souvent démunies de tout. Et on a vu que les budgets des *wilâya*(s) avaient toujours été le parent pauvre des finances du GPRA, surtout à partir de la création de l'EMG. Au printemps 1962, les charges se gonflèrent brusquement sans que des ressources correspondantes suivent. Les taxations dénoncées comme arbitraires servirent en grande partie à les trouver dans l'urgence.

Les « résistants du 19 mars », dénommés aussi « marsiens », affluèrent – maquisards tardifs – dans les rangs de l'ALN, pour se racheter, mais aussi parfois pour assouvir des vengeances ou partir à la chasse aux biens matériels, généralement en toute impunité. Souvent, en quelques semaines, l'image jusque-là si révérée du maquisard s'altéra pour devenir quasiment synonyme de rouleur de mécaniques imposant sa loi arbitraire aux civils. Dans le langage courant, le *jundiyy* (soldat) devint l'opposé du *cha'biyy* (homme du peuple). La société algérienne vécut l'été 1962 comme une occupation militaire. Ceci dit, les *wilâya*(s) furent surtout discréditées chez les citadins, les nantis et les hommes d'ordre de l'armée des frontières : à l'EMG nonobstant la *di'âiyya* révolutionnariste, on aimait l'ordre. À Oran, le capitaine Bakhti proclama la loi martiale et fit exécuter sommairement des tueurs ou des pillards. Mû par une plus heureuse inspiration, il désigna comme préfet d'Oran une personnalité incontestable, Houari Souyah, qui tenta d'assainir plus doucement la situation.

Par ailleurs, on a vu que, même si, comme Charles-Robert Ageron y invite, l'on ne retient pas les invraisemblables estimations gonflées qu'on a déjà citées, il y eut plusieurs milliers de victimes parmi les *harkî*(s). Le bilan officiel cité par l'armée française qui n'avait aucune raison de le sous-estimer, et qui fut repris par Jean Lacouture, fut établi à 10 000, ce qui est déjà considérable et, au prorata de la population, plus important que le chiffre des victimes de l'épuration de 1944 en France[18]. Le ministre Joxe interdit les initiatives individuelles, prises notamment par des officiers français, d'apatrier en France les *harkî*(s). Les apatriements officiels furent conçus dans un « plan général de rapatriement » qui laissa de nombreux *harkî*(s) sur la touche. Il semble qu'ils furent en général moins victimes de leurs communautés d'appartenance respectives, quand ils purent y trouver refuge, que des nombreux patriotes tardifs ralliés à des unités de l'ALN. L'épuration sanglante fut très inégale selon les régions et elle fut sans doute d'autant plus intense que l'ALN avait eu davantage à souffrir de leur part. [...]

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN..., op. cit.*, pp. 641-644)

18. cf. PERVILLÉ Guy, « Non-application des accords », dans GALLISSOT René (dir.), *Les Accords d'Évian en conjoncture et en longue durée*, Alger, Casbah, 1997, pp. pp. 135-139, p. 136.

-107- LE FLN ET L'OAS

Tract de l'OAS

26 mai 1962

L'ORGANISATION ARMÉE SECRÊTE
O.A.S. ZONE III

T/649

TEXTE DE L'ÉMISSION RÉALISÉE SUR LES ONDES DE LA T.V. LE 26/5

HONNEUR ET PATRIE! L'ORGANISATION DE RÉSISTANCE DANS L'ARMÉE PARLE À L'ARMÉE

En ne condamnant pas à mort le général Salan, le Haut Tribunal Militaire a sauvé au moins deux vies humaines : celle du général SALAN et celle d'un sous-officier de l'Armée Française dont voici la courte histoire :

Le 23 Mai, à Mostaganem, un sous-officier français a été enlevé par un commando FLN et conduit dans une chambre située au 2e étage d'un immeuble de la ville. Là, il a retrouvé d'autres Européens à qui les hommes du FLN ont sadiquement expliqué qu'ils allaient les saigner à blanc pour recueillir leur sang, et chaque future victime s'est vue attribuer un numéro d'ordre; notre sous-officier avait le numéro 28. Dans la nuit, alors que les tueurs avaient commencé leur besogne, soudain sur la ville monte une clameur avec concert de casseroles, sifflets, cris « Algérie Française ! » Les gens du FLN croyant à une attaque de leur quartier furent pris de panique. Il s'agissait tout simplement de manifestations au moment de la publication du verdict du procès SALAN. Profitant de la confusion, le sous-officier saute par une fenêtre, par chance sans se blesser, et parvient à s'enfuir. Voici une information précise que les services officiels se garderont de publier...

En voici une autre qui a pour théâtre Oran : le 22 Mai, une patrouille d'un Régiment d'Artillerie de Marine essuie des coups de feu d'un groupe de musulmans. La patrouille riposte vigoureusement. Bilan : 7 morts chez les musulmans. La réaction du commandement militaire ne se fait pas attendre : l'Officier commandant l'unité à laquelle la patrouille appartient a été immédiatement muté.

Officiers et sous-officiers, si vous n'avez pas encore compris, nous vous plaignons et

nous vous méprisons. Si vous avez compris, et nous savons que vous êtes nombreux dans ce cas, alors vous êtes des nôtres et, ensemble, nous balaierons la dictature gaulliste.

Nous tenons à vous annoncer une bonne nouvelle : le Général CANNONE a pris la fuite lundi 21 Mai. Il se sentait, paraît-il, très menacé à ORAN ! Peut-être courageux mais certainement pas téméraire, Monsieur Cannone ! Et vous, général Katz[1], seriez-vous plus courageux que Cannone ?... Ou bien estimez-vous que nulle part en France vous ne serez mieux protégé que dans votre forteresse d'Oran ? Mais tout vient à point pour qui sait attendre ! Alors, attendons, mon général !...

Un dernier mot ! M. JOXE a déclaré, au lendemain du procès SALAN, que ce verdict de « clémence » était nuisible au moral des gardes mobiles en service en Algérie. Pauvres gardes mobiles ! M. JOXE ignore-t-il donc que votre moral était déjà bien bas avant le procès SALAN ? Un autre coup dur pour les gardes mobiles : un de leurs camarades a été enlevé par l'O.A.S. et gardé comme otage...

Nous avons sous les yeux un document émanant de l'État-Major Général de la Wilaya 5 (la nôtre...), il est adressé par le commandant ABBAS aux commandants de toutes les zones de la Wilaya 5. Il s'intitule « Directives » et, en « objet », nous lisons : « Répercussions du cessez-le-feu. » Nous vous en donnons lecture dans son style origine [*sic*] ; le voici : « Quelques jours après le cessez-le-feu, nous avons pu enregistrer certaines répercussions d'une importance assez grande pour pouvoir nous causer d'énormes difficultés dures à surmonter si les précautions nécessaires ne sont pas tout de suite prises en conséquence, à savoir notamment : 1°) La libération des harkis, goumiers et ralliés servant dans les rangs ennemis : à travers toute l'Algérie, l'ennemi a entrepris la démobilisation massive des harkis, goumiers et ralliés qui n'ont maintenant aucune raison d'être. Le colonialisme français, ayant fini de se servir et d'exploiter ces valets inconscients, a décidé de les rejeter définitivement comme ce devait arriver tout à fait naturellement. Nous n'ignorons aucunement leurs actes irréfléchis et inhumains, leurs méfaits et crimes dont ils ont été auteurs, obéissant ainsi aveuglément à leurs maîtres colonialistes qui n'ont à aucun moment cessé de les dresser contre leur peuple désarmé et meurtri par tant d'années de souffrances et de misères. Ils ont librement consenti à l'engagement de servir et de n'épargner aucun effort contre leur cause nationale. Dans leur égarement total, ils ont tout fait pour détruire, opprimer et bafouer leur dignité et l'honneur de notre vaillant peuple à jamais invicible [*sic*]. Nul n'ignore leur honteuse et abominable histoire qui restera plus que jamais connue de toutes les générations à venir. Si la RÉVOLUTION les a condamnés, il n'en reste pas moins que le PEUPLE les frappe de son mépris et continuera toujours à les haïr et les nier, néanmoins, le cessez-le-feu n'étant pas la paix, nous devons agir avec souplesse afin de les gagner provisoirement pour ne pas donner l'occasion de faire encore le jeu de l'ennemi qui n'en reste pas moins armé qu'avant et continue à faire des manœuvres et tentatives en vue de noyauter notre chère et noble RÉVOLUTION. Leur jugement final aura lieu dans une ALGÉRIE LIBRE et INDÉPENDANTE devant DIEU et le PEUPLE qui sera alors seul responsable de leur sort. Il y a lieu donc d'inviter le peuple assoiffé de vengeance à contenir sa colère et prendre conscience de la situation actuelle qui n'est que provisoire et que le moment attendu n'est pas encore venu. Toutefois, comme nous l'avons déjà fait savoir dans notre circulaire n° 403, ces égarés abandonnés doivent être surveillés dans leurs moindres gestes et activités et seront inscrits sur une liste noire qu'il faudra conserver minutieusement. Aussi, il faut faire de telle manière qu'ils ne tombent pas dans le camp adverse et de ce fait, peuvent nous saboter et collaborer soit avec l'O.A.S soit avec quelqu'autre ennemi. »

1. Commandant des forces françaises à Oran.

Malgré son galimatias amphigourique, cette directive ne laisse aucune illusion à ceux qui pourraient encore faire des rêves de collaboration fraternelle avec le FLN. Quant à ceux qui se laisseraient prendre aux promesses des FARES et autres fripons, ils auraient le sort qu'ils méritent !

Pour les hommes d'Algérie dignes de ce nom, une seule voie : LE COMBAT JUSQU'À LA VICTOIRE, jusqu'à ce que le FLN soit abattu, car, comme ceux de de Gaulle, ses pieds sont d'argile. Alors seulement l'édification d'une Algérie libérée sera possible. Avec l'aide de nos frères musulmans, enfin délivrés des traîtres français et des fellagha égorgeurs, nous pourrons réaliser cette magnifique entreprise.

POUR CELA, IL FAUT COMBATTRE, IL FAUT VAINCRE, ET

L'O.A.S. VAINCRA

(source : document aimablement communiqué par M. Jean-François PAYA[2])

L'OAS et l'accord Mostefaï-Susini

Pendant plusieurs mois, l'OAS sema une terreur aveugle, espérant, à partir du 19 mars, en n'appliquant pas les accords d'Évian, obliger le pouvoir français à revenir sur ce qui avait été arrêté. Ce fut un vain et fol espoir. D'après Redha Malek, citant des sources françaises qu'il ne nomme pas, il y aurait eu 12 000 Algériens tués par l'OAS[3]. Même si rien ne permet de vérifier ce chiffre, l'OAS mena de fait une action sanglante, et elle aida à accuser en paroxysme la haine entre les Algériens et les Européens d'Algérie. Parmi les innombrables victimes des « commandos delta », l'avocat libéral Maître Popie, l'écrivain Mouloud Feraoun, mais aussi de simples civils algériens occis dans une chasse au faciès, les femmes de ménage algériennes, systématiquement traquées et assassinées[4].

Les commandos organisés par Azzedine[5] pour riposter menèrent des opérations de représailles sanglantes. À la fin, l'OAS se mit à pratiquer la politique de la terre brûlée. La montée de la tension orchestrée par ses chefs provoqua des résultats exactement inverses de ceux recherchés. Peu après le cessez-le-feu, ce fut le siège du camp retranché de Bab El Oued. Le 26 mars, ce fut la sanglante fusillade de la rue d'Isly/Larbi Ben M'hidi où, pour la première fois, des soldats de l'armée française tirèrent sur des Européens d'Algérie. Cela dans un crépuscule des Dieux tragique, dans une ville assiégée, parcourue par les flammes et ponctuée d'incessantes explosions.

Cédant à la panique, les Européens d'Algérie s'embarquèrent pour la France, qui était la nation de la plupart d'entre eux, mais qui n'était pas leur patrie, cédant leurs biens à des prix dérisoires, quand ils ne les abandonnaient pas. Des foules humaines se pressèrent dans les aéroports et les ports, dans l'attente d'un moyen de transport. À l'indépendance de l'Algérie, près des 3/5 des Français d'Algérie s'étaient déjà embarqués pour la France, dont la plus grande partie des juifs. Ils abandonnèrent sans espoir de retour « la patrie que

2. Les directives de la *wilâya* 5 sont également citées dans FAIVRE général Maurice, *Les Combattants musulmans de la guerre d'Algérie. Des soldats sacrifiés*, Paris, L'Harmattan, 1995.

3. MALEK Redha, *L'Algérie à Évian*, *op. cit.*, p. 176.

4. *Cf.* BRAC DE LA PERRIÈRE Caroline, *Derrière les héros..., les employées de maison musulmanes en service chez les Européens à Alger pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, L'Harmattan, Paris, 1987.

5. Le commandant Azzedine avait été nommé à la tête d'une Zone autonome d'Alger reconstituée par le GPRA.

leurs mauvais bergers leur avaient fait perdre[6] ». L'Algérie fut rendue pour l'essentiel aux Algériens/musulmans. L'effritement de la force locale et l'effacement des Européens rendaient illusoires les espoirs caressés par certains négociateurs français de voir se créer une Algérie politiquement néocoloniale.

Cet exode vida l'Algérie de ses compétences : plus des trois quarts des fonctionnaires, dont la quasi-totalité de ceux de niveau supérieur, les patrons d'entreprises, les propriétaires terriens... Le chômage monta en flèche. La situation économique et sociale devint dramatique au moment où les deux millions de regroupés furent libres de quitter les camps, où les prisons et les camps de rétention et de transit se vidèrent. Il devint pratiquement impossible de trouver un emploi. Ce fut dans ce contexte que les pillages et les réquisitions sauvages prirent une grande extension dans le spectacle des villes désolées, des appartements, des villas et des fermes abandonnés. Dès l'été 1962, les Algériens reprirent massivement le chemin de l'exil en France pour y trouver du travail.

Devant ce désastre, des négociations furent entreprises par l'intermédiaire de l'ancien maire d'Alger Jacques Chevallier, côté OAS par Jean-Jacques Susini, et côté FLN/Exécutif provisoire par le président Abderrhamane Farès et surtout le docteur Chawki Mostefaï. Mostefaï, accompagné de Farès et d'un autre membre de l'Exécutif Provisoire, Benteftifa, se rendirent à Tunis pour obtenir l'aval du GPRA. sur le projet d'accord convenu avec l'OAS. D'après la version d'Ali Haroun, ils ne purent rien obtenir. D'après Mohammed Harbi, ils auraient rencontré l'approbation du président et de Ben Tobbal. Ben Khedda, en tout cas, dans sa déclaration du 13 juin, flétrit l'OAS et s'interdit toute déclaration pouvant laisser croire qu'il pactisait avec les plastiqueurs d'Alger et les assassins de femmes de ménage algériennes, ou qu'il érigeait l'OAS en représentante de la minorité européenne. Il appela cependant de ses vœux une collaboration harmonieuse entre Européens et Algériens/musulmans. D'après Pierre Vidal-Naquet, Boudiaf aurait devant lui témoigné de l'honnêteté absolue de Mostefaï.

Alors même que ces contacts et l'accord qui s'ensuivit épargnèrent sans doute à l'Algérie quelques morts supplémentaires, aucun ministre du GPRA ne pouvait agréer les contacts Mostefaï-Susini sans risquer de se voir accusé par la coalition Ben Bella-état-major de pactiser avec ceux que les manuels algériens d'histoire des années 70 dénomment, non sans quelque exactitude pour une fois, « les bandes fascistes terroristes ». Même si l'OAS fut aussi l'expression du désespoir d'Européens se sentant abandonnés par une politique qui les dépassait et que les blocages coloniaux avaient rendue inéluctable, mais avec un retard qui avait empêché les hommes de dialogue de se concerter plus tôt. Mostefaï ne pouvait engager un gouvernement – le GPRA – qui était divisé sur le bien-fondé des conversations avec Susini.

Pour ce dernier, les négociations entreprises avec le docteur Mostefaï allaient aboutir, et la déclaration de Ben Khedda leur avait porté un coup. L'OAS s'en prévalut pour intensifier la politique de terre brûlée. Pourtant, les conversations aboutirent à un accord que le docteur Mostefaï annonça à la radio le 17 juin. Il comportait l'amnistie pour les hommes de l'OAS et la participation d'éléments européens à la force locale. À l'évidence, Mostefaï n'aurait pas fait cette déclaration, empreinte de hauteur et d'espérance à l'égard des Européens, si les deux ministres du GPRA présents alors à Bou Merdes[7] – Boudiaf et Krim – ne l'avaient pas cautionnée. Il semble que, de son côté, le colonel Mohand Ou l Hadj ait également entériné l'accord.

D'après Redha Malek[8], Mostefaï aurait demandé son feu vert au GPRA mais trois

6. AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, P.U.F., « Que sais-je ? » n° 400, Paris, 1966, p. 114.
7. Siège de l'exécutif provisoire (Rocher noir).
8. MALEK Redha, *L'Algérie à Évian...*, *op. cit.*, p. 258.

télex seraient demeurés sans réponse. Krim et Mohand Ou l Hadj, consultés, se seraient engagés à approuver la déclaration du 17 juin. La ZAA, qui aurait antérieurement donné son accord, affecta d'être scandalisée. D'après la version donnée par Mohammed Harbi, le 19 juin, Ben Khedda, depuis Le Caire où il siégeait comme président d'une conférence du groupe de Casablanca, aurait condamné les accords. Le raidissement de Ben Khedda aurait eu pour motif la crainte de voir exploitée contre lui la ratification des accords, mais aussi la méfiance devant ce qui pouvait déboucher sur un statut organique avalisant l'existence en Algérie de deux communautés – l'algérienne/musulmane et l'européenne. Cela contrevenait au dogme de l'unité du peuple, défendu à Évian par les négociateurs pour refuser un statut privilégié aux Européens. Le dogme répondait aussi à la conception d'une nation algérienne/musulmane flanquée d'une simple minorité : jamais le Front n'avait voulu parler, à propos de l'Algérie, de communautés distinctes.

Au FLN, on reprocha aussi à Mostefaï d'avoir accepté l'OAS comme interlocuteur, et de l'avoir ainsi légitimée à un moment où elle était en pleine débandade. Par ailleurs, il est avéré que les Français libéraux d'Alger conduits par Jacques Chevallier, avec l'accord *in extremis* de vieux potentats coloniaux comme Borgeaud et Schiaffino, voulurent jouer un dernier atout en pressant l'OAS de conclure un accord. Le 19 juin, Susini exigea la constitution dans les 48 heures, conformément à l'accord, d'unités de la force locale composées d'Européens. Environ 300 Européens y furent de fait recrutés. Mais, face aux exigences maximalistes de l'OAS, Mostefaï avait finalement assez peu cédé : l'OAS avait demandé que les Européens deviennent un État dans l'État avec droit de véto et droit de sécession – choses que les Français, dans les négociations d'Évian n'avaient jamais demandées. Le résultat ne fut finalement guère autre chose qu'un baroud d'honneur pour l'OAS, une entente verbale qui reprenait assez largement la position du FLN sur la minorité européenne.

D'après Ali Haroun, Ben Khedda aurait avancé avec circonspection et n'aurait pas mis son veto formel aux accords. Il aurait conseillé la prudence à Farès et Mostefaï et annoncé qu'il ne pourrait se prononcer que s'il avait en main le texte des accords. D'après Redha Malek, même, il aurait approuvé en privé les accords. Et, à plusieurs reprises, il fit des déclarations exhortant les Européens à ne pas céder à la panique. En fait, le 19 juin, Ben Khedda réagit d'une manière volontairement vague. Il désavouait les accords, mais, en même temps, Mostefaï était dit être « habilité à prendre les mesures appropriées[9] ». Ben Bella et les ministres qui lui étaient liés dénoncèrent énergiquement l'accord Mostefaï-Susini. Ben Bella redoutait une collusion entre Paris, l'Exécutif provisoire et le tandem Boudiaf-Krim. Début juillet[10], l'EMG désavoua Mostefaï, condamna implicitement Krim et Boudiaf, et se déclara résolu à « imposer l'abandon d'une politique qui s'exprime aujourd'hui par l'accolade donnée aux assassins de l'OAS ».

Le 18 juin, Aït Ahmed lui-même, également présent au Caire à la réunion du groupe de Casablanca, avait rejeté un accord qui avait mis le GPRA devant le fait accompli. La crise née des accords Mostefaï-Susini attisa la défiance des *wilâya*(s) contre l'Exécutif provisoire et le GPRA et raviva les vieilles méfiances à l'égard des centralistes. Elle fut un ultime épisode de la lutte entre activistes populistes et politiques. Le 27 juin, isolé, Mostefaï, suivi par les membres du groupe FLN de l'Exécutif provisoire, remit sa démission au GPRA pour protester contre le désaveu qui leur avait été opposé par le gouverne-

9. *Id.*, p. 260. L'AFP donna une version maximaliste de la déclaration : l'Exécutif provisoire devait « appliquer les mesures les plus sévères pour faire face aux circonstances qui menacent l'Algérie à l'heure actuelle ».

10. L'État-Major venait alors d'être finalement destitué par le GPRA.

ment. Sur le constat de son impuissance, l'Exécutif provisoire démissionna le 3 juillet. Le GPRA refusa ces démissions parce qu'il avait malgré tout besoin de lui pour l'épauler contre ses détracteurs, et aussi pour organiser le référendum. En fait, l'impuissance du GPRA suivit celle de l'Exécutif provisoire.

(source : MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN..., op. cit.*, pp. 638-641)

CIRCONSCRIPTIONS FLN / ALN en 1959

(Source : SHAT 1H1600)

GLOSSAIRE DES TERMES ARABES CITÉS

NB. Les traductions qui sont proposées renvoient à l'utilisation faite dans les textes cités, c'est-à-dire à ce qui est signifié.

Translittération phonétique simplifiée	Translittérations trouvées dans les textes en français cités	Traduction
'açabiyya	asabiya	solidarité segmentaire
'achûr	achour	dîme
'açr	asr	prière de l'après-midi
'aiyanaiyya	aïnaïa, anaïa	pacte de protection
'âlim, plur. *'ulamâ-*	alem, alim, plur. oulemas, oulamas	savant, clerc en religion
'arch	arch	collectivité clanique, subdivision du *qism*
'ârif	arif	caporal
'amâla	amala, amla, amalate	main-d'œuvre
'âmil	amel, amil	collaborateur (travaillant pour)
baçîra, plur. *baçâ-ir*		clairvoyance, discernement
balîd		obtus, borné
bâriz		éminent
baylik	beylik	pouvoir d'État
bunian marçûç		édifice aggloméré (connote la solidité)
buqa'a	bocâa, bocaa	lieu-dit
çanam, plur. *açnâm*	(plur.) : El Asnam	idole
çawt ul 'arab	saout el Arab	la Voix des Arabes
cha'biyy	chaabi	homme du peuple, populaire
chahîd, plur. *chuhadâ-*	chahid, plur. chouhadas, chahids	martyr
chahîda, plur. *chahîdât*	chahida, plur. chahidates	martyre
chakhçiyya		identité, personnalité
charaf	charaf, charf	honneur
charî'a	charia	règle légale
chaykh	cheikh	maître, guide, cheikh
chikâiyya	chikaia	doléances, chicanerie
chra'a	chraa	justice légale
dachra	dechra	hameau
di'âiyya	deayate	propagande
duwwâr	douar	circonscription rurale, douar
faraj qarîb (al)		la délivrance est proche
fawḏa		anarchie (au sens de pagaille)
fawǰ, plur. *afwâj*	faoudj	groupe (subdivision de *firqa*)
faylaq, plur. *fayiâliq*	faïlek	bataillon
fidâ-iyy, plur. fidâ-iyyûn	fida, fiday, plur. fidayines, fidayouns	volontaire pour le sacrifice
firq̣a	ferka, firka	section (subdivision de *katîba*)

fra'	fraa, frâa	segment
habûs	habous	biens de mainmorte, fondations pieuses
hadariyy, plur. hadariyyûn	hadri, plur. hadriyyn	citadin
hâfiz	hafid, hafidh, hafedh	lecteur de Koran
hafr, plur. hufar	hafr, plur. hafres	cache souterraine
harka	harka	troupe en mouvement
harkî	harki, harqui	membre d'un mouvement armé → supplétif des forces françaises
hawma	houma	quartier
husn ul siyyâsa		juste politique
ichtibâk		accrochage
ichtirâk	ichtirak	cotisation
içlâh	islah	réforme
idâra	idara, idarat	poste de commandement
iqlimiyya		régionalisme
jabal	djebel	montagne, massif, djebel
jâ-iza		prix, récompense
jaych	djeich, djich	armée
jaych ul sirriyy l mujrim (al)		l'OAS
jâhiliyya (al)		état antérieur à la connaissance de l'Islam
jâ-iza		prix, récompense
jamâ'a	djemâa, djamâa	assemblée
jam'iyya	jamiat	association
jawad, plur. *ajwâd*	djouad, plur. djouads	noble d'épée
jazîra, plur. *jazâ-ir (al)*	djazira, plur. el djezaïr	île, plur. les îles, l'Algérie
jihâd	djihad	combat sacré
jihâd açghar (al)		le petit combat (mise en état d'urgence de la communauté)
jihâd akbar (al)		le grand combat (purification de l'âme du croyant)
jundiyy, plur. *junud*	djoundi, plur. djounouds, djoundis	soldat
kanûn	kanoun	braséro
katîba, plur. *katâ-ib*	katiba, plur. katibas	compagnie
khâ-in, plur. *khawana*	khaïn, plur. khaïns	traître
khidmat ul umma	khedma el oumma	service de la communauté/nation
khulafâ-l râchidûn (al)		les quatre premiers khâlifes
lugha l 'âmiyya (al)		langue populaire
lugha l dârija	lougha l derdja (al)	dialecte
lugha l fuçha (al)	lougha l fosha	langue savante
machta	mechta	hameau (initialement d'hiver)
maddâh	meddah	troubadour du peuple
madh	m'dih	panégyrique poétique
majlis	medjless, madjlis	assemblée, conseil
makhâziniyy	moghazeni, plur. moghazenis	agent supplétif (du pouvoir central)
markaz, plur. *marakiz*	merkez, markèz, plur. marakizes	base logistique
mas-ul, plur. *mas-ulûn*	massoul, messoul, plur. messouls	responsable
mintaqa, plur. *manâtiq*	mintaka, mountaka, plur. mintakas	zone (subdivision de *wilâya*)
muchawwich, plur. muchawwichûn	mouchaouiche, plur. mouchaouchines	perturbateur, dissident
muçlih	moslih, mouslih	réformateur
mujâhid, plur. *mujâhidûn*	moudjahid, moudjahed, plur. moudjahidines, moudjahedines	combattant de la cause sacrée, moudjahid
mujâhida, plur. *mujâhidât*	moudjahida, plur. moudjahidates	combattante de la cause sacrée
mukhabarât	moukhabarates	services de renseignement
mulâzim	moulazem	sous-lieutenant
mulazim ul awwal (al)	moulazem el ouel	lieutenant

mulk	melk	propriété, pouvoir
murchid	morchid	guide spirituel
musabbil, plur. musabbilûn	moussebel, plur. moussebilines	celui qui fait don de sa personne, combattant auxiliaire
mutaza'zi'		chancelant
nâhiyya	nahia	région, subdivision de *mintaqa*
nachîd, plur. ***anâchid***	nachid, plur. nachids	hymne (patriotique)
nizâm	nidame, nedam, nedame	organisation
nukta	nokta	anecdote
qabâ-liyy	kabaïli	homme de tribu, kabyle
qachabiyya	cachabia, kachabia	manteau d'hiver
qâdî	cadi	juge, cadi
qal-a	kalâa	citadelle
qawmiyy	qaoumi	national
qism	kism, kasma, kasm	secteur, subdivision de *nâhiyya*
qutriyy	koutri	régional
rabita		ligue
sagh ul awwal (al)	sagh-ouel, sagh elouel	commandant
sagh ul thânî	sagh-ethani	colonel
swika	souika	bouillie de semoule grillée
tâlib, plur. *talaba*	taleb, plur. tolba, talebs	maître coranique, étudiant
tiçâl	tissal, plur. tissals	agent de liaison
'unçuriyya		racisme
'urubiyya	ouroubia	arabité
walad, plur. *awlâd*	ouled, plur. oulad, ouleds	enfant
waqf	wakf	même sens que *habûs*
wilâya	wilaya	circonscription territoriale première de l'ALN

BIBLIOGRAPHIE

Les documents et textes extraits de livres publiés ont été tirés des ouvrages suivants :

- ABBAS Ferhat, *L'Autopsie d'une guerre. L'Aurore*, Paris, Garnier, 1980, 346 p.
- ALLEG Henri (dir.), *La Guerre d'Algérie*, t. 3, Paris, Temps actuels, 1981, 613 p.
- AMOKRAN UL HUSNÎ 'abd ul hâfiz, *mudhakkirât min masîra il nidâl wa l jihâd*, dâr ul umma, Alger, 1997, 198 p. (en arabe) (AMOKRANE Abdelhafid, *Mémoires d'un parcours de militantisme et de combat sacré*, Dar El Oumma, Alger, 1997)
- BAGHLI Dr. Abdelouahab, *L'Itinéraire d'un chef de meute, Khaled Merzouk. Scouts musulmans algériens. Groupe El Mansoura de Tlemcen, 1936*-1962, Tlemcen, Imprimerie Daoud Bricki, 2000, 333 p.
- BELHOCINE Mabrouk, *Le Courrier Alger-Le Caire, 1954-1962*, Alger, Casbah Éditions, 2000, 349 p.
- BENABDALLAH Saïd, *La Justice du FLN pendant la guerre de libération*, Alger, SNED, s.d., 129 p.
- BEN KHEDDA Benyoucef, *Les Accords d'Évian*, Paris-Alger, Publisud-OPU, 1986, 120 p.
- BEN KHEDDA Benyoucef, *L'Algérie à l'indépendance. La crise de 1962*, Alger, Dahlab, 1997, 185 p.
- BEN KHEDDA Benyoucef, *La Fin de la guerre d'Algérie. Les accords d'Évian*, Alger, OPU, 1998, 135 p.
- BEN KHEDDA Benyoucef, *Abane-Ben M'hidi : leur apport à la Révolution Algérienne*, Alger, Dahlab, 2000, 184 p.
- BENNOUNE Mahfoud, EL-KENZ Ali, *Le Hasard et l'histoire. Entretiens avec Belaïd Abdesselam*, t. 1, Alger, ENAG/Éditions, 1990, 471 p.
- BENSALEM, Docteur Djamel-Eddine, *Voyez nos armes, voyez nos médecins*, Alger, ENAL, 1985, 297 p.
- BENYAHIA Mohamed, *La Conjuration au pouvoir. Récit d'un maquisard de l'ALN*, Alger, ENAP, 1993, 223 p. (antérieurement publié à Paris par Arcantère, 1988), 223 p.
- BÉRENGUER, Abbé Alfred, *Un curé d'Algérie en Amérique latine, 1959-1960*, Alger, SNED, 1966, 263 p.
- BESSAOUD Mohamed Arab, *Heureux les martyrs qui n'ont rien vu*, s.l.n.d. (Alger, 1962), chez l'auteur, 138 p.
- BOUROUIBA Boualem, *Les Syndicalistes algériens. Leur combat. De l'appel à la libération*, Paris, L'Harmattan, 1998, 454 p.
- BROMBERGER Serge, *Les Rebelles algériens*, Paris, Plon, 1958, 275 p.
- CHIKH Slimane, *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Paris, Économica, 1981, 511 p.
- DAHLAB Saad, *Pour l'indépendance de l'Algérie, mission accomplie*, Alger, Dahlab, 1990, 347 p.
- DEROUICHE Mohamed, *Le Scoutisme, école du patriotisme*, Alger, ENAL-OPU, 1985, 267 p.
- DIB Fathi El, *Abdel Nasser et la révolution algérienne*, Paris, L'Harmattan, 1985, 443 p.
- ELSENHANS Hartmut, *La Guerre d'Algérie, 1954-1962. La transition d'une France à l'autre. Le passage de la IVe à la Ve République*, Paris, Publisud, 1999, 1 072 p.
- EL MACHAT Samya, *Les États-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance, 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 1996, 247 p.

- FARES Abderrahmane, *La Cruelle Vérité. L'Algérie de 1954 à l'indépendance*, Paris, Plon, 1982 251 p.
- FARES Mohammed, *Aïssat Idir. Documents et témoignages sur le syndicalisme algérien*, Alger, ENAP-ENAL-Éditions Andalouses, s.d., 180 p.
- FERAOUN Mouloud, *Journal 1955-1962*, Paris, Le Seuil, 1962, 348 p.
- HARBI Mohammed, *Le FLN, mirage et réalité*, Paris, Jeune Afrique, 1980, 446 p.
- HARBI Mohammed, *Les Archives de la révolution algérienne*, Paris, Jeune Afrique, 1981, 583 p.
- HARBI Mohammed, *Une vie debout. Mémoires politiques*, t. 1 : *1945-1962*, Paris, La Découverte, 2001, 420 p.
- HAROUN Ali, *La 7e wilaya. La guerre du FLN en France, 1954-1962*, Paris, Seuil, 1986, 529 p.
- HAROUN Ali, *L'Été de la discorde. Algérie 1962*, Alger, Casbah Éditions, 2000, 238 p.
- ILLOUL Mohammed Tayeb, *Le Groupe Émir Khaled de Belcourt. Un maillon des scouts musulmans algériens, 1946-1962*, Alger, Dahlab, 1991, 345 p.
- KAFI Ali, *Du militant politique au dirigeant militaire. Mémoires 1946-1962*, Casbah Éditions, Alger, 2002, 412 p.
- KHELIFA Laroussi, *Manuel du militant algérien*, Lausanne, La Cité, 1962, 300 p.
- LEBJAOUI Mohamed, *Vérité sur la révolution algérienne*, Paris, Gallimard, 1970, 248 p.
- MALEK Redha, *L'Algérie à Évian. Histoire des négociations secrètes, 1956-1962*, Paris, Seuil, 1995, 407 p.
-MAMERI Khalfa, *Les Nations-Unies face à la « question algérienne » (1954-1962)*, Alger, SNED, 1969, 222 p.
- MAMERI Khalfa, *Abane Ramdane, héros de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 334 p.
- MARTINI Michel, *Chronique des années algériennes 1946-1962*, Paris, Bouchene, 2002, 425 p.
- MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, 814 p.
- NEZZAR Khaled, *Mémoires du général Khaled Nezzar*, s.l. (Alger?) Chihab Éditions, 1998, 300 p.
- PAILLAT Claude, *Dossier secret de l'Algérie, 13 mai 1958-28 avril 1961*, Paris, Le Livre contemporain, 1961, 538 p.
- REPORTERS SANS FRONTIÈRES, *Le Drame algérien. Un peuple en otage*, Paris, La Découverte, 1995, 224 p.
- SAADI Yacef, *La Bataille d'Alger*, t. 3. *Le Démantèlement*, Alger, Casbah Éditions, 2000, 349 p.
- ZAMOUM Ali, *Le Pays des hommes libres. Tamurt Imazighen*, Paris, La Pensée sauvage, 1998, 319 p.
- ZERGUINI Colonel Mohamed, *Une vie de combats et de luttes; Témoignages et appréciations*, s.l. (Constantine?), Éditions algériennes En-Nahda, 2000, 224 p.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

(en italique : noms de guerre ou surnoms)

TABLE DES MATIÈRES

III

La militarisation de la société et du pouvoir

IV

Le fonctionnement de la direction

V

L'encadrement de l'Armée de Libération nationale (ALN)

VI

Les crises de l'ALN

VII

Idéologie et culture du FLN

VIII

Les courroies de transmission du FLN et les services

IX

Le FLN et le monde

X

Le FLN et la France

Achevé d'imprimer en mai 2004
sur presse Cameron
*par **Bussière Camedan Imprimeries***
à Saint-Amand-Montrond (Cher)
pour le compte des Éditions Fayard

35-14-2092-1/01

ISBN 2-213-61892-5

Dépôt légal : mai 2004.
N° d'Édition : 43004. – N° d'Impression : 042409/4.

Imprimé en France

LE FLN
DOCUMENTS ET HISTOIRE 1954-1962

Ce recueil de documents et de textes est conçu comme une suite à l'ouvrage de Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962* (Fayard, 2002). Destiné à tous ceux qui veulent faire le point sur le conflit franco-algérien et la gestation de l'État-FLN – selon l'expression usitée en Algérie –, il permet au lecteur de les découvrir et de les évaluer par lui-même : la place de la guerre, la terreur, la vie du FLN et de l'ALN, l'attitude du peuple algérien face à l'épreuve, etc., sont présentés en toute clarté.

Le rôle du FLN est resté longtemps prisonnier des récits hagiographiques ou malveillants. Chacun sait que tout mouvement porteur d'un projet d'émancipation a besoin, souvent au prix de manipulations historiques et de désinformations, de transformer son idéal en religion en vue de susciter des dévouements et des sacrifices. Le FLN ne fait pas exception à la règle. Son succès a bénéficié des souffrances infligées aux Algériens par l'armée française et engendré une vision idyllique de son action. « De part et d'autre de la Méditerranée, note Mohammed Ramdani, et non certes pour les mêmes raisons, on a assisté à la mise sous scellés, on a décrété le silence et l'oubli de peur que la sulfureuse anamnèse n'en vienne à désuturer les traumatismes, revisiter le paysage dévasté, rompre le règne de l'amnésie et forcer les relectures. »

L'état de nos connaissances a cependant progressé. « Les bouches s'ouvrent. » Dans les années 1970, la légitimité de la cause du peuple algérien reconnue, on a commencé à prêter attention aux contradictions et aux tensions que le triomphalisme du FLN dissimulait. Des versions nouvelles de la période 1954-1962 ont vu le jour, en France plus qu'en Algérie même où, malgré des avancées, l'histoire reste « sous surveillance ». L'état des sources est devenu plus favorable aux chercheurs. Cet ouvrage en témoigne.

Mohammed Harbi, *combattant de la première heure pour la libération de son pays, a joué un rôle important dans les premières années de l'indépendance, avant d'être emprisonné, puis privé de liberté de 1965 à 1973. Il a enseigné notamment aux universités de Paris 5, Paris 7 et Paris 8.* ***Gilbert Meynier,*** *agrégé d'histoire et docteur ès lettres, est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Nancy. Il a vécu et enseigné trois ans dans l'Algérie indépendante. Tous deux sont auteurs de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Algérie contemporaine.*

35-2092-1 V-2004
35 € prix TTC France